BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES ALPINES

publié par la

Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie

Numéro spécial consacré aux
Actes du XVe Colloque
sur les Alpes dans l'Antiquité
de la Préhistoire au Moyen Âge
Saint-Gervais (Haute-Savoie)
12-14 octobre 2018
(par les soins de *Joël Serralongue*)

XXIX - XXX
AOSTE 2019

BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES ALPINES

BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES ALPINES

publié par la

Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie

Numéro spécial consacré aux
Actes du XVe Colloque
sur les Alpes dans l'Antiquité
de la Préhistoire au Moyen Âge
Saint-Gervais (Haute-Savoie)
12-14 octobre 2018
(par les soins de ***Joël Serralongue***)

XXIX - XXX
AOSTE 2019

CE BULLETIN EST PUBLIÉ
AVEC LE CONCOURS FINANCIER
DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE
LOI RÉGIONALE N. 79
DU 9 DÉC. 1981
ET SUIVANTES

Directeur responsable : Cinzia Joris
Autorisation du Tribunal d'Aoste n° 3 du 13 mars 1975

TABLE DES MATIÈRES

ALESSANDRA ARMIROTTI - Introduction La notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen Âge » 11

MICHEL ABERSON, PHILIPPE CURDY ET LAURENT RIPART - Territoires, frontières et peuples dans les Alpes : quelques réflexions méthodologiques 13

PRÉHISTOIRE

MAXIME REMICOURT, WILFRID GALIN ET XAVIER DEPARNAY - Les importations de silex blond bédoulien vauclusien dans les Alpes du Nord dans la première moitié du IVe millénaire avant notre ère 41

PIERRE-JÉRÔME REY ET ANDRÉ MARGUET - L'occupation du territoire en Savoie et Haute-Savoie au Néolithique 57

GIANFRANCO ZIDDA - Parallelismi culturali e definizione di territorio nel Terzo Millennio a.C. Il caso Aosta / Sion 81

ALESSANDRA ARMIROTTI E DAVID WICKS -Aosta in epoca preistorica e protostorica alla luce dei recenti studi sulla trasformazione agricola del territorio 89

PROTOHISTOIRE

FILIPPO MARIA GAMBARI E MARICA VENTURINO - Caratterizzazione archeologica e territoriale delle facies culturali piemontesi nell'età del Bronzo finale 105

SILVIA SANDRONE ET JEAN-MARIE STRANGI - La haute vallée de la Roya et la région du Mont Bego (Alpes Maritimes) : culture matérielle archéologique et gravures rupestres comme reflet d'une identité transalpine mouvante 127

MIREILLE DAVID-ELBIALI - Retour vers la *Walliser Kultur*/Culture du Valais et réexamen critique de la *Culture du Rhône* 139

LAURIE TREMBLAY CORMIER, DELPHINE ISOARDI ET VERONICA CICOLANI Voisins ou cousins ? Comparaison de deux régions alpines à la frontière franco-italienne à l'âge du Fer 147

PAOLA ALLEMANI E GWENAËL BERTOCCO - Le evidenze funerarie della seconda età del Ferro sul territorio della Valle d'Aosta: analisi dei contesti e dei rituali 169

LUISA FERRERO E MARINA GIARETTI - Il repertorio vascolare del Bronzo Finale nel Piemonte meridionale: verso una definizione del Protoligure 189

LUISA FERRERO E MARINA GIARETTI - La decorazione a falsa cordicella nel Bronzo Finale del Piemonte meridionale 195

STEFANO MARCHIARO - L'habitat de Fossano (CN, Piémont) et la transition Bronze / Fer dans l'Italie du Nord-Ouest 201

JEAN-PASCAL JOSPIN - Territoires et statuts de deux peuples alpins à la fin de l'Âge du Fer : *Ucennii* et *Tricorii* 207

ROMAIN ANDENMATTEN ET MICHEL ABERSON - Passer, occuper ou contrôler les Alpes poenines à la transition entre l'âge du Fer et l'époque romaine 219

ROMEO DELL'ERA - La valle del Cassarate (distretto di Lugano, Canton Ticino, Svizzera) nell'età del Ferro e in epoca romana 229

ANTIQUITÉ

CHRISTOPHE LANDRY - Le Bas-Chablais celte et gallo-romain, entre cul-de-sac et porte des Grandes Alpes 239

MATTIA BALBO E GIORDANA AMABILI - Colonizzazione e sfruttamento delle risorse nelle Alpi occidentali 259

DORIANE AGASSIS - Territoires, réseaux et systèmes de villes dans les provinces alpines, de la fin de l'âge du Fer aux IIe-IIIe s. ap. J.-C. 273

PHILIPPE LEVEAU - Territoires ethniques, territoire civique : les voies romaines et la structuration des territoires dans les Alpes occidentales, le cas des Allobroges 287

ALESSANDRA ARMIROTTI, GIORGIO AVATI E CHRISTEL TILLIER - Un nuovo sito extraurbano concorre a definire il quadro geografico-insediativo del territorio valdostano in epoca romana: il caso di Messigné, nel comune di Nus (AO) 305

JEAN-PASCAL JOSPIN ET LAETITIA VENDITTELLI - Un domaine pastoral borné en Chartreuse : celui des *Auei* 319

JOËL SERRALONGUE - Décision impériale de borner la frontière entre les Ceutrons et les Viennois An 74 de notre ère 325

YANN BONFAND - Le Pic de Luc. De l'occupation du Haut Empire au bastion des Alpes de la fin de l'Antiquité 333

MOYEN-ÂGE

MATHIAS DUPUIS ET VINCENT BUCCIO - De la cité antique au diocèse médiéval : Senez et son territoire entre Antiquité et Moyen Âge 343

GABRIELE SARTORIO E ANTONIO SERGI - La gestione del territorio di Villeneuve nel Medioevo tra vie di terra e vie d'acqua: il caso del *rastellum aque* 353

MAURO CORTELAZZO - Castelli e territorio: mutamento e formazione del paesaggio medievale valdostano nell'XI secolo. Una prima riflessione 371

CHRISTOPHE GUFFOND ET ALAIN MELO - La construction et l'évolution d'un territoire montagnard : l'alpage de Sales à Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) - XIIe-XXIe siècles 383

ROXANNE CESARINI - L'administration du territoire d'une communauté bas-alpine à la fin du Moyen Âge : l'exemple des activités pastorales à Tende au XVe siècle 401

FULVIA BUTTI - Definire uno spazio per 1200 anni: le mura romane di Como 413

ALESSANDRA ARMIROTTI - Conclusion « La notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen Âge » 421

Les contributions au présent volume n'engagent que leurs auteurs et non la Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie. Celle-ci n'a pas soumis les présentes contributions à un comité de lecture et ne se prononce pas sur la qualité des contenus du volume.

MOT D'ACCUEIL

Joël Serralongue
Président d'ESPAHS

Bonjour à tous et toutes, heureux de vous voir aussi nombreux à ce rendez-vous triennal – heureux de voir des fidèles des colloques de la SVaPA mais aussi de nombreuses têtes nouvelles même si beaucoup ne me sont pas inconnues.

Je dois dire que c'est un soulagement de vous voir enfin ici car il faut bien avouer que l'on avait hâte, mes collègues et moi de l'association ESPAHS, en charge de l'organisation de cet évènement, de voir le lancement de cette opération – après une lente maturation, les choses se sont accélérées ces dernières semaines et vient un moment où il faut tout lâcher !

Pour ma part j'ai abattu mes cartes même si j'en détiens encore quelques unes comme l'accès à la salle Montjoie qui nous accueillera pour les repas, mais maintenant c'est à vous de jouer et de nous présenter vos atouts, ceux que vous nous avez réservé !

Encore quelques mots pour excuser MM. Bruno Charlot, sous-préfet de Bonneville, Christian Monteil, président du conseil départemental de la Haute-Savoie et Eric Fournier, maire de Chamonix, vice-président de la conférence transfrontalière Mont-Blanc, représenté par Mmes Pasquettaz et Berthet, et les remercier les uns et les autres pour les aides financières qu'ils nous accordées pour la réalisation de ces quatre demi-journées de colloque et enfin M. Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais et conseiller départemental, qui a mis à notre disposition cet espace le théâtre Montjoie - duquel nous ne sortirons guère durant ces demies journées… mais aussi ses équipes qui on été attentives à nos besoins que ce soit Didier Josephe, directeur de l'Office du Tourisme et son personnel vigilant et prompt à nous satisfaire, Emma Legrand, responsable du patrimoine et des musées de Saint-Gervais et Gabriel Grandjacques, en charge du patrimoine dans l'équipe municipale.

Peut-être aurai-je encore quelques consignes à donner aux intervenants mais je vais tout d'abord laisser la parole à Monsieur le maire, représenté par M. Gabriel Grandjacques.

MOT D'ACCUEIL

M. Gabriel Grandjacques

Madame Alessandra Armirotti,

Mesdames Messieurs,

Je dois d'abord excuser notre maire, vice président du Conseil départemental, Jean-Marc PEILLEX, qui se faisait une joie de venir vous accueillir mais qui en a été empêché par les contraintes de sa fonction,

Je suis heureux de le remplacer au pied levé et de participer à l'ouverture de ce XVe colloque de la SVaPA.

Merci M. Serralongue, cheville ouvrière de cette organisation, de permettre à Saint-Gervais d'accueillir ce colloque d'archéologie, 29 ans après le colloque d'Annecy en 1989.

Merci à Michèle Chevrier, Corinne Chorier, Anne-Marie Favrat, Marie-Christine Lebascle et André Marguet, membres d'ESPAHS, pour la préparation de ce colloque, pour l'accueil et la gestion de la librairie qu'ils y ont aménagée.

Merci aux deux artistes haut-savoyardes, Nicole Ducloz peintre et Hélène Wolff céramiste, inspirées l'une par les stèles funéraires et l'autre par les techniques anciennes de façonnage et de décor, dont les œuvres ornent les espaces d'accueil.

Madame la Présidente,

Je suis heureux que Saint-Gervais ait été choisi pour rassembler tous les spécialistes de l'archéologie alpine dans cette vallée de Montjoie et ce pays du Mont Blanc chargés d'histoire et où la notion de périmètre de territoire est bien illustrée par la borne du col de la Forclaz (*Larioz*).

C'est un colloque de haut niveau scientifique qui rassemble autour de vous

- les membres éminents du comité scientifique de la Société Valdotaine de Préhistoire et d'Archéologie, intervenants ou auditeurs ;
- des professeurs, en activité ou émérites, des chercheurs et des étudiants des universités de Lausanne, Genève, Berne, Milan, Turin, Chambéry, Grenoble-Alpes, Aix-Marseille, Nice Sophia Antipolis, Toulouse, Nanterre et Strasbourg ;
- des représentants des services archéologiques du Valais, de la RAVA, des départements des Alpes de Haute-Provence, du Vaucluse, de la Savoie et de la Haute-Savoie ;
- des conservateurs, en fonction ou émérites des musées de Sion, Lausanne, Rome, Turin, Bergame, Cherasco, Tende, Chambéry, Chamonix, Annecy, Grenoble, Francfort et le chef de la conservation départementale de la Savoie ;
- des chercheurs du muséum de Genève, du laboratoire d'archéologie préhistorique et d'anthropologie de Genève, du centre *Le orme dell'uomo* de Cerveno (province de Brescia), du laboratoire de palynologie et de paléoécologie de Milan, du Centre Camille Jullian d'Aix-en-Provence ;
- des opérateurs en archéologie du Valais, du Val d'Aoste et de l'INRAP,
- des archéologues de Savoie, du Val d'Aoste, de Côme ;
- des archéologues des services institutionnels de la DRAC RAA, de la RAVA, de la Surintendance d'Alessandria, Asti et Cuneo ;
- et même un architecte du patrimoine mais pas un inconnu, celui qui a restauré et valorisé le site médiéval du Châtelet, M. Guy Desgrandchamps qui a beaucoup influencé l'architecture saint-gervolaine ;
- enfin quelques habitants et quelques étudiants en histoire, originaires de Saint-Gervais.

Votre réflexion doit porter sur la notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen Âge qui sera alimentée par une trentaine de communications et une dizaine de posters qui vont faire le point sur toutes les découvertes récentes ou les réactualiser comme celle sur la borne du col de la Forclaz qui a fortement marqué notre territoire local.

Bon travail à toutes et à tous et surtout n'attendez pas trente ans pour revenir en Haute-Savoie car Saint-Gervais sera toujours heureuse de vous accueillir.

Bon colloque

Bon séjour sur ce territoire saint-gervolain

INTRODUCTION
« LA NOTION DE TERRITOIRE DANS LES ALPES DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE »

ALESSANDRA ARMIROTTI[1]
Présidente du Colloque

Monsieur Gabriel Grandjacques, représentant Monsieur Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais,
Mesdames et messieurs les membres du Comité scientifique,
Madame la Présidente de la Société,
Cher Joël,
Mesdames, messieurs et chers collègues,

Bonjour à tous,

Je voudrais seulement vous dire quelques mots avant l'ouverture officielle de ce colloque et avant de laisser la parole aux différents orateurs.

Permettez-moi avant tout de remercier publiquement le Comité scientifique et monsieur Damien Daudry, en particulier, qui m'ont fait l'honneur de me confier la présidence de ce colloque.

Je suis en effet vraiment fière d'être ici en tant que Présidente, archéologue et aussi femme. J'ai bien cherché mais, dans les années passées, les Présidents des Colloques ont tous été des hommes et le fait d'être la première femme à exercer cette importante charge est pour moi - et j'espère, pour toutes les collègues ici présentes - un motif de fierté supplémentaire.

En tant qu'archéologue, le thème de ce colloque m'intéresse profondément : « La notion de territoire dans les Alpes, de la Préhistoire au Moyen Âge ». Comme toujours, il présente des caractéristiques diachroniques et peut se décliner sous des formes et des définitions différentes, mais toutes complémentaires : on peut en effet définir un territoire avant tout comme un espace géographique et physique, mais aussi politique, social ou militaire, sans oublier qu'il peut être économique et commercial… Et parfois, ces différentes définitions sont vraiment complémentaires et peuvent même coexister. Mais quels sont les éléments qui contribuent à définir un ou des territoires ? Je suis curieuse d'écouter les différentes interventions qui vont se succéder pendant ces trois jours, de comprendre les différentes définitions de « territoire » et de découvrir les méthodes employées par les uns et les autres pour définir ce territoire, grâce aux études pluridisciplinaires qui seront présentées. Nous verrons comment les études des espaces et de l'environnement contribuent à définir un territoire, mais aussi comment, au fil des différentes époques, l'homme a défini, identifié, changé, construit, exploité et enfin transmis ce territoire aux générations suivantes.

Nous sommes tous très curieux, je crois…

Selon moi, nous pourrons aborder diverses questions, toujours en partant de la définition de « territoire », une définition qui implique évidemment l'action de l'homme, qui peut posséder ce territoire ou qui ne le possède pas. Peut-on définir un territoire par ses occupants ? Ou par les ressources que ses occupants utilisent ? Par leurs productions agricoles, artisanales, architecturales et artistiques, par exemple ? À moins de le définir par ses limites ? S'il a des limites, évidemment ! Et ces limites, est-ce que ce sont celles que lui a imposé l'homme ou celles que la nature, surtout dans un milieu alpin et montagnard, lui a donné ? En effet, est-ce que les montagnes, les cols et les vallées étroites constituent des limites prioritaires ? Ou bien ces éléments sont-ils des limites absolument secondaires, voire inexistantes ? Ce territoire est-il vu comme un espace pour s'installer ou un espace à traverser ? Est-ce que ce sont les hommes qui circulent sur un territoire qui le définissent, ou est-ce que ce sont les biens matériels qui y circulent ? Ou les deux ? Et est-ce que ce territoire se définit alors par rapport à un autre territoire, limitrophe ou lointain ?

Voilà toute une série de questions auxquelles nous pourrons tenter de répondre… Bien évidemment, ce sont celles que je me pose, moi, mais d'autres surgiront sûrement au fil des discussions et des débats qui, je l'espère, seront nombreux et fructueux au cours de ce colloque, vu qu'ils sont le sel de nos recherches et au cœur de nos travaux, je crois.

Alors, maintenant, je déclare officiellement ouvert le quinzième Colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité et je souhaite bon travail à tous !

---

[1] Fonctionnaire archéologue de la Surintendance des activités et des biens culturels.

12-14 octobre 2018

La notion de territoire dans les Alpes

de la Préhistoire au Moyen Âge

Archéologie

XVe colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité

Saint-Gervais

(Haute-Savoie)

TERRITOIRES, FRONTIÈRES ET PEUPLES DANS LES ALPES : QUELQUES RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES

MICHEL ABERSON, PHILIPPE CURDY ET LAURENT RIPART

I. INTRODUCTION[1]

Si l'on admet avec Henri Lefebvre qu'un espace est d'abord et avant tout le produit d'une société[2], il peut sembler difficile d'aborder globalement les modalités de la projection spatiale des hommes et de leur organisation ethnique tout au long d'une période aussi longue que celle qui va de la Préhistoire au Moyen Âge. Celle-ci vit en effet se succéder des modes d'organisation sociale, économique et politique d'une grande diversité, avec pour chacune de ces formations sociales un rapport particulier à l'espace. Ces difficultés ont été amplifiées par les découpages académiques de l'histoire de l'humanité, qui ont amené préhistoriens, antiquisants et médiévistes à aborder les questions de spatialité en fonction de méthodologies et traditions historiographiques très différenciées. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la notion de territoire fait ainsi l'objet d'approches très différentes d'une période à l'autre : pour un préhistorien, le territoire est le fruit naturel de la projection spatiale d'une culture matérielle, tandis que pour un médiéviste, il renvoie à une analyse construite de l'espace qui ressort de la capacité d'une autorité à délimiter spatialement son pouvoir. Étudiant ainsi des formations sociales très différentes selon des problématiques et des terminologies divergentes, préhistoriens, antiquisants et médiévistes peuvent légitimement éprouver quelques difficultés à envisager en commun la question de l'espace et de l'organisation de son peuplement.

La spécificité de chaque période ne doit toutefois pas faire oublier l'essentiel, autrement dit que les sociétés pré-modernes ont développé une approche semblable de leurs espaces, qui se distinguait en tout cas structurellement de la vision que la modernité devait en apporter. Ainsi, alors que les sociétés contemporaines représentent leurs espaces par des cartes, dans lesquelles elles s'attachent à distinguer différents territoires en les opposant par des aplats de couleur bien tranchés, les sociétés anciennes ne l'ont en revanche perçu que par des traits ou des points posés sur un fond uniforme, dominé par les fleuves et les montagnes qui dessinaient l'espace naturel[3]. En d'autres termes, l'espace des sociétés anciennes n'était pas celui des délimitations administratives, mais celui qu'avait dessiné la nature, sur laquelle les hommes avaient établi les stations qui jalonnaient leurs itinéraires ou encore les points forts qui contrôlaient leurs espaces frontaliers. Ces représentations anciennes témoignent ainsi d'une spatialité bien différente de celle que les pouvoirs bureaucratisés de l'âge moderne ont imposée, qui relevait moins des logiques administratives de définition et d'organisation territoriales que de l'espace vécu et utilisé par la société, celui que l'on traverse, celui que l'on tente de contrôler, celui que l'on exploite[4].

Ces considérations générales sur la spatialité des sociétés anciennes trouvent toutefois un champ d'application particulier dans le monde alpin[5]. En matière d'espace, la géographie est en effet déterminante et la montagne a évidemment fortement pesé sur la manière dont les sociétés anciennes ont pu construire leurs modalités de projection spatiale. L'exploitation d'un espace, son contrôle territorial et même sa perception prennent en effet des traits particuliers dans un espace montagneux, plus particulièrement encore lorsqu'il s'agit d'un massif aussi imposant que les Alpes. De part et d'autre de la chaîne alpine, ces conditions naturelles ont déterminé un rapport particulier à l'espace qu'il semble possible de définir autour de quatre principales caractéristiques qui se retrouvent peu ou prou dans chacune des périodes envisagées.

---

[1] Nos remerciements vont aux organisateurs du colloque de St-Gervais et aux éditeurs du présent volume, ainsi qu'à Romeo Dell'Era (Université de Lausanne), qui a bien voulu relire certaines parties de la présente contribution et qui a mis en forme certaines des illustrations proposées ici. Le fond de carte utilisé pour une partie des planches nous a été fourni par Alexandre Hirzel (Université de Lausanne), que nous remercions également vivement.

[2] LEFEBVRE 1974.

[3] GAUTHIER-DALCHÉ, 2013 ; PODOSSINOV 2014 ; GEUS & THIERING 2014.

[4] FAWTIER 1959 ; GUERREAU 1996 et 2003 ; BOUCHERON 1998 ; LAUWERS & RIPART 2007 ; MAZEL 2016 ; DAUPHANT 2018.

[5] RIPART 2010.

La première relève du caractère frontalier que la nature a assigné aux Alpes. Sous des modalités parfois diverses, mais de manière toujours marquée, le massif alpin a constitué, de la Préhistoire jusqu'à nos jours, une frontière majeure, ce qui ne signifie évidemment pas qu'elle a pris une forme stable et permanente tout au long de ces périodes. Si le massif alpin a bien constitué dans la durée une frontière, la définition de celle-ci a toutefois connu de nombreuses hésitations, oscillant en particulier entre les crêtes et les cluses[6]. Tel fut par exemple le cas des limites de la province des Alpes Cottiennes qui dans l'Antiquité tardive était rattachée au diocèse de l'Italie annonaire, ce qui signifie que sa frontière avec la Gaule se situait très certainement sur l'une des cluses qui fermait la basse vallée de la Maurienne. Cette situation se modifia vers 680, lorsque les Francs annexèrent les Alpes Cottiennes, déplaçant alors leur frontière avec l'Italie sur les « cluses lombardes » qui fermaient en aval la vallée de Suse[7]. Enfin à l'époque carolingienne, la frontière fut de nouveau déplacée pour être dorénavant établie sur le massif du Mont-Cenis et les crêtes alpines, sans doute dans le contexte de la création par Louis le Pieux d'un royaume d'Italie pour Lothaire en 822[8]. Plus généralement, dans des sociétés qui pensaient la frontière en termes d'espaces de contact plus que de limites, c'est l'ensemble du massif alpin qui avait une fonction frontalière, ce qui ne fut pas sans conséquences sur son peuplement et son organisation sociale.

La deuxième caractéristique spatiale du monde alpin est la forte opposition interne qui divise son espace entre massifs et vallées. Tout au long de la période qui nous occupe, les massifs constituèrent des espaces périphériques, voués à une exploitation par trop extensive pour que se mettent en place des pôles d'attraction susceptibles d'organiser fortement les territoires d'altitude et les hommes qui les exploitaient. Même si le développement au XIIe siècle de l'économie pastorale et l'arrivée dans les montagnes des établissements du monachisme réformé donnèrent une nouvelle importance aux massifs, ces espaces d'altitude occupèrent toujours une position marginale, comme en témoigne l'absence en ces lieux de tout centre important de peuplement ou des lieux majeurs de pouvoir. En revanche, pour occuper une partie marginale de l'espace alpin, les vallées concentraient les routes, les pôles de pouvoir et de peuplement et l'essentiel des réseaux castraux permettant le contrôle du territoire. Ce fort contraste entre des vallées centrales et des massifs périphériques donnait à l'espace alpin une dimension très particulière, en l'organisant ainsi autour d'une série de faisceaux routiers, entrecoupés par de vastes espaces marginaux.

La troisième caractéristique constitue la conséquence de cette organisation de l'espace alpin, puisqu'elle ressort des très fortes identités territoriales qui se sont créées dans le cadre des vallées. Dans le monde alpin, la vallée constitue en effet l'unité de base de l'organisation de l'espace. Dès qu'il sortait des plaines, le voyageur des temps anciens pénétrait en entrant dans le massif alpin dans un monde où les vallées et non les massifs constituaient les éléments d'organisation du territoire. Cette caractéristique était si marquée que même dans les formules de localisation carolingiennes, pourtant très stéréotypées, le terme de *uallis* se substituait en zone montagnarde à celui de *comitatus* ou de *pagus*, comme si la logique géographique du massif alpin l'avait emporté sur la rationalité de l'espace administratif. Dominant l'espace, ces vallées ont développé des identités d'autant plus fortes qu'elles constituaient des mondes souvent fermés entre les cluses d'aval et les cols d'amont, qui ont en fait des territoires au très fort particularisme.

La quatrième caractéristique de la spatialité alpine ressort de la tendance des pouvoirs alpins à s'organiser autour des routes de cols, donnant ainsi naissance à ce que l'historiographie de la géographie politique allemande a appelé les *Passstaaten* (« les États de cols »)[9]. Tel fut par exemple le cas de la principauté savoyarde qui s'était établie autour des routes des cols du Mont-Cenis et des deux cols voués à Saint-Bernard, mais aussi du Dauphiné qui, jusqu'au traité d'Utrecht (1713), s'étendait au-delà du col du Mont-Genèvre dans la vallée d'Oulx et le val Cluson. Surtout, en se développant dans un milieu dominé par les particularismes de vallées, les États alpins se sont construits comme des conglomérats de territoires, regroupant sous une même autorité monarchique un ensemble de *patriae* bien distinctes, qui disposaient chacune de leurs coutumes et de leurs institutions particulières. Tel fut le cas des États de la maison de Savoie ou encore de ceux des Habsbourg qui, loin des modèles unitaires des États nationaux français et anglais formés dans les vastes horizons des bassins parisien et londonien, se sont construits comme un ensemble de territoires particuliers qui ne disposaient d'autre unité qu'une même fidélité à une dynastie princière[10].

C'est dans le cadre de ce monde alpin, avec ses diversités et permanences structurelles, que nous nous attacherons à voir de quelle manière préhistoriens, antiquisants et médiévistes ont pu aborder la question de l'espace et des peuples qui l'ont habité, à partir des sources très différenciées qui étaient les leurs. Dans un premier temps, nous aborderons les analyses faites par les préhistoriens à partir de sources purement archéologiques, avant de voir comment l'arrivée des sources écrites dans l'Antiquité peut permettre aux historiens de les combiner avec les

[6] CASTELNUOVO 1994.
[7] MOLLO 2005.
[8] RIPART 2008b.
[9] SZABO 1991 ; SERGI 2005 et 2006.
[10] CASTELNUOVO 1997.

données archéologiques, puis d'étudier comment l'essor de plus en plus conséquent de la documentation permet aux médiévistes d'aborder les questions d'espace et de peuplement à travers de nouvelles problématiques.

II. PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE : DE LA CULTURE MATÉRIELLE AU TERRITOIRE

Suivant les réflexions présentées en préambule, quels sont les indices archéologiques qui confirmeraient le lien entre le territoire et les contraintes spécifiques au milieu alpin, soit un espace aux marges des grands courants et où les vallées et les cols jouent un rôle fondamental dans le développement et l'organisation des communautés ? Un petit rappel s'impose. En archéologie préhistorique, l'absence de toute source écrite limite l'étude à l'observation de la culture matérielle produite par une communauté ; or, le corpus archéologique se résume aux seuls documents conservés dans le sol au fil des siècles, abandonnés (zones de rejets, ruines architecturales) ou déposés intentionnellement dans le cadre de rites spécifiques (funérailles, dépôts d'offrandes, etc.). En fait, l'information diminue graduellement et drastiquement entre le corpus d'origine – l'ensemble des faits matériels observables – passant par la sélection des matériaux abandonnés ou déposés en terre, leur dégradation au cours du temps jusqu'à la prise en charge de l'étude d'un échantillon délimité par le chercheur[11].

En règle générale, pour le préhistorien, le territoire est une entité définie spatialement par la distribution d'un ensemble de traits culturels régulièrement associés les uns aux autres. Il est évident que l'identification d'un groupe humain spécifique et qui se reconnaît comme tel (ethnie), n'est pas directement accessible à une démarche fondée sur l'analyse de la seule culture matérielle. Elle fait appel à des critères qui ne sont pas nécessairement liés à des données matérielles spécifiques. Cela implique en premier lieu l'existence d'une structure sociale, en principe basée sur les liens de parenté avec un ancêtre commun, réel ou mythique. On fera remarquer qu'actuellement, le développement des études paléogénétiques présente dans ce cadre certaines potentialités non négligeables (analyses ADN). Le terme d'ethnie implique également une structure économique plus ou moins homogène, basée sur la production et l'échange des biens matériels nécessaires à la subsistance du groupe. C'est principalement sur cette base que se développe l'approche du territoire en Préhistoire (productions de céramiques, circulation de biens, etc.). Elle implique également une structure de communication, par le biais d'une langue commune, qui englobe aussi les champs de l'esthétique et de la spiritualité. Tout comme pour la circulation des biens matériels, la notion de limite est floue ; la présence ou l'absence de communication ne cesse pas brutalement aux frontières mais va évoluer dans l'espace, par paliers, de manière dégressive. Une solution serait de recourir à l'ethnoarchéologie, un domaine actuellement en développement et qui, pour certains, serait le seul à permettre de proposer des hypothèses de rang élevé sur la notion d'ethnie ou de peuple[12]. Dans la zone d'étude, malgré des traits souvent originaux dans les mobiliers analysés, la caractérisation de groupes au sein des « cultures alpines » demeure limitée en regard d'une réalité difficile à aborder : le préhistorien évoluera toujours dans le flou du plausible, du probable.

La terminologie archéologique utilisée pour définir les ensembles culturels en Préhistoire fait l'objet d'un consensus plus ou moins large, qui n'a subi que peu de grands bouleversements au fil des décennies. Ici comme ailleurs, les dénominations des faciès matériels pré- et protohistoriques font appel soit à des sites éponymes de référence (Hallstatt ou Golasecca pour le Premier âge du Fer, etc.), soit à des zones alpines plus ou moins localisées (groupe Aar-Rhône de la Culture du Rhône au Bronze ancien, groupes de la Tarentaise-Maurienne au Premier âge du Fer, etc.), soit à des termes d'attente (Néolithique moyen I et II valaisan, etc.), soit encore et de manière anachronique à des peuples attestés par des textes antiques plus tardifs (aire taurino-salasse pour l'âge du Fer en Italie nord-occidentale).

1. Les Alpes, des territoires aux marges, des groupes culturels caractéristiques

Les massifs alpins ont souvent été une entrave à la diffusion des courants culturels préhistoriques. A la fin du Paléolithique, avant 12'000 avant notre ère, la frontière entre la culture magdalénienne, au nord et à l'ouest des Alpes, et la culture épigravettienne, au sud et sur la côte méditerranéenne, recouvre et longe effectivement la chaîne qui par ailleurs formait à cette époque une zone déserte, en majeure partie recouverte par les glaces[13].

Par la suite, au fil de la pénétration des groupes de chasseurs-cueilleurs de la fin du Paléolithique et du Mésolithique à l'intérieur des vallées, se constituent des faciès qui diffèrent peu des cultures des zones de plaine limitrophes ; ils présentent cependant des caractères proprement locaux comme dans les zones cristallines l'emploi presque exclusif du quartz hyalin en lieu et place du silex[14].

---

[11] GALLAY 1986, p. 155, fig. 31.
[12] GALLAY 2011.
[13] MONTOYA 2004.
[14] CROTTI & BULLINGER 2015.

On sait que la néolithisation de l'Europe a suivi deux grands axes, la voie danubienne au nord et à l'est et la voie méditerranéenne au sud et à l'ouest jusqu'au pied méridional des Alpes qui se situent en gros en limite d'extension des deux courants[15]. Cet espace-tampon a été loin d'être imperméable : très tôt, vers le milieu/fin du VIe millénaire av. J.-C., on assiste à une pénétration des premiers pasteurs-agriculteurs à l'intérieur des massifs, suivie par ou en parallèle à un processus d'acculturation des chasseurs-cueilleurs locaux. Les faciès intra-alpins les plus anciens, observés à ce jour en Valais central, dévoilent des styles céramiques que l'on retrouve dans le Premier Néolithique nord-italien (Isolino di Varese)[16] ; plutôt que par la vallée du Rhône, cette pénétration s'est faite ici par les cols, ceux des Alpes valaisannes en l'occurrence[17]. Reste posée la question de savoir si ces sociétés agropastorales pionnières se sont rapidement sédentarisées ou si l'on a affaire à des groupes très mobiles où l'élevage aurait joué un rôle plus important que l'agriculture (voir ci-dessous)[18]. La présence d'une proportion extrêmement faible de faune chassée dans les corpus du Valais pourrait confirmer cette spécialisation[19]. On est en droit de penser que les massifs et leurs grands espaces couverts de prairies d'altitude étaient loin d'être sans intérêt, attirant très tôt des pasteurs et leurs troupeaux. Pour l'heure, les indices repérés en montagne, qu'ils proviennent d'études environnementales comme la palynologie ou de la fouille archéologique de campements, n'ont pas encore apporté la preuve absolue du déplacement saisonnier de troupeaux en altitude dès le début du Néolithique.

Au cours de cette période, un facteur identitaire fort est la présence du rite de l'inhumation en position repliée dans des coffres de dalles, les cistes de type Chamblandes, dont la distribution couvre les vallées alpines occidentales et leurs abords (fig. 1)[20]. Ce rite, remarquable par son homogénéité englobe des territoires occupés par des communautés probablement distinctes entre elles, si l'on prend en considération leurs productions de céramique domestique[21].

Au début de l'âge du Bronze, plusieurs faciès se développent (nord-ouest des Alpes/Valais, sud des Alpes/plaine du Pô). Dans ce cadre, on peut rappeler la notion de Culture du Rhône apparue dès le début du XXe siècle, une culture bien localisée à l'époque, mais dont la définition a subi plusieurs réajustements[22]. En fait, les faciès alpins sont intégrés dans une unité culturelle plus large qui relie tout au long du Bronze ancien et du Bronze moyen l'Europe nord-alpine occidentale, l'Italie du Nord et la chaîne alpine centre-occidentale[23]. Au fil des siècles, les influences vont varier, les centres de gravité se déplacent tantôt au nord, tantôt au sud des Alpes, mais il est impossible de localiser des groupes dont le nombre pourrait correspondre en gros à la multitude des noms de peuples que l'on observera deux millénaires plus tard dans les textes des auteurs antiques (voir ci-dessous).

Au Premier âge du Fer, les Alpes centre-occidentales sont occupées par plusieurs cultures assez bien identifiées (fig. 2). Les communautés qui occupent les vallées internes des Alpes occidentales (Tarentaise, Maurienne, Oisans, Queyras, Ubaye), si elles sont plutôt « d'obédience nord-alpine » (faciès hallstattien), subissent l'influence des zones de la culture de Golasecca (Lombardie occidentale/Piémont oriental). Les éléments proprement indigènes, locaux, s'observent très bien, dans la parure tout particulièrement[24]. Les mêmes particularismes caractérisent les faciès de la vallée du Rhône intra-alpin, où la valeur ostentatoire et pondérale du bijou pourrait avoir joué un rôle important[25]. En Haut-Valais, les régions proches des sources du Rhône ont tellement d'affinité avec le Golasecca alpin que le système chronologique adopté ici est identique à celui appliqué pour le Tessin et le Misox, régions limitrophes au sud-est[26].

Au Second âge du Fer, les grands courants migratoires celtiques de la fin du Ve siècle av. J.-C. vont amener à une certaine homogénéité culturelle : la même terminologie (La Tène A à La Tène D) est utilisée au nord et au sud des Alpes, intégrant ces dernières, même si les éléments spécifiquement alpins sont toujours visibles. En particulier, les productions de céramique modelée en pâte dite « indigène », d'obédience alpine, dévoilent des styles presque identiques dans la vallée d'Aoste, en Valais, en Savoie, dans l'Ossola, le Tessin et la Lomellina et ne se diffusent pas au-delà [27]. Demeure ouverte la question de la *koinè* lépontique : si les inscriptions en caractères de Lugano englobent les régions autour des lacs Majeur et de Lugano, remontant à l'intérieur des vallées, leur absence dans le territoire des Ubères en Haut-Valais poserait problème en regard des assertions des auteurs antiques[28]. A ce jour, seuls deux grafitti ont été observés sur des

[15] MAZURIÉ DE KÉROUALIN 2003.

[16] En dernier lieu, CURDY *et al*. 2015, p. 142.

[17] CURDY *et al*. 2003, p. 85.

[18] MARGUET *et al*. 2008, p. 244-248.

[19] CHAIX 2008 ; HAFNER 2015, vol II, p. 176.

[20] GALLAY 2008 ; MOINAT & CHAMBON 2007.

[21] REY 2016.

[22] Pour un historique, DAVID-ELBIALI 2000. Le centre de la Culture du Rhône, au vu des travaux récents, pourrait se situer dans les Alpes françaises (MOULIN *et al*. 2012, p. 342-343).

[23] DAVID-ELBIALI & DAVID 2009.

[24] BOCQUET 1991; WILLIGENS 1991.

[25] TORI 2019 ; CURDY 2000.

[26] Périodes Tessin A à Tessin D : voir MÜLLER *et al*. 1999, p. 62-64 ; SCHINDLER 1998 ; TORI 2019 ; PACCOLAT *et al*. 2019.

[27] HALDIMANN *et al*. 1991 ; PACCOLAT *et al*. 2019.

[28] Les réflexions sur cette thématique seront développées ci-dessous.

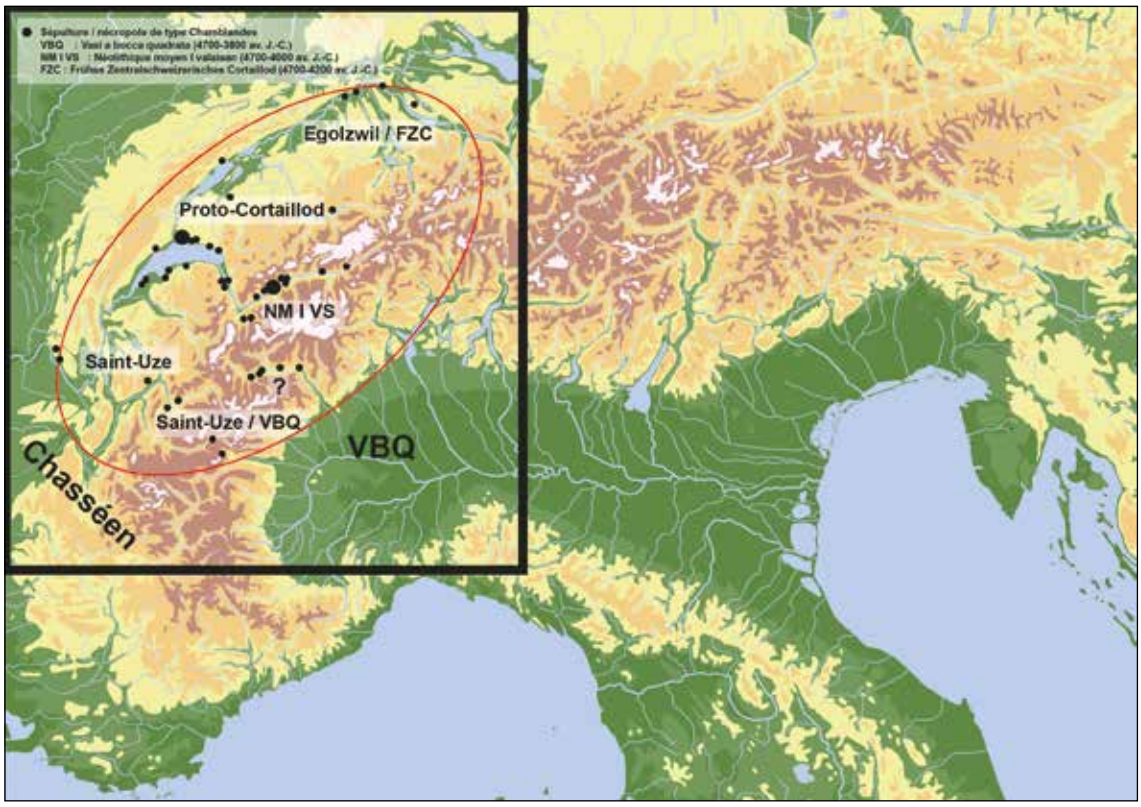

Fig. 1 - *Distribution des cistes de type Chamblandes et faciès culturels de la deuxième moitié du Ve millénaire av. J.-C. D'après REY 2016 ; GALLAY 2008, p. 180, fig. 175 ; GALLAY & NICOD 2000, p. 32, fig. 1 ; DENAIRE* et al. *2011, p. 47, fig. 20 ; avec compléments.*

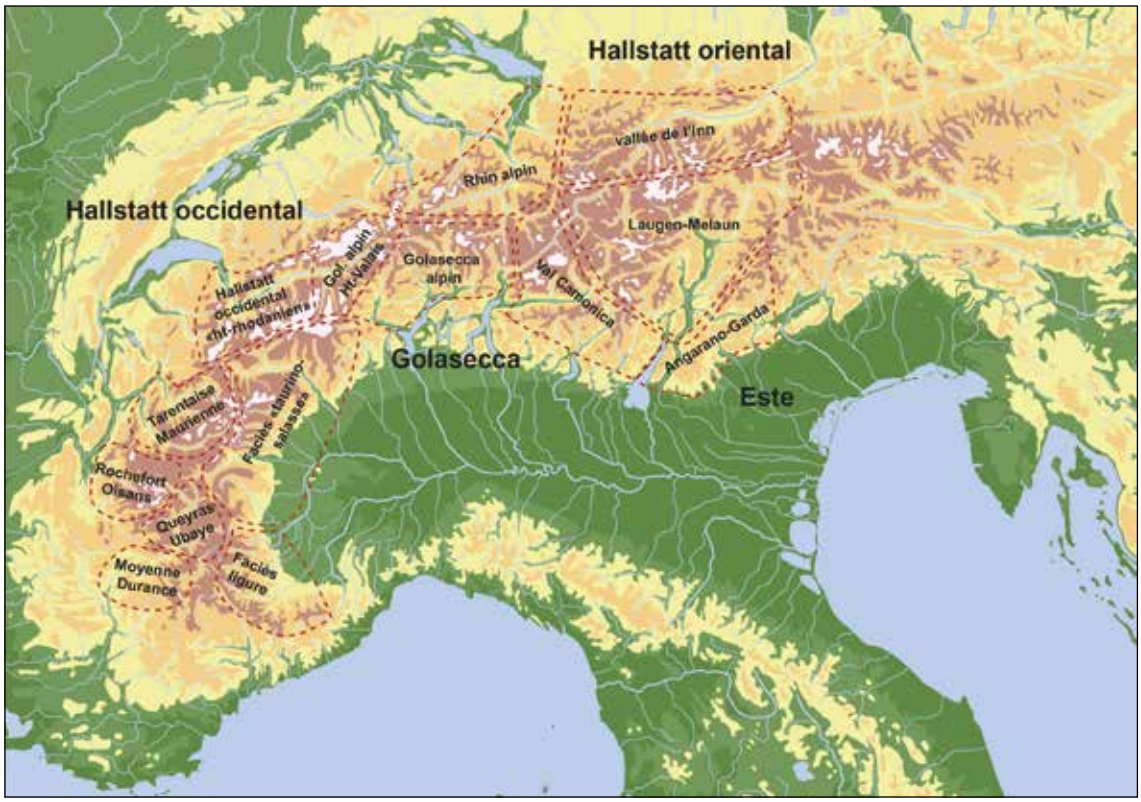

Fig. 2 - *Faciès culturels alpins de la fin du Premier âge du Fer (env. VIe-Ve siècle av. J.-C.). D'après BOCQUET 1991, p. 94, fig. 1 ; GLEIRSCHER 1991, p. 12,* fig. 4 ; *avec compléments.*

récipients provenant de l'habitat de Brig-Glis Waldmatte, mais ils ont été gravés sur des céramiques produites au sud des Alpes[29]. L'emploi d'un alphabet n'est pas en soi un marqueur d'identité ethnique : il peut être utilisé pour des langues variées (voir ci-dessous) ; demeure aussi la possibilité de découvertes nouvelles dans une zone relativement mal connue.

2. La vallée, centre du territoire ?

Sur la base des documents archéologiques disponibles, il est difficile de pouvoir progresser dans cette problématique ; les corpus sont disparates, certaines régions montagneuses peu ou pas connues. Les résultats des quelques projets de prospection archéologique montrent que l'image que l'on a du peuplement préhistorique peut évoluer rapidement[30]. Les chasseurs-cueilleurs mésolithiques ont établi leurs camps de base en basse altitude, dans les fonds de vallées, mais les parcours saisonniers se distribuent sur l'ensemble de l'espace géographique, de la plaine aux hautes altitudes[31]. Comme le confirment les travaux menés dans le Trentin Haut-Adige, la moyenne et la haute montagne jouent un rôle très important au vu du mode de vie (territoires de chasse), qui implique des déplacements le long des crêtes et par les cols[32].

Au Néolithique, les « villages » actuellement reconnus comme tels (plans d'habitations, etc.) sont a priori établis à l'étage collinéen, en pied de versant, un fait qui semble renforcé par la présence de nécropoles dans la même tranche d'altitude à de très rares exceptions[33]. Les terroirs agricoles concernent principalement l'étage collinéen, soit le fond des vallées principales et le débouché des vallées secondaires. Dans la plaine du Rhône, cette observation se verrait confirmée par l'absence d'habitat dans la partie la plus élevée de la vallée près des sources du fleuve et dont le thalweg se situe entre 1000 m (Fiesch) et 1700 m (Gletsch)[34]. En Haute Maurienne, le site de Bessans fait exception : ici, le fond de la vallée se situe au-dessus de 1200 m. Sur la base de cet exemple, certains proposent de considérer comme critère déterminant l'altitude relative de l'habitat par rapport au thalweg, et non pas l'altitude absolue du site[35].

Dans certains modèles, les établissements de basse altitude sont effectivement le centre du territoire agro-pastoral (fig. 3)[36]. Cela impliquerait une certaine sédentarité, dont témoignent les aménagements de bâtiments d'habitation observés souvent dans les fouilles. D'autres types d'organisation sont possibles, comme dans la Drôme par exemple où les sites de basse altitude ne dévoilent pas de structures architecturales allant dans ce sens[37].

A l'âge du Bronze, le pied de versant devrait être toujours le lieu principal des établissements agro-pastoraux ; dans certaines grandes vallées apparaissent maintenant des sites perchés, aménagés aux moyennes altitudes (1200 à 1600 m), certains fortifiés[38]. Leur fonction reste énigmatique et pourrait renvoyer au contrôle de passages ou de zones d'extraction de matière première comme le cuivre. Les sépultures sont également concentrées sur le bas des versants et se retrouvent rarement plus en altitude[39]. Aucun lien n'a pu être établi entre les sites perchés et les occupations contemporaines en plaine (complémentarité fonctionnelle au sein d'un même territoire ?).

Dans la vallée du Rhône intra-alpin, c'est à l'âge du Fer que l'étage montagnard et subalpin semble être occupé de manière « permanente ». Ce peut être la conséquence de la pression démographique, du rôle plus important joué par les cols transalpins ou d'une meilleure intégration de tous les étages biogéographiques dans le terroir agro-pastoral[40]. Les nécropoles de Tarentaise, de Maurienne, du Queyras ou de l'Ubaye confirment cette « montée » des occupations en altitude[41]. Dans cet ordre d'idée, les peuples du Valais, identifiés par les textes antiques, forment quatre entités dont les territoires semblent juxtaposés de l'aval à l'amont de la vallée, intégrant chacun d'eux les secteurs de la plaine à la haute montagne ; la distribution des parures féminines locales (les anneaux « valaisans ») semble le confirmer pour le peuple des Sédunes (fig. 4)[42].

---

[29] Ceramica « acroma », formes imitant les céramiques à vernis noir : cf. CASINI & MOTTA 2019, cat. 2143 et 2144.

[30] Par exemple, dans les Hautes Alpes françaises (WALSH *et al*. 2006) ou dans la région du Petit-St-Bernard (REY *et al*. 2008 ; 2012).

[31] CURDY & PRAZ 2002 ; CROTTI 2008.

[32] KOMPATSCHER & HROZNY KOMPATSCHER 2007.

[33] Tombe de Bozel Tincave à 1280 m alt., datée par C14 du Néolithique moyen (REY 2007, p. 375).

[34] Le hameau néolithique situé le plus en amont dans la vallée du Rhône est Bitsch à 700 m d'altitude (MEYER *et al*. 2012), avec des traces d'habitations. Plus en amont, en direction des sources du fleuve, aucun habitat n'a été attesté à ce jour.

[35] Bessans : REY & THIRAULT 1999, p. 505.

[36] CROTTI *et al*. 1983 ; GALLAY 2011, p. 98.

[37] BEECHING 2011.

[38] BENKERT *et al*. 2010 ; REY *et al*. 2008.

[39] MARGUET *et al*. 2008.

[40] CURDY 2015 (Valais et Chablais vaudois). À noter que dans cet article, une coquille malencontreuse est présente dans le tableau de la page 91 : la tranche 1201-1400 m apparaît dans deux colonnes différentes ; il faut en fait cumuler les valeurs dans une seule colonne, ce qui ne change cependant pas les résultats utilisés dans la conclusion (merci à Pierre-Jérôme Rey pour ses remarques judicieuses).

[41] WILLIGENS 1991 ; BOCQUET 1991 ; ISOARDI & MOCCI 2018.

[42] A titre indicatif, la plupart des communes actuelles de la haute vallée du Rhône ont grosso modo un territoire qui part de la plaine aux alpages, en relation avec le type d'économie agro-pastorale traditionnel où l'étage alpin joue un rôle important pour l'estivage du bétail.

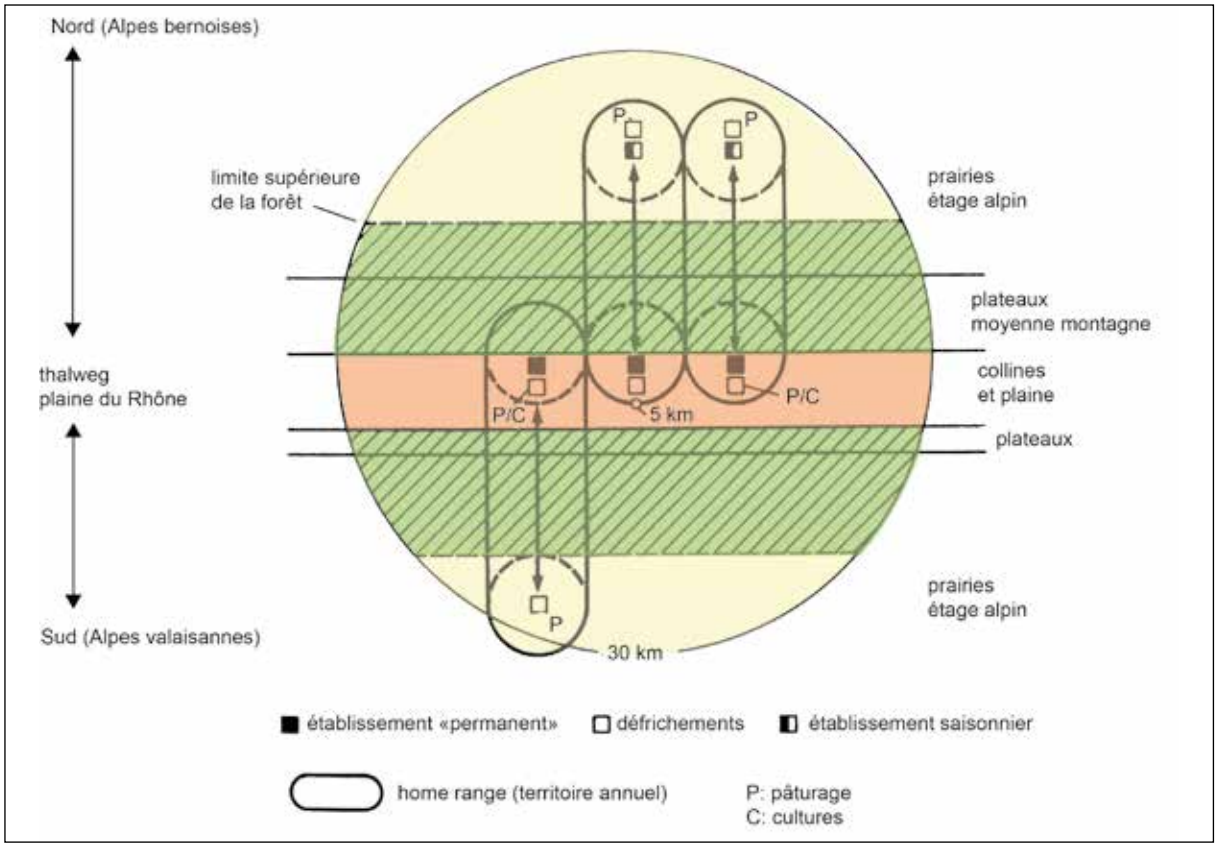

Fig. 3 - *Modèle théorique du territoire agro-pastoral d'une communauté néolithique (vallée du Rhône intra-alpin). D'après GALLAY 1986, p. 266, fig. 59.*

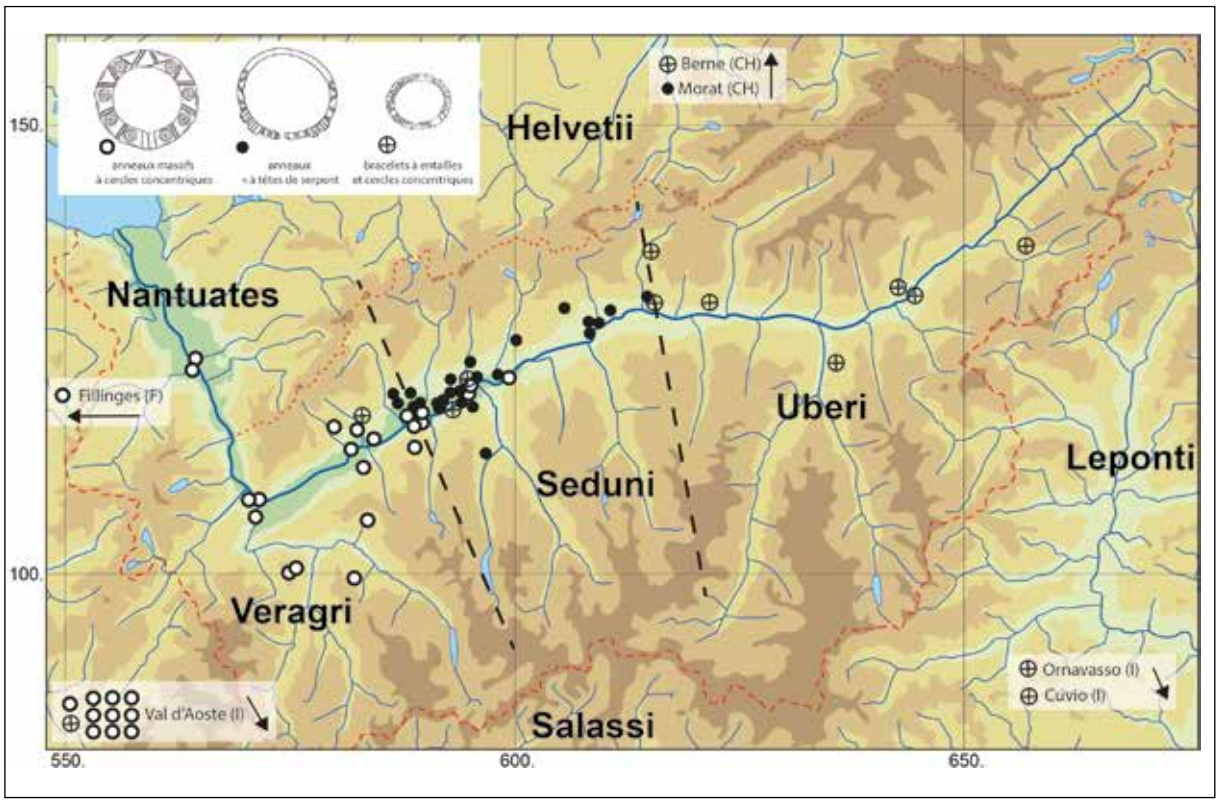

Fig. 4 - *Proposition de délimitation du « territoire » des Sédunes par la distribution des anneaux à têtes de serpent, (env. Ier siècle av. J.-C. - 20 apr. J.-C.). D'après CURDY* et al. *2009, p. 209, fig. 247.*

3. Des territoires centrés sur les axes de passages transalpins

Cet élément ne semblerait pas jouer de rôle aux périodes anciennes de la Préhistoire ; comme mentionné ci-dessus, les cols – zones de passage obligé sur les parcours – sont englobés dans les circuits saisonniers des communautés de chasseurs-cueilleurs mésolithiques. Au Néolithique, il est difficile de se prononcer ; si la circulation de certains biens survalorisés comme les grandes haches en roche dure s'est faite par les cols, cela n'a probablement pas eu d'impact sur le choix des emplacements des villages de pasteurs-agriculteurs[43]. Un cas particulier demande explication : le site de Bessans (1750 m), déjà mentionné ci-dessus, s'il se situe bien en fond de vallée, semble difficilement adapté à fonctionner comme centre d'un terroir d'exploitation agro-pastoral ; la position aux confluents de cols d'importance (col de l'Iseran, de l'Autaret, col Colerin, etc.) pourrait avoir déterminé le choix de cet emplacement[44].

Dès la fin de l'âge du Bronze et au cours de l'âge du Fer, la fonction de certains habitats perchés ne fait aucun doute comme l'illustrent par exemple les deux sites implantés de part et d'autre du col du Petit-St-Bernard, Le Châtelard à Bourg-St-Maurice en Tarentaise et Pian del Bosco en Vallée d'Aoste, même si, ici, il n'y a pas pour l'heure de correspondance stricte dans les occupations au plan de la chronologie[45]. Par ailleurs, comme il a été précisé ci-dessus, l'augmentation du nombre de nécropoles dans les vallées latérales qui conduisent aux cols transalpins atteste indirectement de l'importance qu'il y a à occuper certaines vallées a priori peu engageantes[46].

En bref, au cours de la Préhistoire et de la Protohistoire, les Alpes dévoilent des territoires culturels parfois bien individualisés. A la fin du Paléolithique et au début du Mésolithique, la colonisation s'est faite évidemment par des groupes venus de la périphérie des massifs, mais qui, après leur installation, ont été soumis aux influences des grands courants qui ont marqué les zones périalpines au cours des millénaires. De par leur présence aux marges des grands courants culturels, certains particularismes ont émergé, visibles non seulement dans l'adaptation des économies de prédation/production à un environnement particulier mais plus encore dans la culture matérielle, qui serait l'indice de sociétés plutôt morcelées évoluant en relatif isolement. Le territoire identifié par le préhistorien sur la base des éléments à disposition peut varier selon les critères pris en compte, mais il semble qu'il corresponde à celui qu'occupaient plusieurs communautés, distinctes entre elles selon leurs critères d'identification. Au Premier âge du Fer, des éléments liés à la parure délimitent des zones parfois assez peu étendues. Si l'on se base sur les premières données textuelles, les appellations des peuples établis dans les massifs correspondent à des espaces beaucoup plus réduits que ceux que peuvent définir les traits culturels des périodes antérieures. Sur cette base, approcher la notion de peuple ou d'ethnie (voir ci-dessous les critères de distinction) paraît illusoire. Une exception peut-être : l'aire de distribution des parures annulaires féminines à la fin de l'âge du Fer en Valais central semble coïncider avec le territoire que, d'après les sources littéraires, l'on attribue aux Sédunes, attestés par plusieurs textes et inscriptions[47]. Ce territoire couvre environ 500 km^2 et devrait s'étendre de la plaine à l'étage alpin. En revanche, au stade actuel des analyses typologiques, les productions de céramique domestique « indigène » que l'on trouve chez les Sédunes concernent une zone nettement plus étendue et de ce fait ne semblent pas être un marqueur identitaire aussi précis que la parure.

III. DE LA PROTOHISTOIRE À L'ÉPOQUE ROMAINE

L'apparition, dès le VIIe siècle av. J.-C., de l'écriture en Italie du Nord, lorsque les populations du massif alpin et de ses environs appartiennent encore au monde de la Protohistoire, et l'existence de textes littéraires en grec puis, plus tard, également en latin, qui mentionnent ces peuples et les régions où ceux-ci vivent, entraîne, en matière de méthode, un certain nombre de problématiques nouvelles. D'une part, la volonté, certes légitime, de mettre en relation les données matérielles documentées par l'archéologie avec un certain nombre de faits culturels ou historiques connus grâce aux sources écrites peut présenter certains biais. D'autre part, et plus spécifiquement dans le cadre des thématiques abordées dans le présent colloque, les critères, désormais multiples, d'après lesquels on tentera de définir des « peuples », des « frontières » ou des « territoires » doivent être dès lors plus amplement définis.

[43] Concernant la circulation des haches en roche tenace : PÉTREQUIN *et al*. 2012 ; THIRAULT 2004.
[44] THIRAULT & PALLIER 2006.
[45] REY *et al*. 2008 ; 2012.
[46] Voir ci-dessus, BENKERT *et al*. 2010.
[47] Voir *VALLIS POENINA* 1999, *passim*.

1. Relier des données matérielles à des faits connus par les sources littéraires

Travaillant ensemble, archéologues et spécialistes des textes antiques sont enclins à mettre en commun les données obtenues grâce à leurs méthodes d'investigation et à leurs recherches respectives pour tenter de construire un discours historique cohérent. Parfois, dans cette perspective, une certaine maîtrise de ces deux champs disciplinaires s'incarnent dans une même personne. Et dans le domaine qui nous intéresse ici, ce type de démarche est absolument nécessaire. Mais une certaine cautèle est de rigueur par rapport à un phénomène intellectuel que nous pourrions nommer le « magnétisme des sources écrites ».

En effet, imaginons une série de faits historiques connus et assez précisément datés à l'aide de sources écrites et, en parallèle, des données matérielles dont les fourchettes de datation peuvent être relativement étroites ou, au contraire, nettement plus larges (fig. 5). Ajoutons à cela le fait que, dans un espace donné, un certain nombre de faits historiques peuvent ne pas avoir été documentés et ne faire l'objet d'aucune mention dans les textes antiques que le hasard ou l'intérêt ont fait parvenir jusqu'à nous. On est alors volontiers tenté – consciemment ou non – de relier en priorité les données matérielles documentées à des faits historiques connus, en négligeant ceux dont nous

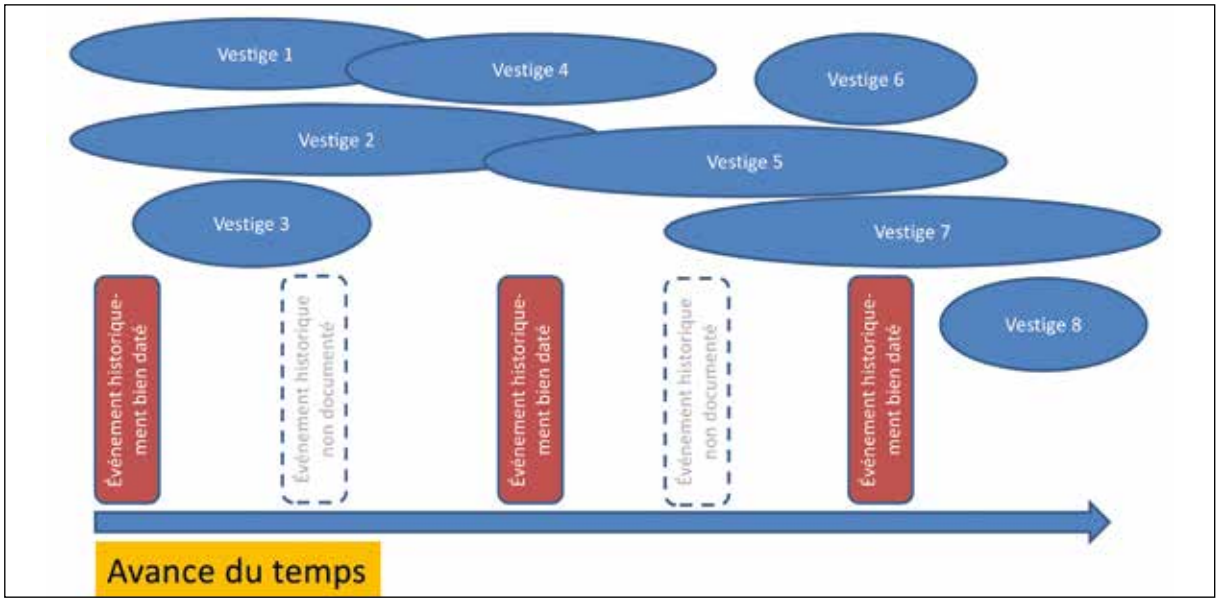

Fig. 5 - *Schéma théorique illustrant la mise en parallèle de sources textuelles et de vestiges archéologiques avant éventuel rapprochement.*

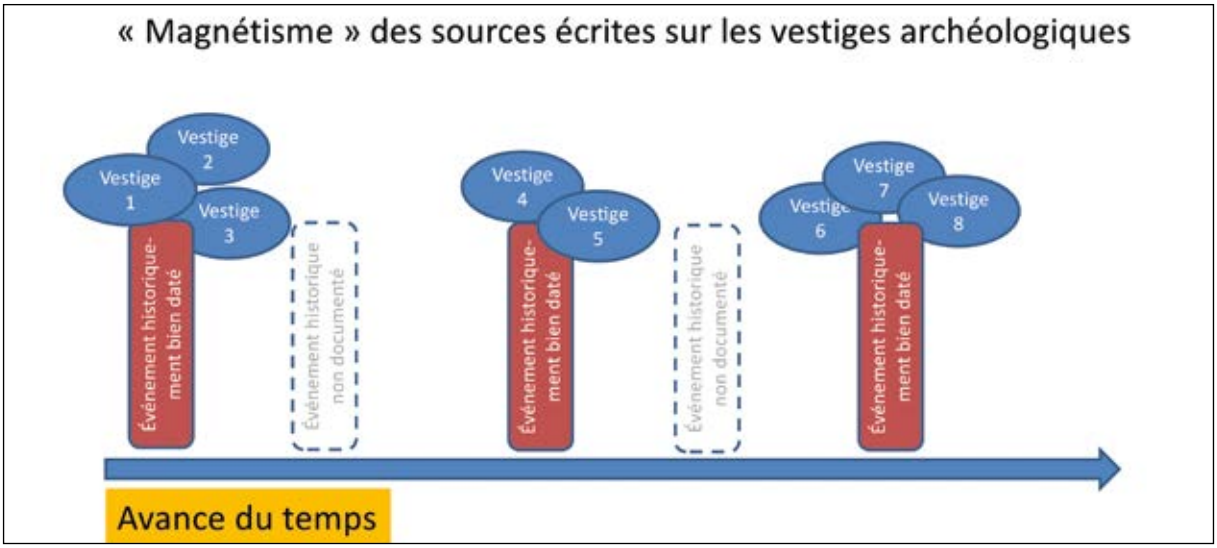

Fig. 6 - *Schéma théorique illustrant la mise en parallèle de sources textuelles et de vestiges archéologiques après éventuel rapprochement.*

n'avons aucune trace écrite, ce qui revient à restreindre artificiellement, par un phénomène de « magnétisme », la fourchette de datation prise finalement en compte pour contextualiser ces données dans un cadre historique. Ce faisant, des données matérielles qui devraient, dans une réalité qui nous échappe totalement, être reliées à des faits inconnus de nous peuvent se trouver assignées à d'autres faits, connus, situés un peu en amont ou un peu en aval sur l'échelle du temps (fig. 6).

Cette tendance à relier entre elles des données documentées sans pouvoir tenir compte de ce qui nous échappe est, pourrait-on dire, intrinsèque à la recherche historique et archéologique, mais il importe d'être conscient des biais interprétatifs que cela peut entraîner, en particulier lorsque l'on travaille avec des corpus de natures différentes en faisant appel à des disciplines dont les méthodes et les langages ne sont pas les mêmes.

2. Diversification des critères de définition des espaces

Comme on l'a dit, avec l'apparition de l'écriture, la diversification des types de sources disponibles amène l'historien à porter son attention sur la multiplicité des critères qui lui permettraient de définir des peuples, des frontières et des territoires en zone alpine[48].

En effet, à des critères fondés exclusivement sur les faciès archéologiques, reflétant donc, uniquement au travers des structures et objets suffisamment pérennes pour être parvenus jusqu'à nous, les cultures matérielles des populations considérées, viennent alors s'ajouter des données véhiculées par l'écrit. Celles-ci permettent en effet de définir des critères de différenciation fondés sur les types d'écriture, les données linguistiques, l'ethnonymie et, parfois même, certaines formes d'organisation ou de conscience politique dans l'espace alpin.

a) Les faciès archéologiques

En principe, la prise en compte des faciès archéologiques n'entraîne pas, pour la fin de la Protohistoire, de différences méthodologiques importantes par rapport à ce qui se fait pour des époques plus anciennes ; si ce n'est une précaution supplémentaire qu'il convient, selon nous, d'adopter dans la dénomination des espaces de culture matérielle déterminés par ce biais. En effet, la tentation est grande pour les archéologues de donner d'emblée à certains de ces espaces des noms qui reflètent l'ethnonymie supposée – parfois, certes, avec raison – des populations dont on sait qu'elles y sont établies ou le seront ultérieurement. Les différences que l'on constate, par exemple, dans la dénomination de certains faciès alpins et subalpins entre les traditions scientifiques nord-alpine et italienne illustrent bien ce phénomène : ainsi, sur la carte de la fig. 2 les dénominations de la plupart des faciès, notamment à l'ouest et au nord des Alpes, sont géographiques alors que sur le versant aujourd'hui italien on trouve des dénominations de type ethnonymique (faciès « ligure » ou « taurino-salasse »). Or, pour des raisons de méthode et dans l'idée de pouvoir clairement distinguer les critères auxquels on a eu recours pour définir ces différents espaces, il nous paraît, même si l'attribution de l'un ou l'autre d'entre ceux-ci à un *ethnos* dont le nom est connu par des sources écrites peut être ensuite raisonnablement confirmée, qu'il est préférable de s'en tenir, dans ce type de démarche, à des dénominations strictement fondées sur des critères géographiques.

b) Langues et alphabets

Dans ce domaine, il importe avant tout, pour éviter toute confusion, d'établir une distinction claire entre l'usage d'un type d'écriture et la langue qui est véhiculée par ce médium. En effet, un même système d'écriture peut être utilisé pour noter des langues très différentes les unes des autres[49], alors qu'une même langue peut être notée par des alphabets différents[50]. En comparant les cartes de répartition des alphabets et des langues (fig. 7 et 8) on voit, par exemple, que l'alphabet nord-étrusque dit « de Lugano », parfois aussi appelé « lépontien », note, en Italie du Nord et dans le Canton du Tessin, une langue celtique propre à cette région et attestée dès le VIIe s.

---

[48] L'une des plus anciennes mentions de l'espace alpin semble être celle d'Hérodote (4, 49, 2), dans la 2e moitié du Ve s. av. J.-C., où le terme Ἄλπις désigne toutefois une rivière – probablement l'Inn. On trouve des mentions un peu plus circonstanciées des Alpes au début du IIe s. av. J.-C. chez Fabius Pictor (frg. 30a-b Chassignet) et Caton (*Orig*. 4, 10 Chassignet) puis, abondamment, dans la seconde moitié du même siècle, chez Polybe (*passim*, cf. TARPIN *et al*. 2000, p. 9-220). Le plus ancien témoignage de l'usage de l'écriture en zone subalpine date de la fin VIIe s. av. J.-C. et provient de Sesto Calende (MORANDI 2004, p. 572, n° 77). En zone préalpine, les plus anciennes inscriptions datent du VIe s., p. ex. la stèle de Mezzovico, Canton du Tessin (*ibid*., p. 533-534, n° 26).

[49] C'est le cas de l'alphabet latin qui, déjà dans l'Antiquité, pouvait noter d'autres langues que le latin, comme le celtique ou l'osque septentrional.

[50] C'est notamment le cas de l'osque, noté selon les régions par l'alphabet latin, l'alphabet grec ou l'alphabet campano-samnite, ainsi que du gaulois, noté en alphabet grec et en alphabet latin.

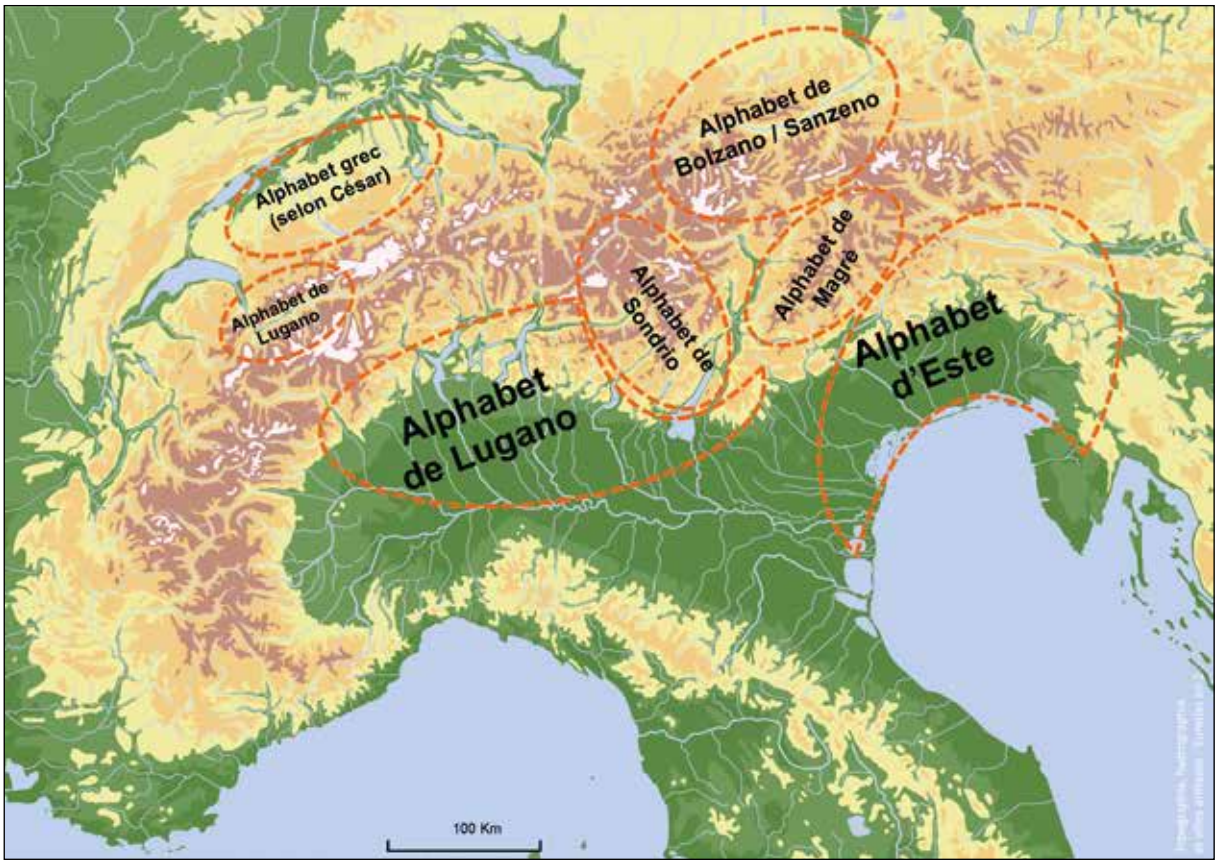

Fig. 7 - *Espace alpin : données alphabétiques*.

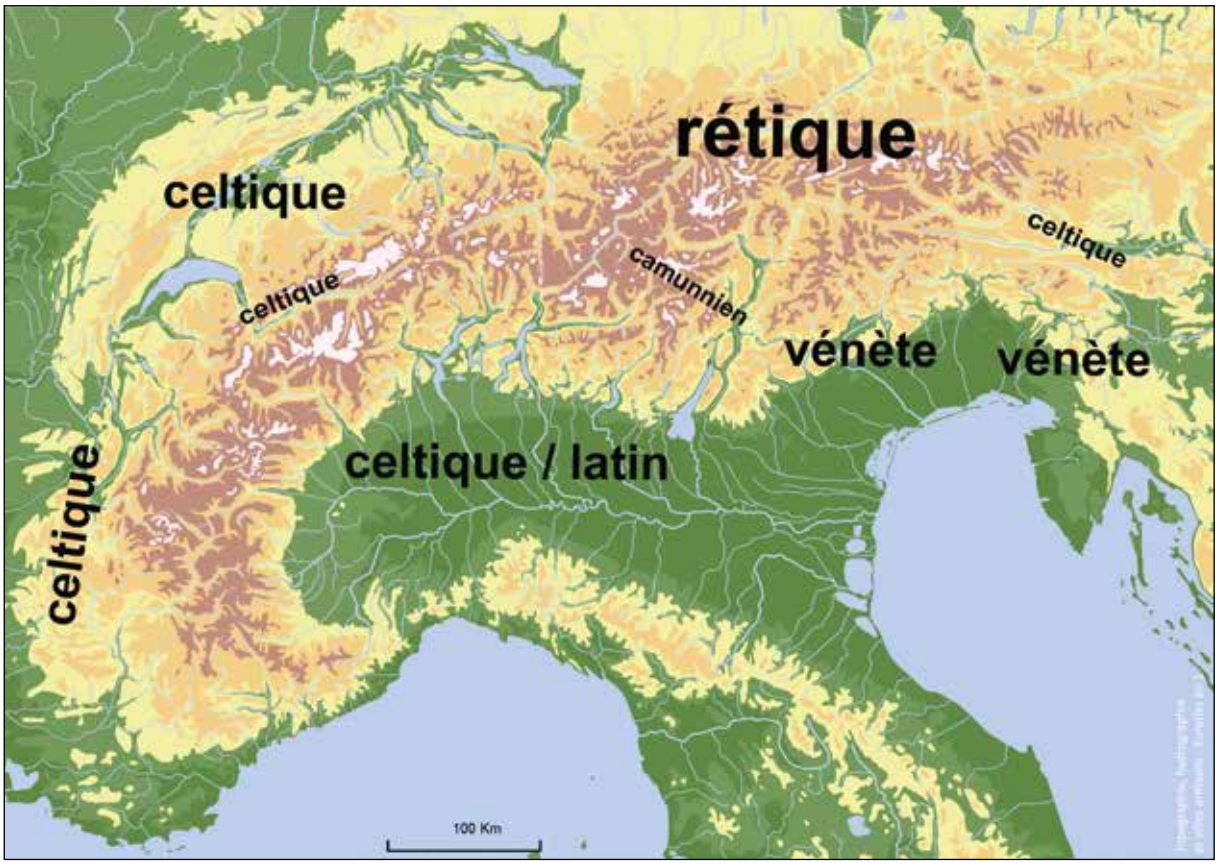

Fig. 8 - *Espace alpin : données linguistiques*.

av. J.-C., mais aussi, plus tard, en Valais, des formes du celtique qui semblent plutôt apparentées au gaulois transalpin[51]. De manière générale, les données alphabétiques nous renseignent sur les canaux de diffusion de l'écriture – influence des Étrusques puis des Romains en Italie du Nord, des Grecs de Marseille puis des mêmes Romains en Gaule transalpine ; mais dans certains cas, l'usage d'un alphabet peut à lui seul constituer un marqueur d'identité ethnique, comme cela semblerait être le cas de l'alphabet « de Lugano », signe de « celticité » en Italie du Nord – et probablement aussi dans les Alpes – aux IIe et Ier siècles av. J.-C., ou de l'alphabet « de Sondrio », spécifique de l'*ethnos* camunnien[52]. Dans une même perspective, les données linguistiques, parfois couplées avec des ethnonymes, peuvent aussi nous aider à déterminer des espaces « ethniques » différenciés. Mais, là encore, la prudence est de mise. Ainsi, la langue notée en Italie du Nord par l'alphabet « de Lugano » a souvent été appelée le « lépontien ». Or les inscriptions qui témoignent de l'usage écrit de cette langue sont réparties sur un territoire qui ne correspond pas à celui que les chercheurs modernes attribuent généralement à l'*ethnos* lépontien[53]. L'exemple du corpus épigraphique de la Val Camonica, écrit dans un alphabet particulier, dit « de Sondrio », qui n'est pas le même que les alphabets rétiques « standards » (alphabets « de Bolzano/Sanzeno » et « de Magrè ») est également emblématique de ce type de difficultés interprétatives : cet alphabet note une langue dont l'attribution à un groupe précis, celtique ou rétique, est disputée et ne semble pas pouvoir être clairement établie ; mais les auteurs antiques rattachent l'*ethnos* des *Camunni* aux Rètes et le faciès de la Val Camonica se rapproche de celui de Fritzens-Sanzeno, que l'on considère comme « rétique »[54]. Une prise en compte prudente des données ethnonymiques en corrélation – ou non – avec les données linguistiques et de culture matérielle est donc nécessaire dans ce domaine.

c) Données ethnonymiques

Pour l'espace alpin, un grand nombre d'ethnonymes antiques nous sont accessibles à travers les sources littéraires, principalement Caton, César, Cicéron, Strabon, Pline l'Ancien, Appien, Dion Cassius, et, parfois, à travers la documentation épigraphique (fig. 9)[55]. Ils caractérisent des groupes humains qui sont parfois désignés par des termes comme ἔθνος ou γένος en grec, *gens*, *stirps* ou *natio* en latin[56]. Mais que désignent ces ethnonymes ? Des peuples conscients de leur identité ethnique ? des sous-groupes d'un peuple ? Ainsi, dans les listes fournies par Strabon, Pline l'Ancien, ou par la documentation épigraphique, on trouve des noms de peuples dont on peut assez bien identifier le territoire, tels que les Caturiges, les Salasses, les Camunni ou les Carni, mais aussi une multiplicité d'ethnonymes dont la nature et l'appartenance géographique sont beaucoup plus difficiles à cerner[57]. À cela s'ajoute le fait que l'ethnonyme que se donne un peuple à lui-même n'est pas forcément le même que celui que lui attribuent ses voisins[58].

---

[51] Italie du Nord et Canton du Tessin : voir MORANDI 2004, *passim* ; *RIG* II/1, *passim* ; CRESCI MARRONE & SOLINAS 2013, p. 27-48 ; SOLINAS 2015. Au sein de ce corpus, la pertinence d'une distinction linguistique claire entre les textes les plus anciens, attribués au « celtique d'Italie », et les plus récents, attribués au « gaulois cisalpin », fait débat : cf. SOLINAS 1994, p. 311-312 ; SOLINAS 2002, p. 281-282 ; MORANDI 2004, p. 479-481 ; BOURDIN 2012, p. 92 ; N. SCOCCIMARRO dans GEISER *et al*. 2012, p. 113-116. Pour une discussion des arguments développés sur ce sujet dans la communauté scientifique jusqu'en 2000, cf. MOTTA 2000, p. 191-195 avec la bibliographie antérieure. Valais : voir ABERSON *et al*. sous presse ; RUBAT BOREL & PACCOLAT 2008 (avec prudence quant à l'interprétation du texte). Cet alphabet est également utilisé dans une série de légendes monétaires, notamment en zone alpine : cf. ARSLAN 2000 ; WIBLÉ 2000 ; MORANDI 2004, p. 493-514 ; GEISER *et al*. 2012.

[52] Pour l'alphabet « de Lugano », voir SOLINAS 2002 ; SOLINAS 2015 ; N. SCOCCIMARRO dans GEISER *et al*. 2012, p. 113-123. Pour l'alphabet « de Sondrio », voir *infra*.

[53] Les sources antiques divergent et sont peu précises sur la localiation des Lépontiens. Cf. PLIN., *nat*., 3, 134 : *Lepontios et Salassos Tauriscae gentis idem Cato arbitrabatur ; ceteri fere Lepontios relictos ex comitatu Herculis interpretatione Graeci nominis credunt, praeustis in transitu Alpium niue membris* ; PLIN., *nat*., 3, 135 : *Raetorum Vennonienses Sarunetesque ortus Rheni amnis accolunt, Lepontiorum qui Vberi uocantur fontem Rhodani eodem Alpium tractu* ; CAES., *Gall*., 4, 10 : *Rhenus autem oritur ex Lepontiis, qui Alpes incolunt*. Sur l'historique de cette question, voir SOLINAS 1992-1993 ; VEDALDI IASBEZ 2000.

[54] Cf. BOURDIN 2012, p. 100, avec la bibliographie antérieure ; TIBILETTI BRUNO 1978, p. 214-217.

[55] Textes littéraires : cf. TARPIN *et al*. 2000, *passim*. Épigraphie, cf. notamment *CIL* V, 7817 (trophée de La Turbie) ; *CIL* V, 7231 (arc de Suse) ; *CIL* XII, 136 (Sion), l. 5 : [*ciu*]*itas Sedunorum* ; 136 (St-Maurice d'Agaune), l. 5 : *Nantu*[*ate*]*s* ; *CIL* V, 4910 (Bovegno, BS), l. 2 : *principi Trumplinorum* ; *CIL* V, 532 (Trieste), col. 2, l. 3-4 : *Car*|*ni Catalique* ; nombreux autres exemples.

[56] Cf. BOURDIN 2012, p. 182-184 ; ARBABE 2017, p. 9-10.

[57] Ces mentions d'ethnonymes sont réparties dans une vaste documentation (cf. TARPIN *et al*. 2000, *passim*). Les listes les plus connues et les plus étoffées figurent sur le trophée de la Turbie (*CIL* V, 7817), chez Strabon (4, 6, 4 ; 4, 6, 6 ; 4, 6, 8) et chez Pline l'Ancien (*nat*., 3, 133-135). BOURDIN 2012, p. 98-99, et DE MARINIS 1988, p. 101-102, relèvent les divergences que l'on constate d'un auteur antique à l'autre dans l'attribution de certains ethnonymes à des ensembles ethniques plus vastes tels que les Rètes ou les Celtes.

[58] P. ex. les Grecs : Ἕλληνες en grec, *Grai* ou *Graeci* en latin. Dans l'état actuel de nos connaissances, on n'est guère en mesure d'établir de telles équivalences pour des peuples alpins, mais l'éventualité qu'un même groupe de population se cache derrière deux ethnonymes différents ne doit pas être écartée.

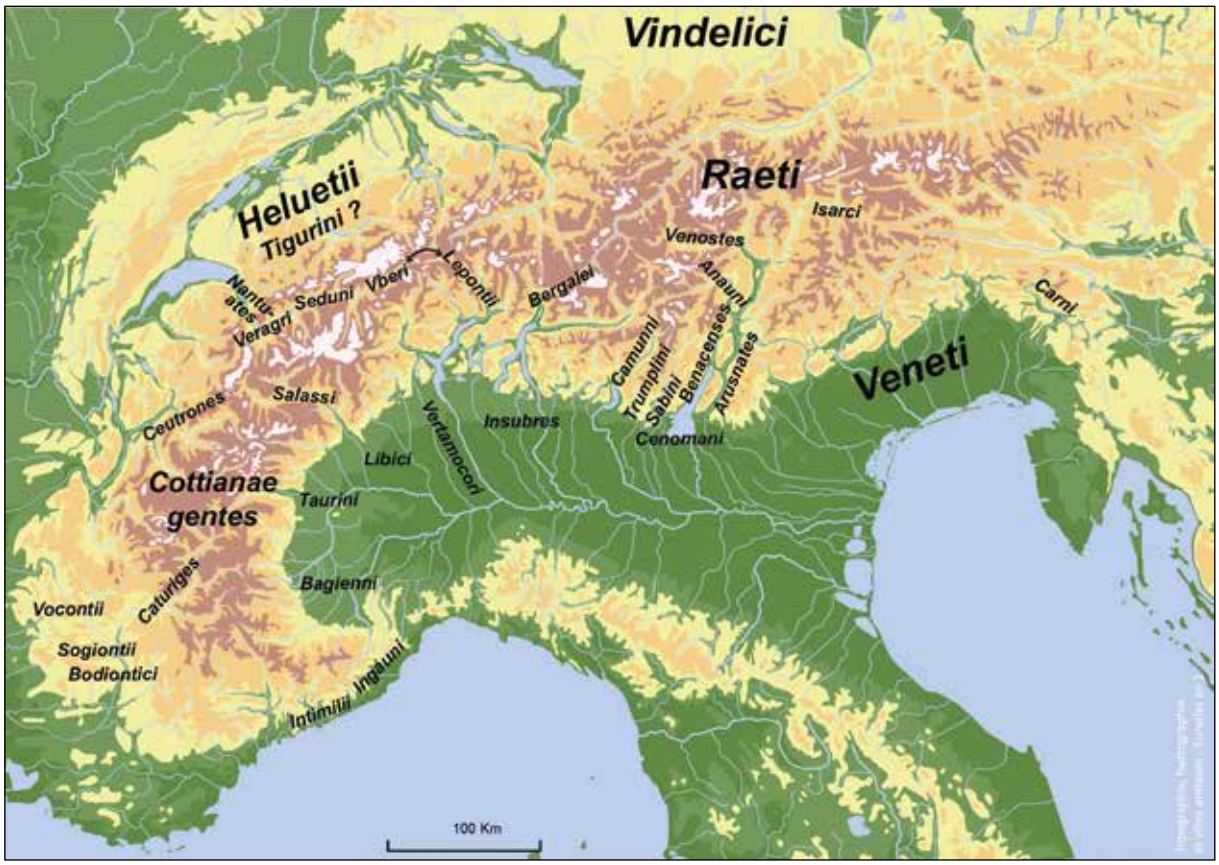

Fig. 9 - *Espace alpin : données ethnonymiques*.

d) Regroupement de données

La mise en commun des données élaborées d'après ces différents critères peut parfois permettre de documenter plus clairement la présence de groupes humains qui, sur un territoire donné, perceptible par les faciès archéologiques qu'on y repère, se reconnaît dans un ethnonyme particulier et utilise un alphabet qui lui est propre pour noter une langue qui l'est également. Mais ces cas de recoupement peuvent rarement être établis de manière sûre, et le fait qu'en raison des lacunes de notre documentation l'on soit parfois amené à privilégier un critère à un autre peut entraîner des biais importants[59].

e) De l'ethnique au politique

Comme on voit, l'identification de « peuples » et des liens que ceux-ci peuvent avoir eu avec un terroir n'est pas toujours tâche facile ; mais si l'on passe de la notion de « terroir » à celui de territoire et, donc, de frontières, s'ajoute alors un problème supplémentaire : en effet, posséder un territoire clairement délimité implique pour un groupe humain de disposer, ne serait-ce que de manière embryonnaire, d'une forme d'organisation politique. Or, dans cette perspective, il convient de lever certaines ambiguïtés terminologiques. La mention d'un ethnonyme peut en réalité recouvrir deux notions qu'il n'est pas toujours aisé pour le chercheur de distinguer dans les faits : l'ethnogenèse et la politogenèse.

Par « ethnogenèse », on entend en effet le phénomène d'identification commune qui fait qu'un groupe humain se reconnaît comme tel et reconnaît sa différence (réelle, supposée, construite) par rapport aux groupes humains avoisinants[60]. Ce groupe a donc conscience de lui-même et peut se définir en vertu de différents critères tels que, par exemple, des cultes communs, une langue commune et/ou des dialectes permettant l'intercompréhension immédiate, d'autres coutumes communes (vêtements, parures...), un ancêtre mythique commun, une histoire commune (mythique ou réelle), une solidarité militaire commune, des espaces de réunion communs, etc. Il peut aussi

[59] Très éclairant est l'exemple proposé par BOURDIN 2012, p. 62-63 : les données ethnonymiques et linguistiques permettent de distinguer les Étrusques des Latins alors que leurs faciès respectifs, villanovien et latial, sont, entre le Sud de l'Étrurie et le Latium, difficiles à discerner l'un de l'autre. L'ensemble de cette problématique est exposée d'excellente manière *ibid*., p. 62-66.

[60] Cf. *supra*, partie II.

former – ou ne pas former – une entité dotée d'institutions politiques communes suffisamment stables et reconnues pour qu'il constitue une forme d'État[61]. S'il en forme une on peut alors parler de « politogenèse »[62].

Dans le monde grec classique et hellénistique, là où prennent naissance – et pas seulement pour l'espace alpin – les premières données ethnonymiques transmises par nos sources, il existe une différence claire entre « États tribaux » (*ethnè*, sing. *ethnos)* et cités-États (*poleis*, sing. *polis*). Un critère assez simple permet de distinguer entre ces deux formes d'États : l'ethnonyme d'une *polis* est presque toujours dérivé linguistiquement du nom de la ville autour duquel est centré l'État considéré, ce qui implique d'ailleurs la définition d'un territoire et de frontières plus ou moins stables ; l'*ethnos*, en revanche, porte un nom qui ne repose pas sur celui d'une agglomération urbaine. Défini uniquement comme groupe humain, il peut être en mouvement et n'est pas forcément assigné à un territoire fixe, ce qui ne l'empêche pas, dans de nombreux cas, de jouir d'une forme d'organisation politique[63].

Les auteurs latins, pour leur part, ont recours à une terminologie qui ne recoupe pas forcément celle des Grecs. En latin, *populus* peut s'appliquer à ces deux formes d'États, parfois même à des ensembles ethniques plus vastes, alors que *gens* semble plutôt s'appliquer à des *ethnè* ; mais l'emploi de ces divers termes dans les textes latins obéit volontiers aux règles de la *uariatio* littéraire et n'est pas toujours institutionnellement précise[64]. Quant à *ciuitas*, ce mot semble désigner à l'origine un groupe de concitoyens (*ciues*) qui jouissent ensemble des mêmes droits politiques ; et si, dans les textes qui

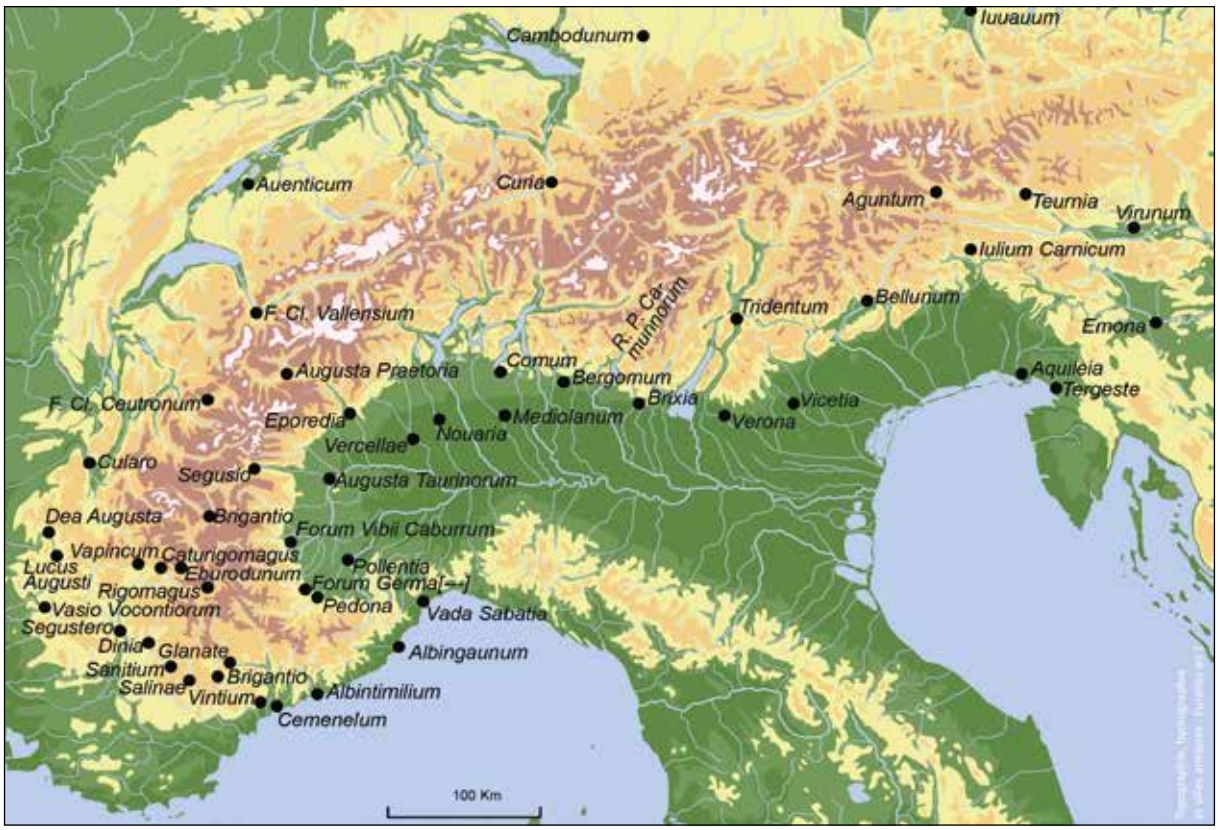

Fig. 10 - *Espace alpin : chefs-lieux de* ciuitates *attestés à l'époque impériale romaine (Ier-Ve s. apr. J.-C.).*

[61] Les critères sur lesquels on peut se fonder pour affirmer qu'un groupe humain donné ne constitue pas simplement un corps social mais une forme, même embryonnaire, d'État ne sont pas aisés à définir. L'existence d'institutions politiques pérennes dont le fonctionnement est codifié peut en être un ; mais la question reste épineuse. Cf. notamment GIOVANNINI 2007, p. 90-92 ; BOURDIN 2012, p. 173-224 ; ABERSON & WACHTER 2014, p. 177-179.

[62] Pour ce terme, cf. KUBBEL 1988 ; GRININ 2009.

[63] Cf. GSCHNITZER 1955 ; GIOVANNINI 2007, p. 104-125. BOURDIN 2012, p. 173-176 et 190-191 considère que seules les *poleis* constituent des entités organisées politiquement, à la différence des *ethnè*, qui désigneraient des ensembles ethniques plus vastes, ne constituant pas des « États ». Cette classification, bien que contestable pour certains *ethnè* d'Italie centro-méridionale (Péligniens, Vestins, Marses et, peut-être, Samnites et Lucaniens) n'a toutefois pas d'impact sur notre compréhension des *ethnè* alpins. Pour les peuples gaulois, voir aussi ARBABE 2017, p. 9-10. Rares sont les cas de villes antiques dont le nom est dérivé de celui d'un *ethnos*. Il s'agit en général de créations artificielles résultant de la décision d'une autorité hégémonique. En Italie, on connaît l'exemple de Picentia, créée par les Romains suite au déplacement forcé de Picéniens dans la région de Paestum (cf. SILVA RENESES 2015, p. 201). Dans les Alpes on en trouve cependant quelques-unes ; par exemple Brigantium, dont le nom est probablement dérivé d'un ethnonyme : STRAB., 4, 6, 8 : καὶ οἱ Ἑστίωνες δὲ τῶν Ὀυινδολικῶν εἰσὶ καὶ Βριγάντιοι, καὶ πόλεις αὐτῶν Βριγάντιον καὶ Καμβόδουνον – « Les Estions sont aussi des Rètes, ainsi que les Brigantes, et leurs villes sont Brigantium (Bregenz) et Cambodunum (Kempten) ».

[64] Cf. BOURDIN 2012, p. 177-192.

mentionnent des populations alpines, ce terme paraît, à l'origine, s'appliquer plutôt à des *ethnè*, il en vient par la suite à désigner toute entité politique – centrée ou non autour d'une ville principale dont cette entité porterait le nom – jouissant d'une forme d'organisation politique locale au sein de la zone d'hégémonie romaine. La mention d'une *ciuitas* semble donc témoigner non seulement de l'accomplissement d'une ethnogenèse, mais aussi de celle d'une politogenèse, ce que ne recouvre pas forcément l'emploi de termes comme *gens*, *stirps* ou *natio*, voire même *populus*[65]. Dans la terminologie romaine courante de l'époque impériale, *ciuitas* s'appliquera donc indifféremment à l'ensemble de ces entités semi-autonomes, quels que soient leurs statuts spécifiques (colonie, municipe, simple « cité »). C'est important car, si l'emploi, dans les textes antiques, de termes ethnogénétiques tels qu'ἔθνος, *populus*, ou *gens* n'implique pas forcément une notion de territoire et de frontières, celui de *ciuitas*, terme politogénétique, signifie, pour l'époque romaine en tout cas, la présence dans un espace géographique en principe bien défini d'un groupe humain politiquement organisé[66].

e) Ethnique et subethnique, politique et subpolitique

Une autre difficulté méthodologique, relative surtout à la fin de la Protohistoire et à l'époque de l'inclusion progressive des Alpes dans la zone d'hégémonie romaine réside dans la multiplicité des ethnonymes transmis, dans les divergences que l'on constate d'un texte antique à l'autre, et dans l'imbrication de groupes humains les uns dans les autres. En effet, ces textes précisent assez fréquemment l'appartenance de certaines *gentes* à des groupes humains plus vastes[67]. À cela s'ajoute, dans la majorité des cas, l'impossibilité dans laquelle nous sommes de déterminer dans quelle mesure un ethnonyme transmis recouvre une réalité uniquement ethnogénétique ou qualifie un groupe humain doté d'une organisation politique – si tant est que l'on puisse toujours distinguer l'une de l'autre.

La différenciation entre un groupe humain se reconnaissant, par ethnogenèse, une identité commune et une communauté organisée politiquement jusqu'à constituer une forme d'État, sujet de droit, avec laquelle, par exemple, un autre État peut négocier et entretenir des relations de type diplomatique, n'est donc pas toujours aisée[68]; mais, comme on l'a vu, le terme de *ciuitas*, qui apparaît dans les textes relatifs à l'espace alpin au Ier s. av. J.-C., renvoie à une communauté de type politique, dont ont peut s'attendre à ce qu'elle soit installée sur un territoire relativement bien défini[69]. Ce sont ces communautés qui, à cette même époque, par des traités d'alliance, par soumission volontaire ou suite aux victoires militaires de Rome, vont constituer les « cités » semi-autonomes de la zone d'hégémonie romaine, laquelle, par un processus différencié et parfois assez lent, est en passe de constituer un véritable empire territorial (fig. 10)[70]. Et dès la fin du Ier siècle av. J.-C. l'épigraphie en fournit d'assez nombreux exemples[71]. Ces *ciuitates* peuvent elles-mêmes comporter en leur sein des entités sub-politiques, telles que des *pagi*, des *uici*, des *regiones*, des *castella*, dont la nature n'est pas toujours aisée à déterminer, mais qui peuvent disposer d'institutions qui leurs sont propres et agir en sujets de droit[72].

Bien que les frontières entre ces « cités » ne nous soient pas toujours connues et qu'elles aient pu faire l'objet de litiges et d'arbitrages, elles étaient censées exister et se trouvaient soumises au contrôle de la puissance hégémonique romaine[73]. Mais il ne faut pas toujours, dans ce domaine, imaginer des territoires d'un seul bloc comparables

---

[65] Cf. BOURDIN 2012, p. 192-193. Pour *populus* employé dans un contexte non politogénétique, voir BOURDIN 2012, p. 191. Dans l'inscription de La Turbie (*CIL* V, 7817), les Sédunes sont mentionnés dans la liste des *gentes deuictae* alors qu'ils apparaissent comme *ciuitas* dans une inscription contemporaine (*CIL* XII, 136). Ce peuple, probablement déjà doté d'institutions politiques, est donc une *gens* lorsqu'il se trouve vaincu et/ou soumis par Rome et une *ciuitas* lorsqu'il se présente comme intégré dans la zone d'hégémonie romaine ; c'est en tant que *ciuitas* qu'il dédie une statue à Auguste, son *patronus*.

[66] Cf. VERRIUS FLACCUS cité par GELL., 18, 7, 5 : *Verri, opinor, Flacci erat, in quo scripta ad hoc genus quaestionis pertinentia haec fuerunt : 'senatum' dici et pro loco et pro hominibus, 'ciuitatem' et pro loco et oppido et pro iure quoque omnium et pro hominum multitudine*.

[67] P. ex. STRAB., 4, 6, 8 (à propos des Rètes) : διατείνουσι δὲ καὶ μέχρι τῶν χωρίων, δι'ὧν ὁ Ῥῆνος φέρεται· τούτου δ'εἰσὶ τοῦ φύλου καὶ Λεπόντιοι καὶ Καμοῦνοι – « Ils s'étendent aussi jusqu'aux territoires à travers lesquels coule le Rhin. Appartiennent aussi à cette race les Lépontiens et les Camunniens » ; *ibid*. (à propos des Vindélices) : ἰταμώτατοι δὲ τῶν μὲν Οὐινδολικῶν ἐξητάζοντο Λικάττιοι καὶ Κλαυτηνάτιοι καὶ Οὐέννωνες, τῶν δὲ Ῥαιτῶν Ῥουκάντιοι καὶ Κωτουάντιοι. Καὶ οἱ Ἐστίωνες δὲ τῶν Οὐινδολικῶν εἰσὶ καὶ Βριγάντιοι – « Les plus turbulents des Vindolices se sont révélés être les Licattes, les Clauténates et les Vennones ; parmi les Rètes, ce sont les Rucantes et les Cotuantes. Les Estions sont aussi des Rètes, ainsi que les Brigantes ». Dans l'inscription de La Turbie (*CIL* V, 7817, l. 8) figurent, parmi les peuples soumis par Rome, « quatre *gentes* des Vindélices » (*Vindelicorum gentes quattuor*) dont il est malaisé de savoir s'il s'agit des peuples répertoriés avant ou après cette mention.

[68] Cf. GIOVANNINI 2007, p. 90-92 ; BOURDIN 2012, p. 173-174 ; 275-276 ; ABERSON & WACHTER 2014, p. 176-178.

[69] Cf. BOURDIN 2012, p. 192-194.

[70] Sur l'« empire » romain comme zone d'hégémonie et sa lente évolution vers un empire territorial, cf. HARRIS 1979, p. 105-107 ; KALLET-MARX 1995, en particulier p. 336-339.

[71] Cf. p. ex. *AE* 1897, 2 (St-Maurice d'Agaune), l. 6 : [*ciui*]*tates IIII Vallis* | *Poeninae* ; *CIL* XII, 136 (Sion), l. 6 : [*ciu*]*itas Sedunorum* ; *CIL* V, 4954 = *IIt* X, 5, 1189 (Rogno), l. 6 : *ciuit*(*as*) *C*[*amunn*(*orum*)] ; *CIL* XII, 78a (Chorges), l. 4-5 : *ciuit*(*as*) | *Catur*(*igum*).

[72] Cf. notamment TARPIN 2002.

[73] Cf. *CIL* XII, 107 = *ILSavoie* 82 (Passy) : *Ex auctoritat*[*e*] | *Imp*(*eratoris*) *Caes*(*aris*) *Vespasian*[*i*] | *Aug*(*usti*), *pontificis max*(*imi*), | *trib*(*unicia*) *potest*(*ate*) *V*, *co*(*n*)*s*(*ulis*) *V*, | *desig*(*nati*) *VI*, *p*(*atris*) *p*(*atriae*), | *Cn*(*aeus*) *Pinarius Cornel*(*ius*) | *Clemens*, *leg*(*atus*) *eius pro pr*(*aetore*) | *exercitus Germanici* | *superioris*, *inter* | *Viennenses et Ceutronas* | *terminauit* ; *AE* 1939, 22a = *SupplIt*, 22, 2004, p. 317, n° 1a (Monte Civetta, Dolomites) : *Fin*(*es*) *Bel*(*lun-*) *Iul*(---) ; *AE* 1939, 22b = *SupplIt*, 22, 2004, p. 317, n° 1b (Monte Coldai, Dolomites) : *Fin*(*es*) *Bel*(*lun-*) *Iul*(---) ; *AE* 2002, 532 (Bevke, Slovénie, époque augustéenne) : *Finis* || *Aquileien*|*sium* || *Emonen*|*sium*.

à la plupart de ceux de nos États, provinces, cantons, régions, départements ou communes modernes. Des enclaves, des terrains non attribués, des possessions impériales échappant au contrôle des autorités locales ainsi que des terres appartenant à une « cité » situées sur le territoire d'une autre devaient davantage faire ressembler la carte des Alpes de l'époque impériale à celle de la période médiévale[74].

IV. ESPACE ET TERRITOIRES DANS LES SOURCES MÉDIÉVALES

Il est peu dire que la documentation médiévale offre des données bien plus importantes que celle de l'Antiquité, en raison de l'arrivée importante de sources écrites. Encore faut-il en prendre la mesure, en soulignant que la massification des données fut très progressive et se mit en place à travers une série de ruptures documentaires. Sans doute est-il possible de les définir à grands traits, en précisant que la première relevait de l'arrivée du surnaturel qui constitue l'une des caractéristiques majeures de la transformation médiévale du monde romain, la seconde de l'impulsion propre à la renaissance carolingienne, qui permit la production et la conservation de nos premiers actes de la pratique avant d'être redynamisée par la réforme monastique des Xe et XIe siècles et l'essor des chartriers et des cartulaires, tandis que la troisième fut le fruit de la grande révolution documentaire issue de la renaissance des XIIe et XIIIe siècles, qui se caractérisa par l'essor de l'écrit pragmatique et l'arrivée de sources permettant un traitement sériel et quantitatif. Cette transformation générale de la documentation médiévale fut donc à la fois quantitative et qualitative, la nature des sources évoluant très fortement au cours du Moyen Âge, en particulier dans les données qu'elles peuvent nous offrir sur la perception et la définition du rapport de la société à son espace.

Les premiers siècles du Moyen Âge ne peuvent guère être appréhendés, dans nos régions comme dans le reste de l'Occident, qu'à travers une documentation à prépondérance hagiographique. À l'exception de quelques rares textes historiographiques, comme les *Annales* de Marius d'Avenches[75], les sources qui éclairent l'histoire alpine sont en effet constituées de récits de Miracles, à l'exemple du *Liber de gloria martyrum* de Grégoire de Tours[76], ou encore de Vies ou de Passions, consacrées aux anciens martyrs de l'époque romaine ou aux saints confesseurs de l'Antiquité tardive et de l'époque mérovingienne. Ces sources, qui posent souvent de redoutables questions de datation, nous intéressent dans la mesure où elles témoignent de la formation de nouveaux pôles d'organisation territoriale, dont elles s'attachaient d'abord et avant tout à affirmer la légitimité, en affirmant que leur mise en place avait procédé de l'intervention transcendante du surnaturel dans le monde terrestre.

Dans les régions alpines, le cas le plus emblématique est celui d'Agaune, un site de cluse qui constituait un verrou naturel contrôlant l'accès au Valais et à la route du Grand-Saint-Bernard. En ce lieu, où les Romains avaient établi une *statio* douanière pour prélever la *Quadragesima Galliarum*, une église funéraire fut établie au cours du IVe siècle, sur le site de la nécropole qui s'étendait au-dessus du bourg d'Agaune, le long de la falaise qui fermait la cluse[77]. Sans doute autour de 400, une première Passion exposa que l'évêque Théodore d'Octodure y aurait relevé les corps d'une légion chrétienne martyrisée à la fin du IIIe siècle avec son chef, Maurice[78]. Repris et renouvelé au milieu du Ve siècle par l'évêque Eucher de Lyon[79], le récit de la passion de saint Maurice et de la légion thébaine faisait d'Agaune un lieu sacré, où le roi Sigismond établit une abbaye et construisit un palais. La donation aux moines d'Agaune de nouvelles reliques, puis l'arrivée du corps de Sigismond, qui se vit à son tour consacrer une Passion au début du VIIIe siècle, s'inscrivait dans un processus de transformation de l'ancien espace civique, dont relevait la mise en place du pôle sacré d'Agaune. Son attraction devint de fait si forte qu'elle semble avoir amené l'évêque du Valais à quitter Octodure pour s'établir à Sion, afin de prendre ses distances avec l'abbaye dédiée à saint Maurice et aux martyrs thébains[80].

Dans cette perspective, le développement de la documentation hagiographique durant le premier Moyen Âge ne relève donc pas seulement de l'essor du surnaturel, mais aussi des transformations de l'espace social, qui s'organisait désormais autour de pôles dont l'attractivité se trouvait légitimée par le culte des saints. Ainsi, lorsque les Francs s'emparèrent vers 680 de l'ancienne province des Alpes cottiennes et voulurent la constituer en diocèse,

---

[74] Sur ces aspects, voir notamment TARPIN 2002, p. 202-211. C'est ce type de situation qui pourrait avoir entraîné les *ueteres controuersiae pendentes … inter Comenses … et Bergaleos* citées par l'empereur Claude dans la *Tabula Clesiana* (*CIL* V, 5050, l. 7-11). Pour un exemple très précis de délimitation d'un terroir, voir, à peu de distance du massif alpin et dans des conditions de terrain relativement semblables, la Table de Polcevera (*CIL* I², 584) de 117 av. J.-C. dans l'Apennin ligure.

[75] FAVROD 1991.

[76] GRÉGOIRE DE TOURS 1885.

[77] ANTONINI 2015 ; HELVÉTIUS 2015.

[78] CHEVALLEY & RODUIT 2014.

[79] PASSIO ACAUNENSIUM AUCTORE EUCHERIO 1896.

[80] DUBUIS & LUGON 1992, p. 6-31.

afin de la détacher de la sujétion de Turin, ils établirent dans le bourg de Maurienne un culte à reliques susceptible de lui donner l'autorité nécessaire pour le transformer en cité épiscopale. Selon le récit de Grégoire de Tours[81], Maurienne aurait alors reçu de prestigieuses reliques de saint Jean-Baptiste, qui furent déposées dans une basilique martyriale afin d'assurer la légitimité du nouveau diocèse et du rattachement de la vallée au royaume des Francs[82]. Une telle logique témoigne d'une nouvelle conception des territoires, qui devait amener la société médiévale à réorganiser son espace autour des lieux (con)sacrés que constituaient les églises, selon un processus que Michel Lauwers a proposé de définir comme un *inecclesiamento*[83].

À partir de l'époque carolingienne, les actes de la pratique des chartriers et des cartulaires apportèrent une nouvelle documentation, qui nous renseigne sur la conception administrative de l'espace. Ces sources témoignent d'abord de la plasticité des espaces politiques, le royaume des rois rodolphiens, qui dominait alors les terres du sud-est de la Gaule, pouvant ainsi y être tour à tour défini comme un royaume des Burgondes, des Alamans, du Viennois, du Jura, de Provence, d'Austrasie ou encore des Gaules[84]. Ce grand flou des identités territoriales du haut Moyen Âge se retrouvait aussi dans les professions de loi par lesquelles les auteurs des actes définissaient leur droit ethnique, selon des logiques fluctuantes souvent déterminées par leurs intérêts immédiats. Cette labilité des identités juridiques, qui témoigne de l'instabilité des définitions ethniques, s'exprimait par exemple dans le formulaire utilisé au début du XIe siècle dans le diocèse de Grenoble pour les actes de complant, dans lequel « la coutume des Gaules » (*Galliarum morem*) et celle « des Burgondes » (*more Burgundiorum*) étaient invoquées comme s'il s'agissait de deux expressions parfaitement synonymes[85].

Le caractère très malléable des identités territoriales et ethniques de la société alto-médiévale se conjuguait toutefois avec la volonté des actes de la pratique carolingiens et post-carolingiens de localiser les biens dont ils enregistraient la mutation à l'intérieur de ressorts administratifs. Ceux-ci nous décrivent un espace le plus souvent organisé autour du comté, qualifié de *comitatus* dans les sources italiennes et en général de *pagus* dans les actes gaulois, mais aussi d'une série d'autres espaces de taille plus réduite, organisés autour de petits centres désignés par une palette de termes très divers et souvent interchangeables (*ager, territorium, castrum, uilla, burgum, mandamentum, potestas, locus, oppidum* etc.). Cette organisation, qui témoigne d'une spatialisation plus polarisée que territorialisée, amenait la société à se définir par rapport à une pluralité de centres, de nature souvent différentes. Ainsi, le rédacteur du cartulaire A de Grenoble pouvait écrire que « Chatonnay est dans le mandement du château de Boszosel, dans la paroisse de La-Côte-Saint-André, dans le comté de Sermorens et dans l'*évêché de Grenoble*[86] », situant ce lieu-dit par rapport à des centres de nature différente (cathédrale, église paroissiale, chef-lieu du comté, château), dont les aires d'influence se recoupaient davantage qu'elles ne s'emboitaient (fig. 11).

Fig. 11 - *Chatonnay et ses chef-lieux de château, paroisse, évêché et comté.*

[81] GRÉGOIRE DE TOURS 1885, cap. 13, p. 47-48.

[82] DERRIER 2019.

[83] LAUWERS 2013.

[84] POHL-RESL 1994 ; BOUGARD 2004.

[85] *(…) ad medium plantum secundum Galliarum morem (…) more Burgundiorum ad medium plantum* : CARTULAIRES DE GRENOBLE 1869, cart. A, n° 8 et 9, p. 16-17.

[86] *Cotonacum esse in mandamento de castro Bozoselli et in parrochia sancti Andree de Costa et est in pago Salmoriacensi et in episcopatu Gratianopolitano* : CARTULAIRES DE GRENOBLE 1869, cart. A, n° 8, p. 16.

Au sein des chartriers et des cartulaires, les problèmes de définition spatiale se posèrent pour l'essentiel à la période grégorienne, dans le contexte des conflits sur les limites diocésaines qui caractérisèrent le début du XIIe siècle[87]. Le massif alpin fut particulièrement concerné, que ce fût à travers le conflit entre les églises de Turin et de Maurienne sur la vallée de Suse ou dans le cadre de l'affrontement entre l'archevêque de Vienne et l'évêque de Grenoble qui revendiquaient tous deux le comté de Sermorens[88]. Ces différends trouvaient leur cause lointaine dans les évolutions des limites administratives induites par les partages carolingiens, qui avaient dû remodeler l'espace politique afin que chaque souverain puisse disposer d'un accès à une route alpine. Ces modifications fréquentes des frontières avaient jeté dans nos régions un certain flou sur la géographie administrative, qui se trouvait d'autant plus accentué que les circonscriptions civiles étaient de plus en plus distinctes de l'organisation ecclésiastique des diocèses. Une telle situation aboutit à des conflits d'autant plus aigus que la différence entre *comitatus* et *episcopatus* constitua à l'époque grégorienne l'objet majeur du conflit qui opposa les évêques réformateurs aux anciennes familles princières. Les partages et redéfinitions qui se mirent alors en place sous l'autorité de la papauté ne s'organisèrent toutefois pas autour de la définition de limites territoriales, comme ce fut par exemple le cas en 1107, lors du règlement du conflit entre Vienne et Grenoble, quand chacun des deux évêques se vit attribuer un certain nombre de châteaux et de leurs mandements, témoignant qu'au début du XIIe siècle la conception de l'espace ecclésiastique restait polarisée et non territorialisée et s'exprimait davantage par le contrôle des châteaux que par celui des églises[89].

Cette même logique de séparation amena aussi les établissements religieux à définir dans le contexte grégorien les limites de leur rayonnement territorial. Tel fut le cas des courants érémitiques qui s'installèrent dans les massifs alpins, en délimitant avec précision les espaces réservés à la vie religieuse dont les laïcs devaient être exclus. Ainsi, en 1086, deux ans après son installation dans la Chartreuse, Bruno de Cologne reçut de l'évêque de Grenoble un acte qui délimitait précisément le désert de ses moines, avant d'obtenir quatre années plus tard que ce territoire fût interdit aux laïcs[90]. Sous l'impulsion des moines réformés, les massifs alpins virent ainsi se multiplier les *termini* ou les croix, destinés à séparer les moines des laïcs, mais aussi parfois les maisons religieuses entre elles, comme ce fut le cas en 1156 lorsque les abbayes de Saint-Maurice d'Agaune et d'Abondance délimitèrent leurs domaines, en situant sur le pas de Morgins la frontière de leurs possessions respectives[91]. Les pouvoirs laïcs furent aussi impactés par ces nouvelles logiques de définition territoriale, comme en témoigne la charte XVI du cartulaire B de Grenoble, qui sépara au début du XIIe siècle le domaine épiscopal des terres comtales[92], ou encore l'acte conclu en 1219 entre l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune et le comte de Savoie pour se partager les terres de la vallée de Bagnes[93].

Les trois derniers siècles du Moyen Âge furent marqués par l'apparition de la documentation pragmatique mise en place par les nouvelles administrations que les princes avaient créées pour enregistrer et contrôler leurs ressources[94]. Produits de la nouvelle rationalité bureaucratique, ces documents s'organisaient selon une conception plus cohérente et mieux hiérarchisée de l'espace, articulant une capitale, qui accueillait les archives et les instances de contrôle des officiers, et les centres locaux du pouvoir princier. Établis un peu partout dans la seconde moitié du XIIe et la première moitié du XIIIe siècle, ces pôles locaux s'organisaient usuellement selon une hiérarchie à deux niveaux. Dans les principautés savoyarde et bourguignonne, l'échelon administratif de base était ainsi constitué par les châtellenies, qui se trouvaient rassemblées à une échelle supérieure dans des baillages[95]. Dans les terres alpines du comté de Provence, l'administration locale s'organisait dans le cadre de grandes vigueries, qui encadraient un réseau de baylies, où se distinguaient celles qui étaient confiées à des grands bayles, à des sous-bayles ou à des bayles menus[96].

L'efficience de ces politiques de contrôle administratif de l'espace princier ne doit toutefois pas être surestimée, les pratiques étant moins rationnelles que les modèles censés les animer. La comptabilité administrative du bas Moyen Âge montre que les châtelains étaient souvent amenés à prendre en charge les recettes d'une châtellenie voisine, ou à se voir privés du revenu d'une terre théoriquement située dans leur châtellenie mais dont le prince avait confié la perception à un officier voisin. Surtout, l'espace théoriquement contrôlé par les châtellenies ne

[87] LAUWERS 2008.
[88] GROS 1945 ; CASIRAGHI 1979, p. 24-25 ; RIPART 2008b.
[89] GALLIA PONTIFICIA, GRENOBLE ET VALENCE 2018, n° 116, p. 96-98.
[90] EXCOFFON 2007.
[91] Arch. Abb. de Saint-Maurice, CHA 55/1/2, éd. BECCI 1997, t. II, n° 18, p. 44-46.
[92] CARTULAIRES DE GRENOBLE 1869, cart. B, 16, p. 93-96.
[93] Arch. Abb. de Saint-Maurice, CHA 8/1/5, éd. BECCI 1997, t. II, n° 83, p. 173-175.
[94] KELLER *et al*. 1992.
[95] CASTELNUOVO 2007 ; PAYRAUD 2009.
[96] RIPART 2006 ; BONNAUD 2007.

constituait pas un véritable territoire, mais un ensemble de droits dispersés de nature hétérogène, qui formait un archipel de possessions princières entourées par les droits des seigneuries voisines, avec lesquelles elles étaient parfois même confondues. Ainsi, alors qu'au XVe siècle la châtellenie de Maurienne comportait 62 paroisses, son châtelain n'en contrôlait en propre que 5, en gérait 44 autres en co-seigneurie, que ce soit avec l'évêque, le chapitre ou le seigneur de la Chambre, et était totalement absent des 13 dernières[97]. Ce morcellement domanial n'empêchait cependant pas les princes de prétendre imposer leur supériorité sur l'ensemble de leur espace de domination princière, en utilisant plus particulièrement le droit féodal pour développer l'idée qu'au-delà de l'espace seigneurial s'étendait l'espace supérieur de leur souveraineté[98].

La superposition de la souveraineté princière à la marqueterie seigneuriale provoqua de vives tensions, à l'exemple de la longue guerre qui opposa les Dauphins et les comtes de Savoie, dont les possessions seigneuriales étaient par trop imbriquées pour que la mise en place des espaces de souveraineté ait pu se faire sans graves conflits. Tel était le cas des Allinges, où le *castrum* de Château-Neuf des comtes de Savoie n'était éloigné que de 150 m. du *castrum* de Château-Vieux possédé par les Dauphins[99]. Cet enchevêtrement des possessions était si fort qu'il aboutit dans les années 1280 à un conflit majeur entre les Savoie et les Dauphins qui dura près d'un siècle. Il prit la forme d'une série de coups de main, lancés d'un château à l'autre, comme ce fut le le cas autour d'Ambronay, où le Dauphin disposait depuis la fin du XIIIe siècle des domaines de l'ancienne seigneurie des Coligny, qui séparaient par un couloir d'une dizaine de kilomètres les terres savoyardes de la Bresse et du Bugey[100]. En 1355, les rois de France, qui avaient acheté six années auparavant le Dauphiné, s'attachèrent à mettre fin à la guerre en concluant avec les comtes de Savoie un traité qui portait désormais la frontière sur des limites naturelles, à l'exemple du Guiers Vif qui sépare encore aujourd'hui les départements de la Savoie et de l'Isère[101].

Ce processus de délimitation amena les pouvoirs princiers à faire procéder, dans les zones frontalières, à des bornages que l'administration s'attacha à préciser, donnant ainsi naissance au XVe siècle aux premières représentations cartographiques du terrain[102]. Dans nos régions, la plus ancienne de ces cartes est celle que dressa Matthieu Thomassin en 1436[103]. Ce grand serviteur du dauphin Louis II – le futur roi Louis XI de France – l'avait réalisée dans le cadre d'une mission d'inspection de la frontière qui séparait la châtellenie dauphinoise de Bellecombe de la châtellenie savoyarde de Montmélian, afin de faire respecter le vieux bornage que Savoyards et Dauphinois avaient réalisé en 1282 mais que les populations de la paroisse savoyarde des Marches cherchaient à déplacer à leur avantage. Pour restaurer les droits du Dauphin, Thomasset réalisa une représentation aussi fidèle que possible de la frontière, en définissant en marge les différents points qui permettaient de la matérialiser et en les localisant sur sa carte[104]. Si l'outil cartographique constituait une incontestable nouveauté, la logique qui avait amené à sa réalisation n'en restait pas moins assez traditionnelle, dans la mesure où elle s'attachait à préciser une limite territoriale non pas de manière générale, en construisant et en pensant une carte de la principauté delphinale, mais en répondant à une difficulté ponctuelle pour réaffirmer les limites d'un bornage réalisé à la suite d'un conflit localisé.

V. CONSIDÉRATIONS CONCLUSIVES

Comme on voit, de la Préhistoire au Moyen Âge on passe, dans la recherche d'identifications de notions comme « territoires », « frontières » et « peuples », de situations que l'on peut qualifier de plutôt floues à une précision, mais aussi à une complexification toujours plus grandes. Flou dû, pour les périodes les plus anciennes, au caractère évanescent des sources dont on dispose, limitées pour les périodes préhistoriques aux seuls vestiges matériels, mais aussi aux difficultés liées à l'interprétation de ces dernières et à la mouvance des marqueurs, dont l'on ne sait trop souvent dans quelle mesure elle est parallèle à la mouvance des populations elles-mêmes. Les premières sources écrites relatives aux peuples de la Protohistoire, parfois contradictoires entre elles, n'échappent d'ailleurs pas toujours à cette imprécision, et ce n'est qu'avec l'intégration des Alpes dans l'hégémonie romaine et l'institutionnalisation du politique que celle-ci entraîne – ou solidifie –, que se fixent les limites entre les « cités », limites qui, pour avoir existé dès lors de manière relativement claire, sauf peut-être en haute montagne, ne nous sont pas pour autant toujours bien perceptibles. Parallèlement à cette diminution du flou due à une multiplication

[97] PÉROUSE 1930 ; GELTING 1992.
[98] GIORDANENGO 1988.
[99] GUFFOND *et al*. 2014.
[100] KERSUZAN 2005.
[101] CORDEY 1911, p. 124-130.
[102] DAINVILLE 1970.
[103] Arch. dép. de l'Isère, B 3274, 1 *bis*.
[104] DAUPHANT 2008, p. 88-91.

et à une plus grande précision des sources on constate, dans la définition des frontières et des territoires, une apparente complexification, qui avait sans doute déjà ses racines avant même l'époque impériale romaine, mais qu'il n'est pas possible de discerner avec les outils dont dispose le chercheur et qui, par conséquent, nous devient surtout perceptible dans la seconde partie du Moyen Âge. Dans cette évolution, des termes tels que « terroir », « territoire » et « frontières » apparaissent de plus en plus pertinents au détriment d'autres notions, désormais obsolètes, comme « peuples » ou « ethnies ».

BIBLIOGRAPHIE

ABERSON & WACHTER 2014 = ABERSON (M.), WACHTER (R.) – « Ombriens, Sabins, Picéniens, peuples sabelliques des Abruzzes : une enquête historique, épigraphique et linguistique », in : M. ABERSON, M. C. BIELLA, M. DI FAZIO, M. WULLSCHLEGER (éd.), *Entre archéologie et Histoire* : *dialogues sur divers peuples de l'Italie préromaine*, Bern, etc., 2014 (Études Genevoises sur l'Antiquité, 2), p. 167-201.

ABERSON *et al*., sous presse = ABERSON (M.), ANDENMATTEN (R.), CASINI (S.), FOSSATI (E. A.), WACHTER (R.), sous presse – « Entre Celtes et Romains : la dédicace à POENINOS du Mur (dit) d'Hannibal », in : M. J. ESTARÁN TOLOSA, E. DUPRAZ, M. ABERSON (éd.), *Des mots pour les dieux. Dédicaces cultuelles dans les langues indigènes de la Méditerranée occidentale* (Études genevoises sur l'Antiquité, 8), sous presse.

ANTONINI 2015 = ANTONINI (A.) – « Archéologie du site abbatial (des origines au Xe siècle) », in : B. ANDENMATTEN, L. RIPART (éd.), *L'abbaye de Saint-Maurice, 515-2015*, t. I, *Histoire et archéologie*, Gollion, 2015, p. 59-109.

ARBABE 2017 = ARBABE (E.) – *La politique des Gaulois. Vie politique et institutions en Gaule chevelue (IIe siècle avant notre ère-70)*, Paris, 2017.

ARSLAN 2000 = ARSLAN (E.) – « La monetazione con legende leponzie e la monetazione preromana dell'area leponzia e insubre», in : R. DE MARINIS, S. BIAGGIO SIMONA (a cura di), *I Leponti tra mito e realtà, raccolta di saggi in occasione della mostra*, Locarno, 2000, p. 223-233.

BECCI 1997 = BECCI. (R.) – *Le chartrier de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune (1128-1292). Edition et présentation*, Thèse de l'École nationale des chartes, 1997.

BEECHING 2011 = BEECHING (A.) – « Habitats pérennes ou précaires au Néolithique », *Techniques et Culture*, 56, 2011, p. 48-61.

BENKERT *et al*. 2010 = BENKERT (A.), CURDY (Ph.), DAVID-ELBIALI (M.) – « Sites de hauteur et contrôle du territoire aux âges des métaux dans la vallée du Rhône (Suisse/cantons du Valais et de Vaud) », *BEPAA*, 21, 2010, p. 171-191.

BOCQUET 1991 = BOCQUET (A.) – « L'archéologie de l'âge du Fer dans les Alpes Occidentales françaises », in : A. DUVAL (dir.), *Les Alpes à l'*âge du Fer, Paris, 1991, p. 91-155.

BONNAUD 2007 = BONNAUD (J.-L.) –*Un* État *en Provence. Les officiers locaux du comte de Provence au XIVe siècle (1309-1382)*, Rennes, 2007.

BOUCHERON 1998 = BOUCHERON (P.) – « Représenter l'espace féodal : un défi à relever », *EspacesTemps*, 68-69-70, 1998, p. 59-66.

BOUGARD 2004 = BOUGARD (J.-L.) – « La loi : perception et usage », in : P. BONNASSIE, P. TOUBERT (éd.), *Hommes et sociétés dans l'Europe de l'an mil. Actes du colloque de Conques, 19-21 mai 2000,* Toulouse, 2004, p. 291-306.

BOURDIN 2012 = BOURDIN (S.) – *Les peuples de l'Italie préromaine. Identités, territoires et relations interethniques en Italie centrale et septentrionale (VIIIe-Ier s. av. J.-C.)*, Roma (BEFAR, 350), 2012.

CARTULAIRE DE GRENOBLE 1869 = *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble dits de Saint-Hugues*, éd. J. MARION, Paris, 1869 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).

CASINI & MOTTA 2019 = CASINI (S.), MOTTA (F.) – « Les inscriptions en alphabet de Lugano provenant du site de Gamsen », in : PACCOLAT (O.), CURDY (Ph.), DESCHLER-ERB (E.), HALDIMANN (M.-A.), TORI (L.), *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 3A. Le mobilier archéologique : étude typologique (Xe s. av. – Xe s. apr. J.-C.)*, Lausanne, 2019, sous presse.

CASIRAGHI 1979 = CASIRAGHI (G.) –*La diocesi di Torino nel medioevo,* Torino, 1979 (Biblioteca storica subalpina, 196).

CASTELNUOVO 1994 = CASTELNUOVO (G.) – « Fra territorio e istituzioni : la frontiera nell'arco alpino occidentale. Giura e Vaud dall'VIII al XV secolo », in : E. RIEDENAUER (éd.), *Landeshoheit. Beiträge zur Entstehung, Ausformung und Typologie eines Verfassungselements des Römisch-deutschen Reiches*, München, 1994 (Studien zur Bayerischen Verfassungs- und Sozialgeschichte, 16), p. 236-251.

CASTELNUOVO 1997 = CASTELNUOVO (G.) – « Lo spazio sabaudo fra Nord e Sud delle Alpi : specificità e confronti (X-XV secolo) », in : S. de RACHEWILTZ, J. RIEDMANN (éd.), *Communicazione e mobilità nel Medioevo. Incontri fra il Sud e il Centro dell'Europa (secoli XI-XIV),* Bologna, 1997 (Annali dell'Istituto storico italo-germanico, 48), p. 473-493.

CASTELNUOVO 2007 = CASTELNUOVO (G.) – « Les officiers princiers et le pouvoir de l'écrit. Pour une histoire documentaire de la principauté savoyarde (XIIIe-XVe siècles) », in : A. JAMME, O. PONCET (éd.), *Offices, écrit et Papauté (XIIIe-XVIIe siècle)*, Roma, 2007, p. 17-46.

CHAIX 2008 = CHAIX (L.) – « Les animaux domestiques dans les Alpes occidentales au Néolithique », in : J.-P. JOSPIN, T. TASSADITE (dir.), *Premiers bergers des Alpes, de la Préhistoire à l'Antiquité*, Gollion, 2008, p. 53-62.

CHEVALLEY & RODUIT 2014 = CHEVALLEY (É.), RODUIT (C.) – *La mémoire hagiographique de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune* : *"Passion anonyme de saint Maurice", "Vie des abbés d'Agaune", "Passion de saint Sigismond"*, Lausanne, 2014 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 53).

CORDEY 1911 = CORDEY (J.) – *Les comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent Ans (1329-1391)*, Paris, 1911 (Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences philologiques et historiques, 189).

CRESCI MARRONE & SOLINAS 2013 = CRESCI MARRONE (G.), SOLINAS (P.) – *Microstorie di romanizzazione. Le iscrizioni del sepolcreto rurale di Cerrione*, Venezia, 2013 (Antichistica, 1).

CROTTI & BULLINGER 2015 = CROTTI (P.), BULLINGER (J.) – « Occupations des milieux montagnards au cours de l'Epipaléolithique et du Mésolithique en Suisse occidentale », *Preistoria Alpina*, 47, 2015, p. 77-83.

CROTTI 2008 = CROTTI (P.) – « Le peuplement paléolithique et mésolithique de la Suisse : la question de l'utilisation des étages montagnards dans les Alpes », *Geographica helvetica*, 63, 2008, p. 167-175.

CROTTI *et al*. 1983 = CROTTI (P.), CURDY Ph.), DAVID-ELBIALI (M.), FARJON (K.), GALLAY (A.), PIGNAT (G.), STUDER (J.), WERMUS (E.) – « Le territoire des sites du néolithique moyen valaisan (Suisse) », *BEPA*, 15, 1983, p. 55-80.

CURDY 2000 = CURDY (Ph.) – « Au Premier Âge du Fer, deux territoires distincts dans la vallée du Rhône ? », in : R. DE MARINIS, S. BIAGGIO SIMONA (a cura di), *I Leponti tra mito e realtà, raccolta di saggi in occasione della mostra*, Locarno, 2000, p. 173-178.

CURDY 2015 = CURDY (Ph.) – « Prehistoric settlement evolution in the Upper Rhone Valley (Western Swiss Alps) : an upgraded vision », in : G. PIZZIOLO, L. SARTI (eds.), *Predicting prehistory, predictive models and field research methods for detecting prehistoric contexts*, Firenze, 2015 (Millenni, 11), p. 85-96.

CURDY *ET AL*. 2003 = CURDY (Ph.), LEUZINGER (U.), LEUZINGER PICCAND (C.) – « Zermatt Alp Hermettji et les cols secondaires du Valais », in : M. BESSE, L.-I. GRETSCH-STAHL, Ph. CURDY (dir.), *ConstellaSion, hommage à Alain Gallay*, Lausanne, 2003 (Cahiers d'archéologie romande, 95), p. 73-88.

CURDY *ET AL*. 2009 = CURDY (Ph.), MARIÉTHOZ (F.), RAST-EICHER (A.) – *Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IVe-Ier siècle av. J.-C.)*, Lausanne, 2009 (Cahiers d'archéologie romande, 112).

CURDY *ET AL*. 2015 = CURDY (Ph.), SUTER (P.), WIBLÉ (F.) – « Les trouvailles préhistoriques, d'époque romaine et du Haut Moyen Âge sur les versants nord et sud des Alpes bernoises », in : A. HAFNER (ÉD.), *Schnidejoch und Lötschenpass, Archäologische Forschungen in den Berner Alpen*, vol. I, Bern, 2015, p. 130-223.

CURDY & PRAZ 2002 = CURDY (Ph.), PRAZ (J.-Cl.) – *Premiers hommes dans les Alpes, Musées cantonaux du Valais*, Sion/Lausanne, 2002.

DAINVILLE 1970 = DAINVILLE (F. de) – « Cartes et contestations au XVe siècle », *Imago Mundi*, 24, 1970, p. 99-121.

DAUPHANT 2008 = DAUPHANT (L.) – « Matthieu Thomassin et l'espace dauphinois (1436-v. 1456) : naissance d'un humanisme géopolitique », *Journal des Savants*, 2008, p. 57-105.

DAUPHANT 2018 = DAUPHANT (L.) – *Géographies. Ce qu'ils savaient de la France (1100-1600)*, Ceyzérieu, 2018.

DAVID-ELBIALI 2000 = DAVID ELBIALI (M.) – *La Suisse occidentale au IIe millénaire avant J.-C.*, Lausanne, 2000 (Cahiers d'archéologie romande, 80).

DAVID-ELBIALI & DAVID 2009 = DAVID ELBIALI (M.), DAVID (W.) – « Le Bronze ancien et le début du Bronze moyen : cadre chronologique et liens culturels entre l'Europe nord-alpine occidentale, le monde danubien et l'Italie du Nord, in : A. RICHARD, Ph. BARRAL, A. DAUBIGNEY, G. KAENEL, Cl. MORDANT, J.-F. PININGRE (dir.), *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la Protohistoire : approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte. Colloque. Besançon*, Besançon, 2009, p. 311-340.

DE MARINIS 1988 = DE MARINIS (R.) – « Le popolazioni alpine di stirpe retica », in : *Italia omnium terrarum alumna*, Milano, 1988, p. 99-155.

DENAIRE *et al*. 2011 = DENAIRE (A.), DOPPLER (TH.), NICOD (P.-Y.), VAN WILLIGEN (S.), – « Espaces culturels, frontières et interactions au 5e millénaire entre la plaine du Rhin supérieur et les rivages de la Méditerranée », *AAS*, 94, 2011, p. 21-59.

DUBUIS & LUGON 1992 = DUBUIS (F.-O.), LUGON (A.) – « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché du Valais. Ière partie : Les débuts du christianisme en Valais et les centres de son rayonnement », *Vallesia*, 47, 1992, p. 1-61.

EXCOFFON 2007 = EXCOFFON (S.) – « Les chartreuses et leurs limites, XIe -XVe siècle », in : Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations. XXVIIe congrès de la SHMESP, 2-4 juin 2006, Paris, 2007, p. 87-101.

FAVROD 1991 = *La chronique de Marius d'Avenches (455-581)* : *texte, traduction et commentaire*, éd. J. FAVROD, Lausanne, 1991 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 4).

FAWTIER 1959 = FAWTIER (R.) – « Comment, au début du XIVe siècle, un roi de France pouvait-il se représenter son royaume ? », *CRAI,* 103/2, 1959, p. 117-123.

GALLAY & NICOD 2000 = GALLAY (A.), NICOD (P.-Y.) – « Le Néolithique dans les Alpes », in : G. BÖTSCH (dir.), *Évolutions biologiques et culturelles en milieu alpin. Actes de l'université d'été 1999*, Gap, 2000, p. 17-38.

GALLAY 1986 = GALLAY (A.) – *L'archéologie demain*, Paris, 1986.

GALLAY 2008 = GALLAY (A.) – *Des Alpes au Léman : images de la Préhistoire*, Gollion, 2008.

GALLAY 2011 = GALLAY (A.) – *Pour une ethnoarchéologie théorique*, Paris, 2011.

GALLIA PONTIFICIA, GRENOBLE ET VALENCE 1991 = *Regesta pontificum Romanorum. Gallia Pontificia, vol. III., Province ecclésiastique de Vienne, t. 2* : *Diocèses de Grenoble et de Valence*, éd. B. SCHILLING, Göttingen, 2018.

GAUTHIER-DALCHÉ 2013 = GAUTHIER-DALCHÉ (P.) – *L'espace géographique au Moyen* Âge, Florence, 2013.

GEISER *et al*. 2012 = GEISER (A.), GENECHESI (J.), SCOCCIMARRO (N.) – « Monnaie et écriture au second âge du Fer autour de l'arc alpin. Une nouvelle approche des statères épigraphes attribués naguère aux Salasses », *Études celtiques*, 38, 2012, p. 77-129.

GELTING 1992 = GELTING (M.) – « Les mutations du pouvoir comtal en Maurienne (XIVe-XVe siècle) », in : B. ANDENMATTEN, A. PARAVICINI BAGLIANI (éd.), *Amédée VIII-Félix V, premier duc de Savoie et pape (1383-1451). Actes du colloque international de Ripaille-Lausanne (23-26 octobre 1990),* Lausanne, 1992 (Bibliothèque historique vaudoise, 103), p. 215-228.

GEUS & THIERING 2014 = *Features of Common Sense Geography. Implicit Knowledge Structures in Ancient Geographical Texts*, éd. K. GEUS, S. A. THIERING, Zürich, 2014 (Antike Kultur und Geschichte, 16).

GIORDANENGO 1988 = GIORDANENGO (G.) – *Le droit féodal dans les pays de droit écrit. L'exemple de la Provence et du Dauphiné, XIIe-début XIVe siècle*, Roma, 1988 (BEFAR, 266).

GIOVANNINI 2007 = GIOVANNINI (A.) – *Les relations entre États dans la Grèce antique du temps d'Homère à l'intervention romaine (ca. 700–200 av. J.-C.)*, Stuttgart, 2007

GLEIRSCHER 1991 = GLEIRSCHER (P.) – *I Reti*, Chur, 1991.

GRÉGOIRE DE TOURS 1885 = GRÉGOIRE DE TOURS –*Liber de gloria martyrum*, éd. B. KRUSCH, Hannover, 1885 (*MGH*, *SS rer. Mer.*, I/2), p. 484-561.

GRININ 2009 = GRININ (L.) – « The Pathways of Politogenesis and Models of the Early State Formation », *Social Evolution & History,* 8, 1, 2009, [http://www.socionauki.ru/journal/articles/129318/].

GROS 1945 = GROS (A.) – « La juridiction des évêques de Maurienne sur la vallée de Suse », *Travaux et mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne,* 2e sér., 10/1, 1945, p. 51-59.

GSCHNITZER 1955 = GSCHNITZER (F.) – « Stammes- und Ortsgemeinden im alten Griechenland », *WS*, 68, 1955, p. 120-144 = *Kleine Schriften zum griechischen und römischen Altertum* I (éd. C. TRÜMPY, T. SCHMITT), Stuttgart, 2001, p. 24-50.

GUERREAU 1996 = GUERREAU (A.) – « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », in : N. BULST, R. DESCIMON, A. GUERREAU (éd.), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIVe-XVIIe siècles)*, Paris, 1996, p. 85-101.

GUERREAU 2003 = GUERREAU (A.) – « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », in : *Uomo e spazio nell'alto medioevo*, Spoleto, 2003 (Settimane di studio della fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 50), p. 91-115 .

GUFFOND *et al*. 2014 = GUFFOND (C.), D'AGOSTINO (L.), CECI (L.) – « Allinges, des châteaux en Chablais », *Mémoires et documents de l'Académie Chablaisienne*, 73, 2014, p. 69-131.

HAFNER 2015 = HAFNER (A.) – *Schnidejoch und Lötschenpass, Archäologische Forschungen in den Berner Alpen*, Bern, 2015.

HALDIMANN *et al*. 1991 = HALDIMANN (M.-A.), CURDY (Ph.), GILLIOZ (P.-A.), KAENEL (G.), WIBLÉ (F.) – « Aux origines de Massongex VS », *ASSPA*, 74, 1991, p. 129-182.

HARRIS 1979 = HARRIS (W. V.) – *War and Imperialism in Republican Rome*, Oxford, 1979.

HELVÉTIUS 2015 = HELVÉTIUS (A.-M.) – « L'abbaye d'Agaune, de la fondation de Sigismond au règne de Charlemagne (515-814) », in : B. ANDENMATTEN, L. RIPART (éd.), *L'abbaye de Saint-Maurice, 515-2015*, t. I, *Histoire et archéologie*, Gollion, 2015, p. 111-133.

ISOARDI & MOCCI 2019 = ISOARDI (D.), MOCCI (F.) – « Spécificité des pratiques funéraires de la vallée de l'Ubaye et du Guillestrois durant l'âge du Fer. Réflexion sur le genre et les parures dans le domaine funéraire », in : P. BINTZ *et al*. (dir.), *L'homme dans les Alpes de la pierre au métal*, Le Bourget-du-Lac, 2018 (EDYTEM, 20), p. 343-376.

JEUNESSE *et al*. 1991 = JEUNESSE (Chr.), NICOD (P.-Y.), VAN BERG (P.-L.), VORUZ (J.-L.) – « Nouveaux témoins d'âge néolithique ancien entre Rhône et Rhin », *ASSPA*, 74, 1991, p. 43-78.

KALLET-MARX 1998 = KALLET-MARX (R.) – *Hegemony to Empire. The development of the Roman Imperium in the East from 148 to 62 B.C*., Berkeley, 1995.

KELLER *et al*. 1992 = KELLER (H.), GRUBMÜLLER (K.), STAUBACH (N.) – *Pragmatische Schriftlichkeit im Mittelalter. Erscheinungsformen und Entwicklungsstufen*. Akten des internationalen Kolloquiums, 17.–19. Mai 1989, München, 1992 (Münstersche Mittelalter-Schriften, 65).

KERSUZAN 2005 = KERSUZAN (A.) – *Défendre la Bresse et le Bugey. Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné (1282-1355),* Lyon, 2005 (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 14).

KOMPATSCHER & HROZNY KOMPATSCHER 2007 = KOMPATSCHER (K.), HROZNY KOMPATSCHER (N. M.) – « Dove piantare il campo : modelli insediativi e di mobilità nel Mesolitico in ambiente alpino » in : Ph. DELLA CASA, K. WALSH (eds), *Interpretation of sites and material culture from mid-high altitude mountain environments*, Trento, 2007 (Preistoria Alpina, 42), p. 137-162.

KUBBEL 1988 = KUBBEL (L. E.) – Очерки потестарно-политической этнографии [*Essays on Potestary Political Ethnography*], Москва, 1988.

LAUWERS 2008 = LAUWERS (M.) – « "Territorium non facere diocesim". Conflits, limites et représentation territoriale du diocèse, Ve-XIIIe siècle », in : F. MAZEL (éd.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval*, Rennes, 2008, p. 23-65.

LAUWERS 2013 = LAUWERS (M.) – « De l'*incastellamento* à l'*inecclesiamento*. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme », in : D. IOGNA-PRAT, M. LAUWERS, F. MAZEL, I. ROSÉ (éd.), *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013, p. 315-338.

LAUWERS & RIPART 2007 = LAUWERS (M.), RIPART (L.) – « Représentation et gestion de l'espace dans l'Occident médiéval, V-XIIIe siècle », in : J.-P. GENÊT (dir.), *Rome et l'Etat moderne européen,* Rome, 2007 (Collection de l'Ecole française de Rome, 377), p. 115-171.

LEFEBVRE 1974 = LEFEBVRE (H.) – *La production de l'espace*, Paris, 1974.

MARGUET *et al*. 2008 = MARGUET (A.), BINTZ, (P.), NICOD (P.-Y.), PICAVET, (R.), REY (P.-J.), THIRAULT, (E.) – « Eléments pour une histoire du peuplement nord-alpin français entre 10000 et 2700 BP », in : M. DESMET (dir.), *Du climat à l'homme : dynamique holocène de l'environnement dans le Jura et les Alpes*, Le Bourget-du-Lac, 2008 (EDYTEM, 6), p. 225-252.

MAZEL 2016 = MAZEL (F.) – *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace (Ve-XIIIe siècle)*, Paris, 2016.

MAZURIÉ DE KÉROUALIN 2003 = MAZURIÉ DE KÉROUALIN (K.) – *Genèse et diffusion de l'agriculture en Europe : agriculteurs, chasseurs, pasteurs*, Paris, 2003.

MEYER *et al*. 2012 = MEYER (P.), GIOZZA (G.), MARIÉTHOZ (F.) – *Bitsch, Massaboden (Wallis, CH), Jungneolithische und glockenbecherzeitliche Siedlung*, Lausanne, 2012 (Cahiers d'archéologie romande, 127).

MOINAT & CHAMBON 2007 = MOINAT (P.), CHAMBON (Ph.) – *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*, Lausanne / Paris, 2007 (Cahiers d'archéologie romande, 110 / Mémoires de la Société préhistorique française, 43).

MOLLO 2005 = MOLLO (E.) – « Le chiuse alpine fra realtà e mito », in : *I Longobardi e le Alpi. Atti della giornata di studio « "Clusae Longobardorum", i Longobardi e le Alpi », Chiusa di San Michele, 6 marzo 2004,* Susa, 2005 (La biblioteca di Segusium, 4), p. 47-66.

MONTOYA 2004 = MONTOYA (C.) – *Les traditions techniques lithiques à l'Epigravettien : analyses de séries du Tardiglaciaire entre Alpes et Méditerranée*, Thèse, Université Aix-Marseille I, 2004.

MORANDI 2004 = MORANDI (A.) – *Epigrafia e lingua dei Celti d'Italia*, in : P. PIANA AGOSTINETTI (a cura di), *Celti d'Italia* (Popoli e civiltà dell'Italia antica, XII, 2), Roma, 2004, p. 451-811.

MOTTA 2000 = MOTTA (F.) – « La documentazione epigrafica e linguistica », in : R. DE MARINIS, S. BIAGGIO SIMONA (a cura di), *I Leponti tra mito e realtà, raccolta di saggi in occasione della mostra*, Locarno, 2000, p. 181-222.

MOULIN *et al*. 2012 = MOULIN (B.), THIRAULT (E.), VITAL (J.) – « Quatre années de prospection sur les extractions de cuivre de l'âge du Bronze ancien dans le massif des Rousses en Oisans (Isère et Savoie, France) », in : Th. PERRIN, I. SÉNÉPART, J. CAULIEZ, E. THIRAULT, S. BONNARDIN (dir.), *Dynamismes et rythmes évolutifs des sociétés de la Préhistoire récente*, Toulouse, 2012, p. 341-369.

MÜLLER *et al*. 1999 = MÜLLER (F.), KAENEL (G.), LÜSCHER (G.) – *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge. L'âge du Fer* (*SPM* IV), Basel, 1999.

PACCOLAT *et al*. 2019 = PACCOLAT (O.), CURDY (Ph.), DESCHLER-ERB (E.), HALDIMANN (M.-A.), TORI (L.) – *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse), L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 3. Le mobilier archéologique* (3 vol.), Lausanne, 2019, sous presse.

PASSIO ACAUNENSIUM AUCTORE EUCHERIO 1896 = *Passio Acaunensium martyrum auctore Eucherio Lugdunensi*, éd. B. KRUSCH, Hannover, 1896 (*MGH*, *SS rer. Mer.*, III), p. 20-32.

PAYRAUD 2009 = PAYRAUD (N.) – *Châteaux, espace et société en Dauphiné et en Savoie*, Thèse, Lyon II, 2009.

PÉROUSE 1930 = PÉROUSE (G.) – « Carte féodale de la Maurienne au XVe siècle », *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, 67, 1930, p. 69-78.

PÉTREQUIN *et al*. 2012 = PÉTREQUIN (P.), CASSEN (S.), ERRERA (M.), KLASSEN (L.), SHERIDAN (A.), PÉTREQUIN (A.-M.) – *JADE, Grandes haches alpines du Néolithique européen. V^e et IVe millénaires av. J.-C.*, vol. I et II, Besançon / Gray, 2012.

PODOSSINOV 2014 = *The Periphery of the Classical World in Ancient Geography and Cartography*, éd. A.V. PODOSSINOV, Leuven, 2014 (Supplements to the Journal Ancient West and East, 12).

POHL-RESL 1994 = POHL-RESL (G.) – « Ethnische Beziehungen und Rechtsbekentnisse in langobardischen Urkunden », in : K. BRUNNER, B. MERTA (éd.), *Ethnogenese und Überlieferung. Angewandte Methoden der Frühmittelalterforschung*, Wien/München, 1994 (Veröffentlichungen des Instituts für Österreichische Geschichtforschung, 31), p. 163-171.

REY & MOULIN 2014 = REY (P.-J.), MOULIN (B.) – « Occupations et circulations pré-romaines autour du Col du Petit-Saint-Bernard ; méthode et premiers résultats d'une étude archéologique et sédimentaire de la montagne alpine », in : L. APPOLONIA, F. BALLET, M.-P. FEUILLET, D. HERRERO (eds.), Alpis Graia, *archéologie sans frontières au col du Petit-Saint-Bernard*, Aoste, 2006, p. 77-118.

REY & THIRAULT 1999 = REY (P.-J.), THIRAULT (E.) – « Le peuplement des vallées alpines au néolithique : les exemples de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie) », in : A. BEECHING (dir.), *Circulations et Identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour une étude*, Valence, 1999 (Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, 2), p. 501-518.

REY 2007 = REY (P.-J.) – « Le site Néolithique moyen du Dos de Borgaz (Aime) et la dynamique de l'occupation humaine en Tarentaise », in : M. BESSE (dir.), *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*, Lausanne, 2007 (Cahiers d'Archéologie Romande, 108), p. 363-378.

REY 2016 = REY (P.-J.) – « Eléments pour une approche de l'évolution des styles céramiques entre l'axe Saône-Rhône et les Alpes, de 4500 à 3400 avant notre ère », in : Th. PERRIN, Ph. CHAMBON, J. F. GIBAJA, G. GOUDE (dir.), *Le Chasséen, des Chasséens… Retour sur une culture nationale et ses parallèles : Sepulcros de fossa, Cortaillod, Lagozza*, Toulouse, 2016, p. 497-535.

REY *et al*. 2008 = REY (P.-J.), TREFFORT (J.-M.), DE LARMINAT (S.) – « Les versants du Petit-Saint-Bernard de la Préhistoire à l'Antiquité : nouvelles données sur les premières occupations de la montagne autour d'un passage transalpin », in : D. GARCIA, H. RICHARD (dir.), *Le peuplement de l'arc alpin*, Paris, 2008, p. 149-175.

REY *et al*. 2012 = REY (P.-J.), ANDRÉ (I.), TREFFORT (J.-M.) – « Le site néolithique et protohistorique du Châtelard de Bourg- Saint-Maurice (Savoie). Habitat perché et zone sépulcrale au pied du col du Petit-Saint-Bernard dans leur contexte alpin », *BSPF*, 109/4, 2012, p. 731-765.

RIG I = LEJEUNE (M.) – *Recueil des inscriptions gauloises,* vol. I : *Textes gallo-grecs*, Paris, 1985.

RIG II/1 = LEJEUNE (M.) – *Recueil des inscriptions gauloises*, vol. II/1 : *Textes gallo-étrusques ; textes gallo-latins sur pierre*, Paris, 1988.

RIG II/2 = LAMBERT (P.-Y.) – *Recueil des inscriptions gauloises,* vol. II/2 : *Textes gallo-latins sur* instrumentum, Paris, 2002.

RIG IV = COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.), FISCHER (B.) – *Recueil des inscriptions gauloises,* vol. IV : *Les légendes monétaires*, Paris, 1998.

RIPART 2006 = RIPART (L.) – « Les bayles de Provence : genèse d'une institution princière », in : O. MATTÉONI, G. CASTELNUOVO (éd.), « *De part et d'autre des Alpes ». Les châtelains à la fin du Moyen* Âge*, actes de la table ronde de Chambéry, 11-12 octobre 2001*, Paris, 2006, p. 59-91.

RIPART 2008a = RIPART (L.) – « Du *comitatus* à l'*episcopatus* : le partage du *pagus* de Sermorens entre les diocèses de Vienne et de Grenoble (1107) », in : F. MAZEL (éd.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval*, Rennes, 2008, p. 253-286.

RIPART 2008b = RIPART (L.) – « La Novalaise, les Alpes et la frontière (VIIIe-XIIe siècle) », in : F. ARNEODO, P. GUGLIELMOTTI (éd.), *Attraverso le Alpi. S. Michele, Novalesa, S. Teofredo e altre reti monastiche. Atti del convegno di Cervère-Valgrana, 12-14 marzo 2004*, Bari, 2008 (Bibliotheca Michaelica, 3), p. 95-114.

RIPART 2010 = RIPART (L.) – « Les spécificités de la projection spatiale des pouvoirs en milieu alpin (Alpes occidentales, VIIIe-XIIIe siècle) », *BEPAA*, 21, 2010, p. 45-52.

RUBAT BOREL & PACCOLAT 2008 = RUBAT BOREL (F.), PACCOLAT (O.) – « Une inscription lépontique découverte à Argnou, commune d'Ayent VS », *AAS*, 91, 2008, p. 127-133.

SCHINDLER 1998 = SCHINDLER (M.) – *Der Depotfund von Arbedo und die Bronzedepotfunde des Alpenraumes von 6. zum Beginn des 4. Jh. v. Chr.*, Basel, 1998 (Antiqua, 30).

SERGI 2005 = SERGI (G.) – « I pellegrinaggi altomedievali e lo spaesamento della comunicazione » in : *Communicare e significare nell'alto medioevo*, Spoleto, 2005 (Settimane di studio della fondazione Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 52), p. 1165-1188.

SERGI 2006 SERGI (G.) – « I colli alpini : svolte insediative e sociali nel medioevo », in : L. APOLLONIA, E. M. VESAN (éd.), *Alpis Graia. Archéologie sans frontière au col du Petit-Saint-Bernard*, Aosta, 2006, p. 315-319.

SILVA RENESES 2015 = SILVA RENESES (L. R.) – « Le déplacement de Picéniens dans le golfe de Paestum (Strab. 5,4,13) : une analyse philologique et historique », *MH*, 72, 2015, p. 190-206.

SOLINAS 1992-1993 = SOLINAS (P.) – « Sulla celticità linguistica nell'Italia antica : il leponzio. Da Biondelli e Mommsen ai nostri giorni. Parte I », *Atti dell'Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti*, 152, 1992-1993, p. 1237-1335.

SOLINAS 1994 = SOLINAS (P.) – « Il celtico in Italia », *SE*, 60, 1994, p. 311-408.

SOLINAS 2002 = SOLINAS (P.) – « Spie di ideologia etnica in epigrafi celtiche dell'italia settentrionale : tra grafia e cultura », *SE*, 65-68, 2002, p. 276-298.

SOLINAS 2015 = SOLINAS (P.) – « Sull'alfabeto del celtico d'Italia », in : D. BAGLIONI, O. TRIBULATO (a cura di), *Contatti di lingue, contatti di scritture. Multilinguismo e multigrafismo dal Vicino Oriente Antico alla Cina contemporanea*, Venezia, 2015 (Filologie medievali e moderne, 9), p. 107-122.

SZABO 1991 = SZABO (T.) – « Anacronismo storiografico e "politica di passo" dei sovrani medievali », in : G. COPPOLA, P. SCHIERA (éd.), *Lo spazio alpino* **:** *area di civiltà, regione cerniera,* Napoli, 1991 (Quaderni del GISEM, 5), p. 95-113.

TARPIN 2002 = TARPIN (M.) – Vici *et* pagi *dans l'Occident romain*, Roma, 2002.

TARPIN *et al*. 2000 = TARPIN (M.), BOEHM (I.), COGITORE (I.), ÉPÉE (D.), REY (A.-L.) – « Sources écrites de l'histoire des Alpes dans l'Antiquité », *BEPAA*, 11, 2000, p. 9-220.

THIRAULT & PALLIER 2006 = THIRAULT (E.), PALLIER (C.) – « Apport de la fouille archéologique du rocher du Château à la compréhension de la dynamique sédimentaire holocène de la plaine de Bessans (Savoie-France) », *Trav. Scientifiques Parc naturel de la Vanoise*, 23, 2006, p. 65-84.

THIRAULT 2004 = THIRAULT (E.) – *Échanges néolithiques : les haches alpines*, Montagnac, 2004.

THIRAULT 2009 = THIRAULT (E.) – « Enjeux et perspectives du Néolithique alpin : l'exemple de la Maurienne (Savoie-France) », *Palethnologie*, 2009, p. 410-428.

TIBILETTI BRUNO 1978 = TIBILETTI BRUNO (M. G.) – « Camuno, retico e pararetico », in : A. L. PROSDOCIMI (a cura di), *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, vol. VI : *Lingue e dialetti*, Roma, 1978, p. 209-256.

TORI 2019 = TORI (L.) – *Costumi femminili nell'arco sud-alpino nel I millennio a. C. Tra archeologia sociale e antropologia*, Zürich, 2019 (Collectio archæologica, 10).

VALLIS POENINA 1999 = WIBLÉ (F.) *et al*. – *Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine (Ier siècle - Ve siècle après J.-C.). Catalogue d'exposition, Musées cantonaux du Valais*, Sion, 1998.

VAN BERCHEM 1982b = VAN BERCHEM (D.) – « Conquête et organisation par Rome des districts alpins », in : ID., *Les routes et l'histoire, Études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, 1982, p. 79-85.

VEDALDI IASBEZ 2000 = VEDALDI IASBEZ (V.) – « I *Lepontii* e le fonti letterarie antiche », in : R. DE MARINIS, S. BIAGGIO SIMONA (a cura di), *I Leponti tra mito e realtà, raccolta di saggi in occasione della mostra*, Locarno, 2000, p. 243-259.

WALSH *et al*. 2006 = WALSH (K.), RICHER (S.), DE BEAULIEU (J.-L.) – « Attitudes to altitude : changing meanings and perceptions within a 'marginal' Alpine landscape, the integration of palaeoecological and archaeological data in a high-altitude landscape in the French Alps », *World archaeology*, 38, 2006, p. 436-454.

WIBLÉ 2000 = WIBLÉ (F.) – « Un monnayage spécifique des Ubères », in : R. DE MARINIS, S. BIAGGIO SIMONA (a cura di), *I Leponti tra mito e realtà, raccolta di saggi in occasione della mostra*, Locarno, 2000, p. 235-239.

WILLIGENS 1991 = WILLIGENS (M.-P.) – « L'âge du Fer en Savoie et Haute-Savoie », in : A. DUVAL (dir.), *Les Alpes à l'âge du Fer*, Paris, 1991, p. 17-226.

PRÉHISTOIRE

LES IMPORTATIONS DE SILEX BLOND BÉDOULIEN VAUCLUSIEN DANS LES ALPES DU NORD DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU IVÈME MILLÉNAIRE AVANT NOTRE ÈRE

MAXIME REMICOURT, WILFRID GALIN ET XAVIER DEPARNAY

Grâce à de nombreux investissements dans la recherche, on connaît désormais relativement bien les gîtes (Fig. 1a), ainsi que les systèmes de production et de diffusion des industries lithiques taillées en silex bédoulien provençal, particulièrement pour le Néolithique moyen (Fig. 1b). Ce phénomène prend corps dès le Néolithique ancien, où l'on constate la mise en place de réseaux de circulation à plus ou moins longue distance qui alimentent en silex la Provence jusqu'à la Ligurie, et de façon plus ponctuelle le territoire languedocien à l'ouest du Rhône (Binder 1991, 1998 ; Léa *et al*. 2004 ; Briois 2005). C'est au Néolithique moyen, après 4200 av. n. ère, que cette exploitation montre une organisation plus structurée avec des ateliers spécialisés dans la production de nucléus lamellaires préformés, parfois traités thermiquement, et de lames et de lamelles qui font l'objet d'une distribution à longue distance dans toute l'aire méditerranéenne de la Ligurie à la Catalogne, et jusqu'en Auvergne et en Bourgogne pour les limites les plus septentrionales (Léa 2004 ; Georjon, Léa 2013). Durant la première moitié du IVème millénaire av. n. ère, on atteint l'acmé de la production et de la diffusion de ces éléments lithiques qui sont souvent considérés comme des marqueurs emblématiques du Chasséen méridional. Néanmoins, si ce phénomène est bien

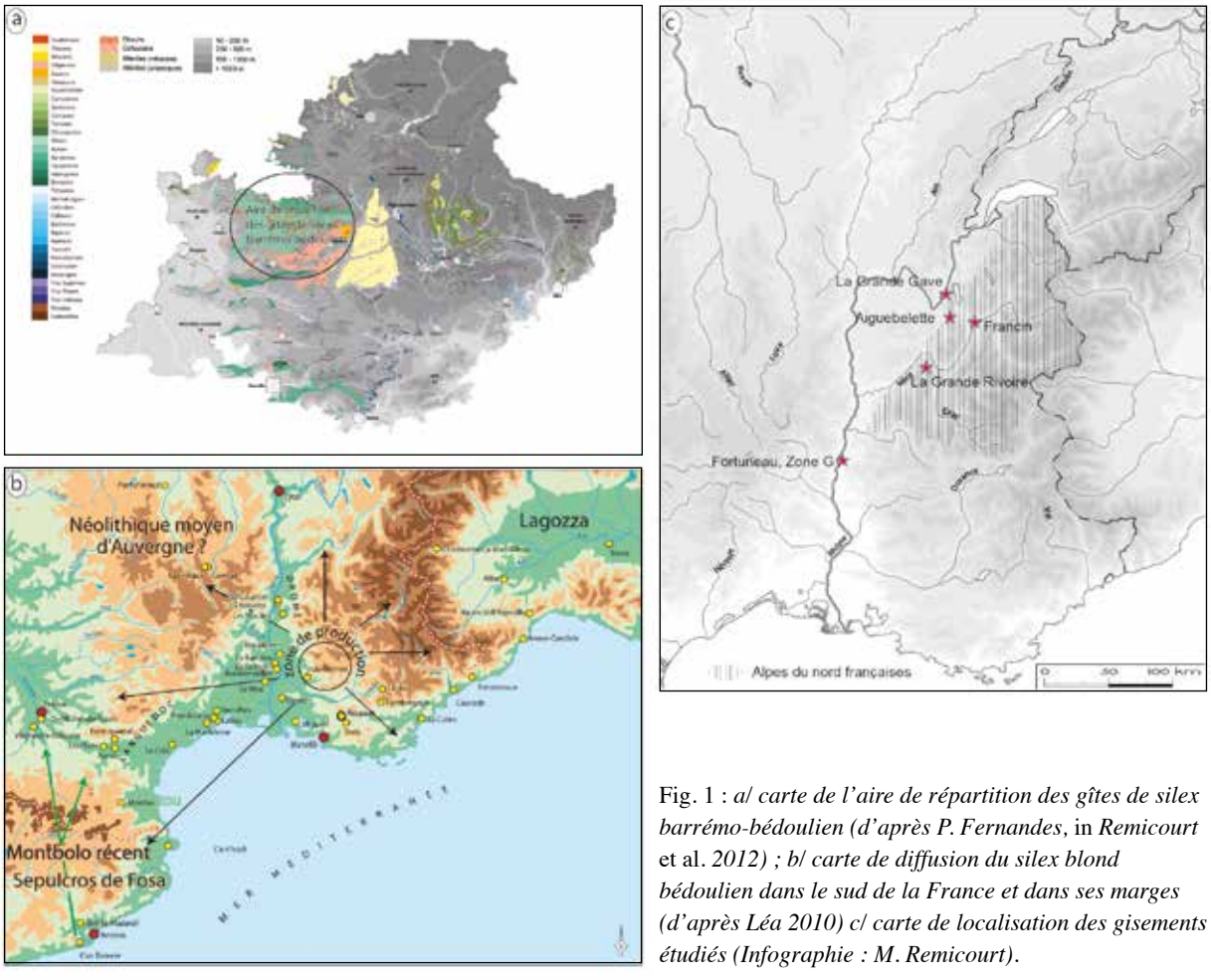

Fig. 1 : *a/ carte de l'aire de répartition des gîtes de silex barrémo-bédoulien (d'après P. Fernandes,* in *Remicourt* et al. *2012) ; b/ carte de diffusion du silex blond bédoulien dans le sud de la France et dans ses marges (d'après Léa 2010) c/ carte de localisation des gisements étudiés (Infographie : M. Remicourt).*

reconnu pour l'aire méditerranéenne, les données disponibles pour les Alpes du nord françaises restent encore lacunaires et nous avons une vision relativement partielle sur la manière dont ces territoires participent à cette dynamique ou en sont exclus. A partir de l'étude de quelques gisements, et d'un premier inventaire des données disponibles pour cet ensemble géographique et ses régions limitrophes, nous proposons de dresser un premier bilan de nos acquis et les implications économiques et culturelles qui en découlent, en focalisant notre approche sur la fin du Néolithique moyen II, entre 4000 et 3600 av. n. ère.

1. QUELQUES DONNÉES NOUVELLES À PARTIR DE L'ÉTUDE DES GISEMENTS

Dans le cadre de nos travaux, nous avons eu l'opportunité de traiter quelques séries lithiques attribuables au Néolithique moyen II (Fig. 1c). Ces ensembles fournissent des informations plus ou moins précises, parfois en raison de l'ancienneté des fouilles, mais ils génèrent toutefois des données exploitables. Nous avons limité notre approche à la fin du NMII, car pour le début du NMII et le NMI, les séries disponibles sont moins nombreuses et plus difficilement exploitables.

1.1. La Zone G, Fortuneau, Le Gournier, Montélimar, Drôme

Pour débuter notre approche, nous avons sélectionné une série hors de l'emprise des Alpes du nord, pour illustrer un ensemble typique de l'industrie lithique taillée du Néolithique moyen II de la vallée du Rhône. Il s'agit d'une fouille de A. Beeching et de l'équipe du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, datant de la fin des années 1980. De nombreuses occupations relevant du Néolithique moyen ont été découvertes, notamment dans la Zone G de Fortuneau, qui appartient au grand gisement du Gournier. A Fortuneau, le mobilier céramique et les datations radiométriques permettent d'inscrire cette occupation dans le Néolithique moyen II de style de la Roberte (Ly-2560 : 4961±30 BP, soit 3793 à 3661 av. J.-C. à 2σ ; Van Willigen *et al*. 2011). La série lithique était abondante, avec 683 pièces, dont plus de 95 % du matériel déterminé peut être attribué au silex blond bédoulien provençal (Deparnay 2016).

Le silex est introduit sur le gisement sous la forme de nucléus lamellaires préformés et traités thermiquement, ainsi que de lames plus robustes sans traces de traitement thermique. Ces nucléus sont usités pour une production de lamelles débitées par pression. On retrouve le panel des pièces transformées présentes dans les ensembles du NMII de l'aire méditerranéenne, qui se décline avec des pièces à retouches latérales, des grattoirs, des pièces appointies, des troncatures, des perçoirs, des chanfreins, etc.. (Fig. 2).

1.2. L'abri-sous-roche de la Grande Rivoire, Sassenage, Isère

La stratigraphie de l'abri sous-roche de la Grande-Rivoire documente la majeure partie de la Préhistoire holocène, du Mésolithique, en passant par les procès de néolithisation, ainsi que les différentes étapes du Néolithique. Le site a fait l'objet de sondages extensifs par R. Picavet dans les années 1980, puis d'une fouille programmée à partir des années 2000 par P.-Y. Nicod. Situé au bord du Furon, dans le Vercors, cet abri a servi de bergerie, notamment au Néolithique moyen. Établis sur la base de la corrélation entre les données stratigraphiques, la densité du mobilier lithique et les datations radiocarbones, 6 ensembles, correspondant possiblement à différentes occupations ont été reconnus (Perrin *in* Nicod et Picavet, 2009). L'ensemble 2 qui comprend les décapages 90 à 97 est attribué au Néolithique moyen II et a été daté par le radiocarbone à un intervalle compris entre 3960 et 3770 Cal B.C[1] . Malgré un effectif réduit de 53 pièces, l'ensemble 2 a livré certains éléments typiques des productions lithiques découvertes dans les ensembles du Néolithique moyen II méridional avec une utilisation du silex blond bédoulien provençal sous la forme de lames et de lamelles, traitées thermiquement, à côté d'un débitage d'éclats sur matières premières locales ou régionales. Les éléments lamino-lamellaires pourraient avoir été débités en partie *in situ*, comme en témoignent la présence de petits débris et esquilles ou sur un gisement complémentaire dans le cadre d'une circulation intermittente des productions (Léa 2005). Cette utilisation de matériaux siliceux méridionaux est également représentée dans l'ensemble 3 (d98 à 103), attribuable à la fin du Vème millénaire av. n. ère, avec une importation de lames et lamelles en silex blond bédoulien souvent chauffées (Perrin *in* Nicod, Picavet 2009). Bien que défini sur la base d'une approche statistique, il semble cependant qu'il faille subdiviser cet

[1] d.92 Ly-4409 : 5055±35 soit 3958-3773 cal B.C à 2σ ; d96 Ly441:5075±35 soit 3961-3792 cal B.C à 2σ. Précisons aussi qu'une autre date réalisée dans le d.95 donne un résultat discordant avec cette attribution : Ly4410 4685±35 soit 3627-3369 cal B.C à 2σ

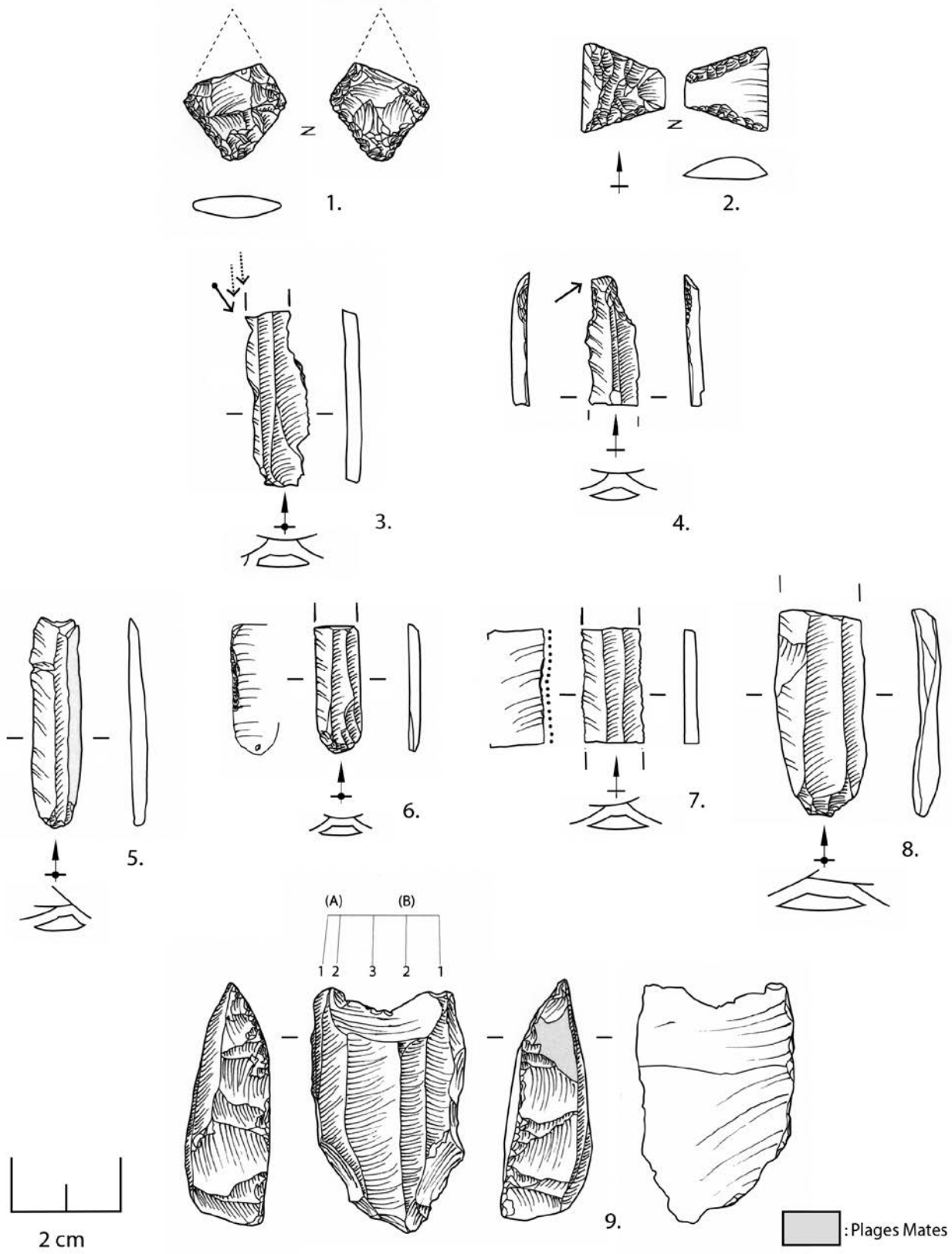

Fig. 2 : *Le Gournier, Montélimar, Drôme. Planche synthétique de l'industrie en silex bédouliens de la zone G de Fortuneau du Gournier. Avec traitement thermique : 2, 3, 4, 5, 6, 9. Indéterminés : 1, 7. Sans traitement thermique : 8 (Dessins : X. Deparnay).*

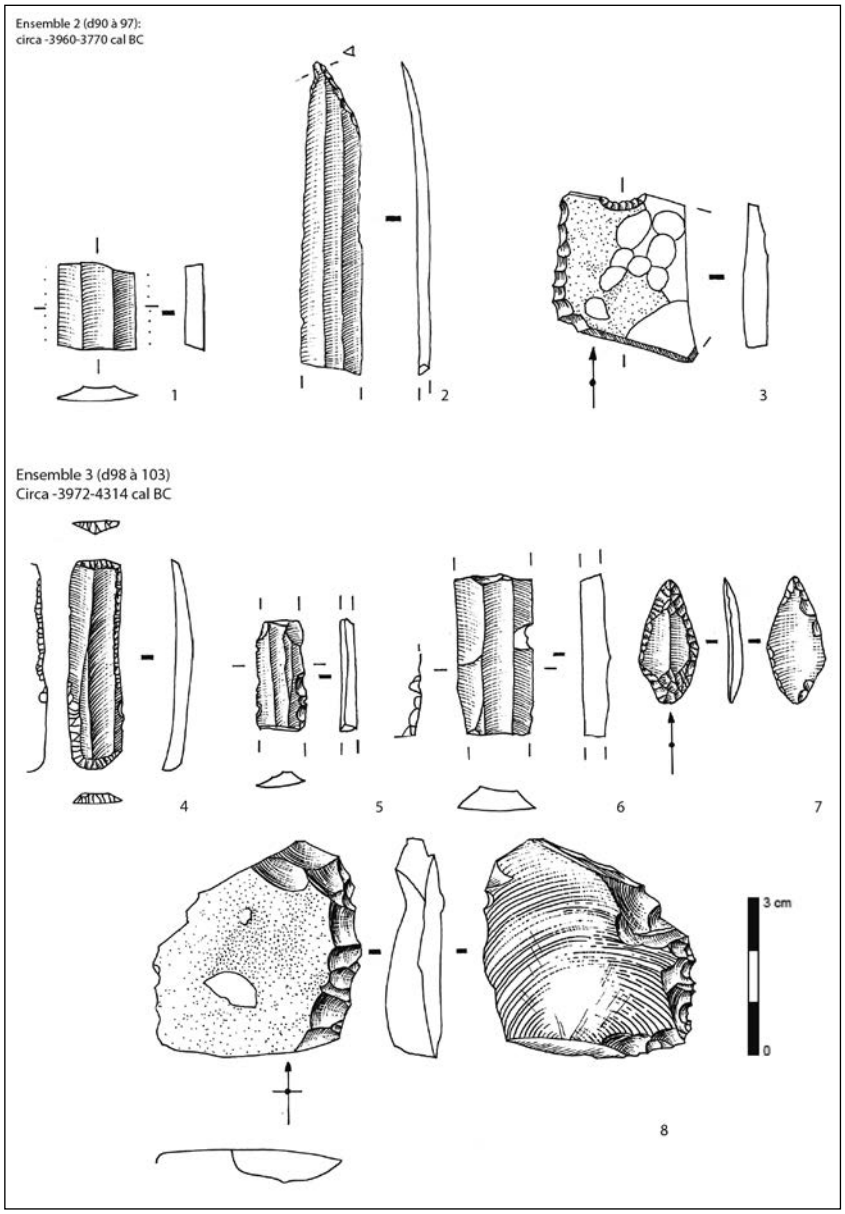

Fig. 3 : *La Grande Rivoire, Sassenage, Isère. Ensembles 2 et 3, n°s 1, 2, 4, 5, 6, 7 : productions lamino-lamellaires en silex bédoulien blond chauffé ; n°s 3 et 7 : éclats retouchés en silex local (Dessins : R. Picavet).*

ensemble 3, d'une part au vu des datations radiocarbones[2], d'autre part dans la mesure où les productions en silex bédoulien chauffé sont absents des décapages 100 à 103 (Galin, inédit). Là encore la présence d'au moins un fragment d'éclat en silex bédoulien chauffé interroge sur la possibilité d'un débitage *in situ*, bien que l'indice soit ténu.

Ces industries lithiques regroupent un panel de pièces transformées qui comprend des armatures tranchantes, des pièces appointies, des pièces à retouches latérales, mais également des grattoirs sur lamelle que l'on peut comparer avec les productions lithiques de la moyenne vallée du Rhône (Fig. 3, n° 1, 2, 4, 5, 6). Une possible armature à retouches bifaciales trouve de bons échos avec des éléments languedociens (Fig. 3, n° 7 ; Léa 2004). Peut-être en raison de l'emplacement périphérique du gisement et de son statut particulier, on observe un recours conséquent aux ressources siliceuses locales dont des nodules sont accessibles dans les parois de l'abri ou sub-locales pour une production *in situ* d'éclats selon des modalités techniques peu investies (Fig. 3, n° 3 et 8). Ce phénomène est une constante qui a été observée sur les gisements méridionaux du Néolithique moyen II du Midi de la France, dans des contextes d'occupations particuliers comme dans les couches 7a et 8 de Font-Juvénal, à Conques dans l'Aude, où des niveaux de bergerie sont illustrés (Briois 2005).

[2] Les d98, d99 et d102 s'articulent entre 3972 et 4314 cal B.C à 2σ ; les d100 et 101 sont eux datés entre 4173 et 4527 cal B.C à 2σ. Le lecteur est renvoyé à Nicod, Picavet 2009 pour le détail des datations réalisées.

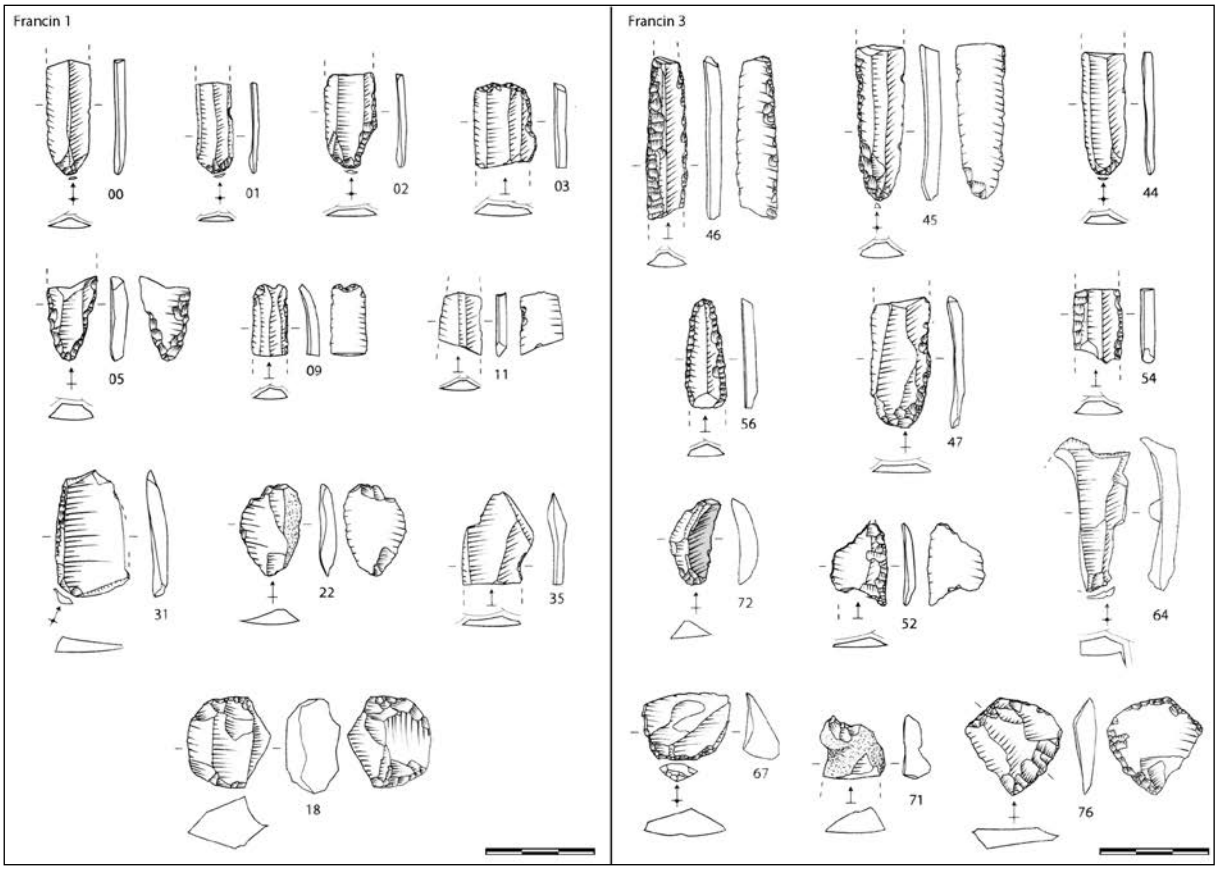

Fig. 4 : *Bellevue, Francin, Savoie. Industrie lithique taillée en silex blond bédoulien découverte dans les sondages de Francin 1 et 3 (Dessins : M. Remicourt).*

1.3. La station de Bellevue, Francin, Savoie

La station de Bellevue est localisée au bord de l'Isère dans une gravière, au pied du Massif des Bauges. Des prospections et des sondages réalisés par M. Malenfant dans les années 60 ont permis de mettre au jour un petit ensemble céramique et lithique, en grande partie rattachable au Néolithique moyen II (Malenfant *et al*. 1970). Même si les datations radiocarbones sont difficilement exploitables (F 1 : Lv-389 : 3870±170 BP, soit 2869 à 1902 av. J.-C. à 2σ ; F3 : Lv-390 : 4300±75 BP, soit 3313 à 2636 av. J.-C. à 2σ), l'étude de la céramique permet de rattacher l'essentiel cet ensemble au style de la Roberte, dans la première moitié du IVème millénaire avant notre ère (Rey 2015a, 2016). L'étude du petit corpus lithique (n = 83) permet d'observer que plus de 90 % des matières premières déterminables se rapportent au silex blond bédoulien (Remicourt 2017).

Cet ensemble a livré des éléments qui permettent de suspecter l'introduction de nucléus lamellaires préformés et traités thermiquement qui ont été débités sur place par pression. En plus des lamelles, on constate la présence d'éclats d'entretien et d'éclats issus des nucléus lamellaires en fin de production (Fig. 4). Les pièces transformées sont illustrées par des pièces appointies, des bitroncatures, grattoirs sur lamelle, pièces à retouches latérales, etc. Ces éléments sont typiques des productions que l'on retrouve dans les ensembles du Chasséen méridional de la phase récente, de même que la gestion des nucléus ou encore la mensuration des lamelles (Léa 2004 ; Georjon, Léa 2013).

1.4. Grotte de la Grande Gave, la Balme-les-Grottes, Savoie

La grotte de la Grande Gave, avec son vaste porche orienté au nord, est localisé sur les bords du Rhône, à l'extrémité orientale du défilé de Pierre-Châtel. Cette grotte a été fouillé depuis le XIXème siècle. Nous avons travaillé sur les collections Blanc, sur deux niveaux dont l'assemblage est très proche (V et 7). Le mobilier céramique est en grande partie attribuable au Néolithique moyen II, pour une phase chronologique comprise entre 4000 et 3600 av. J.-C. (Rey 2015a, 2016). La série lithique de ces deux niveaux comprend 162 pièces, qui livrent 15 %

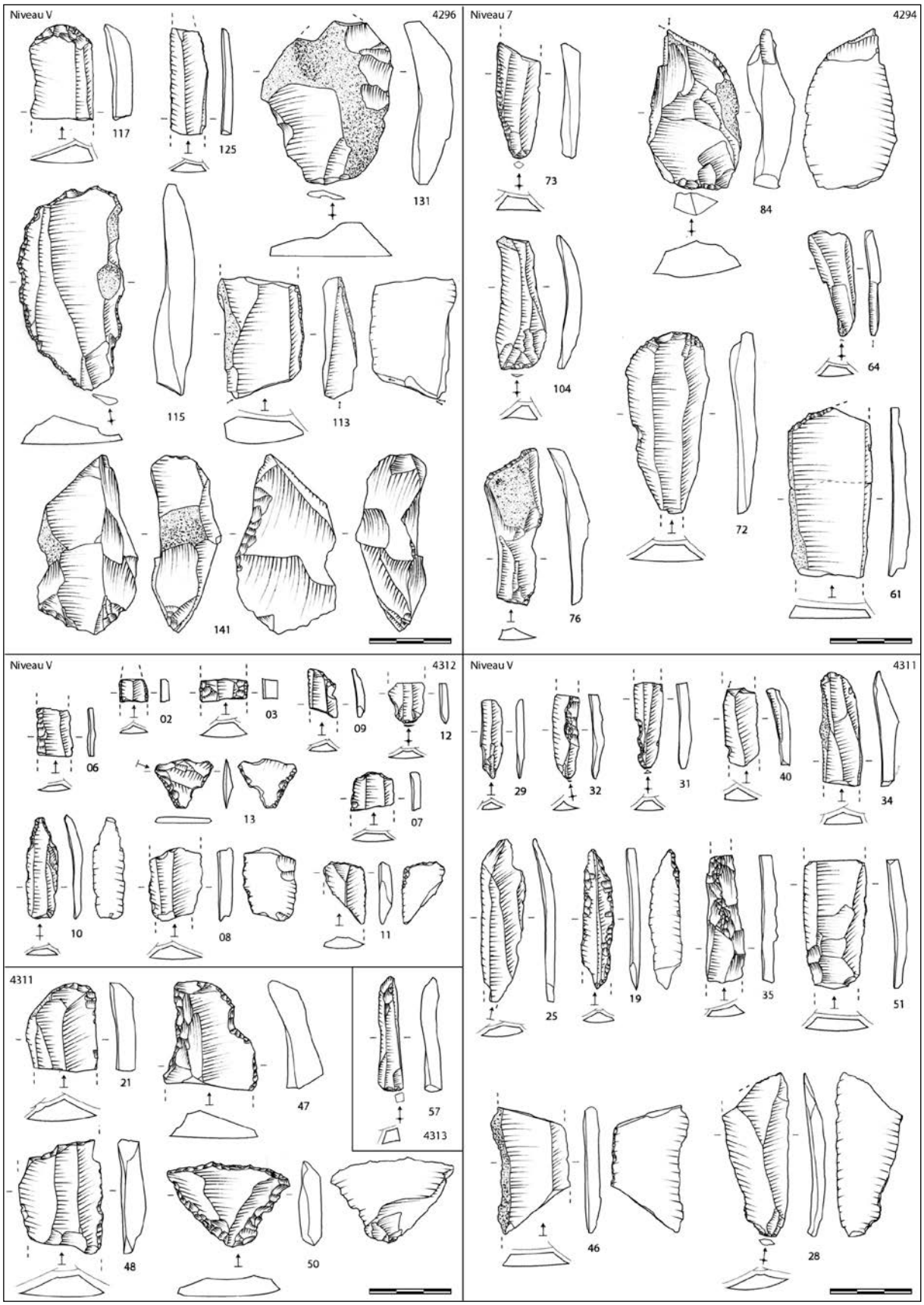

Fig. 5 : *La Grande Gave, La Balme, Savoie. Industrie lithique taillée découverte dans les niveaux V et 7. Les pièces déterminables en silex blond bédoulien correspondent aux n° 2, 7, 9, 10, 11, 12 et 31 (Dessins : M. Remicourt).*

de silex blond bédoulien provençal pour les matières premières déterminées (Remicourt 2017). On note toutefois un tri dans la série, avec une surreprésentation des pièces transformées et l'exclusion des esquilles et débris, qui a pu se faire lors de la fouille ou lors du dépôt des collections au Musée Savoisien. Malgré ce biais, les éléments présents permettent de proposer quelques données sur l'industrie lithique taillée (Fig. 5).

Pour le silex blond, il s'agit de lames et de lamelles et nous ne notons aucun indice de débitage sur place. Ces éléments ont probablement été importés et introduits sous la forme de produits finis déjà détachés. Le reste de la série est illustré par des lamelles et des lames débitées *in situ*, avec des traces de mise en forme de nucléus lamellaires débités par percussion indirecte et directe. Des lames de grand format font également l'objet d'importations. Pour tout ce qui n'est pas en silex provençal, les techniques de débitage et les pièces transformées se rapprochent des ensembles NMB, notamment ceux reconnus dans le Jura, comme à Clairvaux XIV (Pétrequin, Pétrequin 2015), ou dans le Lyonnais (Saintot 2003). Que ce soit dans les techniques de mise en forme des nucléus lamellaires, le débitage par percussion dure directe et par percussion indirecte, ou le fort taux de pseudo-microdenticulés observés sur les tranchants des lames et des lamelles. Ces productions lithiques trouvent un pendant avec la céramique qui traduit également des traditions potières du Néolithique moyen bourguignon (Rey 2015a, 2016).

1.5. Beau-Phare / Les Roseaux, Aiguebelette-le-Lac, Savoie

Le gisement des Roseaux est localisé sur les bords du Lac d'Aiguebelette, il s'agit probablement de la continuité du site de Beau-Phare 1, connu notamment par les sondages d'A. Marguet (Marguet, Rey 2007). Le mobilier étudié provient des collections Blanc et Léger conservées au Musée Savoisien et au Musée Dauphinois. En sus, de l'industrie lithique du Néolithique final qui se rattache à l'occupation de Beau-Phare 1, nous avons identifié du mobilier comportant une patine différentielle par rapport au reste des matériaux et d'une facture technique particulière. A partir, de ces données nous avons isolé 127 pièces, qui comportent 14 % de silex blond bédoulien pour les matières premières déterminées. Les productions céramiques que l'on pourrait relier à ces séries, n'ont pas été conservées ou ramassées.

Le mobilier en silex bédoulien est illustré par des lame(lle)s et des éclats qui fournissent des indices de la présence de nucléus lamellaires préformés débités par pression. Quelques pièces qui comportent des plages mates témoignent d'un traitement thermique de cette matière première. L'essentiel du mobilier, à l'égal de ce que l'on observe à la Grande Gave est à mettre en relation avec une production de lames et de lamelles produites par percussion indirecte, avec des nucléus mis en forme *in situ*, sur des matières premières siliceuses locales (Fig. 6). Les critères que nous avons pu observer se rattachent au NMB, au même titre que ce que l'on trouve dans la collection Blanc de la Grande Gave. Pour le gisement de Beau-Phare, on peut émettre deux hypothèses, avec soit une occupation unique qui intègre les deux modes de production différentielle, soit la présence d'une occupation NMB et d'une occupation d'ambiance chasséenne différenciée. La réalisation de nouveaux sondages pourrait permettre de répondre à ces questions. Néanmoins, cet ensemble est exploitable dans le cadre de notre recherche sur la dispersion des nucléus, lames et lamelles en silex blond provençal.

2. LE SILEX BLOND BÉDOULIEN DANS LES ALPES DU NORD ET SES RÉGIONS LIMITROPHES

2.1. Premiers acquis

Lors de l'étude des industries lithiques taillées des gisements précités, nous avons constaté qu'une partie d'entre elles présentait des accointances certaines avec les productions lithiques disponibles dans l'aire méditerranéenne, que ce soit en Languedoc occidental et oriental, en Provence ou en moyenne vallée du Rhône (Binder 1998 ; Léa 2004 ; Briois 2005 ; Vaquer, Remicourt 2010 ; Van Willigen *et al*. 2011 ; Georjon, Léa 2013 ; ….). A Bellevue, et dans une certaine mesure Beau-Phare, on retrouve les mêmes modalités d'acquisition et de production qui sont identifiées au Gournier, dans un ensemble lithique appartenant à une occupation du Néolithique moyen II d'obédience chasséenne et plus précisément au style de la Roberte (Deparnay 2016). A la Grande Rivoire, la présence quasi-exclusive de lames et lamelles en silex blond bédoulien pourrait s'expliquer par le statut particulier du gisement ; toutefois la présence de ces éléments n'est pas anecdotique et il semble que l'on puisse les rattacher partiellement à une production autonome. Pour la Grande Rivoire et pour Bellevue, l'étude de la céramique permet de proposer que les groupes de population présents se rattachent d'un point de vue céramique au style de la Roberte (Nicod, Picavet 2009 ; Rey 2015a, 2016). Au contraire, le gisement de la Grande Gave se démarque de ces ensembles, tant au niveau des productions lithiques que céramiques qui se rat-

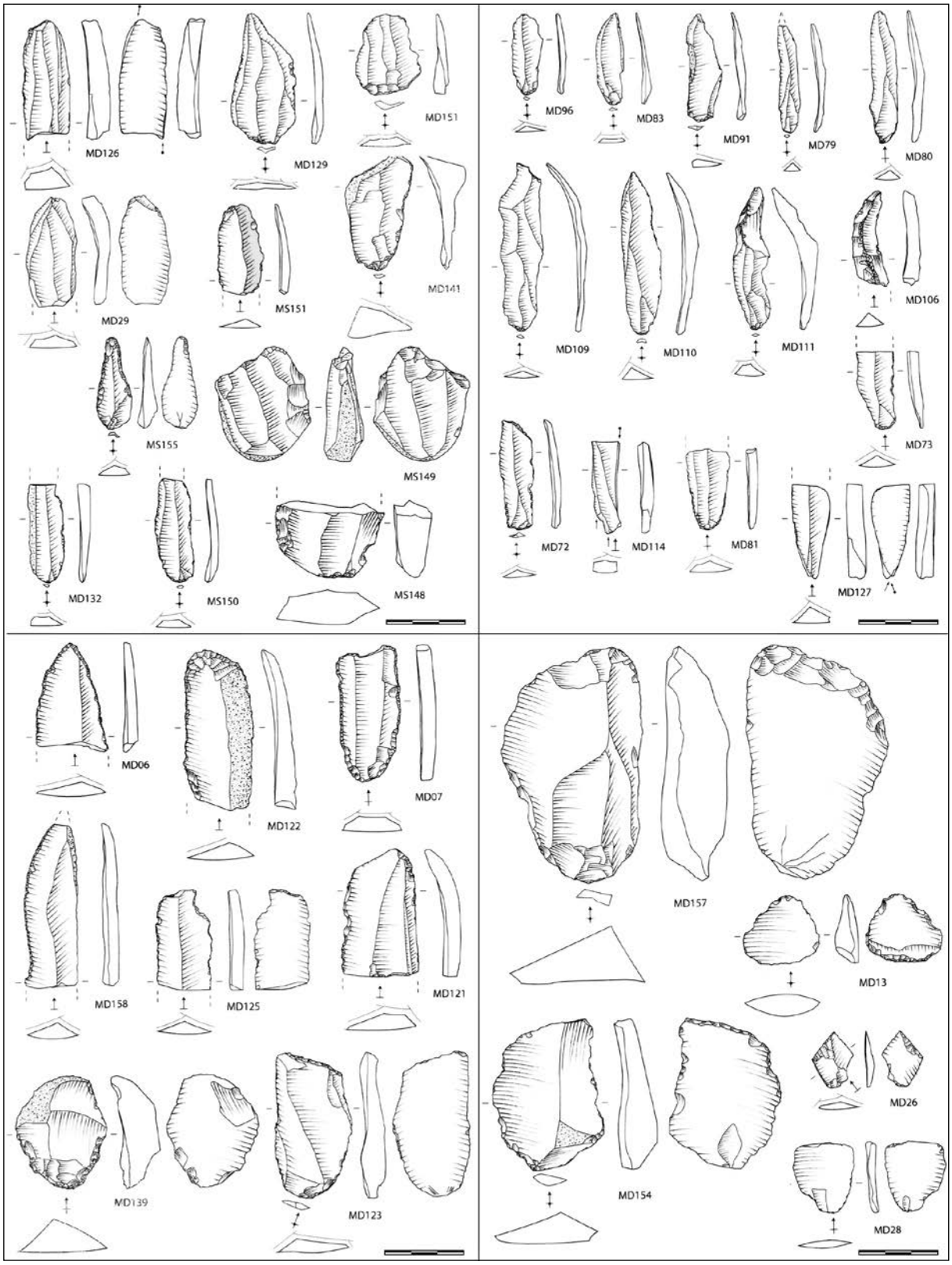

Fig. 6 : *Beau-Phare/Les Roseaux, Aiguebelette-le-Lac, Savoie. Industrie lithique taillée attribuable au Néolithique moyen. Les pièces déterminables en silex blond bédoulien correspondent pour les collections du Musée Savoisien aux n° MS148, MS150, MS151 et MS155 et pour le Musée Dauphinois aux n° MD29, MD81, MD132, MD139 et MD158 (Dessins : M. Remicourt).*

tachent pour leur part au Néolithique moyen Bourguignon, même si une partie des éléments céramiques relève du style de la Roberte (*Ibidem*). Le gisement des Roseaux livre également une partie de l'ensemble lithique que l'on peut rattacher au NMB.

Il semblait donc intéressant, à partir d'un inventaire bibliographique, de tester s'il était possible de percevoir l'étendue de la dispersion des nucléus, lames et lamelles en silex blond bédoulien d'origine provençale issus de gisements peu ou prou contemporains (entre 4000 et 3600 av. J.-C.) dans les Alpes du nord françaises et dans les régions limitrophes et quelles implications territoriales et culturelles, nous pourrions en tirer.

2.2. L'aire de distribution du silex blond bédoulien

Nous avons été confrontés à un premier biais, car la détermination des matières premières siliceuses est rarement réalisée, ce qui limite le nombre de sites exploitables. Néanmoins, à partir des données que nous avons pu récolter en dépouillant les sources bibliographiques, correspondant principalement à des occupations à vocation domestique du Néolithique moyen II, nous avons pu constater que les caractéristiques observées sur les quelques gisements que nous avions traités s'inséraient dans une dynamique plus large. En effet, il semble possible de faire ressortir une aire de dispersion des lame(lle)s isolées que l'on peut confronter à celle des nucléus lamellaires préformés en silex blond bédoulien et/ou d'indices de présence de ces derniers, à partir d'éléments de (re)mise en forme, couplés à un débitage lamellaire par pression *in situ* (Fig. 7).

- Les lame(lle)s isolées

Pour les gisements suisses, seules des lamelles en silex blond bédoulien ont été identifiées. Pour le Valais, elles sont recensées dans des ensembles se rattachant au Néolithique moyen de type Saint-Léonard ou de type Petit-Chasseur. Au sein de productions lithiques dominées par le quartz hyalin (Honegger 2001, 2011 ; Winiger 2009), ces lamelles sont présentes de façon anecdotique sur les gisements comme à Saint-Léonard (Sur le Grand Pré, Grand Pré couche 3), ou à Sion (Sous-le-Scex, Petit-Chasseur II et IV). En Suisse occidentale, ces pièces sont illustrées dans des ensembles du Cortaillod, comme dans le canton de Berne à Twann (Bahnhof), de Neuchâtel à Thielle (Mottaz) et à Hauterive (Champréveyres), de Vaud à Muntelier (Fischergässli, Dorf, Strandweg) ou encore dans le canton de Genève, dans les niveaux les plus récents de Saint-Gervais, au sein d'ensembles lithiques qui ne livrent que peu d'éléments de ce type (Affolter 2000, 2015 ; Honegger 2001, 2002). En Haute-Savoie, les sondages réalisés aux Petits Crêts, à Sciez ont livré une lamelle en silex blond dans un ensemble Cortaillod (Mudry 1976 ; Favrat 1988), et la fouille de l'abri-sous-roche de la Vieille-Eglise, à la Balme de Thuy a permis d'identifier plusieurs lamelles dans un niveau considéré comme relevant du Chasséen récent (Patouret 2003). Pour le Jura et le sud de la Bourgogne, le silex blond bédoulien est également présent de façon anecdotique dans des ensembles relevant du Néolithique moyen Bourguignon. C'est notamment le cas avec une lamelle à Clairvaux VII, à Clairvaux-les-Lacs, dans le Jura (Affolter 2015) ou sur le gisement de La Redoute, à Chassey-le-Camp en Saône-et-Loire (Thévenot 2005).

En Savoie, les sites de la Grande Barme de Savigny, à La Biolle (Rey 2015a), Dos de Borgaz, à Aime, Le Chenet des Pierres, à Bozel, ou du Bas Mollard, à La Ravoire (Rey 2006, 2007, 2015b) ont livré quelques lamelles au sein d'ensembles relevant du NMII, de même qu'au Seuil des Chèvres, à La Balme (Nicod *et al*. 1998). On constate également cette présence dans des gisements du nord de l'Ain attribuables à la même tranche chronologique que l'on peut souvent rattacher au NMB, comme à La Laya, à Château-Gaillard (Pichon 1990), à La Balme à Roland, à Lompnas (Gaucher 2011) ou à Montagnieu, à la Grotte du Souhait (*Ibidem*) ou à Pré de la Cour (Vital 1993). Dans l'Ensemble 4 de la grotte de l'Abbaye I, à Chazey-Bons (Buard 2012), et aux Ordeliers, à Cormoranche (Barthelemy 1981, 1982) les styles céramiques se rattachent soit à La Motte aux Magnins, soit au Chasséen (Rey 2016). Pour le Rhône, le constat est identique avec la présence de lamelles dans des ensembles NMB, sur des gisements comme le Grand Montout, à Décines-Charpieu (Ferber 2012), la ZAC Michel Berthet, à Lyon, Vaise (Saintot 2003) ou sur les sites lyonnais de Horand I (Bellon 1992), 31 rue Gorge du Loup (Thirault 2007), 62 rue Marietton (Carrara 2012), ZAC Vaise (Hofmann 2015). Pour le Lyonnais, ces lamelles ont été découvertes au sein de productions lithiques NMB (Saintot *in* Ramponi 2003 ; Saintot 2003), avec une production lamino-lamellaire qui est issue d'un débitage par percussion directe et indirecte, à la manière de ce que l'on peut observer sur les gisements de Beau-Phare et de la Grande Gave.

- Les assemblages avec des nucléus en silex blond bédoulien

Les sites archéologiques du Lyonnais livrent également parfois des nucléus lamellaires et des productions lamino-lamellaires en silex blond bédoulien associés à des ensembles NMB. C'est notamment le cas sur l'A46, à Quincieux (Segain 2012). Pour la rue Carret, à Lyon (Nourissat 2016) et aux Luèpes, à Saint-Priest (Ramponi 2003 ; Jallet, Chastel 2007), au 81/83 rue Gorge du Loup, à Lyon (Motte 2001), ces éléments pourraient provenir

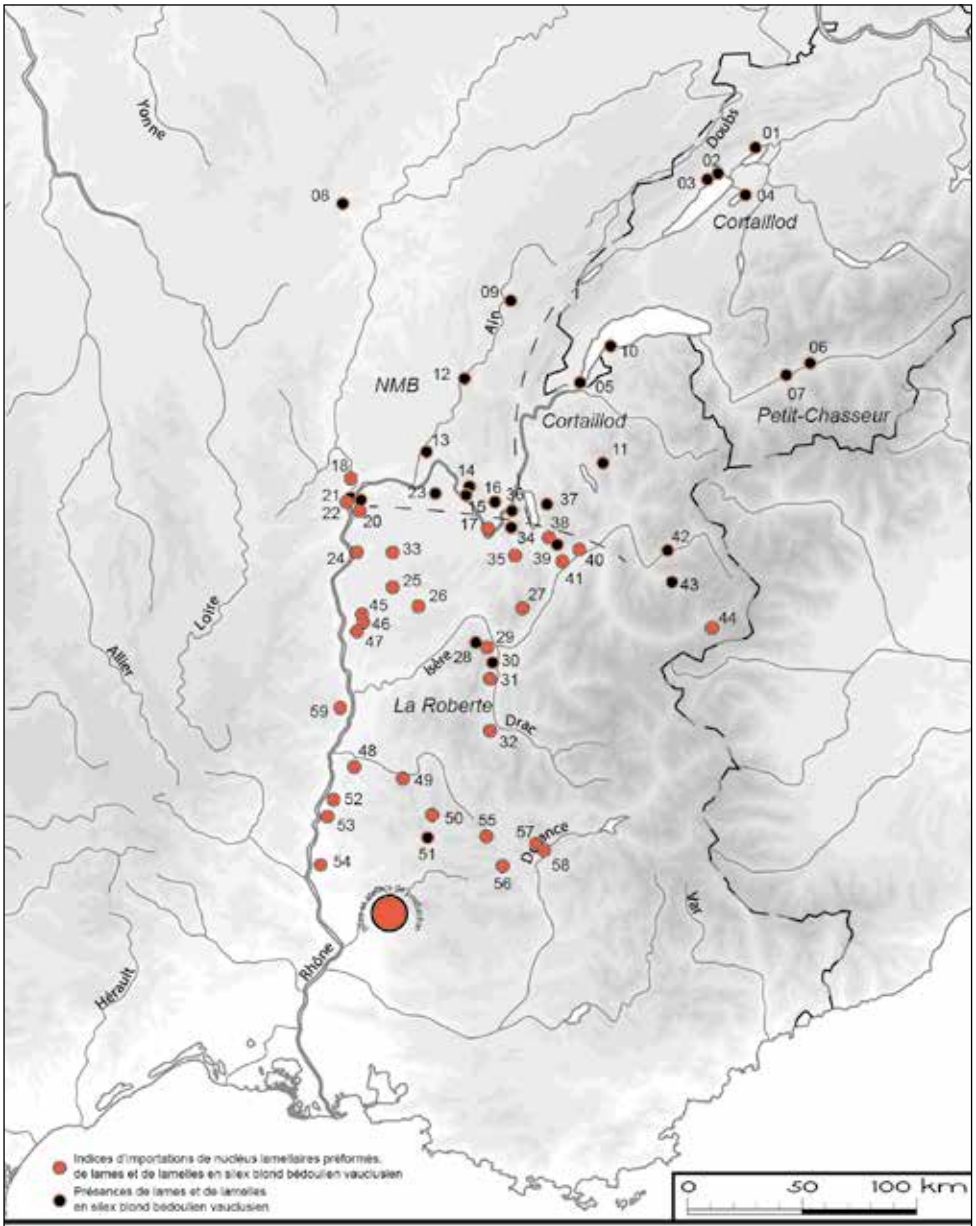

Carte de répartition de gisements du début du IVe millénaire avant notre ère, avec des indices d'importation de silex blond bédoulien vauclusien au nord des gîtes de matières premières (Inv. 2018).
Suisse - 1 : Twann, Bahnhof ; 2 : Thielle, Mottaz ; 3 : Hauterive, Champréveyres ; 4 : Muntelier, Fischergässli, Dorf, Strandweg ; 5 : Genève, Saint-Gervais ; 6 : Saint-Léonard, Sur le Grand Pré, Grand Pré ; 7 : Sion, Petit-Chasseur II et IV, Sous-le-Scex. ***Saône-et-Loire*** - 8 : Chassey-le-Camp, La Redoute. ***Jura*** - 9 : Clairvaux-les-Lacs, Clairvaux VII. ***Haute-Savoie*** - 10 : Sciez, Les Petits Crêts ; 11 : La Balme-de-Thuy, La Vieille-Eglise. ***Ain*** - 12 : Cormoranche, Les Ordeliers ; 13 : Château-Gaillard, La Laya ; 14 : Lompnas, Balme à Roland ; 15 : Montagnieu, Grotte du Souhait, Pré de la Cour ; 16 : Chazey-Bons, grotte de l'Abbaye I ; 17 : Bregnier-Cordon, Sur le Vattier. ***Rhône*** - 18 : Quincieux, A46, Section Anse-Genay ; 19 : Décines-Charpieu, Le Montout ; 20 : Saint-Priest, Les Luèpes ; 21 : Lyon (lamelles), 31 rue Gorge de Loup, Horand I, ZAC Vaise, 62 rue Marietton, Zac Berthet, Quartier Saint-Pierre ; 22 : Lyon (nucléus et lamelles), 81/83 Gorge de Loup, rue Carret. ***Isère*** - 23 : Annoisin-Châtelans, Grotte de la Chuire ; 24 : Vienne, station d'Estressin ; 25 : Primarette, La Grande Charnère ; 26 : Bressieux, La Croix Trouva ; 27 : Saint-Bernard-du-Touvet, Abri sous bloc n° 1 de l'Aulp du Seuil ; 28 : Sassenage, La Grande Rivoire ; 29 : Fontaine, Grotte de Balme de Glos, Abri de Barne-Bigou ; 30 : Claix, Sépulture collective de Comboire ; 31 : Vif, Oppidum de Saint-Loup ; 32 : Saint-Martin-de-Clelles, station de Sècs ; 33 : Le Clapier, Beauvoir-de-Marc. ***Savoie*** - 34 : Traize, Grotte des Sarradins ; 35 : Beau-Phare/Les Roseaux, Aiguebelette-le-Lac ; 36 : La Balme, La Grande Gave, Le Seuil des Chèvres ; 37 : La Biolle, Grande Barme de Savigny ; 38 : Saint-Alban-Leysse, Saint-Saturnin ; 39 : La Ravoire, Bas Mollard ; 40 : Le Chaney, Cruet ; 41 : Francin, Bellevue ; 42 : Aime, Dos de Borgaz ; 43 : Bozel, Chenet des Pierres ; 44 : col du Mont-Cenis. ***Drôme*** - 45 : Lapeyrouse-Mornay, station de Lapeyrouse ; 46 : Moras-en-Valloire, Gisement de Moras ; 47 : Saint-Uze, station 2 ; 48 : Chabrillan, La Prairie ; 49 : Francillon, Beaume Sourde 2 ; 50 : Saint-Nazaire-le-Désert, Trou Arnaud ; 51 : Sahune, Abri le Petit Laupt ; 52 : Montélimar, Le Gournier, Fortuneau G ; 53 : Châteauneuf-du-Rhône, La Roberte ; 54 : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Les Moulins. ***Hautes-Alpes*** - 55 : Montmorin, Les Tourrettes ; 56 : Orpierre, Tarrin ; 57 : Serres, quartier du Guire ; 58 : Monétier-Allemont, station de la Tuilerie Pelloux. ***Ardèche*** - 59 : Soyons, La Bégoule.

Fig. 7 : *Carte de répartition des gisements de la première moitié du IVème millénaire avant notre ère, avec des indices d'importation de silex blond barrémo-bédoulien, localisés au nord des gîtes et des ateliers de production (Infographie : M. Remicourt).*

soit d'une occupation d'obédience chasséenne, soit d'ensembles relevant du NMB. Ces gisements ayant livré des indices d'occupations de ces deux entités culturelles.

Si nous ne connaissons pas toujours les productions céramiques qui sont associées aux assemblages lithiques en silex blond bédoulien qui livrent à la fois des nucléus lamellaires et des productions lamino-lamellaires, comme à Sur le Vattier, à Bregnier-Cordon dans l'Ain (Gaucher 2011), il ressort toutefois que la plupart du temps ces dernières peuvent être attribuées au style de la Roberte. En Isère, on trouve ce cas de figure à Estressin à Vienne (Bocquet 1969), à la station de Sées, à Saint-Martin-de-Clelles, à La Croix Trouva, à Bressieux, à La Grande Charrière, à Primarette (Bocquet 1997), ou encore à l'abri 1 de l'Aulp du Seuil, à Saint-Bernard-de-Touvet (Pelletier 2002) qui présentent les caractéristiques observées des gisements de la moyenne vallée du Rhône (Beeching 1995 ; Bocquet 1997). Les lames et lamelles en silex blond découvertes dans la sépulture collective de Comboire, à Claix (Picavet 1991), pourraient d'ailleurs être une illustration partielle de cette production locale, au même titre que celles de la Grande Rivoire. On observe ce même type de vestiges (nucléus, lames et lamelles en silex blond et céramiques d'obédiences chasséennes) dans les Hautes-Alpes, comme à Tarrin à Orpierre, au quartier du Guire à Serres, aux Tourettes à Montmorin ou à la station de la Tuilerie Pelloux, à Monétier-Allemont (Müller 1906 ; Bocquet 1997). En Savoie, ce type d'assemblages est présent à Saint-Saturnin à Saint-Alban-sur-Leysse (Rey 2015a) ou au Chaney, à Cruet (Rey 2018), voire à la grotte des Sarradins, à Traize (Blazin 1999). La découverte d'un éclat de remise en forme de nucléus lamellaire en silex blond bédoulien, au col du Mont-Cenis, constitue également un témoin indirect de cette production (com. pers. P.-J. Rey).

- Datations relatives et absolues

Pour les ensembles du NMB qui ont livré des lamelles en silex blond bédoulien, voire des nucléus lamellaires, des datations radiocarbones sont disponibles aux Luèpes (LY9397 : 4988±40 BP), à la grotte de l'Abbaye I dans l'Ensemble 4 (Ly1846 : 4950±60 BP). Ils sont contemporains d'autres gisements, sans lamelles importées, avec le même type de céramique comme à Lyon (Les Feuilly : LY8789 : 4965±60 BP ; Les Quai Sédaillan : LY2164 : 5080±30 BP ; Jallet, Chastel 2007) ou à la grotte du Gardon, à Ambérieu-en-Bugey dans l'Ain (c42 - Gra-10187 : 4980±50 BP ; c41 - Ly6019 : 4965±60 BP ; Perrin, Voruz 2013). Ces datations sont également proches de celles proposées pour les occupations NMB de Clairvaux VII qui s'inscrivent entre 3960 et 3640 av. n. ère (Viellet, Pétrequin 2015). Pour le Valais, les lamelles issues d'ensembles du Petit-Chasseur, s'inscrivent dans une unité de temps comprise entre 4000 et 3700 av. n. ère (Piguet 2011) et l'on peut resserrer cette fourchette (3900-3600) pour les gisements de Suisse occidentale à lamelles en silex blond bédoulien qui s'inscrivent dans le Cortaillod classique (Ramseyer 2000 ; Honegger 2001).

Ces ensembles NMB, Cortaillod et Petit-Chasseur sont donc plus ou moins contemporains des occupations de style de la Roberte, entre 3900-3600 av. n. ère (Van Willigen *et al*. 2011 ; Rey 2016). D'une façon générale, des céramiques appartenant au NMB, au Chasséen/La Roberte sont présentes sur le territoire lyonnais (Jallet, Chastel 2007 ; Thirault 2007 ; Rey 2016). Il pourrait exister une alternance des occupations entre Chasséen et NMB sur les mêmes gisements, mais à partir des données disponibles, il semble qu'il faudrait plutôt envisager une contemporanéité de ces ensembles dans les occupations. Ce sont ces types de schéma qui semblent également exister dans l'avant-pays savoyard (Rey 2016).

3. LE SILEX BLOND BÉDOULIEN, UN« MARQUEUR CULTUREL » ?

A partir de ces différentes données, on peut observer une limite septentrionale à la diffusion des nucléus lamellaires qui se dessine depuis le Lyonnais, en passant par le sud du lac du Bourget, et qui se perd vers l'est, mais pourrait éventuellement se prolonger à proximité de la frontière italienne, vers le Mont-Cenis. Au-delà, on identifie uniquement la présence de lames et de lamelles en silex blond bédoulien dans des séries lithiques attribuables au Néolithique moyen Bourguignon, au Petit-Chasseur ou au Cortaillod. Ces résultats peuvent être mis en parallèle avec les travaux récents de P.-J. Rey sur le Néolithique moyen (2015a, 2016), qui font ressortir que les Alpes du nord françaises sont une zone au carrefour d'influences culturelles multiples qui évoluent dans le temps.

Pour la phase chronologique qui nous intéresse, le style de la Roberte est identifié dans son extension septentrionale depuis le sud du Lyonnais jusqu'au sud du lac du Bourget et la Cluse de Chambéry (Rey 2016, fig. 6). Cette limite correspond peu ou prou à celle qui se dessine pour la diffusion septentrionale des nucléus lamellaires en silex blond bédoulien pour une production *in situ* de lamelles (Fig. 7). Ces données permettent d'étendre l'aire d'influence de La Roberte qui était jusqu'alors cantonnée beaucoup plus en aval sur le Rhône, au niveau de son affluent de la Drôme (Van Willigen *et al*. 2011). Les séries lyonnaises qui livrent ces nucléus associés à des productions potières de style NMB et/ou La Roberte (Motte 2001 ; Ramponi 2003 ; Segain 2012 ; Nourissat 2016) sont les marqueurs d'une frontière qui n'était pas hermétique et/ou qui était mouvante à travers le temps, permettant

le passage de groupes de population ou d'influences culturelles plus ou moins marquées. On retrouve ce cas de figure en pays savoyard, non seulement avec la céramique (Rey 2015a, 2016), mais également avec les productions lithiques, comme à Beau-Phare à Aiguebelette (Remicourt 2015). Ces ensembles pourraient être mis en parallèle avec ce que l'on observe en Suisse, dans la Région des Trois-Lacs durant le Néolithique moyen II, où des niveaux archéologiques bien conservés témoignent de la coexistence de groupes de population à affinités culturelles différenciées à partir des mobiliers céramiques, osseux et lithiques (Burri 2009).

Les influences septentrionales du NMB se font plus discrètes, à mesure que l'on s'éloigne de la limite de distribution des nucléus lamellaires en silex blond. Les assemblages lithiques/céramiques offrent alors des caractéristiques proches de celles que l'on peut relever sur les gisements considérés comme appartenant au Néolithique moyen II méridional d'obédience chasséenne, comme au Gournier ou sur des gisements plus méridionaux attribués au style de la Roberte ou au Chasséen récent (Léa 2004 ; Van Willigen *et al*. 2011) ou au Chasséen de styles C1 et C2 (Georgeon, Léa 2013). C'est notamment le cas de gisements comme La Grande Rivoire ou de Francin/Bellevue, pour ne citer qu'eux. A partir du IVème millénaire av. n. ère, ces éléments permettraient de proposer que la limite de distribution des nucléus lamellaires en silex blond bédoulien correspond peu ou prou à l'extension maximale d'une zone sous influence méridionale, dans le sud du territoire lyonnais, dans la Cluse de Chambéry, dans le Dauphiné et le Vercors. Cet espace géographique se distinguant également par des productions potières majoritaires du style de la Roberte (Rey 2015a, 2016).

Les influences méridionales dans ce territoire sont bien marquées jusque durant la première moitié du IIIème millénaire av. n. ère, que ce soit d'un point de vue céramique ou lithique (Rey2015a ; Remicourt 2015), puis la part méridionale s'estompe au profit de nouvelles influences issues d'autres régions.

Au-delà de l'aire de distribution des nucléus lamellaires, la présence de lame(lle)s en silex blond bédoulien dans les séries apparaît comme une composante anecdotique des assemblages, que ce soit dans le Petit-Chasseur, le Cortaillod ou le NMB, au même titre que ce que l'on observe au niveau des productions potières qui ne livrent que quelques éléments de style de la Roberte (Rey 2016). Ces éléments traduisent l'existence de liens entre les populations septentrionales et méridionales au travers de l'axe rhodanien, au même titre que la présence de quelques lamelles en quartz hyalin sur les gisements du Néolithique moyen II du bassin méditerranéen (Thirault 2013).

CONCLUSION

A partir de ce rapide tour d'horizon, on peut proposer que la présence du silex blond bédoulien provençal dans les industries lithiques taillées, issu des réseaux de circulation approvisionnant les groupes de population en nucléus lamellaires, lames et lamelles, peut être en partie utilisée comme un « marqueur culturel ». Les nucléus lamellaires préformés, parfois traités thermiquement, qui servent au débitage par pression de lamelles, selon des techniques d'origine méridionale, voisinant avec une production potière répondant aux critères définissant le style de la Roberte, dans une partie des Alpes du nord, permettent de proposer que les groupes de population du Dauphiné et du sud de la Savoie appartiennent à un espace socio-culturel plus large qui s'étend vers le Midi, en suivant l'axe rhodanien. Ainsi, comme dans le sud de la France, le long de l'arc méditerranéen, les réseaux de circulation et de distribution des nucléus lamellaires, qui ont une valeur d'usage, voisinent avec des productions potières qui s'inscrivent dans une filiation chasséenne au sens large, nonobstant les différences d'ordre régional qui sont toujours marquées. Au contraire, les lames et les lamelles en silex blond bédoulien ne s'insèrent pas dans un groupe socio-culturel donné, mais sont plutôt les marqueurs d'échanges et de contacts à longue distance entre différents groupes de populations. Au même titre que les quelques vases isolés de facture méridionale qui ont été découverts dans des contextes du Cortaillod, du NMB ou du Petit-Chasseur. Il est dès lors envisageable que les réseaux de circulation et de distribution des nucléus lamellaires et des lames/lamelles soient partiellement ou complètement différenciés.

Le travail sur les industries lithiques taillées au Néolithique, dans les Alpes du nord françaises, n'en est encore qu'à ses prémices, mais au même titre que ce que l'on observe pour les productions potières, il semble possible de discriminer une évolution des productions lithiques qui n'est pas uniquement endogène sur ce territoire durant tout le Néolithique. Il est probable que l'axe rhodanien soit un des facteurs principaux qui fait de cet espace un carrefour d'influences multiples qui affecte la composition socio-culturelle et les productions mobilières des populations d'autrefois.

Gisement	Commune	Dép/canton	Pays	Attribution	lame(lle)s	lame/nuc	Bibliographie
Bahnhof	Twann	Berne	Suisse	Cortaillod	X		Affolter 2015
Mottaz	Thielle	Neuchâtel	Suisse	Cortaillod	X		Affolter 2015
Champréveyres	Hauterive	Neuchâtel	Suisse	Cortaillod	X		Affolter 2015
Fischergässli	Muntelier	Vaud	Suisse	Cortaillod	X		Ramseyer 2000
Dorf	Muntelier	Vaud	Suisse	Cortaillod	X		Ramseyer 2000
Strandweg	Muntelier	Vaud	Suisse	Cortaillod	X		Ramseyer 2000
Sur le Grand Pré	Saint-Léonard	Valais	Suisse	Saint-Léonard	X		Winiger 2009
Grand Pré, C 3	Saint-Léonard	Valais	Suisse	Saint-Léonard	X		inédit, fouilles Mariéthoz
Sous-le-Scex	Sion	Valais	Suisse	Saint-Léonard	X		Honegger 2001
Petit-Chasseur II	Sion	Valais	Suisse	Saint-Léonard	X		Honegger 2011
Petit-Chasseur IV	Sion	Valais	Suisse	Saint-Léonard	X		Honegger 2011
Saint-Gervais	Genève	Genève	Suisse	Cortaillod	X		Honegger 2001
La Redoute	Chassey-le-Camp	Saône-et-Loire	France	NMB	X		Thévenot 2005
Clairvaux VII	Clairvaux-les-Lacs	Jura	France	NMB	X		Affolter 2015
Les Petits Crêts	Sciez	Haute-Savoie	France	Cortaillod	X		Mudry 1976 ; Favrat 1988
La Vieille Eglise	La Balme-de-Thuy	Haute-Savoie	France	Chasséen	X		Patouret 2003
Les Ordeliers	Cormoranche	Ain	France	NMB	X		Bartelemy 1981, 1982
La Laya	Château-Gaillard	Ain	France	ind	X		Pichon 1990
Balme à Roland	Lompnas	Ain	France	ind	X		Gaucher 2011
Grotte du Souhait	Montagnieu	Ain	France	ind	X		Combier 1965 ; Gaucher 2011
Pré de la Cour	Montagnieu	Ain	France	ind	X		Vital 1993
Grotte de l'Abbaye I, Ens. 4	Chazey-Bons	Ain	France	NMB	X		Buard 2012
Sur le Vattier	Bregnier-Cordon	Ain	France	ind		X	Gaucher 2011
A46, Section Anse-Genay	Quincieux	Rhône	France	ind		X	Segain 2012
Le Montout	Décines-Charpieu	Rhône	France	NMB	X		Ferber 2012
Les Luèpes	Saint-Priest	Rhône	France	NMB/Chasséen		X	Ramponi 2003 ; Jallet, Chastel 2007
31, rue Gorge de Loup	Lyon	Rhône	France	NMB	X		Thirault 2007
Horand I	Lyon	Rhône	France	NMB	X		Bellon 1992
ZAC Vaise	Lyon	Rhône	France	NMB	X		Hofmann 2015
62 rue Marietton	Lyon	Rhône	France	NMB	X		Carrara 2012
ZAC Michel Berthet	Lyon	Rhône	France	NMB	X		Saintot 2003
Quartier Saint-Pierre	Lyon	Rhône	France	NMB/Chasséen	X		Saintot 2003
81/83, rue Gorge de Loup	Lyon	Rhône	France	NMB/Chasséen		X	Motte 2001
rue Carret	Lyon	Rhône	France	NMB/Chasséen		X	Nourissat 2016
Grotte de la Chuire	Annoisin-Châtelans	Isère	France	ind	X		Pelatan 1970
Estressin	Vienne	Isère	France	Chasséen		X	Bocquet 1997
La Grande Charrière	Primarette	Isère	France	Chasséen		X	Combier 1980 ; Bocquet 1997
La Croix Trouva	Bressieux	Isère	France	Chasséen		X	Bocquet 1969,1997
Abri I de l'Aulp du Seuil	Saint-Bernard-du-Touvet	Isère	France	Chasséen		X	Pelletier 2002
La Grande Rivoire	Sassenage	Isère	France	Chasséen	X		Nicod, Picavet 2009
Grotte de Balme de Glos	Fontaine	Isère	France	Chasséen		X	Bocquet 1969,1997
Abri de Barne-Bigou	Fontaine	Isère	France	Chasséen		X	Bocquet 1969,1997
Comboire	Claix	Isère	France	Chasséen	X		Picavet 1991
Oppidum de Saint-Loup	Vif	Isère	France	Chasséen		X	Bocquet 1997
Station de Sées	Saint-Martin-de-Clelles	Isère	France	Chasséen		X	Bocquet 1969,1997
Le Clapier	Beauvoir-de-Marc	Isère	France	Chasséen		X	Hénon 1992
Grotte des Sarradins	Traize	Savoie	France	Chasséen ?	X		Blazin 1999 ; Rey 2015a
Les Roseaux/Beau-Phare	Aiguebelette-le-Lac	Savoie	France	NMB/Chasséen		X	Marguet, Rey 2007 ; Remicourt 2015
La Grande Gave	La Balme	Savoie	France	NMB	X		Rey 2015a ; Remicourt 2017
Le Seuil des Chèvres	La Balme	Savoie	France	NMB	X		Nicod *et al.* 1998
La Grande Barme de Savigny	La Biolle	Savoie	France	ind	X		Bocquet 1997 ; Rey 2015a
Bas Mollard	La Ravoire	Savoie	France	ind	X		Rey 2015b
Le Chenay	Cruet	Savoie	France	Chasséen		X	Inédit, Sondage Rey 2018
Bellevue	Francin	Savoie	France	Chasséen		X	Rey 2015a ; Remicourt 2017
Dos de Borgaz	Aime	Savoie	France	ind	X		Rey 2007
Le Chenet des Pierres	Bozel	Savoie	France	VBQ	X		Rey 2006
Col du Mont Cenis	Mont-Cenis	Savoie	France	ind		éclat	Inédit, com P.-J. Rey
Station de Lapeyrouse	Lapeyrouse-Mornay	Drôme	France	Chasséen		X	Bocquet 1997
Station de Moras	Moras-en-Valloire	Drôme	France	Chasséen		X	Combier 1977 ; Bocquet 1997
Station 2	Saint-Uze	Drôme	France	Chasséen		X	Beeching 1995
La Prairie	Chabrillan	Drôme	France	Chasséen		X	Saintot, Brochier 2002
Beaume Sourde 2	Francillon	Drôme	France	Chasséen		X	Beeching 1995
Trou Arnaud	Saint-Nazaire-le-Désert	Drôme	France	Chasséen		X	Léa *et al.* 2004
Abri le Petit Laupt	Sahune	Drôme	France	Chasséen	X		inédit C. Bressy
Le Gournier, Fortuneau G	Montélimar	Drôme	France	Chasséen		X	Beeching 1995 ; Deparnay 2017
La Roberte	Châteauneuf-du-Rhône	Drôme	France	Chasséen		X	Beeching 1995 ; Van Willigen *et al.* 2011
Les Moulins	Saint-Paul-Trois-Châteaux	Drôme	France	Chasséen		X	Beeching 1995 ; Van Willigen *et al.* 2011
La Bégoule	Soyons	Ardèche	France	Chasséen		X	Beeching 1995
Les Tourettes	Montmorin	Hautes-Alpes	France	Chasséen		X	Bocquet 1997
Tarrin	Orpierre	Hautes-Alpes	France	Chasséen		X	Bocquet 1997
Quartier du Guire	Serres	Hautes-Alpes	France	Chasséen		X	Escalon de Fonton 1980 ; Bocquet 1997
La Tuilerie Pelloux	Monétier-Allemont	Hautes-Alpes	France	Chasséen		X	Müller 1907 ; Bocquet 1997

Annexe : *Liste des gisements recensés comportant du silex blond bédoulien au nord des gîtes et des ateliers de production (Inventaire 2018).*

BIBLIOGRAFIA

AFFOLTER (J.) - Origine des matières premières siliceuses à Clairvaux VII. *In* Pétrequin (P.) et (A.-M.), *Clairvaux et le « Néolithique Moyen Bourguignon »*. Les Cahiers de la MSHE Ledoux n° 22, 2 tomes. Besançon : PUFC, 2015. p. 867-876.

BARTHELEMY (D.) - *Cormoranche, Ain, Les Ordeliers*. Rapport de fouille programmée. Lyon : SRA, 1981. 17 p.

BARTHELEMY (D.) - *Cormoranche, Ain, Les Ordeliers*. Rapport de fouille programmée. Lyon : SRA, 1982. 22 p.

BEECHING (A.) - Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du bassin rhodanien. *In* Voruz (J.-L.), *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 av. notre ère dans le bassin rhodanien*. Ambérieu-en-Bugey : SPR, 1995. p. 93-111.

BELLON (C.) - *9, rue du Docteur Horand, 69009 Lyon, lot n° 1 et 2 : »Horand I »*. Rapport final d'opération. Lyon : Afan/SRA, 1992. 79 p.

BINDER (D.) - Facteurs de variabilité des outillages lithiques chasséens dans le Sud-Est de la France. *In* Beeching (A.), Binder (D.), Blanchet (J.-C.), Vaquer (J.), *Identité du Chasséen*. Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 4. Nemours : APRAIF, 1991. p. 261-272.

BINDER (D.) - Silex blond et complexité des assemblages lithiques dans le Néolithique líguro-provençal. *In* D'Anna (A.), Binder (D.), *Production et identité culturelle. Actualité de la recherche*. Antibes : APDCA, 1998. p. 111- 128.

BLAZIN (J.-P.) - *Grotte des Sarradins (73-Traize)*. Rapport de fouille programmée. Lyon : SRA, 1999. 25 p.

BOCQUET (A.) - Archéologie et peuplement des Alpes françaises du Nord, du Néolithique aux Ages des Métaux. *L'Anthropologie*, 101, 2, 1997. p. 291-393.

BOCQUET (A.) - L'Isère préhistorique et protohistorique. *Gallia Préhistoire*, 12, 1-2, 1969. p. 121-400.

BUARD (J.-F.) - *La grotte de l'Abbaye I, Chazey-Bons. Rapport de synthèse 2010-2012*. Rapport de fouille programmée. Lyon : SRA, 2012. 176 p.

BURRI (E.) - La Région des Trois-Lacs (Suisse) au Néolithique moyen II : culture matérielle et histoire des peuplements. *Anthropo*, 18, 2009. p. 47-62.

CARRARA (S.) - *62, rue Marietton, 69009 Lyon. Tranche 1*. Rapport de diagnostic. Lyon : Ville de Lyon/SRA, 2007. 138 p.

COMBIER (J.) - Lyon. *Gallia Préhistoire*, 8, 1965. p. 103-127.

COMBIER (J.) - Rhône-Alpes. *Gallia Préhistoire*, 20-2, 1977 . p. 561-688.

COMBIER (J.) - Rhône-Alpes. *Gallia Préhistoire*, 23-2, 1980. p. 473-524.

DEPARNAY (X.) - *Analyse d'un sol chasséen sur le site du Gournier à Montélimar, l'apport de l'industrie lithique taillée*. Mémoire de Master 1, Université Lumière Lyon 2, 2016. 157 p.

ESCALON DE FONTON (M.) - PACA. *Gallia Préhistoire*, 23-2, 1980. p. 525-547.

FAVRAT (A.-M.) - *Sciez, Haute-Savoie, Les Petits Crêts*. Rapport final d'opération. Lyon : SRA, 1988. 20 p.

FERBER (E.) - *Le Montout – OL land – tranche 1. Décines-Charpieu, Rhône, Rhône-Alpes*. Rapport final d'opération, tome 1. Lyon : Inrap/SRA, 2012. 299 p.

GAUCHER (G.) - *Evolution de l'occupation du sol et de l'environnement fluvial en haute vallée du Rhône (Ain, Isère), du Néolithique à l'époque moderne*. Thèse de 3ème cycle, Université Nice Sophia Antipolis, inédit, Antîbes. 548 p.

GEORJON (C.), LÉA (V.) - Les styles céramiques du Néolithique moyen en Languedoc oriental : caractérisation et premières comparaisons avec la périodisation des industries lithiques taillées. *Gallia Préhistoire,* 55, 2013. p. 31-71.

HÉNON (P.) – *Le Clapier, Beauvoir-de-Marc, Isère*. Document final de synthèse, AFAN, SRA Rhône-Alpes. Lyon : inédit, 1992. 135 p.

HOFMANN (E.) - *ZAC Vaise Industrie Nord, Lyon*. Rapport de diagnostic, vol. 1. Lyon : Ville de Lyon/SRA, 2007. 113 p.

HONEGGER (M.) - *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse*. Monographie du CRA 24. Paris : CNRS, 2001. 198 p.

HONEGGER (M.) – Les influences méridionales dans les industries lithiques du Néolithique suisse. *In* Bailly (M.), Furestier (R.), Perrin (T.), *Les industries lithiques taillées holocènes du Bassin rhodanien. Problèmes et actualités*. Préhistoires 8. Montagnac : M. Mergoil, 2002. p.135-147.

HONEGGER (M.) - L'industrie en silex et en quartz taillés de l'habitat du Petit-Chasseur à Sion (Valais). *In* Besse (M.), Piguet (M.), *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 10. Un hameau du Néolithique moyen*. Lausanne : CAR, 2011. p. 165-181

JALLET (F.), CHASTEL (J.) - La céramique du Néolithique moyen en région lyonnaise : première approche. *In* Besse M. (dir.) *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*. Cahier d'Archéologie Romande, 108. Neuchâtel : CAR, 2007. p. 351-362

LÉA (V.) – *Les industries lithiques du Chasséen en Languedoc oriental*. Oxford : BAR, 2004. 210 p.

LÉA (V.) - Centres de production et diffusion des silex bédouliens au Chasséen. *Gallia Préhistoire*, 46, 2005. p. 231-250.

LÉA (V.) – *Saint-Martin, Malaucène, Vaucluse*. Rapport de fouille programmée. Aix-en-Provence : SRA, 2010. 257 p.

LEA (V.), GASSIN (B.), BRIOIS (F.) – Fonctionnement des réseaux de diffusion des silex bédouliens du Ve au IVe millénaire : questions ouvertes. *In* Dartevelle (H.), *Auvergne et Midi, Actualité de la recherche, Actes des 5ème RMPR Clermont-Ferrand*. Préhistoire du sud-ouest, 5ème supp. Cressensac : PSO, 2004. p. 405-420.

MARGUET (A.), REY (P.-J.) - Le Néolithique dans les lacs alpins français : un catalogue réactualisé. *In* Besse M. (dir.) *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*. Cahier d'Archéologie Romande, 108. Neuchâtel : CAR, 2007. p. 379-406

MOTTE (S.) - *81/83 rue Gorge de Loup, Lyon (Rhône)*. Rapport final d'opération. Lyon : Afan/SRA, 2001. 74 p.

MUDRY (J.-P.) - *Sciez, Haute-Savoie, Les Petits Crêts*. Rapport de fouille programmée. Lyon : SRA, 1976. 38 p.

MULLER (H.) - Station néolithique de la Tuilerie Pelloux, au Monétier-Allemont (Hautes-Alpes). *Comptes rendus de l'AFAS, Congrès de Lyon 1906*. Paris : AFAS, 1907. 5 p.

NICOD (P.-Y.), SORDOILLET (D.), CHAIX (L.) - De l'Epipaléolithique à l'époque moderne sur le site du Seuil-des-Chèvres (La Balme, Savoie). *Revue archéologique de l'Est*, 49, 1998. p. 31-85

NICOD (P.-Y.), PICAVET (R.) – *Fouille archéologique de La Grande Rivoire à Sassenage (Isère) : rapport de fouille 2007-2009*. Rapport de fouille programmée pluriannuelle, inédit, Genève, vol. 1, 2009. 428 p.

NOURISSAT (S.) - Déplacement de la rue Carret vers le nord. *Lyon 9e, Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes*. Rapport final d'opération, Vol. 1. Lyon : Inrap/SRA, 2016. 277 p.

PATOURET (J.) – *Les silex des couches 4B (Campaniforme) et 5A (Néolithique moyen) du site de « la Vieille Eglise » (La Balme-de-Thuy, Haute-Savoie, France)*. Mémoire de Maîtrise, Université Lyon II, inédit, 2 vol., 2003.

PELATAN (J.-P.) - *Annoisin-Châtelans : Grotte de la Chuire*. Rapport de fouille programmée. Lyon : SRA, 1970. 4 p.

PELLETIER (D.) - *L'abri sous bloc n° 1 de l'Aulp du Seuil à Saint-Bernard-du-Touvet (Chartreuse, Isère). Rapport de synthèse 2000-2002*. Rapport de fouille programmée. Lyon : SRA, 2002. 171 p.

PERRIN (T.), VORUZ (J.-L.) dir. - *La grotte du Gardon (Ain). Volume II. Du Néolithique moyen II au Bronze ancien (couches 46 à 33)*. Toulouse : AEP, 2013. 457 p.

PÉTREQUIN (P.), PÉTREQUIN (A.-M.) – *Clairvaux et le « Néolithique Moyen Bourguignon »*. Les Cahiers de la MSHE Ledoux n° 22, 2 tomes. Besançon : PUFC, 2015. 1430 p.

PICAVET (R.) - La sépulture collective de Comboire à Claix (Isère). *In Actes du VI° Colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité, Annecy, 23-24 sept. 1989*. Aoste : SVDPA, 1991. p. 29-34 .

PICHON (M.) - Le mobilier du site de La Laya, à Château-Gaillard (Ain). *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 41-2, 1990. p. 233-246.

RAMPONI (C.) - *Saint-Priest, Boulevard Urbain Est « Les Luêpes »*. Rapport final d'opération, vol. 1. Lyon : Afan/SRA, 2003. 333 p.

RAMSEYER (D.) - *Muntelier/Fischergässli, Un habitat néolithique au bord du lac de Morat (3895 à 3820 av. J.-C.)*. Archéologie fribourgeoise, 15. Fribourg : UFS, 2000. p. 72-76.

REMICOURT (M.) – *Etude des industries lithiques taillées du lac d'Aiguebelette en Savoie : Beau Phare 1, Le Gojat, Petite Ile, Grande Ile et Les Roseaux*. Rapport d'études. Chambéry : CG Savoie, 2015. 135 p.

REMICOURT (M.) – *Etude des industries lithiques taillées du Néolithique moyen de Bellevue à Francin, et de la Grande Gave, à La Balme, en Savoie*. Rapport d'études. Chambéry : Musée Savoisien, 2017. 36 p.

REY (P.-J.) - Le site du Chenet des Pierres aux Moulins de Bozel (Savoie, France) : une nouvelle séquence néolithique alpine. *In Alpis Graia, Archéologie sans frontières au col du Petit-Saint-Bernard. Seminario di chiusura, Aosta, 2-4 marzo 2006*. Aoste : Musumeci, 2006. p. 361-370.

REY (P.-J.) - Le site du Dos de Borgaz (Aime) et la dynamique de l'occupation humaine en Tarentaise durant le Néolithique moyen. *In* Besse M. (dir.) *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*. Cahier d'Archéologie Romande, 108. Neuchâtel : CAR, 2007. p. 363-377.

REY (P.-J.) – Aperçu du Néolithique terrestre dans l'avant-pays savoyard et la cluse de Chambéry. *Bulles d'Archéologies offertes à A. Marguet*. 41ème supplément à la RAE. Dijon : SAE, 2015. p. 303-385.

REY (P.-J.) – Archéologie du massif des Bauges du Néolithique à l'âge du Bronze. *Les Dossiers du Musée Savoisien : Revue numérique,* I. 2015. 101 p. *http://www.musee-savoisien.fr/7775-revue-n-1.ht*

REY (P.-J.) – Éléments pour une approche de l'évolution des styles céramiques entre l'axe Saône-Rhône et les Alpes savoyardes, de 4500 à 3400 avant notre ère. *In* Perrin T., Chambon P., Gibaja J, Goude G. (dir.), *Le Chasséen, Des Chasséens… Retour sur une culture nationale et ses parallèles, Sepulcres de fossa, Cortaillod, Lagozza*. Toulouse : AEP, 2016. p. 501-539.

SAINTOT (S.) - Le site néolithique moyen du Quartier Saint-Pierre. *In* Poux (M.), Savay-Guerraz (H.) - *Lyon avant Lugdunum*. Catalogue d'exposition. Gollion : Infolio Editions, 2003. p. 46-47.

SAINTOT (S.), BROCHIER (J.) – L'occupation chasséenne du site de Chabrillan – La Prairie (Drôme). *In Archéologie du TGV Méditerranée. Fiches de Synthèse. Tome 1. La Préhistoire*, MAM 8. Lattes : ADAL, 2002. p. 43-56.

SEGAIN (E.) - *A46 - Section Anse-Genay – Elargissement à 2x3 voies. Massieu (Ain) et Quincieux (Rhône), Rhône-Alpes*. Rapport de diagnostic, vol. 1. Lyon : Inrap/SRA, 2012. 167 p.

THÉVENOT (J.-P.) - *Le camp de Chassey. Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire. Les niveaux néolithiques du rempart de la « Redoute »*. 22ème supp. de la RAE. Dijon : SAE, 2005. 464 p.

THIRAULT (E.) - *31, rue Gorge de Loup à Lyon (Rhône)*. Rapport final d'opération, vol. 1. Lyon : Ville de Lyon/SRA, 2007. 215 p.

WILLIGEN (S.), D'ANNA (A.), RENAULT (S.), SARGIANO (J.-P.) - Le Sud-Est de la France entre 4400 et 3400 avant notre ère. Sériation céramique et outillage lithique. *Préhistoires Méditerranéennes*. 2011. *http://pm.revues.org/index601.html*

VAQUER (J.), REMICOURT (M.) - *Rythmes et modalités d'approvisionnement en silex blond* bédoulien dans le Chasséen du Bassin de l'Aude : Le cas d'Auriac, Carcassonne (Aude). *In* Beeching (A.), Thirault (E.), Vital (J.), *Economie et société à la fin de la Préhistoire, Actualité de la Recherche,* Actes des 7e Rencontres Méridionales de Préhistoire récente. Lyon : ALPARA-MOM, 2010. p. 39-56.

VIELLET (A.), PETREQUIN (P.) - Datation du Néolithique moyen à Clairvaux : radiocarbone, dendrochronologie et fluctuation du niveau des lacs. *In* Pétrequin (P.) et (A.-M.) – *Clairvaux et le « Néolithique Moyen Bourguignon »*. Les Cahiers de la MSHE Ledoux n° 22, 2 tomes. Besançon : PUFC, 2015. p. 85-96.

VITAL (J.) - *Habitats et sociétés du Bronze final au Premier Age du Fer dans le Jura. Les occupations protohistoriques et néolithiques du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain)*. Monographie du CRA, 11. Paris : CNRS, 1993. 253 p.

WINIGER (A.) - *Le mobilier du Néolithique moyen de Saint-Léonard Sur-le-Grand-Pré (Valais, Suisse) : fouilles Sauter 1956-1962*. Cahiers d'archéologie romande, 113. Lausanne : CAR, 2009.

L'OCCUPATION DU TERRITOIRE EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE AU NÉOLITHIQUE

PIERRE-JÉRÔME REY[1] ET ANDRÉ MARGUET[2]

Cette contribution se propose de dresser un premier état des lieux sur la question de l'occupation du territoire au cours du Néolithique dans l'espace recouvert par les deux départements savoyards. Présentant une géographie et une géologie contrastées, ce secteur offre une grande variété de milieux qui constituent un terrain particulièrement favorable pour aborder l'adaptation des populations néolithiques à la montagne alpine. Une large compilation de données, proche de l'exhaustivité, permet de distinguer des sites, des indices de sites et de nombreuses trouvailles isolées constituées principalement de lames de hache polies et de silex taillés. Les sites et indices sont classés suivant quatre grandes catégories de contextes d'implantation : palafittes, milieux ouverts, positions dominantes et grottes ou abris sous roche. La répartition spatiale puis altitudinale de ces données permet de mettre en évidence trois zones de polarisation des occupations. Des différences nettes, et qui se maintiennent dans le temps, sont visibles dans la répartition des divers types de sites entre chacun de ces territoires. Pour finir, quelques éléments d'interprétations sont évoqués et discutés à la lumière des connaissances et des modèles d'exploitation du territoire proposés dans les régions voisines.

1. LE CONTEXTE NATUREL ET LES DONNÉES UTILISÉES

1.1. Géologie, végétation et climat

Le territoire des deux départements savoyards se caractérise par un relief contrasté, marqué par un substrat géologique organisé en lanières orientées sud-ouest / nord-est (fig. 1 et 2). Une zone de faible altitude, bordée à l'ouest par le cours du Rhône, est constituée de collines molassiques plaquées de moraines, généralement inférieures à 800 m, et de chaînons calcaires comme le Salève, le Vuache ou le Mont du Chat qui atteignent 1100 à 1500 m d'altitude. Plusieurs grands lacs subalpins occupent des ombilics d'origine glaciaire et de larges terrasses fluvio-glaciaires s'étendent sur la rive sud du Léman. À l'est de cet ensemble, se développe une ceinture de massifs calcaires (Chartreuse, Bauges, Bornes-Aravis, Chablais, Haut-Giffre) culminant entre 1800 et 2500 m. Ils sont délimités par des cluses et des vallées souvent assez larges, dont le fond reste bas en altitude. Le lac d'Annecy s'engage dans l'une de ces vallées qui sépare les Bauges des Bornes - Aravis. On rentre ensuite dans les Alpes internes, caractérisées par une bordure étroite de massifs granitiques (Lauzière, Beaufortain, Mont-Blanc et Aiguilles Rouges), puis par une zone à la géologie plus complexe où alternent schistes lustrés, flysch et socle cristallin. L'altitude augmente progressivement pour atteindre ses maximums entre 3500 et 4800 m le long de la frontière et dans le massif de la Vanoise. Les Alpes internes sont traversées de quelques grandes vallées (Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Arve) orientées grossièrement est-ouest et qui donnent accès à une multitude de cols permettant les communications avec les versants suisses et italiens ainsi qu'avec les vallées de la Romanche et de la Durance vers le sud. Le fond des grandes vallées alpines se relève très progressivement, passant par exemple de 400 m environ vers Albertville à 820 m à Bourg-Saint-Maurice, ou 1060 m à Modane, à proximité de la crête frontière.

Ce relief accusé et ces variations du substrat géologique forment une mosaïque de milieux marquée par une stratification verticale de la végétation. Les variations d'ensoleillement entraînent des fluctuations climatiques saisonnières fortes et contraignantes et un contraste entre les versants ubac et adret. Enfin, la répartition des précipitations est très inégale (fig. 3) : les massifs calcaires subalpins, les massifs cristallins externes et les sommets de la Vanoise sont extrêmement arrosés, alors que les fonds des vallées de Tarentaise

[1] Membre associé Umr 5204 Edytem.
[2] Conservateur honoraire du DRASSM.

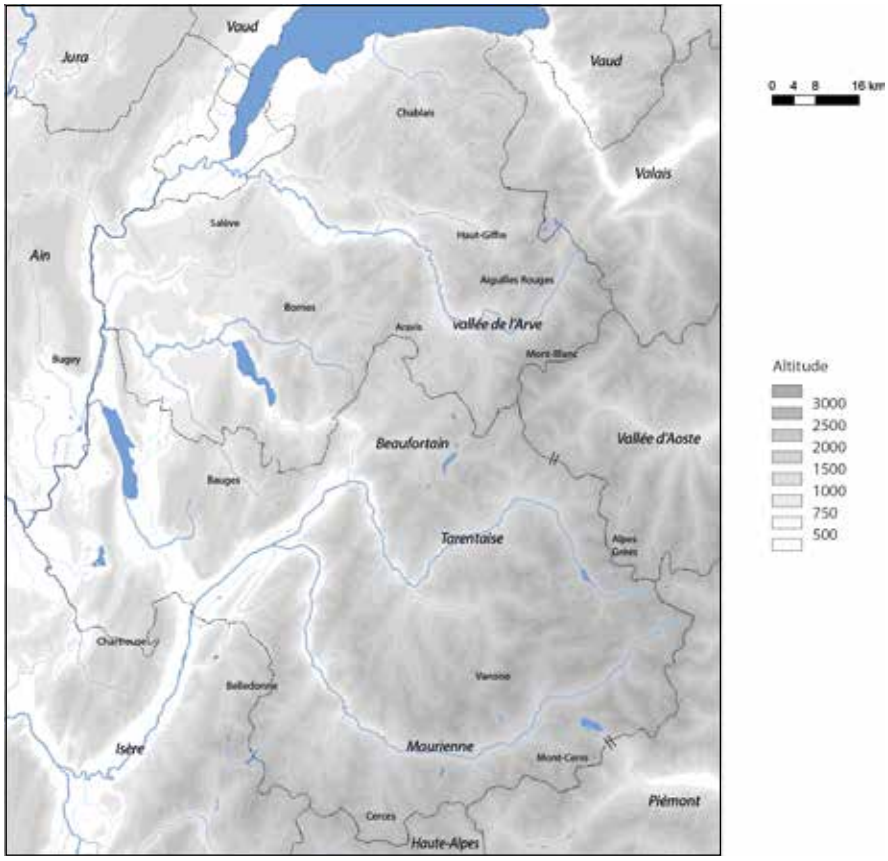

Fig. 1 - *Carte géographique de la zone étudiée. Dans le texte, le terme d'avant-pays est employé pour désigner un ensemble qui recouvre les collines molassiques, les chaînons jurassiens ainsi que les massifs subalpins et les cluses qui les partagent.*

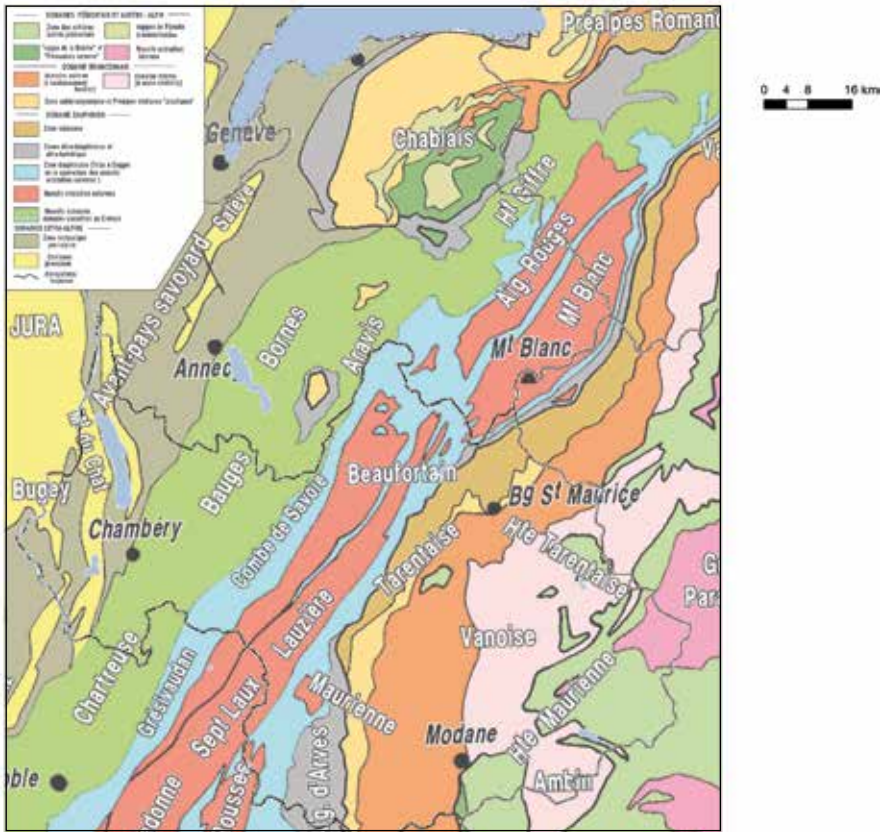

Fig. 2 - *Carte géologique simplifiée des deux départements savoyards, extraite de GEOL-ALP (http://www.geol-alp.com), par Maurice Gidon.*

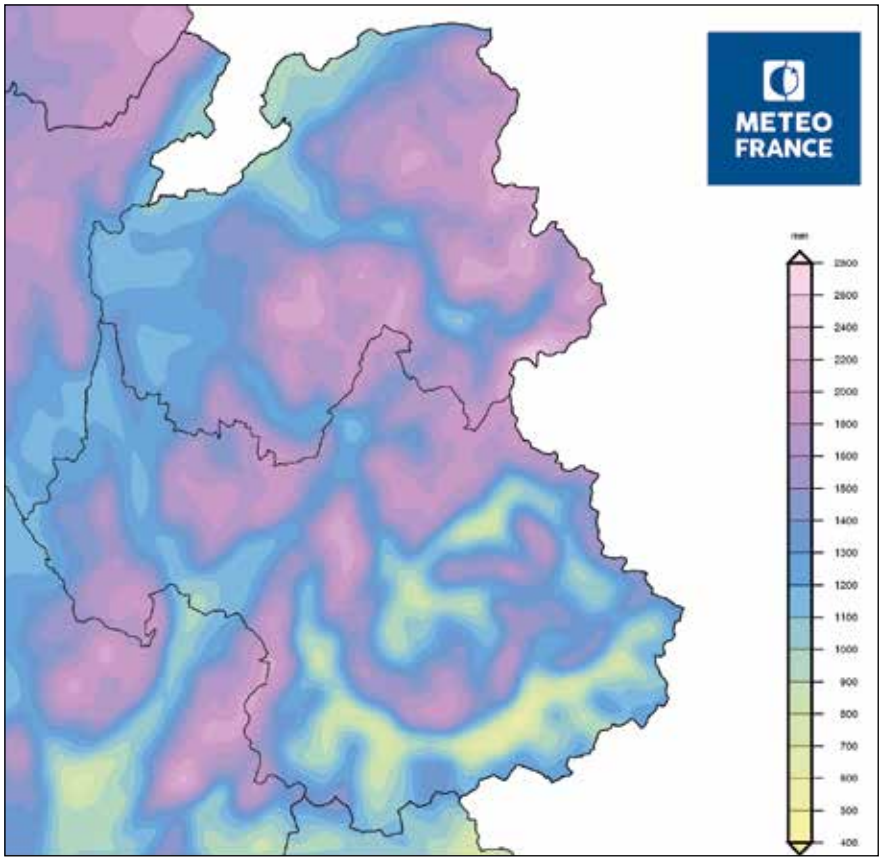

Fig. 3 - *Moyenne annuelle de référence 1981–2010 des précipitations dans les deux départements savoyards. Données Météo-France – DCSC Toulouse, Alain Brisson et Annick Auffray.*

et de Maurienne sont très secs. On retrouve cette situation, un peu atténuée, au sud de la Combe de Savoie et sur les rives du Léman.

1.2. Le corpus de données

La compilation des données archéologiques est issue de travaux d'inventaires de longue haleine publiés (Rey et Thirault 1999, Marguet et Rey 2007, Rey 2015, 2016a et 2016b pour les principaux) ou en cours de publication. Ce travail, aujourd'hui quasi exhaustif, inclus les sites de la rive gauche du défilé de Pierre-Châtel à Virignin (Ain) et deux objets découverts sur le plateau du col du Petit-Saint-Bernard du côté valdôtain de la frontière. L'ensemble des mobiliers des deux départements a été revu, ce qui donne une certaine solidité aux propositions de datations que nous utilisons. Après exclusion des éléments douteux ou non attribuables entre Mésolithique et Néolithique, nous disposons d'un total de 413 occurrences qui se répartissent en sites (163 dont 40 à vocation funéraire), indices de sites (concentrations de quelques objets sans couche associée, 78) et découvertes isolées (172). Ce corpus est principalement le résultat de découvertes fortuites depuis le milieu du XIXe siècle. Excepté sur la façade sud du Léman, l'archéologie préventive n'a guère contribué à l'avancement des connaissances sur le Néolithique savoyard et ce sont les prospections, les sondages et les fouilles programmées qui ont apporté l'essentiel des données nouvelles durant les 25 dernières années.

2. RÉPARTITION SPATIALE ET ALTITUDINALE

De manière générale, l'intérieur des massifs montagneux est très peu documenté et les données se répartissent principalement dans les secteurs de basse altitude et à proximité des fonds de vallées. À l'exception notable de la région d'Albertville, on observe un phénomène de concentration à proximité des principaux centres urbains actuels (fig. 4), à mettre au compte de l'histoire de la recherche. Globalement, nos connaissances se concentrent dans trois secteurs : les parties médianes des vallées de Maurienne et de Tarentaise et une vaste région regroupant les plateaux molassiques, les terrasses lémaniques et les cluses qui séparent les massifs

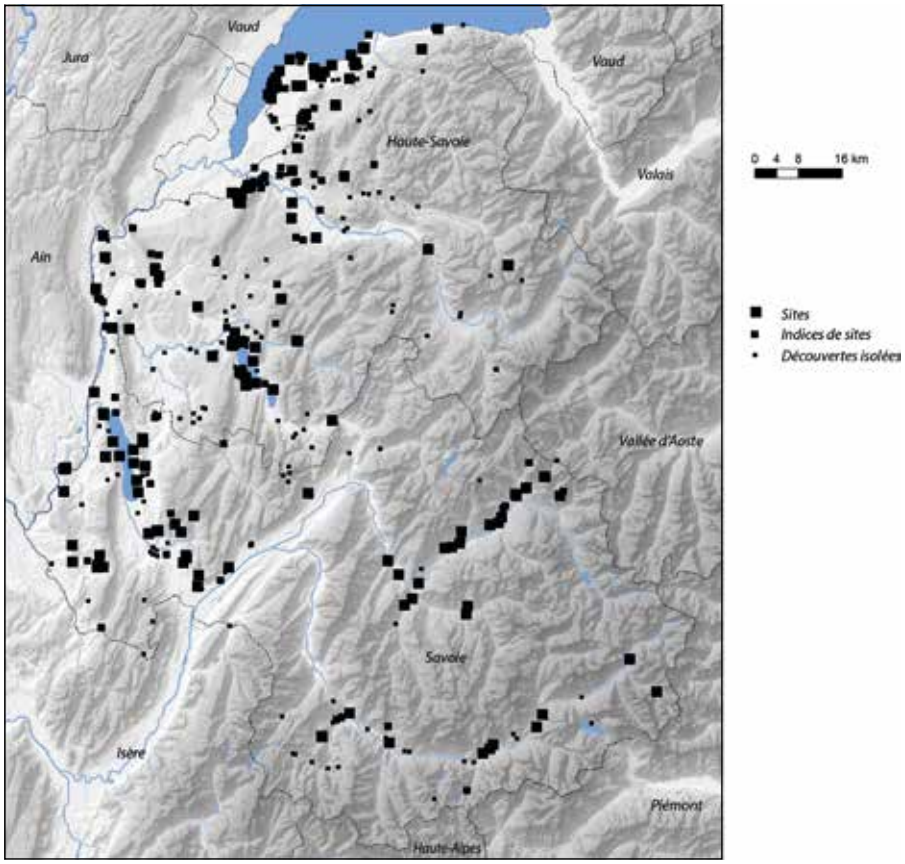

Fig. 4 - *Carte de l'ensemble des sites, indices de sites et trouvailles isolées attribuables au Néolithique de manière certaine (état mars 2019).*

subalpins, zone que l'on désignera par commodité dans la suite de ce texte sous le terme générique d'avant-pays. Enfin, les deux autres grandes vallées alpines : haute vallée de l'Arve (à partir de la commune de Magland) et vallée du Beaufortain constituent des zones quasiment vides de toutes découvertes, tout comme la majeure partie de la Combe de Savoie.

2.1. Contextes d'implantation et répartition spatiale des sites et indices

Pour aller plus loin dans l'analyse, différents contextes d'implantation peuvent être distingués. Sites et indices de sites sont confondus dans les décomptes qui suivent.

Les occupations en milieux ouverts (107, dont 23 à fonction funéraire) regroupent tous les sites de plein air sans difficultés d'accès particulières. On y trouve des occupations de collines (Francin, Bellevue ; fig. 5-1), de terrasses lémaniques (Sciez, Les Petits Crêts), de replats morainiques à flanc de versant (Les Chapelles, Picolard ; fig. 5-2) ou de replats d'altitude supérieure à 1800 m comme à Passy, sous le Petit Col (fig. 5-3) ou à Séez, La commune 12.

Ces occupations en milieux ouverts sont surtout fréquentes dans l'avant-pays et en Tarentaise, avec une surreprésentation de la fonction funéraire dans cette vallée (fig. 6-A). Dans l'avant-pays, la vocation funéraire des milieux ouverts est bien documentée en basse vallée de l'Arve et sur la rive du Léman alors qu'elle est quasi inconnue du Rhône à la cluse de Chambéry. Les superficies de ces sites sont difficiles à estimer en raison de fouilles très partielles et de l'absence de limites topographiques précises. La nécropole du Genevray à Thonon-les-Bains est le seul site de milieu ouvert dont les dimensions ont pu être véritablement approchées. En dehors du domaine funéraire, on dispose de peu d'éléments pour apprécier les fonctions des sites en milieux ouverts de basse altitude. Ils sont généralement considérés comme des habitats mais d'autres fonctions sont possibles. Aucune enceinte fossoyée n'a été pour l'instant identifiée dans notre aire d'étude. Lorsque l'on monte en altitude, l'habitat n'est envisageable que de manière saisonnière, voire très ponctuelle, mais avec des seuils d'altitude difficiles à établir et très variables selon le contexte local. Les fonctions de relais sur des parcours pastoraux, de haltes de chasse, de campements liés à l'exploitation de ressources minérales ou de bivouacs de voyageurs sont alors vraisemblablement prédominantes.

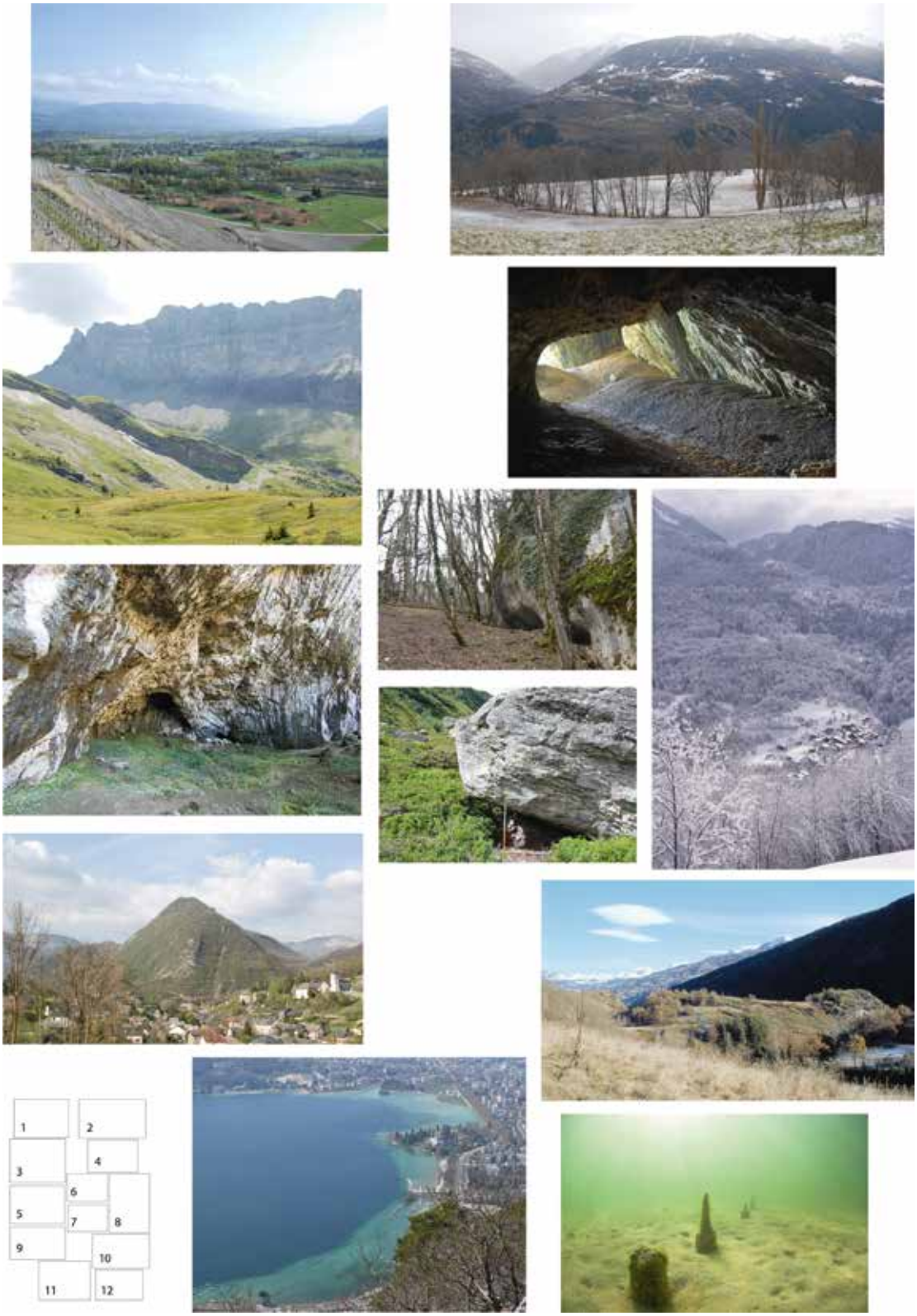

Fig. 5 - *Quelques exemples des 4 principaux types d'implantation. 1 à 3 : milieux ouverts ; 4 à 7 : cavités et abris sous roche ; 8 à 10 : positions dominantes ; 11 : plateforme littorale occupée par plusieurs palafittes néolithiques ; 12 : aperçu caractéristique d'un site palafittique. 1 : Francin, Bellevue ; 2 : Les Chapelles, Picolard ; 3 : Passy, sous le Petit Col ; 4 : Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret ; 5 : La Balme, Grande Gave ; 6 : Chaumont, Le Malpas ; 7 : Montvalezan, vallon du Lac du Retour 12 ; 8 : Bozel, Chenet des Pierres ; 9 : Curienne, Mont Saint-Michel ; 10 : Aime, Dos de Borgaz ; 11 : baie d'Annecy et d'Annecy-le-Vieux ; 12 : Aiguebelette-le-Lac, Beau-Phare. Crédits photographiques P.-J. Rey excepté la n°12 crédit Rémi Masson.*

Les occupations en cavités et abris sous roche (66 dont 16 à fonction sépulcrale) regroupent des sites de toutes orientations et de toutes dimensions : gigantesque porche (Grande Gave à La Balme ; fig. 5-5), spacieuses entrées de réseau karstique (Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret ; fig. 5-4), failles plus ou moins difficiles d'accès (Sollières-Sardières, Les Balmes ; Curienne, grotte des Fées) et abris sous roche de faible (Le Malpas à Chaumont ; fig. 5-6) voire très faible superficie (Montvalezan, vallon du lac du Retour 12 ; fig. 5-7).

L'occupation des grottes et cavités est surtout documentée dans l'avant-pays, à l'exclusion de la rive sud du Léman, et dans la partie amont des grandes vallées de Tarentaise et de Maurienne (fig. 6-B), avec une nette surreprésentation en Maurienne. Dans l'avant-pays, on relèvera une concentration remarquable malheureusement peu lisible sur la carte : pas moins d'une dizaine de cavités sont utilisées sur le versant ouest du Salève. D'autres concentrations existent sur la bordure sud-ouest des Bauges et dans le défilé de Pierre-Châtel. La fonction sépulcrale est bien représentée dans le secteur des plateaux molassiques et des chaînons jurassiens. Elle est moins fréquente dans les massifs subalpins et absente, à une exception, des grandes vallées alpines. La fonction d'habitat est probable pour certaines grandes cavités de basse altitude comme la Grande Gave à La Balme ou la grotte des Romains à Virignin par exemple. La fonction de bergerie est démontrée dans la grotte des Balmes à Sollières-Sardières (Vital et Benamour 2012) et dans l'abri de la Vieille Eglise à La Balme de Thuy (Ginestet *et al*. 1984). Certains sites peu visibles ou très difficiles d'accès ont pu servir de refuges. C'est le cas de certaines des cavités du Salève. Enfin, la production de lames et d'éléments de parure en roche verte polie est avérée aux Balmes de Sollières-Sardières alors que l'abri du Rocher du Château à Bessans est le siège d'une production d'armatures en serpentine polie (Thirault 2008).

Les occupations en positions dominantes (24) regroupent des points hauts défendus sur tous les côtés par la raideur des pentes comme Musièges, Le Mont ou Curienne, Mont Saint-Michel (fig. 5-9) ou encore Aime, Dos de Borgaz (fig. 5-10) et des positions perchées à flanc de versant qui se rencontrent principalement dans les grandes vallées alpines (Bourg-Saint-Maurice, Le Châtelard ; Sollières-Sardières, replat des Balmes ; Bozel, Chenet des Pierres, fig. 5-8).

Les implantations en positions dominantes se répartissent principalement dans la partie médiane des grandes vallées de Maurienne et de Tarentaise (fig. 6-C), avec une surreprésentation en Tarentaise. Dans l'avant-pays, elles se rencontrent surtout dans la cluse de Chambéry et dans la vallée des Usses. Les superficies de ces sites, si l'on considère les secteurs plats ou en faible pente, sont toujours très réduites et ne semblent jamais dépasser les deux hectares. La fonction funéraire paraît exceptionnelle et n'est documentée qu'au Châtelard de Bourg-Saint-Maurice en Tarentaise. Ces sites en positions dominantes pourraient jouer un rôle important dans l'exploitation et la circulation des ressources minérales. Ils livrent fréquemment des éclats débités en roche verte et quelques percuteurs dans le même matériau. Par ailleurs, certains sites perchés de Tarentaise ont révélé un abondant débitage sur quartz hyalin.

Enfin, les sites palafittiques se répartissent sur tous les grands lacs, dans la plupart des secteurs où la plateforme littorale est bien développée (baie d'Annecy par exemple fig. 5-11). Seule la moitié est de la rive sud du Léman paraît peu concernée par ce phénomène mais la plateforme y est quasi inexistante. Les sites immergés offrent une bonne conservation des vestiges organiques (Aiguebelette-le-Lac, Beau-Phare fig. 5-12) favorable à la réalisation de datations dendrochronologiques. Toutefois, les couches n'ont pas toujours été conservées et un certain nombre de stations, en particulier sur le Léman, sont érodées et ne livrent plus que des bois verticaux et des mobiliers mélangés. La fonction funéraire n'est pas représentée sur les palafittes néolithiques. Les superficies de ces sites sont variables mais restent difficiles à établir avec précision en raison du caractère encore assez limité des investigations réalisées en plongée. Un peu plus de la moitié des palafittes dépasseraient les 2000 m^2 mais les emprises estimées font généralement moins de 7000 m^2, à l'exception de Hautecombe et de Mémars, sur le lac du Bourget, qui atteindraient presque un hectare (Marguet et Rey 2007).

Si le caractère défensif de ce type d'implantation a été fréquemment souligné (Pétrequin 1984), on dispose de peu d'éléments pour apprécier les fonctions particulières des palafittes néolithiques. On peut signaler, en proximité immédiate de notre zone d'étude, la production de lames de haches à partir de galets morainiques en métabasite et ultrabasite documentée sur la façade sud du Léman (Thirault 2004). Un rôle dans le contrôle des circulations par voie fluviale pourrait également être à envisager.

Partiellement tributaire des prospections systématiques en plongée menées dans les années 1990-2000, la densité assez élevée des palafittes semble avant tout la conséquence du déplacement régulier des villages, par exemple pour le Jura, tous les 10 ans environ au Néolithique moyen ou sur des périodes un peu plus longues atteignant parfois 40 ans au Néolithique final (Pétrequin *et al*. 2015). Ce phénomène aurait pour cause l'épuisement progressif du territoire environnant, dans le cadre de la pratique de cultures sur brûlis (Pétrequin *et al*. 2015) ou sous l'effet du surpâturage (Billamboz 2014).

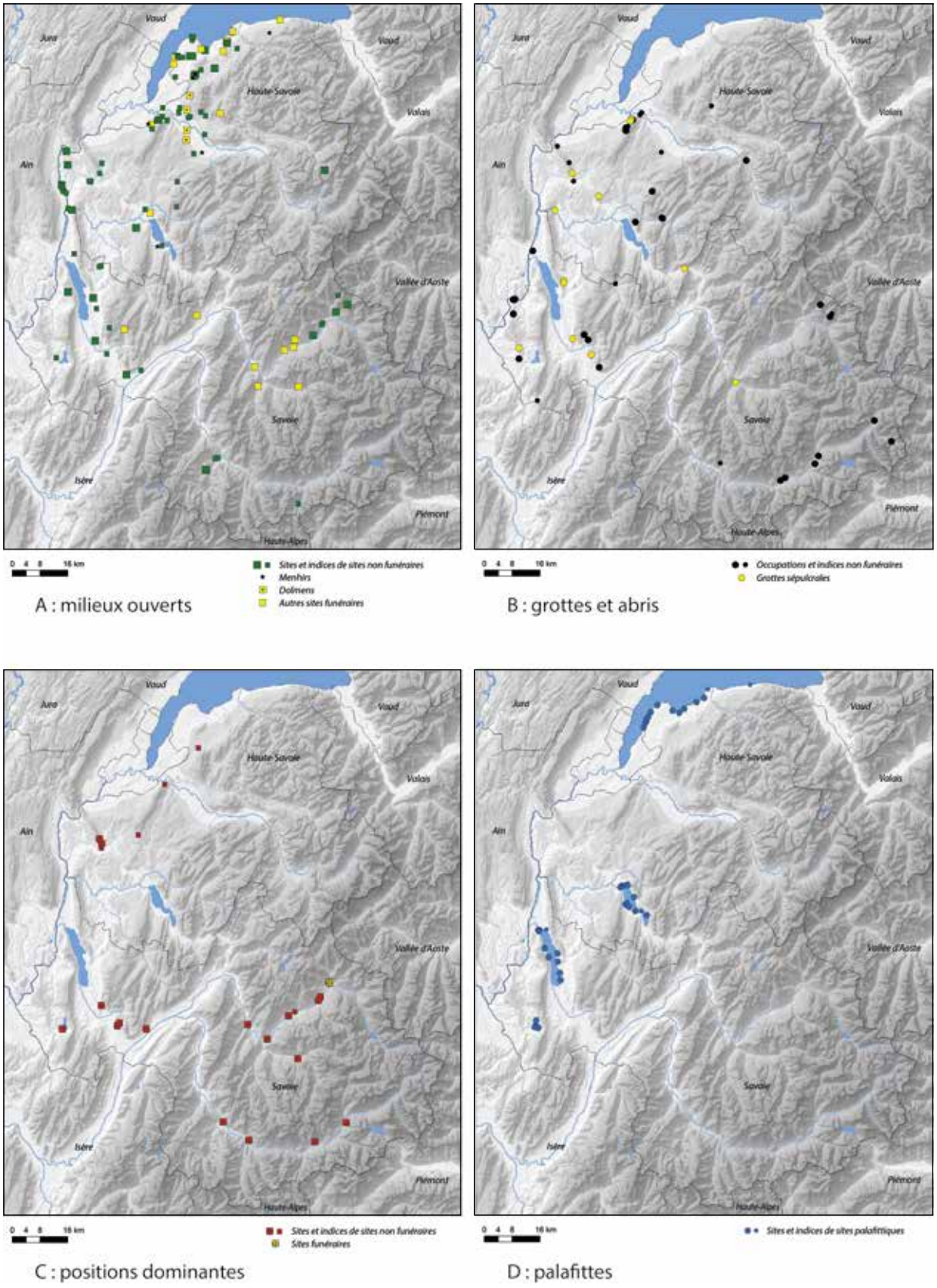

Fig. 6 - *Répartition géographique des 4 principaux types de sites.*

La répartition comparée des quatre grands types de sites qui viennent d'être distingués permet de mettre en évidence une discordance géographique entre les palafittes et les sites en positions dominantes qui n'apparaissent jamais à proximité des rives malgré des contextes topographiques parfois très favorables. Cela est particulièrement remarquable dans les environs du lac d'Annecy, bien explorés par les érudits du XIXe et du début du XXe siècle. Cette dichotomie pourrait suggérer un rôle assez comparable dans l'organisation du territoire, qui serait assez cohérent avec les fonctions identiques de défense et d'affichage symbolique souvent mises en avant pour ces deux types de site.

On observe peu de rapprochements géographiques entre les palafittes et les sites en grottes et abris, alors qu'il semble y en avoir davantage entre les palafittes et les sites en milieux ouverts, en particulier sur la rive sud du Léman. Toutefois, on verra plus loin que les occupations de la majorité des sites terrestres sont antérieures aux palafittes dans cette zone. Globalement, la présence de stations littorales ne se traduit donc pas par une densification des sites dans les terres émergées proches.

En contexte terrestre, les rapprochements entre positions dominantes et milieux ouverts sont quasi systématiques, alors que les grottes apparaissent de manière plus ponctuelle dans leurs environs. Mais les cas d'associations entre grottes et milieux ouverts se rencontrent surtout au voisinage des sites perchés. Il ressort de ces observations dépourvues toutefois de toutes précisions chronologiques, que sites en positions dominantes et palafittes pourraient ne pas entretenir des relations tout à fait identiques avec le territoire les environnant.

2.2. Le cas des sites à vocation funéraire

Si l'on s'intéresse uniquement aux sites sépulcraux, on constate que leur répartition ne semble pas particulièrement liée aux palafittes, ni aux implantations en positions dominantes (fig. 7), excepté en vallée de Tarentaise. Les sites funéraires se répartissent en trois types principaux : des nécropoles de tombes en coffres et en fosses, de taille souvent inconnue mais vraisemblablement très variable d'après les quelques exemples que l'on peut cerner (Thonon-les-Bains, Le Genevray, fig. 8-a ; Bourg-Saint-Maurice, Le Châtelard, Mollaret des Granges, fig. 8-b), des cavités avec une grande variété de dimensions et de modalités d'usage (dépôts dans l'entrée à la Baume Fantoli à Saint-Jean-d'Arvey ou assez loin dans une galerie karstique dans la grotte de Lesvaux à La Balme de Sillingy ; inhumations individuelles sous abri à Etrembières, carrières de Veyrier ou sépulture collective dans la grotte des Sarradins à Traize par exemple), et enfin quatre dolmens de grande taille, dont deux seulement sont conservés à Reignier (fig. 8-d) et à Saint-Cergues.

La répartition géographique des sites funéraires (fig. 9) montre une dispersion relativement régulière dans l'avant-pays et particulièrement dense en Tarentaise, alors qu'ils sont totalement absents en Maurienne. On relève, par ailleurs, une nette partition entre une zone alpine et lémanique quasi exclusivement dévolue aux milieux ouverts (une seule cavité : la Grotte à l'humain à Salins-les-Thermes et un site en position dominante : le Châtelard de Bourg-Saint-Maurice, Mollaret des Granges), et le reste de l'avant-pays où les inhumations en cavités sont très majoritaires. Enfin, regroupés dans un territoire assez restreint, les quelques dolmens se trouvent en position intermédiaire et forment comme une limite symbolique entre le Genevois et la vallée de l'Arve.

2.3. Répartition altitudinale des sites et indices

La répartition altitudinale des différents types de site (fig. 10) montre une opposition entre l'avant-pays et les vallées alpines. Dans l'avant-pays, la majorité des palafittes et des sites de milieux ouverts sont implantés en-dessous de 600 m. Les sépultures présentent une répartition assez proche et ne se rencontrent pas au-delà de 800 m, à une seule exception (Les Déserts, La Labiaz), mais il s'agit d'un signalement ancien mal documenté dont l'attribution au Néolithique pourrait peut-être être remise en cause. L'altitude des sites en positions dominantes ne se concentre pas dans une tranche précise mais ne dépasse jamais 900 m. L'occupation des grottes et abris présente un étalement altitudinal plus large, le plus souvent en-dessous de 1200 m, qui pourrait être la traduction de modalités d'occupations (funéraires, pastorales, rituelles, refuges, ateliers spécialisés) s'accommodant voire recherchant une position plus périphérique par rapport aux noyaux de peuplement, en limite de territoire ou en position de relais sur des parcours.

Dans les grandes vallées alpines, la dispersion altitudinale de tous les types des sites est beaucoup plus large et en moyenne plus élevée que dans l'avant-pays, mais ce constat général cache des différences entre Maurienne et Tarentaise. Dans la première de ces vallées, la majorité des sites s'établissent entre 700 et 1500 m, une altitude qui constitue la limite supérieure des sites perchés, alors qu'en Tarentaise, la majorité des occupations sont ins-

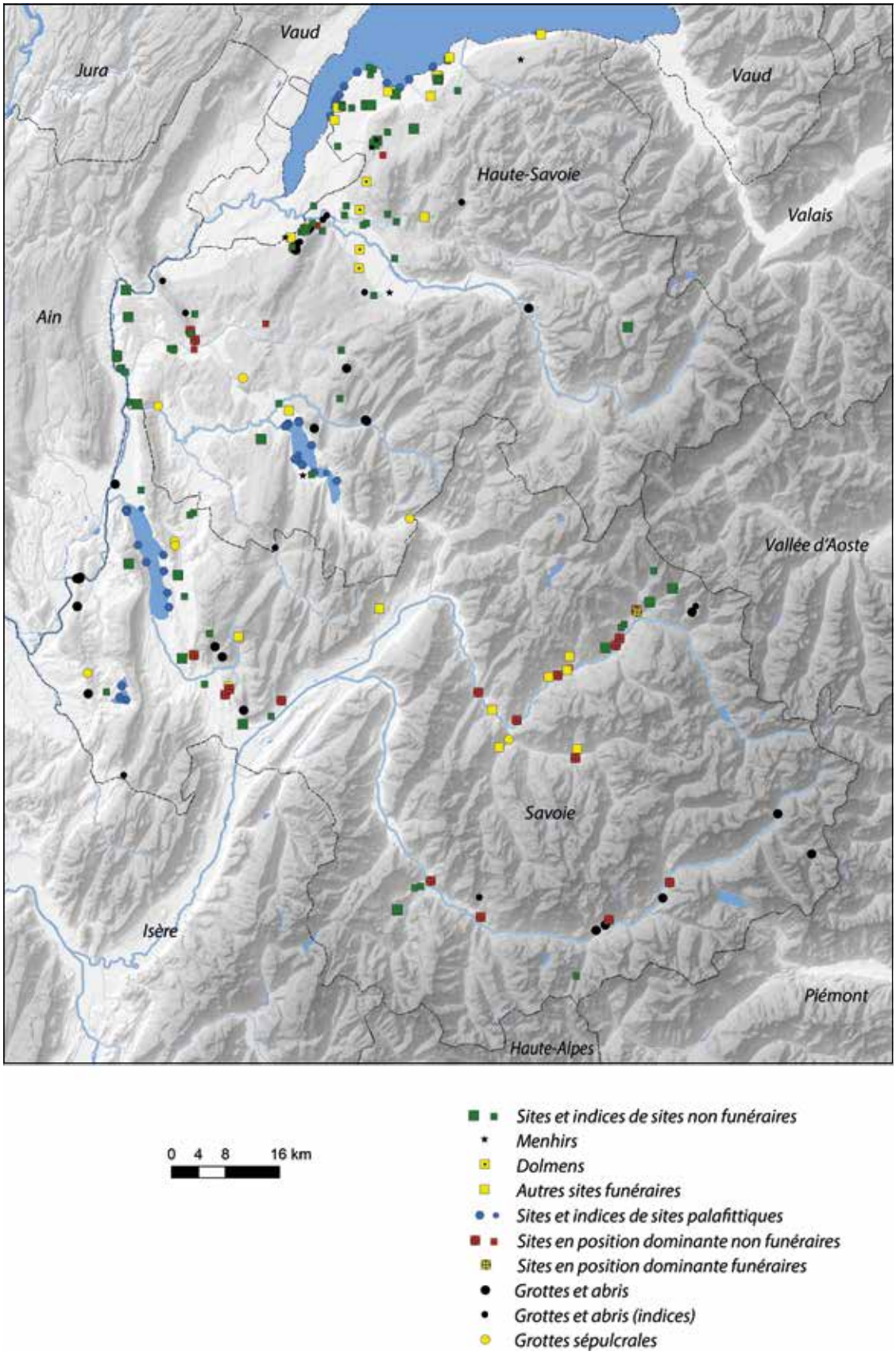

Fig. 7 - *Répartition géographique comparée des 4 principaux types de sites.*

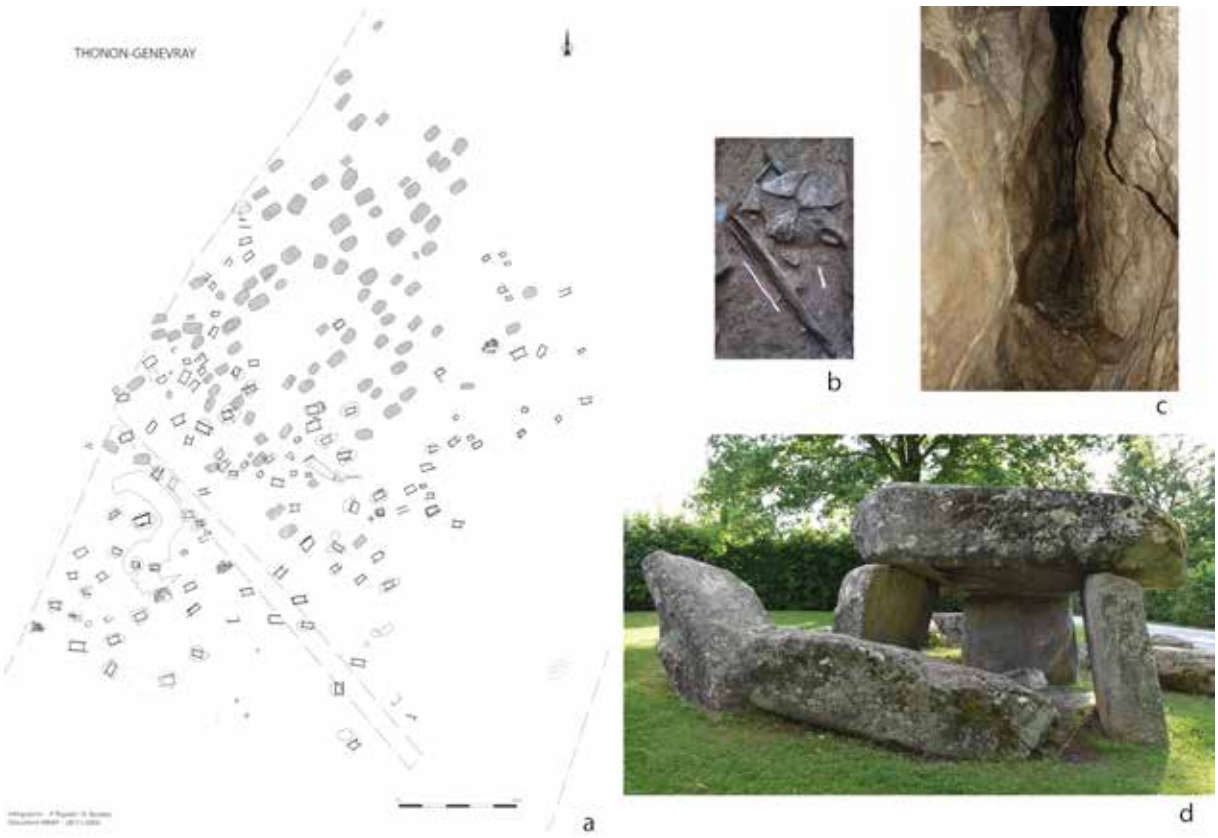

Fig. 8 - *Quelques exemples de sites funéraires. a : Thonon-les-Bains, Le Genevray, plan de la nécropole (d'après Baudais et coll. 2007, fig. 2) ; b. : sépulture en coffre de Bourg-Saint-Maurice, Le Châtelard, Mollaret des Granges ; c : sépulture collective de la grotte des Fées à Curienne ; d : dolmen de la Pierre aux Fées à Reignier. Crédits photographiques P.-J. Rey.*

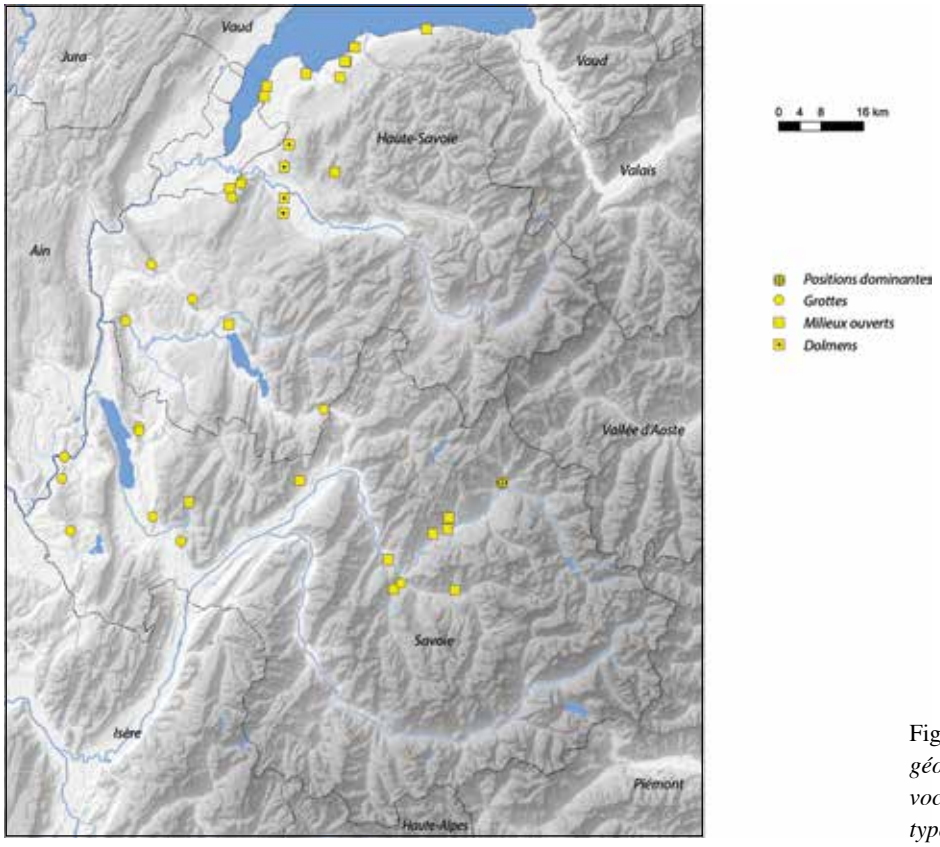

Fig. 9 - *Répartition géographique des sites à vocation funéraire selon leurs types d'implantation.*

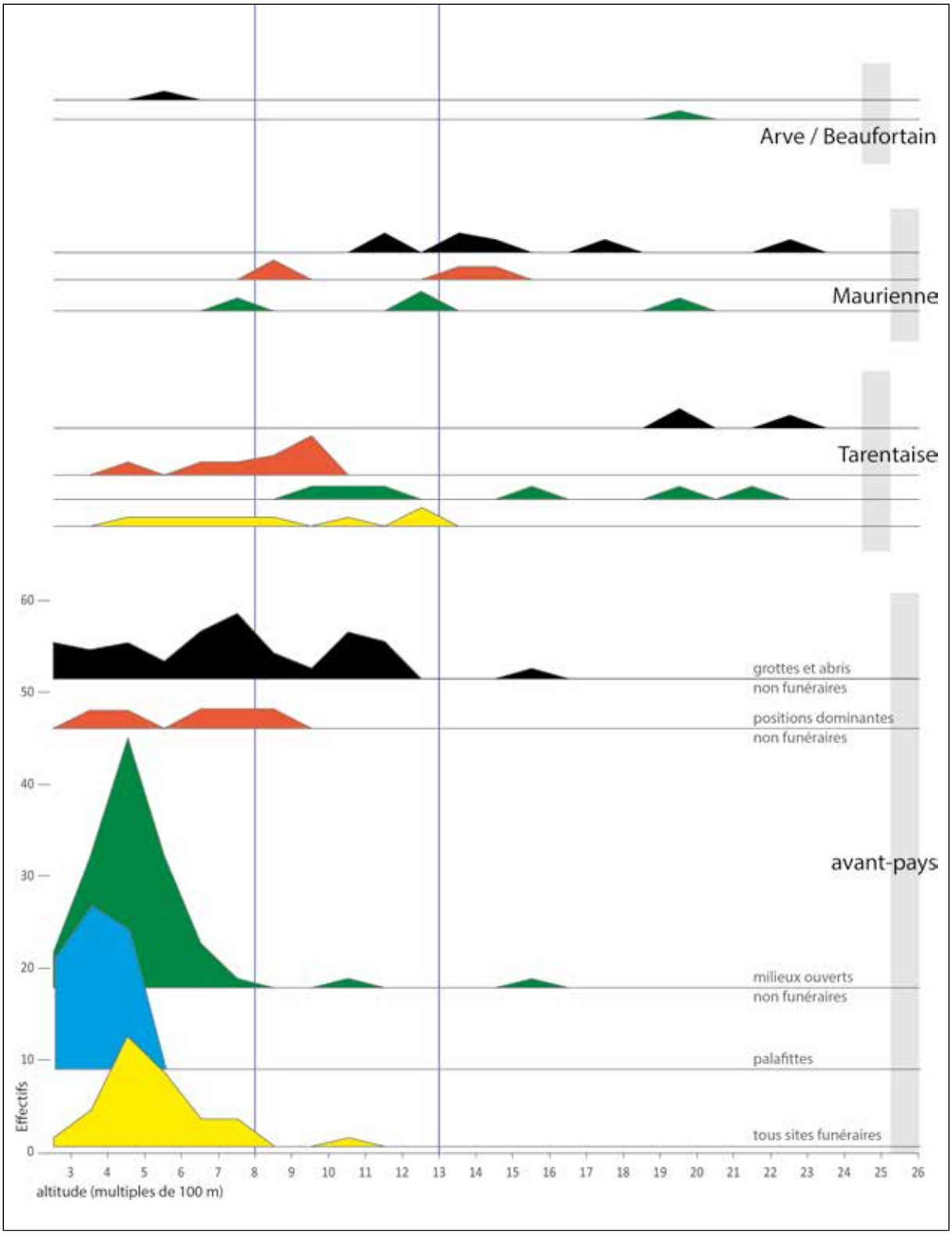

Fig. 10 - *Répartition altitudinale des principaux contextes d'implantation, par grands ensembles géographiques.*

tallés entre 400 et 1300 m, avec un plafonnement des sites perchés en-dessous de 1000 m et des sites funéraires en-dessous de 1300 m.

Dans ces deux vallées, les milieux ouverts et surtout les grottes et abris sont absents des plus basses altitudes et peu fréquents dans la tranche d'altitude qui concentre la majorité des sites connus aujourd'hui. On les retrouve en revanche de manière non négligeable entre 1300 et 2300 m d'altitude. Cette dispersion traduit des mouvements verticaux beaucoup plus fréquents que dans l'avant-pays et suggère des modes d'occupation du territoire différents.

2.4. Les découvertes isolées

Les lames en roche verte polie (124) sont majoritaires parmi l'ensemble des découvertes isolées (172 occurrences), probablement en raison de leur forme facilement identifiable. Le reste des découvertes isolées est principalement constitué d'objets en silex (38), de 6 lames de hache en cuivre et de 4 objets divers (fusaïole en pierre, polissoir, bois de cerf travaillé et armature en serpentine polie).

La répartition spatiale des trouvailles isolées en silex est assez large (fig. 11). Du point de vue altitudinal (fig. 12), on observe deux concentrations : la première en-dessous de 700 m d'altitude correspond à la dispersion de la majorité des sites dans l'avant-pays. La seconde au-dessus de 1500 m traduit des fréquentations d'altitude aussi bien dans l'avant-pays que dans les grandes vallées alpines. Constituées principalement de lames et d'armatures, ces découvertes lithiques d'altitude évoquent plutôt des activités de chasse. L'exploitation des silex locaux n'est pas documentée pour le moment. Quelques objets découverts sur des cols pourraient également être liés aux circulations transalpines (armature au col du Petit-Saint-Bernard et éclat de nucléus en silex bédoulien non chauffé au col du Mont Cenis). Enfin, les lames de hache en cuivre plafonnent en-dessous de 700 m d'altitude et n'ont été rencontrées que dans l'avant-pays avec une faible concentration autour du lac d'Annecy. Cet éloignement des artefacts néolithiques en cuivre par rapport aux gisements de minerais disponibles dans les vallées alpines est compatible avec l'hypothèse d'un démarrage tardif de l'exploitation des cuivres alpins, postulé seulement à partir du Bronze ancien (Thirault 2004), mais elle pourrait aussi suggérer l'hypothèse contradictoire d'un rôle des palafittes du lac d'Annecy dans de précoces productions d'objets en cuivre, à l'image de la situation documentée sur le Plateau suisse.

Les lames de hache en roche verte ont été fréquemment retrouvées à proximité des axes de circulation (fig. 11). Certaines d'entre elles sont des outils perdus ou rejetés, liés aux défrichements et au travail du bois, mais des pratiques de dépôt intentionnel interviennent probablement pour une partie non négligeable de ces objets. Cela semble assez net pour les deux seules lames découvertes au-dessus de 1600 m, qui proviennent des cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont Cenis. Dans l'avant-pays, des concentrations sont perceptibles au débouché de certaines vallées (Chéran, Arve, Giffre) mais aussi dans la région d'Annecy, près de Sciez et Chens-sur-Léman ainsi que dans la périphérie de Genève. Les zones d'altitude sont peu concernées, à l'exception du nord de la Chartreuse. Dans les vallées alpines, les lames de hache polie paraissent nettement surreprésentées en Maurienne alors qu'elles restent peu fréquentes ailleurs. On note deux concentrations voisines à Saint-Jean-de-Maurienne en fond de vallée et dans la vallée des Arves en altitude. En dehors de cette petite zone, les lames de hache isolées ne s'éloignent guère du fond de vallée. Cette surreprésentation en Maurienne des lames de haches polies isolées peut s'apprécier en regard du nombre total de sites connus (20 haches isolées pour 15 sites en Maurienne, 98 haches pour 200 sites dans l'avant-pays, 6 pour 26 en Tarentaise). Cette densité des trouvailles isolées de lames de hache n'apparaît pas clairement dans les vallées situées plus au sud et en particulier pas dans la haute Durance qui donne accès au secteur du Mont Viso (Thirault 2004 fig. 10). Elle pourrait peut-être se retrouver dans le Val de Suse mais les objets isolés n'ont pas été séparés des sites sur la carte publiée. Cette densité des haches isolées en Maurienne suscite plusieurs hypothèses non excluantes : elle pourrait constituer les indices d'une partie des habitats qui nous font défaut dans cette vallée ; elle pourrait attester de la position privilégiée de la Maurienne dans les circulations des lames depuis leur zone d'extraction autour du Viso en direction de la vallée du Rhône et du centre de la France (Thirault 2004 ; Pétrequin *et al*. 2012), avec une multiplication des dépôts isolés le long de leur parcours ; enfin, elle pourrait témoigner d'un statut particulier des lames de hache dans cette région. Cette hypothèse sera détaillée plus loin.

Dans l'avant-pays, la répartition altitudinale des lames de hache isolées (fig. 12) est comparable à celle de l'ensemble des sites funéraires et non funéraires avec un pic en dessous de 600 m et quasiment aucune découverte au-dessus de 1000 m. Cette proximité des haches isolées et des habitats est cohérente avec les fonctions utilitaires de cet outil.

En Tarentaise, comme en vallée de l'Arve et en Beaufortain, les haches sont généralement découvertes en-dessous de 1300 m d'altitude, un seuil qui correspond à la limite supérieure des sépultures en Tarentaise et qui marque également une rupture dans la répartition des sites non funéraires (fig. 12).

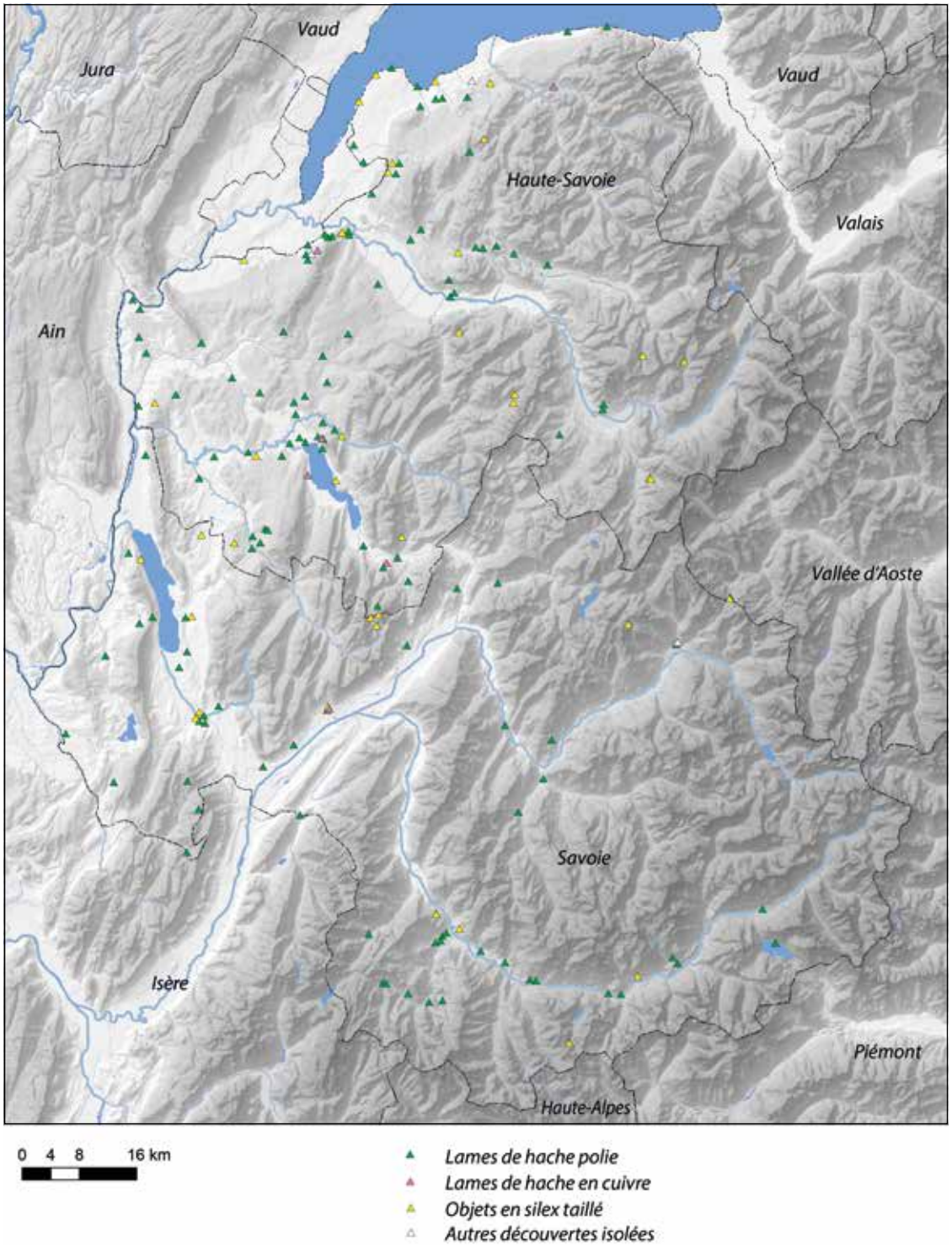

Fig. 11 - *Répartition géographique des découvertes isolées.*

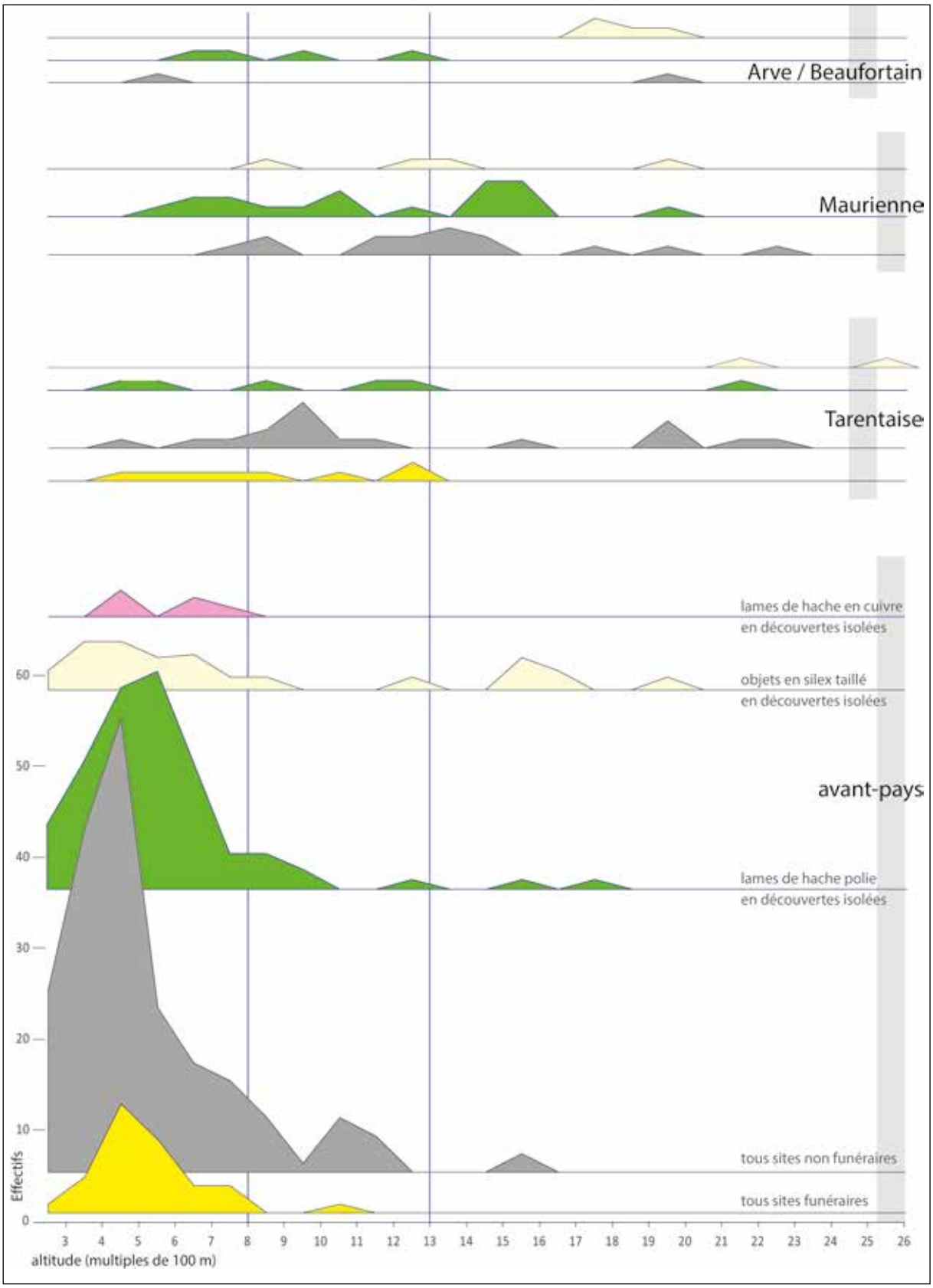

Fig. 12 - *Répartition altitudinale des découvertes isolées comparée à celle du total des sites funéraires et non funéraires, par grands ensembles géographiques.*

En Maurienne, la répartition altitudinale des lames de hache se concentre entre 600 et 1600 m d'altitude (fig. 12), soit une plage légèrement élargie par rapport à la majorité des sites non funéraires. Les découvertes assez nombreuses que l'on remarque entre 1400 et 1600 m sont principalement constituées de deux lames recueillies à Aussois, dans une zone de vastes plateaux exposés au sud et de cinq lames issues de la vallée des Arves, une grande vallée latérale relativement sèche et qui donne accès à l'extrémité nord des Grandes Rousses, un massif riche en ressources minérales (quartz hyalin, cuivre) et à la vallée de la Romanche par le col du Glandon. Il s'agit du seul secteur éloigné du fond de vallée qui ait livré plusieurs lames de hache.

3. APPROCHE CHRONOLOGIQUE

3.1. Datations et phasage des occupations

Dans l'état actuel des connaissances, la chronologie des occupations reste assez difficile à aborder. La meilleure documentation provient des palafittes, en raison d'une pratique plus systématique des datations, mais les calages dendrochronologiques ne sont pas aussi nombreux que l'on pourrait le souhaiter en raison de la fréquence des bois blancs de faible diamètre, difficiles à analyser. Par rapport au bilan présenté au colloque de Neuchâtel (Marguet et Rey 2007), les données se sont enrichies de 29 nouvelles datations radiocarbones et de 2 séquences dendrochronologiques pour atteindre un total de 61 dates C14 et 35 séquences dendro-datées. La synthèse des résultats dendrochronologiques (fig. 13-a) montre une succession de phases d'abattage depuis la seconde moitié du 39e jusqu'au troisième quart du 25e siècle[3]. Au Néolithique final, les deux dernières interruptions majeures dans la succession des phases d'abattages sont compatibles avec les principaux épisodes de hiatus documentés en Suisse et en Allemagne du sud et datés de la seconde moitié du 29e siècle et de la seconde moitié du 27e siècle (fig. 13-d).

Après exclusion de 4 résultats rejetés pour incohérence (à Conjux 3, voir Rey et Marguet 2016) ou pour incertitude sur la nature archéologique de l'objet daté (Thonon, Ripaille), la distribution de la somme des probabilités des mesures radiocarbones calibrées permet également une approche de la chronologie et de la dynamique des occupations des rivages lacustres. Deux courbes sont présentées (fig. 13-b), l'ensemble des dates (en gris clair) et une sélection plus réduite mais plus solide (en gris sombre) de dates confirmées par leur récurrence à l'identique sur un même site ou par un lien direct avec le mobilier archéologique. De manière générale, les maximums de la somme des probabilités des dates C14 calibrées coïncident souvent avec des séries d'abattages identifiés en dendrochronologie.

Globalement, lorsque l'on confronte les données savoyardes aux données de Suisse et d'Allemagne centrale (fig. 13-d), et si l'on tient compte des datations radiocarbones documentant les premières phases d'occupation dès le dernier tiers du Ve millénaire (à Concise, sur le lac de Neuchâtel par exemple), le développement des palafittes au Néolithique moyen semble démarrer de manière quasi synchrone[4] et présenter un phasage assez comparable, à l'exception toutefois du premier tiers du Néolithique final, assez peu représenté dans les datations obtenues sur les lacs savoyards. Mais les indications chronologiques complémentaires issues de l'analyse des mobiliers (fig. 13-c) montrent que le nombre d'occupations palafittiques ne décroît pas vraiment entre 3500 et 3000 av. n. è.. Par ailleurs, avec 6 sites antérieurs à 2800 av. n. è., il semble que les palafittes savoyards se redéveloppent assez précocement au début du 3e millénaire, malgré la dégradation climatique du 29e siècle (fig. 13-e).

En contexte terrestre, les datations radiocarbones sont nettement plus nombreuses mais largement insuffisantes par rapport au nombre de sites connus. Elles ont été réalisées principalement sur les rares sites fouillés récemment. Cet échantillonnage semble donc moins significatif et ne sera pas commenté ici de manière globale.

L'échantillonnage des pratiques funéraires est marqué par des disparités chronologiques assez fortes (fig. 9). Ainsi, la plupart des sites lémaniques se rattachent au phénomène Chamblandes qui se positionne, pour l'essentiel, dans le seconde moitié du Ve millénaire. C'est le cas également du seul site supposé près du lac d'Annecy, à Annecy-le-Vieux, propriété Fournier d'après un signalement ancien. Si l'on écarte ces gisements globalement antérieurs au développement des occupations palafittiques, il subsiste bien peu de sites funéraires à la fois proches et contemporains des palafittes (cavités de la Grande Barme de Savigny et probablement de la Goulette Jaune à La Biolle, grotte du Châtelard à Ayn et quelques cavités et abris sous roche mal documentés au pied du Salève). Un constat similaire a été fait dans la région des Trois Lacs (Crotti et Kaenel 2004).

[3] Dans la seconde moitié du 39e siècle, dans la première moitié du 38e, dans la première moitié du 36e siècle, au cours du 31e siècle, entre le quatrième quart du 30e siècle et le troisième quart du 29e siècle, puis entre le second quart du 28e siècle et le milieu du 27e siècle et enfin entre le début du 26e siècle et le troisième quart du 25e siècle.

[4] La somme des probabilités des dates C14 calibrées est étirée vers le début du IVe millénaire, par un effet de plateau dans la courbe de calibration.

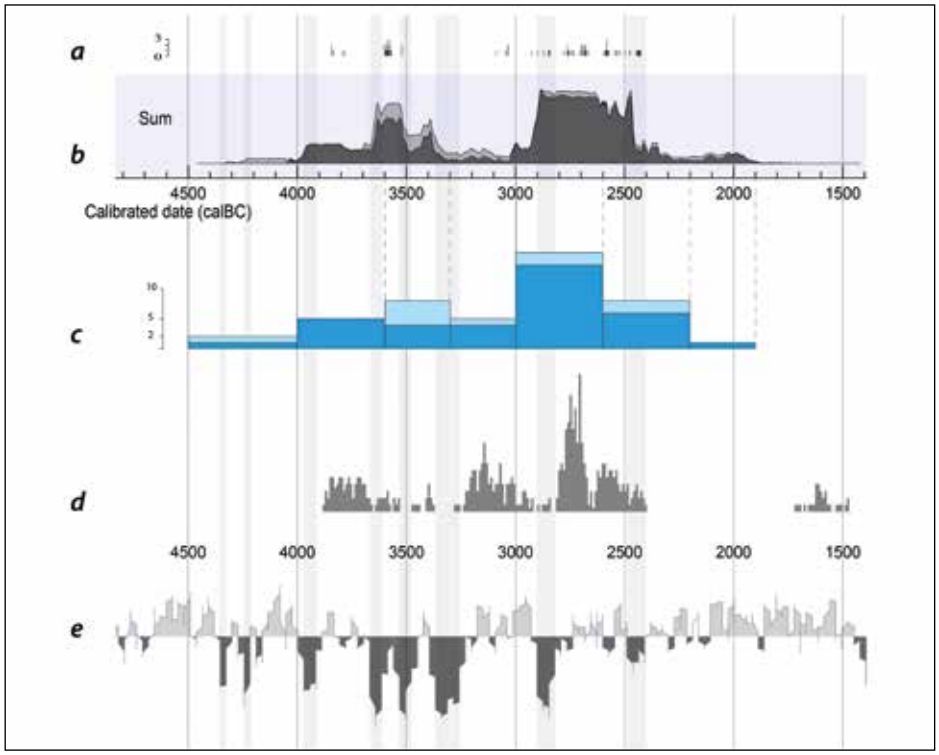

Fig. 13 - *Données sur la chronologie des occupations palafittiques comparées à un marqueur des fluctuations climatiques. a : nombre de phases d'abattage dendrochronologiques par années calendaires sur les lacs savoyards (en gris clair résultats exprimés avec réserves par les laboratoires LRD et Archéolabs) ; b : distribution de la somme des probabilités des mesures radiocarbones calibrées disponibles sur le lacs savoyards établies avec le logiciel Oxcal online (en gris sombre dates confirmées par leur récurrence sur un même site ou par leur association avec du mobilier ; en gris clair dates isolées) ; c : nombre total d'occupation recensées (par datations et/ou mobilier) sur les lacs savoyards, selon le phasage chronologique déduit de l'analyse du mobilier (en bleu clair occupations documentées par une datation C14 unique sans lien avec du mobilier) ; d : nombre total de palafittes par année calendaire en Suisse, en Allemagne du sud et dans le Jura (d'après Wolf et Hurni 2002, fig. 2) ; e : variation du 14C résiduel atmosphérique qui constitue un marqueur indirect de l'activité solaire (Stuiver et al., 1998).*

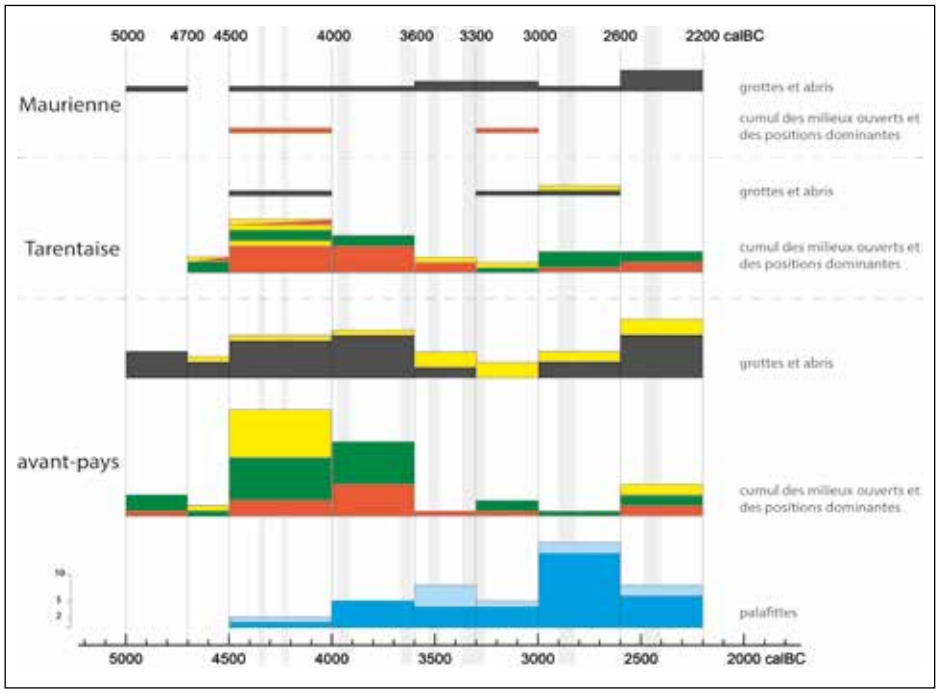

Fig. 14 - *Décompte des différents types de sites selon le phasage chronologique déduit de l'analyse du mobilier. Le code couleur est identique à celui employé pour la figure 10. Les barres verticales grises rappellent les principales périodes de dégradations climatiques.*

3.2. Évolutions chronologiques

Au cas par cas, l'approche de la chronologie des occupations repose à la fois sur les résultats des datations et sur l'analyse des mobiliers qui donnent des indications dont la précision est très inégale.

La prise en compte de la manière la plus efficace de ces informations nous conduit à adopter un découpage en huit phases successives dont les césures (4700 / 4500 / 4000 / 3600 / 3300 / 3000 / 2600 / 2200 av n. è.) sont principalement basées sur les évolutions des styles céramiques et de la morphologie des armatures de flèche.

Entre 5000 et 4700 av. n. è. (fig. 15-a), la fin du Néolithique ancien n'est documentée que dans l'avant-pays ; les grottes et abris constituent la moitié des sites connus.

Entre 4700 et 4500 (fig. 15-b), les grottes représentent une très forte proportion des sites dans l'avant-pays mais des traces de peuplement en milieux ouverts apparaissent en Haute Tarentaise, associées à des inhumations sur un site en position dominante au Chatelard de Bourg-Saint-Maurice, Mollaret des Granges.

Entre 4500 et 4000 (fig. 15-c) intervient un développement général des occupations, particulièrement perceptible autour des lacs (mais sans palafitte à l'exception possible de Chens-sur-Léman, Tougues et de Sevrier, Les Charretières) et en Tarentaise, où apparaît un semis régulier de sites. Cette période est également caractérisée par un essor de l'occupation des sites de hauteur dans l'avant-pays et en Tarentaise, mais toujours à l'écart des lacs. Les grottes et abris ne représentent plus qu'un tiers des sites terrestres dans l'avant pays et leur proportion est encore moindre en Tarentaise.

Entre 4000 et 3600 (fig. 15-d), les palafittes se développent sur les lacs sans polariser l'occupation de manière évidente. Sur la façade lémanique, on observe même une raréfaction des sites terrestres dans le territoire voisin. De manière générale les sites en positions dominantes de la phase précédente restent occupés. Les grottes et abris constituent les deux tiers des sites terrestres de l'avant-pays. Ils sont absents en Tarentaise.

Entre 3600 et 3300 (fig. 16-a), on observe une raréfaction générale des occupations, excepté sur les rivages des lacs du Bourget et d'Annecy. En contexte terrestre, les implantations en milieux ouverts disparaissent totalement. Les grottes et abris représentent la majorité des sites non palafittiques dans l'avant-pays mais sont toujours absents en Tarentaise.

Entre 3300 et 3000 (fig. 16-b), les palafittes restent bien documentés avec 6 stations. Les sites perchés sont presque tous abandonnés. Dans l'avant-pays, comme dans les grandes vallées, les grottes et abris forment au moins la moitié des sites terrestres connus. On observe un timide réinvestissement des milieux ouverts en Tarentaise et dans l'avant-pays.

De 3000 à 2600 (fig. 16-c), intervient le maximum de l'occupation des rives des lacs avec 16 épisodes recensés. Les grottes et abris représentent plus des trois quarts des sites terrestres dans l'avant-pays mais moins de la moitié en Tarentaise où se développent à nouveau des occupations en milieux ouverts.

Enfin, entre 2600 et 2200 (fig. 16-d), l'occupation des rivages lacustres diminue sauf sur le Bourget, alors que le nombre total de sites terrestres augmente globalement dans l'avant-pays et en Maurienne. Un réinvestissement limité des sites en positions dominantes s'observe en parallèle dans l'avant-pays et en Tarentaise. Les grottes et abris comptent pour plus de la moitié des sites de l'avant-pays et constituent les seuls gisements connus en Maurienne, alors qu'ils sont complétement absents en Tarentaise.

Si l'on considère les grandes tendances (fig. 14), la fréquence des sites non funéraires s'accroît nettement entre 4500 et 4000, et atteint un maximum entre 4000 et 3600 au moment où les palafittes semblent se multiplier. Le nombre de sites s'effondre ensuite de manière générale après 3600 et reste bas dans l'avant-pays jusqu'en 2600, excepté sur les rivages lacustres qui demeurent fortement, voire très fortement, occupés durant toute cette période. En Tarentaise, le nombre de site augmente à nouveau dès 3000, alors que dans l'avant pays et la Maurienne, l'accroissement intervient plutôt après 2600, cette fois principalement dans les grottes et les abris.

L'avant-pays et la Tarentaise présentent une dynamique des implantations non funéraires relativement comparable, à l'exception notable des cavités (fig. 14) quasi absentes en Tarentaise. La Maurienne se singularise par des occupations préférentiellement en grottes et abris et sur quelques sites de hauteur. Dans cette vallée, la dynamique de l'occupation des cavités reste compatible avec les évolutions observées dans l'avant-pays.

Comme dans le Jura ou sur le Plateau suisse (Pétrequin *et al*. 2004 ; Mauvilly 2012), l'occupation des palafittes savoyards se développerait parallèlement à l'essor des sites en positions dominantes, dans une période de maximum démographique. Elle semble ensuite se maintenir, voire croître, dans des phases de recul général des occupations terrestres, ce qui pourrait suggérer que ce type d'habitat s'est révélé plus résilient que les sites terrestres pour affronter les évolutions sociales et la crise climatique qui marquent le milieu du Néolithique. Toutefois, la portée de cette observation reste limitée car les occupations palafittiques savoyardes ont été davantage datées et leur chronologie est plus systématiquement établie que pour les occupations terrestres. Par ailleurs, le suivi attentif

des travaux autoroutiers dans le canton de Fribourg a montré qu'à partir de l'installation des premiers palafittes, l'occupation des rives et de leur arrière-pays semblent évoluer de manière parallèle (Boisaubert et Mauvilly 2008), ce qui souligne donc surtout les lacunes des connaissances au-delà des rivages des lacs savoyards.

L'essor des sites perchés dans la seconde moitié du Ve millénaire et dans la première moitié du IVe correspond à une tendance générale bien documentée, par exemple en Franche-Comté (Pétrequin *et al*. 2004) ou dans le canton de Fribourg (Mauvilly 2012). Dans cette région et jusque dans la Trouée de Belfort, les enceintes se concentrent à proximité des sources salées et au débouché des vallées menant aux carrières de lames de hache en métapélite et en schiste noduleux (Pétrequin et Jeunesse 1995).

Dans l'avant-pays savoyard, les sites perchés semblent jouer un rôle dans la production des lames polies en roches vertes alpines, mais on se trouve cependant trop loin des carrières pour que des effets soient perceptibles dans leur répartition. L'exploitation des silex des Bauges n'est pas bien documentée pour l'instant. Le lien des occupations de l'extrémité sud du Vuache avec les ressources en silex de la zone de Bellegarde-Seyssel est par contre géographiquement envisageable mais reste à démontrer de manière concrète. Dans l'état actuel de la documentation, les sites perchés de la cluse de Chambéry et du Salève semblent plutôt en lien avec le contrôle des circulations et peut-être avec leur position à l'interface entre des aires culturelles distinctes (Rey 2016b).

Dans les vallées alpines, les dispersions assez régulières des sites en positions dominantes le long des axes principaux suggèrent à nouveau une relation avec les circulations. Les échanges pourraient d'ailleurs être davantage nord-sud (entre vallées montagnardes) que est-ouest (transalpins). La position des deux plus gros sites producteurs de lames de hache (Thirault 2004 : la grotte des Balmes à Sollières-Sardières et le Chenet des Pierres à Bozel) souligne cette orientation plutôt nord-sud, tout comme l'occupation moins dense des sites les plus proches du pied du col du Petit-Saint-Bernard. Mais leurs liens avec l'exploitation de certaines ressources minérales locales semblent également assez clairs. Plusieurs sites en positions dominantes prennent places dans la double proximité de sources salées (l'Échaillon en Maurienne et surtout Salins-les-Thermes en Tarentaise) et de massifs riches en quartz hyalin (Grandes Rousses, Grand Châtelard, Lauzière et Beaufortain) dont le débitage en abondance est attesté sur certains sites de Tarentaise. Par ailleurs, la plupart des sites perchés des grandes vallées alpines livrent des éclats et des pièces techniques en roche verte qui montrent leur relation avec la circulation des lames et des ébauches. Mais on ne remarque aucun effet de concentration en Maurienne, malgré une plus grande proximité avec les carrières de la région du Viso.

Entre 4500 et 4000, en Tarentaise (fig. 15-c), les sites en positions dominantes sont espacés régulièrement d'environ une dizaine de kilomètres ce qui correspond à deux heures de marche en terrain plat, soit deux fois le rayon du territoire agricole dans les sociétés traditionnelles (Gallay 2011). Le regroupement alentour d'installations en milieux ouverts, à vocation funéraire ou non, pose la question de l'existence de noyaux de peuplement individualisés, constituant une série de micro-aires contiguës. Une organisation de ce type a déjà été observée dans le Néolithique moyen de la Drôme (Beeching 1989). Le manque de datations sur les implantations terrestres ne permet guère d'aller plus loin mais on relèvera que des groupements semblent également perceptibles (fig. 7) autour des sites perchés de l'avant-pays, voire même de Maurienne. Dans ce cas, le phénomène ne concernerait alors que des cavités et abris, excepté aux environs de Saint-Jean-de-Maurienne.

Enfin, si la réoccupation des sites perchés dans la phase finale du Néolithique se retrouve en Franche-Comté, l'occupation des grottes et abris ainsi que des milieux ouverts de l'avant-pays savoyard semble évoluer à l'inverse de la région franc-comtoise. Les grottes y sont en effet nettement mieux représentées au Néolithique moyen alors que les habitats ouverts y redeviennent fréquents à la fin du IIIe millénaire (Pétrequin *et al*. 2004). Les évolutions de l'avant-pays savoyard ne répondent donc pas systématiquement à des tendances générales.

4. DES MODÈLES DIFFÉRENTS D'OCCUPATION DU TERRITOIRE ?

Dans l'avant-pays, le déplacement régulier des habitats n'est vraisemblablement pas limité aux bords des lacs (selon le modèle jurassien de Pétrequin *et al*. 2015) et il faut sans doute envisager une instabilité assez large des lieux de vie. Au Néolithique moyen comme au Néolithique final, les grottes et abris connus au-dessus de 1000 m sont très souvent difficiles d'accès et dédiés plutôt à des fonctions de refuge, de bivouac de chasse, de lieu rituel (l'abri peint du Trou de la Féclaz à Saint-Jean-d'Arvey constitue un bon exemple mais on peut également citer plusieurs cavités difficiles d'accès du Salève). Les grottes-bergeries potentielles se trouveraient donc avant tout aux mêmes altitudes que les habitats et impliqueraient des déplacements plutôt horizontaux. La seule identifiée pour l'instant est l'abri de la Vieille Eglise à La Balme de Thuy (Ginestet *et al*. 1984) à 670 m d'altitude, surtout utilisée en bergerie au Néolithique moyen, sans que l'on sache si les parcours se cantonnent au fond de vallée (plus large en amont vers Thônes) ou s'ils rejoignent déjà les alpages des Glières. De manière générale, la fréquence nettement plus élevée des cavités occupées dans le dernier tiers du Néolithique final suggère un peuplement plus mobile et potentiellement un essor du pastoralisme que l'on commence à détecter dans les alpages des massifs subalpins,

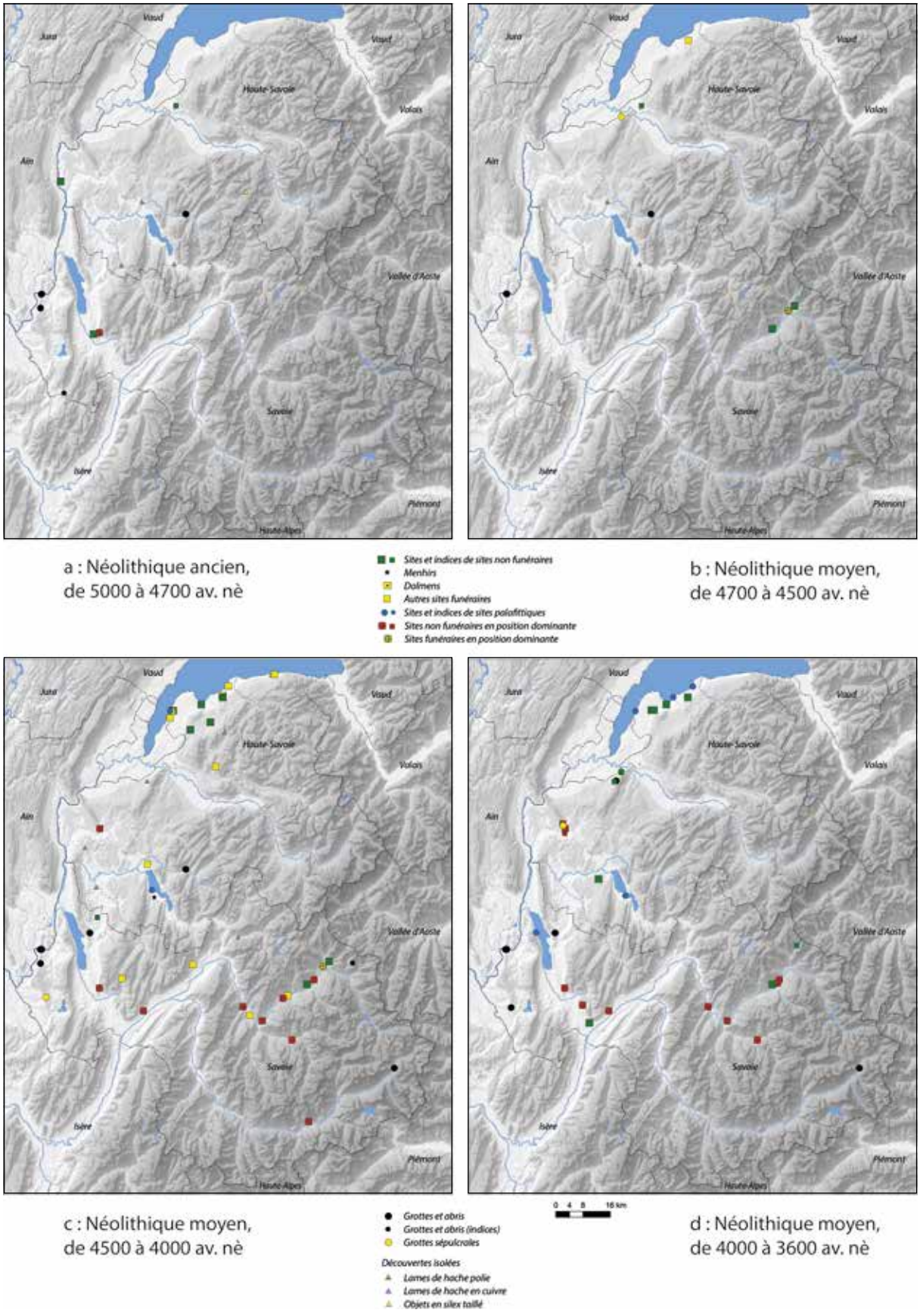

Fig. 15 - *État des connaissances selon le phasage chronologique déduit de l'analyse du mobilier. De 5000 à 3600 avant n. è.*

comme autour du lac de La Thuile par exemple (Walsh et Giguet-Covex soumis). Certaines cavités assez vastes occupées à cette époque ont pu servir de bergerie (grotte de Banges à Allèves, grotte à Carret à Saint-Jean-d'Arvey par exemple) mais la démonstration de cette hypothèse reste à faire. Datée de la même période assez tardive, une série d'armatures de flèche isolées suggèrent également une hausse de la fréquentation de ces alpages pour des activités cynégétiques (fig. 16-d).

En Tarentaise, bien que les sites perchés soient plus nombreux, les fluctuations chronologiques de la fréquence des sites terrestres non funéraires suivent globalement une tendance comparable à celle de l'avant-pays (fig. 14). On ne connaît aucune grotte-bergerie dans cette vallée et les rares cavités occupées sont de très petits abris plutôt adaptés au bivouac d'un nombre restreint de personnes. Au début du Néolithique moyen, le rôle des plantes cultivées pourrait être relativement important, suivant un modèle importé de la plaine par les premiers habitants, au cours du second tiers du Ve millénaire. Si rien n'est établi avec certitude pour l'instant, on se rappellera que des traces précoces de céréales ont été mises en évidence récemment à Séez, Pré de Gal 4 à 1540 m d'altitude (Rey et Moulin 2019) et que la culture locale des céréales, sans être démontrée aujourd'hui, est cependant tout à fait envisageable, les variété rencontrées sur les sites archéologiques étant rustiques et bien adaptées aux conditions montagnardes (Martin 2014). La pratique de l'élevage pourrait gagner en importance un peu plus tard, mais sans le support des grottes-bergeries. Les stratigraphies du Chenet des Pierres et du Dos de Borgaz, deux sites en positions dominantes, montrent une évolution comparable marquée par un changement majeur autour de 4000 av. n. è. qui se traduit par des structures plus légères associées à une multiplication probable des fréquentations de courte durée (Rey 2007). Un site de plein air récemment découvert à Séez, La Commune 12 (1890 m), qui témoigne de fréquentations récurrentes à partir du début du IIIe millénaire et durant tout le Néolithique final, pourrait constituer un bon exemple des premiers sites pastoraux d'altitude dans un territoire dépourvu de cavités (Rey et Moulin 2019). On relèvera enfin que les installations en milieux ouverts découverts récemment dans la région de Bourg-Saint-Maurice livrent des niveaux épais et riches en charbons de bois mais très pauvres en mobilier qui suggèrent que l'ancrage au sol demeure assez faible quelle que soit la période considérée (ibid.).

Si l'on considère la répartition des occupations funéraires et non funéraires de basse altitude, c'est l'avant-pays et non la Tarentaise qui correspond le mieux à la situation valaisanne (Curdy 2015). Par contre la fréquentation temporaire de sites de haute altitude n'est pas connue dans l'avant-pays alors qu'elle se rencontre dans les vallées alpines françaises ou suisses. Enfin, les données de Tarentaise paraissent se singulariser par un investissement précoce et relativement fort des altitudes moyennes. Ces observations semblent cohérentes avec le modèle ethno-historique de Olivier May (May 1985) qui postule, dès le Néolithique moyen, une forme de contrôle vertical des différents étages de production reposant sur un habitat permanent en moyenne altitude et des sites complémentaires étagés dans le versant. Ce modèle qui implique une forme précoce de remuage semble particulièrement efficace pour rendre compte des particularités de l'occupation du Néolithique moyen en Tarentaise (certains sites mal exposés impliquent à minima un changement saisonnier de versant, présence d'occupations et de céréales assez haut dans les versants, dispersion très régulière de noyaux de peuplement sub-contemporains qui ne laisse que des possibilités d'extension verticales).

En Maurienne, la fréquence quasi exclusive des grottes et abris ainsi que les résultats de la fouille de la grotte des Balmes à Sollières-Sardières montrent le développement des pratiques pastorales potentiellement dès le Néolithique moyen et de manière claire au Néolithique final. Les résultats obtenus dans le lac de Savine semblent indiquer la présence de bovins au-dessus de 2443 m d'altitude, vers 3300 av n. è. (Sabatier *et al*. 2017). Quelques sites en positions dominantes complètent ce tableau qui suggère un peuplement très mobile à vocation pastorale, et dont le caractère permanent n'est pas établi.

Deux interprétations sont envisageables pour expliquer ces différences :

1. L'évolution de la Maurienne différerait radicalement de celle de la Tarentaise. L'essor précoce du pastoralisme serait soit une une conséquence des contraintes du milieu dans cette zone particulièrement sèche en été, soit le résultat d'une ouverture supérieure à des influences culturelles venant du sud des Alpes. Cette situation rappelle le modèle de la moyenne vallée du Rhône qui postule des populations en mouvement permanent au sein d'un territoire et pratiquant davantage le pastoralisme que l'agriculture (Beeching *et al*. 2000). On ne retrouve cependant pas en Maurienne l'organisation centrée sur de grands sites de plaine observée dans la Drôme, ce qui pourrait suggérer soit une organisation différente du peuplement local, soit des mouvements saisonniers de populations extérieures à la vallée (Vital et Benamour 2012). Notons enfin que dans un contexte marqué par le pastoralisme, il est possible que la hache de pierre soit davantage perçue comme un symbole que comme un outil, ce qui offrirait une explication à la surreprésentation des lames polies dans les découvertes isolées que l'on propose de considérer en partie comme des dépôts. Même si la carte ne distingue pas les découvertes isolées des sites, on notera que les lames de haches sont particulièrement fréquentes en moyenne vallée du Rhône (Thirault 2004), dans des territoires très marqués par l'économie pastorale.

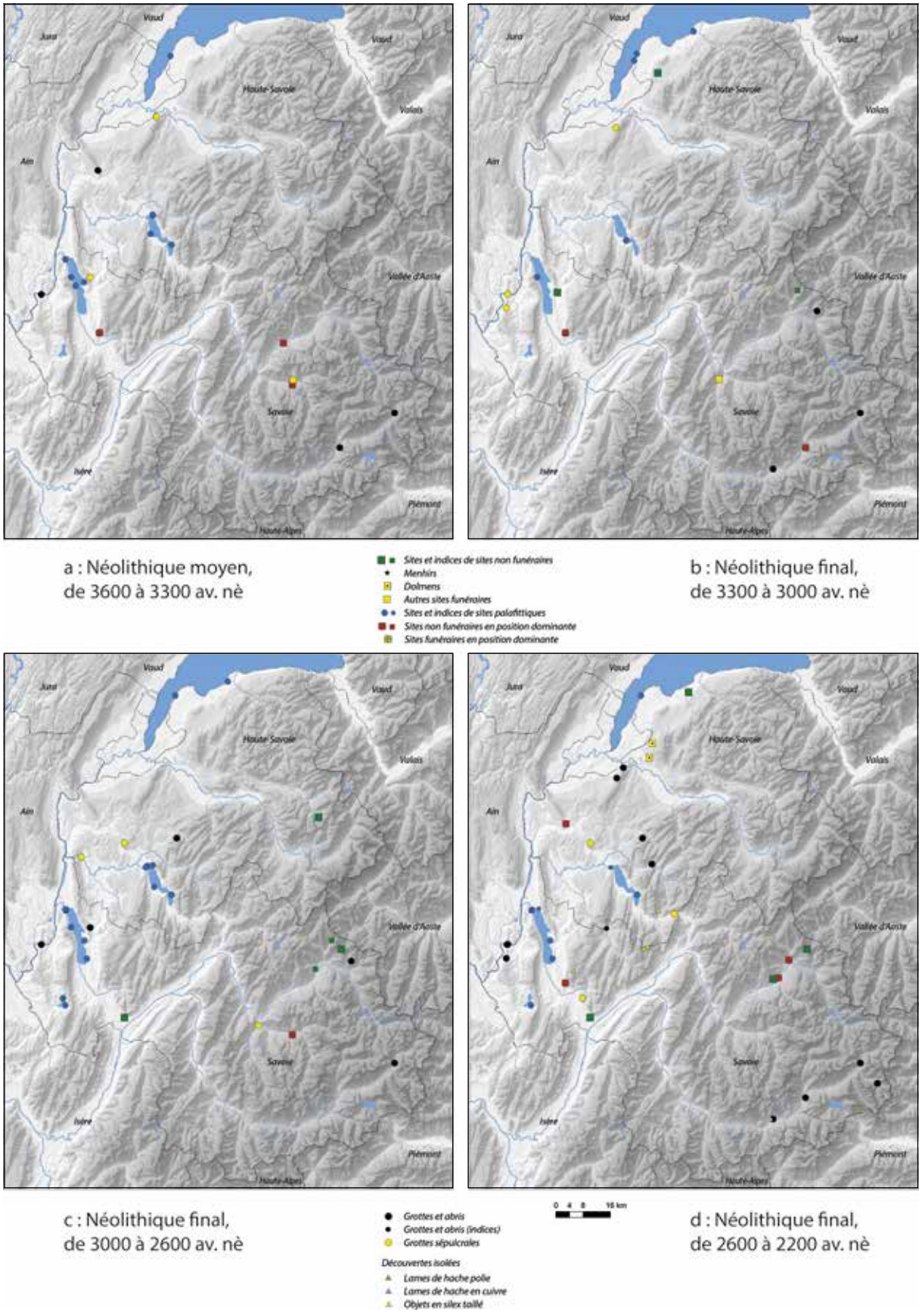

Fig. 16 - *État des connaissances pour chacune des 8 phases chronologiques déduites de l'analyse du mobilier. De 3600 à 2200 avant n. è.*

2. Maurienne et Tarentaise offriraient deux aperçus complémentaires d'un même mode d'occupation de la montagne. Cette hypothèse alternative s'appuie sur le fait qu'en haute Maurienne où se concentre la majorité des sites en grottes et abris, le fond de vallée se relève au-dessus de l'altitude maximale des sites funéraires de Tarentaise. Davantage connu de par sa proximité avec les agglomérations actuelles, ce secteur haut mauriennais pourrait être représentatif de l'évolution de toutes les vallées latérales de Maurienne comme de Tarentaise. Dans ce cas, les noyaux de peuplement plus pérennes, encore très mal connus, seraient à rechercher plus bas, du côté de Saint-Jean-de-Maurienne et de Saint-Michel-de-Maurienne, et de nombreux sites pastoraux resteraient à découvrir en altitude et dans les vallées latérales.

Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de trancher entre ces deux propositions, d'autant que les aspects culturels qui pourraient contribuer au débat, ne sont pas documentés de manière synchrone dans les deux vallées et que l'on manque par ailleurs cruellement d'études d'assemblages fauniques.

De manière plus large, si une tendance à l'accroissement des pratiques pastorales semble perceptible dans toutes les zones considérées, la connaissance de l'économie néolithique demeure très largement méconnue et il s'avère délicat d'apprécier si les fluctuations des choix d'implantations résultent d'adaptation locales d'un modèle commun ou d'évolutions clairement divergentes. Espérons que le développement indispensable de l'archéologie préventive et la poursuite des recherches dans les lacs et les zones de montagne, appuyés par la datation plus systématique des structures et des couches archéologiques permettront prochainement d'avancer sur ces questions passionnantes.

REMERCIEMENTS

Il est impossible de lister ici l'ensemble des nombreuses personnes et institutions qui ont contribué à l'inventaire. Que tous soient assurés de notre gratitude. Une partie des datations radiocarbones et certains déplacements ont été financés par les conseils départementaux de Haute-Savoie et de Savoie. Alain Brisson et Annick Auffray (Météo France) ont répondu à nos sollicitations avec efficacité et rapidité.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDAIS D., avec coll. GATTO E., GISCLON J.-L., SAINTOT S. (2007). Coffres en pierre, coffres en bois : la nécropole néolithique moyen de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France). *In* Moinat P. et Chambon P. (ed.), *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006*. Cahiers d'archéologie romande 110 / Société préhistorique française, Mémoire XLIII. p. 155-176.

BOISAUBERT J.-L., MAUVILLY M. (2008). Le Néolithique. *In* Boisaubert J.-L., Bugnon D., Mauvilly M. (ed.) *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)*. (Archéologie fribourgeoise, 22), p. 332-345.

BEECHING A. (1989). Un essai d'archéologie spatiale : les sites néolithiques à limitations naturelles ou aménagées dans le bassin du Rhône moyen. *In* D'Anna A., Gutherz X. (dir.), *Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du néolithique au bronze ancien. Actes de la table ronde de Lattes et Aix-en-Provence 15-18 avril 1987*. Mémoire de la Société Languedocienne de Préhistoire n° 2. Montpellier. p. 143-163.

BEECHING A., BERGER J.-F., BROCHIER J.-L., FERBER F., HELMER D., SIDI MAMAAR H. (2000). Chasséens : agriculteurs ou éleveurs, sédentaires ou nomades ? Quels type de milieu, d'économies et de sociétés ? *In* Leduc M., Valdeyron N., Vaquer J. (ed.), *Sociétés et espaces. Actes des 3e Rencontres méridionales de Préhistoire récente*. Toulouse, 6-7 novembre 1998. Archives d'Écologie Préhistorique. p. 59-79.

BILLAMBOZ (2014). Taillis de chêne et vols de hannetons au temps des palafittes néolithiques. Dendroarchéologie dans l'optique écologique des sciences forestières. *In* Arbogast R.-M. et Greffier-Richard A. (dir.), *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux. Mélanges offerts à Pierre Pétrequin*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 481-491.

CROTTI P., KAENEL G. (2004). Parures, menhirs, tombes … *In* Kaenel G. et Crotti P. (ed.) *Les lacustres. 150 ans d'archéologie entre Vaud et Fribourg*. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. p. 93-96.

CURDY P. (2015). Prehistoric settlement evolution in the Upper Rhone Valley (Western Swiss Alps) : an upgraded vision. *Millenni. Studi di archeologia preistorica, predicting Prehistory*, 11, p. 85-96.

GALLAY A. (2011). *Autour du Petit-Chasseur, l'archéologie aux sources du Rhône, 1941-2011*. Errance et Musée d'Histoire du Valais. 200 p.

GIDON M. (1977). *Carte géologique simplifiée des Alpes occidentales, du Léman à Digne, au 1/250.000e*. Éditions Didier Richard et BRGM., carte, notice de 18 p. et 2 pl.

MARGUET A., REY P.-J. (2007). Le Néolithique dans les lacs alpins français : un catalogue réactualisé. *In* Besse M. (ed.), *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27e colloque Internéo, Neuchâtel 1-2 octobre 2005*. Cahier d'Archéologie Romande, 108, p. 379-406.

MARTIN L. (2014). Premiers paysans des Alpes. Alimentation végétale et agriculture au Néolithique. Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires François Rabelais de Tours. 223 p.

MAUVILLY M. (2012). Entre lacs et montagnes : l'occupation du plateau suisse du Mésolithique à l'Âge du Bronze en regard des établissements littoraux, l'exemple du canton de Fribourg (Suisse). *In* Honegger M., Mordant C. (ed.), *L'homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire (actes du 135e Congrès national des sociétés historique et scientifiques «Paysages», Neuchâtel, 6-11 avril 2010*. (Cahiers d'archéologie romande, 132 ; Documents préhistoriques, 30). Lausanne et Paris, CAR et CTHS ed., p. 261-283.

MAY O. (1985). Économie et milieu montagnard dans le Valais néolithique. Essai de méthode comparative ethnoarchéologique et historique. Université de Genève.

PÉTREQUIN P. (1984). *Gens de l'eau, gens de la terre. Ethno-archéologie des communautés lacustres*. Paris, Hachette (Collection « La mémoire du temps »), 345 p.

PÉTREQUIN P., JEUNESSE C. (dir.) (1995). *La hache de pierre : carrières vosgiennes et échanges de lames polies pendant le Néolithique (5400-2100 av JC)*. Paris : Errance. 131 p.

PÉTREQUIN P., MAGNY M., BAILLY M. (2004). Habitat lacustre, densité de population et climat. L'exemple du Jura français. *In* Della Casa P., Trachsel M. (ed.), *WES'04 – Wetland Economies and Societies. Proceedings of the International Conference, Zurich, 10-13 March 2004*. Zurich : Musée suisse, Chronos Verlag (Collectio Archaeologica 3), p. 143-168.

PÉTREQUIN P., PÉTREQUIN A.-M., SCHAAL C. (2015). Introduction : rythmes d'occupation des villages et agriculture céréalière. *In* Pétrequin P. et Pétrequin A.-M. (dir.*), Clairvaux et le «Néolithique Moyen Bourguignon»*. Presses universitaires de Franche-Comté, Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Ain, t. 2, p. 1129-1149.

REY P.-J. (2007). Le site Néolithique moyen du Dos de Borgaz (Aime) et la dynamique de l'occupation humaine en Tarentaise. *In* Besse M. dir, *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27e colloque Internéo, Neuchâtel 1-2 octobre 2005*. Cahier d'Archéologie Romande, 108, p. 363-378.

REY P.-J. (2015). Aperçu du Néolithique terrestre dans l'avant-pays savoyard et la cluse de Chambéry : Saint-Saturnin (Saint-Alban-Leysse), La Grande Gave (La Balme), Bellevue (Francin), La Grande Barme de Savigny (La Biolle), La Grotte à Mandrin (Vérel-de-Montbel), Les Sarradins (Traize). *In* Rey P.-J. et Dumont A. (ed.), *L'homme et son environnement : des lacs des montagnes et des rivières. Bulles d'archéologie offertes à André Marguet*. 40e supplément de la Revue Archéologique de l'Est. p. 303-382.

REY P.-J. (2016a). Archéologie du massif des Bauges, du Néolithique à l'âge du Bronze. *Revue numérique du Musée Savoisien*. n° 1, 102 p.

REY P.-J. (2016b). Eléments pour une approche de l'évolution des styles céramiques entre l'axe Saône-Rhône et les Alpes, de 4500 à 3400 avant notre ère. *In* Perrin T., Chambon P., Gibaya J.-F., Goude G. (ed.), *«Le Chasséen, des Chasséens… Retour sur une culture nationale et ses parallèles : Sepulcros de fossa, Cortaillod, Lagozza», Actes du Colloque international de Paris 18-20 novembre 2014*. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 556 p., 264 fig., 43 tabl. p. 497-535.

REY P.-J., MARGUET A. (2016). Conjux 3, une série céramique du Néolithique final (Savoie, lac du Bourget) : caractérisation technique et culturelle. *Bulletin de la Société Préhistorique Française,* t. 113, fasc. 1, p. 57-94.

REY P.-J., MOULIN B. (2019). L'occupation des versants du col du Petit-Saint-Bernard au Néolithique : premier bilan des données acquises lors des campagnes de sondages du programme Alpis Graia. *In* Bintz P., Griggo C., Martin L., Picavet R. (dir) *L'homme dans les Alpes de la pierre au métal*. Collection Edytem, n° 20, p. 241-255.

REY P.-J., THIRAULT E. (1999). Le peuplement des vallées alpines au Néolithique : les exemples de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie). *In* Beeching A. (ed.), *Circulations et Identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour une étude. Programme CIRCALP 1997-1998*. Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence n° 2. p. 501-518.

SABATIER P., WILHELM B., FICETOLA G.-F., MOIROUX F., POULENARD J., DEVELLE A.-L., BICHET A., CHEN W., PIGNOL C., REYSS J.-L., GIELLY L., BAJARD M., PERRETTE Y., MALET E., TABERLET P., ARNAUD F. (2017). 6-kyr record of flood frequency and intensity in the western Mediterranean Alps. Interplay of solar and temperature forcing. *Quaternary Science Reviews*, 170, p. 121-135.

STUIVER M., REIMER P.J., BARD E., BECK J.W., BURR G.S., HUGHEN K.A., KROMER B., MAC CORMAC G., VAN DER PLICHT J., SPURK M., 1998. Intcal98 radiocarbon age calibration, 24000–0 cal BP. *Radiocarbon,* 40, p. 1041–1083.

THIRAULT E. (2004). Échanges néolithiques : les haches alpines. Montagnac : Ed. Monique Mergoil (collection Préhistoires, 10). 468 p., 148 fig., 42 tabl., 50 pl.

THIRAULT E. (2008). Bessans, Le Château (Savoie, France) ; un site néolithique avec peintures rupestres ; présentation préliminaire. *Atti del 2° Congresso internazionale «Ricerche paletnologiche nelle Alpi occidentali» e del 3° Incontro «Arte rupestre alpina»*. Publication numérique. 29 p.

VITAL J., BENAMOUR P. (ed.) (2012). Économies, sociétés et espaces en Alpe : la grotte des Balmes de Sollières-Sardières (Savoie), du Néolithique moyen à l'âge du Fer. Lyon : ALPARA (DARA, 36), 387 p.

WALSH K., GIGUET-COVEX C. (soumis). A history of human exploitation of alpine regions. *Earth Systems and Environmental Sciences*. 20 p.

WOLF C., HURNI J.-P. (2002). L'environnement forestier au Néolithique final à travers l'étude dendrochronologique des sites littoraux du lac de Neuchâtel : 2700 av. J.-C. : point de rupture. *In* Richard H., Vignot A. (ed.), Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis 20 000 ans en Europe de l'ouest : Actes du colloque international de Besançon, 18-22 septembre 2000. (Annales littéraires, 730, série «Environnement, sociétés et archéologie», 3) Besançon : PUFC. p. 387-402.

PARALLELISMI CULTURALI E DEFINIZIONE DI TERRITORIO NEL TERZO MILLENNIO A.C. - IL CASO AOSTA / SION

GIANFRANCO ZIDDA[1]

Il presente contributo esplora la possibilità di riconoscere o definire un territorio partendo dalle tracce di identiche, simili o comparabili manifestazioni culturali (in particolare manifestazioni d'arte), dovute a gruppi umani che hanno occupato areali diversi e distinti in epoche per le quali non esistono fonti scritte.

DEFINIZIONE DI TERRITORIO

Forti differenze di carattere concettuale sono riscontrabili tra epoche preistoriche e il nostro modo di pensare contemporaneo: in termini geografici oggi "s'intende *territorio* la **porzione** di spazio terrestre che viene identificata per le sue particolarità fisiche o naturali come le sue determinate forme oppure le grandezze delle terre emerse od anche le diversità biologiche, geologiche e gli elementi idrografici. In particolare, è l'estensione compresa entro i confini d'uno stato o che costituisce comunque un'unità giurisdizionale, amministrativa, ecc., in cui lo stato esercita la sua sovranità, comprendente, oltre la terraferma delimitata dai confini, il sottosuolo, le acque interne e il fondo di esse, e lo spazio atmosferico sovrastante sia la terraferma sia le acque territoriali"[2]

L'idea di *territorio* è dunque per consuetudine rapportata al concetto sostanziale di spazio fisico tangibile in forma sensoriale. Secondo l'etimologia riportata più comunemente la parola ha origine dal latino *territorium*, derivato di *terra,* e indica una regione o zona geografica, una porzione di terreno d'una certa estensione. In altre interpretazioni *territorium* deriva dal termine *territor,* che significa "possessore della terra". Un territorio, quindi, è un'area definita o delimitata che include porzioni di suolo o di acque, possedimento di un animale, di una persona, di un'organizzazione o di un'istituzione. Tale concetto è palese in etologia: il *territorio* è "l'area che viene occupata da un individuo o gruppo di individui (coppia, gruppo familiare o sociale, colonia) e difesa attivamente contro l'intrusione di altri individui della stessa specie, è contrassegnata da confini marcati per mezzo di segnali chimici, acustici o visivi; comprende generalmente i luoghi di riproduzione, di rifugio e le aree di alimentazione, i livelli primari sui quali si fondano le necessità comunitarie, anche umane"[3]

Sembra perciò che i concetti di possesso e demarcazione non possano disgiungersi dalla nozione di *territorio*; ci si chiede se sia opportuno assumere questo pensiero anche per epoche preistoriche, quando la topografia poteva essere determinata da orientamenti non basati sull'astrazione indicata dai punti cardinali ma riferiti alla concretezza della morfologia, in rapporto all'orografia e all'idrografia, senza escludere letture funzionali dei movimenti solari e presumibilmente anche lunari, applicate alla definizione del circondario[4].

Se il territorio sia segnato o sia solo stabilito attraverso dati consuetudinari può essere reso noto attraverso fonti adeguate - in particolare fonti scritte - ma quando esse sono assenti o costituite solo dai dati della cultura materiale (comprese le manifestazioni artistiche e simboliche), la ricostruzione storica, sociale, economica si rende ardua, diventando quasi impossibile nell'ambito delle concezioni spirituali, delle credenze e in generale del patrimonio immateriale.

Il tentativo del presente lavoro è di indagare lo spazio geografico dandolo come delimitabile non solo perché caratterizzato in senso fisico/materiale e riferito a una ben determinata realtà ma anche perché riconoscibile attraverso la lettura e l'analisi di manifestazioni culturali analoghe e omogeneamente affini. Gli elementi che, sulla

---

[1] *Istruttore tecnico – Struttura Patrimonio Archeologico - Soprintendenza per i Beni e le Attività culturali Assessorato Istruzione e Cultura - Regione autonoma Valle d'Aosta*.

[2] s.v. Territorio, in *Vocabolario Treccani*, http://www.treccani.it.

[3] idem (s.v. Territorio, in *Vocabolario Treccani*, http://www.treccani.it.)

[4] G. COSSARD, F. MEZZENA, G. ROMANO, *Il significato astronomico dei sito megalitico di Saint-Martin de Corléans ad Aosta*, Aosta 1991.

base della loro singolarità, tratteggino un territorio e lo precisino sono stati ricercati adottando il metodo, preso in prestito dalla critica testuale, della *lectio difficilior* («lezione più difficile»), ossia non si considerano unicamente dati relativi alle tipologie più comunemente indagate, quali pratiche funerarie o a tracce della cultura materiale, legate alla vita quotidiana concreta o pratica, ma si vagliano componenti di più complessa lettura ispirate da valori simbolici ed espresse con forme d'arte contraddistinte dalle medesime caratteristiche stilistiche[5].

POSIZIONE GEOGRAFICA, RAPPORTI FISICI RISPETTO ALLA MONTAGNA E AL PAESAGGIO

Se si prendono le mosse dal caso di Saint-Martin-de-Corléans (Aosta), partendo solo dall'analisi dei dati sinora pubblicati e integrati dalle ricerche in corso sul sito preistorico e, in particolare, dalle espressioni cultuali/liturgiche e funerarie rilevate nell'area valdostana (arature, allineamenti di pali e stele, *pattern* tipologici funerari) riferibili al terzo Millennio, si delinea un'estensione spaziale della quale non si conoscono in modo preciso le delimitazioni fisiche.

È invece attraverso criteri di confronto tra quanto rinvenuto nei siti aostani (Saint-Martin-de-Corléans) e svizzeri (Sion - Petit-Chasseur) che si può cercare di circoscrivere un areale disposto sui due versanti alpini: il complesso di manifestazioni della vita materiale, sociale e spirituale comuni, ancor più di una serie di parallelismi, segnala la convergenza delle popolazioni locali in una sola unità culturale[6]. Per tali popolazioni, in riferimento alla posizione geografica e ai rapporti fenomenici rispetto alla montagna e al paesaggio, ci si può chiedere se sia possibile stabilire modelli sociali che rispecchino uno spazio corografico, identificando le categorie o classi di individui che vivevano questi territori. Erano passanti/transitanti, frequentatori, abitatori, possessori? Sembra limitativo dare una risposta univoca, si può presumere che diverse figure della popolazione siano potute coesistere, se si considera la particolare entità spaziale, orografica e idrografica dei luoghi posti sui due versanti delle Alpi Pennine.

Inoltre, per ipotizzare quali fossero i riferimenti adottati nella definizione geografica del territorio compreso tra i due siti di Aosta e Sion, non si può escludere l'esistenza di un concetto di riconoscimento del territorio, come porzione o spazio delimitato, attraverso l'osservazione del cosiddetto *isolamento topografico* di una montagna, ossia della minima distanza orizzontale tra la montagna stessa e il più vicino punto di altezza maggiore, che rappresenta il raggio del cerchio nel quale tale montagna è dominante in termini di altezza. Sulla carta geografica relativa al posizionamento di Sion e di Aosta si può notare che esista una sorta di rapporto di scansione così definibile:

- Sion, fondovalle piano e fiume,
- altipiano,
- montagna,
- altipiano,
- Aosta, fondovalle piano e fiume

In tale rapporto la montagna non sembra essere una separazione ma una componente di giunzione; si può ipotizzare che attraverso i passi sia esistita una rete di punti di stazione o frequentazione che ha permesso i collegamenti tra i punti più lontani.

IPOTESI DI UN AREALE DI INFLUENZA E CIRCOSCRIZIONE DELLO STESSO

Le manifestazioni comuni e condivise sono gli indicatori dell'estensione di una "giurisdizione" oggi non più rintracciabile? Ritornando al presupposto iniziale, l'ipotesi che il territorio possa essere in qualche modo circoscritto attraverso elementi di espressione estetica e artistica spinge a inserire i dati concernenti gli aspetti culturali comuni in forma di coordinate in un ambito geografico: tale operazione può aiutare a capire se a uno *spazio territoriale / luogo geografico* corrisponda uno *spazio culturale / forma tangibile di espressioni del pensiero, del vedere e del comunicare*.

In questa occasione si è scelto di assumere le **stele antropomorfe** come elementi distintivi culturalmente, per i quali è possibile la delimitazione dello spazio in cui sono riscontrabili i caratteri specifici propri della loro

---

[5] *... lectio difficilior* («lezione più difficile») è un tipo di concetto con cui si fa riferimento al criterio in base al quale, nell'edizione critica di un'opera, tra due o più lezioni attestate, aventi pari autorità documentaria, è da preferire quella che presenta una sua intrinseca maggiore difficoltà o rarità dal punto di vista morfologico, lessicale, semantico, essendo più probabile che, nell'atto di copiare, l'espressione più ovvia (*lectio facilior*, «lezione più facile») si sostituisca a quella più difficile che non l'inverso. (s.v. Lectio, in *Vocabolario Treccani*, http://www.treccani.it.).

[6] *Dei di pietra. La grande statuaria antropomorfa nell'Europa del III millennio a.C / Dieux de pierre. La grande statuaire anthropomorphe en Europe au IIIe millénaire avant J.C.*, Aosta - Museo Archeologico, 19 giugno 1998 - 15 febbraio 1999, Catalogo Mostra, Milano 1998.

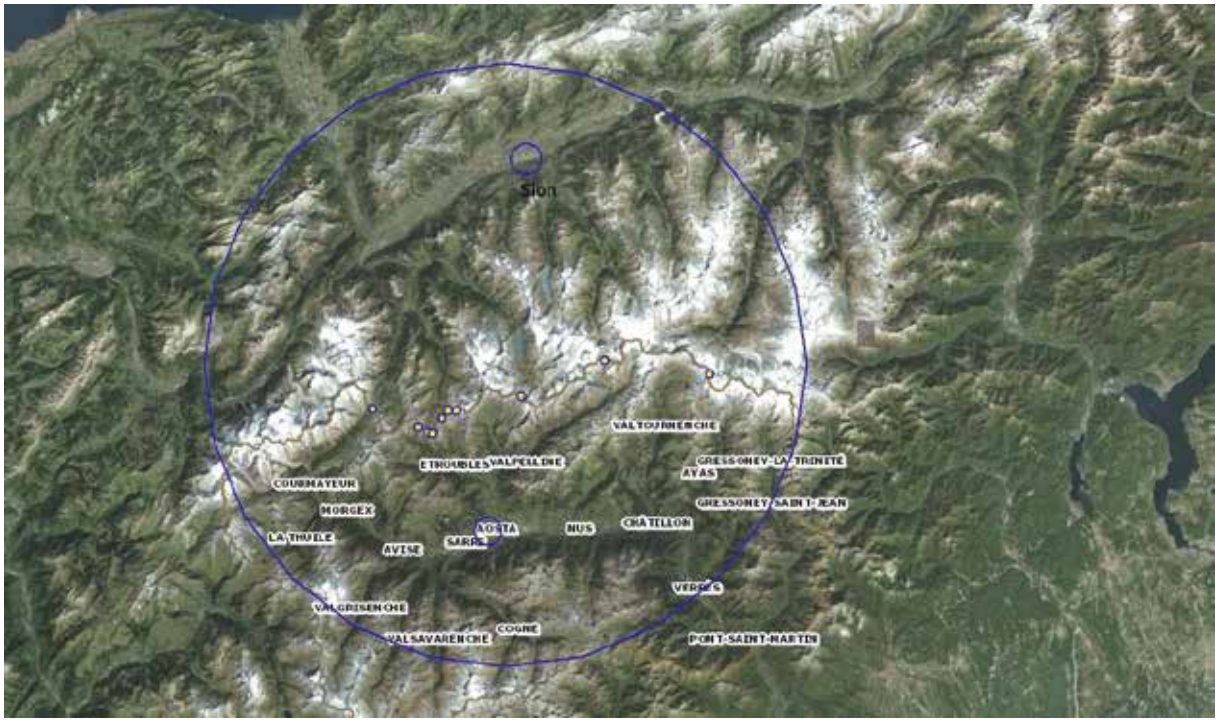

Fig. 1 - *Areale geografico ipotizzato di reciproca influenza tra Sion Aosta*.

espressione artistica: esse rappresentano il caso particolare, la forma di rarità che le fa diventare un indicatore privilegiato rispetto ad altri materiali (come la litica, la ceramica o i metalli) o strutture (come le tombe) più conosciuti e studiati ma più generici[7].

Gli studi sul fenomeno artistico e culturale delle stele antropomorfe sono numerosissimi e ancora aperti. Il dato che può rivelarsi come un significativo punto di partenza per la presente trattazione è quello di individuare ed escludere gli elementi differenti iconograficamente e stilisticamente dagli esiti ravvisabili ad Aosta e a Sion: si devono perciò analizzare le differenti tipologie riconosciute come peculiari o caratteristiche di aeree geografiche distinte, a partire dalle sponde orientali del Mar Nero sino alle coste atlantiche. Si riprende qui quanto Franco Mezzena ha proposto nelle sue ricerche, volte a creare una tassonomia che permette la caratterizzazione tipologica esteriore delle stele antropomorfe, determinata dalle sagome fondamentali e profili[8].

La suddivisione tipologica considera l'aspetto generale e la forma della sommità del supporto litico, com'è possibile riscontrare nell'immagine (da F. Mezzena) a partire da sinistra:

- ogivale (Genna Arrele I, Sardegna);
- ogivale tronca (Malta);
- rettangolare stretta (Soto, Spagna);
- rettangolare larga (Lagundo B, Val d'Adige, Italia);
- trapezoidale (Tiritaka, Crimea, Ucraina);
- trapezoidale a larghe spalle (Kapustino, Ucraina)

Nel caso Saint-Martin-de-Corléans e Petit Chasseur, per ragioni formali, tecniche e -assai presumibilmente - concettuali, da un certo momento in poi la scultura megalitica aostana è inseparabile da quella rinvenuta nel Canton Vallese, a Nord del versante alpino opposto: ci troviamo di fronte a tipi di rappresentazione che sono così peculiari da non aver confronti in nessun altro contesto. Il linguaggio comune è come appartenente a un territorio unico e circoscritto, nel quale i risultati si differenziano estremamente da quelli di opere in qualche modo confrontabili - come massi incisi, lastre e incisioni su roccia - rinvenute nei territori circostanti, quali Valtellina e Val Camonica a Est, piana di Ivrea e Lunigiana a Sud, Mont-Bego e in generale la Francia a Ovest, Yverdon e Lutry nell'areale ginevrino a Nord/Nord ovest di Sion.

[7] F. MEZZENA, *Le stele antropomorfe nell'area megalitica di Aosta*, in *Dei di pietra*.1998 (cit.), pp. 90-121.
[8] F. MEZZENA, *Le stele antropomorfe in Europa*, in *Dei di pietra*.1998 (cit.), pag. 80.

Fig. 2 - *Tipologia delle sagome fondamentali delle stele antropomorfe: a partire da sinistra, ogivale (Genna Arrele I, Sardegna); ogivale tronca (Malta); rettangolare stretta (Soto, Spagna); rettangolare larga (Lagundo B, Val d'Adige, Italia); trapezoidale (Tiritaka, Crimea, Ucraina); trapezoidale a larghe spalle (Kapustino, Ucraina)* ***(da Franco Mezzena,*** **Dei di Pietra*****, catalogo della mostra, Aosta 1998).***

DUE SITI CON CARATTERISTICHE PARTICOLARI, IN PIÙ CASI COMUNI

Un alto numero di figurazioni presenti sulle sculture di ambedue i siti di Aosta - Saint-Martin-de-Corléans e Sion – Petit Chasseur sono incontestabilmente coincidenti, sia sotto l'aspetto iconografico che in quello stilistico o tecnico: sono esiti forse dovuti a maestranze (o alla stessa equipe di esecutori) che condividevano i territori disposti tra i due versanti alpini?[9]

Appare evidente come esistano e si possano rintracciare inaspettate identità; tuttavia sono pienamente riconoscibili punti di discontinuità che sottolineano difformità, talora profonde, tra stele sulle quali appare il medesimo complesso di motivi e criteri figurativi.

L'esempio più palese è dato dalla similitudine di alcune iconografie, presenti sia a Sion (stele n. 2) che ad Aosta (stele n. 49): si tratta di stele sulle quali gli elementi simbolici sono gli stessi (pendaglio a doppia spirale, cintura e pugnale, rappresentazione dell'antropomorfismo attraverso il braccio). Grazie a queste due opere, un ulteriore spunto rivelatore di unità e di comunità territoriale, in questa sede non approfondito, può essere intravisto anche nel parallelismo riscontrabile in relazione all'episodio (o episodi) di iconoclastia, avvenuto nel momento di decadenza delle stele: sulle lastre (Sion 2 e Aosta 49) che riportano le figurazioni del pendaglio a occhiali, della cintura e del pugnale (disposte sul supporto anche in eguale posizione topografica), sono state scalpellate e distrutte la testa e la spalla sinistra, come se in ambedue i siti si siano verificate le stesse azioni volontarie, mirate scientemente a "dannare" specifiche componenti simboliche che nei due luoghi dovevano rivestire la medesima importanza e lo stesso significato.

Un'osservazione non accurata delle stele che esibiscono nella stessa posizione il pendaglio a doppia spirale, il pugnale con pomolo semilunato, la cintura e il braccio con la mano aperta, farebbe pensare che non esistano differenze iconografiche tra le due sculture, rinvenute nei due versanti alpini, realizzate partendo da un unico modello[10]. A prima vista in ambedue casi le braccia scendono verso il basso, la mano appare con le dita separate e il pollice opposto a esse. Nella stele svizzera è perfettamente incisa anche la forma dell'occhiello che serve per appendere il pendaglio "a occhiali".

L'osservazione attentamente comparata tra le due raffigurazioni, che sembrerebbero uguali, evidenzia invece le profonde differenze di tecniche scultoree: per Aosta è palese l'aderenza a uno stile ancora arcaico, mentre a Sion è chiaro che la tecnica è quella tipica dello stile cosiddetto evoluto, ossia un abbassamento di piani di contorno tanto leggero ed estremamente accurato da essere essenzialmente disegnativo, con un'attenzione al passaggio più cromatico che plastico tra la patina naturale originale della roccia e la lavorazione circostante.

---

[9] G. ZIDDA, *Aspetti iconografici delle stele antropomorfe di Aosta*, Atti XXXI Riunione Scientifica Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria La Valle d'Aosta nel quadro della Preistoria e Protostoria dell'arco alpino centro-occidentale, Firenze 1997, pp. 225-243.

[10] G. ZIDDA, *Catalogo [stele St. Martin]*, in *Dei di Pietra. La grande statuaria antropomorfa nell'Europa del III millennio a.C.*, Aosta - Museo Archeologico, 19 giugno 1998 - 15 febbraio 1999, Catalogo Mostra, Milano 1998, pp. 162-181.

Fig. 3 - *Aosta, Area megalitica di Saint-Martin-de-Corléans. Stele 49, vista frontale.*

Fig. 5 - *Aosta, Area megalitica di Saint-Martin-de-Corléans. Stele 49,* frottage.

Fig. 4 - *Sion (CH), Petit Chasseur 1. Stèle 2.*

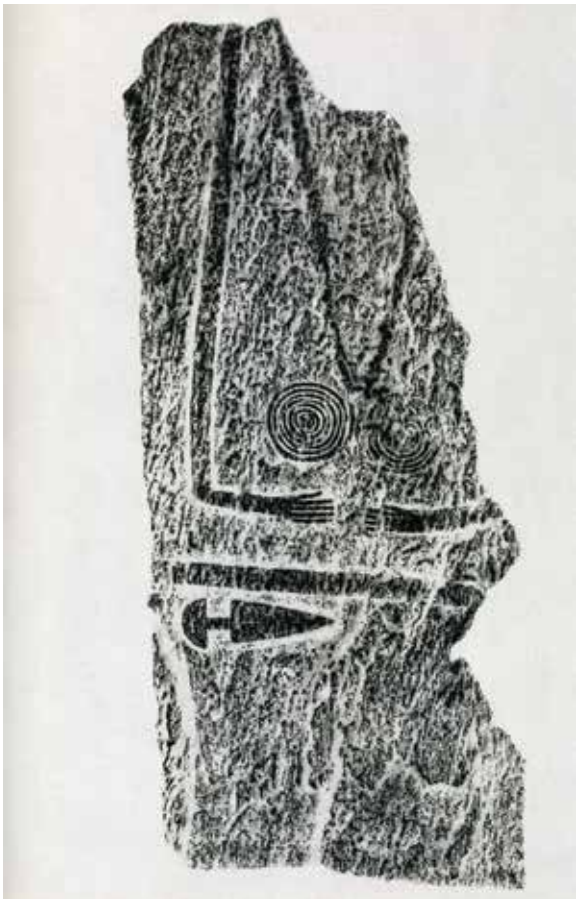

Fig. 6 - *Sion (CH), Petit Chasseur 1. Stèle 2,* frottage.

Fig. 7 - *Aosta, Area megalitica di Saint-Martin-de-Corléans. Stele 49,* frottage, *particolare del torso.*

Fig. 8 - *Aosta, Area megalitica di Saint-Martin-de-Corléans. Stele 49*, frottage, *particolare del pugnale.*

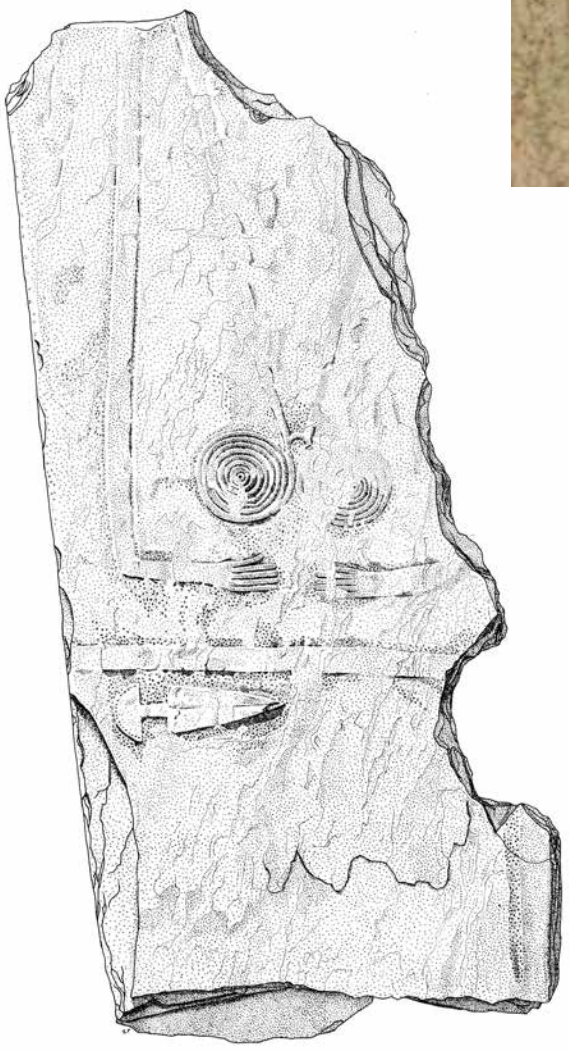

Fig. 9 - *Sion (CH), Petit Chasseur 1. Stèle 2, disegno.*

Altro elemento particolare è dato dal fatto che la stele aostana appare come una sorta di palinsesto, in quanto sembra di poter riconoscere una serie di fasi che fanno pensare a diversi momenti di lavorazione, come aveva fatto notare Franco Mezzena[11]; sulla stele di Sion non sembra di poter cogliere queste elaborazioni condotte in diversi tempi ma pare realizzata in un solo momento, con una ben precisa idea compositiva che si rifà a un modello predeterminato e si concentra sulla rappresentazione puntuale e meticolosamente realistica sia del pendaglio a doppia spirale sia del pugnale. Si coglie inoltre una differenza tipologica tra pugnale rappresentato sulla stele Aostana rispetto a quello rappresentato su quella di Sion, ancora da approfondire.

Nello stile evoluto, comune ad ambedue i siti, (lo stile arcaico e quello di transizione sono stati riconosciuti pienamente ad Aosta, mentre a Sion, a parte due stele non determinate, non ne sono state riscontrate) le caratterizzazioni geometriche appaiono come il risultato di un'elaborazione, forse regionale/locale, che ha aperta la strada a un processo evolutivo di un livello così alto da non essere mai più raggiunto in nessun altro luogo.

In conclusione, per tutte queste ragioni si potrebbe tentare di definire non solo uno *stile artistico Aosta/Sion (o Sion/Aosta)* ma un *territorio Aosta/Sion (o Sion/Aosta),* focalizzato sulle due località e avulso da qualunque impedimento territoriale, causato dalla presenza della montagna, che non deve essere stata un problema per popolazioni di camminatori. Il rapporto stretto, continuo e aperto tra i due siti forse era facilitato da fattori climatici favorevoli e dalle conoscenze dei numerosi valichi, che rendevano le Alpi una via di passaggio strategica e accessibile.

BIBLIOGRAFIA

Vocabolario Treccani, http://www.treccani.it.

G. COSSARD, F. MEZZENA, G. ROMANO, *Il significato astronomico dei sito megalitico di Saint-Martin de Corléans ad Aosta*, Aosta 1991.

Dei di pietra. La grande statuaria antropomorfa nell'Europa del III millennio a.C./ Dieux de pierre. La grande statuaire anthropomorphe en Europe au IIIe millénaire avant J.C., Aosta - Museo Archeologico, 19 giugno 1998 - 15 febbraio 1999, Catalogo Mostra, Milano 1998.

F. MEZZENA, *Le stele antropomorfe nell'area megalitica di Aosta*, in *Dei di pietra*.1998 (cit.), pp. 90-121.

F. MEZZENA, *Le stele antropomorfe in Europa*, in *Dei di pietra*.1998 (cit.).

R. HARRISON, V. HEYD, *The Transformation of Europe in the Third Millennium BC: the example of 'Le Petit-Chasseur I + III' (Sion, Valais, Switzerland)*, in PZ, 82. Band, Walter de Gruyter 2007, pp. 129–214.

G. ZIDDA, *Aspetti iconografici delle stele antropomorfe di Aosta*, Atti XXXI Riunione Scientifica Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria La Valle d'Aosta nel quadro della Preistoria e Protostoria dell'arco alpino centro-occidentale, Firenze 1997, pp. 225-243.

G. ZIDDA, *Catalogo [stele St. Martin]*, in *Dei di Pietra. La grande statuaria antropomorfa nell'Europa del III millennio a.C.,* Aosta - Museo Archeologico, 19 giugno 1998 - 15 febbraio 1999, Catalogo Mostra, Milano 1998, pp. 162-181.

[11] F. MEZZENA, *Le stele antropomorfe in Europa*, in *Dei di pietra*.1998 (cit.), pag. 44.

AOSTA IN EPOCA PREISTORICA E PROTOSTORICA ALLA LUCE DEI RECENTI STUDI SULLA TRASFORMAZIONE AGRICOLA DEL TERRITORIO

ALESSANDRA ARMIROTTI[1] E DAVID WICKS[2]

INTRODUZIONE

Il progetto di ampliamento dell'Ospedale regionale Umberto Parini di Aosta, previsto in piazza Caduti nei Lager nazisti, attualmente in fase esecutiva, costituisce un'occasione unica per aggiungere tasselli importanti alla storia dell'evoluzione del territorio, esplorandone una porzione finora solo parzialmente indagata, ma che ha già rivelato, e continua a rivelare, un potenziale enorme.

L'area di scavo si trova a nord della città di Aosta, a circa 300 m dalle mura di epoca romana, immediatamente a ridosso del pendio collinare e dislocata a est della direttrice viaria verso la valle del Gran San Bernardo e a ovest del corso d'acqua che da essa scende, il Buthier (Fig. 1).

Proprio per questa sua particolare ubicazione, le attività umane, riconosciute in quest'area a partire dal 3700 a.C. circa, sono state da sempre pesantemente condizionate dagli elementi naturali (quali, appunto, la collina instabile e il corso d'acqua).

L'attività di tutela predisposta dalla Soprintendenza, necessaria in quanto l'area risulta di interesse archeologico ai sensi della L.R. 56/83, art. 5 e del PRGC vigente[3], si è concretizzata inizialmente con l'esecuzione di 5 sondaggi preliminari realizzati nel 2011[4], cui sono seguiti, nel 2014, gli scavi archeologicamente assistiti [5] propedeutici a quelli di ampliamento dell'Ospedale che hanno portato alla luce, tra gli altri, il monumentale cerchio di pietre e il tumulo del guerriero[6].

A seguito di questi straordinari ritrovamenti è stato appositamente costituito un Comitato Scientifico [7], incaricato "di fornire indicazioni utili a delineare l'importanza del sito archeologico e dei reperti rinvenuti nel cantiere […]", il quale, al termine del proprio mandato, nel 2016, si è chiaramente espresso con la necessità di conservare e valorizzare *in situ* all'interno del nuovo presidio ospedaliero tutta la porzione meridionale della piazza, comprensiva ovviamente del cerchio di pietre e del tumulo funerario di età protostorica.

La necessità di procedere con la realizzazione di un tunnel sotterraneo di collegamento tra Ospedale esistente e nuovo presidio ha portato all'esecuzione di indagini archeologiche, tutt'ora in corso, della porzione nord-occidentale dell'area di ampliamento; a questo seguirà lo scavo anche della porzione sud-orientale, nell'ottica di verificare la fattibilità del progetto tutelando il patrimonio archeologico esistente, di apportare nuove e definitive conoscenze circa lo sviluppo delle dinamiche insediative dell'intero territorio della conca di Aosta e, infine, di tutelare, conservare *in situ* e rendere pubblicamente fruibili, all'interno di un nuovo e moderno Ospedale, tutte le evidenze monumentali di ogni epoca.

---

[1] ARMIROTTI A., Istruttore tecnico – Struttura Patrimonio Archeologico - Soprintendenza per i Beni e le Attività culturali - Assessorato Istruzione e Cultura - Regione autonoma Valle d'Aosta, piazza Roncas 12, 11100 Aosta, telefono 0165 275907.

[2] WICKS D., Akhet s.r.l., loc. Closellinaz, 44A, 11010 Roisan (Aosta), telefono 0165 260322, mail: davidwicks@akhet.it, www.akhet.it.

[3] Il Piano Regolatore del comune di Aosta, nel quale per la prima volta è stata inserita e perimetrata l'area di interesse archeologico corrispondente a piazza Caduti nei Lager nazisti, risale alla fine del 2008, come estensione della cosiddetta "Piastra" dell'Ospedale esistente, sede in passato di ritrovamenti importanti relativi a un insediamento rustico-produttivo di età romana, ubicato lungo l'asse viario verso l'*Alpis Graia*.

[4] I sondaggi del 2011 hanno messo in luce nella porzione ovest un cimitero moderno e le strutture di edifici medievali sorti al lato della via che conduceva al passo del Gran San Bernardo e, nella porzione est, una serie di campagne agricole di epoca preromana e tracce di un'attività insediativa da collegare ai villaggi preistorici documentati nel vicino sito del parcheggio pluripiano a monte di via Roma, per cui si veda FRAMARIN P., WICKS D., DE DAVIDE C. 2013, pp. 463-467.

[5] Sia i sondaggi del 2011 sia lo scavo archeologico del 2014-2015 sono stati eseguiti sotto la Direzione Scientifica della compianta collega Patrizia Framarin. Dal 2016 la Direzione Scientifica è di chi scrive. Lo scavo è a cura della ditta Akhet s.r.l. di Aosta.

[6] I principali risultati dello scavo sono pubblicati in ARMIROTTI A., DE DAVIDE C., WICKS D. 2018, pp. 14-31.

[7] Con la Delibera n° 1044/2015 la Giunta regionale ha nominato 6 esperti qualificati a livello europeo, quali CH. BONNET, PH. CURDY, G. KAENEL, V. KRUTA, G. MAGLI E R. POGGIANI KELLER.

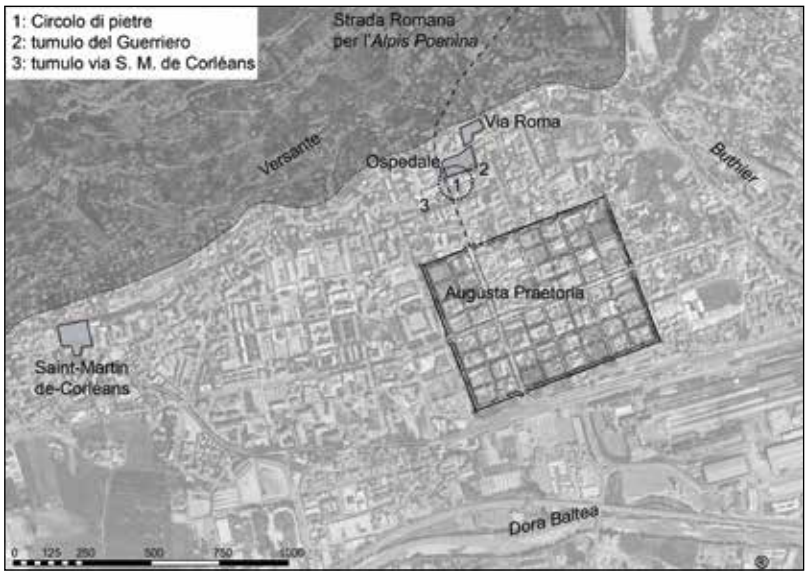

Fig. 1 - *Localizzazione dei siti citati nel testo.*

LA SEQUENZA STRATIGRAFICA: SVILUPPO DEL PAESAGGIO RURALE FRA IV E I MILLENNIO A.C. (DAVID WICKS)

Le indagini archeologiche realizzate nel corso dei lavori per l'ampliamento dell'Ospedale Umberto Parini, in piazza Caduti nei Lager nazisti, e durante la costruzione del parcheggio pluripiano a monte di via Roma, hanno consentito di ricostruire un'ampia porzione del paesaggio preistorico e protostorico di Aosta, in particolare del contesto pedemontano posto in posizione di rilievo sul conoide del torrente Buthier[8].

Nel presente contributo verranno riassunte le osservazioni emerse dall'analisi delle sequenze stratigrafiche supportate da una serie di datazioni ^{14}C realizzate su campioni provenienti da entrambi i siti[9], includendo alcune considerazioni derivanti da uno studio paleo-ambientale preliminare[10].

GEOMORFOLOGIA

La porzione di territorio oggetto d'indagine, ad oggi una tranquilla area a nord della città moderna, è stata, in passato, un'area a forte rischio idrogeologico: risultava, infatti, dapprima esposta a potenti fenomeni alluvionali dovuti alle periodiche esondazioni del torrente Buthier poi, in epoche più recenti, a episodi di colate detritiche provenienti dagli impluvi del versante sovrastante.

La stratigrafia archeologica poggia su una superficie ondulata costituita da paleoalvei orientati NE-SW, in vario stato di abbandono, alternati a sterili zone di conoide aperto; una superficie soggetta sia a fenomeni di forte erosione che a potenti deposizioni alluvionali costituite da massi, ciottoli e ghiaie, ma anche da sedimenti fini selezionati dall'acqua. Al di sopra, si trovano deposizioni di *colluvium* che obliterano le ondulazioni del conoide nella parte più vicina alla base del versante, attestate a partire da un momento ben precedente all'epoca campaniforme nel sito di Via Roma, ma risalenti al tardo III millennio nel sito dell'ampliamento ospedaliero. Durante questo graduale processo di innalzamento del terreno e, quindi, di allontanamento del pericolo rappresentato dal torrente Buthier, è documentato l'inizio e il primo sviluppo dell'attività agricola.

Un ulteriore elemento di instabilità, databile già a partire dalla fine del III millennio, è stato riconosciuto in corrispondenza del limite settentrionale del sito di via Roma, nella zona più vicina al versante, circa 28 m sotto l'attuale piano stradale di Viale del Gran San Bernardo; si tratta della prima di una serie di importanti colate detritiche che, nel tempo, avanzano sempre più verso valle, impattando sulla pianura sottostante e coinvolgendo il sito dell'Ospedale a

[8] FRAMARIN P., DE DAVIDE C., WICKS D. 2011, 34-35, e WICKS D. 2012,

[9] La maggior parte delle datazioni ^{14}C che derivano dal sito (con calibrazione a 2 sigma) verranno a breve pubblicate integralmente (si veda ARMIROTTI A., DE DAVIDE C., WICKS D. 2019). Verranno invece presentati in questa sede alcuni dati aggiuntivi recenti, distinguibili dal numero di laboratorio (es. UB30828) (PINI R. 2018). I materiali archeologici recuperati nel corso degli scavi sono invece in fase di studio.

[10] GABRIELE P., BASTER I. 2016, 63-64, PINI R. 2016

partire dall'inizio del I millennio. Questi eventi calamitosi provocano veloci accrescimenti di depositi colluviali alla base del versante e sono inoltre causa della formazione di depositi limosi che rimangono intrappolati negli avvallamenti naturali che si formano sui fianchi dei nuovi conoidi di detriti, oppure a monte di costruzioni lineari artificiali derivanti dai processi di pulizia dei campi *(field-clearance)* documentati a sud.

FASE I: PRIME TRACCE DI ATTIVITÀ SUL CONOIDE SISTEMAZIONI LIGNEE, ARATURE E SVILUPPO DI UN PAESAGGIO CULTUALE.
DATAZIONE: PRIMA METÀ DEL IV - PRIMA METÀ DEL III MILLENNIO A.C.

Le indagini più recenti condotte nel sito dell'Ospedale (2016-2017) hanno restituito nuovi importanti risultati per le più antiche fasi di attività umana che, supportati dalle nuove datazioni ^{14}C, hanno permesso di confermare alcune ipotesi preliminari avanzate a seguito dei lavori del 2014.

Il paleoalveo settentrionale, il più ampio del sito, risulta non essere più attivo a partire dal 3700 a.C. circa e viene di conseguenza riempito da una sequenza di accrescimenti lamellari sabbiosi e sabbio-limosi, in parte ancora esposti a erosione nei momenti di forte alluvione[11].

A seguito di questa stabilizzazione dell'ambiente naturale si assiste ad una prima fase di frequentazione antropica che si caratterizza per la presenza, in diversi punti del sito, di sistemazioni lignee, sia a gruppi in allineamento che singoli elementi isolati. Accanto al paleoalveo meridionale è stato individuato un rilevante allineamento di piccoli buchi, interpretato come una possibile recinzione forse posta a protezione di una evidente, ma ad oggi non ancora datata, area di attività agricola le cui tracce rimangono sulle sabbie che colmano l'avvallamento (Fig. 2, in basso a sinistra). Questa attività, al momento non associata con ceramica o selce, risulta di difficile lettura; le datazioni ^{14}C suggeriscono la sua appartenenza a un periodo compreso fra il 3650 e il 3365 a.C.[12]

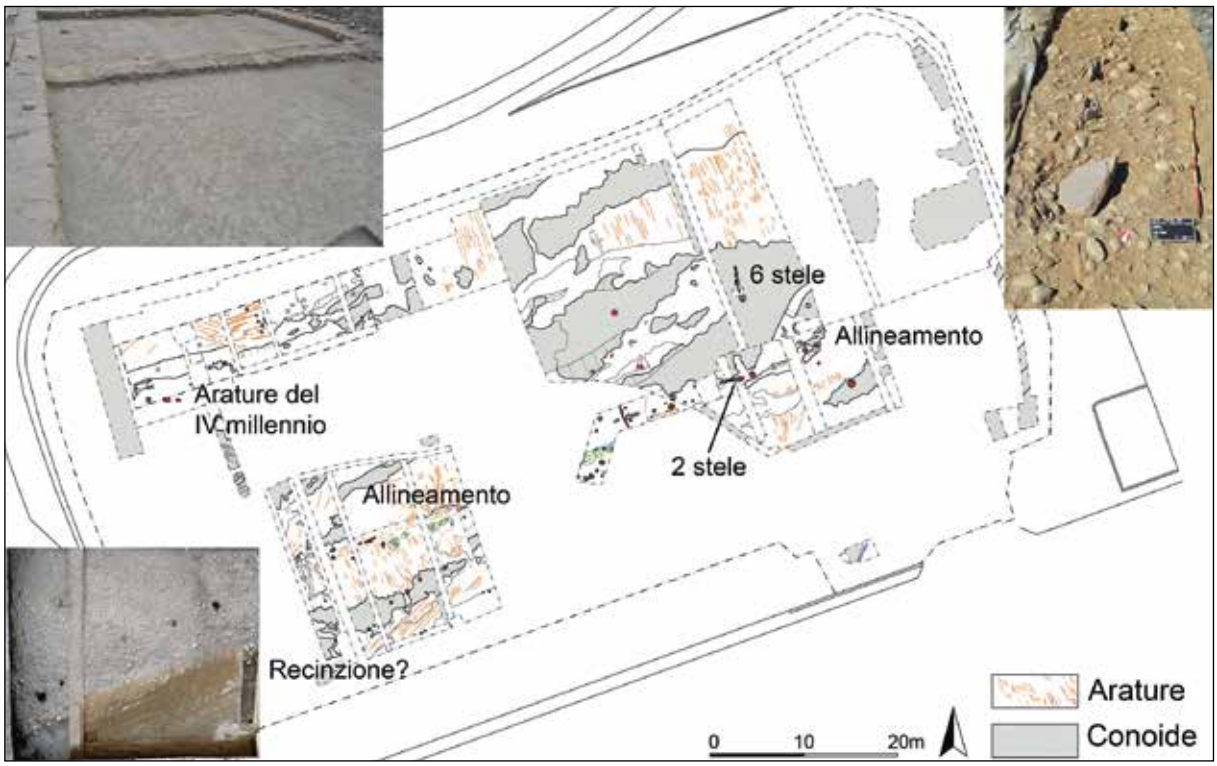

Fig. 2 - *Planimetria della Fase I; nell'immagine a sinistra le tracce di aratura a NW e la recinzione a SW pertinenti al IV millennio; in alto a destra l'allineamento di 6 stele del III millennio.*

[11] WICKS D. 2017. La datazione al 3695-3533 a.C. (UB38990) è relativa a campioni prelevati da un deposito di sabbia-limosa con carbone proprio sul fondo del paleoalveo (PINI R. 2018).

[12] Questa datazione è ricavabile da oltre una decina di analisi ^{14}C: due campioni (UB30827-30828) provengono dallo scavo del 2014 e sono stati analizzati nel 2016 (PINI R. 2016); altri nove campioni (UB38983-38984-38985-38986-38987-38988-38989-38993-38997) provengono dalle indagini del 2016-2017 (PINI R. 2018)

Dopo l'abbandono di alcuni di questi elementi lignei, l'avvallamento settentrionale viene interessato da un'attività agricola di cui restano tracce particolarmente ben conservate, perché rapidamente coperte da un potente deposito alluvionale derivato da un'ultima importante esondazione del torrente Buthier. Si tratta di arature realizzate in più momenti, con solchi che corrono sia paralleli all'alveo sia obliqui ad esso (Fig. 2, in alto a sinistra).

Queste arature, le più antiche del sito, databili, sulla base di indizi stratigrafici, al tardo IV millennio a.C. interessano una zona in apparenza di ridotto valore agricolo, in una posizione ancora potenzialmente esposta all'attività del torrente Buthier, e con un terreno piuttosto sterile, prevalentemente sabbioso con bassissima percentuale di limo.

L'area è stata interessata da altre importanti attività antropiche risalenti al tardo IV millennio a.C., non sempre ben distinguibili stratigraficamente da quelle precedenti, di cui restano tracce nelle zone di conoide aperto fra gli avvallamenti: tra queste possiamo citare un'ipotetica staccionata associata a piccoli buchi di palo e a discrete quantità di carbone; ancora da indagare, può forse essere messa in relazione con un'abitazione e non è da escludere che possa essere associata alle vicine arature[13].

L'evoluzione più importante dell'area è però rappresentata dalla nascita, e del successivo sviluppo, di un paesaggio cultuale caratterizzato da sistemazioni di stele allineate di cui restano i piedi, infissi nel terreno, e i tagli di asportazione. Sono due gli allineamenti principali, ortogonali fra loro: il primo, più piccolo ma meglio conservato, è costituito dai piedi *in situ* di 6 stele di piccole dimensioni (Fig. 2, in alto a destra); tra questi un elemento in tutt'apparenza abbattuto che conserva la traccia di un'incisione. Il secondo, di maggiori dimensioni ma in peggiore stato di conservazione, è lungo circa 60 m, ed è costituito da coppie di stele e da un allineamento di almeno tre elementi di grandi dimensioni, sfortunatamente asportati. In vari casi le stele allineate si alternano a pali lignei, ed è possibile individuare anche la loro sequenza costruttiva. La datazione alla prima metà del III millennio a.C., quindi la stessa dei vicini siti di Saint-Martin-de-Corléans e di Petit-Chasseur di Sion (CH), sembrerebbe confermata dalle recenti analisi ^{14}C [14].

A quest'ultimo momento della fase I è quindi possibile far risalire un notevole cambio di destinazione d'uso dell'intera area, forse da mettere in relazione con imponente evento alluvionale che ha in gran parte obliterato i depositi fini dell'alveo settentrionale rimpiazzandoli con una sterile superficie di ciottoli e ghiaia. È interessante che abbia avuto destinazione *cultuale* un terreno che, dal punto di vista agricolo, era effettivamente inutilizzabile. Tuttavia, vista la presenza umana, la porzione di terreno vicina agli allineamenti, ad esempio nella zona meridionale dove l'esondazione ha avuto meno impatto, doveva essere ancora coltivata.

FASE II: LE PRIME TRACCE DI UN PAESAGGIO AGRICOLO ORGANIZZATO
DATAZIONE: SECONDA METÀ DEL III MILLENNIO A.C.

I dati derivanti dagli scavi recenti sembrano indicare che il graduale spostamento del torrente Buthier verso la parte orientale del suo conoide, dove si trova canalizzato almeno dall'epoca romana, è un processo già concluso durante il III millennio a.C. La stratigrafia dimostra non solo la avvenuta stabilizzazione dell'ambiente di fondovalle, con conseguenti deposizioni alluvionali di materiali fini, ma anche l'estendersi di strati di origine colluviale nell'area settentrionale più vicino alla base del versante; elementi che concorrono a creare un ambiente sicuramente più fertile e adatto ad una agricoltura stabile.

Durante questo periodo di trasformazione l'area sembra aver perso la sua connotazione cultuale. In un certo momento, ancora da definire con precisione ma associato alla presenza di ceramica della cultura campaniforme, gli elementi litici e lignei che hanno fino a questo momento caratterizzato la zona, vengono abbattuti e asportati, e restano *in situ* solo alcune basi di stele appena sporgenti dal terreno. Queste attività sembrano far parte di un processo di generica pulizia dei campi (*field-clearance*) che risulta anche nella creazione di allineamenti di grandi ciottoli visibili nella pietrosa metà orientale del sito. Al di sopra di queste nuove superfici, in lieve pendenza verso SW ma, nella metà occidentale del sito, ancora caratterizzate dalle ondulazioni degli antichi alvei, si sviluppa un paesaggio agricolo ben organizzato, caratterizzato da piccoli canali larghi circa 50 cm e profondi 10 cm, antenati dei piccoli ruscelli (i *ru)* che ancora oggi segnano la campagna agricola valdostana. In genere paralleli tra loro, gli andamenti di alcuni di questi ruscelli sono ancora condizionati dalla morfologia ondulata del terreno, in particolare a ovest (Fig. 3).

All'interno dei singoli campi, suddivisi dalle canalizzazioni, sono state individuate tracce di attività agricola originate dall'impiego di tecniche differenti in base alla conformazione dell'area: da un lato sono riconoscibili ara-

[13] Quest'attività, stratigraficamente precedente all'importante allineamento meridionale ENE-WSW di stele e pali, è stata datata al 3332-2930 a.C. (UB38994, PINI R. 2018). Rimane da confermare l'esatta datazione dell'ultima potente esondazione stimata intorno al 3.000 a.C..

[14] Il carbone proveniente dal riempimento del taglio di costruzione della più orientale delle due stele pertinenti all'allineamento meridionale è databile al 2903-2677 a.C. (UB38999), mentre il carbone di un buco di palo poco più a ovest, pertinente allo stesso allineamento, è databile al 2866-2579 a.C. (UB39000) (PINI R. 2018)

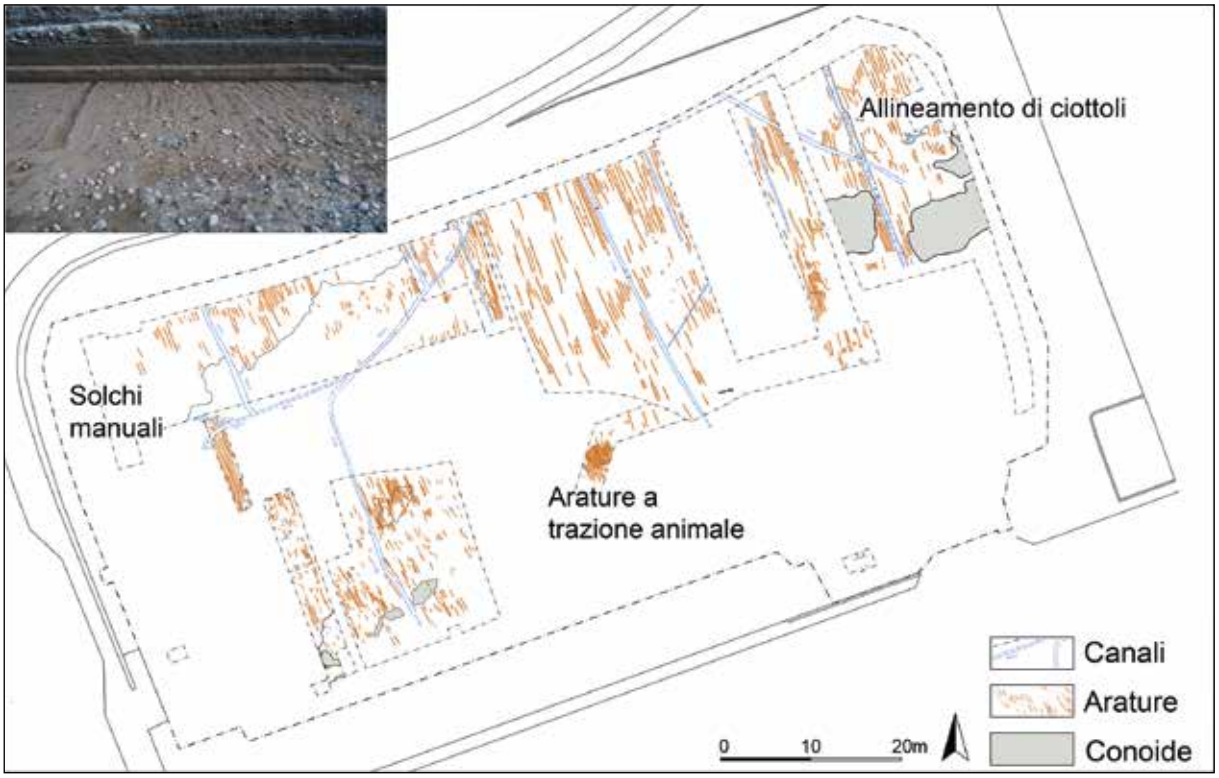

Fig. 3 - *Paesaggio agricolo della Fase II*.

ture continue, larghe tra 5 e 8 cm, distanti tra loro meno di 10 cm, ben visibili nell'area meridionale dove il terreno si presenta più limoso e in genere libero da pietre; dall'altro, nei punti in cui i ciottoli del conoide si trovano poco al di sotto della superficie, ovvero nella zona a E e a NW, si hanno solchi più larghi e discontinui. La regolarità delle tracce di aratura suggerisce il possibile impiego di aratri a trazione animale, mentre i solchi sono interpretabili come il risultato di un'attività manuale, conseguente allo spietramento dei campi.

Il paesaggio rurale caratterizzato dalle nuove canalizzazioni e dagli allineamenti litici è occupato da una serie di campi paralleli, allungati in senso NNW-SSE, da monte a valle, che presentano una larghezza variabile priva di modularità. È importante provare a immaginare l'origine di questo sistema irriguo (Fig. 4a): l'ipotetico prolungamento dei tre canali di carico (quelli più profondi) verso nord porta non solo in direzione di una potenziale zona di insediamento, suggerita da una maggiore concentrazione di ceramica campaniforme al limite settentrionale del sito dell'Ospedale e a ovest del sito Via Roma, ma anche in direzione di una delle sorgenti di acqua dolce, poi captata dai romani per rifornire l'acquedotto di *Augusta Praetoria*, posta a monte della frazione di *Bibian*[15].

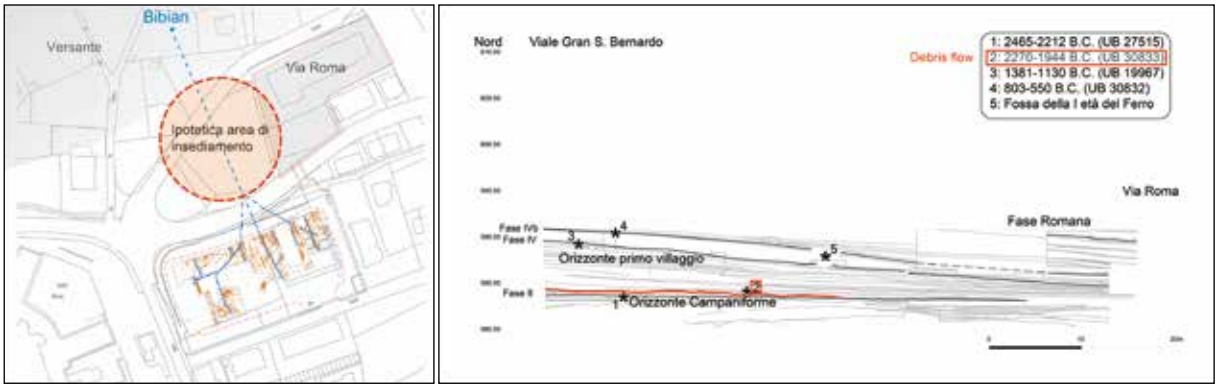

Fig. 4a, 4b - *L'area pedemontana nella Fase II con, a destra, la stratigrafia occidentale del sito di Via Roma*.

[15] MOLLO MEZZENA 2004, 64.

Gli elementi di questo paesaggio organizzato sono stati datati alla seconda metà del III millennio a.C. Va inoltre sottolineato che la parte settentrionale dell'orizzonte campaniforme del sito di Via Roma (Fig. 4b) è stata sigillata da una imponente colata detritica che ha colpito la zona pedemontana verso la fine del III millennio. Di interesse il confronto tra questo paesaggio agricolo ordinato e una simile scena rurale coeva documentata a Gricignano d'Aversa (CE), obliterata dall'importante eruzione detta delle pomici di Avellino del 1995 a.C.[16]

FASI III-IV-V: L'EVOLUZIONE DEL PAESAGGIO AGRICOLO ORGANIZZATO DURANTE L'ETÀ DEL BRONZO. *DATAZIONE: II - INIZIO I MILLENNIO A.C.*

La graduale evoluzione del paesaggio agricolo durante il II millennio a.C. (rappresentata nella Fig.5) è osservabile nella ripartizione del terreno che, iniziando con uno schema di campi solo parzialmente lineare, ancora condizionato dalla morfologia ondulata a ovest del sito nella fase III risalente alla prima metà del millennio, diventa un sistema lineare nel corso della seconda metà del millennio (fase IV). L'attività agricola sembrerebbe intensificarsi durante la fase V, nel primo quarto del I millennio a.C., ovvero nel periodo di transizione fra il Bronzo Finale e la prima età del Ferro.

La stratigrafia del sito di Via Roma mostra come questa evoluzione, apparentemente continua, sia da associare alla presenza di un insediamento intermittente nella parte bassa del vicino versante[17]. Sono stati individuati due picchi di attività insediativa intorno al XIII e all'VIII secolo a.C., intervallati da maggiori episodi di colate detritiche, parte della serie di eventi naturali che impattano sia sulla parte settentrionale del sistema di campi coltivati (*field-system*) che sulla morfologia del drenaggio di questa zona a partire dalla fine del III millennio a.C. (Fig. 4b). È comunque evidente una certa continuità nella rioccupazione della zona insediata, un sito ben esposto vicino a un'importante sorgente, in posizione di controllo sia sull'importante crocevia della piana di Aosta che sui campi agricoli sottostanti.

Fig. 5 - *Confronto tra le sistemazioni irrigue delle Fasi III, IV e V.*

[16] SACCOCCIO F., MARZOCHELLA A., VANZETTI A. 2013, 88-89.
[17] FRAMARIN P., DE DAVIDE C., WICKS D. 2011, 34-35, fig. 2; WICKS D. 2012, 18, fig 50-51

L'irregolare schema di campi della fase III, ascritto genericamente al Bronzo Antico, presenta chiare analogie con l'archetipo del III millennio a.C., con uno schema misto di canali e allineamenti di ciottoli a est e rispondendo all'irregolarità del terreno a ovest.

L'accumulo graduale di deposizioni colluviali nella zona nord-occidentale, più prossima al versante ha, nel tempo, trasformato l'originaria morfologia ondulata dando luogo a una lieve e uniforme pendenza che favorisce la regolarità dei campi successivi della fase IV (in rosso nella Fig.5), genericamente ascrivibili al Bronzo Medio-Recente. La fase è caratterizzata adesso dalla presenza dei soli piccoli ruscelli che dividono il terreno in appezzamenti che, per la prima volta, mostrano una certa modularità, con i campi larghi alternativamente 10.50 m e 21 m. La regolarità coincide con la comparsa, per la prima volta, di piccoli cippi posti a intervalli lungo i ruscelli, forse un sistema di divisione dei campi lunghi in senso NS, privi però di modularità. È plausibile ipotizzare la presenza di campi lineari con un asse di orientamento prevalente (*coaxial field-system)* nella zona pedemontana nord di Aosta[18]. Lo schema della fase IV restituisce traccia del diverso uso di campi affiancati, presunto indicatore di una certa varietà di coltivazione. La natura delle specie qui coltivate non è ancora stata definita con precisione dalle analisi archeobotaniche; lo studio dei campioni provenienti dal prossimo insediamento di Via Roma del XIII secolo a.C., ha comunque permesso di riconoscere una certa abbondanza di polline di cereali, indicativo di coltivazioni cerealicole in prossimità del sito[19]. Proprio da questo sito giunge anche la testimonianza dell'avvento di un altro elemento comune del paesaggio alpino valdostano: il terrazzamento. In questo caso si tratta di terrazzamenti piuttosto bassi e certamente non realizzati a scopo agricolo, bensì posti a contenimento di piani di calpestio con focolari e buchi di palo, ma che mostrano, per la prima volta, in questa zona, la capacità di gestire terreni in lieve pendenza.

Lo schema della fase V rappresenta un interessante scenario della prima metà del I millennio a.C., pertinente al periodo di transizione della fine dell'età del Bronzo (Fig. 6). Si caratterizza per una sostanziale continuità rispetto al periodo precedente, riguardante in particolare i limiti dei campi; almeno 4 canalizzazioni (in verde a Fig. 5) sono quasi direttamente sovrapponibili a quelle precedenti. Si nota una più intensa

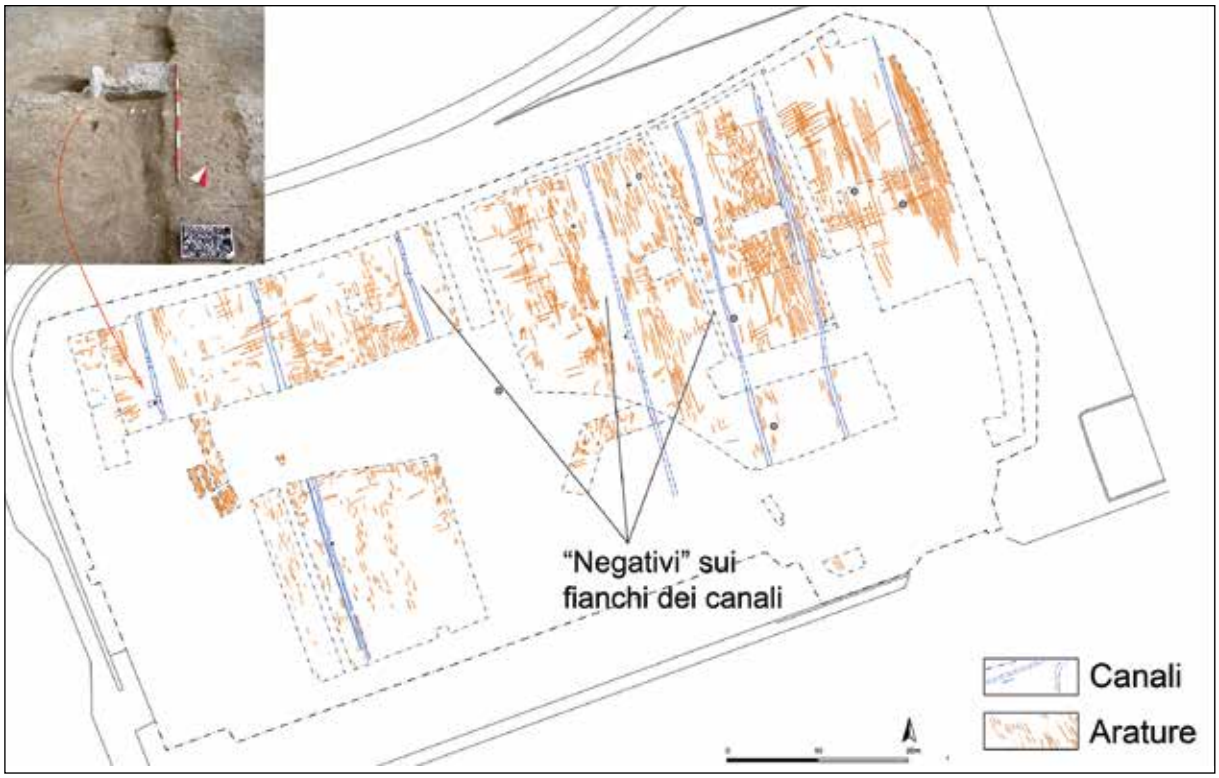

Fig. 6 - *Paesaggio agricolo lineare della Fase V; a sinistra il cippo litico ritrovato* in situ *all'entrata di un campo***.**

[18] Questi schemi lineari con un asse di orientamento unico. Lo schema della fase IV è ancora da datare con precisione, ma il cosiddetto *reave-system* che occupa un'enorme zona nelle alture del Dartmoor, nel SW dell'Inghilterra, è datata fra il 1600 e il 1150 a.C. (Fleming 2007); studi più recenti del paesaggio della *Thames Valley* hanno suggerito che gli assi lineari principali dei *field-systems* esistessero già fra 1800 e 1600 a.C. (Johnson 2013, p 321). Nell'area del sito dell'Ospedale l'andamento dell'asse lineare principale è stato in realtà già definito nel corso della fase II.

[19] Si veda PINI R. 2016, 61, e CASTELLANO L., PINI R. 2012, 21, 37,

attività agricola testimoniata da tracce di arature a trazione animale a cui si aggiunge la pratica delle arature bidirezionali (*cross-ploughing)*[20].

Le concentrazioni di pietre ai lati dei campi sono interpretabili come indizi dell'attività di spietramento, necessaria conseguenza data dall'aumentare dei frammenti di pietra all'interno dei depositi colluviali come conseguenza dell'approssimarsi delle colate detritiche da monte. L'assenza di arature proprio accanto ai canali è il risultato della creazione di piccoli cumuli lineari di terreno, derivati dallo scavo e dalla pulizia degli stessi, utilizzati per rinforzare i limiti degli appezzamenti, ma che perdono rapidamente la forma iniziale e necessitano di una continua ricostruzione[21]. Il metodo con il quale venivano irrigati i campi lunghi è ben illustrato dalla conservazione *in situ* di un elemento litico ritrovato all'incrocio di due canalizzazioni (Fig. 6), posto a bloccare una piccola apertura lasciata in corrispondenza del lato occidentale del canale caricatore al fine di sfruttare la lieve pendenza naturale dei terreni verso SW.

Alla fine della fase V praticamente l'intero sito viene interessato dal depositarsi di uno strato ricco di piccoli inclusi, interpretabile come colluvio, forse da mettere in relazione con un evento calamitoso avvenuto a monte del sito. Questo strato viene tagliato dalle costruzioni successive e quindi è utilizzabile come orizzonte separatore fra la stratigrafia agricola e quella pertinente al successivo paesaggio monumentale.

FASE VI: COSTRUZIONE DEI MONUMENTI NELLA ZONA AGRICOLA DURANTE LA PRIMA ETÀ DEL FERRO. *DATAZIONE: FINE VIII - VII SECOLO A.C.; HALLSTATT C RECENTE (730-650 A.C.)*

Il paesaggio agricolo che ha caratterizzato l'area per un periodo di quasi 1500 anni, viene radicalmente trasformato nel corso della prima età del Ferro da una serie di costruzioni monumentali, a partire da un circolo di pietre (*cromlech*) di ragguardevoli dimensioni (il diametro al momento è stimato fra i 130 e i 135 m di diametro)

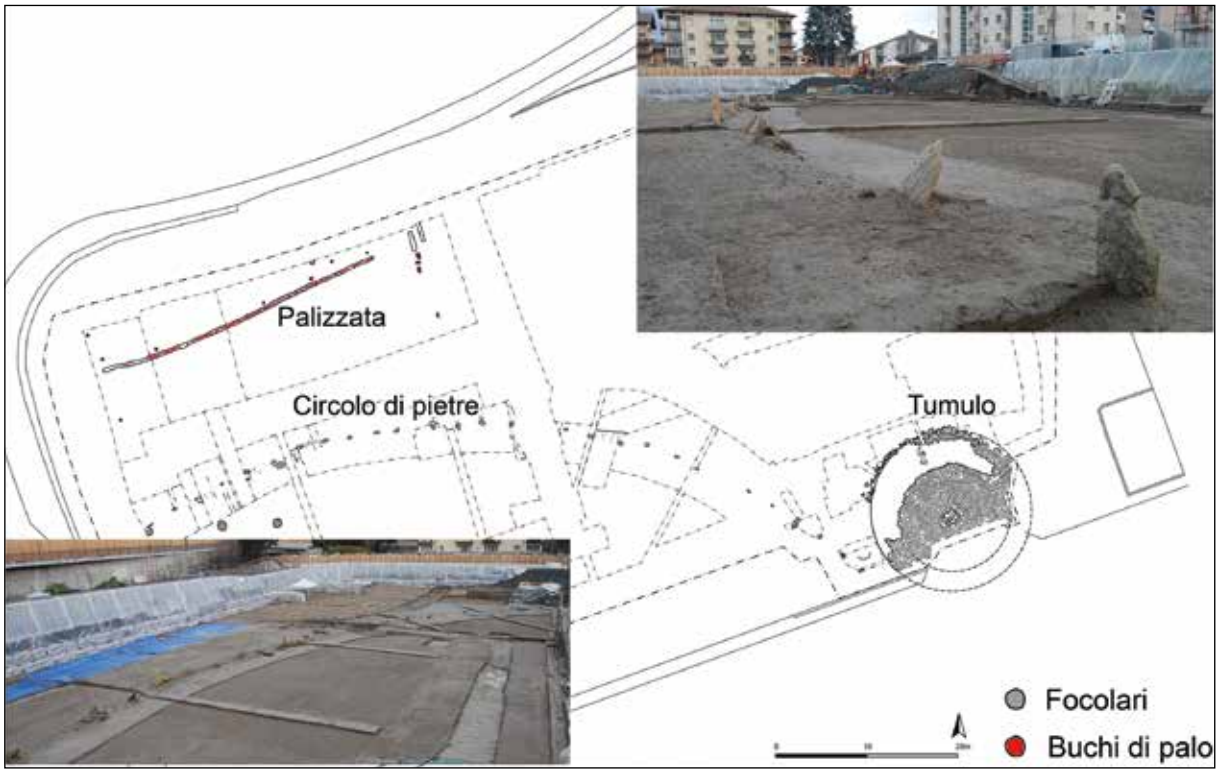

Fig. 7 - *Paesaggio monumentale della Fase VI con immagini del circolo di pietre*.

[20] Il motivo per cui vengono realizzate queste arature bidirezionali rimane da chiarire; in altri luoghi si pensa possa essere una tecnica utilizzata per rompere il suolo più duro e preparalo per la semina (CUNLIFFE B. 1978, 180-182). I pollini di *Gramineae* (>47μm) potrebbero offrire interessanti indizi circa il possibile sfruttamento di diverse tipologie di cereali in questo periodo (PINI 2016, fig. 29, 61).

[21] Non si esclude che alcuni dei canali caricatori grazie alla presenza dei piccoli *field-banks* posti sui due lati, possano aver portato una maggiore quantità di acqua.

del quale è stata messa in luce solo una porzione del lato settentrionale (Fig. 7)[22]. A nord è associato ad una palizzata lunga almeno 32.50 m, interpretata al momento come il limite meridionale di un recinto. A est, invece, un monumentale tumulo funerario, del diametro di circa 18 m, sorge nel punto del terreno più alto a est del circolo di pietre. All'interno di una camera centrale crollata è stata ritrovata una sepoltura con un individuo adulto di sesso maschile, presumibilmente un guerriero, dotato di una lunga spada di ferro e di un *bouterolle* in bronzo; quest'ultimo elemento è riconducibile a una fase avanzata del periodo Hallstatt C recente (730-650 a.C.)[23].

La presenza di questi ragguardevoli elementi cultura Hallstatt, costruiti in corrispondenza di questo importante crocevia, è ancora in corso di studio, ma indica la possibilità che Aosta, almeno in questo periodo di transizione, rappresentasse non solo uno dei tanti abitati di discrete dimensioni in una zona marginale ma, verosimilmente, un importante *central-place*, ovvero l'epicentro di un territorio ben preciso posto in posizione dominante sulle vie di comunicazione transalpine, e in posizione di controllo sulla fertile pianura e, forse ancor più importante in quest'epoca, sulla distribuzione di minerali di pregio, il ferro, trovato in abbondanza nelle vicine valli laterali di Cogne, Saint-Marcel e Fénis.

FASE VII: RINNOVATA ATTIVITÀ AGRICOLA E INSEDIAMENTO A NORD-EST DELL'AREA
DATAZIONE: FINE VII - PRIMA METÀ DEL VI SEC. A.C.

La natura transitoria del potere in questo contesto alpino sembrerebbe testimoniata dalle attività della fase VII. Il paesaggio monumentale-cultuale che ha occupato la fertile area pedemontana nella fase iniziale della prima età del Ferro, sembrerebbe essere stato rapidamente riconquistato dagli agricoltori; i simboli di potere, rappresentati dal circolo di pietre e dalla struttura palificata, perdono il loro significato a favore delle più impellenti necessità della produzione agricola (Fig. 8).

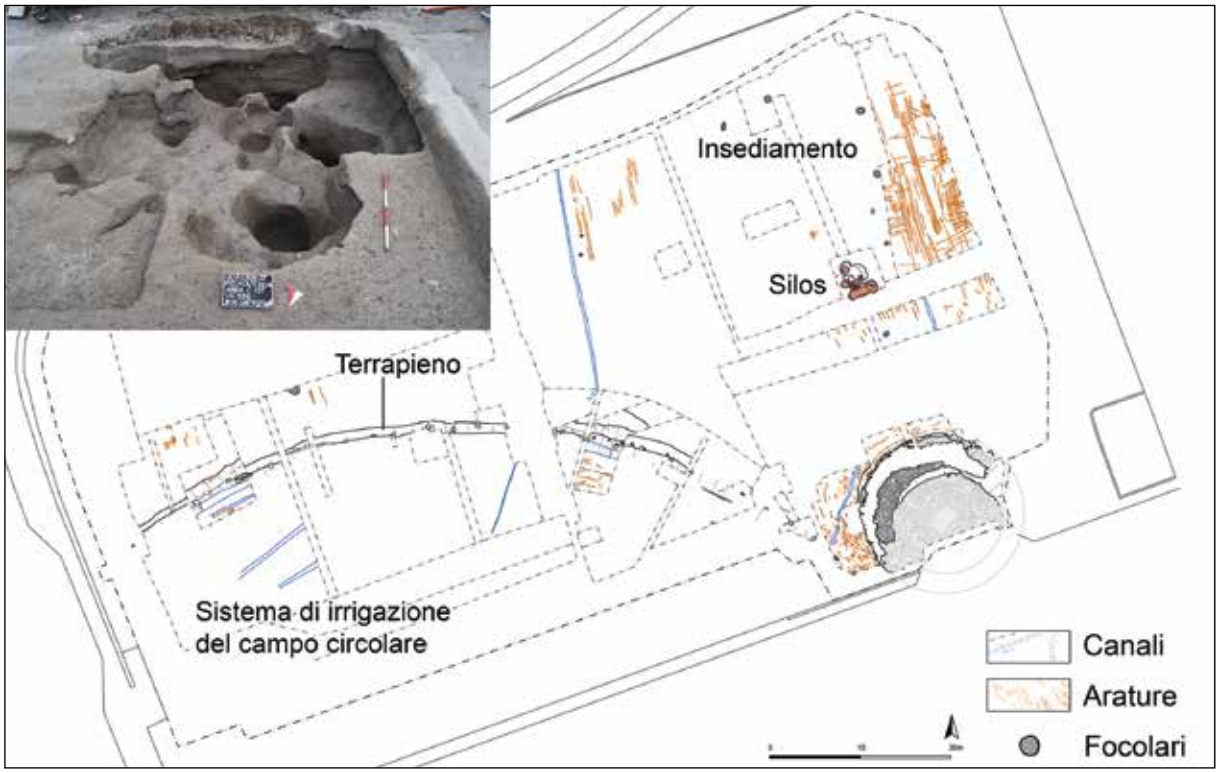

Fig. 8 -*Paesaggio agricolo della Fase VII, con un dettaglio dello scavo dei silos.*

[22] Sono stati riconosciuti 27 elementi lapidei (cosiddetti *cippi*) alti meno di 1 m, con un unico esemplare di circa 1.5 m. Finora è stata indagata solo una limitata porzione, circa l'8%, dell'enorme area racchiusa dai cippi, stimata in circa 15.000 mq complessivi.

[23] La parte terminale del fodero (*bouterolle*) è della tipologia tarda denominata à appendice *lunulé* (MILCENT 2004, 92-94). Un recente studio francese sulle sepolture Hallstatt con spada (*sword-burials*) ha citato il tumulo come uno dei pochi esempi oltralpe della tradizione (TREMBLAY-CORMIER 2017 pp. 294, 299 n. 3). Un secondo tumulo (Fig. 1 n.3) recentemente individuato a ovest del circolo di pietre rimane da indagare (ARMIROTTI et alii 2017, 17, fig. 6)

Il circolo di pietre diventa il semplice limite di un campo di forma circolare il quale viene suddiviso internamente in appezzamenti di forma trapezoidale, delimitati dalle ormai tradizionali piccole canalizzazioni irrigue. Queste vengono alimentate da un singolo fosso caricatore, che scende da nord verso il punto morfologicamente più alto del circolo, e attraverso un ulteriore canale che corre sul lato interno del monumento; quest'ultimo, oltre ad alimentare i canali minori, contribuisce a enfatizzare limite circolare, rinforzato, stavolta sul lato esterno del circolo di pietre, da un basso terrapieno che, nel tempo, aumenta di dimensioni sia a causa delle successive manutenzioni del canale sia a causa delle ripetute operazioni di pulizia dei campi. Questo limite è stato ulteriormente rinforzato con la costruzione di un recinto che corre lungo la cresta del terrapieno, fra i cippi, traccia del quale sono 6 buchi di palo allineati. L'accumulo di depositi colluviali a monte di questo terrapieno ha quindi dato luogo ad una piccola terrazza, simile ai *lynchet* inglesi.

A questa stessa fase appartengono i resti di un insediamento piuttosto esteso, seppur di breve durata, le cui tracce sono state riconosciute, all'interno di un intervallo stratigrafico fra diverse fasi di aratura, nell'area NE del sito; è caratterizzato dalla presenza di una decina di potenziali "abitazioni", definite però solo da porzioni di piani di terra battuta, mal conservati, con dei focolari e privi di buche di palo, con abbondante materiale ceramico e alcune fuseruole. Allo stesso contesto appartengono anche 5 fosse circolari (diametro medio all'orlo 1.40 m, profonde fino a 1.50 m) riunite attorno a dei buchi di palo centrali, tutti insieme interpretate come dei silos facenti parte di un granaio coperto[24] (foto a Fig. 8). L'attività della fase è provvisoriamente collocata in un momento precedente al 550 a.C.

FASE VIII: UN PAESAGGIO AGRICOLO ORGANIZZATO.
DATAZIONE: VI SECOLO A.C.

Dopo l'abbandono dell'attività insediativa a NE del sito, la zona è oggetto di un impressionante sviluppo del sistema agricolo, che ingloba definitivamente sia il circolo di pietre che il tumulo all'interno di un rinnovato schema ormai organizzato su scala paesaggistica (Fig. 9).

Fig. 9 - *Paesaggio agricolo della Fase VIII e una ricostruzione dello schema dei campi divisi dai piccoli canali.*

[24] Dovrebbe trattarsi di un più efficace sistema per conservare i cereali rispetto a silos simili lasciati semplicemente all'aperto, come dimostrano ricostruzioni sperimentali effettuate in Inghilterra (REYNOLDS P. 1979, 75; id. 1983, 171).

Questa nuova organizzazione dei campi mostra analogie non solo con quelle precedenti, ma anche con le sistemazioni dell'età del Bronzo, in quanto ne ripropone quasi perfettamente l'andamento NNW-SSE delle canalizzazioni principali. Gli appezzamenti di terreno, di forma trapezoidale, sono definiti dalla regolare distribuzione di ruscelli secondari con un andamento NE-SW, obliqui rispetto a quello dei canali caricatori, e conformi alla pendenza naturale del conoide[25]. La regolarità dello schema si interrompe solo in prossimità delle strutture monumentali e riprende all'interno del campo circolare e, presumibilmente, anche a valle del tumulo. I campi principali non presentano larghezza modulare, mentre una maggiore regolarità si osserva trapezoidali, la cui larghezza è compresa tra 3.70 e 5.0 m.

Questo schema di canalizzazioni prosegue all'esterno dell'area indagata, risultando funzionale ad irrigare la porzione della piana orientale di Aosta utile all'attività agricola[26]. L'immagine in alto a sinistra nella Fig. 8 rappresenta una ricostruzione del modello del paesaggio rurale della prima età del Ferro attualmente in fase di studio. Le analisi paleobotaniche evidenziano la presenza di polline di cereali conservato nella stratificazione dei campi a monte del confine circolare[27].

Alla fine di questo periodo, come conseguenza del sopraggiungere fino a questo sito della prima di una serie di colate di detriti di ingente portata, la morfologia della zona cambia drasticamente. La datazione dell'evento viene compreso all'interno del VI sec. a.C.[28], possibilmente anche prima del 530 a.C.

FASI IX-X-XI: AGRICOLTURA ORGANIZZATA CONTRO LA FORZA DELLA NATURA
DATAZIONE: DALLA FINE DEL VI-V SECOLO A.C. AL III-II SECOLO A.C.

L'evento calamitoso che ha permesso la conservazione *in situ* del paesaggio fin qui descritto, ha sensibilmente trasformato la morfologia della zona, obliterando del tutto la parte settentrionale del limite circolare e lasciando sporgente solo le creste di alcuni cippi. La colata detritica prosegue oltre il limite meridionale dell'area di scavo, ma impatta solo in modo minore verso est, dove lo schema agricolo è rimasto chiaramente in uso e, probabilmente, rivitalizzato dalla formazione di un sottile deposito sabbio-limoso intrappolato nell'avvallamento formatosi sul fianco orientale del conoide di detriti.

Le risposte antropiche della fase IX sembrerebbero immediate, con un'attività di spietramento a cui segue la costruzione di un imponente muraglione costituito da elementi litici ammassati attorno ai cippi, a rinforzare il precedente limite circolare (Fig. 10). Il problema del cambio della morfologia del terreno e, di conseguenza, del drenaggio naturale, è stato superato dall'impostazione di un innovativo sistema irriguo, con ruscelli che corrono sulla cresta del *debris-flow* e vanno a convergere in un'apertura nel muraglione, biforcandosi per distribuire l'acqua nel campo circolare; gli stessi ruscelli si ricollegano al precedente schema a SE, presso il tumulo, rimasto invariato. La costruzione del muraglione non solo protegge i campi a sud, ma crea le condizioni per intrappolare le successive deposizioni limose colluviali e sabbiose alluvionali nella depressione creatasi sul lato a monte[29]. Questa azione antropica, risalente ad un periodo precedente alla fine del V sec. a.C., ha, nel tempo, provocato la formazione di una nuova terrazza, o *lynchet*, permettendo che i depositi fertili accumulatisi alle spalle del muro, in una situazione precedentemente resa infeconda dalla colata detritica, venissero arati intensamente[30].

Il sito è stato successivamente colpito da una seconda imponente colata detritica che ha generato una conseguente risposta antropica nella fase X; quest'ultimo evento ha obliterato non solo i campi attorno alla base del tumulo a SE, ma è salito arrivando a coprirne il paramento esterno. L'attività di spietramento ha provocato un ulteriore innalzamento e allungamento del muraglione, che arriva a lambire un ampio ruscello che corre lungo il lato orientale del nuovo dorso detritico, e l'ulteriore accumularsi di pietre in corrispondenza del perimetro settentrionale del tumulo, che viene risistemato con una cortina di grossi massi. L'attività agricola riprende all'interno di un nuovo sistema di campi, sviluppatosi a ovest del sito, e una ricca serie di impronte di uomini e animali testimoniano l'intensa frequentazione della zona acquitrinosa formatasi a est del dorso di frana e a monte del tumulo.

---

[25] Le canalizzazioni protostoriche principali continuano ad essere tra loro parallele pertanto sembra plausibile ipotizzare che, oltre i limiti dell'area monumentalizzata nella prima età del Ferro continuasse ad esistere l'organizzazione del paesaggio rurale sviluppatasi durante l'età del Bronzo; ciò porterebbe a suggerire che lo schema di campi "trapezoidali" sia stata una notevole innovazione, a partire almeno dalla fase VII.

[26] Ipotesi suggerita dai ritrovamenti di canalizzazioni contemporanee sia parallele, circa 130 m a ovest del circolo di pietre, presso il tumulo di via Saint-Martin-de-Corléans (ARMIROTTI A., CORTELAZZO M., DE GREGORIO L., WICKS D., 2017, 17-18 fig. 11) che ortogonali, più grandi, a NE nel sito di Via Roma. (si veda la sezione Fig. 4b, n. 5) (WICKS D. 2012, 18 – 28, fig. 52)

[27] PINI R. 2016, 62, fig. 28.

[28] Il limite cronologico deriva dall'analisi ^{14}C di un campione prelevato da un focolare posto alle spalle del successivo muraglione (UB30825 PINI R. 2016).

[29] Gli studi archeobotanici di questi depositi hanno permesso di identificare pollini di cereali e, di grande interesse per la Valle d'Aosta, di noci e castagne, da un campione ben stratificato e sigillato della fase IX (PINI 2016, p. 62).

[30] Non si può escludere quindi che si tratti di una forma di gestione del terreno da parte di agricoltori divenuti più abili grazie al ripetersi dei fenomeni calamitosi nella zona subito a monte del sito.

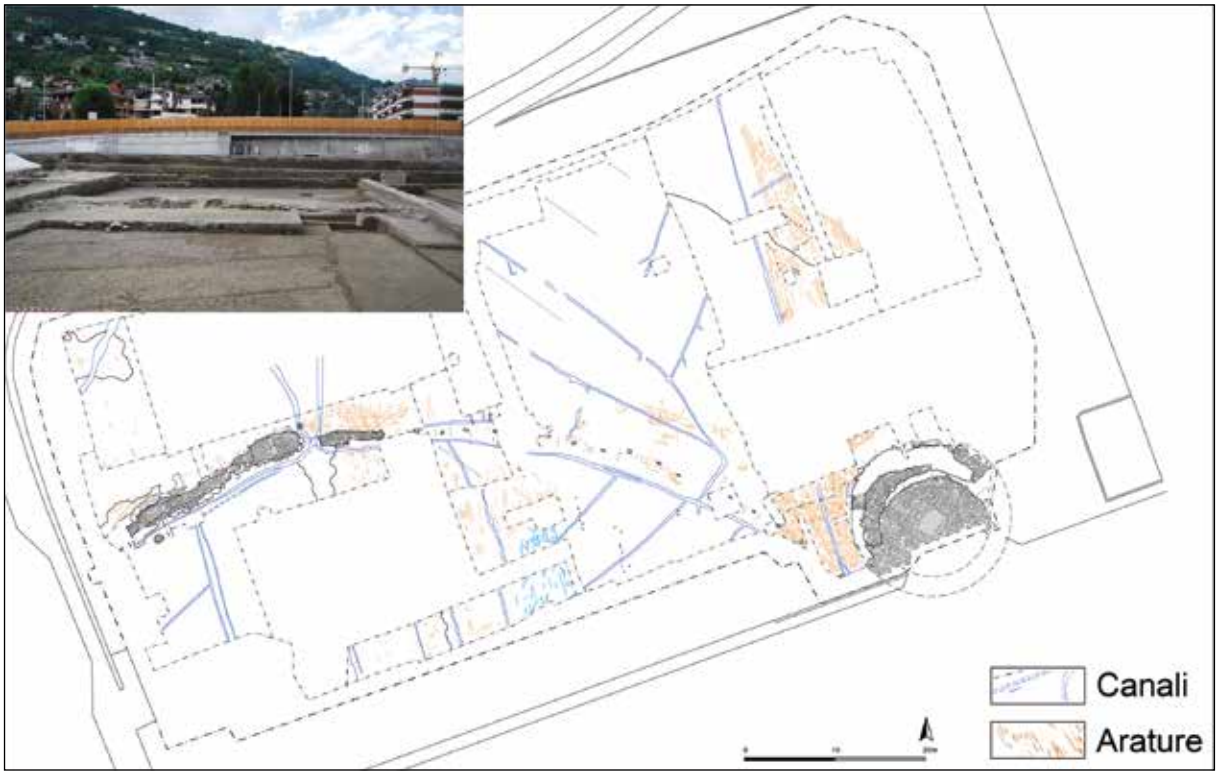

Fig. 10 - *Paesaggio agricolo della Fase IX; nell'immagine a sinistra il muraglione costruito lungo l'andamento del circolo di pietre in fase di indagine; è evidente la sovrapposizione al sistema precedente*.

Nel corso della fase XI, in un momento avanzato della seconda età del Ferro, tre grossi eventi franosi portano alla quasi integrale obliterazione di questo paesaggio organizzato, lasciando visibile unicamente parte del tumulo. Il terreno, ormai improduttivo, viene occupato da almeno una tomba ad inumazione, una sepoltura in fossa con corredo risalente al tardo La Tene[31].

CONCLUSIONE

Le scoperte archeologiche dei lavori di ampliamento dell'Ospedale Regionale Umberto Parini hanno fornito una ampia serie di dati riguardo lo sviluppo dell'agricoltura nella piana orientale di Aosta a partire dal IV millennio a.C. e sull'evoluzione degli schemi irrigui a partire dalla seconda meta del III millennio a.C.; dati con importanti implicazioni non solo per il presente sito ma utilizzabili per supportare la ricerca di situazioni pre-protostoriche in tutte le valli della Valle d'Aosta e anche in simili contesti alpini e prealpini.

I risultati presentati in questa sede si sommano ai numerosi dati archeologici e paleobotanici, riguardanti le attività agricole preistoriche delle valli e delle alture valdostane, di recente pubblicati; ne è un esempio la sequenza di Saint-Martin-de-Corléans, distante meno di due chilometri dall'Ospedale Parini, che inizia con estensiva arature e continua con la realizzazione di silos per la conservazione dei cereali risalenti alla fine del V millennio a.C.[32]. Un esempio di attività in altura è invece il sito, risalente al primo quarto del III millennio a.C., rinvenuto presso il laghetto alpino delle Crotte Basse, sul versante meridionale del Mont-Fallére, posto in relazione ad attività di transumanza che sfruttano i prati alpini oltre i 2000 m, e considerato un prototipo di alpeggio legato a un insediamento di fondovalle, probabilmente presso l'attuale Saint-Pierre[33].

[31] Si veda ARMIROTTI A, DE DAVIDE C., WICKS D. 2018, pp. 26-27, fig. 25-26, ARMIROTTI A., DE DAVIDE C., WICKS D. 2019, fig. 21

[32] I silos abbandonati contenevano resti di cereali e macine. POGGIANI KELLER R., CURDI PH., FERRONI A.M., SARTI L. 2016, 17-20, MEZZENA 1997, 100.

[33] RAVAZZI C., PINI R. 2013, 81-83

Altri confronti possono ricavarsi dai contesti Svizzeri dove l'attività pastorale iniziava nei fondovalli del Valais durante la seconda metà del VI millennio a.C. e la transumanza addirittura già dal V millennio a.C., con un possibile aumento durante il III millennio a.C.[34] È plausibile ipotizzare analoghi sviluppi sul territorio della Valle d'Aosta seppur ancora da confermare. Non è quindi da escludere che il sito di Saint-Martin-de-Corléans sia solo parte di una più ampia occupazione finalizzata allo sfruttamento agricolo dei terreni di fondovalle a partire almeno dalla seconda metà del V millennio a.C.; tesi che sembrerebbe confermata dagli sporadici ritrovamenti di ceramica VBQ a Saint-Pierre, Vollein, Porossan e, più recentemente, a Nus[35]. Non si può tra l'altro escludere che il sito del Mont-Fallére sia frutto di una frequentazione alquanto tarda nell'ambito di una generica espansione, iniziata già nel neolitico, volta a sfruttare le alture sul versante italiano delle Alpi. Sembra inevitabile concludere che queste scoperte rappresentano solo l'inizio delle ricerche che permetteranno di comprendere le trasformazioni agricole del territorio valdostano.

Il valore del sito dell'Ospedale risiede principalmente nell'aver permesso di documentare in estensione i cambiamenti nell'organizzazione del paesaggio agricolo di un'ampia porzione del fondovalle (circa 5000 m^2), a monte dell'attuale città di Aosta, attraverso un ampio *range* cronologico compreso tra il IV e il I millennio a.C.; una complessa evoluzione complementare a quella di Saint-Martin-de-Corléans[36]. Gli impressionanti sviluppi dello schema irriguo documentati nel sito dell'Ospedale rappresentano al momento un *unicum* che consente di retrodatare le origini degli odierni "*ru"* almeno a partire dalla seconda meta del III millennio a.C.

ABBREVIAZIONI BIBLIOGRAFICHE

BSBAC	Bollettino della Soprintendenza ai beni e alle attività culturali della Valle d'Aosta
SBAC	Soprintendenza ai beni e alle attività culturali della Valle d'Aosta

BIBLIOGRAFIA

ARMIROTTI A. (2003)- Rete viaria e insediamenti minori nel territorio valdostano in epoca romana e tardoantica, in *BEPAA* XIV 2003, pp. 9-220

ARMIROTTI A., CORTELAZZO M., DE GREGORIO L., WICKS D. (2017) - Il teleriscaldamento della città di Aosta. Dalle trincee per la posa dei tubi alla mostra sull'Archeologia preventiva, *BSBAC* 13 - 2016, pp. 12-23.

ARMIROTTI A., DE DAVIDE C., WICKS D. (2018) Scavi per l'ampliamento dell'Ospedale regionale Umberto Parini di Aosta: sintesi dei principali risultati *BSBAC* 14 - 2017, pp. 14-31

ARMIROTTI A., DE DAVIDE C., WICKS D. (2019) Aosta in epoca preistorica e protostorica alla luce delle recenti indagini archeologiche preventive in ambito urbano, RSP

CASTELLANO L., PINI R. (2012) - Indagini e analisi archeobotaniche, siti di età protostorica dalla città di Aosta. Cantieri di Via Roma. Analisi archeobotaniche preliminari e datazioni ^{14}C, Relazione tecnica CNR. 15 giugno 2012, presso archivi SBAC.

CUNLIFFE B. (1978) - *Iron Age communities in Great Britain: an account of England, Scotland and Wales from the seventh century BC until the roman conquest*. London, Routledge and Kegan Paul.

CURDY P. (2015)- Prehistoric settlement evolution in the Upper Rhone Valley (Western Swiss Alps): an upgraded vision, in Pizziolo G., Sarti L. (eds) *Predicting Prehistory: predictive models and field-research methods for detecting prehistoric contexts*. Proceedings of the International Workshop Grosseto (Italy), September 19-20 2013.

DE DAVIDE C., WICKS D. (2015) - Aosta, piazza Caduti nei Lager Nazisti. Cod. 003-0308/06 e /07. Relazione scientifica preliminare. Aprile 2014 - Maggio 2015, presso archivi SBAC.

DE GATTIS G., DE DAVIDE C. (2015) - Lo scavo archeologicamente assistito per l'ampliamento dell'Ospedale regionale "Umberto Parini" di Aosta, in BSBAC, 11/2014, pp. 14-15

[34] CURDY P. (2015, 89-90) suggerisce che le fasce *subalpine* (1400-2400 m s.l.m.) e *alpine* (>2400 m) del Valais vengano occupate durante il Neolitico Medio, con i prati alpini utilizzati per *livestock*; una ricerca paleobotanica proprio sul confine Italo-Svizzero, più a est (Simplon e Albrun), ha confermato indirettamente l'utilizzo dei prati di altura dall'epoca neolitica e suggerito anche un aumento di quest'attività durante il III millennio a.C.

[35] Esempi di ceramica della cultura dei Vasi a Bocca Quadrata provengono da siti delle fascia collinare a Chatelet, Saint-Pierre. MEZZENA F 1997, 19, fig 2.1; VOLLEIN. MEZZENA F. 1997, 53, fig. 38.1-3, Porossan (ARMIROTTI A 2003, 159), Messigne-Nus (ARMIROTTI A. 2018 in questo volume).

[36] MOLLO MEZZENA R 1997 158-159 tav. 9(c).

FLEMING A. (2008) - *The Dartmoor reaves: investigating prehistoric land-divisions*, ext. ed., Oxford: Oxbow (Windgather Press).

FRAMARIN P., DE DAVIDE C., WICKS D. (2011) - Un nuovo insediamento preistorico in via Roma ad Aosta, in *BSBAC* 7-2010, pp. 34-35.

FRAMARIN P., WICKS D., DE DAVIDE C. (2013) - Il paesaggio agricolo nella piana di Aosta tra l'età del bronzo e l'età del ferro, in D. DAUDRY (dir.), Numéro spécial consacré aux Actes du XIIIe Colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité, Le travail dans les Alpes. Exploitation des resources naturelles et activité anthropiques de la Préhistoire au Moyen-Age. 2000-2010 (Brusson – I, 12-14 ott. 2012), BEPAA, XXIV, pp. 463-467.

GABRIELE P, BASTER I. (2016) - Scavo archeologicamente assistito di piazza Caduti nei Lager Nazisti. Studio geologico-stratigrafico e sedimentologico. Rapporto definitivo 2016, presso archivi SBAC.

JOHNSTON R. (2013) - Bronze Age fields and land division, in Fokkens H., Harding A, eds, *The Oxford Handbook of the European Bronze Age,* Oxford: Oxford University press, pp. 311-327.

MEZZENA F. (1997) - La Valle d'Aosta nel Neolitico e Eneolitico, Atti XXXI Riunione Scientifica Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria (Courmayeur 2-5 giugno 1994), Firenze 1997, pp. 17-138.

MILCENT P.Y. (2004) - *Le premier age du Fer en France centrale. Vol. I*, Mémoire XXXIV de la Société Préhistorique Francaise, Joué-lès-Tours: La Simarre.

MOLLO MEZZENA R. (1997) – L'età del Bronzo e l'età del Ferro in Valle d'Aosta, Atti XXXI Riunione Scientifica Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria (Courmayeur 2-5 giugno 1994), Firenze 1997 pp. 139-219.

MOLLO MEZZENA R. (2004) - *Augusta Prætoria* (Aosta) e l'utilizzazione delle risorse idriche - città e suburbio in Antico Gallina M. ed. - *Acque per l'Utilitas, per la Salubritas, per l'Amœnitas*, Itinera 4-5, Milano pp. 59-137.

PINI R. (2016) - Datazioni ^{14}C e analisi archeobotaniche-stratigrafiche (palinologia e antracologia, analisi termo gravimetriche LOI) delle terre del cantiere di scavo archeologicamente assistito, lavoro di ampliamento e ristrutturazione dell'Ospedale Umberto Parini in Aosta, Relazione scientifica conclusiva CNR-IDPA, 29 Ottobre 2016, presso archivi SBAC.

PINI R. (2018) – Analisi scientifiche (datazioni ^{14}C e analisi pollinica) da eseguire su campioni dello scheletro del condottiero dell'età del Ferro e sui materiali di scavo del tumulo, lavori di ampliamento Ospedale Parini di Aosta, Relazione scientifica di avanzamento: risultati delle datazioni radiocarboniche CNR-IDPA, 26 Ottobre 2018, presso archivi SBAC.

POGGIANI-KELLER R., CURDY P., FERRONI A.M., SARTI L. (2016) - Area megalitica Saint-Martin-de-Corléans. Parco archeologico e museo, guida breve. Saint-Christophe: Tipografia Duc srl

RAVAZZI C., PINI R. (2013) Clima, vegetazione forestale e alpeggio tra la fine del neolitico e l'inizio dell'età del Bronzo nelle alpi e in Pianura Padana, in De Marinis R.C. (a cura di) - *L'età del Rame. La pianura padana e le Alpi al tempo di Otzi*, pp. 69-86

REYNOLDS P.J. (1983) - Storage of barley in Iron Age type underground pits, in Hill R. A., Lacey J., Reynolds P. J. eds. - *Storage of barley grain in Iron Age type underground pits*. Journal of Stored Products Research 19, 1983, pp. 163–171.

REYNOLDS P.J. (1979) - A general report of underground grain storage experiments at the Butser Ancient Farm Research Project, in Gast M., Sigaut F. eds. – *Les techniques de conservation des grains à long terme*, vol. 1. CNRS, Paris, 1979, pp. 70-88.

SACCOCCIO F., MARZOCCHELLA A., VANZETTI A. (2013) – The field system of Gricignano d'Aversa (Southern Italy) and the agrarian impact in the Piana Campana ca 3900 cal BP, *Quaternary International* 303, pp. 82-92.

TREMBLAY CORMIER L. (2017) – French elite burials of the Early Iron Age, in Schumann R., van der Vaart-Verschoof S. eds. - *Connecting Elites and regions*, Leiden 2017, pp. 287-304.

WICKS D. (2012) - Aosta. Ex-Residence Mont Blanc Parcheggio Pluripiano, via Roma - viale Gran San Bernardo. Cod. 003- 0309. Relazione scientifica preliminare. 2011-2012, presso archivi SBAC.

WICKS D. (2016) - Aosta. Piazza Caduti nei Lager Nazisti. Saggio 16 e saggio 17. Cod. 003-0308/06 e /07. Relazione scientifica preliminare. Gennaio-aprile 2016, presso archivi SBAC.

WICKS D. (2017) - Aosta. Piazza Caduti nei Lager Nazisti. Saggio NW. Cod. 003-0308/08. Relazione scientifica preliminare, presso archivi SBAC.

PROTOHISTOIRE

CARATTERIZZAZIONE ARCHEOLOGICA E TERRITORIALE DELLE FACIES CULTURALI PIEMONTESI NELL'ETÀ DEL BRONZO FINALE

FILIPPO MARIA GAMBARI[1] E MARICA VENTURINO[2]

Nel corso del XV-XIV secolo a.C., con le culture Alba-Scamozzina-Monza, a cavallo tra Bronzo Medio e Bronzo Recente, il processo di formazione di un ambito fortemente unitario e caratterizzato in modo omogeneo appare giungere a compimento, anche attraverso l'affermazione esclusiva del rito crematorio tipico dei Campi d'Urne, attestato precocemente fin dal XV secolo nella tomba della Cascina Chiappona di Alessandria, con un corredo comprendente le cavigliere a spirale tipiche della cultura dei Tumuli e derivate da modelli caratteristici dell'ambito di Mad'arove ed Otomani (GAMBARI 2004a; 2004b, pp. 85-86), e la formazione di un'evidente cerchia metallurgica autonoma, strettamente collegata all'areale franco-elvetico e renano (GAMBARI, VENTURINO GAMBARI 1998; DE MARINIS 1998).

Con la piena età del Bronzo Recente (BR II-III; XIII secolo a.C. in cronologia calibrata) si possono già cogliere gli embrioni di una distinzione areale che ricalca quella successiva dell'età del Ferro, anche per l'oggettivo ruolo e importanza dei distinti bacini fluviali di Po, Ticino, Dora e Tanaro, e appaiono già evidenti le differenze anche nella geografia del popolamento: la cultura di Canegrate tra Lombardia occidentale e Piemonte nord-orientale ha potuto avvantaggiarsi, in un periodo di siccità e di forte irregolarità dei regimi fluviali, del suo addensarsi a cavallo del corso del Ticino, il cui flusso è sempre stato bilanciato dalla riserva d'acqua del lago Maggiore, conoscendo un grande sviluppo delle relazioni commerciali e un'ininterrotta crescita demografica e preparando così a tutti gli effetti i presupposti della successiva cultura di Golasecca dell'età del Ferro, mentre il popolamento nelle altre aree del Piemonte, e in particolare della Liguria interna a sud del Po con la facies Alba-Solero, sembra oggettivamente più rado, soprattutto perché – a eccezione di Alba – non risultano presenti necropoli con un rilevante numero di sepolture (VENTURINO GAMBARI, GIARETTI 2004). Nondimeno questa ultima facies dimostra la rilevanza acquisita dalla direttrice del Tanaro e conferma come proprio le vie commerciali in questo momento influenzino profondamente la caratterizzazione dei gruppi culturali, indirizzando le relazioni sulla lunga distanza e contemporaneamente essendone condizionate in una certa misura, mentre il ruolo del Piemonte come intermediario tra il centro della Padania e la penisola, da una parte, e le aree transalpine dall'altra rende inevitabile una distinzione tra aree geografiche, pur vicine, in funzione delle diverse destinazioni relazionali.

La definizione di "Protogolasecca" risale a F. Rittatore Vonwiller: fin dalle scoperte degli anni '50, partendo dalla cultura di Canegrate del Bronzo Recente (XIII secolo a.C.), egli intravvedeva in questa diffusione del rituale funerario tipico dei Campi d'Urne transalpini un processo formativo unitario che, attraverso un'età del Bronzo finale fortemente improntata anche in Italia settentrionale dalla cultura protovillanoviana, immaginata come un fatto culturale unico su gran parte del territorio italiano con varianti regionali, riemergeva in una caratterizzazione locale con la cultura di Golasecca a partire dall'età del Ferro (dal IX secolo a.C.). Questo processo formativo ed etnogenetico, intuito allora solo a grandi linee, oggi risulta confermato e meglio definito, anche se in un diverso quadro concettuale e terminologico. Pur nella consapevolezza di un lungo processo d'etnogenesi risalente alla media età del Bronzo per i gruppi celto-liguri dell'età del Ferro in Italia nord-occidentale (DEL LUCCHESE, GAMBARI 2006), si tende comunque a identificare, in una visione storica che abbraccia tutto il territorio italiano, la sola età del Bronzo Finale (XII-X secolo a.C.) come il momento conclusivo del processo di formazione dei popoli dell'Italia antica anche nelle culture caratterizzate in questo momento dal rituale dei Campi d'Urne, dagli Etruschi, ai Veneti, ai Celti golasecchiani, ai Liguri, con le conseguenti definizioni di Protovillanoviano, Protoveneto, Protogolasecca e Protoligure.

Il grande incremento dell'evidenza protostorica proveniente dal Piemonte nell'ultimo trentacinquennio, grazie alle ricerche della Soprintendenza Archeologica e agli studi che ne sono seguiti, che hanno di fatto illuminato

[1] Direttore del Museo delle Civiltà - piazza Guglielmo Marconi 14 - 00144 Roma EUR - filippomaria.gambari@beniculturali.it

[2] Già funzionario della Soprintendenza archeologia belle arti e paesaggio per le province di Alessandria, Asti e Cuneo - Cittadella, via Pavia 2 - 15121 Alessandria; marica.venturino@gmail.com

un'area esageratamente in ombra e ignota, ha fornito gli elementi anche per avviare una migliore comprensione di un cruciale periodo di transizione, come l'età del Bronzo Finale, in un territorio fortemente legato a un ruolo naturale di mediazione e di confine.

Dopo la fine dell'età del Bronzo recente, poco dopo il 1200 a.C., che aveva visto una crescita demografica e organizzativa dei gruppi umani anche nella nostra regione, la Cisalpina occidentale risente dei numerosi mutamenti che caratterizzano questo difficile momento di passaggio in tutta Europa: sono in causa, in un ordine di priorità e in un rapporto tra cause ed effetti che ancora fanno discutere gli studiosi, cambiamenti climatici, fattori economici connessi al crollo del sistema di potere miceneo e alla conseguente crisi della rete commerciale a scala europea che intorno ad esso ruotava, probabili movimenti di popolazioni lungo itinerari marittimi e terrestri. Se i condizionamenti climatici hanno un'evidenza diretta in Piemonte nella ricorrente attestazione di fenomeni alluvionali a danno di abitati spinti nel XIII secolo a.C. in stretta adiacenza agli alvei fluviali dalla tendenza a un clima asciutto, o quanto meno con fenomeni periodici di siccità e di abbassamento della falda, gli altri fattori politici ed economici sembrano toccare solo indirettamente la Padania occidentale, che soprattutto nel perdurare degli abitati d'altura e nella configurazione areale della cultura di Canegrate mostra una sostanziale continuità nell'evoluzione dei gruppi umani nel passaggio tra età del Bronzo ed età del Ferro. Sul piano climatico, è comunque probabile che la conclusione della fase detta di *Moorstauch*, che aveva visto un forte aumento dell'estensione dei ghiacciai nelle Alpi Occidentali (fig. 1) coincida con una maggiore piovosità, un arretramento delle calotte glaciali alpine, un innalzamento della falda in pianura e una maggiore permeabilità stagionale dei valichi. Bisogna evitare di lasciarsi prendere dalla tendenza storiografica deterministica che tende forse troppo ad allineare i dati per vedere intorno al 1177 a.C., soprattutto nel Mediterraneo Orientale, un momento di "collasso della civiltà" (CLINE 2014), eppure su tutta la Cisalpina vista nel suo insieme non può non pesare la crisi (in realtà progressiva e non subitanea ed evenemenziale) della rete commerciale micenea, ben presente in alto Adriatico, e della più grossa concentrazione demografica ed economica dell'età del Bronzo italiana, l'areale delle Terramare emiliane e delle Palafitte della Lombardia orientale e del Veneto[3].

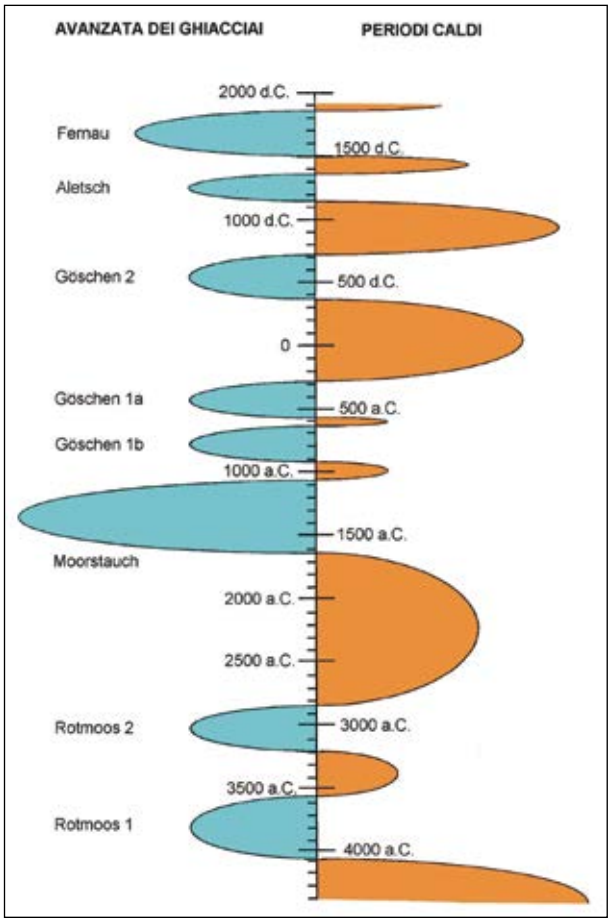

Fig. 1 - *Avanzata dei ghiacciai delle Alpi (da CHALINE 1985, calibrato).*

Proprio in coincidenza di questa crisi, veri e propri nuclei emporiali aperti al mondo greco e inseriti nel sistema insediativo indigeno, documentati dall'archeologia, costituiscono comunque in alto Adriatico una presenza che attiva importanti vie commerciali verso l'entroterra padano: è questo il momento in cui, chiuse o limitate le vie che portano direttamente al medio corso del Danubio e alla Mitteleuropa attraverso le Alpi orientali, viene valorizzata dal commercio mediterraneo la direttrice del Po, lungo il quale i mercanti e i barcaioli cisalpini fungono da tramite per un contatto con quei Liguri ancora misteriosi che resteranno a lungo nel mito le genti del lontano Occidente, estrattori dell'ambra, vicini agli Iperborei, numerosi e bellicosi controllori dei valichi delle Alpi (DION I 89, 3; *Fontes Ligurum* 295). I Liguri delle più antiche fonti greche, almeno fino al VI secolo a.C., non appaiono distinti dai Celti e identificano il primo stadio di conoscenza delle popolazioni di lingua celtica dell'occidente europeo, quando è chiamato "lago ligure" uno specchio d'acqua nell'entroterra della misteriosa Tartesso in Iberia ed è detto "vicino alla Liguria" il Lago di Ginevra (*Lemannus*). Questa definizione molto vaga da parte delle prime fonti sull'Occidente europeo rimane un elemento confuso ancora nel V secolo a.C. per es. in Erodoto (III, 115), che dichiara il proprio scetticismo e la totale mancanza di testimonianze dirette sull'Eridano (che nella sua

[3] Sulla problematica della fine della cultura palafitticola-terramaricola in Cisalpina è ancora utile la breve ma efficace sintesi in DE MARINIS 1975, pp. 47-48; più completa e articolata l'analisi successiva in BERNABÒ BREA, CARDARELLI, CREMASCHI 1997.

descrizione sembrerebbe addirittura comprendere il Reno) e sui mari del nord-ovest europeo, pur ammettendo la certezza sul fatto "che di là ci giungono lo stagno e l'ambra".

Nell'età del Bronzo finale (XII-X secolo a.C.) i Liguri della pianura padana, "vicini agli Iperborei", corrispondono quindi sul piano storico e archeologico alle popolazioni protoceltiche stanziate a nord e a sud del Po, che controllano le vie verso i valichi alpini lungo il Ticino e la Dora Baltea, cioè lungo direttrici che, almeno nell'XI-X secolo a.C. sembrano riflettere un generalizzato controllo, o almeno la forte influenza, della facies culturale protogolasecchiana. La necropoli scavata in riva sinistra del Po a Morano sul Po (VENTURINO GAMBARI 2006) mostra appunto tra XI e X secolo a.C. la prova archeologica di un commercio fluviale che raggiungeva i centri elvetici del Lago di Ginevra, incontrandosi verso la fine del periodo con possibili elementi di contatto con le primissime fasi dei centri villanoviani dell'Emilia; in effetti copre alla luce delle ultime revisioni cronologiche circa un secolo e mezzo, dall' Ha A2 agli inizi dell'Ha B2 secondo il sistema cronologico centroeuropeo (DAVID-ELBIALI, DUNNING 2005).

Il commercio lungo la via del Po e degli affluenti nord-occidentali, come l'Orco o le due Dore, punta anche alle risorse minerarie delle Alpi occidentali e della Savoia, dove per la fusione del rame locale in standard commerciabili si diffondono dall'area adriatica tra l'altro i modelli dei pani a piccone in bronzo di tipo protovillanoviano, e rappresenta fino agli inizi del IX secolo a.C. un asse primario parallelo al tradizionale flusso commerciale della via del Ticino e del Verbano verso il Sempione e il San Bernardino. Quest'ultima era gestita "in proprio" dalla cultura di Canegrate fin dal XIII secolo a.C. e non perde importanza nell'età del Bronzo finale ma anzi, con l'età del Ferro, tenderà a prevalere rispetto ad altri itinerari e sosterrà con una evoluzione ininterrotta lo sviluppo della cultura di Golasecca, in cui fin dal pieno VII secolo a.C. sono attestate iscrizioni in lingua celtica nel contesto di intense e ininterrotte relazioni con l'ambito hallstattiano mitteleuropeo.

Anche il Piemonte nord-occidentale e la Valle d'Aosta appaiono dunque, alla luce delle scoperte degli ultimi anni, influenzati fortemente, soprattutto con la fase Ha B1, dal Protogolasecca, i cui caratteri sono evidenti, pur in un quadro presumibile di variabilità nell'identità, fino alle tombe della Valle Orco, ma risultano, almeno per Canavese e Valle d'Aosta, innestati su un ambito distinto, definito provvisoriamente facies Pont-Valperga (RUBAT BOREL 2006a; 2006b), in parte collegato al quadro protogolasecchiano, in parte quasi una vera "testa di ponte" dell'areale transalpino dei Campi d'Urne tipo Francia Orientale - Reno - Svizzera, come a confermare il mito del contatto tra Liguri ed Iperborei delle fonti classiche. Tipologie bronzee di richiamo all'areale renano, che risultano uniche nel quadro italiano, penetrano effettivamente in profondità nel territorio piemontese dai valichi della Valle d'Aosta con una direttrice nordovest-sudest per tutta l'età del Bronzo finale. Ancora verso la fine del X secolo, o nella prima metà del secolo successivo, la spada di schema Ha B2 seppellita nel guado del Po a Casalgrasso (CN) (VENTURINO GAMBARI 2006, p. 189) risulta l'unica in Italia che, pur identificandosi forse come produzione originale della cerchia metallurgica del Piemonte occidentale, mostri comunque lontane affinità transalpine con il tipo Kirschgarthausen, segnalando l'attività e la crescita tecnologica di una produzione locale originale, anche se fortemente collegata con le aree transalpine.

La partizione del Piemonte in tre areali, a partire dall'età del Bronzo recente (fig. 2), trova rispondenza

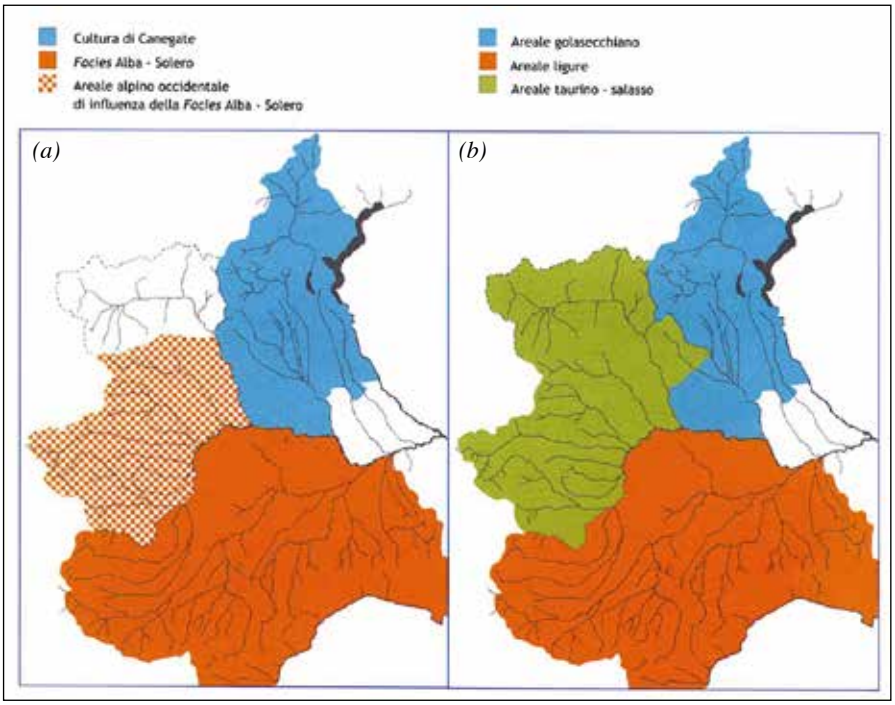

Fig.2 - *Confronto tra gli areali dell'età del Bronzo recente (a) e dell'età del Ferro (b) in Piemonte.*

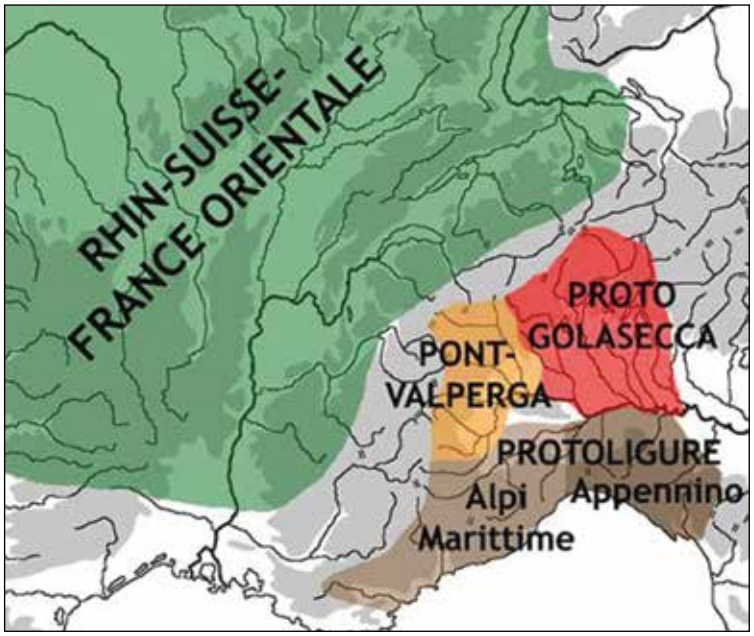

Fig.3 - *Areali culturali dell'età del Bronzo finale in Piemonte*.

- al di là dell'evidente tendenza unitaria - anche nell'avanzata età del Bronzo finale (fig. 3), lasciando a sud del Po un ambito concentrato lungo il bacino del Tanaro (Protoligure), che preannuncia la caratterizzazione della Liguria interna nell'età del Ferro, e un'area del Piemonte nord-occidentale per la quale è al momento disponibile solo, come detto, una definizione provvisoria. Anche se l'areale protogolasecchiano appare quello meglio definito e probabilmente anche quello corrispondente alla maggiore concentrazione demografica, il Cuneese a sud di Saluzzo mostra una sua ben precisa importanza e originalità, probabilmente in connessione con la valorizzazione delle risorse metallurgiche delle Alpi sud-occidentali e dell'Appennino savonese, mentre il ripostiglio di ornamenti nuovi e finiti, trovato da alcuni operai di una segheria intorno al 1850 in un ricettacolo coperto da una lastra di pietra nei boschi di Cairo Montenotte nella valle della Bormida (VENTURINO GAMBARI 2006, pp. 188-189), con i suoi circa 40 kg. di bronzo, rappresenta per il X secolo a.C. il più consistente ripostiglio dell'Italia nord-occidentale e uno dei più ricchi in assoluto. La netta influenza transalpina ben percepibile nell'unica armilla superstite (appartenente con ogni evidenza a un tipo a sé, che proporremmo di definire dal sito stesso), conservata oggi al Museo di Antichità di Torino, appare ben confermata dal fatto che, nonostante una generica affinità per forme e decorazioni nell'ambito della produzione metallica dei Campi d'Urne R.S.F.O., due armille attribuibili al medesimo tipo sono registrate solo a Morges sul Lago di Ginevra come pezzi singoli, a riprova dei contatti tra l'Italia nord-occidentale ed il Lago di Ginevra, mentre un confronto più puntuale per la decorazione appare nell'entroterra di Nizza, a Cimiez, in un ripostiglio che mostra palesi caratteristiche di ambito ligure (MERCURIN, CAMPOLO 2011).

Il Piemonte nord-occidentale, comprendente un territorio che supera di poco i limiti della provincia di Torino, è stato recentemente analizzato per quanto concerne l'età del Bronzo finale a partire dai complessi individuati nel Canavese: ne è emersa la definizione provvisoria di facies Pont-Valperga (RUBAT BOREL 2006a; 2006b), che, sulla base di alcuni indizi di conferma, si presuppone possa estendersi a tutto il terzo areale piemontese e alla Valle d'Aosta, cioè a tutto l'ambito che per l'età del Ferro è stato definito "taurino-salasso". In questo caso gli elementi a disposizione costringono a una definizione in negativo: non si tratta infatti di una facies protogolasecchiana, nonostante le evidenti influenze in particolare nella necropoli di Valperga, perché appare localizzata su un'area che non conoscerà nell'età del Ferro la cultura di Golasecca (anche se questa argomentazione può portare ad alcune trappole sul piano metodologico per la sua caratterizzazione di circolarità logica); non si tratta di una facies protoligure, perché almeno per la documentazione di XI-X secolo a.C. i materiali appaiono ben diversi da quelli del Piemonte meridionale, ad accezione del Gruppo di Fossano (cfr. S. Marchiaro, *L'habitat de Fossano (CN, Piémont) et la transition Bronze / Fer dans l'Italie du nord-ouest*, in questo volume); nonostante l'evidente stretto rapporto con le facies transalpine, ha comunque i caratteri distintivi (in particolare per le sepolture) del Bronzo Finale cisalpino.

Appare comunque logico che, da una parte, il preponderante ruolo del commercio protogolasecchiano nella sua spinta verso occidente e, dall'altra, il concentrarsi delle direttrici degli scambi lungo l'asse della Dora Baltea e del Gran San Bernardo verso la Svizzera occidentale condizionino fortemente l'immagine della cultura materiale del Canavese e della Valle d'Aosta nel Bronzo Finale (DAUDRY, RUBAT BOREL 2008; RUBAT BOREL 2009): il progressivo arricchimento dell'evidenza documentaria consentirà prossimamente una definizione più articolata e completa degli elementi di individualità che sostengono la proposta tripartizione del territorio piemontese nell'età del Bronzo finale, ma già fin d'ora essa va considerata proprio nell'analisi di una necropoli come quella di Morano sul Po, che, per la sua posizione geografica e per la collocazione all'incrocio di vie di scambio fluviali e terrestri, verosimilmente riflette con evidenza maggiore di altri siti protogolasecchiani la ricezione di elementi e influssi dagli areali confinanti.

BRONZO FINALE I (HA A1; 1220/1175-1100 A.C.)

In Italia settentrionale l'età del Bronzo recente può ancora essere assimilata alla definizione tradizionale di "orizzonte di Peschiera" (Bz D), con una tripartizione che nell'Italia nord-occidentale comprende la fase più evoluta della facies Alba- Scamozzina (Alba-Scamozzina II), tra la seconda metà del XIV secolo a.C. e gli inizi del XIII (BR 1 - Bz D1a), le facies di Canegrate e Alba Solero nel pieno XIII secolo (BR 2 - Bz D1b), con un prolungamento dalla seconda metà dello stesso secolo agli inizi del XII (Bz D2).

Tra i bronzi, l'elemento tipologico che nel XIII secolo a.C. denuncia più esemplarmente i contatti egei è la fibula ad arco di violino, ben attestata in contesti della cultura palafitticolo-terramaricola ma finora assente nella Cisalpina occidentale.

Non è facile fissare con precisione il limite cronologico del passaggio tra Br D e Ha A, quasi certamente da considerare all'interno del primo quarto del XII secolo a.C. e probabilmente non repentino nel comprensorio piemontese: in generale sembra di cogliere già agli inizi del XII secolo a.C. anche in Italia nord-occidentale gli indizi di maggiori contatti con l'area transalpina (p.es. l'arrivo a Castello di Annone, verosimilmente lungo le vie fluviali, di uno spillone tipo Wolmesheim, VENTURINO GAMBARI 2014, pp. 374-378).

I recenti rinvenimenti confermano che una buona tipologia metallica di riferimento per la prima fase del Bronzo Finale anche in Piemonte è costituita dalla fibula ad arco di violino asimmetrico a gomito tipo Albate (Albate - Roncaia presso Como, DE MARINIS 1972, p. 56, tav. IIc; VON ELES MASI n. 45 p. 7, tav. 2), ottenuta con un filo di bronzo liscio e probabilmente riferita a sepolture femminili o di sub-adulti: gli esemplari attestati la caratterizzano come una variante di produzione locale, ma la sua stessa diffusione evidenzia come i centri piemontesi denotino maggiori contatti lungo la rete fluviale, fino agli scali dell'alto Adriatico, già avviati nel XIII secolo come si vede dalle perline di vetro HMG e LMHK presenti in alcune sepolture a cremazione della necropoli di Alba (VENTURINO, CARDARELLI, PANICCIA in stampa; PANICCIA 2017-2018). Forse è questo il primo indizio della contingente e progressiva crisi della "via micenea dell'ambra" attraverso le Alpi Orientali, che aveva determinato in precedenza per esempio la presenza intorno al 1350 a.C. di un sigillo a scarabeo con caratteri in Lineare B a Bernstorf presso Freising in Baviera (GEBHARD, RIEDER 2002).

La fase è finora attestata solo nell'ambito protogolasecchiano e protoligure, mancando documentazione coeva dalla provincia di Torino, forse per le conseguenze di una certa irregolarità del regime fluviale al termine della fase climatica di *Moorstauch*, con analogie nelle lacune della geografia del popolamento che si ritroveranno nella stessa area agli inizi dell'età del Ferro, con il passaggio dalla fase climatica subboreale a quella subatlantica (*Global Climate Change*). Le forme della ceramica funeraria appaiono molto simili e nelle sepolture piemontesi è generalmente assente la scodella di copertura, sostituita nei casi documentati da una pietra.

Protogolasecca I

Di fatto la necropoli di riferimento per queste prime fasi dell'età del Bronzo Finale (XII secolo a.C.) resta ancora quella di Ascona presso Locarno in Canton Ticino: pur comprendendo solo venti tombe del Bronzo Finale più una serie di reperti (tra cui l'urna intatta numerata come tomba F1), con numerosi frammenti di urne recuperati al momento dello scavo nella terra di riporto, fino alla scoperta della necropoli di Morano sul Po era questa la più numerosa e articolata necropoli protogolasecchiana nota. Già dalle prime ricerche è apparso evidente che l'evoluzione dei corredi andava dalla fase con urne lenticolari a fascia distinta sulla spalla di tradizione Canegrate (come le tombe 15 e 16) alla fase con urne biconico-ovoidi e situliformi che sembrano anticipare fogge tipiche dell'età del Ferro: mentre però la presenza di fibule ad arco di violino tipo Albate confermavano la datazione nell'ambito dell'Ha A1 (XII secolo a.C.) della fase Ascona I, la successiva seconda fase (Ascona II) mostrava una forte varietà di elementi tipologici tanto da indiziare una consistente durata e la probabile sovrapposizione nel corso del X secolo alle fasi Ca' Morta e Malpensa, individuate nelle necropoli lombarde più a sud e considerate successive. Proprio la necropoli di Morano sul Po, con i suoi numerosi corredi, permette oggi di delineare meglio questo rapporto ricostruendo una successione crono-tipologica completa del Protogolasecca.

La fase I del Protogolasecca è del tutto assente a Morano sul Po: essa è ben rappresentata ad Ascona dalle tombe 15, 16, 17, 18, 21, F1, F3 e F4 (DE MARINIS 2000, fig. 2). Le fibule ad arco di violino asimmetrico ritorto tipo Boccatura del Mincio (VON ELES MASI 1986, nn. 30-35) e forse di tipo Frattesina (VON ELES MASI 1986, nn.28-29) sono presenti nella tomba 16, attribuita a un bambino/a di circa otto anni, mentre gli spilloni di tipo Sover compaiono nella tomba 15, attribuita a un adulto giovane probabilmente femminile. Le urne sono lenticolari schiacciate, mai coperte da scodelle; è presente già su alcuni esemplari la decorazione a solcature elicoidali sulla carena.

Appartengono a questa fase, per la forma dell'urna, la tomba 11 di Briona - S. Alessandro (VENTURINO GAMBARI 2006, pp. 195-196, fig. 254,1) (fig. 4, 1) e soprattutto le tombe 7 e 9 della necropoli recentemente sca-

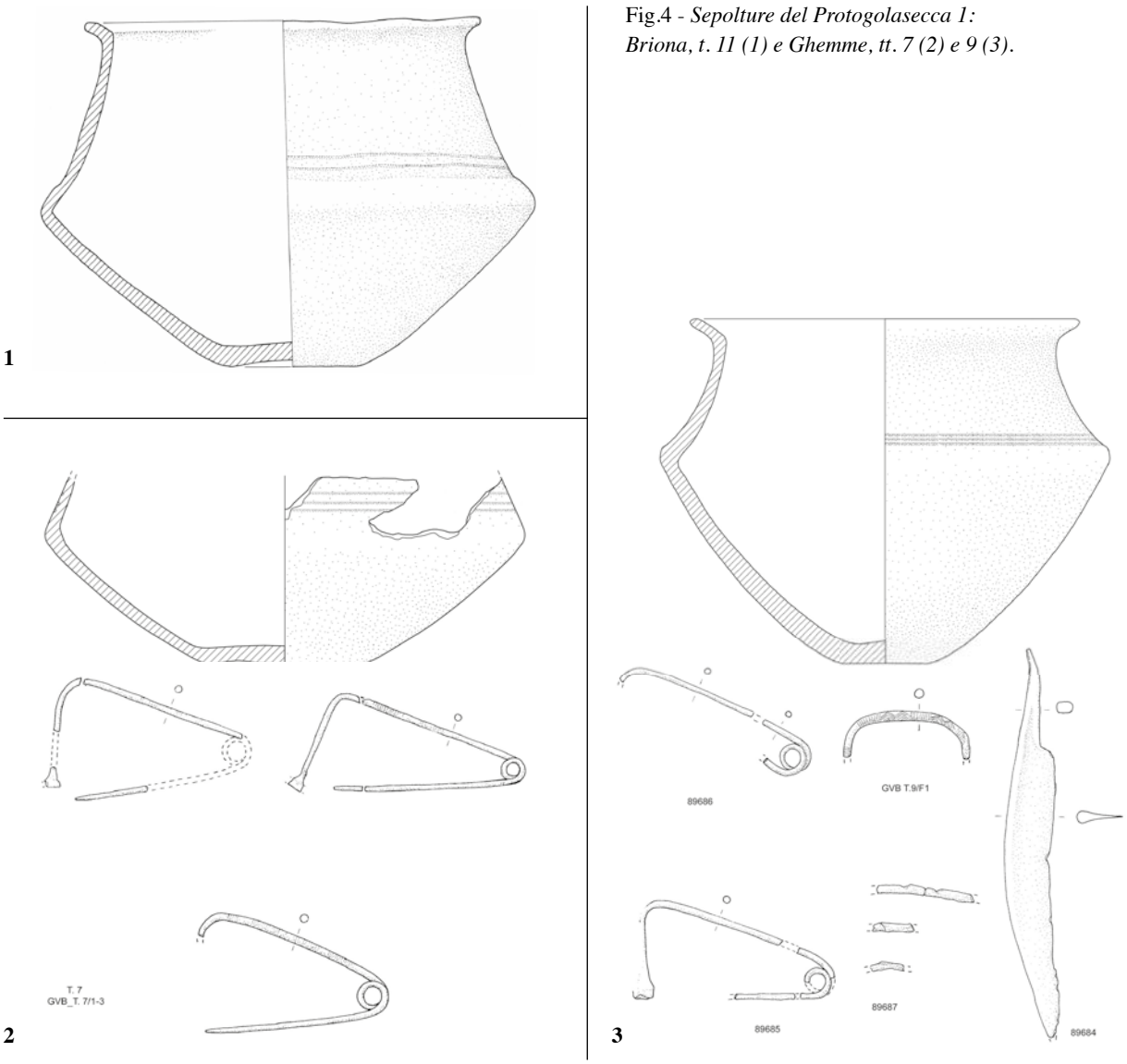

Fig.4 - *Sepolture del Protogolasecca 1: Briona, t. 11 (1) e Ghemme, tt. 7 (2) e 9 (3).*

vata a Ghemme (RUBAT BOREL, MARCHIARO 2017): la prima mostra ben tre fibule ad arco rialzato a gomito tipo Albate, la seconda due fibule tipo Albate sottoposte all'azione del rogo, certamente pertinenti, oltre a un coltello tipo Bismantova var. B e a un frammento di spillone con gambo decorato a incisioni di tipo indeterminabile, raccolti nella terra circostante e di incerta pertinenza (fig. 4, 2-3).

Le tipologie delle urne di questa fase appaiono un'evoluzione coerente delle forme della cultura di Canegrate, con cui è difficile individuare una cesura, anche se le forme in sé appaiono diffuse in un areale molto vasto della cultura dei Campi d'Urne, comprendendo non solo l'Italia nord-occidentale ma anche ambiti decisamente più lontani, come documenta la tomba da Bagnatoio nei pressi di Manciano (Grosseto) (NEGRONI CATACCHIO 1997, p. 329, fig. 12E), dove però, a differenza dei contesti nordoccidentali, già in questa fase è presente la scodella di copertura

Protoligure I

Anche le due urne della necropoli di Boves (CN) (*I Liguri* 2004, pp. 169-170) (fig. 5, 1-3) mostrano caratteri sostanzialmente comparabili a quelle coeve dei sepolcreti protrogolasecchiani, fino al Ticino: l'urna della tomba 1 (inv. 51017) infatti evidenzia una carena a spigolo vivo che mostra indubbia affinità con le urne della prima fase di Ascona, pur mancando della caratteristica parete superiore concava o della sottolineatura della spalla che richiama la tradizione di Canegrate; l'urna della tomba 2 (inv. 51018), svuotata come l'altra delle ceneri nel 1938

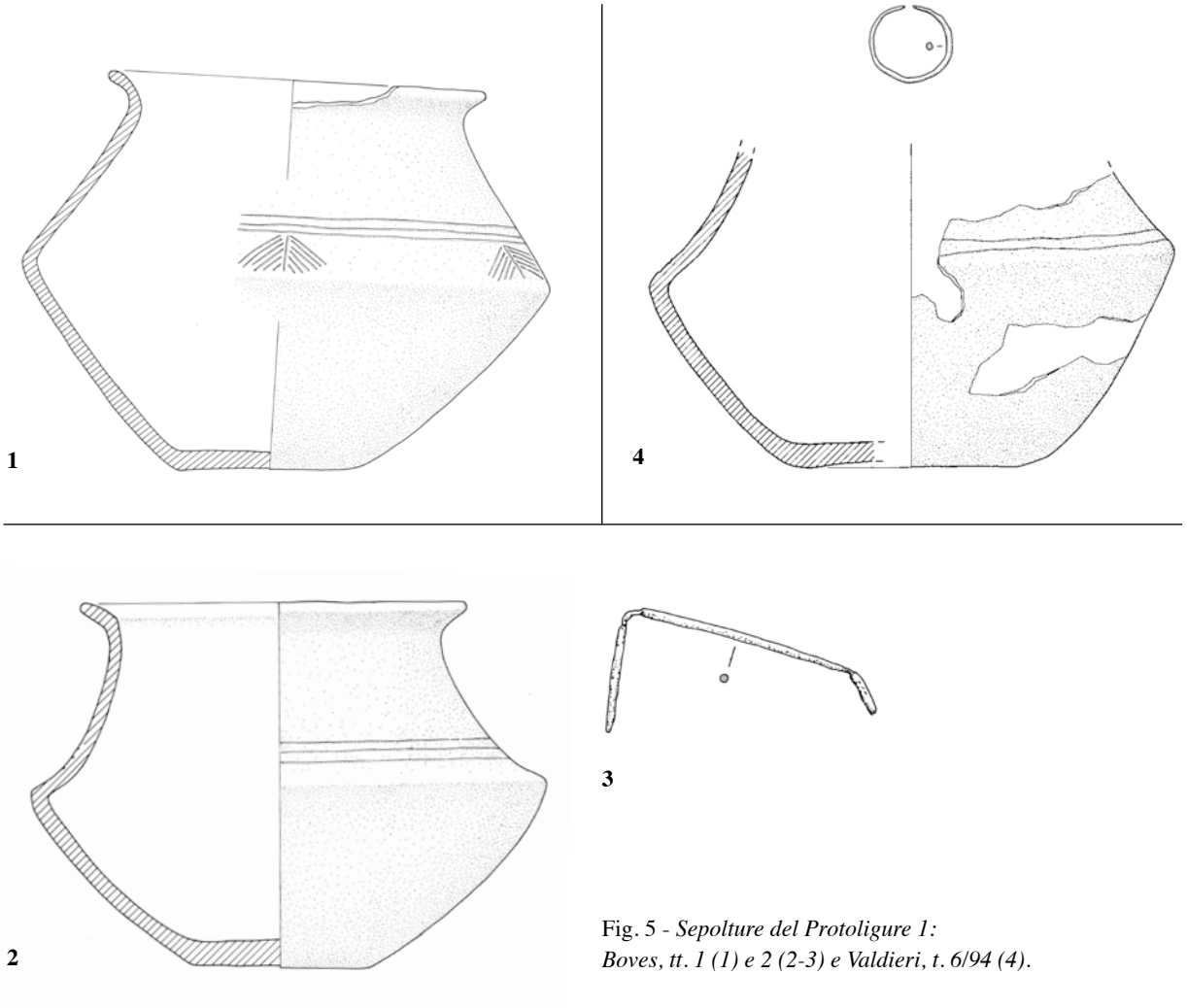

Fig. 5 - *Sepolture del Protoligure 1: Boves, tt. 1 (1) e 2 (2-3) e Valdieri, t. 6/94 (4).*

direttamente sullo scavo, aveva conservato, nella lunga permanenza nel Museo di Antichità fino all'esame del reperto per il riallestimento del 1998, nell'incavo della carena interna molto pronunciata, un grumo centimetrico di ceneri e frammenti ossei che inglobava i resti di una fibula in bronzo ad arco di violino rialzato non ritorto (inv. 51019) di tipo Albate, incastrata con l'arco nella piega della carena mentre la molla e l'ardiglione con la staffa erano sporgenti verso l'interno del vaso e probabilmente venivano tranciati e persi al momento dello svuotamento sbrigativo delle ceneri. Quest'ultima urna si confronta agevolmente per alcuni elementi con quella della tomba 19 di Ascona S. Materno (DE MARINIS 2000, fig. 5,1), probabilmente – anche per la sua collocazione topografica nella necropoli – da collocare a cavallo tra la fase Ascona I e Ascona II, rispetto alla quale presenta comunque un profilo decisamente più schiacciato e dunque tendenzialmente più antico; parimenti è affine per forma all'urna della tomba 11 di Briona - S. Alessandro, la quale però si differenzia per la presenza della fascia distinta a risega sulla spalla, chiaro richiamo alla tradizione di Canegrate, risultando avvicinabile per il profilo all'urna della tomba F1 di Ascona (DE MARINIS 2000, fig. 4, 2). Nella stessa fase è collocabile, per le analogie della forma dell'urna, pur incompleta, la t. 6/94 del sepolcreto di Valdieri (CN) (fig. 5, 4).

BRONZO FINALE IIA (HA A2; 1100-1050 A.C.)

Già a un'osservazione preliminare, appare evidente che l'inizio della necropoli di Morano sul Po si colloca all'interno del PG II, definito come Ascona II, e anteriormente alle facies tipo Ca' Morta e Malpensa. Per questo motivo la necropoli piemontese si presta a una suddivisione della fase PG II sulla base del fatto che alcune tombe di Ascona II sembrano tipologicamente più antiche della prima fase di Morano, che a sua volta mostra tipologie più antiche del PG III come definito dalle facies tipo Ca' Morta e Malpensa. Poiché le recenti revisioni cronologiche in ambito elvetico (MOINAT, DAVID-ELBIALI 2003, p. 22) tendono ormai a collocare il passaggio tra Ha A2 e Ha B1 intorno alla metà dell'XI secolo a.C., è probabilmente utile spezzare in due fasi il BF II per una migliore

corrispondenza alla cronologia centroeuropea e della Cultura dei Campi d'Urne R.S.F.O., pur mantenendo la continuità della terminologia tradizionale.

La prima sottofase, della durata circa di un cinquantennio, pur di difficile documentazione, appare cruciale per la formazione concreta dei gruppi dell'Italia nord-occidentale. Continuano gli indizi di un popolamento molto sparso e di una crescente mobilità attraverso i valichi alpini: è in questo momento che un artigiano metallurgo molto specializzato, che aveva acquisito in area renana le conoscenze per la fusione di una spada a lingua di presa tipo Erbenheim, lavora accuratamente un grosso blocco di cloritoscisto (pietra ollare), da lui stesso cavato probabilmente in Val d'Ayas (AO), per ottenere due matrici giustapponibili per la fusione in tre misure diverse di questo tipo di spada, e poi seppellisce le matrici, preziose per il lavoro e per la tecnologia innovativa, presso Piverone, vicino alla sponda settentrionale del Lago di Viverone (BIANCO PERONI 1970; GAMBARI, RUBAT BOREL, COMPAGNONI 2007; RUBAT BOREL 2009). È notevole che finora non sia stato ritrovato in Italia un solo esemplare di spada tipo Erbenheim e che l'evidenza delle matrici testimoni probabilmente lo sfortunato tentativo di un artigiano itinerante di diffondere questa tipologia, innovativa e molto efficace, presso le élite guerriere cisalpine. Nondimeno la provincia di Torino anche in questa sottofase non ha ancora restituito sepolture e, al di là di una certa aleatorietà dei ritrovamenti, si deve immaginare comunque una situazione quanto meno di popolamento ridotto e sparso.

Protogolasecca II A

Possono essere inserite in questa fase la tomba 12 di Briona - S. Alessandro (VENTURINO GAMBARI 2006, p. 195) (fig. 6, 1) e la tomba 12 di Ghemme (RUBAT, MARCHIARO 2017) (fig. 6, 2), a riprova probabilmente di una valorizzazione delle risorse cuprifere della Valsesia. Le urne appaiono più slanciate, soprattutto nella metà superiore, sopra la carena. A Ghemme e a Briona continua l'assenza della ciotola di copertura, che è invece presente nella coeva tomba di Paderno Dugnano (DE MARINIS 1972, p. 56 tav. IIa; 2000, fig. 13, p. 140), collocata da de Marinis nella fase Ascona I, che però proprio per la scodella di copertura sembra staccarsi nettamente dalla tradizione Canegrate e con la carena a profilo rigido con solcature elicoidali sembra preannunciare la serie delle urne di Morano sul Po: le tre linee incise e la decorazione a solcature elicoidali, appena accennata da corte impressioni, richiamano infatti schemi tipologici ben diffusi anche in altri ambiti del Bronzo Finale italiano e precedono la caratterizzazione originale delle urne protogolasecchiane, che si accentuerà progressivamente nelle fasi successive.

Potrebbero essere collocate nel PG II A anche le urne della necropoli di Ascona che, pur non presentando un vero profilo lenticolare, non sono slanciate nelle loro forme biconiche come i cinerari di Morano, anzi presentano una carena ancora molto netta. Si vorrebbe far rientrare tra queste i cinerari delle tombe 13 e 19 (DE MARINIS 2000, figg. 4-5): non a caso queste tombe si trovano anche topograficamente in una fascia "transizionale" della necropoli e in particolare l'urna a solcature elicoidali della tomba 19 *(ibidem*, fig. 5, 2) sembra "anticipare" in uno schema meno slanciato una delle tipologie di biconici più frequenti a Morano.

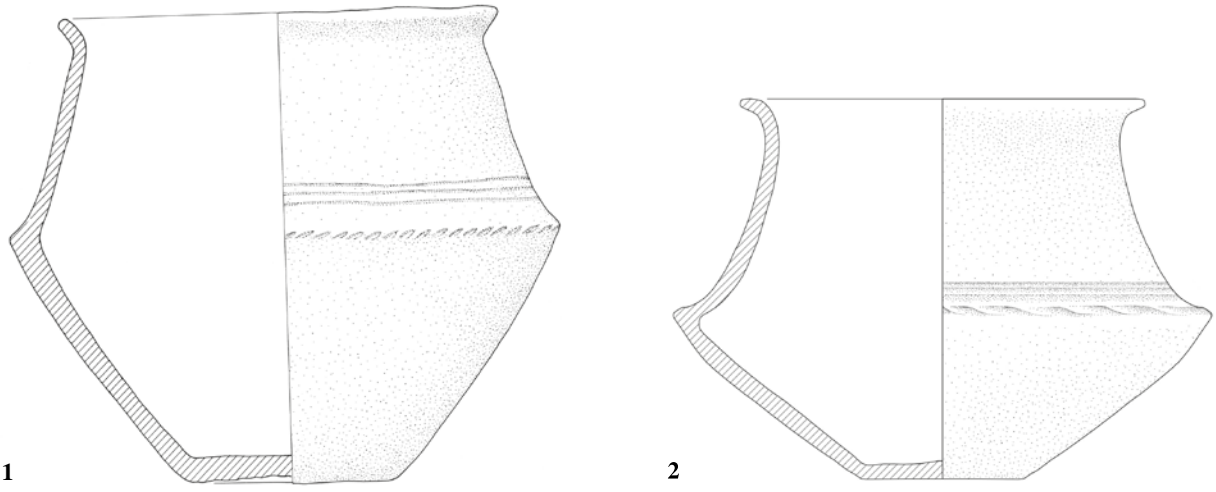

1 **2**

Fig. 6 - *Sepolture del Protogolasecca II A 1: Briona, t. 12 (1) e Ghemme, t. 12 (2).*

La cronologia del PG II A si desume dalla parallelizzazione alla fase Ha A2: la povertà dei corredi bronzei finora individuati non permette maggiori elementi di datazione incrociata e questa fase di breve durata resta collocata soprattutto in funzione dei riferimenti cronologici stabiliti per la fase successiva. Anche se in generale l'Ha A2 rappresenta il momento di prima diffusione nel Bronzo Finale delle fibule ad arco semplice (DE MARINIS 2000, p. 127), nell'ambito protogolasecchiano queste incominciano a essere attestate concretamente nei corredi solo a partire da un momento sincrono all'Ha B1, anche se tra i materiali del PG I ad Albate-Roncaia presso Como, senza possibilità di collegarla a forme ceramiche precise, fa già la sua comparsa un tipo transizionale tra la fibula ad arco di violino rialzato e quella ad arco semplice (DE MARINIS 1972, p. 56, tav. IIc; VON ELES MASI n. 65, pp. 12-13, tav. 2), che, se potesse risultare meglio definita da più attestazioni, forse potrebbe ben caratterizzare questa sottofase transizionale. Proprio la mancata conservazione della ceramica di corredo ad Albate, del resto, impedisce di valutare l'eventuale continuità in questa fase della fibula con arco rialzato a gomito tipo Albate. Anche gli spilloni, che nel Protogolasecca caratterizzano in particolare i corredi maschili, di tipo Cles e Fontanella, presenti anche a Morano sul Po, sono finora documentati in corredi solo a partire dal PG II B.

Interessante notare che la scodella di copertura della tomba di Paderno Dugnano è un elemento che si ritroverà poi successivamente anche nel Protogolasecca piemontese, come se un'influenza protovillanoviana si irradiasse da est verso ovest, con il crescere dei traffici sulla lunga distanza attraverso la valle del Po.

Protoligure II A

Pur nel suo sostanziale isolamento, la tomba 1/93 di Valdieri (VENTURINO GAMBARI 2008, pp. 93-94) (fig. 7) sembra mostrare che anche nell'estremo angolo sudoccidentale del Cuneese si manifesti la stessa tendenza a un'evoluzione verso urne di forma più slanciata, come a Briona e a Paderno Dugnano. Nel corredo è compresa una ciotola frammentata, probabilmente secondo schemi rituali e non come chiusura del cinerario, che era invece coperto da una pietra. Importante la presenza di un *torques* frammentario in bronzo con sezione circolare e capi arrotolati (fig. 7, 2), che fornisce indicazioni cronologiche non stringenti, comunque ben compatibili con un inquadramento nell'HA A2.

L'assenza di tombe di questa fase a Boves o a Chiusa Pesio impedisce una migliore definizione di quest'ambito in area ligure ma l'urna della t. 1/93 di Valdieri sembra indiziare, pur in un quadro di parallelismo con l'evoluzione nel Piemonte orientale, gli inizi di una caratterizzazione del Protoligure sulla base di crescenti legami con l'areale R.S.F.O. della Francia sud-orientale.

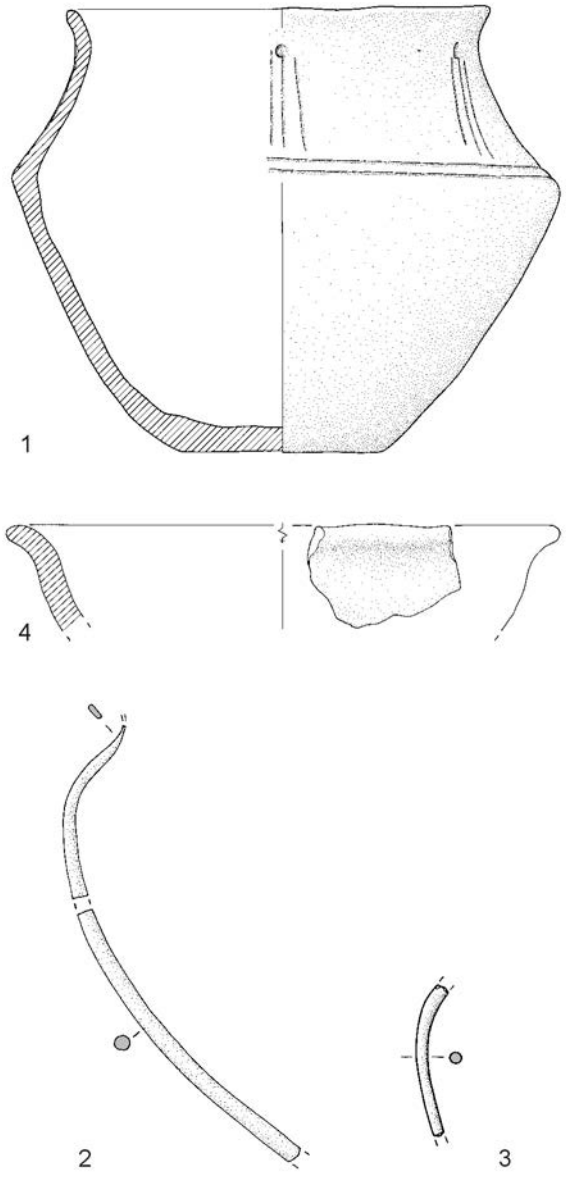

Fig. 7 - *Sepoltura del Protoligure II A: Valdieri, t. 1/93.*

BRONZO FINALE IIB
(HA B1 ANTICO; 1050-1000 A.C.)

Poco prima del 1050 a.C., sulla base delle attestazioni dendrocronologiche, si assiste a un massiccio incremento numerico degli insediamenti, soprattutto stazioni litorali, nella Svizzera occidentale (DAVID-ELBIALI 2000, pp. 335-336; DAVID-ELBIALI, DUNNING 2005, pp. 152-156), in un contesto che sembrava per le fasi immediatamente precedenti a demografia molto rada. Salvo pochi siti ancora collocabili nella fase Ha A2, la maggioranza degli insediamenti sembra iniziare nella fase Ha B1 antico, corrispondente alla seconda metà dell'XI secolo, che appare "come una fase di transizione tra gli stili Ha A2 tardo ed Ha B1 inizia-

le" (DAVID-ELBIALI, DUNNING 2005, p. 152)[4]. La stessa impressione viene fornita dalla fase Morano 1, che mostra caratteri transizionali tra l'Ascona II nella sua definizione più corrente e il PG III tipo Malpensa e Ca' Morta. Anche per questo appare giustificata almeno in via preliminare la sua definizione come PG II B.

Sembra di poter concludere per un probabile inizio del centro o dei centri che si riferivano al sepolcreto di Morano sul Po nella seconda metà dell'XI secolo a.C., cioè in contemporanea o poco dopo l'inizio delle necropoli di Fontanella Mantovana e Bismantova. Poiché la necropoli e l'abitato di Frattesina di Fratta Polesine sembrano iniziare, sulla base di quanto finora pubblicato, almeno intorno al 1100 a.C.[5], parrebbe di vedere un rapporto consequenziale nell'organizzazione prima di centri emporiali costieri nell'alto Adriatico per congiungersi con la navigazione marittima e poi nella "spinta" alla navigazione del Po e all'organizzazione di centri ripariali a servizio della via fluviale pochi decenni dopo; rispetto a questi la necropoli di Bismantova sembra rappresentare l'equivalente sulla via di terra pedappenninica dei centri costituiti sulla rete fluviale, in una strategia di rapporti verso ovest che non a caso ritorna con analoga impostazione territoriale nella media età del Ferro e nell'organizzazione dell'Etruria Padana. Da questo punto di vista non sembrano da sottovalutare come fattore d'influenza le diverse condizioni climatiche che intorno al 1060 a.C. favoriscono un migliore sfruttamento dei valichi alpini e la riorganizzazione delle stazioni costiere della Svizzera occidentale (DAVID-ELBIALI 2000, pp. 335-336), in quanto è probabile che proprio la concentrazione di risorse determinata dalla fioritura della Cultura R.S.F.O. in quest'area abbia costituito un potente polo d'attrazione per il commercio cisalpino e un cogente incentivo all'organizzazione della via commerciale attraverso le Alpi Pennine, che sfruttava la probabile affinità delle popolazioni del Piemonte nord-occidentale con quelle transalpine e che tanto ha condizionato il quadro demografico e culturale in Piemonte e Valle d'Aosta in questo periodo.

In alto Adriatico il grande sviluppo di Frattesina a partire dall'XI secolo e la diffusione nei siti prossimali coevi di frammenti di ceramica protogeometrica testimoniano una ripresa dei commerci marittimi. Allo stesso modo nelle Alpi Occidentali anche i bronzi sembrano denotare una maggiore intensità dei commerci interalpini (DAUDRY, RUBAT BOREL 2008; RUBAT BOREL 2009).

La fase Morano 1 e il Protogolasecca II B

Per quanto riguarda il Protogolasecca in Piemonte il punto di riferimento per la definizione cronotipologica è da questo momento la sequenza della necropoli di Morano sul Po (VENTURINO GAMBARI 2006).

A Morano sul Po solo l'urna incompleta della tomba 60 può rientrare in questa fase, mostrando ancora una carena "alta" come Valdieri, che presumibilmente la pone come punto di inizio dell'evoluzione tipologica delle urne della necropoli. Gli inizi della necropoli di Morano sul Po, e conseguentemente dell'insediamento o degli insediamenti ad essa collegati, coincidono dunque non solo con lo sviluppo delle stazioni litorali della Svizzera occidentale ma anche con i primi momenti della terza fase del Bronzo Finale in Italia (PACCIARELLI 2005), quando la cultura protovillanoviana mostra una notevole capacità espansiva sul piano economico e culturale e quando giungono a maturazione i processi di etnogenesi dei popoli dell'Italia antica, determinando la vera fine dell'età del Bronzo. Questa coincidenza non è ovviamente casuale: inizia in un momento di poco precedente a quella di Morano sul Po anche la necropoli di Fontanella Mantovana (SALZANI 1978), inquadrabile culturalmente tra il Protovillanoviano e il Protoveneto[6], così come si avvia in un momento approssimativamente coevo a quella di Morano la necropoli protovillanoviana di Bismantova (CATARSI, DALL'AGLIO 1978) e appare dunque verosimile e coerente ricollegare il miglioramento climatico che favorisce la regolarità del regime fluviale, la percorribilità dei passi alpini e la ripresa degli insediamenti lacustri in Svizzera occidentale alla spinta culturale e commerciale verso nord-ovest del Protovillanoviano e alla valorizzazione della via fluviale del Po

[4] Per la storia della definizione cronologica dell'Ha B1, cfr. MOINAT, DAVID-ELBIALI 2003 pp. 18-24.

[5] La presenza di fibule ad arco di violino rialzato nell'abitato e nella tomba 41/80 della necropoli (DE MIN 1986a; 1986b) indizierebbe una fase ancora di Ha A1 (XII secolo) (DE MARINIS 2000, p. 127), anche se proprio la tomba 41/80, associando nel corredo fibule ad arco di violino rialzato, fibule a gomito a spirale e fibule ad arco semplice, potrebbe forse suggerire un perdurare nella Cisalpina della fibula ad arco di violino rialzato anche nei primissimi momenti dell'Ha A2 - XI secolo. La necropoli vicina delle Narde (SALZANI 1992) pare anch'essa iniziare in un momento non avanzato dell'HA A2, infatti la tomba più antica sembrerebbe la tomba 272, con un'urna di forma lenticolare schiacciata, ma anche la tomba 39 mostra fibule a gomito con e senza spirale al vertice.

[6] Anche se la presenza tra i materiali sporadici di elementi più antichi (come, per es., gli spilloni tipo Canegrate e tipo Monza) potrebbe indiziare la l'esistenza di sepolture di Bz D - Ha A1, sembra corretto, come del resto già proposto da L. Salzani nell'edizione dei materiali nel 1978, porre l'inizio della necropoli, a partire dal corredo della tomba VII, in un momento correlabile all'Ha A2 transalpino (spillone tipo Ala, urna biconica a profilo quasi lenticolare), riconoscendo poi come sincronizzabili all'Ha B1 la maggioranza dei corredi.

come elemento di collegamento tra gli scali dell'alto Adriatico e i valichi delle Alpi occidentali. È in questo contesto che si sviluppa l'occupazione della bassa pianura da parte dei gruppi del Bronzo Finale anche nella Cisalpina occidentale, incentivata proprio dall'istituzione di questa primaria corrente di traffici commerciali, e lo sviluppo originale del Protogolasecca si compie anche sulla base degli stimoli culturali che un quadro molto articolato di contatti a distanza mette a disposizione delle popolazioni locali, mentre il controllo anche politico delle vie di traffico e gli accordi commerciali con i diversi attori di questo commercio creano le basi sociali per il rafforzamento identitario di realtà etnico-territoriali.

La prima fase delle tombe di Morano sul Po (Morano 1) (fig. 8) è rappresentata da sei tombe sugli oltre quaranta corredi ben caratterizzati della necropoli: le urne sono alte e biconiche a spigolo per lo più vivo (la

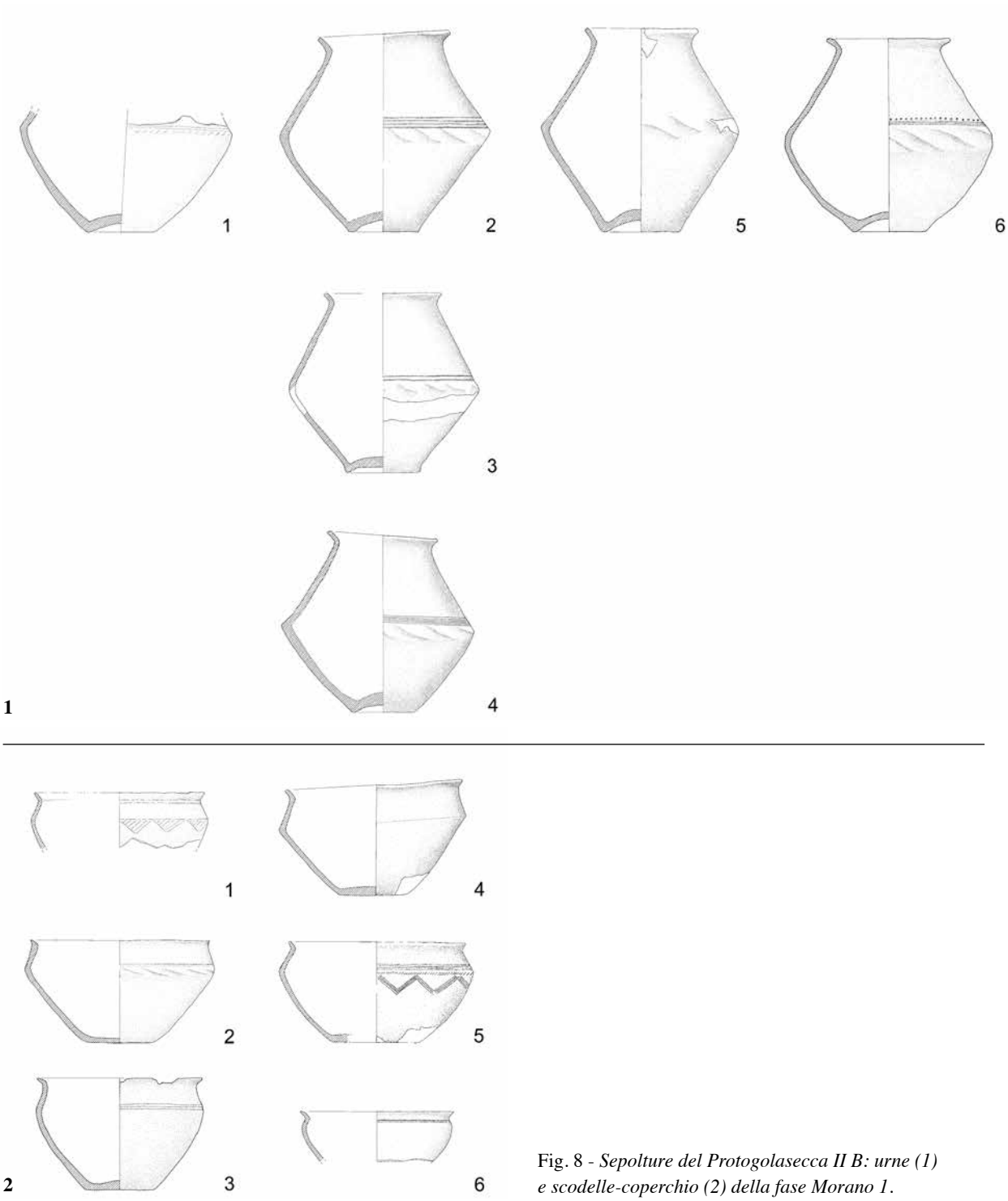

Fig. 8 - *Sepolture del Protogolasecca II B: urne (1) e scodelle-coperchio (2) della fase Morano 1.*

tomba 30 mostra una forma transizionale verso la fase seguente). Questa spigolosità della carena sembrerebbe un elemento più antico, reminiscenza della fase delle urne biconico-lenticolari: troviamo infatti una carena accentuata ancora nell'urna della tomba VII di Fontanella (SALZANI 1978, fig. 6, 2), una delle tombe più antiche che marcano l'inizio della necropoli intorno alla prima metà dell'XI secolo a.C. Sempre a carena viva, ma con una forma più slanciata e più influenzata dal Protogolasecca, è l'urna SA 7, di poco più recente rispetto all'urna citata di Fontanella. Tale fase appare comunque cronologicamente ancorata dagli spilloni tipo Cles (tomba 1/94), che già Salzani (1978, p. 139) indicava quasi come una variante del tipo Ala, dallo spillone tipo Fontanella della tomba 10 e dallo spillone della tomba 6/95, che è da considerare antecedente agli spilloni di tipo "cefalare", forse in un'interpretazione locale finora non nota altrove (spillone tipo Morano). La tomba 30, da considerarsi transizionale verso la fase successiva, mostra uno spillone tipo Sarteano e uno spillone a capocchia cilindro-conica.

Le scodelle a Morano sul Po non forniscono indicazioni univoche, anche per la tendenza alla persistenza dello stesso tipo in fasi diverse e per le indicazioni tecnologiche che sembrano suggerire per la maggioranza una fabbricazione domestica, soprattutto nelle prime due fasi della necropoli. Solo la scodella della tomba 17 sembra per il profilo derivare da un tipo metallico: la carena arrotondata può richiamare il tipo Fuchsstadt, ma la vasca profonda e il corto labbro estroflesso rimandano al tipo Jenišovice (THEVENOT 1991, p. 76), confermando una collocazione in un momento non avanzato dell'Ha B1, in coerenza con la forma dell'urna della tomba 17, che appare riferibile alla fase Morano 1 o alla transizione alla fase successiva.

Il Protoligure II B

Nella sequenza di Valdieri, solo l'urna della t. 5/94 (VENTURINO GAMBARI 2008, pp. 94-96) (fig. 9) sembra allineata con questa fase. La spigolosità della carena si abbina a un maggiore slancio della forma biconica. Continua a non essere presente, se il dato può essere generalizzato, la scodella di copertura, mentre la decorazione incisa sulla spalla richiama alla lontana le decorazioni delle scodelle protogolasecchiane. Come per la fase precedente, mancano indicazioni dalle necropoli di Boves e Chiusa Pesio.

Il Pont-Valperga II B

Dall'insieme della documentazione raccolta, emerge all'inizio della serie cronotipologica l'urna del terzo corredo del 1973 da Valperga (RUBAT BOREL 2006a; 2006b) (fig. 10). Quest'ultima, che sembra anticipare, in una forma più rigida e con carena circa a metà altezza, un tipo presente nella tomba 14A di Lausanne-Vidy, databile agli inizi del X secolo a.C. (MOINAT, DAVID-ELBIALI 2003, fig. 57, 115), può essere probabilmente considerata coeva alla prima fase di Morano. Il dato è molto rivelante perché documenterebbe l'avvio coevo delle necropoli canavesane e di Morano, dimostrando la stretta dipendenza dal consolidamento delle vie commerciali verso i valichi alpini. D'altra parte, fin dalle sue prime manifestazioni, il Bronzo Finale di questo comprensorio sembra caratterizzarsi, come detto, quasi come un Protogolasecca "di frontiera". A differenza dell'area ligure, ma analogamente ancora a Morano sul Po, anche nel Pont-Valperga è presente in questa fase la scodella di copertura.

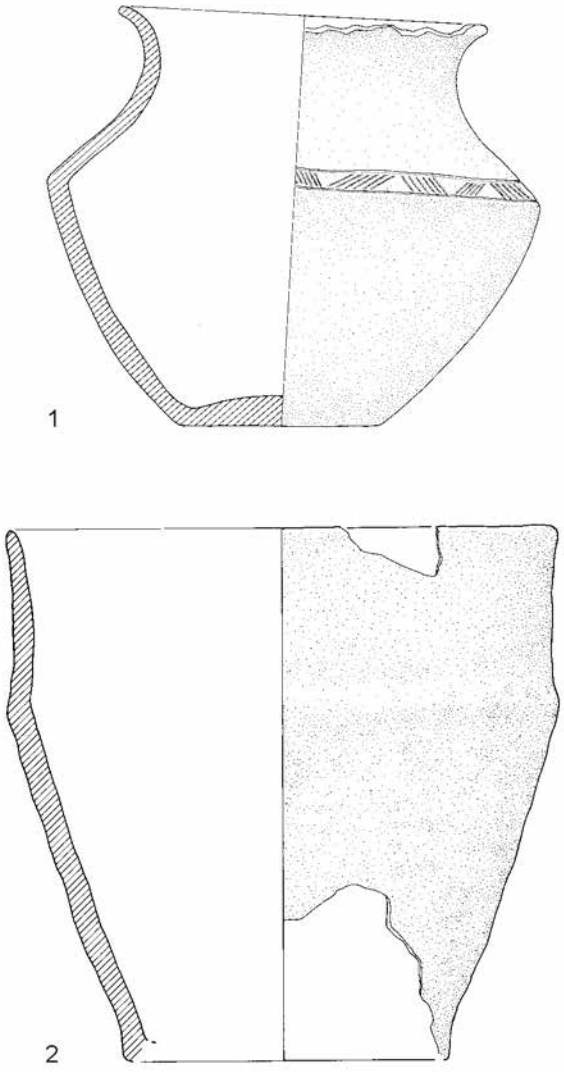

Fig. 9 - *Sepoltura del Protoligure II B: Valdieri, t. 5/94.*

BRONZO FINALE IIIA (HA B1 CLASSICO; 1000-950 A.C.)

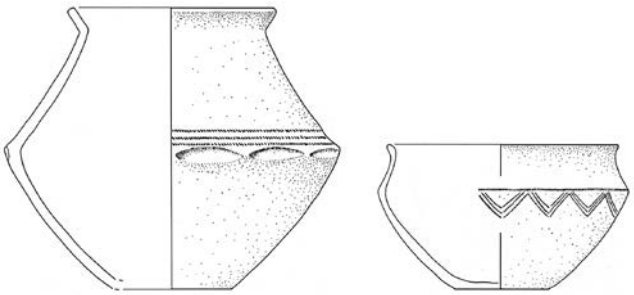

Fig. 10 - *Sepoltura del Pont-Valperga II B: Valperga, S. Apollonia, t. 3/73.*

Il pieno sviluppo del Protogolasecca a Morano sul Po e nella zona del Ticino ne fa senza dubbio la facies più caratterizzante per tutta l'Italia nord-occidentale e appare evidente come la rete di contatti e commerci innestata sull'asse fluviale del Po e dei suoi affluenti influenzi ormai fortemente anche il lontano Cuneese. Si generalizza in questa fase in tutta la regione l'uso della scodella di copertura e in sintesi i motivi decorativi e le forme ceramiche appaiono più marcatamente allineate, in un quadro fortemente coerente con gli stretti rapporti con l'area R.S.F.O. transalpina. Ciononostante, la facies protoligure sembra sempre più differenziarsi in questo momento con caratteri originali; al contrario nella facies Pont-Valperga sembra accentuarsi l'influenza protogolasecchiana. La sincronia con l'Ha B1 classico di MOINAT, DAVID-ELBIALI 2003 è evidenziata anche solo dalla più volte richiamata presenza dello spillone a testa "cefalare" di tipo elvetico nel corredo della tomba 1/95 di Morano. Si riscontrano in tutte le aree diverse attestazioni di bicchieri collocati nei corredi.

I solidi riferimenti cronologici di questa fase centrale della necropoli di Morano sul Po permettono di considerarla un punto fermo nella cronologia, intorno alla prima metà del X secolo a.C. Questo giustifica il superamento delle denominazioni precedenti con l'identificazione di un Protogolasecca III A contemporaneo all'Ha B1 classico della Cultura R.S.F.O.

Mentre le tipologie dei bronzi evidenziano ormai i collegamenti e i rapporti sulla lunga distanza, la ceramica appare sufficientemente tipizzata e originale, distinguibile da quella dei gruppi coevi del Bronzo Finale in Cisalpina, avendo completato un processo di caratterizzazione, evidente nel suo avvio già a partire dalla fase precedente.

La fase Morano 2 e il Protogolasecca III A

La seconda fase della necropoli (fig. 11) è caratterizzata da urne biconiche a carena più arrotondata, spesso con solcature elicoidali; talvolta la decorazione incisa è sostituita da una decorazione a falsa cordicella, che tenderà a prevalere nella fase seguente; si nota la tendenza allo spostamento del massimo diametro nella metà inferiore del vaso. I confronti esterni vanno dalla piccola urna di Biassono (MI) (DE MARINIS 1972, p. 60, fig. IVa) a quella della tomba 1875-1876 da Costa Dritta di Galliate (NO) (DE MARINIS 2001, fig. 4), che ha il profilo delle urne delle tombe 21 e 44 di Morano sul Po. Pur in un contesto diverso, i motivi tipologici di queste urne si ritrovano anche in Svizzera occidentale, come nella tomba 14A di Lausanne-Vidy (MOINAT, DAVID-ELBIALI 2003, p. 87, fig. 57, 115). In realtà questa fase corrisponde solo in parte alla fase Cà Morta I di DE MARINIS 1972 e di fatto sembra precedere urne come quella di Vizzola Ticino (*ibidem*, tav. VIa), parallelizzabile ai momenti avanzati della fase Morano 3 e caratterizzata da un decorativismo che sembra preludere direttamente alla successiva facies Ameno F del G I A1.

Tra i bronzi si evidenziano, oltre al citato spillone di tipo "cefalare", lo spillone tipo Fiavè e le varietà degli spilloni cilindro-conici, mentre continuano con varianti i tipi Cles (var. B) e Fontanella (associati nella tomba 48); in questa fase a Morano nelle tombe femminili sembrano ancora assenti le fibule, mentre un primo esemplare (ad arco ritorto a cordicella) compare nella tomba 2/94, che pare collocarsi comunque in un momento di passaggio alla fase successiva.

Le scodelle continuano l'evoluzione dei tipi della fase precedente, arricchendo la decorazione, incisa o a falsa cordicella. La doppia derivazione dalle forme arrotondate delle scodelle o dai biconici carenati potrebbe spiegare la duplicità di tradizione dei bicchieri golasecchiani nell'età del Ferro, tendenzialmente globulari in area occidentale e carenati a Como.

Il Protoligure III A

Pur con pochi corredi, questa fase appare comunque ben caratterizzata. L'urna di Scarnafigi (VENTURINO GAMBARI 1996) (fig. 12, 1) mostra la più forte similitudine con gli esemplari di Morano sul Po, essendo del tutto analoga per forma e per motivi decorativi a quelle individuate per questa fase. L'urna della tomba S. Abate 1883

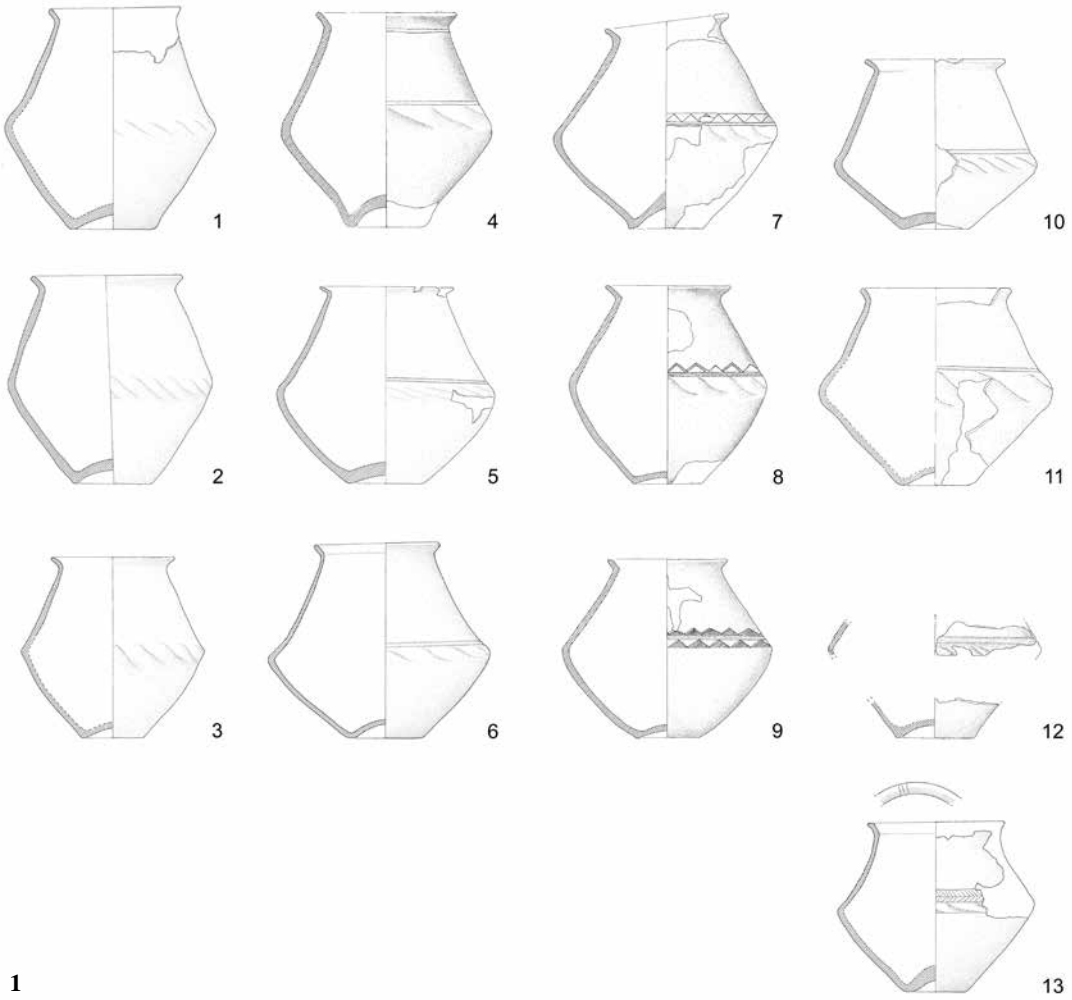

1

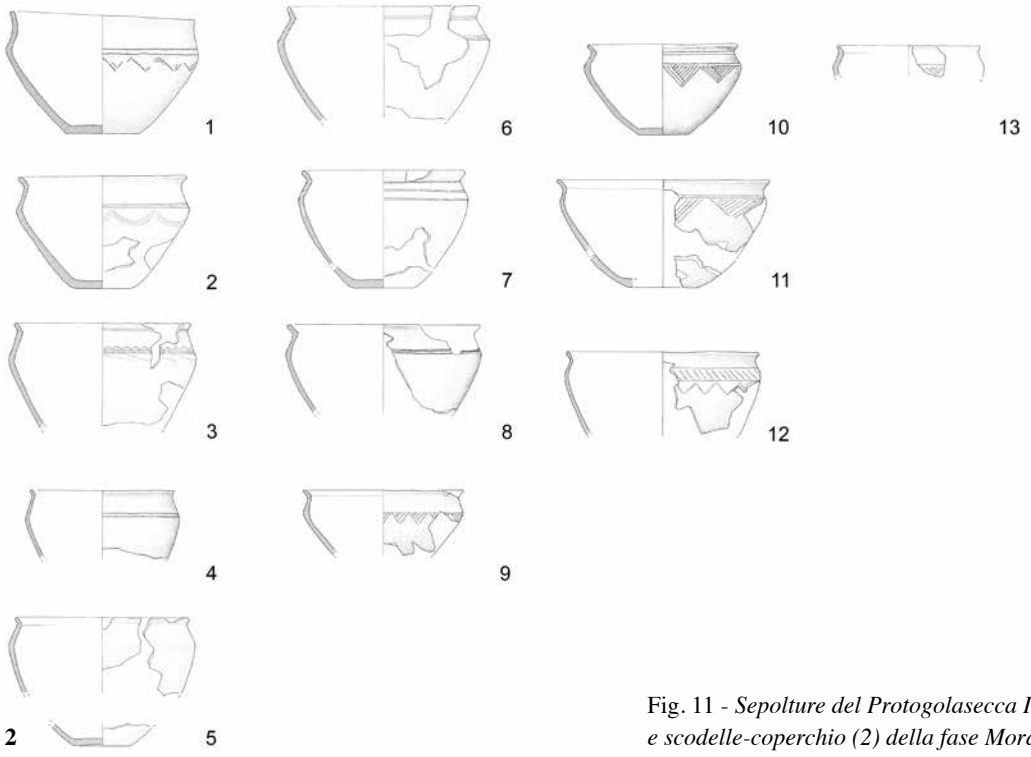

2

Fig. 11 - *Sepolture del Protogolasecca III A: urne (1) e scodelle-coperchio (2) della fase Morano 2.*

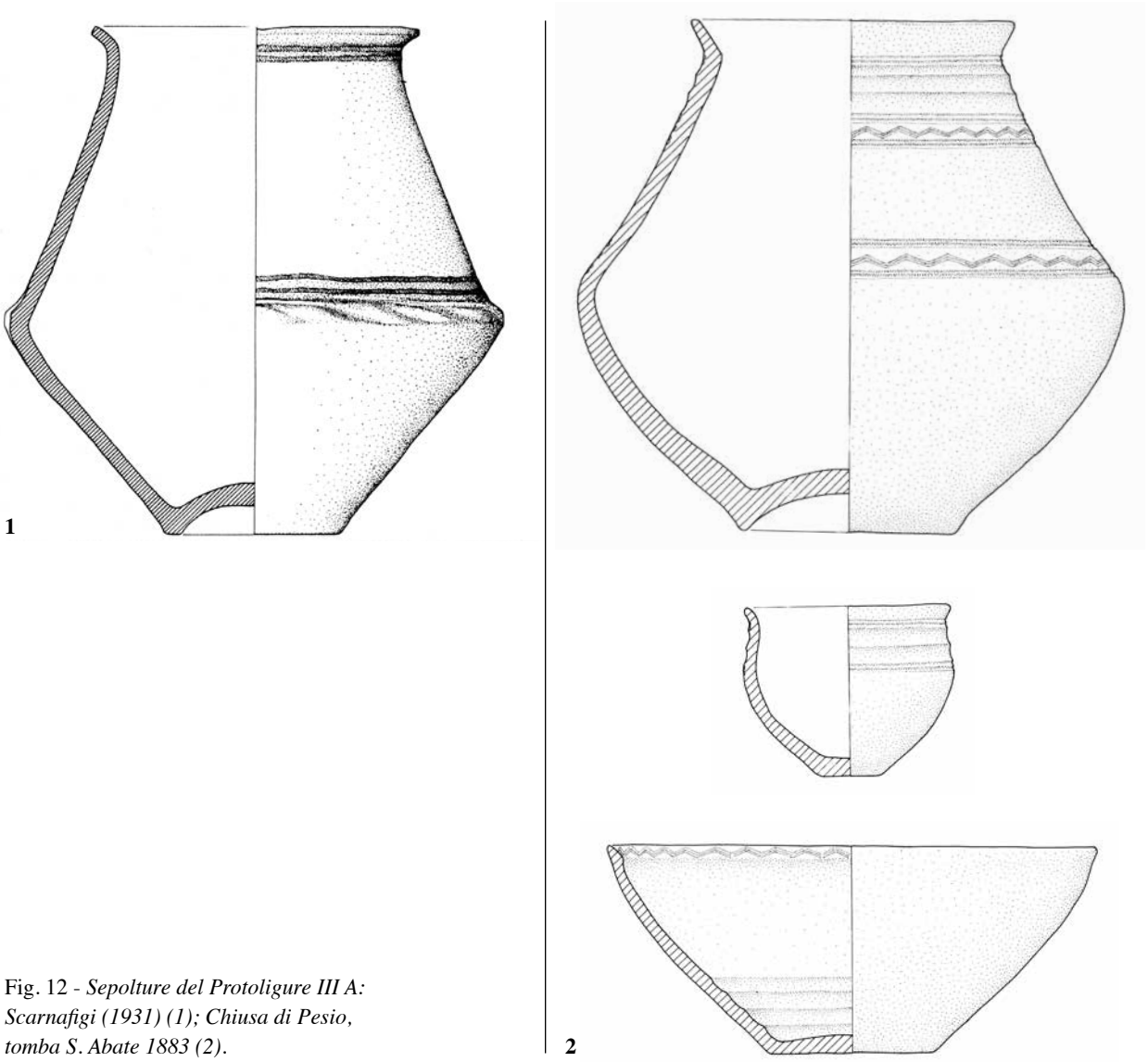

Fig. 12 - *Sepolture del Protoligure III A: Scarnafigi (1931) (1); Chiusa di Pesio, tomba S. Abate 1883 (2).*

di Chiusa Pesio (VENTURINO GAMBARI 2001, p. 18, fig. 10,1) (fig. 12, 2) riproduce ad una scala più ridotta lo stesso profilo di quella della tomba 1875-1876 da Costa Dritta di Galliate (NO) (DE MARINIS 2001, fig. 4), che assomiglia alle urne delle tombe 21 e 44 di Morano sul Po. Pur in un contesto diverso, i motivi tipologici di queste urne si ritrovano anche in Svizzera occidentale, come nella tomba 14A di Lausanne-Vidy (MOINAT, DAVID-ELBIALI 2003, p. 87 fig. 57, 115).

Nel Protoligure (tomba S. Abate 1883 di Chiusa Pesio), come nella facies Pont-Valperga, è presente la decorazione o la modanatura della vasca interna, ben documentata in ambito transalpino, a differenza di Morano sul Po e in genere del Protogolasecca, dove è sempre assente. Il bicchiere della tomba S. Abate 1883 di Chiusa Pesio (VENTURINO GAMBARI 2001, p. 18, fig. 10,2) anticipa nella tipologia e nel rituale un aspetto della fase successiva (e poi tipico della cultura di Golasecca) e richiama, pur con alcune differenze, l'analogo piccolo bicchiere a solcature sotto l'orlo dalla tomba 21 di Morano, transizionale tra la seconda e la terza fase, dimostrando la sua derivazione dalla miniaturizzazione di tipi di urne globulari (come quella da Chiusa Pesio: *ibidem*, p. 17, fig. 9,3).

Il Pont-Valperga III A

Pur con alcune differenze (come la decorazione o la modanatura della vasca interna delle scodelle), il Pont - Valperga appare in questo momento in forte continuità con il Protogolasecca di Morano (fig. 13). Si collocano agevolmente in questa fase, per i confronti con Morano Po, tre tombe di S. Apollonia di Valperga, la tomba maschi-

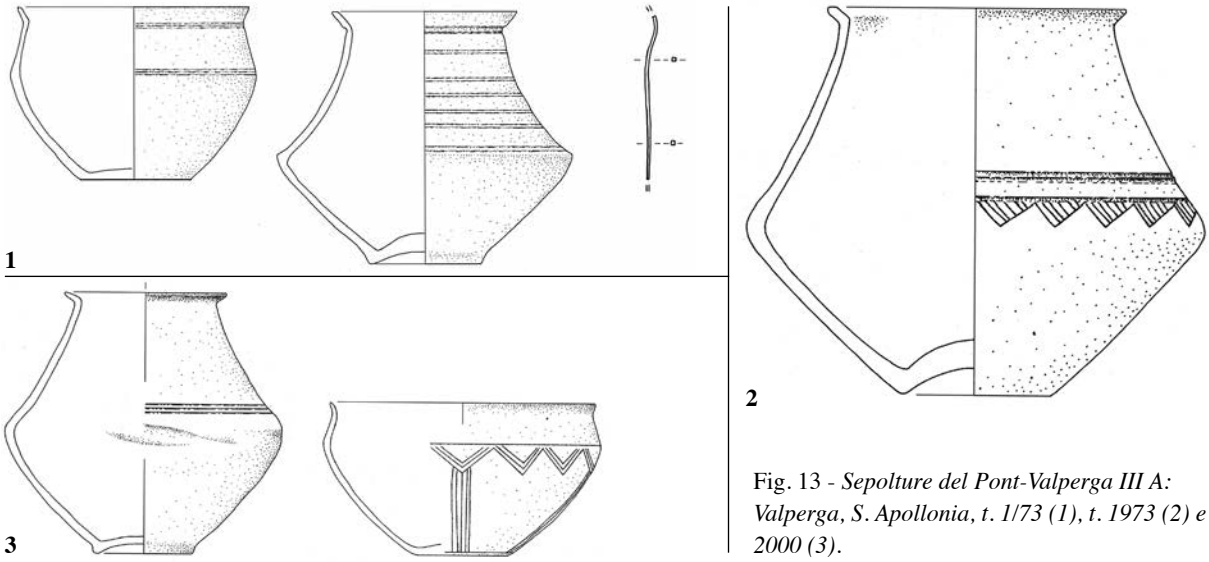

Fig. 13 - *Sepolture del Pont-Valperga III A: Valperga, S. Apollonia, t. 1/73 (1), t. 1973 (2) e 2000 (3).*

le 1/73 (fig. 13, 1), l'urna del ritrovamento 1973 (fig. 13, 2) e la tomba del 2000 (RUBAT BOREL 2006a; 2006b) (fig. 13, 3). Il bicchiere SA 18 da S. Apollonia di Valperga sembra ispirato alla forma del cinerario biconico.

BRONZO FINALE IIIB (HA B1; 950-900/875 A.C.)

L'ultima fase del Bronzo Finale coincide con la fine delle necropoli a Morano sul Po e nell'areale Pont-Valperga e in generale sembra concludersi con una crisi degli scali fluviali lungo il Po, che avvierà la riorganizzazione dei sistemi territoriali attraverso la costituzione dei grandi poli accentrati golasecchiani dell'età del Ferro. Molto delicata è la questione cronologica, già analizzata nella necropoli di Morano sul Po (VENTURINO GAMBARI 2006, pp. 203-209, cui si rimanda per la discussione in dettaglio).

Nell'unica tomba veramente di guerriero della necropoli di Morano, la tomba 51, la spada, pur molto frammentata, appare sicuramente pertinente a un tipo a pomo globulare e manico composito, considerato conseguentemente una variante avvicinabile al tipo Calliano e attestato, per ora senza riferimenti di corredo, solo ad Hallstatt (KRÄMER 1985, pp. 39-40, n. 124a). Si è già proposta una formazione del tipo in ambito occidentale, forse addirittura in Cisalpina, con l'adattamento di elementi decorativi di tradizione molto più antica, partendo dallo spunto di voler impreziosire un manico che si ispirava certamente a quelli fusi in un solo pezzo; il fatto però che finora ne siano disponibili solo due attestazioni e l'indubbia vicinanza al tipo Calliano canonico sembrano per ora consigliare la collocazione di questa variante non prima della prima metà del IX secolo a.C. Diversi elementi parrebbero concorrere quindi a far ritenere la tomba 51, quella che a Morano mostra il corredo più vario, riferibile certamente a un capo guerriero, una delle ultime tombe della necropoli.

Oltre alla tomba 51 già menzionata, appaiono da considerare come conclusive della serie dei corredi della necropoli, sulla base della ceramica, le tombe 25 (fine del X secolo?) e 24 (probabilmente inizi IX). Un problema a parte è rappresentato dalle tombe 5/94 e 5/95, per la presenza di fibule frammentarie ad arco serpeggiante modanato: di esse la tomba 5/94 mostra un corredo ceramico bene assimilabile in un momento finale del Protogolasecca, mentre i biconici della tomba 5/95 presentano caratteri più transizionali verso l'età del Ferro, ma in realtà non c'è nessun elemento che obblighi a datare questi corredi oltre l'inizio del IX secolo.

Come già segnalato, il problema non è di cronologia assoluta ma soprattutto di cronologia relativa: per quanto frammentarie le fibule citate sembrano più pertinenti alle fibule a due pezzi tipiche della fase iniziale dell'età del Ferro che alle fibule a grande molla a un solo pezzo di X secolo e di per sé non risulterebbe così incoerente immaginare una leggera sfasatura (anche non più di un paio di decenni) tra l'inizio del Villanoviano e l'inizio del Golasecca I e di Este I. Si è già osservato che appare difficile escludere a priori una risalita cronologica della comparsa delle fibule in due pezzi con arco serpeggiante a modanature almeno fino alla fase bolognese I A e una sovrapposizione almeno parziale di questa fase con gli ultimi momenti di vita delle necropoli di Bissone, Fontanella, Fratta e Angarano, se non anche di Morano sul Po (ma non di Bismantova!). Se questo comporti un aggiustamento verso l'alto (almeno al 925 a.C.) dell'inizio della cronologia dell'età del Ferro a Bologna e in Etruria (come probabile e suggerito da PACCIARELLI 2005) non è ancora dimostrabile e in alternativa non può essere escluso un inizio leggermente dopo il 900 a.C. di Este I e Golasecca I, come, almeno per l'ambito golasecchiano, potrebbe

essere indiziato dalla presenza a Morano di tombe, come la t. 51, che non sembrano assimilabili al Golasecca I ma suggeriscono comunque una datazione in un momento iniziale del IX secolo.

È già stato sottolineato come nel primo terzo del IX secolo, fino al *Global Climate Change* intorno all'870/860 a.C., una instabilità climatica sembri sconvolgere il regime dei fiumi nella Cisalpina occidentale. Vengono apparentemente abbandonati gli insediamenti sui bassi terrazzi del Po mentre le fasce ripariali della Dora Baltea e dei suoi affluenti dalla Valle d'Aosta fino al Po, così come l'alto corso del Ticino a nord del Verbano, danno un'immagine di spopolamento del fondovalle: in Canton Ticino sembra interrompersi la crescita di poli demografici consistenti, come quello intorno a Locarno. Il passaggio nel IX secolo all'età del Ferro in Piemonte è segnato da un momento di discontinuità in coincidenza di un picco pluviale che determinerà una forte irregolarità nel regime dei fiumi, ed in particolare l'abbandono di tutti i siti ripariali lungo la via fluviale del Po e l'interruzione delle necropoli corrispondenti. Il passaggio su scala continentale intorno al 870/860 a.C. in cronologia calibrata (*Global Climate Change*) dal periodo climatico Subboreale al Subatlantico, caratterizzato da un forte aumento della percentuale di C^{14} nell'atmosfera, denuncia una tendenza nella Cisalpina occidentale all'aumento dell'umidità, alla diminuzione dei ghiacciai alpini, alla risalita delle falde freatiche. Il temporaneo ma improvviso venir meno di un complesso di basi e insediamenti che costituiva lungo il Po, attraverso la navigazione fluviale, l'asse centrale dei commerci piemontesi accentuerà i fenomeni di separazione nel corso dell'età del Ferro dei tre diversi areali che già cominciavano a delinearsi dall'età del Bronzo recente.

È facile ipotizzare come la crisi della via fluviale del Po e la concentrazione di popolazione nell'area di Castelletto Ticino e Como accelerino i processi di formazione dei centri principali della Cultura di Golasecca e avvantaggino le vie commerciali del Ticino-Verbano e del Lario, così come la tripartizione culturale del Piemonte riceva un forte impulso proprio dal relativo svuotamento della fascia di contatto intermedia tra gli areali.

Diversi indizi (VENTURINO GAMBARI 2006, pp. 207-209) porterebbero a postulare se non un inizio almeno la fioritura della fase GI A1 della necropoli di Ameno poco dopo i primi anni del IX secolo, in stretta sequenzialità con l'abbandono della necropoli di Morano. Un ulteriore elemento sembra avvalorare questa ipotesi: indagini geomorfologiche e geoarcheologiche tra Briona, Casalino e S. Pietro Mosezzo[7] hanno permesso nel 2004-2005 di datare approssimativamente agli inizi dell'età del Ferro la diversione dell'Agogna nel suo letto attuale a ovest di Novara. In precedenza (almeno fino alla tarda età del Bronzo) il fiume si univa allo Strona ed entrava con un ampio alveo nella Sesia in prossimità di Confienza, mentre un nuovo corso si riformava dalle risorgive e dall'idrografia minore e alimentava con ridotta energia l'alveo attuale in Lomellina fino al Po. È probabile che con i momenti d'instabilità degli alvei del IX secolo il fiume abbia rotto verso est, lambendo il terrazzo alto di Novara, mentre lo Strona restava a occupare con scarsa energia l'alveo lasciato vuoto, determinando l'impaludamento delle bassure tra Casalino e Vinzaglio fino alla definitiva bonifica sotto gli Sforza, con l'assorbimento dello Strona nella Roggia Mora. Sarebbe dunque solo con il IX secolo a.C. che la direttrice lungo il corso dell'Agogna diventa quella via privilegiata con asse sud-nord che dalla zona di confluenza dello Scrivia in Po portava fino al Lago d'Orta, verso il Sempione e il Verbano.

In questo senso la fioritura del centro di Ameno sembra sfruttare, parallelamente all'avvio dell'area di Castelletto - Sesto Calende e fino alla preminenza netta di quest'ultima, la modificata situazione ambientale e la temporanea prevalenza degli itinerari terrestri, in un punto di incrocio tra la via verso i valichi delle Lepontine e la direttrice pedemontana trasversale.

Se la crisi demografica e delle strutture di scalo lungo la via del Po favorisce l'asse del Ticino per le direttrici verso nord-ovest, sembra invece svilupparsi ulteriormente rispetto alla fase precedente la navigazione lungo il Tanaro, per consentire il collegamento tra le zone metallurgiche delle Alpi Cozie ed i centri della Padania centrale, dove sempre più rilevante risulta il peso del grande centro protourbano villanoviano di Bologna, o i primi nuclei emporiali della costa ligure, come Chiavari.

La fase Morano 3 e il Protogolasecca III B

Le urne di questa fase (fig. 14, 1) mostrano un graduale superamento dei tipi di biconici della fase precedente: in alcuni casi sembra continuare la tipologia del biconico a solcature elicoidali e carena arrotondata ma si accentua la collocazione verso il basso del massimo diametro (tombe 4/94, 22, 31); in altri casi la carena si arrotonda ma si profila una spalla più o meno accentuata (tombe 12, 33, 5/94); più spesso compaiono tipi nuovi, tendendo a perdere le solcature elicoidali che sottolineavano la carena o anche spostando la carena nella metà superiore del vaso (tom-

[7] A partire dai ritrovamenti di un villaggio dell'età del Bronzo recente su un paleoalveo con abbondanti resti lignei effettuati in occasione del metanodotto SNAM a S. Pietro Mosezzo. Analisi geomorfologiche di A. Perotto.

be 38, 3/94). L'urna della tomba 3/94 è l'unica a mostrare, nella ricca decorazione a falsa cordicella, un richiamo diretto allo stile delle urne della facies della Malpensa. Nelle tombe 5/95 (vaso d'offerta) e 25, tra le ultime della necropoli, compare un tipo di biconico decorato solo con solcature sotto la gola, con uno schema decorativo che si ritroverà, su forme diverse, nelle urne G I A1 delle tombe 31 e 289 della Ca' Morta (DE MARINIS, GAMBARI 2005, tavv. 3B e 4). Anche se si è ancora ben lontani dalle forme ovoidi o globose della facies Ameno F del G I A1, sembra percepibile in generale una evoluzione dei biconici in quella direzione.

Le scodelle anche in questa fase (fig. 14, 2) non forniscono indicazioni tipologiche univoche, pur se sembra emergere progressivamente un tipo di scodella con orlo più stretto del diametro massimo, gola appena accennata

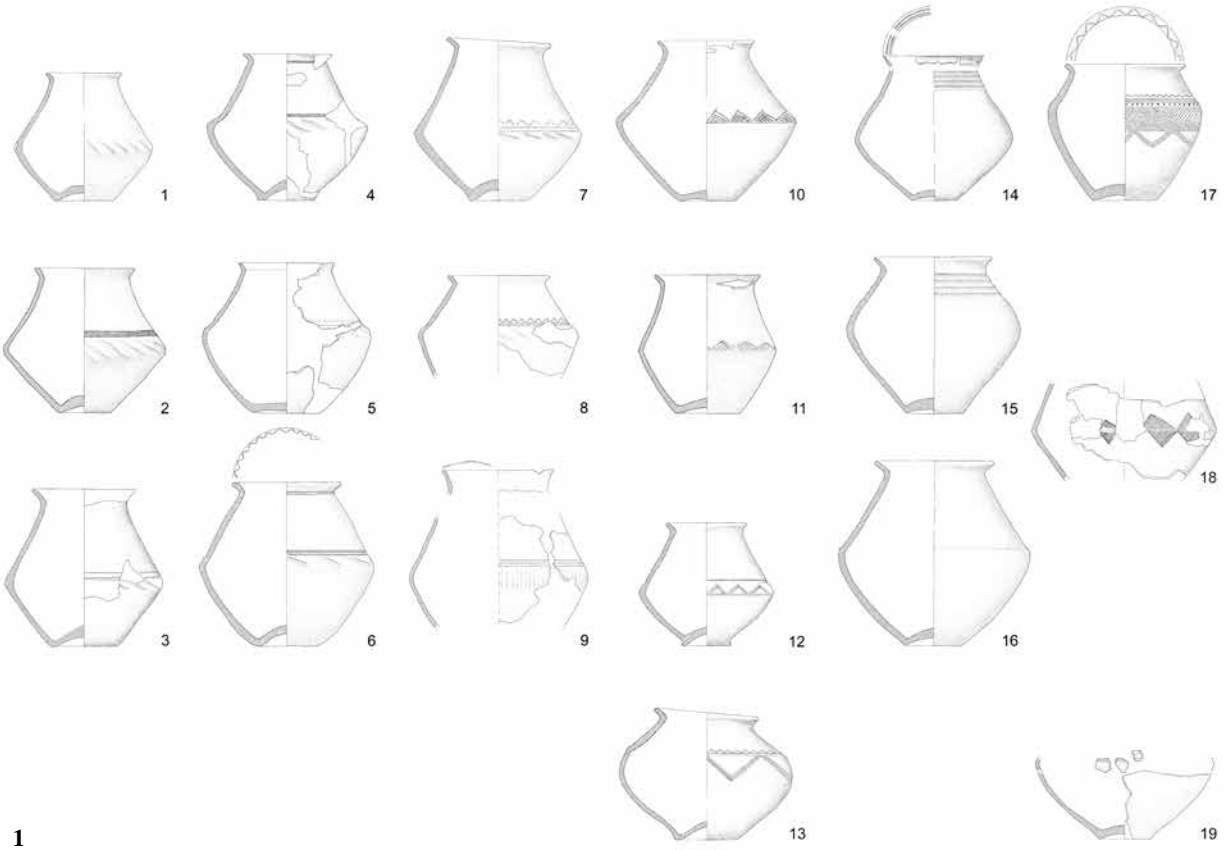

1

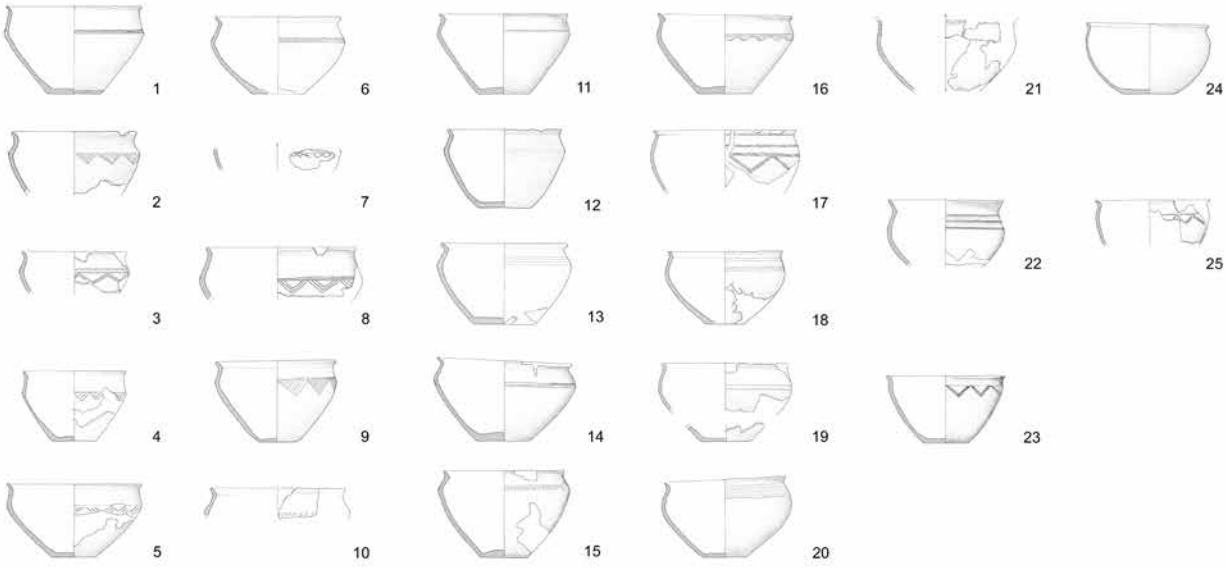

2

Fig. 14 - *Sepolture del Protogolasecca III B: urne (1) e scodelle-coperchio (2) della fase Morano 3.*

e spalla arrotondata: questo tipo si ritroverà nei bronzi laminati nel profilo delle vasche delle tazze tipo Stillfried-Hostomice a partire dal IX secolo a.C. (THEVENOT 1991, p. 76; IAIA 2005). È dunque possibile una correlazione di massima, che giustificherebbe l'ipotesi della comparsa del tipo verso la fine del X secolo a.C., senza immaginare però corrispondenze precise e dirette. Certo la tendenza ad abbandonare la forma carenata e a diminuire al massimo l'evidenza della gola sotto l'orlo (come nelle scodelle delle tombe 22, 23, 24) sembra preludere alle scodelle di copertura delle tombe del primo periodo golasecchiano in area occidentale, generalmente troncoconiche a pareti convesse con vasca profonda.

Per quanto concerne i bronzi, è da segnalare in questa fase la comparsa a Morano sul Po delle fibule, per lo più ad arco semplice ritorto o anche decorato a trattini (come nelle tombe 5/94, 12), ad arco rinforzato da filo di bronzo (tomba 4/94), ad arco semplice leggermente ingrossato (tombe 5/95, 31); i frammenti di fibule ad arco serpeggiante ispessito e modanato (tombe 5/94, 5/95) rappresentano una problematica a sé stante. Gli spilloni, tendenzialmente tipici dei corredi maschili, continuano i tipi precedenti con alcune novità: a capocchia cilindro-conica (tombe 5/94, 22), a calotta, quasi a fungo (tomba 5/95), a capocchia biconico-schiacciata (tomba 22) ed un tipo a capocchia troncoconica, intermedio tra il tipo Fiavé ed il tipo Marco (tomba 33). Lo spillone a capocchia cilindro-conica decorata si dimostra non esclusivo della prima metà del X secolo, come invece sembrerebbe in area elvetica (DAVID-ELBIALI, DUNNING 2005, p. 172, fig. 7), dove però l'assenza di dati di collegamento tra le tipologie italiane e le tipologie elvetiche per l'Ha B2 impedisce di escludere una continuità. In generale si avverte maggiormente l'influenza protovillanoviana cisalpina nell'ambito della formazione di un sistema di ornamento originale protogolasecchiano. La seconda differenza rispetto ad Ascona è l'utilizzo della scodella di copertura dell'urna, sempre assente ad Ascona e presente a Morano sul Po fin dalla prima fase (PG IIB): questo elemento rituale sembra così differenziare l'asse del Ticino rispetto al Piemonte centro-occidentale, infatti le scodelle di copertura sono assenti nella facies della Malpensa e nella tomba di Galliate, come in una tomba della prima metà del X secolo a.C. rinvenuta ad Arona[8]. Il dato sembra rafforzato dalla comparsa in questa fase di armille carenate (tombe 4/94, 7/94, 45 e forse 51) che la frammentarietà impedisce di riferire pienamente al tipo Zerba (DE MARINIS 2000, pp. 136-137) ma che indubbiamente a questo si ispirano e che completano l'immagine di originalità delle *parure* ornamentali.

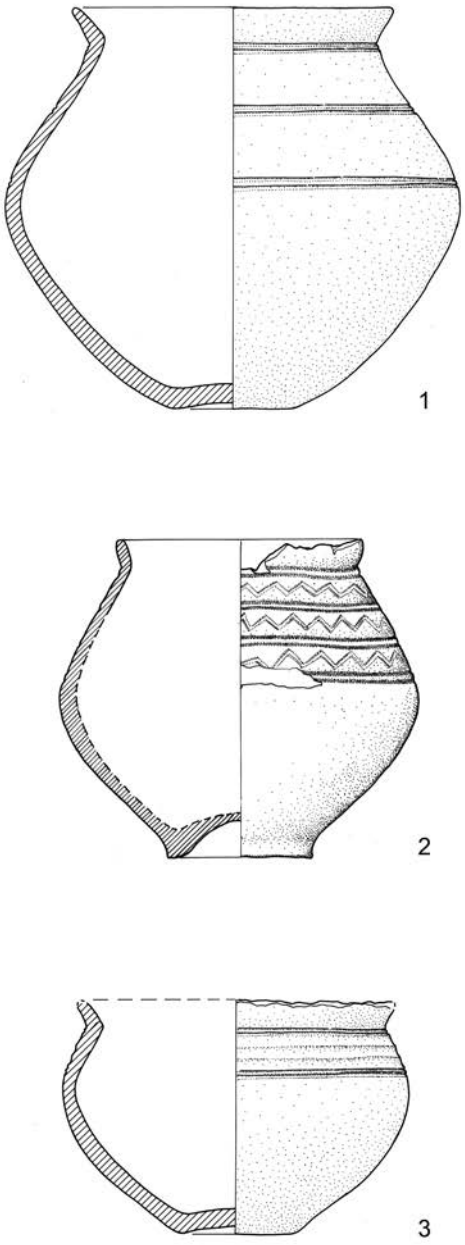

Fig. 15 - *Sepoltura del Protoligure III B: Chiusa di Pesio (Museo di Antichità di Torino).*

Il Protoligure III B

Questa fase (fig. 15), come documentata a Chiusa di Pesio, marca una maggiore originalità rispetto alla fase precedente. Se la decorazione a fasci di solcature parallele rimanda a modelli presenti anche nel Pont-Valperga e più in generale nell'areale R.S.F.O. transalpino, la forma delle urnette assume un profilo arrotondato e ovoide che le distingue nettamente dal Protogolasecca. Sembra che si prepari la fioritura nella primissima età del Ferro, che produrrà

[8] In loc. Villa Cortesi nel 2006 uno scavo archeologico diretto da G. Spagnolo ha indagato delle strutture d'età romana in mezzo alle quali era rimasta non sconvolta solo una tomba attribuibile in sede preliminare al PG III A, con pozzetto in nuda terra e con un'urna dal profilo simile a quella di Galliate coperta da una lastrina in pietra e poggiata su alcune pietre di base. I materiali sono attualmente in corso di studio e restauro presso il Gruppo Archeologico di Castelletto Ticino.

nel IX secolo il ripostiglio di Chiusa Pesio (VENTURINO GAMBARI 2009) e il grande *Central Place* di Fossano (cfr. S. Marchiaro, *L'habitat de Fossano (CN, Piémont) et la transition Bronze / Fer dans l'Italie du nord-ouest*, in questo volume), oltre ad una cerchia metallurgica ben evidenziata dall'ascia ad alette terminali tipo Trana-Fossano, variante del tipo Ardea dell'Italia Centrale (VENTURINO GAMBARI 2009, p. 30 con bibliografia) e diffusa anche in area transalpina. Nella stessa Chiusa Pesio, l'urna dell'Istituto Baruffi (VENTURINO GAMBARI 2001, p. 17, fig. 9,2) ci mostra probabilmente già nel IX secolo un profilo molto simile alle urne del Golasecca IA, con una decorazione originale che riprende i motivi a incisioni angolari tipici delle scodelle dell'età del Bronzo finale.

Il Pont-Valperga III B

L'urna SA 1 da S. Apollonia di Valperga (RUBAT BOREL 2006a; 2006b), da un corredo femminile (tomba 2/1973) con fibula ad arco semplice a profilo simmetrico ritorto a cordicella e anello/orecchino di lamina (fig. 16), sembra prefigurare già le forme delle urne biconiche della facies Ameno F del G I A1: la presenza di due linee a falsa cordicella proprio alla base del piede richiama l'analogo motivo frequente nelle urne di Ameno. Questa tomba di Valperga sembra essere la più tarda della piccola necropoli e chiudere la serie verso la fine del X secolo a.C., forse di poco precedente rispetto alla tomba 24 di Morano sul Po.

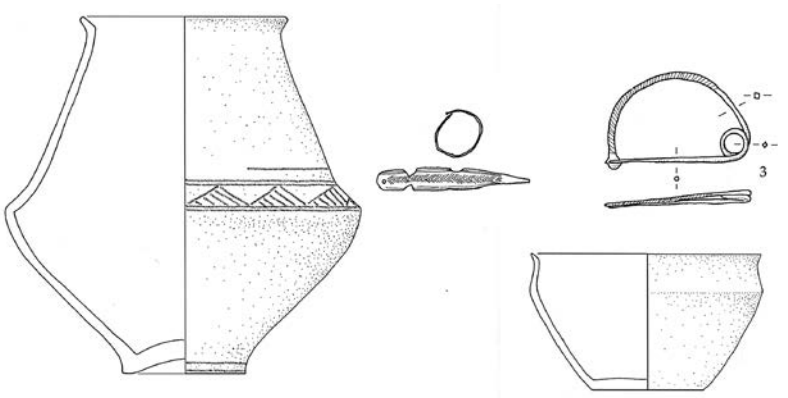

Fig. 16 - *Sepoltura del Pont-Valperga III B: Valperga, S. Apollonia, t. 2/73.*

Mentre nel Protogolasecca e nel Protoligure la documentazione permette di cogliere l'evoluzione e la transizione delle urne verso le forme dell'età del Ferro, appare notevole che nell'area taurino-salassa non sia finora nota una sola urna della prima età del Ferro, con l'unica eccezione della descrizione d'archivio della tomba principesca del Bric della Fortuna a S. Martino Canavese (RUBAT BOREL 2009), databile al VII secolo a.C. Pur nella tipica debolezza di un *argumentum ex silentio*, il dato appare indiziare una precoce diffusione del rito inumatorio dalle aree halstattiane transalpine, come indiziato dai recenti ritrovamenti dell'Ospedale di Aosta, in corso di studio, e da quelli ottocenteschi di Crissolo (GAMBARI, VENTURINO GAMBARI 1997).

CONSIDERAZIONE CONCLUSIVA

Lo schema proposto, pur nella consapevolezza delle lacune e dei limiti della documentazione disponibile, si pone l'obiettivo di agevolare i parallelismi tra il Piemonte e le aree confinanti nell'età del Bronzo finale, anche oltre l'arco alpino, cercando di sistematizzare comunque l'evidenza emersa finora. Si confida che la successione di altri ritrovamenti possa avvantaggiarsi della possibilità di confronto comunque con uno schema già definito, riuscendo a integrarlo, modificarlo o sostituirlo sulla base delle nuove acquisizioni[9].

BIBLIOGRAFIA

BIANCO PERONI V. 1970. *Le spade dell'Italia continentale*, *Prähistorische Bronzefunde*, IV, 1, München.

CATARSI M., DALL'AGLIO P.L. 1978. *La necropoli protovillanoviana di Campo Pianelli di Bismantova*, Cataloghi dei Musei Civici di Reggio Emilia, 4.

CLINE E.H. 2014. *1177 B.C. The year civilisation collapsed*, Princeton and Oxford.

[9] I disegni che corredano questo contributo sono tratti da RUBAT BOREL 2006b, RUBAT BOREL, MARCHIARO 2017, VENTURINO GAMBARI 1996, VENTURINO GAMBARI 2001; VENTURINO GAMBARI 2006; VENTURINO GAMBARI 2008, VENTURINO GAMBARI 2009 e sono riprodotti a scale diverse.

BERNABÒ BREA M., CARDARELLI A., CREMASCHI M. 1997. *Il crollo del sistema terramaricolo*, in *Le Terramare. La più antica civiltà padana*, Catalogo della Mostra, Milano, pp. 745-753.

DAVID-ELBIALI M. 2000. *La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne*, *CAR*, 80, Lausanne.

DAVID-ELBIALI M., DUNNING C. 2005. *Le cadre chronologique relatif et absolu au nord-ouest des Alpes entre 1060 et 600 av. J.-C.*, in BARTOLONI G., DELPINO F., a cura di, *Oriente e Occidente: metodi e discipline a confronto. Riflessioni sulla cronologia dell'età del Ferro italiana*, *Atti dell'incontro di studio* (Roma, 30-31 Ottobre 2003), Pisa-Roma, pp. 145-195.

DAUDRY D., RUBAT BOREL F. 2008. *Ritrovamenti ottocenteschi di armille protostoriche nelle valli della Dora Baltea e della Dora Riparia: l'Académie de Saint-Anselme di Aosta, il Museo d'Antichità di Torino, Montalto Dora, Oulx*, in *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, 19, pp. 9-26.

DE MARINIS R., 1975. *L'età del Bronzo*, in *Preistoria e Protostoria nel Reggiano. Ricerche e scavi 1940-1975*, Catalogo della Mostra, Reggio Emilia, pp. 31-55.

DE MARINIS R.C., 1998. *La metallurgia dell'antica e media età del Bronzo in Piemonte*, in MERCANDO L., VENTURINO GAMBARI M., a cura di, *Archeologia in Piemonte. I. La Preistoria*, Torino, pp. 157-186.

DE MARINIS R.C., 2000. *Il Bronzo Finale nel Canton Ticino*, in DE MARINIS R.C. - BIAGGIO SIMONA S., a cura di, *I Leponti tra mito e realtà*, Catalogo della mostra, Locarno, I, pp. 123-146.

DE MARINIS R.C., 2001. *Il territorio di Galliate nella tarda età del Bronzo e prima età del Ferro*, in CANTINO WATAGHIN G. - DESTEFANIS E., a cura di, *Tra pianura e valichi alpini. Archeologia e storia di un territorio in transito, Atti del convegno di studi* (Galliate, 20 Marzo 1999), Vercelli, pp. 19-41.

DE MIN M. 1986a. *Frattesina di Fratta Polesine. L'abitato protostorico*, in *L'antico Polesine. Testimonianze archeologiche e paleoambientali*, Catalogo delle esposizioni di Adria e Rovigo, Rovigo, pp. 117-141.

DE MIN M. 1986b. *Frattesina di Fratta Polesine. La necropoli protostorica*, in *L'antico Polesine. Testimonianze archeologiche e paleoambientali*, Catalogo delle esposizioni di Adria e Rovigo, Rovigo, pp. 143-169.

DEL LUCCHESE A., GAMBARI F.M. 2006. *L'area alpina sud-occidentale e il mondo ligure*, in *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire* "*La Préhistoire des Celtes*", *Actes de la table ronde de Bologna (Bologna, 28-29 Maggio 2005)*, *Bibracte*, 12/2, pp. 179-196.

Fontes Ligurum et Liguriae antiquae, a cura di A. Arnaldi, G. Gaggero, R. Pera, E. Salomone Gaggero, L. Santi Amantini, Atti della Società Ligure di Storia Patria, nuova serie, XVI, Genova, 1976.

GAMBARI F.M. 2004a. *L'etnogenesi dei Liguri cisalpini tra l'età del Bronzo finale e la prima età del Ferro*, in VENTURINO GAMBARI M., GANDOLFI D., a cura di, *Atti del Convegno Internazionale* "*Ligures Celeberrimi. La Liguria interna nella seconda età del Ferro*" (Mondovì, 26-28 Aprile 2002), Bordighera, pp. 11-28.

GAMBARI F.M., 2004b. *Le necropoli a cremazione nel quadro dell'età del Bronzo Recente in Piemonte*, in *Atti del Congresso Nazionale* "*L'età del Bronzo Recente in Italia*" (Lido di Camaiore, 26-29 Ottobre 2000), Viareggio - Lucca, pp. 53-60.

GAMBARI F. M., RUBAT BOREL F., COMPAGNONI R. 2007. *Le forme di fusione e l'utilizzazione preromana della "pietra ollare" nella protostoria dell'Italia nord-occidentale*, in *La pierre en milieu alpin, de la Préhistoire au Moyen Age*, in *Actes du XIe Colloque sur les Alpes dans L'Antiquité, Champsec / Val de Bagnes / Valais-Suisse15-17 septembre 2006*, *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, 18, pp. 393-407.

GAMBARI F. M., VENTURINO GAMBARI M. 1997. *Crissolo (Cuneo): per una definizione archeologica dei Taurini nella prima età del Ferro,* in *Atti della XXXI Riunione Scientifica dell'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria* "*La Valle d'Aosta nel quadro della preistoria e protostoria dell'arco alpino centro-occidentale*" (Courmayeur, 2-5 Giugno 1994), Firenze, pp. 393-407.

GAMBARI F.M., VENTURINO GAMBARI M. 1998. *The introduction of cremation rites in north-western Italy*, in *Atti del XIII Congresso Internazionale delle Scienze Preistoriche e Protostoriche* (Forlì, 8-14 Settembre 1996), Sez. 11, vol. 4, Forlì, pp. 243-248.

GEBHARD R., RIEDER K. H. 2002. *Zwei bronzezeitliche Bernsteinobjekte mit Bild- und Schriftzeichen aus Bernstorf (Lkr. Freising)*, in *Germania* 80,1, pp. 115–133.

I Liguri 2004. DE MARINIS R.C. - SPADEA G., a cura di. *I Liguri. Un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo*, Catalogo della mostra, Genova.

IAIA C. 2005. *I bronzi laminati del primo ferro italiano come indicatori cronologici a vasto raggio e problemi interpretativi,* in BARTOLONI G., DELPINO F., a cura di, *Oriente e Occidente: metodi e discipline a confron-*

to. Riflessioni sulla cronologia dell'età del Ferro italiana, *Atti dell'incontro di studio* (Roma, 30-31 Ottobre 2003), Pisa-Roma, pp. 91-110.

KRÄMER W. 1985. *Die Vollgriffschwerter in* Österreich *und der Schweiz*, *Prähistorische Bronzefunde*, IV, 11, München.

MERCURIN R., CAMPOLO S. 2011. *Les dépôts d'objets en bronze dans les Alpes-Maritimes à l'âge du bronze final:* état *des lieux et perspectives de recherche*, in *L'âge du bronze en Méditerranée. Recherches récentes*, a cura di D. Garcia, Paris, pp. 131-154.

MOINAT P., DAVID-ELBIALI M. 2003. *Défunts, bûchers et céramiques: la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s.av.J.-C.*, *CAR*, 93, Lausanne.

NEGRONI CATACCHIO N. 1997. *L'età del Bronzo nell'Italia nord-occidentale*, in *Atti della XXXI Riunione Scientifica dell'Istituto Italiano di Preistoria e Protostoria "La Valle d'Aosta nel quadro della preistoria e protostoria dell'arco alpino centro-occidentale"* (Courmayeur, 2-5 Giugno 1994), Firenze, pp. 301-335.

PACCIARELLI M. 2005. *Osservazioni sulla cronologia assoluta del bronzo finale e della prima età del ferro*, in BARTOLONI G., DELPINO F., a cura di, *Oriente e Occidente: metodi e discipline a confronto. Riflessioni sulla cronologia dell'età del Ferro italiana*, *Atti dell'incontro di studio* (Roma, 30-31 Ottobre 2003), Pisa-Roma, pp. 81-90.

PANICCIA 2017-2018, *La necropoli a incinerazione dell'età del Bronzo di Alba (CN),* Tesi di laurea, Facoltà di Lettere e Filosofia - Dipartimento di Scienze dell'Antichità, Università di Roma la Sapienza, rel. prof. A. Cardarelli.

RUBAT BOREL F. 2006a. *Tra Protogolasecca e cultura RSFO. Il gruppo Pont-Valperga e il Bronzo Finale nel piemonte nord-occidentale*, in *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire "La Préhistoire des Celtes"*, *Actes de la table ronde de Bologna* (Bologna, 28-29 Maggio 2005), *Bibracte*, 12/2, pp. 197-202.

RUBAT BOREL F. 2006b. *Il Bronzo finale nell'estremo Nord-Ovest italiano: il gruppo Pont-Valperga*, in *Rivista di Scienze Preistoriche*, LVI, pp. 429-482.

RUBAT BOREL F. 2009. *Entre Italie et Gaule: la transition âge du Bronze / âge du Fer dans le Piémont nord-occidental et la Vallée d'Aoste*, in *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe s. av. J.-C.)*, XXXe Colloque AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, 27e suppl. à la R.A.E.), p. 237-252.

RUBAT BOREL F., MARCHIARO S. 2017. *Ghemme, strada privata Bianchi. Necropoli del Bronzo Finale e della cultura di Golasecca*, in *Quaderni di archeologia del Piemonte*, 1, pp. 256-262.

SALZANI L. 1978. *La necropoli dell'età del Bronzo a Fontanella Mantovana*, in *Preistoria Alpina,* 14, pp. 115-162.

SALZANI L. 1992. *Necropoli dell'età del Bronzo finale alle Narde di Fratta Polesine. Seconda nota*, in *Padusa*, XXVI-XXVII, 1990-91 [1992], pp. 125-206.

THEVENOT J.-P. 1991. *L'âge du Bronze en Bourgogne. Le dépôt de Blanot (Côte-d'Or)*, *RAE*, Suppl. XI.

VENTURINO M., CARDARELLI A., PANICCIA C. in stampa. *La necropoli a cremazione dell'età del Bronzo di Alba*, in *Atti della LIII Riunione Scientifica IIPP " Preistoria e Protostoria della Liguria" (Genova, 16-19 ottobre 2018)*, Firenze

VENTURINO GAMBARI M. 1996. *I reperti preromani*, in *Il Museo Civico di Casa Cavassa a Saluzzo*, *Guide ai Musei in Piemonte*, Savigliano, pp. 87-89.

VENTURINO GAMBARI M. 2009. *In mediis Bagiennis. Il territorio di Fossano prima di Faucius*, in *Storia di Fossano e del suo territorio, I. Dalla preistoria al Trecento*, a cura di R. Comba - R. Bordone - R. Rao, Fossano, pp. 19-33, tavv. V-I (Territori 1.1)

VENTURINO GAMBARI M., a cura di, 2001. *Dai Bagienni a Bredulum. Il pianoro di Breolungi tra archeologia e storia*, Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte, Monografie, 9, Torino.

VENTURINO GAMBARI M., a cura di, 2006. *Navigando lungo l'Eridano. La necropoli protogolasecchiana di Morano sul Po*, Catalogo della Mostra, Casale Monferrato.

VENTURINO GAMBARI M., a cura di, 2008. *Ai piedi delle montagne, la necropoli protostorica di Valdieri*, Alessandria.

VENTURINO GAMBARI M., a cura di, 2009. *Il ripostiglio del Monte Cavanero di Chiusa di Pesio*, Alessandria.

VENTURINO GAMBARI M., a cura di, 2014. *La memoria del passato. Castello di Annone tra archeologia e storia*, Alessandria.

VENTURINO GAMBARI M., GIARETTI M. 2004. *La facies Alba-Solero nell'età del Bronzo Recente dell'Italia nord-occidentale*, in *L'età del Bronzo Recente in Italia, Atti del congresso nazionale di Lido di Camaiore, 26-29 ottobre 2000*, a cura di D. Cocchi Genick, Viareggio, pp. 449-456.

VON ELES MASI P., 1986. *Le fibule dell'Italia settentrionale*, *Prähistorische Bronzefunde*, XIV, 5, München.

LA HAUTE VALLÉE DE LA ROYA ET LA RÉGION DU MONT BEGO (ALPES MARITIMES) : CULTURE MATÉRIELLE ARCHÉOLOGIQUE ET GRAVURES RUPESTRES COMME REFLET D'UNE IDENTITÉ TRANSALPINE MOUVANTE

Silvia Sandrone[1] et Jean-Marie Strangi

INTRODUCTION

Située à la frange orientale du Parc national du Mercantour, non loin du Piémont italien, la haute vallée de la Roya présente un contexte géographique, géologique mais aussi historique tout à fait particulier. En effet, cette région a été fréquentée sans interruption depuis la pré-protohistoire, comme le démontre aussi la présence d'un des sites de gravures rupestres les plus importants d'Europe : la zone archéologique de la région du mont Bego (vallées des Merveilles et de Fontanalbe). Territoire de passage et d'échange, elle présente une identité culturelle « mouvante », résultat des influences diverses et variées qui se sont succédé au fils des siècles. Et cette dimension aux marges fluctuantes et perméables est évidente aussi bien dans la culture matérielle archéologique que dans les gravures rupestres.

Cette intervention permet de présenter les données issues des campagnes archéologiques de prospection-inventaire menées dans ce territoire, entre 2002 et 2012, par l'équipe scientifique du Musée départemental des Merveilles à Tende (service du Département des Alpes-Maritimes) et de les actualiser en relation avec les dernières recherches effectuées dans l'arc alpin méridional. Elle sert aussi à insérer les gravures rupestres de la région du mont Bego dans un contexte archéologique de proximité qui donnera aux futurs chercheurs une vision du site moins « déconnectée de la réalité ». Elle se veut être, enfin, un état des lieux de la recherche dans un territoire alpin transfrontalier qui fait du passage un élément fondateur de son identité.

LA PROSPECTION-INVENTAIRE

Par prospection-inventaire on entend une prospection archéologique qui vise à mieux connaître les différentes formes d'occupation du sol par les groupes humains, avec une double dimension à la fois spatiale et temporelle, en vue de la réalisation progressive d'une cartographie archéologique la plus exhaustive possible et basée sur la systématisation des données. L'autorisation d'opération archéologique donnée nominativement au responsable scientifique de la prospection par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) - Service Régional d'Archéologie (SRA) est obligatoire, ainsi que l'utilisation du logiciel « Patriarche » pour la gestion des données.

A cet effet, l'équipe scientifique du musée départemental des Merveilles suit les règles de la prospection pédestre, de loin la moins coûteuse, qui consiste à localiser au sol des indices visibles d'une occupation humaine et éventuellement de ramasser les pièces archéologiques visibles en surface. Cette méthode peut être appliquée aussi à la vérification des abris sous roche et elle est complétée avec une documentation photographique et un positionnement au GPS. Tout objet significatif est donc soigneusement localisé et collecté afin de délimiter un site, puis il est déposé au musée départemental des Merveilles où il est conservé et étudié.

La période idéale de prospection se situe, dans notre région, entre la fin du printemps et le début de l'hiver, quand le territoire est le plus lisible. Normalement, la prospection systématique nécessiterait une équipe de plusieurs prospecteurs, alors que depuis 2008[2] l'équipe scientifique du musée s'adonnant aux opérations de prospection archéologique n'est composée que de deux personnes : Silvia Sandrone (archéologue, responsable scientifique) et Jean-Marie Strangi (technicien de recherche et de documentation scientifique).

---

[1] Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Musée départemental des Merveilles, Avenue du 16 septembre 1947 - 06430 Tende [ssandrone@departement06.fr] - jmstrangi@departement06.fr

[2] En ce qui concerne les périodes précédentes, ont fait aussi partie de l'équipe scientifique du musée départemental des Merveilles Pierre Machu, attaché de conservation au musée jusqu'en 2006, et Nathalie Magnardi, attaché de conservation au musée jusqu'en 2008.

A partir de la même année, les opérations de terrain effectuées par cette équipe ont aussi été insérées dans le Projet Collectif de Recherche « Peuplement et occupation du sol du massif du Mercantour au cours de l'Holocène », sous la direction de Franck Suméra de la DRAC-SRA d'Aix-en-Provence, qui avait pour objectifs de caractériser les modes d'occupation dans ce territoire depuis les âges des métaux, de renouveler l'état des connaissances archéologiques et historiques et d'offrir enfin un bilan documentaire.

LES PÉRIODES PRÉ-PROTOHISTORIQUE ET ANTIQUE

De nombreux vestiges archéologiques pré-protohistoriques et antiques, allant du petit tesson de céramique isolé récolté hors contexte jusqu'au site archéologique plus complexe, ont été repérés dans le territoire concerné. Souvent liés à des chemins de passage ou de transhumance et/ou à des pâturages d'altitude, ils témoignent de l'importance de fréquentation et d'exploitation du milieu alpin dans la haute vallée de la Roya depuis des millénaires.

Dans la région des Merveilles et de Fontanalbe, quelques rares traces archéologiques liées à la fréquentation du Mésolithique ont été trouvées. Il s'agit d'un nucléus à lamelles (Fig. 1) et de silex taillés des fossés nord-varois. Bien que peu nombreuses, elles confirment l'importance du phénomène de conquête de la montagne au Mésolithique que l'on observe dans tout l'arc alpin.

Les premières véritables traces de passage dans ce territoire remontent au Néolithique ancien, comme le démontrent des fragments de céramique à décor cardial (Lumley *et al*., 1995 ; Binder *et al*., 2009) (Fig. 2) découverts à l'intérieur d'un abri-sous-roche situé au pied du mont Bego, dans la vallée des Merveilles, au bord du lac Long Supérieur : le Gias del Ciari[3]. Au même endroit une lame géométrique en silex qui se rattache à cette même culture a été retrouvée.

Les fréquentations chasséennes du site de la région du mont Bego ainsi que des zones environnantes ont laissé des traces significatives. Il s'agit probablement d'installations temporaires s'intégrant pleinement au réseau économique agro-pastoral caractéristique de cette période (petites transhumances saisonnières d'altitude). Des lamelles en silex[4] bédoulien débitées par pression sans ou avec traitement thermique (Chasséen ancien ou récent) ont été retrouvées dans le Gias del Ciari et d'autres abris-sous-roche de la région du mont Bego, à proximité du Lac des Grenouilles et au col de Tende (Fig. 3). La découverte au Gias del Ciari de fragments de coupes carénées ouvertes confirme la période de ces occupations (Binder *et al*., 2009).

La présence humaine dans la région du mont Bego au cours de la transition entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien est très bien marquée. Cette période représente aussi la période majeure de réalisation des gravures rupestres de la région du mont Bego.

Les fragments de céramique campaniforme retrouvés dans le Gias del Ciari (Lumley de *et al*., 1995) forment un ensemble assez homogène, dont la datation est confirmée par la découverte d'un probable segment de cercle en silex taillé (Binder *et al*., 2009), caractéristique de cette période. D'autres nombreux témoignages de ce complexe culturel ont été repérés lors des prospections de surface dans la haute vallée de la Roya. Parmi les découvertes les plus intéressantes, un site majeur a été trouvé sur la commune de Fontan (Machu *et al*., 2004; Sandrone *et al*., 2009) : il s'agit d'un abri sous roche, appelé « abri Gilbert » par le prénom de son découvreur[5], qui se situe au-dessous du lac Jugale, dans le Parc National du Mercantour (Fig. 4). La cavité, protégée par un très gros bloc rocheux, est formée d'une seule pièce assez restreinte et très humide où la plupart des pièces archéologiques ont été retrouvés au sol, parmi de gros blocs éboulés, ou sur un replat rocheux à mi-hauteur. Il s'agit de tessons de céramique (Fig. 5) à pâte gris-rougeâtre assez grossière et sans dégraissant, avec d'évidents coups de feu. Les bords soulignés d'une rangée de perforations équidistantes, au-dessus d'un cordon horizontal le plus souvent à section triangulaire, ainsi que les fonds plats situent ces tessons dans l'horizon de la céramique commune du Campaniforme, plus précisément dans une typologie bien spécifique (type 8) qui se concentre principalement dans le domaine méridional de l'Europe continentale vers la fin du IIIe millénaire avant J.-C., entre le Néolithique final et le début de l'âge du Bronze ancien (Besse, 1996 ; Besse, 2003). Ces poteries s'associent généralement aux habitats et sont ainsi les témoignages de pratiques de façonnage, de cuisson et de stockage typiques du début de la Protohistoire. La cavité prospectée a été très probablement un abri saisonnier

[3] Fouillé par C. Conti (1942) puis par M. Louis (1950) et H. de Lumley (1995-96), ce site a livré un consistant matériel archéologique conservé dans les dépôts de la Soprintendenza per i Beni Archeologici del Piemonte e del Museo Antichità Egizie à Turin, au Museo Civico de Cuneo et au musée départemental des Merveilles à Tende (Bianchi *et al*., 2011 ; Bianchi 2013 ; Huet 2012).

[4] Pour information, il existe dans la vallée de la Roya des affleurements de silex noir à Panigéore (commune de Fontan), mais la qualité de la pierre est assez mauvaise et ne laisse pas supposer une quelque utilisation pratique (Sandrone *et al*., 2009, p. 85-86).

[5] Gilbert Rossi, ex garde du Parc National du Mercantour.

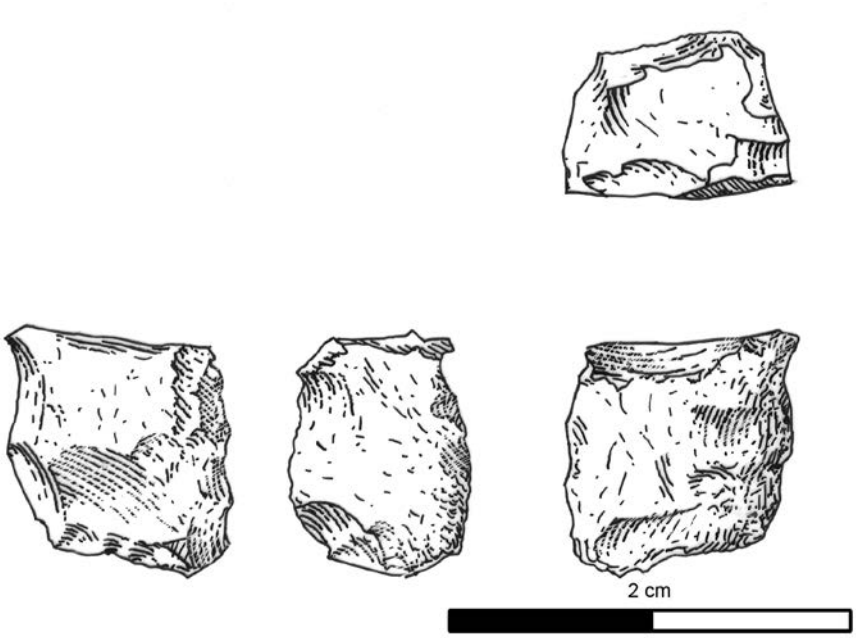

Fig. 1 - *Région du mont Bego (Cabane Sassi). Nucléus à lamelles (dessin : © F. Bongni).*

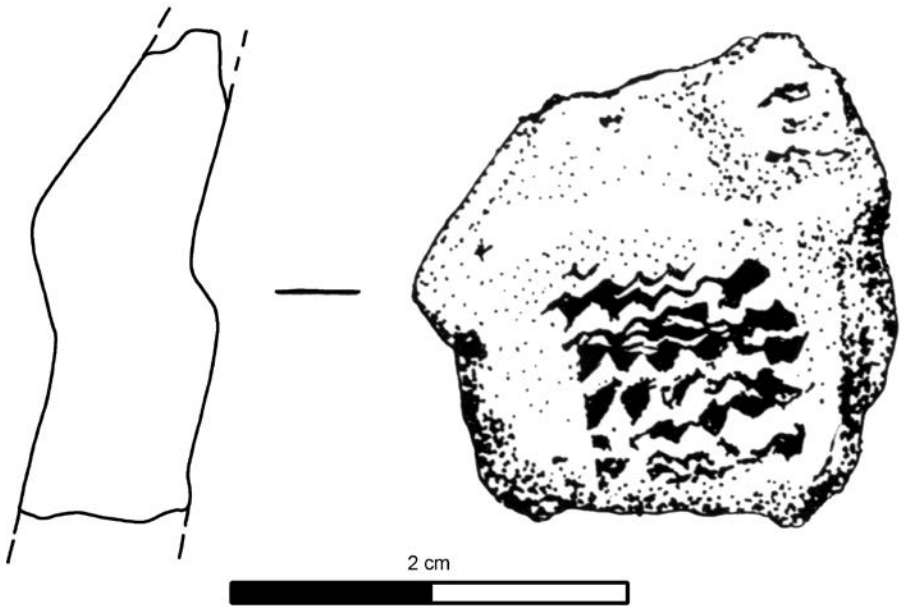

Fig. 2 - *Gias de la Ciari. Fragment de céramique à décor cardial (dessin : © L. Meslin).*

Fig. 3 - *Col de Tende. Lamelle en silex bédoulien © CD06 musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

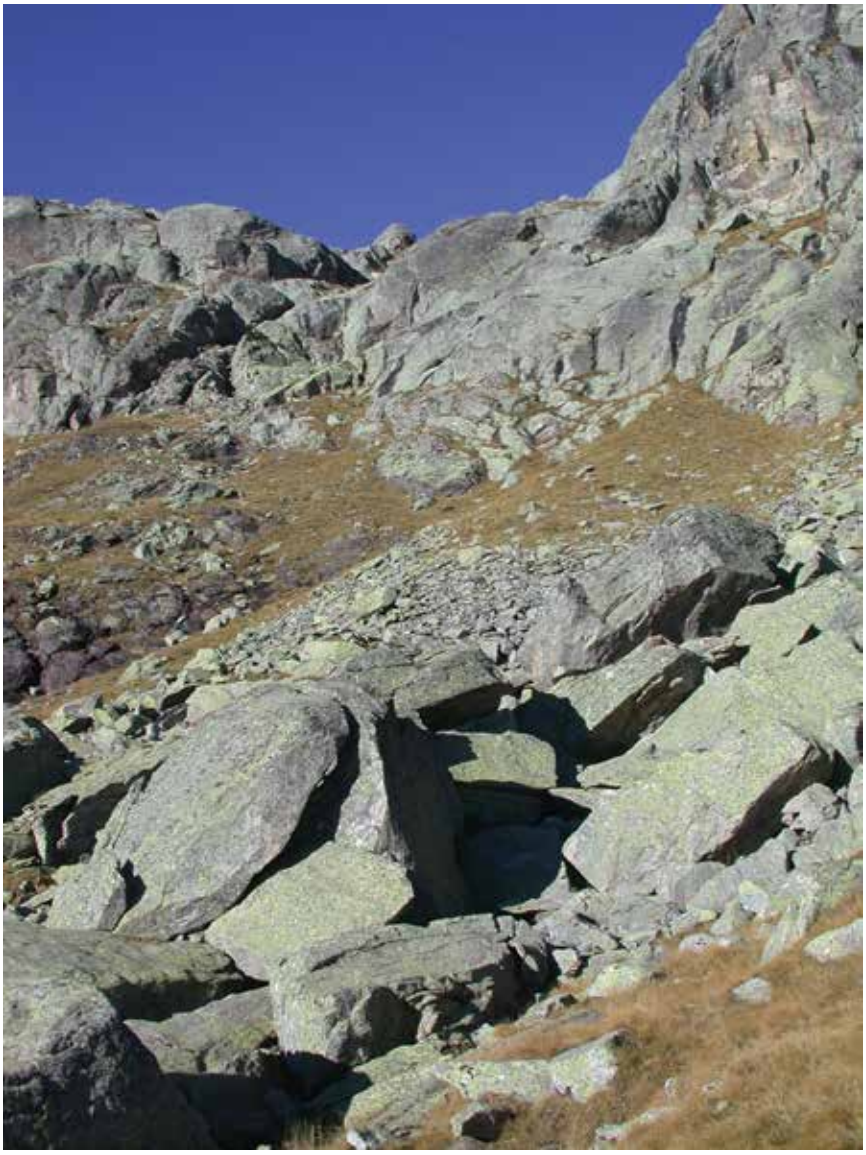

Fig. 4 - *Abri sous roche nommé « abri Gilbert » © CD06 – musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

Fig. 5 - *Abri Gilbert. Fragment de céramique commune du Campaniforme © CD06 – musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

fréquenté par des bergers transhumants, comme le démontreraient aussi la proximité d'un torrent et de vastes pâturages ainsi que sa facilité d'accès.

L'analyse de la pâte céramique ainsi que des formes (fonds plats, bords peu évasés…) et des décors (trous passants sous le bord et cordons appliqués) des tessons de céramique modelée retrouvés dans la Grotte du Lac, au-dessus de Granile (commune de Tende), semble attribuer la fréquentation humaine de cet abri au même laps de temps. Ces fragments de céramique sont pour la plupart à paroi épaisse et à pâte assez grossière. Sur certains, des traits irréguliers laissent penser à un traitement de la surface argileuse à l'aide d'herbes, avant cuisson ; sur d'autres, beaucoup de traces de concrétions calcaires sont visibles. Une pierre calcaire avec des traces d'usure évidentes a été repérée à l'entrée de la grotte et interprétée comme une meule (Fig. 6).

Un ensemble d'abris-sous-roche[6] prospecté dans le vallon de Réfrei (commune de Tende), à proximité du sommet appelé « Castel Tournou », a livré de nombreux tessons de céramique modelée, à pâte grossière et gros dégraissant ou à pâte plus fine et bien lustrée, datables avec toute probabilité à la même période de transition entre le Néolithique final et l'âge du Bronze (Sandrone *et al*, 2008). La plupart des tessons de céramique ont été trouvés éparpillés à l'intérieur des abris où le manque de soleil et le taux élevé d'humidité empêchent la pousse des herbes et facilitent le ramassage de surface.

Quelques tessons très similaires au niveau de la pâte ont aussi été repérés dans un abri-sous-roche de La Brigue, nommé « Abri Massimo » par les prospecteurs (Sandrone, Strangi, 2011), et le long de la pente remontant aux Abris Chiapère (commune de La Brigue ; Sandrone, Strangi, 2013), mais à cause de l'état fragmentaire et du manque de formes reconnaissables la datation demeure assez approximative.

Concernant la même époque, la hache bipenne en porphyre vert parfaitement polie qui aurait été découverte au Pas de l'Arpette, dans la région du mont Bego, est très connue en littérature[7]. Cet objet fut offert, probablement

Fig. 6 - *Entrée de la « grotte du Lac » © CD06 – musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

[6] Nommés « Abris Cragnou » par les prospecteurs.

[7] Elle est citée pour la première fois par A. Angelucci (Angelucci, 1865), comme étant trouvée « nelle montagne circostanti Nizza Marittima - dans les montagnes autour de Nice Maritime », puis par A. Issel (Issel, 1908), comme découverte au « Passo dell'Arpeto - Pas de l'Arpette ». Depuis elle a été publiée à plusieurs reprises comme « hache bipenne trouvée au pas de l'Arpette » (Repertorio dei ritrovamenti e scavi, 1926 ; Sacco, 1930 ; Sacco, 1938-39 ; Barocelli *et al*., 1939 ; Louis, 1947 ; Rossi, 1979 ; Machu *et al*., 2004).

en 1860, au roi Victor Emmanuel II de Savoie qui ensuite le déposa au musée national de l'Artillerie de Turin (Italie), où elle est encore conservée avec l'indication AI 747/4[8]. Même si le manque d'informations certaines sur le lieu de la découverte et la nature minéralogique exogène de la matière première rendent son attribution culturelle assez difficile, elle peut être attribuée à la culture nord-européenne de la céramique cordée[9].

En ce qui concerne la métallurgie, une découverte assez remarquable a été faite à Cagnourina (commune de Tende), au-dessus du vallon de la Pia. Lors des travaux de réaménagement d'une ancienne bergerie, un outil en pierre avec une forme particulière et une nature minéralogique exogène (grès quartzeux à ciment argileux micacé : Machu, 2002) a été mis au jour. Suite à une analyse pétrographique (Leclaire, 2001) et à des comparaisons typologiques bien ciblées (De Pascale, 2003), il est possible d'émettre l'hypothèse qu'il s'agit d'un « maillet à gorges » (Fig. 7) dont la typologie se rapproche de celle d'objets similaires trouvés dans toute Europe, datés du Néolithique final et retrouvés associés plus ou moins directement à des contextes miniers. Toutefois, l'utilisation d'un contexte minier protohistorique à Cagnourina, comme dans la haute vallée de la Roya, n'est pas du tout vérifiable ni plausible[10].

Dans la région du mont Bego, au Lac des Grenouilles (ou Lac de Fontanalba inférieur) (Fig. 8), près de la piste menant au secteur de Fontanalbe, il a été repéré un site protohistorique de plein air ayant livré de nombreuses pièces archéologiques : tessons de céramique, éléments lithiques, éléments métalliques… (Masson, 1994 ; Mano, 1994 ; Sandrone *et al*, 2008). Il s'agit d'un ensemble assez cohérent et homogène de tessons issus de gobelets montrant des éléments typiques des cultures du Rhône : fond plat, petit cordon triangulaire

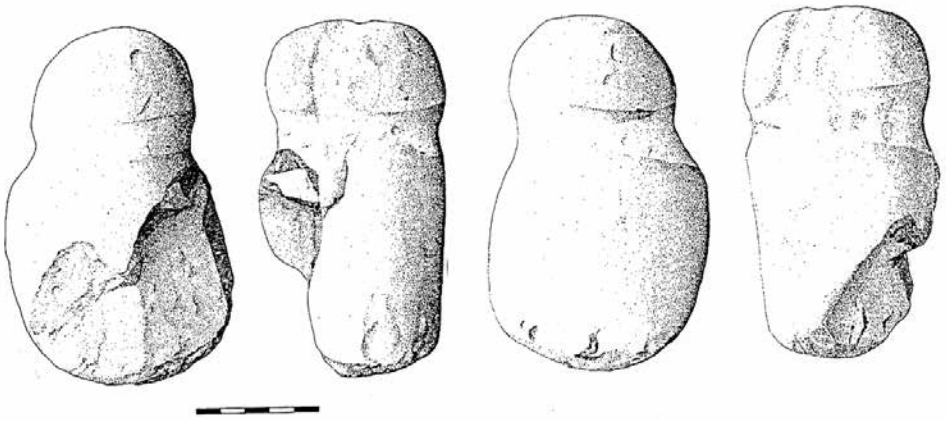

Fig. 7 - *Cagnourina. Maillet à gorge (dessin : © F. Bongni).*

Fig. 8 - *Lac des Grenouilles. Panoramique du site en plain air. © CD06 – musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

[8] Communication orale : Lieutenant Colonel Elio Bonavoglia.

[9] *Erratum* : in Carte Archeologique de la Gaule 06, 2010, p. 634, elle a été erronément attribuée à la fin de l'âge du Bronze – début de l'âge du Fer.

[10] Citons à ce propos l'indice de Colla Rossa, filon de minerais de cuivre n'ayant livré aucune trace d'exploitation protohistorique.

appliqué sous le bord, anse en ruban. La présence de groupes humains dans la région du mont Bego au tout début de l'âge de métaux est ainsi attestée ainsi que leurs probables relations avec les civilisations de la France sud-occidentale.

La position de ces différents abris-sous-roches et sites de plein air prospectés, souvent placés dans des sites naturellement protégés, toujours à proximité de cours d'eau, parfois le long de chemins permettant de joindre facilement les alpages d'altitude ainsi que les crêtes de passage pour le Piémont ou la Ligurie, évoquerait dans la haute vallée de la Roya la présence diffuse d'habitats saisonniers protohistoriques liés peut-être à la pratique de l'élevage transhumant. Le lien paraîtrait évident entre la fréquentation saisonnière ou occasionnelle de ces habitats durant cette phase de la Protohistoire et l'activité contemporaine de gravure dans la région voisine du mont Bego. Pourquoi ne pas imaginer ces sites comme des lieux de stationnement estival de groupes humains dont les graveurs des Merveilles faisaient partie ?

La culture matérielle archéologique datée de l'âge du Bronze moyen demeure peu significative dans la haute vallée de la Roya. Un seul fragment de céramique retrouvé dans le Gias del Ciari ainsi que quelques tessons de paroi de vase découverts en surface dans des abris-sous-roche nommés « Abris Cragnou », dans le vallon de la Pia (commune de Tende), seraient issus de jattes carénées à paroi dégagée typiques de cette période. La rareté des traces de fréquentation humaine pourrait coïncider avec une phase de refroidissement climatique assez important, ayant temporairement empêché les groupes humains d'accéder aux hauts pâturages.

Concernant cette même période, seul un objet significatif en bronze a été découvert[11] dans la région (Vieux Moulin, commune de La Brigue) : une lame de hache à rebords, à tranchant évasé et à talon échancré, peut être datée du début de l'âge du Bronze moyen grâce à la comparaison avec les haches de type Viverone (Italie du Nord), issues des haches de type Langquaid (Rubat Borel, 2010). De plus, sa découverte dans un torrent pourrait l'insérer dans le cadre d'un dépôt votif « aux eaux ».

Au site dit « golf de Viévola » (Machu *et al*, 2001), probable habitat permanente protohistorique situé à six kilomètres au sud de la frontière avec le Piémont italien et s'étageant entre 950 et 1100 mètres d'altitude, lors de travaux d'aménagement des terrains, il a été mis au jour des concentrations importantes de tessons de céramique actuellement[12] datés de l'âge du Bronze moyen-final et de l'âge du Fer.

En ce qui concerne l'âge du Bronze, les tessons de céramique retrouvés sont à pâte de couleur rouge-brun ou noir, avec dégraissants plus ou moins grossiers et surface souvent lissée à la spatule. Les préhensions montrent des mamelons tronconiques, des boutons circulaires (Fig. 9) et des prises en languette horizontale, éléments tous datés de l'âge du Bronze moyen (XVIe-XVe siècles avant J.-C.) qui montrent une ressemblance assez évidente avec le matériel découvert dans la plaine du Pô sud-occidentale, tout particulièrement le site de San Martino di Busca (Cuneo, Italie ; Giaretti, Mano, 1994), et dans la région du lac de Viverone (Piémont, Italie ; Rubat Borel, 2009). De plus, des cordons appliqués décorés au doigt ou au poinçon pourraient s'insérer dans l'horizon de la culture céramique dite de Alba-Solero (Gambari, 1998), datée de la fin du XIVe siècle au

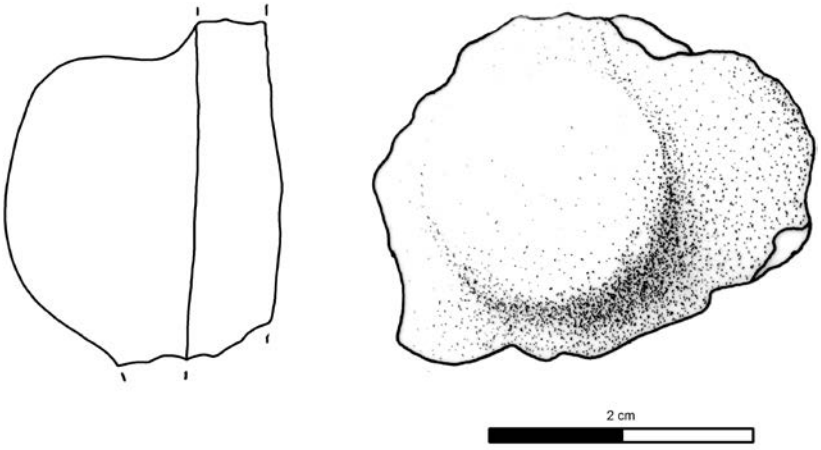

Fig. 9 - *Golf de Viévola. Fragment de céramique avec préhension montrant un bouton circulaire (dessin : © F. Bongni).*

[11] L'objet, jusque-là déposé et conservé au musée départemental des Merveilles à Tende, a été tout récemment récupéré par son découvreur et propriétaire (R. Gerstner).

[12] Le matériel archéologique, actuellement déposé à la DRAC-SRA d'Aix-en-Provence, est en cours d'étude et de révision.

début du XIIIe siècle avant J.-C. Pour l'âge du Fer, deux typologies de tessons ont été identifiées : les uns à pâte surcuite, de couleur brun-gris, à dégraissants hétérogènes et à surface au lissage peu soigné ; les autres, à pâte plus fine, à argile micacée et à surface bien lissée de couleur brun-rouge. La comparaison avec les fragments de poterie trouvés dans d'autres sites contemporains situés sur l'autre versant des Alpes, par exemple ceux de Limone Piemonte - Tetti Monsù (Venturino Gambari *et al*., 1994) ou de Roccavione – Bec Berciassa (Ferrero, Venturino, 2008), semblerait évidente. En outre, la même typologie de céramique modelée a été repérée sur la pente au-dessous de la Citadelle de Tende et un fragment de fond à couronne datable probablement de la même époque a été trouvé hors contexte à proximité des Abris Cragnou (commune de Tende). Là aussi, la ressemblance évidente avec les formes typiques de la plaine sud-occidentale du Pô permettrait de parler, pour ce dernier, d'un rapport fort probable avec l'autre versant des Alpes (Ferrero *et al*., 2004).

En ce qui concerne les objets en fer, deux objets ont été fortuitement retrouvés dans la commune de Tende : une pointe de javelot (Fig. 10), dans une anse du torrent appelé « Le Riu », au cœur du village de Tende, et une pointe de lance (Fig. 11), devant un petit chalet, dans le hameau de Conventi, le long de la route menant à Castérino. Les deux sont datables avec toute probabilité du IIe âge du Fer. Avec l'ensemble funéraire de Saint-Dalmas-de-Tende[13] (pointe de lance, épée, fibule en fer et bracelet en bronze du premier âge du Fer) et la célèbre statuette de guerrier en bronze nommée « Statuette de la Minière de Vallauria »[14] (Fig. 12), elles enrichissent et complètent la carte archéologique de la haute vallée de la Roya à la fin de la Protohistoire.

Au-delà des résultats en cours d'élaboration issus de la fouille du Col de Tende (direction F. Suméra, 2011-2012)[15], site majeur dans notre territoire pour ce qui concerne la transition entre le IIe âge du Fer et l'époque romaine, plusieurs autres traces de fréquentation romaine ont été récoltées et analysées.

Parmi les plus importantes, de nombreuses pièces de monnaie romaines[16] ont été fortuitement retrouvées en 1925 au cimetière de La Brigue[17] : il s'agit de 18 antoniniens très bien conservés, parfois montrant encore des traces de l'argenture originaire (Massabò, 2003), faisant probablement partie d'un trésor monétaire déposé dans un vase en terre cuite vers la fin du IIIe siècle après J.-C. (Gandolfi, 2003).

Dans une grotte située dans la commune de Tende et nommée « Besta di Babula » (ou « Grotte de la Babula » ou « Grotta della Besta »), plusieurs vestiges ont été mis au jour (Bensa, 1900 ; Issel, 1908 ; Barocelli *et al*., 1939 ; Sandrone *et al*., 2010): des ossements humains, une petite pièce de monnaie romaine datée du IVe siècle après J.-C et de nombreux tessons de céramique tournée à pâte rouge-orange, très dépurée[18]. Ils sont très probablement les éléments contemporains d'une sépulture en grotte.

Enfin, dans un jardin du village de La Brigue, a été découverte une cuillère romaine (Fig. 13) en bronze au manche très fin, terminé par une petite excroissance soulignée par trois rayures parallèles, et au cuilleron cassé, présentant d'évidentes traces d'oxydation.

CONCLUSION

Les résultats des opérations archéologiques de prospection-inventaire effectuées dans la haute vallée de la Roya permettent d'avoir une idée assez précise de l'importance archéologique et patrimoniale de cette vallée alpine, lieu de passage et de communication entre le littoral méditerranéen et la plaine du Pô depuis la Préprotohistoire. Les comparaisons entre les vestiges archéologiques repérés dans ce territoire et ceux découverts dans les sites de l'autre versant des Alpes sont parfois très pertinentes et laissent supposer l'existence précoce d'une *koiné* culturelle que l'on pourrait définir « transfrontalière » dont s'imprégneront aussi les successives périodes historiques.

[13] Pour approfondissement et bibliographie complète, Carte Archeologique de la Gaule 06, 2010, p. 634-635. Originaux au Musée archéologique de Cimiez de Nice ; moulages au Musée départemental des Merveilles de Tende

[14] Pour approfondissement et bibliographie complète, Carte Archeologique de la Gaule 06, 2010, p. 634. Original au Musée archéologique de Cimiez de Nice ; moulage au Musée départemental des Merveilles de Tende.

[15] Monographie sous la direction de F. Suméra à paraitre.

[16] Les pièces de monnaie sont conservées au Musée Bicknell (Institut International d'Études Ligures) de Bordighera (Imperia, Italie).

[17] Pour approfondissement et bibliographie complète, Carte Archeologique de la Gaule 06, 2010, p. 249.

[18] Pour approfondissement et bibliographie complète, Carte Archeologique de la Gaule 06, 2010, p. 635. Les ossements humains ont été longtemps conservés au musée géologique de Gênes (Italie), mais maintenant ils sont perdus ; la pièce de monnaie romaine est conservée au Museo Civico de Cuneo (Italie) ; les tessons de céramique tournée sont conservés au musée départemental des Merveilles à Tende.

Fig. 10 - *Tende (Le Riu). Pointe de lance © CD06 – musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

Fig. 11 - *Tende (Conventi). Pointe de javelot © CD06 – musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

Fig. 12 - *Minière de Vallauria. Statuette de guerrier © CD06 – musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

Fig. 13 - *La Brigue. Cuillère romaine © CD06 – musée des Merveilles – J.-M. Strangi.*

BIBLIOGRAPHIE

ANGELUCCI A. (1865). – *Le armi in pietra donate da S. M. Vitt. Em. al Museo Nazionale di artiglieria,* Torino, 45 p.

ARCÀ A., FOSSATI A, MARCHI S. (1996). - Monte Bego, Area IX, in GAMABRI F. M., Ritrovamenti di asce in pietra levigata in ambiti protostorici probabilmente cultuali, *Le vie della pietra verde. L'industria litica levigata nella preistoria dell'Italia settentrionale*. Omega Edizioni, Torino, 302 p.

BAROCELLI P., CONTI C., BRACCO E. (1939). - *Fogli 90-91. Demonte - Boves*, Carta Archeologica del Piemonte, Regio Istituto Militare, Firenze, p. 30 (Arpette) et p. 38 (Besta della Babula), 43 p.

BERNARDINI E. (1979). – *Le Alpi Marittime e le Meraviglie del Monte Bego*. Sagep Editrice, Genova, p. 123, 303 p.

BESSE M. (1996). - *Le Campaniforme en France. Analyse de la céramique d'accompagnement*. BAR International Series 635, Oxford, p. 23, 56 p. + figures.

BESSE M. (2003). – *Les céramiques communes des Campaniformes européens*. Gallia Préhistoire 45, CNRS Éditions, p. 229, 54 p.

BIANCHI N., HUET T., SANDRONE S. (2011). - *Inventaire du matériel archéologique du gias du Ciari (Tende, Alpes-Maritimes, France)*. Soprintendenza per i Beni Archeologici del Piemonte e del Museo Antichità Egizie – Museo Civico di Cuneo, 42 p.

BIANCHI N., (2013). - *Art rupestre en Europe occidentale : contexte archéologique et chronologique des gravures rupestres protohistoriques de la région du mont Bego - De la typologie des armes piquetées à l'étude des gravures schématiques-linéaires*, Thèse de doctorat.

BINDER D., LEPERE C., HUET T. (2009). - Compte rendu de mission au Musée des Merveilles – Tende. 29 et 30 juillet 2009. *In* : BINDER D. (sous la dir.), *ETICALP. Matières premières, productions et usages du paléolithique supérieur à l'âge du Bronze ancien*, PCR 2009-2011, Rapport 2009, pp. 49-62.

Carte Archeologique de la Gaule 06 (2010). – LAUTIER L., ROTHÉ M.-P., *Carte Archéologique de la Gaule - Les Alpes-Maritimes*, Académie des Inscription et Belles-Lettres, Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, Paris (Tende : p. 632-635 ; La Brigue : 249).

CORTELAZZO M., LEBOLE DI GANGI C. (1991). – I manufatti metallici. *In* : MICHELETTO E., VENTURINO GAMBARI M. (sous la dir.), *Montaldo di Mondoví. Un insediamento protostorico. Un castello*. Leonardo – De Luca Editori, Roma, p. 203-233, p. 226-227, 287 p.

DE PASCALE A. (2003). - « Hammerstones from early copper mines » : sintesi dei ritrovamenti nell'Europa e nel Mediterraneo orientale e prime considerazioni sui mazzuoli di Monte Loreto (IV millennio BC – Liguria). *Rivista di Studi Liguri*, LXIX, p. 5-42, p. 18.

FERRERO L., GIARETTI M., PADOVAN S. (2004). - Gli abitati della Liguria interna : la ceramica domestica. *In* : VENTURINO GAMBARI Marica, GANDOLFI Daniela (sous la dir.), Ligures Celeberrimi. *La Liguria interna nella seconda età del Ferro*, Actes du Colloque International (Mondovì, 26-28 avril 2002). Bordighera : Istituto Internazionale di Studi Liguri, 2004, p. 51-80, p. 55.

FERRERO L., VENTURINO GAMBARI M. (2008). - Preistoria e protostoria nella valle del Gesso. *In* : VENTURINO GAMBARI M. (sous la dir.), *Ai piedi delle montagne. La necropoli protostorica di Valdieri*. LineLab. edizioni, Alessandria, p. 15-40, p. 23-25.

GAMBARI F. M. (1998). - Gli insediamenti e la dinamica del popolamento nell'età del Bronzo e nell'età del Ferro. *In* : MERCANDO L., VENTURINO GAMBARI M. (sous la dir.), *Archeologia in Piemonte. La Preistoria*. Umberto Allemandi Editore, Torino, p. 123-146, 329 p.

GANDOLFI D. (2003). - La « raccolta archeologica » di Clarence Bicknell. *In* : Gandolgi D. (sousla dir.), *Clarence Bicknell : la vita e le opere. Vita artistica e culturale nella riviera di Ponente e nella Costa Azzurra tra ottocento e Novecento. Atti del Convegno di Studi. Rivista Ingauna e Intemelia*, LIV-LV (1999-2000), Bordighera, p. 95-196, p. 109-110; 123-124.

GIARETTI M., MANO L. (1994). - Tracce di un insediamento dell'età del Bronzo nel territorio di S. Martino di Busca (Cuneo). Revisione critica dei reperti preistorici emersi dai sondaggi del 1955. *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte. 12*. Torino, p. 9-21, Tav. 4, n° 2.

HUET T. (2012) - *Organisation spatiale et sériation des gravures piquetées du mont Bego*, Thèse de doctorat.

ISSEL A. (1908). - *Liguria Preistorica (del socio Arturo Issel)*. Atti della Società Ligure di Storia Patria, vol. XL, Genova, 1908, p. 453 (Besta della Babula) et p. 506 (hache La Brigue), 765 p.

LECLAIRE A. (2001). – *Compte-rendu d'étude,* par le Centre de Recherche et de Restauration des musées de France – C2RMF (document inédit conservé au musée départemental des Merveilles -Tende).

LUMLEY H. DE (1995). - *Le Grandiose et le Sacré. Gravures rupestres protohistoriques et historiques de la région du mont Bego*. Édisud, Aix-en-Provence, p. 301, 451 p.

LOUIS M. (1947). - Les gravures rupestres du Mont Bego (Tende). Annexe I. La hache bipenne du Pas de l'Arpeto. *Cahier d'Histoire et d'Archéologie*, nouvelle série n° 6, p. 30-31, 35 p.

MACHU P.*,* MANO L., STRANGI J.-M. (2001). - Tende. Golf de Vievola. *Bilan scientifique de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, 2000*. Service régional de l'Archéologie (Dir.), Aix-en-Provence, Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine, p. 60-62.

MACHU P. (2002). – *Le maillet à gorges en pierre de Cagnourina (Tende, Alpes-Maritimes)*. Journée de prospection géologique (vendredi 8 mars 2002) (document inédit conservé au musée départemental des Merveilles - Tende).

MACHU P., MANO L., MAGNARDI N., SANDRONE S., STRANGI J.-M. (2004). - Tende. Commune. *Bilan scientifique de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur 2003*. Service régional de l'Archéologie (Dir.), Aix-en-Provence, Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine, p. 83-84.

MAGNARDI N., SANDRONE S. (2010). - Les premiers résultats de la prospection-inventaire dans la haute vallée de la Roya (France, Alpes-Maritimes). *In* : TZORTZIS S., DELESTRE X. (sous la dir.), *Archéologie de la montagne européenne. Actes de la table ronde internationale de Gap (29 septembre - 1er octobre 2008)*. Editions Errance – Centre Camille Jullian, Paris, p. 57-65.

MANO L. (1994). - *Note preliminari su reperti archeologici di età preistorica emersi in località della regione del monte Bego. Fontanalba, Lac des Grenouilles (GR) ; Berghe, Vallon de Torrent Ceva (CV)* (document inédit daté du 1994 et conservé au musée départemental des Merveilles - Tende).

MARI E. (1994). - *Les bâtisseurs de l'impossible. L'histoire d'énigmatiques constructions du sud-est de la France,* 256 p., p. 92-101.

MASSABÒ B. (2003). - Il ripostiglio di Briga Marittima. *In* : Gandolgi D. (sousla dir.), *Clarence Bicknell : la vita e le opere. Vita artistica e culturale nella riviera di Ponente e nella Costa Azzurra tra ottocento e Novecento. Atti del Convegno di Studi. Rivista Ingauna e Intemelia*, LIV-LV (1999-2000), Bordighera, p. 127-138.

MASSON E. (1994). - Tende. Mont Bégo : prospections et relevés. *Bilan scientifique régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1993*. Service régional de l'Archéologie (Dir.), Aix-en-Provence, Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine, p. 71-72.

Repertorio dei ritrovamenti e scavi (1926) – Repertorio dei ritrovamenti e scavi, *Atti della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti*, vol. X, fasc. 3°, 1926, p. 357-421, p. 365.

ROSSI E. (1979). - *Fantastique Vallée des Merveilles. Le testament du mont Bégo*, Robert Laffont Éditions, Paris, p. 162, 333 p.

RUBAT BOREL F. (2009). - *La Media età del Bronzo nel Nord-Ovest italiano: la facies di Viverone e il sito eponimo*, thèse de doctorat, XXI cicle, Université des Etudes de Padue, inédite.

RUBAT BOREL F. (2010). - Testimonianze del potere nella media età del Bronzo a Viverone: le armi del guerriero e ornamenti femminili. Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Antiques, Actes du XIIème colloque sur les Alpes dans l'Antiquité (Yenne/Savoie, 2-4 octobre 2009), XXI, Aoste, 379-403, Tav. 8, n° 1-2.

SACCO F. (1930). - Le Meraviglie del M. Bego, *Bollettino della Società Piemontese di Archeologia e Belle Arti*, 1-2, p. 1-22, p. 5.

SACCO F. (1938-39). - La Bipenne porfirica del Passo Arpeto (Alpi Marittime), *Atti della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, vol. LXXIV, 1938-39, p. 189-202.

SANDRONE S., MAGNARDI N., MACHU P. (2008). - Tende. Commune. *Bilan scientifique de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, 2007*. Service régional de l'Archéologie (Dir.), Aix-en-Provence, Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine, p. 108-109.

SANDRONE S., MAGNARDI N., STRANGI J.-M. (2009). - Haute vallée de la Roya (communes de Tende, La Brigue, Fontan et Saorge). *Bilan scientifique de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, 2008*. Service régional de l'Archéologie (Dir.), Aix-en-Provence, Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine, p. 85-86.

SANDRONE S., STRANGI J.-M. (2010). – Tende. Commune. *Bilan scientifique de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, 2009*. Service régional de l'Archéologie (Dir.), Aix-en-Provence, Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine, p. 82-84.

SANDRONE S., STRANGI J.-M. (2011). – Tende et La Brigue. Haute vallée de la Roya. *Bilan scientifique de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, 2010*. Service régional de l'Archéologie (Dir.), Aix-en-Provence, Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine, p. 87-88.

SANDRONE S. (2011). - Cols, lieux de passage et pâturages d'altitude: les apports des campagnes archéologiques de prospection-inventaire dans la haute vallée de la Roya. *In* : GILI E., PALMERO B. (sous la dir.), *La culture de l'échange sur les Alpes sud-occidentales. Actes des IIèmes rencontres transfrontalières « Les carrefours des Alpes, la culture de l'échange » (La Brigue, 4-5 avril 2009)*. Brigati, Genova, p. 27-40.

SANDRONE S., STRANGI J.-M. (2013). – Tende, La Brigue et Saorge. Haute vallée de la Roya. *Bilan scientifique de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur, 2012*. Service régional de l'Archéologie (Dir.), Aix-en-Provence, Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine, p. 86.

UNGAR C., ALLEMAND D. (1992). - Forteresses troglodytiques du sud-est de la France : deux grottes murées dans la haute vallée de la Roya. Tende et Saint-Dalmas-de-Tende (Alpes-Maritimes). *Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, Tome XXXIV, année 1995, p. 103-113, p. 103-105.

UNGAR C., ALLEMAND D. (1995). - Deux grottes murées dans la haute vallée de la Roya. *Haut Pays*, n° 34, p. 10-12.

VENTURINO GAMBARI M., PEROTTO A., PROSPERI R. (1994) - Limone Piemonte, loc. Tetti Monsù. Insediamento protostorico. *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte. 12*. Torino, p. 288-290.

RETOUR VERS LA *WALLISER KULTUR*/CULTURE DU VALAIS ET RÉEXAMEN CRITIQUE DE LA *CULTURE DU RHÔNE*

MIREILLE DAVID-ELBIALI[1]

INTRODUCTION

Voilà un peu plus de 90 ans, Georg Kraft définissait la *Walliser Kultur*/*Culture du Valais* à partir de trouvailles essentiellement métalliques provenant de sépultures des régions alpines et préalpines de la Suisse occidentale. En 1948, Emil Vogt en faisait la *Rhônekultur*/*Culture du Rhône*, dont l'extension alla même de la Suisse occidentale jusqu'au Sud de la France avec les contributions de Gérard Bailloud (1966) et d'Alain Gallay (1976), pour revenir à des dimensions plus restreintes après la critique mordante de Joël Vital (1996). Si les termes *Walliser Kultur*/*Culture du Valais* ont disparu depuis longtemps des publications archéologiques, l'usage de l'appellation *Culture du Rhône* répond à la commodité d'une habitude et ceux qui y ont recours se posent peu de questions sur sa pertinence. Un examen attentif des vestiges révèle pourtant une hétérogénéité importante comme, par exemple, la distribution limitée au domaine alpin de certains types d'objets. Les découvertes réalisées en Suisse occidentale et dans les régions voisines au cours des dernières décennies permettent de réinterroger une définition culturelle fluctuante, dont certains ont usé avec excès, et de mettre en parallèle la zone alpine et le Plateau suisse.

TERRITOIRE ET CULTURE ARCHÉOLOGIQUE

La notion de territoire et celle de culture archéologique sont consubstantielles. L'espace ne peut être appréhendé par l'historien et l'archéologue que s'il est compartimenté. Définir une culture archéologique, c'est définir des frontières, différencier ce qui est à l'intérieur et ce qui est à l'extérieur du territoire. Et au-delà de la controverse *Walliser Kultur* ou *Culture du Rhône*, il est intéressant de revenir sur la manière dont s'y sont pris les archéologues pour définir une culture archéologique et de réfléchir à la pertinence d'un concept que certains souhaiteraient sacrifier, non pas sur l'autel du très tendance multiculturalisme, inapproprié pour les périodes étudiées, mais bien plutôt parce que les connaissances, qu'exige une définition culturelle rigoureuse, passent par la maîtrise de la chronotypologie, une discipline de moins en moins partagée et enseignée au sein de notre branche.

OÙ ET QUAND ?

La région concernée par ce débat entre *Walliser Kultur* et *Culture du Rhône* est la Suisse occidentale, partie alpine et préalpine jusqu'au massif jurassien. La province de la *Culture du Rhône* du Jura français sort de la problématique abordée ici.

Que ce soit l'une ou l'autre des cultures, elles prennent place au début de l'âge du Bronze, durant les phases Bronze ancien, entre environ 2000 et 1500 av. J.-C.

LES ORIGINES, LE MÉTAL ET LE LAPSUS

Après une thèse consacrée à l'âge du Bronze en Allemagne du Sud, Georg Kraft s'attaque à une thèse d'habilitation sur l'âge du Bronze en Suisse, dont la première partie est publiée en 1927 dans l'Indicateur des Antiquités suisses.

[1] Université de Genève - Département F.-A. Forel des Sciences de l'environnement - Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie - Uni Carl-Vogt - Boulevard Carl-Vogt 66 - 1211 Genève 4 (Suisse).

Son but principal est de classer les trouvailles suisses de l'âge du Bronze pour définir des groupes culturels et de mettre en lumière les liens qui existent avec les cultures voisines. Pour délimiter une culture, il utilise le mobilier d'*origine indigène*. Pour cela, il lui faut d'abord exclure tous les éléments qui viennent de l'extérieur. Il travaille essentiellement sur des objets individuels (types) qu'il essaie de rattacher à des groupes extérieurs connus ; s'il ne trouve aucun parallèle concluant, il les considère comme indigènes.

Pour définir la *Walliser Kultur*, G. Kraft se fonde sur les nombreuses trouvailles d'objets en bronze faites en Valais lors des travaux effectués dans le vignoble. Ces objets ont été achetés par les grands musées suisses, comme le Musée national de Zürich, ceux de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, etc., dont il va visiter les principaux. Etonnamment, il ne semble toutefois pas s'être rendu au Musée de Sion. La plupart de ces objets proviennent de sépultures détruites sans observation. Seuls l'Oberland bernois et la Gruyère, dans le canton de Fribourg, disposent alors d'ensembles clos, issus d'inhumations au moins partiellement documentées. Son corpus se limite aux mobiliers funéraires, et comme il n'y a jamais de céramique dans les tombes du Bronze ancien de Suisse occidentale, il ne prend en considération que les trouvailles métalliques.

Lorsqu'Emil Vogt rédige son fameux article sur le Bronze ancien, qui a eu un retentissement international, et dans lequel il oppose les groupes de la Tôle (*Blechgruppen*) à la culture d'Únětice, on est en 1948 et G. Kraft est décédé dans un bombardement quatre ans auparavant. E. Vogt s'approprie le concept de *Walliser Kultur*. Il considère que G. Kraft a vu beaucoup de choses justes, mais il critique sa démarche générale. Il pense qu'il s'est trop limité aux découvertes funéraires et qu'en privilégiant des objets individuels, qu'il attribue simplement à différents territoires, il a perdu de vue la formation des groupes culturels et leur signification.

Comme il n'y a pratiquement pas d'ensembles clos, E. Vogt travaille, en plus des mobiliers funéraires, avec des associations de bronzes, qui se retrouvent plus ou moins semblables sur plusieurs sites d'habitat, essentiellement des sites palafittiques,. Il considère que plusieurs types d'objets ne sont pas indigènes, mais trouvent leur origine en Bohême dans la culture d'Únětice, et il constate que ceux-ci sont plutôt distribués au nord de la Suisse. Par contre, les formes que G. Kraft a attribué à la *Walliser Kultur* sont martelées et ont des affinités avec la culture de Kisapostag en Hongrie. Lorsqu'il évoque les poignards à manche en bronze, E. Vogt commet un *lapsus* en écrivant que G. Kraft a individualisé un territoire sur lequel on trouve ces poignards et qu'il l'a nommé *Rhônekultur/*

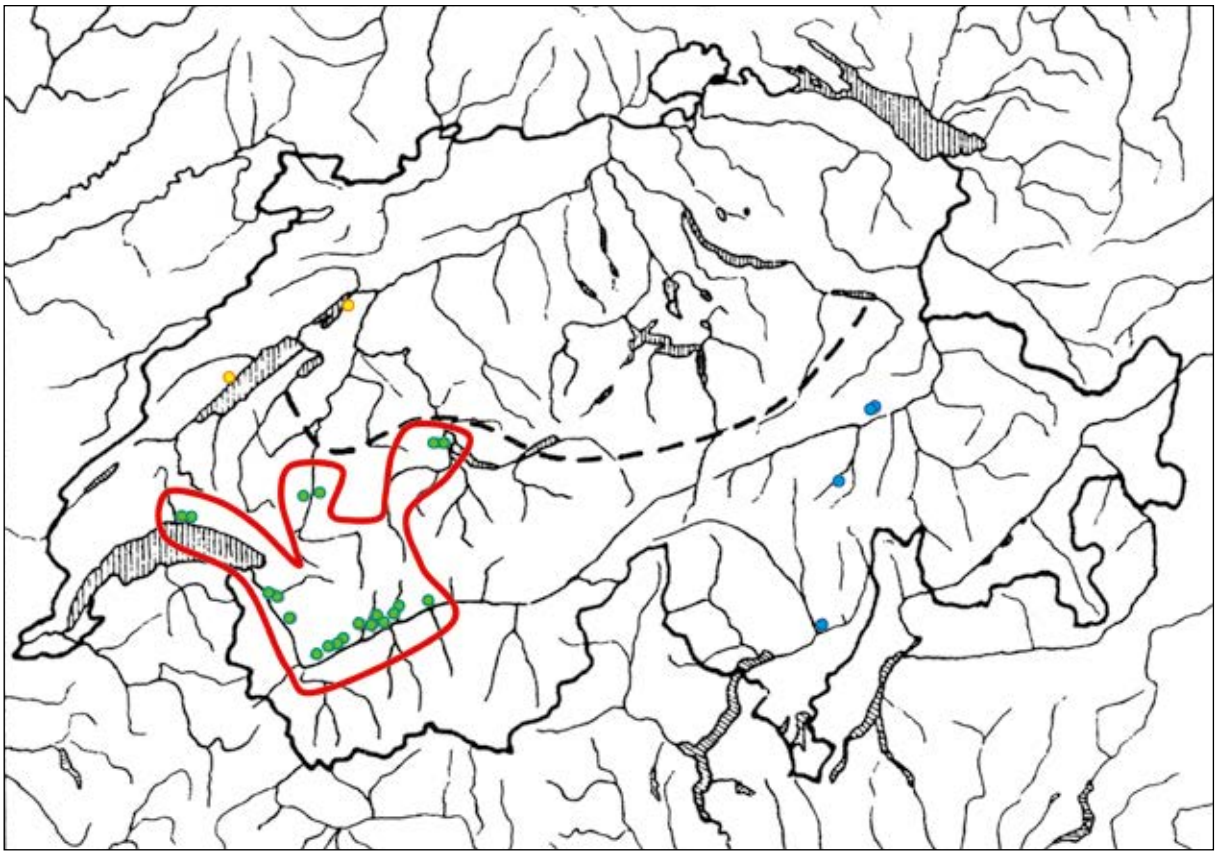

Fig. 1 - *Carte de répartition des épingles à tête martelée sur le territoire de la Suisse, publiée par E. Vogt en 1948* (Karte 6), *avec report des limites de la* Walliser Kultur *de G. Kraft, déduites de son texte de 1927.*

Culture du Rhône. Etonnamment, c'est finalement ce *lapsus* que les successeurs d'E. Vogt vont retenir au lieu du nom original de *Walliser Kultur/Culture du Valais*.

Le but d'E. Vogt dans cet article de 1948 n'est pas de délimiter plus précisément la *Culture du Valais*. Il ne propose du reste pas un territoire bien défini et une seule de ses cartes est parlante à ce sujet. Il s'agit de la carte de répartition des épingles à tête martelée (fig. 1), qui appartiennent à la définition initiale de la *Walliser Kultur*. Il n'y a que deux objets qui sont extérieurs à son territoire : une épingle à Saint-Aubin dans le canton de Neuchâtel et une à Mörigen sur les rives du lac de Bienne. La première est atypique et la seconde appartient à un type présent sur le Plateau suisse. Il faut aussi exclure les quelques épingles des Grisons, qui sont tardives et morphologiquement différentes. Les épingles à tête martelée, qui couvrent toute la durée du Bronze ancien, dessinent ainsi précisément le territoire de la *Walliser Kultur*.

En 1964, Olivier-Jean Bocksberger rédige sa thèse sur l'âge du Bronze en Valais. La partie consacrée à la *Culture du Rhône* est la plus développée. Les éléments métalliques qu'il a retenus comme caractéristiques et non caractéristiques de la *Culture du Rhône* sont repris de G. Kraft et d'E. Vogt.

Enfin, les rares trouvailles métalliques caractéristiques de la *Culture du Rhône* qui ont été faites après la parution de la thèse d'O.-J. Bocksberger sont peu nombreuses et elles viennent confirmer la distribution déjà connue des types définis par G. Kraft et E. Vogt.

LA CÉRAMIQUE

La céramique n'entre pas dans la définition de la *Culture du Valais* de G. Kraft, car elle est absente des mobiliers funéraires pris en compte par le chercheur. C'est E. Vogt, qui va s'y intéresser. Il consacre en 1936 un premier article à la céramique du Bronze ancien suisse, sur laquelle il revient en 1948. Elle est absente des sépultures, mais elle apparaît dans les quelques habitats connus, surtout des sites palafittiques : Morges VD Les Roseaux, Collombey-Muraz VS La Barmaz (attribuée d'abord seulement au Néolithique), Obermeilen ZH et Meilen ZH Schellen, Baldegg LU, Arbon TG, Schattenwil BE, Untersiggental AG, etc. Il va distinguer deux grands ensembles :

- la céramique grossière, caractérisée par des cordons décorés d'impressions digitales et des languettes, qui montrerait des liens avec le Midi de la France ;
- la céramique fine, surtout représentée par des tasses carénées. Il constate que dans le sud-ouest de la Suisse les tasses sont souvent très décorées, notamment sur le site des Roseaux à Morges, ce qui n'est pas le cas dans le nord de la Suisse, mais le corpus est encore trop restreint pour qu'il puisse affirmer qu'il s'agit vraiment d'une différence culturelle significative.

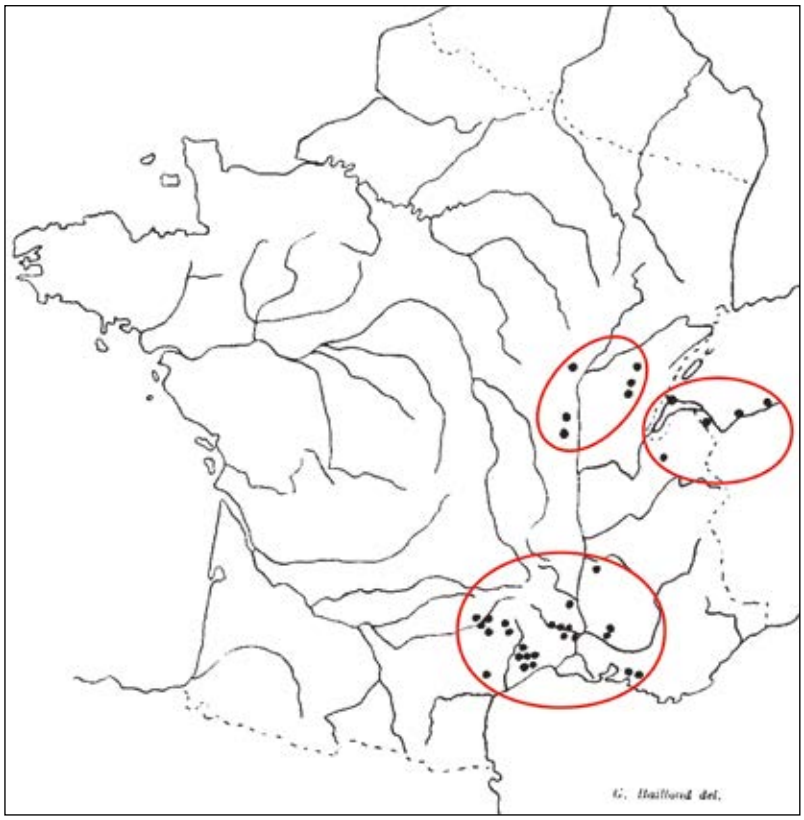

Fig. 2 - *Carte de la* Culture du Rhône *matérialisée par la répartition de la céramique rhodanienne, publiée par G. Bailloud en 1966 (carte 12), avec indication des trois groupes régionaux définis par l'auteur.*

En 1966, Gérard Bailloud reprend, dans son article intitulé « La civilisation du Rhône et le Bronze ancien du Midi de la France », les distinctions d'E. Vogt. La céramique à languettes et cordons est alors qualifiée de céramique rhodanienne et la répartition spatiale des différents éléments sélectionnés montre qu'ils sont présents non seulement en Suisse occidentale, mais aussi dans le Jura français et dans le Midi de la France (fig. 2). Sur cette base, G. Bailloud postule l'existence sur ce vaste territoire d'une *Civilisation du Rhône* subdivisée en trois groupes régionaux individualisés.

Alain Gallay, dans un article de 1976, va reprendre l'idée d'une *Culture du Rhône* avec trois provinces occupant un vaste territoire. Pour la Suisse occidentale, il dessine néanmoins pratiquement le territoire de la *Walliser Kultur* de G. Kraft, n'incluant toutefois pas la Gruyère[2].

Dès la publication de sa thèse en 1990, sur les sites du défilé de Donzère dans la moyenne vallée du Rhône, Joël Vital met en évidence la distance typologique qui existe entre les productions céramiques de la *Culture du Rhône* de Suisse occidentale et celles du sud de la France. Il démontre que la fameuse céramique à cordons rhodanienne du Midi dérive en fait des céramiques chalcolithiques et n'est donc pas intrusive, contrairement à ce qu'ont prétendu certains auteurs antérieurs comme J.-L. Roudil ou G. Bailloud. En conséquence, la *Culture du Rhône* se trouve amputée de sa province du Midi de la France et la céramique à cordons ne constitue plus un marqueur culturel fiable. Une fois la céramique à cordons éliminée, il reste comme unique *fossile directeur* de la céramique de la *Culture du Rhône*, les fameuses tasses de type Roseaux.

En 1995, Albert Hafner subdivise, dans sa thèse, la *Culture du Rhône* en deux provinces, le groupe Aar/Rhône sur la Suisse occidentale et le groupe Saône/Jura sur la France orientale. Le changement de nom a pour but de revaloriser les découvertes de l'Oberland bernois. La distinction entre les deux entités se fonde sur l'architecture funéraire – respectivement des inhumations en tombe plate et des inhumations sous tumulus – et sur les productions métalliques et céramiques. L'auteur ne reconnaît que deux phases chronologiques pour la totalité du Bronze ancien ; la plus récente comprend la zone des Trois-lacs[3], où manquent en fait les sépultures. Les rares tombes annoncées sont soit tardives soit ne contiennent pas d'objets caractéristiques de la *Culture du Rhône*. Ainsi l'unique critère d'appartenance à la *Culture du Rhône* devient en définitive la présence de tasses de type Roseaux.

Dans ma thèse publiée en 2000, je reprends sans réflexion approfondie cette proposition. La définition territoriale de la dernière étape de la *Culture du Rhône* finit par englober l'extension des tasses dites de type Roseaux, cumulée avec celle des types récents de la *Walliser Kultur*. Sur la figure publiée (fig. 3), qui englobe du reste la première phase du Bronze moyen (BzB1, qui correspond en partie au BzB récent), aucune limite n'est tracée. Celle-ci apparaît dans la carte de synthèse[4], puis dans un article postérieur (fig. 4), qui met bien en évidence la quasi-absence des sépultures dans la région des Trois-Lacs, compte tenu du fait, il faut le repréciser, que cette carte aussi inclut les trouvailles du début du Bronze moyen.

CONCLUSION

Les fouilles de Concise – Sous Colachoz (Vaud) ont montré que les tasses de type Roseaux étaient tardives et n'apparaissaient qu'à partir de l'horizon E12, soit à la phase BzA2b datée sur le site de la seconde moitié du XVIIe siècle av. J.-C.[5] Ainsi, si on prend en considération les tasses de type Roseaux, malgré leur identification peu précise, comme caractéristiques de la *Culture du Rhône*, alors la région des Trois-lacs peut effectivement être incluse dans le territoire de la *Culture du Rhône* récente (fig. 5), mais uniquement à cette phase, car il n'y a pas de tasses de type Roseaux avant. Il faut tout de même relever que ces tasses manquent par contre totalement dans la partie orientale de ce territoire, dans le Haut-Valais en amont de Saint-Léonard et dans l'Oberland bernois.

Maintenant si on considère la répartition géographique des types métalliques caractéristiques de la *Walliser Kultur*, soit les éléments martelés et décorés – épingles à tête en disque et tréflées, brassards valaisans, diadèmes, gorgerins, lunules – ainsi que les torques à extrémités aplaties et décorées, ce territoire ne couvre plus du tout la même aire d'extension que les tasses de types Roseaux. Il dessine la *Walliser Kultur*, avec un regroupement particulièrement dense entre Sierre et Aigle, avec deux têtes de pont dans les régions de Lausanne et de Thoune (fig. 6). La Gruyère n'est apparemment pas incluse dans ce groupe, malgré la présence de quelques épingles losangiques.

Le cumul de l'extension géographique des tasses de type Roseaux et des types métalliques de la *Walliser Kultur* se révèle donc non significatif. En effet, ces deux groupes de trouvailles présentent plusieurs dissemblances. Tout d'abord, elles ne proviennent pratiquement jamais des mêmes contextes, car la céramique de la *Culture du Rhône* a été retrouvée dans les habitats, alors que le métal typologique de la *Walliser Kultur* provient essentiellement des sépultures, qui ne livrent jamais de céramique à cette période, ou alors de dépôts exclusivement métalliques. On constate ainsi qu'il y a un premier biais méthodologique dans cette définition initiale de la *Culture du Rhône*, biais accentué encore par les facteurs chronologiques et géographiques. Les fourchettes chronologiques ne se recoupent, en effet, que partiellement : les tasses Roseaux étant tardives, elles n'apparaissent qu'à la phase

[2] GALLAY 1976, fig. 6.
[3] HAFNER 1995, fig. 89.
[4] DAVID-ELBIALI 2000, fig. 34.
[5] WINIGER ET BURRI WYSER 2012.

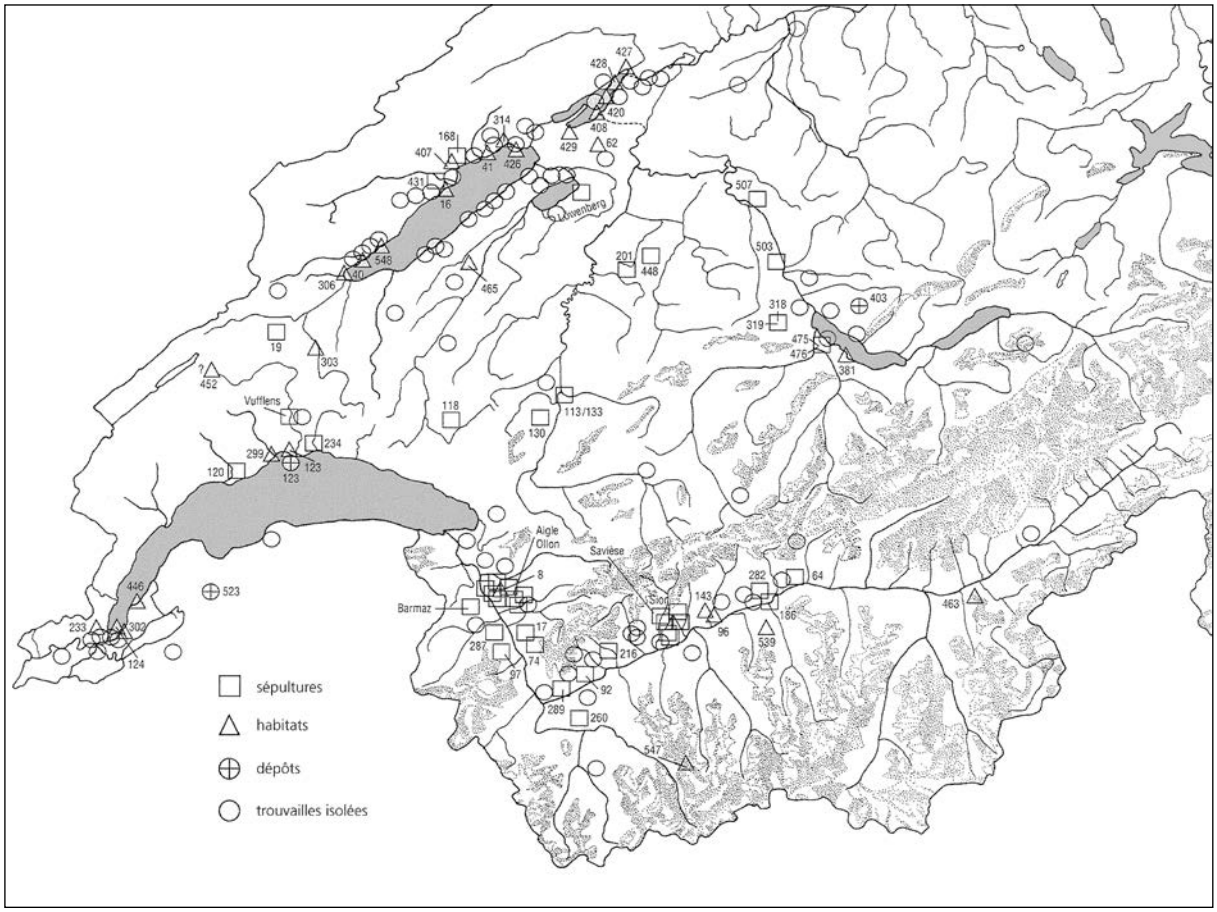

Fig. 3 - *Carte de répartition des trouvailles des phases BzA2b à BzB1 en Suisse occidentale (David-Elbiali 2000, fig. 35).*

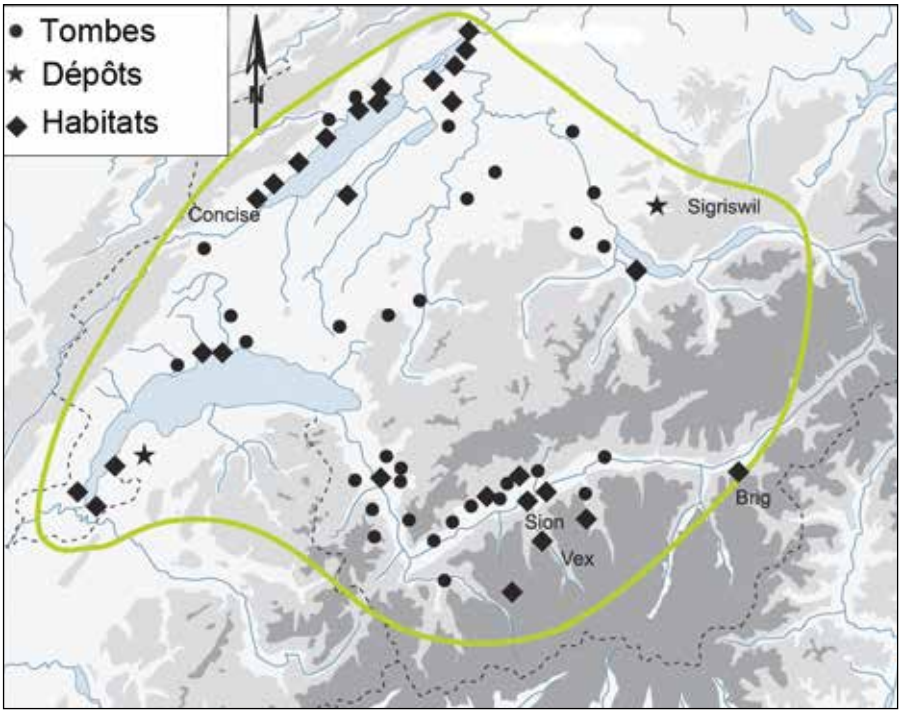

Fig. 4 - *Carte de répartition des trouvailles des phases BzA2b à BzB récent en Suisse occidentale avec, en vert, une limite proposée pour l'extension du territoire de la* Culture du Rhône *à la phase récente (David-Elbiali et Hafner 2010, fig. 17 modifiée).*

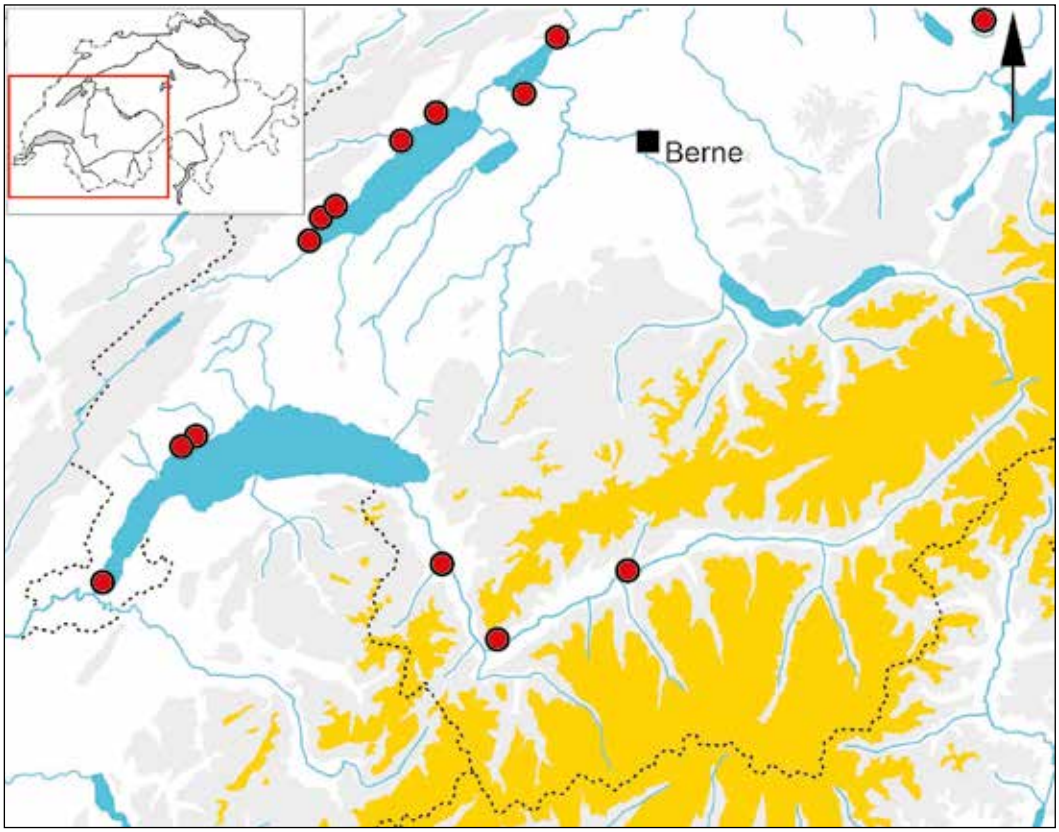

Fig. 5 - *Carte de répartition des tasses de type Roseaux de la* Culture du Rhône.

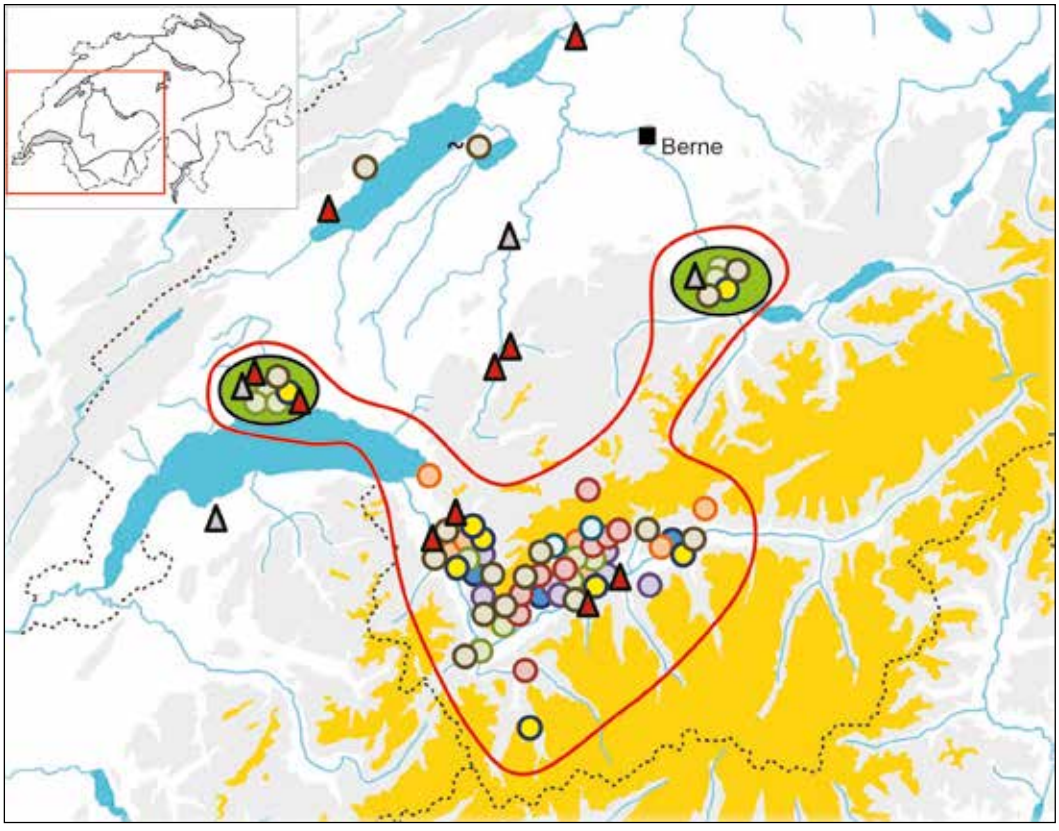

Fig. 6 - *Carte de répartition des objets caractéristiques de la* Walliser Kultur / Culture du Valais *avec indication de l'extension du territoire primaire et des deux groupes associés.*

BzA2b, alors que les objets métalliques de type « rhodaniens », pour utiliser l'expression d'O.-J. Bosckberger, sont très nombreux au BzA2a. D'autre part, les territoires de distribution aussi ne se recoupent que très partiellement, les tasses Roseaux étant diffusées surtout sur le Plateau et les bronzes de la *Walliser Kultur*, dans la zone alpine.

Il est difficile de savoir à quoi correspond la *Culture du Rhône*, si elle a un sens autre que celui d'une certaine analogie dans les productions céramiques et métalliques du Bronze ancien, en raison de la proximité géographique. Dans la mesure où elle repose en grande partie sur la production des tasses de type Roseaux et que celles-ci sont tardives, ce territoire présente des similarités avec d'autres territoires culturels définis par leur production céramique, comme le faciès Barche di Solferino (ou Polada récent) en Italie du Nord[6], la culture d'Arbon-Landsberg dans l'est de la Suisse et le sud de l'Allemagne, ou encore les autres groupes céramiques situés encore plus à l'est, comme le groupe Sengkofen/Jellenkofen (ou Straubing récent), définis par St. Möslein[7]. Une constatation intéressante mérite d'être relevée, c'est que la *Culture du Rhône* ne se développe probablement pas durant tout le Bronze ancien, comme cela a été avancé par tous les auteurs, mais qu'il s'agit bien d'un de ces groupes de la seconde partie du Bronze ancien, caractérisés par de la céramique décorée, en particulier des tasses et des cruches pour les groupes occidentaux. En effet, dans toute l'Europe centrale, on observe une rupture culturelle entre la première partie du Bronze ancien – BzA1/BzA2a ancien – et la seconde – Bz2a récent/BzA2b/BzB ancien – et la Suisse occidentale ne semble pas y échapper, contrairement à ce que suggérait l'ancienne définition de la *Culture du Rhône*.

La *Walliser Kultur* par contre, avec ses parures spécifiques en grande partie féminines, en particulier les pièces martelées avec leur ornementation, incisée ou au repoussé, qui traversent un demi-millénaire, évoque davantage le territoire d'une « ethnie » et de groupes alliés, peut-être par le biais d'échanges matrimoniaux. Cette contribution ne propose qu'une première approche de ce thème, qui sera approfondi dans un travail ultérieur. C'est en effet la reprise systématique des découvertes et leur remise en contexte, qui permettra de mieux saisir les différentes nuances entre *Culture du Rhône* et *Walliser Kultur* et de proposer une révision de ces concepts, utilisés depuis trop longtemps sans se poser de questions quant à leur pertinence.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLOUD 1966: G. BAILLOUD, La civilisation du Rhône et le Bronze ancien du Midi de la France. *Revue archéologique de l'Est* 17/3-4, 1966, 131-164.

BOCKSBERGER 1964 : O.-J. BOCKSBERGER, *Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois*. Lausanne 1964.

DAVID-ELBIALI 2000: M. DAVID-ELBIALI, *La Suisse occidentale au IIème millénaire av. J.-C. : chronologie, culture et intégration européenne*. Lausanne 2000 (Cahiers d'archéologie romande ; 80).

DAVID-ELBIALI et DAVID 2009 : M. DAVID-ELBIALI, W. DAVID, A la suite de Jacques-Pierre Millotte, l'actualité des recherches en typologie. Le Bronze ancien et le début du Bronze moyen : cadre chronologique et liens culturels entre l'Europe nord-alpine occidentale, le monde danubien et l'Italie du Nord. In: A. RICHARD, P. BARRAL, A. DAUBIGNEY, G. KAENEL, C. MORDANT, J.-F. PININGRE (ed.), *L'isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la Protohistoire. Approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte*, Besançon 2009, 295-324.

DAVID-ELBIALI et HAFNER 2010 : M. DAVID-ELBIALI, A. HAFNER, Gräber, Horte und Pfahlbauten zwischen Jura und Alpen. Die Entwicklung elitärer sozialer Strukturen in der frühen Bronzezeit der Westschweiz. In: H. MELLER, F. BERTEMES (ed.), *Der Griff nach den Sternen: wie Europas Eliten zu Macht und Reichtum kamen*, Halle (Saale) 2010 (Tagungen des Landesmuseums für Vorgeschichte Halle ; 5/1), 217-238.

DE MARINIS 2002 : R.C. DE MARINIS, Towards a relative and absolute chronology of the Bronze Age in Northern Italy. *Notizie archeologiche Bergomensi* 7-1999, 2002, 23-100.

GALLAY 1976: A. GALLAY, Origine et expansion de la civilisation du Rhône. In: A. BOCQUET, C. LAGRAND, ed. *Néolithique et Ages des Métaux dans les Alpes françaises*. Livret-guide de l'excursion A9. Congrès de l'UISPP 9 (Nice, sept. 1976), 5-26.

HAFNER 1995: A. HAFNER, *Die frühe Bronzezeit in der Westschweiz : Funde und Befunde aus Siedlungen, Gräbern und Horten der entwickelten Frühbronzezeit*. Bern 1995 (Ufersiedlungen am Bielersee ; 5).

[6] DE MARINIS 2002, 31-36 ; DAVID-ELBIALI et DAVID 2009, 317 et 324-326.

[7] MÖSLEIN 1998, 73-89.

KRAFT 1927: G. KRAFT, Die Stellung der Schweiz innerhalb der bronzezeitlichen Kulturgruppen Mitteleuropas. *Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde* N.F. 29, 1927, 1-16, 74-96, 137-148.

MÖSLEIN 1998 : ST. MÖSLEIN, Die Straubinger Gruppe der donauländischen Frühbronzezeit: Frühbronzezeitliche Keramik aus Südostbayern und ihre Bedeutung für die chronologische und regionale Gliederung der frühen Bronzezeit in Südbayern. *Bericht der Bayerischen Bodendenkmalpflege* 38-1997, 1998, 37-106.

VITAL 1990 : J. VITAL, *Protohistoire du défilé de Donzère : l'âge du Bronze dans la Baume des Anges (Drôme)*. Paris 1990 (Documents d'archéologie française ; 28).

VITAL 1996: J. VITAL, Etat des travaux sur l'âge du Bronze ancien médio-rhodanien. In: C. MORDANT, O. GAIFFE (ed.). *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*. Paris 1996, 325-338.

VOGT 1936: E. VOGT, Frühbronzezeitliche Keramik. *Jahresbericht / Schweizerisches Landesmuseum Zürich* 45, 1936, 76-82.

VOGT 1948: E. VOGT, Die Gliederung der schweizerischen Frühbronzezeit. In: *Festschrift für Otto Tschumi*. Frauenfeld 1948, 53-69.

WINIGER et BURRI WYSER 2012 : A. WINIGER, E. BURRI WYSER, S. ANDREY, F. CATTIN, I. CHENAL-VELARDE, P. CHIQUET, *La station lacustre de Concise, 5. Les villages du Bronze ancien: architecture et mobilier*. Lausanne 2012 (Cahiers d'archéologie romande ; 135).

VOISINS OU COUSINS ? COMPARAISON DE DEUX RÉGIONS ALPINES À LA FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE À L'ÂGE DU FER

Laurie Tremblay Cormier, Delphine Isoardi et Veronica Cicolani

Les vallées de l'Ubaye, de Ligurie intérieure et du cours supérieur du Pô, voisines de part et d'autre de la frontière franco-italienne actuelle, montrent de nombreux points communs durant la Protohistoire. Comment la parenté culturelle perçue entre ces deux régions, par ailleurs toujours d'actualité, peut-elle être décrite et mesurée ? Quels éléments de la culture matérielle et quelles traces laissées par les communautés peuvent être comparées entre elles, pour définir le degré de ressemblance entre ces territoires ?

Telles sont les questions auxquelles la présente contribution veut apporter des réponses, en s'appuyant sur la documentation archéologique disponible à ce jour. Cependant, le corpus réuni restitue une information encore lacunaire et inégale, car étroitement liée à l'histoire et aux aléas de la recherche scientifique des régions étudiées. Afin de pouvoir travailler sur une documentation suffisamment bien représentée, nous avons donc limité les données aux seuls vestiges funéraires du premier et du début du second âge du Fer (Ha C à LT A2, soit du 8e au 5e siècle avant notre ère). Contrairement au domaine domestique, fort peu documenté, les informations issues du domaine funéraire (architectures, pratiques et assemblages) sont en effet suffisamment bien répertoriées de part et d'autre des Alpes pour appuyer la réflexion.

1. EN THÉORIE ET EN PRATIQUE

1.1 La distance culturelle

Une définition largement acceptée du « groupe culturel », tirée de la réflexion ethnologique, est celle d'un territoire où les interactions entre les individus ou les communautés sont fortes et entraînent une homogénéisation sur plusieurs plans : spirituel, social, économique, linguistique, technique, esthétique… Cette cohésion est visible dans les vestiges archéologiques, qu'il s'agisse des traces matérielles laissées par les croyances (architecture, pratiques funéraires, offrandes, symbolique ornementale…), le mode de vie (formes de l'habitat, occupation du territoire, activités économiques…) ou les idées et les savoir-faire (formes de la culture matérielle, techniques de fabrication…). Malgré les différentes écoles de pensée, la période d'étude ou le type de vestiges, le concept des cultures en tant qu'entités polythétiques demeure ainsi une constante pour l'appréhension des communautés anciennes (Brun 1991, p. 12 ; Olivier 2003 ; Popa 2018 ; Tremblay Cormier 2016, p. 23-26).

En avançant dans l'espace géographique depuis un groupe de départ, la différenciation avec les groupes rencontrés augmente selon des rythmes variables, gagnant de plus en plus d'éléments de distinction : c'est ce qui sera nommé ici la « distance culturelle » (fig. 1). On peut ainsi passer d'un groupe homogène à un groupe « cousin », partageant un même fond culturel mais se distinguant par des variations. À l'inverse, on peut également passer à un groupe qui montre des relations soutenues avec le groupe de départ, mais qui possède des traditions culturelles différentes : le groupe « voisin ».

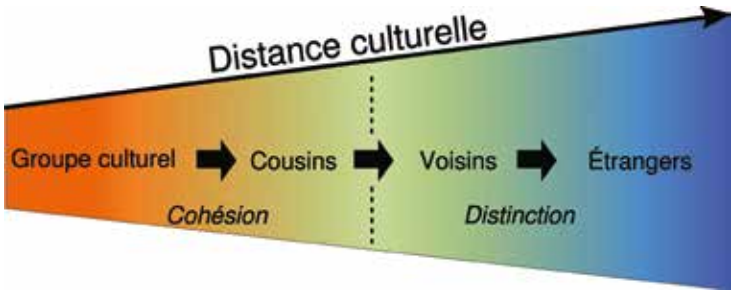

Fig. 1 - *Schéma du passage d'un groupe voisin à un groupe cousin selon la distance culturelle.*

1.2 LES MARQUEURS FUNÉRAIRES DE FOND CULTUREL COMMUN ET DE VARIATION

Comment peut-on mesurer cette distance culturelle, malgré la nature fragmentaire des données archéologiques mentionnée précédemment ? Parmi l'ensemble de marqueurs fourni par les vestiges, on peut proposer une répartition entre ceux qui découlent de traditions formant le fond culturel, et ceux qui sont la manifestation de variantes locales ou régionales. Cette distinction est éminemment subjective, puisqu'elle découle de choix d'interprétation et de classification des vestiges.

À titre d'exemple, les tombes de l'élite du 8e et de la première moitié du 7e siècle dans le centre et l'est de la France montrent des marqueurs à la fois liés au fond culturel et aux variations régionales (Milcent 2017 ; Verger 1990). La pratique de l'inhumation individuelle, l'adoption généralisée du tumulus et la présence d'une épée sont ainsi des marqueurs de traditions partagées. Cependant, à l'échelle régionale, des marqueurs de variations sont visibles dans les matériaux employés pour la construction du tumulus, les formes du mobilier d'accompagnement (notamment celles de la céramique), voire même la préférence pour des épées en bronze ou en fer (Tremblay Cormier 2017).

Dans le cas présent, nous avons retenu le traitement du corps (inhumation ou crémation), l'architecture, le recrutement et le costume comme étant des marqueurs du fond culturel, en raison de leurs liens potentiellement étroits avec la spiritualité des communautés. Les variations de ces traditions se manifestent en revanche par les formes du mobilier et les techniques de fabrication, qui découlent plutôt des savoir-faire et de choix esthétiques.

1.3 Le corpus : des données inégales

Les nécropoles des vallées de l'Ubaye et de Vars, ainsi que celles de Crissolo et Valdieri, bénéficient d'une topographie encaissée au caractère montagnard marqué par le relief. Elles sont situées à une altitude minimale de 780m et entourées de cols et de pics généralement compris entre 2000 et 3000m, pouvant dépasser 3800m au Mont Viso (fig. 2). Leur proximité aux principaux cols et gisements miniers a sans doute joué un rôle non négligeable, en facilitant les interactions entre les deux versants.

Au sein de ces territoires, les données disponibles sont encore aujourd'hui fortement inégales ; néanmoins des études récentes et la reprise de la documentation ancienne permettent de s'interroger, dans les limites du possible, sur les éléments qui rapprochent ou séparent ces communautés montagnardes. Ainsi, la fiabilité des

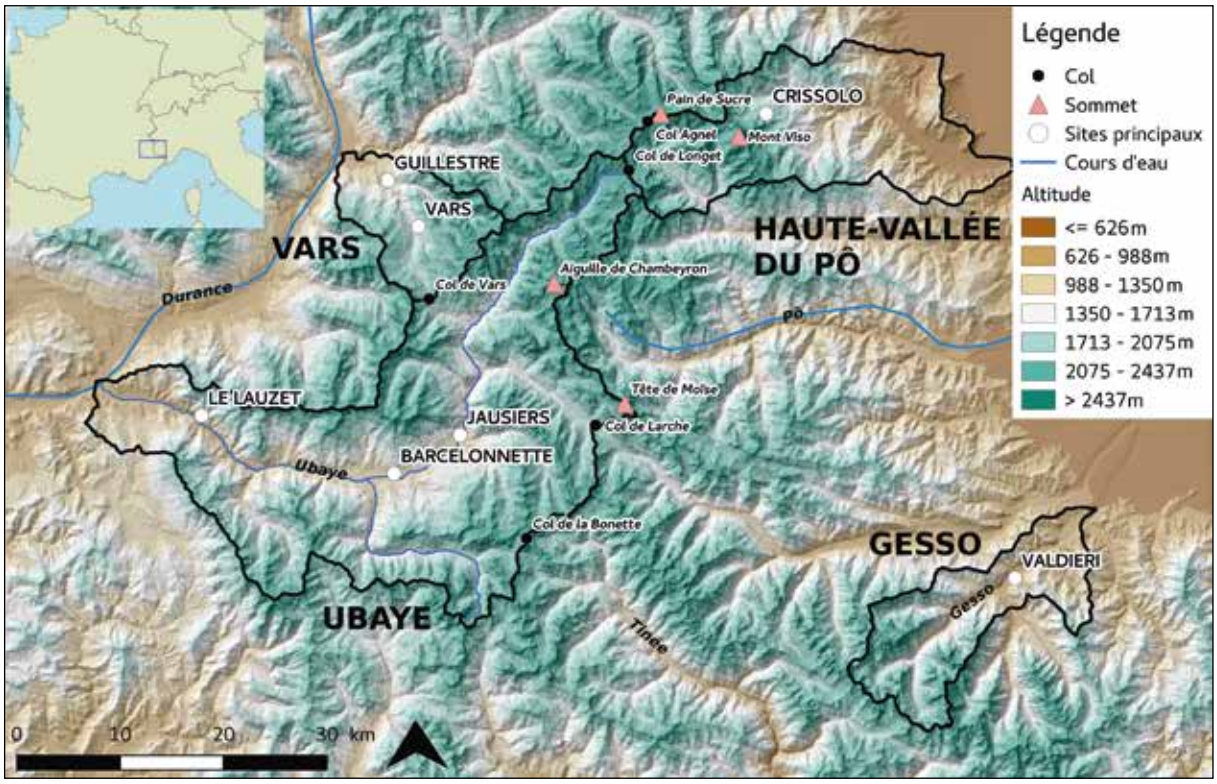

Fig. 2 - *Carte et localisation des régions étudiées, de part et d'autre de la frontière actuelle.*

marqueurs choisis repose directement sur les quelques ensembles funéraires suffisamment bien documentés. Le versant français et la nécropole de Crissolo (Cuneo) sont principalement connus grâce à des découvertes fortuites du 19e et du début du 20e siècle, ayant souvent donné lieu à des fouilles conduites selon les méthodes en vigueur à l'époque. L'absence de relevés, la collecte des beaux objets, la faiblesse des compte-rendus de découverte et la fragmentation des collections caractérisent ces découvertes, qui furent l'objet de synthèses depuis la seconde moitié du 19e siècle (Gastaldi 1869 ; von Eles-Masi 1967-1968 ; Gambari et Venturino Gambari 1997 ; Sabatier 1985 ; Isoardi 2001 ; Campolo 2009). Une seule petite nécropole localisée dans la vallée du Gesso, sur le versant italien (Coni), a fait l'objet de fouilles modernes menées de 1993 à 1995 par la Superintendance archéologique du Piémont (Venturino Gambari 2008), offrant ainsi une documentation archéologique complète. Du côté français, deux tumulus furent fouillés à l'entrée de la vallée de l'Ubaye, à La Bréole et à Saint-Jean-Montclar (Alpes-de-Haute-Provence ; Dufraigne et Richier 2001 ; Rouzeau 2011). Enfin, quelques objets isolés conservés dans les musées, probablement issus de sépultures détruites, complètent l'état des connaissance sur les deux versants (Faudino et al. 2014 ; Cicolani 2017).

Plus récemment, ces territoires ont été réexaminés dans le cadre d'études plus étendues sur les relations culturelles et technologiques entre les communautés installées dans le secteur nord-occidental de l'Italie (domaines ligure, de Ligurie Intérieure et de Golasecca) et celles situées au nord-ouest des Alpes. Ces approches ont permis de mieux appréhender l'ensemble des marqueurs, en particulier ceux relevant du domaine de la parure, et de les replacer dans leur contexte archéologique plus large, mettant en évidence la complexité des jeux de transferts opérés à l'âge du Fer entre ces acteurs dits « mineurs » des plus vastes trafics protohistoriques (Venturino Gambari et Gandolfi 2004 ; Faudino *et al*. 2014 ; Cicolani et Berruto 2017 ; Cicolani 2019). De même, une analyse des pratiques funéraires et du costume de l'Ubaye et de Vars a fourni de nouvelles hypothèses à propos du recrutement funéraire et des autres marqueurs de traditions locales, dont les détails sont présentés dans les publications antérieures (Isoardi 2016 ; Isoardi et Mocci 2018 ; Isoardi et Tremblay Cormier *à paraître*). Seule l'étude de la culture matérielle de l'Ubaye et de Vars, nécessitant une reprise des données, sera développée ici ; nous invitons donc le lecteur à se référer aux ouvrages cités pour plus de détails concernant les autres marqueurs culturels. En fin d'article, un catalogue fait la synthèse des sites et du mobilier pris en compte pour les vallées de l'Ubaye et de Vars.

2. COMPARAISON DE L'ARCHITECTURE ET DES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Malgré l'inégalité des données disponibles et un grand nombre d'inconnues sur les versants français et italien, la régularité de certaines observations permet d'identifier des architectures et des pratiques funéraires. On retrouve également des éléments récurrents du costume, ainsi que quelques modalités du recrutement funéraire.

2.1 Les vallées de l'Ubaye et de Vars

L'architecture funéraire des tombes du premier âge du Fer est mal connue dans les vallées de l'Ubaye et de Vars, surtout comparée à la période suivante, à laquelle l'inhumation sous coffrage de pierre est bien attestée. Cette situation est due à la qualité des sources, qui ne décrivent pas les structures découvertes et se cantonnent généralement aux objets.

Les mentions de véritables tombes plates en pleine terre sont rares et doivent être considérées avec réserves car il s'agit toujours de découvertes fortuites (Isoardi et Mocci 2018). La seule description fiable est celle de Saint-Vincent-les-Forts « Hameau de Saint-Jean », où une note manuscrite de F. Arnaud mentionne « quelques ossements, pas de trace de tombe, ni de lauzes ni de pierres » (Sabatier 1985, vol. 2, p. 91-92). Également probable, la tombe de Vars aurait été creusée à même la pente ; aucune architecture n'a été observée, les objets métalliques et quelques os longs ayant été les seuls éléments permettant de la remarquer lors de la découverte (Sabatier 1985, p. 124).

Deux tumulus[1] sont attestés du côté français : celui de Guillestre « Fontaine de Sidi Brahim », daté de la deuxième moitié du 5e siècle (LT A2 ; Courtois 1960), et le « clapier » de Saint-Ours, sous lequel l'inhumation était déposée dans un coffrage en pierres (Ollivier 1882). Deux autres cas potentiels sont connus dans la vallée : le groupe tumulaire du Lauzet-sur-Ubaye « Clot des Doux », qui n'a jamais été fouillé, et un « clapier » découvert entre le hameau des

[1] Dans cet article, nous utiliserons indifféremment les termes « tertre » et « tumulus », conformément aux usages de l'archéologie d'Europe tempérée. Une distinction sémiologique entre des structures de petite taille (« tertres ») et de grande taille (« tumuli ») est difficilement justifiable à l'aide des maigres détails fournis par les compte-rendus de découverte.

Buissons et Lans, sous lequel se trouvaient 7 ou 8 inhumations non datées portant de nombreuses parures annulaires (fig. 3 ; Chappuis 1862, p. 24-25 et 34-35). Pour leur part, les sépultures de La Bréole « Les Grands Champs » et de Montclar « Saint-Léger », utilisées au 5e siècle, ne subsistaient qu'à l'état de tombes plates avec coffrage (Dufraigne et Richier 2000 ; Rouzeau 2011), sans que l'existence d'un tumulus ne puisse être vérifiée.

L'inhumation individuelle est la description exclusive. Hormis à Montclar et à La Bréole, on ne possède aucun détail à propos de la position du corps, ni même d'un relevé ou d'un croquis ; l'emplacement des objets sur l'individu demeure ainsi généralement inconnu. Dans le cas du « tumulus » de Lans, la description très sommaire de la découverte ne permet pas de trancher en faveur d'une seule tombe collective, ou d'un tumulus comportant plusieurs inhumations. À l'échelle de la vallée, aucune mention n'est faite de crémations, bien que cela puisse toutefois être dû à la qualité des observations de l'époque ; cependant, l'absence de traces de crémation sur le mobilier va dans le sens d'une pratique majoritaire de l'inhumation (Isoardi 2016).

Le recrutement funéraire peut être appréhendé grâce à la sépulture de La Bréole et au costume, partiellement restituable. L'étude de la culture matérielle et des quelques informations sur les découvertes atteste le port régulier de parures annulaires aux bras et aux jambes, en nombre variable et de types récurrents ; cependant, l'emplacement des fibules et des pendeloques demeure inconnu. L'individu de La Bréole étant probablement de sexe féminin d'après l'analyse anthropologique (Dufraigne et Richier 2000), comme dans la plupart des sépultures à armilles où des analyses anthropologiques ont également été menées, on peut proposer que ces objets soient un marqueur du sexe féminin (pour les détails de la méthode et des ensembles, nous invitons le lecteur à se rapporter à la publication suivante : Isoardi et Mocci 2018).

Des analogies avec le nord de l'Italie pointent également vers un genre féminin pour certains ensembles : Lans « Les Tours », où une pendeloque est accrochée à une fibule ; la tombe de Vars, dont la parure pectorale complexe évoque celles portées par les femmes de Golasecca ; et la tombe de St-Ours, où la fibule à navicella fait écho à celles découvertes en Ligurie intérieure, notamment à Valdieri, alors que l'agrafe de ceinture rectangulaire se rapproche de celles des sépultures féminines ligures et du nord-ouest italien. Il en résulterait ainsi une très forte représentation funéraire féminine au premier âge du Fer dans les vallées de l'Ubaye et de Vars, et ce malgré les lacunes de la documentation.

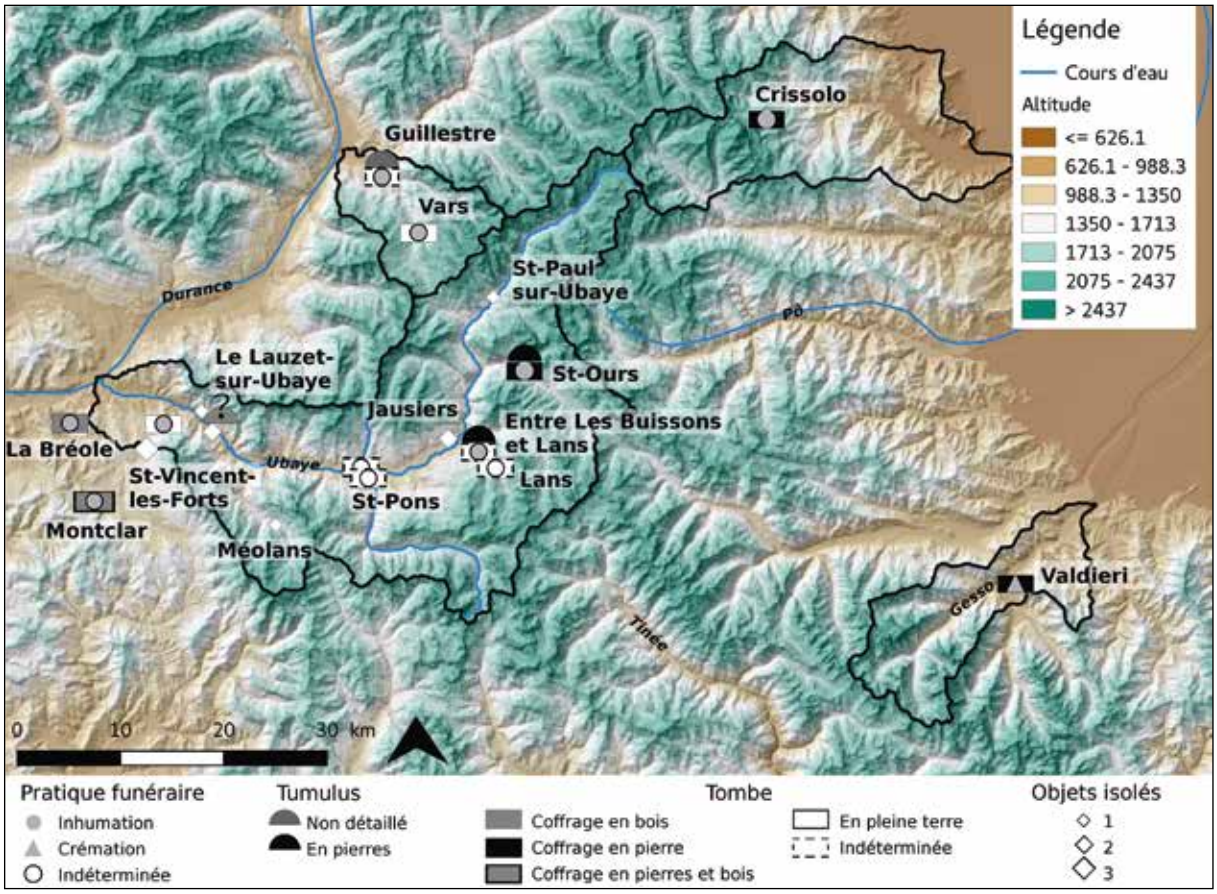

Fig. 3 - *Carte de l'ensemble des sites, et de la variabilité des pratiques et de l'architecture funéraire.*

2.2 La haute vallée du Pô et la Ligurie intérieure

Dans la haute vallée du Pô, la seule nécropole qui peut être citée est celle de Crissolo, en plus d'un nombre exigu de découvertes isolées (Gambari et Venturino Gambari 1997). Les quatre tombes découvertes fortuitement entre 1860 et 1930 ont été rapidement dispersées, et leurs assemblages d'origine perdus et/ou fragmentés entre les collections publiques et privées. Certains de ces objets, en particulier les bracelets, ne furent que récemment acquis par la Surintendance auprès de collectionneurs privés (Ferrero 2010, p. 220-221).

On connaît peu l'architecture originelle sinon qu'il s'agissait sans doute d'inhumations, en fosse simple et vraisemblablement aménagées en grand caisson lithique ou en chambre avec des murs en pierres sèches. Cette typologie architecturale, tout comme la pratique de l'inhumation, rapproche les sépultures de Crissolo de celles des Alpes et les isole ainsi du reste du domaine nord-italique, où la crémation est pratiquée. L'assemblage est quant à lui difficile à reconstituer et à repositionner sur l'individu inhumé, car la planche dessinée par B. Gastaldi et son compte-rendu (fig. 4 ; Gastaldi 1869, tav. X) sont les seuls documents disponibles. On y relate la présence de bracelets et de chaînettes, perdus au moment de la découverte, et d'un ensemble donné par le révérend Legnardi à B. Gastaldi composé d'une grande fibule à navicella, une fibule plus petite à pied à bobine d'inspiration alpine, une agrafe de ceinture rectangulaire, un disque en tôle de bronze qui devait probablement être enfilé dans l'ardillon de la fibule à navicella, et un élément de ceinture composé de plusieurs chaînettes à double fil de bronze, reliées aux extrémités par deux crochets triangulaires avec anneaux de suspension ajourés. La composition de cet ensemble indique une sépulture féminine. De leur côté, les nombreux bracelets récupérés ne peuvent plus être attribués à une sépulture précise ; il s'agit de parures en bronze, à jonc plein lisse ou décoré, avec ou sans petits tampons plats, de type Crissolo variante A et B, et de bracelets creux à fermeture par emboîtement des extrémités, conservés aujourd'hui dans différents musées.

Plus au sud, dans le département italien des Alpes Maritimes, se situe la nécropole à crémations de Valdieri, implantée au cœur de la vallée Gesso (Venturino Gambari 2008). Utilisée depuis l'âge du Bronze, elle a livré cinq tombes à crémation dont un cénotaphe. À cette période (phase 3 de la nécropole), l'espace funéraire est monumentalisé ; ainsi, autour de l'enclos principal rectangulaire vide, s'agglutinent quatre autres petits enclos quadrangulaires contenant chacun une tombe à crémation en puits ou dans une petite caisse lithique (fig. 5). Cette architecture et la couverture de l'urne par une dalle ou un matériau périssable distinguent la communauté de Valdieri de ses voisines ; dans le monde ligure, les enclos funéraires sont en effet circulaires et les urnes sont fermées par une coupe-couvercle, comme dans le domaine de Golasecca. En revanche, la pratique de la crémation s'inscrit dans la continuité des pratiques funéraires préromaines de l'Italie du nord, et en particulier de l'Italie nord-occidentale.

Le mobilier est peu abondant et se compose uniquement de parures en alliage cuivreux. Se démarquent trois fibules à navicella, dont deux de grandes dimensions proches de l'exemplaire de St-Ours (tombes 1/94 et 3/94 ; Venturino Gambari 2008, p. 100 et 105), un fragment d'arc de fibule serpentiforme (tombe 4/94 ; Venturino Gambari 2008, p. 109), de nombreux bracelets en bronze massifs à section circulaire et à petits tampons plats de type Crissolo, des bracelets à section rectangulaire aux extrémités tronquées, et des anneaux bouletés (tombes 1/94 et 3/94).

En raison du seuil statistique insuffisant et des lacunes de la documentation, il n'est pas possible de proposer une restitution précise du recrutement funéraire et du costume. On remarque toutefois que l'inhumation de Crissolo publiée par B. Gastaldi est sans doute de genre féminin, alors que les bracelets hors contexte ne peuvent plus fournir ce type d'information. À Valdieri, ces mêmes bracelets sont uniquement associés aux fibules à navicella dans les deux tombes présentant les assemblages les plus riches. Il est donc possible que les bracelets en bronze

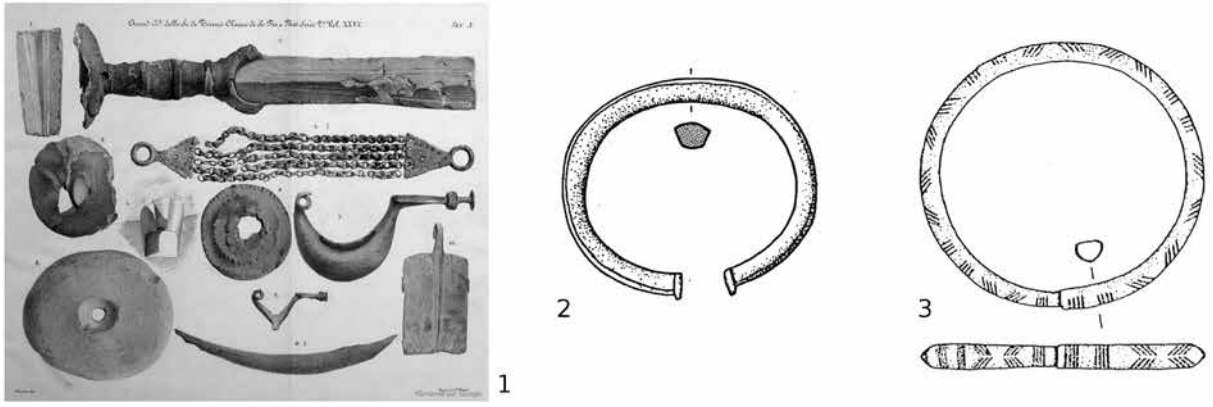

Fig. 4 - *Mobilier découvert à Crissolo 1. publié par B. Gastaldi (1869, pl. X) et 2-3. conservé au musée de Turin (Gambari et Venturino-Gambari 1997, fig. 3 et 5).*

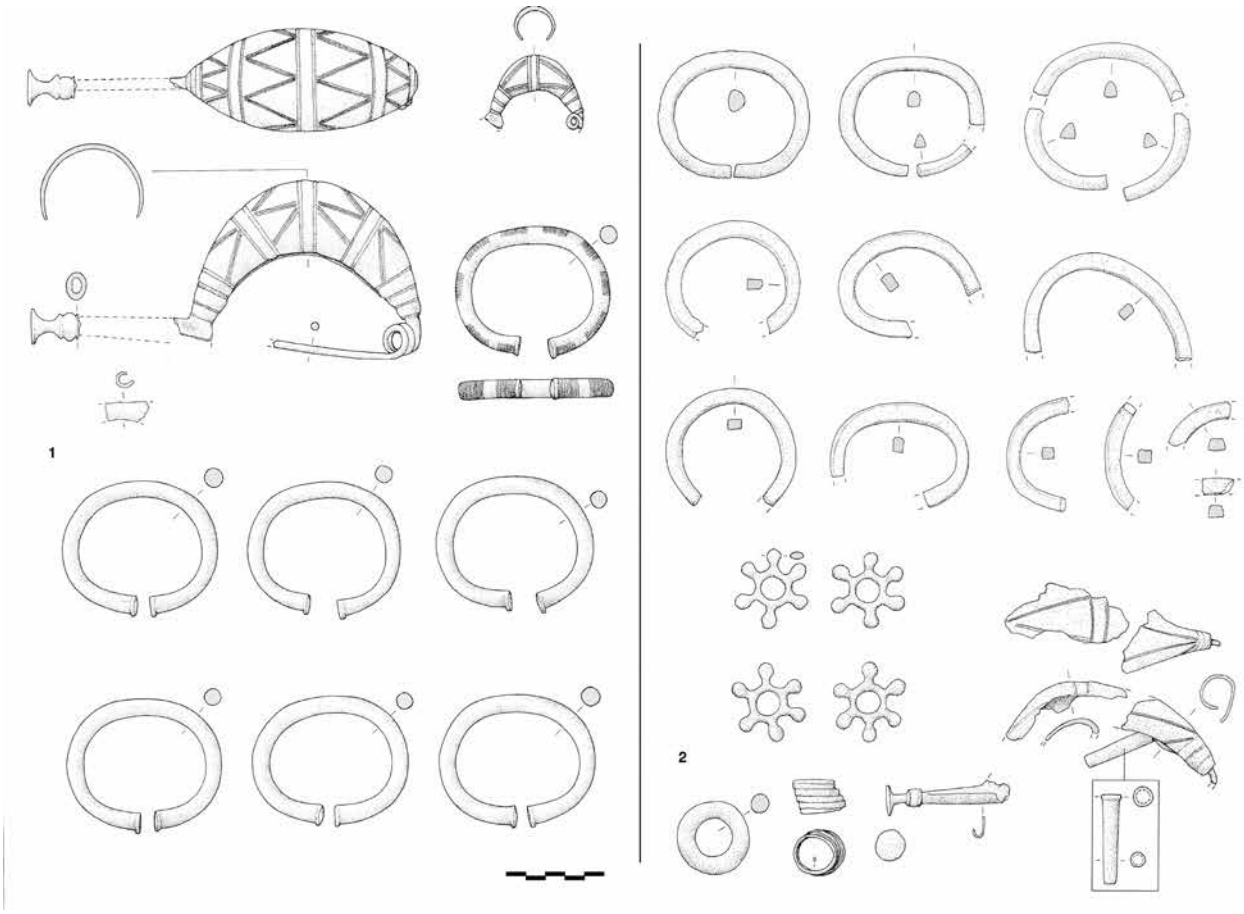

Fig. 5 - *Mobilier de Valdieri. 1. Assemblage métallique de la tombe 1/94 (d'après Venturino Gambari 2008, p. 100, fig. 61 ; 2. Assemblage métallique dans l'urne de la tombe 3/94 (d'après* id., *p. 105, fig. 66.).*

massifs ouverts soient des marqueurs du genre féminin, comme cela a déjà été mis en évidence dans le domaine de Golasecca (De Marinis 2008), ce qui permettrait d'envisager une attribution féminine pour les bracelets provenant de Crissolo. La présence d'une tombe avec un fragment de fibule serpentiforme pourrait suggérer en revanche la présence d'un individu masculin plutôt jeune, selon l'attribution courante de ce type de parure dans le monde funéraire (Cicolani 2017, p. 165-169).

3. COMPARAISON DES CULTURES MATÉRIELLES

À l'heure actuelle, le mobilier céramique est pratiquement inconnu, en raison de sa faible représentation parmi les découvertes récentes et de l'absence de ramassage lors des découvertes anciennes. La culture matérielle s'exprime donc majoritairement par le mobilier métallique, et en particulier les abondantes parures en alliage cuivreux.

Nous avons fait le choix de ne détailler que la culture matérielle des vallées de l'Ubaye et de Vars, afin de ne pas alourdir le texte. La culture matérielle des nécropoles de Crissolo et Valdieri sera présentée en comparaison avec le versant français ; nous invitons donc le lecteur à se reporter à la monographie publiée récemment sur le nord et le nord-ouest de l'Italie pour plus de détails (Cicolani 2017).

3.1 Les marqueurs du fond culturel

Armilles ouvertes décorées de stries transversales

Des armilles sont portées en six exemplaires en association à des anneaux de jambe creux à Saint-Vincent-les-Forts. Un exemplaire isolé, conservé dans la collection Ollivier du Musée-Château d'Annecy avec la prove-

nance « Méolans - Laverq » (fig. 6, 16), pourrait correspondre à la découverte de plusieurs anneaux relatée par C. Chappuis (1862, p. 28 ; Campolo 2009, p. 72) ; de même, à Saint-Ours, 88 exemplaires sont mentionnés par le Dr Ollivier (1882, p. 307). Ces armilles se distinguent de leurs homologues laténiennes par leur section rectangulaire ou quadrangulaire fine, de moins de 2,5mm d'épaisseur, et leur décor de petites stries transversales.

Les armilles décorées de stries transversales sont fréquentes dans le monde alpin et au-delà, apparaissant à partir du Ha D1 sur le Plateau suisse et en Franche-Comté (Piningre 1996, p. 111-112 ; Piningre et Ganard 2004, p. 260 ; Schmid-Sikimić 1996, p. 12) ; elles sont toutefois inconnues en Italie. Cette datation correspond à celle de la tombe de Saint-Ours, où la présence d'une fibule à navicella et d'un probable poignard est caractéristique de la première moitié du 6e siècle. Dans les vallées du Buëch et de la Durance, on les retrouve en contexte funéraire à Aspres-sur-Buëch et à La Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes), dont les associations sont inconnues ; à Lazer (Hautes-Alpes), douze armilles sont associées à deux anneaux de jambe en fer et à un bracelet creux (Courtois 1961, p. 302 ; Willaume 1991, p. 185-191).

Armilles fermées lisses

Trois armilles fermées de section rectangulaire un peu plus importante, en moyenne de 2,6 x 1,6mm, ont été découvertes parmi les parures du tumulus de la fontaine de Sidi-Brahim à Guillestre (fig. 6, 1-3). Elles ne possèdent aucun décor et peuvent être datées de la deuxième moitié du 5e siècle, en raison de la présence d'une pendeloque en forme d'entonnoir au fond profilé (variante B) caractéristique de la troisième étape de la culture de Golasecca (étape III A2, correspondant à LT A2 de la chronologie continentale).

Ces petites parures annulaires ne possèdent pas d'autres comparaisons dans les vallées de l'Ubaye, de Vars, ou de la haute et de la moyenne Durance. Au Musée Museum Départemental de Gap, quatre armilles supplémentaires, à extrémités droites, sont associées à ce tumulus dans l'inventaire, mais ne sont pas mentionnées dans le compte-rendu de découverte (Courtois 1960). Une comparaison provient de La Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes), en contexte funéraire, mais toujours sans connaissance du mobilier associé (Courtois 1961, p. 302 ; Willaume 1991, p. 191). Comme leurs homologues décorées de stries transversales, ces parures sont actuellement inconnues en Italie.

Armilles fermées décorées de lignes obliques striées

Deux armilles provenant d'une sépulture, découverte au Clot-des-Doux au Lauzet-sur-Ubaye, ont été données au musée de Barcelonnette en 1872 (fig. 6, 17-18 ; von Elès-Masi 1967-1968, p. 111-112). On ne connaît aucun détail des circonstances de la découverte ; cet endroit est cependant mentionné par C. Chappuis (1862, p. 23-25) dans sa présentation des vestiges protohistoriques de la vallée de l'Ubaye, où il reconnaissait plusieurs tertres encore intacts. Elles sont également présentes dans la sépulture des Grands Champs à La Bréole, portées en 9 exemplaires au bras droit et en une soixantaine au bras gauche (Dufraigne et Richier 2000), ainsi qu'en une dizaine d'exemplaires au bras gauche de l'inhumation de Montclar (Rouzeau 2011).

Ces parures sont fermées, de section rectangulaire légèrement plano-convexe, et décorées de bandes obliques formées de 4 à 8 courtes stries transversales incisées. Aucune incision ne délimite ces bandes obliques, contrairement aux exemplaires du tumulus 2 de Serres (Hautes-Alpes ; Courtois 1968, p. 55-59 ; Willaume 1991, p. 178), datées du 6e siècle. Leur section (environ 2 x 3 mm) est légèrement plus importante que les armilles lisses du tumulus de la fontaine de Sidi Brahim ou celles à décor de stries transversales, mais demeure néanmoins assez fine pour les classer dans la catégorie des armilles.

Les armilles de La Bréole se distinguent par la présence de groupes de stries transversales alternant avec les bandes obliques (Dufraigne 2000). Ce décor est connu sur d'autres bracelets fins (d'une section aux environs de 5mm) du massif alpin : à Albiez-Montrond (Savoie ; Willigens 1991, p. 159), en association avec une fibule filiforme datée de LT A, et à Aspres-sur-Buëch (Hautes-Alpes), sans association connue (MMD Gap, no inv. 988.010 (1) 16 ; Willaume 1991, p. 188). La datation de la sépulture d'Albiez correspond à celle proposée pour La Bréole, de la fin du Ha D ou de LT A (5e siècle).

Bracelet à tampons sphériques

Un bracelet des Sanières à Jausiers, dont la date et les circonstances de découverte sont inconnues, est conservé dans les collections du Musée de la Vallée à Barcelonnette (fig. 6, 19). Cette parure massive, d'un poids important (254g), possède un jonc de section plano-convexe plus large dans sa partie médiane, terminé par deux tampons sphériques dont l'extrémité est tronquée ; cette dernière possède toujours deux restes de jet de coulée. Le premier tiers du jonc est décoré de quatre stries transversales près des tampons, suivies d'incisions obliques puis transversales ; une strie transversale souligne le bord du jonc dans la partie médiane.

Publié pour la première fois par M. Sabatier (1985, p. 217), ce bracelet est initialement comparé aux exemplaires du Rhin supérieur. Il reprend en effet la forme générale du type Bade-Alsace, à gros tampons sphériques

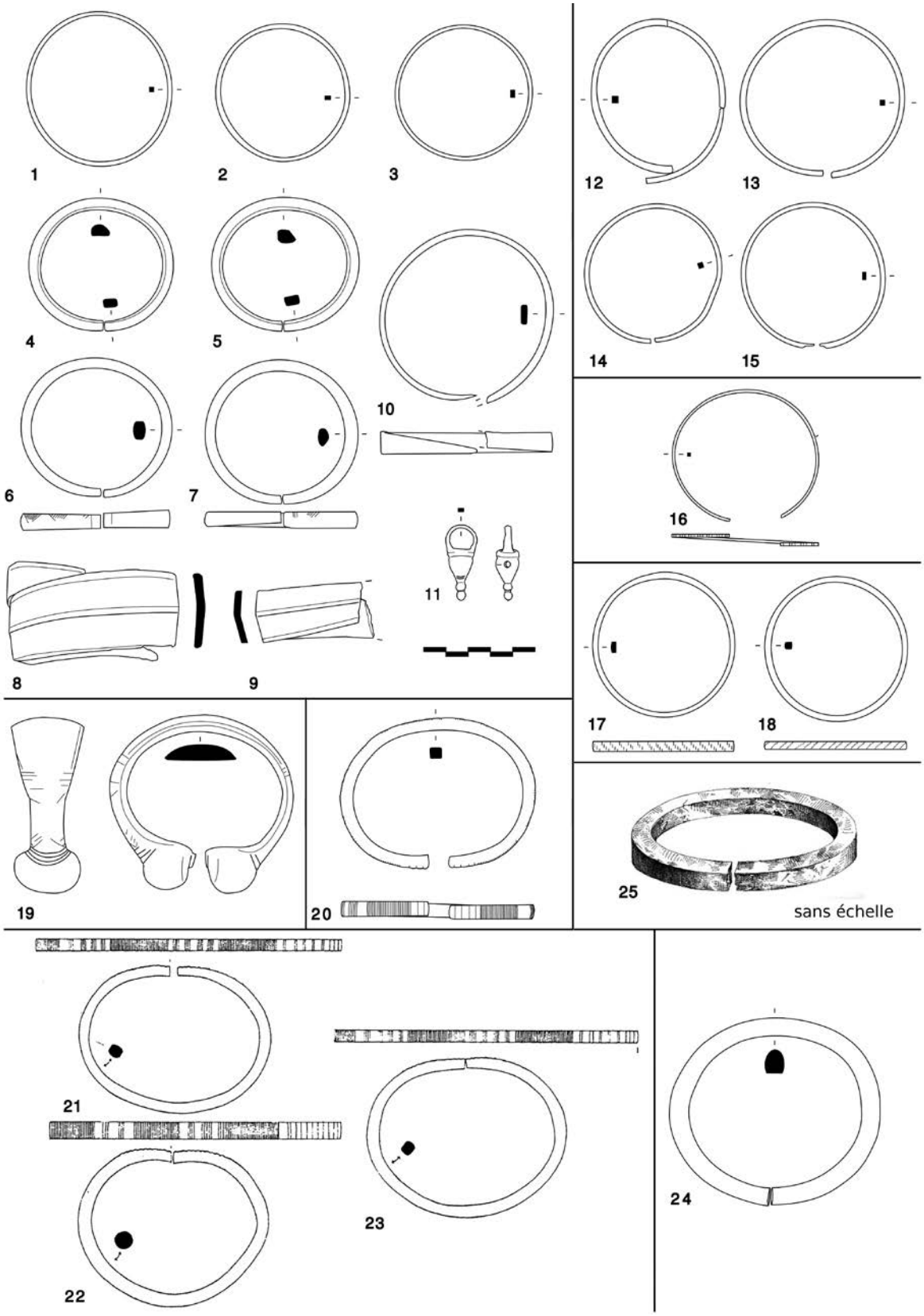

Fig. 6 - *Mobilier du premier et du début du second âge du Fer de la vallée de l'Ubaye. 1-11. Guillestre – Fontaine de Sidi Brahim. 12-14. Armilles conservées au MMD de Gap et attribuées au tumulus de Guillestre. 16. Méolans – Laverq. 17-18. Le Lauzet-sur-Ubaye – Clot des Doux. 19-20. Jausiers – Les Sanières. 21-23. St-Vincent-les-Forts – St-Jean. 24. Le Lauzet-sur-Ubaye – Champ Contier. 25. St-Pons – Les Cordeils. Dessins et DAO : LTC sauf 21-23 (von Eles-Masi 1967-1968, fig. 55/1-3) et 25 (Chappuis 1862, pl. I, 9).*

et jonc de section plano-convexe à décor géométrique incisé (Plouin 2007 ; Tremblay Cormier 2018). Cependant, plusieurs éléments, absents du type initial, pointent plutôt vers une imitation : le rétrécissement abrupt du jonc, la présence de restes de jet de coulée sur la face interne des tampons, la profondeur et la largeur des stries du décor et la simplicité de ce dernier.

Un bracelet apparenté, également isolé, provient de la nécropole de Cortazzone (Piémont, Italie) ; bien qu'il soit de section losangique, il possède le même décor géométrique simplifié (un registre de quatre panneaux marqués par trois lignes incisées encadrant deux croix de St-André) et, surtout, les mêmes restes de jet de coulée sur la face interne des tampons (Gambari et al. 2012, p. 184, fig. 30) et un poids (256g) presque identique.

Il est également comparable à celui découvert dans le dépôt de la Source du Noyer à Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), associé à des lances et des cnémides, et daté du deuxième quart du 6e siècle (Dedet et Marchand 2009, fig. 12, 4). Une comparaison supplémentaire provient du dépôt mis au jour par un ouvrier à Saint-Dalmas-de-Tende (Alpes Maritimes) comprenant une épée à antennes en fer, une pointe de lance et une fibule en fer apparentée aux fibules serpentiformes (type S4) à pied conique. L'agencement du décor incisé sur le jonc diffère quelque peu car il se compose d'incisions linéaires parallèles, qui marquent les bords extérieurs du bracelet ainsi que son milieu sur toute sa longueur. Les deux tampons, à sphères légèrement écrasées, se poursuivent aussi par deux extrémités tronquées (Lautier et Rothé 2010, p. 624-625). L'ensemble de ces comparaisons permet de dater l'exemplaire de Jausiers du milieu du 6e siècle, soit de la fin du Ha D1 ou du début du Ha D2.

Bracelets massifs aux extrémités droites

Deux paires de bracelets massifs aux extrémités droites appartiennent à l'ensemble du tumulus de la fontaine de Sidi Brahim (fig. 6, 4-7). Ils se distinguent des anneaux de jambe par leur forme circulaire et leur diamètre interne inférieur, d'environ 55 et 58mm. Une paire possède une section rectangulaire à ovale, et un décor de triangles hachurés ; la seconde, lisse, a une section rectangulaire aux extrémités devenant biseautée au milieu du jonc.

Des bracelets lisses similaires ont été découverts dans une nécropole à Lanslevillars (Savoie), près de la Chapelle-Saint-Laurent, datée de LT A (Willigens 1991, p. 171, pl. X, 148-149). À La Bâtie-Montsaléon (Haute-Alpes), un bracelet creux présente le même décor de triangles hachurés, mais ne peut être daté en en raison de l'absence d'associations (Courtois 1961, p. 296 ; Willaume 1991, p. 191 ; von Eles-Masi 1967-1968, p. 86).

Anneaux de jambe ovales massifs à extrémités droites

Plusieurs parures annulaires de forme ovale peuvent être assimilées à des anneaux de jambe en raison de leur diamètre interne maximal oscillant entre 74 et 78 mm. Leur section est massive et rectangulaire, plano-convexe ou ovale ; les extrémités sont droites et rapprochées, parfois jointives. Les exemplaires du Lauzet-sur-Ubaye « Champ Contier » et de Saint-Pons « Les Cordeils » sont lisses (fig. 6, 24-25), tandis que ceux de Saint-Vincent-les-Forts et de Jausiers « Les Sanières » sont décorés de groupes de stries transversales (fig. 6, 20-23).

Les anneaux de jambe décorés de groupes de stries transversales sont inconnus en Italie mais bien attestés dans la moyenne vallée du Rhône, le Languedoc oriental et, plus près de l'Ubaye, dans les Hautes-Alpes à Ventavon (tumulus 18 sépulture 1 ; Mahieu et Boisseau 2000, p. 20) et à Chabestan (tumulus 6 ; Courtois 1968, p. 61). La découverte récente de deux parures similaires dans une crémation à Lautagne (Drôme) a confirmé leur datation entre la fin du 8e et le début du 6e siècle, en raison de leur association à une urne à col haut évasé et panse surbaissée arrondie (Dedet *et al*. 2019).

Anneaux de jambe massifs à extrémités droites et décor rubané

Trois anneaux de jambe massifs de section plano-convexe, à extrémités droites, proviennent de la sépulture de Vars « Sainte-Catherine » (fig. 7, 1-3). Le décor, incisé, est composé de panneaux ornés de groupes de stries obliques alternant avec des groupes de stries transversales, séparés par des bandes transversales étroites laissées vides et donnant une impression d'enrubanement ; il se termine aux extrémités par des chevrons verticaux. Ils peuvent être datés du 7e ou du 6e siècle, suite à une série de rapprochements entre la parure pectorale de ce même ensemble et les productions d'Italie du nord.

Aucune comparaison n'est connue en Provence ou en Italie, se limitant pour l'instant à la haute vallée de la Durance (Sabatier 1985, p. 212). Six parures annulaires à décor identique, dont quatre massives et deux creuses, proviennent ainsi du hameau de Dormillouse à Freissinières (Hautes-Alpes ; von Eles-Masi 1967-1968, p. 86). À St-Véran (Hautes-Alpes), un anneau similaire est associé à un second dont les panneaux sont ornés d'un chevron laissé vide entouré de zones hachurées (Courtois 1976, p. 83) ; ce même décor est présent sur les trois anneaux de jambe découverts à St-Antoine-de-Vallouise (Hautes-Alpes ; Courtois 1976 p. 90).

S'yajoutent trois anneaux conservés au musée de Grenoble, dont la provenance incertaine est attribuée au Dauphiné (Bocquet 1969, p. 78 ; 1970, pl. 45/309-311) et dont le décor est composé d'une alternance de panneaux de stries transversales et de métopes à motif rubané comme à Vars. Une variante de mêmes formes et dimensions,

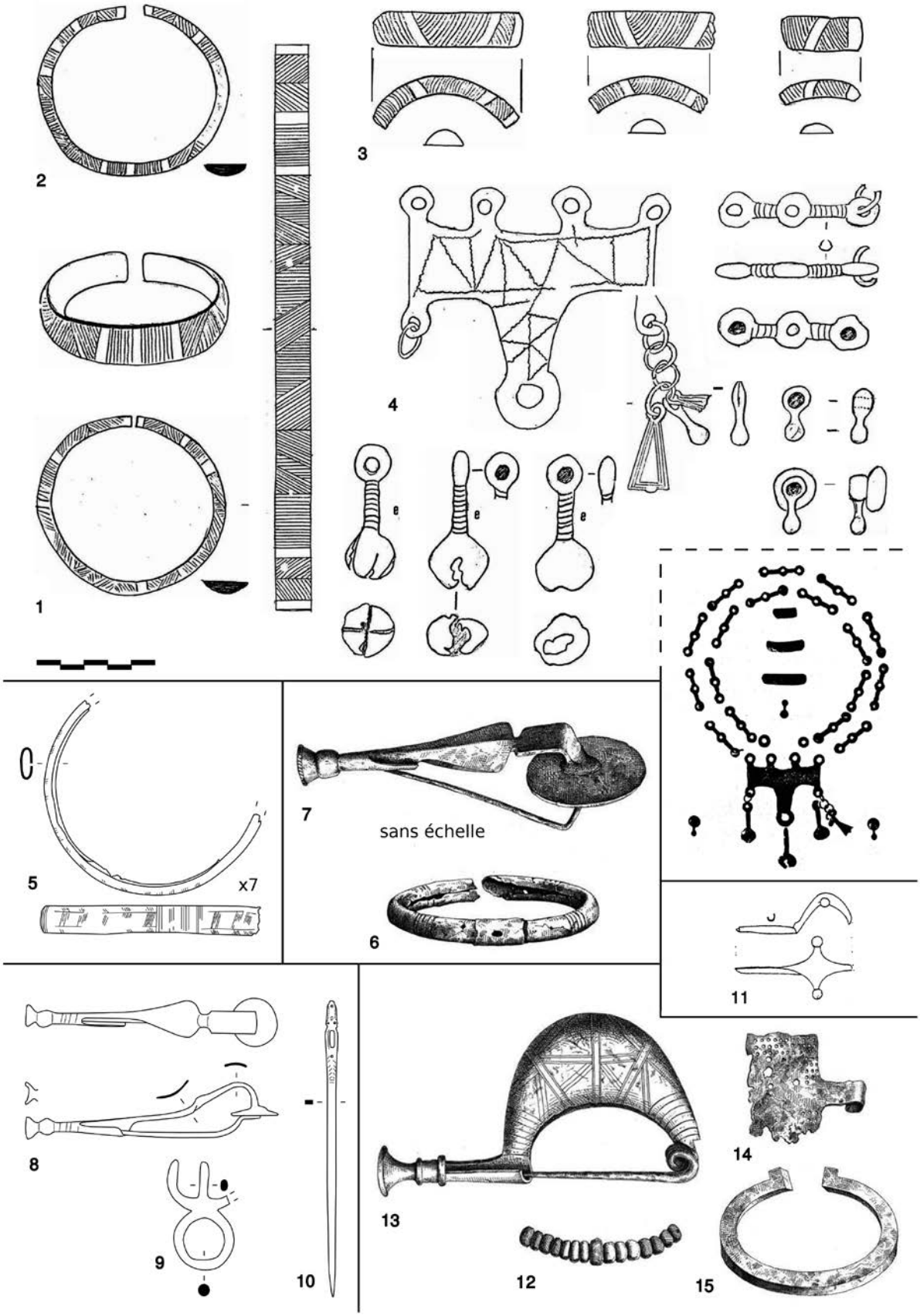

Fig. 7 - *Mobilier du premier et du début du second âge du Fer de la vallée de l'Ubaye (suite). 1-4. Vars – Ste-Catherine (Sabatier 1985, pl. 41-44). 5. St-Vincent-les-Forts – La Combe (LTC). 6-7. St-Pons – La Frâche (Chappuis 1862, pl. I, 5 et 8). 8-10. Lans – Les Tours (LTC). 11. St-Paul-sur-Ubaye (von Eles-Masi 1967-1968, fig. 57, 4). 12-15. St-Ours – Champ de Durand (Chappuis 1862, pl. IV).*

ornée seulement de panneaux de stries transversales, a été découverte en 8 exemplaires dans une sépulture de La Palud-sur-Verdon (Alpes-de-Haute-Provence ; Bocquet 1969, p. 79, pl. 45/314), de même qu'à Saint-Jean-d'Arves (Savoie ; Bocquet 1969 p. 81, pl. 45/320-321).

Anneaux de jambe creux de section ovale aplatie

Des parures annulaires creuses ont été découvertes en 1905 à Saint-Vincent-les-Forts « La Combe » (fig. 7, 5), conservées au nombre de 7 au Musée de la Vallée à Barcelonnette. Elles sont fabriquées à l'aide d'une tôle repliée sur elle-même formant un jonc de section ovale aplatie, légèrement plano-convexe, et dont les bords se rejoignent sur la face interne. Les extrémités sont droites ; un fragment possède une perforation et un autre est traversé par un petit rivet en fer, semblant correspondre à des réparations plutôt qu'à un système de fermeture en raison de leur éloignement des extrémités. Le décor est incisé et composé de panneaux à trois rangées de groupes de stries obliques formant des zigzags, séparés par des groupes de stries transversales. Les extrémités sont décorées de deux lignes transversales de chevrons, alternant avec trois groupes de stries. L'exemplaire de Saint-Pons « La Frâche » découvert en 1858 partage une section similaire et un décor de groupes de stries transversales (fig. 7, 6) ; dans son compte-rendu de découverte, C. Chappuis (1862, p. 41-42) évoque par ailleurs un reste d'âme végétale.

Dans la tombe féminine de La Bréole, deux parures similaires sont portées aux chevilles de l'inhumée (Dufraigne et Richier 2000), en association avec un grand nombre d'armilles et cinq perles en ambre. Cet ensemble est comparé à la sépulture de Lazer (Hautes-Alpes), où furent découverts un bracelet de section triangulaire à décor apparenté, une perle en ambre au niveau du cou et de nombreuses armilles (Courtois 1968, p. 25 ; Willaume 1991, p. 185-186). Bien que l'emplacement sur le corps des parures de Saint-Vincent et Saint-Pons n'ait pas été observé, leur diamètre interne (76 mm) et leur ressemblance avec celles de La Bréole permet de les identifier comme des anneaux de jambe.

La section en forme d'ovale aplati distingue ces anneaux d'autres exemplaires plus tardifs, de section semi-circulaire et décorés de frises de losanges et de chevrons, découverts à Barcelonnette et à la Grande Serenne (von Eles-Masi 1967-1968 p. 45 ; Raimbeauld 1867), et possédant des comparaisons datées de LT B1 à Saint-Sulpice (Vaud ; Kaenel 1990, pl. 25, 2-3 et 26, 4-5). Bien que le manque d'associations rende la datation difficile, on proposera ici une attribution chronologique au 6e, voire au 5e siècle (Ha D ou LT A), en raison de leur association à des armilles décorées de bandes obliques striées dans la sépulture de La Bréole, à une fibule à ailettes à Saint-Pons et de la présence des parures creuses à âme végétale à la fin du premier âge du Fer, sur le versant italien.

Anneaux de jambe à bossettes ?

À Saint-Ours, deux possibles anneaux de jambe « formés par une série de demi-boules, réunies entre elles par un petit filet saillant » sont décrits par le Dr Ollivier (1882, p. 307) dans son compte-rendu de découverte, mais ne sont pas repris ni représentés par C. Chappuis (1862, p. 55-56). Or, aucun autre anneau de jambe de ce type n'est connu dans le nord de l'Italie, dans le sud de la France ou le domaine nord-alpin. Ce type de parure est plutôt connu comme bracelets dans la vallée de l'Ubaye à la période laténienne, notamment dans les sépultures de Jausiers et Saint-Paul-sur-Ubaye (von Eles-Masi 1967-1968, p. 169). En l'absence d'éléments supplémentaires, cette unique mention reste sujette à caution.

Parures annulaires en spirale de section triangulaire

Deux anneaux du tumulus de Sidi Brahim, à Guillestre, sont composés d'une lame de section triangulaire, légèrement recourbée, de 3 mm d'épaisseur ; les extrémités sont triangulaires et le jonc, enroulé en deux spires, est orné d'une nervure centrale longitudinale soulignée par deux incisions (fig. 6, 8-9). Leur emplacement sur le corps est inconnu en raison des circonstances de la découverte (Courtois 1968) ; cependant, leur diamètre interne de 71 x 74 mm permettrait un port aux chevilles ou aux bras. Datés de LT A2 par le reste du mobilier dans la tombe, ils sont pour l'instant sans comparaisons.

Fibules à ailettes et disque d'arrêt, petite variante et pendeloque

Les fibules de Saint-Pons « La Frâche » (fig. 7, 7) et de Lans « Les Tours » (fig. 7, 8) sont emblématiques des productions locales de l'âge du Fer. L'arc, triangulaire, possède un étranglement important et se poursuit sous une forme rectangulaire jusqu'au disque d'arrêt. Ce dernier est circulaire et plat ; l'ardillon est caractérisé par un repli assemblé au disque par surcoulée, et se fixe à un pied profilé vasiforme.

La morphologie de ce type (disque d'arrêt plat, pied profilé vasiforme, arc légèrement sinueux) rappelle les types S1 et S4 (Mansfeld 1973), bien représentés des deux côtés des Alpes et en particulier en Italie du nord. Par ailleurs, la surcoulée de l'ardillon au disque d'arrêt est connue en Ligurie intérieure, et a été testée expérimentalement (Cicolani 2019). Ces traits morphologiques permettent de proposer une datation entre la fin du 7e et le début du 6e siècle ; cette datation est appuyée par le port d'une pendeloque à trois branches accrochée à l'ardillon, rappelant également le nord de l'Italie.

Colliers de perles en ambre

La sépulture des Grands Champs à La Bréole a révélé cinq perles en ambre dans la région du cou (Dufraigne et Richier 2000) ; cela ne va pas sans rappeler celle faite en 1853 dans la même commune, où un « collier en résine » était associé à onze parures annulaires et un poignard (Chappuis 1862, p. 20-21). De même, le Dr Ollivier mentionne la présence de quatre perles en ambre (fig. 7, 12), associées à des perles en verre, dans la sépulture de Saint-Ours (Ollivier 1882, p. 307). Plusieurs autres mentions de perles sont faites à Guillestre et au Châtelet, sans qu'elles puissent être datées en raison de la perte des ensembles (Chappuis 1862). On peut néanmoins affirmer sans trop de risques que les perles en ambre participent à la culture matérielle locale du premier âge du Fer, tout comme dans le reste de l'Europe tempérée.

Aiguille à chas décorée

Élément rare dans les sépultures, une aiguille à chas rectangulaire et décor incisé (fig. 7, 10) provient de Lans « Les Tours », en association avec la fibule à ailettes. Une aiguille à chas circulaire, également décorée, provient du dépôt de Saint-Dalmas-de-Tende (Alpes-Maritimes ; Lautier et Rothé 2010, p. 624-625) ; son association avec un poignard à antennes et une fibule de type S4 corrobore sa datation au milieu du 6e siècle avant notre ère.

Poignards

Des poignards en bronze sont mentionnés dans les sépultures de Saint-Ours (Ollivier 1882, p. 307), Guillestre « Champ Chevalier » et de La Bréole (ensemble de 1853 ; Chappuis 1862, p. 20-21). En l'absence de compte-rendus plus détaillés ou de croquis, il est impossible de les identifier avec plus de précision. Cependant, la fréquence des poignards en Europe tempérée et dans le monde alpin rend leur présence au 6e siècle tout à fait probable. On les retrouve ainsi dans la proche vallée du Buëch dans le tumulus 2 de Ventavon (Hautes-Alpes ; Mahieu et Boisseau 2000 p. 13 ; Ulysse 1991 p. 150), de même que dans la sépulture 10 du tumulus 5 et la sépulture 3 du tumulus 9 de Chabestan (Hautes-Alpes), toutes deux en association avec un rasoir semi-circulaire (Courtois 1968, p. 86-89). Plus au sud, le dépôt de Saint-Dalmas-de-Tende (Alpes-Maritimes) mentionné ci-haut a également fourni un poignard à antennes (Lauthier et Rothé 2010, p. 624-625).

3.2 Éléments partagés avec la haute vallée du Pô et la Ligurie intérieure

Bracelet, agrafe de ceinture et fibule de Saint-Ours

La tombe de Saint-Ours (Chappuis 1862, p. 55-56 ; Ollivier 1882, p. 306-307) présente trois éléments apparentés au fond culturel du nord-ouest de l'Italie voisine. Le plus frappant est la fibule à navicella, à arc décoré d'incisions géométriques et long porte-ardillon, qui se termine par un pied mouluré suivi d'une expansion évasée en forme de trompette (fig. 7, 13). La morphologie du pied et les dimensions de l'arc rapprochent cet exemplaire de certaines fibules de Ligurie Intérieure, notamment de celles de Crissolo (fig. 4, 1 ; Gastaldi 1869, tav. X), de Pornassio (Ligurie), de Sampeyre, de Val Varaita et de deux exemplaires issus de la tombe 1/94 de Valdieri (fig. 5, 1 ; Faudino et al. 2014, p. 130, fig. 5). Dans tous ces exemples, l'agencement du décor est à chaque fois différent et le pied, toujours mouluré, peut avoir une allure sphérique comme à Valdieri, à Val Varaita et à Sampeyre, ou bien en forme de bobine comme à Crissolo.

L'exemplaire de Saint-Ours est proche de celui de Crissolo par la forme de son pied, et de celui de Valdieri par l'agencement du décor, ce dernier étant caractéristique des fibules à navicella à bouton profilé, une évolution d'un modèle plus ancien (type Chiavari). L'exemplaire, bien que sous l'influence stylistique du domaine de Golasecca, s'affiche comme une élaboration locale et isolée partageant une même esthétique avec le domaine ligure, la Ligurie Intérieure et la région de Golasecca. Il est probable que la chaînette, retrouvée à proximité, fut à l'origine associée à la fibule. Cette fibule permet de dater l'ensemble de la première moitié du 6e siècle (Ha D1 ; Cicolani 2017, p. 124-125).

Dans l'assemblage, on remarque également la présence d'une agrafe de ceinture (fig. 7, 14). Le fragment s'apparente à la famille à plaque rectangulaire, aux angles arrondis et nervure centrale se terminant par un crochet. Cette typologie est d'abord associée au 7e siècle aux sépultures féminines du domaine ligure, pour ensuite se diffuser et se diversifier dans le domaine de Golasecca au cours du 6e siècle sous la formes de diverses variantes : rectangulaires, losangiques, triangulaires (Casini 1998 ; Faudino *et al*. 2014, p. 139, fig. 20 ; Cicolani 2017, p. 158-161). Un exemplaire présentant une nervure centrale marquée provient également de la nécropole de Crissolo (fig. 4, 1), daté de la première moitié du 6e siècle av. n. è. (Gastaldi 1869, tav. X)

Le bracelet massif à extrémités repoussées (fig. 7, 15) présenté par C. Chappuis n'est pas mentionné par le Dr Ollivier dans son compte-rendu de 1882. D'une forme inconnue sur le versant français, il renvoie également vers les nécropoles de Crissolo et Valdieri (fig. 4, 2 ; 5, 1-2 ; Gambari et Venturino-Gambari 1997, p. 397-398 ; Venturino-Gambari 2008, p. 100, fig. 61).

Parure annulaire en spirale de section rectangulaire et pendeloque de Guillestre

Dans le tumulus de la fontaine de Sidi Brahim, un fragment de parure annulaire en spirale de section rectangulaire, à une extrémité apointée, possède un diamètre interne de 72 mm permettant de le porter aux jambes ou aux bras. Aucun décor n'est visible sur le jonc ou aux extrémités. Il peut être rapproché d'un bracelet découvert dans la tombe XXII de Castelveccana (Lombardie, Italie), datée de l'étape Golasecca IIA (600-575 avant notre ère ; Saronio 1970, p. 134, tav. VII- VIII) (fig. 6, 10).

La pendeloque découverte dans ce même tumulus est plus tardive ; elle appartient au type en forme d'entonnoir, variante B, daté de Golasecca III A2 (LT A), tout comme celle découverte à Chabestan en 1899 (Cicolani 2017, p. 141). Ces pendeloques caractérisent le costume féminin du domaine de Golasecca et sont également diffusées au nord des Alpes, même si leur présence demeure plus ponctuelle (Cicolani 2017, p. 148, fig. 120) (fig. 6, 11).

Fibule à boutons latéraux de St-Paul-sur-Ubaye

Parmi les fibules, un exemplaire à arc plein et boutons latéraux découvert à St-Paul-sur-Ubaye était conservé au musée de la Vallée à Barcelonnette (fig. 7, 11) ; cette fibule n'a pas été localisée lors du récolement de 1998 et lors des dernières visites, mais a été vue par P. von Eles-Masi (1967-1968, p. 128).

Les fibules à navicella ornées de boutons latéraux s'inscrivent dans une longue tradition commune à l'ensemble de l'Italie septentrionale. Bien attestées dans le secteur nord-oriental où elles sont déclinées en plusieurs variantes, elles sont également employées à Este, dans le domaine de Golasecca et à Chiavari. L'exemplaire de Saint-Paul, de dimensions plus réduites et sans décor, semble pouvoir être rattaché aux petites fibules à navicella à boutons latéraux du 7e et du début du 6e siècle, ou à la variante B des fibules à navicella à boutons latéraux et corps en losange (von Eles-Masi 1967-1968, p. 137-138). Sa présence dans les Alpes françaises, tout comme celle de l'exemplaire d'Habère-Lullin (Haute-Savoie ; Willigens 1991, pl. III, 132), pourrait être le résultat d'une interaction entre communautés alpines par l'intermédiaire de la culture de Golasecca, dont l'influence est bien documentée à Valdieri et Crissolo, même si d'autres interprétations peuvent également être envisagées.

Pendeloque de Lans et parure pectorale complexe de Vars

La fibule à ailettes de Lans « Les Tours » est associée à une pendeloque annulaire à trois branches, dont une n'est pas conservée (fig. 7, 9). Dans la première publication de cet élément, l'ardillon de la fibule est passé dans les branches de la pendeloque (von Eles-Masi 1967-1968 p. 112). Inconnu sur le versant français, le port de pendeloques accrochées aux fibules est bien connu au 6e siècle avant notre ère dans le secteur nord-occidental de l'Italie et en particulier dans le domaine de Golasecca, où la suspension de parures complexes aux fibules est une tradition qui remonte au moins aux 9e et 8e siècle. Pendeloques, anneaux et pendentifs sont en effet souvent suspendus aux fibules et aux bracelets, concourant à en exalter l'aspect esthétique et ajoutant un effet sonore.

À Vars « Sainte-Catherine », plusieurs chaînons et pendeloques-grelots devaient, à l'origine, composer un collier ou un pectoral complexe (fig. 7, 4 ; Sabatier 1985, p. 211), selon une tradition alpine déjà connue au Bronze final dans les Hautes-Alpes grâce aux nombreux dépôts de parures comme celui de Réallon (Garcia 2003 ; Campolo 2009). Sa composition se rapproche de certains exemplaires de Golasecca, par exemple de celui de la tombe Albate III, datée de la première moitié du 6e siècle avant notre ère (De Marinis 1992, p. 187, fig. 15) ; les éléments de Vars se distinguent cependant par la présence de trois perforations dans les chaînons, par le décor ajouré de la plaquette de suspension, et par l'absence d'élément tubulaires creux.

Du côté italien, cette mode découle de la complexification du port de pendeloques accrochées aux fibules, donnant lieu à des colliers ou pectoraux complexes comme celui de Castelletto Ticino et de Golasecca, datés du 6e siècle avant notre ère, ou encore aux pectoraux composés d'un élément de suspension à anneau ajouré auquel s'accrochent des éléments tubulaires terminés par des chaînettes, elles-mêmes faites de chaînons rigides à deux œillets et tige lisse, dont le milieu porte une pendeloque allongée. Ces apparats vestimentaires, probablement associés au port de lourds manteaux, sont documentés au 6e siècle avant notre ère dans les tombes 2/93 et 3/1995 de Pombia (Gambari 2006, p. 34-35 et p. 57, fig. 49.16), dans la tombe du Lazzaretto (De Marinis 1992, p. 157-200) mais aussi à San Bernardino di Briona (Brecciaroli Taborelli 2004, p. 22 ; Lorre et Cicolani 2009, p. 93). Des rapprochements prudents avec les exemplaires issus du domaine de Golasecca permettent ainsi de circonscrire la datation de cet *unicum* entre la fin du 7e et le 6e siècle avant notre ère.

4. COMPARAISONS : VOISINS OU COUSINS

Malgré l'état lacunaire de certaines données, on peut tout de même comparer les vallées de l'Ubaye et de Vars à celles du Gesso et du cours supérieur du Pô. Selon la définition proposée plus haut, des groupes cousins pré-

senteront un fond culturel commun avec quelques variantes, tandis que des groupes voisins auront des traditions culturelles distinctes malgré des interactions soutenues, visibles dans la culture matérielle.

Parmi les marqueurs du fond culturel, on doit tout d'abord écarter le recrutement funéraire en fonction du genre, celui-ci n'étant identifié avec certitude qu'en un seul cas en Italie, dans l'une des tombes de Crissolo. Une distinction serait possible à Valdieri entre les tombes féminines, ici majoritaires, et une seule tombe probable masculine ou de jeune adulte. Pour sa part, le statut social semble toujours concerner des individus ayant une place privilégiée dans la communauté ; cependant, cet effet peut être dû à un biais de visibilité, les tombes possédant un riche mobilier métallique étant plus susceptibles d'être reconnues lors d'une découverte fortuite. De plus, la surface de fouille très réduite à Valdieri n'ayant fourni que 5 tombes, dont 3 de l'âge du Fer, ces observations demeurent ponctuelles pour le versant italien..

L'architecture funéraire est bien documentée à Valdieri ; ses enclos quadrangulaires n'ont aucune comparaisons en Ubaye et dans la vallée de Vars, où de tels aménagements auraient été remarqués. De même, les pratiques funéraires ne semblent pas partagées, puisque tous les indices tendent vers la pratique de l'inhumation du côté français ; à cet égard, la comparaison se fait donc plutôt avec la nécropole de Crissolo, autant à l'égard des pratiques que du choix architectural.

Le mobilier métallique fournit des indices plus détaillés, à commencer par le fond culturel des deux versants. Celui-ci s'avère distinct pour chaque région, avec le port d'anneaux de jambe et d'armilles du côté français, qui restent inconnues en Italie au profit du port des seuls bracelets. L'emploi des fibules est partagé, mais se différencie par l'utilisation de types totalement différents : à navicella du côté italien, et à ailettes du côté français (bien que certainement inspirées des modèles serpentiformes italiques). Sur chaque versant, les formes et les décors du mobilier sont suffisamment caractéristiques pour être reconnus comme des productions régionales.

Cependant, malgré ces fonds culturels distincts, plusieurs éléments de la culture matérielle sont partagés, en particulier dans le costume féminin. La tombe de Saint-Ours met ainsi en exergue des relations avec l'Italie nord-occidentale de par sa grande fibule à navicella, son agrafe de ceinture et un bracelet assimilable au type Crissolo. Le port de certains objets rappelle également le costume nord-italique, comme la pendeloque accrochée à la fibule de Lans et la parure pectorale de Vars (bien que celle-ci puisse également se rattacher à des traditions régionales anciennes). Même si, pour la pendeloque de Lans, le doute demeure quant à sa position fonctionnelle sur la fibule, cette mode vestimentaire est bien documentée dans l'ensemble du proche domaine de Golasecca depuis le début de l'âge du Fer. Ces éléments semblent donc indiquer l'existence d'un goût partagé entre communautés alpines dans l'agencement et port du costume, en particulier féminin. À côté de ces indices, la présence, même ponctuelle, de parures exogènes comme les pendeloques de Sidi Brahim et de Chabestan (dans la vallée du Buëch), les fibules de Saint-Pons et d'Habère-Lullin et celles plus tardive du type de la Certosa provenant de la vallée de L'Ubaye (von Eles-Masi 1967-1968, p. 133-135), confirment la fréquentation des mêmes vallées et cols par les communautés italiques et alpines à l'âge du Fer (Cicolani 2017). Cette fréquentation expliquerait par ailleurs la particularité des découvertes de Crissolo, à ce jour sans comparaisons dans le nord-ouest italien et partiellement apparentées au versant français.

La combinaison de ces marqueurs (fig. 8) fournit une réponse nuancée à la question : voisins ou cousins ? Le curseur se place différemment en fonction de la nécropole de Crissolo et de Valdieri : la distance culturelle avec l'Ubaye est en effet plus grande à Valdieri, en raison de la pratique de la crémation et la réalisation d'enclos quadrangulaires. Ici, les deux groupes sont indéniablement voisins, le partage d'éléments communs touchant les formes du mobilier métallique. À Crissolo, les données manquent pour répondre à la question avec certitude ;

		Vallées de l'Ubaye et de Vars	Crissolo (haute vallée du Pô)	Valdieri (Ligurie intérieure)
Fond culturel (funéraire)	Pratiques	Inhumation	Inhumation	Crémation
	Architecture	Tumulus, coffrage, pleine terre	Coffrage	Enclos, coffrage
	Recrutement	*Féminin, privilégié*	*Féminin, privilégié*	*Féminin, privilégié*
	Costume	Anneaux de jambe, armilles, fibules	Bracelets, fibules, agrafes de ceinture	Bracelets, fibules
Variations (mobilier métallique)	Technologie, formes et décors	Productions locales avec quelques inspirations italiques	Productions régionales	Productions régionales

Fig. 8 - *Tableau de synthèse des marqueurs utilisés pour la comparaison et la caractérisation de la distance culturelle entre les deux versants. En italique : les marqueurs insuffisamment représentés.*

cependant, la pratique de l'inhumation et la présence de mobiliers apparentés tendent vers une distance culturelle amoindrie, se rapprochant fortement de la définition des groupes cousins.

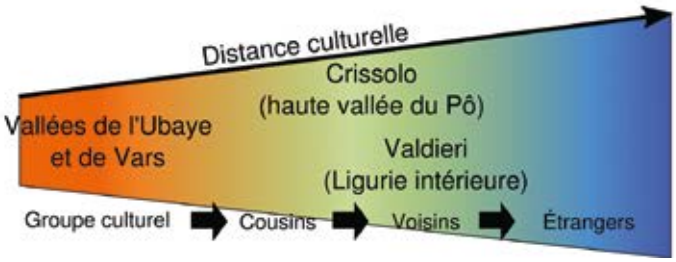

Fig. 9 - *Schéma interprétatif proposé*.

Cet exercice ne concerne que le mobilier métallique en contexte funéraire, un témoin très limité des communautés anciennes. Seule la prise en compte d'autres types de données, comme la céramique ou les formes de l'habitat, permettrait d'approfondir la comparaison et de renforcer l'interprétation. Cela ne pourra que passer par la découverte de nouveaux vestiges, par le biais de prospections ou d'opérations programmées, afin de renouveler et de compléter la documentation.

CATALOGUE

Ce catalogue rassemble les sites du premier âge du Fer recensés dans les vallées de l'Ubaye et de Vars. La bibliographie n'est pas exhaustive et se rapporte seulement aux premières mentions et aux publications jouant un rôle dans la compréhension du site. Sauf mention contraire, le mobilier est en alliage cuivreux. Toutes les mesures sont en millimètres, et les abréviations utilisées sont les suivantes :

ø int. : diamètre interne
s. : section
l : longueur

La Bréole (Alpes-de-Haute-Provence)
Découverte en 1853 sans plus d'indications.
Datation : Ha.
Bibliographie : Chappuis 1862, p. 20.

1-11. 11 parures annulaires.
2. 1 collier en ambre.
3. 1 poignard ?

La Bréole « Les grands champs » (Alpes-de-Haute-Provence)
Suite à la découverte fortuite de parures en bronze, une fouille de sauvetage a été menée en 2000, permettant de documenter une inhumation en coffrage en bois, calé par des galets.
Datation : Ha D ou LT A (Hallstatt final ou La Tène la) / Fin du 6e siècle ou début du 5e siècle avant notre ère.
Bibliographie : Dufraigne et Richier 2000.

1. 1 collier composé de cinq perles en ambre ;
2-70. Nombreuses armilles décorées de bandes obliques de stries alternant avec des groupes de stries transversales, dont 9 au bras droit et une soixantaine au bras gauche ;
71. 1 bracelet.
72-73. 2 anneaux de jambe creux à décor incisé de chevrons ;
74. 1 épingle en fer au-dessus de la cheville droite ;
75. 1 objet en bronze et en fer (fibule ?) au-dessus de la hanche droite.

Guillestre « Champ Chevallier » (Hautes-Alpes)
L'assemblage de cette sépulture découverte en 1853 laisse croire à une sépulture du premier âge du Fer. L'ensemble fut laissé en place et rebouché.

Datation : Ha D1 ? / 6e siècle avant notre ère ?
Bibliographie : Roman 1880, p. 401.

1. 1 épée ou un poignard :
2. Bracelets.
3. Anneaux de jambe.
4. Objets indéterminés autour du corps.

Guillestre « Près de la fontaine de Sidi Brahim » (Hautes-Alpes)

Ce tumulus n'a pas été observé au moment de la découverte, en 1960. Le mobilier, provenant de la destruction à la pelle mécanique « d'une motte ou « clapier » » dans un champ, a été ramassé dans les déblais à environ 2 km du tumulus. Il fut ensuite localisé par J.-C. Courtois, qui en estime le diamètre à une dizaine de mètres.

Datation : LT A (Golasecca III A2) / 3e quart du 5e siècle avant notre ère.
Lieu de conservation : Musée Museum Départemental de Gap.
Bibliographie : Courtois 1960.

1-3. 3 armilles fermées lisses de section rectangulaire (988.065.4 (2, 3 et 4) ; fig. 6, 1-3) ; ø int. 62 mm, s. 2 x 1 mm, 5,8 g ; ø int. 56 mm, s. 3 x 2 mm, 7,1 g ; ø int. 58 mm, s. 3 x 2, 4,1 g.

4-5. 2 bracelets de section plano-convexe aux extrémités droites, dont l'un des côtés est en biseau (988.065.2 (1 et 5) ; fig. 6, 4-5) ; ø int. 54 x 50 mm, s. 6 x 4 mm à 7 x 5 mm, 36 g ; ø int. 56 mm, s. 6 x 4 mm à 7 x 5 mm, 39,4 g.

6-7. 2 bracelets aux extrémités droites décorés de triangles hachurés, respectivement de section rectangulaire aux bords convexes et plano-convexe avec un côté en biseau (988.065.2 (3 et 4) ; fig. 6, 6-7) ; ø int. 58 mm, s. 7 x 5 mm, 40,2 g ; ø int. 58 mm, s. 8 x 5 mm, 41,2 g.

8-9. 2 parures annulaires en spirale de section plate à nervure centrale, aux extrémités apointées, formant deux spires (988.065.3 (1 et 2) ; fig. 6, 8-9) ; elles étaient toutes deux complètes lors de la découverte ; ø int. 74 x 71 mm, s. 31 x 3 mm, 131,5 g ; s. 24 x 3 mm, 47,1 g.

10. 1 fragment de parure annulaire de section rectangulaire à une extrémité apointée (988.065.2 (2) ; fig. 6, 10) ; ø int. 72 mm, s. 9 x 3 mm, 41,6 g.

11. 1 pendeloque en forme d'entonnoir, variante B (988.063.3 (3) ; fig. 6, 11). haut. 36 mm, 4,7 g.

Quatre armilles sont associées à cet ensemble dans l'inventaire du musée de Gap, mais ne sont pas mentionnées dans le compte-rendu de découverte ; la provenance de ces parures demeure donc inconnue :

12-15. 4 armilles de section rectangulaire aux extrémités droites lisses (988.065.4 (1, 5, 6 et 7) ; fig. 6, 12-15) ; ø int. 63 mm, s. 3 mm, 8,7 g ; ø int. 69 mm, s. 3 mm, 9,7 g ; ø int. 58 mm, s. 3 x 2 mm, 7,4 g ; ø int. 61 mm, s. 3 x 2 mm, 5,7 g.

Jausiers « Les Sanières » (Alpes-de-Haute-Provence)

Un anneau de jambe, découvert aux Sanières en 1875 dans des circonstances inconnues, est conservé dans les collections du musée de Barcelonnette. On ne possède aucune information supplémentaire quant au bracelet à tampons sphériques.

Lieu de conservation : Musée de la Vallée, Barcelonnette.
Bibliographie : Sabatier 1985, p. 139, no 113-114.

1. 1 anneau de jambe ovale de section rectangulaire aux extrémités droites décoré de groupes de stries (2015.0.6 ; fig. 6, 20) ;
ø int. 76 x 56 mm, s. 6 mm, 52,4 g.
Datation : Ha C ou D1 / 7e ou 6e siècle avant notre ère.

2. 1 bracelet massif au jonc de section plano-convexe et tampons sphériques tronqués, décoré de stries transversales et obliques (2015.0.5 ; fig. 6, 19) ;
ø int. 64 x 50 mm, 254 g.
Datation : Ha D1 ou début D2 / milieu du 6e siècle avant notre ère.

Lans « Les Tours »

Une sépulture découverte en 1866 a livré le mobilier suivant ; on ne possède aucun détail à propos des circonstances de la découverte, ni de la tombe.

Datation : Ha D1 / 6e siècle avant notre ère.

Lieu de conservation : Musée de la Vallée, Barcelonnette.
Bibliographie : von Eles-Masi 1967-1968, p. 112

1. 1 fibule à disque d'arrêt, arc à ailettes et pied vasiforme, petite variante (2015.0.85 ; fig. 7, 8) ; l. 105 mm, 19,5 g.
2. 1 pendeloque annulaire à trois branches, passée sur l'ardillon de la fibule (2015.0.89 ; fig. 7, 9) ; haut. 46 mm, l. 28 mm, s. 5 mm, 14,1 g.
3. 1 aiguille à chas rectangulaire et à décor incisé (2015.0.87 ; fig. 7, 10) ; l. 123 mm, s. 6 x 2 mm, 4,3 g.

Le Lauzet-sur-Ubaye « Champ Contier » (Alpes-de-Haute-Provence)
Découvert en 1889.
Datation : Ha C ou D1 / 7e ou 6e siècle avant notre ère.
Lieu de conservation : Musée de la Vallée, Barcelonnette.
Bibliographie : Sabatier 1985, p. 165, no 133.

1. 1 anneau de jambe massif de section plano-convexe lisse (2015.0.74 ; fig. 6, 24).
ø int. 77 x 67 mm, s. 10 x 8 mm, 128,3 g.

Le Lauzet-sur-Ubaye « Clot des Doux » (Alpes-de-Haute-Provence)
On ne connaît pas les circonstances entourant la découverte de ces deux anneaux, donnés au musée de Barcelonnette en 1872 et mentionnés comme appartenant à une tombe. Le Clot des Doux est mentionné par C. Chappuis (1862, p. 23-25), où il a remarqué la présence d'un groupe tumulaire.
Datation : Ha D ou LT A / 6e ou 5e siècle avant notre ère.
Lieu de conservation : Musée de la Vallée, Barcelonnette.
Bibliographie : von Eles-Masi 1967-1968, p. 111-112.

1-2. 2 armilles de section plano-convexe fermées décorées de bandes obliques de stries transversales (2015.0.63 et 75 ; fig. 6, 17-18) ; ø int. 60 mm, s. 3 x 2 mm, 11,1 g ; ø int. 60 mm, s. 3 x 2 mm, 8,5 g.

Méolans « Laverq » (Alpes-de-Haute-Provence)
Selon S. Campolo (2009, p. 72), une armille isolée conservée dans la collection du Dr Ollivier au Musée-Château d'Annecy pourrait correspondre à la découverte d'anneaux de bronzes mentionnée par C. Chappuis dans sa correspondance avec le Dr A. Ollivier.
Datation : Ha D ou LT A / 6e ou 5e siècle avant notre ère.
Lieu de conservation : Musée-Château d'Annecy.
Bibliographie : Campolo 2009, p. 72 ; Chappuis 1862, p. 27-28.

1. 1 armille de section rectangulaire aux extrémités droites, décorée de groupes de trois stries transversales (5223.3 ; fig. 6, 16) ; ø int. 60 mm, s. 3 x 1 mm, 2,5 g.

Montclar « Saint-Léger » (Alpes-de-Haute-Provence)
Une fouille de sauvetage a été menée suite à la découverte fortuite de parures annulaires. Un coffre en pierres protégeait l'inhumation, elle-même déposée dans un coffre en bois.
Lieu de conservation : Musée de la Vallée, Barcelonnette.
Datation : Ha D3 ou LT A (début de La Tène) / 6e ou 5e siècle avant notre ère.
Bibliographie : Rouzeau 2011.

1-10. 10 armilles décorées de bandes obliques de stries transversales au bras gauche.

Saint-Ours « Champ de Durand » (Alpes-de-Haute-Provence)
Une sépulture à inhumation a été découverte en 1835 lors de la destruction d'un « clapier » et fut fouillée par le Dr A. Ollivier. Le corps était placé dans une fosse, recouverte d'une dalle de calcaire. L'ensemble fut rapidement dispersé, une grande partie du mobilier ayant été envoyée au Musée des Antiques à Paris (actuel Cabinet des Médailles) par l'intermédiaire du juge de paix Corgodan.
Datation : Ha D1 (Golasecca IIA) / 1ère moitié du 6e siècle avant notre ère.
Lieu de conservation : Cabinet des Médailles, Paris.
Bibliographie : Chappuis 1862, p. 54-57, pl. IV ; Ollivier 1882, p. 306-307.

1-88. 88 armilles de section rectangulaire, ouvertes, décorées de stries transversales (A 3065).

89. 1 poignard (A 3064).

90. 1 fibule à navicella, à arc décoré d'incisions géométriques et long porte-ardillon, terminé par un pied mouluré suivi d'une expansion évasée en forme de trompette ; l. env. 135 mm, haut. env. 40 mm (fig. 7, 13).

91. 1 chaînette ; l. env. 500 mm.

92. 1 agrafe de ceinture ligure à plaque rectangulaire, aux angles arrondis et nervure centrale terminée par un crochet (A 3064 ; fig. 7, 14).

93-106. 8 perles en verre bleu et 6 perles en verre blanc (A 3064).

107-110. 4 perles en ambre (fig. 7, 12).

Ch. Chappuis, qui put consulter les dessins appartenant à M. Corgodan du mobilier envoyé à Paris, mentionne un anneau de jambe de forme simple, dont il reproduit le dessin (Chappuis 1862, pl. IV, 4) et qui correspond à un bracelet du type Crissolo. Il ne cite pas les deux anneaux de jambe à bossettes évoqués par le Dr A. Ollivier ; cependant, deux parures de ce type seraient bien conservées au Cabinet des Médailles.

111. 1 bracelet de type Crissolo (fig. 7, 15) ;

112-113. 2 anneaux de jambe à bossettes ? (A 3065).

Saint-Paul-sur-Ubaye (Alpes-de-Haute-Provence)

On ignore tout des circonstance de la découverte de cette fibule, qui était conservée au musée de Barcelonnette en 1968 mais n'a pas été retrouvée depuis 1998.

Datation : Ha C ou D1 / 7e et début du 6e siècle avant notre ère.

Lieu de conservation : Musée de la Vallée, Barcelonnette.

Bibliographie : Campolo 2009, vol. 4, p. 93 ; von Eles-Masi 1967-1968, p. 128, fig. 57, 4.

1. Fibule à arc plein et boutons latéraux (non retrouvée ; fig. 7, 11).

Saint-Pons « La Frâche » (Alpes-de-Haute-Provence)

En 1858, suite à la découverte d'une première sépulture à brassards laténienne, une fouille a été entreprise par MM. Cardan et Ragon. À cette occasion, une parure annulaire creuse et une fibule ont été découvertes, qui furent déposées au musée de Beaune. Aucune mention n'est faite du corps ou de la tombe dans le compte-rendu de C. Chappuis, qui reproduit les deux objets sur l'une de ses planches (1862, p. 41-42, pl. I, 5 et 8).

Datation : Ha D1 / 6e siècle avant notre ère.

Lieu de conservation : Musée des Beaux-Arts de Beaune

Bibliographie : Chappuis 1862, p. 41-42, pl. I, 5 et 8.

1. 1 fibule à disque d'arrêt, arc à ailettes et pied vasiforme, petite variante (44. 715 ; fig. 7, 7) ;

2. 1 anneaux de jambe creux à âme végétale décoré de groupes de stries verticales (44. 1283.1 ; fig. 7, 6).

Saint-Pons « Les Cordeils » (Alpes-de-Haute-Provence)

Six anneaux ont été découverts lors de travaux agricoles avant 1862. L'ensemble fut immédiatement dispersé : un exemplaire fut conservé par le Dr A. Ollivier, deux furent déposés au musée de Beaune par l'intermédiaire de M. Ragon et un quatrième fut donné à M. Marmin. On ignore ce qu'il est advenu des deux anneaux de jambe restants.

Datation : Ha C ou D1 / 7e ou 6e siècle avant notre ère.

Lieu de conservation : Musée des Beaux-Arts de Beaune (deux exemplaires).

Bibliographie : Chappuis 1862, p. 41, pl. I, 9 ; Guillaumet et Maranski 1991, p. 233-235.

1-6. 6 anneaux de jambe massifs de section rectangulaire lisses (fig. 6, 25).

Saint-Vincent-les-Forts « Hameau de Saint-Jean » (Alpes-de-Haute-Provence)

Trois anneaux de jambe, anciennement conservés au musée Guimet de Lyon, ont été découverts dans des circonstance inconnues.

Datation : Ha C ou D1 / 7e ou 6e siècle avant notre ère.

Lieu de conservation : CCE Lyon.

Bibliographie : von Eles-Masi 1967-1968, p. 125-128, fig. 55/1-3

1-3. 3 anneaux de jambe ovales à extrémités droites décorés de groupes de stries transversales (953-955 ; fig. 6, 21-23) ; ø int. 76 mm ; s. 5 mm ; ø int. 74 mm, s. 8 mm ; ø int. 78 mm, s. 5 mm.

Saint-Vincent-les-Forts « La Combe » (Alpes-de-Haute-Provence)

Selon une note manuscrite de F. Arnaud, reprise par M. Sabatier (1985, vol. 2, p. 91-92), des parures annulaires associées à des ossements ont été découvertes en 1905 chez M. U. Barneaud, au Pré Tirond, à 1,1m de profondeur, en récupérant de la terre pour aménager un accès à son champ. Aucune trace d'architecture funéraire n'a été observée. Les parures creuses ont été achetées par F. Arnaud et déposées au musée de Barcelonnette, où les fragments de 6 de ces individus ont été identifiés en mai 2017 ; les armilles associées ne sont connues que par la description donnée dans cette note.

Datation : Ha D ou LT A / 6e ou 5e siècle avant notre ère.

Lieu de conservation : Musée de la Vallée, Barcelonnette.

Bibliographie : F. Arnaud, note manuscrite de 1905 reprise par M. Sabatier (1985, p. 91-92).

1-7. 7 anneaux de jambe creux faits d'une tôle aux bords superposés sur la face interne du jonc, de section ovale aplatie, aux extrémités droites décorées de groupes de stries transversales et de chevrons ; le jonc est décoré de groupes de stries transversales alternant avec des zigzags verticaux (fig. 7, 5) ; ø int. 83 mm, s. 12 x 4 mm, 13,7 g (84-5-99 A) ; ø int. 53 mm, s. 13 x 6 mm, env. 86 g (84-5-99 BE) ; s. 13 x 3 mm, 11,9 g (84-5-99 C) ; s. 13 x 4 mm, 10,9 g (84-5-99 D) ; s. 12 x 4 mm, 13,5 g (84-5-99 FHI) ; s. 12 x 4 mm, 9,3 g (84-5-99 G).

8-13. 6 « petits anneaux pleins, très fins et striés […] ronds et fermés » (F. Arnaud, *in* Sabatier 1985 p. 92) pouvant être identifiés comme des armilles ; ø int. 58 mm.

Vars « Sainte-Catherine » (Hautes-Alpes)

Suite à des travaux de terrassement effectués en 1960 sur un terrain appartenant à M. Bénard, maire de Vars, des parures appartenant à une inhumation sans coffrage de pierres ont été mises au jour. M. Sabatier a vu ces parures chez M. Bénard, dont elle a publié des dessins dans son mémoire (Sabatier 1985, p. 124-129). S. Campolo (2009, vol. 4, p. 391), a retracé le mobilier au Musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye.

Datation : Ha C ou D1 / 7e ou 6e siècle avant notre ère.

Lieu de conservation : Musée d'Archéologie Nationale, Saint-Germain-en-Laye.

Bibliographie : Sabatier 1985, p. 124-129, pl. 41-44 ; Campolo 2009, vol. 4, p. 391.

1-3. 3 anneaux de jambe massifs de section plano-convexe, à extrémités droites jointives et décor rubané (fig. 7, 1-3) ;

4. 1 parure pectorale incomplète (fig. 7, 4) composée de :

- 1 pendeloque plate rectangulaire à sept anneaux de suspension décorée de triangles au trémolo ;
- 17 maillons annulaires avec un anneau central, aux tiges striées ;
- 3 pendeloques-grelots ;
- 3 petites pendeloques annulaires ;
- 1 pendeloque triangulaire.

BIBLIOGRAPHIE

BOCQUET 1969 : BOCQUET A. - Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques. 1. Texte, Grenoble, 1969.

BOCQUET 1970 : BOCQUET A. - Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques. 2. Planches, Grenoble, 1970.

BRECCIAROLI TABORELLI 2004 : BRECCIAROLI TABORELLI L. (dir.) — *Alla moda del tempo costume, ornamento, belleza nel Piemonte antico*, Torino, 2004.

BRUN 1991 : BRUN P. — Le Bronze atlantique et ses subdivisions culturelles : essai de définition. *In :* CHEVILLOT C., COFFYN A. (dir.) *L'âge du bronze atlantique : ses faciès, de l'Ecosse à l'Andalousie et leurs relations avec le Bronze continental et la Méditerranée*. Publications de l'Association des musées du Sarladais. Beynac-et-Cazenac, 1991, 11-24.

CAMPOLO 2009 : CAMPOLO S. — *La métallurgie du bronze dans le sud-est de la France durant la Protohistoire. Les objets en bronze des collections publiques et privées*, thèse de doctorat, Aix-en-Provence : Université Aix-Marseille I, 2009.

CASINI 1998 : CASINI S. — Ritrovamenti ottocenteschi di sepolture della cultura di Golasecca nel territorio bergamasco, *NAB*, 6, 1998, 109-161.

CHAPPUIS 1862 : CHAPPUIS C. — *Étude archéologique et géographique sur la vallée de Barcelonnette à l'époque celtique*, Besançon, 1862.

CICOLANI 2017 : CICOLANI V. — *Passeurs des Alpes la culture de Golasecca entre Méditerranée et Europe continentale à l'Âge du fer*, Paris, 2017. (Histoire et Archéologie).

CICOLANI 2019 à paraître : CICOLANI V. — Interactions techno-culturelles en Italie nord-occidentale aux VIe-Ve s. av. J.-C. : nouvelles recherches en cours. *In :* BOURDIN S., JOLIVET V. (dir.) *Contacts et Acculturation dans l'Étrurie classique : images, notions, artefacts, École française de Rome, 2-4 octobre 2017, MEFRA,* 2019.

CICOLANI et BERRUTO 2017 : CICOLANI V., BERRUTO G. — L'ornementation des fibules de Ligurie interne : approches typologiques et archéometriques pour l'étude des faciès d'Italie nord-occidentale. *In :* MARION S., DEFFRESSIGNE S., KAURIN J., BATAILLE G. (dir.) *Production et protoindustrialisation aux âges du fer. Perspectives sociales et environnementales*. Ausonius. Bordeaux, 2017, 411-418. (Mémoires, 47).

COURTOIS 1976 : COURTOIS J.-C. - Les civilisations de l'âge du Fer dans les Alpes. In : Guilaine J. (dir.) La Préhistoire française, II, Les Civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, Paris, 1976, 708-723.

COURTOIS 1960 : COURTOIS J.-C. — Une sépulture à inhumation sous tumulus du Hallstatt récent récemment détruite à Guillestre (Hautes-Alpes), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 57, 3-4, 1960, 168-171.

COURTOIS 1961 : COURTOIS J.-C. — Essai sur la Protohistoire des Alpes du Dauphiné, *Revue archéologique de l'Est*, 12, 4, 1961, 287-303.

COURTOIS 1968 : COURTOIS J.-C. — Découvertes archéologiques de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer dans les Hautes-Alpes (1955-1967), *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1968, 17-144.

DEDET *et al*. 2019 : DEDET B., BUFFAT L., KIELB-ZAARAOUI M. — Une sépulture du premier âge du Fer en moyenne vallée du Rhône : Lautagne (Valence, Drôme), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 116, 1, 2019, 133-152.

DEDET et MARCHAND 2009 : DEDET B., MARCHAND G. — Deux dépôts avec armes du VIe s. av. J.-C. en Provence orientale : les Clues de Verdaches à Auzet (Alpes-de-Haute-Provence) et la Source du Noyer à Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), *Gallia*, 66, 2, 2009, 1-28.

DUFRAIGNE 2000 : DUFRAIGNE J.-J. — La Bréole Les Grands Champs. *In : Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur*. Service archéologique de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Aix-en-Provence, 2000, 17-18.

DUFRAIGNE et RICHIER 2000 : DUFRAIGNE J.-J., RICHIER A. — *La Bréole (Alpes-de-Haute-Provence). Les Grands Champs*., document final de synthèse. sauvetage urgent du 13 septembre 2000 eu 27 septembre 2000, Aix-en-Provence, 2000.

FAUDINO *et al*. 2014 : FAUDINO V., FERRERO L., GIARETTI M., VENTURINO-GAMBARI M. — Celti e Liguri. Rapporti tra la cultura di Golasecca e la Liguria interna nella prima Età del Ferro. *In :* BARRAL P. *et al*. (dir.) *Les Celtes et le Nord de l'Italie (Premier et Second âges du fer)*. Revue archéologique de l'Est. Dijon, 2014, 125-144. (Suppléments, 36).

FERRERO 2010 : FERRERO L. — Crissolo. Armilla dell'atà del Ferro, *Notiziario della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 2010, 220-221.

GAMBARI 2006 : GAMBARI F. M. — *La Birra e il fiume. Pombia e le vie dell4ovest del Ticino tra VI e V secolo a. C*. Torino, 2006.

GAMBARI *et al*. 2012 : GAMBARI F. M., RUBAT-BOREL F., VENTURINO GAMBARI M. — Cortazzone. Armilla a capi aperti in bronzo dell'età del Ferro, *Quaderni dell Soprintendenza archeologica del Piemonte*, 27, 2012, 184-190.

GAMBARI et VENTURINO-GAMBARI 1997 : GAMBARI F. M., VENTURINO-GAMBARI M. — Crissolo (Cuneo): per una definizione archeologica dei Taurini nella prima età del Ferro, *La Valle d'Aosta*, 1997, 393-407.

GARCIA 2003 : GARCIA D. – Les dépôts d'objets en bronze protohistoriques en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un état de la question, Documents d'archéologie méridionale, 26, 2003, 277-284.

GASTALDI 1869 : GASTALDI B. — Iconografia di alcuni oggetti di remota antichità rinvenuti in Italia, *Memorie della Accademia delle Scienze di Torino*, II, XXVI, 1869, 79-126.

GUILLAUMET ET MARANSKI 1991 : GUILLAUMET J.-P., MARANSKI D. — À propos de quelques objets célèbres des Alpes. *In :* Duval A. (dir.) *Les Alpes à l'âge du Fer, Actes du Xe colloque sur l'âge du Fer (AFEAF), Yenne, Chambéry 1986,*. Revue Archéologique de Narbonnaise, 1991, 233-238. (Supplément, 22).

ISOARDI 2001 : ISOARDI D. — *La Protohistoire de l'Ubaye*, mémoire de maîtrise, Aix-en-Provence : Université de Provence Aix-Marseille I, 2001.

ISOARDI 2016 : ISOARDI D. — Des maisons, des tombes, et de l'archéodémographie, du littoral de Massalia aux Alpes du Sud. Que nous enseignent les phénomènes funéraires alpins sur les dynamiques d'échange avec la basse Provence ? *In :* DE CHAZELLES C.-A., SCHWALLE M. (dir.) *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*. Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon. Lattes, 2016, 393-416.

ISOARDI et MOCCI 2018 : ISOARDI D., MOCCI F. — Spécificité des pratiques funéraires de la vallée de l'Ubaye et du Guillestrois durant l'âge du Fer. Réflexion sur le genre et les parures dans le domaine funéraire : Solutions pour mesurer l'implication d'une vallée intra-alpine des Alpes du sud dans les mouvements socio-économiques européens ? *In :* BINTZ P., GRIGGO C., MARTIN L., PICAVET R. (dir.) *L'Homme dans les Alpes, de la pierre au métal*. Université Savoie-Mont-Blanc. Chambéry, 2018, (Edytem, 20).

ISOARDI et TREMBLAY CORMIER à paraître : ISOARDI D., TREMBLAY CORMIER L. — Mobilité des individus et des biens dans la vallée de l'Ubaye et le Guillestrois à l'âge du Fer. *In : Circulations montagnardes, circulations européennes*. Paris, *à paraître*.

KAENEL 1990 : KAENEL G. — *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, Lausanne, 1990. (Cahiers d'archéologie romande, 50).

LAUTIER et ROTHÉ 2010 : LAUTIER L., ROTHÉ M.-P. — *Les Alpes-Maritimes*, Paris, 2010. (Carte archéologique de la Gaule, 6).

LORRE et CICOLANI 2009 : LORRE C., CICOLANI V. (dir.) — *Golasecca du commerce et des hommes à l'âge du fer (VIIIe-Ve siècle av. J.-C.), Musée d'archéologie nationale, château de Saint-Germain-en-Laye, 27 novembre 2009 - 26 avril 2010*, Paris / Saint-Germain-en-Laye : Réunion des musées nationaux / Musée d'archéologie nationale, 2009.

MAHIEU et BOISSEAU 2000 : MAHIEU É., BOISSEAU B. — La nécropole de Ventavon (Hautes-Alpes). Synthèse des différentes interventions et comparaisons, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 23, 2000, 7-75.

MANSFELD 1973 : MANSFELD G. — *Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibel*, Berlin, 1973. (Heuneburgstudien, II).

DE MARINIS 1992 : DE MARINIS R. — Tomba con situla bronzea dal Lazzaretto di Golasecca, *Sibrium*, 1992, 157-200.

DE MARINIS 2008 : DE MARINIS R. — Aspetti degli influssi dell' espansione etrusca in val padana verso la civiltà di Golasecca. *In :* della Fina G. M. (dir.) *La colonizzazione etrusca in Italia : atti del XV convegno internazionale di studi sulla Storia e l'Archeologia dell'Etruria*. Orvieto, 2008, 115-146. (Annali della fondazione per il museo « Claudio Faina », XV).

MILCENT 2017 : MILCENT P.-Y. — Hallstatt C sword graves in Continental Gaul: rise of an elite or new system of representation of self in a context of crisis? *In :* SCHUMANN R., VAN DER VAART- VERSCHOOF S. (dir.) *Connecting Elites and Regions. Perspectives on contacts, relations and differentiation during the Early Iron Age Hallstatt C period in Northwest and Central Europe*. Sidestone Press. Leiden, 2017, 85-108.

OLLIVIER 1882 : OLLIVIER A. — Vallée de Barcelonnette. Simple relation sur quelques monuments celtiques découverts dans cette vallée, *Annales des Basses-Alpes*, 1, 7, 1882, 304-321.

OLIVIER 2003 : OLIVIER L. — Peuples, cultures et manifestations archéologiques de l'âge du Fer. Gustav Kossinna, Gordon Childe et nous. *In :* PLOUIN S., JUD P. (dir.) *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer*. Revue archéologique de l'Est. Dijon, 2003, 231-239. (Suppléments, 20).

PININGRE 1996 : PININGRE J.-F. (dir.) — *Nécropoles et société au premier âge du Fer : le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*, Paris, 1996. (Documents d'archéologie française, 54).

PININGRE et GANARD 2004 : PININGRE J.-F., GANARD V. — *Les nécropoles protohistoriques des Moidons et le site princier du Camp du Château à Salins (Jura)*, Paris, 2004. (Documents Préhistoriques, 17).

PLOUIN 2007 : PLOUIN S. — Les bracelets en bronze à décor géométrique du musée d'Unterlinden, *Bulletin de la Société Schongauer*, 2001-2005, 2007, 97-113.

POPA 2018 : POPA C.N. — *Modelling Identities: Late Iron Age Identity in South-East Europe*, New York, 2018.

RAIMBEAULD 1867 : RAIMBEAULD M. — Lettre sur une découverte d'anneaux en bronze, *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e trimestre, 1867, 509-511.

ROMAN 1880 : ROMAN J. – L'époque préhistorique et gauloise dans le Département des Hautes-Alpes. *In : Congrès Archéologique de France*. Tours, 1880, 376-410.

ROUZEAU 2011 : ROUZEAU N. — Montclar, Saint-Léger. *In : Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur*. Service archéologique de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Aix-en-Provence, 2011, 32-33.

SABATIER 1985 : SABATIER M. — *Les vallées de la Haute-Durance et de l'Ubaye à l'époque protohistorique*, mémoire de maîtrise, Paris : École du Louvre, 1985.

SARONIO 1970 : SARONIO P. — Le necropoli di Castello Valtravaglia (Va) Parte II, *Sibium*, X, 1970, 109-152.

SCHMID-SIKIMIĆ 1996 : SCHMID-SIKIMIĆ B. — *Der Arm- und Beinschmuck der Hallstattzeit in der Schweiz : mit einem Anhang der Gürtelhaken und Gürtelgehänge der Hallstattzeit im Schweizerischen Mittelland, Jura und Wallis*, Stuttgart, 1996. (Prähistorische Bronzefunde, X).

TREMBLAY CORMIER 2016 : TREMBLAY CORMIER L. - *Identités culturelles et échanges entre Rhin et Rhône du 10e au 5e siècle avant notre ère*, Dijon, 2016. (Art, Archéologie & Patrimoine).

TREMBLAY CORMIER 2017 : TREMBLAY CORMIER L. — French elite burials of the Early Iron Age. *In :* Schumann R., van der Vaart- Verschoof S. (dir.) *Connecting Elites and Regions. Perspectives on contacts, relations and differentiation during the Early Iron Age Hallstatt C period in Northwest and Central Europe*. Sidestone Press. Leiden, 2017, 287-304.

TREMBLAY CORMIER 2018 : TREMBLAY CORMIER L. — Early Iron Age Ring Ornaments of the Upper Rhine Valley : Traditions of Identity and Copper Alloy Economics. *Fundberichte aus Baden-Württemberg,* 38, 2018, 167-225.

ULYSSE 1991 : ULYSSE J. — La nécropole tumulaire de Ventavon. *In : Archéologie dans les Hautes-Alpes*. Musée départemental de Gap. Gap, 1991, 149-151.

VENTURINO GAMBARI et GANDOLFI 2004 : VENTURINO GAMBARI M., GANDOLFI D. (dir.) - Ligures Celeberrimi : la Liguria interna nella Seconda età del Ferro : atti del Congresso Internazionale di Mondovi, 26-28 aprile 2002, Bordighera, 2004.

VENTURINO GAMBARI 2008 : VENTURINO GAMBARI M. — *Ai piedi delle montagne. La necropoli protostorica di Valdieri*, Alessandria, 2008.

VERGER 1990 : VERGER S. — Du dépôt métallique à la tombe fastueuse. *In :* HUE M., JOSPIN J.-P. (dir.) *Les premiers princes celtes (2000 à 750 av. J.-C.). Autour de la tombe de Saint-Romain- de-Jalionas, Isère : exposition Musée dauphinois, Grenoble, novembre 1990-mai 1991*. Grenoble, 1990, 53-71.

VON ELES-MASI 1967-1968 : VON ELES-MASI P. — L'Età del ferro nelle Alpi occidentali francesi, *Cahiers rhodaniens*, XIV, 1967-1968, 1-223.

WILLAUME 1991 : WILLAUME M. — La parure au Premier Âge du Fer. *In : Archéologie dans les Hautes-Alpes*. Musée départemental de Gap. Gap, 1991, 181-199.

WILLIGENS 1991 : WILLIGENS M.-P. — L'âge du fer en Savoie et Haute-Savoie. *In :* DUVAL A., *Les Alpes à l'âge du Fer, Actes du Xe colloque sur l'âge du Fer (AFEAF), Yenne, Chambéry 1986,*. Revue Archéologique de Narbonnaise. 1991, 157-226. (Supplément, 22).

LE EVIDENZE FUNERARIE DELLA SECONDA ETÀ DEL FERRO SUL TERRITORIO DELLA VALLE D'AOSTA: ANALISI DEI CONTESTI E DEI RITUALI

Paola Allemani[1] e Gwenaël Bertocco[2]

L'analisi delle evidenze funerarie della seconda età del Ferro rinvenute sul territorio della Valle d'Aosta ha permesso di elaborare una sintesi, seppur parziale, delle pratiche rituali finora attestate e di proporre quindi un inquadramento storico-culturale dei contesti in cui queste furono messe in atto[3]. L'area geografica presa in esame si colloca nella porzione nord-occidentale delle Alpi (fig. 1); in particolare comprende i territori che mostrano un sostrato culturale connotato da una sorta di particolarismo alpino, riconoscibile in diversi aspetti sia della cultura materiale sia delle pratiche funerarie e, nella seconda età del Ferro, riconducibile all'ambito della cultura di La Tène. Le produzioni indigene, caratterizzate dalla rielaborazione originale di elementi lateniani, si esauriscono gradualmente durante il processo di romanizzazione, tra il I sec. a.C. e gli inizi del I d.C., quando sono state dapprima affiancate e poi sostituite da quelle di tradizione italica. Per quanto riguarda i rituali e le pratiche funerarie nell'arco alpino nord-occidentale emergono alcuni elementi comuni, anch'essi frutto di una commistione di tratti locali e transalpini, che vengono meno una volta compiuto il processo di conquista romana.

Nell'affrontare l'analisi dei contesti funerari si è tenuto conto in primo luogo della loro distribuzione sul territorio e della loro tipologia, suddividendoli in sepolture organizzate in gruppi, tombe rinvenute isolate e ritrovamenti fortuiti[4]. In seguito sono state analizzate le strutture tombali, il rituale e il corredo di accompagnamento. La volontà di utilizzare un approccio sistematico, per raccogliere e normalizzare i dati relativi a contesti individuati in un arco temporale estremamente ampio[5], si è talvolta scontrata con la documentazione, che si è rivelata nell'insieme molto eterogenea e talvolta purtroppo carente o con un basso grado di attendibilità.

I CONTESTI

La maggior parte dei contesti individuati si trova nella valle centrale, tra i 580 e i 900 m di altitudine. Fanno eccezione il gruppo di inumati in località *Navillod* (fig. 2.12) e le tombe di *Tilly* (fig. 2.16) e *Brusson* (fig. 2.17) che sono nelle vallate laterali: nella Valtournenche il primo e nella Val d'Ayas gli altri due, sempre a quote non troppo elevate (*Navillod* è a 1100 m circa, *Tilly* a 950 m, *Brusson* a 1300 m). La grande concentrazione di tracce di carattere funerario e insediativo nella valle principale si deve in parte alla frequenza dei lavori edili moderni, ma anche alle dinamiche di occupazione del territorio nella seconda età del Ferro, quando la valle centrale, in ragione del suo ruolo di naturale asse di penetrazione, era densamente popolata. Sebbene le conoscenze relative agli abitati siano ancora frammentarie, in quanto non sono mai state avviate indagini in estensione sui siti da tempo identificati, tuttavia si è riconosciuto come modello prevalente, se non esclusivo, l'insediamento "sparso"[6]. Il paesaggio locale era quindi probabilmente caratterizzato da abitati rurali di dimensioni ridotte, concentrati sulla fascia pedecollinare, soprattutto sul versante settentrionale della vallata centrale, e all'imbocco delle valli laterali, in relazione ad attività di carattere agro-pastorale e di controllo delle vie di comunicazione[7]. La presenza di aree funerarie nelle

[1] Archeologa, collaboratrice esterna della Soprintendenza per i Beni e le attività culturali della Valle d'Aosta - p_allemani@yahoo.it

[2] Archeologa, collaboratrice esterna della Soprintendenza per i Beni e le attività culturali della Valle d'Aosta - Doctorante en archéologie - Université de Lausanne (ASA) - gwenael.bertocco@unil.ch.

[3] Si ringrazia l'Ufficio Patrimonio archeologico della Soprintendenza per i Beni e le attività culturali della Valle d'Aosta, in particolare la dott.ssa Alessandra Armirotti, per aver autorizzato e incentivato il presente lavoro.

[4] La denominazione "ritrovamento fortuito" si riferisce agli oggetti di evidente connotazione funeraria di cui non si conoscono con precisione le modalità e/o il luogo preciso di rinvenimento.

[5] Gli insiemi presi in esame sono stati scoperti tra la fine del XIX secolo e il 2016.

[6] La presenza di un simile assetto insediativo in Transpadana, soprattutto nei settori perialpini e alpini, è testimoniato dalle fonti e dai ritrovamenti archeologici, PANERO 2003, pp. 118-119.

[7] BERTOCCO 2017, fig. 8.

immediate vicinanze di resti di strutture attribuite a possibili insediamenti è testimoniata dai nuclei di tombe di *Regione Méyran* (fig. 3.9) e di *Ciséran* (fig. 2.15)[8]. L'assenza di indagini sistematiche permette oggi di riconoscere solamente l'esistenza di rapporti di adiacenza tra aree funerarie e abitati, come si riscontra anche nei territori immediatamente al di là delle Alpi[9], senza però poterne comprendere appieno le reali dinamiche di interazione.

Le osservazioni sulla concentrazione delle tombe distribuite su tutto il territorio hanno evidenziato la preponderanza di nuclei di inumazioni, costituiti da due o più sepolture (fig. 2; *Ordines*, *Regione Méyran*, *Ciséran*, *Ussel* e *Navillod*). La distribuzione delle tracce nella conca di Aosta ha inoltre suggerito la possibile presenza di aree a vocazione funeraria (fig. 3). Le diverse inumazioni nella parte orientale dell'attuale città, *Refuge Père Laurent, via Innocenzo V Papa* e *l'ampliamento dell'Ospedale Umberto Parini*[10], sono infatti probabilmente da mettere in relazione con l'utilizzo di un'area caratterizzata, durante la seconda età del Ferro, da un terreno poco adatto alle attività agricole[11]. Una seconda possibile area a destinazione funeraria si trova nella parte occidentale della conca di Aosta, sul sito di *Saint-Martin-de-Corléans* (fig. 3.4), dove però la stratigrafia relativa al periodo in esame si è conservata solamente in parte: nel settore ovest si trovano un tumulo e una piattaforma, ascrivibili alla transizione tra prima e seconda età del Ferro, e tracce di attività insediative che hanno restituito materiale La Tène finale; in quello orientale si collocano invece il corredo di un'inumazione LT B2 e una probabile incinerazione, l'unica fino ad oggi documentata nella regione, databile tra la media e la tarda età La Tène[12]. Per quanto riguarda i casi contraddistinti da una minore concentrazione di attestazioni risulta difficile capire se si tratti di un fenomeno specifico di una determinata regione o periodo o piuttosto di una visione parziale, dovuta alla limitata estensione delle indagini, di una realtà più complessa[13]. In ambito alpino e perialpino sono infatti numerose le necropoli estese e frequentate per gran parte della seconda età del Ferro[14].

Esclusi i ritrovamenti fortuiti, per i quali non si possono avanzare interpretazioni, non sembrano essere attestati casi di tombe isolate, tranne forse la deposizione anomala di *via Capitano Chamonin* (fig. 3.5).

STRUTTURE E GESTI FUNERARI

Le tombe a inumazione

Le sepolture indagate presentano una certa eterogeneità dal punto di vista strutturale. All'interno di una comune tipologia di fossa rettangolare, o pseudorettangolare, si distinguono varie espressioni costruttive, che possono essere schematizzate in sepolture in nuda terra o con sistemazioni di materiale lapideo. A entrambe si può associare la presenza di un contenitore ligneo per la deposizione dell'inumato, di una copertura e di un eventuale segnacolo. Le diverse situazioni rilevate, nonostante l'esiguità dei ritrovamenti, non riflettono quindi schemi ripetitivi, anche all'interno dello stesso insieme funerario.

Una tipologia di sepoltura frequente è costituita da una fossa terragna semplice, senza alcuna evidenza propriamente strutturale. A questa categoria si riferiscono le tombe rinvenute nei siti *Refuge Père Laurent*, *Regione Méyran* e *Ussel* (fig. 2.13)[15].

La disponibilità di materiale lapideo reperibile in loco influenza direttamente la realizzazione delle strutture, ma non ne è la determinante. Si rilevano infatti scelte differenti nella sua disposizione anche nel medesimo contesto o l'assenza di sistemazioni anche nel caso di facile reperibilità.

Il sito di *Ordines* si rivela particolarmente rappresentativo della varietà di strutture catalogate. In un insieme

---

[8] Per *Regione Méyran* FINOCCHI 1959 e MOLLO MEZZENA 1994, p. 153 n. 39; per *Ciséran ibidem*, pp. 179-180 n. 117.

[9] *Saint-Triphon*, Le Lessus, KAENEL, CURDY, ZWAHLEN 1984; Sion - necropoli di *Sous-le-Scex* e di *Bramois*, CURDY *et al*. 2009.

[10] In questa sede non sono state prese in considerazione, seppur comunicate nel corso del convegno, le inumazioni messe in luce in *corso XXVI Febbraio* e in *viale Federico Chabod*, la cui preliminare datazione alla seconda età del Ferro (ARMIROTTI *et al*. 2017, p. 17; ARMIROTTI, DE DAVIDE, WICKS 2018b, p. 110.) non è stata confermata dalle recenti analisi C_{14} ed è pertanto in fase di rivalutazione.

[11] ARMIROTTI *et al*. 2017, p. 17. Attività funerarie nell'area sono già attestate nella prima età del Ferro, come testimoniano l'inumazione di *Casa Bianchi*, accompagnata da tre armille in bronzo a capi aperti e con sezione piano convessa, decorate da motivi angolari incisi sulla superficie esterna (MOLLO MEZZENA 1997, p. 198 e tav. 27,4) e i tumuli dell'*ampliamento dell'Ospedale Umberto Parini* (ARMIROTTI, DE DAVIDE, WICKS 2018b, pp. 127-131) e di *via Saint-Martin-de-Corléans* (*ibidem* p. 131).

[12] Per il sito in generale si veda POGGIANI KELLER *et al*. 2016.

[13] In particolare il caso di *Ordines* potrebbe essere interpretato come un raggruppamento di individui di alto rango legati da rapporti familiari, come è attestato in alcune necropoli Svizzere del LT A (KAENEL 2004, p. 117).

[14] Le necropoli di *Sion* (CURDY et al. 2009), di *Ornavasso* (PIANA AGOSTINETTI 1972), di *Dormelletto* (SPAGNOLO GARZOLI 2009), di *Oleggio* (SPAGNOLO GARZOLI 1999), di *Giubiasco* (TORI *et al*. 2006)

[15] MOLLO MEZZENA 1994, pp. 147, 150 e 153.

funerario di cui si sono intercettate tre sepolture, che tagliano una stratigrafia di origine alluvionale, si individuano una fossa priva di sistemazioni di pietre (T 1), una rivestita da lastre lungo i lati (T 2) e una delimitata solo in superficie da elementi litici (T 3). Il materiale impiegato per queste sistemazioni è verosimilmente stato recuperato dai crolli di strutture murarie, realizzate in prevalenza da blocchi di granito, pertinenti a un insediamento tardoneolitico scoperto nella stessa area[16].

La T 1 (fig. 9.1), in nuda terra, mostra indizi inequivocabili della presenza di un cassa destinata ad accogliere il defunto: oltre a minime tracce di fibra legnosa ritrovate sotto le ossa degli arti superiori, è stato possibile documentarne l'impronta, evidenziata dall' argilla filtrata a sostituire il materiale ligneo in seguito alla progressiva degenerazione dello stesso[17]. Tracce di un identico contenitore ligneo sono riscontrabili nell'analisi della documentazione della T 2 (fig. 9.3). Gli elementi litici di rivestimento della fossa sono costituti da lastre irregolari disposte di taglio lungo i lati corti. Un accenno di rivestimento, rappresentato da due soli elementi, è visibile anche lungo il lato est. Infine, nella T 3 (fig. 9.2) è presente una disposizione di scisti e graniti collocati in superficie lungo il perimetro della fossa. In questo caso non sono state riscontrate tracce esplicite di eventuali contenitori in materiale deperibile. Immediatamente a est della T 3 è stata rinvenuta una struttura del tutto simile (US 85), avente il lato ovest coincidente con il perimetrale est di T 3 (US 90). Per la forte analogia della struttura, della morfologia del taglio e della tipologia della copertura, è stata valutata inizialmente come una tomba. Non si sono però trovate tracce di inumazione al suo interno. Si tratta probabilmente della preparazione per una nuova sepoltura mai effettuata[18] (fig. 11).

Il nucleo di sepolture di *Ordines* testimonia una varietà di tipologie strutturali coerente con diversi contesti. La T 1, priva di sistemazioni lapidee e con cassa lignea, trova confronti diretti con sepolture di Sion, *Soux-Le-Scex* e *Bramois*[19]. In particolare la T 10 di *Bramois* presenta un contenitore a fondo piatto, come quelli presenti a *Ordines*, in cui non è stato documentato il tipico fondo concavo compatibile con un tronco scavato. Per il solo contenitore ligneo si riscontrano analogie nel sito di *Lanslevillard*, in Savoia, dove in più sepolture sono state rilevate tracce riconducibili a tavole[20], e a *Dormelletto*, con un unico caso riconosciuto[21]. Anche la T 3 trova similitudini con i contesti seduni della zona di *Bramois* e nella necropoli di *Petit-Chasseur*[22], in cui sono diverse le attestazioni di recinti superficiali, anche parziali, disposti a bordo della fossa. Altri ritrovamenti assimilabili a tali sistemazioni si riscontrano a *Giubiasco*, dove le tombe delimitate da un recinto di pietre e prive di rivestimento nelle pareti risultano le più frequenti[23]. Nella stessa necropoli è attestata la tipologia di sepoltura rivestita con lastre disposte a coltello[24], ma con strutture decisamente più articolate rispetto alla T 2 di *Ordines*[25].

L'osservazione della posizione degli inumati induce a riflettere su determinati gesti funerari che hanno caratterizzato le deposizioni, non ipotizzati al momento dello scavo stratigrafico. Nonostante la presenza di casse lignee, le dinamiche tafonomiche deducibili non trovano riscontro, in nessuna delle tre sepolture, con quelle legate alla decomposizione in ambiente vuoto[26]. In T 1 si riscontra un'accentuata verticalizzazione delle clavicole che indica una compressione trasversale a livello delle spalle. Il defunto è stato sepolto con le spalle proiettate verso l'alto in avanti e verso l'interno, quindi in un ambiente stretto. Tale modalità di deposizione può essere confermata dalla posizione degli arti superiori che si presentano ben distesi sopra quelli inferiori e non slittati verso l'esterno, dal bacino che è ancora in connessione con la sinfisi pubica, dalla cassa toracica non appiattita, che mantiene la sua forma e un'idea di volume, dagli arti inferiori ben allineati. Essendo rilevabile abbastanza spazio tra l'inumato e le tracce del contenitore ligneo, si può ipotizzare la presenza di una qualche forma di fasciatura del defunto con materiale deperibile, come un sudario. La stessa condizione è riscontrabile anche nelle altre due sepolture. In T 3, in particolare, oltre ai dettagli elencati per la T 1, sono osservabili la rotula ancora in posizione e le ossa dei piedi composte. I resti della T 2, inumazione di un subadulto, non sono in buono stato di conservazione. Tuttavia, osservando la cassa toracica e la disposizione generale degli arti, è possibile immaginare anche per essa l'esistenza di un sudario. Nella T 2 potrebbe essere presente anche un supporto per la testa, come un cuscino, data la posizione del cranio[27]. Ma in tutte e tre le tombe, non ci sono indicazioni puntuali in merito alla dislocazione delle vertebre

[16] MEZZENA 2007.

[17] Archeos sas/Antiqua srl, *Saint Pierre – Ordines*, *Cod. 063-0012/01-02*, Relazione preliminare di scavo, 2006.

[18] Archeos sas/Antiqua srl, *Saint Pierre – Ordines*, *Cod. 063-0012/04*, Relazione di scavo aprile-luglio, 2006.

[19] CURDY *et al*. 2009, es. pp. 58, 79, 90, 92.

[20] T 7, 8 e 9 (BELLON *et al*. 2002, pp. 235-238).

[21] SPAGNOLO GARZOLI, 2009, pp. 77-78.

[22] CURDY *et al*. 2009, pp. 77, 128.

[23] TORI *et al*. 2010, pp. 350-351.

[24] *ibidem*

[25] Un rivestimento di lastre di pietra locale è stato segnalato anche per le "7-8" sepolture di *Navillod*, rinvenute a Antey-Saint-André nel 1937. Si vedano FRUTAZ 1942, MOLLO MEZZENA 1994, p. 180.

[26] DUDAY 2006.

[27] Cfr. T 2 e T 13 – sito di *Bramois* (CURDY *et al*. 2009, pp. 79, 92).

cervicali e a eventuali posizionamenti intenzionali del cranio che, nello scheletro della T 3, risulta pesantemente schiacciato da un blocco di granito della copertura. In tutti i contesti non sono state rinvenute tracce di fibre tessili o materiali organici come pelli animali attribuibili a fasciature o supporti per il corpo del defunto. La presenza di un sudario o di una cassa è stata ipotizzata anche per l'inumazione di *via Capitano Chamonin*[28], sepoltura femminile e unico caso di decubito prono per ora rilevato (fig. 9.4). Questa sepoltura presenta una struttura ancora diversa da quelle elencate in precedenza. Caratterizzata da una fossa di dimensioni maggiori, è dotata di un rivestimento interno delle pareti, costituito da una sistemazione di pietre realizzata su più livelli, con ciottoli e pietre di dimensioni minori alla base, blocchi più grandi nella parte mediana e altre pietre disposte inclinate contro la parete del taglio nella parte superiore. L'inumato è stato poi verosimilmente deposto all'interno di un tronco di legno scavato[29], consuetudine molto frequente nelle necropoli sedune[30]. Il rivestimento delle pareti della fossa su più filari perimetrali è ben rappresentato a *Dormelletto*[31] e trova similitudini a *Lanslevillard*[32]. La singolarità della deposizione prona, ricondotta all'ambito delle sepolture anomale e connessa a un'idea di marginalità o di trattamento infamante, trova raffronti, in contesti simili, sempre a *Bramois*, dove la tomba è riferibile a un inumato di sesso maschile, deposto con armi[33]. In entrambe, questo tipo di deposizione, abbinato all'accuratezza della struttura e alla presenza di corredo e ornamenti personali, può sottintendere una probabile accezione di condanna sociale e relativo rito per impedire il ritorno del defunto dal mondo dei morti. Esempi di deposizioni prone, databili a La Tène antico e medio sono particolarmente documentati in area veneta, contesto in cui l'incinerazione è prevalente e il rito dell'inumazione è già interpretabile come una "deviazione dalla prassi"[34]. In questo caso si tratta di sepolture in nuda terra e prive di corredo e ornamenti personali.

Un rivestimento interno sembra presente anche a *Navillod*, dove le notizie di scavo riportano l'esistenza anche di piccoli focolari in corrispondenza del lato breve sommitale. La notizia di per sé interessante è tuttavia inverificabile. In nessuna delle tipologie elencate si riscontra un rivestimento del fondo della fossa.

I dati riferiti ai ritrovamenti meno recenti, la cui documentazione non è sempre dettagliata, non forniscono generalmente informazioni riguardo la forma e la eventuale struttura della fossa e il posizionamento del corpo. Nei casi in cui è presente la documentazione fotografica, come le sepolture in *Regione Méyran* e in località *Ciséran* (figg. 6, 7, 12.6, 12.7), si possono fare alcune supposizioni. Se in entrambi i casi non sembrano emergere dati riguardanti la struttura, per quanto riguarda il tipo di deposizione sono osservabili le stesse connotazioni di connessione anatomica dello scheletro viste in precedenza, rialzamento delle spalle e mantenimento dei volumi, che inducono a ipotizzare la presenza di una fasciatura o di un contenitore ligneo particolarmente stretto.

Le sepolture finora analizzate sono generalmente dotate di una copertura realizzata in ciottoli e/o lastre di pietra. Nel caso di *Ordines*, le coperture sono realizzate con la stessa tipologia di elementi litici reperiti in loco già rilevati per le strutture delle fosse. In tutte e tre le sepolture e nella struttura risultata vuota (US 82 e 85), si riconosce una disposizione di scisti e graniti relativamente ordinata, che segue la forma rettangolare della fossa, e trova confronti a Sion *Soux-le-Scex*[35] e a *Dormelletto*[36]. Al di sotto di essa è visibile, nelle prime due sepolture, l'impronta di una prima copertura lignea (fig. 10.1, 4, 5).

Nella tomba isolata di *via Capitano Chamonin*, si è ipotizzato che la sistemazione delle pareti sia stata realizzata per l'appoggio di una copertura, inzeppata con pietre sui lati corti [37].

Notizie di scavo descrittive della copertura della tomba di *Regione Méyran* si riferiscono a una "spessa coltre di pietrame"[38]. Anche le tombe del sepolcreto di *Navillod* sono ricoperte da lastre di pietra locale. A *Ciséran* la porzione superiore della tomba è descritta come uno strato uniforme di ciottoli e pietre spaccati[39].

Per quanto riguarda gli altri rinvenimenti non sono pervenute ulteriori informazioni. Tuttavia le condizioni dei ritrovamenti, spesso già intaccati al momento dello scavo, non consentono di escludere la presenza di coperture analoghe.

---

[28] ARMIROTTI *et al*. 2017, pp. 17-18.

[29] *ibidem*

[30] CURDY et al. 2009.

[31] SPAGNOLO GARZOLI, 2009, pp. 29, 57, 59.

[32] BELLON *et al*. 2002.

[33] T 5, CURDY et al. 2009, pp. 83-85.

[34] ZAMBONI, ZANONI 2010, SARACINO 2009.

[35] Tombe 437, 538, 539 in CURDY *et al*. 2009, pp. 39, 50-55.

[36] SPAGNOLO GARZOLI 2009, p. 29.

[37] Wicks D.,*Teleriscaldamento Lotto II, Via C. Chamonin (Aosta). Assistenza archeologica Cod. 003-0324/02*, Relazione scientifica, settembre 2016.

[38] MOLLO MEZZENA 1994, p. 153.

[39] Mollo Mezzena R., *Montjovet – Loc. Ciséran, scavi oleodotto "SNAM"*, Giornale di scavo, 1977.

Le notizie relative alla tomba presso il *Refuge Père Laurent*[40] descrivono una lastra litica piatta in corrispondenza del capo: potrebbe forse trattarsi di un segnacolo. La possibile presenza di segnacoli è stata suggerita per la tomba 413 individuata negli scavi per *l'ampliamento dell'Ospedale Umberto Parini*[41]. Nella documentazione di *Ordines* non ci sono riferimenti a possibili segnacoli, ma nelle riprese fotografiche della T 1 al momento del ritrovamento (fig. 10.1) si distingue una lastra pseudorettangolare di colore chiaro posta inclinata alla testa della tomba stessa, che avrebbe potuto svolgere questa funzione.

L'orientamento delle tombe è stato preso in considerazione, ove possibile, sia all'interno dei singoli gruppi sepolcrali che in riferimento alla loro distribuzione sul territorio. Su un complesso di 17 contesti, si conosce l'orientamento certo solo di 9 sepolture[42]. Il più frequente risulta essere quello E-O, con cranio a ovest, con cinque casi rilevati[43]. Non sembra comunque evidenziabile una effettiva logica ricorrente. Anche le sepolture di *Ordines*, unico gruppo di tombe documentato stratigraficamente, non si presentano omogenee: la T 1 è orientata E-O (testa a ovest), la T 2 N/O-S/E (testa a sud-est) e la T 3 N/O-S/E (testa a nord-ovest). Non si sono riscontrate implicazioni cronologiche o legate al posizionamento dei siti sul territorio. Certamente il campione è ridotto, ma è sembrato comunque opportuno considerare il dato.

In riferimento a tutti i dati raccolti, allo stato attuale si constata una mancanza di analisi antropologiche approfondite, al di là di quelle preliminari condotte sul campo durante gli scavi più recenti.

Da un primo studio demografico sull'insieme funerario di *Ordines*[44] si è attestata la presenza di tre soggetti, due donne e un individuo indeterminato di età inferiore ai 15 anni. In particolare, la T 1 accoglie i resti di un individuo tra i 20-25 anni, di sesso femminile; la T 2 quelli di un bambino di probabili 3-4 anni, di sesso non identificato; la T 3 quelli di un individuo adulto, anch'esso di sesso femminile, intorno ai 45-60 anni. In tutti i casi non si sono evidenziate patologie ossee.

Anche nella tomba di *via Capitano Chamonin* l'inumato è una donna in giovane età[45]. La T1 di *Ciséran* è invece attribuita a un individuo di sesso maschile[46]. In relazione a tutti gli altri siti non si hanno notizie a questo grado di approfondimento.

La tomba di Saint-Martin-de-Corléans*, unico caso di incinerazione?*

Identificata sopra il tetto crollato della T II dell'area megalitica, il *dolmen* su piattaforma triangolare[47], questa sepoltura, datata al periodo di transizione tra La Tène medio e recente[48], rappresenta l'unico potenziale caso di rituale incineratorio finora rilevato in Valle d'Aosta per la seconda età del Ferro. La struttura si presenta come una cassetta litica, per le cui pareti sono state sfruttate parzialmente quelle dell'esistente *dolmen* (figg. 4-5). La copertura è costituita da una sistemazione di ciottoli, sotto ai quali sono stati documentati un vaso a trottola frammentato, quale unico elemento di corredo, e frammenti ossei dispersi nel riempimento della tomba. Questo tipo di deposizione, riferibile all'ambito delle sepolture a incinerazione indiretta, con i resti ossei deposti direttamente nella fossa assieme ai resti del rogo e non raccolti in un contenitore, è documentata a *Oleggio*[49] e a *Dormelletto*[50].

L'interpretazione di queste evidenze come sepoltura proviene certamente dai dati di scavo, tuttavia l'impossibilità di verifica del materiale osseo, non più reperibile, e la totale assenza in ambito valdostano di questo tipo di ritualità in relazione al periodo, crea qualche perplessità.

La scarsità e la frammentarietà dei ritrovamenti funerari lateniani sul territorio della Valle d'Aosta, la continuità di utilizzo dell'area a scopo cultuale e funerario dalla preistoria all'età medievale, l'attestazione del rito crematorio o di biritualismo in territori relativamente poco distanti e la non attestazione di altra ritualità riferibile a offerte o culti diversi, inducono a considerare a tutti gli effetti le evidenze di *Saint-Martin-de-Corléans* come sepoltura.

---

[40] MOLLO MEZZENA 1994, pp. 150-153.

[41] Wicks D., De Davide C., *Aosta Piazza Caduti nei lager nazisti, Aprile 2014– Maggio 2015,* Relazione scientifica preliminare, p. 86.

[42] *Regione Méyran, Ciséran, Refuge Père Laurent, Ordines, Ampliamento Ospedale Parini, Via Capitano Chamonin*.

[43] *Regione Méyran, Ciséran, T1 Ordines, Ampliamento Ospedale Parini*.

[44] Gerbore R., *Analisi antropologica e morfologica su alcuni scheletri rinvenuti negli scavi di St. Pierre fraz. Ordines*, Relazione scientifica, 2007.

[45] ARMIROTTI *et al*. 2017, p. 18

[46] MOLLO MEZZENA 1994, p. 180.

[47] SARTI *et al*.2018, in DE GATTIS *et al*. 2018, pp. 376-443.

[48] MOLLO MEZZENA 1994, pp. 155-156.

[49] SPAGNOLO GARZOLI 1999, p. 51. A Oleggio, nella *Necropoli di Loreto*, sono documentati tre tipi di deposizione: resti ossei raccolti in un piccolo mucchio presso il corredo, forse contenuti in cassetta lignea, sacchetto di stoffa o cuoio, deperibili; ossa volutamente sparse all'interno della tomba mescolate ai resti del rogo; ossa raramente raccolte in un contenitore ceramico.

[50] SPAGNOLO GARZOLI 2009, p. 35.

I CORREDI

Sulla base degli oggetti di accompagnamento sono state individuate tre tipologie di deposizione: le tombe con oggetti di ornamento personale, le tombe con oggetti di ornamento personale associato a vasellame ceramico e le tombe con solamente il vasellame ceramico. Allo stato attuale delle conoscenze, risultano assenti i corredi con armi. Nella sepoltura anomala di *via Capitano Chamonin*, accanto agli oggetti di ornamento personale, è presente anche una lama di coltello, forse volutamente spezzata[51].

Le inumazioni accompagnate esclusivamente da oggetti di ornamento personale sono le più frequenti: sono infatti le sole attestate nel periodo più antico (*Saint-Martin-de-Corléans* e *Ussel*) e la loro presenza non diminuisce nel corso della seconda età del Ferro (*Ordines*, *Refuge Père Laurent*, *Via Innocenzo Papa V*, *Ampliamento Ospedale Parini* e *Champ-des-Vignes*). Il vasellame ceramico entra in uso nei contesti funerari a partire dal III secolo a.C., associato a oggetti di ornamento personale (*Regione Méyran* e *Navillod*) oppure come unico elemento di corredo ("incinerazione" di *Saint-Martin-de-Corléans* e *Ciséran*).

Tra i monili i più rappresentati sono i bracciali e gli anelli da caviglia. Le armille sono generalmente associate alle inumazioni femminili[52] e possono essere in bronzo, in argento e in vetro. Quando è stato possibile riconoscerne la posizione sul corpo si è visto che erano indossati sull'omero sinistro[53] (fig. 12.5-7) o sul braccio destro in corrispondenza del polso (fig. 12.2). Il tipo più antico è un anellone chiuso liscio a sezione circolare in bronzo (fig. 13.1), proveniente da *Saint-Martin-de-Corléans*; associato a un *torques* a tamponi terminali conici[54] e a una fibula a piede libero con arco liscio ingrossato, trova paralleli in contesti transalpini e padani databili al LT B2[55]. Dalla tomba 3 di *Ordines* proviene un bracciale a capi aperti sovrapposti (fig. 13.2): l'unico esemplare in argento attestato sul territorio[56]. In posizione omerale, appena al di sopra del gomito sinistro, sono stati ritrovati un bracciale in bronzo, arricchito da due perle in pasta vitrea, e un'armilla in vetro di colore viola scuro. Il primo, proveniente dalla sepoltura a inumazione di *Regione Méyran*, è associato a un contenitore in ceramica (vedi *infra*) e si inquadra cronologicamente nella metà del II sec. a.C. (LT C2-LT D1). Si tratta di un esemplare a capi aperti, assottigliati e decorati da sottili scanalature parallele, formato da due verghe a sezione circolare tenute insieme da due vaghi in pasta vitrea (fig. 13.3). Il tipo mostra delle similitudini con i bracciali in bronzo semplici o a spirale attestati in alcune inumazioni in area transalpina[57] e in Italia settentrionale[58]. Le perle, in pasta vitrea blu, appartengono al gruppo delle *Spiralaugenperlen*: sono a quattro facce con protuberanze e sono decorate da motivi a spirale di colore bianco inquadrati da linee ondulate gialle[59]. Esse, presenti sia nelle tombe femminili sia in quelle maschili con la funzione di amuleti e gioielli, si diffondono nei territori di cultura lateniana dalla transizione tra LT B2 e LT C1, sono molto frequenti nei contesti di LT C2 e, in alcune aree, il loro uso si protrae fino al LT D1[60].

L'armilla in vetro di colore viola scuro, tipo Haevernick 7a (fig. 13.4), con una probabile fibula e una lama di coltello spezzata, entrambe in ferro, accompagna l'inumazione anomala femminile di *via Capitano Chamonin*[61]. Il bracciale, che trova confronti in altri contesti funerari alpini[62], si inquadra cronologicamente nel LT C2.

---

[51] ARMIROTTI *et al*. 2017, p. 17.

[52] Dei contesti valdostani in cui erano presenti bracciali solamente due sono stati oggetto di analisi antropologiche: *Ordines* e *via Capitano Chamonin*.

[53] L'uso dei bracciali omerali al braccio sinistro è attestato anche nella *necropoli di S. Bernardo* a Ornavasso, PANERO 2003, pp. 152-153.

[54] Per la diffusione del tipo in Italia settentrionale si veda DEFENTE 2003, pp. 62-64.

[55] T 1 *Meyrin, Veyrot* (Ginevra): inumato di genere femminile, il bracciale era in corrispondenza dell'avambraccio (KAENEL 1990, p. 68, fig. 27 e pl. 6); T 1 *Saint-Sulpice en Champagny -2* (Morges): il bracciale era portato al polso destro (KAENEL 1990, p. 97 e pl. 26); *Carzaghetto* (Mantova): T 5, T 19, T 22 (in associazione a un *torques* a tamponi) e 24; tutti gli esemplari erano indossati all'avambraccio sinistro (FERRARESI 1976, pp. 34-35 e fig. 20; pp. 47-49 e fig. 31; pp. 51-53 e fig. 36; pp. 57-59, fig. 42).

[56] Per la diffusione dei bracciali in argento nel mondo alpino PERNET *et al*. 2006, p. 117.

[57] I tratti comuni sono la conformazione delle estremità, l'abbinamento con i vaghi in pasta vitrea e la modalità di indossare tali oggetti: bracciali singoli dalla T 1 *Chevroux, La Bioleyre* (Payerne), KAENEL 1990, p. 74, pl. 9; bracciale spiraliforme con capi aperti T 2 *Marsens, La Pierre* (Gruyères), *ibidem* 1990 p. 152, pl. 75 n. 1. Spiraliformi con vaghi in pasta vitrea: T 426 di *Sous-le-Scex*, Sion, CURDY *et al*. 2009, p. 31 e p. 150, pl. 1 n. 2201.

[58] Contesto funerario di *Telgate* (Bg) databile al LT D (DE MARINIS 1986, tav. XVIII, fig. 5). Tomba 45 necropoli di *Dormelletto*, bracciale spiraliforme portato all'omero sinistro (SPAGNOLO GARZOLI 2009, p. 199). Per l'unione di due elementi filiformi a sezione circolare a capi aperti si veda un esemplare di bracciale in bronzo proveniente da *Castelletto Ticino* (RONCORONI 2005, p. 80, fig. 255).

[59] Tipo III.2.1 Zepezauer (ZEPEZAUER 1989, p. 113, fig. 1,10).

[60] *ibidem* 1989, p. 120. Per alcuni confronti si vedano: T 16 di *Giubiasco* -lotto Pini (PERNET *et al*. 2006, p. 127 n. 16, 4/w); tomba *Saint-Martin*, Valais (PEYER 1991, fig. 9 n. 11); T D39 *Solduno*, datata al LT D (STÖCKLI 1975, Taf. 46, 3e).

[61] ARMIROTTI *et al*. 2017, p. 17, fig. 9. Gli oggetti in ferro che completano il corredo sono da sottoporre a interventi di restauro per un riconoscimento tipologico.

[62] *Cologno al Serio* (Bg): DE MARINIS 1986, tav. XVIII, 2; T C23 *Solduno*: STÖCKLI 1975, taf. 36, che propone una datazione al LT D1, *contra* PERNET, TORI 2012, p. 43 n. 8.

Un secondo bracciale in vetro di colore blu tipo Haevernick 8c, serie Gebhard 21, proviene da un'inumazione individuata nel 1867 in Aosta, dove oggi sorge il *Refuge Père Laurent*. Il corredo era completato da due elementi di *parure annulaire* in bronzo a capi aperti, trovati vicino agli arti superiori[63]. Le armille in vetro di questa tipologia sono frequenti nei contesti sia funerari sia domestici dei territori celtizzati dell'Europa centrale e sono inquadrabili cronologicamente alla fine del LT C2/inizio del LT D1 (tra il 175 e il 125 a.C.). L'esemplare aostano trova confronti a Flero (Bs) [64], in pieno territorio cenomane, nella necropoli di Magenta (Mi)[65], e anche in area boica, a Spina (Fe) e a Calderara di Reno (Bo)[66].

Gli anelli da caviglia a capi aperti, indossati in coppia, uno per caviglia, o singolarmente[67], costituiscono il monile più rappresentato nell'insieme della *parure annulaire*. I diversi tipi attestati, sempre realizzati in bronzo, sono già utilizzati nel LT C1 e caratterizzano soprattutto le fasi finali della seconda età del Ferro, contribuendo significativamente all'inquadramento culturale dei contesti in cui sono impiegati. Al catalogo presentato da F. Rubat Borel e D. Daudry[68], si aggiunge un esemplare proveniente dall'inumazione individuata dell'area degli interventi per *l'ampliamento dell'Ospedale Umberto Parini*, in Aosta (fig. 8)[69]. L'oggetto è del tipo a capi aperti ingrossati ed era indossato alla caviglia destra (Fig. 12.4 RP134). Esemplari analoghi[70] sono inquadrabili cronologicamente nel LT C2 e, rispetto ai modelli precedenti, si contraddistinguono per l'ingrossamento dei tamponi terminali e per la decorazione con profonde solcature e cerchi[71]. La presenza di tali oggetti in inumazioni femminili è frequente nelle Alpi nord-occidentali, dove le differenti fogge, oltre ad avere una valenza cronologica, possono anche contraddistinguere le diverse popolazioni che occupavano queste regioni. Secondo tale prospettiva sembra che i Salassi non abbiano sviluppato un proprio modello, come si è invece riscontrato nel caso dei Seduni, ma che essi condividessero gli schemi formali e iconografici con gli occupanti del basso Vallese, Nantuati e Veragri[72]. La presenza di un anello da caviglia del tipo detto "vallesano" con un'olpe di tradizione italica (*infra*) nell'inumazione di *Navillod*[73] testimonia che l'abitudine di ornare i defunti con cavigliere in bronzo persiste nell'areale salasso anche durante il processo di romanizzazione, forse proprio con l'intento di evidenziare una precisa appartenenza culturale. Le fibule, che possono contribuire efficacemente alla definizione cronologico-culturale degli insiemi, sono al momento, sul territorio salasso, poco rappresentate in ambito funerario. Considerato l'inquadramento culturale dell'area nella seconda età del Ferro, tale fenomeno sembra dipendere più dalla natura dei ritrovamenti, esigui e spesso fortuiti, che da un minore uso di tale oggetto nelle deposizioni. Un esemplare in bronzo a sei spire, con corda esterna e piede libero completa la *parure* dell'inumazione di *Saint-Martin-de-Corléans*[74]. Le tombe di *Ordines* hanno restituito due fibule in bronzo di schema medio La Tène a sei spire e corda esterna con bottone ovoide (fig. 12.2 C; fig. 12.3 A)[75], e quattro fibule in ferro[76] (fig. 12.1 E-F; fig. 12.2 A-B); infine nella tomba di *via Capitano Chamonin* è presente un oggetto in ferro in pessimo stato di conservazione, rinvenuto all'altezza della spalla sinistra, da interpretarsi forse come una fibula.

Dalle tombe femminili di *Ordines* provengono gli unici esemplari di anelli digitali, monili ben attestati in tutto l'arco alpino[77]. Nella T 3 un esemplare in argento a due spire a sezione appiattita è indossato alla mano sinistra (fig. 12.2 D); nella T 1 sono invece presenti due anelli in bronzo a tre spire (fig. 12.1 A-B). Tipologicamente il modello in argento è caratteristico del LT C1, mentre gli esemplari in bronzo fanno la loro comparsa nel LT C2.

Nella ricca T 3 erano presenti anche un anello in ferro, la cui interpretazione come elemento di cintura è supportata dalla sua localizzazione presso il bacino (fig. 12.2 F), un anellino in bronzo all'altezza del cranio e un oggetto indeterminato in ferro ai piedi dell'inumata. Infine un gancio di cintura in bronzo e una fusaiola biconica in

[63] Sotto il profilo tipologico sembrano essere anelli da caviglia, anche se nella cronaca del ritrovamento sono localizzati accanto alle braccia (DAUDRY, RUBAT BOREL 2008, pp. 11-12).

[64] DE MARINIS 1986, p. 128, fig. 5, tav. XVIII, 1.

[65] ROFFIA 1993, pp. 201-202, cat. n. 405.

[66] TARPINI 2007 p. 14 fig. 8.

[67] Tomba 413 *ampliamento Ospedale Parini* e tomba di *Navillod*. Nei contesti valdostani non sono per ora attestati casi in cui le armille sono indossate a coppie, due per caviglia.

[68] DAUDRY, RUBAT BOREL 2008.

[69] ARMIROTTI, DE DAVIDE, WICKS 2018a, p. 26, fig. 25.

[70] DAUDRY, RUBAT BOREL 2008 numeri 93, 98 e 1085.

[71] CURDY *et al*. 2009, p. 152 e fig. 196.

[72] Per la localizzazione degli "anelli vallesani" al di là delle Alpi e in Valle d'Aosta si veda CURDY *et al*. 2009, p. 209, fig. 247.

[73] FRUTAZ 1942, fig. 5-6.

[74] MOLLO MEZZENA 1997, Tav. 29c, 3.

[75] MEZZENA 2007, fig. 4. Esemplari simili, datati al LT C1, provengono dal cantone di Friburgo (KAENEL 1990, pl. 75, n. 1 a quattro spire; pl. 78, n.1). Un'attribuzione precisa sarà possibile dope le operazioni di pulitura e restauro.

[76] La fibula della T 2 risulta attualmente irreperibile; le probabili fibule in ferro della T 1 della T 3 sono da sottoporre a pulitura e restauro per il riconoscimento tipologico.

[77] SPAGNOLO GARZOLI 2009, p. 200.

terracotta, oggetto spesso associato alle deposizioni femminili, completano il corredo della T 1 (fig. 12.1 D e C)[78].

Nella totalità dei casi analizzati il vasellame ceramico utilizzato come elemento di corredo funerario si contraddistingue per la scelta di forme legate al servizio e al consumo dei liquidi. Un boccale "a tulipano", con il corpo ceramico arancio molto fine e le superfici accuratamente lisciate, proviene dall'inumazione di *Regione Méyran* (fig. 13.5). Il tipo, caratterizzato dalla vasca globosa e dal piede espanso, trova confronto con un esemplare proveniente da *Dormelletto*, datato al LT C1[79]. Il vaso a trottola, unico oggetto di corredo dell'"incinerazione" di *Saint-Martin-de-Corléans* (fig. 13.6), presenta profilo biconico-globoso con la spalla arrotondata, decorata da una fascia bianca dipinta, e labbro triangolare; le caratteristiche morfologiche suggeriscono un inquadramento al LT C2[80]. Dall'inumazione maschile di *Ciséran*, associato a una ciotola su piede con orlo estroflesso e carena marcata, proviene un secondo vaso a trottola (fig. 13.7-8). Il tipo presenta la spalla a spigolo e il labbro pendente e si avvicina ad alcuni esemplari rinvenuti nell'areale insubre, in Ticino e in Vallese[81], in uso durante tutto il LT D[82]. Entrambi i contenitori sono realizzati in ceramica "indigena", categoria diffusa nei contesti domestici e funerari dell'areale alpino nord-occidentale nella seconda età del Ferro[83]. Al periodo della piena romanizzazione appartiene invece il contenitore in ceramica comune di tradizione italica dalla tomba di *Navillod*; si tratta infatti di un'olpe piriforme, piuttosto frequente nei contesti funerari di area insubre in età augusteo-tiberiana[84].

L'adozione del vasellame ceramico come elemento di corredo funerario, fenomeno che nelle regioni delle Alpi nord-occidentali si sviluppa dalla metà del III sec. a.C., mostra un mutamento profondo nei rituali "indigeni", dovuto all'articolato processo di assimilazione culturale innescato dalla conquista romana dei territori transpadani e transalpini. La scelta del repertorio morfologico, pur evolvendo tipologicamente nell'ampio arco cronologico considerato, afferisce sempre all'ambito del servizio e del consumo di bevande; le categorie ceramiche sono invece più eterogenee: all'uso dei vasi in ceramica fine di tradizione lateniana segue, tra il La Tène D e l'età augustea, l'impiego di contenitori in ceramica "indigena", che infine sono sostituiti dalle produzioni di tradizione italica[85]. L'uso di produzioni locali a impasto[86] è indicativo di una maggiore specializzazione tecnica degli artigiani locali e si associa al graduale esaurimento delle produzioni tipicamente lateniane.

CONCLUSIONI

Due sono le focali adottate in questa sede per tentare di definire culturalmente la popolazione che nella seconda età del Ferro occupava il territorio dell'attuale Valle d'Aosta, inserendola così nel più ampio panorama delle genti alpine, influenzate prima dalla cultura di La Tène e poi assorbite da quella romana di tradizione italica, dopo un lungo e articolato processo di acculturazione.

Dalla prospettiva dei rituali funerari emerge chiaramente una lunga tradizione dell'inumazione, già attestata nella prima età del Ferro[87], che consente di accomunare l'area occidentale del territorio occupato dai Salassi[88] ai territori immediatamente al di là delle Alpi, dove il passaggio alla cremazione si colloca in età alto imperiale[89]. Allo stato attuale della ricerca, non è invece possibile valutare l'estensione e la frequenza del biritualismo, la cui esistenza si suppone sulla base dell'unica incinerazione rivenuta, che in relazione alle strategie funerarie comunemente messe in atto nell'areale salasso occidentale può essere percepita come un'anomalia[90].

---

[78] Le attuali condizioni di conservazione degli oggetti non ne consentono una precisa determinazione tipologica.

[79] SPAGNOLO GARZOLI 2009, p. 189.

[80] Tipo F, RAPI 2009, p. 87.

[81] L'esemplare della T 1 della di Sion, datata LT D1, presenta delle analogie morfologiche e per impasto (CURDY *et al*. 2009, Pl. 15, 40580).

[82] Tipo I, RAPI 2009, p. 89.

[83] CURDY *et al*. 2009, pp. 156-157.

[84] CAPORUSSO 1991, p. 147, Tav. LVIII, f. 8.

[85] Nei contesti domestici la ceramica "indigena" perdura fino all'età augusteo-tiberiana, quando scompare come categoria tecnologica lasciando però traccia nel repertorio morfologico e decorativo della ceramica comune, soprattutto da fuoco (Bertocco *in corso di studio*.).

[86] In età tardo La Tène e augustea, la deposizione di ceramica a impasto sembra più frequente nelle necropoli di pianura (RAPI 2009, p. 90).

[87] ARMIROTTI, DE DAVIDE, WICKS 2018, pp. 20-22.

[88] Non sono al momento disponibili dati relativi agli usi funerari durante la seconda età del Ferro nella parte orientale dell'areale salasso, fatta eccezione per un'inumazione di V sec. a.C. di un guerrirero armato dalla *Burcina*, nel biellese, che però presenta diversi limiti documentari, per alcuni oggetti provenienti da *Borgo Masino* e per ritrovamenti fortuiti nell'areale canavesano (RUBAT BOREL 2014, pp. 41-45).

[89] Esemplificative sono le necropoli di Sion (CURDY *et al*. 2009, p. 199) e quelle distribuite nell'area del Sopraceneri (PERNET *et al*. 2006, p. 344); diverso il caso di *Dormelletto* dove il rituale inumatorio, dopo una fase di biritualismo tra LT C finale e LT D1, viene definitivamente sostituito dall'incinerazione nel LT D2 (SPAGNOLO GARZOLI *et al*. 2009, pp. 33-35). Si distingue invece la necropoli di *Cerrione*, caratterizzata dall'incinerazione già nelle sue fasi più antiche (fase 1 100-40 a.C.; BRECCIAROLI TABORELLI 2011).

[90] Un caso emblematico in questo senso è il sito di *Casalecchio di Reno* (IV-III sec. a.C.), dove è stata individuata un'unica incinerazione, posta in posizione centrale e privilegiata, in una necropoli celtica a rito inumatorio (PANCALDI *et. al*. 2010, pp. 70-71).

La presenza di elementi strutturali riflette la tendenza all'eclettismo tipica del mondo celtico, ovvero diverse varianti di sistemazioni di elementi litici vengono applicate anche nel medesimo contesto (*Ordines*). Non pare esserci una connotazione cronologica tra le tombe a pareti nude o recintate in superficie, utilizzate in un ampio arco arco di tempo[91]. Le fosse con pareti rivestite, con filari di pietre disposte su più livelli (*via Capitano Chamonin/ Dormelletto*), si riscontrano invece in particolare nel periodo LT C2.

Frequente è risultata la presenza, attestata o ipotizzata, di un sarcofago ligneo (*Ordines e via Capitano Chamonin*). Non sembra in generale rilevabile una corrispondenza tra l'utilizzo di una cassa e la tipologia di struttura tombale. L'utilizzo di contenitori in legno per la deposizione dei corpi, nella maggior parte dei casi in tronco scavato, è sistematica nelle necropoli sedune[92]. Nel sito di *Ordines* i contenitori non sono probabilmente assimilabili a un tronco scavato, ma hanno il fondo piatto, riconducibile a forme riconosciute in Savoia e nel Vallese centrale. In quest'area in particolare sono note sepolture con sarcofago ligneo costituito da tavole, anche se più rare e relative esclusivamente a inumazioni femminili[93]. La presenza di bare o barelle lignee all'interno delle fosse è stata riscontrata anche a *Dormelletto*[94].

Pare piuttosto diffuso anche in territorio valdostano l'utilizzo di teli funebri come componente del rituale funerario (*Ordines, Regione Méyran, Ciséran*), pratica attestata nelle necropoli della seconda età del Ferro a Sud delle Alpi e ipotizzata, per la presenza di fibule disposte lungo la lunghezza della fossa, anche in alcune sepolture di *Giubiasco*[95]. Si evidenzia infine la presenza di un'unica tomba, probabilmente isolata, con deposizione prona (*via Capitano Chamonin*), che trova parziali confronti in ambiente seduno.

Il secondo approccio si basa sull'analisi degli oggetti di corredo, non solo per una loro attribuzione cronologica, ma soprattutto per un loro inquadramento culturale. Lo scenario delineatosi, sebbene i dati siano esigui, riflette chiaramente le vicende storiche che coinvolsero l'area considerata, in particolare il transito di gruppi celtici prima e la conquista romana in seguito. È ancora all'areale alpino occidentale di cultura lateniana che bisogna quindi rivolgersi per trovare paralleli sia nei corredi, che mostrano nel medio La Tène il prevalere della *parure* in metallo e in seguito, soprattutto nel II e I secolo a.C., la presenza del vasellame ceramico con forme destinate al servizio e al consumo dei liquidi, sia nella modalità di deposizione degli oggetti, come per esempio le armille omerali portate al braccio sinistro[96] e i vasi deposti vicino al capo del defunto[97]. Il gusto per la *parure annulaire*, principalmente in metallo ma anche in vetro, condiviso con le popolazioni stanziate appena al di là delle Alpi, perdura nel corso dell'intero periodo considerato e alcuni oggetti, come gli anelli da caviglia di tipo cosiddetto "vallesano", sono ancora utilizzati in età augusteo-tiberiana, verosimilmente per trasmettere un messaggio identitario. Il repertorio morfologico del vasellame ceramico mostra alcune affinità con i manufatti ben attesati nell'areale insubre, in particolare il boccale "a tulipano", di tradizione golasecchiana, e il vaso a trottola, che è testimoniato sul territorio salasso anche nei contesti domestici[98]. Nell'insieme la *facies* culturale che contraddistingue l'areale salasso nella seconda età del Ferro denota quindi una marcata influenza celtica e non mostra invece elementi di diretta derivazione mediterranea, se non quelli acquisiti in profondità in periodi più antichi, come l'uso nel corredo di accompagnamento di contenitori associati al banchetto.

[91] Tra gli esempi di confronto citati le tombe con pareti nude databili con precisione si datano tra LT C1 e LT D2a, quelle con recinto superficiale tra LT B1 e LT D1a.

[92] CURDY et al. 2009, p. 262.

[93] CURDY *et al*.2010, p. 345.

[94] TORI *et al*. 2010, p. 353.

[95] *ibidem*. CARDANI *et al*. 2011, p. 70. In contesti seduni sono documentati casi di sudari in pelli animali riferibili a sepolture di guerrieri (*Soux-le-Scex*, *Bramois*, *Petit Chasseur* – CURDY *et al*. 2009, pp. 41-44, 83-85, 125-126).

[96] PANERO 2003, pp.152-153.

[97] Come avviene a Dormelletto (SPAGNOLO GARZOLI *et al*. 2009, p. 34), nelle necropoli di Sion (CURDY *et al*. 2009, pl. 26-27), a Lanslevillard (BELLON *et al*. 2002, pp. 238-239) e, non sistematicamente, a Giubiasco (PERNET *et al*. 2006, p. 345).

[98] *Châtillon - casello autostradale* (MOLLO MEZZENA 1994, p. 177); *Paraj Àuta* (RUBAT BOREL, MARCHIARO, PAVIA 2012, fig. 132, 20).

BIBLIOGRAFIA

ARMIROTTI A. *et al*. 2017, *Il teleriscaldamento della città di Aosta: dalle trincee per la posa dei tubi alla mostra sull'archeologia preventiva*, in BSBAC, 13/2016, pp. 12-23.

ARMIROTTI A., DE DAVIDE C., WICKS D. 2018a, *Scavi per l'ampliamento dell'Ospedale Regionale Umberto Parini di Aosta: sintesi dei principali risultati*, in BSBAC, 14/2017, pp. 14-31.

ARMIROTTI A., DE DAVIDE C., WICKS D., 2018b, *Aosta in epoca preistorica e protostorica alla luce delle recenti indagini archeologiche preventive in ambito urbano*, in Rivista di Scienze Preistoriche, LXVIII (2018), pp. 109-140.

BAROCELLI P. 1948, *Forma Italiae. Regio XI Transpadana*, *Vol. I Augusta Praetoria*, Roma.

BELLON C. *et al*. 2002, *Nouvelles sépultures à inhumation de La Tène à Lanslevillard (Savoie)*, in Documents d'Archéologie méridionale, 25 (2002), pp. 233-244.

BERTOCCO G. 2017, *Recenti scoperte protostoriche in Valle d'Aosta*, in BEPAA XXVIII (2017), pp. 83-102.

BRECCIAROLI TABORELLI L. (a cura di) 2011, *Oro, pane e scrittura. Memorie di una comunità "*inter Vercellas et Eporediam*"*, Roma.

CAPORUSSO D. (a cura di) 1991, *Scavi MM3. Ricerche di archeologia urbana a Milano durante la costruzione della linea 3 della metropolitana. 1982-1990*, Millano.

CARDANI R. *et al*. 2011, *Necropoli di Solduno (Locarno - TI): scavi UBC 1995-2002*, in Annuario di Archeologia Svizzera, 94 (2011), pp. 61–102.

CURDY P. *et al*. 2009, *Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du second Âge du Fer en Valais central (IVe-Ier siècle av. J.-C.)*, CAR 112, Lausanne.

CURDY P. *et al*. 2010, *Pratiques funéraires en territoire sédune du IVe au Ier siècle av. J.-C.,* in BARRAL, P. *et al*. (a cura di), *Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*, Actes du XXXIIIe colloque international de l'AFEAF; Caen, 20-24 mai 2009, Annales littéraires, n° 883, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

DAUDRY D., RUBAT BOREL F. 2008, *Ritrovamenti ottocenteschi di armille protostoriche nelle valli della Dora Baltea e della Dora Riparia: Académie Saint-Anselme di Aosta, Museo di Antichità di Torino, Montalto Dora, Oulx*, in BEPAA, XIX (2008), pp. 9-25.

DE GATTIS G., CURDY P., FERRONI A.M., MARTINET F., POGGIANI KELLER R., RAITERI L., SARTI L., ZIDDA G., MEZZENA F. 2018, (a cura di) *Area megalitica di Saint-Martin de Corléans. Una visione aggiornata*, Aosta.

DEFENTE V. 2012, *Les Celtes en Italie du nord. Piémont oriental, Lombardie, Vénétie du VIe siècle au IIIe siècle av. J.-C*., Collection de l'École Française de Rome, 312, Roma.

DE MARINIS R. C. 1986, *L'età gallica in Lombardia (IV-I secolo a.C.): risultati delle ultime ricerche e problemi aperti*, in *La Lombardia tra protostoria e romanità. Atti del 2° Convegno archeologico regionale*, Como - Villa Olmo 13-15 aprile 1984, Como, pp. 93-152.

DUDAY H. 2006, *Lezioni di Archeotanatologia. Archeologia funeraria e antropologia di campo*, Roma.

DUDAY H. 2010, *Les dépôts énigmatiques de restes humains, ou les limites de la réflexion archéothanatologique*, in BELCASTRO, M. G., ORTALLI, J. (a cura di), *Sepolture anomale. Indagini archeologiche e antropologiche dall'epoca classica al Medioevo in Emilia Romagna*. Giornata di Studi (Castelfranco Emilia, 19 dicembre 2009), Quaderni di Archeologia dell'Emilia Romagna, 28 (2010), pp. 39-42.

FERRARESI A. 1976, *Canneto sull'Oglio. Frazione Carzaghetto (Mantova) - Necropoli gallica*, in Notizie degli Scavi, Volume XXX (1976), pp. 5-80.

FINOCCHI S. 1959, *Note di protostoria valdostana*, in *Relazioni e comunicazioni presentate al XXXI Congresso Storico Subalpino*, vol. I, pp. 53-61.

FINOCCHI S. 2007, *Da Augusta a Cesarea. Quarant'anni di ricerche, scavi, scoperte (1950-1989)*, Torino, pp. 16-20.

FRUTAZ A. P. 1942, *Sepolcreto preromano nella Valtornenza*, in Bollettino Storico Bibliografico Subalpino, vol. XLIV (1942), pp. 1-4.

KAENEL G. 1990, *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, CAR 50, Lausanne.

KAENEL G. 2004, *Les sépultures de l'âge du Fer sur le Plateau suisse. Quelle base documentaire, quelles interprétations?*, in BARAY, L. (a cura di), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Actes de la table ronde des 7 et 9 juin 2001, Glux-en-Glenne: Bibracte, pp. 113-120.

KAENEL G., CURDY P., ZWAHLEN H. 1984, *Saint-Triphon, Le Lessus (Ollon, Vaud) du Néolithique à l'époque romaine*, CAR 30, Lausanne.

LEJARS T. 2013, *La Tène: la collection Schwab (Bienne, Suisse)*, CAR 140, 2013.

MANI C. 2018, *Fouille d'une nécropole gauloise à Lanslevillard- Sous l'églis*, in La rubrique des patrimoines de Savoie, 42 (2018), pp. 24-25.

MEZZENA F. 2007, *Insediamento preistorico in località Ordines (Saint-Pierre),* in BSBAC, 3/2006, pp. 108-109.

MOLLO MEZZENA R. 1994, *Il celtismo in Valle d'Aosta: documentazione archeologica e aspetti culturali*, in *Numismatica e archeologia del celtismo padano*, Atti del Convegno internazionale, Saint-Vincent 8-9 settembre 1989, Aosta, pp. 143-189.

MOLLO MEZZENA R. 1997, *L'età del Bronzo e l'età del Ferro in Valle d'Aosta*, in *La Valle d'Aosta nel quadro della preistoria e protostoria dell'arco alpino centro-occidentale*, IIPP, Atti della XXXI Riunione Scientifica, Courmayeur 2-5 giugno 1989, Firenze, pp. 139-223.

PANCALDI P. *et. al*. 2010, *La tomba 23 della necropoli celtica (IV-III sec. a.C.) di Casalecchio di Reno (BO)*, in BELCASTRO, M. G., ORTALLI, J. (a cura di), *Sepolture anomale. Indagini archeologiche e antropologiche dall'epoca classica al Medioevo in Emilia Romagna*. Giornata di Studi (Castelfranco Emilia, 19 dicembre 2009), Quaderni di Archeologia dell'Emilia Romagna, 28 (2010), pp. 69-83.

PANERO E. 2003, *Insediamenti celtici e romani in una terra di confine. Materiali per un Sistema Informativo Territoriale nel Verbano-Cusio-Ossola tra culture padano-italiche e apporti transalpini*, Torino.

PERNET L., TORI L. 2012, *Chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe - Ier siècle avant J.-C.) dans les nécropoles du Tessin et du Val d'Ossola*, in BARRAL, P., FICHTL, S. (a cura di), *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe - Ier siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne*, Actes de la table ronde tenue à Bibracte «Chronologie de la fin de l'âge du Fer (IIIe - Ier siècle avant J.-C.) dans l'est de la France et les régions voisines», Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007, Glux-en-Glenne: Bibracte, pp. 39-48.

PERNET L. *et al*. 2006, *La Necropoli di Giubiasco (TI). II. Les tombes de La Tène finale et d'époque romaine*, Zurich.

PEYER S. 1991, *L'âge du Fer en Valais (Suisse) (I): de l'époque de Hallstatt à La Téne Moyenne*, in DUVAL, A. (a cura di), *Les Alpes à l'âge du Fer*, Actes du Xe colloque sur l'âge du Fer (Yenne-Chambéry 1986), Revue Archéologique de Narbonnaise, Supplément 22, Paris, 1991, pp. 333-348.

PIANA AGOSTINETTI P. 1972, *Documenti per la protostoria della Val d'Ossola. S. Bernardo di Ornavasso e le altre necropoli preromane*, AttiCeSDIR (Monografie a supplemento degli Atti, 1), Milano.

POGGIANI KELLER R. *et al*. 2016, *Area megalitica Saint-Martin-de-Corléans. Parco archeologico e museo. Guida breve*, Saint-Christophe (AO).

RAPI M. 2009, *La seconda età del Ferro nell'area di Como e dintorni: materiali La Tène nelle collezioni del Civico Museo Archeologico P. Giovio*, Como.

RUBAT BOREL F. 2014*, Ivrea e il Canavese nella preistoria e protostori*, in GABUCCI, A., PEJRANI BARICCO, L., RATTO, S. (a cura di)*, Per il museo di Ivrea. La sezione archeologica del museo civico P.A. Garda*, Firenze, pp. 23-45.

RUBAT BOREL F., MARCHIARO S., PAVIA F. 2012, *Pavone Canavese, località Brich Appareglio/Paraj Àuta*, in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 27 (2012), pp. 289-295.

ROFFIA E., 1993, *I vetri antichi delle Civiche Raccolte Archeologiche di Milano*, Milano.

RONCORONI F. 2005, *La cultura di Golasecca nella collezione Garovaglio: l'area occidentale,* Archeologia dell'Italia Settentrionale, 10 (2005).

SARACINO M. 2009, *Sepolture atipiche durante il Bronzo finale e la seconda età del Ferro in Veneto*, in PADUSA*, Bollettino del Centro Polesano di Studi Storici, Archeologici ed Etnografici*, Rovigo.

SARTI L., PIZZIOLO G., CURDY P., BAIONI M., FERRONI A., POGGIANI KELLER R., MEZZENA F. 2018, *Tomba II*, in DE GATTIS *et. al*. (a cura di) *Area megalitica di Saint-Martin de Corléans. Una visione aggiornata*, Aosta, pp. 376-443.

SPAGNOLO GARZOLI G. (a cura di) 1999, *Conubia gentium: la necropoli di Oleggio e la romanizzazione dei Vertamocori*, Catalogo della mostra, Oleggio, Palazzo Bellini, 23 gennaio-30 aprile 1999, Torino.

SPAGNOLO GARZOLI G. (a cura di) 2009, *I Celti di Dormelletto*, Gravellona Toce (VB).

STÖCKLI W. E. 1975, *Chronologie der jüngeren Eisenzeit im Tessin*, Antiqua 2, Basel.

TARPINI R. 2007, *Braccialetti vitrei di tipo celtico dalla necropoli di Spina: inquadramento tipologico ed analisi dei contesti*, in *Atti delle IX Giornate Nazionali di Studio, Il vetro nell'Alto Adriatico. Ferrara 13-14 dicembre 2003,* Imola (Bo), pp. 9-18.

TORI L. *et al*. 2004, *La necropoli di Giubiasco (Ti). I. Storia degli scavi, documentazione, inventario critico*, Zurich.

TORI *et al*. 2010, *La Necropoli di Giubiasco (TI). III. le Tombe dell'età del Bronzo della prima età del ferro e del La Tène antico e medio*, Zurich.

ZAMBONI L., ZANONI V. 2010, *Giaciture non convenzionali in Italia nord-occidentale durante l'età del Ferro*, in BELCASTRO M. G., ORTALLI, J. (a cura di), *Sepolture anomale. Indagini archeologiche e antropologiche dall'epoca classica al Medioevo in Emilia Romagna*. Giornata di Studi (Castelfranco Emilia, 19 dicembre 2009), Quaderni di Archeologia dell'Emilia Romagna, 28 (2010), pp. 147-160.

ZEPEZAUER M.-A. 1989, *Perles à décor oculé spiralé de La Tène moyenne et finale*, in FEUGÈRE M. (a cura di), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, pp. 107-120.

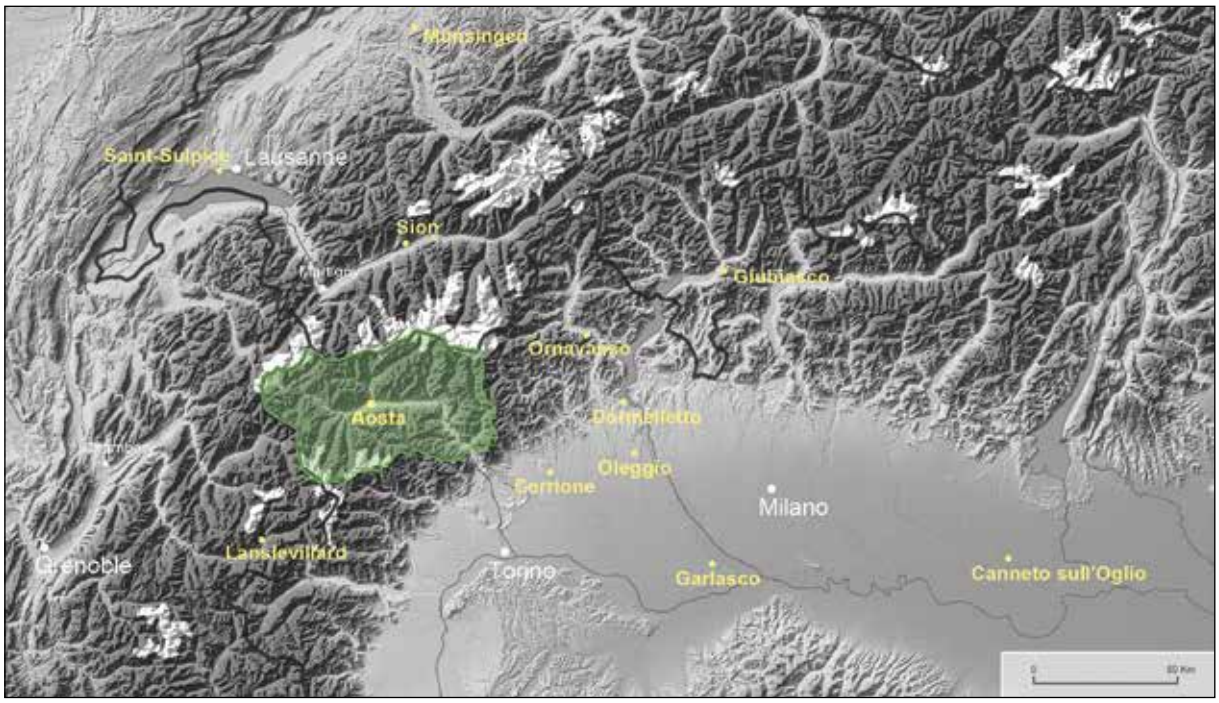

Fig. 1 - *Carta della Valle d'Aosta e delle principali località menzionate nel testo. Elaborazione grafica P. Allemani.*

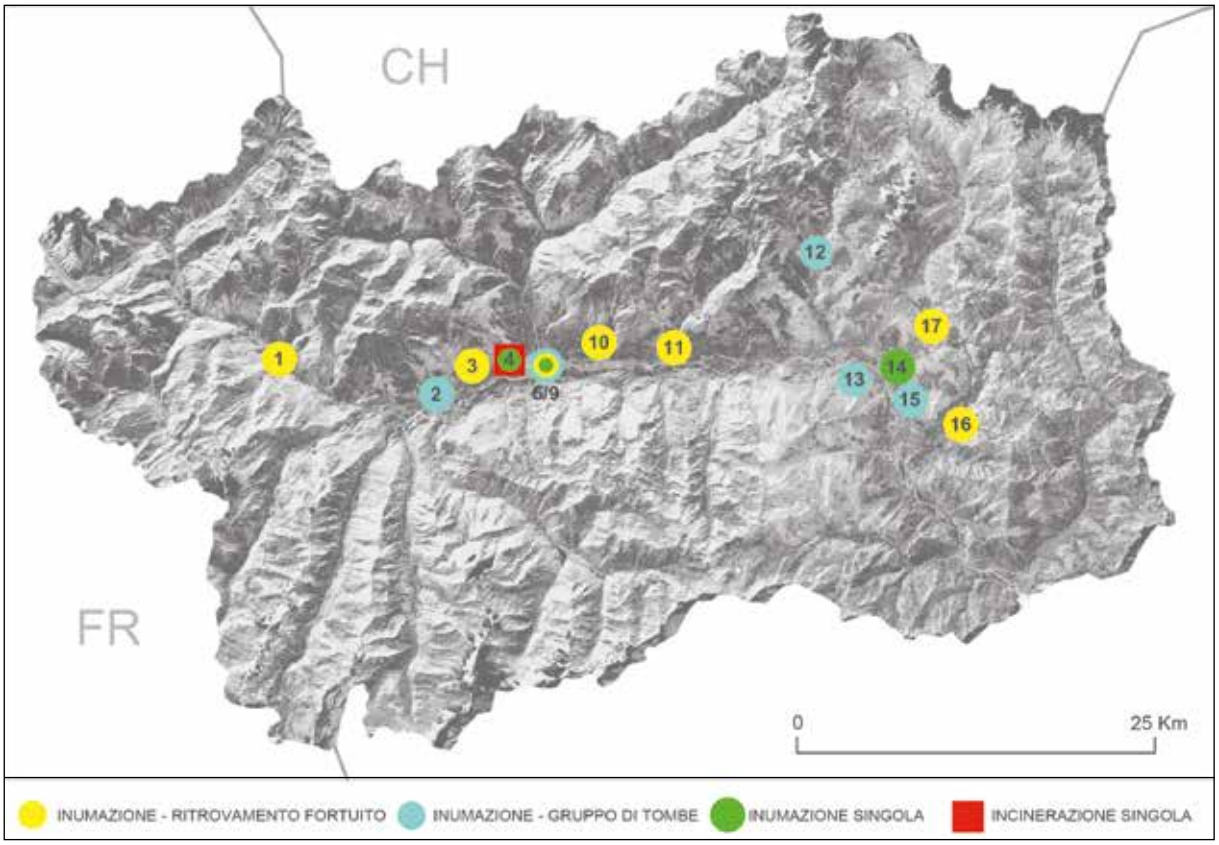

Fig. 2 - *Le evidenze funerarie della seconda età del Ferro in Valle d'Aosta. 1. La Salle, loc. sconosciuta; 2. Saint-Pierre, Ordines; 3. Sarre; 4. Aosta, Saint-Martin-de-Corléans; 5/9. Aosta; 10. Quart, castello; 11. Nus, Blavy; 12. Antey-Saint-André, Navillod; 13. Châtillon, Ussel; 14. Saint-Vincent, Champ-des-Vignes; 15. Montjovet, Ciséran; 16. Challant-Saint-Anselme, Tilly; 17. Brusson. Elaborazione grafica P. Allemani.*

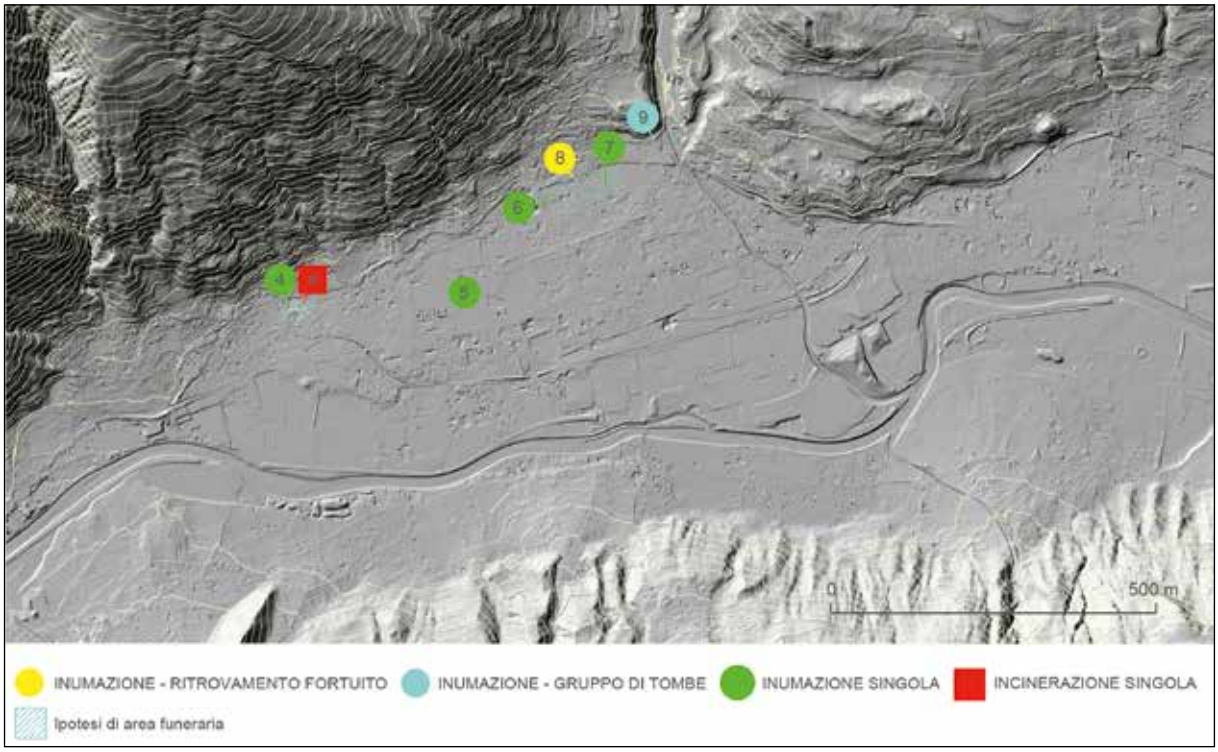

Fig. 3 - *I ritrovamenti nella conca di Aosta. 4. Saint-Martin-de-Corléans; 5. Via Capitano Chamonin; 6. Ospedale Parini; 7. Refuge Père Laurent; 8. Via Innocenzo V Papa; 9. Regione Méyran. Elaborazione grafica P. Allemani.*

Fig. 4 - *Saint-Martin-de-Corléans, "tomba a incinerazione" (Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta – Archivio fotografico).*

Fig. 5 - *Saint-Martin-de-Corléans, "tomba a incinerazione". Particolare della copertura e dei frammenti del vaso a trottola (Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta – Archivio fotografico).*

Fig. 6. - *Tomba di Reg. Méyran a Aosta in corso di scavo, anno 1954 (Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta – Archivio fotografico).*

Fig. 7 - *Tomba in località Ciséran a Montjovet (Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta – Archivio fotografico).*

Fig. 8 - *Ampliamento ospedale Umberto Parini. Anello da caviglia in bronzo. Rilievo, fotografia e elaborazione grafica P. Allemani.*

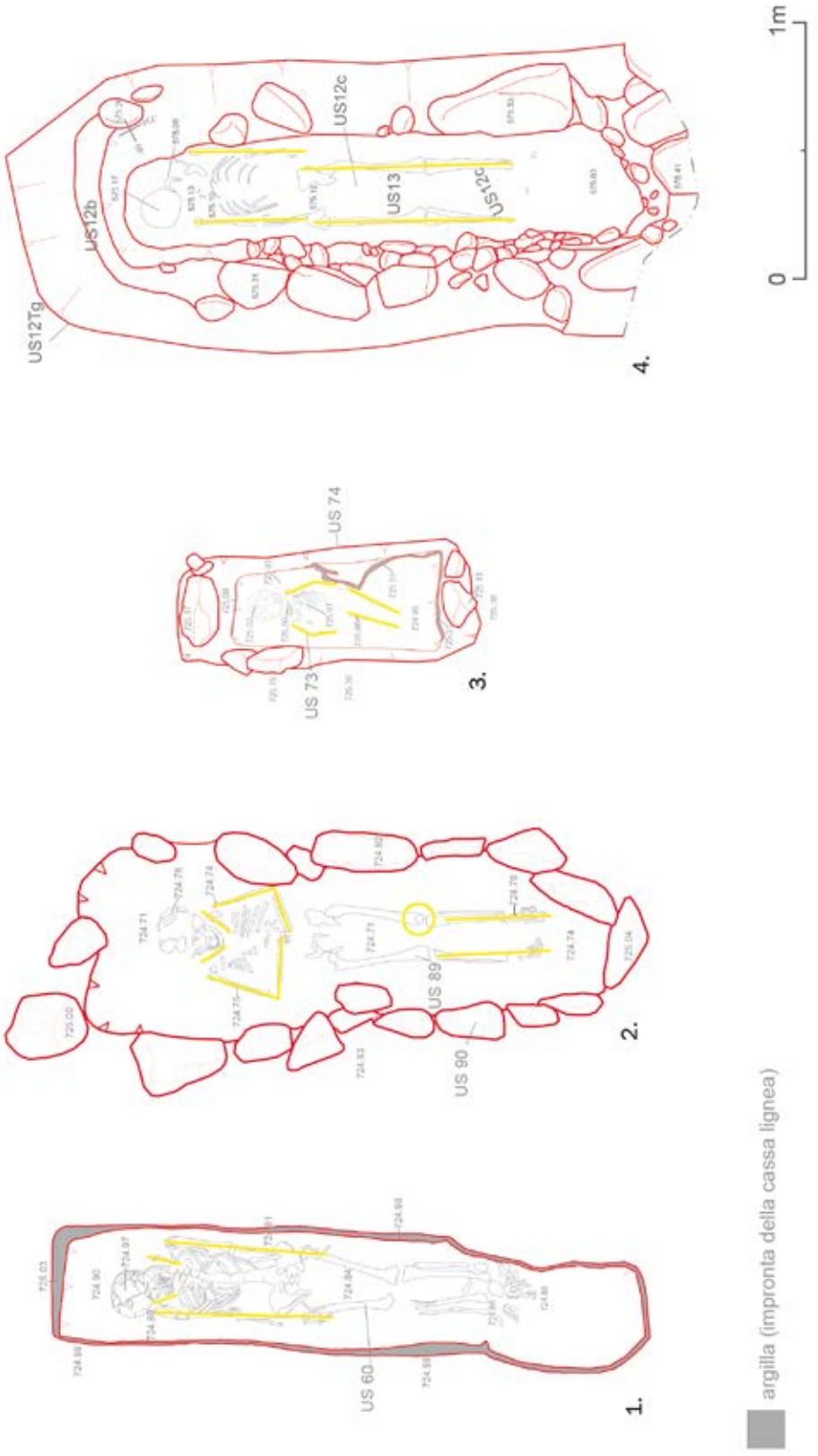

Fig. 9 - *Tipologie di strutture relative agli inumati. In rosso sono evidenziati i limiti delle strutture; in giallo la posizione contratta dei corpi, indice di presenza di sudario o contenitore stretto in materiale deperibile. 1. T 1 Ordines, in cassa lignea; 2. T 3 Ordines, in fossa delimitata in superficie da una sistemazione di pietre; 3. T 2 Ordines, in fossa rivestita da pietre disposte a coltello lungo le pareti e probabile cassa lignea; 4. T 1 Via Capitano Chamonin, deposizione prona, in grande fossa rivestita di pietre, e probabile contenitore deperibile (tronco scavato?).*
Rilievi di P. Allemani (1, 3), M. P. Boschetti (2), Akhet s.r.l. (4). Elaborazione grafica P. Allemani.

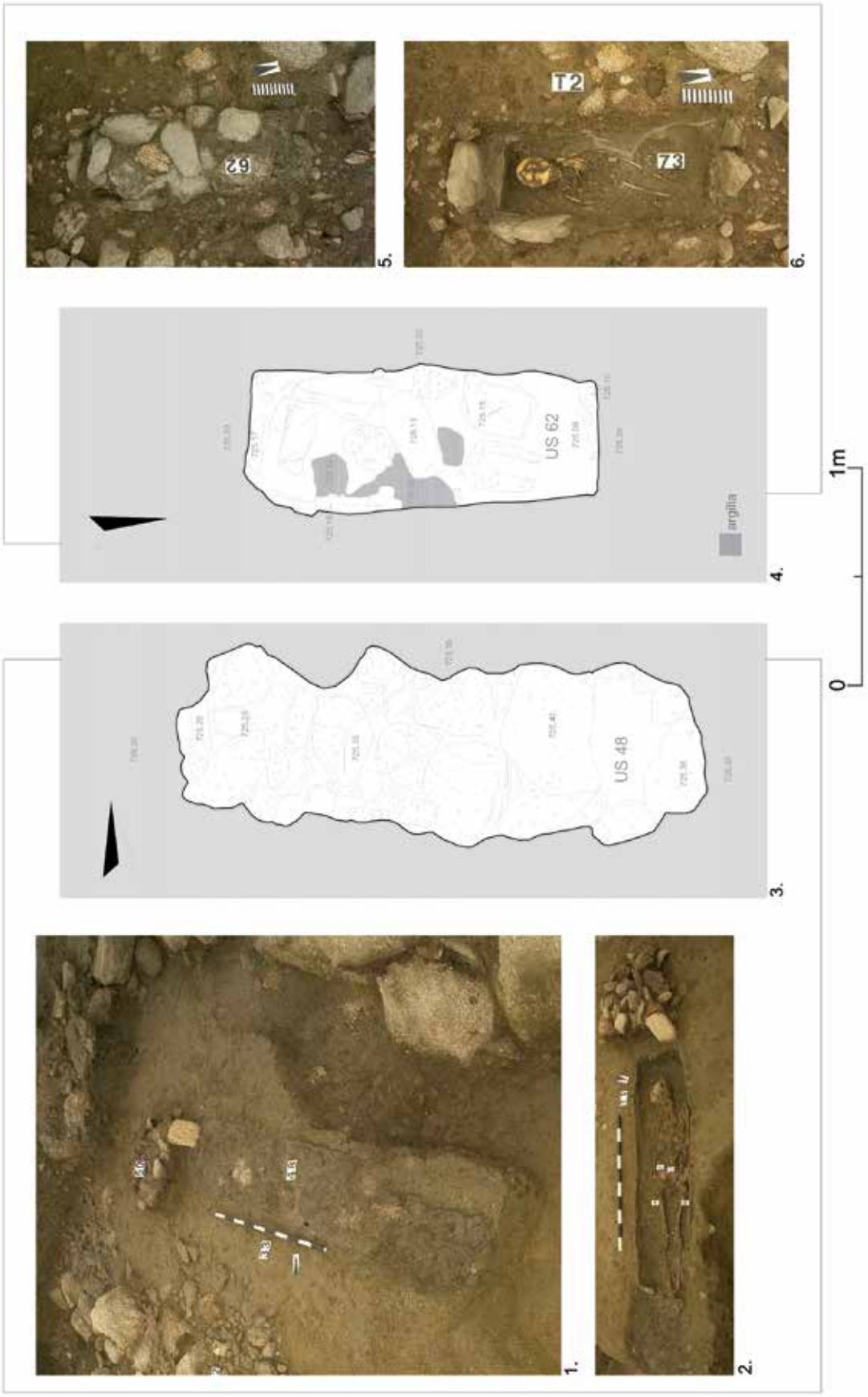

Fig. 10 - *Coperture, sito di Ordines. T1 e T2 al momento del ritrovamento (1, 5); T1 e T2, rilievo di dettaglio della copertura (3, 4); T1 e T2 al termine dello scavo del riempimento (2, 6). Foto E. Zanelli, rilievi ed elaborazione grafica P. Allemani.*

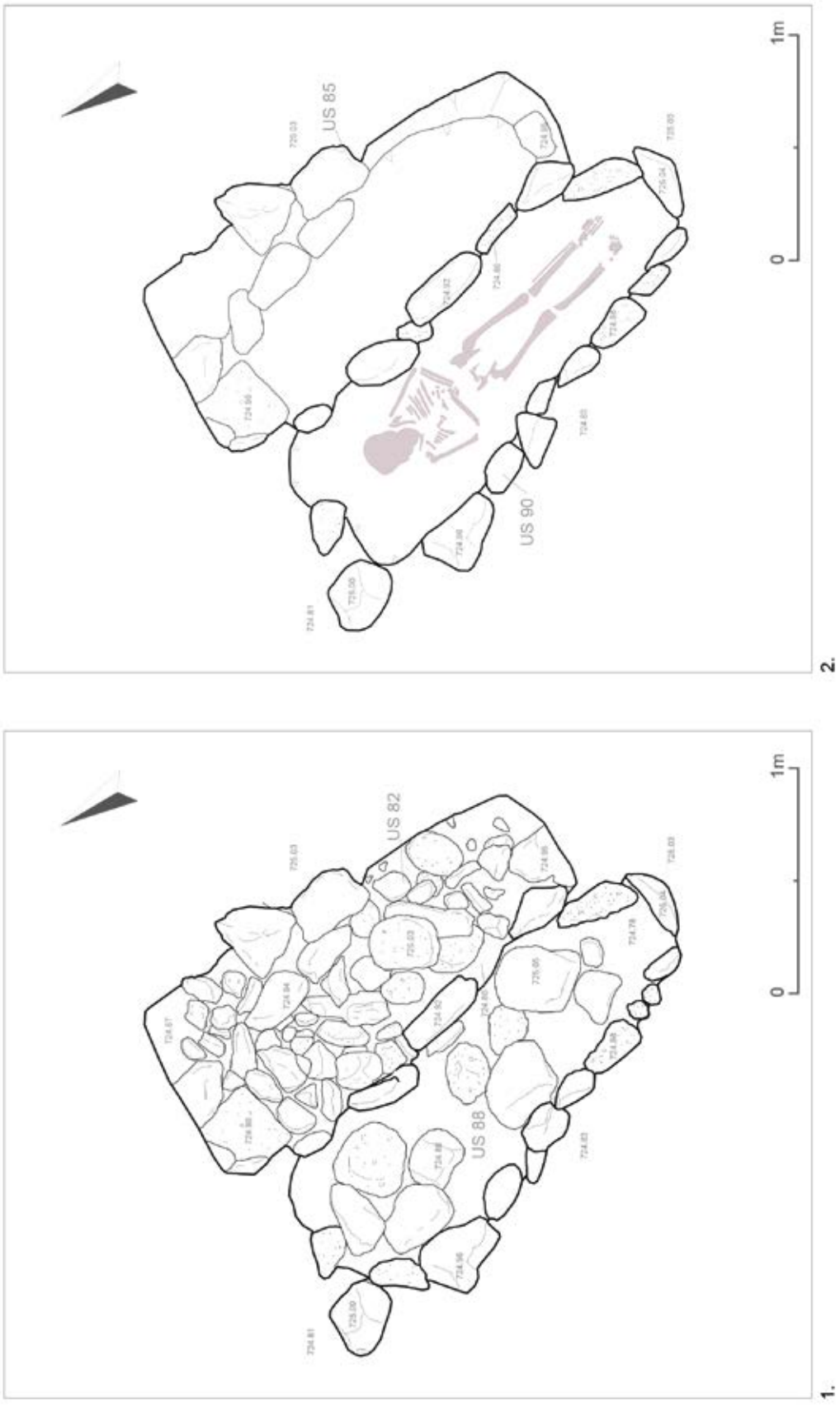

Fig. 11 – *Coperture, sito di Ordines. 1. T3, La copertura US 88 e l'adiacente US 82, copertura di una struttura risultata vuota; 2. T3, la delimitazione di pietre US 90 e l'adiacente US 85.*
Rilievi di P. Allemani (1) e M. P. Boschetti (2), elaborazione grafica P. Allemani.

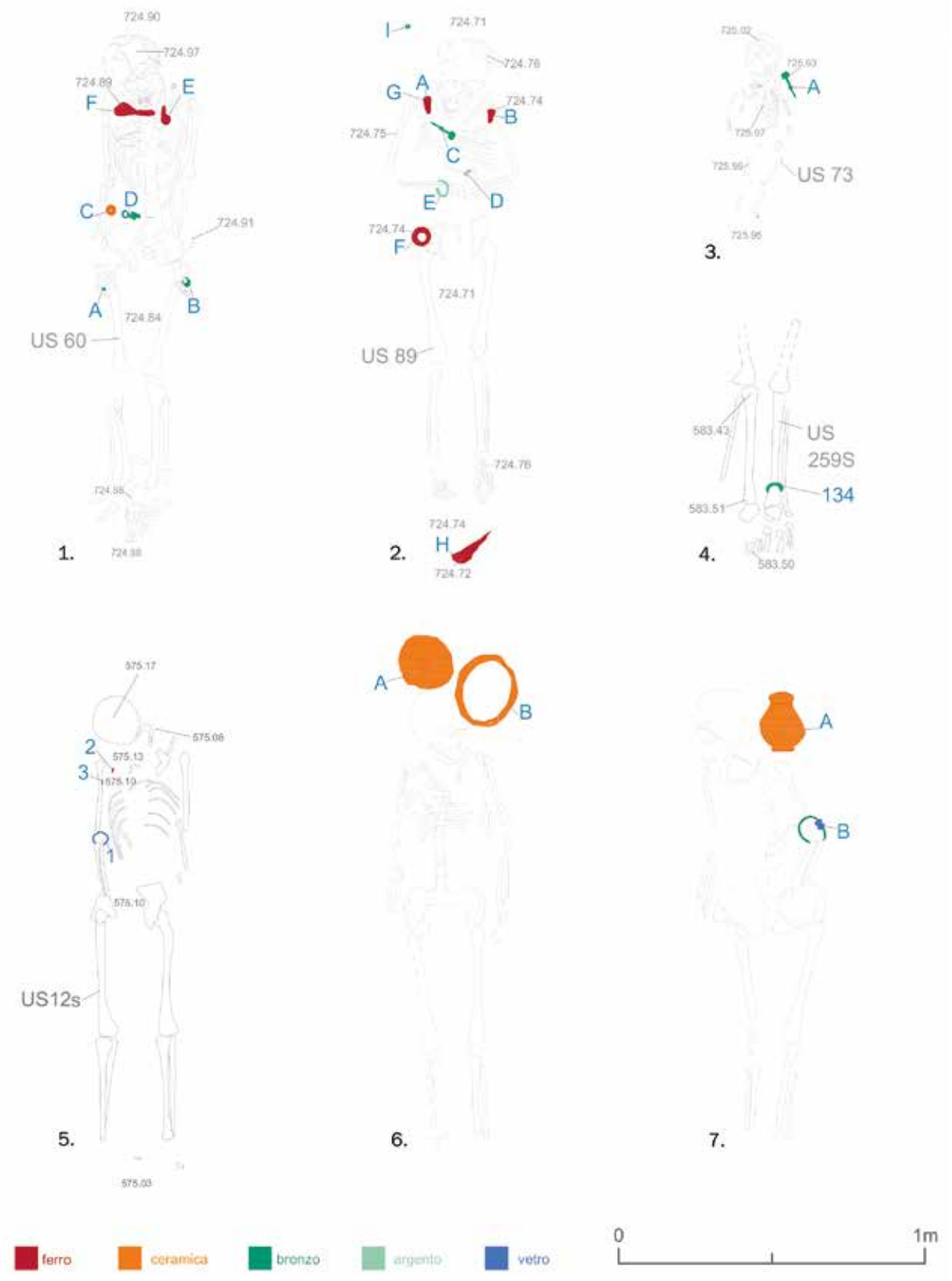

Fig. 12 - *Tipologie di corredo e loro posizione all'interno della sepoltura. Sepolture con soli oggetti di ornamento (1,2,3,4,5); sepoltura con sole offerte in ceramica (6); sepoltura con entrambe le tipologie di corredo (7). 1. T 1 Ordines; 2. T 3 Ordines; 3. T 2 Ordines; 4. T 413 Ampliamento Ospedale Umberto Parini; 5. T 1 Via Capitano Chamonin; 6. T 1 Montjovet, Ciséran. Le linee tratteggiate indicano una porzione di scheletro asportato accidentalmente dall'escavatore al momento del rinvenimento; 7. T1 Aosta, Reg. Méyran. Rilievi di scavo: P. Allemani (1), M. P. Boschetti (2), Akhet s.r.l. (4,5). Rilievi restituiti da supporto fotografico (3, 6, 7) e elaborazione grafica P. Allemani.*

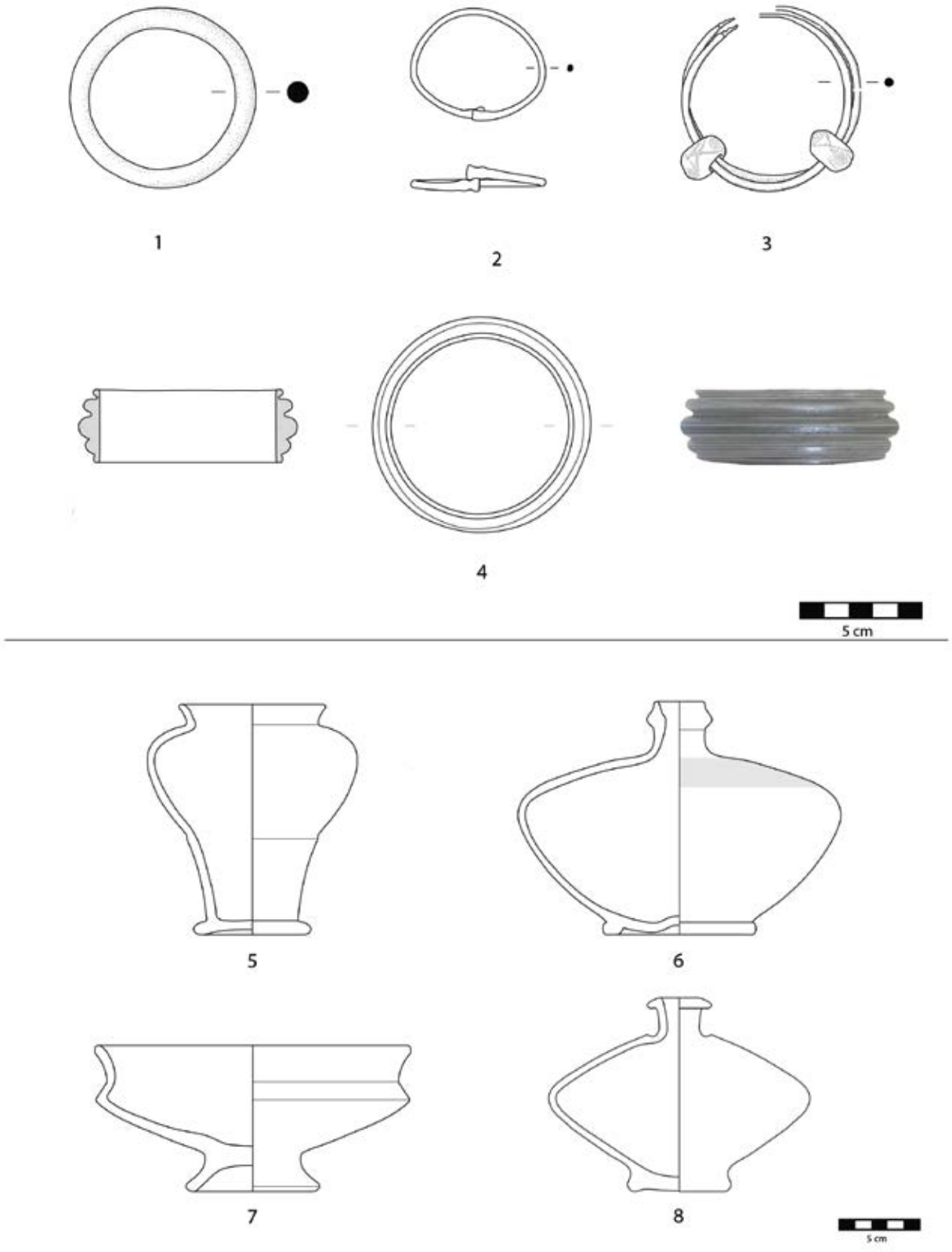

Fig. 13 - *Elementi di corredo. 1. Armilla in bronzo, Saint-Martin-de-Corléans; 2. Armilla in argento, T 1 Ordines; 3. Armilla in bronzo con perle in vetro, Reg. Méyran; 4. Armilla in vetro, via Capitano Chamonin; 5. Bicchiere, Reg. Méyran; 6. Vaso a trottola, Saint-Martin-de-Corléans; 7. Ciotola, Ciséran; 8. Vaso a trottola, Ciséran.*
Rilievi: F. Martello (1, 2, 3, 5, 6, 7, 8), P. Allemani (2, 4). Elaborazione grafica: G. Bertocco (1, 3, 5, 6, 7, 8) P. Allemani (2, 4). Scala 1:2 (1, 2, 3, 4); scala 1:3 (5, 6, 7, 8).

IL REPERTORIO VASCOLARE DEL BRONZO FINALE NEL PIEMONTE MERIDIONALE: VERSO UNA DEFINIZIONE DEL PROTOLIGURE

Luisa Ferrero[1] e Marina Giaretti[2]

La revisione di materiali provenienti da vecchi scavi e da recuperi occasionali e lo studio analitico della ceramica recuperata in siti oggetto di indagini recenti più sistematiche nel Piemonte meridionale rendono oggi disponibili repertori ceramici di contesti di abitato e necropoli di sufficiente ampiezza per tentare una prima analisi e sistematizzazione delle forme tipologiche più frequenti e significative. Scopo di questo studio è una prima presentazione del quadro tipologico di forme e varianti vascolari caratteristiche del Protoligure (XII-X secolo a.C.) nel confronto con i repertori coevi del Protogolasecca e del Gruppo Pont-Valperga. I 23 complessi presi in esame (fig. 1) (dei quali 5 riferibili a contesti funerari) toccano le attuali province di Torino, Cuneo, Asti e Alessandria e si presentano tra loro molto disomogenei, sia per quantità dei materiali, sia per condizioni di ritrovamento e dati di contesto (rinvenimenti fortuiti di superficie, scavi non sistematici, contesti strutturati in

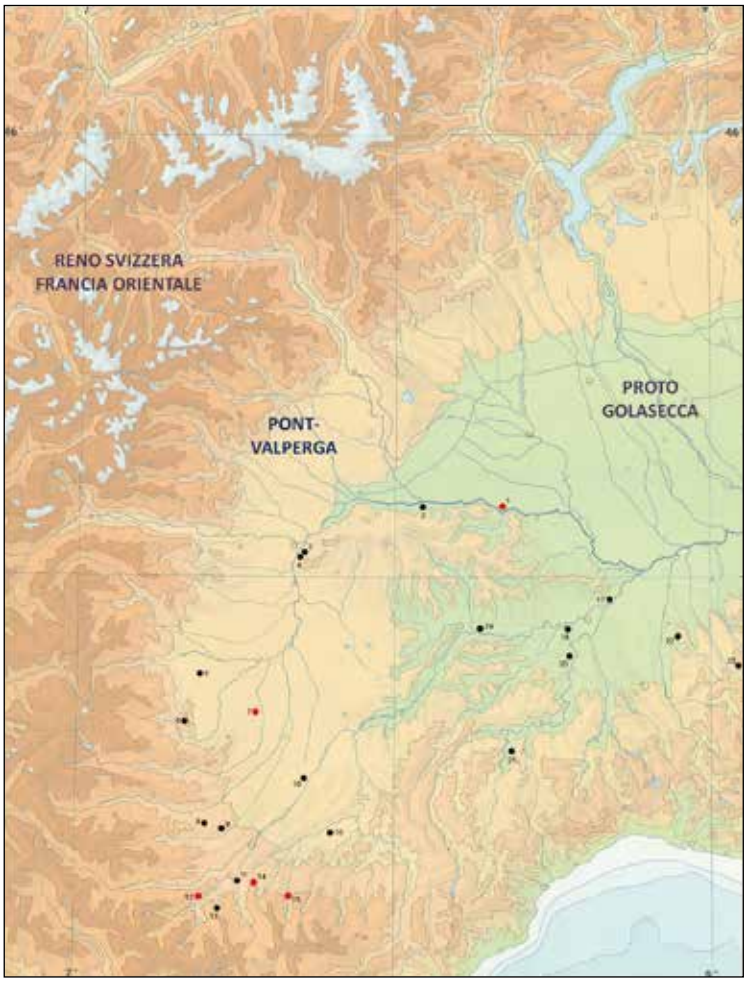

Fig. 1 - *I siti oggetto di questo studio: 1. Morano Po (AL); 2. Verrua Savoia (TO); 3. Torino-Bric della Maddalena (TO); 4. Moncalieri-Testona (TO); 5. Cavour (TO); 6. Monte Bracco (CN); 7. Scarnafigi (CN); 8. Montemale di Cuneo (CN); 9. Caraglio (CN); 10. Fossano (CN); 11. Roccavione-Bec Berciassa (CN); 12. Valdieri (CN); 13. Roaschia (CN); 14. Boves (CN); 15. Chiusa di Pesio (CN); 16. Mondovì-Breolungi (CN); 17. Montecastello (AL); 18. Villa del Foro-Redabue (AL); 19. Castello di Annone (AT); 20. Frascaro (AL); 21. Montechiaro di Acqui (AL); 22. Fonti di Villaromagnano (AL); 23. Gremiasco-Guardamonte (AL). In nero gli abitati, in rosso le necropoli/sepolture.*

[1] Ministero per i Beni e le Attività Culturali e per il Turismo - Soprintendenza Archeologia Belle Arti e Paesaggio per la città metropolitana di Torino - piazza San Giovanni 2, 10122 Torino - luisa.ferrero@beniculturali.it

[2] B.C. Service - corso XI Febbraio 21 – 10152 Torino - bici.service@tiscali.it

stratigrafie affidabili); per alcuni contesti mancano quindi dati stratigrafici che confortino le ipotesi di cronologia relativa ed estremamente rari sono i reperti metallici associati.

L'elaborazione proposta in questa sede si basa per lo più sui dati editi, ma non mancano alcuni accenni a contesti in corso di studio da parte delle scriventi (Verrua Savoia, Moncalieri-Testona, Cavour, Villa del Foro-Redabue).

Il principale riferimento tipologico è costituito dalla ceramica proveniente della necropoli di Morano sul Po, loc. Pobietto, che ha restituito più di 50 tombe e numerose fosse rituali, dalla seconda metà XI (Morano 1, PG IIb / Ha B1 antico) a tutto il X secolo a.C. (Morano 2, PG IIIa / Ha B1 classico; Morano 3, PG IIIb / Ha B2), forse inizi IX secolo a.C. (VENTURINO GAMBARI 2006) e per la quale recentemente è stata proposta una revisione crono-tipologica dei contesti (AVELLA - PACCIARELLI 2017) articolata in due fasi, rispettivamente datate alla seconda metà XI e prima metà X secolo a.C. Il repertorio vascolare di Morano è stato integrato con i materiali degli altri contesti funerari e, ove possibile data l'elevata frammentarietà delle forme, degli abitati. In questa sede si presenta una prima selezione delle forme più significative dal punto di vista cronologico.

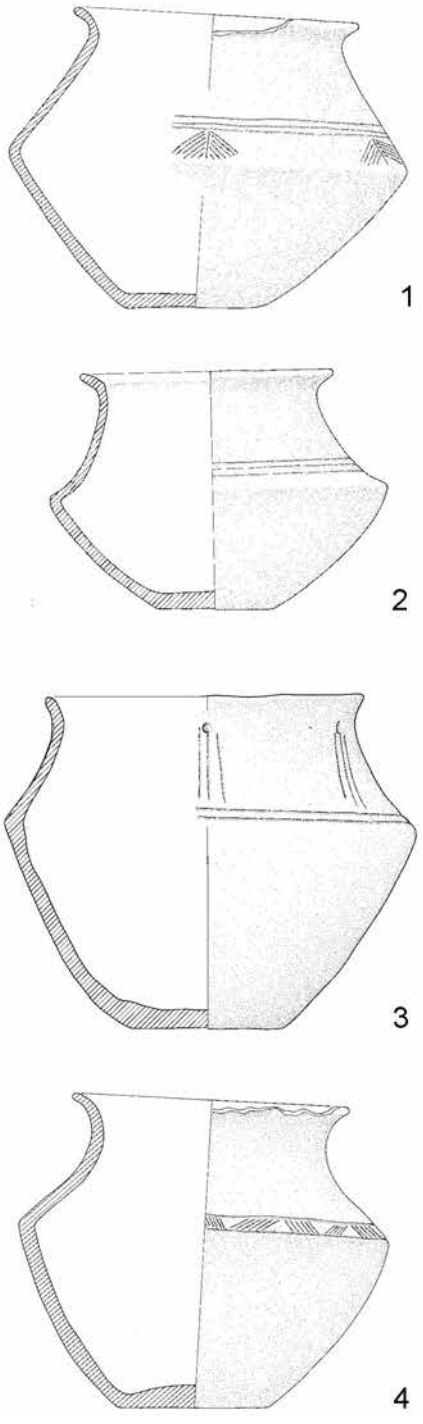

Fig. 2 - *Boves (CN), tombe 1-2 (XII secolo a.C.) (1-2); Valdieri (CN), tomba 1/93 (fine XII/XI secolo a.C.) (3); Valdieri (CN), tomba 5/94 (seconda metà XII/ inizi XI secolo a.C.) (4). Scala 1:4. (Da Gambari 2006; Giaretti et al. 2008).*

I tipi sono stati definiti sulla base dei caratteri morfologici, individuando una serie di criteri formali e dimensionali che ne determinano, se pur in modo generico, la funzione. Per il tipo del biconico, la cui variabilità formale non è stata ritenuta criterio assoluto, anche a causa delle irregolarità dei singoli vasi, sono state impostate delle varianti rispetto ai motivi decorativi.

Per quanto riguarda le decorazioni, il motivo a falsa cordicella è stato trattato in un apposito contributo (FERRERO – GIARETTI, in questo Volume). In generale, si osserva che motivi a incisione, a impressione di cordicella (talvolta in alternativa, raramente in associazione), a impressione strumentale o digitale, si trovano associati a forme specifiche, ma non in modo esclusivo.

LE FORME E LE CRONOLOGIE

Per il BF 1 (XII secolo a.C.) le attestazioni di sepolture sono fino ad ora poche: Boves (RUBAT BOREL 2004) e Valdieri (GIARETTI - RUBAT BOREL - VENTURINO GAMBARI 2008) (fig. 2). I vasi biconici si caratterizzano per l'orlo estroflesso, la parte superiore a profilo concavo, la carena tendenzialmente poco al di sopra della metà altezza, il fondo piatto. La decorazione è per lo più incisa lineare, con sintassi varie. La forma sembra evolvere da tipi del BR (facies Alba-Solero), rispetto ai quali si sviluppa maggiormente in altezza e dimensioni. Per le fasi successive, come si è detto, la tipologia è basata sul repertorio di Morano.

Vasi biconici

Il tipo A mostra corpo formato da due tronchi di cono uniti da carena a spigolo o arrotondata, posta a metà altezza, orlo distinto a tesa obliqua, fondo concavo (fig. 4). La decorazione più frequente è una fascia di linee incise associata a solcature elicoidali, ma sono attestati anche altri motivi, variamente associati (solcature elicoidali semplici, linee e costolature a cordicella, zigzag incisi, fasce a spina di pesce a cordicella, triangoli tratteggiati incisi o a cordicella, gruppi di linee trasversali all'orlo). In genere la fascia decorata è posizionata sulla carena, molto raramente anche sotto l'orlo. A Morano il tipo è presente in tutte le fasi, altre attestazioni a Chiusa di Pesio – Monte Cavanero (VENTURINO GAMBARI 2004; RUBAT BOREL 2009) e Scarnafigi (BERTERO – CARITÀ 1996) (fig. 3). Il tipo B,

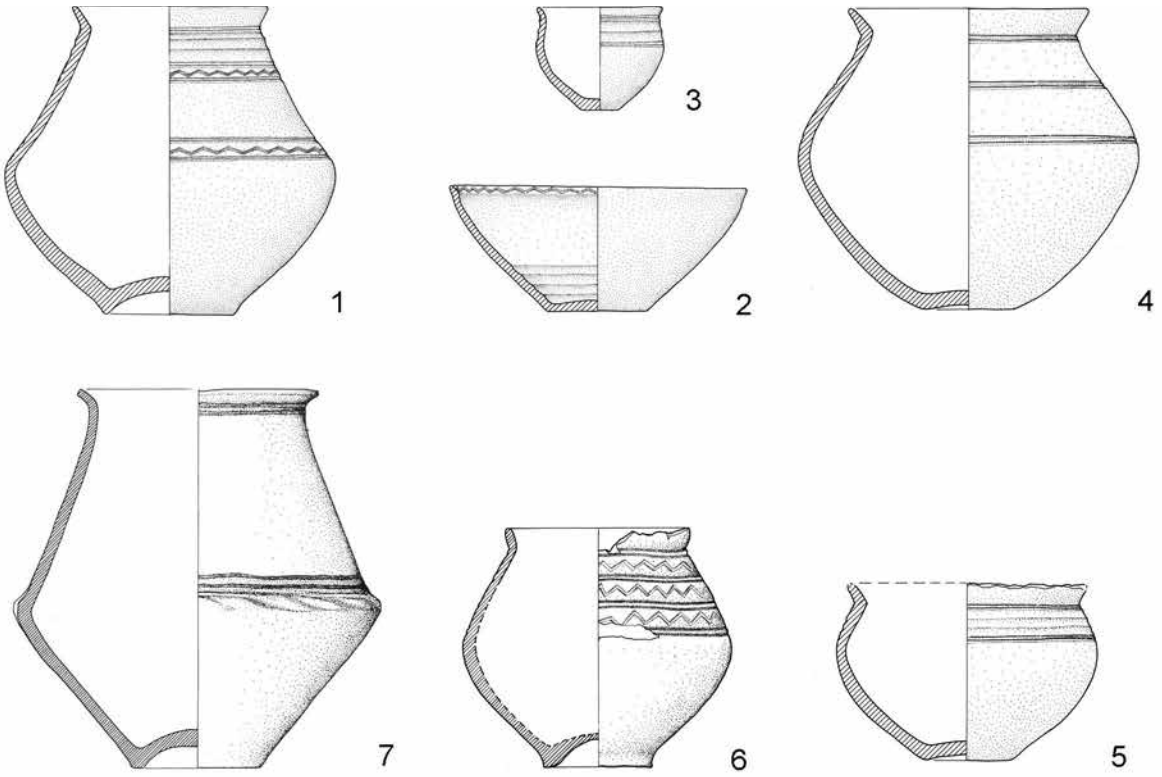

Fig. 3 - *Chiusa di Pesio (CN), Tomba Abate (prima metà X secolo a.C.) (1-3); Chiusa di Pesio (CN) (seconda metà X secolo a.C.) (4-5); Chiusa di Pesio (CN) (fine X – inizi IX secolo a.C.) (6); Scarnafigi (CN) (prima metà X secolo a.C.) (7). Scala 1:4. (Da Rubat Borel 2009; Bertero – Carità 1996).*

simile al precedente ma più sviluppato in altezza, si caratterizza per la decorazione unica a solcature verticali (costolature) e linee a cordicella; è attestato nella fase Morano 3 (PG IIIb / Ha B2). Un *unicum* è a oggi, il tipo C, con carena alta, decorazione sulla fascia della spalla e sull'orlo a cordicella e impressioni strumentali, presente nella fase Morano 3 (T3/94.) Il tipo D, di piccole dimensioni, con decorazione incisa lineare e zigzag, è noto fino ad ora solo da abitati (ad esempio Montecastello: VENTURINO GAMBARI *et al*. 2015).

Bicchieri/boccali/ciotole

I bicchieri mostrano una discontinuità morfologica rispetto a quelli del BR 2-3 (facies Alba-Solero), che presentano una forma carenata o schiacciata. Il tipo A (fig. 5) si caratterizza per il corpo a profilo continuo ovoide/globulare, orlo obliquo distinto, diametro dell'orlo leggermente inferiore al diametro massimo e fondo piatto. La decorazione è costituita da una fascia a linee incise o solcature sotto l'orlo o da motivi a cordicella; in un caso il bicchiere è inornato. Il tipo è presente in necropoli (Morano 2-3; Chiusa di Pesio, T. Abate) e abitati (ad esempio Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998; Torino, Bric della Maddalena: FERRERO 2012). Il tipo B, con profilo simile al precedente ma con orlo più aperto e decorazione incisa nella fascia sotto l'orlo, lineare e zigzag, fino ad ora è presente solo in abitati (ad esempio Mondovì–Breolungi: VENTURINO GAMBARI 2001; Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998). Più recenti, sulla base delle attestazioni di Morano (fase 3) sono i tipi C (orlo svasato distinto, spalla carenata, corpo troncoconico o ovoide, fondo piatto o leggermente concavo; decorazione assente o piccole tacche impresse all'orlo e alla spalla) e D (orlo estroflesso poco distinto, con gola appena percepibile, corpo troncoconico o leggermente convesso, un po' più grossolano, decorazione a piccole impressioni o lineare sotto l'orlo e presso il fondo), presenti sia in necropoli che in abitato (Mondovì–Breolungi: VENTURINO GAMBARI 2001; Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998). La ciotola è presente in un unico esemplare da necropoli (Valdieri, T. 1/93: GIARETTI *et al*. 2008), mentre è comune in abitato (ad esempio Mondovì–Breolungi: VENTURINO GAMBARI 2001; Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998; Guardamonte di Gremiasco: BARATTI 2009; Roccavione – Bec Berciassa: FERRERO - VENTURINO GAMBARI 2008). Fino ad ora unico è il boccale da Fonti di Villaromagnano, con decorazione a cordicella, motivo a fasce a zigzag multipli e orizzontali e ansa posizionata tra orlo e spalla (CAPPELLI - SERAFINO 1998).

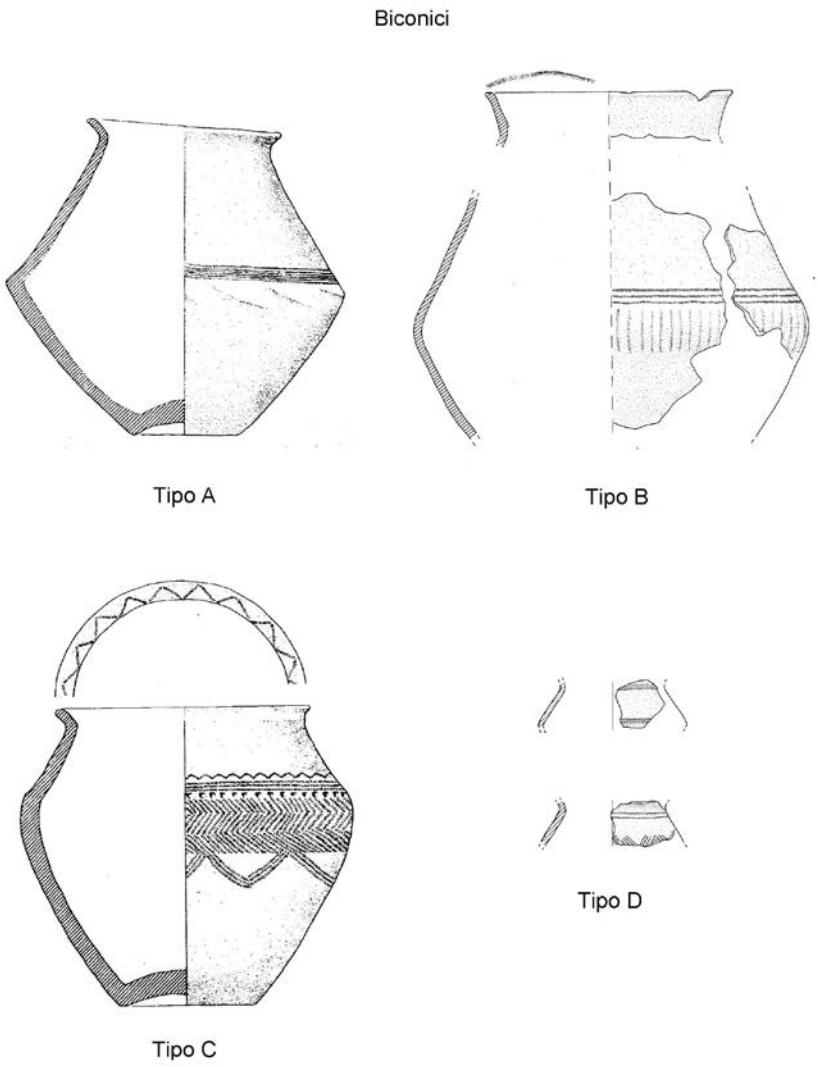

Fig. 4 - *Tipologia dei biconici. Scala 1:4. (Da Giaretti - Rubat Borel 2006; Venturino Gambari et al. 2015).*

Scodelle

Il tipo A si caratterizza per vasca troncoconica, carena alta a spigolo più o meno accentuato, parete rettilinea leggermente rientrante, fondo piatto, decorazione incisa e/o impressa in corrispondenza della carena o sviluppata nella fascia immediatamente sottostante con diverse sintassi (gruppi di linee, zigzag, triangoli tratteggiati, solcature elicoidali, cordicella) (fig. 5). A Morano è utilizzato come copertura delle urne in tutte le fasi, ma è comune anche in contesti di abitato (ad esempio Montecastello: VENTURINO GAMBARI *et al*. 2015; Frascaro: MICHELETTO *et. al*. 2001; Castello d'Annone: RUBAT BOREL 2014; Monte Bracco: DAVITE 1998; Torino, Bric della Maddalena: FERRERO 2012). Il tipo B, con vasca troncoconica, carena molto alta, bassa gola, fondo piatto, decorazione varia simile al tipo A, ma tendenzialmente sviluppata tra orlo e carena (gola), è presente a Morano nella fase 2 (PG IIIa / Ha B1 classico). Il tipo C, a vasca troncoconica, profilo continuo convesso, fondo piatto, decorazione incisa lineare, zigzag a cordicella nella fascia sotto l'orlo, è comune a Morano (fasi 1 e 3) ma anche negli abitati dell'area più occidentale (Mondovì–Breolungi: VENTURINO GAMBARI 2001; Monte Bracco: DAVITE 1998). Il tipo D, con orlo estroflesso distinto da breve gola, o leggera risega, corpo troncoconico, fondo piatto, decorazione lineare e/o a zigzag sotto l'orlo, a Morano è presente nella fase 3. Il tipo E, a parete svasata abbastanza sviluppata, carena pronunciata, vasca troncoconica, generalmente inornata, è attestato negli abitati (ad esempio Mondovì–Breolungi: VENTURINO GAMBARI 2001). La scodella tipo F, caratterizzata da vasca troncoconica e orlo indistinto arrotondato o obliquo, mostra dimensioni molto variabili; si presenta inornata o con decorazione su orlo: a tacche oppure a zigzag incisi, sia in necropoli (Chiusa di Pesio: VENTURINO GAMBARI 2004; RUBAT BOREL 2009) che in abitato (ad esempio Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998). Un *unicum* (Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998) è il tipo F1, con orlo introflesso decorato a impressioni oblique/elicoidali.

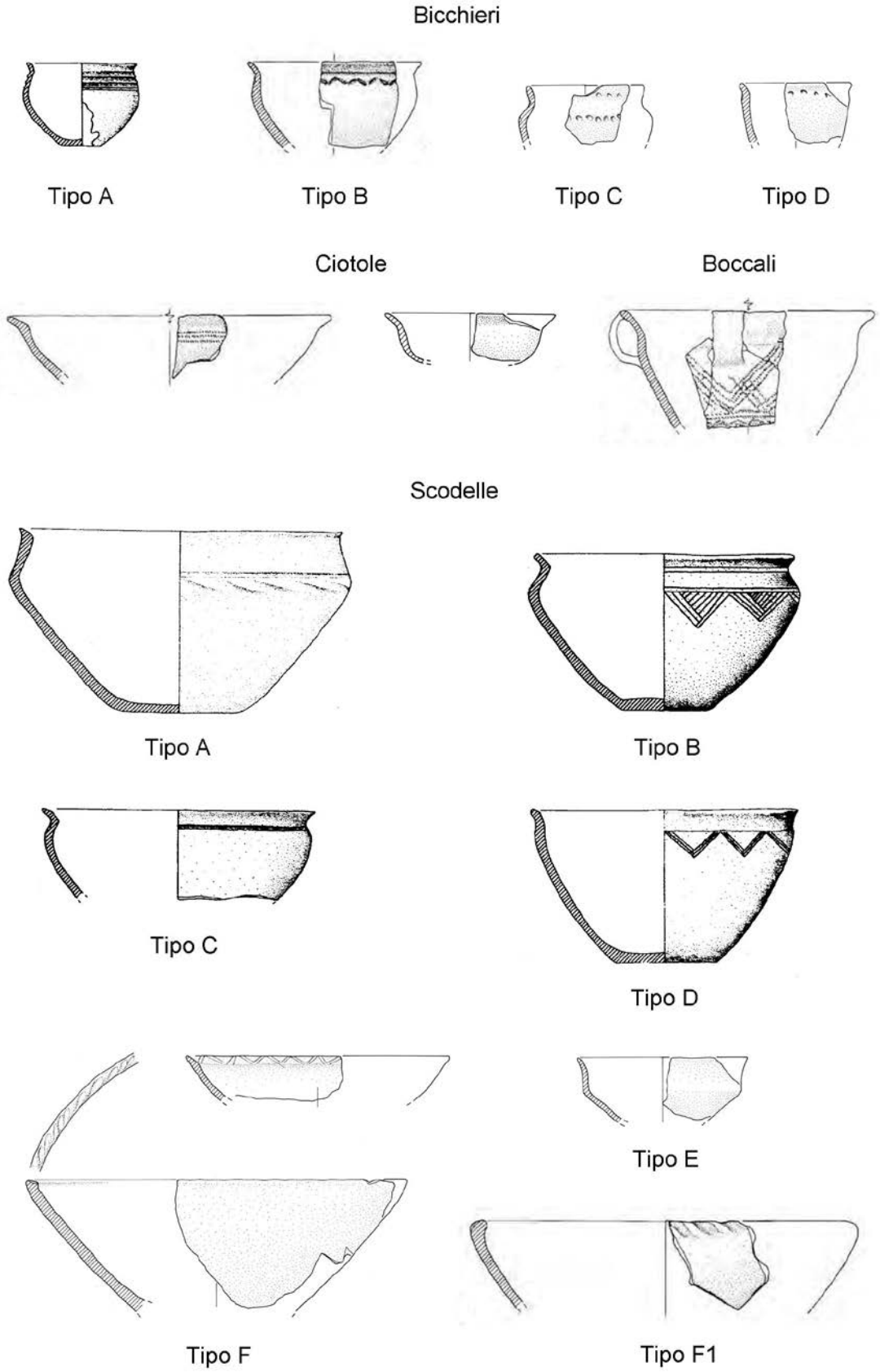

Fig. 5 - *Tipologia dei bicchieri, ciotole, boccali e scodelle. Scala 1:4. (Da* Giaretti - Rubat Borel *2006;* Cappelli - Serafino *1998;* Venturino Gambari *2001).*

BIBLIOGRAFIA

AVELLA R. - PACCIARELLI M. 2017, *La necropoli del Bronzo Finale di Morano sul Po: nuove analisi e riflessioni*, in *Quaderni Archeologia Piemonte*, 1, pp. 13-36.

BARATTI G. 2009, *Dinamiche insediative nell'Appennino ligure emiliano tra età del Bronzo e età del Ferro nel quadro dei rapporti con la pianura*, in *Archeologia Preromana in Emilia Occidentale: La ricerca oggi tra monti e pianura*, a cura di CHIARAMONTE TRERÈ C., Milano, pp. 181-202.

BERTERO G. - CARITÀ G. (a cura di) 1996. *Il Museo Civico di Casa Cavassa a Saluzzo*, Torino, pp. 87-89.

CAPPELLI C. - SERAFINO C. 1998, *Il sito protostorico di Fonti di Villaromagnano (AL)*, in *Preistoria e Protostoria del Piemonte*, *Atti della XXXII Riunione Scientifica IIPP, Alba 29 settembre – 1 ottobre 1995*, Firenze, pp. 265-278.

DAVITE C. 1998, *Ritrovamenti preistorici sul Monte Bracco (CN)*, in *Preistoria e Protostoria del Piemonte*, *Atti della XXXII Riunione Scientifica IIPP, Alba 29 settembre – 1 ottobre 1995*, Firenze, pp. 243-252.

FERRERO L. 2012, *Torino, Bric della Maddalena. tracce di frequentazione dell'età del Bronzo finale*, in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 27, pp. 310-311.

FERRERO L. - VENTURINO GAMBARI M. 2008, *Preistoria e protostoria nella valle del Gesso,* in *Ai piedi delle montagne La necropoli protostorica di Valdieri,* a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 15-40.

GAMBARI F.M. 2006. *La necropoli di Morano sul Po e il Protogolasecca in Italia nord-occidentale: definizioni, cronologia, caratteri culturali e significato storico*, in VENTURINO GAMBARI M. (a cura di) 2006. *Navigando lungo l'Eridano: la necropoli protogolasecchiana di Morano sul Po*, Casale Monferrato, pp. 187-210.

GIARETTI M. - RUBAT BOREL F. 2006. *Le strutture e i reperti archeologici*, in *Navigando lungo l'Eridano: la necropoli protogolasecchiana di Morano sul Po*, a cura di VENTURINO GAMBARI M. Casale Monferrato, pp. 83-186.

GIARETTI M. - RUBAT BOREL F. - VENTURINO GAMBARI M. 2008, *La necropoli di Valdieri. Le strutture e i reperti archeologici*, in *Ai piedi delle montagne: la necropoli protostorica di Valdieri*, a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 89-116

MICHELETTO E. - NEGRINO F. - PIROTTO S. - VENTURINO GAMBARI M. 2001, *Frascaro, loc. cascina Brumosa. Insediamenti preistorici, area sepolcrale e pozzo di età gota*, in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 18, pp. 59-63.

RUBAT BOREL F. 2004. *Boves (Cuneo), Schede, III - 10*, in *I Liguri. Un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo*, a cura di DE MARINIS R. C. - SPADEA G., Catalogo della mostra, Genova 23 ottobre 2004-23 gennaio 2005, Ginevra-Milano, pp. 169-170.

RUBAT BOREL F. 2009, *Protostoria nell'alta valle del Pesio*, in *Il ripostiglio del monte Cavanero di Chiusa Pesio (Cuneo),* a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 11-26.

RUBAT BOREL F. 2014, *L'età del bronzo*, in *La memoria del passato. Castello di Annone tra archeologia e storia*, a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 203-222 (Archeologia Piemonte, 2).

VENTURINO GAMBARI M. 2004, *Chiusa Pesio (Cuneo), tomba Sant'Abate 1883, Schede III - 11, 1-3*, in *I Liguri. Un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo*, a cura di DE MARINIS R. C. - SPADEA G., Catalogo della mostra, Genova 23 ottobre 2004-23 gennaio 2005, Ginevra-Milano, pp. 170-171.

M. VENTURINO GAMBARI (a cura di) 2001. *Dai Bagienni a Bredulum. Il pianoro di Breolungi tra archeologia e storia*, Torino 2001 (Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte, Monografie 9).

VENTURINO GAMBARI M. (a cura di) 2006. *Navigando lungo l'Eridano: la necropoli protogolasecchiana di Morano sul Po*, Casale Monferrato.

VENTURINO GAMBARI M. - PEROTTO A. - SERAFINO C. - CROSETTO A. 1994, *Montechiaro d'Acqui. Castello*, in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte* 12, pp. 268-270.

VENTURINO GAMBARI M. - MARCHIARO S. - RUBAT BOREL F. - TERENZI P. 2008, *Montemale di Cuneo, loc. Cima Varengo. Insediamento dell'età del Bronzo finale – prima età del Ferro*, in *Quaderni della Soprintendenza archeologica del Piemonte,* 23, pp. 213-216.

VENTURINO GAMBARI M. - GIARETTI M. - ZAMAGNI B. - BEDINI E. - PETITI E. - MOTELLA DE CARLO S. 2015, *Montecastello, una comunità ligure della valle Tanaro tra età del Bronzo finale e seconda età del Ferro,* in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 30, pp. 37-86.

VENTURINO GAMBARI M. - TOMASI G. 1991, *Caraglio. Insediamenti pre-protostorici in loc. Castello e in fraz. Vallera, loc. Pian di Fontanile*, in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 10, pp. 133-135.

LA DECORAZIONE A FALSA CORDICELLA NEL BRONZO FINALE DEL PIEMONTE MERIDIONALE

Luisa Ferrero[1] e Marina Giaretti[2]

LE ATTESTAZIONI

Lo studio dei complessi ceramici da siti dell'età del Bronzo finale nel Piemonte meridionale (fig. 1) consente di cogliere la particolare distribuzione della ceramica decorata a falsa cordicella, che risulta attestata complessivamente nel 67% dei siti esaminati.

Le modalità tecniche di esecuzione sono incerte, o molteplici, ma sicuramente ottenute imprimendo sulla superficie relativamente morbida del vaso un oggetto ritorto su se stesso (arco di fibula?), o una stecca dal margine segmentato; alcuni autori (BONGHI JOVINO 2001, p. 68 nota 570) propongono uno strumento a rotella, che ren-

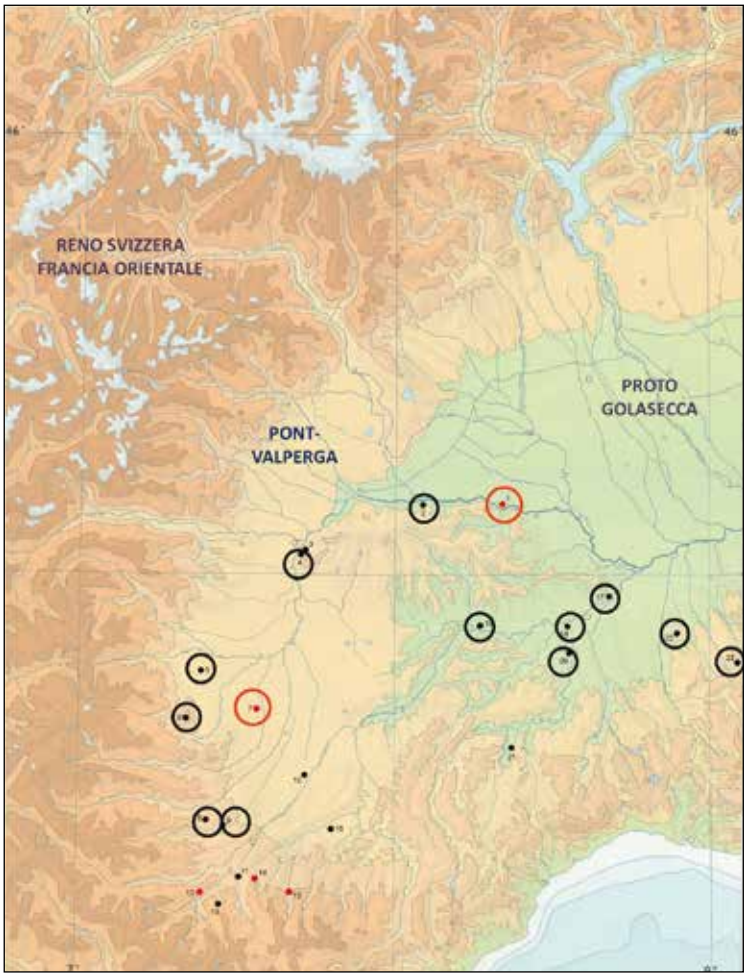

Fig. 1 - *Indicazione dei siti oggetto di questo studio: 1. Morano Po (AL); 2. Verrua Savoia (TO); 3. Torino-Bric della Maddalena (TO); 4. Moncalieri-Testona (TO); 5. Cavour (TO); 6. Monte Bracco (CN); 7. Scarnafigi (CN); 8. Montemale di Cuneo (CN); 9. Caraglio (CN); 10. Fossano (CN); 11. Roccavione-Bec Berciassa (CN); 12. Valdieri (CN); 13. Roaschia (CN); 14. Boves (CN); 15. Chiusa di Pesio (CN); 16. Mondovì-Breolungi (CN); 17. Montecastello (AL); 18. Villa del Foro-Redabue (AL); 19. Castello di Annone (AT); 20. Frascaro (AL); 21. Montechiaro di Acqui (AL); 22. Fonti di Villaromagnano (AL); 23. Guardamonte di Gremiasco (AL). In colore nero gli abitati; in rosso le necropoli/sepolture. Evidenziati da un cerchio i siti con presenza di decorazione a falsa cordicella.*

[1] Ministero per i Beni e le Attività Culturali e per il Turismo - Soprintendenza Archeologia Belle Arti e Paesaggio per la città metropolitana di Torino - piazza San Giovanni 2, 10122 Torino - luisa.ferrero@beniculturali.it

[2] B.C. Service - corso XI Febbraio 21 – 10152 Torino - bici.service@tiscali.it

derebbe più agevole l'esecuzione di lunghe linee continue. L'osservazione autoptica dei materiali al momento non ha permesso di chiarire questo aspetto, a causa delle caratteristiche dell'impasto e dello stato di conservazione dei frammenti ceramici che spesso presentano superfici abrase.

La distribuzione delle attestazioni ne evidenzia la collocazione nei pressi delle principali vie fluviali del Piemonte meridionale: lungo il bacino del Po si trovano infatti la necropoli di Morano-Pobietto e l'insediamento di Verrua Savoia (a sud del Po sulle pendici della Rocca), di fronte alla confluenza della Dora Baltea e, più a monte, Moncalieri-Testona, sulla collina torinese, Cavour, Scarnafigi, fino ad arrivare all'imbocco della valle Po (Monte Bracco).

Analogamente, altri siti sono ubicati lungo la valle del Tanaro, a partire dal basso corso alessandrino (Montecastello, Villa del Foro-loc. Redabue) e astigiano (Castello di Annone), per proseguire con le vie d'acqua del Cuneese (Caraglio e Montemale di Cuneo, tra Maira e Grana).

A est, lungo le valli che penetrano verso gli Appennini e la Liguria, la decorazione a falsa cordicella si attesta sulla Bormida (Frascaro, Montechiaro d'Acqui), sullo Scrivia (Villaromagnano) e sul Curone (Guardamonte). Assente è invece nel Cuneese più meridionale, nell'areale compreso tra i torrenti Gesso ed Ellero, dove pure si concentrano numerosi siti a carattere insediativo (Roaschia, Roccavione-Bec Berciassa, Mondovì-Breolungi) e funerario (Valdieri, Boves, Chiusa di Pesio).

IL REPERTORIO DELLE SINTASSI DECORATIVE

Il repertorio si basa soprattutto sui materiali della necropoli a tumuli di Morano sul Po-loc. Pobietto (seconda metà XI – seconda metà X secolo a.C.) (VENTURINO GAMBARI 2006; AVELLA - PACCIARELLI 2017), composta da circa 57 contesti tombali, con una documentazione ricca e articolata. Sintassi simili a quelle di Morano trovano riscontro nei materiali di abitato, anche se molto frammentari, talvolta con esempi unici. Si nota che i motivi lineari si possono trovare alternativamente eseguiti a cordicella o a incisione.

VASI BICONICI

Lo schema sintattico più diffuso a Morano sui biconici (più raramente sulle scodelle) è la fascia di due o tre linee orizzontali abbinata a solcature elicoidali sulla carena (Tipo 1) (fig. 2), attestata anche nel biconico di Scarnafigi, che presenta una coppia di linee orizzontali anche sotto l'orlo (BERTERO - CARITÀ 1996) e, in contesto abitativo, a Villa del Foro, loc. Redabue (in corso di studio). A questo schema di base possono aggiungersi altri elementi: linea a cordicella sulla costolatura delle solcature (Var. a: Morano), linea a cordicella alla base dell'orlo e uno zigzag continuo sul labbro (Var. b: Morano), fascia a zigzag continuo (Var. c: Morano; Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998); in un solo caso, nella necropoli di Morano è attestata la sintassi complessa sulla carena, cui si aggiunge il gruppo di linee trasversali all'interno dell'orlo (Var. d); casi analoghi si riscontrano anche in abitato, ad esempio a Castello d'Annone (RUBAT BOREL 2014) e a Montecastello (VENTURINO GAMBARI *et al*. 2015).

Un *unicum* fino ad ora noto solo da Morano, è il Tipo 2, con 3 linee orizzontali, fascia a costolature verticali e linea all'interno dell'orlo, che trova riscontro nel Pavese (Bissone: GAMBARI 1999).

Il Tipo 3 (Morano), con sintassi a triangoli tratteggiati con vertice in alto, si trova anche inciso; si nota che sui biconici i triangoli sono sempre con vertice in alto, mentre nelle scodelle sono rovesciati. Il Tipo 4, attestato in un esemplare unico a Morano, presenta uno schema composito: zigzag continuo, 3 linee, serie di punti impressi, fascia a zigzag verticali, serie di triplici zigzag; motivo a zigzag continuo all'interno orlo. Frammenti con sintassi complesse si riscontrano anche in siti di abitato (es. Montecastello: VENTURINO GAMBARI *et al*. 2015; Monte Bracco: DAVITE 1998), ma su forme non determinabili.

SCODELLE, CIOTOLE E OLLETTE

Anche il repertorio presente sulle forme aperte è piuttosto articolato (fig. 3). Sulla carena delle scodelle sono attestati i seguenti motivi: linea semplice a segnare la carena, talvolta associata a coppia di linee incise (Tipo 5: Frascaro: MICHELETTO *et al*. 2001), linee orizzontali e fascia a doppio zigzag (Tipo 6: Morano; Monte Bracco: DAVITE 1998; Caraglio: VENTURINO GAMBARI - TOMASI 1991; Castello di Annone: RUBAT BOREL 2014; Montecastello: VENTURINO GAMBARI *et al*. 2015; Verrua Savoia e Cavour: in corso di studio), segmenti affiancati e motivo ondulato eseguito con stecca dentata (Tipo 6 var. a: Montecastello, VENTURINO GAMBARI

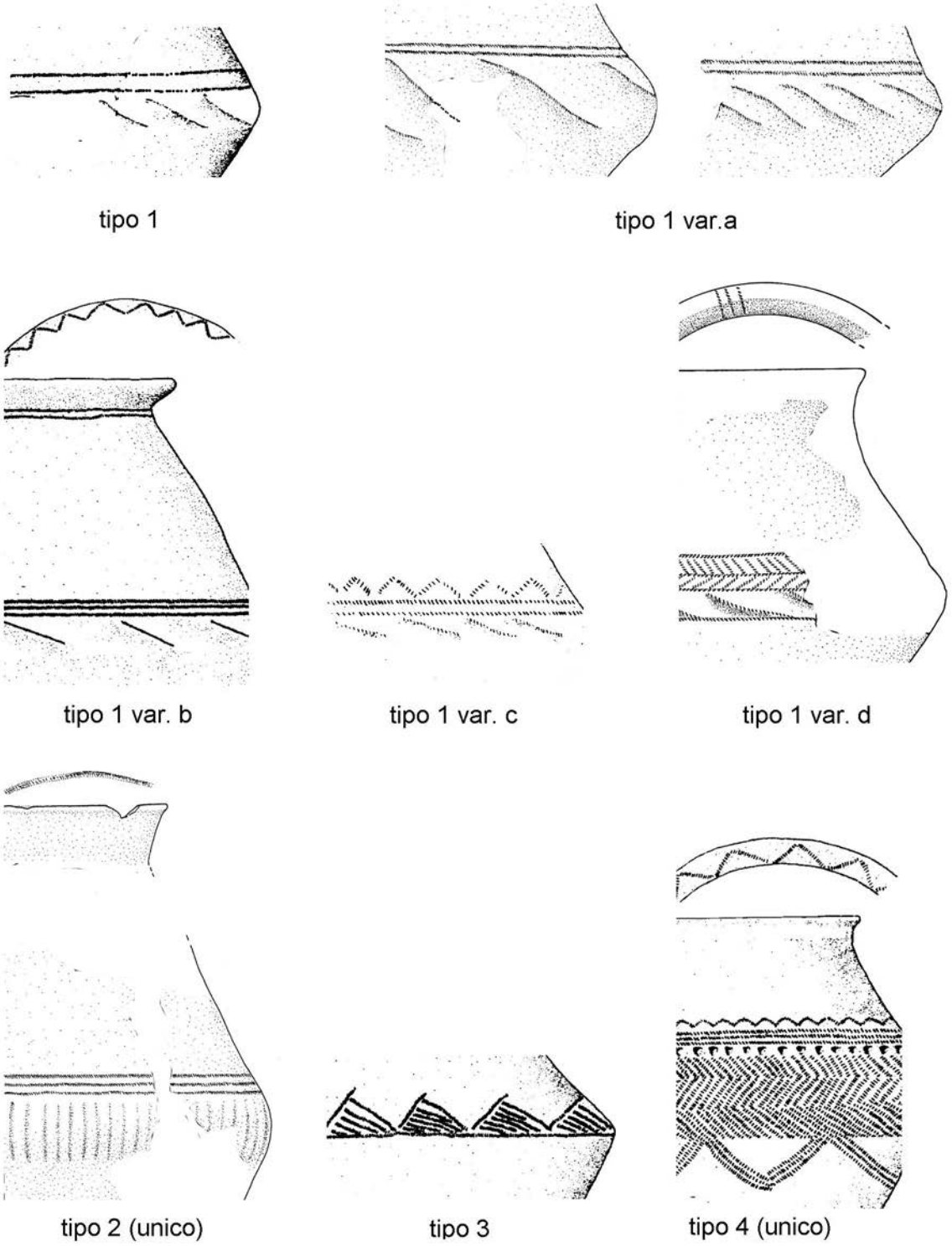

Fig. 2 - *Sintassi decorative a falsa cordicella: i biconici. Scala 1:3. (Da GIARETTI - RUBAT BOREL 2006).*

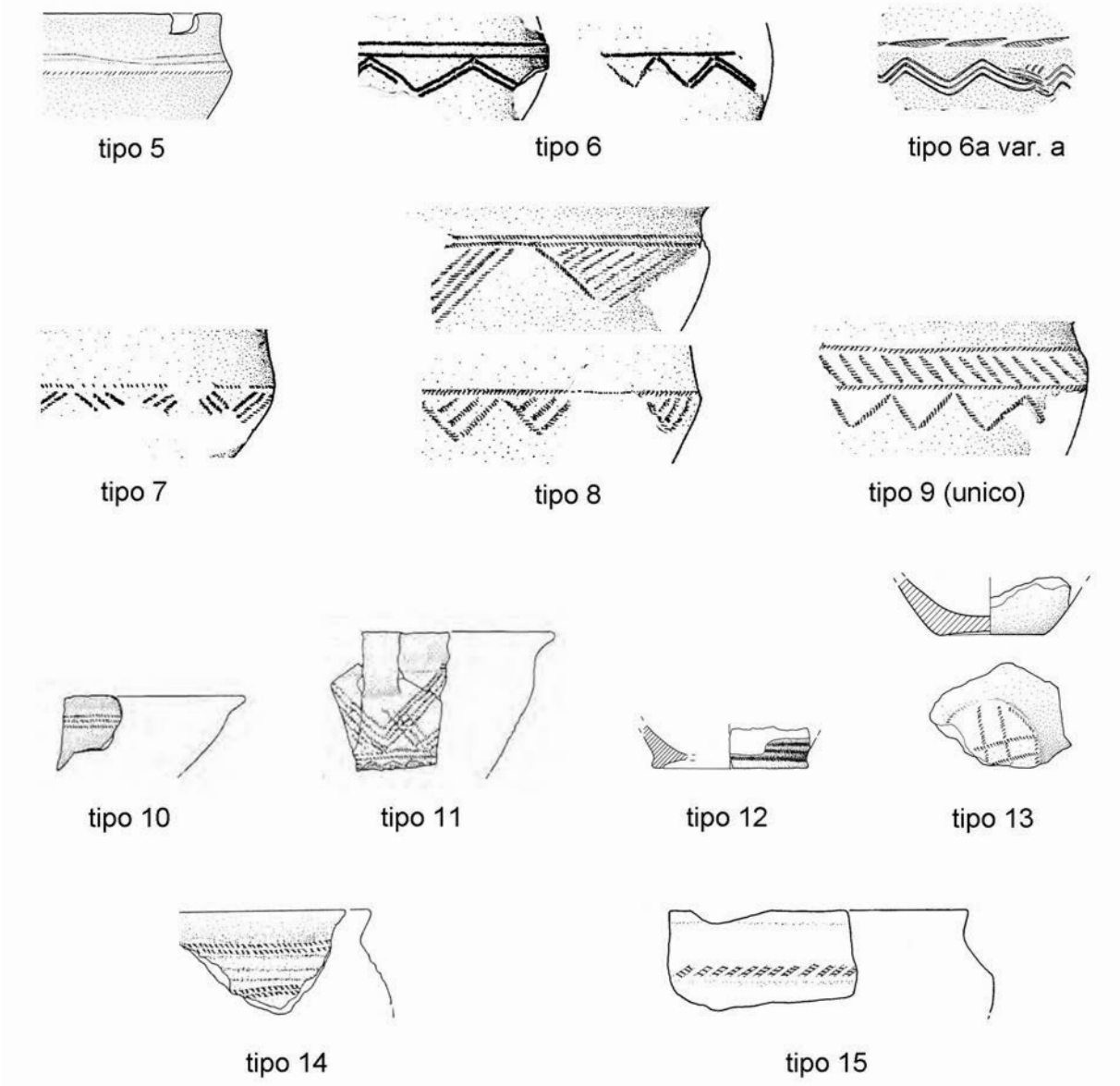

Fig. 3 - *Sintassi decorative a falsa cordicella: scodelle, ciotole e ollette. Scala 1:3. (Da GIARETTI - RUBAT BOREL 2006; CAPPELLI - SERAFINO 1998; DAVITE 1998; MICHELETTO et al. 2001; Verrua Savoia, c.s.).*

et al. 2015), zigzag multipli aperti sormontati da linea continua (Tipo 7: Morano, Castello di Annone: RUBAT BOREL 2014; Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998; Villa del Foro loc. Redabue, in corso di studio), triangoli tratteggiati con vertice in basso (Tipo 8: Morano, Castello di Annone: RUBAT BOREL 2014; Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998; Guardamonte di Gremiasco: BARATTI 2009; Montecastello: VENTURINO GAMBARI *et al*. 2015; Villa del Foro loc. Redabue, Moncalieri – Testona, Verrua Savoia, in corso di studio). Unici sono fino ad ora il motivo a fascia a tratti obliqui marginata e zigzag semplice continuo (Tipo 9: Morano) e la fascia di tratteggi obliqui paralleli sulla carena (Tipo 15: Verrua Savoia, in corso di studio). Decorazioni a falsa cordicella in sintassi semplici sono attestate anche su ciotole (fascia di linee all'esterno sotto l'orlo a tesa - Tipo 10: ad esempio Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998; Monte Bracco: DAVITE 1998; Caraglio: VENTURINO GAMBARI - TOMASI 1991; Cavour, in corso di studio) e ollette (fascia di linee orizzontali nella parte inferiore del corpo - Tipo 12: Fonti di Villaromagnano: CAPPELLI - SERAFINO 1998; Montecastello, VENTURINO GAMBARI *et al*. 2015; motivo a doppia croce sull'esterno fondo piatto – Tipo 13: Montecastello, VENTURINO GAMBARI *et al*. 2015; due fasce formate da 2 linee semplici separate da un motivo a solcature orizzontali sotto orlo e parte alta del corpo del vaso – Tipo 14: Cavour, in corso di studio). Un *unicum* è fino ad ora il motivo complesso ad angoli, linee orizzontali e zigzag del boccale carenato con orlo espanso di Fonti di Villaromagnano (Tipo 11) (CAPPELLI - SERAFINO 1998).

OSSERVAZIONI

In conclusione, pur in via preliminare, è possibile avanzare alcune osservazioni da verificare nel corso del proseguimento dello studio dei contesti qui presentati.

Una valutazione percentuale delle attestazioni di falsa cordicella rispetto al complesso ceramico dei diversi siti archeologici esaminati è, allo stato attuale, molto difficile e potenzialmente fuorviante, a causa della grande disparità quantitativa dei contesti e dell'analisi ancora parziale dei materiali provenienti da alcuni siti. Nei pochi abitati dove è possibile tentare una valutazione ancorché approssimativa (Fonti di Villaromagnano, Montecastello, Castello di Annone, Frascaro), le frequenze variano dal 5% al 20%. Solo per la necropoli di Morano sono possibili considerazioni più puntuali. Sul totale di 57 strutture funerarie, comprensive di 10 contesti privi di materiale, solo 15 restituiscono esemplari a falsa cordicella (26%). In termini di numero di oggetti, la tecnica è presente in 17 casi (10 urne e 7 scodelle) su complessivi 90 vasi (19%).

I motivi sono riconducibili a tre schemi di base (linee orizzontali, zigzag, triangoli tratteggiati) che vengono composti in modi diversi ma sostanzialmente piuttosto ripetitivi; estremamente rare altre sintassi più complesse. I motivi vengono realizzati indifferentemente a falsa cordicella o a incisione e spesso sono abbinati alle impressioni elicoidali sulla carena dei biconici. Piccole coppelle o punti impressi appaiono molto rari; le sintassi complesse sono attestate sia nell'Alessandrino che in area occidentale, spesso però su frammenti non riconducibili a forme identificabili.

Per quanto riguarda la cronologia, dall'esame dei dati ad oggi disponibili, si nota che la decorazione a falsa cordicella non è presente nei contesti datati al XII sec. a.C. (Boves, Valdieri), né nella seconda metà XI sec. a.C. (Morano fase I; Valdieri), dove compaiono decorazioni a incisione e a solcature elicoidali, mentre si diffonde a partire dall'inizio del X sec. a.C. (Morano fase II; Scarnafigi) e appare più frequente nel pieno X sec. a.C. (Morano fase III).

BIBLIOGRAFIA

AVELLA R. - PACCIARELLI M. 2017, *La necropoli del Bronzo Finale di Morano sul Po: nuove analisi e riflessioni*, in *Quaderni Archeologia Piemonte*, 1, pp. 13-36.

BARATTI G. 2009, *Dinamiche insediative nell'Appennino ligure emiliano tra età del Bronzo e età del Ferro nel quadro dei rapporti con la pianura*, in *Archeologia Preromana in Emilia Occidentale: La ricerca oggi tra monti e pianura*, a cura di CHIARAMONTE TRERÈ C., Milano, pp. 181-202.

BERTERO G. - CARITÀ G. (a cura di) 1996. *Il Museo Civico di Casa Cavassa a Saluzzo*, Torino, pp. 87-89.

BONGHI JOVINO M. 2001, *Produzioni in impasto. Ceramica, utensili e oggetti d'uso dall'orizzonte protovillanoviano fino all'orientalizzante medio e finale*, in *Tarquinia: scavi sistematici nell'abitato, campagne 1982-1988 : i materiali, Volume 2,* a cura di BONGHI JOVINO M. - BAGNASCO GIANNI G., Tarchna III, Roma, pp. 1-168.

CAPPELLI C. - SERAFINO C. 1998, *Il sito protostorico di Fonti di Villaromagnano (AL)*, in *Preistoria e Protostoria del Piemonte*, *Atti della XXXII Riunione Scientifica IIPP, Alba 29 settembre – 1 ottobre 1995*, Firenze, pp. 265-278.

DAVITE C. 1998, *Ritrovamenti preistorici sul Monte Bracco (CN)*, in *Preistoria e Protostoria del Piemonte*, *Atti della XXXII Riunione Scientifica IIPP, Alba 29 settembre – 1 ottobre 1995*, Firenze, pp. 243-252.

FERRERO L. - VENTURINO GAMBARI M. 2008, *Preistoria e protostoria nella valle del Gesso,* in *Ai piedi delle montagne La necropoli protostorica di Valdieri,* a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 15-40.

GAMBARI F.M. 1999, *La necropoli di Morano sul Po nel quadro degli aspetti culturali e territoriali del Protogolasecca in Piemonte***,** in *In riva al fiume Eridano. Una necropoli dell'età del Bronzo finale a Morano sul Po*, a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 11-22.

GIARETTI M. - RUBAT BOREL F. 2006. *Le strutture e i reperti archeologici*, in *Navigando lungo l'Eridano: la necropoli protogolasecchiana di Morano sul Po,* a cura di VENTURINO GAMBARI M., Casale Monferrato, pp. 83-186.

GIARETTI M. - RUBAT BOREL F. - VENTURINO GAMBARI M. 2008, *La necropoli di Valdieri. Le strutture e i reperti archeologici*, in *Ai piedi delle montagne: la necropoli protostorica di Valdieri*, a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 89-116

MICHELETTO E. - NEGRINO F. - PIROTTO S. - VENTURINO GAMBARI M. 2001, *Frascaro, loc. cascina Brumosa. Insediamenti preistorici, area sepolcrale e pozzo di età gota*, in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 18, pp. 59-63.

RUBAT BOREL F. 2004. *Boves (Cuneo), Schede, III - 10*, in *I Liguri. Un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo*, a cura di DE MARINIS R. C. - SPADEA G., Catalogo della mostra, Genova 23 ottobre 2004-23 gennaio 2005, Ginevra-Milano, pp. 169-170.

RUBAT BOREL F. 2009, *Protostoria nell'alta valle del Pesio*, in, *Il ripostiglio del monte Cavanero di Chiusa Pesio (Cuneo),* a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 11-26.

RUBAT BOREL F. 2014, *L'età del bronzo*, in *La memoria del passato. Castello di Annone tra archeologia e storia*, a cura di VENTURINO GAMBARI M., Alessandria, pp. 203-222 (Archeologia Piemonte, 2).

VENTURINO GAMBARI M. 2004, *Chiusa Pesio (Cuneo), tomba Sant'Abate 1883, Schede III - 11, 1-3*, in *I Liguri. Un antico popolo europeo tra Alpi e Mediterraneo*, a cura di DE MARINIS R. C. - SPADEA G., Catalogo della mostra, Genova 23 ottobre 2004-23 gennaio 2005, Ginevra-Milano, pp. 170-171.

M. VENTURINO GAMBARI (a cura di) 2001. *Dai Bagienni a Bredulum. Il pianoro di Breolungi tra archeologia e storia*, Torino 2001 (Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte, Monografie 9).

VENTURINO GAMBARI M. (a cura di) 2006. *Navigando lungo l'Eridano: la necropoli protogolasecchiana di Morano sul Po*, Casale Monferrato.

VENTURINO GAMBARI M. - PEROTTO A. - SERAFINO C. - CROSETTO A. 1994, *Montechiaro d'Acqui. Castello*, in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte* 12, pp. 268-270.

VENTURINO GAMBARI M. - MARCHIARO S. - RUBAT BOREL F. - TERENZI P. 2008, *Montemale di Cuneo, loc. Cima Varengo. Insediamento dell'età del Bronzo finale – prima età del Ferro*, in *Quaderni della Soprintendenza archeologica del Piemonte,* 23, pp. 213-216.

VENTURINO GAMBARI M. - GIARETTI M. - ZAMAGNI B. - BEDINI E. - PETITI E. - MOTELLA DE CARLO S. 2015, *Montecastello, una comunità ligure della valle Tanaro tra età del Bronzo finale e seconda età del Ferro,* in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 30, pp. 37-86.

VENTURINO GAMBARI M. - TOMASI G. 1991, *Caraglio. Insediamenti pre-protostorici in loc. Castello e in fraz. Vallera, loc. Pian di Fontanile*, in *Quaderni della Soprintendenza Archeologica del Piemonte*, 10, pp. 133-135.

L'HABITAT DE FOSSANO (CN, PIÉMONT) ET LA TRANSITION BRONZE / FER DANS L'ITALIE DU NORD-OUEST

STEFANO MARCHIARO[1]

La zone d'étude se situe dans une aire géographique dite la « plaine alluviale de Cuneo », délimitée au sud par les Alpes Ligures, à l'ouest par les Alpes Occidentales, à l'est par les côtes des Langhe et du Roero et au nord elle se relie à la plaine du Pô.

A Fossano, l'habitat protohistorique occupait une position stratégique pour le contrôle de la plaine de Cuneo, sur la pointe sud d'un plateau alluvial, creusé dans sa partie orientale par le cours de la rivière Stura di Demonte, situé environ à 600 m à l'est[2]. Cette dernière partie du plateau, occupée encore aujourd'hui par le centre historique médiéval de la ville de Fossano, a une forme sub-rectangulaire, orientée nord-est / sud-ouest, et une surface d'environ 27 ha (Fig. 1).

Pendant les dernières trente années, sous la direction scientifique de l'ex-Surintendance Archéologique du Piémont, le centre historique de Fossano a fait l'objet de nombreuses fouilles et de plusieurs sondages à la suite des nombreux travaux de construction, pour un total de dix-huit interventions. La forte urbanisation du plateau a empêché la réalisation de recherches archéologiques systématiques et extensives (Fig. 2 et 3).

Les résultats de l'étude chrono-typologique de la céramique ont montré que sur le plateau de Fossano se développe un habitat particulièrement étendu entre la fin du XIe et le IXe siècle avant J.-C., bien que la fréquentation se poursuive sporadiquement dans le 2ème âge de Fer, dans un espace apparemment plus limité[3] (Fig. 4).

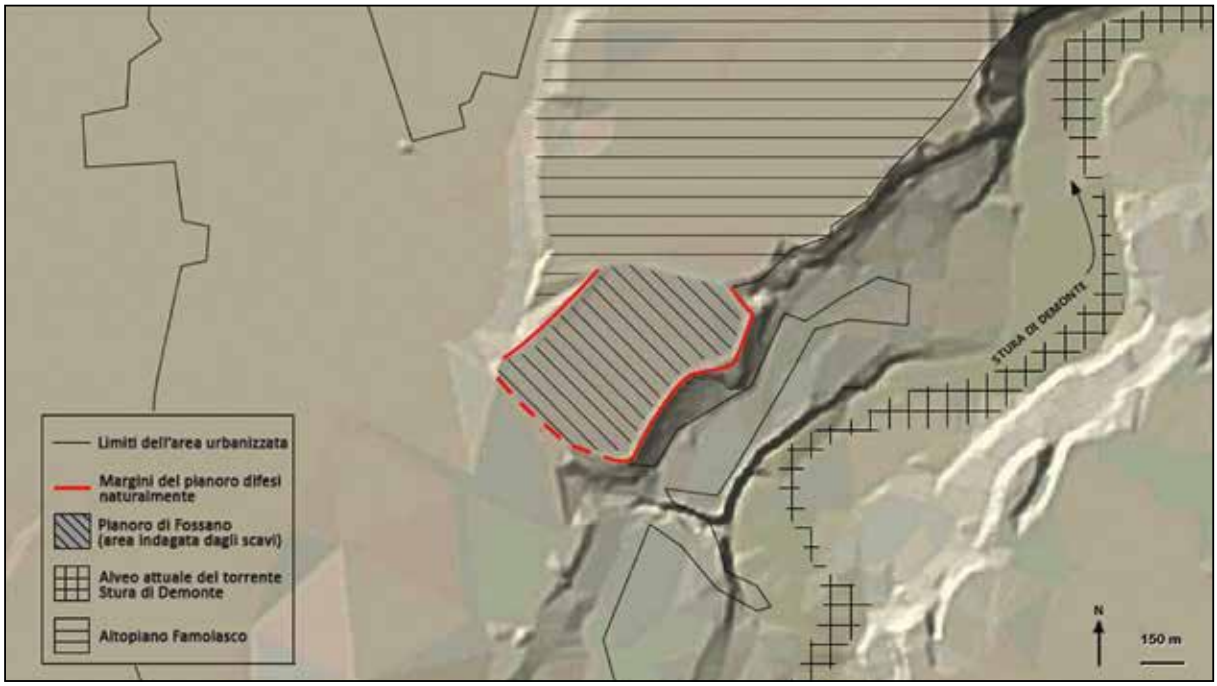

Fig. 1 - *Modèle numérique de terrain (MNT) (passo 10 m) du plateau de Fossano (Cuneo) et du territoire environnant (dati Regione Piemonte – Sistema Informativo Territoriale Ambientale Diffuso).*

[1] Collaborateur du Museo e Istituto Fiorentino di Preistoria "Paolo Graziosi" de Florence (Italie) - Collaborateur du Dipartimento « SAGAS » de l'Università degli Studi di Firenze (Italie) - stefanomarchiaro@gmail.com

[2] VENTURINO GAMBARI 2009

[3] MARCHIARO 2016

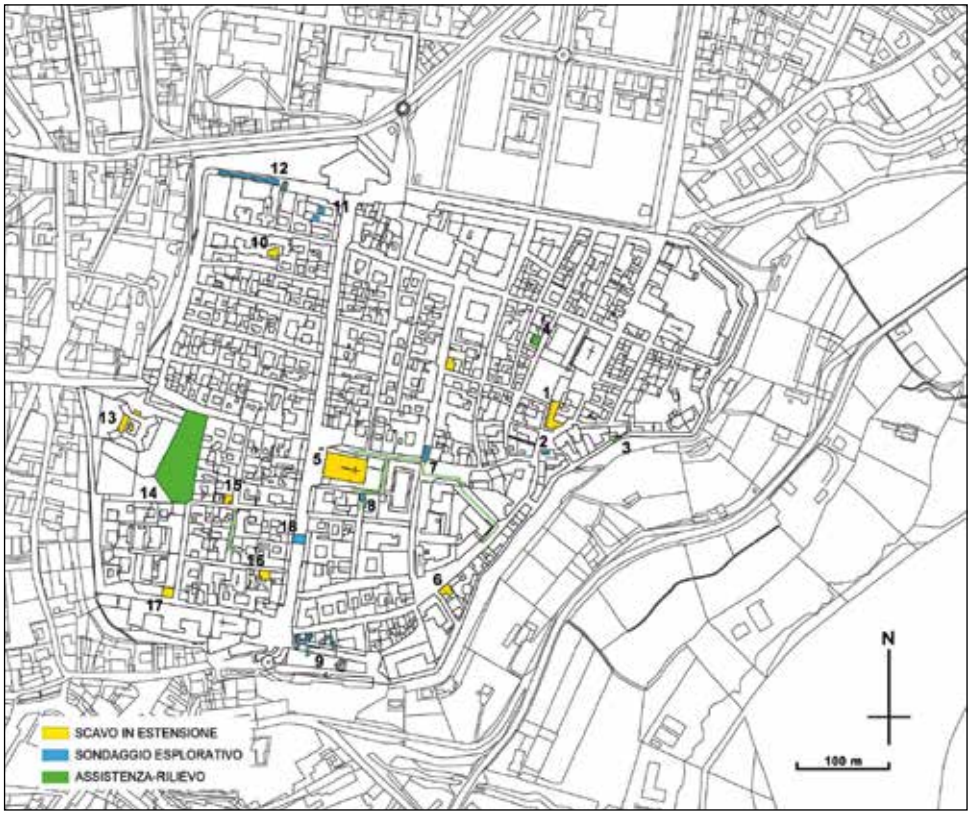

Fig. 2 - *Plan de la ville de Fossano (Cuneo, Piémont). En évidence les sites archéologiques analysés et divisés en fonction du type d'intervention.*

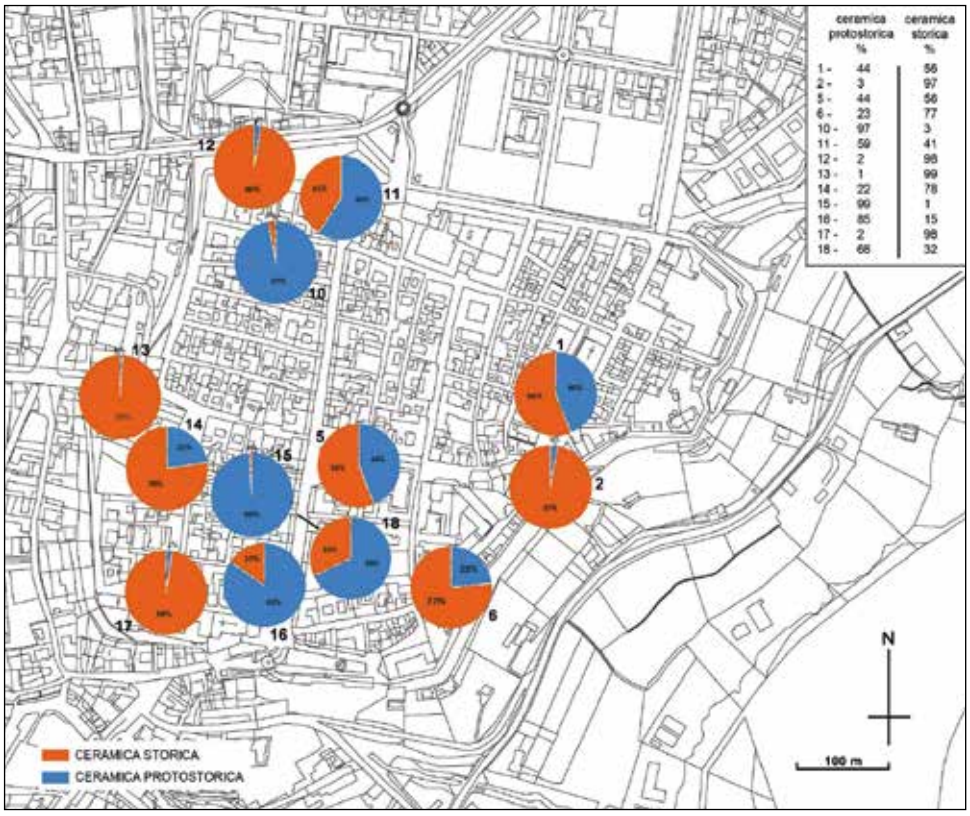

Fig. 3 - *Plan de la ville de Fossano (Cuneo, Piémont). En évidence le pourcentage du poids de la céramique protohistorique (bleue) par rapport à la céramique des périodes historiques (orange).*

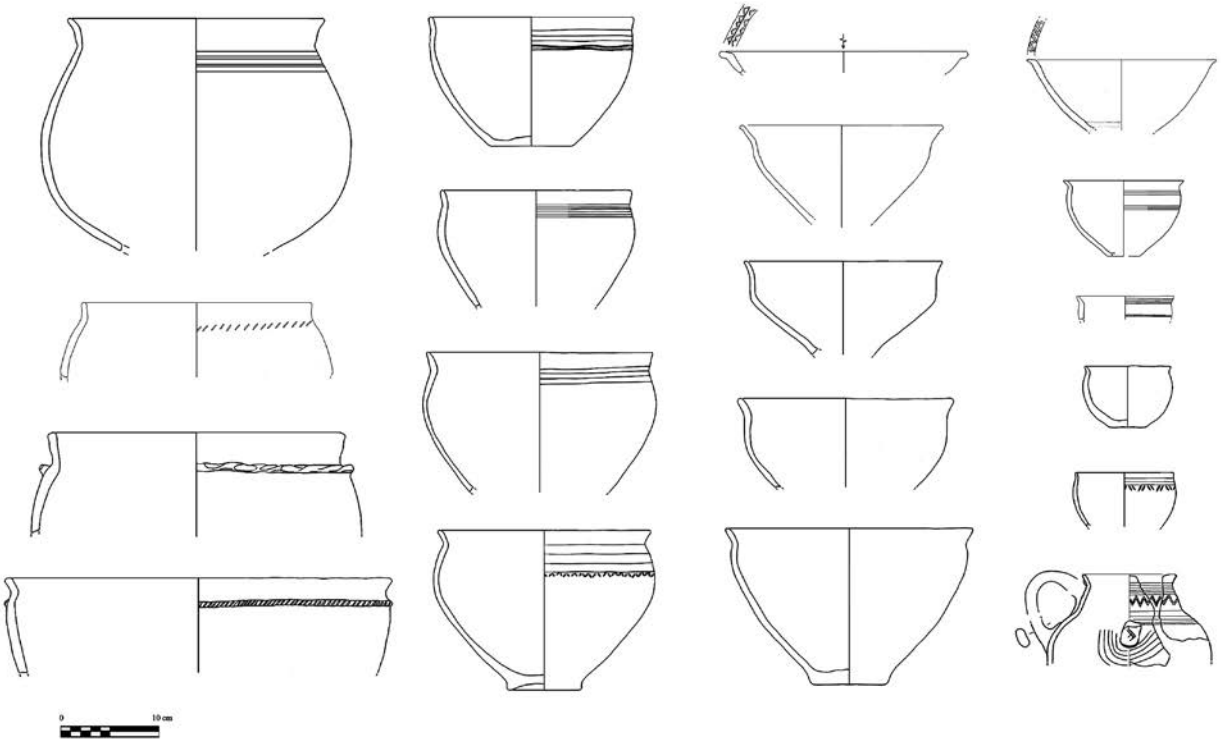

Fig. 4 - *Céramique du Bronze final-début de l'âge du Fer de Fossano (Cuneo), Xe-IXe s. av. J.-C. Museo di Antichità di Torino: dessin de S. Marchiaro.*

L'étude du mobilier céramique de la fin des XIe-IXe s. avant J.-C. n'a montré aucun moment de transition ni une évidente différence avec la tradition du Bronze final. Au contraire, il semble se rapprocher à la situation que nous trouvons dans les mêmes périodes en France et au Nord des Alpes, où le IXe s. avant J.-C. est encore inscrit dans l'âge du Bronze.

On peut émettre l'hypothèse de l'existence d'un « groupe céramique de Fossano » : ces productions semblent former, entre la fin du XIe s. et le IXe s. avant J.-C., un groupe homogène avec celles d'autres sites du Piémont méridional et de la Ligurie occidentale. On peut ainsi faire le lien entre le groupe de Pont-Valperga[4], de l'extrême nord-ouest de l'Italie, qui se rattache bien à la culture Rhin-Suisse-France orientale, et le groupe de Fossano, un peu plus méridional, qui peut être rattaché à la même grande culture transalpine (Fig. 5).

Les liens culturels avec la Suisse occidentale et les régions de la France du Sud- Est sont évidents, se rapportant aux productions du Ha B1 (en particulier dans sa phase classique) jusqu'au Ha B3 des cultures transalpines entre la Suisse occidentale et le Jura français, contemporain au PG III et G I A1 de l'Italie du Nord et au Bronze final 3A et 3B français.

En ce qui concerne les objets métalliques, dans cette période on assiste à une diffusion dans tout le Piémont de typologies métalliques inspirées voire provenant de productions transalpines. Des typologies de bronzes proches des productions de la région du Rhin arrivent en Italie au Bronze final par les cols du Val d'Aoste.

Le seul objet provenant d'un contexte de fouille est une épingle à tête vasiforme[5] décorée d'incisions horizontales et obliques et datée à la 1ere moitié du IXe s. av. J.-C. (Fig. 6).

On peut dire que dans les derniers siècles du Bronze final, le Piémont occidental, au nord et au sud du Po, semble se différencier de la culture du Proto-Golasecca[6], montrant toutefois une certaine parenté, et se rattache bien à la grande culture transalpine du Rhin-Suisse-France orientale[7], surtout dans le domaine de la culture matérielle.

Et bien qu'en Italie la transition Bronze - Fer soit identifiée dans le passage entre les Xe et IXe siècles avant J.-C., pour le territoire examiné, aussi bien que dans tout le Piémont occidental, il n'a pas été possible d'identifier des éléments qui témoignent d'une rupture avec la phase précédente.

[4] RUBAT BOREL 2006
[5] DE MARINIS 2005
[6] GAMBARI 2006
[7] BRUN – MORDANT 1988

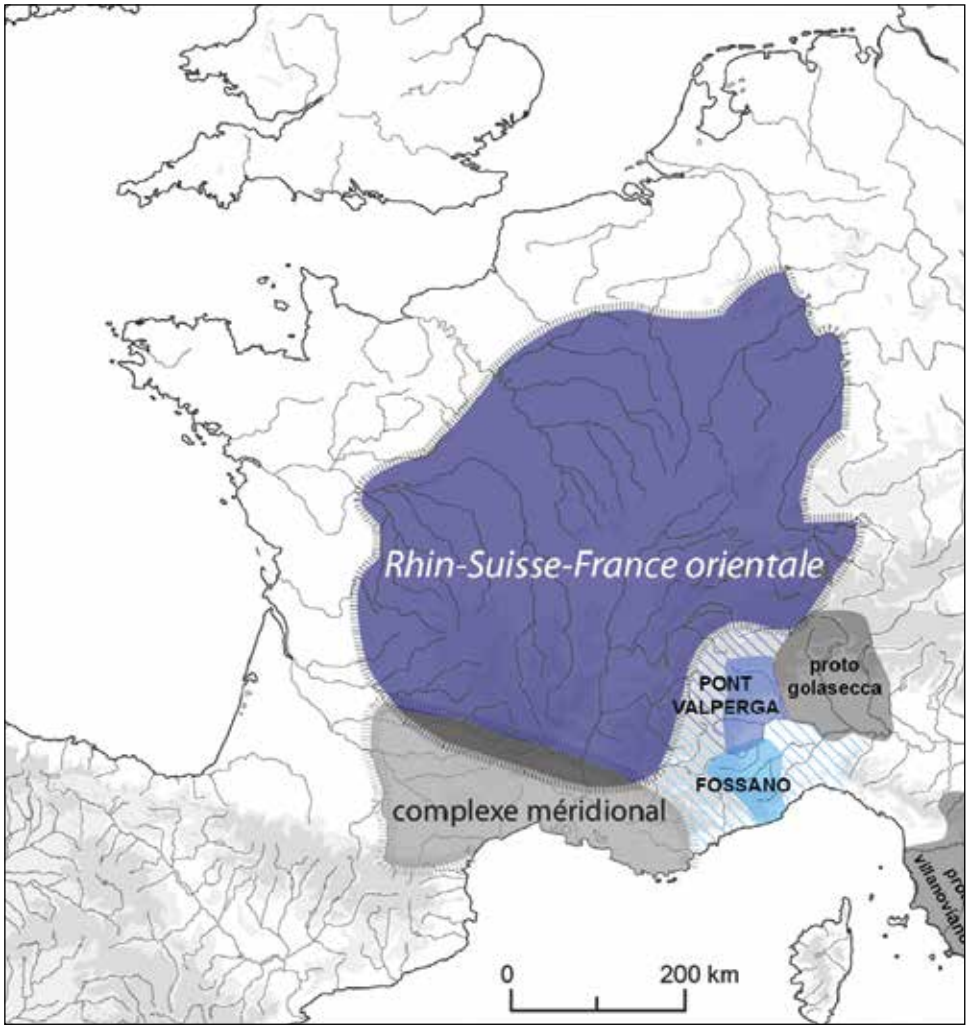

Fig. 5 - *Extension et positionnement d'un hypothétique groupe Fossano et du groupe Pont-Valperga (Rubat Borel 2006b) à la fin de l'âge du Bronze italien, par rapport aux cultures du Proto-Villanovien, Proto-Golasecca (Gambari 2006), RSFO (Brun 1988) et le complexe méridional du Bronze final dans le Sud-Est de la France (Lechenal 2013).*

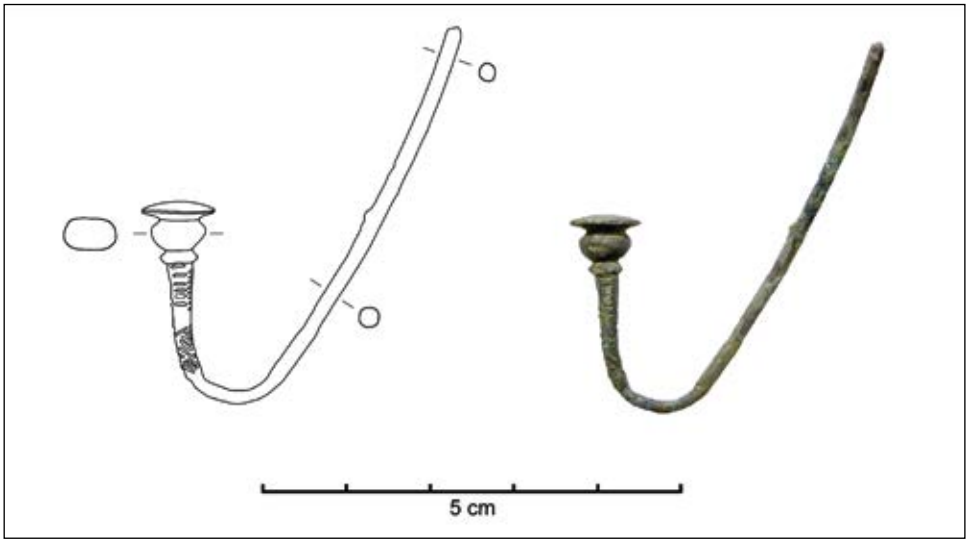

Fig. 6 - *Fossano, site de « Cattedrale di San Giovanni », US 313, épingle à tête vasiforme de la 1ère moitié du IXe s. av. J.-C. Museo di Antichità di Torino: photo et dessin de S. Marchiaro.*

BIBLIOGRAPHIE

BARTOLINI Gilda, DELPINO Filippo, 2005, (a cura di), *Oriente e occidente: metodi e discipline a confronto. Riflessioni sulla cronologia dell'età del Ferro italiana*, Atti dell'Incontro di Studio (Roma, 30-31 ottobre 2003), Mediterranea, Quaderni dell'Istituto di Studi sulle Civiltà Italiche e del Mediterraneo Antico, 1, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, Pisa-Roma 2005

BRUN Patrice, MORDANT Claude, *1988, (a cura di), Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes, Actes du colloque international de Nemours 1986, MemMPrIFr, 1, Nemours*

DE MARINIS Raffaele C. 2005, Cronologia relativa, cross-dating e datazioni cronometriche tra Bronzo finale e primo Ferro, in BARTOLINI G., DELPINO F. (a cura di) 2005, pp. 15-52

GAMBARI Filippo Maria, 2006, *La necropoli di Morano sul Po ed il Protogolasecca in Italia nord-occidentale: definizioni, cronologia, caratteri culturali e significato storico*, in VENTURINO GAMBARI M. (a cura di) 2006a, pp. 187-210

GAMBARI Filippo Maria, 2004, *L'etnogenesi dei Liguri cisalpini tra l'età del Bronzo finale e la prima età del Ferro,* in *VENTURINO GAMBARI M., GANDOLFI D. (a cura di) 2004, pp. 11-28*

LACHENAL Thibault, 2013, *La composante continentale dans les styles céramiques du sud-est de la France au Bronze final, in LECLERCQ W., WARMENBOL E. (a cura di) 2013, pp. 23-38*

MARCHIARO Stefano, 2016, *Il grande abitato di Fossano (provincia di Cuneo, Piemonte) e la transizione Bronzo/Ferro nell'Italia nord-occidentale*, Dottorato di ricerca in Archéologie des périodes historiques, Section CNU: 21 –Histoire/civilisation: mondes anciens, École Pratique des Hautes Études(EPHE), Parigi (Francia)

RUBAT BOREL Francesco, *2006b, Il Bronzo finale nell'estremo Nord-Ovest italiano: il gruppo Pont-Valperga, RScPreist, 56, 2006, pp. 429-482*

VENTURINO GAMBARI Marica, *2009*, *In mediis Bagiennis. Il territorio di Fossano prima di Faucius*, in COMBA R., BORDONE R., RAO R. 2009 (a cura di), Storia di Fossano e del suo territorio. I. Dalla preistoria all'inizio del Trecento, Fossano, pp. 19-33

VENTURINO GAMBARI Marica, 2006a, (a cura di), *Navigando lungo l'Eridano. La necropoli protogolasecchiana di Morano su Po*, Museo Civico, Casale Monferrato 2006

VENTURINO GAMBARI Marica, GANDOLFI Daniela, 2004, (a cura di), *Ligures Celeberrimi. La Liguria interna nella seconda età del Ferro*, Atti del Convegno Internazionale (Mondovì 26-28 aprile 2002), Bordighera 2004

TERRITOIRES ET STATUTS DE DEUX PEUPLES ALPINS À LA FIN DE L'ÂGE DU FER : *UCENNII* ET *TRICORII*

JEAN-PASCAL JOSPIN[1]

C'est surtout par des textes de Strabon, géographe grec du début du premier siècle après J.-C. que la tribu montagnarde des *Tricorii* nous est connue dans l'Antiquité. Située entre les *Vocontii* de la vallée de la Drôme et du Vercors, et les *Ucennii/Iconii* de l'Oisans, elle devait peupler l'ensemble du bassin du Drac[2].

Contenue à l'ouest par les plateaux du Vercors et à l'est par la chaîne des Ecrins, cette vaste région naturelle trouve au sud d'autres limites montagneuses la séparant de la vallée de la moyenne Durance. Cet espace, fait surtout de forts reliefs, se subdivise, selon l'expression de Guy Barruol, en un certain nombre de «compartiments naturels » compris entre le carrefour grenoblois et le carrefour gapençais que l'auteur suppose former dans l'Antiquité le «pays tricore » :

Il comprenait sur la rive gauche du Drac :
- Le Trièves, c'est à dire le bassin de l'Ebron, affluent du Drac ;
- Peut-être le Dévoluy, plateau d'altitude, clos de toutes parts par des falaises calcaires.

Sur la rive droite du Drac :
- Le plateau matheysin ;
- Dans le haut Drac, plusieurs vallées étroites délimitant des petits cantons naturels : le Ratier (vallée de la Roizonne), le Beaumont et le Valbonnais (vallée de la Malsanne)

Mais il est plus difficile, comme on va le voir plus loin, de considérer avec certitude l'appartenance des vallées du Valjouffrey (vallée de la Bonne) et du Valgaudemar (vallée de la Séveraisse) à la mouvance culturelle des *Tricorii*.

Déterminé par la nature du relief et fortifié par l'unité probable du peuplement, l'Oisans correspond exactement au terroir qu'habitaient les *Ucennii*. Son nom ne qualifie que la moyenne et la haute vallée de la Romanche depuis sa source, au col du Lautaret, jusqu'au rétrécissement de la vallée dans la Combe de Livet et Gavet. Selon l'expression des géographes, l'Oisans constitue une région naturelle homogène, sorte de compartiment alpin, encadré de sévères reliefs qui enferment les habitats confinés sur les rives du torrent ou qui les tolèrent étagés sur les pentes.

Cités par Strabon comme peuple voisin des *Tricorii*, les *Ucennii* comptent parmi les peuplades alpines soumises par Auguste en 14 avant J.-C., dont le nom figure sur le trophée de La Turbie[3]. Mais que sait-on au juste de ces deux peuples avant la conquête romaine ?

UCENNES ET TRICORES À L'ÂGE DU FER

On doit à Aimé Bocquet d'excellentes synthèses archéologiques sur les Alpes à l'Âge du Fer, qui intéressent le secteur géographique concerné, et c'est à cet auteur qu'on empruntera les remarques qui suivent.

Durant tout l'Âge du Fer, les habitants des haut massifs alpins développent une civilisation originale en contact constant avec l'Europe celtique et le monde italique. Des aspects culturels particuliers intéressent les Alpins pendant toute cette période. La tombe, vestige archéologique très présent pour ces populations, se présente toujours sous forme d'une inhumation en coffre de pierre. Les défunts étaient parés de nombreux bijoux, bracelets surtout et de colliers de perles d'ambre (venues de la Baltique). Ces peuples, au contraire du monde celtique, ne

---

[1] Conservateur en chef au Musée Dauphinois.

[2] Strabon, *Géographie*, IV, 1,11 et 6, 5 ; voir également à ce sujet l'étude très complète (Barruol G. 1969, p. 325-330). Cette recherche avait été publiée une première fois en 2000, largement complétée ici de données nouvelles et de l'évolution des interprétations (Jospin J.-P., 2000).

[3] Strabon, IV, 1, 11 et 6, 5 ; Pline, *Histoire naturelle*, III, 136-137 ; *CIL* V, 7817.

semblent pas pratiquer la métallurgie du fer, et les rares objets fait dans ce métal sont importés. Au contraire, leur métallurgie du bronze apparaît, elle, comme très florissante (Fig. 1).

On ne retrouve quasiment jamais d'armes dans les tombes, ce qui n'est pas un signe d'absolu pacifisme. Pour s'en convaincre, il suffit de relire le passage d'Hannibal décrit par les historiens antiques et les difficultés qu'il eut à les franchir devant l'hostilité des populations locales[4]. De plus, les nombreuses gravures rupestres découvertes en haute Maurienne, et datées entre le VIe et IIe siècle avant J.-C[5]., montrent des cavaliers casqués et porteurs de lances ou d'épées. Aussi faut-il plutôt imaginer que c'est le symbolisme du dépôt funéraire qui interdisait la pratique du dépôt d'armes.

Grâce à des études de civilisation matérielle, Aimé Bocquet a distingué à l'intérieur des Alpes la présence de groupes culturels différents. Pour la région concernée, celle de la vallée du Drac et de l'Oisans, le matériel archéologique retrouvé, très semblable, permet d'isoler le groupe culturel dit de Oisans-Rochefort. Mal datés (VIe au IVe siècle avant J.-C.), les bracelets en bronze à « fausse torsade » typique de cette culture, se retrouvent dans les tombes avec des bracelets hallsttatiens en fer ou encore en lignite (Remy B., Jospin J.-P., 2006 p. 21) (Fig. 2).

D'après la répartition du mobilier archéologique - plus pauvre que dans les autres massifs- ce groupe est surtout situé dans le haut Oisans, la basse vallée du Drac et la région grenobloise. En revanche, c'est un autre groupe qui semble intéresser la haute vallée du Drac, celui de Queyras-Ubaye, si l'on en juge par le mobilier archéologique retrouvé dans les tombes d'Orcières-Busansaye, Saint-Jean-Saint-Nicolas, etc (Bocquet A. 1991).

Une route protohistorique sillonne ces territoires et permet de relier la vallée de l'Isère au col du Lautaret. Cette dernière passe par le plateau matheysin pour atteindre par la vallée de La Bonne et le col d'Ornon la haute vallée de la Romanche (Bocquet A. 1967).

Il est donc tentant de rapprocher les textes les plus anciens, des réalités de l'archéologie et de considérer –avec prudence il est vrai – le couple des peuples alpins *Ucennii/Tricorii* avec le groupe culturel défini par Aimé Bocquet. Rien ne s'y oppose, si l'on considère que le passage d'Hannibal en 218 avant J.-C est l'occasion de citer pour la première fois le peuple tricore. Il n'est nul besoin d'insister, également sur une certaine permanence de ces sociétés alpines qui prospèrent entre le VIIe et le IIIe siècle au moins, période après laquelle l'archéologie témoigne d'un certain silence des sources matérielles, jusqu'ici inexpliqué.

L'ÉPOQUE ROMAINE

Trois siècles plus tard, ces territoires sont passés sous administration romaine. Comme tous les zones montagneuses, on ne relève pour cette période que peu de traces d'installations humaines, comme si ces régions semblaient s'être vidées de leurs habitants et cela dès la fin de l'Âge du Fer (Fig. 3).

Ce fait est très certainement imputable à l'insuffisance des recherches dans ces régions et se trouve aggravé par le résultat du travail d'érosion ou d'enfouissement des vestiges archéologiques. Autrement dit, la géomorphologie des milieux montagneux a connu, depuis plus de 2000 ans de si grands bouleversements, qu'ils empêchent une bonne lecture de l'occupation humaine. Et pourtant, si on en croit Polybe, les Alpes traversées par Hannibal sont peuplées, ce que l'auteur a certainement l'occasion de constater par lui même lorsqu'il refait le parcours de l'étonnant périple militaire du général carthaginois, vers 150 avant J.-C[6].

Toutefois, il est probable que, pendant la période du haut Empire tout du moins, le peu d'attrait qu'offrent les territoires montagneux, comparé à une civilisation urbaine florissante ou à des terroirs agricoles de fond de vallée attrayant, a conduit à un certain dépeuplement des montagnes.

Très peu de vestiges romains ont été découverts dans la vallée du haut Drac (quelques traces d'habitats à Roissard, Clelles, Cornillon et Saint-Maurice-en-Trièves, une tombe à incinération à Prébois, une nécropole du bas Empire à Saint-Baudille-et-Pipet). On est souvent contraint à faire appel à la toponymie pour mieux connaître cette période. Plus que de celui des *Tricorii*, le Trièves tiendrait plutôt son nom de *triviae,* en souvenir de son rôle de carrefour et des voies qui le traversaient[7]. Restituer des tracés précis à partir d'anciens chemins qui ne sont pas forcément des voies romaines, reste difficile. Avec beaucoup de prudence, on peut avancer –faute de fouilles- des restitutions probables de cheminements.

---

[4] Polybe, *Histoire*, III, 50-56; Tite Live, *Histoire romaine*, XXI, 35-38 ; J.-P. Jospin, L. Dalaine, Mais par où est-i l donc passé ?, L'Alpe, 54, 2011, p. 70-77.

[5] Cependant Françoise Ballet et Philippe Raffaelli considèrent que « compositions martiales et cynégétiques paraissent relever du domaine symbolique plutôt que descriptif » (Rémy B., Ballet F., Ferber B., 1996, p. 44). Aimé Bocquet voit dans ces cavaliers, des soldats du monde hallsttatien en incursion dans les Alpes. (A. Bocquet, 1997 p. 371-372) ; Une datation récente au C14 réalisée sur un fragment d'Ulna d'une tombe de la Palud d'Ornon découverte en 1858 avec bracelets, donne un âge supposé de 350-250 avant J.-C. (donc Tène B).

[6] Polybe, *Histoire*, III, 48.

[7] « *Triviis* ou *Triviarum* » (Pilot de Thorey 1921, p. 351).

Fig. 1 - *Bracelet en bronze et perles d'ambre*
Mobilier provenant d'une sépulture découverte en 1860 Mont de Lans (Isère), IVe -IIIe siècles avant J.-C. Le défunt avait été placé dans une tombe faite d'un caisson de dalles. Plusieurs dizaines de bracelets couvraient ses avant-bras, tandis qu'un collier de perles était composé d'ambre (venue de la Baltique) et de verre.
Photo et collection Musée dauphinois, cliché Yves Bobin.

Fig. 2 - *Captive du trophée des Alpes*
La Turbie (Alpes-Maritimes)
Construit vers 7 av. J.-C., ce monument célèbre la victoire de Rome sur les peuples alpins, dont les Ucennes de l'Oisans
Photographie Anne Jospin

Fig. 3 - *Trophée des Alpes*
La Turbie (Alpes-Maritimes)
Construit vers 7 av. J.-C., ce monument célèbre la victoire de Rome sur les peuples alpins, dont les Ucennes de l'Oisans
Photographie CNRS/Chené Revillac

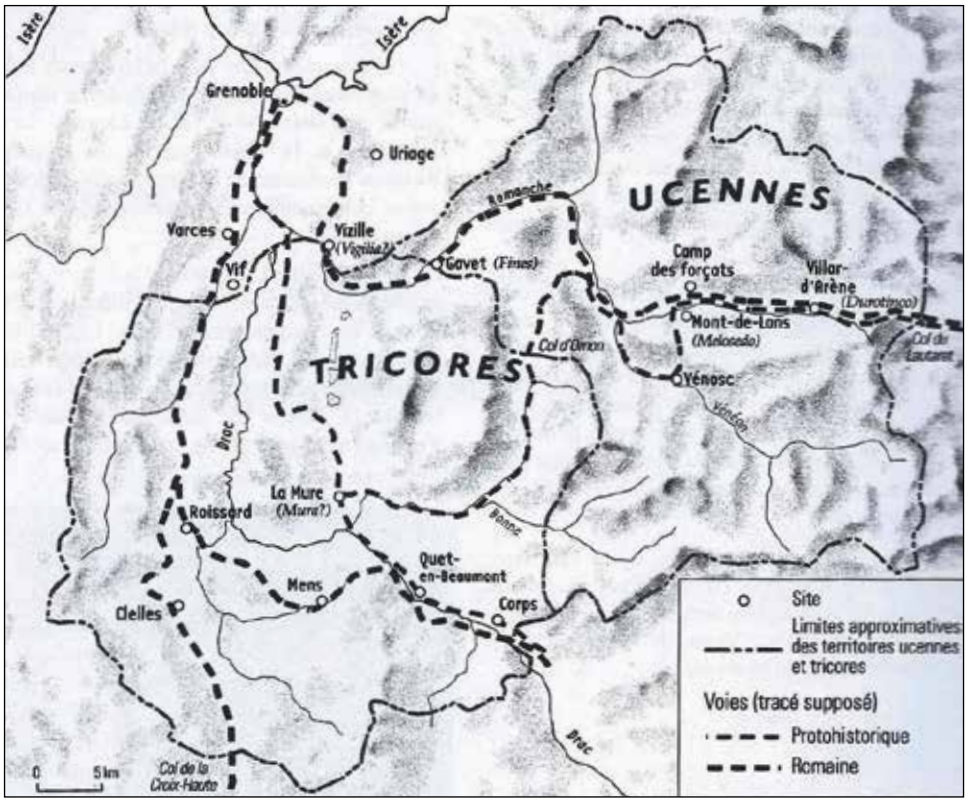

Fig. 4 - *Carte des peuples Ucennes et Tricores*.

On empruntera à Benoît Helly, les conclusions provisoires suivantes. Partant de Grenoble, une voie romaine, attestée en fouille à Varces se scinde en deux vers Sinard. L'une continuait en direction du sud vers Gap et le col Bayard, en passant par Cornillon et Mens. Cette dernière localité tiendrait son nom du latin *mansio*, qui signifiait localité étape. Non moins importante, l'autre route rejoignait Clelles et le col de la Croix-Haute, en direction de Sisteron.

Mais si l'on considère que le plateau matheysin relève aussi de ce peuple, une autre voie traverse le pays tricore, reliant Grenoble à Gap, en empruntant la rive droite du Drac. Jusqu'à la Matheysine, elle reprend en fait le tracé de la vieille voie protohistorique qui, par le col d'Ornon, mène dans l'Oisans. Ce dernier tronçon semble d'ailleurs être encore en usage à l'époque romaine. Un embranchement rejoignait Mens en franchissant le Drac par un pont à Cognet.

Depuis Mens, les deux routes antiques, celles de la rive droite et de la rive gauche opéraient leur jonction en aval de Quet-en-Beaumont, en un endroit non déterminé.

D'après l'archéologie, c'est donc plutôt la voie de la rive droite du Drac qui serait la plus ancienne, piste à laquelle fait allusion Tite-Live, comme traversant, au IIIe siècle avant J.-C., tout le territoire des *Tricorii*[8] (Fig. 4)

C'est précisément sur cette ancienne route que se trouve la plus grosse agglomération gallo-romaine de la région. La fouille très partielle du site a décelé les vestiges d'une installation de type *uicus*, dans le quartier du Clos Challon à La Mure. D'après les appellations les plus anciennes, son nom serait *Mura,* terme peut être déjà utilisé à l'époque romaine, mais bien sûr sans certitude.

L'absence d'une ville qui aurait pu être élevée au rang de chef lieu de *civitas*, pose le problème du rattachement du territoire de la vallée du Drac à une cité voisine à l'époque romaine et par voie de conséquence aussi ses limites.

Voilà donc évoquée la question des limites au sud, mais qu'en est il au nord [9]?

En procédant par déduction, c'est à partir des limites définies pour le territoire de la cité de Vienne, ancien territoire des Allobroges, qu'il convient d'examiner la situation.

Force est de reconnaître que les limites entre les Tricores et les Allobroges restent aujourd'hui imprécises. On se rangera cependant à l'avis de Bernard Rémy, qui à la suite de sa remarquable étude, toujours actuelle, sur les limites de la cité de Vienne pense que le peuple allobroge occupe même «une petite portion de territoire au-delà du Drac et sur la rive gauche de l'Isère jusqu'aux montagnes qui dominent les rivières » (Rémy B. 1970, p. 206).

Pour l'Oisans, la géographie des reliefs fixe assez naturellement les frontières. Au sud, le col du Lautaret forme une limite supposée du territoire des *Ucennii*, tandis qu'au nord, c'est la Combe de Gavet qui serait l'autre point d'entrée du territoire.

DE LA ROUTE PROTOHISTORIQUE À LA ROUTE ROMAINE ET SES ÉTAPES

De longue date, l'homme protohistorique chercha à utiliser le meilleur chemin de passage entre la vallée de l'Isère et le col du Montgenèvre pour rejoindre l'Italie. Comme on l'a vu précédemment, pendant l'âge du Fer, c'est la piste qui accédait au plateau matheysin par la rive droite du Drac puis le col d'Ornon, qui a été préférée. Sans doute parce que cet axe majeur permettait d'abord de traverser le territoire des Tricores, comme le dit Tite-Live, et accessoirement de rejoindre l'Oisans.

En effet, c'est par la voie héracléenne que se font les grands passages entre la *Gallia transalpina* et l'Italie et c'est sans doute la jonction la plus facile avec cet axe qui fut recherché depuis la moyenne vallée de l'Isère[10]. De la Matheysine ou du Trièves, on rejoint la haute vallée du Drac, puis la vallée la Durance par le franchissement aisé, en plusieurs points, du col Bayard, du col de Manse et du col de Freyssinière à des altitudes comprises entre 1200 et 2 800 mètres[11].

A l'époque romaine cette liaison avec l'Italie se fait au plus court, à travers la vallée de La Romanche, le

[8] A Pierre-Châtel, à proximité de la voie ont été trouvés en 2002-2003, deux restes de bûchers funéraires (A. Rebiscoul, *Bilan scientifique Rhône-Alpes*, 2002, p. 106 et J.-L. Gisclon, *BSRA,* 2003, p. 103).

[9] Il est à remarquer que cette limite probablement très ancienne est aussi celle des communes de montagne entre le département de l'Isère et des Hautes-Alpes.

[10] Dès le seconde moitié du IIIe siècle, le Pseudo-Aristote nous apprend qu'une route alpine était placée moyennant péage, sous la protection des riverains celto-ligures (*De Mirabilibus auscultis*, 85-86) ; Aménagée par Domitius Ahenobarbus vers 120 avant J.-C., elle pris le nom de ce dernier : *via Domitia* ; Diodore de Sicile, IV, 19, 3-4 ; Salluste, *Histoires*, II, 96, 4 ; R. Dion, « La voie héracléenne et l'itinéraire transalpin d'Hannibal », *Hommage à A. Grenier*, *Latomus*, LVIII, Bruxelles, 1962, p. 527-543.

[11] On remarquera, qu'au pied du col de Manse, côté Champsaur, se trouve une localité du même nom dont l'origine étymologique est à coup sûr *mansio*, faisant référence à un probable relais ancien, ultime étape avant le franchissement du col.

massif de l'Oisans et le col du Lautaret. La table de Peutinger et la Cosmographie de l'Anonyme de Ravenne permettent de restituer, voire de localiser, les étapes qui jalonnaient la route romaine de Grenoble à Briançon[12].

Et tout d'abord la station *Fines*, que l'on localise avec certitude à Gavet, dans la vallée de la Romanche, et dont on reparlera par la suite. La localisation de cette « porte de l'Oisans », à l'entrée d'une vallée étroite et profonde, celle des gorges les plus occidentales de la Romanche permit du même coup de déterminer l'emplacement possible de certaines autres étapes routières citées par les itinéraires antiques[13].

Quittant les gorges, la voie débouchait sur la plaine d'Oisans, mais qu'elle surplombait de 3 à 5 mètres de hauteur, en raison de la présence d'un lac qui occupait le fond de la plaine. La roche est profondément entaillée sur la rive gauche de la Romanche, le long de la falaise à hauteur de Rochetaillée, et plusieurs tronçons sont encore visibles sur près de 500 mètres. Creusée pour former une sorte de corniche suspendue, elle forme, par endroits, une arche au dessus de la voie. Sa largeur varie de 0,80 mètre à 2,20 mètres. Des encoches dans le rocher à l'aplomb et à l'abrupt de la voie, elle-même traversée par des saignées régulières, devaient correspondre à un assemblage de poutres, destiné à supporter un tablier de bois qui permettait de compléter la largeur de la voie, en surplomb du vide.

De toutes les constations qui précèdent, on ne peut raisonnablement pas situer la station de *Catorissium*, ni la confondre avec l'actuel Bourg d'Oisans, ni même penser qu'il peut s'agir du chef lieu des *Ucennii*[14]. L'appellation Oz, forme dérivée d' Oisans et d'*ucennii*, ne peut non plus servir à situer pour l'instant le chef lieu des Ucennes, car trop à l'écart de la grande voie et n'ayant pas livré de vestiges suffisamment caractéristiques, hormis, en 1860, une monnaie de Caligula (Bayle J. 1880, p. 21).

Preuve de l'importance stratégique et économique que revêtait la voie de l'Oisans à l'époque romaine, d'autres travaux, partiellement visibles aujourd'hui, concernèrent le tracé de la voie au dessus des gorges de l'Infernet.

Parmi les vestiges les plus importants de ses aménagements, l'ouvrage appelé « la porte romaine de Bons », sur la commune de Mont-de-Lans se distingue (Fig. 3). Ce n'est ni une porte ni un arc de triomphe, mais plutôt un passage taillé dans le rocher sur une longueur de 3,50 mètres. Au XVIIIe siècle, une partie du tunnel s'est effondrée entraînant les blocs 150 mètres plus bas dans la Romanche. Il reste une moitié de voûte en plein cintre, haute de près de 4 mètres. La paroi restante est soulignée à 2,45 mètres de hauteur d'une corniche et de chaque côté du passage, demeurent des banquettes (larges de 30 centimètres et hautes de 50).

D'un montant à l'autre de la porte on compte près de 3,20 mètres. Les ornières fortement creusées dans le sol n'ont pas d'écartement constant (1,36 à 1,60 mètres) ; elles viennent buter contre la banquette ou se dirigent vers le vide, ce qui n'est pas sans poser des problèmes pour la circulation[15]. Sans doute que les rainures étaient plutôt destinées à recevoir des pièces de bois transversales (planches ou rondins), pour assurer la marche des piétons ou des bêtes de somme et non pas le roulage des véhicules.

Bien qu'il soit très difficile de dater précisément son époque de construction, on peut penser que cette route fut installée à partir de l'époque augustéenne, comme on va le voir après[16]

Il aura fallu attendre le 20e siècle, celui de l'automobile, pour rouvrir de pareils chantiers de constructions de routes en montagne.

Tout près de là, Mont-de-Lans serait l'antique station de *Mellosedo (Metroselon* dans l'Anonyme de Ravenne). On a trouvé il y quelques années dans la fondation d'une maison une monnaie d'Auguste, seul témoignage, bien pauvre - il est vrai - de l'occupation romaine[17] (Fig. 5) La station suivante, *Durotinco* ou *Durotingum* (Anonyme de Ravenne) serait située vers Villar-d'Arène, dont l'étymologie, à elle seule, indique l'ancienneté du lieu, si quelques documents archéologiques ne venaient conforter cette hypothèse[18]. Quant au col du Lautaret (2075 mètres), selon Emile Thévenot, il portait le nom d'*Alteratum*, selon la coutume bien établie dans le monde romain d'élever des sanctuaires (ici un oratoire) au franchissement des cols.

---

[12] *Fines* entre *Cantourisa (Catorissium* sur la table de Peutinger) et *Cularore (Cularo)*.

[13] Le toponyme « Romanche », serait lié à l'ancienne voie romaine (Allix A. 1929, p. 313).

[14] Le bourg principal de ce peuple, pourrait être plutôt situé à La Palud d'Ornon, proche d'un col très emprunté à la protohistoire et qui a livré plusieurs sépultures de l'Âge du Fer et de la période romaine (Jospin J.-P., 2001, 44-49).

[15] A la suite de H. Müller au début du siècle, M.-C. Bailly-Maître a entrepris une fouille de sauvetage permettant le dégagement de « la porte », conduisant à ces quelques observations. Nous remercions cet auteur de nous avoir permis d'en faire ici état. M.C. Bailly-Maître (dir.), *La porte dite romaine de Bons, Le Mont-de-Lans (Isère)*, 1993 (rapport).

[16] « Chemin romain de Bons, Oisans. Point où le rocher est ravalé sur 15 mètres, où j'ai relevé deux ornières en 1927, où j'ai trouvé des débris de céramiques gauloises », plaque photographique H. Müller, M.D. Connaissant les approximations de datation émises par Hyppolite Müller pour les « céramiques gauloises » de Grenoble, c'est plutôt, faute de pouvoir aujourd'hui observer ces céramiques, proposer l'époque augustéenne mais sans aucune certitude.

[17] Monnaie sénatoriale frappée à Rome en 23 avant J.-C. (imitation), Musée Chazal Lento, Mont-de-Lans.

[18] Traces d'occupation (fiole en verre, scories), au lieu-dit Les Cours (*Gallia*, 12, 1964, p. 540). Localité antique située entre Villar-d'Arène et La Grave (Ganet I995, p 181).

Fig. 5 - *La porte de Bons*
Mont de Lans (Isère)
Ce passage, taillé dans le rocher, de la voie romaine qui reliait Grenoble à l'Italie par le col du Mont Genève, surplombe les gorges de l'Infernet.

A part la voie précédemment décrite, l'Oisans recèle encore moins de sites archéologiques d'époque romaine que la vallée du Drac. La situation géographique de ce pays et la présence, encore à l'âge du Fer, d'un lac dans la plaine de l'Oisans, ainsi que dans une partie de la basse vallée de La Romanche (en amont de Livet, au seuil de La Véna) expliquent, bien sûr cette situation. L'occupation humaine est donc limitée à flanc de montagne et sur les cols.

SITUATION POLITIQUE DES DEUX TERRITOIRES À L'ÉPOQUE ROMAINE

Tricores et Voconces

D'après Strabon, *Tricorii* et *Ucennii* comptent parmi les grands groupes politiques du sud-est de la Gaule, au même titre que les *Vocontii*. Selon Guy Barruol leur indépendance, jusqu'à leur soumission par les campagnes militaires d'Auguste en 15 avant J.-C., ne fait aucun doute (Barruol G. 1969, p. 324 ; Ganet I. 1995, p. 43-44).

Si le fait est certainement établi pour les Ucennes, il n'en va pas tout à fait de même pour les Tricores. En effet les premiers apparaissent bien sur l'inscription du Trophée de La Turbie qui érigé vers 7 avant J.-C., consacre la soumission des peuples alpins, tandis que les seconds n'y figurent pas[19]

Deux textes semblent néanmoins pouvoir apporter un éclairage sur la situation politique du peuple tricore au premier siècle avant J.-C.

Lors de la guerre des Gaules, César franchit les Alpes avec cinq légions en partant d'Ocelum (actuelle Avigliana). Après plusieurs combats victorieux contre les Alpins, il mit sept jours pour rejoindre le territoire voconce, puis allobroge. Plusieurs doutes subsistent sur l'itinéraire exact qu'il suivit. Il est même permis de penser que, devant l'hostilité des populations locales, César tenta de faire passer ses troupes par des cols différents (Walser G. 1986 p.12).

De toute évidence tout ou partie de son armée finit par rejoindre, le territoire voconce par la vallée de la Durance, après des affrontements certains avec les Caturiges (peuple de la région de Chorges). Mais c'est en territoire voconce, celui de la *Gallia transalpina*, que le général put trouver auprès d'un peuple allié des Romains un répit assuré également en territoire allobroge. Or pour rejoindre ce dernier territoire, deux solutions s'offraient à lui : continuer son périple jusque dans la vallée du Rhône, puis remonter le fleuve ou passer par la vallée du Drac en franchissant le col Bayard. Ce deuxième itinéraire, s'il avait l'avantage d'être plus court pour rejoindre l'Isère, n'en offrait pas moins d'autres dangers. Il fallait traverser des régions peu hospitalières détenue par les *Avanticii* (région de Gap), puis par les *Tricorii*. Ces peuples avaient ils été déjà soumis ou au contraire faisaient ils partie des populations défaites lors de ces événements ? Si tel avait été le cas César n'aurait pas manqué de citer leur nom.

[19] Pline, Histoire naturelle, III, 20 ; J. Formigé, *Le trophée des Alpes (La Turbie)*, supp. à Gallia, 1949. D'autres peuples importants, comme les Ceutrons de la Tarentaise, apparaissent oubliés (M. Tarpin, « Frontières naturelles et frontières culturelles dans les Alpes du Nord », *La Montagne dans l'Antiquité, Actes du colloque de la Sophau, mai 1990, Cahiers de l'Université de Pau*, 23, p. 97-120). Peut-être dans ce dernier cas était il assimilé à celui des *Acitavones* (haute Isère), ces derniers donnant par la suite leur nom aux Alpes Atrectiennes, plutôt que Graies au IIe siècle après J.-C. (F. Bérard, « Un nouveau procurateur à Aime en Tarentaise », *Gallia*, 1996, 52, p. 343-358).

Sans pouvoir évidemment répondre sur les circonstances de leur soumission, on remarquera que cinquante ans plus tard ni l'un ni l'autre ne figure sur le trophée de la Turbie.

Quelque quinze ans plus tard, un autre événement intéresse la situation du territoire tricore.

Volant au secours de la république lors de la guerre de Modène, Munatius Plancus, ancien lieutenant de César et gouverneur de la *Gallia Comata*, part de Lyon, avec plusieurs légions et cherche à rejoindre Lépide cantonné dans le sud de la Province vers *Forum Voconii* (Les Blaïs en Provence ?). Quittant Lyon où il réside, certains auteurs pensent que c'est à *Cularo* qu'il franchit l'Isère en mai 43 avant J.-C (Barruol G. p. 71, Laronde A. 1976, Dangréaux B. 1986, p. 7). Craignant un revirement d'alliance, il va se poster à distance de Lépide, au niveau d'un grand fleuve (la Durance) qu'il peut à tout instant repasser, pour se retrouver dans un territoire ami, celui des Voconces. Contraint à cette manœuvre par la mise en marche des armées de Lépide et d'Antoine, il regagne les ponts qu'il avait jetés sur l'Isère et les détruit, le 4 juin de la même année. Quelles que soient les routes empruntées, la plus rapide pour rejoindre Cularo - où il attend pour sa jonction avec Brutus – passe par le pays tricore, parfaitement assimilé selon Munatius Plancus, au pays des Voconces[20].

Cette indication induite par ce circuit –l'appartenance des *Tricorii* à la confédération Voconce- n'est évidemment pas fortuite et pose des questions sur les indications de Strabon. On sait cependant que ce dernier, dans le livre IV de sa géographie touchant à la description de la Gaule, fait des emprunts à un autre géographe et philosophe grec, Posidonios d'Apamé qui lui, visite de façon approfondie les régions concernées vers 100 avant J.-C. (Chevalier R. 1972, p. 188, Goudineau 1981, p. 80, Goudineau 1989, p. 29). Aussi peut-on penser que dans le cas présent, notre géographe, qui écrit au début de notre ère sans pratiquement connaître les pays cités, a repris sans les actualiser des informations vielles de plus d'un siècle[21]. Ce qui n'est pas compréhensible pour un homme du 21e siècle -informé en temps réel- était en revanche une pratique courante de l'Antiquité.

L'archéologie, confirme - de façon toute relative - la romanisation avancée du pays tricore. En effet, si l'on suppose que La Mure en est le chef-lieu, les fouilles très limitées des restes de cet établissement ont mis en évidence des niveaux d'installation remontant au moins au milieu du premier siècle avant J.-C. Le fait est surprenant pour ce pays alpin, si l'on considère que *Cularo* n'est pas, en l'état actuel de nos connaissances, de fondation beaucoup plus ancienne[22].

On peut donc avec l'aide des informations précédentes considérer -avec toute la prudence qui s'impose- que *Tricorii* et *Ucennii* étaient encore vers 100 avant J.-C., des peuples indépendants de toute tutelle, (formant peut-être eux même une alliance ?), et qu'entre 100 et 43 avant J.-C., les *Tricorii* ont rejoint Rome et la confédération voconce, autrement dit bien avant la conquête des Alpes par Auguste.

On comprend donc qu'il était nécessaire aux Voconces d'être pourvus de deux capitales pour contrôler un territoire qui s'étendait jusqu'à la Bourne au Nord, jusqu'à la Durance à l'est, jusqu'aux rebords de la vallée du Rhône à l'ouest et au bassin de l'Ouvèze au sud. Cette région montagneuse regroupaient plusieurs peuples organisés en confédération. Grâce à Pline on connaît le nom des deux chef-lieux, il s'agit de Vaison-la-Romaine et Luc-en-Diois[23].

Sans pouvoir vraiment la résoudre, se repose donc -si l'on admet que la région de la basse vallée du Drac est revenue dans le courant du Ier siècle aux Voconces- la question des limites entre Allobroges et ce dernier peuple au nord.

On l'a vu, la frontière au nord devait être très proche de *Cularo* (localité située à la limite de la frontière des Allobroges)[24]. L'épigraphie reste aujourd'hui d'un faible secours pour départager la géographie politique des peuples. Si la région d'Uriage semble bien relever de la cité de Vienne, il en est pas de même de la cuvette de Vizille[25]. Cette dernière localité connaît bien une occupation à l'époque romaine et son toponyme fait même penser à celle d'un poste avancé[26].

On a jusqu'ici considéré que la station *Fines* rappelait le souvenir d'une frontière que Bernard Rémy pense être entre celle des Allobroges et des *Ucenii* de l'Oisans (Rémy B.1970, p.204). Sans tout à fait contester cette idée, on peut cependant avancer que cette frontière a pu aussi servir à désigner la séparation entre les Tricores (« nouveaux Voconces ») et les gens de l'Oisans au premier siècle avant J.-C. En effet, située à Gavet, cette frontière se trouve déjà très avancée dans la vallée étroite de La Romanche et semble, même si elle rappelle un toponyme purement celtique « randa », être la séparation à l'époque romaine entre deux peuples culturellement proches, *Tricorii* et *Ucennii*. Une étude récente aurait tendance à montrer, que si frontière il y a, le toponyme Morge à Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, peut aussi servir d'indicateur (Bessat H., Abry C. 1997).

---

[20] Ciceron, *Ad familiares*, X, 21 et 23. Particulièrement 23,2 : « *Adjunxi haec in loco eligendo, flumen oppositum ut haberem, in quo mora transitus esset ; Vocontii sub manu ut essent, per quorum loca fideliter mihi pateret iter* ».

[21] Strabon écrit en 18 après J.-C., (Prieur J. 1976, p. 650-686).

[22] Pour Grenoble, voir F. Baucheron, F.Gabayet, A. de Montjoye, 1998 p. 28 (IIe-Ier siècles avant J.-C).

[23] Pline, Histoire naturelle, III, 4, 37 : *Vocontiorum civitatis foederatae duo capita Vasio et Lucus Augusti*.

[24] Ciceron, *Ad familiares*, X, 15.

[25] *CIL* XII, 2324.

[26] *Visilie castrum* en 996 (Bruel A. et Bernard A, p. 430-431) ; *Castrum Vigiliae* (Grenier A. 1934, p. 383) ; *Vigilia* plutôt mais sans certitude.

A l'époque de leur indépendance leur autorité s'étendait donc peut-être jusqu'à Vizille, le plateau Matheysin étant aussi bien accessible par le col d'Ornon que par Séchilienne. Mais cette hypothèse n'est que pure conjecture[27].

Dès 14 avant J.-C., les *Ucennii* rejoignent à leur tour l'Empire. Les Médulles de Maurienne et les Caturiges de la haute Durance quant à eux sont rattachés au *Regnum cottii*. L'arc de Suze érigé 9 ou 8 avant J.-C. énumère les 14 peuplades du domaine de Cottius, sur lequel ne figure pas le peuple de l'Oisans. Il faut donc chercher ailleurs leur territoire de rattachement.

ATTRIBUTION DE L'OISANS À LA CITÉ DE VIENNE

Lors de la formation de l'évêché de Die (attesté en 325, mais probablement constitué sous Dioclétien) - et donc de la cité -, l'ancien territoire des Tricores est rattaché, en parfaite logique, à ce nouvel évêché (Palanque R., p. 109-110, Goudineau C.1979, p. 284).Cependant la Matheysine, elle, rejoint le diocèse de Grenoble (dont la constitution n'est pas assurée avant 381), et probablement fait partie de la nouvelle cité de *Cularo* dès sa formation, à la fin du IIIe siècle, en même temps que l'Oisans (Bligny B. 1979, p.16, Montjoye A de, 1989 p. 48, Dalaison, J., 1999).

Pour assurer sa nouvelle cohérence, la cité de Grenoble a besoin de prendre en charge les grands axes routiers qui contribuent à son développement, la région de Vizille au départ de la voie de l'Oisans, et la région de Varces, au départ des voies vers le sud. Aussi n'est-il pas étonnant de retrouver dans les frontières de la cité de Grenoble des zones, précédemment Voconces, comme celle de la vallée de la Gresse (Clouzot E. 1940, p.68, Rémy B. 1970 p. 206).

La voie de l'Oisans, aménagée à l'époque romaine avait comme avantage sur l'époque protohistorique de constituer un formidable raccourci, avait un intérêt économique et stratégique évident, car le nouveau tracé permettait de relier plus facilement Lyon et Vienne à l'Italie. Difficile à évaluer, le trajet des Alpes, praticable hors saison hivernale, offrait un gain de temps non négligeable pour franchir les Alpes, en comparaison d'un itinéraire qui en venant de ces mêmes villes passait par la vallée du Rhône et celle de la Durance.

L'intérêt économique de ce nouveau circuit alpin, était tellement fort, que de part et d'autre des Alpes, des bureaux douaniers furent installés. Du côté de l'Italie, celui de Fines Cotti (actuelle Avigliana), est attesté par l'archéologie et plusieurs inscriptions funéraires du personnel douanier. Connu depuis longtemps, cet itinéraire quasi mythique, correspond à la voie héracléenne, itinéraire de l'intérieur des Alpes qui emprunte le col du Montgenève (Chevalier R. 1972, p. 190).

De l'autre côté, Grenoble (l'antique Cularo), avait aussi un poste de douane, attesté par deux voir trois inscriptions funéraires[28] (Fig. 6).

Fig. 6 - *Stèle de Caius Sollius Marculus Cularo*
Ce personnage était un fonctionnaire important du 40e des Gaules de Cularo « secrétaire » de la société fermière. Photo et collection Musée dauphinois (Dépôt au Musée de l'ancien Evêché), cliché Bernard Roche

[27] Trouvé à Séchilienne, un bracelet alpin en bronze figurait dans la collection Chaper (H. Müller, *Collection Chaper*, m.s.,.1924, M.D.). On aurait également découvert une ou plusieurs tombes avec des bracelet de l'Âge du Fer au lac Mort, commune de Laffrey (H. Müller, *Tombes avec bracelets de l'Âge du Fer, Oisans*, m.s., M.D).

[28] *ILN* Vienne, 367 (Aurelius Primitivus, affranchi au bureau de Cularo, à la fin IIe siècle) et peut-être *ILN* Vienne, 390 ; Musée Dauphinois, n° 34 5702 (Titus Aelius Taurus, affranchi des deux empereurs, règne conjoint de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, 161-169 ap. J.-C.).

Ces bureaux étaient surtout destinés à la perception d'un impôt indirect, le 40e des Gaules (*Quadragesima Galliarum*) qui représentait un prélèvement pour l'État de 2,5 % de la valeur de la marchandise présentée. Organisé dès l'époque augustéenne, cet impôt, comme tous les impôts indirects avait été affermé à des sociétés, dont le personnel affecté à la perception avait un statut d'esclave ou d'affranchi. Devant la mauvaise gestion de certaines sociétés fermières, l'État reprit en main la perception des impôts indirects à la fin du second siècle certainement sous le règne de l'empereur Commode (A partir de 177 ap. J.-C.).

À Grenoble, il est cependant une inscription funéraire, celle de Caius Sollius Marculus, qui n'est pas sans poser de nombreuses interrogations sur l'organisation de son bureau de perception[29]. En effet, c'est la seule inscription d'un personnel du bureau du 40e, qui mentionne un citoyen romain, Caius Sollius Marculus, décédé à l'âge de 26 ans, qualifié de *librarius* du 40e. Là encore c'est la seule inscription à désigner un membre du personnel des impôts indirects de *librarius* de tout le monde romain (De Laet, 1949, p. 413). D'ordinaire, ce titre apparaît pour qualifier plutôt un personnel militaire, comme secrétaire d'État Major.

Se pose maintenant la question de la période d'exercice de ce personnage. Après des hésitations et bien des embarras, Jérôme France, comme Bernard Rémy la place au début du second siècle (formulaire *Diis Manibus*, et dédicace sous l'ascia). Notre secrétaire paraît donc exercer son activité, soit au bénéfice d'une société fermière (*socii*), ou dans la période intermédiaire où celle-ci était représentée par un *conductor*[30]. Il est plus difficile d'imaginer que le personnage est vécu après le règne de Commode dans la mesure où la perception directe était exclusivement administrée par un personnel servile d'esclaves ou d'affranchis impériaux.

Toutes ces anomalies, renvoient au même constat : l'organisation du bureau de Grenoble comprenait des particularités administratives et hiérarchiques[31].

Le statut de notre intéressé, comme son titre, montre que ce dernier avait une place particulière dans le bureau. Et comme pour épaissir ce dossier, on remarque que par sa femme, notre *librarius* est allié à la plus grande famille de Cularo (Jospin, 218).

Il faut donc, à l'évidence le considérer comme ayant une fonction supérieure (secrétaire général du bureau, ou secrétaire particulier du *conductor*). Ses liens familiaux avec la première famille de notables de Grenoble, laisse supposer que cette dernière a des intérêts dans la société fermière du prélèvement du 40e de Grenoble[32].

La construction de la voie romaine de l'Oisans, tout comme l'activité du bureau de Grenoble montre l'enjeu et les volumes de marchandises qui transitaient par cette petite ville. Aussi faut-il en convenir : comme l'aménagement de la voie, le fonctionnement du bureau a d'abord profité à des familles viennoises impliquées dans le grand commerce. Par conséquent, mais il s'agit là que d'une hypothèse, le financement, comme l'exécution des travaux de la voie est revenu à la cité de Vienne[33]. Si elle se vérifiait, on aurait la preuve, qu'après leur soumission, les Ucennes et leur territoire ont été attribués (selon le principe juridique de l'*attributio* de la *lex Pompeia*) aux Viennois[34]. C'est en tout cas, la situation qu'on retrouve lors de la constitution de la cité de Grenoble à la fin du troisième siècle.

---

[29] *ILN* Vienne, 388.

[30] France J. 2001, 361 et 386. Aussi incroyable que cela puisse paraître cet éminent spécialiste du *Portorium* contredit dans le même ouvrage la datation de l'inscription de C. Sollius Marculus sans explications : début du IIe siècle (France J. 2001, p. 40), puis début du IIIe siècle (France J. 2001, p. 444).

[31] Non seulement, il y a des organisations similaires entre le *portorium* de Lyon et celui d'Avigliana - qui comptent tous les deux un bureau de vérification des comptes, le *tabularium* - mais il y a l'exemple du personnel comme un certain Pudens qui fait carrière et passe du statut de scribe du bureau d'Avigliana à celui d'*arcarius* à Lyon (Mario Cavargna, La strada romana « *per Alpes Cottias* », *Romanita Valsusina*, la biblioteca di Segusium 2, Segusium, Suse, 2004, p. 93-94).

[32] Rares sont les exemples de publicains, membres des sociétés fermières, connus par l'épigraphie. A signaler que deux cas seulement sont recensés dans les Gaules et les Germanies. L'un d'eux, C. Atisius Primus, publicain du XXe des affranchissements appartient à une famille, propriétaire d'officines de potiers et *negociatores* de la région d'Aoste, notables de la cité de Vienne (B. Rémy, J.-P. Jospin « Recherches sur la société d'une agglomération de la cité de Vienne, Aoste (Isère) », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 31, 1998, p. 80-81).

[33] Nous pouvons difficilement être d'accord avec François Artru qui attribue le territoire de l'Oisans au royaume de Cottius, sans véritable argumentation (F. Artru, Sur les routes des Alpes cottiennes, Presses universitaire de Franche Comté, 2016, p. 77).

[34] U. Laffi, *Adtributio e contributio, problemi del sistema politico-amministrativo dello stato romano*, Pisa, 1966 ; G. Luraschi, Per l'identificazione della *lex Pompeia*, SDHI, 44, 1978, p. 472; G. Luraschi, Problemi guiridici della romanizzazionz delle Alpi : origine della "adtributio", *I Romani nelle alpi*, Convegno storico di Salisburgo, 13-13 novembre 1986, p. 249-269; J.-M. Bertrand, Territoire donné, territoire attribué : note sur la pratique de l'attribution dans le monde impérial de Rome, *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, II, Paris, 1991, p. 93-100; P. Leveau, Rome et la montagne, les Alpes occidentales, une étude de cas, *Espaces intégrés et ressources naturellles dans l'Empire romain*, Presse Universitaires de Franche Comté, Besançon, 2004, p. 153-163.

REMY Bernard (dir.), *Inscriptions latines de Narbonnaise, V : Vienne*, 3 vol., Paris, CNRS Editions, 2004-2005. = *ILN*, *Vienne*.

BIBLIOGRAPHIE

ALLIX A. (1929).- *L'Oisans, étude géographique*. Paris.

BAILLY-MAÎTRE M.-C., MONTJUVENT G., MATHOULIN V.- Les quatre anciens lacs de l'Oisans. *Revue de géographie alpine*, 5, 1997 : 33-52.

BAUCHERON F., GABAYET F., MONTJOYE (de) A. (1998).- *Autour du groupe épiscopal de Grenoble*. Lyon, DARA, 16.

BAYLE J.(1880).- *Le massif des Grandes Rousses*. Grenoble

BARNOLA P. (1969).- D'où viennent les noms de La Mure et de La Matheysine. *Mémoire d'Obiou*, 1. : 18-23.

BARRUOL G. (1969).- *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule*. Revue archéologique de Narbonnaise, supp. 1. Paris : 318-330.

BESSAT H., ABRY C. (1997).- Du vieux et du nouveau, à propos de bornes témoins toponymiques pour les archéologues : Fins, Venaz, Lavorant, Morge. *Monde alpin et rhodanien d'Ethnologie*, 2-4. : 243-259.

BLANCHARD R. (1914).- Le lac de l'Oisans. *Recueil des travaux de l'Institut de géographie alpine*, 2 : 426-449.

BERTRANDY F. *et al*. (2017) – *Isère, 38/4*. Carte archéologique de la Gaule, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

BLIGNY B. (1979).- *Grenoble*. Histoire des diocèses de France, 12, Paris.

BRUEL A., BERNARD A.- Chartes de Cluny, III : 430-431.

BOCQUET A. (1967).- Quelques gisements et la voie du col du Lautaret à la fin de l'âge du Fer. *Cahiers rhodaniens*, XIII : 104-115.

BOCQUET A. (1991).- *L'âge du Fer dans les Alpes occidentales françaises*, Les Alpes à l'âge du Fer. Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 22 : 91-156.

BOCQUET A. (1997).- Archéologie et peuplement dans les Alpes françaises du Nord, du Néolithique aux âges des métaux, *L'Anthropologie*, 101 : 368-388.

CHASTAGNOL A. (1995).- *La Gaule et le droit latin, recherches sur l'histoire administrative et la romanisation des habitants, Scripta Varia 3*, Centre d'études romaines et gallo-romaines, 14, Lyon

CHEVALIER R. (1972).- *Les voies romaines*, Paris, A. Colin : 188-192.

CLOUZOT E. (1940).- *Pouillés des provinces de Besançon, de Tarentaise et de Vienne*, Paris : 68.

Collectif (1860) *La cosmographie de l'anonyme de Ravenne*, Parthey-Pinder, IV, 27 : 241

DALAISON J. (1999), Les limites de la cité de Grenoble au Bas-Empire, *BEPAA*, X : 95-103.

DESJARDINS E. (1864-1874).-La table de Peutinger, Paris, Desjardins.

FRANCE J. (2001), *Quadragesima Galliarum, l'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire romain*, Ecole francaise de Rome, 278, Rome.

FORMIGÉ J. (1949).- *Le trophée des Alpes*, Gallia, suppl. II

GANET I. (1995).- *Les Hautes-Alpes, 05*. Carte archéologique de la Gaule, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

GRENIER A. (1934).- *Manuel d'Archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*. VI, 2, Paris : 381-383.

GOUDINEAU C. (1979).- *Les fouilles de la maison au dauphin, recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*, XXXVIIe suppl. à Gallia : 284.

GOUDINEAU C. (1981).- *Histoire de la France urbaine*, 1, Paris, Seuil : 80.

GOUDINEAU C. (1989).- *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, Lyon : 29.

HELLY B., JOSPIN J.-P. (1996).- La période gallo-romaine. *Patrimoine en Isère Trièves* : 34-36.

JOSPIN J.-P. (2000), Remarques sur la situation des peuples alpins, Ucennes et Tricores à la fin de l'âge du Fer, *Géologie alpine, mémoire H.S*. 31 : 231-240.

JOSPIN J.-P. (2001) - La période gallo-romaine, *Oisans, Patrimoine en Isère* : 44-49

JOSPIN J.-P., Casanova M. (2006) - L'âge du Fer et la période gallo-romaine, *Matheysine*, *Patrimoine en Isère :* 22-32

JOSPIN J.-P. (2006) - Des Allobroges aux Alpins : souverainetés, résistances et autonomies, O. Cogne et J.-C. Duclos (dir.) *Rester libres ! Expressions de la liberté, des Allobroges à nos jours*. Grenoble, Musée Dauphinois : 13-21.

JOSPIN J.-P. (2018) – Une famille de notables de Cularo : les Attii, *Bull. de l'Académie delphinale,* novembre 2018, 8 : 203-217.

LAET J. (DE) (1949), *Portorium, étude sur l'organisation douanière chez les Romains*, Bruges.

LARONDE A. (1997).- Les Voconces, l'originalité d'une cité dans la Gaule romaine. *Bull. de l'Académie delphinale*, mars-avril 1997, 3 : 65-69.

MONTJOYE (DE) A. (1989).- La topographie religieuse au Moyen-Age. *Matheysine, Beaumont, Valbonnais*, Archélogie chez vous 7 : 48.

PALANQUE R. (1951).- *Les évêchés provençaux à l'époque romaine*. Arles, Provence historique, I, 3 : 109-110.

PILOT DE THOREY E. (1921).- *Dictionnaire topographique de la France, département de l'Isère*, Grenoble : 351.

PRIEUR J. (1968), *La province romaine des Alpes Cottiennes*, Collection du Centre d'études romaines et gallo-romaines, 1, Lyon.

PRIEUR J. (1976).- L'histoire des régions alpestres sous le Haut Empire romain. *Aufstieg und Niedergang den Romischen Welt*, 5, 2 : 650-686.

RÉMY B. (1970).- Les limites de la cité des Allobroges. *Cahiers d'Histoire*, XV : 204-206.

REMY B., JOSPIN J.-P. (2002) - *Grenoble à l'époque gallo-romaine d'après les inscriptions*, Grenoble, Presses Universitaire de Grenoble.

REMY B., JOSPIN J.-P. (2006) - *Cularo/Gratianopolis/Grenoble*, Presses universitaires de Lyon.

ROUSSET P.-L. (1977).- *Au pays de la Meije*. Grenoble, Dardelet : 115-126.

THÉVENOT E. (1942).- La station routière de Fines le long de la route romaine de l'Oisans et les limites du pays des *Ucennii*. *Revue des Etudes anciennes* : 234-245.

VAN BERCHEM D. (1982), *Les routes et l'histoire, études sur les Hélvètes et leurs voisins dans l'empire romain*, Université de Lausanne, Genève, Droz.

WALSER G. (1986).- Via per Alpes Graias. Beiträge zur Geschichte des Kleinen St-Bernard passes in römischer Zeit, *Historia*, *Einzelschriften,* 48, Stuttgart : 12.

PASSER, OCCUPER OU CONTRÔLER LES ALPES POENINES À LA TRANSITION ENTRE L'ÂGE DU FER ET L'ÉPOQUE ROMAINE

ROMAIN ANDENMATTEN ET MICHEL ABERSON

Après plus de dix ans de recherches, le groupe scientifique interdisciplinaire de recherches autour du Mur (dit) d'Hannibal (RAMHA 2006-2018)[1] s'est associé aux chercheurs de la Surintendance pour les biens et les activités culturelles de la Région Autonome Vallée d'Aoste[2] afin d'étudier de nouveaux sites présentant des caractéristiques proches de son site éponyme. Les objectifs sont de mieux appréhender les événements ayant mené à de telles installations en les intégrant dans un contexte régional, en précisant les caractéristiques de leurs occupants et en mettant en évidence de nouveaux éléments de datation.

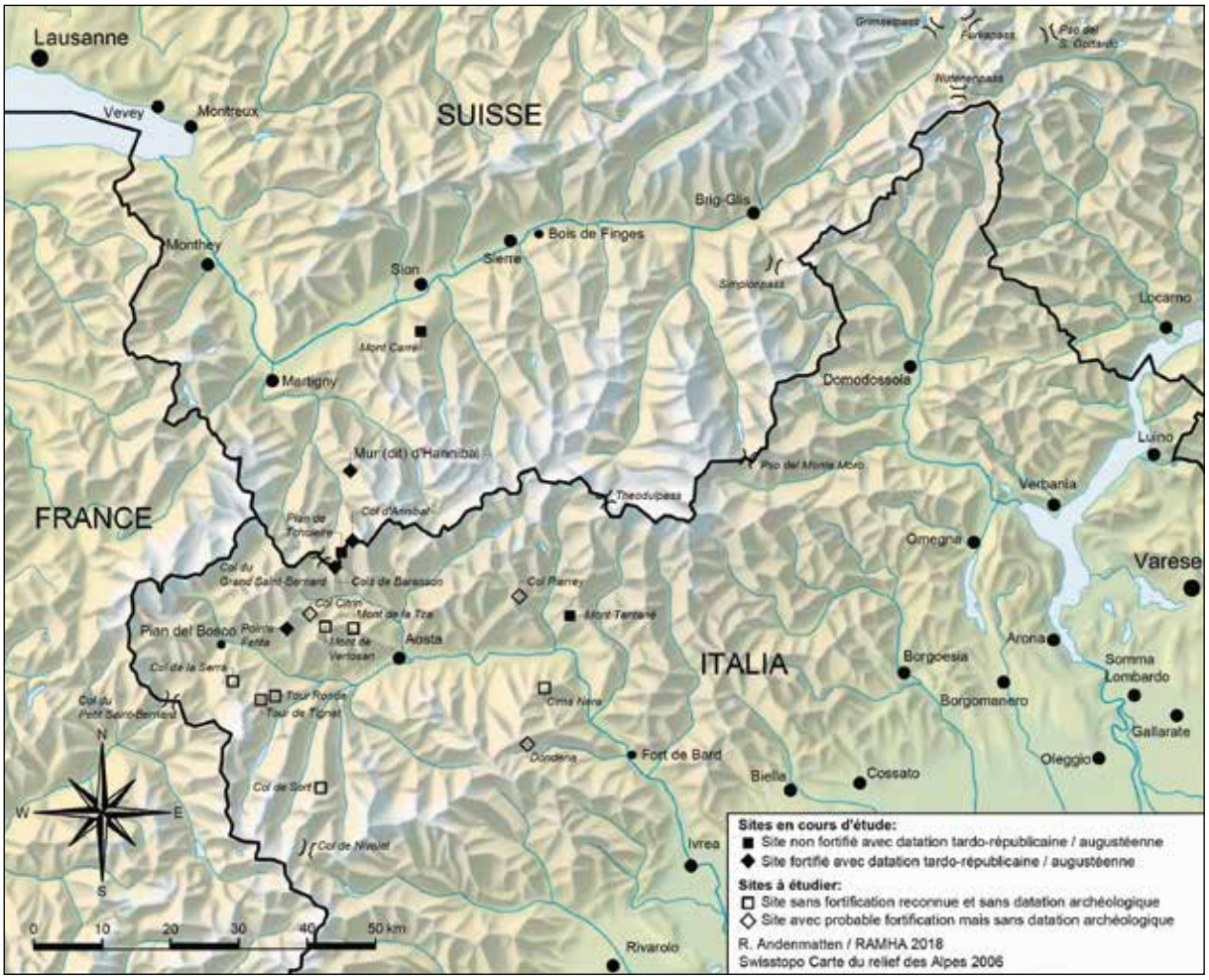

Fig. 1 - *Carte de situation des sites en cours d'étude et à étudier. © RAMHA 2018.*

[1] Projet mené par l'association RAMHA, Romain Andenmatten (responsable scientifique) et Jean-François Copt (président) en partenariat avec le Service des bâtiments monuments et archéologie (François Wiblé puis Caroline Brunetti) et avec les collaborations et les soutiens de nombreuses institutions. Les auteurs remercient Julien Andenmatten pour sa relecture critique.

[2] Groupe de chercheurs sous la coordination d'Alessandra Armirotti, que nous tenons à remercier ici pour la magnifique collaboration transalpine mise en place.

Des dix-sept sites recensés à ce jour (fig. 1), certains étaient connus de longue date, comme les murs des Cols de Barasson, déjà mentionnés au XVIIIe siècle[3], tandis que d'autres n'ont été mis en évidence que ces dernières années. Moins de la moitié de ces positions ont fait l'objet d'investigations archéologiques et seuls les sites du Mont Tantané[4] et du Mur (dit) d'Hannibal[5] ont donné lieu à des recherches de terrain approfondies.

LES SITES EN COURS D'ÉTUDE

Malgré des données encore lacunaires et de natures inégales, les différences entre les sites semblent permettre d'en proposer un classement.

La présence ou l'absence de fortification est un premier critère. En effet, certains de ces aménagements peuvent se présenter sous la forme d'une enceinte défensive ou d'un mur interdisant une voie de passage. Associées aux enceintes, des dizaines de cabanes rectangulaires, parfois de grandes dimensions (jusqu'à près de 8m par 3m), ont été observées tandis que les aménagements situés à proximité des murs de barrage semblent plus frustes et moins développés.

Parmi les sites sans fortification, des différences peuvent également être relevées. Certaines positions présentent des bâtiments similaires aux sites avec enceinte, tandis que d'autres ne semblent avoir été occupés que très sporadiquement.

Des datations différentes, des hiérarchies entre les occupations ainsi qu'une variété de fonctions ou d'occupants peuvent être supposées à ce stade (Fig 2).

Les choix ayant amené à l'aménagement de l'une ou l'autre position restent encore difficiles à aborder.

Ces sites de haute-montagne, où les *militaria* tardo-républicains ou augustéens semblent fréquents (Fig. 2 et 3), interrogent[6]. Plusieurs de ces positions ont par ailleurs été implantées sur la base d'une analyse rigoureuse de la topographie, prenant en compte l'intervisibilité des emplacements, l'observation des principales voies de communication ou la surveillance de points de passage clé secondaires (voies de rocade, raccourcis, alternatives situées à distance des principaux pôles d'habitat probables, etc.). Il est plausible que des sites similaires existent également plus bas dans les vallées, à proximité des cluses ou des passages obligés, mais ces derniers sont plus difficiles à mettre en évidence et n'ont pas fait l'objet de découvertes fortuites ou de prospections ciblées à ce jour[7]. Il est par exemple difficile d'envisager qu'avec des positions sur trois des principaux cols situés à l'est du Grand-Saint-Bernard ce dernier soit resté vierge[8]. Une telle occupation n'a pu être documentée sur ce col à ce jour et il est envisageable que ses vestiges aient été totalement détruits par les installations postérieures.

Site	Fortification	*Militaria* romains	Autres mobiliers		Remarques
			de tradition indigène	de tradition romaine	-
Mur (dit) d'Hannibal (2650 m)	enceinte défensive et mur de barrage	oui	oui	oui	-
Cols de Barasson (2634 et 2681 m)	murs de barrage	oui	non, à ce jour	oui	-
Col d'Annibal (2995-3059 m)	murs de barrage	à explorer	à explorer	à explorer	bois glaciaires (dendrochronologie en cours)
Mont Carré (2385 m)	sans (avec grandes cabanes)	non, à ce jour	non, à ce jour	oui	monnaie
Plan de Tscholeire (2465 m)	sans (campement)	non, à ce jour	non, à ce jour	oui	monnaies
Mont Tantané (2440 m)	sans (avec grandes cabanes)	oui	oui	oui	-
Punta Fetita (2620 m)	enceinte défensive	oui	oui	oui	-

Fig. 2 - *Tableau de synthèse des sites en cours d'étude. © RAMHA 2019.*

[3] Archives de l'Etat du Valais, CH AEV, Confinia, 2/3/5, *Montagne du Grand St Bernard, Carte géométrique et concordée entre nous soussignés Ingénieurs respectifs de S. M., et de la République de Valais, à Aoste le 9 7.bre 1762*, Durieu Ing. topographe de S. M. et De Rivaz ingénieur de la République de Valais, 1762, Papier toilé, 65x51.

[4] MEZZENA F., 2004, p. 157 ; BERTOCCO G., 2017, pp. 87 et 97.

[5] ANDENMATTEN R., PIGNOLET A., 2017, pp. 41-44.

[6] Des *militaria* à la transition entre les époques tardo-républicaine et augustéenne ont été mis au jour sur tous les sites investigués : Mur (dit) d'Hannibal, Cols de Barasson, Punta Fetita, Mont Tantané. Pour les sites de La Tour Ronde et du Col Citrin, des galets de fronde peuvent également être considérés comme *militaria*. Pour le Col d'Annibal, aucune intervention n'a encore pu avoir lieu sur le versant italien, plus favorable à l'occupation que le versant valaisan englacé. La découverte en 1901 d'un fer de lance de 22 cm de longueur entre deux rochers (CIBRARIO G., 1901, pp. 385-386) ainsi que les datations radiocarbone (les sept datations C14 des bois documentés sur le Col d'Annibal par Philippe Curdy, puis RAMHA, s'insèrent dans une fouchette chronologique entre 166BC et 121AD) permettent d'envisager une présence militaire romaine sur cette position fortifiée.

[7] En effet, les stratigraphies sont plus développées en fond de vallée et les occupations souvent de plus longue durée ou répétitives.

[8] Cols de Barasson et Col d'Annibal.

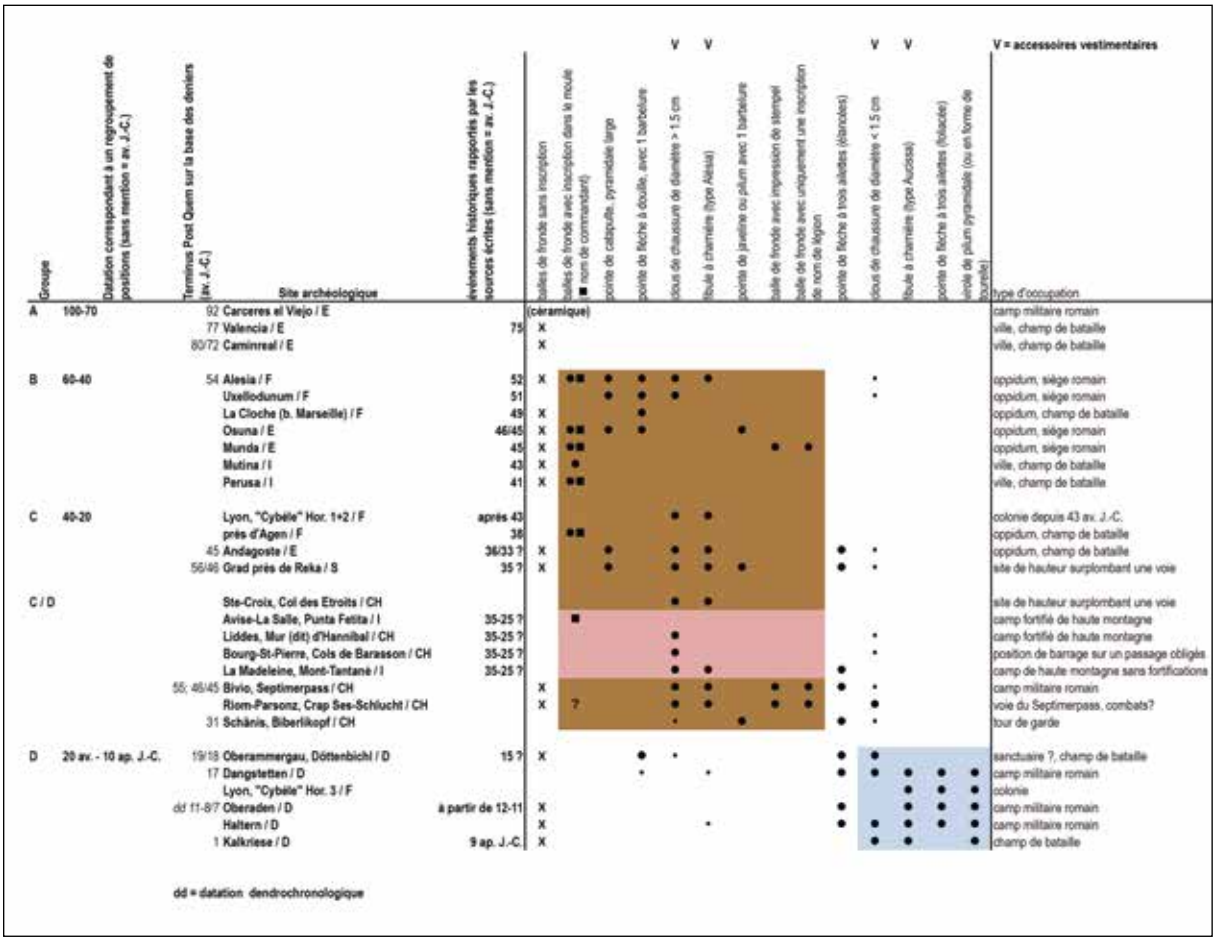

Fig. 3 - *Tableau de « combinaison des armes et des accessoires vestimentaires caractéristiques des sites archéologiques datés et de comparaison avec les sites de la région des Alpes centrales ; avec les* termini post quem *des deniers », d'après MARTIN-KILCHER S., 2011, p. 54 et MARTIN-KILCHER S., 2015, p. 244. Les sites en cours d'étude dans les Alpes poenines ainsi que le site de Döttenbichl, d'après ZANIER W. (dir.), 2016, ont été ajoutés dans le cadre de cet article. © RAMHA 2019.*

UN DISPOSITIF DE GRANDE ENVERGURE ?

En adéquation avec les sources historiques, une présence militaire romaine importante semble donc se confirmer en Vallée d'Aoste et à sa périphérie peu avant ou durant la période d'intégration de la région dans la zone d'hégémonie romaine.

Bien qu'une simultanéité entre les sites reste impossible à prouver pour l'instant, l'occupation des positions étudiées s'est déroulée dans une fourchette chronologique restreinte (deux derniers tiers du premier siècle av. J.-C.) et l'intervisibilité, une hiérarchie ainsi qu'une présence d'objets similaires entre les positions autorisent à proposer une réflexion en termes de réseau. Des analyses dendrochronologiques sur les bois glaciaires récoltés sur le Col d'Annibal ainsi que sur les charbons de bois prélevés sur plusieurs sites vont être tentées en 2019. Elles pourraient permettre, si ce n'est des datations absolues, des datations relatives des principaux niveaux d'occupation entre eux[9]. La simultanéité de l'utilisation des positions pourra ainsi être discutée plus précisément.

Selon une hypothèse de travail considérant une simultanéité d'utilisation, ces sites de haute montagne laisseraient volontiers envisager un dispositif constitué de points d'appui retranchés, de positions de barrage, de stationnements non fortifiés et de campements plus ponctuels. Ces différents emplacements permettraient, si ce n'est le

[9] S'il est vrai que la dendrochronologie appliquée aux charbons de bois ne permettra probablement pas d'obtenir directement des datations absolues (trop peu de cernes conservés), elle autorisera cependant des comparaisons ou synchronismes entre les séquences d'occupation des positions. En comparaison avec les séquences de cernes des bois glaciaires, il est envisageable que des datations absolues puissent être également proposées à partir des charbons de bois.

contrôle, du moins la surveillance d'un territoire dans sa profondeur. Des liaisons avec des positions de plus basse altitude comme le site de Pian del Bosco, sur l'axe du Petit-Saint-Bernard, pourraient également être envisagées [10].

Ces choix tactiques offriraient plusieurs avantages[11]:

- occuper des positions favorables du relief qui permettent non seulement la récolte d'informations mais aussi la conduite d'opérations dans plusieurs directions ;
- contrôler des passages obligés d'altitude pour en interdire l'utilisation à l'adversaire et s'assurer la liberté de déplacements de ses propres troupes ;
- créer un dispositif d'encerclement ou de fractionnement des unités de la partie adverse pour en limiter les capacités d'approvisionnement et de soutien mutuel ;
- assurer des communications à longue distance dans un environnement compartimenté (intervisibilité) ;
- stationner une partie de ses forces à distance des lieux les plus peuplés.

En montagne, un tel dispositif aurait du sens dans différents contextes tactiques mais celui qui semble le mieux correspondre à la situation décrite serait un conflit asymétrique entre les forces occupantes militairement organisées d'une puissance hégémonique et des groupes insurrectionnels indigènes appuyés par la population.

CONFLITS CONTEMPORAINS ET TACTIQUE D'HIER...

Il est dès lors tentant de tirer des parallèles entre la mise en place de l'hégémonie romaine dans les Alpes poenines durant les deux derniers tiers du premier siècle avant J.-C. et les opérations menées par plusieurs puissances hégémoniques en Afghanistan ces 40 dernières années. Bien que les contextes, les échelles et les moyens soient différents, environnement et belligérants pourraient présenter plus de similitudes qu'il n'y paraît au premier abord. Il s'agirait d'un champ à explorer dans le cadre d'une étude comparative de tactique ancienne-contemporaine lorsque l'analyse archéologique de la majeure partie des positions aura été menée à son terme. Si la datation des différents sites repérés est la clé de leur interprétation au niveau régional, de premières réflexions peuvent déjà être posées.

Des dispositifs similaires à celui que nous pouvons supposer pour les Alpes poenines peu avant notre ère ont été mis en place pour prendre le contrôle de certaines zones montagneuses afghanes durant les interventions soviétique (1979-1989)[12] ou américaine avec le soutien de l'OTAN (dès 2001). En effet, les environnements compartimentés de haute montagne se ressemblent et limitent l'efficacité des moyens « lourds » (blindés, support aérien et armes d'appui au XXe et au XXIe siècles / cavalerie et grandes unités d'infanterie pour le combat en formation durant l'Antiquité). Les partisans locaux, plus faibles en nombre, moins bien équipés et entraînés que les forces hégémoniques, s'engagent alors rapidement dans un combat non conventionnel fait d'escarmouches et d'embuscades suivies de retraites rapides[13]. Ce mode opératoire permet de maintenir la pression sur l'occupant tout en économisant ses moyens. Intégrés à la population locale, principalement dans les zones rurales, les groupes insurrectionnels bénéficient également du soutien de cette dernière.

Au contraire, les secteurs d'habitat plus denses, le long des voies de circulation, sont souvent plus rapidement intégrés dans les circuits économiques et politiques de la zone d'hégémonie. Ils bénéficient ainsi d'une place privilégiée dans le cadre du développement régional et toute une frange de leur population est moins réfractaire au nouveau pouvoir. La force hégémonique peut ainsi s'appuyer sur des autorités locales qui lui sont favorables et qui sont susceptibles de lui fournir des contingents militaires. L'objectif pour la force d'intervention hégémonique est, à moyen terme, de se retirer en laissant des forces politiques et militaires locales mais intégrées dans l'empire administrer les nouveaux territoires sous le contrôle du pouvoir central.

Les Soviétiques tentèrent sans beaucoup de succès de s'appuyer sur l'armée afghane, et le commandement de l'opération actuellement en cours fait de même. Pour tenter de limiter la liberté de manœuvre des groupes insurrectionnels et leurs soutiens logistiques, la 40e armée soviétique mena également, dès la première moitié des années huitante du XXe s., des agressions sur les populations rurales (bombardements, feux d'artillerie, attaques héliportées). Cette approche, qui tactiquement et à court terme affaiblit les insurgés, eut pour conséquence l'exode de près de 7 millions d'Afghans[14] et ne fit *in fine* que renforcer les rangs des insurgés. Les soutiens politiques et militaires locaux des soviétiques s'effritèrent. Ils ne contrôlèrent plus que les agglomérations et les zones d'intérêt

[10] ARMIROTTI A., FRAMARIN P., 2012, pp.147-160.
[11] Propositions d'avantages tactiques élaborées sur la base de l'analyse des auteurs et des travaux de SIDOS Ph., 2012, p. 150.
[12] SIDOS Ph., 2012, p. 150.
[13] SIDOS Ph., 2012, pp. 142-143.
[14] SIDOS Ph., 2012, p. 144.

économique (zones d'exploitations des ressources naturelles, zones industrielles et voies de communication) et se limitèrent à des opérations ponctuelles ou défensives[15]. Malgré des réussites au niveau tactique, la stratégie soviétique se solda par un échec global aussi bien au niveau militaire que politique et les troupes d'intervention se retirèrent en 1989. La situation de l'Afghanistan n'était alors pas pacifiée et le gouvernement au pouvoir se révéla incapable d'en conserver le contrôle. À l'échelon tactique, certaines phases opérationnelles de l'intervention occidentale, en cours depuis 18 ans en Afghanistan, pourraient également faire l'objet de comparaisons.

D'IRRÉDUCTIBLES MONTAGNARDS OU LE « BOURBIER » SALASSE ?

Entre les premières années de la Guerre des Gaules (58-57 avant J.-C.) et la date la plus tardive possible pour l'intégration définitive des Alpes poenines dans le système provincial romain (6 av. J.-C.), on ne possède que très peu d'informations sur les situations politiques et d'éventuels accords prévalant aux opérations militaires, sur les événements entre les opérations, ou sur les pourcentages d'opposants et de partisans de l'hégémonie romaine au sein des populations alpines.

Dans ce contexte, la comparaison avec les nombreux changements de partis et d'adversaires que l'on observe dans les conflits contemporains nous invite à une grande prudence.

Lorsqu'en 57 av. J.-C. César envoie son légat Galba avec la douzième légion et de la cavalerie dans les Alpes[16], bien que les justifications avancées aient pu, à tort, être interprétées comme d'ordre commercial, cette opération revêt clairement une portée stratégique et doit permettre de raccourcir considérablement les déplacements de troupes entre l'Italie du Nord et les théâtres d'opération toujours plus septentrionaux du proconsul.

Comme on le sait, suite à quelques victoires sur les indigènes et à la conclusion d'accords avec certains d'entre eux, Galba laisse une partie de ses effectifs chez les Nantuates, probablement à proximité du défilé de St-Maurice dont il voulait s'assurer le contrôle, et s'installe pour hiverner dans la moitié de l'agglomération véragre d'*Octodurus*[17]. Il aurait alors laissé partir une partie de sa troupe en permission en Italie[18]. Les Salasses tolèrent donc le passage de militaires romains en permission sur leur territoire, sans que nous sachions à quelles conditions[19]. Pour les peuples du Valais central l'heure est en revanche à l'offensive, et les Véragres accompagnés des Sédunes chassent l'occupant durant l'automne[20]. Si Galba se retire avec ses troupes pour hiverner chez ses alliés allobroges[21], il semble qu'au plus tard après les événements de 57 av. J.-C. un lien particulier se soit tissé entre les Romains et les Nantuates[22]. Ces derniers ne participant pas à la révolte contre Galba, l'agglomération de *Tarnaiae* pourrait présenter dès le milieu du premier siècle avant J.-C. les traces d'une forte influence romaine[23] ; elle est en effet la première du Valais à développer un complexe thermal monumental[24] et le sanctuaire fédéral des quatre

[15] SIDOS Ph., 2012, p. 145.

[16] César, *Commentaires de la Guerre des Gaules*, 3, 2 : *Causa mittendi fuit quod iter per Alpes, quo magno cum periculo magnisque cum portoriis mercatores ire consuerant, patefieri uolebat* – « La raison de cette décision était qu'il voulait que soit ouvert un chemin à travers les Alpes, que les marchands avaient l'habitude de traverser en affrontant de grands dangers et en payant de forts droits de passage » (trad. I. Cogitore, dans TARPIN M. *et al*., 2000). Si l'on lit attentivement le texte, César précise simplement que, jusqu'ici, le col n'était emprunté que par des marchands, lesquels devaient payer de forts droits de passage. Il n'affirme pas que la mission confiée à Galba consistait à faciliter la tâche de ces marchands ; son but était d'ouvrir le passage, ce qui peut tout aussi bien s'interpréter en termes de lignes de communication militaires.

[17] César, *Commentaires de la Guerre des Gaules*, 3, 1. La conclusion d'accords de type diplomatique n'est pas mentionnée par César lui-même, mais une allusion y est faite par Dion Cassius, 39, 5, 2 : Οὐαράγρους, παρά τε τῇ Λεμμάνῳ λίμνῃ καὶ πρὸς τοῖς Ἀλλόβριξι μέχρι τῶν Ἄλπεων οἰκοῦντας, τοὺς μὲν βίᾳ, τοὺς δὲ καὶ ὁμολογίᾳ παρεστήσατο – « Il soumit les Véragres, qui habitaient au bord du lac Léman et depuis les confins des Allobroges jusqu'aux Alpes, les uns par la force, les autres au moyen d'un accord » (trad. personnelle). Le fait que Dion, d'une part, considère que le territoire véragre s'étendait du Léman et du territoire allobroge jusqu'aux Alpes et, d'autre part, différencie deux modes de soumission de diverses populations montre que celui-ci – ou déjà sa source – désigne par synecdoque comme « Véragres » au moins ce dernier *ethnos* et celui des Nantuates, peut-être aussi celui des Sédunes.

[18] Dion Cassius, 39, 5, 3 : Ἐπεὶ μέντοι οἱ πλείους τῶν στρατιωτῶν οἱ μὲν παρέμενοι, οἷα μὴ πόρρω τῆς Ἰταλίας ὄντες, οἱ δὲ καὶ ἐφ' ἑαυτῶν ἄλλοσε ἀπεχώρησαν, καὶ αὐτῷ ἀπροσδόκητοι κατὰ τοῦτο οἱ ἐπιχώριοι ἐπέθεντο· – « Mais la majorité des soldats s'en allèrent, les uns en permission – ils n'étaient pas loin de l'Italie –, les autres pour des raisons personnelles. C'est dans ces circonstances que les autochtones tombèrent sur lui à l'improviste » (trad. I. Cogitore, dans TARPIN M., *et al*. 2000).

[19] On ignore si à cette occasion les soldats de Galba durent payer un droit de passage.

[20] César, *Commentaires de la Guerre des Gaules*, 3, 2.

[21] César, *Commentaires de la Guerre des Gaules*, 3, 6.

[22] Sur un éventuel accord entre Galba et les Nantuates, voir ci-dessus à propos de Dion Cassius, 39, 5, 2. TARPIN M. *et al*., 2002, p. 44, posent même la question de savoir si les 2000 Gaulois montagnards qui accompagnent César contre les Helvètes en 58 av. J.-C. (Appien, *Celtica*, 15) sont Nantuates ; mais il pourrait plutôt s'agir de populations des Alpes aujourd'hui françaises, déjà soumises auparavant par Rome.

[23] PACCOLAT O. *et al*., 2001, p. 17.

[24] PACCOLAT O. *et al*., 2001, p. 33.

cités valaisannes y est installé après l'intégration de la haute vallée du Rhône dans la zone d'hégémonie romaine[25].

Lors de la période triumvirale (44-31 av. J.-C.), des troupes romaines passent ou font barrage à plusieurs reprises dans les Alpes mais pas explicitement dans les Alpes poenines. En 43 av. J.-C., Decimus Brutus doit payer pour faire passer ses hommes par le Petit-Saint-Bernard[26]. La position salasse par rapport aux Romains aurait-elle évolué ?

Si Gaius Antistius Vetus intervient en 35-34 av. J.-C. c'est que plusieurs peuples alpins dont les Salasses et les Taurisques ont remis en cause les accords qu'ils avaient conclus avec Rome, ont arrêté de payer leurs tributs et auraient même mené des raids à l'extérieur de leurs territoires[27]. La réponse romaine consiste en une opération de blocus de deux ans sur les importations de sel en pays salasse[28]. Cette intervention est un succès tactique et permet de soumettre la population. Cette dernière se révolte cependant rapidement puis chasse les garnisons d'occupation laissées par Vetus[29]. Sur le Valais, pour la même période, les informations sont presque inexistantes et aucune conclusion ni rupture d'accords n'est documentée. Il est cependant fort possible que, comme les Salasses, les Valaisans aient conclu des accords avec les Romains ou, dans le cas des Nantuates, les aient maintenus. Ni ces derniers, ni les Véragres, ni les Sédunes, ni les Ubères ne sont mentionnés dans les sources décrivant les événements de 35 av. J.-C., et rien ne permet de penser qu'ils aient participé activement ou non aux troubles. Ils pourraient tout aussi bien ne pas avoir remis en question d'éventuels accords avec Rome. Le blocus mis en place autour du territoire salasse pose d'ailleurs la question d'une éventuelle présence romaine sur le flanc nord des Alpes. En effet, si l'on ignore les principales voies d'entrée du sel chez les Salasses, il semble peu probable qu'un blocus ait pu être efficace sans un contrôle presque total des territoires limitrophes et des multiples passages alpins secondaires vers la Vallée d'Aoste[30]. Les peuples valaisans auraient donc été, au minimum temporairement, sous contrôle romain pendant ces événements ; ce que pourraient confirmer les niveaux précoces de la voie romaine de Pfyngut[31] à la limite entre les territoires sédune et ubère. La question d'auxiliaires valaisans dans les opérations contre-insurrectionnelles romaines en territoire salasse pourrait même être posée[32].

Entre 34 et 28-27 avant J.-C., M. Valerius Messala Corvinus conduit une nouvelle opération en pays salasse. Les sources ne permettent pas de savoir avec assurance si ses troupes se trouvent déjà stationnées dans ce territoire au début de son intervention ou s'il s'y rend suite au déclenchement de nouveaux troubles entre 30 et 28-27 av. J.-C.[33]. La seconde solution semble toutefois plus probable en regard du texte d'Appien selon lequel Octavien avait décidé de ne pas prendre de mesures de répression suite à la seconde rébellion des Salasses, lorsque ceux-ci prirent le contrôle des positions romaines en chassant les garnisons mises en place par Vetus et en empêchant de nouvelles troupes de venir reprendre leurs positions sur les « passages resserrés »[34]. De nouveaux accords auraient même été négociés dans l'optique de ne pas s'aliéner les Salasses, redevenus indépendants, durant le conflit avec Marc Antoine. Ceux-ci auraient cependant continué leurs raids en territoire romain[35]. La mort de Marc Antoine a-t-elle changé la donne et rouvert la possibilité d'une opération punitive contre ces insoumis ? Il semble en tous cas que l'opération de Corvinus ait été un succès tactique et que celui-ci ait soumis les Salasses par la faim[36].

Aucune source ne mentionne les raisons de l'opération d'Aulus Terrentius Varro Murena en 25 av. J.-C., quelques années seulement après celle de Corvinus. Une nouvelle et dernière insurrection salasse peut cependant être envisagée. Suite à cette intervention militaire, une colonie, *Augusta Praetoria Salassorum*, est fondée et une partie

---

[25] VAN BERCHEM D., 1982, p. 183 et HALDIMANN M.-A., 1998, p. 157.

[26] Strabon, 4, 6, 7.

[27] Dion Cassius, 49, 34, 2.

[28] Sur cet épisode, voir aussi ABERSON M. *et al*., sous presse.

[29] Appien, *Illyrica*, 17.

[30] Si, par exemple, le sel avait été importé en vallée d'Aoste par le débouché de la plaine du Pô, et que seul ce passage avait été bloqué, un approvisionnement en sel par des populations voisines, non soumises au blocus, ainsi qu'un commerce lucratif par les cols d'altitude (voies de contrebande) auraient probablement rapidement permis un arrivage de sel pour répondre aux besoins de base de la population salasse. Si le blocus a été efficace, c'est très probablement qu'il était total.

[31] PACCOLAT O. *et al*., 2011, pp. 97, 139-140 et VOLKEN M. *et al*., 2011, pp. 356-359. Les premiers niveaux de cette voie présentent des caractéristiques (tablier de bois sur demi-troncs) qui en feraient volontiers un ouvrage militaire. La présence de clous de chaussures tardo-républicains associés à ces premiers niveaux permet de dater la construction entre l'époque tardo-républicaine et l'époque augustéenne, dans une fourchette similaire aux sites de hauteur sujets de cette étude.

[32] La surreprésentation de monnaies de type (dit) valaisan, anciennement « véragre », sur le site du Mont Tantané ainsi qu'un exemplaire sur la Punta Fetita permettent plusieurs hypothèses : l'utilisation des monnaies (dites) valaisannes par une communauté élargie au territoire Salasse, des monnaies venues du territoire valaisan, voire la présence de Valaisans sur des positions occupées par des militaires au service de Rome. Des analyses devront être menées sur ces ensembles pour en déterminer les qualités et éventuellement les similarités ou différences. Une campagne d'analyses similaires sur les pâtes de la céramique indigène valaisanne et valdôtaine pourrait également être envisagée.

[33] Appien, *Illyrica*, 17 et TARPIN M. *et al*., 2000, pp. 116-118.

[34] Appien, *Illyrica*, 17. Pour une nouvelle traduction de ce passage, voir ABERSON M. *et al*., sous presse.

[35] Appien, *Illyrica*, 17.

[36] Dion Cassius, 49, 38, 3 et Appien, *Illyrica*, 17.

de la population indigène est réduite à l'esclavage[37]. C'est finalement par cette intervention qu'Octavien parvient enfin à imposer l'hégémonie romaine sur la Vallée d'Aoste et à dépêtrer l'occupant de dix années de ce qu'on pourrait qualifier de « bourbier salasse ». La subsistance d'*incolae* salasses, intégrés dans la nouvelle colonie avec des droits inférieurs à ceux dont jouissaient les colons romains, montre cependant que la population locale ne fut pas entièrement massacrée ou vendue[38]; elle pourrait aussi témoigner de l'existence de « collaborateurs » salasses favorables à l'hégémonie romaine[39].

LE MUR (DIT) D'HANNIBAL : UN CAMP FORTIFIÉ D'ALTITUDE ?

L'étude interdisciplinaire du site du Mur (dit) d'Hannibal progresse, et quelques nouvelles observations peuvent être apportées à l'interprétation du site[40]. Il faut également notifier que le site de la Punta Fetita, préliminairement exploré, présente de grandes similitudes dans son organisation structurelle avec la position lidderaine (enceinte contre à-pic de près de 270 m linéaires, nombreuses cabanes intérieures aux dimensions identiques, etc.).

L'inscription en alphabet de Lugano gravée dans le petit abri sous bloc de l'angle intérieur nord-est de l'enceinte a fait l'objet d'une étude approfondie[41]. Sa lecture la plus probable, et la seule qui fasse sens dans l'état

Fig. 4 - *Photographie par drone du site de la Punta Fetita, vue générale en direction du Nord-Ouest. © RAMHA 2018.*

[37] Dion Cassius, 53, 25 : συνέλαβέ τε τοὺς ἐν τῇ ἡλικίᾳ καὶ ἀπέδοτο, ἐφ΄ᾧ μηδείς σφων ἐντὸς εἴκοσιν ἐτῶν ἐλευθερωθείη – « Il se saisit de ceux qui étaient en âge (*scil*. de porter les armes) et les vendit sous la condition qu'aucun d'entre eux ne puisse être affanchi durant vingt ans ». Strabon 4, 6, 7, en revanche, semble mentionner la réduction à l'esclavage de 36'000 prisonniers Salasses, parmi lesquels 8'000 combattants : τῶν μὲν οὖν ἄλλων σωμάτων τρεῖς μυριάδες ἐξητάσθησαν ἐπὶ τοῖς ἑξακισχιλίοις, τῶν δὲ μαχίμων ἀνδρῶν ὀκτακισχίλιοι· πάντας δ' ἐπώλησε Τερέντιος Υ̓αάρρων ὑπὸ δόρυ […] – « On en compta 36'000, dont 8'000 combattants. Térentius Varron, le général qui les avait vaincus, les vendit tous à l'encan » (trad. I. Boehm, dans TARPIN M. *et al*., 2000).

[38] Cf. *IIt*., XI, 1, 6 = *ILS*, 6753 = *AE*, 1895, 22 = Walser/Cavallaro, 1 (23 av. J.-C.) : *Imp*(*eratori*) *Caesa*[*ri*] | *diui f*(*ilio*) *Augus*[*to*], | *co*(*n*)*s*(*uli*) *XI, imp*(*eratori*) *VI*[*II*], | *tribunic*(*ia*) *pot*(*estate*), I[5] *Salassi incol*(*ae*) | *qui initio se* | *in colon*(*iam*) *con*[*t*(---)] | *patron*(*o*). Sur cette inscription, voir maintenant FAORO D., 2015, pp. 166-167.

[39] Sur cet aspect, voir ci-dessus, à propos de l'Afghanistan.

[40] ANDENMATTEN R., PIGNOLET A., 2017, pp. 41-44.

[41] ABERSON M. *et al*., sous presse.

actuel de nos connaissances, serait : **poenino** | **ieureu** ; présentant des interférences linguistiques et graphémiques latines, elle mentionnerait une dédicace en langue celtique au dieu *Poininos*/*Poeninus*.

Le mobilier mis au jour sur le site présente également une certaine forme de mélange entre éléments indigènes et romains sans qu'il soit possible de les sérier stratigraphiquement.

La datation de l'occupation principale de la forteresse durant les deux derniers tiers du premier siècle avant J.-C. est confirmée par les études en cours, et seules quelques traces de passages ponctuels ont pu être mises en évidence, hors des bâtiments, pour les périodes plus récentes.

Si une présence indigène antérieure ou postérieure ne peut être totalement écartée, il semble que l'hypothèse la plus probable soit, à ce jour, que la position ait été principalement occupée par une unité d'infanterie auxiliaire de l'armée romaine.

UNE INTERPRÉTATION ENCORE LIMITÉE…

Corréler des occupations entre elles puis par la suite avec des faits historiques reste un exercice très périlleux de par les fourchettes de datation que donne pour l'instant l'étude archéologique[42]. Certaines précisions pourraient cependant être apportées prochainement par la dendrochronologie, des radiocarbones complémentaires et l'étude d'inscriptions mineures permettant des rapprochements avec les sources écrites.

Bien plus qu'à l'échelle de l'événement, il semble aujourd'hui qu'il faille considérer les opérations de 35 à 25 av. J.-C. comme une période d'insurrections successives[43] au cours de laquelle seules les interventions romaines majeures nous sont connues au travers des sources littéraires. Les éventuelles réoccupations de position, d'une année à l'autre, par différents adversaires ainsi que les très faibles stratigraphies en rendent l'interprétation encore plus difficile.

La confirmation de l'utilisation de ces positions dans une fourchette de dix ans (35-25 av. J.-C.) en corrélation avec les sources historiques serait déjà une grande avancée. Non seulement le matériel récolté pourrait alors servir de référence au niveau chronologique mais, de plus, cette validation permettrait de préciser les modalités de l'entrée de la Vallée d'Aoste dans la zone d'hégémonie romaine tout en y proposant une entrée du Valais déjà vers 35 av. J.-C., près de 20 ans avant son intégration communément admise vers 16/15 av. J.-C[44].

[42] Sur cet aspect, voir la contribution de M. Aberson, Ph. Curdy et L. Ripart dans ce même volume.

[43] Strabon, 4, 6, 7.

[44] WIBLÉ F., 1998, p. 36, et ABERSON M. *et al*., sous presse.

BIBLIOGRAPHIE

ABERSON M., ANDENMATTEN R., CASINI S., FOSSATI E. A., WACHTER R., sous presse, « Entre Celtes et Romains : la dédicace à POENINOS du Mur (dit) d'Hannibal », in ESTARÁN TOLOSA M. J., DUPRAZ E., ABERSON M. (éd.), *Des mots pour les dieux. Dédicaces cultuelles dans les langues indigènes de la Méditerranée occidentale* (Études genevoises sur l'Antiquité 8).

ANDENMATTEN R., PIGNOLET A., 2017, « Recherches autour du Mur (dit) d'Hannibal à Liddes : Des sites fortifiés de de haute montagne dans la région du Grand-Saint-Bernard », *Bulletin de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 35, pp. 41-44.

ARMIROTTI A., FRAMARIN P., 2012, « Frequentazione e insediamento d'altura in età romana: Aggiornamenti e nuovi dati da siti della valle d'Aosta », in BRAGANTI A., DE GIULI A. (coord.), *Inter Alpes, Insediamenti in area alpina tra preistoria et età romana, Mergozzo, Convegno in occasione dei quarant'anni del Gruppo Archeologico Mergozzo*, Mergozzo, pp. 147-160.

BERTOCCO G., 2017, « Recenti scoperte protostoriche in Valle d'Aosta », *Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, 28, pp. 83-101.

CIBRARIO G., 1901, « Mont Vélan », *Rivista mensile del CAI*, 10, pp. 385-386.

FAORO D., 2015, « *Gentes* e *civitates adtributae*. Fenomeni contributivi della romanità cisalpina », *Simblos*, 6, pp. 155-199.

HALDIMANN M.-A., 1998, « Massongex/Tarnaiae », in WIBLE F. (dir.), CURDY Ph., PACCOLAT O., HALDIMANN M.-A., *Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine, Ier siècle – Ve siècle après J.-C.,* Sion, pp. 156-161.

MARTIN-KILCHER S., 2011, « Römer und *gentes Alpinae* im Konflikt - archäologische und historische Zeugnisse des 1. Jahrunderts v. Chr. », in MOOSBAUER G., WIEGELS R. (éd.) *Fines imperii - imperium sine fine ? Römische Okkupations- und Grenzpolitik im frühen Principat*, Rahden, pp. 27-62.

MARTIN-KILCHER S., 2015, « Archäologische Spuren der römischen Okkupation zwischen Alpen und Hochrhein und die städtische Besiedlung der *civitas Helvetiorum* im 1. Jh. v. Chr. », in LEHMANN G. A., WIEGELS R. (éd.) *Über die Alpen und über den Rhein..., Beiträge zu den Anfängen und zum Verlauf der römischen Expansion nach Mitteleuropa*, Berlin/Boston, pp. 235-281.

MEZZENA F., 2004, « Habitat protohistorique au Mont-Tantane », *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali 2003/2004*, 1, p. 157.

PACCOLAT O., BRUNETTI C., HALDIMANN M.-A., WAGNER C., 2001, *Les thermes de Massongex revisités. Rapport préliminaire,* Sion (non publié).

PACCOLAT O., MORET J.-C., GUELAT M., RENTZEL Ph., 2011, « La route romaine du Bois de Finges », in PACCOLAT O. (dir.), *Pfyn/Finges. Évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse),* Lausanne, pp. 97-153.

SIDOS Ph., 2012, « La contre insurrection soviétique en Afghanistan (1979-1989) », *Stratégique* 2012/2, 100-101, pp. 137-170.

TARPIN, M. (dir.), BOEHM I., COGITORE I., EPEE D., REY A.-L., 2000, « Sources écrites de l'histoire des Alpes dans l'Antiquité », *Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines,* 11, pp. 11-219.

TARPIN M., FAVROD J., HIRT A., 2002, « L'histoire » in FLUTSCH, L., NYFFELER U., ROSSI F., (dir.) *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age V, Epoque romaine*, Bâle, pp. 41-73.

VAN BERCHEM D., 1982, « Le sanctuaire de Tarnaiae », in VAN BERCHEM D., *Les routes et l'histoire, études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève, pp. 172-184.

VOLKEN M., PACCOLAT O. VOLKEN S., 2011, « Les clous de chaussure du site de Pfyngut : les bases d'une typo-chronologie », in PACCOLAT O. (dir.), *Pfyn/Finges. Évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse),* Lausanne, pp. 315-387.

WIBLÉ F., 1998, « Quatre siècles d'histoire », in WIBLE F. (dir.), CURDY Ph., PACCOLAT O., HALDIMANN M.-A., *Vallis Poenina. Le Valais à l'époque romaine, Ier siècle – Ve siècle après J.-C.*, Sion, pp. 35-50.

ZANIER W. (dir.), 2016, *Der Spätlatène- und Frühkaiserzeitliche Opferplatz auf dem Döttenbichl südlich von Oberammergau,* Munich.

LA VALLE DEL CASSARATE (DISTRETTO DI LUGANO, CANTON TICINO, SVIZZERA) NELL'ETÀ DEL FERRO E IN EPOCA ROMANA

ROMEO DELL'ERA[1]

INTRODUZIONE[2]

La valle del fiume Cassarate, immissario del lago Ceresio, si estende per una quindicina di km a nord di Lugano (Canton Ticino, Svizzera) e costituisce un territorio geograficamente coerente nell'area prealpina. Dal punto di vista archeologico si tratta di una regione poco conosciuta, sebbene i ritrovamenti dell'età del Ferro e di epoca romana siano relativamente numerosi e ben distribuiti. Tuttavia, non essendo mai stati ritrovati abitati o necropoli di grandi dimensioni, la ricerca su questi due periodi in Ticino si è concentrata solo marginalmente su quest'area[3].

Lo studio di un territorio ristretto ha consentito di prendere in considerazione tutte le fonti disponibili per l'età del Ferro e per l'epoca romana, con un approccio volto a definire l'identità storica ed archeologica della valle del Cassarate[4]. Le fonti archeologiche costituiscono la maggior parte del *corpus* (tanto più che nessuna fonte letteraria antica menziona questa regione), ma l'eterogeneità della loro documentazione è tale da dover adattare di volta in volta il metodo d'indagine. Si va da ritrovamenti di fine Ottocento, dei quali si hanno soltanto brevi testi descrittivi da analizzare quasi filologicamente, fino a scavi recenti con regolari rapporti di scavo e con tutto il materiale conservato, per i quali è stato necessario selezionare e riassumere le informazioni significative per uno studio generale. Su un totale di 52 siti archeologici analizzati – di cui si è tentato di stabilire una bibliografia completa – sono più della metà i casi in cui il materiale non è più conservato e si è dovuto fare affidamento alle fonti disponibili, ma vi sono anche diversi insiemi o singoli oggetti inediti. Nei casi in cui gli oggetti archeologici riportano delle iscrizioni (celtiche o latine) oppure sono delle monete (celtiche o romane), si è ricorso ai metodi propri dell'epigrafia e della numismatica per arricchire questa ricerca in modo pluridisciplinare.

Nel caso di diversi siti è stato possibile precisarne o ridefinirne la cronologia e/o la localizzazione geografica[5]. Grazie all'uso del programma ArcGIS sono state realizzate delle carte cronologiche (fig. 1-5) che permettono, insieme alla tabella riassuntiva dei siti (fig. 7), di avere una visione d'insieme su questo territorio[6]. La metodologia messa in atto in questa ricerca darebbe risultati interessanti se applicata all'intero Luganese e potrebbe anche prestarsi allo studio di altri territori prealpini o alpini poco conosciuti.

PRIMA ETÀ DEL FERRO (fig. 1)

Le tracce archeologiche della prima età del Ferro nella valle del Cassarate sono ascrivibili alla *facies* orientale della cultura di Golasecca, con attestazioni a partire da G II A-B (metà VI sec. a.C.) e principalmente

---

[1] Dottorando FNS, Istituto di archeologia e scienze dell'Antichità, Università di Losanna. In questo articolo si presentano i risultati principali del lavoro di master "La vallée du Cassarate (distr. de Lugano) à l'âge du Fer et à l'époque romaine", portato a termine nel 2017 all'Università di Losanna sotto la direzione del Prof. Thierry Luginbühl e reso possibile dalla collaborazione dell'Ufficio cantonale dei beni culturali (UBC) di Bellinzona.

[2] Ringrazio Michel Aberson e Alessandro Moro (Università di Losanna) per le attente riletture del testo.

[3] La sola opera consacrata interamente alla Preistoria e all'Antichità del Luganese rimane a tutt'oggi Motta/Ricci 1908. Sull'archeologia e la storia antica del Canton Ticino: Crivelli 1943/1990; De Marinis/Biaggio Simona 2000; Ostinelli/Chiesi 2015. È invece significativo che la variante dell'alfabeto nord-etrusco usata dalle popolazioni celtiche cisalpine sia detta "di Lugano" in ragione della forte concentrazione di stele con iscrizioni celtiche nel Luganese.

[4] Dall'indagine sono stati esclusi i massi cuppellari e i sarcofagi litici. Questi manufatti presentano difficoltà di datazione tali da non consentirne l'assegnazione ai periodi qui considerati piuttosto che ad epoche anteriori o posteriori.

[5] Strumenti utili per la localizzazione dei siti: carta catastale odierna del Canton Ticino (Geoticino SA, www.tigeo.ch); mappe catastali ottocentesche dei comuni ticinesi, conservate presso l'Archivio di Stato di Bellinzona (www.recuperando.ch/asti); carte nazionali dall'Ottocento ad oggi (visualizzatore di carte dell'Ufficio federale di topografia, map.geo.admin.ch, funzione Viaggio nel tempo).

[6] Ringrazio Alexandre Hirzel, responsabile SIG dell'Università di Losanna, per il suo indispensabile aiuto.

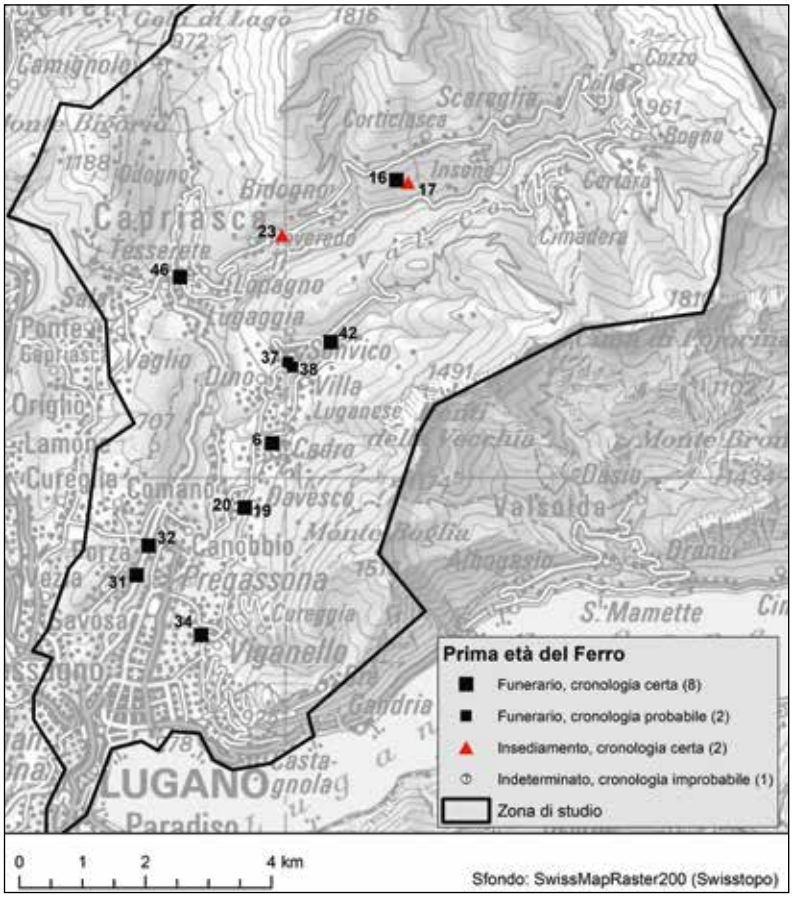

Fig. 1 - *Carta della prima età del Ferro*.

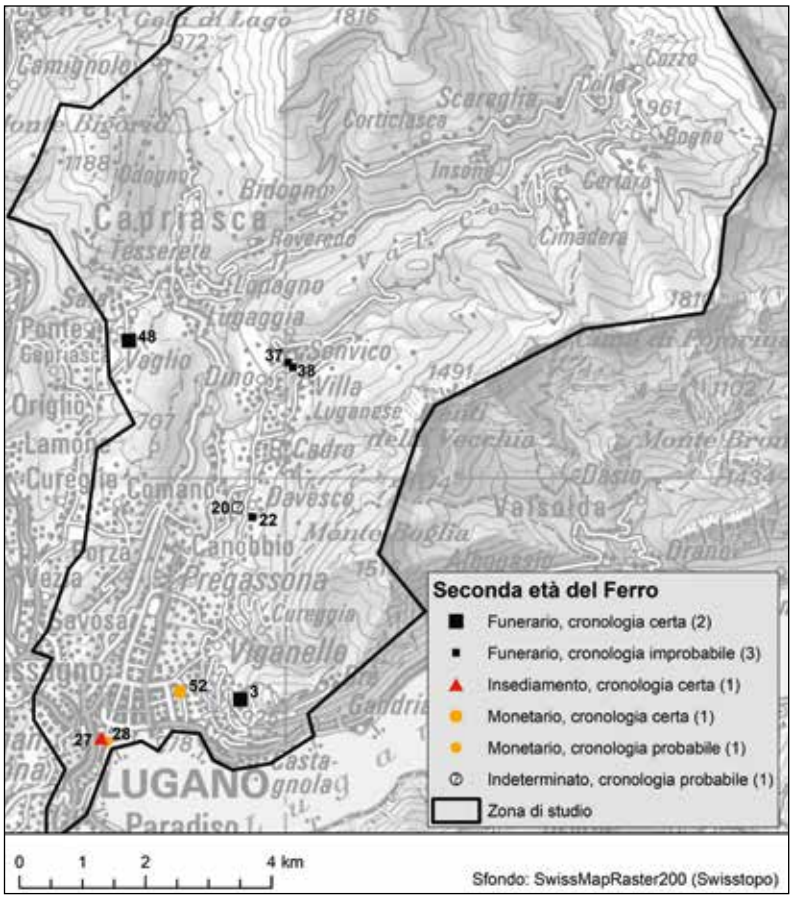

Fig. 2 - *Carta della seconda età del Ferro*.

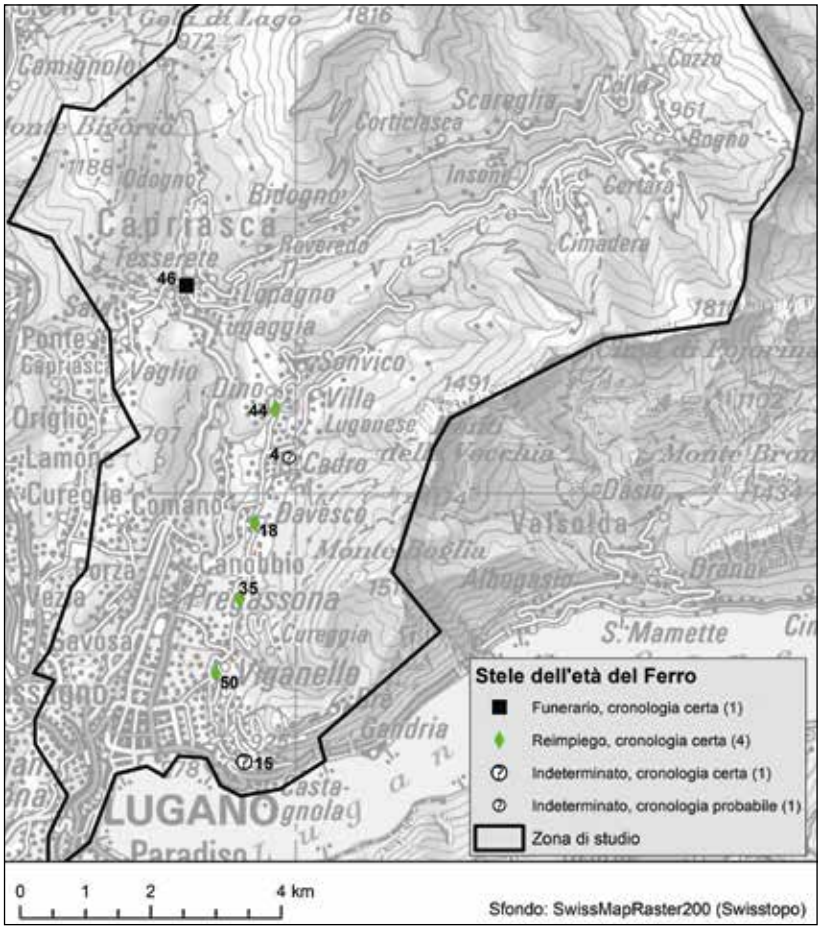

Fig. 3 - *Carta delle stele dell'età del Ferro*.

di G III A. La maggior parte delle testimonianze consiste in tombe a cremazione, isolate o in piccoli gruppi. Sul lato sinistro della valle ne sono state trovate in quasi tutti i paesi odierni tra Pregassona e Sonvico[7]. Sul lato destro, nell'alta valle è stato documentato un insediamento a Treggia, mentre a Carusio sono note due tombe (fig. 6) e un abitato (attestato da materiale sporadico); da qui si accede alla media e bassa valle passando da Tesserete, dove è stata trovata un'altra sepoltura[8]. Le tombe di Porza testimoniano l'occupazione del lato destro della bassa valle[9].

SECONDA ETÀ DEL FERRO (fig. 2)

Il passaggio alla seconda età del Ferro (inizio IV sec. a.C.), con l'adozione della cultura di La Tène, coincide con una netta diminuzione delle testimonianze archeologiche: infatti, soltanto la tomba di Aldesago (LT B) si iscrive nella tradizione golasecchiana[10]. La fase LT D è nota da ceramiche di provenienza funeraria da Vaglio, che non rivelano indizi diretti di romanizzazione, e dall'abitato di Lugano (scoperto nel 2016), la cui occupazione prosegue in epoca romana[11].

[7] Pregassona, Viarnetto: Magni 1921; Primas 1970, p. 139-140 + tav. 48/A, B; Schindler/De Marinis 2000, p. 165-168, 171; De Marinis 2000, p. 369-370. Davesco, Comòrt (tombe), Favadín (reperti incerti): Baserga 1936, p. 302-303. Cadro, Novarétt: Ortelli 1946. Sonvico, Rodénchen/Cabián: Rovelli 1927, p. 17. Sonvico, Ganón: Baserga 1936, p. 302.

[8] Treggia, Villa Barnabò: Donati 1992 (breve menzione); UBC (documenti di scavo, piante, stratigrafie, fotografie, materiali e disegni inediti). Carusio, paese (abitato), Selvón (tombe): UBC (documentazione inedita su una sola tomba). Tesserete, Morín: Giussani 1902, p. 27-28.

[9] Porza, Belvedere: Magni 1910; Primas 1970, p. 139 + tav. 47/A, B, C.

[10] Aldesago: Dell'Era 2018b.

[11] Vaglio: Donati 1990, p. 149 (breve menzione); UBC (materiali inediti). Lugano, Piazza Cioccaro: Cardani Vergani 2017; Cardani Vergani/Janke 2017; UBC (documentazione e materiali inediti). Sono inoltre attestati due ritrovamenti di monete preromane: Lugano, Piazza della Riforma (Motta/Ricci 1908, p. 42-43) e Viganello, Via alla Roggia (Chiesa 1996, n° 7).

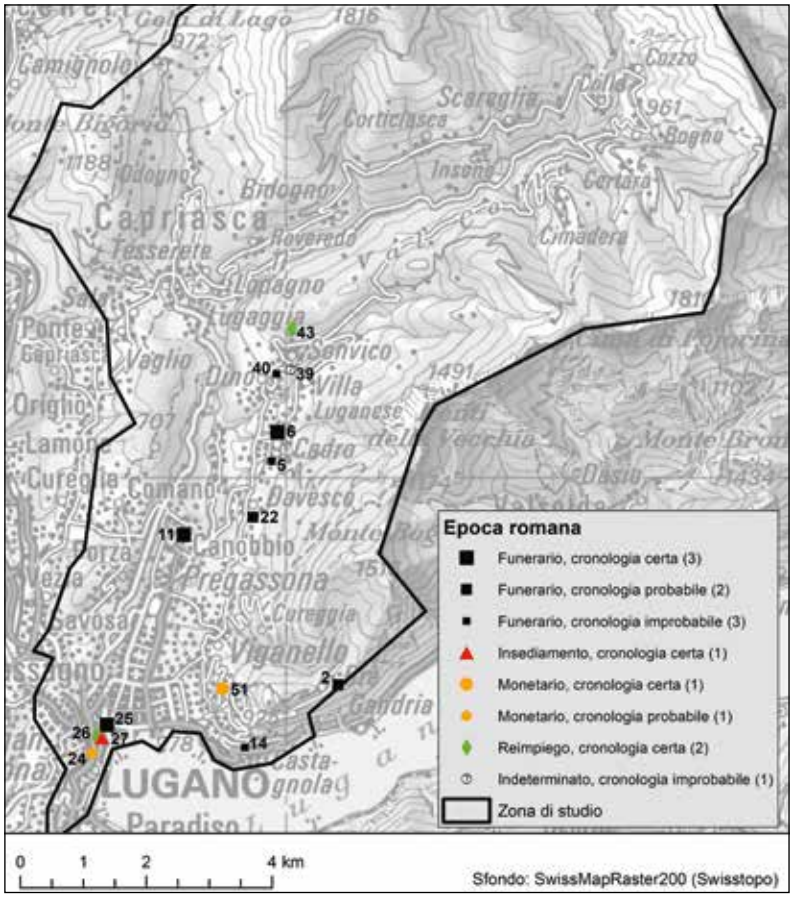

Fig. 4 - *Carta dell'epoca romana*.

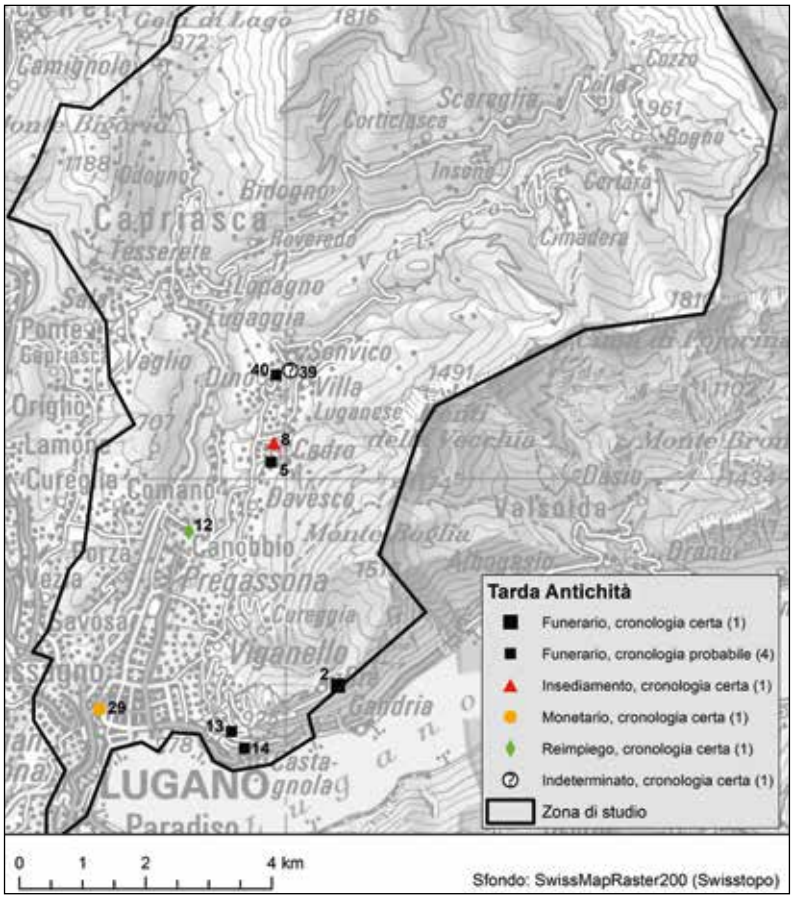

Fig. 5 - *Carta della tarda Antichità*.

STELE CON ISCRIZIONI CELTICHE (fig. 3)

Un discorso a parte va fatto per le stele con iscrizioni celtiche in alfabeto di Lugano: nella valle del Cassarate ne sono note almeno cinque (nessuna in contesto primario), che, secondo studi paleografici, andrebbero datate tra il IV e la metà del II sec. a.C.[12] Tuttavia il loro numero e la loro ripartizione corrispondono all'occupazione della valle nella prima età del Ferro. Propongo quindi di assegnarle alla fase G III A3[13].

EPOCA ROMANA (fig. 4)

In epoca romana (I-III sec. d.C.), le tracce di occupazione nella valle del Cassarate aumentano. Ritrovamenti nel centro della città di Lugano lasciano intuire la presenza di un insediamento di importanza locale[14]. Sul lato sinistro della valle, alcune tombe sono attestate a Davesco e a Cadro, mentre a Sonvico la presenza di un centro particolare potrebbe essere suggerita da frammenti marmorei di epigrafi di ambito comense[15]. Piccole aree funerarie con cremazioni di III sec. sono state trovate a Canobbio (fig. 6), sul lato destro, e a Brè, sul monte omonimo; in quest'ultimo sito vi sono anche tombe tardoantiche[16].

Fig. 6 - *Tombe a cremazione. In alto: Carusio, Selvón, G III A (scavo 1999). In basso: Canobbio, Partida Granda, tomba 2, III sec. d.C. (scavo 1976). Foto UBC.*

TARDA ANTICHITÀ (fig. 5)

Nella tarda Antichità (IV-V sec.), la ripartizione dei ritrovamenti archeologici è simile a quella di epoca romana. Mancano tracce concrete di un'occupazione tardoantica a Lugano, da cui si sarebbe poi sviluppato il borgo altomedievale[17]. Sul lato sinistro, oltre ad alcune tombe a inumazione, spicca l'edificio scoperto sotto la chiesa di Cadro, che meriterebbe uno studio approfondito[18]. L'area funeraria di Brè si arricchisce nel IV sec. con alcune inumazioni, di cui almeno due con un corredo di prestigio[19]. Una continuità di occupazione a Canobbio, forse documentata da un'iscrizione, rimane tuttavia incerta[20].

---

[12] Davesco, chiesa parrocchiale: Motta 2000, p. 200-202; Piana Agostinetti/Morandi 2004, p. 159-161, 539-540. Dino, Villa Elena: Dell'Era 2018a. Pregassona, Orlino: Piana Agostinetti/Morandi 2004, p. 161-162, 706-707; Dell'Era c.d.s. Tesserete, Morín: Giussani 1902, p. 25-27; Motta 2000, p. 200; Piana Agostinetti/Morandi 2004, p. 157-159, 538. Viganello, San Siro: Giussani 1902, p. 39-40; Piana Agostinetti/Morandi 2004, p. 163, 540-541. Cadro (notizia incerta): Anastasi 1926, p. 101. Ruvigliana (notizia incerta): UBC (documentazione inedita).

[13] Questione affrontata in Dell'Era 2018a, p. 155.

[14] Lugano, Piazza Cioccaro: Cardani Vergani 2017; Cardani Vergani/Janke 2017; Cardani Vergani 2018; UBC (documentazione e materiali inediti). Lugano, Hôtel St. Gothard: Motta 1894. Lugano, Corso Pestalozzi: Giussani 1936, p. 82-83; Dell'Era in prep. Lugano, San Lorenzo: Motta/Ricci 1908, p. 79; Dell'Era in prep.

[15] Davesco, Runchétt/Antonietti: Baserga 1936, p. 303; UBC (documentazione e materiali inediti). Cadro, Lengina: Baserga 1936, p. 304. Sonvico, Opera Charitas: Baserga 1936, p. 304. Sonvico, chiesa di San Martino: Frei-Stolba/Lieb 1989; Bernasconi Reusser *et al*. 2004, p. 125-126, 134-135; Dell'Era 2019; Dell'Era in prep.

[16] Canobbio, Partida Granda: Donati 1976, p. 167-168; Donati 1977, p. 53-54 + tav. 5; UBC (documentazione e materiali inediti). Brè: Butti Ronchetti 2000, p. 42-50, 62-63 (VI, VII, IX); UBC (documentazione inedita). Albonago: Archivio Storico della Città di Lugano (monete inedite).

[17] Lugano, convento dei Cappuccini (due monete, l'una tardoantica e l'altra altomedievale): Boll. Inv. Ritr. Mon. Svizz., 15 (Berna 2008) p. 37-38. Si considera qui altomedievale il sito di Lugano, area Maghetti (insediamento artigianale): Donati 1983.

[18] Cadro, chiesa parrocchiale: Cardani Vergani 2004, p. 573-579; Cardani Vergani 2005; UBC (documentazione e materiali inediti). Cadro, Al Ponte: Baserga 1936, p. 303. Sonvico, Cava di Notár (tomba), Opera Charitas (materiali sporadici): Baserga 1936, p. 304.

[19] Brè: Butti Ronchetti 2000, p. 42-50, 60-61 (II, III, IV); UBC (documentazione inedita). Ruvigliana, Trona: Motta 1886; Brun 1884-1887. Castagnola, Via Tamporiva: Bontà 1939; Crivelli 1939.

[20] Motta/Ricci 1908, p. 79-80; Dell'Era in prep. (possibile confusione con Cannobio, Piemonte).

N°	Comune	Sito	UBC	Mappale	Precisione	Tipo	Epoca	Cronologia
1	Bidogno	Bidogno, località ignota	138.1.1		4	Indeterminato	Indeterminata	
2	Brè-Aldesago	Brè	36.1.1	562	1	Funerario	R (probabile) e T (certa)	III-IV sec.
3	Brè-Aldesago	Aldesago	36.3.1	1033	1	Funerario	F2 (certa)	LT B
4	Cadro	Cadro, località ignota	50.1.1		4	Indeterminato	F (probabile)	
5	Cadro	Cadro, Al Ponte	50.3.1		3	Funerario	T (probabile) o R (improbabile)	
6	Cadro	Cadro, Lengina	50.4.1	531A	2	Funerario	R (certa)	
7	Cadro	Cadro, Novarétt	50.5.1		3	Funerario	F1 (certa)	G III A
8	Cadro	Cadro, chiesa parrocchiale	50.8.1	254A	1	Insediamento	T (certa)	IV-V sec.
9	Cadro	Cadro, Campagna di Dassone	232.2.1	549	2	Indeterminato	M (certa)	XV-XVI sec.
10	Cagiallo	Cagiallo, Stala di Bèsom	51.1.1	288A	2	Indeterminato	M (certa)	XIII-XV sec.
11	Canobbio	Canobbio, Partida Granda	61.1.1	200A	1	Funerario	R (certa)	III sec.
12	Canobbio	Canobbio, chiesa parrocchiale	61.2.1	239A	2	Reimpiego	T (certa); sito incerto	IV-V sec.
13	Castagnola	Ruvigliana, Trona	68.1.1	322A	2	Funerario	T (probabile) o M (improbabile)	
14	Castagnola	Castagnola, Via Tamporiva	68.2.1	831A	2	Funerario	T (probabile) o R (improbabile)	III-V sec.
15	Castagnola	Ruvigliana	68.3.1		3	Indeterminato	F (probabile)	
16	Corticiasca	Carusio, Selvón	90.1.1	636	1	Funerario	F1 (certa)	G III A
17	Corticiasca	Carusio, paese		640	1	Insediamento	F1 (certa)	G III A
18	Davesco-Soragno	Davesco, chiesa parrocchiale	100.1.1	46A	2	Reimpiego	F (certa)	
19	Davesco-Soragno	Davesco, Comòrt	100.1.2	52A	2	Funerario	F1 (certa)	
20	Davesco-Soragno	Davesco, Favadín	100.1.3		3	Indeterminato	F2 (probabile) o F1 (improbabile)	
21	Davesco-Soragno	Davesco, paese	100.1.5		3	Funerario	M (probabile)	
22	Davesco-Soragno	Davesco, Runchétt/Antonietti	100.4.4	156	2	Funerario	R (probabile) o F2 (improbabile)	
23	Lopagno	Treggia, Villa Barnabò	138.1.1-2	807	1	Insediamento	F1 (certa)	G III A
24	Lugano	Lugano, Hôtel St. Gothard	143.5.1	1045	2	Monetario	R (probabile)	
25	Lugano	Lugano, Corso Pestalozzi	143.6.1	2782	2	Funerario	R (certa)	
26	Lugano	Lugano, San Lorenzo	143.12.2	68	1	Reimpiego	R (certa)	
27	Lugano	Lugano, Piazza Cioccaro		48	1	Insediamento	F2 (certa) e R (certa)	LT D/II-III sec.
28	Lugano	Lugano, Piazza della Riforma	143.7.1		3	Monetario	F2 (probabile)	
29	Lugano	Lugano, convento dei Cappuccini	143.25.1	906	1	Monetario	T (certa) e M (certa)	IV sec./VI-VII sec.
30	Massagno	Massagno, località ignota	153.1.1		4	Indeterminato	P (probabile)	
31	Porza	Porza, Belvedere	199.1.1	252	2	Funerario	F1 (certa)	G III A1
32	Porza	Porza, Belvedere	199.1.2	332	2	Funerario	F1 (certa)	G III A1
33	Pregassona	Pregassona, località ignota	202.1.1		4	Funerario	Indeterminata	
34	Pregassona	Pregassona, Viarnetto	202.2.1-2	1381	2	Funerario	F1 (certa)	G II A/B - G III A1
35	Pregassona	Pregassona, Orlino	202.3.1	652	1	Reimpiego	F (certa)	
36	Sonvico	Stampa	50.6.1	1135	2	Indeterminato	P (probabile)	
37	Sonvico	Sonvico, Rodénchen	232.1.1		3	Funerario	F1 (probabile) o F2 (improbabile)	
38	Sonvico	Sonvico, Cabián	232.1.1		3	Funerario	F1 (probabile) o F2 (improbabile)	
39	Sonvico	Sonvico, Opera Charitas	232.3.1	927A	2	Indeterminato	T (certa) e R (improbabile)	
40	Sonvico	Sonvico, Cava di Notár	232.4.1		3	Funerario	T (probabile) o R (improbabile)	
41	Sonvico	Sonvico, Curié	232.5.1		3	Indeterminato	M (probabile)	
42	Sonvico	Sonvico, Ganón	232.6.1		3	Funerario	F1 (certa)	
43	Sonvico	Sonvico, chiesa di San Martino	232.8.1-6	1995A	1	Reimpiego	R (certa)	
44	Sonvico	Dino, Villa Elena	232.19.1	1489B	2	Reimpiego	F (certa)	
45	Tesserete	Tesserete, paese	237.1.1		3	Funerario	Indeterminata	
46	Tesserete	Tesserete, Morín	237.2.1-2	247	2	Funerario	F1 (certa) e F (certa)	G III A3 (tomba)
47	Tesserete	Tesserete, Castèll	237.5.1	78	2	Insediamento	M (probabile)	
48	Vaglio	Vaglio, località ignota	242.2.1		4	Funerario	F2 (certa)	LT D
49	Valcolla	Val Colla, località ignota	243.1.1		4	Indeterminato	Indeterminata; sito incerto	
50	Viganello	Viganello, San Siro	250.1.1	407	1	Reimpiego	F (certa)	
51	Viganello	Albonago	250.3.1		3	Monetario	R (certa)	II sec.
52	Viganello	Viganello, Via alla Roggia	250.4.1		3	Monetario	F2 (certa)	III sec. a.C.

Fig. 7 - *Tabella riassuntiva dei siti archeologici della valle del Cassarate. La lista dei comuni, ferma al 1960, è quella usata presso l'UBC. I nomi dei siti sono stati definiti nel rispetto della toponomastica locale. La colonna "UBC" riporta il codice (MdR) in uso presso l'UBC. Nella colonna "Precisione" si adotta questa scala: 1. localizzazione precisabile fino al punto esatto; 2. fino al mappale; 3. fino al nome della località; 4. soltanto fino al comune. Le sigle della colonna "Epoca" sono: P (Preistoria; siti inclusi ma non studiati); F1 (prima età del Ferro); F2 (seconda età del Ferro); F (età del Ferro, soltanto per le stele con iscrizioni celtiche); R (epoca romana); T (tarda Antichità); M (Medioevo ed età moderna; ridefinizione di siti noti in letteratura come protostorici o romani)*

CONCLUSIONE

In seguito a questa indagine è ora possibile avere una visione d'insieme aggiornata sulla valle del Cassarate nell'età del Ferro e in epoca romana. Alcuni siti andranno chiaramente approfonditi in altre sedi, a cominciare da singoli oggetti o piccoli contesti inediti oppure da revisioni di siti già noti[21]. Altri siti più complessi e meglio documentati necessiterebbero invece di uno studio integrale da parte di specialisti (Cadro, chiesa parrocchiale; Lugano, Piazza Cioccaro; Treggia, Villa Barnabò). Oltre alla sorveglianza dei numerosi scavi edilizi, assicurata dall'UBC, prospezioni e sondaggi archeologici mirati potrebbero dare risultati interessanti (Carusio, paese; Pregassona, Viarnetto). Uno studio archeologico sull'intero Luganese e sulle aree italiane di confine potrebbe dare risposta ad alcuni quesiti irrisolti in questa ricerca, come la netta diminuzione delle testimonianze archeologiche tra la prima e la seconda età del Ferro oppure le dinamiche di romanizzazione della regione.

In chiusura, è lecito ricordare che oggi, a seguito di diverse aggregazioni, buona parte della valle del Cassarate è compresa nel territorio comunale di Lugano: è tempo che questa città, la nona in Svizzera per popolazione, si interessi più da vicino e più concretamente alla propria storia antica e al proprio patrimonio archeologico.

BIBLIOGRAFIA

G. ANASTASI, Il Lago di Lugano (Lugano/Bellinzona 1913 – ried. 1926).

G. BASERGA, Notiziario d'Archeologia ed Arte: Scavi. Riv. Arch. CO, 111-112-113 (Como 1936) p. 301-308.

M. BERNASCONI REUSSER/CH. REUSSER/D. DECROUEZ, Analisi di marmi bianchi provenienti da contesti archeologici del Canton Ticino. Ann. Soc. Svizz. Preist. Arch., 87 (Basilea 2004) p. 117-139.

E. BONTÀ, Tomba romana a Castagnola. Boll. Stor. Sv. It., 14 (Bellinzona 1939) p. 25-26.

C. BRUN, Kleinere Nachrichten. Tessin. Anz. Schw. Alt., 5 (Zürich 1884-1887) p. 283.

F. BUTTI RONCHETTI, Capolago, Brè-Aldesago e S. Antonino: tre tombe tardoromane ticinesi. Riv. Arch. CO, 182 (Como 2000) p. 39-117.

R. CARDANI VERGANI, Ricerche archeologiche. Cadro, parrocchiale di Sant'Agata. Boll. Stor. Sv. It., 104 (Bellinzona 2004) p. 573-582.

R. CARDANI VERGANI, Cadro TI, Chiesa di Sant'Agata. Ann. Soc. Svizz. Preist. Arch., 88 (Basilea 2005) p. 375-376.

R. CARDANI VERGANI, Lugano – Piazza Cioccaro: insediamento preromano e romano, necropoli medievale. Boll. Ass. Arch. TI, 29 (Lugano 2017) p. 31-32.

R. CARDANI VERGANI, Lugano – Piazza Cioccaro: un reperto inedito. Boll. Ass. Arch. TI, 30 (Lugano 2018) p. 34-35.

R. CARDANI VERGANI/R. JANKE, Lugano TI, Piazza Cioccaro, Ann. Arch. Svizz., 100 (Basilea 2017) p. 236-237.

F. CHIESA (a cura di), La monetazione celtica cisalpina (Locarno 1996).

A. CRIVELLI, Tomba romana a Castagnola, Riv. Stor. TI, 9 (Bellinzona 1939) p. 213.

A. CRIVELLI, Atlante preistorico e storico della Svizzera Italiana (Bellinzona 1943 – rist. 1990).

R. DELL'ERA, Una stele con iscrizione celtica individuata a Dino (Lugano, Canton Ticino). Num. Ant. Class. 47 (Lugano 2018a) p. 151-157.

R. DELL'ERA, Une clepsydre *pre-trottola* dans une tombe d'Aldesago (Lugano, Suisse), in: SFECAG Actes du Congrès de Reims 2018 (Marseille 2018b) p. 513-518.

R. DELL'ERA, Novità epigrafiche da Sonvico TI. Mus. Helv. 76 (Basilea 2019), p. 111-114.

R. DELL'ERA, **uisou** o **uosiu**[**i**]. Cambiando senso, il senso cambia. Nuova lettura di un'iscrizione celtica da Pregassona (Lugano), in: Mélanges R.W. (in corso di stampa).

R. DELL'ERA, Le iscrizioni romane del Canton Ticino (in preparazione).

R.C. DE MARINIS/S. BIAGGIO SIMONA (a cura di), I Leponti tra mito e realtà (Locarno 2000).

[21] Studi recenti o di prossima pubblicazione: Dell'Era 2018a (Dino, Villa Elena); Dell'Era 2018b (Aldesago); Dell'Era 2019 (Sonvico, chiesa di San Martino); Dell'Era c.d.s. (Pregassona, Orlino).

R.C. DE MARINIS, Il vasellame bronzeo nell'area alpina della cultura di Golasecca, in: De Marinis/Biaggio Simona 2000, vol. 1, p. 341-406.

P. DONATI, Notizie su ritrovamenti nel Canton Ticino. Riv. Arch. CO, 158 (Como 1976) p. 161-175.

P. DONATI, Notiziario archeologico 1973-1976. Boll. Stor. Sv. It., 89 (Bellinzona 1977) p. 51-67.

P. DONATI, Lugano TI. Ann. Soc. Svizz. Preist. Arch., 66 (Basilea 1983) p. 312-313.

P. DONATI, Aggiornamento 1990, in: Crivelli 1990, p. 129-152.

P. DONATI, Lopagno TI, Treggia. Ann. Soc. Svizz. Preist. Arch., 75 (Basilea 1992) p. 199.

R. FREI-STOLBA/H. LIEB, Ein neuer Quattuorvir von Como: Der Fund von Sonvico. Arch. Svizz. 12 (Basilea 1989) p. 118-123.

A. GIUSSANI, L'iscrizione nord-etrusca di Tesserete e le altre iscrizioni pre-romane del nostro territorio. Riv. Arch. CO, 46 (Como 1902) p. 25-67.

A. GIUSSANI, Nuove iscrizioni romane della provincia di Varese, del Canton Ticino e Canton Grigione. Riv. Arch. CO, 111-112-113 (Como 1936) p. 73-84.

A. MAGNI, Tombe di Porza. Riv. Arch. CO, 59-60-61 (Como 1910) p. 47-54.

A. MAGNI, Due tombe della prima età del ferro in Canton Ticino. Riv. Arch. CO, 79-89-81 (Como 1921) p. 59-66.

E. MOTTA, Antichità. Boll. Stor. Sv. It., 6 (Bellinzona 1884) p. 87-88.

E. MOTTA, Monete. Boll. Stor. Sv. It., 16 (Bellinzona 1894) p. 239.

E. MOTTA/S. RICCI, Il Luganese in epoca preromana e romana (Milano 1908).

F. MOTTA, La documentazione epigrafica e linguistica, in: De Marinis/Biaggio Simona 2000, vol. 2, p. 181-222.

A. ORTELLI, Ritrovamenti archeologici a Cadro. Boll. Stor. Sv. It., 21 (Bellinzona 1946) p. 27-28.

P. OSTINELLI/G. CHIESI (a cura di), Storia del Ticino. Antichità e Medioevo (Bellinzona 2015).

P. PIANA AGOSTINETTI/A. MORANDI, Celti d'Italia (Roma 2004).

M. PRIMAS, Die südschweizerischen Grabfunde der älteren Eisenzeit und ihre Chronologie (Basel 1970).

G. ROVELLI, La Castellanza di Sonvico (Massagno 1927).

M.P. SCHINDLER/R.C. DE MARINIS, L'età del Ferro nel Canton Ticino e nella Mesolcina, in: De Marinis/Biaggio Simona 2000, vol. 1, p. 159-183

ANTIQUITÉ

LE BAS-CHABLAIS CELTE ET GALLO-ROMAIN, ENTRE CUL-DE-SAC ET PORTE DES GRANDES ALPES

CHRISTOPHE LANDRY[1]

1. INTRODUCTION

Le Bas-Chablais constitue un territoire complexe. En effet si cette micro-région appartient administrativement au département français de la Haute-Savoie, elle s'est composée une identité plurielle, orientée au gré des multiples vents capricieux du lac Léman vers la France, le Genevois, le canton de Vaud ou la Savoie. Il s'agit pourtant d'une entité géographique tout à fait singulière, à l'ambiance pas complètement alpine malgré son enracinement au pied d'un massif qui résiste encore bien à la raréfaction de l'or blanc, ni tout à fait maritime malgré l'impact considérable que le Léman peut avoir sur son climat ou son économie. A l'image de cette *French Riviera* qui tente de rivaliser avec son miroir de la rive helvétique, l'archéologie de ce territoire français peine encore à atteindre le niveau de connaissance qui nous permettrait de le caractériser précisément. Le Bas-Chablais fut toujours de par sa situation une zone de contact, mais inévitablement aussi une marge administrative, avec toutes les contraintes que cela entraine, en terme de recherche académique notamment. A la fin de la Protohistoire, ce territoire se trouve enserré entre le monde celte nord-alpin et les groupes d'Alpins peuplant les massifs et hautes vallées. Après la conquête romaine, il se retrouve à l'extrémité nord-orientale des immenses entités que sont la province de Narbonnaise et la cité de Vienne. Or les données archéologiques ne soulignent que trop combien ces dernières sont tournées vers la Méditerranée et l'axe Rhône-Saône-Rhin. Le Bas-Chablais, comme tout territoire orographiquement borné, peut néanmoins être perçu comme une porte, tantôt ouverte, tantôt fermée, et la connaissance précise de son contexte archéologique doit nous permettre de mieux comprendre le rôle qu'il a joué au sein de la chaîne alpine, pendant ces quelques dix siècles fondamentaux de l'histoire de l'Europe occidentale (Ve s. avant – Ve s. ap. J.-C.). Cet article propose un premier bilan critique de la documentation et expose quelques aspects des dossiers en cours d'étude.

2. CADRE GÉOGRAPHIQUE

La définition géographique de cette extrémité orientale de l'avant-pays savoyard est due en grande partie à J.-C. Périllat, professeur d'histoire-géographie à Annemasse et Thonon-les-Bains, autodidacte et pionnier local des sauvetages archéologiques, qui orienta son mémoire de maîtrise de géographie en 1966 sur la construction des paysages agraires du Bas-Chablais (Périllat 1966). Le territoire est borné à l'ouest administrativement par la frontière helvétique, et au sud-ouest économiquement par la zone d'attraction de l'agglomération d'Annemasse. Au sud, la barre orographique des 1000 m d'altitude et l'accentuation soudaine des pentes marquent la limite, pourtant Périllat exclut des plateaux moins élevés comme le plateau des Dranses et celui du pays de Gavot, alors qu'il conserve une partie de l'arrière-pays outre-Dranse, pourtant sensiblement aussi élevé et abrupt, jusqu'à la frontière avec le Chablais suisse. Je réintègre pour ma part ces plateaux à la zone d'étude, considérant que si les paysages diffèrent bien de la frange littorale proprement dite, l'ambiance est encore loin d'y être montagnarde.

On traite ainsi une aire de 300 km², s'étirant sur 50 km de littoral, avec un arrière-pays s'étendant de 500 m jusqu'à 13 km en retrait de la rive **(Fig.1)**. Plusieurs rivières et ruisseaux drainent les plateaux, les terrasses et la plaine en direction du lac, parmi lesquels la Dranse présente le volume le plus important, second pourvoyeur en eau du bassin lémanique, derrière le Rhône. La rive du lac est aujourd'hui maintenue artificiellement à la cote de 372 m, et le piémont s'élève par étages jusqu'à 900-1000 m. Par ailleurs, il faut souligner que les vallées du massif du Chablais sont assez aisément praticables toute l'année, et que le franchissement des cols, relativement peu élevés (Pas de Morgins à 1370 m seulement par exemple), reste possible même en hiver, avec un enneigement

[1] Chargé de recherche et d'opérations, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 5138 "ArAr"- Lyon.

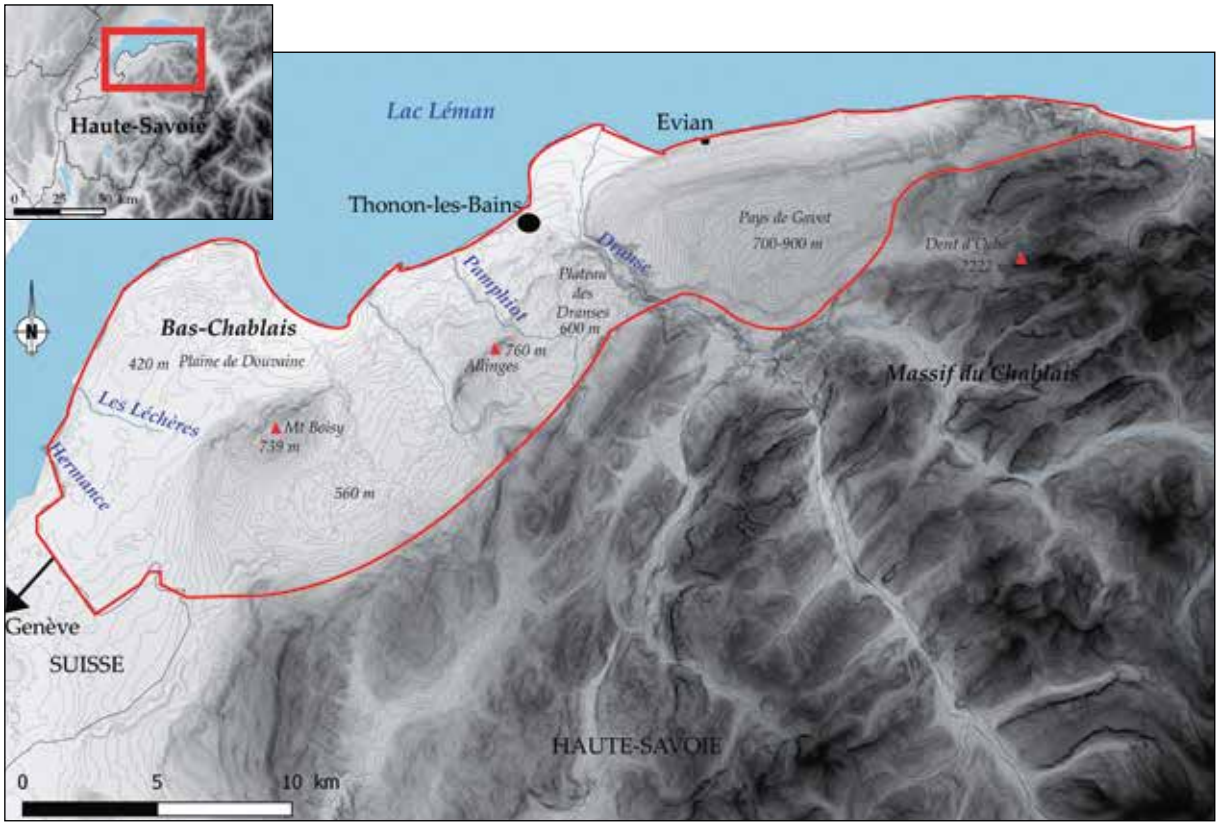

Fig.1 - *Carte du Bas-Chablais : définition de l'aire d'étude (CAO : Chr. Landry).*

modéré. Sur les sommets (les Hauts Forts culminent à 2466 m) et les crêtes, l'enneigement demeure néanmoins important, le massif présentant un fort cumul de précipitations.

3. QUELQUES ASPECTS HISTORIOGRAPHIQUES

Cette région se trouve ainsi à la marge immédiate des foyers principaux de la civilisation celtique, de la Champagne aux bassins d'Europe centrale. Le Léman la sépare du Plateau suisse, bien documenté, et les massifs du Chablais et du Mont-Blanc l'isolent à priori de l'Italie du nord, et des principaux axes de circulation reliant le nord des Alpes et le sud-est de l'Europe. Toutefois, la pointe occidentale du lac revêt à la fin de l'âge du Fer une importance stratégique pour le riche peuple des Allobroges, qui semble dominer ce territoire et contrôle la route fluviale vers la Méditerranée occidentale, et dont la capitale s'établit environ 350km en aval sur le Rhône, à Vienna, avant d'être soumis par les armées romaines entre la fin du IIe et le milieu du Ier s av. J.-C.

3.1. Le second âge du Fer chablaisien

Si les érudits savoyards ont beaucoup écrit sur l'archéologie locale, il faut attendre J.-C. Périllat en 1966 pour voir reportées sur une carte les maigres connaissances concernant le second âge du Fer. Il dressa en effet un cartogramme figurant les rares monnaies gauloises connues sur ce territoire, ainsi qu'à l'extrémité occidentale les tombes laténiennes de Chens-sur-Léman et Douvaine, seuls vestiges répertoriés à l'époque (Périllat 1966, **Fig.2**). Cette vision du territoire resta figée jusqu'à aujourd'hui en dépit des nombreux travaux d'inventaire ayant retrituré le corpus (Willigens 1991 ; Bocquet 1997 ; Serrières 2009), à cause notamment du fatal accident d'avril 1973 qui empêcha J.-C. Périllat de poursuivre et de publier ses recherches sur Chens-sur-Léman. Le corpus s'arrêtait donc aux années 1950, tributaire des mentions anciennes de découvertes de tombes de guerriers.

Les découvertes anciennes de Chens ont été faites à partir de 1919 dans des carrières d'extraction de sables et de graviers, qui ont entamé massivement le sous-sol de la commune. Au minimum seize tombes ont été détruites avant le milieu des années 1960, dont on peut affirmer qu'au minimum cinq concernaient

des guerriers. Des érudits tels que le comte Costa de Beauregard, Emile Vuarnet, Eugène Pittard, acquirent quelques rares mobiliers provenant de ces tombes, dont quelques éléments ont pu être sauvés et sont aujourd'hui conservés dans les réserves du Musée d'Art et d'Histoire de Genève. C'est le cas des quatre seules tombes bien documentées, publiées en 1929 (Deonna 1929). De 1964 à 1973, J.-C. Périllat put intervenir par intermittence dans la carrière et sauver de nombreux objets et squelettes, restés non exploités jusqu'à aujourd'hui. Seule la tombe découverte en 2008 lors du diagnostic d'archéologie préventive sur le site de Vereître, a fait l'objet d'une fouille moderne avec expertise archéo-anthropologique (Landry, Blaizot 2011). Et pour l'heure, aucune trace d'occupation non-funéraire LT B-C n'a encore été perçue, en dépit des nombreuses opérations préventives menées depuis une dizaine d'années.

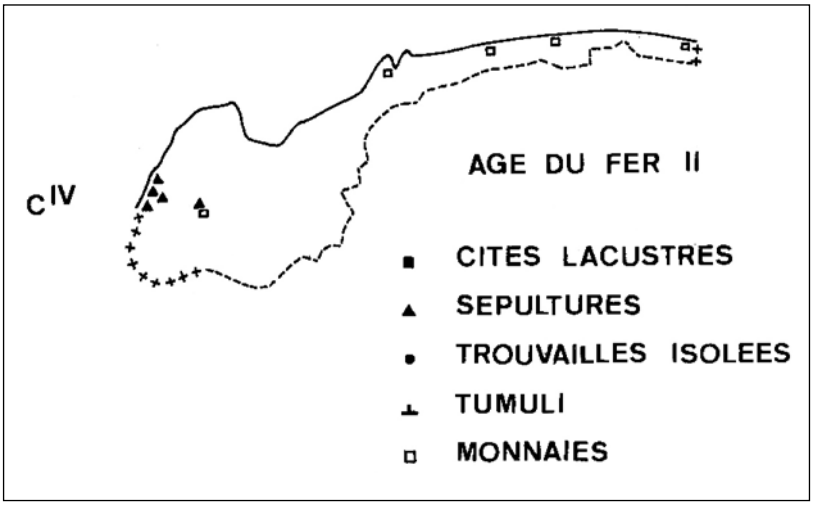

Fig.2 - *Cartogramme du Bas-Chablais au second âge du Fer dressé par J.-C. Périllat (Périllat 1966).*

Le contraste était donc saisissant à l'époque de J.-C. Périllat, et il l'est resté, entre une rive helvétique densément occupée, et une rive française déserte (Kaenel 1990 ; Carrard 2009). Les tombes de guerriers de Chens-sur-Léman focalisèrent longtemps l'attention, orientant fortement la réflexion. Si ces découvertes demeurent majeures puisqu'on ne connaît guère plus d'une dizaine de tombes de guerriers antérieures à LT D dans les Alpes du Nord françaises, cette densité de tombes dans les environs de Chens-sur-Léman a servi archéologues et historiens dans l'élaboration de leurs modèles de peuplement du nord des Alpes occidentales, inspirés par les travaux d'E. Chantre. D'A. Bocquet à J.-P. Millotte, un consensus apparaissait pour évoquer une implantation vers LT B2 de populations allogènes dans l'avant-pays (Bocquet, notice 14 in Jourdain-Annequin 2004 ; Millotte 1999). Ces théories n'ont bien évidemment plus cours mais un modèle alternatif reste à établir.

3.2. L'Antiquité romaine en Bas-Chablais

Hormis deux ou trois monnaies allobroges, la fin de l'âge du Fer et l'époque augustéenne restèrent longtemps sans documentation. Pour l'époque impériale, un lourd travail de compilation des multiples mentions de découvertes d'indices de sites avait été entrepris par P. Broise (Broise 1963, **Fig.3**) et J.-C. Périllat (Périllat 1966, **Fig.4**). Les cartes alors publiées n'étaient pas reliées à des inventaires analytiques, et le travail a dû être repris lors de l'établissement de la Carte archéologique de la Gaule (Bertrandy *et al*. 1999) alors que certaines sources n'étaient pas accessibles. Ce volume permit de réfléchir à des notions essentielles liées aux problématiques territoriales : circulation et réseaux, densité d'occupation, marqueurs de romanité, frontières administratives… La bibliographie fait donc état d'un Bas-Chablais peuplé d'Allobroges au moment de la conquête, encore que soit plutôt floue la frontière avec les voisins Nantuates et Véragres de la province des Alpes Pennines. Ce territoire dépend de la cité de Vienne au Haut-Empire puis de celle de Genève à partir de la réforme de Dioclétien à la fin du IIIe s. (Jospin dir. 2002 ; Remy dir. 2005 ; Segard 2009 ; Gabayet 2015 ; Remy 2016).

4. NOUVELLES DONNÉES SUR LA PÉRIODE LATÉNIENNE

L'archéologie préventive, pour diverses raisons, n'a pas permis de nourrir abondamment le corpus du second âge du Fer. Un Projet Collectif de Recherche a donc été initié en 2015 afin de traiter la documentation ancienne, en collaboration avec les anciens élèves et fouilleurs de J.-C. Périllat ainsi que sa famille. Les travaux ont donc repris sur le site de Chens-sur-Léman, plus de quarante ans après avoir sombré dans l'oubli (**Fig.5 n°1,3,4**). Le PCR a ainsi permis de répertorier 110 tombes ou ensembles funéraires, diversement documentés, rassemblant plus de 300 objets métalliques. L'étude est en cours mais la vision du territoire sera complètement renouvelée.

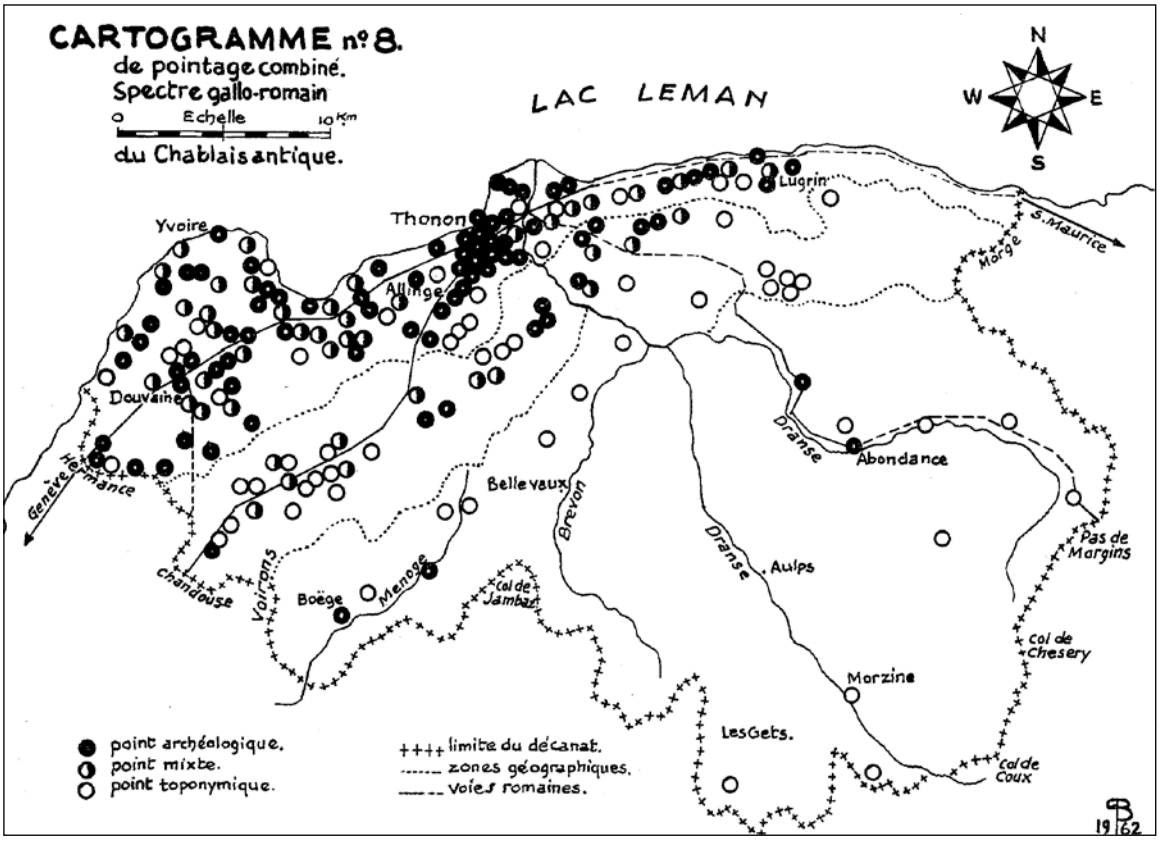

Fig.3 - *Cartogramme du Chablais antique dressé par P. Broise (Broise 1963).*

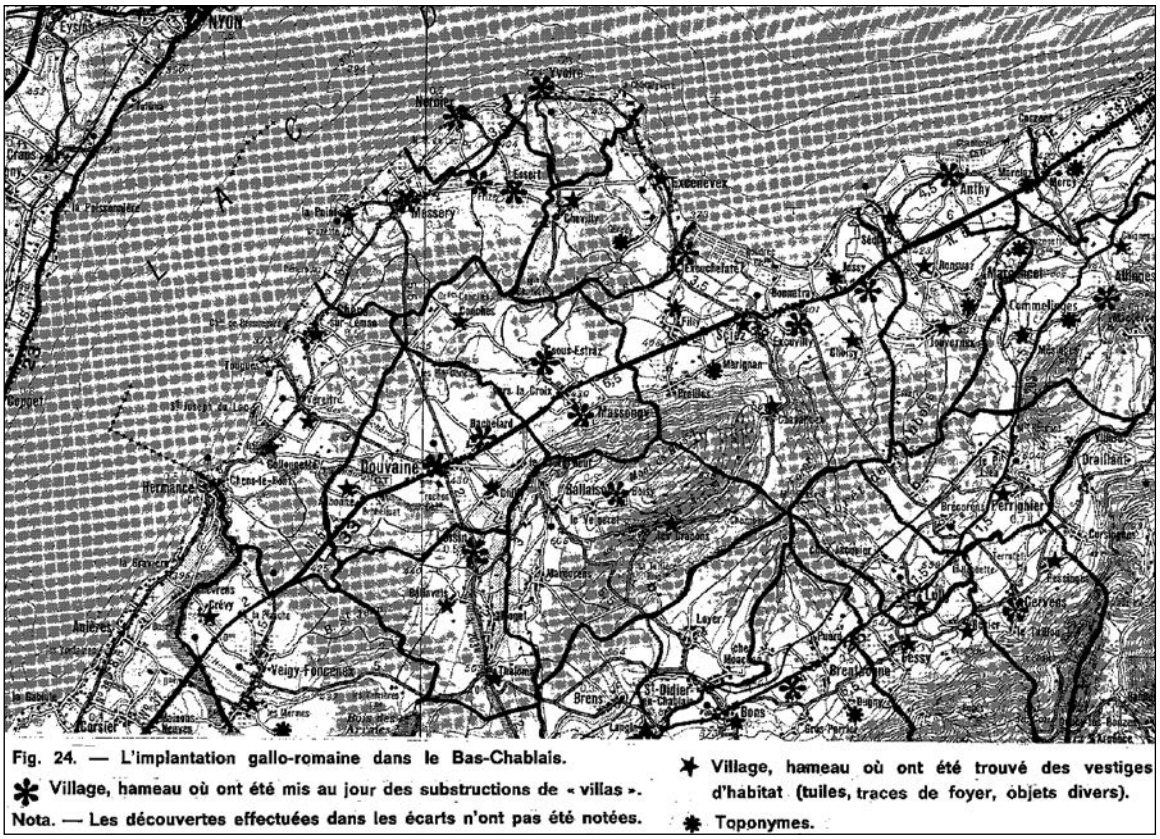

Fig.4 - *Carte de l'implantation romaine dans le Bas-Chablais dressée par J.-C. Périllat (Périllat 1966).*

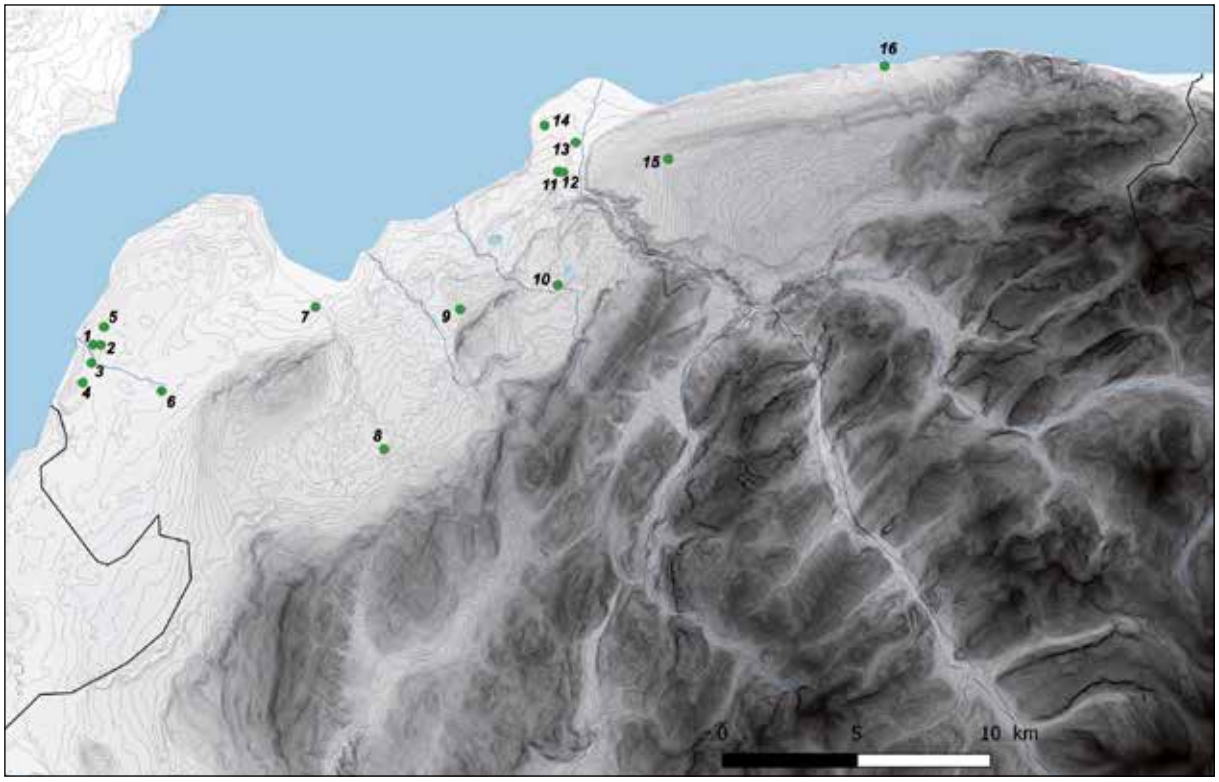

Fig.5 - *Carte des principaux sites connus du second âge du Fer.*
1. Chens-sur-Léman « Les Léchères » (sépultures); 2. Chens-sur-Léman « Pré d'Ancy » (bâtiments); 3. Chens-sur-Léman « Vereître » (sépulture) ; 4. Chens-sur-Léman « Lagraie » (sépultures); 5. Chens-sur-Léman « Les Dégnières » (ferme); 6. Douvaine (sépultures); 7. Sciez (monnaie) ; 8. Fessy « Chez Viret » (Sépulture) ; 9 : Allinges « Mésinges » (foyer) ; 10 : Allinges « Aviet » (sépulture) ; 11. Thonon « Châtelard » (sépulture et monnaie); 12. Thonon «Tully » (monnaies) ; 13. Thonon «Vongy » (monnaie) ; 14. Thonon «Ripaille » et « Saint-Disdille » (monnaies) ; 15. Champanges (oppidum ?) ; 16. Lugrin (monnaie). (CAO : Chr. Landry).

4.1. La Tène A

Les indices d'occupation domestique sont rares pour le début du second âge du Fer. A Chens, des sondages réalisés dans les années 1980 avaient révélé au lieu-dit Les Marais des traces de bâtiments sur poteaux, l'auteur évoquant une datation de la fin du premier âge du Fer ou de LT A (Chastel 1986).

Jusqu'à la restauration, dans le cadre du PCR, des mobiliers mis au jour par J.-C. Périllat, aucun ensemble n'avait pu laisser supposer une présence de populations celtiques sur la rive française du Léman au Ve s avant J.-C. Or depuis le début du projet, au moins 5 tombes ont pu être datées du Ve s., grâce à la présence de fibules et d'éléments de harnachement typiquement celtiques : boucles de ceinture **(Fig.6 n°236)**, anneaux de suspension, phalères **(n°216-217)**… Le dispositif funéraire des sépultures n'est bien-sûr pas renseigné mais la pratique de la crémation est attestée pour trois individus.

Aucune arme n'a été retrouvée, mais les anneaux de suspension évoquent sans ambiguïté les fourreaux non conservés. Les éléments de harnachement sont représentés de manière incomplète : contrairement aux tombes champenoises et ardennaises (Verger, 1999, p. 282-286), aucun mors, série d'anneaux, boutons ou plaque ajourée ne sont associés aux phalères.

Cet état partiel peut être lié à trois possibilités. Tout d'abord, la première serait une connaissance lacunaire des ensembles, due aux conditions de fouille et d'enregistrement du mobilier ; les pièces fragiles ou en fer, souvent en mauvais état, sont généralement les premières à souffrir de ces biais de la recherche qui entraînent leur disparition. Les conditions de fouille sont dans le cas de Chens la raison principale (les rares photographies l'attestent, tout comme le contexte de découverte lors du creusement de la carrière), puisqu'on constate que certains éléments en fer ont étonnamment survécu 50 ans après leur exhumation, dans un état de conservation honorable.

En second lieu, on peut envisager une représentation du harnachement *pars pro toto*, c'est-à-dire par le dépôt d'une partie seulement de l'équipement dans la tombe, une pratique connue dès le début de l'âge du Fer (Pare, 1987, p. 479).

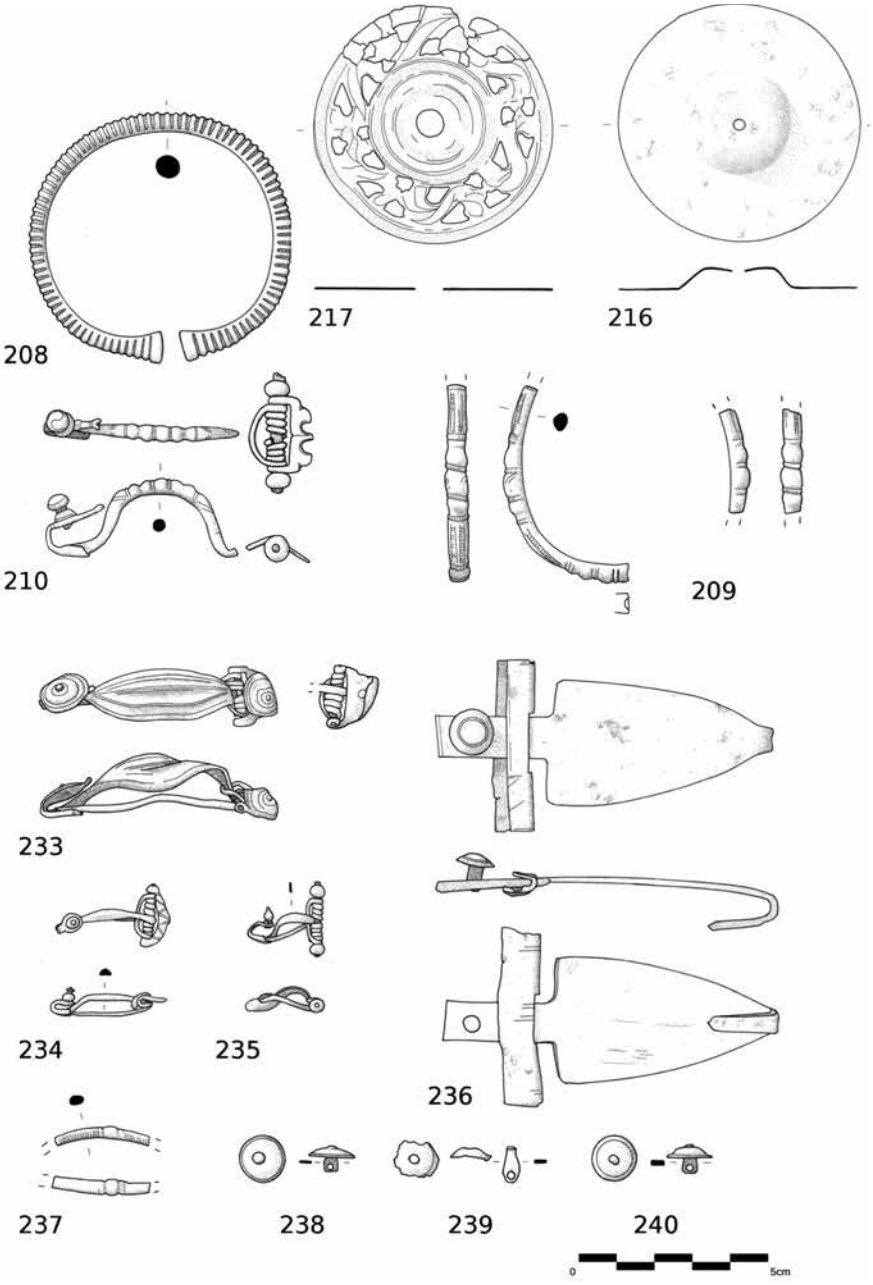

Fig.6 - *Exemples de mobiliers de La Tène A provenant de la nécropole des Léchères à Chens-sur-Léman (Dessins : L. Tremblay Cormier).*
208 à 210 : sépulture n°54 ; 216-217 : sépulture n°55 ; 233 à 240 : sépulture n°58.

Ou, finalement, il faudrait évoquer l'intégration ponctuelle d'éléments étrangers, les phalères, dans le substrat local ; en ce cas, ces phalères seraient les seules représentantes d'un équipement ailleurs plus complet, mais inhabituel dans le Chablais.

Toutes ces tombes de LT A peuvent néanmoins être rattachées à une élite. Est-on en présence d'une nécropole aristocratique locale, qui suit une volonté des élites de se faire enterrer dans un autre lieu que le reste du groupe ?

4.2. La Tène B

Seul marqueur non funéraire sur le territoire pour les IVe-IIIe s., à Allinges, une fosse foyère mise au jour vers Mésinges à l'occasion du réaménagement de la route de Bons-en-Chablais **(Fig.5 n°9)**, a été récemment datée au radiocarbone (Landry *et al*. 2019).

Mais la grande majorité des tombes du site des Léchères à Chens-sur-Léman est datée du IVe s., grâce aux mobiliers typiques du Plateau suisse. La plupart des ensembles peuvent être rattachés à LT B1 (fibule à crête de corail, bracelet à méandres **Fig.7 n°267**…). Si les inhumations sont mieux représentées, la crémation

Fig.7 - *Exemples de mobiliers de La Tène B provenant de la nécropole des Léchères à Chens-sur-Léman (Dessins : L. Tremblay Cormier ; photos : Chr. Landry et L. Tremblay Cormier). 23: sépulture n°5 ; 11: sépulture n°2 ; 169 : sépulture n°64 ; 241-242 : sépulture n°59 ; 108 à 116 : sépulture n°34 ; 266-267 : lot n°70 ; 124 : sépulture n°35.*

est encore utilisée. Le mobilier traduit encore un recrutement social élevé, avec des éléments de harnachement notamment (joug **n°115)**.

Au cours de la transition entre le IVe et le IIIe s., les élites militaires se font plus visibles dans la nécropole. Les éléments de harnachement semblent disparaître, remplacés par la panoplie celtique classique : épée, fourreau à bouterolle massive **(n°11)** et lance. La parure reste abondante, avec les bagues coudées notamment **(n°124, 266)**, et surtout de nombreuses fibules en bronze de morphotype Münsingen à cabochon de corail **(n°23)**. La parure présente une virtuosité particulière dans l'exécution du style plastique, avec les bracelets à multiples nodosités notamment (horizon K de Münsingen, Hodson 1968 p. 32 ; Kaenel 1990 p.29 et 242) **(n°169)**. On peut dès lors se

Fig.8 - *Chaîne de ceinture de La Tène C provenant de la nécropole des Léchères à Chens-sur-Léman, n°74CHELE-15-55 (sépulture n°15, objet n°55) (Photo : Chr. Landry).*

demander si les guerriers du IIIe s. n'ont pas souhaité se faire enterrer à proximité d'ancêtres illustres, de façon à revendiquer une place dans un lignage ?

4.3. La Tène C

La nécropole de Chens illustre en plein la phase de mutation de LT B2 : les guerriers qui y sont enterrés portent encore des fibules héritées des styles du IVe s. (Duchcov, Münsingen), mais leur panoplie traduit des efforts d'adaptation technologique, principalement au niveau du système de suspension du fourreau, qui aboutissent généralement au cours de LT C1. On trouve encore des anneaux reliés au baudrier et assurant le maintien de l'épée par torsion, mais la chaîne stabilisatrice entièrement en métal apparaît. L'exemplaire en bronze de la tombe 74CHELE-15 est symptomatique de cette transition **(Fig.8)**: si la fonction stabilisatrice n'est pas particulièrement démontrée, la ceinture fait l'objet d'une attention accentuée dans sa conception.

Le cas du guerrier de la tombe 74CHELE-01 **(Fig.5 n°3 et Fig.9)** est également parlant : un décalage apparaît entre le type de panoplie, plutôt archaïque, et le type technologique du fourreau, plus en accord avec l'évolution constatée à LT C1. Ce hiatus est souligné par les fibules qui renvoient bien, elles, à LT B, avec peut-être pour l'une d'elles un lien avec le bassin carpatique **(Fig.9 n°5)**. La bouterolle qui s'insère dans le groupe 3 des bouterolles à extrémité ajourée de forme non circulaire (Lejars 1994, p. 22), permet de dater le fourreau comme contemporain de la première phase du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (*ibid*. p. 55-56) et donc de situer la sépulture dans la 2e moitié du IIIe s. Ce décalage peut s'expliquer par un détail qui évoque fortement une réparation par remplacement de la bouterolle. Une des pinces discoïdales servant à fixer la pièce sur la plaque avers, recouvre l'extrémité de l'applique inférieure du décor à motifs d'esses. Une bouterolle plus longue, peut-être moins massive que le modèle d'origine, aurait été fixée à LT C1 sur un étui assemblé à LT B2.

De façon plus générale, on constate dans l'état actuel de l'étude que le nombre de tombes et la richesse du mobilier diminue au sein de la nécropole des Léchères au cours du IIIe s. Le guerrier de Vereître est lui-même inhumé sur une petite éminence dominant le reste de la nécropole, de l'autre côté du ruisseau. On peut supposer à la fois un déplacement des communautés, peut-être en direction de Genève et du bout du lac, et une mutation dans la composition sociale de la population (enracinement des seuls paysans, pacification…).

4.4. La Tène D

Grâce aux nouvelles tombes étudiées dans le cadre du PCR, on commence donc à être en mesure de proposer de nouveaux schémas d'interprétation pour le début du second âge du Fer : les populations appréhendées ont déjà adopté des caractères celtiques au Ve s. En revanche pour la fin de la période, aucune tombe n'est connue, et pour l'instant aucune nouvelle monnaie n'est enregistrée, ce qui ne facilite pas la réflexion sur l'ethnicité et le territoire. Un trésor de potins, à Thonon-Tully **(Fig.5 n°12)**, 3 monnaies à Thonon-Ripaille et Saint-Disdille **(n°14)** et trois monnaies à l'hippocampe à Thonon-Châtelard **(n°11)**, Thonon-Vongy **(n°13)** et Sciez **(n°7)** sont mentionnées (Bertrandy *et al*. 1999, p. 338), pour une monnaie salasse, le fameux statère en or de Lugrin **(n°16)**.

L'occupation du territoire n'est guère plus documentée. Le site de Champanges **(n°15)**, un temps suggéré comme un oppidum (Revon 1878, VIII, fig. 162), attend toujours un réexamen du rempart sur le terrain. À Chens, des bâtiments et des sols ont été perçus en 2013 au Pré d'Ancy **(n°2)** mais les données sont difficilement exploitables (Néré 2014). La ferme des Dégnières fouillée avec Chr. Vermeulen en 2011 (Landry *et al*. à paraître) constitue pour l'instant le seul établissement contemporain de la phase de pacification des Allobroges **(n°5)**.

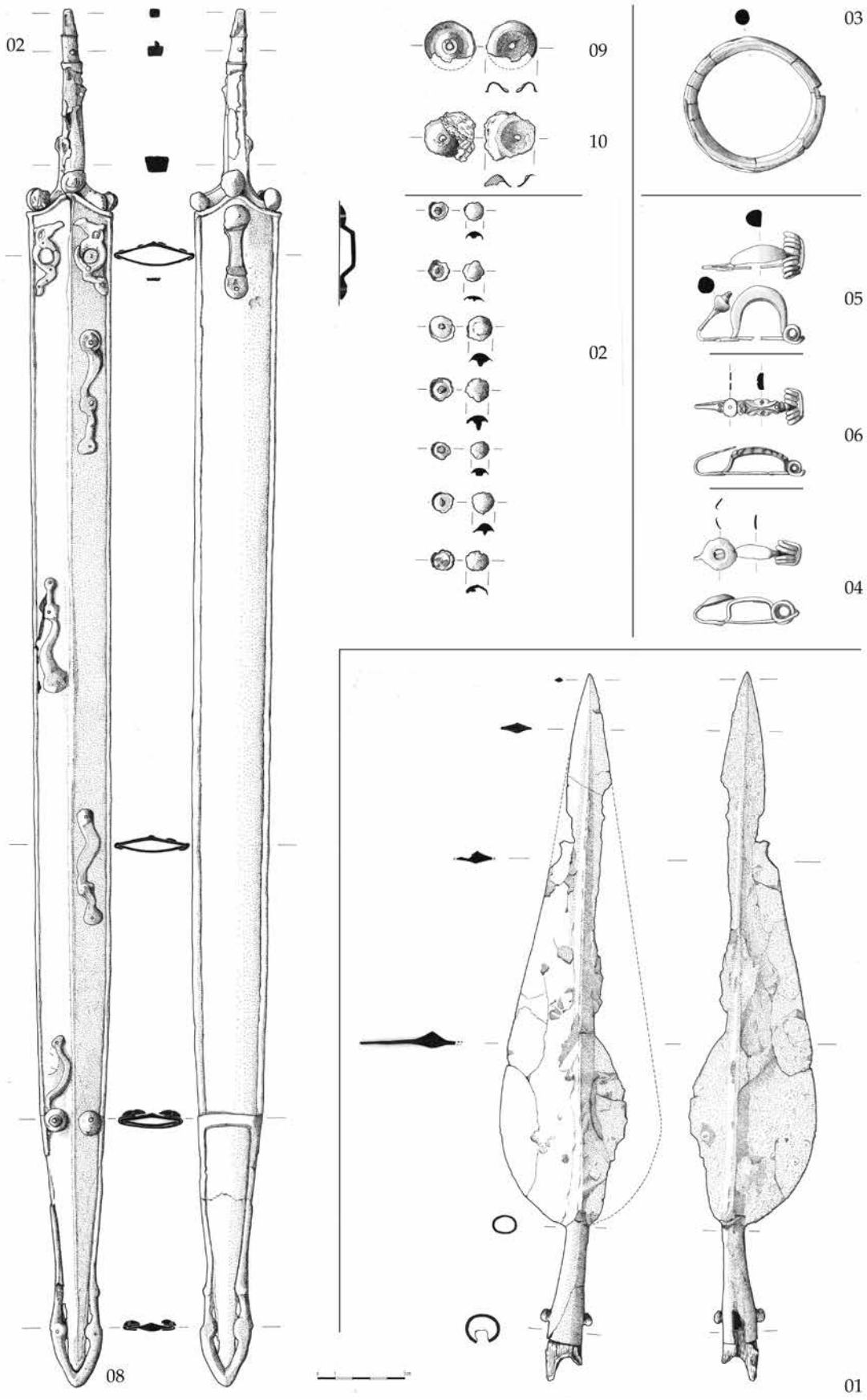

Fig.9 - *Panoplie du guerrier de Chens-sur-Léman « Vereître », avec réparation à La Tène C1 au niveau de la bouterolle du fourreau (Dessins : C. Plantevin, Inrap).*

Fig.10 - *Vue en 2016 du sondage réalisé par L. Revon vers 1878 dans le rempart du pseudo-oppidum de Champanges (Photo : Chr. Landry).*

Fig.11 - *Vue du fossé de la ferme laténienne des Dégnières à Chens-sur-Léman, en cours de fouille en juin 2011 (Photo : J.-C. Sarrasin, Inrap).*

5. LE BAS-CHABLAIS À L'ÉPOQUE ROMAINE

Il ne s'agit pas ici de reprendre l'analyse critique de l'ensemble des sites et mentions d'indices de la bibliographie, mais plutôt de mettre en lumière quelques aspects présentant un potentiel dans la perspective future d'une réflexion globale sur le territoire du Bas-Chablais au cours de l'Antiquité romaine **(Fig.12)**.

5.1. Les marqueurs de romanité au travers de l'épigraphie et de la religion

Dans le domaine de l'onomastique, qu'il s'agisse des noms de lieux ou des noms de personnages, aucune avancée n'a pu être réalisée depuis les travaux de B. Rémy (Bertrandy *et al*. 1999). Le nom et le statut de l'agglomération de Thonon nous échappent toujours. En ce qui concerne l'épigraphie, on plafonne à trois inscriptions : l'épitaphe du duomvir FRONTO à Allinges (Rémy *et al*. 1995, p. 58, n° 31, **Fig.12 n°15**) et la dédicace de DECIMUS IULIUS CAPITO, à Douvaine (*ibid*. p. 80, n° 57, **n°12**), personnages tout deux répertoriés à Genève, ainsi que l'épitaphe à Thonon-Concise d'un tribun du peuple et questeur de Pont et Bithynie, malheureusement resté anonyme (*ibid*. p. 131, n° 107 **n°21 et Fig.13**). Les éléments religieux sont également peu nombreux et assez mal contextualisés, comme par exemple la dédicace de Douvaine, déjà citée, dédiée à Mars et Jupiter, la statuette de Mercure mise au jour sur la fouille des Ursules à Thonon (Ticon, Crola p.35), ou le bas-relief tricéphale remployé dans un bâtiment de Lugrin, et qui pourrait possiblement correspondre à une représentation apotropaïque médiévale ou moderne (Inventaire des Monuments Historiques, classement en 1954, **Fig.12 n°23 et Fig.14**).

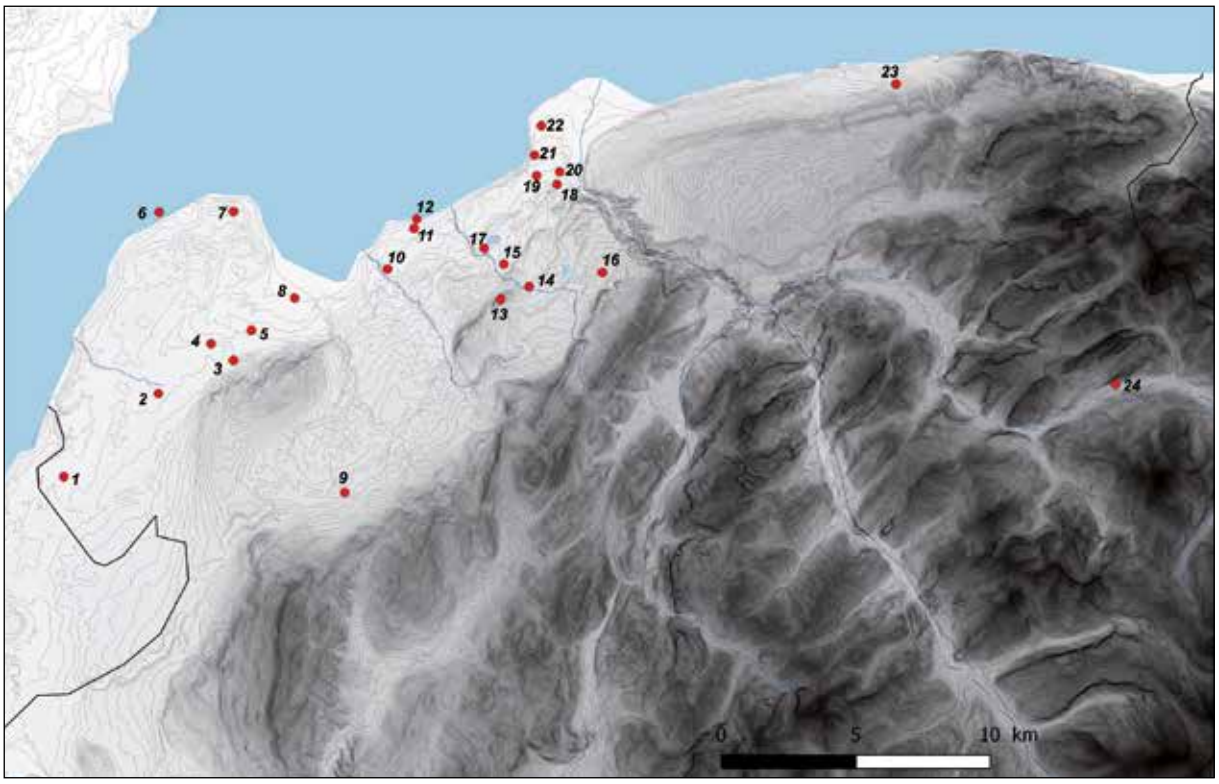

Fig.12 - *Carte des principaux sites romains mentionnés dans le texte.*
1. Veigy (borne milliaire) ; 2. Douvaine (inscription) ; 3. Massongy « Le bas » (villa) ; 4. Massongy «Sous Etraz » (maçonneries, sépultures, voie ?) ; 5. Massongy « Pambon » (voie ?) ; 6. Nernier (ponton) ; 7. Yvoire « La Motte » (exploitation agricole) ; 8. Sciez « Les Bérouds » ; 9. Brenthonne (villa ?) ; 10. Margencel « Peylevet » ; 11. Anthy-sur-Léman « Rue des Pêcheurs » ; 12. Anthy-sur-Léman « Les Recorts » (débarcadère) ; 13. Colline des Allinges (carrière de grès) ; 14. Allinges « Noyer » (tuilerie ?) ; 15. Allinges (inscription) ; 16. Le Lyaud (villa ?) ; 17. Thonon-les-Bains « Genevray/Versoie » (exploitation viticole) ; 18. Thonon-les-Bains « La Doie » (voie) ; 19. Thonon-les-Bains (ateliers de potiers et forges) ; 20. Thonon-les-Bains « Tully » (villa ?) ; 21. Thonon-les-Bains « Concise » (inscription) ; 22. Thonon-les-Bains « Ripaille » (villa ?) ; 23. Lugrin « Vallièges » (sculpture tricéphale) ; 24. La Chapelle d'Abondance « Miolène » (mansio *?). (CAO : Chr. Landry).*

Fig.13 - *L'inscription de Concise, conservée au Musée-Château d'Annecy (Photo : Chr. Landry).*

5.2. Le tissu rural et l'épineuse question des villae

Si aucune fouille n'a pu traiter dans son ensemble un établissement de type villa dans le Chablais français, des avancées ont été réalisées dans la vérification des sites mentionnés dans la bibliographie. Ainsi la villa haute du chef-lieu de Massongy a été approchée grâce à une fouille préventive (Julita 2009) qui a porté sur un bâtiment sans doute périphérique du corps principal de la villa, occupé du Ier au Ve s. (**Fig.12 n°3)**. Divers diagnostics dans les alentours confirment l'existence d'un établissement important. En revanche, les sites de Brenthonne – Le Fresnay (Ticon, Crola p. 45, **n°9**) et du Lyaud – Les Vouagères (Jacquot 1912, p. 697, **n°16**) n'ont toujours pas été investigués, leur statut nous échappe donc encore. Il en est de même pour le site de Thonon-Ripaille, dont les données sont finalement assez ténues (Bruchet 1979 ; Le Rouzic 1994 ; Ticon, Crola 2012, p. 43, **n°22 et Fig.15**) : le site qui a fait l'objet de fouilles en 1902, n'a certainement pas été entièrement perçu, et une reprise de l'exploration avec des méthodes modernes permettrait sans doute de comprendre la nature de cette possible villa.

La tradition, héritée de Charles Marteaux (Marteaux 1918), voyait en chaque hameau périphérique de Thonon une villa suburbaine. Malgré tous les diagnostics préventifs réalisés depuis une dizaine d'années (Landry 2015a), seuls quelques maçonneries du Haut Empire et un long bâtiment tardif, sans doute agricole, peuvent laisser envisager la proximité d'un établissement dans le secteur de la pseudo-villa de Thonon-Tully (Landry 2014a, **Fig.12 n°20**).

5.3. Quelle place dans l'économie provinciale ?

Les progrès les plus importants de ces dernières années ont trait à l'économie. La question de l'approvisionnement en matériaux de construction n'a certes pas progressé : aucune étude n'a permis d'identifier les sources, et seuls les gisements de grès d'Allinges **(n°13)** sont fortement suspectés d'avoir fourni des blocs pour les constructions thononaises. La production agricole peut être mieux perçue, au travers de petites unités rurales ayant fait l'objet de fouilles partielles. Ainsi le site de La Motte à Yvoire **(n°7)** a révélé une possible zone de battage et/ou de parcage dont l'utilisation débute à l'époque augustéenne (Zabeo 2015). Au sud-ouest de l'agglomération de Thonon, sur le site du Genevray **(n°17)**, une petite exploitation viticole de l'Antiquité tardive a pu être fouillée sur une terrasse haute (Landry 2019b). Un petit secteur métallurgique était associé à proximité des ancrages du pressoir, avec notamment un four de bronzier (Landry 2015b).

En ce qui concerne l'agglomération de Thonon elle-même **(n°19)**, l'étude de l'artisanat progresse également. Les productions de céramique à revêtement argileux (CRA) des ateliers des IIIe-IVe s., fouillés dans les années 1970 (GRAT 1978), font l'objet d'un début d'étude porté par l'UMR 5138 ArAr de Lyon. De plus, en 2017 et 2018, plusieurs unités artisanales de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. ont été fouillées dans un quartier situé au sud-est de l'agglomération, dont des forges et des officines potières. L'analyse post-fouille est en cours et l'étude de ces productions, céramiques notamment, permettra de situer le territoire au sein des réseaux régionaux **(Fig.16)**.

Fig.14 - *La sculpture tricéphale de Lugrin (photo prise sur le site internet des Monuments de France).*

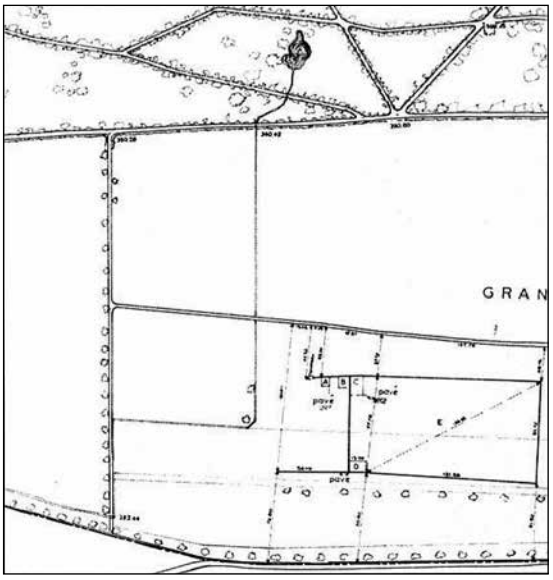

Fig.15 - *Recalage par J.-C. Périllat des maçonneries mises au jour à Ripaille au début du XXe s. (1970, Archives Fonds Périllat, d'après Ticon, Crola 2012).*

Fig.16 - *Pot à cuire en céramique commune grise, à épaule carénée et à la panse décorée à la molette, caractéristique des modèles produits en série par l'atelier de Thonon « Villa Françoise ». (Photo : Chr. Landry).*

5.4. La question des voies de circulation

La structuration du territoire chablaisien est indissociable des voies de communication qui le traversent et le mettent en relation avec les régions voisines. Pour le Bas-Chablais, la voie la plus évidente passe par le lac, et la question des débouchés portuaires constitue forcément une des thématiques de recherche privilégiées. Dans la baie de Thonon, les sondages dans le quartier de Rives **(Fig.17)** n'ont toujours pas permis de mettre en évidence d'éventuelles installations portuaires (Landry 2014b).

En revanche, l'étude des sites immergés de Nernier **(Fig.12 n°6)** et d'Anthy-sur-Léman a été reprise vingt ans après leur découverte par A. Marguet (Marguet 1997 ; Coquoz 1997 ; Nieloud-Muller à paraître). Le ponton/débarcadère d'Anthy-Les Recorts **(n°12)**, daté de l'époque augustéenne, revêt aujourd'hui une importance capitale, puisque nous avons fouillé en 2017 près de 2500 m^2 situés entre l'église paroissiale et la rive. Ce site dit « de la rue des Pêcheurs » **(n°11 et Fig.18)** présente une vaste aire de travail et de circulation, avec bâtiments sur poteaux et solins, contemporains des installations portuaires, et qui connaissent une seconde phase d'aménagement au Ier s. ap. J.-C. Un secteur situé en limite d'emprise en direction du chef-lieu a en outre permis de mettre au jour un édicule carré du IVe s. Ce dernier abrite un puits dont les remblais ont notamment livré un chapiteau toscan. La nature de ce site pose encore question et l'ouverture prochaine d'un nouveau secteur plus proche de l'église devrait apporter des réponses.

Quant au dossier de la voie terrestre empruntant la rive méridionale du Léman, le dossier a pu être rouvert à l'occasion de la découverte d'un tronçon de voirie mis en place au Ier s. av. J.-C. dans le quartier de la Doie **(n°18)**, au sud-est de l'agglomération thononaise, au débouché de la vallée de la Dranse (Landry 2019a). Ces vestiges alimentent la théorie, désormais admise, d'une route transalpine césarienne puis augustéenne, désaffectée pendant le Haut Empire au profit de la route nord, et réhabilitée lors de la réorganisation tétrarchique. Le tracé de cette route a été reconstruit de Genève à Thonon par les érudits, grâce notamment à la méthode régressive basée sur l'étude onomastique des toponymes dérivés du latin *via strata*. Ainsi à Massongy, le toponyme Sous Etraz évoque la proximité d'une route ancienne, au bord de laquelle est établie la villa du chef-lieu déjà évoquée. Pour l'heure seul le milliaire de Veigy constitue un jalon archéologique précis entre le Parc de la Grange à Genève, et Thonon (Rémy et al. 1995, p. 140-141). Plus à l'est, si l'itinéraire utilisé par l'administration n'est pas établi, il faut certainement envisager que plusieurs voies étaient empruntées pour rejoindre le col du Grand Saint-Bernard, en fonction des saisons ou des marchandises transportées : la voie maritime avec rupture de charge avant la Dranse, la rive par Meillerie, ou la vallée de la Dranse par Abondance et le col de Morgins. Le tronçon de la Doie pouvait relier le Bas-Chablais à divers itinéraires secondaires traversant le massif (Bertrandy 2001), via le col de Jambaz par exemple, empruntés par des équipages, de muletiers notamment, dont les impératifs étaient tout autres que ceux des fonctionnaires de l'administration.

CONCLUSION

Ce survol du territoire bas-chablaisien à la fin de la Protohistoire et pendant l'Antiquité nous montre une histoire en cours de construction. Si ces terres entre lac et montagne peuvent sembler isolées géographiquement, l'archéologie tend à les ancrer au sein d'un réseau d'interactions plus dynamiques qu'il n'y paraît. Si le territoire est à l'évidence densément peuplé au Néolithique et à l'âge du Bronze, la vision d'un Bas-Chablais déserté pendant l'âge du Fer n'est que la conséquence d'une recherche moins attentive aux indices de cette période. Les sites et les populations sont présents, sur les basses comme sur les hautes terrasses, il suffit de les chercher. Les mobiliers celtes observés dans les tombes à Chens-sur-Léman, les équipements militaires notamment, traduisent des liens importants avec la rive helvétique, sans impliquer forcément l'arrivée soudaine de populations allogènes, comme l'historiographie l'affirmait. Les contacts sont évidents, mais en les analysant de plus près, on constate qu'ils existent déjà au Ve s., et qu'ils ne sont pas nécessairement plus directs qu'ils ne l'étaient par exemple à l'époque des Palafittes. Des analyses isotopiques sur ces populations enterrées dans le Bas-Chablais permettraient de quantifier l'évolution des apports exogènes au cours de l'âge du Fer. À partir de l'arrivée des armées de la République romaine dans le dernier quart du IIe s. av. J.-C., les données, monétaires notamment, manquent pour orienter ce territoire dans son intégralité vers la sphère allobroge, ou pour en tourner une frange orientale, outre Dranse par exemple, vers les Nantuates basés à Massongex. Pendant le Principat et sous l'Empire, le tissu rural se structure mais l'absence de villa fouillée empêche toute comparaison avec les campagnes vaudoises, du Genevois ou des autres régions de l'avant-pays savoyard. La structure administrative nous échappe également puisque la seule agglomération connue, Thonon, n'a livré aucune trace d'infrastructures ou de monuments publics. Le déficit de données funéraires nous prive également des apports de l'épigraphie, entre autres. Néanmoins, l'étude des productions, céramiques notamment, progresse et la comparaison avec les sites de consommation esquisse l'image d'une économie tournée essentiellement vers un marché local, à l'échelle du bassin lémanique. Un des futurs enjeux de la

Fig.17 - *Sondages à Thonon-les-Bains « Rives » en 2016 (Photo : Chr. Landry).*

Fig.18 - *Vue des sites des Pêcheurs et des Recorts à Anthy-sur-Léman en octobre 2017 (Photo : Ixalp Drones).*

recherche sera de caractériser les relations entre ce territoire de terrasses littorales et de plateaux de piémont, avec les territoires d'altitude du massif du Chablais. Ces derniers, malheureusement non concernés par l'archéologie préventive, devront pour cela faire l'objet d'autres formes de surveillance qu'il reste à définir.

BIBLIOGRAPHIE

BERTRANDY *et al.* 1999

BERTRANDY (F.), CHEVRIER (M.), SERRALONGUE (J.) — *La Haute-Savoie*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999. 1 vol., 411 p. (Carte archéologique de la Gaule. [Nouvelle série] 74).

BERTRANDY 2001

BERTRANDY (F.) — *Bornes milliaires et réseau routier dans la cité de Vienne sous l'empire romain*. Chambéry : Institut d'Etudes savoisiennes (Université de Savoie), 2001. 1 vol., 111 p.

BOCQUET 1997

BOCQUET (A.) — Archéologie et peuplement des Alpes françaises du Nord, du Néolithique aux Ages des Métaux. *L'Anthropologie*, T. 101 n°2, 1997, p. 291-393 41 fig.

BOCQUET 2004

BOCQUET (A.) — Une nouvelle approche des Allobroges et de leur territoire. Archéologie et toponymie. *In :* Xe Coll. Intern. sur les Alpes dans l'Antiquité. Cogne, Vallée d'Aoste, 12-14 sept. 2003. 2004, p. 207-228. (Bull. ETUDES PREH. ET ARCHEO. ALPINES.).

BROISE 1963

BROISE (P.) — Le Chablais antique dans le cadre du décanat d'Allinges. *Genava*, XI, 1963, p. 39-50.

BRUCHET 1979

BRUCHET (M.) — *Le Château de Ripaille*. [Nouvelle éd.]. La Ravoire : Imprimeries réunies de Chambéry, 1979. [IV]-285 p., [XV] f. de pl.

CARRARD 2009

CARRARD (F.) — Organisation territoriale et espaces ruraux à La Tène finale en Suisse occidentale. *In : BERTRAND (I.) et al. – Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique.* : Actes du 31e colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007. Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, 2009, p. 324.

CHASTEL 1986

CHASTEL (J.) — *Chens-sur-Léman, campagne complémentaire de sondages archéologiques d'octobre 1986* : rapport de sondages. Lyon : SRA Rhône-Alpes, 1986.

COQUOZ 1999

COQUOZ (X.) — *Nernier et Anthy-sur-Léman, deux sites portuaires antiques immergés dans le Léman* : mémoire de licence en archéologie classique, sous la dir. de d. paunier. Genève : Université de Genève, 1999.

DEONNA 1929

DEONNA (W.) — Monuments antiques de Genève et des environs immédiats, époque préhistorique et romaine. *Genava*, T. VII, 1929, p. 109-131.

GABAYET 2015

GABAYET (F.) dir. — *Les marges orientales du Vicus de Boutae les fouilles Galbert à Annecy (Haute-Savoie)*. Lyon : Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 2015. 1 vol. (445 p.) (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne No 42).

GRAT 1978

GRAT — Les fours de potiers gallo-romains découverts à Thonon en 1972, d'après les notes de fouilles de Jean-Claude Périllat. *In :* Urbanisme et Architecture en Savoie, Actes du XXVIIe Congrès des Sociétés Savantes de la Savoie, Thonon-les-Bains, 1978. Thonon-les-Bains : Académie chablaisienne, 1978, p. 58-73.

HODSON 1968

HODSON (F.R.) — *The La Tène Cemetery at Münsingen-Rain. Catalogue and Relative Chronology*. Bern : Stämpfli & Cie AG, 1968. 169 p. (Acta Bernensia ; V).

JACQUOT 1912

JACQUOT (L.) — Préhistoire et Curiosités archéologiques du Chablais (Haute-Savoie). *Bulletin de la Société préhistorique deFrance*, Tome 9, 11, 1912, p. 696-700.

JOSPIN dir. 2002

JOSPIN (J.-P.) dir. — *Les Allobroges Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes de l'indépendance à la période romaine (4e siècle av. J.-C.-2e siècle apr. J.-C.) [exposition itinérante]*. 2002. 1 vol., 191 p.

JOURDAIN-ANNEQUIN, LE BERRE 2004

JOURDAIN-ANNEQUIN (C.), LE BERRE (M.) dir. — *Atlas culturel des Alpes occidentales*. Paris : Picard, 2004. 1 vol., 439 p.

JULITA 2009

JULITA (B.) — *Massongy-le-Bas, Route de l'église (Haute-Savoie)* : rapport final d'opération de fouille préventive. Lyon : Archeodunum - Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, 2009.

KAENEL 1990

KAENEL (G.) — *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*. Bibliothèque historique vaudoise. Lausanne, 1990. 457 p. (Cahiers d'archéologie romande ; 50).

LANDRY 2014a

LANDRY (C.) — Thonon-les-Bains, Avenue de Champagne. *Revue savoisienne*, Chroniques archéologiques 2013, 2014, p. 322-326.

LANDRY 2014b

LANDRY (C.) — Thonon-les-Bains, Quai de Rives. *Revue savoisienne*, Chroniques archéologiques 2013, 2014, p. 327-329.

LANDRY 2015a

LANDRY (Chr.) – L'archéologie préventive : 20 ans de recherche Afan / Inrap à Thonon-les-Bains, *in Ça s'est passé sous vos pieds… Thonon gallo-romain et ses potiers*, Livret d'exposition, Musée du Chablais, Thonon-les-Bains, 2015, p. 12-17.

LANDRY 2015b

LANDRY (C.) — *Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), Le Genevray, route de Versoie* : rapport final d'opération de fouille préventive. Lyon : Inrap - Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, 2015, 365 p.

LANDRY 2019a

LANDRY (C.) — La voie de la Doie à Thonon-les-Bains, témoin de la circulation entre Bas et Haut-Chablais aux premiers temps de l'occupation romaine. *In :* LEMAITRE N. *(ed.), Des routes et des hommes : la construction des échanges par les itinéraires et les transports* : Circulations montagnardes, circulations européennes, Actes du 142e congrès du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Pau, 24-28 avril 2017. Paris : Ed. du CTHS, 2019, p. 30-47.

LANDRY 2019b

LANDRY (C.) — Du vin antique sur un versant haut-savoyard ? Le vignoble et le pressoir de Versoie à Thonon-les-Bains *In* : DUMA J. (dir.), *Des ressources et des hommes en montagne* : Circulations montagnardes, circulations européennes, Actes du 142e congrès du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Pau, 24-28 avril 2017, Ed. du CTHS, Paris, 2019, [en ligne] : <http://books.openedition.org/cths/5646>. ISBN : 9782735508884. DOI : 10.4000/books.cths.5646.

LANDRY, BLAIZOT 2011

LANDRY (C.), BLAIZOT (F.) — Une sépulture de guerrier celte à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie). *Revue archéologique de l'Est*, Tome 60, 2011, p. 147-171.

LANDRY *et al.* 2019

LANDRY (C.), TREFFORT (J.-M.), TREMBLAY CORMIER (L.), GISCLON (J.-L.), HÉNON (P.), MORIN (E.), LALAÏ (D.), ETIENNE (D.), DOYEN (E.), CROLA (B.), BERMAN (L.), TICON (J.) — Entre Alpes et Léman, Thonon aux âges des Métaux. *In : L'Homme dans les Alpes, de la pierre au métal*. Chambéry, 2019, p. 285-294. (Edytem n°20).

LANDRY *et al.* à paraître

LANDRY (C.), VERMEULEN (C.), BELLON (C.) — La ferme gauloise des Dégnières, derrière la cave de Chens-sur-Léman (Haute-Savoie). *In : L'habitat rural enclos de la fin du second âge du Fer en région Rhône-Alpes... (IIe-Ier siècles avant notre ère)* : Séminaire de Protohistoire rhônalpine N°3. Lyon, à paraître.

LEJARS 1993

LEJARS (T.) — *Les fourreaux d'épées du sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde, Oise analyse morphologique et archéologique* : 1993. 3 vol. (232, [ca 200] f., 137 f. de pl.).

LE ROUZIC 1994

LE ROUZIC (R.M.) — *Atlas archéologique de Thonon-les-Bains* : Lyon : DRAC Rhône-Alpes, 1994. 2 vol. avec cartes.

MARGUET 1997

MARGUET (A.) — Prospection subaquatique des sites sous-lacustres haut-savoyards. Élaboration de la carte archéologique des gisements lémaniques. *Revue savoisienne*, 137, 1997, p. 48-68.

MARTEAUX 1918

MARTEAUX (C.) — Les villas gallo-romaines du Chablais, Thonon et ses environs. *Revue savoisienne*, 59e année, 1918, p. 64.

MILLOTTE 1999

MILLOTTE (J.-P.) — Le peuplement des massifs cristallins savoyards. Une interprétation ou réinterprétation possible. *In : Chaume B., Mohen J.-P., Périn P., Archéologie des Celtes. Mélanges à la mémoire de René Joffroy*. Montagnac. 1999, p. 243-252. (Monique Mergoil).

NÉRÉ 2014

NÉRÉ (E.) — *Chens-sur-Léman, Le Pré d'Ancy, rue du Léman (Haute-Savoie, Rhône-Alpes)* : rapport final d'opération de fouille préventive. Lyon : Inrap - Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, 2014.

NIELOUD-MULLER à paraître

NIELOUD-MULLER (S.) — Port Structures on the Allobroges' Lakes. *In : Les ports de navigation intérieure en Europe Centrale : relais entre Europe du Nord et la Méditerranée / Inland harbours in Central Europe : Nodes between Northern Europe and the Mediterranean Sea* : actes de la Conférence franco-allemande de Dijon (Maison des Sciences de l'Homme, 1-2 décembre 2016). Dijon, à paraître.

PARE 1987

PARE (C.) — Wagenbeschläge der Bad Homburg-Gruppe und die Kulturgeschichtliche Stellung des hallstattzeitlichen Wagengrabes von Wehringen, Kreis Augsburg. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 17/4, 1987, p. 467-482.

PÉRILLAT 1966

PÉRILLAT (J.-C.) — *Les paysages agraires du Bas-Chablais*. Thonon-les-Bains, 1966. (Mémoires et documents de l'Académie chablaisienne ; LVII).

RÉMY *et al.* 1995

RÉMY (B.), BERTRANDY (F.), CATELLA-MOLEINS (C.), LEBASCLE (M.-C.), MARCELLY (C.), SERRA-LONGUE (J.) — *Inscriptions latines de Haute-Savoie*. Annecy : Musée-Château d'Annecy, 1995. 1 vol., 159 p. (Bibliothèque des études savoisiennes 3).

RÉMY dir. 2005

RÉMY (B.) dir. — *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.) V 3 Vienne*. Paris : CNRS éditions, 2005. 1 vol., 441 p. (Supplément à Gallia 44-5-3).

RÉMY 2016

RÉMY (B.) — *Dioclétien l'Empire restauré*. 2016. 1 vol., 303 p. (Nouvelles biographies historiques).

REVON 1878

REVON (L.) — *La Haute-Savoie avant les Romains*. Paris Annecy : H. Champion A. L'Hoste, 1878. 1 vol. (60 p.).

SEGARD 2009

SEGARD (M.) — *Les Alpes occidentales romaines développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule narbonnaise, Italie, provinces alpines)*. [Paris] Aix-en-Provence Aix-en-Provence : Ed. Errance Centre Camille-Jullian, 2009. 1 vol. (287 p.) (Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine 1).

SERRIÈRES 2009

SERRIÈRES (L.) — *Habitats et sociétés à l'âge du Fer dans les Alpes du Nord et le sillon rhodanien* : thèse de doctorat en histoire et archéologie, sous la direction de colette annequin et dominique garcia. Univ. Grenoble 2, 2009.

TICON, CROLA 2012

TICON (J.), CROLA (B.) — *Quarante ans d'Archéologie en Chablais. Présentation des principales découvertes archéologiques réalisées en Chablais par le Groupe de Recherches Archéologiques de 1968 à 2008*. Le Vieil Annecy Editions. Chavanod, 2012. 84 p.

VERGER 1999

VERGER (S.) — Les premières tombes à char laténiennes en Champagne. *In : VILLES (A.), BATAILLE-MELKON (A.) - Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère*. Reims : Société Archéologique Champenoise, 1999, p. 271-294. (Mémoires de la Société Archéologique Champenoise ; 15).

WILLIGENS 1991

WILLIGENS (M.-P.) — L'âge du fer en Savoie et Haute-Savoie. *In : Les Alpes à l'âge du Fer, Actes du Xe colloque sur l'âge du Fer (AFEAF), Yenne, Chambéry 1986,*. Revue Archéologique de Narbonnaise. Duval A., 1991, p. 157-226. (Supplément ; 22).

ZABEO 2015

ZABEO (M.) — *Yvoire, La Motte Est (Haute-Savoie)* : rapport final d'opération de fouille préventive. Lyon : Archeodunum - Service régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, 2015.

COLONIZZAZIONE E SFRUTTAMENTO DELLE RISORSE NELLE ALPI OCCIDENTALI

MATTIA BALBO[1] E GIORDANA AMABILI[2]

MODELLI COLONIALI ROMANI: IL CONTESTO STORICO

Pur nella relativa scarsità di fonti, la colonizzazione della Transpadana occidentale offre parecchi spunti di riflessione circa l'evoluzione dei modelli coloniali adottati da Roma tra la fine della repubblica e la prima età imperiale. Il territorio compreso tra gli attuali Piemonte settentrionale e Valle d'Aosta è stato una sorta di "laboratorio sperimentale" per lo sviluppo di innovative forme di sfruttamento economico e per la creazione di nuove realtà amministrative tra II secolo a.C. e I d.C. In questa sede si propone un confronto tra le colonie di *Eporedia* (Ivrea) e di *Augusta Praetoria* (Aosta), la cui fondazione si pone ai due estremi cronologici della convulsa età delle guerre civili (100-25 a.C.): sono entrambe colonie di cittadini romani e pertanto hanno identico *status* giuridico e la stessa forma istituzionale fin dall'origine, ma i contesti politico, socio-economico e amministrativo non potrebbero essere più diversi.

La loro storia è legata alle vicende della progressiva espansione romana nell'Italia nord-occidentale e allo scontro con la popolazione dei Salassi, sulla cui origine e struttura sociale il dibattito è aperto[3]. Nel II secolo a.C. i Salassi occupano la valle della Dora Baltea e la loro influenza si estende sulla pianura compresa tra i fiumi Po, Elvo e Orco fino ai rilievi morenici a nord di Santhià (Torino). In particolare hanno il controllo delle vie di comunicazione verso il Piccolo e il Gran San Bernardo, mentre è più arduo stabilire se il loro territorio comprendesse anche le cime dei monti e i valichi propriamente detti. Strabone, infatti, menziona altre popolazioni montane che verosimilmente hanno il dominio sui passi alpini (Ceutrones e Varagri), mentre i Salassi sono padroni delle vie di accesso alle montagne sul versante italiano[4]. Strabone attribuisce ai Salassi anche lo sfruttamento delle risorse minerarie presenti nel bacino idrografico della Dora Baltea, la cui identificazione con le *aurifodinae* gestite in seguito dai Romani è molto controversa[5]. Dal momento che i tratti ricchi di sabbie aurifere sono numerosi lungo il corso della Dora e dei torrenti Elvo e Cervo nel Biellese, è probabile che esistessero più aree variamente sfruttate prima e dopo la romanizzazione. Tra di esse, il celebre altipiano della Bessa (in provincia di Biella) è il punto che conserva le maggiori testimonianze di lavorazione su larga scala ed è, in genere, identificato con le *aurifodinae* di *Victimulae* ricordate dalle fonti letterarie[6].

I primi contatti sistematici tra Romani e Salassi risalgono alla metà del II secolo a.C. e sono la conseguenza di due tappe rilevanti nel processo di romanizzazione della Cisalpina. In primo luogo, l'attenzione dei Romani per il territorio transpadano occidentale è sollecitata dalle guerre insubri (222-194 a.C.), che permettono di intensificare i contatti con le popolazioni locali. In seguito, il completamento della *Via Postumia* (148 a.C.) consolida la presenza romana nel territorio ligure a sud del Po – ulteriormente migliorata con l'apertura della *Via Fulvia* tra il 125 e il 123 a.C. – e offre un rinnovato impulso all'espansione verso Nord-Ovest[7]. La controversa campagna contro i Salassi condotta da Appio Claudio Pulcro (console nel 143 a.C.) si inserisce in un simile contesto[8]. La vicenda è nota e in questa sede è sufficiente richiamarla per sommi capi: alcuni abitanti della pianura entrano in contrasto con i Salassi per la gestione dei corsi d'acqua e pertanto sollecitano l'intervento dei Romani. Costoro sono in genere identificati

[1] Università degli Studi di Torino, Dipartimento di Studi Storici, mattiapietro.balbo@unito.it.

[2] Università degli Studi di Torino, Dipartimento di Studi Storici, giordana.amabili@unito.it.

[3] GAMBARI 1999; RUBAT BOREL 2005; RUBAT BOREL 2009; S. GIORCELLI BERSANI, in *Suppl. It.*, 31, 2019. Per la raccolta e il commento delle fonti antiche si vedano BESSONE 1985, pp. 61-75; CAVALLARO 2000 e da ultimo RUBAT BOREL 2019.

[4] Strab. IV, 6, 7; MIGLIARIO 2012, pp. 111-112.

[5] Contro l'identificazione tra miniere salasse e *aurifodinae* romane (ormai ammessa dalla maggior parte degli studiosi, pur con cautela) vd. soprattutto PERELLI 1981, il cui studio precede le indagini sistematiche nell'area della Bessa e di Cerrione (CALLERI 1985; BRECCIAROLI TABORELLI 1988). Buona sintesi dello *status quaestionis* in SEGARD 2009, pp. 147-148; per i dati più recenti sulla Bessa cfr. DOMERGUE 1998; DOMERGUE 2009, pp. 129-130; BRECCIAROLI TABORELLI 2011; CRESCI MARRONE, SOLINAS 2013.

[6] Strab. V, 1, 12; Plin., *Nat. hist.*, XXXIII, 78; cfr. *infra*.

[7] BANDELLI 1998.

[8] Cic., *Cael.* 34; Liv., *Per.* LIII; Val. Max., V, 4, 6; Suet., *Tib.* 2, 4; Frontin., *Aq.* 7; Cass. Dio, XXII, frg. 74; Obseq., 21; Oros., V, 4, 7; cfr. BALBO 2017.

con i Libui del Vercellese, i quali si sono forse vincolati ai Romani (sotto forma di *deditio*) nei primissimi anni del II secolo a.C.[9] Secondo la ricostruzione proposta da Elvira Migliario, che qui si accoglie, l'accordo tra Romani e *Libui Vercellenses* non sarebbe quindi una conseguenza della definitiva vittoria sugli Insubri nel 194 a.C., ma una della tante premesse dell'ultima guerra. Appio Claudio conduce una faticosa campagna contro i Salassi e strappa loro il territorio su cui, nel 100 a.C., viene fondata la prima colonia *civium Romanorum* nel Piemonte settentrionale: *Eporedia*[10]. Al riguardo è molto interessante il ruolo dei Libri Sibillini citato dalle fonti, che illustrano l'uso innovativo di uno strumento religioso per adeguarsi a una realtà giuridica senza precedenti consolidati. Appio Claudio, infatti, viene inizialmente sconfitto dai Salassi e ottiene dal senato l'invio di una nuova spedizione (una vera e propria *escalation* militare) in virtù della prescrizione sibillina – da lui inconsapevolmente ignorata – che imponeva di celebrare un sacrificio speciale nel territorio nemico quando si voleva muovere guerra ai Galli (tali erano i Salassi nella percezione romana)[11]: la sconfitta di Appio Claudio dunque non è imputabile all'incapacità del console, bensì a un errore tecnico del senato nell'autorizzarlo a condurre la campagna. Non stupisce che quaranta anni dopo, sull'ex territorio salasso divenuto *ager publicus*, si fondi, sempre dietro prescrizione sibillina, una colonia di cittadini romani chiamata con un presunto nome celtico[12], mentre la prassi più frequente nell'epoca suggeriva di usare nomi benaugurali o comunque pienamente latini, per esempio: *Bononia*, *Pollentia*, *Forum Fulvi*. Per ipotesi, è possibile che questa apparente "eccezione" provenga appunto dall'interpretazione dei Libri Sibillini che, come avevano prescritto un rito di guerra straordinario, potevano aver suggerito un meccanismo di fondazione un po' diverso dall'usuale. Ma qual era la situazione "nuova" a cui *Eporedia* doveva far fronte?

La città è una tipica colonia romana repubblicana, provvista di un territorio limitato e di una popolazione non troppo consistente, anche se non è dato sapere con certezza se in questo caso sia stato seguito il modello "standard" delle colonie *civium Romanorum* fondate in Italia fino al II secolo a.C., che prevedeva in genere l'invio di poche centinaia di coloni assegnatari di lotti contenuti[13]. È certo invece il suo ruolo di presidio politico e amministrativo in una realtà territoriale vasta e in corso di romanizzazione. Secondo la tesi di Emilio Gabba, Ivrea sarebbe una colonia fondata per ragioni economiche, vale a dire per fornire un mercato cittadino al progressivo sfruttamento del territorio circostante, in particolare all'area mineraria della Bessa, di cui *Eporedia* costituisce il polo di riferimento[14]. Dopo l'intervento di Appio Claudio, i Salassi mantengono ancora il controllo delle vie di comunicazione in Valle d'Aosta, dei corsi d'acqua e delle strade verso i valichi alpini, e pertanto stringono accordi con i Romani circa il loro utilizzo. Invece le risorse minerarie presenti nel territorio piemontese conquistato da Appio Claudio vengono subito sfruttate da Roma, mediante l'appalto a *societates publicanorum*: si tratta di un caso abbastanza raro, in quanto normalmente i pubblicani rilevavano la riscossione della tasse sulle miniere, mentre l'estrazione del minerale era in mano ai privati[15]. Anche l'appalto della Bessa ai pubblicani, mediante apposita *lex censoria*, è una sorta di "esperimento" giuridico, così come l'innovativa tecnica idraulica utilizzata sull'altipiano lo è da punto di vista materiale. Di recente, infatti, si è constatato come la tecnica estrattiva della Bessa – che ha lasciato ampie tracce visibili *in situ* ancora oggi – sia stata in seguito imitata e ampliata nelle miniere iberiche[16].

Contestualmente alla fondazione di *Eporedia*, viene creata una provincia territoriale in Gallia Cisalpina, destinata a durare con alterne fortune fino al 42 a.C.[17] L'area transpadana era da tempo percepita come un territorio extra-italico, sebbene la sua forma giuridica non fosse definita in modo chiaro e inequivocabile: per esempio, secondo Cassio Dione, pare fosse inclusa nella *provincia Italia* (intesa come mandato personale del console) ancora ai tempi di Appio Claudio[18], mentre la creazione di un vero e proprio distretto territoriale è un fenomeno successivo, o coevo, alle guerre cimbriche di Mario (105-101 a.C.). Pertanto Ivrea è una delle rare colonie romane

[9] MIGLIARIO 2014 corregge il quadro storico e giuridico proposto a suo tempo da LURASCHI 1979; più in generale vd. GABBA 1984.

[10] Strab. IV, 6, 7; Vell. I, 15, 5; Plin., *Nat. hist*. III, 123; Ptol., *Geog*. III, 1, 30; cfr. CRACCO RUGGINI, LIZZI TESTA 2001; BALBO 2012.

[11] Obseq. 21: *cum a Salassis illata clades esset Romanis, decemviri pronuntiaverunt se invenisse in Sibyllinis, quotiens bellum Gallis illaturi essent, sacrificari in eorum finibus oportere*; Cass. Dio., XXII, frg. 74: ἔπεμψαν δὲ αὐτῷ οἱ Ῥωμαῖοι ἐκ τῶν δέκα ἱερέων δύο; sulla complessità della procedura cfr. SANTANGELO 2013, pp. 128-134.

[12] Plin., *Nat. hist*., III, 123: *oppidum Eporedia Sibyllinis a populo Romano conditum iussis: eporedias Galli bonos equorum domitores vocant*. Cfr. DELAMARRE 2012, p. 150.

[13] FRACCARO 1957, p. 117, calcolando l'estensione ipotetica dell'agro, stima l'invio di 2000 coloni con lotti di 50 iugeri (in media), vale a dire una misura più coerente con le logiche coloniali tardo-repubblicane, in cui la distinzione funzionale tra colonie romane e latine si assottiglia progressivamente. Quello eporediese è comunque uno "standard" inferiore alle colonie latine coeve e alle successive fondazioni triumvirali e augustee.

[14] GABBA 1975, p. 90; cfr. ZACCARIA 1991, p. 56.

[15] Strab. IV, 6, 7; Plin., *Nat. hist*., XXXIII, 78 (su cui vd. *infra* G. Amabili). Sullo *status* giuridico delle *societates* minerarie cfr. da ultima BERNARD 2018.

[16] SÁNCHEZ-PALENCIA ET AL. 2010.

[17] Discussione in SISANI 2016 (con bibliografia di riferimento).

[18] Cass. Dio, XXII, frg. 74: ὁ Κλαύδιος ὁ συνάρχων Μετέλλου [...] ἔτυχεν ἐν τῇ Ἰταλίᾳ λαχὼν ἄρχειν [...].

di età repubblicana create in territorio provinciale: per un confronto vicino in termini cronologici, si pensi alla fondazione di *Narbo Martius* (Narbonne) nel 118 a.C.[19] *Eporedia* è dunque un centro economico-amministrativo funzionale a gestire lo sfruttamento di un territorio che a partire dalla seconda metà del II secolo a.C. era già interessato dalla presenza viritana di coloni romano-italici, di "imprenditori", di mercanti e di "pionieri". Così come la creazione di una provincia territoriale fornisce uno strumento giuridico sicuro per la definizione di un territorio su cui esistono forti interessi economici, la fondazione di una colonia romana serve a garantire un presidio politico per le élites che si insediano nell'area, oltre che un mercato cittadino. La peculiarità storico-giuridica del territorio transpadano, i modi con i quali viene assimilato e le trasformazioni occorse alla struttura dell'impero romano alla fine del II secolo a.C. spiegano efficacemente l'apparente "anomalia" della nascita di *Eporedia* nel 100 a.C.

Il contesto della fondazione di *Augusta Praetoria* nel 25 a.C. è radicalmente diverso. Senza ripercorrere le ben note vicende delle guerre augustee contro i Salassi, è opportuno ribadire che la nascita di Aosta si colloca al culmine dell'assimilazione politica delle Alpi promossa da Augusto. In quest'ottica, la sua storia va letta contestualmente a quella del *municipum* di *Tridentum* (Trento) nelle Alpi orientali, la cui pianta urbana risale all'età augustea: entrambe le città sono figlie del progetto augusteo di conquista delle Alpi, ambedue fungono da polo amministrativo nell'assimilazione di aree montane molto particolari per quanto concerne i rapporti con gli indigeni[20]. Tuttavia Aosta ha una caratteristica peculiare: è una colonia di pretoriani, con una fortissima fisionomia imperiale fin dall'origine. La colonia è dunque composta da ex soldati di origine italica e da *incolae* Salassi, variamente accolti nella cittadinanza: il processo di romanizzazione degli indigeni segue diverse fasi, che occupano alcune generazioni, a partire dall'incolato fino all'acquisizione della piena cittadinanza[21].

È noto infatti che le guerre civili e soprattutto l'età triumvirale hanno impresso un mutamento profondo al fenomeno della colonizzazione. Sul volgere del I secolo a.C. le colonie romane in Italia sono prevalentemente militari e Aosta rientra a pieno titolo in questa categoria[22]. Tuttavia, gli studi più recenti mostrano come *Augusta Praetoria* subisca una rapida e profonda trasformazione in seguito alla completa romanizzazione delle Alpi occidentali: la città diviene presto il principale centro economico della Valle, attraendo l'arrivo di mercanti e "imprenditori" italici interessati allo sfruttamento delle aree montane. Diversamente da quanto avviene presso Ivrea, il fenomeno precede solo in parte la fondazione della colonia, ma subisce un rapido incremento dopo la nascita della città. Tanto le fonti letterarie quanto la documentazione epigrafica, come indicato in seguito, attestano la presenza di numerose *gentes* italiche dedite allo sfruttamento delle risorse naturali e allo sviluppo delle attività produttive in Valle d'Aosta: i Seppi, gli Avilli, i Sallusti Crispi, solo per fare alcuni esempi. A costoro si affiancano, seppur in misura molto minore, alcuni esponenti delle élites indigene presenti *in loco* o provenienti dalle aree limitrofe, che avevano saputo trarre vantaggio dal processo di romanizzazione (i Cozii della Val di Susa, attestati anche in Valle d'Aosta). In un certo senso *Augusta Praetoria* svolge più in grande il ruolo politico-economico che fu all'origine di *Eporedia*, sebbene la struttura giuridica sociale e politica della Transpadana, nonché la natura stessa delle colonie, siano notevolmente mutate nei 75 anni che separano la fondazione delle due città. Tale funzione è promossa e diretta dall'imperatore che rappresenta costantemente il maggior finanziatore ed evergeta della città. Attualmente in Valle non sono attestati *praedia* imperiali simili a quelli documentati nelle Alpi orientali[23]; tuttavia la storia archeologica ed epigrafica di Aosta mostra come il ruolo economico dell'imperatore continui a essere preponderante ben oltre l'età giulio-claudia, perlomeno fino agli inizi del III secolo d.C.

Mattia Balbo

ATTIVITÀ PRODUTTIVE E IMPRENDITORI IN VALLE D'AOSTA

L'obiettivo che tale contributo si prefigge è quello di riunire ciò che si conosce circa le attività produttive e su alcune delle *gentes* in esse coinvolte, in riferimento al territorio di cui si sono tracciate le dinamiche storiche nel paragrafo precedente, con particolare attenzione a quello corrispondente all'attuale Valle d'Aosta[24]. Occorre premettere che è arduo precisare le differenti pratiche impiegate per il recupero delle risorse nel territorio valdostano: allo stato attuale delle conoscenze non si possono infatti specificare le modalità di coltivazione nelle cave o quelle per l'estrazione dei minerali né è possibile definire in generale la proprietà dei siti produttivi[25]. Pur consapevoli di tali mancanze,

[19] Vell., I, 15, 5; cfr. Cic., *Font*., 13.

[20] FAORO 2014, p. 112.

[21] *I*. *It*., XI, 1, nr. 6; CAVALARO, WALSER 1988, pp. 20-21, nr. 1; *Suppl*. *It*., 31, 2019, ad nr. 6; EDR071632.

[22] Sui problemi posti dalla colonizzazione in area alpina cfr. TARPIN 2016 e TARPIN 2018; su Aosta vd. soprattutto GIORCELLI BERSANI 2015.

[23] Su cui MIGLIARIO 2001.

[24] Una carta di distribuzione è stata predisposta appositamente al fine di rendere più facile la localizzazione dei siti menzionati nel testo.

[25] GIORCELLI BERSANI 2007, pp. 268-269.

è parso comunque utile ripercorrere gli studi effettuati nel passato, più o meno recente, e presentare i risultati di alcune ricerche attualmente in corso in modo da illustrare il variegato panorama di attestazioni riferibili a questo fenomeno con la speranza che tale interessante tematica possa trovare in futuro un adeguato ambito di indagine.

Come già esplicitato la Valle d'Aosta fu un territorio che suscitò nei Romani un vivo interesse e la fondazione di *Augusta Praetoria*, avvenuta proprio all'incrocio delle due vie che conducevano all'*Alpis Graia* e all'*Alpis Poenina*, rappresentò, come ben definito in altre sedi, un modello urbano dalle forme imponenti da esibire all'imbocco dell'Italia augustea[26]. Se dunque vi furono ragioni politiche e di controllo della viabilità alla base delle scelte messe in atto nel corso della fase di romanizzazione di quest'area della Cisalpina nondimeno vi fu anche un interesse economico a motivare tali azioni, connesso in particolare allo sfruttamento diretto delle risorse locali, con particolare attenzione a quelle di tipo minerario. Il caso che maggiormente esemplifica tale assunto, come già anticipato, si riferisce a quell'area situata proprio all'imbocco della valle, compresa nel bacino idrografico dei fiumi Dora Baltea, Elvo e Sesia e coincidente con l'altopiano morenico della Bessa, tra le attuali città di Ivrea e Biella: tale zona è stata identificata con le miniere a cielo aperto, dette *aurifodinae*, citate da Strabone e Plinio il Vecchio, dove, a partire già dalla seconda Età del ferro, mediante la forza idraulica, furono drenati e setacciati i depositi alla ricerca dell'oro[27].

Il primo sfruttamento è riconducibile, secondo il geografo greco[28], alla popolazione indigena dei Salassi[29] che, captando le acque della *Duria* per lavare le sabbie aurifere, con tale operazione causò numerosi problemi al sistema di coltivazione strutturato dagli abitanti delle zone limitrofe[30]. Proprio in difesa di tali popolazioni e dei loro interessi, le fonti antiche narrano le note spedizioni che i Romani condussero contro la popolazione stanziata in Valle d'Aosta, la prima delle quali è identificabile con quella condotta da Appio Claudio Pulcro nel 143 a.C. già citata in precedenza[31].

Il secondo intenso, e forse maggiormente organizzato, sfruttamento avvenne quindi sotto il diretto controllo dei Romani penetrati e stanziatisi nel territorio, in particolare da parte di *societates* di *publicani* che, applicando su larga scale le tecniche già sperimentate dagli indigeni, si adoperarono per raccogliere il minerale. A questa seconda fase si riferisce il famoso brano di Plinio il Vecchio che ricorda il provvedimento legislativo atto a regolamentare il numero di manodopera impiegata in tali attività a dimostrazione di come esse dovessero costituire una fonte economica di rilievo[32].

Dal punto di vista archeologico a tale periodo si possono ricondurre i resti di alcuni villaggi che, occupati stagionalmente in un arco cronologico compreso tra il II e I sec. a.C., sono stati scoperti in numerosi siti della Bessa, in zone oggi afferenti agli attuali comuni di Mongrando, Cerrione e Zubiena. Le numerose indagini ivi effettuate hanno dimostrato come tali insediamenti occupassero in continuità zone già frequentate dai *publicani* stessi o, anche, dagli indigeni salassi[33]. Sebbene i dati acquisiti siano numerosi, essi non consentono tuttavia di specificare lo svolgimento dell'attività mineraria: le tecniche di scavo e di recupero dell'oro sono state quindi ipotizzate e confrontate sia con quelle note per altre realtà archeologiche, specialmente di area iberica[34], sia con ciò che si può desumere dalle fonti documentarie. Non è stato invece possibile precisare se tale preziosa risorsa fosse lavorata *in loco* sebbene l'assenza di manufatti in oro negli insediamenti del distretto, e nei siti limitrofi del biellese romano, sembri costituire un indizio a sostegno della sola attività di recupero da parte dei gruppi umani stanziati in questi luoghi[35].

---

[26] In ultimo GIORCELLI BERSANI 2015, pp. 225-227.

[27] BALBO 2018, L'autore pone giustamente l'attenzione sulla definizione geografica di tale territorio aurifero precisando come, di fatto, l'intero bacino idrografico della Dora Baltea sia in più punti aurifero e come la Bessa sia in fin dei conti il solo sito ad aver lasciato le maggiori testimonianze archeologiche. In relazione alla presenza di tale preziosa risorsa nel territorio valdostano, CASTELLO, FRANCHI, VANNI DESIDERI 2002, p. 56.

[28] Strab. IV, 6, 7. Lo storico riporta tale notizia acquisita però da testimonianze più antiche.

[29] In merito ai Salassi GAMBARI 1999; GAMBARI, RUBAT BOREL 2003, RUBAT BOREL 2014, pp. 41-43 e 2019.

[30] DOMERGUE 1998, pp. 208-210; CRACCO RUGGINI, LIZZI TESTA 2001, p. 41; BRECCIAROLI TABORELLI 2011, pp. 25-26. Ci si riferisce agli abitanti dell'attuale pianura vercellese, identificati con i *Libici* citati da Plinio il Vecchio nella sua *Naturalis Historia*. Di interesse è la recente riflessione in merito all'origine di tale popolazione desumibile dalle fonti letterarie, BALBO 2016.

[31] In ultimo BALBO 2017.

[32] Plin., *Nat. hist*. XXXIII, 78: "[…] *extat lex censoria Victumularum aurifodinae in Vercellensi agro, qua cavebatur, ne plus quinque milia hominum in opere publicani haberent*.". In merito alla localizzazione di *Victumule* e alla discussa corrispondenza tra le miniere dei Salassi e quelle riferibili a tali insediamenti come precisato in BALBO 2018.

[33] BRECCIAROLI TABORELLI 2011, pp. 28-31. Come precisato dalla studiosa i reperti archeologici portati alla luce permettono forse di collocare il primo impianto degli abitati nell'ultimo decennio del II sec. a.C. e di inquadrare la fase più intensa dell'attività estrattiva tra 80/70 e 40/30 a.C.

[34] In particolare uno studio condotto alcuni anni fa ipotizza che proprio le tecniche descritte da Plinio, e impiegate nelle *aurifodinae* della Bessa, siano poi state messe in atto anche in queste zone del mondo romano, in SÁNCHEZ-PALENCIA ET ALII 2010.

[35] DEODATO 2013. Il solo reperto in oro è costituito da un anello digitale a forma di vera rivenuto nella necropoli di Biella-via Cavour databile ad una fase più tarda se confrontata con il momento più intenso dello sfruttamento minerario della Bessa.

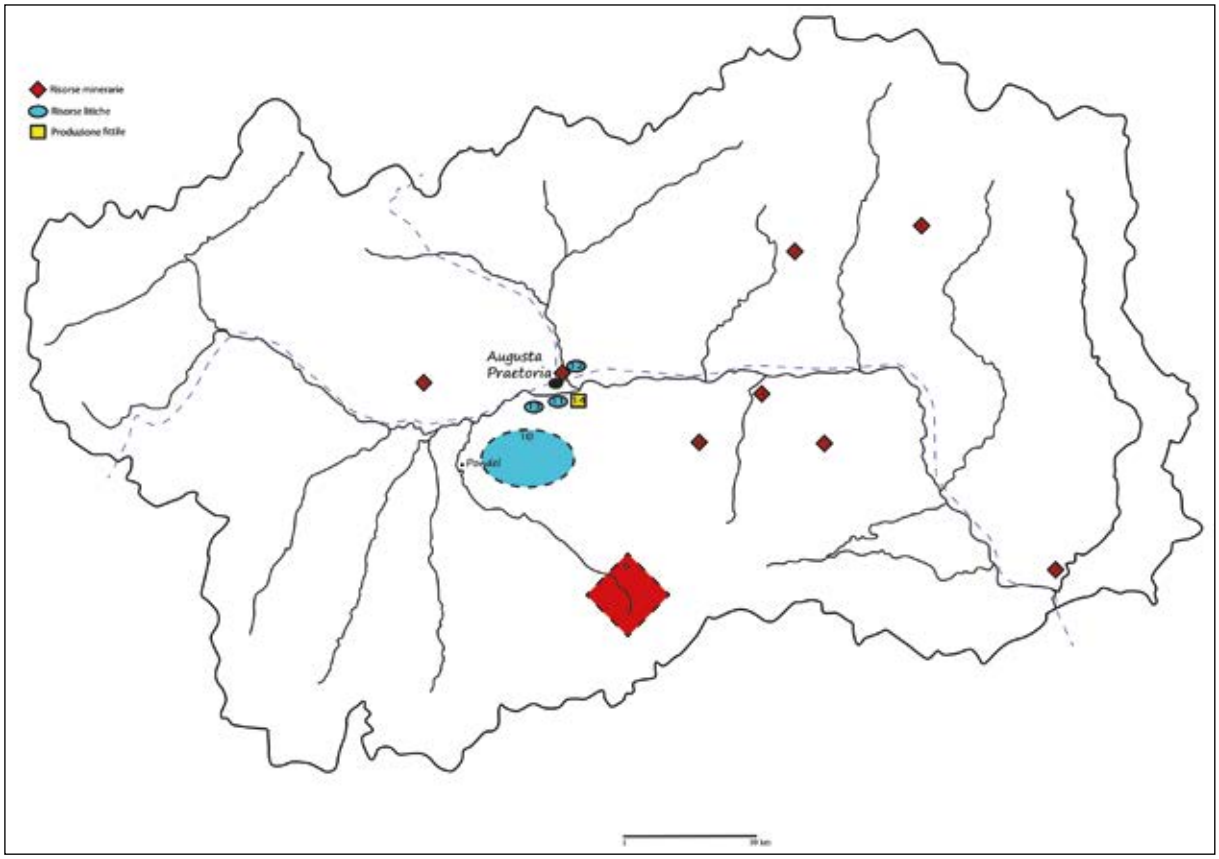

Fig. 1 - *Siti in cui è attestato lo sfruttamento di risorse naturali (elaborazione grafica G. Amabili).*

Per meglio inquadrare questo contesto è significativo menzionare la scoperta, nell'odierno comune di Cerrione e dunque prossimo alla zona di interesse, di un sepolcreto che, forse nato in corrispondenza di un villaggio analogo a quelli rinvenuti nella Bessa, pare originarsi proprio dall'afflusso di manodopera utilizzata nel distretto aurifero o, comunque, essere collegato all'indotto produttivo delle *aurifodinae*[36]. Di particolare rilevanza sono gli epitaffi rinvenuti incisi su numerosi *signacula* che indicano la presenza di individui maschili e femminili riferibili alla medesima comunità: per alcuni di questi, quelli associabili alla frequentazione più antica inquadrata nel corso del I sec. a.C. e fino almeno all'età triumvirale, ricorre l'uso di un testo redatto sia in leponzio sia in latino. Per quanto riguarda i gentilizi, riconosciuti nei testi delle iscrizioni datate a partire dall'età augustea, quello che compare maggiormente è riferibile ai *Farsuleii*: lo studio condotto ha permesso di ricostruire una sequenza famigliare articolata in almeno quattro generazioni e compresa tra l'età claudio-neroniana e quella antonina[37].

Tale *gens* risulta poco attestata nel mondo romano[38] ma, per quanto attiene alla trattazione presentata in questa sede, pare particolarmente significativo notare la presenza del *nomen* nel testo di un bollo impresso su un frammento di sesquipedale rettangolare rinvenuto a Asti e collocato cronologicamente nel corso del I sec. d.C.[39]: il ritrovamento consente di indicare come i *Farsuleii* avessero sviluppato interessi economici diversificati e rivolti anche a un altro settore produttivo: la manifattura laterizia. Tale situazione potrebbe trovare un parallelismo interessante, come illustrato in seguito, con un'altra *gens* nota in Valle d'Aosta, gli *Avilii*.

Le indagini condotte in territorio valdostano, specialmente quelle riguardanti gli insediamenti in altura, hanno poi consentito il recupero di dati diversificati che identificano alcuni contesti del territorio dove, a partire dalla seconda Età del ferro, furono praticate attività estrattive.

[36] CRESCI MARRONE, SOLINAS 2013, pp. 11-12.

[37] CRESCI MARRONE, SOLINAS 2013, pp. 213-214.

[38] CRESCI MARRONE, SOLINAS 2013, pp. 214-216. La ricerca sul *nomen* condotta dalle autrici ha permesso loro di rintracciare elementi significativi per definire non solo l'origine sociale della famiglia, un esponente (*L. Farsuleius Mensor*) avrebbe anche battuto moneta nel 75 a.C., ma anche per precisarne le simpatie politiche filo-*popularis*: proprio queste preferenze potrebbero costituire parte della motivazione che giustifica la presenza di tale famiglia in un territorio di provincia.

[39] BARELLO 2013, pp. 222-224.

Presumibilmente connessi allo sfruttamento di risorse non meglio precisate sono dunque gli insediamenti, occupati stagionalmente, come l'aggregato capannicolo ai piedi del monte Tantané (**n.1**), il villaggio del col Pierrey (**n.2**) nell'attuale comune di Nus e quello di Cime Noire (**n.3**) sul versante meridionale della valle centrale, ubicato quest'ultimo nel territorio del comune di Pontey[40].

Nell'attuale Val Clavalité, comune di Fénis, presso l'abitato di Marqueron, si trova invece la miniera di Lovignaz (**n.4**), coltivata per l'estrazione di calcopirite e pirite. Gli studi effettuati in una zona limitrofa, dove sorse, in epoca medievale, il villaggio di Misérègne, hanno permesso di individuare depositi di scorie di fusione: le analisi archeometriche condotte sui carboni rinvenuti in tali strati hanno restituito intervalli cronologici che consentono di collocare la fase più antica dell'attività estrattiva a un periodo precedente l'arrivo dei Romani e compatibile quindi con uno sfruttamento ad opera della popolazione indigena[41].

Su un pianoro in località Vetan (**n.5**), 1.700 m s.l.m., odierno comune di Saint-Pierre, sono emersi i resti di un insediamento stagionale costituito da alcuni ambienti delimitati da murature in pietrame e caratterizzati dalla presenza di forni e focolari. I dati acquisiti e l'analisi dei reperti rinvenuti hanno permesso di identificare due fasi di occupazione, una prima a partire dalla seconda metà del II sec. d.C. e un'altra risalente alla seconda metà del III – IV secolo d.C. L'ipotesi che tale insediamento fosse motivato dalle sole attività pastorali non è parsa sufficiente a giustificare la posizione in quota e la marginalità del sito: i resti di focolari, gli oggetti in metallo (tra cui un crogiolo, una punta di lancia, alcuni strumenti appuntiti, due scalpelli) e le numerose scorie di ferro hanno indotto gli studiosi a supporre che l'insediamento di Vetan prevedesse anche un impianto dedito all'estrazione e alla lavorazione del metallo. Analoghe attività, inquadrate nel corso della prima età imperiale, sono inoltre documentate in regione Bibian (**n.6**), località ubicata a nord di *Augusta Prateoria*, dove è emersa un'officina metallurgica e presso Tour d'Héréraz (**n.7**) i cui resti sono stati interpretati come riferibili a un impianto di estrazione[42].

Sempre nell'ambito dello sfruttamento delle risorse minerarie pare di rilievo infine menzionare il ritrovamento avvenuto nell'autunno del 2012 in località Chuc-Servette (**n.8**), nel territorio del comune di Saint-Marcel, ubicato lungo la destra orografica della Dora Baltea, una decina di km a est di Aosta: tale operazione ha portato alla luce alcune strutture murarie, resti pavimentali e un nucleo di reperti archeologici[43].

L'indagine ha evidenziato una sequenza di tracce che, da sud a nord, documentano: la porzione di una spalla di un condotto, in conci di pietra, e l'innesto di questo, attraverso un'apertura voltata, in un'intercapedine realizzata con *pilae* di bessali; i muri di questo vano sono costituiti da ciottoli spaccati tenuti insieme da malta tenace. A fianco di questo ipocausto vi era un piano pavimentale, in cocciopesto, poggiante su un vespaio in ciottoli.

La presenza di numerose scorie, oltre a depositi di ossidi di colore verde-nero misti a residui carboniosi rinvenuti in corrispondenza della superficie del pavimento, hanno indotto gli scopritori a identificare il complesso come sito fusorio. L'area in questione è al centro dello sfruttamento sistematico di minerali e pietra ollare noto, soprattutto quest'ultimo, a partire dall'epoca medievale[44]: il ritrovamento di questo sito, delle sue particolari strutture e di alcuni frammenti ceramici hanno reso possibile una datazione più antica, sicuramente all'età romana, in relazione all'attività estrattiva e al conseguente trattamento del minerale nella zona[45]. L'esistenza di questo complesso, ubicato a 1.720-1.730 m s.l.m., indica come l'attività di sfruttamento della risorsa mineraria dovesse generare un indotto significativo tale da giustificare un insediamento di così significativa articolazione.

Alla ricerca e all'acquisizione di risorse minerarie, rame e ferro, nell'alta valle di Cogne (**n.9**) e, forse, al commercio di schiavi è stata collegata in passato la presenza nel territorio valdostano della *gens Avilia* nota specialmente grazie all'iscrizione[46] apposta sulla fronte settentrionale del ponte acquedotto del Pont d'Aël, detto Pondel, il cui testo recita "*IMP CAESARE AVGVSTO XIII COS DESIG* / *C AVILIVS C F CAIMVS PATAVINVS* / *PRIVATVM*"[47]. L'imprenditore committente dell'opera nel 3 a.C. è di origine padovana[48] ed è un esponente degli *Avilii*: l'interesse commerciale di tale famiglia è noto fin dall'epoca repubblicana quando a Delo sono attestati alcuni personaggi attivi nella compravendita di schiavi; nella *Regio* X, a *Patavium*, gli *Avilii* sono più tardi impegnati nella manifattura

[40] In ultimo BERTOCCO 2017, p. 87.

[41] TOFFOLO, MARTIN, GIANOTTI, GODARD, ROTTOLI 2013.

[42] ARMIROTTI 2004.

[43] FRAMARIN 2013, p. 62; CASTELLO, CESTI 2017.

[44] In merito allo sfruttamento dei cloritoscisti granatiferi per realizzare le macine, CORTELAZZO 2015.

[45] FRAMARIN 2015.

[46] L'iscrizione originale ha subìto un'operazione di restauro e di protezione in occasione dei recenti lavori che hanno interessato l'intera struttura, si veda per questo PEDELÍ 2013. In merito allo sfruttamento minerario riferibile alla zona dove si situa il ponte acquedotto anche CASTELLO, FRANCHI, VANNI DESIDERI 2002, pp. 58-59.

[47] *Imp*(*eratore*) *Caesare Augusto XIII co*(*n*)*s*(*ule*) *desig*(*nato*) / *C*(*aius*) *Avillius C*(*ai*) *f*(*ilius*) *Caimus Patavinus* / *privatum* (SOLIN 1990; CRESCI MARRONE 1993; MENNELLA 2008; *Suppl. It.* 2019, ad nr. 113; EDR169813).

[48] Per una riflessione in merito all'onomastica, MENNELLA 2008.

laterizia e, nel corso della prima età imperiale, raggiungono i vertici dell'amministrazione locale[49]. Non bisogna poi dimenticare la loro presenza a *Industria*[50] dove alcuni esponenti ricoprono importanti ruoli pubblici in relazione a momenti significativi della storia della città: *C*(*aius*) *Avillius L*(*uci*) *f*(*ilius*) *Poll*(*ia*) *Gavianus*, *flamen perpetuus* del Divo Cesare, ne è patrono mentre *Avilia Amabilis* è ricordata in un'iscrizione dedicatoria isiaca[51].

In Valle d'Aosta tale *gens* ritenne forse di trovare appetibili attività economiche diverse; sebbene sia nota la loro partecipazione nella produzione fittile nelle aree di origine nessun testo riferibile ai marchi di *Augusta Praetoria* e del suo territorio, impressi su numerosi frammenti laterizi di diversa tipologia, può essere con certezza ricondotto a un esponente di questa *gens*[52].

L'intero ponte acquedotto è stato recentemente sottoposto a indagini sia strutturali sia archeologiche con lo scopo di precisarne anche le ardite scelte ingegneristiche[53]. Tali interventi hanno generato riflessioni, alcune delle quali, in virtù della già citata esperienza in campo edile nelle aree della *Regio* X, hanno suggerito un altro tipo di interesse alla base della presenza degli *Avilii* in quest'area della *Transpadana* rivolto allo sfruttamento delle risorse litiche[54]. La zona di Aymavilles (**n.10**), attuale comune all'imbocco della Valle di Cogne e nel cui territorio si situa l'infrastruttura, è infatti caratterizzata dalla presenza di alcune cave di bardiglio, un marmo venato di colore grigio-azzurro impiegato largamente negli edifici, sia pubblici sia privati, e nelle pavimentazioni delle strade di *Augusta Praetoria*[55].

Sebbene nessuno degli interessi economici prospettati sia stato provato con certezza non stupisce che una famiglia con tali diversificati interessi, ben testimoniati altrove, abbia deciso di stabilirsi con alcuni dei suoi esponenti in questa parte della *Regio* XI. La neonata colonia era certamente un polo di attrazione per imprenditori provenienti da aree diverse del mondo romano proprio in virtù delle molteplici attività, sia edilizie sia di recupero e lavorazione delle risorse naturali, connesse al suo sviluppo.

Come già in parte anticipato, la risorsa litica del territorio fu ampiamente cavata e trattata per ricavarne materiale da costruzione utile alla realizzazione degli edifici e delle strutture della colonia. Ancora oggi è possibile osservare direttamente su alcuni monumenti, come l'Arco di Augusto o il Teatro, l'impiego di elementi, sia strutturali sia decorativi, ottenuti dalla trattazione del materiale litico locale, travertino e marmo bardiglio, e di un conglomerato naturale, noto come puddinga.

Le zone di coltivazione di tali risorse sono state solo in parte definite: cave di marmo bardiglio sono state identificate, come già indicato, all'imbocco della valle di Cogne mentre analisi mirate a definire la caratterizzazione di questi materiali hanno permesso di definire come sia il travertino sia la puddinga presentino caratteri petrografici che ne tradirebbero l'origine locale[56]. Proprio il conglomerato è stato oggetto di attenzione anche nel passato e già la letteratura specifica ottocentesca ne indicava alcune formazioni in prossimità della Dora, tra gli attuali comuni di Gressan e di Charvensod. Nel 1991 in questa zona, a Clérod (**n.11**), lungo la sponda destra del fiume, in prossimità di un ponte e del tracciato viario romano, è stato messo in luce un fronte di cava di puddinga a cielo aperto e coltivata a gradoni. L'importante ritrovamento ha permesso di precisare anche il sistema di estrazione dei blocchi descrivibile grazie alla presenza di numerosi solchi lasciati dagli attrezzi utilizzati dai Romani. Formazioni rocciose a matrice calcarea sono poi state individuate in località Bibian (**n.12**), a nord di *Augusta Praetoria*, e a Gressan (**n.13**), nei pressi della località

[49] CRESCI MARRONE 1993.

[50] In merito alla città romana e alle indagini archeologiche che ne hanno permesso la scoperta vd. ZANDA 2011.

[51] CRESCI MARRONE 1994.

[52] La produzione fittile di *Augusta Praetoria* e del suo territorio è stata oggetto di uno studio sistematico inquadrato in un Dottorato di ricerca svolto presso l'Università degli Studi di Torino, recentemente conclusosi, a cura della scrivente; il titolo delle tesi è "I laterizi romani di *Augusta Praetoria* (Aosta) e del suo territorio. Le produzioni artigianali come contributo alla storia socio-economica della Cisalpina in età imperiale" e il tutor di riferimento è la Prof.ssa Silvia Giorcelli. A tale proposito si desidera ringraziare la Soprintendenza ai Beni e alle Attività Culturali della Regione Autonoma Valle d'Aosta, nelle persone del Dirigente dell'Ufficio Patrimonio Archeologico, Arch. Gaetano De Gattis e dell'Ispettrice dello stesso, Dott.ssa Alessandra Armirotti, per aver concesso in studio tali materiali. In merito a riflessioni precedenti sull'argomento, AMABILI 2008 e 2016.

[53] BERTARIONE, JORIS 2012, pp. 166-170; BERTARIONE 2013, pp. 398-400.

[54] Già Rosanna Mollo Mezzena aveva avanzato l'ipotesi che il ponte acquedotto fosse stato edificato con lo scopo di convogliare l'acqua per l'estrazione e la prima lavorazione di una pietra locale; inoltre l'area considerata, ubicata come già indicato tra gli attuali comuni di Aymavilles e Villeneuve, era contraddistinta dalla presenza di altri materiali utilizzabili in campo edile come le rocce calcaree per la produzione di calce e la sabbia di cava e di fiume, MOLLO MEZZENA 2000a, pp. 149-199 e MOLLO MEZZENA 2000b. In merito invece alla insostenibilità di un uso del ponte quale via di transito per il trasporto del materiale ferroso a mezzo di animali, CAVALLARO 2004, p. 264.

[55] BERTARIONE, JORIS 2012, pp. 162-163; ARMIROTTI, CASTOLDI 2019.

[56] REZZARO 1996-1997, pp. 34-47; APPOLONIA, DE LEO 2007, pp. 208-209. Un contributo relativo alle proprietà delle cave dei litotipi locali dal titolo "The building materials of *Augusta Praetoria* (Aosta, Italy): relationship between city and territory", a cura di Alessandra Armirotti e Maurizio Castoldi, sarà presentato al prossimo Convegno Internazionale della European Archeologists Association (EAA) che si svolgerà a Berna (Svizzera) nel settembre 2019.

Fig. 2 - Porta Praetoria, *dettaglio della decorazione architettonica (fotografia G. Amabili)*.

detta Comba-Cizera e di La Palud[57]. Un progetto di Dottorato, attualmente in corso di svolgimento, si prefigge l'obiettivo di analizzare il materiale lapideo in uso in alcuni complessi pubblici della colonia con particolare attenzione proprio alle risorse locali e all'identificazione delle rispettive aree di coltivazione[58].

Il marmo bardiglio è impiegato con frequenza negli edifici di *Augusta Praetoria* fin dalla sua fondazione: esso è messo in opera sia come elemento strutturale sia con finalità decorative e, grazie alle sua durezza e resistenza, anche con impieghi più funzionali, come ad esempio la pavimentazione delle strade[59]. Non solo il bardiglio ma, ugualmente il calcare locale è largamente impiegato: un esempio efficace della messa in opera congiunta di questi due litotipi è costituito dal prospetto orientale della *Porta Praetoria* (Fig. 2) la cui fase di monumentalizzazione, collocata cronologicamente nella seconda metà del I sec. d.C., vede proprio l'impiego di grandi blocchi di calcare rivestiti da lastre di marmo bardiglio[60].

Questo marmo è sfruttato anche come supporto di numerose iscrizioni funerarie: di particolare interesse è quella riferibile a *Caius Avilius Lucrio* (*CIL* V, 6845 = CAVALLARO, WALSER n. 49), un liberto della *gens Avilia*, una famiglia che, come indicato in precedenza, parrebbe proprio avere numerosi interessi nel settore dello sfruttamento delle risorse del territorio[61]: a tale proposito è interessante la riflessione sull'etimologia del *cognomen* del personaggio che rimanda proprio alla sfera economica e del guadagno[62].

---

[57] MOLLO MEZZENA 2000b.

[58] Tale progetto di studio, dal titolo "Il linguaggio e il ruolo socio-economico dei marmi in età romana imperiale nelle aree interne in Italia: i materiali di *Grumentum*, *Venusia* e *Augusta Praetoria*", è a cura di Maurizio Castoldi ed è inquadrato in un Dottorato di Ricerca dell'Università degli Studi della Basilicata il cui tutor di riferimento è la Prof.ssa Maria Chiara Monaco.

[59] MOLLO, FRAMARIN 2007, p. 298.

[60] FRAMARIN 2014, pp. 162-165.

[61] Non si tratta della sola iscrizione riferibile alla *gens*: oltre alla già citata iscrizione del ponte acquedotto (*CIL* V, 6845 = Cavallaro, Walser n. 49) si ricorda altresì quella di *Quintus Avilius* (*CIL* V, 6897 = Cavallaro, Walser n. 55) rinvenuta a Villeneuve.

[62] CAVALLARO, WALSER 1987, p. 116.

Nell'ottica di definire come le risorse litiche locali costituissero un significativo settore dell'economia del territorio, è rilevante un recente studio rivolto all'identificazione di elementi in marmo bardiglio, presumibilmente valdostano, impiegati in contesti differenti di territori limitrofi: la messa in opera e l'utilizzo di tale litotipo sembra così aver superato i confini della circoscrizione della colonia giungendo anche in alcune aree della Cisalpina, in particolare a *Eporedia*, a *Novaria* e a *Industria*. Tali testimonianze suggerirebbero la possibilità che la risorsa in questione sia stata dunque oggetto di una commercializzazione la cui richiesta sarebbe forse scaturita anche in virtù del suo aspetto "colorato". Lo studio preliminare che ha riguardato alcuni manufatti rivenuti in questi contesti, elementi strutturali ed epigrafi funerarie, pare collocare cronologicamente questo fenomeno nella medesima fase in cui il litotipo è massicciamente impiegato nella monumentalizzazione di *Augusta Praetoria*[63].

Nel caso in cui l'utilizzo della risorsa litica di coltivazione locale, impiegata nell'edilizia della colonia, trovasse una sua dimensione anche in altri ambiti della *Transpadana* il potenziale economico delle intraprese connesse al suo reperimento e alla sua lavorazione acquisterebbe dunque un maggiore valore: ciò evidentemente giustificherebbe la presenza, nel tessuto sociale della colonia, di *gentes* importanti o comunque aventi già significativi interessi nel medesimo ambito, come, forse, i già citati *Avilii*.

Se allo stato attuale delle conoscenze, in mancanza di riferimenti iscritti, risulta difficile associare con certezza i *nomina* di alcuni personaggi alle attività estrattive minerarie o alla coltivazione delle cave di pietra locale ciò che è possibile invece identificare è il significativo *corpus* di *gentes* coinvolte nella manifattura fittile, attestato grazie ai numerosi bolli impressi su laterizi da costruzione recentemente analizzati nell'ambito di un Dottorato di ricerca a cura della scrivente[64]. Sebbene tracce interpretabili come resti di *atelier* di produzione non siano ancora venute alla luce, le recenti riflessioni, scaturite dall'analisi dei fittili e dal confronto con altri dati editi e inediti, permettono di ipotizzare che tale produzione avvenisse localmente. Già alcuni anni fa Rosanna Mollo Mezzena aveva individuato nel toponimo Plan Felinaz (**n.14**), una frazione del comune di Charvensod localizzata a sud di Aosta, lungo la destra orografica della Dora Baltea, l'eco dell'antico termine *figlina*[65]. Sebbene una traduzione univoca di tale termine sia impossibile, in quanto dipendente dal tipo di documento di pertinenza, è noto tuttavia che, con esso, si possa intendere il luogo ove sono impostate la manifattura e/o la fornace e, anche, la cava di argilla[66].

Lo studio di questi marchi, attestati nella sola *Augusta Praetoria* e nel suo territorio, alcuni dei quali presenti in più tipi, ha permesso di acquisire numerosi e significativi elementi che consentono oggi di illustrare quella parte della società dedita a tale attività produttiva. Nonostante non si possa definire con certezza il ruolo assunto dai personaggi menzionati nei testi si è potuto, come anticipato, individuarne le *gentes* e, per alcune di esse, segnalarne l'area di provenienza. Quanto così acquisito ben si accorda con quanto già si conosceva del tessuto sociale della colonia costituito da famiglie diverse, alcune delle quali di origine centro italica, altre provenienti dall'area orientale della penisola, altre ancora verosimilmente autoctone[67].

I testi di alcuni bolli recano *nomina* particolarmente noti, come gli *Artorii*, i *Cassii*, i *Seppii* e i *Valerii*, le cui attestazioni si concentrano nella penisola italica, in particolare nella *Regio* I *Latium et Campania* e a Roma. L'esistenza ad *Augusta Praetoria* di famiglie impegnate nella produzione laterizia la cui origine è da ricercare in tali zone non desta stupore: come precedentemente indicato le iscrizioni rinvenute nella colonia e nel suo territorio documentano infatti i *Sallustii Crispii*, i *Pompullii*/*Pomponii*, i *Petillii*, gli *Ofillii* e gli *Antonii*, tutte *gentes* provenienti da quella medesima area, immigrate ad *Augusta Pretoria* a seguito della sua fondazione e qui rimaste come dimostra anche la loro scarsa attestazione nelle vicine realtà urbane[68]. Sono quindi perfettamente inseriti in questa dinamica sia i *Seppii* sia gli *Artorii* (Fig. 3) per i quali infatti non si possiedono attualmente attestazioni nelle aree geografiche limitrofe[69].

---

[63] ARMIROTTI, CASTOLDI 2019, pp. 92-94.

[64] *Supra*, nota 52.

[65] MOLLO MEZZENA 2000, p. 169. A tale proposito è di elevato interesse quello che riporta P. Barocelli in merito a un nucleo di monete, romane e medievali, presenti nella raccolta dell'Académie di Saint-Ansèlme, riportante la dicitura di provenienza "Vecchie Fornaci". Egli tiene a sottolineare che "secondo alcune indicazioni avute, il luogo (Vecchie Fornaci) era a mezzogiorno delle mura, lato di mezzogiorno", BAROCELLI 1948, p. 186. Parrebbe quindi essere il versante a sud della colonia quello interessato, forse, dalla presenza di una o più manifatture fittili.

[66] Per alcune riflessioni sul significato del termine documentato nei testi dei bolli dell'*Urbe* vd. HELEN 1975, pp. 38-45; in merito alla valenza giuridica, MARCONE 2005, pp. 9-10.

[67] In merito alle *gentes* di *Augusta Praetoria* CAVALLARO 1987; CAVALLARO, WALSER 1988, GIORCELLI BERSANI 2015; EAD., in *Suppl. It*., 31, 2019.

[68] GIORCELLI BERSANI 2015, p. 231.

[69] La *gens Seppia* non è presente in *Transpadana* e l'attestazione più prossima è a *Mutina* (*AE* 1976, 221) mentre per quanto riguarda gli *Artorii* bisogna giungere fino a *Laus Pompeia* (*CIL* V, 6387).

Fig. 3 - *Bollo* L·ARTORI*, tipo 2, impresso su tegola (fotografia G. Amabili)*.

Nelle fasi più prossime alla fondazione della colonia è infatti più che verosimile che numerosi artigiani e alcuni imprenditori abbiano trovato appetibile giungere in questo territorio dove certamente erano necessari sia i prodotti sia la manodopera da impiegare nei cantieri che, pubblici ma anche privati, avranno caratterizzato il panorama dell'Aosta delle origini.

Il possibile scioglimento delle sigle di altri bolli, meno noti in letteratura ma testimoniati su numerosi frammenti di fittili, con la conseguente seppur ipotetica individuazione di altre *gentes*, permette di rintracciarne l'origine in un'altra zona della penisola, la *Regio* IX. I bolli *P·AN·NAVT*, *ST·P·F* e *AM·BIV·L*[70] potrebbero infatti documentare la presenza degli *Annii*, dei *Publicii*/*Poblicii* e dei *Vibii* famiglie che, nelle loro rispettive zone d'origine, si dedicarono alla produzione di fittili diversificati. La *gens Annia* è coinvolta nella produzione laterizia non solo a Roma[71] ma anche nella zona nordorientale della penisola. Nella *Regio* IX infatti sono noti altri personaggi della *gens* ai quali si deve l'avvio della produzione della *figlina Anniana* che, in base al numero di esemplari bollati conosciuti, è stata classificata come di piccole dimensioni. La localizzazione di tale manifattura è stata ipotizzata nell'area nord-orientale della *Venetia*, in prossimità forse del tracciato della via *Annia*[72].

I *Publicii*/*Poblicii* oltre ad avere il proprio gentilizio inserito in alcuni bolli urbani, come ad esempio quelli impressi sui fittili impiegati in alcune parti del Palazzo imperiale di Domiziano[73], sono attivi nella produzione fittile documentata nelle aree di *Patavium* e Aquileia. In particolare sono conosciuti i bolli di *P. Poblicius Xystius* e di *P. Poblicius Nychius* e *P. Poblicius Alexander* rinvenuti nell'agro patavino e datati al I sec. d.C.: l'analisi onomastica ha suggerito la possibilità che i tre personaggi siano liberti di un *Publius Poblicius* da cui hanno assunto il *praenomen* e il gentilizio e che *Nychius* e *Alexander* si siano poi uniti in società nell'impresa produttiva[74]. Dall'area aquileiese e da *Targeste* provengono infine i bolli impressi su tegole *D·POBLICI*, *D·POBLICI·D·F* e *M·POBLICI·D·F*[75].

I *Vibii* si rinvengono nei testi di numerosi bolli impressi su *instrumentum*; per quanto riguarda però la produzione fittile a un esponente della *gens* si deve l'avvio della maggiore manifattura fittile conosciuta nella porzione settentrionale della penisola, la *Pansiana*, il cui primo marchio è riferibile a *C. Vibius Pansa Caetronianus*[76], console con Aulo Irzio nel 43 a.C., morto nel corso della battaglia di Modena contro Marco Antonio. Fu proprio *C. Vibius* a conferire il nome alla manifattura di cui fu, probabilmente, anche il proprietario: il numero di marchi rinvenuti, a lui associabili con certezza, è poco numeroso e la zona di pertinenza è riferibile solo alla foce del Po e all'Istria. Si stima che questa più antica manifattura fosse, probabilmente, di ridotte dimensioni. Gli altri marchi, associabili si presume ai suoi successori, permettono di definire come la produzione rimase di proprietà della *gens* fino alla confisca di tutti i beni e dell'eredità di *C. Vibius* ad opera dei triumviri vittoriosi[77].

Sebbene le formule utilizzate nelle sigle non permettano una lettura certa dei *nomina* non pare del tutto errato supporre che siano proprio famiglie originarie di quelle zone ad essere menzionate nei testi dei bolli aostani: esse

[70] Le lettere B e L sono retroverse.

[71] Sono noti, ad esempio, i bolli della *domina Annia Arescusa*, attiva agli inizi del I sec. d.C. (*CIL* XV, 2226) e quello del prefetto urbano e console *Annius Verus*, datato al 123 d.C. e riconducibile alle *figlinae Quintianae* (*CIL* XV, 454 b, c).

[72] RIGHINI 1998, pp. 34-35.

[73] ZELAZOWSKI 1999, pp. 280-283.

[74] CIPRIANO, MAZZOCCHIN 2003, pp. 53-54.

[75] ZACCARIA, ŽUPANČIČ 1993, p. 147.

[76] *PIR*^{2}, pars VIII 2, 559.

[77] MATIJĂSIC 1983, pp. 962-963; PELLICCIONI 2012.

avrebbero scelto la nuova colonia, fondata in un territorio ricco di opportunità e al centro di un crocevia di traffico importante, come luogo dove stabilirsi e iniziare un'attività produttiva. È poi significativo notare come la *Regio* dove tali *gentes* allestirono le proprie manifatture sia la medesima dalla quale proviene anche *Caius Avilius Caimus* a testimonianza di un flusso di imprenditori e, anche, di semplici artigiani che, attirati dalle prospettive che il territorio e la nuova colonia potevano offrire, scelsero quest'area della Cisalpina dove trasferirsi e intraprendere nuove attività connesse allo sfruttamento, alla trasformazione e, anche, alla commercializzazione dei diversi tipi di risorse naturali.

Giordana Amabili

ABBREVIAZIONI

AE: *Année Épigraphique*, Paris 1888-
BEPAA: *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines*, Aoste 1968-
BSBAC: *Bollettino della Soprintendenza per i Beni e le Attività Culturali*, Aosta 2002-
BSBS: *Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino*, Torino 1896-
CIL: *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berolini 1863-
EDR: *Epigraphic Database Roma*, www.edr-edr.it
I. It.: *Inscriptiones Italiae*, Roma 1931-
MEFRA: *Mélanges de l'École française de Rome: Antiquité*, Rome 1881-
PIR^2: *Prosopographia Imperii Romani saec. I-II-III*, 2ª ed., Berolini-Lipsiae 1933-
Suppl. It: *Supplementa Italica*, nuova serie, Roma 1981-
ZPE: *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, Bonn 1967-

BIBLIOGRAFIA

AMABILI G., 2008, *Analisi preliminare dei bolli laterizi rinvenuti al colle del Gran San Bernardo*, in *Actes du séminaire de cloture Alpis Poenina. Une voie à travers l'Europe*, Fort de Bard, 11-12 avril 2008, Aosta, pp. 355-367.

AMABILI G., 2016, *Bolli sulle tegole degli edifici romani del Piccolo e del Gran San Bernardo*, in *Actes du XIV*^{e} *Colloque International sur les Alpes dans l'Antiquité*, Evolène, Valais, 2-4 ottobre 2015, in *BEPAA*, XXVII, pp. 119-130.

ARMIROTTI A., 2004, *Insediamenti d'Alta quota in Valle d'Aosta in età romana: il caso di Vetan*, in *Actes du XIII*^{e} *Colloque sue les Alpes dans l'Antiquité*, Cogne, Vallée d'Aoste, 12-13-14 septembre 2003, in *BEPAA*, XV, pp. 271-282.

ARMIROTTI A., CASTOLDI M., 2019, *Il bardiglio di Aymavilles in età romana: tra impiego locale ed esportazione in territori limitrofi*, in *Atti del convegno Le vie della pietra in età romana*, Mergozzo, 28-29 ottobre 2017, Mergozzo, pp. 79-96.

BALBO M., 2012, *Sulle orme dei Gracchi: L. Apuleio Saturnino e la Transpadana*, in *Historikà*, II, pp. 13-32.

BALBO M., 2016. *Tra Galli e Liguri: l'etnogenesi dei Libui di* Vercellae, in SOLANO S. (a cura di), *Da Camunni a Romani. Archeologia e storia della romanizzazione alpina*, Roma, pp. 247-255.

BALBO M., 2017, *Alcune osservazioni sul trionfo e sulla censura di Appio Claudio Pulcro (cos. 143 a.C.)*, in *Athenaeum*, CV, pp. 499-519.

BALBO M., 2018, *Lo sfruttamento delle risorse minerarie in area prealpina: il caso di* Victimulae, in *Geographia Antiqua*, XXVII, pp. 57-65.

BANDELLI G., 1998, *La penetrazione romana e il controllo del territorio,* in *Tesori della Postumia. Percorsi tra archeologia e storia*, Milano, pp. 147-155.

BARELLO F., 2013, *Appendice: Marco Farsuleio ad* Hasta, in CRESCI MARRONE, SOLINAS 2013, pp. 222-224.

BAROCELLI P., 1948, Forma Italiae: Augusta Praetoria, in *Forma Italiae – Regio XI transpadana*, vol. I, Roma.

BERNARD G., 2018, *The epigraphy of the societates: economic activities and legal status of place-name partnerships*, in LO CASCIO E., MANTOVANI D. (a cura di), *Diritto romano e economia. Due modi di pensare e organizzare il mondo (nei primi tre secoli dell'Impero)*, Pavia, pp. 343-364.

BERTARIONE S., 2013, *"Condotte le acque attraverso impervi luoghi" (*CIL*, II, 5961). Nuovi elementi di riflessione dalle indagini archeologiche al ponte-acquedotto romano di Pont-d'Ael (campagne 2010-2011-2012).* in *Actes du XIIIe Colloque sue les Alpes dans l'Antiquité*, Brusson, 12-14 octobre 2012, in *BEPAA*, XXIV, pp. 391-404.

BERTARIONE S., JORIS C., 2012, "Aquis inductis per loca difficilia*" (*CIL, *II, 5961): aggiornamenti sul ponte acquedotto romano di Pont d'Äel*, in *BSBAC*, 8/2011, pp. 83-93.

BERTOCCO G., 2017, *Recenti scoperte protostoriche in Valle d'Aosta*, in *BEPAA*, XXVIII, pp. 83-101.

BESSONE L., 1985, *Tra Salassi e Romani. Pagine di storia antica valdostana e alpina*, Quart.

BRECCIAROLI TABORELLI L., 1988, *Nuovi documenti epigrafici dal circondario di* Victimulae *'*inter Vercellas et Eporediam*'*, in *ZPE*, LXXIV, pp. 133-144.

BRECCIAROLI TABORELLI L., 2011, *Gli abitati stagionali nelle* aurifodinae *di* Victimulae, in BRECCIAROLI TABORELLI L. (a cura di), *Oro, pane e scrittura. Memorie di una comunità* "inter Vercellas et Eporediam", Roma, pp. 25-48.

CALLERI G., 1985, *La Bessa. Documentazione sulle* aurifodinae *romane nel territorio biellese*, Biella.

CASTELLO P., CESTI G., 2017, *Il sito fusorio di epoca romana di Eteley (Saint-Marcel - AO)*, in *BEPAA*, XXVIII, pp. 121-127.

CASTELLO P., FRANCHI R., VANNI DESIDERI A., 2002, *Per l'archeologia dello sfruttamento minerario di età storica in Valle d'Aosta. Alcuni casi di studio*, in Actes du IXe Colloque sue les Alpes dans l'Antiquité (Tende, France, 15-16-17 septembre 2000), in *BEPAA*, XIII, pp. 53-76.

CAVALLARO A. M., 1987, *Istituzioni e società nelle iscrizioni di Augusta Praetoria*, in CUAZ M. (a cura di), *Aosta. Progetto per una storia della città*, Quart, pp. 71-83.

CAVALLARO A. M., 2000, *Salassi e Romani in Valle d'Aosta. Momenti di una storia condivisa dalle origini*, in *BSBS*, 98/1, pp. 5-76.

CAVALLARO A. M., 2004, *Territorio e insediamenti in Valle d'Aosta in età romana e tardoantica*, in *Actes du XIIIe Colloque sue les Alpes dans l'Antiquité*, Cogne, Vallée d'Aoste, 12-13-14 septembre 2003, in *BEPAA*, XV, pp. 261-269.

CAVALLARO A. M., WALSER G., 1988, *Iscrizioni di* Augusta Praetoria, Aosta.

CIPRIANO S., MAZZOCCHIN S., 2003, *I laterizi bollati del Museo Archeologico di Padova: una revisione dei dati materiali ed epigrafici*, in *Bollettino del Museo Civico di Padova*, XCII, pp. 29-76.

CORTELAZZO M., 2015, *Le macine del vallone di Saint-Marcel: un manufatto tra cultura materiale e cultura essenziale*, in *Saint- Marcel, un pays, une communauté, une histoire*, Aosta, pp. 103-131.

CRACCO RUGGINI L., LIZZI TESTA R., 2001, *L'età romana*, in *Ivrea. Ventun secoli di storia*, Ivrea, pp. 35-58.

CRESCI MARRONE G., 1993, Gens Avil(l)ia *e commercio dei metalli in Val di Cogne*, in *MEFRA,* CV, 1, pp. 33-37.

CRESCI MARRONE G., 1994, *Famiglie isiache a* Industria, in MASTROCINQUE A. (a cura di), *Culti pagani nell'Italia settentrionale*, Trento, pp. 41-54.

CRESCI MARRONE G., SOLINAS P., 2013, *Microstorie di romanizzazione. Le iscrizioni del sepolcreto rurale di Cerrione*, Venezia.

DELAMARRE X., 2012, *Noms de lieux celtiques de l'Europe ancienne (-500 / +500)*, Paris.

DEODATO A., 2013, *Piccole fucine nelle* aurifodinae *della Bessa (BI). Il lavoro in miniera e la produzione artigianale locale*, in *Actes du XIIIe Colloque sue les Alpes dans l'Antiquité*, Brusson, 12-14 octobre 2012, in *BEPAA*, XXIV, pp. 447-449.

DOMERGUE C., 1998, *La miniera d'oro della Bessa nella storia delle miniere antiche*, in MERCANDO L. (a cura di), *Archeologia in Piemonte II. L'età romana*, Torino, pp. 207-222.

FAORO D., 2014, M. Appuleius, Sex. Filius, legatus. *Augusto, Tridentum e le Alpi Orientali*, in *Aevum*, LXXXVIII, pp. 99-124.

FRACCARO P., 1957, *La colonia romana di Eporedia (Ivrea) e la sua centuriazione*, in ID., *Opuscula*, III/1, Pavia, pp. 93-121.

FRAMARIN P., 2013, *Strutture romane nella riserva Turati a Saint-Marcel*, in *BSBAC*, BSBAC 10/2013, p. 62.

FRAMARIN P., 2014, *La città romana*, in FRAMARIN P, PINACOLI S. P., RONC. M. C. (a cura di), *MAR – Museo Archeologico Regionale Valle d'Aosta. Guida, Contesti, Temi*, Quart, pp. 157-194.

FRAMARIN P., 2015, *I Romani a Saint-Marcel*, in *Saint- Marcel, un pays, une communauté, une histoire*, Aosta 2015, pp. 81-83.

FRAMARIN P., AMABILI G., 2015, *Elementi per la copertura degli edifici in* Alpe Graia *e in* Summo Poenino *(colli del Piccolo e del Gran San Bernardo)*, in *BSBAC*, BSBAC 11/2014, pp. 47-54.

GABBA E., 1975, *Il sistema degli insediamenti cittadini in rapporto al territorio nell'ambito delle zone subalpina ed alpina in età romana*, in BASSETTI P. (a cura di), *Le Alpi e l'Europa II. Uomini e territorio*, Bari, 1975, 87-107.

GABBA E., 1984, Ticinum: *dalle origini alla fine del III sec. d.C., in Storia di Pavia I. L'età antica*, Pavia, pp. 205-247.

GAMBARI F. M., 1999, *Spunti per una ricostruzione dell'etnogenesi dei Salassi*, in *BEPAA*, X, pp. 41-54.

GAMBARI M. F., RUBAT BOREL F. (a cura di), 2003, *Al di là del Po ci sono i Salassi. Archeologia a Pavone Canavese e nell'Eporediese*, catalogo della mostra, Pavano Canavese, 2003-2005, Ivrea.

GIORCELLI BERSANI S., 2007, *Materiali e committenza nella produzione epigrafica della Cisalpina*, in *Actes du XIe Colloque sue les Alpes dans l'Antiquité*, Champsec / Val de Bagnes / Valais - Suisse, 15-17 septembre 2006, in *BEPAA*, XVIII, pp. 267-275.

GIORCELLI BERSANI S., 2015, *Alle origini della colonia: modelli ed esperimenti di romanità ad* Augusta Praetoria *e dintorni*, in CRESCI MARRONE G. (a cura di), Trans padvm…vsque ad Alpes. *Roma tra il Po e le Alpi: dalla romanizzazione alla romanità*, atti del convegno, Venezia, 13-15 maggio 2014, Roma, pp. 223-244.

HELEN T., 1975, *Organization of Roman Brick Production in the first and second centuries A.D.*, Helsinki.

LURASCHI G., 1979, Foedus, Ius Latii, Civitas. *Aspetti costituzionali della romanizzazione in Transpadana*, Padova.

MARCONE A., 2005, *Riflessioni sugli aspetti giuridici dell'artigianato romano*, in POLFER M. (sous la direction de), *Artisanat et économie romanine: Italie et provinces occidentales del l'Empire*, *Actes du 3e Colloque International*, Erpeldange, Luxembourg, 14-16 octobre 2004, Montagnac, pp. 7-16.

MATIJĂSIC R., 1983, *Cronologia dei bolli laterizi della figulina pansiana nelle regioni adriatiche*, in *MEFRA,* XCV, 2, pp. 961-995.

MENNELLA G., 2008, *Un patavino verace: nota onomastica a* CIL, *V, 6899*, in BASSO P. (a cura di), Est ille enim flos Italiae…*Vita economica e sociale nella Cisalpina romana. Atti delle giornate di studio in onore di Ezio Buchi,* Verona, 30 novembre-1 dicembre 2006, Verona, pp. 219-221.

MIGLIARIO E., 2001, *Distribuzione geografica e processi storici di acquisizione della proprietà imperiale in area alpina*, in GIORCELLI BERSANI S. (a cura di), *Gli antichi e la montagna: ecologia, religione, economia e politica del territorio*, Torino, pp. 185-197.

MIGLIARIO E., 2012, *Etnografia e storia delle Alpi nella Geografia di Strabone*, in BARGNESI R., SCUDERI R. (a cura di), *Il paesaggio e l'esperienza. Scritti di antichità offerti a Pierluigi Tozzi in occasione del suo 75° compleanno*, Pavia, pp. 107-122.

MIGLIARIO E., 2014, *A proposito di penetrazione romana e controllo territoriale nel Piemonte orientale: qualche considerazione*, in CHIABÀ M. (a cura di), Hoc quoque laboris praemium. *Scritti in onore di Gino Bandelli*, Trieste, pp. 343-357.

MOLLO MEZZENA R., 2000a, *L'organizzazione del suburbio di* Augusta Praetoria *(Aosta) e le trasformazioni successive*, in ANTICO GALLINA M. (a cura di), *Dal* suburbium *al faubourg: evoluzione di una realtà urbana*, Milano, pp. 149-199.

MOLLO MEZZENA R., 2000b, *Marmi e pietre di Aosta romana*, in *Environemment. Ambiente e territorio in Valle d'Aosta*, n. 12, pp. X-XIII.

MOLLO R., FRAMARIN P., 2007, *Pavimentazioni e rivestimenti architettonici nell'edilizia pubblica di* Augusta Praetoria, in *Actes du XIe Colloque sue les Alpes dans l'Antiquité,* Champsec / Val de Bagnes / Valais - Suisse, 15-17 septembre 2006, in *BEPAA,* XVIII, 2007, pp. 291-231.

PEDELÍ C., 2013, *Progetto e realizzazione del sistema di ancoraggio della copia dell'iscrizione romana al ponte-acquedotto di Le Pont d'Ael*, in *BSBAC*, BSBAC 10/2013, pp. 66-68.

PELLICCIONI M. T., 2012, *La Pansiana in Adriatico. Tegole romane per navigare tra le sponde*, Ferrara.

PERELLI L., 1981, *Sulla localizzazione delle miniere d'oro dei Salassi*, in *BSBS*, LXXIX, pp. 341-353

REZZARO G., 1996-1997, *Materiali da costruzione nel territorio di Aosta: marmi, travertini e puddinghe*, Tesi sperimentale di Laurea in Scienze Geologiche, Università degli Studi di Pavia, Facoltà di Scienze, Dipartimento di Scienze della terra, inedita.

RIGHINI V., 1998, *I bolli laterizi di età romana nella Cispadana. Le* Figlinae, in RIGHINI V. (a cura di), *Le fornaci romane. Produzione di anfore e laterizi con marchi di fabbrica nella Cispandana orientale e nell'Alto Adriatico, Atti delle giornate di studi*, Rimini, 16-17 ottobre 1993, Rimini, pp. 29-68.

RUBAT BOREL F., 2005, *Lingue e scritture delle Alpi Occidentali prima della romanizzazione. Stato della questione e nuove ricerche*, in *BEPAA*, XVI, pp. 9-50.

RUBAT BOREL F., 2009, *Entre l'Italie et la Gaule: le Bronze Final et le Premier Âge du Fer dans le Piémont Nord-Occidental et la Vallée d'Aoste*, in *De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e^-VIIe siècle av. J.-C.)*, Besançon, pp. 237-252.

RUBAT BOREL F., 2014, *Ivrea e il Canavese nella preistoria e nella protostoria*, in GABUCCI A., BARICCO PEJRANI L., RATTO S. (a cura di), *Per il Museo di Ivrea. La sezione archeologica del Museo civico P. A. Garda*, Sesto Fiorentino, pp. 23-46.

RUBAT BOREL F., 2019, Incolae iugi. *I popoli delle Alpi occidentali in storici e geografi dell'età di Livio*, in *Preistoria Alpina*, XLIX/bis, pp. 81-91.

SÁNCHEZ-PALENCIA F.-J. ET ALII, 2010, *La zona minera de La Bessa (Biella, Italia) como precedente republicano de la minería de oro en Hispania*, in BUENO P. ET ALII (a cura di), *Arqueología, sociedad, territorio y paisaje. Estudios sobre prehistorica reciente, protohistoria y transación al mundo romano en homenaje a M.a Dolores Fernández Posse*, Madrid, pp. 329-347.

SANTANGELO F., 2013, *Divination, Prediction and the End of the Roman Republic*, Cambridge.

SEGARD M., 2009, *Les Alpes Occidentales Romaines. Développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule Narbonnaise, Italie, provinces alpines)*, Aix-en-Provence.

SISANI S., 2016, *Il significato del termine Italia nella tabula Heracleensis e la data di costituzione a provincia della Gallia Cisalpina*, in *Historikà*, VI, 83-98.

SOLIN H., 1990, Analecta epigraphica CXXXV. *Drei falsche und zwei verkannte Namen*, in *Arctos*, XXIV, pp. 127-129.

TARPIN M., 2016, *Le Alpi, muraglione d'Italia… con tante porte (con riguardo alle Alpi centrali)*, in MARIOTTI V. (a cura di), *Dinamiche insediative nelle Alpi centrali tra antichità e medioevo*, Quingentole, pp. 61-72.

TARPIN M., 2018, *Penetrazione romana e presenza militare romana nelle Alpi: un inventario delle fonti*, in *Geographia Antiqua*, XXVII, in corso di stampa.

TOFFOLO L., MARTIN S., GIANOTTI F., GODARD G., ROTTOLI M., 2013, *L'antica miniera di Lovignanaz: un sito minerario pre-romano?*, in *Actes du XIIIe Colloque sue les Alpes dans l'Antiquité*, Brusson, 12-14 octobre 2012, in *BEPAA*, XXIV, pp. 491-493.

ZACCARIA C., 1991, *Costituzione ed evoluzione dei centri amministrativi. Dalle colonie latine alla* lex de civitate *del 49 a.C.*, in ECK W., GALSTERER H. (a cura di), *Die Stadt in Oberitalien und in den nordwestlichen Provinzen des romischen Reiches*, Mainz am Rhein, pp. 57-71.

ZACCARIA C., ŽUPANČIČ M., 1993, *I bolli laterizi del territorio di Tergeste*, in ZACCARIA C. (a cura di), *I laterizi di età romana nell'area Nordadriatica*, *Atti del colloquio*, Udine 5 dicembre 1987, Roma.

ZANDA E. (a cura di), 2011, Industria. *Città romana sacra a Iside. Scavi e ricerche archeologiche 1981/2003*, Torino.

ZELAZOWSKI J., 1999, *Segnalazioni dal Museo Nazionale di Varsavia*, in *Epigraphica*, LXI, 1999, pp. 276-287.

TERRITOIRES, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE VILLES DANS LES PROVINCES ALPINES, DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER AUX IIE-IIIE S. AP. J.-C.

DORIANE AGASSIS[1]

A l'interface entre la Gaule et l'Italie (**Fig. 1**), le territoire de la future province des Alpes Maritimes est un territoire densément peuplé dès avant l'arrivée de Rome. En effet, les implantations massaliètes ont permis la création de comptoirs à Nice / *Nikaïa*, Antibes / *Antipolis* et Monaco / *Monoïkos* (MERCURI, 2010, 103). Ce territoire est également occupé par un réseau d'*oppida* formant un urbanisme lâche qui va évoluer vers un urbanisme « agglutiné » en raison de l'essor démographique et économique et du regroupement des populations (GARCIA, 2004, 143). À la suite des interventions militaires en vue d'aider Marseille et ses colonies face aux attaques ligures du IIe s. av. J.-C., Rome fait stationner régulièrement des troupes à proximité des Alpes Maritimes.

Cette étude a pour objectif de contribuer à identifier les critères de hiérarchisation des agglomérations afin de mettre en évidence le réseau et le système urbain qui le sous-tend, et donc les relations potentielles entre agglomérations en lien avec l'influence exercée par les pôles. De cette manière, il sera possible d'appréhender le système hiérarchique en place dans le territoire ainsi que de déceler les anomalies potentielles créées par le système administratif. Ce travail proposera au final une hypothèse concernant le réseau des agglomérations de cette province et des espaces limitrophes, et tentera d'évaluer le poids du chef-lieu de cité et des autres agglomérations dans la structuration du territoire.

LA CONQUÊTE DES ALPES MARITIMES

Dans le but de sécuriser les communications entre l'Italie et les provinces occidentales, Auguste lance une action contre les Salasses en 25 av. J.-C. S'en suit alors une série de conflits qui prennent fin en 15-14 av. J.-C., avec la conquête des Alpes. Du fait de la taille réduite du territoire, Auguste choisit d'en faire une *praefectura*, dirigée par un chevalier, le *praefectus*. Ce dernier est en contact direct avec l'empereur, ce qui permet de soustraire le territoire à l'autorité du Sénat. Elle devient une province en 63 ap. J.-C. (MORABITO, *Gallia*, 2010, 101)

Après la conquête, des cohortes auxiliaires sont stationnées à Cimiez afin d'imposer la présence de Rome et d'assurer cette conquête. Ces troupes sont placées sous les ordres du *praefectus*, haut fonctionnaire équestre au solide passé militaire. *Cemenelum* est désignée par Auguste comme chef-lieu de la préfecture des *Alpes Maritimae* et résidence du *praefectus*. Cela a conduit à une romanisation rapide des pérégrins de cette localité et a incité Claude à lui accorder le droit latin (MORABITO, *C.A.G. 06*, 2010, 114 ; Leveau & Rémy, 2008, 324)[2]. Cette obtention est à situer entre l'année 44, date du retour de l'empereur de sa campagne de Bretagne, et l'année 47, lors du réaménagement de la voie du Grand-Saint-Bernard et de l'octroi du droit latin aux habitants du Valais et aux Ceutrons, lors de la censure de Claude (LEVEAU & RÉMY, 2008, 324). Néron a ensuite étendu le droit latin à l'ensemble des villes des *Alpes Maritimae*.

Par la suite, au cours des Ier, IIe et IIIe s. ap. J.-C., le territoire évolue du fait des différentes reconfigurations administratives qu'il subit. Ainsi, il s'agrandit par l'adjonction des territoires des cités de Digne, Embrun, Chorges et Faucon-de-Barcelonnette. (MORABITO, *Gallia*, 2010, *passim*)

[1] Doctorante Université Nice Côte d'Azur ; CEPAM-UMR7264 CNRS Campus St Jean d'Angély SJA 3, 24 av. des Diables Bleus 06357 Nice Cedex 4. Courriel : doriane.agassis@cepam.cnrs.fr

[2] Corroboré par l'inscription dans la tribu *Claudia* d'habitants de *Cemenelum* (MORABITO, Gallia, 2010, 102).

CADRE GÉOGRAPHIQUE[3] ET RÉSEAU DE VOIES

Le territoire des Alpes Maritimes est mal cerné encore aujourd'hui. On ne maîtrise en effet pas complètement les limites de la province du Haut-Empire. Les limites de province utilisées dans cette étude sont celles présentées par St. Morabito (MORABITO, *C.A.G. 06*, 2010).

Au sud, le territoire est limité par la côte et par les territoires de Nice, Antibes et Vintimille.

A l'ouest, à son embouchure, le fleuve Loup constitue la limite entre la province de Gaule Narbonnaise et celle des Alpes Maritimes. Les territoires des cités de Vence et Castellane forment les limites ouest du territoire, le long du Loup, puis à l'ouest de celui-ci et le long du torrent Jabron.

Fig. 1 - *Carte de la province des Alpes Maritimes jusqu'aux reconfigurations territoriales (D. AGASSIS d'après S. MORABITO 2010 p. 113).*

A l'est, le trophée des Alpes, sur le rocher de La Turbie, symbolise la limite orientale. Cette frontière se place à l'est du Paillon et de la Vésubie et à l'ouest de la Roya.

Au nord, la limite est formée par les massifs du nord des vallées du Var et du Paillon. (**Fig. 1**)

La zone est desservie par trois axes principaux (**Fig. 1**) et tout un ensemble de voies secondaires et de chemins vicinaux qui forment un réseau de communication dense.

La voie principale traversant le territoire des Alpes Maritimes est la *via Iulia Augusta*, qui est dans la continuité de la *via Aurelia*. Elle prend le nom de *Iulia Augusta* dans la province de Savone, à Vado.

En second lieu, la voie Littoral-Digne relie le centre de l'actuelle Cagnes-sur-Mer à Digne, en passant, notamment, par Castellane et aux abords de Briançonnet. L'existence de cette voie n'est attestée que par sa présence sur des bornes milliaires (MORABITO, *I.A.M.*, 2010, n°400-409 et 416).

Enfin, la troisième voie principale est la voie Castellane-Briançonnet-Glandèves qui fait communiquer les trois *civitas* de Castellane, Briançonnet et Glandèves. De même, l'existence de cet axe est révélée uniquement par sa mention sur des bornes milliaires (MORABITO, *I.A.M.*, 2010, n°415).

D'autre part, en parallèle de ce réseau terrestre, se développe un réseau de cabotage le long du littoral (MORABITO, *C.A.G. 06*, 2010).

Le cadre géographique étant à présent posé, il convient de présenter la méthodologie[4] suivie dans cette étude.

[3] La zone d'étude se base sur la carte de St. Morabito (MORABITO, *C.A.G. 06*, 2010, 113) qui ne prend pas en compte Senez dans le découpage de la préfecture puis de la province des Alpes Maritimes. Cette lacune sera complétée dans le travail de thèse (AGASSIS, [**En cours**]).

[4] La méthodologie suit celle employée par Pierre Garmy pour son travail sur les agglomérations de la cité de Nîmes (GARMY, 2010, 253-297).

MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser une modélisation d'un réseau d'agglomérations il est tout d'abord nécessaire d'identifier les sites qui formeront nos objets d'étude. Les agglomérations retenues sont au nombre de 27 (**Fig. 1 et 2**) et font partie de la province des Alpes Maritimes, du territoire de la cité d'Antibes (rattachée à la Gaule Narbonnaise) et des agglomérations situées dans la partie occidentale du territoire de la cité de Vintimille (*Regio IX Liguria*). Ces deux dernières cités ont été rajoutées à ce travail afin d'identifier l'impact du carcan administratif sur le réseau et pour prendre en compte les relations transfrontalières de cette zone de carrefour.

Chefs-lieux	**Agglomérations secondaires**	
	Assurées	**Incertaines**
Antibes / *Antipolis*	Biot (*pagus*) Cannes / *Canoa*, *Canua*, *Canoïs*, *Portu Cane*, *Canna* Mont Saint-Cassien / *Horrea* ou *Ad Horrea* Vallauris Mougins / *Mons Aegitna* ou *Mont Ignis*	Cagnes-sur-mer Châteauneuf-de-Grasse
Briançonnet / *Brigantio*	Ascros / *Castrum Crocis* (*pagus*)	
Castellane / *Salinae*	Thorame-Haute / *Eturamina*	
Cimiez / *Cemenelum*	Tourette-Levens	Contes (*pagus*) Châteauneuf-Villevieille Falicon
Glandèves / *Glanate*		
Nice / *Nikaïa*		
Vence / *Vintium*	Carros	Coursegoules La Gaude Le Broc
Vintimille / *Albintimilium*	La Turbie / *Turbia*	Monaco / *Monoecus*

Fig. 2 - *Tableau des agglomérations prises en compte dans le cadre de cette étude.*

Dans un second temps, il convient de déterminer des critères de classification permettant de hiérarchiser ces établissements. Ainsi, ceux retenus l'ont été pour leur capacité à définir le niveau hiérarchique d'une agglomération :

- Première occupation du site[5]
- Statut juridique
- Desserte
- Extension de l'agglomération
- Enceinte, portes, tours
- Présence d'aqueducs

[5] La réoccupation d'un site protohistorique à l'époque romaine, sans discontinuité d'occupation, pourrait être révélateur de l'importance de l'agglomération, notamment en raison d'un environnement favorable à l'habitat et/ou d'une position stratégique au sein du réseau de commerce et de communication.

Villes	Occupation	Statut juridique	Desserte	Extension de la ville	Enceintes	Aqueducs	Édifices de spectacles	Thermes	Inscriptions	Statut d'évêché	Toponyme antique
Antibes	Massaliote	Municipe latin Chef-lieu de cité	*Via Aurelia/Iulia Augusta* 2 voies secondaires	60-80 ha	3 portes monumentales 3 tours 2 enceintes protohistoriques Enceinte romaine antique	2	Théâtre Amphithéâtrte ou cirque modeste	1	64	Temporaire	Oui
Ascros		*Pagus*	2 voies secondaires		Enceinte non-datée	0		0	1	Non	Probable
Biot		*Pagus*			Enceinte non-datée	1		0	9	Non	Non
Briançonnet		Municipe latin Chef-lieu de cité	Voie Castellane-Glandèves 4 voies secondaires	1,5 ha	Mur d'enceinte non-daté	0		0	12	Temporaire	Probable
Cagnes-sur-Mer			*Via Aurelia/Iulia Augusta* Voie Littoral-Digne 2 voies secondaires			0		0	6	Non	Non
Cannes			Via Aurelia			0		0	7	Non	Probable
Carros					2 murs d'enceinte romaine antique	0		0	19	Non	Non
Castellane	Protohistoire	Chef-lieu de cité	Voie Littoral-Digne Voie Castellane-Glandèves 3 voies secondaires	10 ha	Enceinte protohistorique	0	Monument à gradins indéfini	0	12	Temporaire	Oui
Châteauneuf-de-Grasse						0		0	14	Non	Non
Châteauneuf-Villevieille	Protohistoire				3 enceintes non-datées	0		0	4	Non	Non
Cimiez	Protohistoire	Chef-lieu de province	*Via Aurelia/Iulia Augusta*	20 ha	Enceinte protohistorique	2	Amphithéâtre	3	143	Temporaire	Oui
Contes		*Vicus*	Voie secondaire			0		0	0	Non	Probable
Coursegoule			Voie Littoral-Digne 2 voies secondaires		3 enceintes non-datées	0		0	4	Non	Non
Falicon			Voie secondaire		Enceinte antique romaine Enceinte non-datée	1		0	7	Non	Non
Glandèves	Protohistoire	*Civitas* de droit latin Chef-lieu de cité	Voie Castellane-Glandèves 3 voies secondaires	9 ha	Enceinte antique romaine	0		0	2	Permanent	Oui
La Gaude						0		0	3	Non	Non
La Turbie			*Via Aurelia/Iulia Augusta*		Enceinte peut-être protohistorique 2 enceintes non-datées	0		0	6	Non	Probable
Le Broc	Protohistoire				Enceinte protohistorique	0		0	3	Non	Non
Monaco	Massaliote	*Vicus*	Voie secondaire		Enceinte romaine antique	0		0	9	Non	Probable
Mont Saint-Cassien	Epoque romaine		*Via Aurelia/Iulia Augusta*		Enceinte romaine antique	0		0	0	Non	Oui
Mougins	Protohistoire		Voie secondaire		3 enceintes protohistoriques	0		0	8	Non	Oui
Nice	Massaliote					0		0	0	Permanent	Oui
Thorame-Haute			Voie Castellane-Glandèves 2 voies secondaires			0		0	1	Temporaire	Oui
Tourette-Levens	Protohistoire		Voie secondaire		Enceinte protohistorique Enceinte antique romaine	0		0	9	Non	Non
Vallauris	Protohistoire	*Pagus*	*Via Aurelia/Iulia Augusta* 3 voies secondaires	16 ha	Enceinte protohistorique	1		0	5	Non	Probable
Vence	Protohistoire	*Civitas* de droit latin Chef-lieu de cité	Voie Littoral-Digne		2 tours 2 enceintes protohistoriques	1		1	42	Permanent	Oui
Vintimille	Protohistoire	Cité italienne Chef-lieu de cité	*Via Iulia Augusta*		Porte Enceinte romaine antique	1	Théâtre	1	21	Permanent	Oui

Fig. 3 - *Tableau général des données*.

- Présence d'édifices de spectacle
- Présence de thermes
- Statut d'évêché à l'Antiquité tardive et/ou au Haut Moyen-Âge
- Conservation du toponyme antique
- Nombre d'inscriptions retrouvées.

L'établissement de ces critères a permis de réaliser un tableau général de données (**Fig. 3**) regroupant les 27 agglomérations de l'étude décrites en fonction de ces 11 critères.

À partir de cet inventaire, il a alors été possible de définir un nombre de points par critère pour ensuite calculer le score de chaque établissement (**Fig. 4**) (GARMY, 2012, 253-297).

NOTATION (Fig. 4) ET CLASSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS

Aqueducs

Sept agglomérations sont équipées d'au moins un aqueduc. Pour ce critère, 5 pts sont attribués à chaque aqueduc :

- 10 pts : Antibes et Cimiez
- 5 pts : Biot, Falicon, Vallauris, Vence et Vintimille.

Thermes

Quatre agglomérations présentent des thermes. Pour ce critère, comme pour les aqueducs, 5 pts sont attribués à chaque édifice thermal attesté, 2 pts pour un édifice probable :

- 15 pts : Cimiez
- 5 pts : Antibes et Vintimille
- 2 pts : Vence

Edifices de spectacle

Sur les vingt-sept agglomérations présentes dans cette étude, seulement quatre sont équipées d'au moins un édifice de spectacle. Pour chaque édifice de spectacle dont elle dispose, l'agglomération se voit attribuer 5 pts :

- 10 pts : Antibes
- 5 pts : Castellane, Cimiez et Vintimille

Conservation du toponyme antique[6]

Pour ce critère, l'information nous fait défaut pour onze agglomérations. Pour les autres agglomérations, le toponyme antique peut être soit attesté soit probable. 5 pts sont attribués pour un toponyme antique attesté et 2 pour un toponyme probable[7] :

- 5 pts : Antibes, Briançonnet, Castellane, Cimiez, Glandèves, Mont Saint-Cassien, Mougins, Nice, Thorame-Haute, Vence et Vintimille.
- 2 pts : Ascros, Cannes, Contes, La Turbie et Monaco.

[6] On estime ici que la conservation d'un toponyme antique peut être révélateur d'un certain niveau d'importance. Outre les aléas liés à conservation des informations, la certitude de cette conservation pourrait être proportionnelle à l'importance de l'agglomération (GARMY, 2012, 264).

[7] La conservation du toponyme peut être révélateur de l'importance d'une agglomération dont le nom aurait alors été conservé, avec plus ou moins de certitude.

Statut d'évêché durant l'Antiquité tardive et/ou le Moyen-Âge

Neuf agglomérations sont devenues évêché durant la période de l'Antiquité tardive et/ou durant le Moyen-Âge. 5 pts sont attribués aux évêchés permanents (même ceux disparaissant au XVIIIe siècle) et 2 pts aux évêchés temporaires qui disparaissent durant l'Antiquité tardive ou le Moyen-Âge :

- 5 pts : Glandèves, Nice, Vence et Vintimille.
- 2 pts : Antibes, Briançonnet, Castellane, Cimiez et Thorame-Haute.

Première occupation de la ville

Pour ce critère, on part du principe que l'occupation continue d'une agglomération par la réutilisation romaine d'un site protohistorique aura plus d'importance et sera plus significative qu'une création *ex nihilo* romaine. Son occupation continue peut ainsi être le témoin d'un environnement favorable à l'installation d'un habitat mais aussi de son importance commerciale ou bien hiérarchique au sein du réseau d'habitat. Ainsi, cela peut être révélateur de l'importance suffisamment grande d'un site proto-urbain pour mener à sa réutilisation et non à son abandon.

On ne connait la première occupation que pour dix agglomérations. 5 pts sont donnés aux fondations protohistoriques ou massaliètes contre 2 pts pour une fondation romaine :

- 5 pts : Antibes, Châteauneuf-de-Grasse, Cimiez, Glandèves, Monaco, Mougins, Nice, Vallauris et Vintimille.
- 3 pts : Mont Saint-Cassien.

Desserte

Seules sept villes ne sont pas desservies par au moins un axe de communication. La notation de ce critère se fera par cumul des points attribués à chaque voie desservant ces lieux. Ainsi, 5 pts sont attribués à la *via Aurelia/ Iulia Augusta,* 3 pts à la voie Littoral-Digne et 2 pts à la voie Castellane-Glandèves. Les voies secondaires ne rapportent qu'un seul point chacune.

Extension de l'agglomération

Pour six agglomérations seulement nous disposons d'une information permettant de restituer leur extension. Il est possible de former cinq groupes pour ces agglomérations, en fonction de leur superficie. Le premier groupe, avec 0 pts, est constitué des agglomérations pour lesquelles les vestiges archéologiques n'ont pas pu permettre de restituer la superficie, même partielle, de l'agglomération. Le second groupe est celui à 1,5 ha avec 2 pts. Dans le troisième groupe, on rencontre les agglomérations de 9 ha et 10 ha qui reçoivent 5 pts. Celles de 16 ha à 20 ha forment le quatrième groupe pour 8 pts. Enfin, le dernier groupe est celui de 60 à 80 h et reçoit 10 pts.

- Groupe 1 : 21 villes : 0 pt
- Groupe 2 : Briançonnet : 2 pts
- Groupe 3 : Glandèves et Castellane : 5 pts
- Groupe 4 : Vallauris et Cimiez : 8 pts
- Groupe 5 : Antibes : 10 pts

Enceintes

Cinq agglomérations seulement n'ont pas laissé d'informations sur leurs éventuelles enceintes antiques ou protohistoriques. 1 pt est attribué à chaque porte et tour que possède une ville. Une enceinte non-datée donne à l'agglomération 2 pts, 5 pts sont attribués pour la présence d'une enceinte protohistorique et 10 points pour une enceinte romaine.

Statut juridique à l'époque romaine

Seules neuf agglomérations sur les vingt-sept de l'étude nous ont livré leur statut juridique à l'époque romaine. Il est possible de constituer cinq groupes d'agglomérations pour noter ce critère. Le premier groupe est consti-

tué par les agglomérations pour lesquelles aucune information n'est disponible : aucun point ne leur est attribué. Le second groupe est formé par des agglomérations infra-civiques sans réel statut (TARPIN, 2002, *passim*), ce qui rapporte 3 pts. 5 pts sont attribués aux municipes latins : elles forment le troisième groupe. Les deux *civitas* de droit latin et la cité italienne[8] constituent le quatrième groupe et reçoivent 10 pts. Enfin, le groupe 5 est formé par le chef-lieu de la province et obtient à ce titre 20 pts:

- Groupe 1 : 17 villes : 0 pt
- Groupe 2 : Biot, Contes et Monaco[9] : 3 pts
- Groupe 3 : Antibes et Briançonnet : 5 pts
- Groupe 4 : Glandèves, Vence et Vintimille : 10 pts
- Groupe 5 : Cimiez : 20 pts

Inscriptions

Des inscriptions ont été retrouvées dans vingt-cinq agglomérations. La notation se fonde sur un classement en sept groupes, en fonction du nombre d'inscriptions retrouvées dans chacune des villes :

- Groupe 1 : 0 inscriptions : Carros et Mont Saint-Cassien : 0 pt
- Groupe 2 : 1-3 inscriptions : Ascros, Glandèves, La Gaude, Le Broc et Thorame-Haute : 1 pt
- Groupe 3 : 4-8 inscriptions : Cagnes-sur-Mer, Cannes, Châteauneuf-Villevieille, Coursegoules, Falicon, La Turbie, Mougins et Vallauris : 2 pts
- Groupe 4 : 9-14 inscriptions : Biot, Briançonnet, Castellane, Châteauneuf-de-Grasse, Monaco et Tourrette-Levens : 6 pts
- Groupe 5 : 19-21 inscriptions : Carros, Nice et Vintimille : 8 pts
- Groupe 6 : 42 et 64 inscriptions : Antibes et Vence : 10 pts
- Groupe 7 : 143 inscriptions : Cimiez : 20 pts

Ainsi, à partir de ce barème, les points ont pu être attribués en fonction des critères et du tableau général de données (**Fig. 4**). Cela a mené à l'établissement d'un score final (**Fig. 5**) pour chaque agglomération, établi en prenant en compte le critère du statut juridique puis en le retirant de la notation.

Grâce à la note globale de chaque agglomération, un premier classement (**Fig. 5**) a pu être réalisé pour les 27 établissements étudiés.

Ce tableau nous permet donc d'obtenir un premier classement des établissements qui met en évidence les pôles, Antibes et Cimiez, qui se détachent de manière très nette. Au vu du faible écart de notation entre ces deux établissements, il apparait plutôt que la place de premier ou second n'a pas grande signification : il convient plutôt de les placer à égalité à la tête du classement.

DISCRÉTISATION DES SCORES DES ÉTABLISSEMENTS

Dans le but d'exploiter pleinement ces résultats dans un modèle de mise en réseau des établissements des Alpes Maritimes, le classement précédent a fait l'objet d'une discrétisation des résultats. En raison du nombre réduit d'établissements, il a été possible d'effectuer une discrétisation manuelle :

- Groupe 1 : 5-9 points : Châteauneuf-de-Grasse (5), La Gaude (6), Contes (6), Cannes (9), Ascros (10).
- Groupe 2 : 11-15 points : Le Broc (11), Thorame-Haute (12), Cagnes-sur-Mer (12), Châteauneuf-Villevieille (13), Coursegoules (13), La Turbie (14), Biot (15), Nice (15).
- Groupe 3 : 18-28 points : Carros (18), Falicon (20), Mont Saint-Cassien (23), Briançonnet (24), Monaco (25), Tourette-Levens (26), Mougins (28).
- Groupe 4 : 33-46 points : Vallauris (38), Castellane (40), Glandèves (46).
- Groupe 5 : 61-64 points : Vence (61), Vintimille (64).
- Groupe 6 : 95-100 points : Antibes (95), Cimiez (100).

[8] *Civitas* de droit latin (Lamboglia, 1985, 4) ; peut-être également municipe.

[9] Le statut de vicus de Monaco est mentionné par G. REYMOND et J.-E. DUGAND mais sans évoquer de preuves (REYMOND & DUGAND, 1970, 168).

Villes	Aqueducs	Thermes	Edifices de spectacle	Toponyme antique	Statut d'évêché	Occupation	Desserte	Extension	Enceintes	Statut juridique	Inscriptions	Note globale
Antibes	10	5	10	5	2	5	7	10	26	5	10	95
Ascros	0	0	0	2	0	0	2	0	2	0	1	7
Biot	5	0	0	0	0	0	0	0	2	3	5	15
Briançonnet	0	0	0	2	2	0	6	2	2	5	5	24
Cagnes-sur-Mer	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	2	12
Cannes	0	0	0	2	0	0	5	0	0	0	2	9
Carros	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	8	18
Castellane	0	0	5	5	2	5	8	5	5	0	5	40
Châteauneuf-de-Grasse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
Châteauneuf-Villevieille	0	0	0	0	0	5	0	0	6	0	2	13
Cimiez	10	15	5	5	2	5	5	8	5	20	20	100
Contes	0	0	0	2	0	0	1	0	0	3	0	6
Coursegoule	0	0	0	0	0	0	5	0	6	0	2	13
Falicon	5	0	0	0	0	0	1	0	12	0	2	20
Glandèves	0	0	0	5	5	5	5	5	10	10	1	46
La Gaude	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	1	6
La Turbie	0	0	0	2	0	0	1	0	9	0	2	14
Le Broc	0	0	0	0	0	5	0	0	5	0	1	11
Monaco	0	0	0	2	0	5	0	0	10	3	5	25
Mont-Saint-Cassien	0	0	0	5	0	3	5	0	10	0	0	23
Mougins	0	0	0	5	0	5	1	0	15	0	2	28
Nice	0	0	0	5	5	5	0	0	0	0	0	15
Thorame-Haute	0	0	0	5	2	0	4	0	0	0	1	12
Tourette-Levens	0	0	0	0	0	5	1	0	15	0	5	26
Vallauris	5	0	0	0	0	5	8	8	5	0	2	33
Vence	5	2	0	5	5	5	3	0	16	10	10	61
Vintimille	5	5	5	5	5	5	5	0	11	10	8	64

Fig. 4 - *Note par critère et note globale par agglomération*.

CALCULS DES DONNÉES NÉCESSAIRES À LA MODÉLISATION

Mettre en évidence le réseau urbain doit passer par la réalisation d'un modèle, inspiré du modèle gravitaire (FAVORY *et al*., 1998, 151-253 ; GARMY, 2012, 253-297 ; BRUNET, 1980, 253-265 ; DERYCKE, HORIOT & PUMAIN, 1998, 311-325), selon lequel « l'influence d'une unité géographique calculée grâce à ces modèles se traduit par un champ de force qui entoure l'unité et dont l'intensité diminue en fonction de la distance » (PINI, 1995, 546). Ce modèle est établi en figurant l'attraction des pôles sur les établissements sur une carte. Les attractions sont alors établies à l'aide d'une série de calculs. Les pôles sont choisis à partir des scores obtenus précédemment (**Fig. 5**). La logique a voulu que ce soit tout d'abord les chefs-lieux de cité qui ont été retenus comme pôles, même dans le cas où ils se trouvaient dans des groupes assez faibles dans la hiérarchisation, comme Nice dans le groupe 2 ou encore Briançonnet dans le groupe 3. Dans le but de palier les lacunes de l'information, la notation a permis de compléter ce choix en prenant en compte les agglomérations des trois premiers groupes, les groupes 4, 5 et 6. Ainsi, Vallauris a été ajouté à la liste. Au total, 9 établissements ont été retenus comme pôles dans le cadre de cette modélisation : Cimiez, Antibes, Vence, Vintimille, Vallauris, Glandèves, Castellane, Briançonnet et Nice.

La première étape de la démarche consiste à calculer la distance entre un pôle et l'établissement en question en utilisant leurs coordonnées *x* et *y* :

A = pôle (dont les coordonnées sont xA et yA) ; B = établissement (dont les coordonnées sont xB et yB) ;

AB = distance entre les deux

$AB = \sqrt{((xB - xA)^2 + (yB\text{-}yA)^2)}$

En second lieu, il est nécessaire de calculer l'attraction d'un pôle sur un établissement. Ce calcul est réalisé selon le modèle gravitaire, utilisé ici, dans lequel l'intensité de l'interaction est inversement proportionnelle à la distance qui sépare deux établissements :

Attraction de A sur B = $(ScoreA / AB^2)*10^9$

Enfin, on s'applique à calculer la part de l'attraction (en %) d'un pôle dans l'attraction totale subie par un établissement : Part de l'attraction de A sur B = (Attraction de A sur B / Somme des attractions des pôles sur B)*100.

Pour proposer une représentation du réseau urbain de la zone, seules les attractions supérieures ou égales à 20% sont prises en compte et modélisées sur la carte de la province des Alpes Maritimes (**Fig. 6**). Les influences entre 19,5 et 19,9% sont aussi prises en compte car la différence avec 20% est réellement insignifiante. Les exclure de la modélisation représenterait une erreur et pourrait biaiser les résultats. Il s'agit donc ici, en pourcentage, de la part de l'attraction potentielle qu'exerce chaque pôle sur un établissement. Il est ainsi possible de définir des classes qui vont permettre d'attribuer des figurés à chacune. Au vu des résultats, quatre seuils ont été retenus : 20% à < 40% ; 40% à < 60% ; 60% à < 80% ; 80% à 100%. Sur cette base, il est possible de dessiner les attractions exercées par les pôles et le réseau urbain constitué par les 27 établissements de notre zone d'étude, avec 9 de ces établissements considérés comme des pôles.

Villes	Note globale
Cimiez	100
Antibes	95
Vintimille	64
Vence	61
Glandèves	46
Castellane	40
Vallauris	33
Mougins	28
Tourette-Levens	26
Monaco	25
Briançonnet	24
Mont Saint-Cassien	23
Falicon	20
Carros	18
Nice	15
Biot	15
La Turbie	14
Coursegoule	13
Châteauneuf-Villevieille	13
Cagnes-sur-Mer	12
Thorame-Haute	12
Le Broc	11
Cannes	9
Ascros	7
Contes	6
La Gaude	6
Châteauneuf-de-Grasse	5

Fig. 5 - *Classement des établissements selon les scores finaux.*

Site	% Antibes	% Briançonnet	% Castellane	% Cimiez	% Glandèves	% Nice	% Vallauris	% Vence	% Vintimille
Antibes	0,0	0,7	0,7	15,6	1,2	3,0	62,8	14,2	1,8
Ascros	9,7	7,9	3,6	16,3	35,1	2,2	4,0	17,2	3,8
Biot	60,0	0,3	0,3	6,7	0,6	1,3	19,5	10,8	0,6
Briançonnet	7,7	0,0	15,7	7,6	53,5	1,1	3,7	8,7	2,0
Cagnes-sur-Mer	30,9	0,5	0,4	20,5	0,8	4,2	7,5	34,2	1,1
Cannes	29,9	0,4	0,4	3,7	0,6	0,7	59,5	4,2	0,6
Carros	7,5	0,7	0,5	47,7	1,5	5,4	2,5	32,3	2,1
Castellane	12,9	27,9	0,0	11,4	25,3	1,7	6,2	10,9	3,6
Châteauneuf-de-Grasse	27,5	2,4	1,7	12,5	3,3	2,0	18,7	30,2	1,7
Châteauneuf-Villevieille	7,5	0,8	0,7	61,7	1,9	6,0	2,4	12,9	6,1
Cimiez	8,1	0,4	0,3	0,0	0,8	74,5	2,2	11,4	2,4
Contes	8,0	0,9	0,7	59,1	2,1	6,0	2,6	12,4	8,2
Coursegoules	12,1	3,3	1,7	18,2	6,6	2,6	5,2	48,0	2,3
Falicon	2,1	0,1	0,1	87,8	0,3	4,5	0,6	3,6	0,9
Glandèves	10,2	42,9	11,4	12,6	0,0	1,8	4,5	13,0	3,5
La Gaude	4,7	0,2	0,2	12,9	0,5	2,0	1,5	77,5	0,5
La Turbie	7,9	0,6	0,5	60,0	1,2	6,9	2,3	7,7	13,0
Le Broc	9,5	1,4	0,9	38,2	3,2	4,6	3,4	35,6	3,2
Monaco	8,8	0,6	0,6	53,5	1,4	6,5	2,6	7,8	18,3
Mont Saint-Cassien	36,4	1,3	1,4	7,9	1,8	1,4	39,2	9,2	1,4
Mougins	34,8	0,8	0,8	5,7	1,1	1,0	48,6	6,4	1,0
Nice	2,0	0,1	0,1	94,5	0,1	0,0	0,5	2,3	0,4
Thorame-Haute	8,5	12,5	24,8	9,5	27,8	1,4	3,8	7,9	3,7
Tourette-Levens	5,8	0,5	0,4	69,8	1,2	6,0	1,8	11,1	3,4
Vallauris	84,0	0,5	0,4	5,7	0,7	1,0	0,0	6,9	0,8
Vence	28,7	1,7	1,2	44,9	3,1	7,1	10,4	0,0	2,8
Vintimille	17,9	2,0	2,0	47,4	4,3	6,5	5,8	14,1	0,0

Fig. 6 - *Tableau de la part de l'attraction potentielle d'un pôle sur un établissement en %.*

MODÉLISATION DU RÉSEAU URBAIN DE LA PROVINCE DES ALPES MARITIMES

La modélisation obtenue pour l'analyse de cette zone d'étude (**Fig. 8**) a été réalisée en prenant en compte le modèle gravitaire. Ainsi, à partir des calculs fondés sur ce principe, il est possible de présenter une image du système urbain de la province des Alpes Maritimes en fonction des attractions potentielles calculées d'un pôle sur un autre établissement.

Le modèle (**Fig. 8**) révèle une bipolarisation de l'espace entre les deux pôles Antibes et Cimiez qui concentrent le principal des influences exercées sur le reste des établissements. Néanmoins, une prééminence de Cimiez se fait jour puisque la zone qui l'entoure est celle qui regroupe le plus d'établissements et cela au sein d'un rayon d'influence inférieur à 30 km environ. Cimiez dispose ainsi d'un fort pouvoir d'attraction qui va permettre aux établissements environnants de connaitre une continuité entre l'occupation protohistorique et antique, en raison de la proximité du chef-lieu et du caractère attractif qui se répercute sur le territoire de ce rayon d'influence. Cette polarisation de l'e-

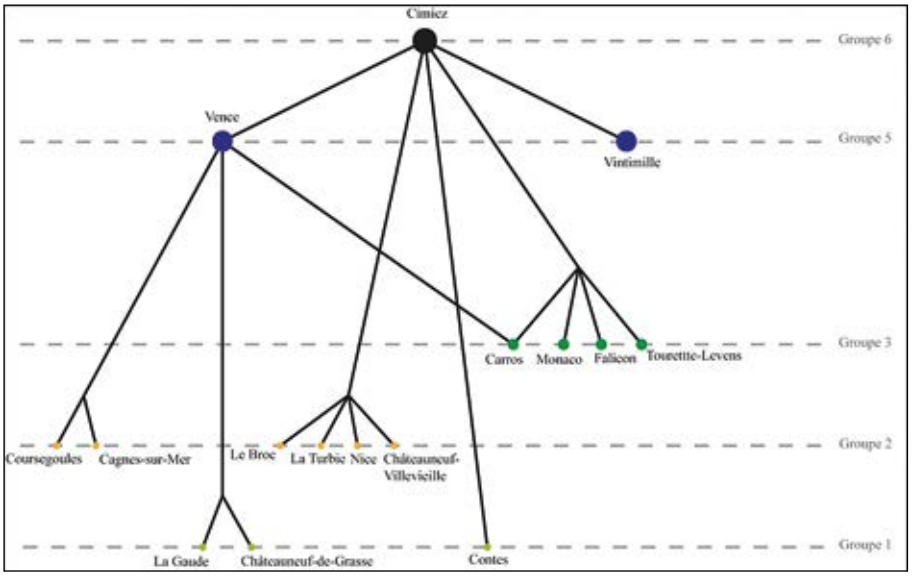

Fig. 7 - *Arbre hiérarchique ascendant du réseau principal centré sur Cimiez.*

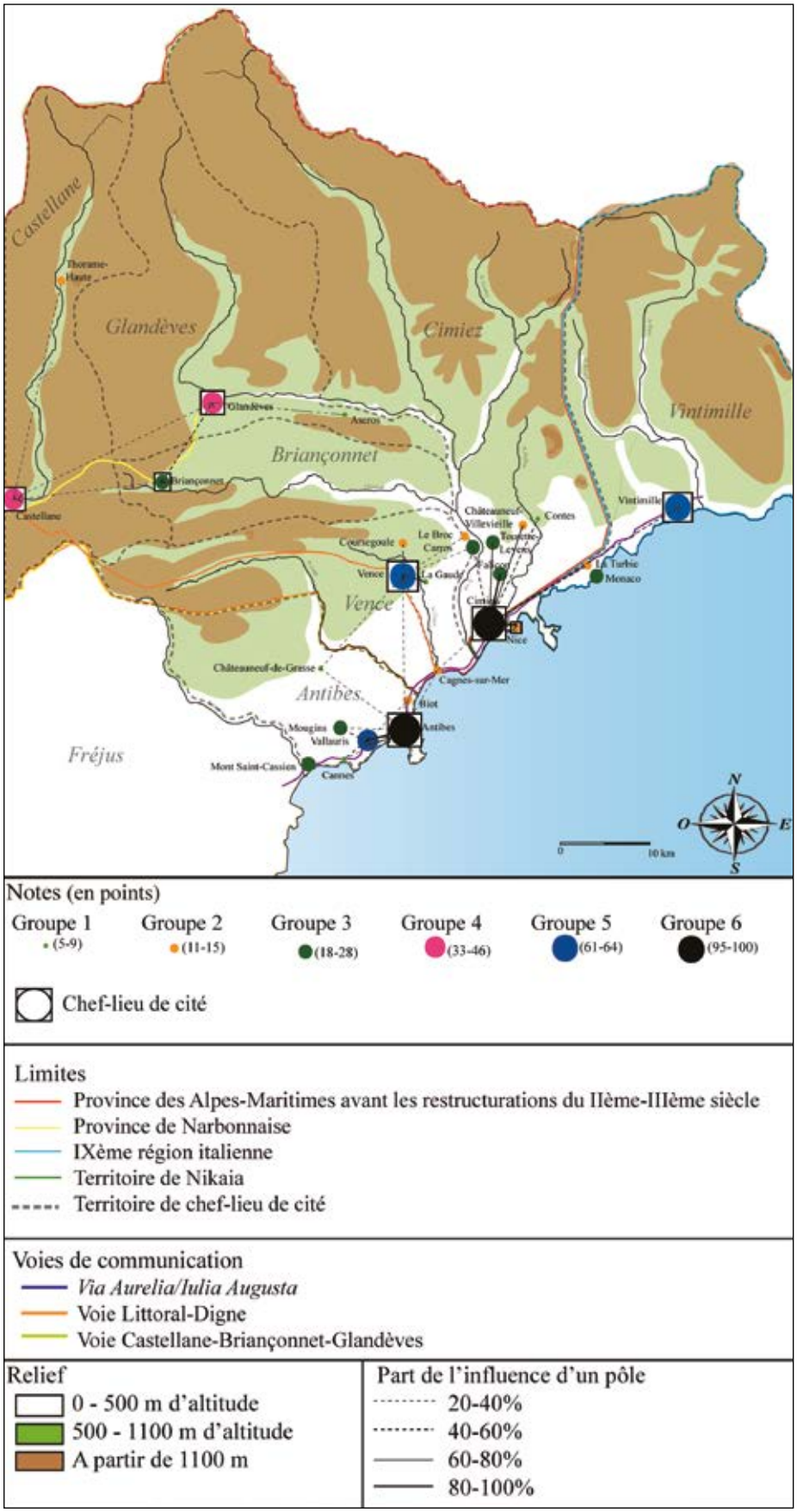

Fig. 8 - *Carte du réseau urbain antique, selon les attractions potentielles d'un pôle sur un établissement (D. AGASSIS).*

space par Cimiez pourrait s'expliquer, à l'origine, par son emplacement favorable sur le littoral, le long d'une voie majeure, future *via Iulia Augusta*, et par la position de point de passage des Alpes Maritimes. De plus, en raison de ce statut de « carrefour » frontalier, il pourrait être légitime de penser qu'une station de la *Quadragesima Galliarum* a pu être en place à *Cemenelum*[10], idée renforcée par la présence de la limite douanière entre l'Italie et la Gaule.

De son côté, Antibes, malgré un poids[11] très proche de celui de Cimiez et sa place au sommet de notre hiérarchie (**Fig. 5**), ne polarise que très peu d'établissements, notamment en raison du manque d'installation dans son environnement. De plus, Antibes n'est que peu intégrée au réseau des Alpes Maritimes dans la mesure où elle n'a d'influence presque uniquement que sur les établissements de son territoire, auxquels s'ajoutent Vence et Cagnes-sur-Mer.

La faiblesse des liens avec Vintimille pourrait s'expliquer par le fait qu'elle appartient au territoire italien. Ainsi, il est possible que les interactions entre la Gaule et l'Italie soient moins fréquentes et moins importantes que les interactions au sein même de la Gaule, entre les différentes provinces. Il est fort probable que Vintimille soit plus tournée vers les autres villes italiennes que vers les villes de la province des Alpes Maritimes, bien qu'elles soient géographiquement plus proches. Cependant, cette hypothèse devra être retravaillée.

La configuration du modèle urbain proposée ici met en avant deux réseaux urbains bien distincts. En effet, on identifie aisément un réseau établi sur le littoral associant les deux pôles, mais également un réseau de taille très réduite, isolé du premier, dans l'arrière-pays. Ce réseau, constitué de Glandèves, Castellane, Briançonnet, Thorame-Haute et Ascros forme un circuit fermé qui n'aurait pas d'interactions avec les établissements du littoral. Le faible nombre de sites constituant ce réseau peut s'expliquer par la topographie montagneuse de la région dans laquelle il prend place. En effet, l'absence de liaison entre le littoral et l'arrière-pays est étonnante. Ces villes montagneuses pourraient entretenir des relations avec les villes de la province de Narbonnaise ou encore des Alpes Cottiennes.

Ainsi, les villes de la province des Alpes Maritimes n'ont que très rarement des interactions avec les établissements du territoire d'Antibes, avec Nice ou avec Vintimille. Le carcan administratif pourrait être une des réponses à cette interrogation. En effet, le réseau du littoral peut se diviser en deux parties avec Antibes et ses établissements secondaires d'un côté et Cimiez et les autres établissements de l'autre. De plus, on note que la présence ou l'absence d'Antibes ne modifierait en aucun cas la configuration de ce réseau. D'autre part, Vintimille n'y a aucune influence dans la mesure où ce pôle n'exerce d'attraction sur aucun établissement, pas même sur La Turbie et Monaco pourtant situés sur son territoire. Ces deux derniers établissements subissent une attraction potentielle de Cimiez atteignant le seuil de 40 à < 60%. Dans ce cas, du fait du choix du modèle, la proximité et l'importance du pôle déterminent la part de l'attraction potentielle exercée par un pôle sur un établissement. Ainsi, un mini- réseau (**Fig. 7**) se constitue autour de Cimiez, qui domine le territoire, au sein du réseau complet étudié ici (**Fig. 8**).

L'image produite par les interactions n'est pas une image réelle d'une configuration ayant existé. Il ne s'agit que d'un modèle et non d'une réalité concrète. Mais, elle n'en reste pas moins fondée sur des éléments concrets (découvertes archéologiques) et des faits et des principes avérés et établis dans divers domaines (économie, géographie, ingénierie etc.). Les résultats obtenus paraissent en adéquation avec la structure administrative mise en place par Rome, avec les découvertes archéologiques, rares témoins du niveau hiérarchique d'un établissement, ou encore avec son histoire.

Au vu des résultats de la modélisation, il apparait judicieux de mettre en relation ces villes des Alpes Maritimes avec celles des autres provinces alpines, travail en cours dans la thèse intitulée *Réseaux et systèmes de villes dans les provinces alpines, de la fin du Second Âge du Fer à la fin de l'Antiquité*. (AGASSIS, **[En cours]**). Ce travail porte sur 107 établissements répartis dans les quatre provinces alpines, mais également dans les régions italiennes IX et XI et en Gaule Narbonnaise, établissements situés dans une frange transfrontalière de 25km environ de chaque côté de la limite avec les provinces alpines. Cet ajout permet de limiter les effets de bords au sein de la zone d'étude, de pouvoir étudier les relations transfrontalières afin, entre autres, d'évaluer si le carcan administratif a toujours le même impact sur les relations et influences exercées.

[10] Idée évoquée par le Professeur Ricardo GONZALEZ-VILLAESCUSA (PR Université Paris Nanterre /, UMR 7041, ArScan, CNRS).

[11] Le poids d'Antibes fait référence au score de l'agglomération (Figure 5) traduisant son importance dans la hiérarchie des agglomérations de la zone d'étude.

BIBLIOGRAPHIE NON-EXHAUSTIVE[12]

AGASSIS D., *Réseaux et systèmes de villes dans les provinces alpines, de la fin du Second Âge du Fer à la fin de l'Antiquité*, thèse de doctorat : histoire, Université Côte d'Azur, Nice, [**En cours**]. Sous la direction de Ricardo Gonzalez-Villaescusa et la tutelle de Marie-Jeanne Ouriachi.

AGASSIS D., *Système des villes des Alpes Maritimes de l'époque romaine, de la fin de l'Âge du Fer aux IIe-IIIe siècles ap. J.-C.*, Mémoire de Master : histoire, Université Nice-Sophia-Antipolis, Nice, 2016. Sous la direction de Ricardo Gonzalez-Villaescusa et la tutelle de Marie-Jeanne Ouriachi.

ARNAUD P., GAZENBEEK M. (dir.), *Habitat rural antique dans les Alpes-Maritimes* : Actes de la table ronde, Valbonne, 22 mars 1999. Antibes : APDCA, 2001.

BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris : Economica DL, 1995.

BERARD G., *Carte archéologique de la Gaule 04 : Alpes-de-Haute-Provence*, Paris : Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 1997.

BERGER J.-F., BERTONCELLO F., BRAEMER F., DAVTIAN G., GAZENBEEK M. (dir.), « Temps et espace de l'homme en société, analyses et modèles spatiaux en archéologie » : Actes de la XXVe Rencontres archéologiques et d'histoire d'Antibes, 21, 22, 23 octobre 2004, Antibes : APDCA, 2005.

BRUNET R., « La composition de modèles dans l'analyse spatiale », in L'Espace géographique, n°4, 1980, pp. 253-265.

CHASTAGNOL A., *Inscriptions latines de Narbonnaise (I.L.N.) – Antibes, Riez, Digne,* Paris : CNRS, 1992.

CLAVAL P., *La logique des villes. Essai d'urbanologie*, Paris : LITEC, 1982.

DERYCKE P-H., HORIOT J-M, PUMAIN D., Penser la ville. Théories et modèles, Paris : Anthropos, 1996.

DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T., *Cités, municipes, colonies : les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain*, Paris : Sorbonne, 1999.

DURAND-DASTES F., « Les modèles en géographie », in BAILLY A. (dir.), FERRAS R. (dir.), Encyclopédie de géographie, Paris : Economica, 1998, p.311-325.

FAVORY F., MATHIAN H., RAYNAUD C., SANDERS L., GIRARDOT J-J, « Sélection géographique, déterminisme et hasard », *in* DURAND-DASTES F. *et al*., *Des* oppida *aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris : Economica, 1998, pp. 151-253.

FEVRIER P.-A., LEVEAU P. (dir.), *Villes et campagnes dans l'Empire romain* : Actes du colloque, Aix-en-Provence, 16, 17 mai 1980, Aix-en-Provence : Université de Provence, 1985.

GALINIE H., *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours : Maison des Sciences de la ville, 2000.

GARCIA D., *La celtique méditerranéenne*, Paris : Errance, 2004.

GARCIA D., VERDIN F. (dir.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale* : Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1- 4 juin 2000. Paris : Errance, 2002.

GARMY P., *Villes, réseaux et systèmes de villes : contribution de l'archéologie*, Arles : Errance, 2012.

GARMYP. « Autour de Bordeaux, Lodève et Nîmes : trois études de cas », *in* GARMY P., *Villes, réseaux et systèmes de villes*, Arles : Errance, 2012, pp. 253-297.

GOUDINEAU C., « Les villes de la paix romaine », *in* DUBY G., *Histoire de la France urbain. Tome 1 : La ville antique*, Paris : Seuil, 1980.

LAUTIER M., ROTHE M.-P., C*arte archéologique de la Gaule : Alpes Maritimes 06*, Paris : Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 2010.

LEVEAU Ph., REMY B. (dir.), *La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine* : Actes du colloque international, Grenoble, 6, 7, 8 octobre 2006. Grenoble : CRHIPA, 2008.

MERCURI L., « La présence grecque dans les Alpes Maritimes », *in* LAUTIER L., ROTHE M-P, *Carte archéologique de la Gaule : Les Alpes Maritimes 06*, Paris : Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 2010, pp.101- 103.

[12] Bibliographie sommaire ayant servie à la réalisation de cet article mais ne reflétant aucunement la bibliographie exhaustive utilisée pour la réalisation entière de l'étude, notamment l'inventaire.

MORABITO S., « Administration du département des Alpes-Maritimes à l'époque romaine », *in* LAUTIER M., ROTHE M.-P., C*arte archéologique de la Gaule : Alpes Maritimes 06*, Paris : Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 2010, pp. 111-115.

MORABITO S., « Le territoire de la province des *Alpes Maritimae* pendant l'Antiquité tardive », *in Gallia*, 2010, 67.2, pp. 99-124.

MORABITO S., « Réseau de communications », *in* LAUTIER M., ROTHE M.-P.*, Carte archéologique de la Gaule : Alpes Maritimes 06,* Paris : Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 2010, pp. 108-110.

MORABITO S., « Rome et la conquête du futur département des Alpes-Maritimes », *in* LAUTIER M., ROTHE M.-P., C*arte archéologique de la Gaule : Alpes Maritimes 06*, Paris : Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 2010, pp. 106-107.

MORABITO S., *Inscriptions latines des Alpes Maritimes*, Montpellier : Ed. IPAAM, 2010.

PUMAIN D., « Les systèmes des villes », *in* BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris : Economica, 1995, pp. 623-641.

PUMAIN D., *La modélisation des réseaux urbains* **[En ligne]**, 1994.

PY M., *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*, Paris : Hachette, 1993.

ROZENBLAT C., *Tissus de villes. Réseaux et systèmes urbains en Europe*, Rapport de synthèse pour l'Habilitation à Diriger des Recherches : Géographie, Montpellier : Université de Montpellier III, 2004.

SANDERS L., *Système de villes et synergétique*, Paris : Anthropos, 1996.

SEGARD M., *Les Alpes occidentales romaines : développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule narbonnaise, Italie, provinces alpines)*, Aix-en-Provence : Errance, 2009.

TARPIN M., Vici *et* Pagi *dans l'Occident romain*, Rome : École française de Rome, 2002.

THOLLARD P., *La Gaule selon Strabon : du texte à l'archéologie. Géographie, livre IV, traduction et études*, paris : Errance, 2009.

TERRITOIRES ETHNIQUES, TERRITOIRE CIVIQUE : LES VOIES ROMAINES ET LA STRUCTURATION DES TERRITOIRES DANS LES ALPES OCCIDENTALES, LE CAS DES ALLOBROGES

PHILIPPE LEVEAU[1]

Composante essentielle d'un système spatial, le réseau viaire mis en place par Rome à la suite de la conquête peut être analysé comme un emboîtement de routes et de chemins obéissant à des logiques propres aux différents territoires. À l'échelle locale, des chemins assurent la circulation dans le territoire vivrier d'une communauté rurale. À celle du territoire d'une cité romaine, des routes relient des agglomérations dites alors "secondaires" au chef-lieu sous l'autorité duquel elles sont placées. À celle de l'Empire, des *viae publicae populi romani* sont parcourues par les courriers qui transmettent aux administrations provinciales les ordres de l'Empereur et le renseignent sur l'état des provinces. Dans ce contexte, la route voit sa fonction économique habituelle complétée par une fonction administrative dont l'importance dépend de l'encadrement qu'assurent les différents pouvoirs à l'échelle de l'Empire, de province ou de la cité. Cela avait été parfaitement montré par A. Grenier dans le chapitre qu'il avait consacré à « la théorie des voies romaines » en introduction à son livre sur les routes (Grenier 1934). En appliquer les principes à l'étude des territoires des cités des Alpes occidentales présente un intérêt particulier qui est lié aux contraintes auxquelles les voies doivent s'adapter en milieu montagnard : la première est la dénivelée nécessitée par le franchissement des cols. La seconde est l'obstacle constitué par les gorges qui fractionnent les vallées et par les abrupts qui défendent les accès aux cols eux-mêmes. La troisième, l'encaissement des vallées, rend compte à la fois de l'étagement altitudinal des territoires d'exploitations des sites et de la disposition des villes en chapelet le long des principaux axes de circulation, de préférence à des carrefours.

Pour montrer l'intérêt d'une telle approche, j'ai choisi de l'appliquer au territoire des Allobroges qui sont avec les Voconces le peuple le plus important des Alpes occidentales françaises. L'administration romaine en respecta l'organisation dans les premiers temps de la conquête. Mais les contraintes de la circulation en montagne rendaient difficile l'intégration des *vici* et des *pagi* dans le système institutionnel romain de la cité. L'unité prévalut chez les Allobroges durant le Haut Empire dans le cadre de la cité de Vienne. À l'époque tétrarchique, en même temps que, pour répondre à la sous-administration qui avait caractérisé la période précédente, le nombre des provinces était porté à une centaine, une rationalisation administrative avait conduit à l'augmentation significative du nombre des cités : celle de Vienne est divisée en trois avec la promotion de Grenoble et de Genève au rang de chef-lieu de cité.

Traiter de ce peuple permettait d'examiner l'incidence des facteurs physiques sur son organisation interne à travers les conditions qu'un territoire de montagne offre à la circulation. Le territoire des Allobroges s'ouvre largement sur la plaine du Rhône. Sa partie montagneuse comprend d'est en ouest des chaînons qui appartiennent à la terminaison méridionale du Jura, de massifs des Préalpes du Nord et la partie occidentale des Massifs centraux. La circulation est y facilitée par les vallées en U que l'érosion glaciaire y a ouvertes et par le Sillon Alpin, une dépression nord-sud pouvant atteindre plusieurs kilomètres qui sépare Préalpes et Massifs Centraux.

RÉSEAUX VIAIRES ET LA STRUCTURATION DU TERRITOIRE DES CITÉS ROMAINES ALPINES

Le territoire, de l'ethnie à la cité

L'un des effets de la conquête de la Gaule par Rome a été de changer la relation qu'entretenaient les agglomérations d'un territoire avec l'espace sur lequel elles se trouvaient. Avant la conquête de la Gaule par Rome, à l'époque protohistorique, le territoire se définit par les caractéristiques culturelles communes au groupe qui l'occupe : une langue, des liens de parenté, des dieux protecteurs et des pratiques sociales les différenciant de leurs voi-

[1] Professeur émérite, Aix Marseille Université CCJ, Aix-en-Provence.

sins. Certaines agglomérations sont plus prestigieuses que d'autres, comme ce fut le cas de Vienne parmi les *komai* des Allobroges (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 11). Mais aucune n'administre les autres. La romanisation change totalement les relations entre les deux. Du territoire conçu comme un espace ethnique, on passe à une formation territoriale que l'on qualifie de "civique" dans une terminologie qui renvoie aux institutions de la cité antique. Un territoire civique est organisé autour d'un centre politique, la ville telle qu'elle s'est idéalement constituée dans le monde grec. Les agglomérations comprises dans l'espace ainsi structuré autour d'un chef-lieu sont alors qualifiées de "secondaires", un terme qui s'explique par leur position dans un réseau. Cette évolution a fait l'objet du XXIVe colloque de l'AFEAF (Garcia et Verdin 2002). Le réseau viaire figure parmi les données archéologiques indexées comme un élément structurant de l'espace et discriminant dans son analyse et son interprétation des espaces. Certaines communications accordaient ainsi une attention particulière aux relations qu'il entretenait avec des sites (Plana Mellart et Martin Ortega 2002) et des limites territoriales en particulier dans le cas des Éduens, des Helvètes et des Rauraques à la fin de l'âge du Fer (Barral *et al*. 2002 ; Jud et Kaenel 2002).

Le modèle du territoire civique dans lequel un réseau viaire s'organise en étoile autour du chef-lieu a justifié l'utilisation des polygones de Thiessen ou du modèle du « plus proche voisin » pour définir le territoire d'une cité gréco-romaine. Applicable dans une plaine, il l'est plus difficilement en montagne où la topographie s'oppose à cette organisation en étoile. Dans ce milieu physique, les agglomérations se disposent en chapelet le long d'une vallée et sont localisées préférentiellement sur un site de confluence. Dans un tel contexte, la contrainte topographique justifie l'application du concept de « région naturelle » élaboré par la géographie historique au milieu du siècle dernier. Un territoire est identifié à une unité géographique hydrologique, – vallée ou section de vallée –, ou physique, telle qu'un massif « dont les limites sont données par des hautes crêtes rocheuses, des forêts, des maquis, des zones marécageuses et certains fleuves ou rivières » (Barruol 1969, p. 111)·. S'agissant de la géographie historique des Alpes, G. Barruol renvoyait à la carte qu'en avait donnée un géographe qui en dénombrait cent vingt dans les Alpes occidentales françaises. Le massif aurait été partagé durant la période protohistorique entre soixante-dix peuples dont les noms sont transmis par des sources écrites. Ils correspondaient à des territoires d'importance inégale. Certains de ces noms étaient portés par des fractions de tribus ; d'autres correspondaient à des groupements traités comme des confédérations. Les regroupements consécutifs à la conquête ont limité le nombre des entités reconnues par Rome. À la suite de la réorganisation augustéenne, au Haut Empire, la partie alpine de la Narbonnaise comprend treize cités auxquelles il faut ajouter celles des Alpes Pennines, Grées, Cottiennes et Maritimes. Dans les Alpes du Nord, Vienne devient le chef-lieu d'une vaste cité qui rattache aux Allobroges certains peuples aux territoires exigus ou excentrés. En récompense de l'appui apporté à Rome, le royaume de Suse se voit rattacher des peuples des Alpes du Sud qui ont perdu leur autonomie. Mais il disparaît avant la fin du Ier siècle quand la tendance s'inverse. La cité des Voconces connaît une première division au IIe s. avec l'accession au statut de colonie de Die, leur capitale du Nord. Au IVe s., Vienne a perdu le contrôle de Genève et de Grenoble qui ont accédé au statut de chefs-lieux de cité. Les Voconces sont alors partagés en quatre cités organisées autour de Die et de Vaison pour ceux de l'ouest, de Gap et de Sisteron pour ceux de l'est.

Traversées alpines et viae publicae populi romani

La fonction du réseau routier romain étant de relier directement la capitale de l'Empire à celles des provinces où résident les gouverneurs qui les administrent, les voies romaines adoptent un tracé direct évitant les détours qui assureraient la desserte de l'habitat. Dans les zones alpestres, leur construction n'a pas pour objectif de désenclaver les vallées mais d'assurer le franchissement des cols les plus commodes aux routes conduisant d'Italie vers les provinces de l'Ouest et du Nord. Strabon explique qu'à son époque, grâce à l'oeuvre d'Auguste, « les passages qui traversent les montagnes, précédemment peu nombreux et difficiles, sont désormais multiples, dépourvus de toute menace de la part des habitants, et leur viabilité a été améliorée par tous les aménagements possibles. En effet, à l'anéantissement des brigands, César Auguste a ajouté l'équipement des routes, du moins autant que faire se pouvait, car les moyens manquent pour forcer partout la nature (en frayant un chemin) à travers des roches et des escarpements extraordinaires qui, tantôt surplombent la route, tantôt se jettent sous elle » (Strabon, *Géographie*, IV, 6, 4, [204]). Les ingénieurs bénéficiaient des techniques mises au point à partir du IIIe s. avant J.-C., durant la conquête romaine de l'Italie dans la construction des routes dans montagnes et sur les littoraux escarpés des Apennins. Des ponts et des rampes assuraient le franchissement des gorges qui en fractionnaient les vallées. Au lieu d'être contournés, des obstacles étaient entaillés en tranchées ou franchis en galeries ; les routes étaient construites en corniche. Ces travaux spectaculaires conservaient à ces voies l'allure rectiligne que l'histoire a retenue comme une caractéristique essentielle de la route romaine.

Dans le cas des Alpes, des documents épigraphiques qui rappellent les reconstructions de routes dans des vallées exposées au risque torrentiel montrent que le choix du tracé le plus direct a prévalu sur la sécurité qu'au-

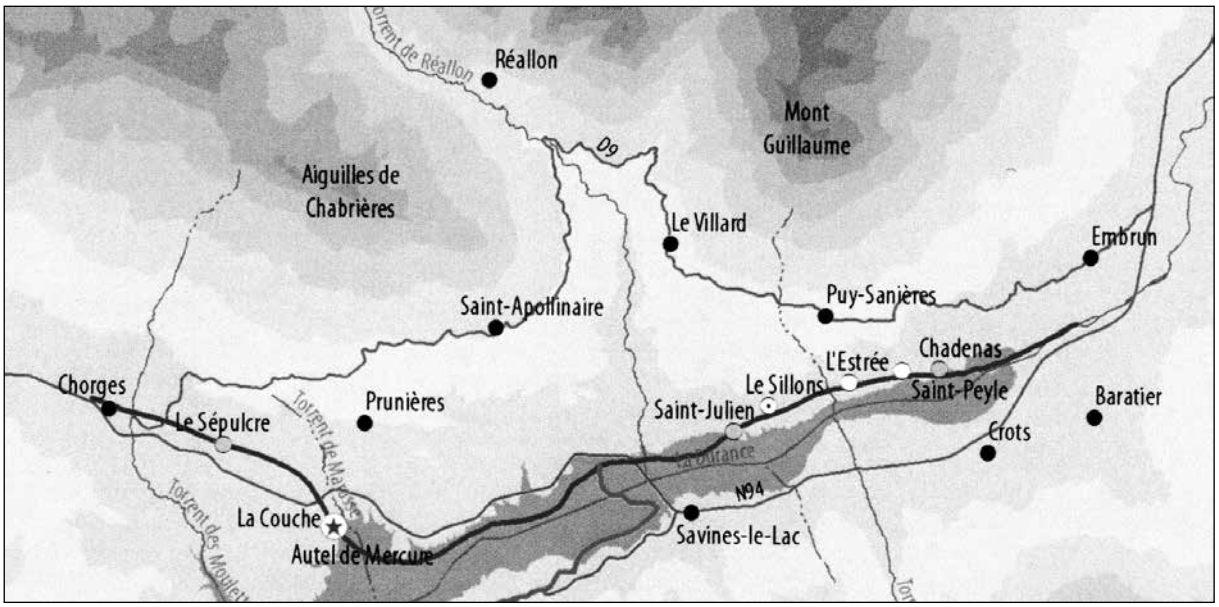

Fig. 1 - *La voie romaine en Val de Durance ; d'après Artru 2016, p. 278, carte VI.*

rait offerte des itinéraires de hauteur qui, selon A. Grenier, auraient eu la préférence des ingénieurs et seraient une seconde caractéristique des voies en montagne (Grenier 1934, p. 178-184). Évoquant les dommages qu'à la fin du IIe s. des torrents auraient fait subir en haute Tarentaise à la route venant d'Italie par les Alpes Gréees, une inscription précise que des blocs de rocher ont été placés en de nombreux endroits comme obstacles au débordement de la rivière, que des temples et des bains ont été réparés et que des rivières ont été remises dans « le lit que leur a assigné la nature » (*CIL* XII, 107). Sur l'autre itinéraire transalpin par le col de Montgenèvre, celui que Strabon décrit, la voie de Nîmes à Turin quittait la Durance qu'elle suivait depuis Sisteron à hauteur de la gorge barrée par l'actuel barrage de Serre-Ponçon. Pour rejoindre Embrun, elle se séparait en deux branches. L'une passait à l'ouest du Dôme de Remolon, gagnait Gap vers le nord en empruntant la large combe du « Sillon de Gap » ouverte dans les marnes des Terres Noires et de là revenait vers l'est pour retrouver la vallée de la Durance à Chorges (*Caturigomagus*). L'autre, plus directe, rejoignait cette agglomération en traversant le Dôme de Remolon par la vallée de l'Avance, une trouée d'origine structurale orientée SW- NE qui correspond à un faisceau de failles ultérieurement aménagées par les langues glaciaires et par leurs eaux de fonte. À partir de Chorges, la voie rejoignait le fond de la vallée et suivait un tracé que F. Artru restitue en rive droite de la Durance dans le fond de la vallée (fig.1). De même le tracé de la voie a été reconnu entre la confluence avec le Guil et la station romaine de *Rama* dont des fouilles ont confirmé la position (Mocci et Walsh 2010, p. 102). Sa chaussée est conservée sous la route médiévale sur 2,5 km en pied de falaise.

Dans les deux cas, la restitution proposée et vérifiée sur le terrain s'oppose à celle de J. Roman et de ses successeurs selon lesquels une préférence aurait été accordée aux itinéraires d'altitude sur des versants exposés au soleil en contournant les ravins et en évitant les fonds de vallée (Roman 1903). Pour eux, entre Chorges et Embrun, la voie serait remontée de plus de 500 m pour contourner la section de la vallée actuellement noyée sous les eaux du barrage de Serre-Ponçon. De même, à l'amont de la confluence le Guil, elle aurait suivi un tracé en balcon 300 m au-dessus de la Durance avant de descendre vers *Rama* en décrivant des lacets serrés. En réalité, les ingénieurs romains ont choisi un tracé direct et relativement horizontal le long de la Durance. Il était exposé aux inondations et les variations latérales de son lit en ont fait disparaître une section en contrebas de Réotier. Mais l'avantage qu'il présentait pour les véhicules tractés auxquels la voie était destinée l'emportait sur le risque encouru (Artru 2016, p. 173-179).

La voie de la Durance par les Alpes Cottiennes et celles qui traversaient le territoire de Vienne depuis les Alpes Grées et Pennines sont les *viae publicae populi Romani*. Elles ne sont pas seulement "publiques" en ce sens que tout le monde peut les utiliser, mais aussi et dans ce cas surtout parce qu'elles appartiennent au Peuple Romain. Dans un passage du Digeste qui porte sur l'interdit de construire sur un emplacement public ou une route publique (*Ne quid in loco publico uel itinere fiat*), le juriste Ulpien définit la route publique comme celle dont le terrain est public (*Digeste*, 43.8.2.21 : *Viam publicam eam dicimus, cujus etiam solum publicum est*). Il précise que celles que distingue cet adjectif, les *viae publicae populi romani*, sont les routes "prétoriennes" ou encore "consulaires" et qu'elles sont chez les Romains l'équivalent des routes "royales" des Grecs, (*quas Graeci Basilicas, nostri praetorias, alii consulares vias appelant*), équivalence confirmée par une glose du traité du grommaticien

Siculus Flaccus *Sur les Conditions des Terres*. Celui-ci précise que « les voies publiques sont construites sur fonds publics et reçoivent le nom de leur promoteur. Des curateurs en sont responsables ; elles sont construites par des adjudicataires » (Clavel-Lévêque *et al*. 1993, p. 37).

Ces voies sont aussi celles qui furent appelées *viae militares* à la fin de la période républicaine. Elles ont été un temps considérées par les historiens comme des voies stratégiques construites par les armées romaines de la conquête pour leur usage dans des régions frontières. Il est vrai que les *viae publicae* étaient utilisées par les soldats : une inscription d'Asie Mineure conserve le texte d'édit où, pour défendre les populations civiles contre les abus des détenteurs d'un pouvoir et des militaires, Hadrien leur réitère l'interdiction de s'écarter d'une route publique (*odos demosia*) quand ils convoyaient un transport d'argent public, des prisonniers ou des animaux sauvages et quand ils étaient en service (AE 2009, 1428). L'inscription *viam augustam militarem vetustate corruptam* qui figure sur un milliaire de Domitien trouvé près de Cordoue en Bétique, province sénatoriale *inermis*, est une preuve indiscutable qu'une *via militaris* n'est pas une route réservée à l'armée (Sillières 1981 et 2014). *Militaris* renvoie à la fonction politique de la voie, instrument d'un pouvoir militaire reposant sur l'imperium (Cadiou 2007, p. 433-434). Comme le soulignait R. Rebuffat confirmant l'opinion de T. Pekary, elles constituaient « le réseau non seulement de circulation, mais de commandement et d'administration de l'Empire » (Rebuffat 1987). À ce titre, elles portent le nom de celui qui en a ordonné la construction. À l'époque de la République, ce fut le consul et c'est pourquoi Domitius Ahenobarbus a donné son nom à la voie qui, en Languedoc, relie Narbonne à Tarragone.

STATUT, MODE DE CIRCULATION ET FONCTION DES VOIES ROMAINES EN MONTAGNE

Viae vicinales *et chemins de montagne*

Ulpien inclut dans les lieux où il est interdit de construire une seconde catégorie de voies, les *viae vicinales* qu'il définit par rapport aux *viae publicae populi Romani* comme celles qui sont dans les *vici* ou qui y conduisent. Elles sont publiques parce qu'elles relèvent d'une communauté (*vicinales sunt viae, qui in vicis sunt uel quae in uicos ducunt has quoque publicas esse quidam dicunt*) (*Digeste* 43. 8. 2. 22). Elles ne relèvent pas du pouvoir central, mais dépendent des autorités municipales qui les ont construites et pourvoient à leur entretien[2]. Comme le soulignait A. Grenier en concluant le chapitre de son *Manuel d'Archéologie* consacré aux voies dans leur relation au territoire, « à côté des routes impériales de l'État romain, la majeure partie des voies était laissée aux soins de la cité gallo-romaine qui les a peu à peu et plus ou moins complètement équipées à la romaine » (Grenier 1934, p. 400). Contrairement à ce qu'il indique Grenier (1934, p. 6), il n'y a pas lieu de rechercher un rapport avec le statut de la communauté qui peut être aussi bien un chef-lieu de cité qu'une agglomération secondaire, un *vicus*. En effet *vicinali*s ne vient pas de *vicus* contrairement à l'apparence mais de *vicinus*. Les deux termes qui relèvent du vocabulaire de l'habitat sont « semblables de forme et différents de sens » (Tarpin 2002, p. 14).

L'objectif de la communication étant de rendre compte des spécificités imposées par la montagne au réseau viaire sur les territoires des cités romaines, il faut revenir ici sur les termes que nous utilisons et éviter des malentendus sur le sens qui leur est donné. Accolé à "voie", le qualificatif "romaine" est source de confusion. A. Grenier concluait le chapitre de son *Manuel d'archéologie Gallo-romaine* consacré à la structure des voies romaines par un même constat et recommandait d'utiliser l'expression « voie antique » plutôt que « voie romaine », sauf dans les cas où l'attribution à la période romaine est assurée par une donnée épigraphique ou archéologique (Grenier 1934, p. 401). P. Sillières en 1990 insiste fortement dans son premier chapitre sur les ambiguïtés d'un terme que les "Antiquaires" ont utilisé au XIXe s. pour désigner des choses très diverses (Sillières 1990, p. 702).

Dans son étude sur les « Voies, routes et sentiers dans les Alpes méridionales françaises à l'époque impériale », P. Arnaud réserve le terme "voie romaine" à celles qui permettent le passage d'un véhicule tracté. Ce choix est justifié par l'adjectif *romani* et par la distinction que fait Siculus Flaccus entre ces voies et les « voies vicinales qui, depuis les voies publiques desservent les champs et aboutissent à d'autres voies publiques ; elles sont construites autrement par des *pagi*, c'est à dire par les magistrats des *pagi* » (Clavel-Lévêque *et al*., 1993, p. 39). Il établit ainsi une équivalence entre la *via publica populi Romani* qui est jalonnée de « milliaires, qui sont eux-mêmes placés au nom exclusif de l'empereur à l'initiative de son administration ». Dans les autres cas, il préfère le terme "route", qui en français désigne une voie carrossable. Celle-ci se différencie par sa dimension. Dans un passage du

[2] Ulpien, Livre XXXIII *Sur Sabinus* : « Les routes vicinales qui, à partir de la réunion des terrains des personnes privées, ont été faites et dont on n'a plus la mémoire, sont au nombre des voies publiques » (*Ulpianus* XXXIII *Ad Sab*. : *Viae vicinales, quae ex agris privatorum collatis factae sunt, quarum memoria non exstat, publicarum viarum numero sunt*. (*Digeste*, 43.7.3).

livre VIII du *Digeste* consacré aux servitudes des biens-fonds ruraux (*praedia rustica*), le juriste Gaius précise en se référant à la loi des Douze Tables qu'elle doit avoir une largeur qui permet le croisement : en ligne droite, huit pieds (2,368 m), en ligne courbe, c'est-à-dire là où il y a une courbure, seize (4,736 m) (*Gaius 7 ad ed. provinc. : Viae latitudo ex lege duodecim tabularum in porrectum octo pedes habet, in anfractum, id est ubi flexum est, sedecim* (*Digeste*, 8, 3, 8). C'est évidemment là une recommandation liée au mode de circulation. Elle ne définit pas le statut d'une voie dans une zone de montagne où les conditions locales ne le permettent pas toujours.

C'est une des raisons pour lesquelles, pour ma part, je ne suivrai pas la recommandation de P. Arnaud. Une voie est romaine parce qu'elle est d'époque romaine et non parce que des caractéristiques constructives permettent de la reconnaître immédiatement comme telle en l'opposant dans le cas présent à des routes celtiques et dans d'autres à des routes médiévales. Les techniques de construction de l'époque celtique sont toujours utilisées à l'époque romaine. Nous en verrons plus bas deux exemples avec les voies à ornières et à escaliers. Les mêmes difficultés terminologiques se retrouvent à l'époque actuelle. Comme le français "public", le latin *publicus* qualifie aussi bien ce qui relève d'un usage commun que de l'institution étatique[3]. Les traductions de *via* par route (carrossable) et de *iter* par chemin (piétonnier ou muletier) sont justifiées par le passage où Ulpien dit : « Sur une route publique ou un chemin public, j'interdis de faire ou d'introduire ce par quoi cette route publique ou ce chemin public est en plus mauvais état » (*Ait praetor* : *in uia publica itinereue publico facere immittere quid, quo ea uia idue iter deterius sit fiat, ueto*). Dans ce cas, *via* désigne une structure matérielle. Mais *via* est aussi le « droit d'aller de venir et circuler », le droit de circulation. Dans un extrait du livre II des *Institutes* qui porte sur les servitudes des biens-fonds ruraux, le même juriste distingue la servitude de *via* de celles d'*iter* qui portent sur les hommes et d'*actus* qui concernent les animaux et les véhicules[4].

Le même problème se retrouve avec la distinction que F. Bertrandy fait entre voie principale et voie régionale dans un article méthodologique qui portait sur les voies secondaires entre Montgenèvre et Grand-Saint-Bernard. Pour lui, la différence entre les deux réside dans la nature de la circulation. « Sur les voies principales, on devait rencontrer voyageurs particuliers, soldats, courriers impériaux, courriers provinciaux à l'initiative d'un gouverneur ou des magistrats de la cité de Vienne. Le trafic régional quant à lui est le fait de marchands, de colporteurs à l'aide de mulets et, peut-être, des troupeaux transhumants à la belle saison ; en dehors des vallées, il faut exclure le charroi et, en définitive, la circulation sur les voies secondaires est essentiellement piétonne » (Bertrandy 2003). La distinction principale/secondaire relève de la hiérarchie dans le réseau viaire. Une voie régionale est secondaire par rapport à une voie interrégionale et non nécessairement par son importance. Dans les zones de montagne, il n'est pas toujours possible d'assurer le passage à des véhicules tractés. Des voies régionales importantes ont comporté des passages qui n'étaient accessibles qu'aux mulets. Comme nous le verrons plus bas, c'est précisément un des problèmes qu'il a rencontrés dans un article consacré aux deux stations savoyardes d'*Etanna* et de *Labisco* (Bertandy 2005).

VOIES CARROSSABLES, CHEMINS MULETIERS ET PIÉTONNIERS

On dispose pour le vocabulaire grec de la route et du chemin d'une étude ancienne d'Y. Lolos (2003) et pour le vocabulaire latin de la rue et du chemin de celle de J. André (1950) : toutes les deux sont fondées sur le dépouillement des sources littéraires et doivent donc être complétées par l'épigraphie (Schuler 1998, p. 135-136). Dans les zones de montagnes, le relief et la végétation qui lui est associée donnent aux routes et aux chemins des caractéristiques propres qui s'expriment dans le vocabulaire. Les deux langues distinguent la route praticable par les attelages (*hodos zugiois poreuté*) et les voies carrossables (*leôphoroi* ou *amaksitoi*) (*via plaustraria* ou *vehicularis)* qu'elles

[3] Pomponius, Livre XXX *Sur Sabinus* : « À n'importe qui, il doit être permis, sur un bien public, de réclamer ce qui, à l'usage de tous, appartiendra, comme les routes publiques et les chemins publics ; et c'est pourquoi, pour n'importe qui le demande, quant à cela, il y a un interdit ». (*Collibet in publicum petere pemittendum est id, quod ad usum omnium pertineat, veluti vias publicas, itinera publica* : *et quolibet postulante de his interdicitur)* (*Digeste*, 43.7.1).

[4] Ulpien, *Institutes* Livre II : Les servitudes des biens fonds ruraux sont les suivantes : le droit de passage pour les hommes et pour les animaux (*iter actus*), le droit de circulation (*via*) et le droit de conduire l'eau (*aquae ductus*). Le droit de passage [pour les hommes] (*iter*) est le droit d'aller et de venir pour un homme, non aussi pour conduire un animal de trait. Le droit de passage [pour les animaux] (*actus*) est le droit de mener un animal de trait ou un chariot ; c'est pourquoi, celui qui a le droit de passage [pour les hommes] n'a pas le droit de passage [pour les animaux] et celui qui a le droit de passage [pour les animaux] a aussi le droit de passage [pour les hommes] sans animal de trait. Le droit de circulation est le droit d'aller de venir et de circuler ; car le droit de circulation contient en lui le droit de passage [pour les hommes] et le droit de passage [pour les animaux] (*Ulpianus 2 inst.* : *Servitutes rusticorum praediorum sunt hae: iter actus via aquae ductus. iter est ius eundi ambulandi homini, non etiam iumentum agendi. actus est ius agendi vel iumentum vel vehiculum: itaque qui iter habet, actum non habet, qui actum habet, et iter habet etiam sine iumento. via est ius eundi et agendi et ambulandi: nam et iter et actum in se via continet. aquae ductus est ius aquam dicendi per fundum alienum)* (Digeste, VIII.3.1) (traduction Gaurier 2017, p. 338).

opposent aux chemins piétonniers et muletiers (*atrapoi* ou *hodoi androbasmoi*) pour lesquels le grec dispose d'un vocabulaire particulièrement riche. En latin, *semita*, le terme utilisé par César (*Guerre des Gaules*, V, 19) et *callis* correspondent au grec *stribos* et désigne des sentiers pédestres, *androbasmoi* (Lolos 2003, p. 151). *Trames* qui s'oppose à *via* désigne un chemin de montagne qui « permet de gagner les sommets en remontant les ravins perpendiculaires à la chaîne, donc la route des crêtes » (André 1950, p. 113). Les termes qu'il utilise existaient avant les voies charretières et ont continué à assurer la desserte de l'habitat. Comme le français "draille" et l'italien *trattura*, le *callis* est un chemin de transhumance, large, formé de traces juxtaposées. Dans une inscription gravée sur la paroi d'un rocher escarpé à Atina dans l'Apennin, un certain C. Pomponius Tigranus qualifie de *plaustralis* la voie qu'il a fait construire à ses frais (*AE* 1922, 127). Sidoine Appolinaire évoque dans sa correspondance les caractéristiques matérielles qui distinguent les deux types de voies que l'on rencontre dans les paysages de montagne du Sud-Est du Massif Central. Racontant l'accueil que lui avaient réservé des amis qui l'avaient invité, il explique que, craignant qu'il n'arrive pas par une voie publique, ceux-ci avaient posté pour l'accueillir des "éclaireurs très habiles" (*sagacissimi exploratores*) « sur les chemins en lacets (*calles tortuosos*) en plus encore ainsi que sur les sentiers de bergers (*pastoria diverticula)* » (Sidoine Appolinaire, *Lettres*, II, 9,2). À ces chemins et sentiers, Sidoine oppose la voie publique qu'il désigne comme *agger publicus*, une terminologie que l'on retrouve dans le *Digeste* (15.3.4, Vollmer 1900) qui en met en évidence le caractère de chaussée construite.

Les contraintes que la montagne impose à la circulation expliquent que, comme le relevait P. Arnaud, « une voie carrossable ne constitue pas en soi un avantage économique majeur pour une région de montagne » (Arnaud 2004, p. 441). En plaine, l'avantage du transport en véhicule s'impose à l'évidence. Alors que la charge d'un animal de bât ne peut pas excéder 150 kg et sa vitesse celle d'un homme soit à 4 ou 5 km/h, un cheval peut tracter dans un chariot des charges cinq à six fois plus lourdes que celles qu'il transporterait sur le dos. Mais le rapport s'inverse sur un tracé en montagne. En effet, pour tracter un véhicule à la montée sur une pente, il faut augmenter le nombre des animaux, – boeufs, mulets ou chevaux –, multiplier les virages et diminuer la vitesse. Lorsque la pente passe de 5% à 15%, la distance et le temps nécessaire pour la parcourir sont triplés. Dès lors, l'avantage revient à un animal de bât qui peut accéder au col sur des sentiers dont la pente peut atteindre 30% en évitant les longs détours d'une route en lacets. Il n'a pas besoin d'une voie aussi bien aménagée et il est plus sobre qu'un animal de trait. Cette caractéristique est retenue pour son caractère déterminant par tous les auteurs qui ont travaillé sur la circulation en montagne (Grabherr 2006 ; Artru 2016, p. 98). Dans une étude exemplaire qu'il a conduite sur les voies romaines dans l'Apennin ligure sur la *Via Iulia Augusta* et sur la *Via Postumia* qui entrent dans la catégorie des *viae publicae populi* romani, T. Mannoni a montré l'intérêt qu'en présentait l'exploitation dans des secteurs où la lithologie assurait la conservation d'une voie sur de longs secteurs (Mannoni 2004).

Dans le cas d'un parcours en montagne, son profil offre la possibilité d'établir la relation entre une voie et l'exercice du pouvoir de l'Empereur dans l'Empire. Dans le célèbre passage de la *Vie d'Auguste*, où il explique qu'Auguste chargea des estafettes de *juvenes* de la transmission des informations officielles, Suétone précise que ces messagers circulaient dans des voitures (*vehicula*) sur des *viae militares* (Suétone, *Vie d'Auguste*, 49,5 et 50 ; Sillières 1990, p. 782-783). Conçue dès l'origine comme un moyen de domination, la *vehiculatio* (voiturage) devint à l'époque d'Hadrien un instrument d'administration et une institution fondamentale au fonctionnement du système administratif romain. Le service de l'État et l'exercice de son pouvoir par l'Empereur furent la première raison de l'équipement des voies. Pour répondre aux besoins de la poste impériale, on construisit « des voies à structure épaisse, dominant les champs pour rester à l'abri des eaux. Elles étaient pourvues d'ouvrages d'art au franchissement des principaux cours d'eau. Partout des milliaires rappelaient ces travaux » (Sillières 1990, p. 701-702). En montagne, leur profil devait permettre l'ascension des cols par les courriers du *cursus velox*. Ceux-ci disposaient de véhicules légers tractés par des paires de mules d'attelage bien adaptées au transport léger et capables de franchir les rampes de voies de montagne à condition que leur pente le permette. Ces voies présentaient une autre caractéristique dont l'importance est soulignée par A. Grenier : elles évitaient la traversée des localités antiques. Auguste n'a pas fait construire des voies et équiper des cols pour désenclaver ses conquêtes alpines, mais pour assurer la gestion des provinces de l'Occident.

Une étude de cas : voies, routes et sentiers dans les Alpes méridionales

L'attention principale de la recherche s'est portée sur les voies consulaires qui assuraient les grandes traversées alpines au prix d'aménagements parfois spectaculaires. Les plus connus sont les aménagements qui furent réalisés chez les Salasses avant de se diffuser dans le reste du territoire. Mais bien avant la conquête, un dense réseau viaire désenclavait le territoire des communautés rurales. Des chemins probablement déjà carrossables reliaient entre elles les différentes agglomérations. L'espace rural était parcouru de pistes et des sentiers muletiers créés par les paysans qui se rendaient à leurs champs, par les pasteurs qui conduisant leurs troupeaux

transhumants ou encore par les forestiers pour le débardage ou les mineurs pour le transport de leurs outils et celui du minerai. Déjà dans le chapitre qu'il a consacré aux « grandes routes » dans son *Histoire de la Gaule*, C. Jullian insistait sur le rôle des « longs chemins de montagne [qui] coupaient du nord au sud les Alpes françaises en bordure de la chaîne principale en utilisant les cols transversaux pour franchir les cols du lac de Genève à la Méditerranée » : il en faisait la route des intendants impériaux, préfets ou procurateurs, chargés spécialement de la police des Alpes (Jullian rééd.1993, p. 41 et n. 76, p. 567). Il suggérait même que cette route aurait permis au personnage dont le nom figure sur l'inscription des Escoyères d'exercer la préfecture des vallées allant du Queyras au Var et à l'Estéron : « de Briançon, [elle] arrive dans le Queyras par le col de l'Izoard, du Queyras, passe dans la vallée de Barcelonnette par le col de Vars, et de cette vallée dans le vallon supérieur du Var par le col de la Cayolle » (Jullian 1912, p. 55-59). Cette route et toutes celles qui reliaient entre elles les vallées de part et d'autre de la ligne de crête étaient parcourues par des caravanes muletières. G. Barruol en avait fait le constat dans ses travaux sur la circulation dans les Alpes. Ce qu'il écrit sur la vallée de l'Ubaye en donne une bonne illustration. La *civitas Rigomagensis* qu'il y situe « avait un territoire bien défini par la nature : encaissée de tous côtés entre des montagnes de plus de 3 000 m d'altitude, [elle] n'offrait pas de débouché naturel vers la Durance, les gorges resserrées et abruptes du Lauzet (les Abîmes du Martinet) constituant un verrou, un obstacle infranchissable. En revanche, pour sortir de cette vallée, qui ne constituait pas pour autant un monde clos, on compte quarante-huit cols de 1800 m d'altitude en moyenne, chacun d'ailleurs étant employé au Moyen Âge pour l'acheminement d'une denrée particulière » (Barruol 1969, p. 354.). Il était donc plus facile de communiquer avec le Piémont par le col de la Madeleine que de se rendre dans la vallée de la Durance à Embrun, chef-lieu de la Province. Le contrôle fiscal des caravanes muletières qui empruntaient des pistes est l'explication probable de l'implantation de stations douanières de la *Quadragesima Galliarum* dans des secteurs des Alpes Maritimes : elles sont situées à l'écart de routes carrossables dans le Val Stura et dans ses vallées affluentes, le Val Gesso et le Val Maira Val Varaita (Mennella 1992, p. 226-232).

P. Arnaud en a apporté une confirmation dans l'étude qu'il a conduite sur « les Alpes méridionales françaises à l'époque impériale ». La province était traversée dans sa périphérie par une voie qui resta moins fréquentée que la voie du Montgenèvre, probablement parce que, comme il l'observe, « en dépit d'une altitude qui en fait la difficulté en hiver, sans pour autant la condamner, l'enneigement ne posait pas de problèmes plus insurmontables que les crues du Var, déjà légendaires chez Strabon, la dénivelée cumulée s'avérait moindre que par la *via Iulia Augusta* » (Arnaud 2004). Cet itinéraire transalpin, le plus méridional des quatre que cite Strabon, est désigné par le nom de *via Iulia Augusta* sur les milliaires d'Hadrien. La *via a Roma per Tusciam et Alpes Maritimas Arelatum usque* conduisait de Rome à Arles par Gênes, Albenga, Vintimille, Cimiez, Antibes, Fréjus (Morabito 2010, p. 58-62). Elle était reliée aux chefs-lieux des cités de la province et à celle du Montgenèvre par d'autres voies bornées de milliaires épigraphes et anépigraphes. Elles relevaient d'un réseau régional qui en comptait six : de Vence à Digne par Castellane (*Salinae)* et Senez (dite «via Vintiana''), de Castellane à Briançonnet (*Brigantio)* prolongée par une voie « certaine au tracé incertain » reliant Briançonnet probablement à *Glanate* (Entrevaux), de Briançonnet à la voie Vence-Castellane, de Vence à Grasse, de Vence à la *via Aurelia*. P. Arnaud écartait plusieurs voies dont l'existence avait été suggérée à partir de milliaires d'authenticité douteuse. Les cités romaines avaient en outre hérité de la protohistoire un réseau de chemins et sentiers dont l'existence est rendue certaine par les sites qui les jalonnent. Leur maillage peut être restitué à partir d'itinéraires encore fréquentés au XIXe s.. Ils présentaient une « importance majeure dans la dynamique du territoire à l'époque romaine, au détriment des voies romaines, dont le rôle paraît se limiter aux relations entre les chefs-lieux et le long desquelles la rareté des sites antiques a maintes fois été soulignée par ceux qui ont eu l'occasion d'en reconnaître le tracé » (Arnaud 2004, p. 436). Au terme de son étude, P. Arnaud opposait le « rôle apparemment mineur des voies dans le développement de l'économie et de l'habitat » à l'« extrême densité [des sites] le long de simples chemins attestés jusqu'au XIXe s. ». Il s'élevait contre l'idée courante selon laquelle au sud du Montgenèvre, les Alpes constituent une barrière hermétique.

Le réseau routier dans la cité de Vienne

Indépendamment des travaux de P. Arnaud sur les Alpes Maritimes, la « circulation interne propre aux populations alpines » dont il vient d'être question a fait l'objet d'une attention particulière de F. Bertrandy qui est l'un des rares historiens à s'être intéressé à une question dont il observait à juste titre qu'elle avait été négligée par la recherche. Dans les volumes des Cartes archéologiques de la Gaule auxquels il a participé (CAG 38/4 et 74) et dans l'ouvrage qu'il a publié sur les bornes milliaires de la cité de Vienne (Bertrandy 2001), il a réuni une documentation qui permet d'étudier la relation entre contraintes topographiques, organisation de la cité et réseau routier. En 1999, il avait fait une première présentation de ses travaux sur les voies de circulation dans

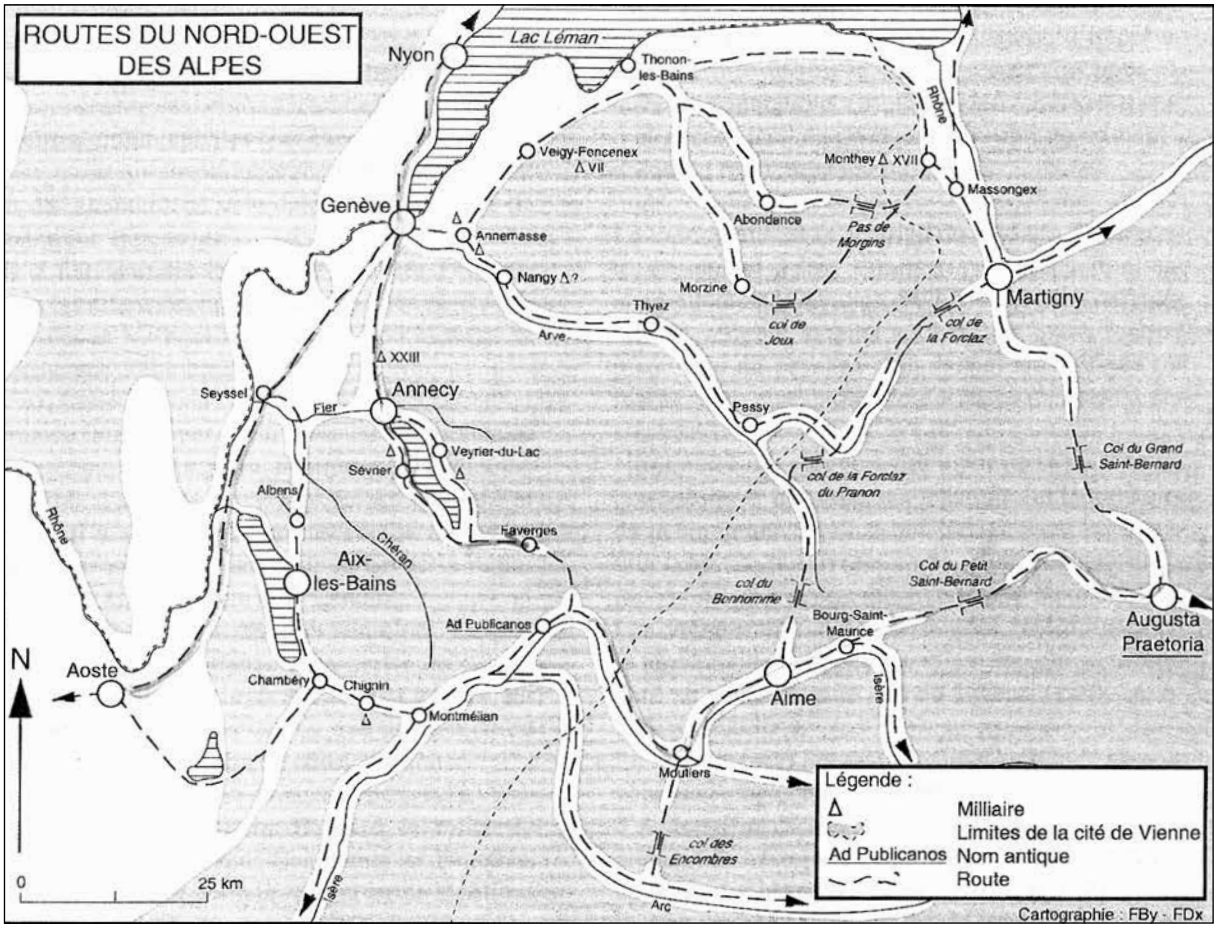

Fig. 2 - *Routes et milliaires de la Cité de Vienne ; d'après Bertrandy 2001, p. 13, carte 1.*

l'introduction de la *Carte Archéologique de la Haute-Savoie*. Il y appliquait une hiérarchisation entre principale et secondaire considérée comme caractéristique de l'époque romaine qu'illustrait une carte réalisée par deux chercheurs de l'AFAN (fig. 2).

A.Pelletier a recensé six voies dessinant un réseau étoilé depuis Vienne qui est l'héritier de celui auquel cette ville devait à l'époque celtique sa situation de *metropolis* des Allobroges (Strabon, IV, 1, 11) (Pelletier 1982, p. 61-65). Le croisement d'une voie est-ouest reliant Grenoble à Roanne et d'une voie nord-sud entre Marseille et le nord de la Gaule en explique en effet le caractère excentré par rapport au territoire de ce peuple. Le carrefour lyonnais ensuite l'emporta avec l'organisation du réseau routier de la Gaule par Agrippa. Néanmoins, pendant quelque temps, les voies venant d'Italie continuèrent à passer par Vienne avant de rejoindre Lyon (Bertrandy 2001, p. 24, carte 1). Deux bornes dont Vienne est le *caput viae* montrent que le territoire de Vienne s'étendait dans la vallée du Rhône vers le nord jusque dans les faubourgs de Lyon (*CIL* XVII^2, 147 = Bertrandy 2001, n°26 = *ILN* V 3, 928) et s'arrêtait au sud à quelques kilomètres de Valence (CIL XVII^2, 158 = Bertrandy 2001, n°11 = *ILN* V 3, 913). Vers l'est, sur la voie venant du Petit-Saint-Bernard, un milliaire de Constantin (*CIL* XVII^2, 100 = Bertrandy 2001, n°21 = *ILN* V 3, 923) porte l'indication XXX milles, 44,5 km mesurés depuis Vienne, ce qui montre que son territoire s'étendait jusqu'à l'avant-pays savoyard à une époque où la promotion de Genève et de Grenoble au rang de chefs-lieux de cité avait divisé l'ancienne cité allobroge. Le marquage d'une distance depuis Genève précise la date de la redéfinition du territoire de Vienne. C'est aussi un témoignage sur l'effort d'une cité dans l'aménagement de son territoire (Christol 2010, p. 92-95). Sur la route vers Albertville, une borne trouvée dans le lac d'Annecy indique une distance qui n'a pu être comptée que depuis cette ville. Il faut donc supposer que Genève contrôlait la région des lacs d'Annecy et du Bourget (*CIL* XVII^2, 103 = Bertrandy 2001, n°24 = *ILN* V 3, 926). Au sud du Léman, un autre milliaire daté entre 305 et 306 (*CIL* XVII^2, 139 = Bertrandy 2001, n°17 = *ILN* V 3, 919) qui porte la distance VII milles soit 10,3 km mesurés depuis Genève comme *caput viae* montre cette fois l'extension vers l'est de son territoire. Celui-ci ne devait pas atteindre le Rhône supérieur comme le montre l'indication de XVII milles depuis Martigny sur la borne de Monthey dans le Valais.

Voies principales et voies secondaires : aménagements routiers savoyards

Comme nous l'avons vu plus haut, deux bornes, l'une trouvée dans le lac d'Annecy et l'autre au sud du Léman montrent qu'à la suite de la réorganisation tétrarchique, Genève avait reçu la gestion d'un territoire qui s'étendait jusqu'au lac du Bourget et couvrait le département actuel de la Haute-Savoie moins les vallées de Montjoie et de l'Arly qui relevaient de la cité des Ceutrons (Baud 1985, p. 13). À une époque où Chambéry était un obscur *vicus*, le reste de la partie montagnarde de l'ancien territoire allobroge relevait de Grenoble. Dans cette partie montagnarde de l'ancienne cité allobroge, trois aménagements routiers éclairent les distinctions qui ont été faites entre différents types de voies.

Une voie privée ouverte au public : le pervium *de Lucius Tincius Paculus*

La dépression occupée par le lac d'Annecy était traversée par une voie que P. Broise a décrite lors du colloque de Bourg-en-Bresse (Broise 1969). Venant de Genève, elle rejoignait *Ad Publicanos* à l'entrée de la Tarentaise en passant par le Val d'Arly et la cluse de Faverges (*Casuaria*) (Bertrandy 2001, p. 41). Ce n'est pas sur cette voie, mais à l'est d'Annecy, à l'écart du lac sur la commune de Dingy-Saint-Clair que se trouve un aménagement routier que documente une inscription. Celle-ci a été gravée dans un secteur de gorges que le Fier traverse entre le bassin de Thônes et le lac d'Annecy qu'il contourne par le nord. Cette inscription rupestre rappelle que Lucius Tincius Paculus a fait ouvrir un *pervium* (*CIL* XII, 2555 = *ILN* V.3, 779, p. 167). Ce terme figure dans l'expression *pervium reddidere commeantibus* (*AE* 2002, 1663 b ; 2003, 1972 ; 2007, 1713) (Foucher 2000, col. 1878). B. Rémy en fait un emprunt à la langue parlée pour désigner un passage routier sur une voie escarpée. Ce composé de *via* pourrait désigner spécifiquement une voie creusée en tranchée comme *quadrivium* désigne un carrefour. Dans ce cas, la falaise a été entaillée sur 120 m de long pour deux passages longs respectivement de 18,90 m et de 26,60 m et encaissés de 1,70 m (Broise 1984, p. 225, 229 et 233, fig. 40 et 41 ; Bertrandy 1999, p. 223 fig. 185). Sa largeur de 3,25 m se situe entre « huit pieds (2,36 m) en ligne droite et seize (4,73 m) dans les virages », comme le prescrit la loi des Douze Tables. A. Léger, un ingénieur qui s'est intéressé aux voies romaines, la prenait en exemple des risques encourus dans le cas de travaux conduits à l'économie en évitant le creusement de tranchées d'une taille suffisante. Avec une pente de 15% et une courbe de 7 à 8 m de rayon, ce passage lui apparaissait d'une grande dangerosité (Leger 1875, p. 163).

Fig. 3 - *La voie romaine du défilé du Fier à Dingy-Saint-Clair ; cl. J. Serralongue.*

La fonction de cette voie est incertaine. Le site se trouve à l'écart de la voie d'*Ad Publicanos* (Albertville) à *Genava* par *Casuaria* (Viuz) et *Boutae* (Annecy). Sur une carte des voies romaines de Savoie, elle figure sur un tracé qui relie du nord au sud la vallée de l'Arve à Faverges. Selon F. Bertrandy, il s'agirait d'un cheminement d'origine préromaine permettant d'éviter le passage par Annecy (Bertrandy 1999, fig. 18, p. 73 et p. 74). Plus probablement, il convient de l'attribuer à un grand propriétaire allobroge qui l'a aménagée pour accéder à son domaine et en a autorisé l'utilisation par les habitants de la région. A. Grenier rapprochait ce texte de l'inscription dite de la "Pierre-Écrite" (*CIL* XII, 1524 = *ILCV*, 1279 ; CAG 004, p. 405-408). Celle-ci a été gravée sur un rocher au-dessus de la route reliant *Segustero,* le chef-lieu d'une des quatre cités Voconces dans la vallée de la Durance, à Saint-Geniez dans le massif des Monges, le

Fig. 4 - *La voie romaine à ornières dans le Val de Fier à Seyssel ; cl. J. Serralongue.*

plus occidental des Préalpes de Digne, un massif connu comme une montagne où les ordres monastiques possédaient de vastes domaines. L'accès à l'intérieur du massif était rendu difficile par l'étroitesse des gorges qui y pénètrent. Un document d'archives daté de 1766 atteste qu'une volée de marches avait été aménagée dans la paroi du défilé de la Pierre-Écrite pour en contourner le fond et donner accès au village de Chardavon (Magnaudeix 2004, p. 28-29). Ce village fut le siège d'une prévôté de moines fondée au XIe s. (Baratier 1969, p. 70). L'inscription commémore le creusement d'une voie dans la cluse traversée par le Riou de Jabron au début du Ve s. par de très hauts personnages : Claudius Postumus Dardanus ancien préfet du prétoire des Gaules, Nevia Galla son épouse et Claudius Lepidus, ancien consulaire de Germanie, tous de rang sénatorial, pour donner accès à un grand domaine du nom de *Theopolis*. Dans les dix-huit lignes de ce texte, ils expliquent qu'ils ont fait entailler la gorge sur ses deux flancs : *caesis utrimque montium lateribus* (les falaises de Gache et d'Aigues-Champs).

Le texte précise que « ce travail accompli sur leurs terres propres, ils ont voulu le rendre commun pour la sûreté de tous ». Ouverte *in agro proprio,* elle entre dans la catégorie des *viae privatae* qui « conduisent dans les villas ou dans d'autres colonies » (*excipiunt in villas vel in alias colonias ducentes*) dont Ulpien dit qu' « il pense qu'elles sont publiques » (*putem etiam ipsas publicas esse*) (*Digeste* 43.8.2.23). L'indication *iter privatum duorum Domitiorum* qui figure sur un chemin creusé en fournit un parallèle (*CIL* XI, 3042). Selon Ulpien, ces *viae privatae* sont dites autrement *agrariae* lorsqu'elles se trouvent sur des domaines privés, quand le propriétaire l'a autorisé ou quand elles ont été frappées de servitudes de passages « parce qu'elles ont un usage et une utilité commune » (*quia usum utilitatemque communem habet*) (*Digeste*, 43, 8, 22). Ce sont « celles qui se détachent après une route consulaire conduisent à une *villa* ou à une autre propriété rurale (*colonia*), je pense qu'elles sont aussi publiques (Digeste, 43, 8,2, 23 : *…via vel iter vel actus ad villa ducens. has ergo, quae post consularem excipiunt in villa vel in alias colonias ducentes, putem etiam ipsas publicas esse*). Car comme le relevait A. Grenier « la construction d'une chemin, particulièrement dans un passage difficile, représente de la part d'un propriétaire foncier une libéralité dont ils se glorifient dans plusieurs inscriptions » (Grenier 1934, p. 7). La mention d'une *via privat(a) C. Iul(i) Tauric(i)* (CIL XII, 11081) sur une inscription trouvée à Civray en Vendée près d'une ancienne route romaine peut être rapprochée de l'indication *iter privatum precario* (à titre précaire) qui figure sur une borne retrouvée sur le bord de la *via Domitia* en Languedoc (Bermond *et al.,* 2016, p. 61-66).

Les aménagements routiers du lac du Bourget

Le bassin de Chambéry, la dépression du Bourget et l'Albanais qui le prolonge vers le nord sont une des régions de la cité de Vienne où l'occupation romaine est la plus dense. En témoignent les deux *vici* d'*Aquae* et d'Albens, les *villae* que les notables allobroges possédaient au bord du lac ainsi que de nombreux sites parmi lesquels se distinguent les ateliers de production céramique du secteur de Portou à l'extrémité nord du lac. Ce secteur se situe à l'écart des deux grandes voies qui venaient d'Italie le Grand et le Petit-Saint-Bernard. Mais l'importance des voies régionales qui empruntaient ce couloir dément l'impression d'enclavement qui pourrait en résulter.

Sur la carte du réseau routier de la Savoie (Barthélemy 1997, p. 67 fig. 34) et sur celle des milliaires de l'est de la cité de Vienne (Bertrandy 2001, p. 32) figure une voie qui reliait le port fluvial de Seyssel (*Condate*) à *Aquae* sur la rive orientale du lac du Bourget et remontait les cours du Fier et du Chéran, son affluent, en passant par le *vicu*s d'Albens. Elle ne figure ni sur la carte de Peutinger ni sur l'Itinéraire d'Antonin et aucun milliaire n'y a été retrouvé. Mais son existence est assurée par les travaux spectaculaires que sa construction a occasionnés dans la gorge du Fier qu'elle emprunte dans la traversée de la cluse ouverte dans la partie septentrionale du massif de la Chambotte qui sépare l'Albanais de la vallée du Rhône. Pour franchir les 5 km de la gorge que cette rivière a creusée entre la montagne des Princes et le Gros-Foug, les ingénieurs romains ont construit une route pour le passage de laquelle ils ont dû « percer la paroi rocheuse ou s'accrocher aux pentes, soutenue par des murs dressés au-dessus des à-pics » (Serralongue 2006). Elle a été en grande partie détruite par celle qui en a repris le tracé entre 1855 et 1866 et a pris appui sur elle. Mais ses vestiges ont fait l'objet d'une mise en valeur par le service archéologique de la Haute-Savoie.

H. Barthélémy situe sur la rive occidentale du lac du Bourget une autre voie qui partait de Bourdeau et aboutissait dans la plaine du Rhône à Yenne où l'on place la station d'*Etanna* sur la voie qui longe la rive gauche du Rhône et se dirige vers Vienne. Cette voie qui ne figure ni sur la carte de Peutinger ni sur l'Itinéraire d'Antonin passait par le col de Chat (603 m) entre les Monts du Chat et de l'Épine, deux chaînons jurassiens qui s'allongent du nord au sud parallèlement au lac du Bourget, du Rhône à la Chartreuse. Comme l'a montré Ph. Artru, ses traces sont conservées dans les pentes raides qui dominent le lac. « Sa largeur de quatre mètres et sa pente de 10% la rendaient carrossable sur tout son parcours » (Artru 2006). Ajoutons que deux dédicaces à Mercure, dieu des voyageurs, ont été trouvées en remploi l'une près d'une ancienne chapelle au sommet du Mont du Chat et l'autre sur « le chemin de Belley à Chambéry » (*ILN* V, 627 et 628 ; CAG 73, p. 139-140).

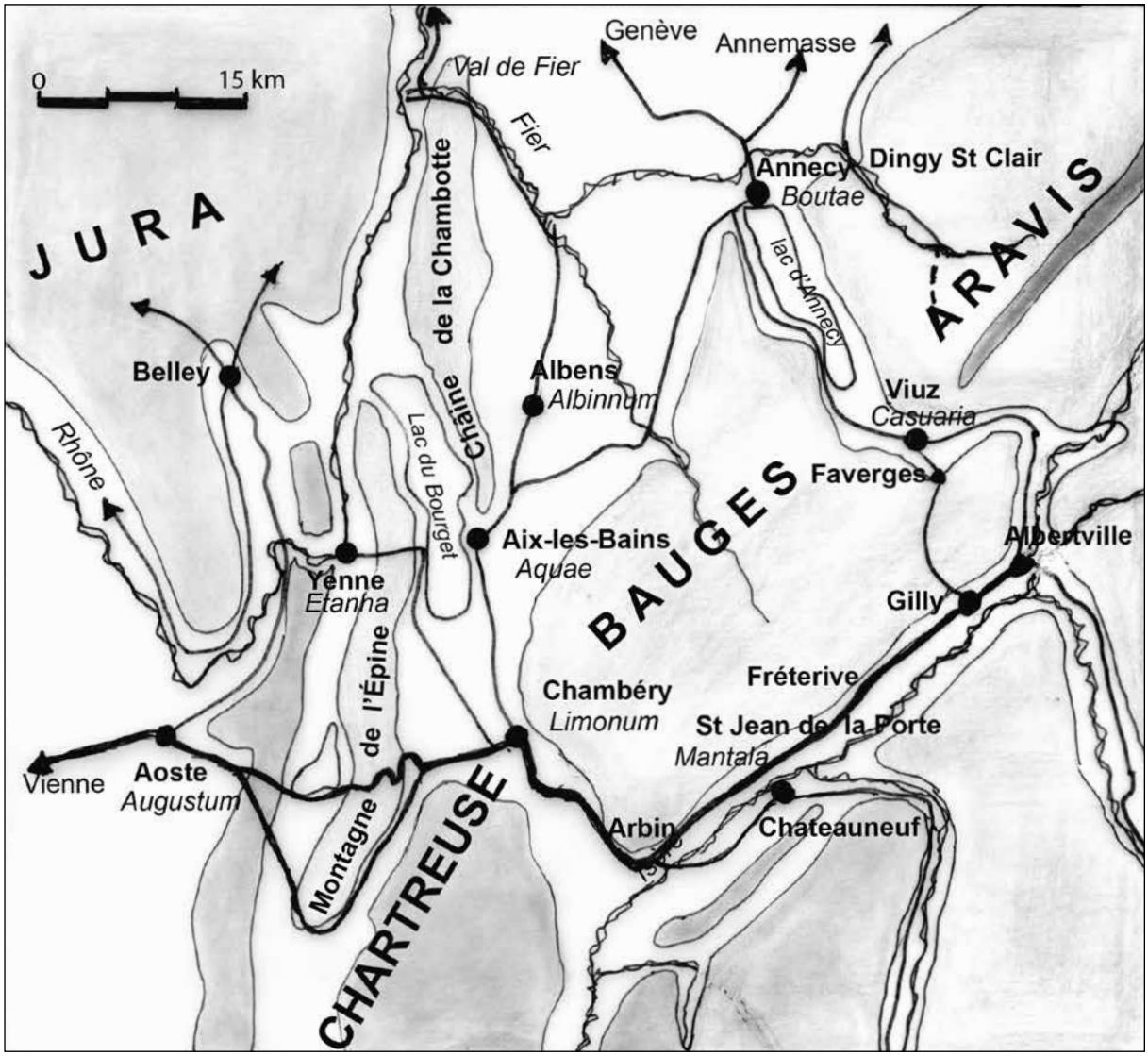

Fig. 5 - *L'avant-pays savoyard ; extrait de Barthélémy 1997, fig. 34, p. 67.*

La Montagne de l'Épine aurait été traversée par une voie romaine soit au col de Saint-Michel (903 m) soit au col du Crucifix, légèrement élevé (987 m) soit au col de l'Épine où une borne milliaire aurait été vue (CAG 73, p. 182). Le col Saint-Michel où les vestiges indubitables d'une occupation romaine ont été reconnus a retenu le plus de suffrages. Mais au XVIIIe s., les difficultés qu'en présentait l'accès ont conduit la Maison de Savoie à aménager une route dallée qui passait plus au sud par le col du Crucifix (Artru 2006).

Le passage des Échelles

On a pensé un temps que la route qui traverse la Montagne de l'Épine était celle qui figure sur la Table de Peutinger et sur l'Itinéraire d'Antonin entre la vallée de l'Isère qu'elle quittait à Montmélian et *Augustum* (Aoste). Cette route emprunte d'abord entre les Bauges et la Grande Chartreuse un couloir orienté SE-NO d'une largeur de 4 à 5 km qui conduit vers le bassin de Chambéry où l'on situe *Lemincum*. De là, elle rejoint *Labisco*, une station dont la localisation a suscité un débat qui présente un grand intérêt à cause des aménagements qu'a nécessités le passage de la voie vers l'avant-pays savoyard (Bertrandy 2005, p. 34 ; CAG 74, p. 74 et p. 223 fig. 185 ; 2001, p. 39-40). L'argumentaire que F. Bertrandy lui a consacré en 2005 intéresse en effet la distinction entre les modes de franchissement d'un obstacle par une route carrossable ou par une voie muletière. Il critiquait la localisation de la station à Lépin-le-lac sur les bords du lac d'Aiguebelle au pied de la Montagne de L'Épine et défendait l'hypothèse d'un passage de la voie plus au sud par le Guiers. Pour lui comme pour M. Tarpin (2002, p. 356, XIX.35.1), *Labisco* serait au nord du Giers aux Échelles-Saint-Pierre-de-Genebroz, à l'emplacement d'une petite agglomération romaine (Bertrandy 2005, p. 35). La voie aurait suivi un cheminement complexe qu'il restitue à partir de vestiges archéologiques attestés par la *Carte Archéologique* et de deux importantes inscriptions dont l'une témoigne de l'existence d'un *vicus* (*CIL* XIII, 2424-2426 = *ILN* V, 623-626 ; Bertrandy 2005, p. 32-33).

Le point-clé de cet itinéraire est un étroit passage naturel dans la barre rocheuse de la Grotte de Saint-Christophe qu'il faut franchir entre le val de Couz et la plaine des Échelles pour rejoindre le Guiers. Ce toponyme dont il existe de nombreuses occurrences dans les massifs montagneux a pour origine des marches taillées qui permettaient de changer de niveau. On le retrouve à toutes les époques et dans toutes les régions, y compris dans la période antique. Dion Cassius mentionne un lieu dit l'Échelle dans une gorge en Médie (XIX, 21,2), Pausanias en Arcadie (VIII, 6,4) et Pomponius Méla dans les Pyrénées. Le duc de Savoie fit remplacer cet aménagement par une rampe en pierres de taille lors de la construction de la route sarde venant de Chambéry entre 1667 et 1672. Plus long, mais beaucoup plus commode que les routes qui traversaient directement la Montagne de l'Épine, le "grand chemin royal de la Grotte" marqua alors la fin progressive du passage par les cols Saint-Michel, de l'Épine et du Crucifix. La construction d'une rampe permit de rejoindre le Guiers-Vif par la barre rocheuse de la Grotte de Saint-Christophe. Il franchissait la rivière sur un pont à la sortie de ces gorges et la suivait jusqu'à la confluence des deux Guiers. À l'aval de cette confluence et de la ville des Échelles, la voie romaine suivait la plaine alluviale vers le nord jusqu'à son entrée dans les gorges de Chailles qu'elle contournait en passant par les hauteurs. De là, elle poursuivait vers Aoste pour rejoindre la route consulaire en suivant la rivière qui prenait une direction sud-est nord-ouest pour se jeter dans le Rhône à la base de son coude.

Le dossier a été repris de manière indépendante par Ph. Artru dans un article consacré aux anciens passages de l'avant-pays savoyard. Il y confronte l'aménagement de différents passages à l'époque sarde aux segments de voies « présumées romaines » qui ont été identifiés. Avant la construction de la rampe sarde, au début du Moyen Âge, des gradins taillés dans la roche assuraient dans la Grotte de Saint-Christophe le passage dénommé "Grand Escalier" ou "Scabilio" auquel le bourg des Échelles doit son nom. L'étroitesse du défilé ne permet pas d'envisager qu'une route carrossable aurait précédé la voie sarde et que celle-ci en aurait effacé la trace. Par ailleurs, le pont qui permet de franchir le Guiers se situe à l'emplacement d'un ancien poste de douane entre la France et la Savoie. Il n'a de romain que le nom et date probablement de la construction de la voie au XVIIe s. (Barthélémy 1997, p. 86, fig. 40). Des marches assuraient le passage de piétons, de cavaliers et de mulets. Mais leur présence exclut le passage des véhicules tractés et fragilise l'hypothèse d'une localisation aux Échelles d'une station ayant une relation avec le *cursus publicus* et la *vehiculatio*. Comme le suggérait H. Barthélémy, la voie des Échelles était une *via vicinalis* et non une *via publica populi romani* (Barthelemy 1997, p. 85). En effet, les témoignages épigraphiques qui ont conduit F. Bertrandy à localiser un *vicus* entre Saint-Pierre-de-Genebroz et Les Échelles (*CIL* XIII, 2424-2426 = *ILN* V., 623-626 ; Bertrandy 2005, p. 32-33) incitent à attribuer l'initiative de ces aménagements à des magistrats municipaux plutôt qu'à l'autorité impériale.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA CIRCULATION EN MONTAGNE : LES AMÉNAGEMENTS DE VOIES

Dans ces deux cas présentés plus haut de la traversée les gorges du Fier et de la barre rocheuse des Échelles, la nature rocheuse du terrain a assuré la conservation des aménagements viaires caractéristiques de la circulation en montagne. Mais dans l'un, la chaussée est munie d'ornières qui guident les roues des véhicules, de rainures perpendiculaires qui assurent l'adhérence des pas des animaux et des hommes et éventuellement d'un dispositif anti-recul sécurisant le passage. Dans l'autre, des marches sont taillées dans le rocher pour en faciliter le franchissement par des piétons ou des animaux de portage, un dispositif qui en interdit l'usage par des véhicules. Si l'on se reporte aux distinctions qui ont été présentées plus haut entre les *viae publicae populi romani* et les autres, on en conclura que l'on tient ici un critère matériel de distinction entre des voies qui permettent l'utilisation des véhicules du *cursus publicus* et celles qui l'interdisent.

Ornières et trafic routier

Le creusement d'ornières est bien attesté à l'époque romaine dans le franchissement de gorges donnant accès aux cols alpins, dans la gorge de Bard en Vallée d'Aoste et dans les Grisons celles qui conduisaient aux cols Julier et de la Maloja. Dans ce dernier cas, s'y ajoutent des trous d'appui latéraux pour éviter le recul des chars à la montée et les freiner à la descente (Fellmann 1992, p. 86-87 et fig. 52 ; Acolat 2014).

A. Grenier qui a consacré un long développement à la question dans un chapitre de son *Manuel d'Archéologie gallo-romaine* distinguait trois écartements caractéristiques de pratiques régionales ou d'une période. À la différence des écartements de 110 à 120 cm relevés dans les Vosges, les Ardennes et le Jura, ceux de 135 à 145 cm seraient caractéristiques des voies datant de l'époque romaine tandis que ceux de 155 à 165 cm caractériseraient l'époque celtique. Ces distinctions étaient formulées avec nuance. Il recommandait de ne pas confondre date et fonction : une voie datée de la période romaine n'avait pas nécessairement une fonction officielle dans le système administratif de l'Empire (Grenier 1934, p. 368-377). La question a été reprise de manière systématique par des archéologues suisses à la fin des années 1990 dans le cadre de l'*Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse* (https://www.ivs.admin.ch/fr/). Les ornières de voies dont le tracé est attesté par la Carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin étaient attribuées à Rome avec certitude et ces exemples servaient à dater de l'époque romaine celles qui étaient observées sur d'autres routes dans les zones de montagne. Mais H. Herzig a démontré que cette idée doit être abandonnée. En effet, le tracé d'une route portée sur ces documents avait varié dans le temps entre deux sites d'étape qui y étaient portés (Herzig 2002-2003).

G. Schneider a procédé à des mesures précises d'ornières de guidage dans le Jura vaudois sur le chemin de la Côte à Vuiteboeuf entre les deux stations d'*Eburodunum* (Yverdon) et d'*Abiolica* (Pontarlier) qui figurent sur la carte de Peutinger. Ce complexe qui s'étend sur une longueur de 1,5 km et une largeur d'une trentaine de mètres sur une route empruntant le col des Étroites a fait l'objet de fouilles et de relevés précis. La juxtaposition des ornières qui donne à ce site un caractère emblématique s'explique par les déplacements latéraux de la voie à la suite de l'usure d'ornières creusées dans un calcaire relativement tendre ainsi que par des modifications de son profil pour atténuer la pente de 16,5 à 11% avant que la voie cantonale actuelle la réduise à 5,3%. À l'époque moderne, ce col était franchi par les chariots qui transportaient le sel de Franche-Comté et le vin de Bourgogne vers le plateau suisse. Dans le contexte topographique et lithologique de Vuiteboeuf, il était inimaginable de dater des ornières de l'époque romaine : « Si une voie à ornières creusée en 1712 est impraticable en 1736, que penser des voies creusées par les terrassiers romains » (Stubenvoll et Bretz 2003, p. 27). De son côté, appliquant ces mêmes principes d'étude au réseau de circulation dans le Mittelland à l'époque romaine, S. Bollinger a souligné les erreurs auxquelles conduisait un recours aveugle à l'odonymie – les voies dites romaines le seraient – et à la toponymie pour dater une voie de l'époque romaine (Bollinger 2001-20002).

G. Schneider a étendu sa recherche à huit autres sites du Jura, d'Alsace et de la Vallée d'Aoste. Il s'est en particulier intéressé à la Porte du Donnas qui est située à hauteur de la gorge de Bard sur la voie conduisant aux deux cols du Grand et du Petit-Saint-Bernard. Celle-ci comportait une section entaillée sur 221 m dans la paroi rocheuse de part et d'autre d'un éperon rocheux de 4 m d'épaisseur dans lequel a été percée une arche large de 3 m et haute de 4 m. Il a mis en évidence les reprises dont elle avait fait l'objet depuis un premier aménagement par les Salasses qui contrôlaient le passage. Le travail est traditionnellement attribué à l'époque d'Auguste. Mais l'étude très précise du site qu'il a réalisée a montré qu'au niveau du contrefort cintré de la Porte, la chaussée avait fait l'objet de réaménagements dont le plus récent était daté de 1474 par une inscription. Le profil originel de la route avait été abaissé de plusieurs dizaines de centimètres à l'emplacement de la porte (Schneider 2002/2003).

Ces travaux démontrent que des ornières ne peuvent pas être datées de l'époque romaine par le seul fait qu'elles se trouvent sur le parcours d'une voie dont l'existence était attestée par l'Itinéraire d'Antonin ou la Carte de

Peutinger. Par ailleurs, comme le rappelle, F. Fellmann, le creusement d'ornières doit être mis en relation avec la nature des véhicules utilisés. Les chars à quatre roues avec essieu avant mobile « ne convenaient pas aux voies à ornières, car la traction latérale provoquée par le limonier aurait endommagé les roues constamment coincées dans les ornières ». C'est pourquoi, explique-t-il, à la fin du XVIIIe s., l'introduction de ce type de char a entraîné la désaffection des voies à ornières (Fellmann 1992, p. 84). Dans tous ces cas, une mise en contexte et une approche microrégionale des parcours s'imposent. La nécessité d'inscrire l'histoire de ces aménagements routiers dans la longue durée a été confirmée par les fouilles que des archéologues italiens ont conduites en 2014 sur la rampe de la voie romaine dans le secteur de Donnas où G. Schneider avait mené une étude, afin d'en préciser les caractéristiques constructives et la chronologie. Elles ont montré que des éboulements avaient emporté la chaussée par endroit. Pour la supporter, on avait élevé huit puissantes structures mégalithiques pseudo polygonales à bossages pouvant atteindre 16 m. Leur construction a été attribuée à une phase ayant précédé un réaménagement du passage à l'époque d'Auguste (De Gattis 2010 et 2011).

"Échelles" et trafic muletier

Dans l'état actuel des recherches sur les réseaux routiers en montagne, les aménagements de passages en escalier pour sécuriser la démarche des chevaux et des mulets, n'ont fait l'objet d'aucune étude comparable aux travaux des archéologues suisses sur les ornières. Dans les Alpes françaises, le seul chemin antique qui s'en approche est celui qui a été taillé dans une falaise et muni d'un dispositif d'encorbellement pour donner accès au rocher du Néron dans la cluse de Grenoble (Planchon et Teyssonneyre 2011). Les archéologues suisses en ont décrit sur la partie terminale du col du Grand-Saint-Bernard en bas de la Combe des Morts où un "escalier" de deux mètres de large taillé dans la roche donnait accès au temple et à la station routière en franchissant une pente de plus de 30% (Paccolat 2011, p. 123, fig. 144). Son existence valide la remarque de Strabon selon lequel le passage du Poenin est « impraticable aux attelages vers la crête des Alpes » (Strabon, *Géographie*, IV, 6, 7). Quelques objets trouvés dans les fouilles de ce col peuvent être versés à ce dossier : un ex-voto représentant un mulet chargé d'un bât (Fellmann 1992, p. 87 et fig. 50) et du petit matériel (hipposandale et clochettes) (Deschler-Erb 2008, p. 274). Comme je l'ai relevé plus haut à propos du toponyme "l'échelle", l'existence de ce type d'aménagement est bien attesté par les sources écrites. Dans son étude du vocabulaire citée plus haut, C. Schuler relevait la mention par Strabon d'une « descente semblable à une échelle » (*katabasis klimaxôdés*) qui donnait accès à un lac (Strabon, XII, 2,5) (Schuler 1998, p.135-136). Il en fait l'illustration des voies et chemins que F. Kolb a décrit en Asie Mineure sur le territoire de la cité de *Kyaneai* en Lycie centrale. Un chemin tracé en lacets sur environ 2 km franchit un escarpement d'environ 300 m de haut, qui sépare *Kyaneais* du village (*komé*) de *Tyberissos* sur le territoire de *Myra,* avec une pente atteignant par endroit de 30%. Le même type d'aménagement viaire donne accès à un établissement de hauteur ou assure la relation entre la ville qui se situe sur un plateau à 500 ou 600 m d'altitude et le port de *Timiussa* sur le littoral (Kolb 2008, p. 147 fig. 216 p. 189, fig. 267, p. 359-362).

Ces voies avaient en commun d'utiliser le mulet que rappelant les 600 mulets qui portèrent le trésor de Darius et les 30 000 du convoi d'Alexandre, G. Raepsaet qualifiait de « seigneur de la route » (Raepsaet 2002, p. 53). Son utilisation a suscité moins de recherches que le transport tracté. Pour en éclairer l'utilisation dans les montagnes d'Occident, on dispose de la frise nord du Mausolée des *Secundini* à Igel. On y voit un mulet et son chargement franchir le sommet d'une montagne où figure un édifice généralement identifié à un poste de douane. De part et d'autre, deux bâtiments symbolisent probablement des villes (France 2001, p. 450). Pourtant il existe un dossier épigraphique susceptible de nourrir des recherches sur l'utilisation des mulets dans le transport. Il compte une inscription qui précisément vient d'Aix-les-Bains. Elle énumère des interdits sur le stationnement des véhicules de ceux qui venaient prendre les eaux (Leveau 2007). Les deux mots *mula[bit]* et *mulio[nibus]* restitués sur un fragment de ce texte suggèrent la présence d'animaux de portage qui auraient stationné sur le *campus pecuarius* dont l'accès est réglementé (C.I.L. XII, 2462c = *I.L.N. Vienne*, 668). Selon une hypothèse de B. Rémy, ils assuraient un commerce terrestre par convois reliant le Rhône par le canal de Savière et le lac du Bourget et l'Isère par la Cluse de Chambéry et la Combe de Savoie (Canal *et al*. 2005). Ajoutons que P. Kneissl (1981), puis A. Deman (2002) et F. Verdin (2005) en dernier lieu ont proposé de reconnaître dans les utriculaires des muletiers spécialisés dans le transport d'huile ou de vin dans des outres et non des radeliers utilisant des radeaux supportés par des outres.

On doit à une équipe internationale réunissant des géologues et des botanistes d'avoir ouvert la voie à une meilleure connaissance des itinéraires des convois muletiers. Leur objectif n'était sans doute pas d'éclairer la question qui nous occupe ici. Ils pensaient résoudre la question de l'identification très médiatisée du col qu'Hannibal a franchi en 218 av. J.-C.. Après des tentatives infructueuses sur le col du Clapier, son responsable, W. C. Mahaney, avait déplacé sa recherche de la Maurienne au Queyras et porté son attention sur le col de la Traversette. Malgré une altitude élevée (2867 m) et une crête abrupte qui en rendait difficile la traversée, ce col qui donne accès à

la vallée de Crissolo et aux sources du Pô a toujours été considéré avec celui du Clapier comme l'un des deux auxquels correspondrait la description qu'en donne Polybe. Aucune route carrossable n'y a jamais été construite. On l'atteint depuis la vallée de la Durance en remontant la vallée du Guil par la « route » des Escoyères qui en évitait les gorges. Des sondages ouverts au pied du col ont mis en évidence une couche bioturbée constituée de débris végétaux et d'excréments où a été identifiée la présence de Clostridia, une composante bactérienne formée dans l'intestin de mammifères qui permet d'attribuer ce fumier à des équidés. La partie supérieure de la couche a fourni deux dates ^{14}C qui encadrent l'année 2168 cal BP qui correspond à la date 218 av. J.-C. donnée par Polybe (Mahaney et al. 2018). Tirant argument de cette date et de l'importance des couches de fumier qui excluent la possibilité qu'il s'agisse simplement d'une zone de parcage de troupeaux transhumants, les auteurs de cette étude concluent que ce col est celui qu'a franchi l'armée d'Hannibal. Mais il manque encore une preuve qui emporte la conviction. Ainsi leur publication n'a pas confirmé l'identification de ténias d'éléphant comme le bruit en avait couru. Dans ces conditions, on verra dans des accumulations de fumiers mis en évidence la preuve de l'utilisation de ce col par un trafic muletier. Au Moyen Âge, la piste qui l'empruntait fit l'objet d'une importante utilisation qu'expliquent les relations que le marquisat de Saluce entretenait avec le royaume de France avant sa main mise par le duché de Savoie. C'est dans ce contexte qu'entre 1479-1481 le percement d'un tunnel de 72 m de long y sécurisa le passage des caravanes de mulets (Ancel *et al*. 2017).

Qu'il s'agisse d'ornières ou de marches, dans les deux cas, la structure de la chaussée doit être envisagée par rapport aux modes de transport qu'elle assure et aux besoins auxquels ceux-ci répondent. Les uns et les autres varient selon les régions. Dans la longue durée, ils sont eux-mêmes en relation avec le changement historique et technologique majeur qu'a constitué la généralisation de l'usage des animaux de bât au détriment de celui des véhicules tractés pour les transports officiels et les échanges à longue distance. À défaut d'études sur cette question dans les provinces d'Occident, on peut faire appel à un parallèle dans celles d'Orient où il a été observé au début de la période byzantine sur la *via Taurini montis*, qui est considérée comme la voie romaine la mieux préservée d'Asie Mineure. Cette voie qui empruntait une profonde échancrure donnant accès au plateau d'Anatolie depuis les basses plaines de Cilicie et le littoral méditerranéen, est documentée par une remarquable série de quatre inscriptions viaires commémorant les restaurations dont elle a fait 1'objet dans la traversée des Portes de Cilicie, les *Pylai Kilikai* (Christol et Drew-Bear 2009 et Spanu 2016). M. Spanu s'est particulièrement intéressé à une longue section conservée au nord du village de Saglikli que documentent une inscription rupestre datée du règne de ? Caracalla (*CIL* III 228) et un milliaire de 306/307. La présence de marches transversales, hautes de 10 à 20 cm et disposées à distance irrégulière sur une chaussée d'une largeur moyenne de 3 m, suggère qu'à la fin de l'Antiquité elle a été utilisée par des animaux de bât et non par des chariots dont on observerait les traces sur son dallage (Spanu 2016, p. 48-49 et fig. 15).

CONCLUSIONS

La communication que j'ai présentée a été d'abord l'occasion de revenir sur la thématique du précédent colloque, celle de la circulation des biens et des personnes. La question des infrastructures viaires, routes et chemins, n'y avait été abordée que de manière indirecte à travers ce thème, à l'heureuse exception près des communications de Ph. Curdy, M. Eschmann-Richon, R. Lugon et S. Rogers sur les cols des Alpes Pennines et Lépontiennes, de J.-C. Morent sur le "Chemin des Chevaux" et de M. Castoldi sur le transport des marbres en Vallée d'Aoste. Parallèlement, F. Artru avait consacré un travail doctoral au rôle de la route dans l'histoire de la région alpine constitué autour des cols du Mont-Cenis, du Montgenèvre et de Larche, les Alpes Cottiennes. Elle doit son nom au royaume qui se constitua autour de ce passage et donna son nom à une province qui fut comme les Alpes Pénnines et Grées, un « commandement de route » selon l'heureuse expression de D. Van Berchem (Van Berchem 1982, p. 200).

La viabilisation romaine dans les Alpes est en effet associée à la conquête, aux passages des armées lors des compétitions entre généraux en 69-70 et en 197 ou à des dissidences et des usurpations aux IIIe et IVe s., puis à la mise en défense de l'Italie contre les barbares à la fin de l'Antiquité. Durant les périodes de paix, la route est vue principalement comme un moyen de traverser la montagne en allant d'Italie dans les provinces transalpines, un instrument du pouvoir de Rome. L'exploitation par les historiens des sources écrites justifie une telle image. Il m'a semblé possible de la corriger en intégrant la route à l'histoire des cités. Un réseau de chemins muletiers dessert l'habitat et assure la circulation des hommes et des troupeaux. Les propriétaires de grands domaines ont ouvert des routes privées pour leur usage propre et celui des habitants de la montagne. Les cités ont financé la construction de routes qui les reliaient entre elles, les *viae vicinales*. Celles-ci ont permis une meilleure administration du territoire. La division d'une cité dont les Allobroges offrent un exemple consacre la victoire des tendances séparatistes de fractions de cette ethnie qui auraient profité de l'affaiblissement de l'Empire. Elle témoigne au contraire d'un enracinement du système institutionnel de la cité.

BIBLIOGRAPHIE

ACOLAT D. (2014), Donner à voir le passage de la montagne de Gaule par les mots ou par l'image : héritages et acquis des géographes, voyageurs et cartographes sur l'itinéraire du col du Montgenèvre, *Belgeo* 2, Arpenter le monde.

ANCEL B., CHIARA ROTA C., LENNE A. (2017), Le tunnel de la Traversette ou pertuis du Viso, première percée alpine au XVe siècle, *Bulletin de la Société d'Étude des Hautes-Alpes*, p. 5-48.

ANDRÉ J. (1950), Les noms latins du chemin et de la rue, *Revue des* É*tudes Latines*, 28, 1950, p. 104-134.

ARNAUD P. (2004), Voies, routes et sentiers dans les Alpes méridionales françaises à l'époque impériale, in : *Insediamenti e territorio: viabilità in Liguria tra I e VII secolo d.C. Atti del Convegno (Bordighera 2000*), Bordighera, p. 419- 441.

ARNAUD P. et GAYET F. (2007), Petite et grande histoire, locale et globale : la contribution de l'épigraphie à la connaissance du versant occidental des Alpes méridionales romaines, in : Migliario E., Baroni A. (dir.), *Epigrafia delle Alpi. Bilanci e prospettive*, Trente, p. 13-67.

ARTRU F. (2016), *Sur les routes romaines des Alpes Cottiennes. Entre Montcenis et col de Larche*, Besançon.

ARTRU PH. (2006), Les anciens passages de l'avant-pays-savoyard, *La rubrique des Patrimoines de Savoie*, 17, juillet, p. 19.

BARATIER E., DUBY G., HILDESHEIMER E. (1969), *Atlas historique. Provence, Comtat Venaissin, principauté d'Orange, comté de Nice, principauté de Monaco,* Paris.

BARRAL PH., GUILLAUMET J.-P. et NOUVEL P. (2002), Le territoire des Éduens d'après les dernières découvertes, in : GARCIA et VERDIN 2002, p. 271-296.

BARRUOL G. (1969), *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule: étude de géographie historique*, Paris.

BARTHÉLÉMY H. (1997) Les voies romaines et le commerce, in : BARTHÉLÉMY H., MERMET C. et RÉMY B., *La Savoie gallo-romaine. Histoire et archéologie*, p. 63-93.

BAUD H. (1985), *Histoire du diocèse Genève-Annecy*, Paris.

BEAUJARD B. (2006), Les cités de la Gaule méridionale du IIIe au VIIe s., *Gallia*, 63, p. 11-23.

BERMOND I., CHRISTOL M., FEUGÈRE M., PELLECUER C., SANCHEZ C. (2016), Marinesque (Loupian, Hérault) : un relais routier sur la voie Domitienne, *Gallia* 73-1, p. 41-69.

BERTRANDY F. (2001), *Bornes milliaires et réseau routier dans la cité de Vienne sous l'Empire romain*, Chambéry, 2001, p. 39-40

BERTRANDY F. (2003), Recherches sur les voies secondaires entre Montgenèvre et Grand-Saint-Bernard à l'époque romaine, *Prehistoria Alpina*, 39, p. 289-298.

BERTRANDY F. (2005), Les stations routières dans la cité de Vienne : l'exemple d'*Etanna* et de *Labisco*, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 38-39, 2005. p. 27-36.

BERTRANDY F., CHEVRIER M., SERRALONGUE J (1999), *La Haute-Savoie 74. Carte archéologique de la Gaule*, Paris.

BOLLINGER S. (2002-2003), Untersuchungen zum römischen Strassennetz in der Schweiz. Inventar der römischen Siedlungen und Strassen : Ergebnisse, *Bönner Bücher*, p. 237-266.

BROISE P. (1984), *Le Vicus gallo-romain de* Boutae *et ses terroirs*, Annecy, 1984.

BROISE P. (1999), Trace et fonctions d'une voie romaine transalpine, in : *Actes du colloque international sur les cols des Alpes*, Bourg-en-Bresse, p. 89-98.

CADIOU F. (2007), *Hibera in terra miles: Les armées romaines et la conquête de l'Hispanie sous la république (218-45 av. J.-C.)*, Paris.

CAG 06 = LAUTIER L. et ROTHÉ M.-P. (2010), *Les Alpes Maritime. 06*, Paris.

CAG 38/4 = BERTRANDY F., JOSPIN J.-P., GONIN D., MOYNE J.-P., VARENNES G., *L'Isère. 38/4*, Paris, 2017.

CAG 73 = RÉMY B., BALLET FR. et FERBER E. (1996), *La Savoie. 73,* Paris.

CAG 74 = BERTRANDY F., CHEVRIER M., SERRALONGUE J. (1999), *La Haute-Savoie. 74,* Paris.

CANAL A., LEVEAU Ph., RÉMY B. et SEGARD M. (2005), Aix-les-Bains, *vicu*s thermal et bourg rural, *Revue archéologique de Narbonnaise*, 38, p. 85-103.

CHRISTOL M. (2010), Création des cités et réorganisations provinciales en Gaule méridionale au début de l'Antiquité tardive, *Cahiers Glotz*, p. 89-107.

CHRISTOL M. et DREW-BEAR TH. (2009), L'aménagement de la *via Tauri* sous les Sévéres, *Anatolia Antigua* XVII, p. 239-254.

CLAVEL-LÉVÊQUE M., CONSO D., FAVORY F., GUILLAUMIN J.Y., ROBIN PH. (1993), *Siculus Flaccus, Les Conditions des Terres*, Camerino.

DE GATTIS G. (2011), La via delle Gallie, Espressione del potere centrale, *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines (BEPAA) Aosta*, XXI, 2010, 325-334 = Donnas-Bard ; tronçon de la voie consulaire dite « des Gaules » à travers la Vallée d'Aoste, in : MATHIEU N., RÉMY B. et LEVEAU Ph. dir., *L'eau dans les Alpes occidentales à l'époque romaine*, Grenoble, p. 317-329.

DEMAN A. (2002), Avec les utriculaires sur les sentiers muletiers de la Gaule romaine, *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 13, p. 233-246.

DESCHLER-ERB E. (2008), *Instrumentum* et *militaria* du Grand Saint-Bernard, in : *Alpis Poenina. Une voie à travers l'Europe, 11-12 avril. Fort de Bard*, p. 257-307.

FELLMANN R. (1992), *La Suisse gallo-romaine*, Lausanne.

FOUCHER A. (2000), s.v. *pervium*, *Thesaurus Linguae Latinae*, X1, fasc. XII, col. 1878,

FRANCE J. (2001), Quadragesima Galliarum. *L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques dans l'Empire romain*, Paris-Rome.

GARCIA D. et VERDIN F. dir. (2002), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Paris.

GAURIER D. (2017), *Les 50 livres du Digeste de l'empereur Justinien, nouvelle traduction françai*se, Paris.

GRENIER A. (1934), *L'archéologie du sol. Les routes*, Paris.

GRABHERR G. (2006), Methodische Grundlagen der Römerstraßenforschung im Alpen, in : WALDE E. et GRABHERR G. dir., *Via Claudia Augusta und Römerstrassenforschung im* östlichen *Alpenraum*, Innsbruck, p. 36-63.

HERZIG H. E. (2002-2003), Untersuchungen zum römischen Strassennetz in der Schweiz. Der Versuch einer Mikrostrassengeschichte, *Bonner Jahrbücher*, p. 227-236.

ILN V = RÉMY B. (dir.), BERTRANDY F., KAYSER F., PELLETIER A., WIBLÉ F. (2004-2005), *Inscriptions latines de Narbonnaise*, *V. Vienne*, Paris.

JUD P. et KAENEL G. (2002), Helvètes et Rauraques : quelle emprise territoriale ?, in : GARCIA et VERDIN dir., p. 299-300.

JULLIAN C. (1920-1926) [rééd.1993], *Histoire de la Gaule*, Paris, vol. 2.

JULLIAN C. (1912), La source du Var et les cols transversaux des Alpes*, Revue des Études Anciennes,* p. 55-59.

KNEISSL P. (1981), Die *utricularii*. Ihre Rolle im gallo-rômischen Transportweisen, *Bönner Jachbücher*, p. 169-203.

KOLB F., (2008), *Burg - Polis – Bischofssitz Geschichte der Siedlungskammer von K yaneai in der Südwesttürkei*, Mainz-am-Rhein.

LASSERRE F. (1966). *Strabon* Géographie *Livres III et IV. Édition et traduction*, Paris, t. 2.

LÉGER A. (1875), *Les Travaux publics, les mines et la métallurgie au temps des Romains : la tradition romaine jusqu'à nos jours*, [rééd. 1979].

LEVEAU Ph. (2007), Le règlement du *Campus pecuarius* d'Aix-les-Bains. *In* : DALAISON J., *Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité de l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy*, CRHIPA, Grenoble, p. 405-414.

LEVEAU Ph. (2008), La ville romaine alpine dans son contexte environnemental : géoarchéologie et histoire du climat dans les Alpes, LEVEAU Ph. et RÉMY B., *La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine*, Grenoble, p. 47-99.

LIEB H. (2004), Zwei Wege von Narbonne nach Rom, in : Frei-Stolba R. dir., *Siedlung und Verkehr im Römischen Reich. Festchrift Herzig*, Bern-Berlin, 157-161.

LOLOS Y. (2003), Greek Roads: A Commentary on the Ancient Terms, *Glotta,* 79-1, p. 137-174.

MAGNAUDEIX I. (2004), *Pierres assises, pierres mouvantes : Usages et représentations de la pierre par les habitants du Haut-Vançon*, Mane-Forcalquier.

MAHANEY W. C., P. SOMELAR, WEST A., DIRSZOWSKY, ALLEN C. C. R., REMMEL T. K., TRICART P. (2018), Reconnaissance of The Hannibalic R. W. Route In The Upper Po Valley, Italy: Correlation with Biostratigraphic Historical Archaeological Evidence in the Upper Guil Valley, France, *Archaeometry*,

MANNONI T. (2004), *L'analisi critica nei problemi di cultura materiale: il caso delle strade romane*, in: *Insediamenti e territorio. Viabilita` in Liguria tra I e VII secolo d.C., Atti del Convegno Bordighera 2000*, Bordighera, p. 5-17.

MENNELLA G. (1992), *Quadragesima Galliarum* nelle *Alpes maritimae*, *Mélanges de l'École Française de Rome*, 104, p. 209-232

MORABITO S. (2010), Réseau de communication, in *: CAG 06*, p.108-110.

PACCOLAT O. (2011), *Pfyn /Finges. Évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse),* Lausanne.

PELLETIER A. (1982), *Vienne antique, de la conquête romaine aux invasions alamanniques*, Paris.

PLANA MELLART R. et MARTIN ORTEGA A. (2002), Le territoire ibérique : structure du peuplement et organisation territoriale, quelques exemples, in : GARCIA et VERDIN dir., p. 18-29.

RAEPSAET G. (2002), *Attelages et techniques de transport dans le monde gréco-romain*, Bruxelles

REBUFFAT R. (1987), Via militares, *Latomus*, 46, p. 52-67.

ROMAN J. (1903), Les routes à travers les Alpes, *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, p. 239-262 et 311-323.

SCHNEIDER G. (2002/2003), Untersuchungen zum römischen Straßennetz in der Schweiz. Geleisestrassen, *Bonner Jahrbücher*, p. 267–334.

SCHULER C. (1998), *Ländliche Siedlungen und Gemeinden im hellenistischen und römischen Kleinasien*, Munich.

SERRALONGUE J. (2005), Seyssel, Val de Fier, *La Revue Savoisienne,* 2005, p. 82-87.

SERRALONGUE J. (2006), La voie romaine du Val de Fier à Seyssel, *La rubrique des patrimoines de Savoie*, 17, juillet, p.16.

SILLIERES P. (1981), À propos d'un nouveau milliaire de la *Via Augusta*, une *via militaris* en Bétique, *Revue des Études Anciennes* 83 3-4. p. 255-271.

SILLIÈRES P. (1990), *Les Voies de communication de l'Hispanie méridionale*, Paris.

SILLIÈRES P. (2014), La *vehiculatio* (ou *cursus publicus*) et les *militares viae*. Le contrôle politique et administratif de l'Empire par Auguste , *Stud. hist., H.ª antig*., 32, Salamanque, p. 123-141.

SPANU R. (2016), *C.I.L.* III, 228 e la *Via Tauri* in *Cilicia*, *Journal of Ancient Topographie*, p. 29-56.

STUBENVOLL M. et BRETZ N. (2003), Les chemins historiques du canton de Vaud Office fédéral des routes, *Inventar historischer Verkehrswege der Schweiz* ou *Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse*, Berne.

TARPIN M. (2002), Vici *et* pagi *dans l'Occident romain*, Rome,

VAN BERCHEM D. (1982), *Les routes et l'histoire. Études sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*, Genève.

VERDIN F. (2005), Encore les *utricularii*…, in : BOUET A. et VERDIN F., *Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge*, Bordeaux, p. 275-284.

VOLLMER F. (1900), *sv. Agger*, *Thesaurus linguae latinae*, col. 1309, l. 40-45 Leipzig, 1305-1310.

WALSER G. (1986), *Corpus Inscriptionum Latinarum* XVII / 2 : *Miliaria Provinciarum Narbonensis Galliarum, Germaniarum,* Berlin-New -York.

UN NUOVO SITO EXTRAURBANO CONCORRE A DEFINIRE IL QUADRO GEOGRAFICO-INSEDIATIVO DEL TERRITORIO VALDOSTANO IN EPOCA ROMANA: IL CASO DI MESSIGNÉ, NEL COMUNE DI NUS (AO)

ALESSANDRA ARMIROTTI[1], GIORGIO AVATI[2] E CHRISTEL TILLIER[3]

PREMESSA

Questo contributo nasce dall'esigenza di presentare i risultati preliminari dello scavo archeologico che la Soprintendenza della Valle d'Aosta conduce nel territorio di Nus ormai già da diversi anni [4]. Numerose sono le testimonianze ad oggi note in tutto il territorio comunale di attività umane a partire dall'Età del Ferro fino al medioevo avanzato [5]; lo stesso toponimo, Nus, indica peraltro chiaramente le sue origini romane, legate al passaggio della strada romana per le Gallie.

Non sorprende quindi che l'area di Messigné, ubicata a 650 m/slm, con la sua favorevole esposizione, possa aver ospitato attività umane a partire anche dall'epoca preistorica (Fig. 1).

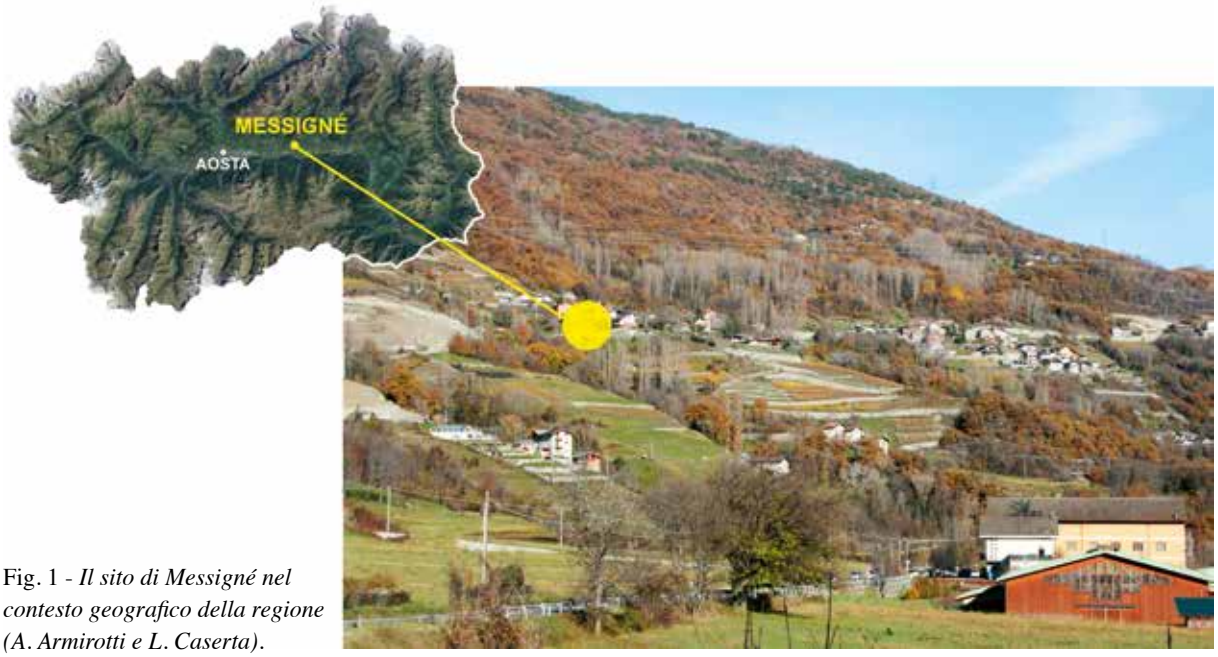

Fig. 1 - *Il sito di Messigné nel contesto geografico della regione (A. Armirotti e L. Caserta).*

[1] Istruttore tecnico – Struttura Patrimonio Archeologico - Soprintendenza per i Beni e le Attività culturali Assessorato Istruzione e Cultura - Regione autonoma Valle d'Aosta.

[2] Operatore archeologico – Struttura Patrimonio Archeologico - Soprintendenza per i Beni e le Attività culturali Assessorato Istruzione e Cultura - Regione autonoma Valle d'Aosta.

[3] Archeologa, collaboratrice esterna della Soprintendenza per i Beni e le attività culturali della Valle d'Aosta - christel.tillier@virgilio.it

[4] Nel novembre 2010 sono stati eseguiti alcuni sondaggi preliminari in un'area di proprietà privata, in località Messigné (F. 40, m. 1340, 13419), cui sono seguite 9 campagne annuali di scavo, condotte interamente da personale interno della Soprintendenza: la Direzione Scientifica è di chi scrive, lo scavo è stato eseguito da Giorgio Avati, Luciano David, Battista De Gattis e Massimo Vantini, i rilievi da Laura Caserta e Dante Marquet. Nel corso degli anni sono stati anche accolti numerosi studenti, liceali e universitari, che hanno potuto imparare il mestiere dell'archeologo in un vero e proprio cantiere-scuola. A tutti coloro che hanno lavorato a Messigné va il mio più sentito ringraziamento per il grande impegno e per l'energia positiva che si è sempre respirata in cantiere.

[5] Si segnalano in particolar modo alcuni ritrovamenti sparsi di armille in bronzo cosiddette "vallesane", alcune lucerne e monete romane, il castelliere di Lignan, sito d'altura databile indicativamente all'Età del Ferro, il "castello di Pilato", edificio di origine medievale e il Castello dei "Seigneurs de Nus". Si veda in proposito ARMIROTTI 2003, p. 39-41 e 119-121 e AA.VV. 1997, pp. 337-342.

Fig. 2 - *L'edificio romano visto dall'alto (fotografia con il drone di F. Villani).*

La porzione di territorio indagata era già segnalata sul Piano Territoriale Paesistico come area sottoposta a tutela archeologica [6], e dal 2007 inserita nel Piano Regolatore Generale Comunale come "area archeologica, con particolari limitazioni". Per poter rilasciare quindi il permesso di costruire, l'Ufficio patrimonio Archeologico della Soprintendenza ha avviato una serie di sondaggi preliminari, i cui esiti assolutamente positivi hanno reso necessario procedere con l'indagine in estensione del sito.

Inizialmente l'area indagata occupava una superficie di circa 17,00 x 12,00 m, in senso nord-sud; a seguito dell'individuazione di strutture murarie che proseguivano oltre i limiti di cantiere si è deciso nel 2012 di fare un ampliamento a ovest e a nord [7], raggiungendo così un'estensione di 22,50 x 15,00 m e individuando i limiti nord ed est dell'edificio romano [8].

Un secondo ampliamento è stato fatto nel giugno 2014 per individuare altre strutture murarie che proseguivano verso ovest e verso sud e mettere in luce l'estensione completa dell'edificio romano (Fig. 2) [9]. Dal 2016 l'area è di proprietà dell'Amministrazione regionale, a seguito del procedimento di esproprio.

La maggior parte dell'edificio romano e dei piani di frequentazione individuati sono oggi ricoperti e protetti con terra e sacchi di sabbia; le ultime indagini, tutt'ora in corso, sono concentrate unicamente nell'angolo sud-est dell'area. Nel 2019 è previsto un piccolo ampliamento verso est per individuare i limiti di una struttura muraria messa in luce nel corso dell'ultimo anno di indagine.

Alessandra Armirotti

[6] Già nel PTP regionale, adottato nel 1996, compariva l'Area A84 "Costruzioni romane" sulla base della segnalazione di ritrovamenti di laterizi e ceramica romana come esito di raccolta di superficie.

[7] Nel marzo 2012 sono stati eseguiti tre sondaggi archeologici anche nel terreno adiacente a ovest, ricadente anch'esso parzialmente nell'area tutelata, su richiesta del proprietario in vista di una futura nuova edificazione. Le indagini, pur non avendo restituito strutture murarie significative, hanno tuttavia fornito utili indicazioni per la ricostruzione della morfologia del sito in età romana: si è infatti messo in luce l'alveo di un ampio torrente nord-sud che lambiva a ovest l'edificio romano, e che, con fenomeni esondativi, ne ha in parte anche causato la distruzione.

[8] A fine 2013, ai fini di una corretta conservazione delle numerose e possenti strutture murarie che sono state messe in luce, e che, prive di copertura, sono esposte agli agenti atmosferici, si è deciso di terminare l'indagine archeologica di tutta la porzione settentrionale dell'edificio e procedere con la sua protezione provvisoria per mezzo dell'interramento completo dei vani e della copertura delle creste murarie con sacchi di sabbia.

[9] L'area di scavo si estende ora per una superficie di circa 30,00 x 18,50 m, prevalentemente in senso nord-sud.

IL SITO E LE SUE FASI DI VITA

Le prime tracce di occupazione del sito di Messigné sono poco numerose ma abbastanza chiare, individuate per lo più nella porzione nord-orientale del cantiere (Fig. 3): si tratta verosimilmente di attività di tipo insediativo, forse non stanziale, come sembrano dimostrare almeno due grandi buche di palo vagamente allineate in senso nord-est / sud-ovest [10], la traccia di una struttura muraria semicircolare (USM 264) e il terreno sabbioso color brunastro da queste tagliato (US 155, 260 e 87), che ha restituito ceramica e industria litica databile alla preistoria recente[11].

In un periodo successivo, per ora genericamente databile alla fine dell'Età del Bronzo, una comunità di agricoltori sembra ritornare nel territorio di Messigné, questa volta costruendovi strutture più stabili e quindi forse con intenti più stanziali dei precedenti (Fig. 4): sono stati infatti riconosciuti terreni antropizzati (US 80 e 158), nei quali sono tagliate due grandi buche affiancate (US 75 e 110), un muro con andamento nord-sud nella porzione centrale del sito (USM 65 e 85), che verrà mantenuto e inglobato nell'edificio romano, e un'altra struttura muraria (di cui si conserva solo il taglio di spoliazione di epoca romana, US 268) legata ad essa ad angolo retto, a formare forse un vano [12].

Tra questo periodo e la costruzione dell'edificio romano sembra poi esserci uno iato temporale importante, documentato dall'assenza di tracce nel terreno e di materiale pertinente l'Età del Ferro, spiegabile però forse con dinamiche differenti di occupazione del territorio, viste già in qualche altro contesto valdostano [13], dove si riscontra l'abbandono di siti collinari e l'innalzamento notevole della quota di insediamento.

Nel processo di romanizzazione del territorio valdostano, iniziato nella seconda metà del II sec. a.C. e conclusosi con la fondazione di *Augusta Praetoria* nel 25 a.C., si inquadra la costruzione dell'edificio romano. Sulla base dell'ampio dibattito tutt'ora in corso relativo alla terminologia per questa tipologia di insediamenti, sembra al

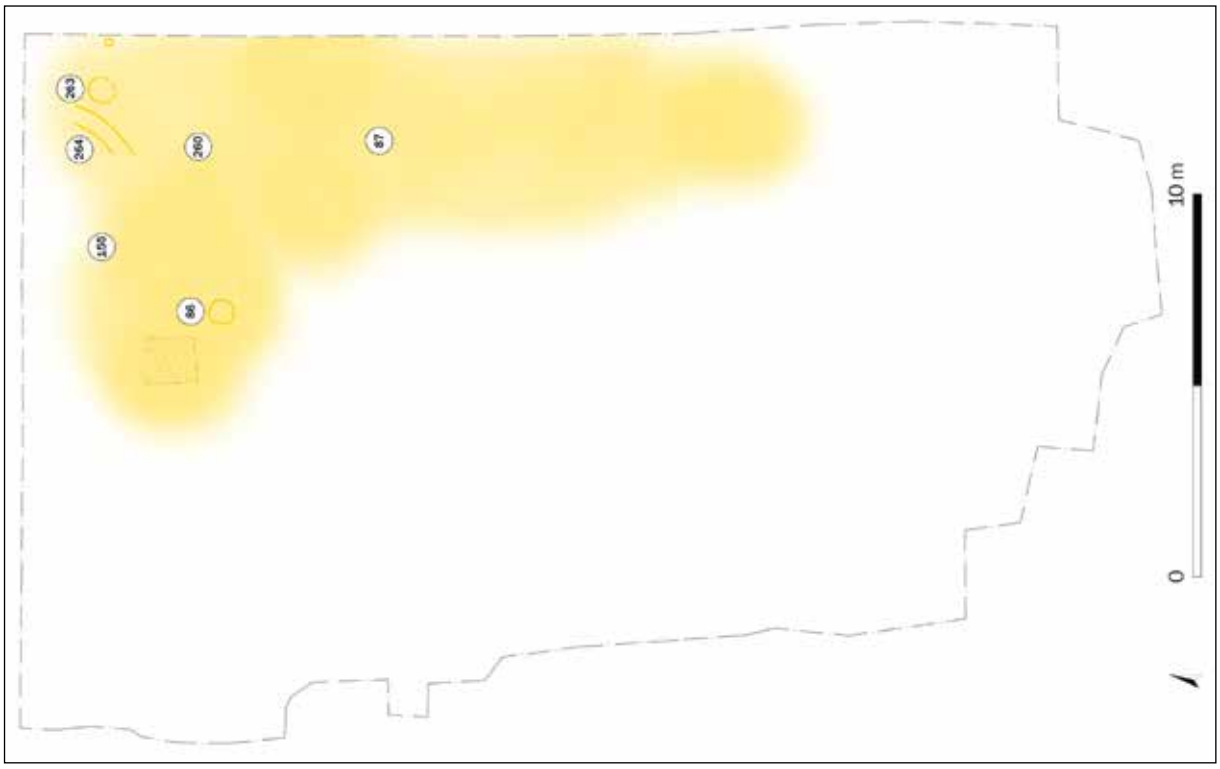

Fig. 3 - *Planimetria della fase preistorica del sito (A. Armirotti, G. Avati e L. Caserta).*

[10] A partire da nord si identificano le UUSS 263e 86, di diametro variabile tra 65 e 80 cm.

[11] Tra queste si segnalano due accette in pietra verde levigata, una in giadeite, alcune punte in selce e giadeite e numerosi elementi in quarzo. Ringraziamo il dott. Franco Mezzena, il dott. Luca Raiteri e la dott.ssa Raffaella Poggiani Keller che hanno visionato in via del tutto preliminare il materiale, fornendo concordemente una datazione al neolitico finale.

[12] Numerosi sono i materiali ceramici ascrivibili tra Età del Bronzo finale e prima Età del Ferro. Ringraziamo la dott.ssa Gwënael Bertocco per una prima disamina del materiale.

[13] È infatti soprattutto tra tarda Età del Bronzo ed Età del Ferro che si potenzia ancora più in Valle d'Aosta il sistema di siti d'altura naturalmente difesi, legati forse allo sfruttamento di risorse minerarie del territorio. Per rimanere nel comune di Nus, esemplare è il sito d'altura di Lignan, ubicato a circa 1500 m di quota, per cui si veda MAR 2014, pp. 133-134. Anche il sito del Mont Tantané, nel comune di La Magdelaine, a 2440 m, e molti altri in Valle d'Aosta, attualmente in corso di studio da parte della Soprintendenza, sembrano rientrare in questo processo di arroccamento e innalzamento della quota insediativa. Si veda da ultimo BERTOCCO 2017, p. 97.

Fig. 4 - *Planimetria della fase protostorica del sito (A. Armirotti, G. Avati e L. Caserta).*

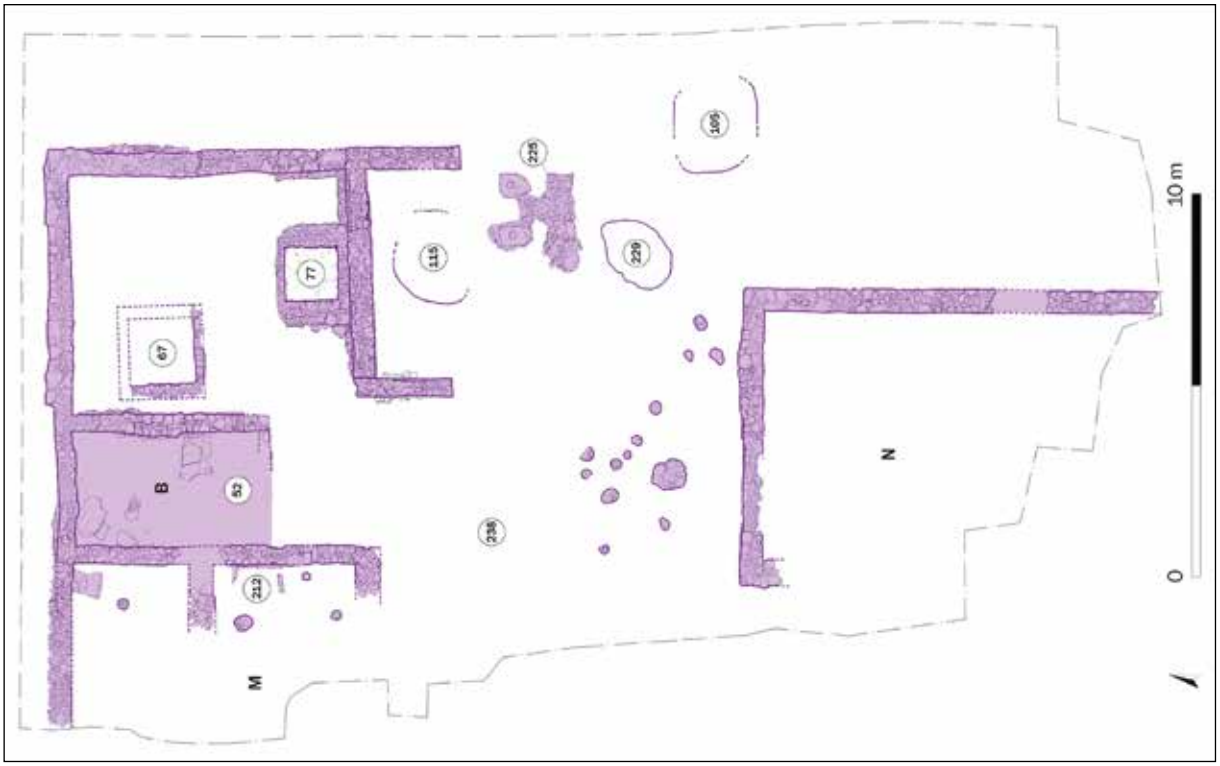

Fig. 5 - *Planimetria della prima fase romana dell'edificio (A. Armirotti, G. Avati e L. Caserta).*

momento più corretto utilizzare il termine "piccola fattoria", tipica della Cisalpina romana e dei territori limitrofi d'oltralpe, tralasciando invece definizioni come "villa" e "villa rustica" [14].

Sembra trattarsi di un insediamento parzialmente abitativo per la presenza di focolari e di ceramica di un certo pregio, anche se sicuramente prevale la funzione prima agricola e poi artigianale [15]. Nel momento della sua massima estensione l'edificio romano misura 452 m^2: anche per le dimensioni oltre che per tipologia, quindi, rientra a buon diritto nella categoria delle piccole fattorie dedicate a una piccola proprietà fondiaria [16], che nel corso dei secoli subisce trasformazioni planimetriche e funzionali, non sempre facili da comprendere. La costruzione e le sue successive modificazioni sembrano sempre seguire le prescrizioni degli autori antichi per quanto riguarda le migliori condizioni di efficienza e produttività del sito: esposto a sud, orientato prevalentemente in senso est-ovest, vicino a un approvvigionamento d'acqua, e con i vani destinati alle attività agricole e di conservazione delle derrate alimentari esposti a nord / nord-est, perché più asciutti e freschi[17].

Il primo impianto, databile all'età augustea, sembra essere costituito da due nuclei distinti, apparentemente con due orientamenti differenti, gravitanti intorno a un'area scoperta (Fig. 5), secondo uno schema felicemente definito "centrifugo" [18], del tutto simile ad alcune piccole fattorie della pianura padano-veneta e piemontese [19]. Della struttura meridionale si conservano solamente tre muri perimetrali di un ambiente (Vano N) orientato nord-sud, ampio circa 66 m^2 e parzialmente distrutto da lavori agricoli moderni.

Quello più a nord invece è orientato in senso est-ovest, misura circa 154 m^2 e prevede un vano dotato di focolare all'estremità ovest (vano M), interpretabile verosimilmente come *culina*, che nel corso delle varie trasformazioni dell'impianto non sembra aver mai cessato questa funzione, come dimostrerebbero anche i materiali rinvenuti, tipici di questo genere di ambienti [20]. Al centro è un piccolo ambiente con pavimentazione in malta e lastre di pietra (vano B), connesso con la *culina*, e sul lato orientale un grande vano di circa 45 m^2, interpretabile verosimilmente come granaio o vano funzionale ad attività agricole, caratterizzato dalla presenza di due piccole "cantine-dispensa" interrate [21]. Quella a sud, interamente conservata, misura 1.40 m di lato per una profondità di 80 cm (Fig. 6), mentre quella a nord, conservata solo parzialmente, è leggermente più grande e misura 1,80 x 2,60 m per una profondità di 90 cm.

Lo spazio scoperto al centro dei due nuclei sembra configurarsi come un'area destinata ad attività di tipo agricolo: oltre a una serie di piccole buche di palo nella porzione sud, utili verosimilmente per sostenere una piccola tettoia, nella porzione orientale sono stati riconosciuti apprestamenti in muratura connessi a grandi fosse circolari; si tratta di due basi rettangolari in pietra con foro quadrato centrale, affiancate e distanti tra loro 1.40 m, poggianti su una piccola struttura (USM 225), che per confronti, soprattutto in area centro-italica e vesuviana, sembrano identificabili con macchinari per la trasformazione di prodotti agricoli (*torcularia?*), come sembra confermare appunto anche la presenza di almeno tre profonde fosse circolari circostanti [22].

Tutte le strutture murarie del primo impianto romano presentano larghezza variabile tra 60 e 80 cm, una facciavista piuttosto regolare, caratterizzata da corsi di lastre scistose e pietre sbozzate legate con abbondante malta

[14] Ci si può riferire ad esempio alla *villula* o *domus rusticana* dell'*Appendix vergiliana*, traducibile con il termine "fattoria" come espressione della piccola proprietà fondiaria a conduzione familiare. Si veda in proposito BUSANA 2002, pp. 63-66, *Ead*. 2001, pp. 507-538 e bibliografia precedente. Si veda inoltre BACCHETTA A. 2003, pp. 13-19.

[15] La parte residenziale, tipica delle ville rustiche, sembra essere del tutto assente.

[16] BUSANA 2002, pp. 207-210.

[17] VARRONE *De re rustica*, III, 2, 1-14; VITRUVIO, *De arch.,* I, 4, 2 e VI, 6, 4. Per un'approfondita disamina delle fonti si veda BUSANA 2002, pp. 63-66.

[18] Sono schemi planimetrici "centrifughi" quelli proiettati verso gli spazi aperti e liberi circostanti, al contrario di quelli "centripeti" che gravitano intorno a un cortile o spazio centrale. Si vedano ORTALLI 1994, p. 169-222 e BUSANA 2001, pp. 507-538.

[19] I confronti più puntuali possono trovarsi, ad esempio, negli edifici di Archi di Casterotto (VR), di Boschi Sant'Anna (VR) o quello di San Pietro in Casale (BO), per cui si rimanda a BUSANA 2002, p. 99 ss. oppure negli edifici di Prasco (AL), di Asti e di San Giorgio Canavese (TO), per citare alcuni casi del vicino Piemonte, per i quali si vedano rispettivamente ZANDA 2002, pp. 98-99 e bibliografia precedente, ZANDA, ALESSIO, LEVATI 1988, pp. 23-45 e RATTO, CRIVELLO 2014, pp. 19-26.

[20] Quali ad esempio anfore, elementi in ferro, tra cui uno spiedo, e una campanella in bronzo. Il vano trova puntuali confronti con gli ambienti H2 e H3 di Costigliole Saluzzo (CN), con l'insediamento più vicino di Vetan (AO), con quello di Gilly, in Savoia e con l'ambiente E dell'edificio di Prasco (AL). Si vedano in proposito rispettivamente ELIA, MEIRANO 2012, p. 28 e bibliografia precedente, MOLLO MEZZENA 1992, pp. 279-280, BARTHÉLÉMY 2006 e ZANDA 2002, pp. 98-99 e bibliografia precedente.

[21] Per la definizione di "cantina-dispensa" si veda BASSO 2003, p. 548. Questi piccoli ambienti trovano confronti, ad esempio, con quelli del vano 4 (Periodo I) e del vano 9 (Periodo Ib) dell'edificio *Bedriacum* 3 (CR), per cui si veda ATRIA LONGA PATESCUNT 2012, p. 147, o dell'impianto rustico di Arnad (AO), ancora inedito, o ancora dell'*insula* 46 di Aosta, per cui si rimanda a ATRIA LONGA PATESCUNT 2012, p. 147 e bibliografia precedente.

[22] Il pessimo stato di conservazione della struttura non consente, al momento, di spingersi oltre con l'interpretazione. Sui *torcularia* si vedano MEDRI 1985, pp. 243-250 e BUSANA 2002, p. 171-180. Si veda anche il grande Fabbricato 1 di Ponte Lambro (CO), per cui si rimanda ad Airoldi *et alii* 2017, pp. 172-250.

Fig. 6 - *Struttura interrata (A. Armirotti)*.

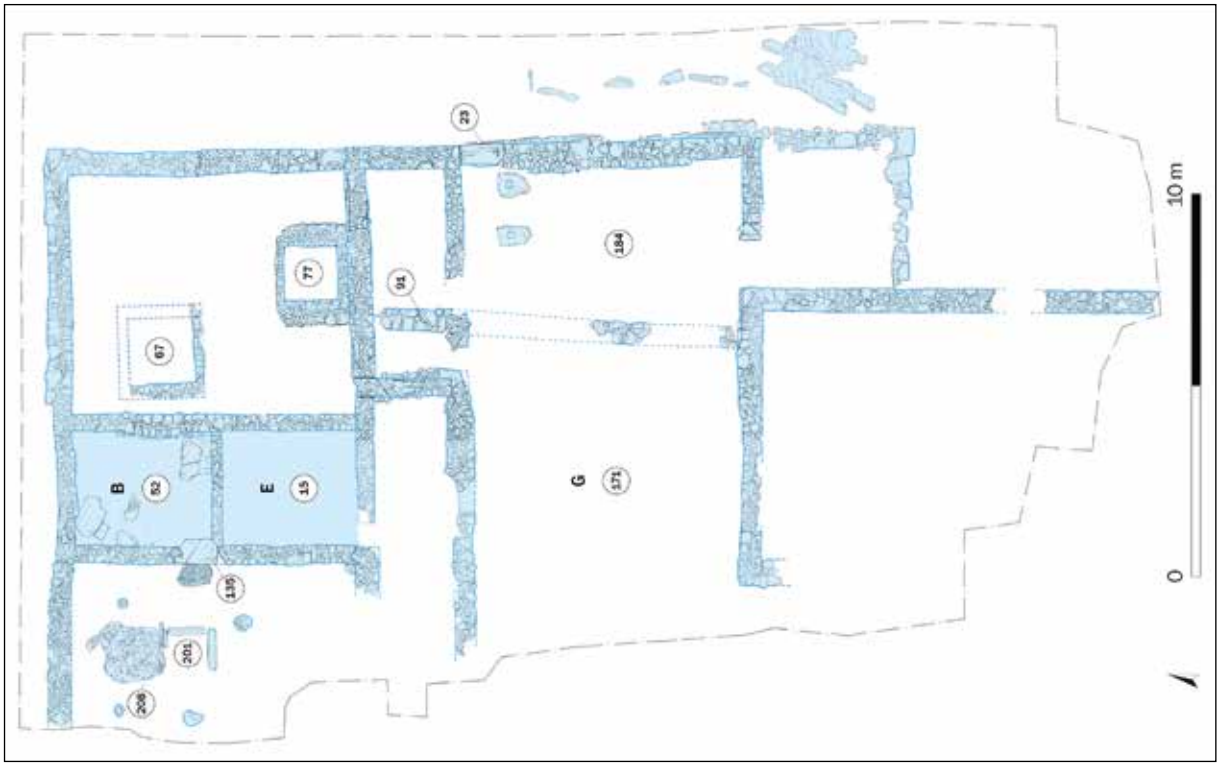

Fig. 7 - *Planimetria della seconda fase romana dell'edificio (A. Armirotti, G. Avati e L. Caserta)*.

Fig. 8 - *Il focolare nel vano M (A. Armirotti).*

molto tenace; sono caratterizzate da fondazioni con grandi pietroni disposti inclinati di coltello, molto frequente in ambito locale in altri edifici dello stesso periodo [23].

Non è stato individuato il limite occidentale delle strutture, perché distrutte dalle continue, seppur modeste, esondazioni del corso d'acqua adiacente, la cui attività è stata intercettata in alcuni sondaggi effettuati nel prato adiacente [24].

La prima grande trasformazione dell'impianto sembra essere di tipo più planimetrico che funzionale, in quanto si trasforma in un unico edificio organizzato intorno a un'area scoperta [25], dedito ancora ad attività di tipo agricolo (fig. 7): viene infatti chiuso l'ampio spazio aperto esistente tra i due nuclei della fase precedente, creando così un ambiente (vano G) ben delimitato, di circa 87 m^2, coperto in alcuni punti da leggere strutture lignee, come sembrano dimostrare le numerose buche di palo individuate nel piano d'uso del vano, un semplice battuto di terra. All'angolo nord-est dell'ambiente, là dove vengono ancora utilizzati gli apprestamenti della fase precedente, seppure limitatamente alle basi litiche con foro centrale, viene appositamente creata un'apertura riutilizzando una soglia in pietra [26].

Viene inoltre prolungato verso sud quello che in precedenza costituiva il nucleo settentrionale dell'insediamento, creando una sorta di corridoio suddiviso in piccoli ambienti (forse depositi), verosimilmente funzionali alle attività agricole [27].

Anche la porzione nord-occidentale dell'edificio subisce una piccola trasformazione planimetrica: viene diviso in due ambienti di uguali dimensioni (circa 10 m^2) il vano che prima si trovava alle spalle della *culina*, che invece rimane tale, anche se viene spostato il punto fuoco (US 201) al centro dell'ambiente (Fig. 8) [28]. I due nuovi ambienti così creati (B ed E), entrambi comunicanti con la *culina* (anche grazie al posizionamento di una soglia di recupero) sembrano a questo punto rappresentare gli unici ambienti forse "residenziali" della fattoria, caratterizzati da pavimenti in battuto cementizio e cocciopesto.

---

[23] Simili fondazioni si ritrovano ad esempio nei vani dell'impianto rustico di Porossan e dell'edificio termale di Saint-Vincent, per cui si veda MOLLO MEZZENA 1992, pp. 273-320.

[24] Si veda la nota 7. Le frequentazioni preromane sembrano aver rispettato la sponda orientale del canale d'acqua, ubicandosi all'estremità est del sito, mentre l'edificio romano si avvicina notevolmente al corso d'acqua, modificando la morfologia del terreno e subendo nel corso del tempo alcune esondazioni.

[25] Sembra questa la tipologia di edifici rustici più diffusa in assoluto in tutta la Cisalpina e la Gallia. Si veda BUSANA 2002, p. 99

[26] A questa fase sembra inoltre appartenere una vasca in pietra, i cui resti sono stati individuati, ma ancora non indagati, a est del vano G, in stretta connessione con l'apertura creata. Si veda per confronto, a titolo di esempio, la fattoria di San Pietro in Casale (BO), per cui si rimanda a BUSANA 2002, p. 173.

[27] Trovano puntuali confronti, ad esempio, con i 6 piccoli ambienti (non più grandi di 5 m^2), dell'edificio di I sec. d.C. di Asti, fraz. Revignano, interpretati come depositi per attrezzi, per cui si rimanda a ZANDA 1988, pp. 23-46.

[28] Sembra trattarsi in realtà di due fuochi, uno di forma "tradizionale", con tre grandi lastre infisse nel terreno, cui si affianca una struttura quadrata in pietre disposte di piatto, utile forse per mantenere il calore per lungo tempo. Si veda KASTENMEIER 2007, pp. 96-98.

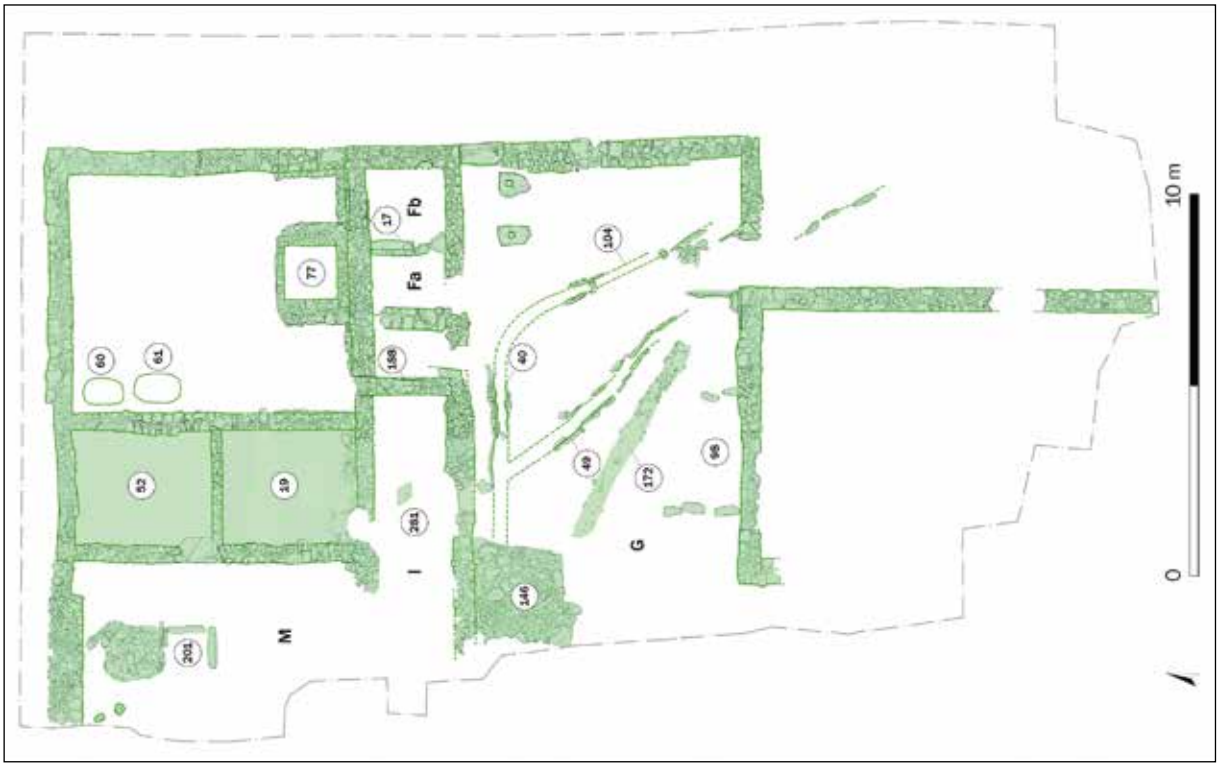

Fig. 9 - *Planimetria della terza fase romana A dell'edificio (A. Armirotti, G. Avati e L. Caserta).*

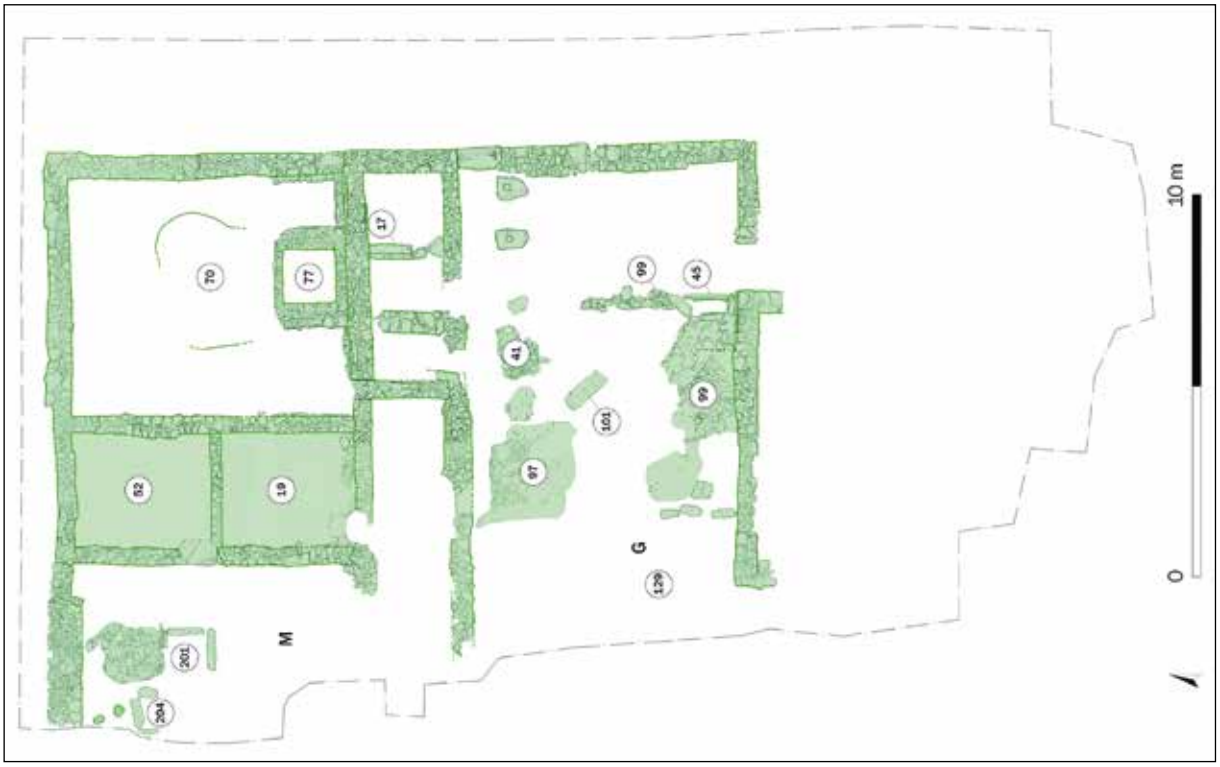

Fig. 10 - *Planimetria della terza fase romana B dell'edificio (A. Armirotti, G. Avati e L. Caserta).*

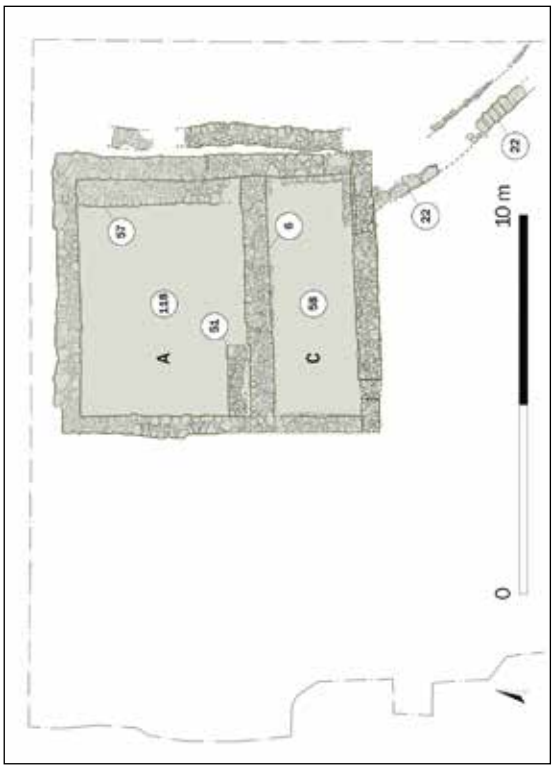

Fig. 11 - *Planimetria della quarta fase romana dell'edificio (A. Armirotti, G. Avati e L. Caserta).*

A questo momento dunque, inquadrabile genericamente al II secolo d.C., sembra risalire la massima estensione dell'edificio rustico, che subisce mutamenti planimetrici forse funzionali a un'incrementata capienza e produttività, in una sorta di continuità dello sfruttamento delle risorse agricole nel territorio di Messigné per tutta l'età imperiale.

L'edificio di Messigné subisce una seconda, importante trasformazione, ora forse anche di tipo funzionale, a partire genericamente dal III secolo d.C. Viene mantenuto attivo il grande spazio centrale del vano G, che però in questa fase, suddivisibile in realtà in due momenti distinti, anche se per ora difficilmente inquadrabili cronologicamente, viene adibito ad attività di tipo artigianale, per ora non chiaramente riconoscibili.

Il primo momento dell'impianto artigianale sembra prevedere l'utilizzo di acqua e di fuoco (Fig. 9): sono state infatti riconosciute almeno tre canalette in lastre litiche, orientate tutte nord/ovest - sud/est; il loro punto di origine sembra essere una struttura quadrata in pietra (USM 146), probabilmente alimentata dal corso d'acqua adiacente a ovest, interpretabile forse come base per una cisterna, da cui appunto si dipartono le canalette. Quella più occidentale (USM 49) confluisce in una piccola vaschetta realizzata in pietra, che reimpiega tra l'altro una base con foro quadrato del probabile *torcularium* della fase precedente; le altre due canalette (USM 40 e 104) proseguono il loro percorso oltre l'edificio [29].

Nel vano G, a sud delle canalette, viene inoltre costruito un grande focolare in pietra (USM 98), largo 3,40 m, addossato al muro di chiusura dell'ambiente. Tra questo e la canaletta USM 49, inoltre, e in un piano d'uso a matrice fortemente carboniosa, è stata individuata una lunga e stretta traccia di legno bruciato (US 172) [30].

Anche la porzione centrale dell'edificio subisce una trasformazione che sembra essere solo planimetrica: viene infatti suddiviso l'ambiente F in due piccole porzioni dall'inserimento di una tramezza muraria che reimpiega una soglia in pietra (USM 17). Viene anche sopraelevato, con una struttura che reimpiega anch'essa un frammento di soglia, il muro (USM 188) [31]. Si creano quindi tre piccoli ambienti nella porzione est e un vano lungo e stretto a ovest, forse coperti, che sulla base di numerosi confronti si possono interpretare, come quelli della fase precedente, come ripostigli per attrezzi e ricoveri per piccoli animali [32].

La porzione nord dell'edificio non sembra subire particolari trasformazioni planimetriche, se si esclude la distruzione del piccolo vano interrato a nord e la realizzazione di due piccoli focolari di forma ovoidale (US 60 e 61) [33].

In un momento apparentemente di poco successivo (Fig. 10) si assiste a una trasformazione di carattere funzionale nel vano G: vengono infatti completamente obliterate le tre canalette e la struttura quadrata, che risultano ora coperte da uno spesso strato di terreno combusto. Sono infatti state individuate numerose aree concotte, di forma e dimensioni varie, su un terreno fortemente combusto (US 129), che sembrano indicare intensive e prolungate pratiche ustorie, a questo punto evidentemente connesse con procedimenti di tipo produttivo e forse non con semplici attività domestiche [34].

[29] Non è stato al momento possibile individuare il punto terminale delle canalette, a causa del loro pessimo stato di conservazione e degli interventi agricoli moderni che hanno in parte distrutto la porzione meridionale dell'edificio.

[30] La scarsa potenza stratigrafica del vano non ha permesso una lettura minuziosa dei diversi livelli di vita e di attività, e, di conseguenza, non ha permesso di comprendere appieno la tipologia degli apprestamenti strutturali conservati, che sembrano tuttavia riferibili ad attività idriche e di combustione. La quasi totale assenza di scorie di fusione sembra al momento far escludere la lavorazione del metallo. Si veda in proposito, ad esempio, CORTESE 2007, p. 239.

[31] Un altro frammento di soglia con piccolo foro quadrato, forse pertinente lo stesso manufatto, date le caratteristiche e la forma, viene posizionato al centro del vano I, allineato con il precedente. Sembra quindi verosimile ipotizzare la presenza di una palizzata di sostegno per una tettoia o una copertura in materiale leggero.

[32] Si vedano, a titolo di esempio, il vano H dell'insediamento di San Giorgio Canavese (TO), per cui si rimanda a RATTO, CRIVELLO 2014, pp. 19-26 e il vano E dell'edificio di Brandizzo, loc. Cascina Braida (TO), per cui si veda RATTO, CRIVELLO 2013, pp. 248-250.

[33] Si tratta di focolari più semplici di quelli visti finora negli altri vani, privi di ogni delimitazione in pietra.

[34] Da queste aree proviene il maggior numero di frammenti in pietra ollare, alcuni dei quali presentano chiare tracce di uso sul fuoco. Ringrazio per l'informazione il dott. Mauro Cortelazzo, che sta conducendo lo studio completo e dettagliato di questo materiale.

Nel vano M si registra, in questo momento, l'aggiunta di un nuovo focolare in grandi blocchi di pietra (USM 204), orientato diversamente rispetto al precedente, con il quale tuttavia sembra aver parzialmente convissuto, mentre nella porzione nord-orientale, sui terreni della fase precedente viene praticata una grande buca pressoché circolare (US 70), forse funzionale all'asportazione di un elemento appartenente alla fase precedente.

L'ultima grande trasformazione dell'edificio, genericamente inquadrabile tra IV e V secolo, vede un generale abbandono dell'area per quanto riguarda tutta la porzione ovest e centro-meridionale, mentre sembra essere ancora sfruttata, per scopi agricoli e di allevamento, solamente la parte nord-orientale dell'edificio precedente (Fig. 11)

Viene innanzitutto diviso, con la realizzazione di un possente muro est-ovest (USM 6), il grande ambiente che prima fungeva da granaio-dispensa: la porzione sud, chiamata ora vano C, ampio 16,50 m^2, viene adibita a ricovero per le bestie: si è infatti identificato un selciato in pietre (US 58) che ricopre interamente il vano (e oblitera una delle due dispense interrate). Da questo proviene, tra l'altro materiale, anche una campana in ferro, che, per forma, dimensioni e confronti, sembra appartenere a ovi-caprini [35]. Anche la presenza di numerosi pesi da telaio negli strati pertinenti questa fase sembra indicare che la lavorazione della lana avvenisse già in loco, come conseguenza appunto dell'allevamento di ovini [36]. Funzionale a questo vano viene realizzato una sorta di "camminamento" in grandi lastre lapidee, dotato di fondo e struttura laterale (USM 22), che consentiva l'accesso alla stalla da sud-est. La porzione nord dell'edificio (vano A), ampia 29,5 m^2, viene invece verosimilmente destinata a fienile come sembra indicare la realizzazione di muretti interni, paralleli ai perimetrali, destinati forse a sostenere un assito ligneo, come si riscontra frequentemente in altri contesti rustici, soprattutto padani [37].

Dopo quest'ultima fase l'intero edificio di Messigné viene abbandonato, e le sue strutture ricoperte da una coltre spessa di terreno limoso, in un momento per ora difficilmente databile ma verosimilmente posteriore al V secolo d.C.

La ricerca archeologica nel sito di Nus non è terminata: proseguiranno infatti sia le ricerche sul campo sia lo studio dei materiali, della fauna, le analisi al C14 e paleobotaniche, soprattutto per cercare di comprendere la tipologia e le modalità relative all'attività nel vano artigianale e di definire meglio alcune attribuzioni cronologiche [38]. Appare tuttavia già evidente il potenziale archeologico del sito indagato, anche perché, finora, costituisce un *unicum* tra gli insediamenti rustici valdostani [39], e soprattutto appare chiaro come i dati archeologici contribuiscano in maniera determinante a definire in questo caso un territorio come fonte prima di sostentamento, per comunità molto distanti nel tempo che lo vivono, lo costruiscono e lo sfruttano, adattandolo alle proprie esigenze.

Alessandra Armirotti e Giorgio Avati

LES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES : DONNÉES CHRONOLOGIQUES

L'analyse du mobilier de Messigné (Nus) a permis d'identifier six horizons chronologiques datés entre la préhistoire récente, lors de la première fréquentation anthropique du site, et le IV-Vème siècle de notre ère, au moment de la dernière phase d'occupation et après d'abandon du bâtiment. Parmi les groupes de matériaux considérés, une attention particulière est portée à la céramique pouvant apporter des données chronologiques et des indices sur l'organisation sociale, économique et culturelle du contexte examiné, tandis que sur l'évolution des importations et des formes [40]. Les fragments de céramique ont été corrélés aux différents horizons par les données stratigraphiques et planimétriques relevées. Le contexte de Nus montre une concentration supérieure de céramiques communes, avec 2882 fragments, identifiés en quantités plus importantes dans les espaces G et D, en regard de la céramique fine, toutefois bien attestée.

Répartis sur une section de la surface fouillée, tout spécialement les espaces A et C localisés dans la partie Nord-Est du site, des couches ont livré une céramique datée de la préhistoire récente (horizon 1). Quatre individus

[35] È attualmente in corso, da parte di Juliette Knockaert dell'Università di York (UK), lo studio faunistico dei resti rinvenuti a Messigné. Una sua prima comunicazione orale conferma la preponderante presenza di ovini e caprini. Sull'allevamento intensivo di ovini in epoca romana si rimanda a ORTALLI 2004, p. 61

[36] Anche il ritrovamento di particolari forme di ceramica caratterizzate da numerosi e piccoli fori passanti sul fondo piatto e sulle pareti sembra confermare un'attività legata all'allevamento di bestie da latte.

[37] Davvero numerosi sono i casi analoghi a questo, caratterizzati dalla presenza dei muretti interni, interpretati come fienili e/o granai. Si cita qui solamente il caso dell'insediamento di Sovizzo (PD) in quanto pressoché identico per forma e dimensioni, al vano A di Messigné. Si veda BUSANA 2001, p. 526.

[38] Lo scavo proseguirà nel 2019 e 2020 nella porzione sud-orientale dell'edificio. Per quanto riguarda lo studio di Messigné dei materiali andranno valutati congiuntamente i dati provenienti dall'analisi della pietra ollare e della ceramica, nonché dei diversi reperti metallici rinvenuti. Sono attualmente in corso alcune datazioni al C14 e sono in attesa di essere affidati gli studi paleobotanici sui campioni di terreno sottoposti a flottazione.

[39] Si pensi ad esempio al caso di Arnad, di Senin o Nicolin nel comune di Saint-Christophe, o di Vetan nel comune di Saint-Pierre, che non sono stati oggetto, per cause diverse, di approfondite ed estensive indagini. Si veda in merito MOLLO MEZZENA 1992, pp. 273-320.

[40] HALDIMANN 2014.

ont été reconnus : il s'agit de Vases à bouche carrée (VBQ), associés à l'industrie lithique en silex et quartz [41], repérée aussi en position résiduelle, comme pour deux haches en pierre verte polie (Fig. 12). La céramique liée aux premières structures anthropiques stables dans la partie Nord du site est documentée par un ensemble, en première analyse [42], cohérent (horizon 2) et datant généralement du Bronze final.

Les éléments les plus précoces, correspondant à la première installation des bâtiments romains, sont datés de la première moitié du Ier siècle après J.-C. (horizon 3) : des productions en sigillée italique et en sigillées padanes, certaines décorés, sont documentées en association avec des parois fines italiques à pate grise et surfaces lisses ou faiblement sablées, témoignées dans la Cisalpina et dans des contextes transalpins [43]. Parmi les sigillées italiques, des coupes à décor en spirale appliqué *Conspectus 26*, des formes de *Conspectus 21* [44], plat à parois verticales (Fig. 14, n. 1-2) et de *Conspectus 8*, ainsi que les parois fines [45] sont attestés. La catégorie de céramiques communes à pates grises et pates claires présente un caractère d'homogénéité dans les formes représentées ; on a mis en évidence d'une part des pots de tradition indigène avec pate micacée et des nombreux inclus et décoration à peigne ondulée ou par doigts, et de l'autre des pots à lèvre haute au profil plus ou moins incurvé ou au bord triangulaire avec rainures. Une monnaie venant du sol de la pièce B et datant du règne d'Auguste confirme le cadre.

Fig. 12 - *L'industrie lithique (C. Tillier, L. Caserta).*

Les productions céramiques attestent une occupation continuelle du site pendant la deuxième moitié du Ier et le II siècles avec l'apparition des productions de sigillées de Gaule, ainsi que les parois fines italiques (horizon 4). Bien qu'il soit difficile de déterminer un ensemble clos pouvant être associé aux structures de la deuxième phase romaine, les productions de la Gaule sont bien représentées avec des formes variées, comme par exemple la coupe Drag 37, les formes Drag 35-36, Drag 27 et Drag 30, bien attestées sur le territoire valdôtain [46].

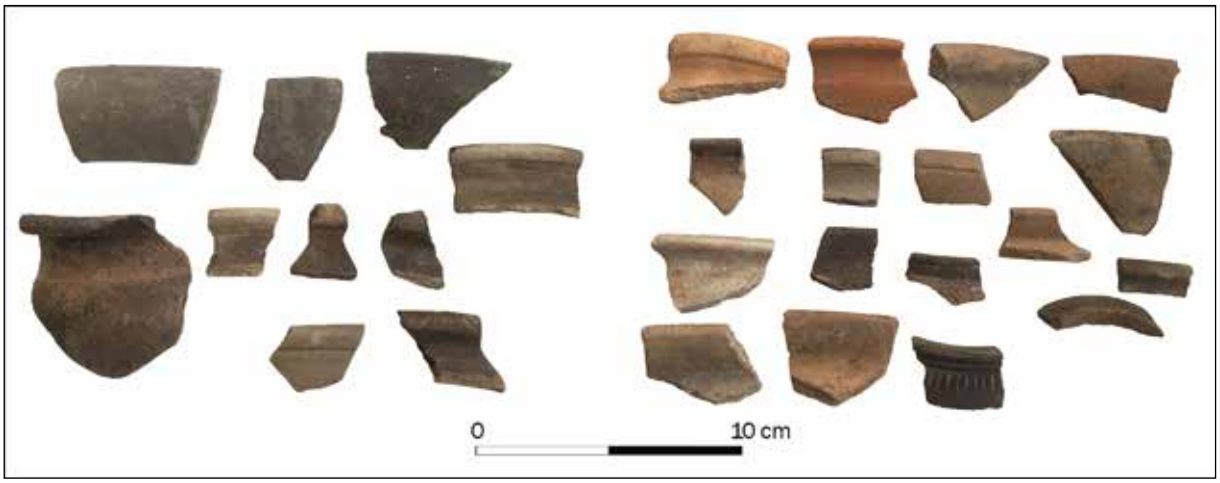

Fig. 13 - *Les céramiques communes, Horizons 5 et 6 (C. Tillier, L. Caserta).*

[41] L'industrie lithique devrait faire l'objet d'une étude approfondie. Dans ce cadre elle a été examinée au préalable, bien que des spécialistes de préhistoire, les collègues Cinzia Joris et Luca Raiteri, que nous remercions, conviennent de situer ce mobilier à la préhistoire récente.

[42] Nous renvoyons à des analyses plus ponctuelles l'ensemble céramique en question.

[43] FRAMARIN-JORIS 2006.

[44] Des comparaisons sont possibles avec la céramique provenant de Alba. Cf. VOLONTE 1997, p. 435, 4, 15.

[45] Le répertoire comprend des formes ouvertes comme Ricci 2/237, coupe datant de l'époque augustéenne, Ricci 2/214, coupe hémisphérique au bord simple, qui connaît une diffusion entre l'époque d'Auguste et celle de Tibère, et la forme Marabini XXXVI, bien représentée dans les contextes du I siècle après J.-C.

[46] ARMIROTTI-JORIS-TILLIER 2015, p. 45, fig. 6 ; PACCOLAT-JORIS-CUSANELLI-BRESSENEL 2008, p. 193, GSBR.

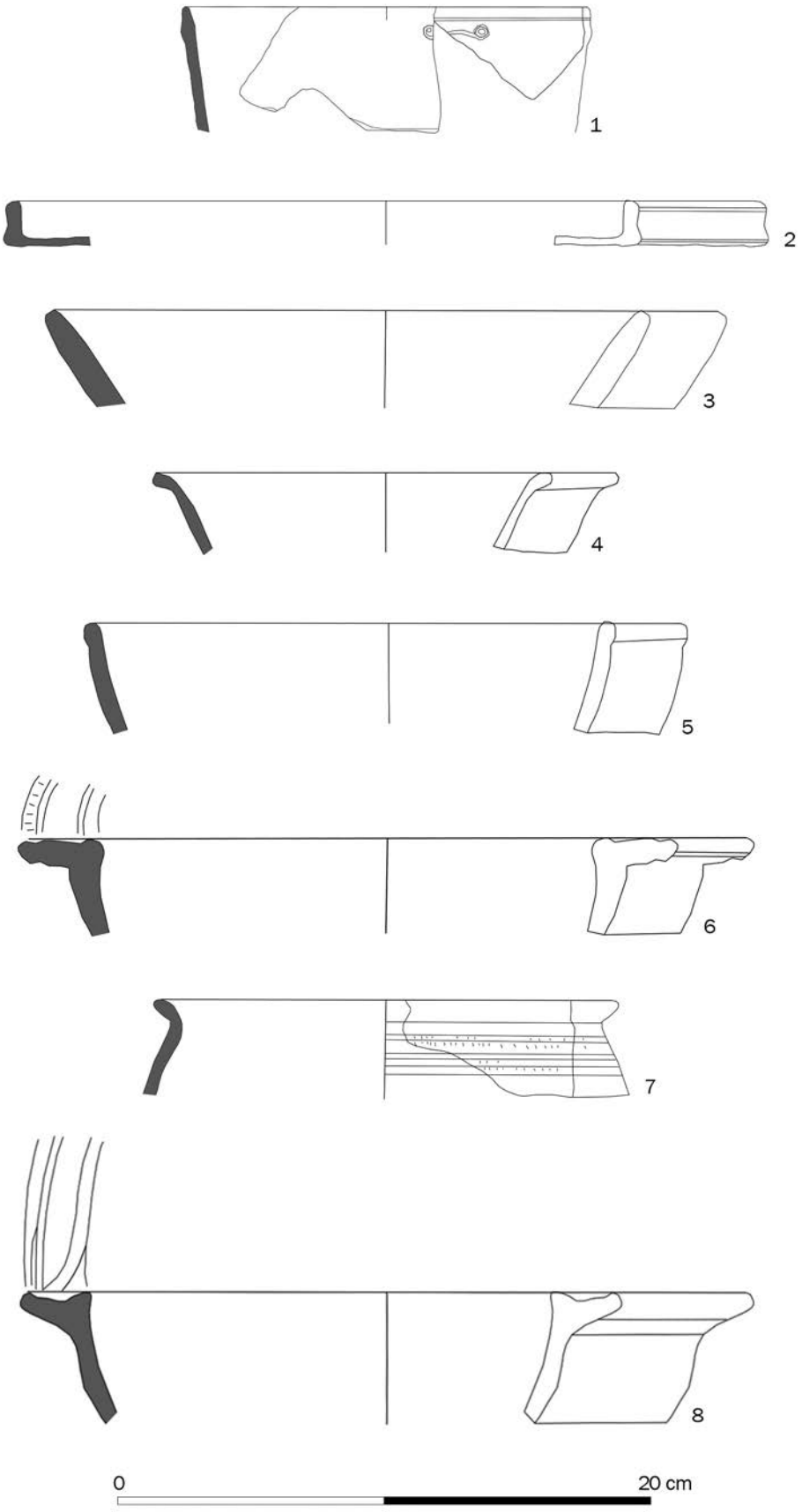

Fig. 14 - *Les céramiques fines, Horizon 3 : n° 1-2, sigillées italiques. Horizon 5 et 6 : n° 3-7, céramiques à revêtement argileux ; n° 8, céramique à vitrine, mortier (C. Tillier, L. Caserta).*

Ces formes sont documentées aussi dans les niveaux tardifs du dernier bâtiment romain ; ce qui peut expliquer que les couches de deuxième phase ont été perturbées par les modifications postérieures. Les parois fines associées présentent des formes et des pâtes différentes avec une prédominance des celles grises ou rouges et surfaces lissées ou sablées et, en moindre quantité, les pâtes claires, tandis que la céramique commune conserve les formes précédentes.

L'analyse du mobilier céramique lié aux occupations tardives du site a permis d'identifier deux horizons (5 et 6), définis par différentes productions de Céramique à revêtement argileux (CRA), en association avec la pierre ollaire. La plupart de fragments à revêtement argileux présente un revêtement orangé très peu brillant et souvent mal conservé. Dans le cadre d'une réflexion sur la chronologie de la pierre ollaire dans le territoire valdôtain [47], des nouvelles données semblent pouvoir être proposée : on remarque la présence de formes de III siècle, comme par exemple Lamb. 31 (Fig. 14, n. 3), Drag 37-32 (Fig. 14, n. 4), bien attestées au niveau régional, soit urbain [48], soit extraurbain [49], Lamb. 3/8, coupes hémisphériques au bord souligné par une rainure à l'extérieur (Fig. 14, n. 5). Intéressante la présence de formes fermées, comme le bocal à col vertical de type Déchelette 72 en petite module, daté du III-IV siècle, typiques de l'aire transalpine.

Des productions plus tardives, datant du IV-V siècle, sont représentées par Lamb. 49 (Fig. 14, n. 6) et la forme Rigoir g 22 (Fig. 14, n. 7) associées à la pierre ollaire et à la céramique à vitrine (Fig. 14, n. 8). Dans les céramiques communes différentes formes de jattes carénées traduisent une évolution du répertoire (Fig. 13). Les amphores importées sont illustrées par un exemplaire de Spathéion africain daté entre IVème et Vème siècles [50]. Ces productions témoignent d'un abandon plus tardif de certains espaces du bâtiment, tandis que d'autres sont déjà désaffectés.

Christel Tillier

ABBREVIAZIONI BIBLIOGRAFICHE

BEPA: Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines, Aosta
BSBAC: Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali, Aosta
CAR: Cahiers d'Archéologie Romande, Genève et Lausanne
QSAP:Quaderni della Soprintendenza archeologica del Piemonte, Torino
RAN: Revue Archéologique de Narbonnaise, Montpellier (F)
RAPDC: Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como

BIBLIOGRAFIA

AA.VV. 1997, La Valle d'Aosta paese per paese, a cura di G. Fragiacomo, Aosta, pp. 337-342.

AIROLDI *et alii* 2017, Ponte Lambro tra età romana e tardoantica: la *pars rustica* della villa in località Schieppo, in RAPDC, 198/2016, pp. 172-250.

ARMIROTTI A. 2003, Rete viaria e insediamenti minori nel territorio valdostano in epoca romana e tardoantica, in BEPA, XIV, pp. 9-220.

ARMIROTTI A., JORIS C., TILLIER C. 2015, Lo scavo archeologico di via Malherbes ad Aosta. Nuovi dati sull'urbanistica e sulla vita quotidiana della città romana, in BSBAC, 11, Aosta, pp. 18-31.

ATRIA LONGA PATESCUNT 2012 = *Atria Longa Patescunt*. Le forme dell'abitare nella Cisalpina romana. Saggi, a cura di F. Ghedini, M. Annibaletto, (Antenor Quaderni, 23.1), Roma.

BACCHETTA A. 2003, Edilizia rurale romana. Materiali e tecniche costruttive nella Pianura padana (II sec. a.C. – IV sec. d.C.), Firenze.

BARTHÉLÉMY 2006, Gilly, une agglomération gallo-romaine dans la Combe de Savoie, in RAN, 38-39, pp. 37-44.

BASSO P. 2003, I vani di deposito-stoccaggio, in *Subterraneae Domus* 2003, pp. 521-557.

BERTOCCO G. 2017, Recenti scoperte protostoriche in Valle d'Aosta, in BEPA, XXVIII, pp. 83-101.

BONETTO J. 2004, Agricoltura e allevamento in Cisalpina: alcuni spunti per una riflessione, in *PECUS*. Man and animal in antiquity. Proceedings of the conference at the Swedish Institute in Rome, September 9-12, Roma, pp. 57-66.

[47] La question relative à l'encadrement chronologique des récipients en pierre ollaire dans le domaine valdôtain, jusqu'à ce moment génériquement rapporté au IV-V siècle, reste ouverte. Le mobilier en pierre ollaire de Messigné est en cours d'étude par Mauro Cortelazzo, que nous remercions pour sa disponibilité dans les réflexions proposées et son aide. Pour la bibliographie concernant le territoire de la Vallée d'Aoste cf. : CORTELAZZO 2012, pp. 26-45.

[48] ARMIROTTI-JORIS-TILLIER 2015, p. 46, fig. 7, nn. 5-6 ; FRAMARIN-LEVATI-JORIS 2005, p. 33, tav. V.

[49] PACCOLAT-JORIS-CUSANELLI-BRESSENEL 2008, p. 198, PLJ, CRA 29-30.

[50] Cf. CAPORUSSO 1991, tav. CXXI, n. 180. Une autre exemple vient du matériel issu des fouilles du secteur Seine-Yonne en France. Cf. SEGUIER 2000, p. 41, Fig. 25, n. 8.

BUSANA M.S. 2000, *Ruri aedificiorum rationes*. Elementi per lo studio dell'insediamento rurale nella *Venetia*, in Campagna e paesaggio nell'Italia antica, Atlante tematico di topografia antica, 8, 1999, Roma, pp. 223-239.

BUSANA M.S. 2001, Insediamenti rurali nella *Venetia*, in Abitare in Cisalpina. L'edilizia privata nelle città e nel territorio in età romana, in Antichità Altoadriatiche, XLIX, vol. II, Trieste, pp. 507-538.

BUSANA M.S. 2002, Architetture rurali della *Venetia* romana, Roma.

BUSANA M.S., FORIN C. 2012, Le ville romane nel territorio di Aquileia: alcune considerazioni in merito all'articolazione e all'uso degli spazi, in L'architettura privata ad Aquileia in età romana. Atti del Convegno di Studio (Padova, 21-22 febbraio 2011), a cura di J. Bonetto, M. Salvadori, (Antenor Quaderni, 24), Padova, pp. 487-509.

BUSANA M.S. 2013, Gli insediamenti rurali, in Storia dell'architettura nel Veneto. L'età romana e tardoantica, a cura di P. Basso, G. Cavalieri Manasse, Venezia, pp. 136-143.

CAPORUSSO D. (a cura di) 1991, Scavi MM3. Ricerche di archeologia urbana a Milano durante la costruzione della linea 3 della metropolitana 1982-1990, vol. 4, I reperti, tavole, Milano.

CORTELAZZO M. 2012, Pietra ollare in Valle d'Aosta: problemi e prospettive per una ricerca, in Les récipents en pierre ollaire dans l'Antiquité, a cura di M. Lhemon e V. Serneels, *Minaria Helvetica* 2012, pp. 26-45.

CORTESE C. 2007, Processi di trasformazione nel suburbio di *Mediolanum* tra la seconda metà del I secolo a.C. e il I secolo d.C. Il caso dell'area dell'Università Cattolica, in Forme e tempi dell'urbanizzazione nella Cisalpina (II secolo a.C. – I secolo d.C.), Atti delle Giornate di Studio (Torino 4-6 maggio 2006), a cura di L. Brecciaroli Taborelli, Firenze, pp. 237-242.

ELIA D., MEIRANO V. 2012, La villa di Costigliole Saluzzo (CN). Contributo alla conoscenza del territorio piemontese in età romana, in Orizzonti. Rassegna di Archeologia, XIII, pp. 19-41.

FRAMARIN P., LEVATI P., JORIS C., 2005, Interreg IIIB MEDOCC "GISAD". Aosta. *Insula* 46. Materiali archeologici dallo scavo dell'ex albergo Alpino, in BSBAC, 1, pp. 24-40.

FRAMARIN P., JORIS C., Studio preliminare di reperti ceramici provenienti da alcuni recenti scavi, in F. BUTTI RONCHETTI (a cura di), Produzioni e commerci in Transpadania in età romana, Atti del Convegno (Como, Villa Olmo, 18 novembre 2006), Como 2007, CD Rom, pp. 1-19.

HALDIMANN M.-A. 2014, Des céramiques aux hommes. Etude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale St-Pierre de Genéve (1er millénaire av. J.-C. – 40 apr. J.-C.), CAR 148.

KASTENMEIER P. 2007, I luoghi del lavoro domestico nella casa pompeiana, Studi della Soprintendenza Archeologica di Pompei, Roma.

LEVEAU Ph. 2003, L'habitat rural dans la Provence Antique: *villa*, *vicus* et *mansio*. Etudes de cas, in RAN, 35/2002, pp. 59-92.

MAR 2014, Museo Archeologico Regionale, Guida, contesti, temi, a cura di P. Framarin, S. Pinacoli e M.C. Ronc, Aosta, pp. 133-134.

MEDRI M. 1985, Le macchine per la frangitura e la torchiatura, in Settefinestre. Una villa schiavistica dell'Etruria romana, vol. II, a cura di A. Carandini, Modena, pp. 241-250.

MOLLO MEZZENA R. 1992, *Augusta Praetoria* tardoantica. Viabilità e territorio, in *Felix Temporis Reparatio*, Atti del Convegno Milano capitale dell'Impero romano (Milano, 8-11 marzo 1990), Milano, pp. 273-320.

ORTALLI J. 1994, L'insediamento rurale in Emilia centrale, in Il tesoro nel pozzo. Pozzi-deposito e tesaurizzazioni nell'antica Emilia, a cura di S. Gelichi e N. Giordani, Modena, pp. 169-222.

PACCOLAT O., JORIS C., CUSANELLI-BRESSENEL L. 2008, Le mobilier céramique du Grand Saint-Bernard (Plan de Jupiter, Plan de Barasson et Musée de l'Hospice), in *Alpis Poenina*. Une voie à travers l'Europe, Actes du Séminaire de clôture, (Fort de Bard, 11-12 avril 2008), Aoste, pp. 139-206.

PAUNIER D. 1996, La romanisation des campagnes: un état des recherches en Suisse, in Revue archéologique de Picardie, n° spécial 11, pp. 261-270.

SPAGNOLO GARZOLI G. 1998, Il popolamento rurale in età romana, in Archeologia in Piemonte, II. L'età romana, a cura di L. Mercando, Torino, pp. 67-88.

RATTO S., CRIVELLO A. 2013, Brandizzo, località Cascina Braida. Insediamento rustico di età romana, in QSAP, 28, pp. 248-250.

RATTO S., CRIVELLO A. 2014, Un insediamento rustico di età romana a San Giorgio Canavese, in QSAP, 29, pp. 19-26.

SEGUIER J.-M. 2000, La céramique du Bas-Empire du secteur Seine-Yonne : productions, typologie et proposition de classement chronologique des ensembles, *Diocesis Galliarum*, 9, pp. 13-44.

VOLONTE M. 1997, Ceramica terra sigillata: i servizi da tavola, in *Alba Pompeia*. Archeologia della città dalla fondazione alla tarda antichità, a cura di F. Filippi, Alba, pp. 433-450.

ZANDA E., ALESSIO M., LEVATI P. 1988, Due insediamenti rustici di età romana nel basso Monferrato, in QSAP, 8, pp. 23-46.

ZANDA E. 2002, Prasco. Insediamento rurale di età romana, in QSAP, 19, pp. 98-99.

UN DOMAINE PASTORAL BORNÉ EN CHARTREUSE : CELUI DES *AUEI*

JEAN-PASCAL JOSPIN ET LAETITIA VENDITTELLI

Bien connue des promeneurs de Chartreuse, l'inscription pariétale des Auei est signalée au moins depuis le 18e siècle[1]. Située au débouché d'un sentier, peu avant d'arriver sur une fente des Lances de Malissard à 1918 m d'altitude, deux lignes en capitales actuellement peintes en rouge (hauteur des lettres entre 15 et 18 cm) dans un encadrement faiblement mouluré donnent le texte et la transcription suivants.

HOCUSQUII	Hocusque
AVIIORUM	Aveorum

(Les deux II valent pour le E en écriture cursive et dénotent une ancienneté. A noter l'emploi du latin hocusque, au lieu de hucusque, non attesté ailleurs; *ILN, Vienne*, 452).

L'inscription peut se traduire par : *Jusque-ici (s'étend le domaine) des Auei*.

Gravée sur un pan rocheux du deuxième pli des contreforts sud du massif de Chartreuse (commune de Saint-Bernard-du-Touvet), l'inscription délimite au nord la propriété de la famille des Auei. Elle surplombe le vallon de Marcieu, alpage encore très fréquenté pendant l'été par les troupeaux de moutons et de bovins.

Si ce texte peut être contemplé, après une bonne marche et le franchissement de deux crêtes, d'autres inscriptions de même type (disparues aujourd'hui) semblent avoir existé dès la première barrière, partie haute de la commune de Saint-Bernard-du-Touvet (hameau de Saint-Michel).

Relevée probablement aussi au 18e siècle[2] (*Sestier* et reprise dans le Corpus des Inscriptions latines, *CIL* XII, n° 2325), l'autre inscription gravée sur un rocher portait le texte suivant :

HIC	Hic
FINES	Fines
AVLIORUM	Aveorum

(erreur probable de lecture de «LI» au lieu de «II», les deux hastes du E primitif, dues probablement à l'inventeur, M.-J.-B. Moreau de Verone, qui fit le relevé de l'inscription; *ILN, Vienne*, 453).

Traduction : *Ici (sont) les limites (de la propriété) des Auei*.

Celle-ci fut aperçue «au milieu d'une forêt très épaisse de la commune du Touvet appartenant à M. de Marcieu, une inscription sur un rocher coupé à pic, à la hauteur d'environ cent toises au dessus du Touvet. Il y aurait eu deux anneaux de fer de chaque côté des lettres»[3].

Quelque soit la valeur que l'on accorde à la toise, la première crête surplombant le Touvet et la partie haute du

---

[1] Guettard (M.), *Mémoire sur la minérologie du Dauphiné*, *Itinéraires*, I, Paris, 1779, p 63.

[2] La plus ancienne mention de cette deuxième inscription semble être celle de Moreau de Verone : lettre à Esprit Calvet, 238 (Bibliothèque Calvet, ms, III, f. 137), c'est cette transcription qui a été reprise par Hirschfeld dans le corpus ; Cependant une autre source, elle aussi du XVIIIe siècle mais anonyme, se trouvait conservée sur un feuillet libre inséré dans un ouvrage de la Bibliothèque municipale de Grenoble et reprise par J. Sestier (*Le Dauphiné*, janvier 1892, p. 393 ; J. Sestier, *Le tramway Grenoble-Chapareillan et la vallée du Graisivaudan,* 1900, p. 90). M. Durry, « L'inscription de la crête de Malissard », *Revue des Etudes anciennes*, 29, 1927/3 p. 290 (la trace de ce manuscrit est perdue).

[3] « Sans les malheurs du temps, j'aurai extrait moi-même l'inscription. Je l'ai sur parole sur copie faite par un ingénieur.. ». « Il fallait camper un jour ou deux… dans l'horreur la plus profonde de ces forêts est une inscription en lettres magnifiques ! Je l'ai sur plan enluminé ». Moreau de Verone : lettre du 2 octobre [1792] à Esprit Calvet, 238 (Bibliothèque d'Avignon, ms 2365, f. 467).

village de Saint-Bernard est celle du Haut-du-Seuil (devenue l'Aulp-du-Seuil) à près de 1864 m d'altitude. L'inscription rupestre était probablement située aux environs d'un passage, toujours utilisé aujourd'hui pour franchir cette première crête, celui de l'Aulp-du-Seuil. Par ailleurs il est dit que : «Pour approcher du rocher, il faut monter au sommet et se faire descendre par des cordages jusqu'à l'inscription», preuve d'un accès rendant difficile sa localisation. Elle doit cependant se situer à proximité du passage dont l'accès était lui-même barré, par une chaîne, en limite du bois de la Combe Molière, autrefois propriété du marquis Emé de Marcieu, appelée «forêt fondue» sur le cadastre ancien. Selon Bruno Guirimand, ce passage est celui dit « des Trois Portails », situé en haut d'une barre rocheuse protégée par une chaîne de fer tendue entre deux anneaux et qui par une voûte rocheuse accède à la fontaine Parieu (du latin *paries*, portail) où venaient boire les moutons après cette difficile ascension. Selon cet auteur : « des éboulements ont rendu le passage difficile »[4].

Ce même cadastre mentionne une troisième inscription sur la crête des Lances de Malissard au-dessus des haberts du Vallon de Marcieu, «une pierre gravée» avec un texte mal reproduit, proche voire identique au premier[5]. Enfin, la tradition mentionne l'existence d'une quatrième inscription au Pas de Montbrun, mais sans aucun relevé, ni certitude. Cependant on remarquera que la position respective de toutes ces inscriptions permet de délimiter un territoire géographiquement cohérent, d'une surface de 30 hectares (?) à la frontière actuelle d'une zone forestière et d'un alpage. Rares dans les Alpes françaises - l'autre cas étant celui des délimitations à l'entrée du Val Montjoie entre Allobroges et Ceutrons [6]– des inscriptions de territoires pastoraux -mais anonymes- sont également connues dans les Alpes italiennes au Mont Pergol dans le Val Cadino et le Mont Civetta au nord de Belluno dans les Dolomites (province de Vénétie) entre 1700 et 2000 m d'altitude[7].

On peut penser avec Bernard Rémy que si cette famille des Auei a pris la peine de marquer les limites de son domaine en pleine montagne, c'est que les alpages de Chartreuse (et notamment le vallon de Marcieu) occupaient une place importante dans l'économie pastorale et ses revenus. Il s'agissait d'éviter les contestations avec les propriétaires voisins et d'interdire tout pâturage «sauvage». Il est également probable que ces pâturages représentaient la partie «haute» du domaine dont le centre était installé plus bas dans la vallée du Grésivaudan au milieu des bonnes terres agricoles[8]. L'ancienneté de ces inscriptions pourrait bien les faire remonter à la fin de la République ou au début de l'Empire, vers 30-20 ans avant J.-C. Aussi peut-on faire un rapprochement avec une monnaie du type au cavalier, attribuée aux Allobroges, avec la légende DURNAC/AVIII, des années 60-43 avant notre ère[9]. Probable magistrat monétaire, le deuxième personnage (ou une famille) appartient peut-être à cette même famille au nom d'origine gauloise et propriétaire d'un alpage en Chartreuse, confirmant peut-être, du même coup, l'émission des monnaies au cavalier comme revenant bien aux Allobroges.

ABRÉVIATIONS

CIL XII : O. Hirschfeld, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, *Inscriptiones Galliae narbonnensis*, Berlin, 1888.
ILN, Vienne : B. Rémy (Dir.), *Inscriptions latines de Narbonnaise*, V, *cité de Vienne*, Paris, CNRS, 2003-2204, 3 vol.

[4] B. Guirimand, *Petites roches*, *sentiers d'histoire,* Grenoble, 1978, p. 86.

[5] « O QUIS OVES OCULORUM» : cadastre de Saint-Bernard, ADI 4P4/191, section C, feuillet 1.

[6] J. SERRALONGUE, « Décision impériale de borner la frontière entre les Ceutrons et les Viennois », Actes du XVe colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Saint-Gervais, 12-14 octobre 2018, BEPAA, XXIX-XXX, p. 313-320.

[7] E.CAVADA, « L'iscrizione confinaria del monte Pergol nel Trintino oriental », L.GASPARINI (a cura di), rupes loquentes, *Convegno internationale di studio sulli iscrizioni rupestri di eta romana in Italia*, Roma-Bomarzo, 13-15 ottobre 1989, Roma, 99-115 ; F. MARZATICO, "La frequentazione dell'ambiante montano nel territorio atesino fra l'età del bronzo e del ferro : alcune considerazioni sulla pastorizia transumante e l'economia di malga", *Preistoria Alpina*, 42, 2006, p. 175-176.

[8] J.-P. JOSPIN, La vallée de l'Isère à l'époque romaine, *Archéologia,* 335, juin 1997, p. 20-31.

[9] Y. VAN DER WIELEN, *Monnayages allobroges*, Lausanne, Cahiers romands de numismatique, 6, 1999, p. 90-98 ; M. DHENIN, Le monnayage allobroge, *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes* (dir. J.-P. Jospin), 2002, In folio, Lausanne, p. 47. Cependant, cette monnaie au cavalier à la légende DURNAC/AVEII n'est connue qu'à un seul exemplaire qui était autrefois conservé dans la collection Nédonchel à Tournai et aujourd'hui non localisée. Bien que le dessin publié dans la *Revue numismatique belge* 1865, p. 285-301 et pl. XIII, n°5) soit explicite, Adrien Blanchet se posait la question d'une mauvaise lecture de l'abréviation AVSCRO (pour AUSCROCOS), nom bien connu en association avec DURNACOS sur un grand nombre d'exemplaires de monnaies au cavalier de la Vallée du Rhône. Selon Bernard Rémy, le gentilice est gaulois, plutôt que romain (*ILN, Vienne*, 452).

BIBLIOGRAPHIE

A. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, Paris, Leroux, 1905

M. DURRY, « L'inscription de la crête de Malissard », *Revue des Etudes anciennes*, 29, 1927, p. 286-288.

J.-P. JOSPIN, La vallée de l'Isère à l'époque romaine, *Archéologia,* 335, juin 1997, p. 20-31.

M. DHENIN, Le monnayage allobroge, *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes* (dir. J.-P. Jospin), 2002, In folio, Lausanne, p. 44-47.

B. RÉMY, L'apport des inscriptions à l'étude de l'économie pastorale dans la cité de Vienne, *Actes du Xe colloque sur les Alpes dans l'Antiquité,* Cogne, 12-14 septembre 2003, Aoste, 2004, p. 243-252.

J.-P. JOSPIN, L. VENDITTELLI, « Un domaine pastoral en Chartreuse : celui des Auei », *Premiers bergers des Alpes*, (dir. J.-P. Jospin et Tassadite Favrie), 2008, In folio, Lausanne, p. 137-138.

F. BERTRANDY *et al*., *L'Isère, 38/4*, Carte archéologique de la Gaule, Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 2017, p. 290.

Remerciements : Pierre Bintz, Thomas Lemot, Joël Serralongue

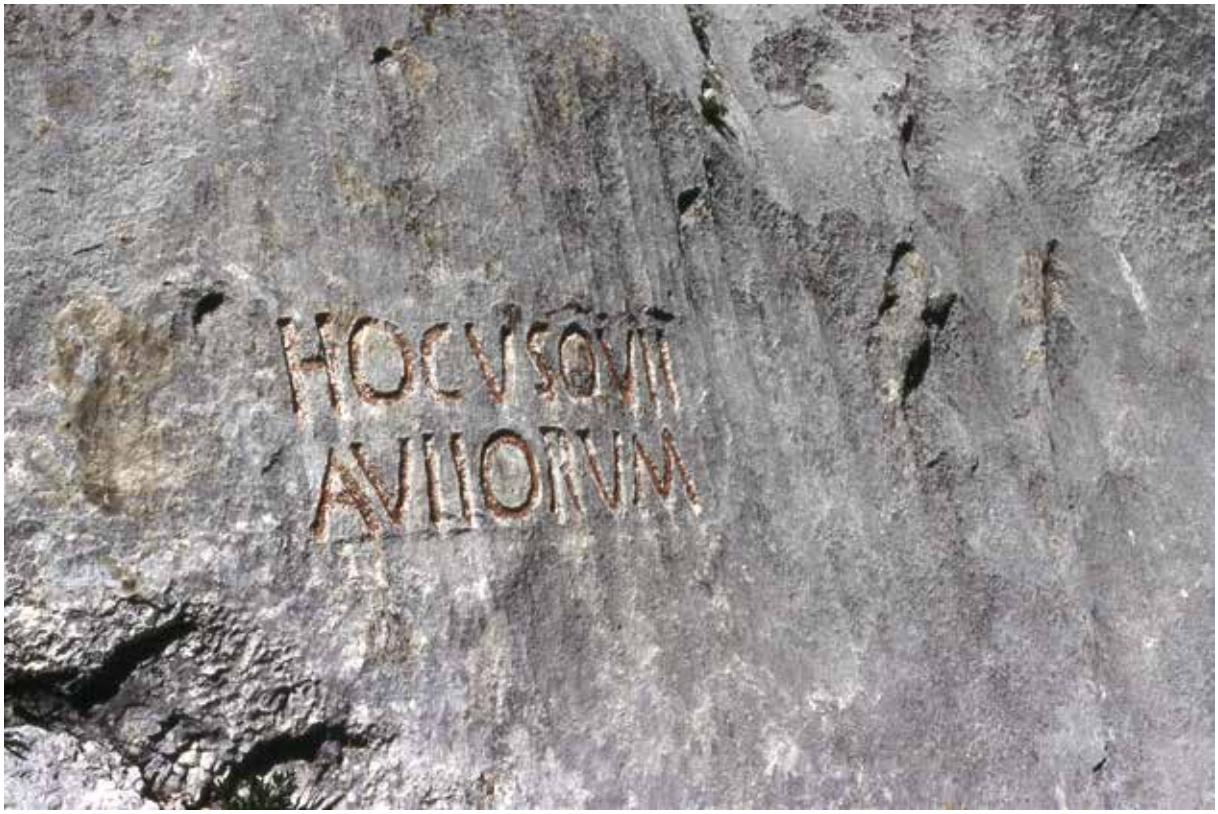

Fig. 1 - *Inscription des Lances de Malissard (Saint-Bernard-du-Touvet, Isère, 1 700 mètres d'altitude) ; lettres hautes de 15 à 19 cm de haut. Cl. P. Bintz*

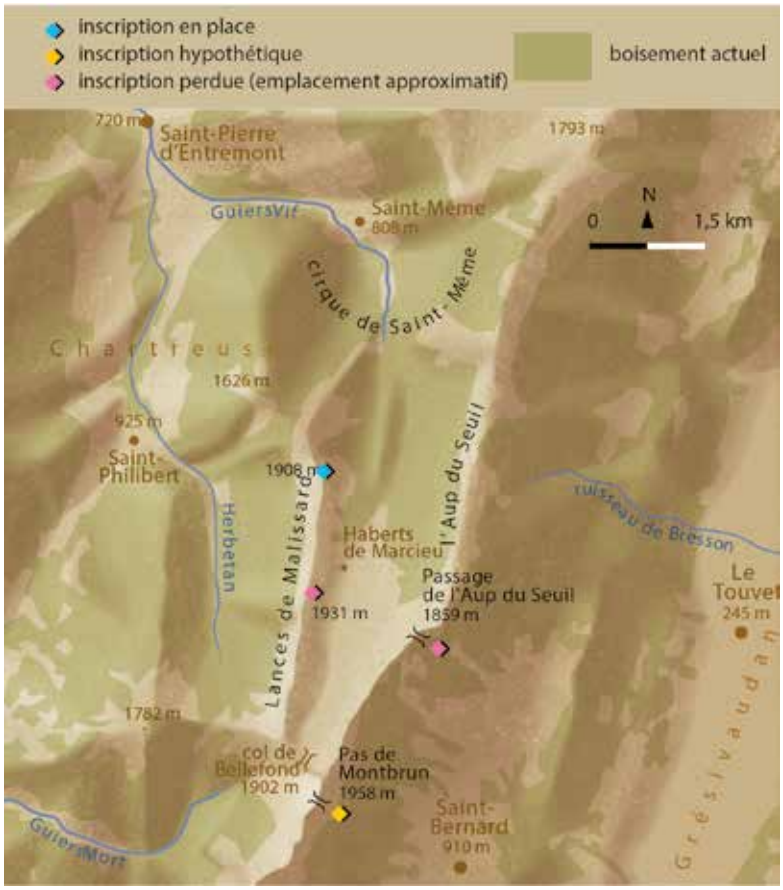

Fig. 2 - *Carte du territoire pastoral borné des Auei. Conception Laetitia Vendittelli et Jean-Pascal Jospin, réalisation T. Lemot.*

Fig. 3 - *Avers et revers d'une monnaie en argent au cavalier aux légendes DURNAC/AVIII (Durnacus/Auei).*

Fig. 4 - *Le vallon de Marcieu, Aulp-du-Seuil, massif de Chartreuse, Isère. Cl. Cyril Bernard.*

DECISION IMPERIALE DE BORNER LA FRONTIERE ENTRE LES CEUTRONS ET LES VIENNOIS
An 74 de notre ère

JOËL SERRALONGUE[1]

Il a beaucoup été écrit sur ce bornage antique depuis 1853, date à laquelle fut découverte en limite même de la commune de Saint-Gervais l'inscription en témoignant ; ce colloque est l'occasion de proposer de nouvelles pistes de recherches à la suite d'une fouille menée sur une des bornes jalonnant cette frontière, de recherches menées dans les archives locales, de divers travaux universitaires et même d'indices dans la littérature historique.

LE PREMIER INDICE

La révélation de 1853

Découverte en juillet 1853 (Mommsen, 1853), par un promeneur au lieudit Le Larioz (L'Arlioz), sur le versant ouest du col de La Forclaz du Prarion (1533 m), en un point formant repère entre les communes de Passy, Saint-Gervais et Les Houches, cette inscription (CIL XII, 113) a aussitôt été récupérée par le propriétaire du terrain ; elle est conservée depuis dans une niche en dalles de granite placée près de l'ancien hôtel du Panorama, au hameau des Plagnes sur la commune de Passy. Classée Monument Historique le 5/12/1935, elle avait été inscrite dès 1872 sur la 1ere liste dressée par le gouvernement français après le rattachement de la Savoie à la France. Cette inscription a été jugée alors si importante que deux moulages en ont été réalisés, l'un pour le Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye, l'autre pour le musée d'Annecy.

Le texte de 11 lignes est gravé sur une dalle de schiste gris-bleu (110 x 65 x 20 cm), dont la surface granuleuse a rendu le travail du lapicide particulièrement difficile.

« De par l'autorité de l'Empereur César Vespasien Auguste, grand pontife, dans sa cinquième puissance tribunicienne, consul à cinq reprises, désigné pour un sixième consulat, père de la patrie, Cnaeus Pinarius Cornelius Clemens, son légat propréteur de l'armée de Germanie supérieure, a fixé la limite entre les Viennois et les Ceutrons » (Rémy, 2004, 218)

Fig. 1 - *Inscription du Larioz près du col de la Forclaz du Prarion ; cl. A. Chéné dans ILHS 1995.*

[1] Archéologue, président d'ESPAHS.

PIECES A CONVICTION

Les vestiges de ce bornage

Trois bornes, matérialisant la réalité de ce bornage, pour deux d'entre elles gravées du mot FINES, ont été retrouvées à vingt km du col de la Forclaz du Prarion, perchées sur la ligne de crête dominant à l'ouest la vallée de l'Arve (Bertrandy et alii, 1999).

Les trois bornes reconnues, également en roches métamorphiques, s'échelonnent sur une distance de 2,2 km sur la limite entre les départements de la Haute-Savoie et de la Savoie ; les deux premières (Jaillet et Petit Crois(s)e Baulet) sont distantes de 1,4 km, la 2e et la 3e de 800 m. Celle au col de Jaillet (1723 m), dont le nom dérive sans doute de la racine Jal signifiant pierre (Rousset, 1988, 47), a été signalée par l'abbé Giry en 1964 et classée MH en 1971 ; en 2004, la fouille nécessitée par son redressement est venue confirmer qu'elle avait la même hauteur que celle du col de l'Avenaz (1929 m), soit 1,55 m (Serralongue, 2004). Cette dernière, également gravée du mot *FINES* que l'on peut traduire par LIMITES, a été retrouvée, couchée dans les rhododendrons, en 1993, suite à des mentions découvertes incidemment sur le cadastre sarde (1728) et dans les archives communales (Boekholt, 1993), ayant conduit à une enquête plus poussée sur le terrain (Des bornes romaines aux alpages, 2004) qu'il reste à poursuivre. Quant à celle du col du Petit Crois(s)e Baulet (2009 m), bien que conservée sur une hauteur de 0,78 m, elle offre toutes les caractéristiques des deux bornes marquées FINES, sa partie manquante étant la conséquence des conflits entre bergers mentionnés dans les archives.

Bien qu'une autre borne ait été signalée en 1964, mais sans preuve, au nord-est du col de la Forclaz du Prarion, en rive droite de l'Arve et de la Diosaz, sur la commune de Servoz (Broise, 1986, 273), il semble injustifié de concevoir que la totalité de la frontière commune entre ces deux peuples ait été matérialisée par des bornes alors que seules trois ou 4 (?) ont été identifiées dans la seconde moitié du 20e siècle. Certes, les nombreux procès ayant sanctionné les disputes, parfois violentes, entre les bergers des paroisses de La Giettaz et de Cordon de 1359 à 1719, attestent de la présence d'autres bornes anciennes, l'une d'elles marquée FINES, à proximité immédiate de

Fig. 2 - *Borne du col du Jaillet en cours de fouille en 2004 – cl. J. Serralongue.*

Fig. 3 - *Borne de l'Avenaz lors de sa découverte en 1993 – cl. J. Serralongue.*

Fig.4 - *Inscription FINES de la borne du col de l'Avenaz après grattage des lichens et pose de graphite en 1993 ; cl. J. Serralongue.*

celles actuellement reconnues, secteur à pâturages qui, comme on le peut le noter dès maintenant, concentre toutes les bornes reconnues à ce jour.

A raison de trois bornes tous les 2 km, pas moins de 150 bornes auraient donc dû jalonner les 75 km de cette frontière qui selon l'hypothèse la plus récente s'étendait du sommet du Mont Buet, culminant à 3099 m, au village de Tours-en-Savoie, à 388 m, près d'Albertville, en rive droite de l'Isère (Rémy, 2002). Toutefois, on peut émettre l'hypothèse que le tracé supposé, pour une grande part étant celui séparant les départements actuels de la Haute-Savoie et de la Savoie, pouvait être marqué, au vu des crêtes empruntées dans le massif des Aravis, quasi inaccessibles, par des marques, des cairns et des fossés, souvent signalés comme bornages anciens dans les procès précédemment cités (Des bornes romaines aux alpages, 2004).

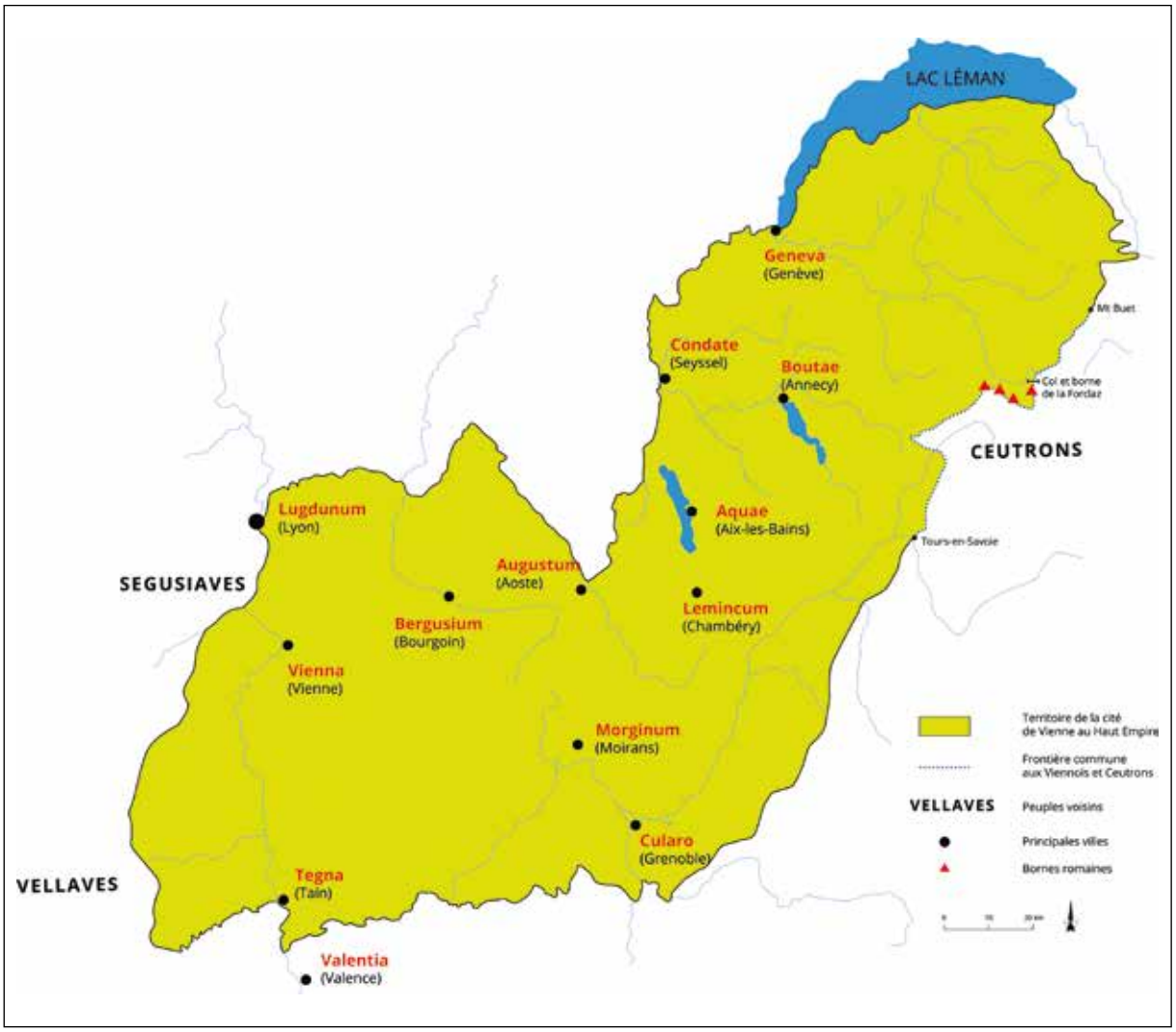

Fig. 5 - *Tracé de la zone de contact entre les Ceutrons et les Viennois et localisation des témoignages découverts à ce jour ; Joël Serralongue et Jocelyn Laidebeur d'après Nora Esperguin et Jean-Pascal Jospin, 2002.*

LES PROTAGONISTES

L'empereur Vespasien (69-79), d'origine plébéienne, devient empereur à l'âge de 60 ans, au terme d'une longue carrière militaire qui l'a mené en Thrace, en Germanie puis en Brittania ; consul et proconsul en Afrique sous Claude avant d'être nommé légat en Judée par Néron, et d'y mater une révolte débutée en 66. La mort de l'empereur, en 68, entraîne le cahot mais Vespasien, proclamé empereur par les légions d'Orient, en sort vainqueur après l'élimination des autres empereurs que sont Galba, Othon et Vitellius (Suétone). Parmi les multiples réformes qu'il instaura très vite au sein de l'empire et de son administration, il prit grand soin de restaurer les archives et afin d'assurer la sécurité de l'empire, il entraîna de nombreux spécialistes à des missions de terrain (Acolat, 9).

Dès lors il est bon de s'interroger sur celui qui est mandaté pour cette mission de bornage.

Mais qui est donc Cnaeus Pinarius Cornelius Clemens ?

Sénateur romain, il est supposé être natif d'*Emerita Augusta*, capitale de la province de Lusitanie. Après des années obscures, sa carrière s'accélère sous Vespasien, précipitée peut-être par l'appui qu'ont su porter à l'empereur les élites hispaniques dans son accession à la magistrature suprême en 69 (Des Boscs-Plateaux, 2005). Ainsi, en 71-72, il est nommé consul suffect puis il est chargé de l'entretien des bâtiments publics et sacrés de Rome, poste ô combien important si peu de temps après le grand incendie, avant d'être nommé légat propréteur ou gouverneur de la province de Germanie Supérieure de 72 à 75, territoire bien connu de Vespasien. Il mène alors une campagne militaire sur la rive droite du Rhin, campagne victorieuse le conduisant à recevoir les insignes du triomphe. En 74, il fait percer une route dans les Champs Décumates d'Argentoratum au haut Danube, permettant de réduire de sept jours de marche (160 km) le trajet entre Augusta Vindelicorum et Mogontiacum (Des Boscs-Plateaux, 2005, 468-469). A la suite de quoi ou simultanément, Vespasien le charge de borner la frontière entre les Viennois et les Ceutrons.

LES ACTEURS

L'armée et ses divers corps de métier

Le choix ne pouvait être plus judicieux que de déplacer un général qui venait de conquérir de nouveaux territoires et d'y percer une route, l'armée disposant, outre sa force pouvant contenir d'éventuelles querelles, de corps spécialisés pouvant aménager des chemins en terrain difficile afin de déplacer des bornes que d'autres auront taillées et gravées ce qui nécessite des outils affutés, fabriqués à volonté par le forgeron suivant l'armée.

En plus de tous ceux-ci, une armée de conquête est dotée d'arpenteurs et de leurs aides, aptes à tirer des alignements, à documenter les points choisis afin d'en faire des plans à archiver, les fameuses *forma,* conservées à Rome dans les archives impériales avec des copies sans doute à Vienne et Aime-en-Tarentaise, capitales des peuples concernés par ce bornage.

MAIS COMMENT S'Y PRENDRE - PAR LES CRÊTES, LES CREUX ET LES PENTES, À DES ALTITUDES POUVANT ATTEINDRE PLUS DE 2600 m ?

Enquêter sur le terrain

Quoique l'inscription précise bien qu'il s'agit de borner cette frontière entre les Viennois et les Ceutrons, ce qui laisse entendre qu'elle ne l'avait jamais été auparavant, il semble évident – en attendant la preuve du contraire – que le légat propréteur dut s'attacher des représentants des populations locales afin de reconnaître le terrain et rechercher l'accord entre eux sur le tracé à définir qui devait être celui sur lequel leurs ancêtres, Allobroges et Ceutrons, s'étaient arrêtés entre les 4e et 1er s. av. J.-C. pour fixer la limite commune à leurs principautés, correspondant à l'extension des Allobroges dans le massif alpin. Des arbitrages de ce type sont évoqués en Grèce, quelques années plus tard, en 110 exactement, où le légat, « C. Avidus Nigrinus, accompagné d'un *mensor,* a auditionné des témoins, puis il a pris la peine de monter sur le terrain, en montagne, pour rechercher les anciens repères de l'époque hellénistique et s'y référer » (Acolat, 31-32).

Le recours aux traités des arpenteurs pour rechercher d'autres marquages

Comme l'écrit l'arpenteur Hygin dans l'un de ses traités, rédigé entre 98 et 102 - *De limitibus* – « Lorsqu'un arpenteur est dépêché pour réaliser une enquête, qu'il commence par observer les usages de la région – éléments naturels et bornes faisant limites – diversité de la disposition des bornes selon les régions » *(Acolat, 32)*.

Les montagnes comme les cours d'eau étant souvent des limites naturelles privilégiées dans la délimitation de territoires distincts, la frange est du massif des Aravis, rocheuse et escarpée, présentait les caractères recherchés nécessitant toutefois un bornage différent de celui mis en place dans les prairies d'altitude couvrant la zone orientale entre les cols de la Forclaz du Prarion et de l'Avenaz où des bornes de pierre furent apportées et plantées. Ainsi, Hygin Gromatique, dans son traité écrit vers 75 *De limitibus constituendis*, précise-t-il que « S'il se trouve une montagne abrupte et difficile, nous placerons sur des rochers isolés des marques signalant la frontière et, là où ce sera possible, nous l'indiquerons aussi sur le plan cadastral (*forma*), de la même façon » (Acolat, 30).

Dans le *Liber Coloniarum ou Regionum,* donnant un état de l'Italie du début du IVe s. sur la base d'archives augustéennes et tibériennes, sont fréquemment cités certains de ces marquages gravés dans la roche ou encore constitués de pierres entassés formant des cairns qualifiés de *scorofiones*, *congeriae lapidum*, *carbunculi* ou *scorpiones* (Acolat, 34).

La campagne y est représentée par les 4 types d'éléments naturels du paysage qui jouent un rôle déterminant dans la structuration de l'espace : - des montagnes (*mons/montes*), - la mer ou des marais (*paludes),* - des cours d'eau (*flumen*) et enfin plus rarement des arbres symbolisant la forêt (*silva*) (Acolat, 12), éléments que l'on retrouve également utilisés comme bornages au Moyen Âge, dans les actes notariés, dans les documents cadastraux comme la mappe sarde, initiée dans les Etats de Savoie dès 1728.

Fig. 6 - *Vue prise du col du Petit Crois(s)e-Baulet (2009 m) sur la zone frontière orientale et le col de la Forclaz du Prarion (1533 m) aujourd'hui envahie par la forêt, dominé par le Mont Blanc ; cl. J. Serralongue 2018.*

Fig. 7 - *Vue prise du col de l'Avenaz (1929 m) sur le tracé de la frontière passant par le col des Aravis (1486 m) ; cl. J. Serralongue 2018.*

Fig. 8 - *Vue prise du flanc sud du col des Aravis (1486 m), marquant la limite départementale entre la Savoie et la Haute-Savoie, sur la zone frontière orientale marquée au second plan par la crête herbeuse portant les cols de Jaillet (1723 m), du Petit Crois(s)e Baulet (2009 m) et de l'Avenaz (1929 m) et dominée à l'arrière-plan par la chaîne du Mont-Blanc ; cl. J. Serralongue 2018.*

MAIS POURQUOI UN TEL BORNAGE ?

Un témoignage de la reprise en main de l'empire engagée par Vespasien

Si l'on ne peut exclure totalement l'hypothèse de Denis van Berchem (1982, 84), proposant de considérer ce bornage comme une mesure préfigurant la création quinze ans plus tard de la province unifiée des Alpes Grées et Pennines, et permettant ainsi au procurateur un cheminement plus direct entre Aime-en-Tarentaise et Martigny, on ne peut exclure une mesure ayant pour but de mettre un terme à un réel conflit entre la province des Alpes Grées, quoique seuls les Ceutrons soient mentionnés, et la cité de Vienne.

Les traités des arpenteurs, établis entre 75 et 110 environ, traduisent en effet la volonté politique des empereurs de procéder à d'importantes opérations d'arpentage (Acolat, 9), destinées à marquer la présence de Rome dans certains territoires remuants, qu'ils soient privés ou publics. Ainsi, en octobre 72, l'empereur Vespasien adresse une lettre au procurateur de Corse afin qu'il règle un litige entre les Vanacini et les Mariani en bornant leurs propriétés voisines - CIL X, 8038 - (Acolat, 30, note 71), et en 78, entre Sparte et Messène, il matérialise une limite au sommet des monts Paximadi et Taygète - IG V, I, 1371 ; I, 1372 ; et I, 1431- (Acolat, 34-37, note 91).

Une origine plus triviale

A la suite de la découverte de la borne du col de l'Avenaz (Boekholt, 1993), consécutive à la révélation, dans les archives médiévales et modernes, de conflits larvés ou violents pendant près de 4 siècles entre bergers usant de ces prairies d'altitude si riches et essentielles pour ces populations montagnardes, la publication des Inscriptions Latines de Haute-Savoie s'en faisait l'écho (Rémy, 1995), permettant ainsi de donner plus de corps à l'origine de ce bornage sans toutefois pouvoir l'affirmer.

Et si ce bornage était la réponse à un problème identique survenu peu avant …

Venant conforter cette hypothèse, il est opportun de rappeler que vingt ans auparavant, en 54, un combat en règle entre bergers avait entrainé, à la suite d'un long procès, la condamnation à mort de Domitia Lepida, fille de Lucius Domitius Ahenobarbus et d'Antonia Major, sœur de Cnaeus Domitius Ahenobarbus, père de Néron.

Domitia avait été accusée par Julia Agrippina, seconde femme de l'empereur Claude de rébellion contre l'empereur, jugeant que sa puissance avait été bafouée, suite à un conflit advenu dans leurs propriétés voisines d'Apulie, conflit comme il s'en produisait fréquemment dit Pierre Grimal, ces biens n'étant pas précisément délimités. Pour être certaine de la décision du Sénat, elle y ajouta un peu de magie, accusant Domitia Lepida d'avoir voulu sa mort en proférant des rites d'envoûtement, ce que Néron, son neveu reconnut lors de son audition devant le Sénat. La cause était entendue – le procès eut lieu en 54 et la sentence exécutée. (Grimal, 56-58)

On peut penser qu'un tel évènement, au sein même de la famille impériale, eut un retentissement considérable et que vingt ans plus tard, Vespasien, profitant des réformes qu'il avait engagées, put trouver l'occasion d'un conflit entre bergers pour affirmer l'autorité de Rome.

Coïncidence troublante

Sans en tirer de conclusion hâtive et doutant de pouvoir jamais en fournir la preuve, il me semble utile d'ajouter au dossier que Cnaeus Pinarius Cornelius Clemens a terminé sa vie à Hispellum (actuelle Spello) en Ombrie, sans doute à la fin du 1er siècle. Or l'arpenteur Hygin Gromatique, auteur du traité *De limitibus constituendis*, écrit vers 75, y vécut également à la même époque. Ce traité contient diverses miniatures de villes de l'empire, dans leurs remparts mais aussi dans leurs limites naturelles, parmi lesquelles on note sans surprise la ville d'Hispellum (manuscrit Arcerianus A) mais plus étonnamment celle d'Avenches (manuscrits Palatinus et Gudianus), située sur le plateau suisse donc dans la province de Germanie Supérieure, alors gouvernée par Cnaeus Pinarius Cornelius Clemens…

Les travaux d'arpentage d'Hygin Gromatique ne pouvant être ignorés du gouverneur de la province puisque sans doute soumis à son autorisation, on peut aller jusqu'à penser, bien qu'il n'en soit fait aucune mention dans les manuscrits qui nous sont parvenus de son traité d'arpentage, que son savoir-faire ait été mis à profit dans ce bornage de 74, situé dans un territoire voisin de la province de Germanie Supérieure…

CONCLUSION

Ce propos peut paraître un peu décousu tant il contient d'informations diverses et de matières à vérifier mais il montre, je l'espère, la richesse de ce thème et l'intérêt qu'il a éveillé depuis quelques années dans les milieux universitaires mais également parmi les érudits locaux.

Il reste désormais à poursuivre ces investigations, à arpenter les alpages, à se hisser sur les crêtes, à se glisser dans les torrents à la recherche de bornes, à cartographier les fossés, afin d'aller plus loin dans la documentation de ces 75 km de frontière commune à ces deux territoires. Seul ce travail sur le terrain est en capacité d'apporter la preuve que l'ensemble de cette frontière ait été borné ce qui serait exceptionnel au vu des autres exemples contemporains dans le monde romain qui s'attachaient à marquer des limites sur des distances bien inférieures.

Et puis comme le rêve est une richesse inaliénable, pensons à la *forma* qui fut dressée de ce bornage sur laquelle Marcus Iunius Nypsius nous apprend qu'on doit y trouver diverses indications « dont des noms de montagnes pour savoir dans quelle partie du territoire on est » (Acolat, 13).

BIBLIOGRAPHIE

ACOLAT, Delphine, « Représenter le paysage antique. Des normes des arpenteurs romains aux témoignages épigraphiques (IIe-IXe siècle) », *Histoire et Sociétés Rurales* 2005/2 (Vol. 24), pp. 7-56.

BERTRANDY, François, CHEVRIER, Michèle et SERRALONGUE, Joël, « Cordon » et « Passy », *La Haute-Savoie, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1999, pp. 215-216 et 283-288.

BOEKHOLT, Christiane, et SERRALONGUE, Joël, « Chronique des découvertes archéologiques dans le département de la Haute-Savoie », *Revue Savoisienne,* 133, 1993, pp. 29-32.

BROISE, Pierre, « Antiquités romaines du Faucigny », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève,* Tome XVIII, 1986, pp. 223-300.

DES BOSCS-PLATEAUX, Françoise, « Les stratégies familiales des chevaliers et sénateurs hispano-romains (Ier siècle – Première moitié du IIe siècle ap. J.-C.), *Mélanges de la Casa de Velasquez*, 1995, 31-1, pp. 113-171.

DES BOSCS-PLATEAUX, Françoise, *Un parti hispanique à Rome ? Ascension des élites hispaniques et pouvoir politique d'Auguste à Hadrien (27 av. J.-C.-138 ap. J.-C.),* Madrid, Bibliothèque de la Casa de Velasquez, 2005, vol. 32, 763 p.

GRIMAL, Pierre, *Le procès Néron,* Ed. de Fallois, Paris, 1995, 299 p.

MOMMSEN, Théodor, *Le Journal de Genève* du 31 décembre 1853.

REMY, Bernard et alii, *Inscriptions latines de Haute-Savoie*, Annecy, 1995, 159 p.

REMY, Bernard, « Les limites de la cité de Vienne », *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes*, 2002, pp. 96-98.

REMY, Bernard (Dir.), *Inscriptions Latines de Narbonnaise*, V.2. Vienne, XLIVe Supplément à Gallia, CNRS Ed., 2004, 320 p.

ROUSSET, Paul-Louis, *Les Alpes et leurs noms de lieux- 6000 ans d'histoire,* Grenoble, 1988, 444 p.

SERRALONGUE, Joël, « Cordon, col du Jaillet », *Revue Savoisienne,* 144, 2004, pp. 58-60.

VAN BERCHEM, Denis, *Les routes et l'histoire,* Genève, 1982.

Des bornes romaines aux alpages – Cordon-La Giettaz en Pays de Savoie, Réal. et ill. Atelier Contre Fish, Imprimerie Nouvelle Sallanches, 2004, 29 p.

LE PIC DE LUC.
DE L'OCCUPATION DU HAUT EMPIRE AU BASTION DES ALPES DE LA FIN DE L'ANTIQUITÉ

YANN BONFAND

Avec ses hauts murs appareillés en un *opus incertum* soigné, sa tour et son imposante citerne nappée d'un épais mortier de tuileau, l'occupation sommitale du Pic de Luc questionne les archéologues. Si la fonction de bastion des Alpes a pu être avancée, sa datation s'avère plus périlleuse. Une prospection menée en 2017 amène de nouvelles pistes qui reconsidèrent le rôle du site au sein du Diois.

LE PIC

Situé au sud de l'agglomération de Luc-en-Diois (Figure 1) – ancienne co-capitale des Voconces[1] qui parait avoir perdu son statut dans le courant du IIe siècle ap. J.-C[2] – le Pic-de-Luc se présente comme une éminence calcaire qui agit tel un verrou sur l'axe principal qui relie le Nord de la vallée du Rhône à la voie domitienne.

Le site est particulièrement connu pour le Claps[3], dont l'accumulation des débris de roche a permis la formation de deux lacs par obturation des cours d'eau qui entraient en confluence à ce niveau-là : d'un côté le Rif Miscon – provenant de l'Est, depuis le col éponyme – ainsi que la Drôme de l'autre, quant à elle de provenance méridionale. L'élévation des eaux de ces lacs, sur près de 6 km dans la vallée, a eu pour conséquence de submerger deux occupations médiévales ainsi que l'axe principal de communication utilisé depuis la période romaine (Desaye 1986). Ils se sont maintenus jusqu'à la fin du XIXe siècle – début du XXe – lorsque le percement d'un tunnel permit leur assèchement progressif dessinant aujourd'hui cette haute vallée de la Drôme.

Ouvert d'un côté sur la vallée de la Drôme et celle du Miscon, le pic donnait accès en sa partie septentrionale sur la Combe de Die et l'agglomération de Luc-en-Diois. La position du Pic matérialise à ce niveau un verrou qui permettait un contrôle serré des circulations terrestres voire éventuellement celles fluviales antérieures au Claps. Ce goulot d'étranglement se voyait surmonté, en plus du pic lui-même, d'une crête rocheuse immédiatement adjacente dont l'intérêt stratégique s'est vérifié au cours du Moyen Âge avec l'installation d'un *castrum* évoqué par Aymar du Rivail au cours du XVIe siècle (Bois, Ratz 2008, p.158-159).

Quant au Pic lui-même, il présente deux faces très différentes. L'ubac est impraticable, raviné. L'adret, quoique très pentu (environ 30 à 35° observés *in situ*), offre une surface bien plus stable dont l'ascension est tout à fait possible. À son sommet, le Pic présente une irrégularité assez notoire de sa crête où se détachent plusieurs éminences rocheuses au sommet presque plat. L'ensemble s'étire le long d'une crête sur 250 m largement praticables (sur environ 400 m de long). La partie la plus à l'Ouest n'étant plus accessible en raison du Claps.

Ces vallées sont empruntées dès la Protohistoire – certainement même avant – et leur utilisation se poursuivit largement au cours de l'Antiquité, comme le montrent à la fois l'implantation des capitales successives – Luc puis Die – ainsi que les précisions que nous apportent les divers itinéraires antiques[4]. Sur la route entre vallée du Rhône et voie Domitienne – l'Italie par extension – via le col de Cabre et au carrefour de routes régio-

[1] Luc-en-Diois est connue sous le nom de *Lucus Augusti* dont la fonction au sein de la cité voconce est évoquée par Pline : « Vocontiorum civitatis foederatae duo capita Vasio et Lucus Augusti » (Pline, *Histoire Naturelle*, III, 4, 37). La présence de deux capitales a longtemps intrigué les chercheurs ; Hirschfeld a proposé de leur associer une répartition des fonctions administrative et cultuelle, hypothèse aujourd'hui abandonnée (Planchon 2003 p.234-236).

[2] Il s'agirait d'un transfert des compétences de Luc vers Die pour des raisons inconnues au cours du IIe siècle (Planchon 2005, p.31-32). Quant au devenir de la cité de Lucus, il apparait des plus flous, l'agglomération semble toutefois perdre de son importance pour ne constituer qu'une petite bourgade (Planchon, Bois, Conjard-Réthoré 2010, notice 167).

[3] Il s'agit de l'effondrement en sa partie occidentale de la strate supérieure de calcaire qui se déroula certainement en 1441-1442 suite à un probable tremblement de terre (Bois & Ratz 2008).

[4] Table de Peutinger ; Itinéraire d'Antonin ; Itinéraire anonyme de Bordeaux à Jérusalem

nales, l'implantation géographique du site paraît devoir être corrélée à sa fonction. Les vestiges observés ont semblé corroborer l'hypothèse d'un bastion permettant un contrôle visuel ainsi qu'une communication aisée avec l'ensemble des trois vallées.

LES VESTIGES

L'occupation humaine antique fut signalée dès le XVIIIe s. par Moreau de Véronne sous le nom d'*Ærarium Romanorum*. Elle ne suscite longtemps guère d'intérêt et demeure largement méconnue[5] jusqu'aux repérages significatifs entre 2002 et 2007[6].

Le site est globalement cohérent dans la mise en œuvre de ses maçonneries (appareils et mortiers utilisés) ainsi que dans les structures elles-mêmes (Figure 3). Dispersés sur plus de 400 m de long au sommet de l'arête, les vestiges se composent essentiellement d'une tour isolée de faible diamètre (n°7), de deux ensembles maçonnés assez bien conservés (n°2 ; n°6 : Figure 2 ; Figure 4 ; Figure 5) avec long mur aveugle aligné à la crête, flanqués d'un contrefort semi-circulaire et disposant de retours maçonnés vers le Nord pour prendre appui sur le rocher. Par ailleurs, un long mur (n°5) – situé en contrebas et perçu de façon discontinue sur près de 50 m de long et jusqu'à 4 m d'élévation – aménage une terrasse plane en saillie de 2 à 3 m vis-à-vis de la falaise. Le pendage rend propice la circulation sur cet aménagement, ce qui pourrait confirmer son utilisation en qualité de voie d'accès. Le site dispose surtout d'une citerne de 31,5 m de long localisée entre deux éminences rocheuses (Figure 6 ; Figure 7 ; Figure 8). Elle est aménagée sur deux degrés (voire trois, soit entre 10 et 14,6 m de largeur) et composée de cinq cuves alternant les formes rectangulaires et carrées qui communiquaient entre elles comme l'atteste une arche conservée. La découverte d'un rebord permet de proposer une contenance d'environ 112 m^3 d'eau par degré. D'autres structures sommitales encore mal comprises complètent l'aménagement du Pic (n°1 : espace de circulation avec parapet maintenu par mur de terrasse ? ; n°4 : bâti en partie effondré dans le ravin).

Malgré cette apparente bonne conservation des vestiges, les observations de la prospection menée en 2017 laissent à penser que le terrain actuel se situe en-deçà des niveaux de sols contemporains de l'édification du site (Bonfand 2017).

Associées à ces structures, un certain nombre de découvertes archéologiques permettait de caractériser l'occupation : outre les fragments de tuiles architecturales (Daumas & Lapierre 2006, p. 17) et céramiques communes de faciès antique, il fut question de « luisante » (Planchon et Teyssonneyre 2011, p.79) et « céramiques du IIIe siècle » associées à d'autres fragments médiévaux (Planchon 2006, p. 20 et 21). C'est avec l'ensemble monétaire étudié par Jacques Planchon en 2006 qu'il fut possible de définitivement associer l'occupation du Pic de Luc au IIIe siècle[7]. Ainsi, la configuration géographique, les difficultés pratiques du terrain, l'aspect des structures conservées et la datation convergeaient vers une même idée : celle d'un bastion du Bas Empire.

UN VERROU ALPIN

Au carrefour des vallées de la Drôme et du Miscon ainsi que de la Combe de Die, le Pic se présente comme un site stratégique en surplomb du resserrement de la voie qui, depuis l'Antiquité relie la vallée du Rhône à la *Via Domitia* par le col de Cabre. Implantation, isolement, panorama, vestiges maçonnés sont autant d'arguments pour déceler une fonction militaire de contrôle de la vallée de la Drôme entre Rhône et Durance, seul bastion avéré entre Die, Gap et Sisteron.

Quoiqu'assez étendue, la crête ne permet d'aménager qu'un petit espace plan qui semble fortement limiter les

[5] Le site est qualifié de forteresse au début du XIXe siècle et ce n'est qu'à la fin du même siècle qu'est mentionnée la citerne (Lacroix 1893, p. 64). La datation des structures a oscillé entre Antiquité (Long 1849, p. 419) et Moyen Âge (Delacroix 1835, p. 527). La mention de découverte de céramiques antiques n'intervient pas avant 1959 (CAG 26, p. 406).

[6] Diverses observations menées dans les années 2000 (Planchon et Teyssonneyre 2011, p. 74) ont permis la réalisation de croquis (Daumas et Lapierre 2006). Les vues générales furent ensuite amendées (Planchon et Teyssonneyre 2011). Aucune fouille archéologique n'a jamais été pratiquée sur le site.

[7] Planchon 2006 : Cet ensemble de monnaies (découvertes de façon isolées) mis à la connaissance du conservateur du musée de Die, se compose de 56 monnaies qui se distinguent, hormis les illisibles, en deux catégories : la majorité romaines (46) et un petit ensemble de monnaies médiévales (5). Globalement, 83 % des monnaies (38) sont datées de la période qui s'étend entre 230 et 300. Quelques-unes sont du Haut-Empire (8 : Planchon et Teyssonneyre 2011), d'autres du IVe s. (4) et seulement 5 médiévales (période des IXe-XIIIe s.). Quoique le lieu de découverte de ces monnaies n'est pas connu avec précision, la géographie même du pic laisse à penser qu'elles proviennent de la crête, la seule partie fréquentée. La forte érosion de l'ubac interdit d'y situer un site encore en place. L'adret présente une forte pente qui pourrait être compensée par quelques murs de terrasses dont aucune trace ne subsiste.

possibilités d'installation. Aucune terrasse artificielle ne ressort des observations de terrain sur l'ubac du pic, seul le mur de terrasse délimitant la probable voie a été observé sur l'adret.

En l'absence de tout autre vestige, la tour ainsi que les hauts murs aveugles à contrefort abondent dans le sens d'une occupation de type fortin. Associé à la contenance de la citerne (au minimum de 224 m^3), le mobilier recueilli (scories, *tubuli* et *dolium*) permet de considérer une occupation pérenne et autosuffisante (citerne) qui offre un contrôle de la voie et plus globalement de tout le territoire, soit la vallée en amont de Die.

L'étude de monnaies découvertes dans les environs du Pic, effectuée par Jacques Planchon, a permis de faire émerger un pic notable de fréquentation au cours du dernier quart du IIIe siècle. Une datation qui renvoie aux troubles politiques notoires qui affectèrent la région – invasions, Bagaudes – et que corrobore l'impression globale que donne le site avec ses maçonneries bâties sur les flancs escarpés du Pic. Quelques céramiques attribuables aux IIIe et IVe siècles confirment l'occupation tardive du site, seul poste de contrôle connu sur la voie de la Drôme. Un fragment de pierre ollaire (Figure 10 – Pierre ollaire), par ailleurs, pourrait attester d'une probable fréquentation jusqu'aux Ve-VIe s. ; à confirmer cependant par de futures prospections. Toutefois, mis en perspective avec d'autres découvertes alpines, le site prendrait part à un système de mise en défense des voies de pénétration alpine (Planchon et Teyssonneyre 2011). Une opération de prospection des hauteurs en co-visibilité avec le Pic pourrait amener à découvrir de nouvelles occupations contemporaines qui constitueraient un réseau défensif des vallées.

UNE OCCUPATION ÉDILITAIRE ?

Les récentes découvertes effectuées dans les pierriers sud du Pic, principalement au-dessous de la citerne, pourraient conduire à reconsidérer la fonction de ces vestiges. L'étude du mobilier céramique indique, de façon notoire, une fréquentation non négligeable rattachée au Haut Empire et plus spécifiquement augustéenne, période de fondation de l'agglomération de *Lucus Augusti* alors cité fédérée des Voconces (Pline, *N.H.*, III, 4, 37). L'absence de céramiques attribuables à l'âge du Fer – contre une forte présence de l'âge du Bronze – invite par ailleurs à considérer l'occupation comme une fondation contemporaine à celle de l'agglomération. En effet, la part des céramiques augustéennes paraît trop importante pour n'être que résiduelle. Sur un total de 81 fragments de céramiques antiques, 21 sont datés de la période augustéenne[8] quand seulement 7 sont datés des Bas Empire et Antiquité tardive et 12 médiévaux. Au mobilier céramique est associé un ensemble de témoins qui attestent d'un certain confort en définitive peu attendus pour une telle occupation : *tubuli* ; enduits peints rouges et blancs ; *dolium*. Enfin, de rares petits fragments de verreries (Figure 9) renvoient à deux datations, l'une du deuxième quart du Ier siècle (n°1-2-3), l'autre du début du IIe siècle (n°4). Si la production est globalement commune et courante, l'un de ces fragments, moulé vert émeraude (n°1), plus rare, pourrait correspondre à une production italienne de qualité – vaisselle semi-luxueuse – d'origine romaine[9].

Les structures demeurent indatables en l'absence de fouille stratigraphique. Il convient cependant d'évoquer que la prospection a pu mettre en évidence de nouveaux creusements en plus de ceux déjà observés dans la roche (Daumas et Lapierre 2006). Il s'agit de trous grossièrement circulaires, d'encoches sous forme de rainures ou marches. Les observations de la prospection ont permis de mettre en évidence six de ces encoches qui prolongent le mur sud de la citerne. Il est tentant d'envisager la poursuite d'une maçonnerie et, de fait, une monumentalisation de la citerne que devait certainement surmonter un habitat.

Ainsi, cet ensemble d'observations ne parait pas corroborer l'hypothèse d'un bastion militaire temporaire et nécessité par les troubles politiques du IIIe siècle. La proximité de Luc-en-Diois, capitale voconce, les marqueurs typo-chronologiques et leur qualité ainsi que le confort et la monumentalité hypothétique de la structure incitent à considérer qu'il pourrait s'agir d'un habitat édilitaire. Quoiqu'assez modestes, ces premiers résultats amènent à reconsidérer le rôle et le prestige du site au sein de la vallée. Un site symbolique pour l'ensemble du territoire par sa relation avec la capitale voconce et donc certainement lié au pouvoir politique.

Toutefois, quoique séduisante, l'hypothèse demeure fragile en l'absence de vestiges architecturaux attendus pour une structure de cet acabit et qui pourraient la corroborer. Si toute fonction militaire parait devoir être exclue pour cette période précoce, une réoccupation tardive du site à des fins stratégiques parait certaine lorsque le territoire alpin devint menacé. De prochaines investigations archéologiques devraient permettre d'en apprendre plus sur l'occupation du Pic.

[8] Parmi les 52 fragments du Haut-Empire, 23 appartiennent à des productions communes claires rattachées aux trois premiers siècles de notre ère. Il convient d'ajouter que 23 fragments ne sont pas datés et peu significatifs et 48 sont protohistoriques (âge du Bronze).

[9] Étude Janick Roussel-Ode.

BIBLIOGRAPHIE

BOIS (M.) & RATZ (D.), « L'effondrement du Claps de Luc-en-Diois dans la vallée de la Drôme vers 1442 » in, *Archéosismicité & vulnérabilité. Patrimoine bâti et société. Actes des VIe et VIIe Rencontres du Groupe APS*, 2008, pp. 157-164

BONFAND (Y.), *Le Pic de Luc. Luc-en-Diois (Drôme)*. Rapport de prospection thématique. Décembre 2017

CAG 26 : PLANCHON (J.), BOIS (M.) & CONJARD-RÉTHORÉ (P.), *Carte archéologique de la Gaule – La Drôme*, Paris 2010

DELACROIX (N.), *Statistiques du département de la Drôme,* Valence, Paris, 1835

DESAYE (H.), « Les voies de communication entre la combe de Die et le sillon alpin dans l'Antiquité et au Moyen-âge » in, Études Drômoises, n°3, 1986, p. 35-40

DAUMAS (J.-Cl.) & LAPIERRE (G.), « Le pic de Luc-en-Diois topographie des vestiges bâtis » in, *Terres voconces*, n°8, 2006, pp. 7-17

LACROIX (A.), *L'arrondissement de Montélimar,* VIII – Valence, 1893

LONG (J.-D.), « Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens » in, *M.A.I.,* II, 2e série, Antiquités de la France, 1849

Moreau de Vérone, *« Mémoire sur les* Voconces *» in, Bulletin de la société de statistique des arts utiles et des sciences naturelles du département de la Drôme* – Tome premier, 1837

PLANCHON (J.)

« Du Luc à Die : le chassé-croisé des capitales voconces » & « Luc-en-Diois/Lucus (Drôme) » in, FERDIÈRE (A.) (dir.), *Capitales éphémères, des capitales de cité perdent leur statut dans l'Antiquité tardive. Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003*, (25e suppl. *R.A.C.F.*), 2004, pp. 233-245 et 447-450.

« Le rempart romain de Die, suivi de : la citadelle du Pic de Luc, un établissement du Bas Empire ? » in, BOIS (M.) & BURGARD (Ch.), *Fortifications et châteaux de la Drôme* – Paris : Créaphis, 2004, pp. 22-25 et 26-27

« Nouvelles archéologiques du semestre, suivi de : Luc-en-Diois et les capitales romaines disparues » in, Chroniques du Diois – 3, 2005, p.24-25, 30-32

« As du Pic, deniers de Luc, confidences de monnaies » in, *Terres voconces*, n°8, 2006, pp. 19-27

PLANCHON (J.) & TEYSSONNEYRE (Y.), « Deux exemples de fortifications romaines dans les Alpes occidentales : le Néron (Isère) et le Pic-de-Luc (Drôme) » in, *Dialogues d'histoire ancienne*, 37/1, 2011, pp. 61-91.

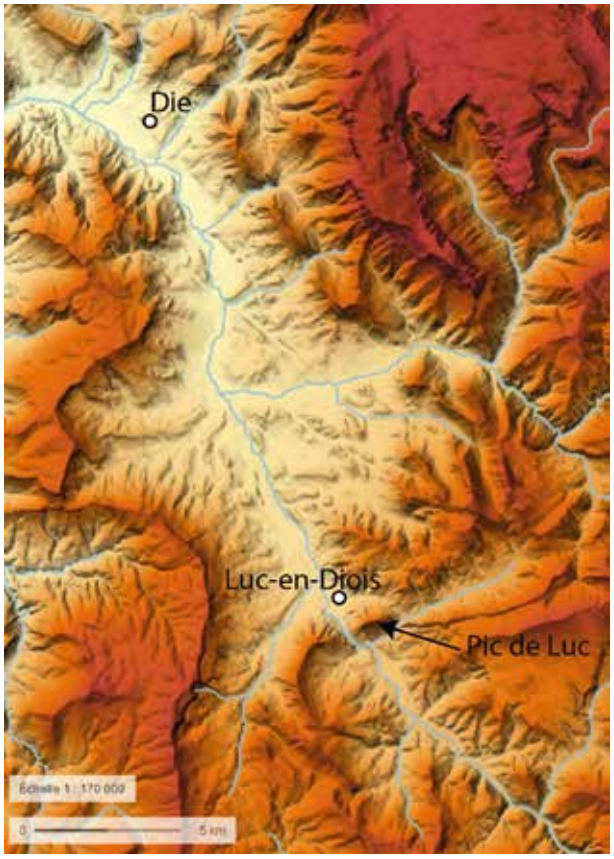

Fig. 1 - *Carte de localisation (DAO : Y. Bonfand).*

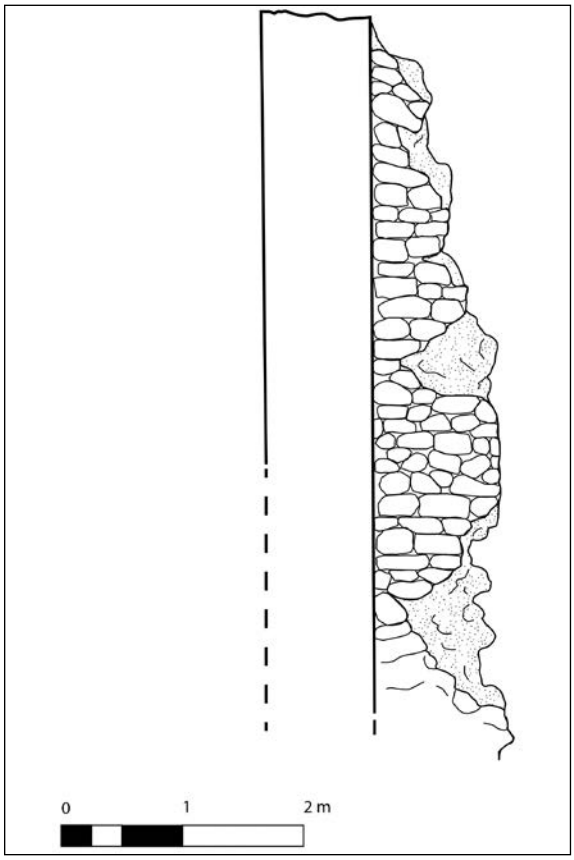

Fig. 2 - *Élévation du contrefort de la structure n°6 (DAO : Y. Bonfand).*

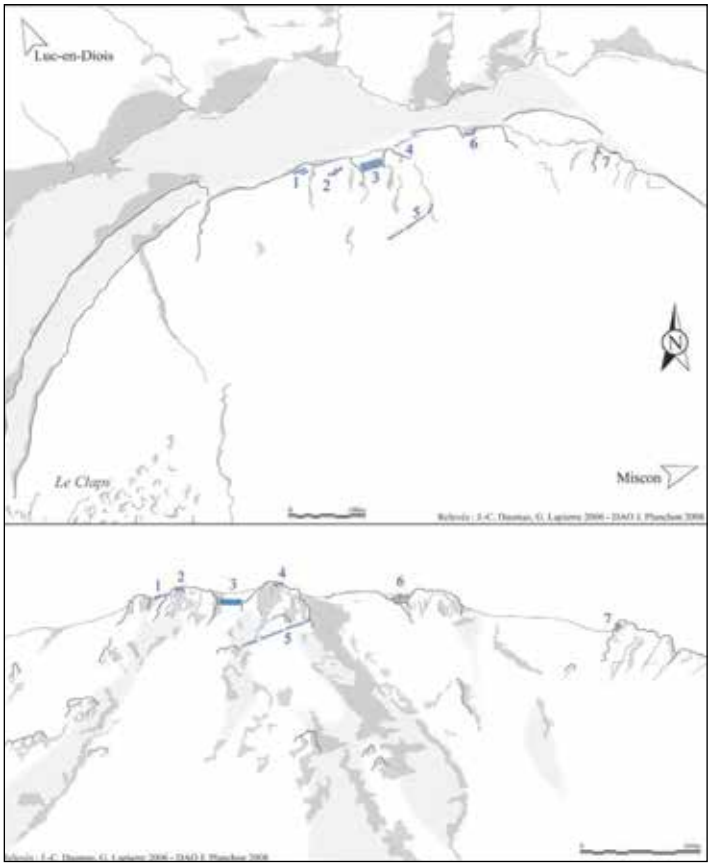

Fig. 3 - *Plan de localisation des vestiges (d'après Planchon et Teyssonneyre 2011).*

Fig. 4 - *Vue de la crête avec la structure n°6 (Photo : E. Roux).*

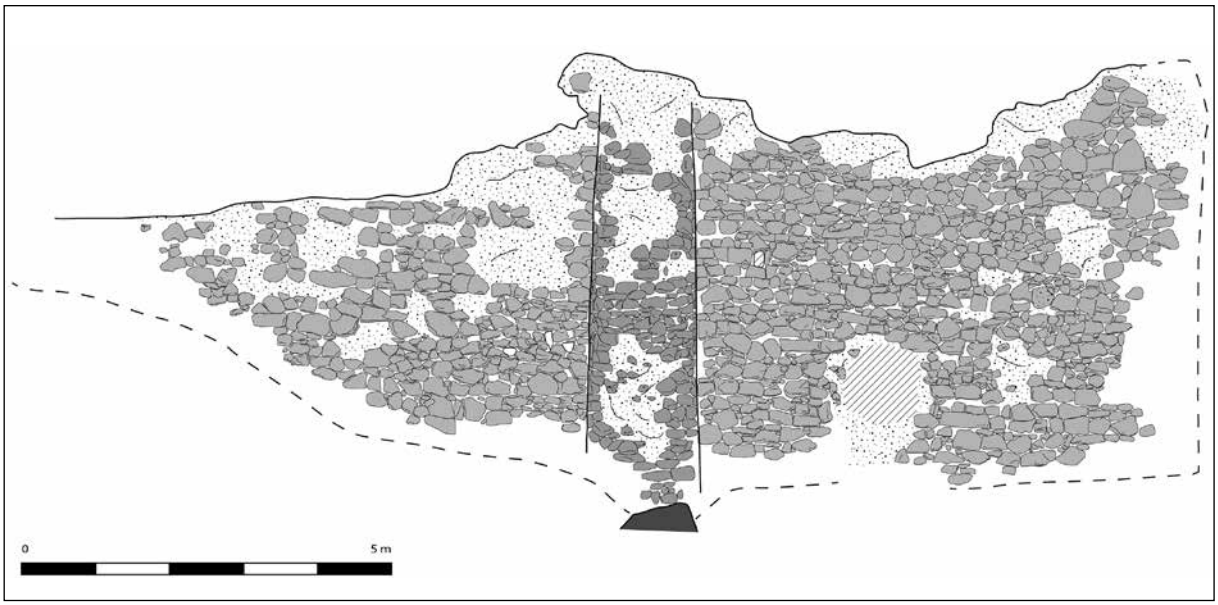

Fig. 5 - *Élévation de la structure n°6 (DAO : Y. Bonfand).*

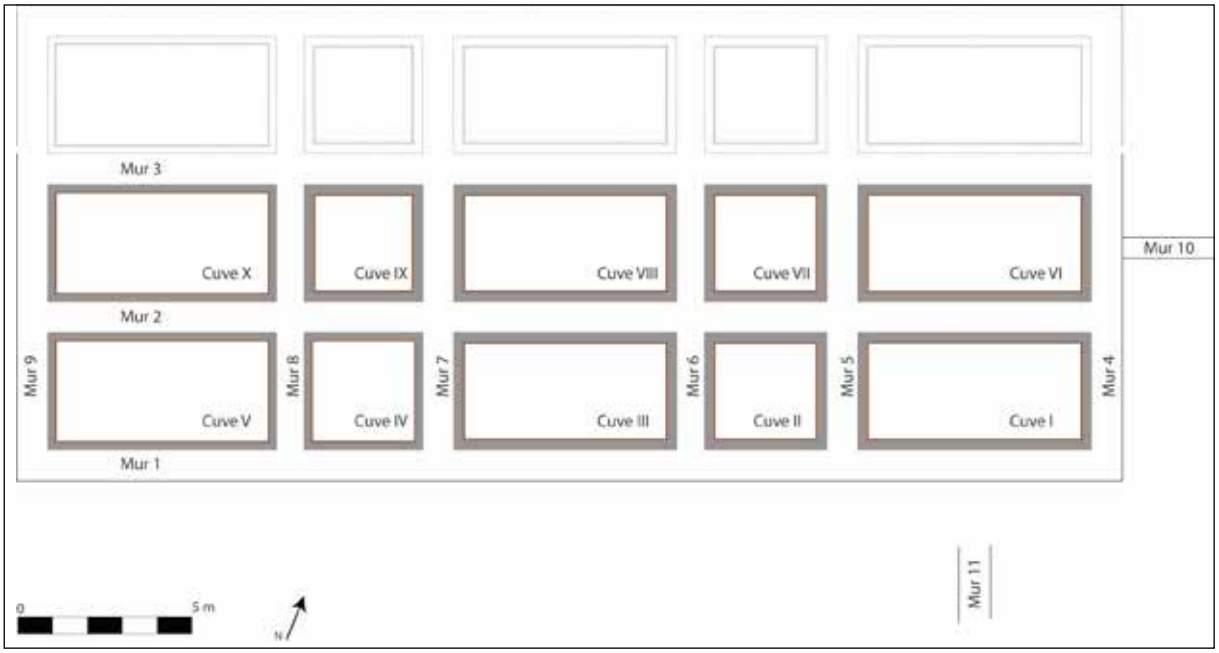

Fig. 6 - *Plan de la citerne (DAO : Y. Bonfand).*

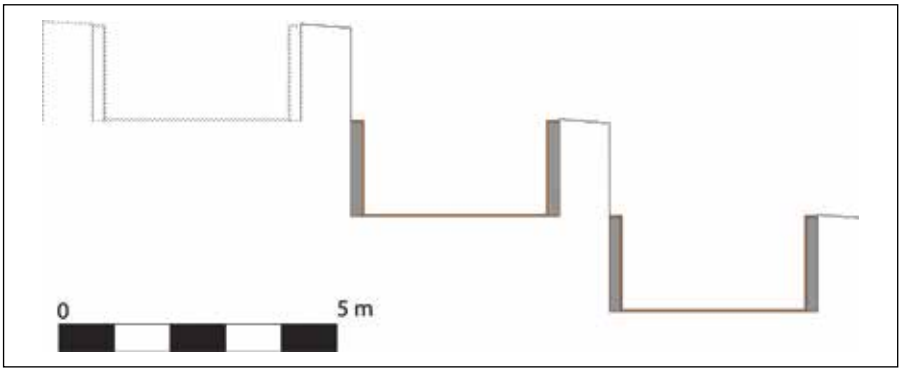

Fig. 7 - *Coupe restituée de la citerne (n°3) (DAO : Y. Bonfand)*

Fig. 8 - *Citerne vue depuis l'Est. Au premier plan, l'ouverture cintrée entre les cuves I et II (Photo –Y. Bonfand).*

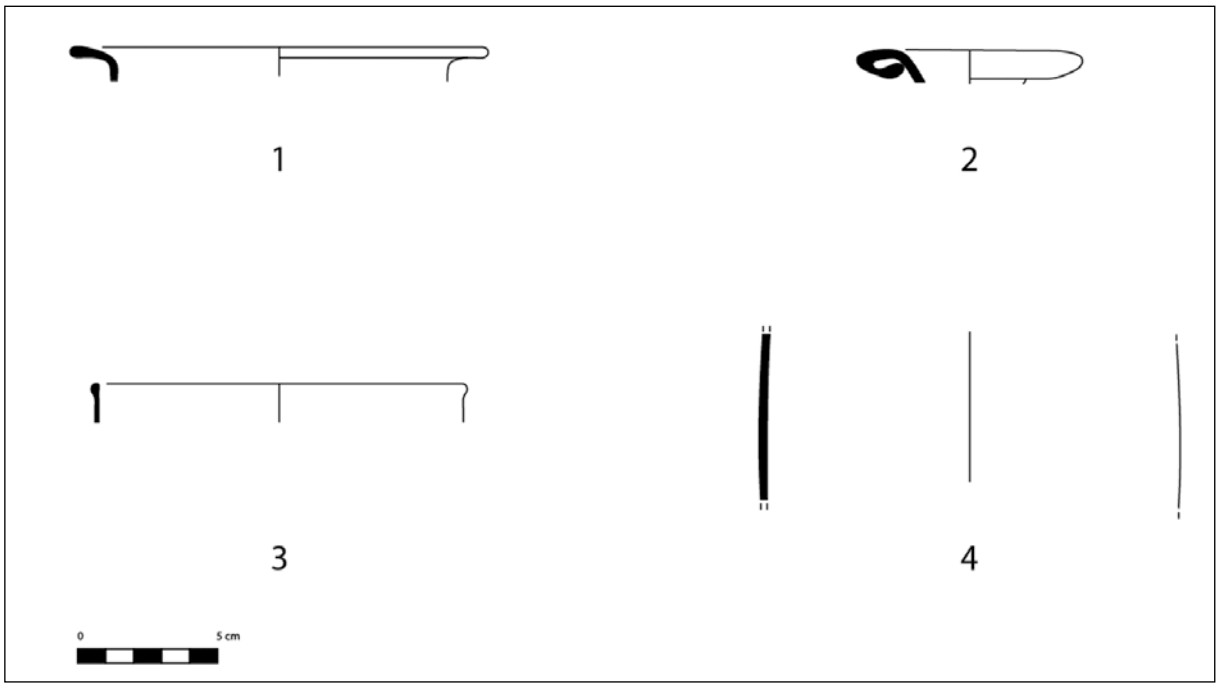

Fig. 9 - *Verre (DAO : J. Roussel-Ode)*.

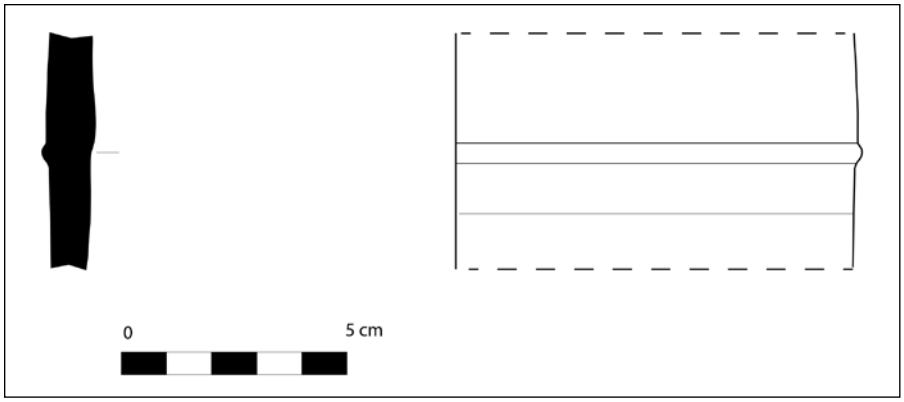

Fig. 10 - *Pierre ollaire (DAO : Y. Bonfand)*.

MOYEN-ÂGE

DE LA CITÉ ANTIQUE AU DIOCÈSE MÉDIÉVAL : SENEZ ET SON TERRITOIRE ENTRE ANTIQUITÉ ET MOYEN ÂGE

Mathias Dupuis[1] et Vincent Buccio[2]

La définition d'un territoire historique s'opère souvent par la négative, à travers les témoignages laissés par les conflits de voisinage qui imposent de délimiter strictement le périmètre qui revient à chacun. Ainsi, en 1776, le clergé de Senez s'oppose à une tentative de fusion du diocèse avec la circonscription voisine de Digne et présente l'argumentaire suivant : « *notre diocèse est séparé de celui de Digne dans toute son étendue par une chaîne de montagnes qui forme deux contrées voisines, deux régions absolument différentes, et qui, par la chute et la fonte des neiges, interdit pendant six mois de l'année presque toute communication d'un diocèse à l'autre. La nature semble avoir placé cette chaîne de montagnes à dessein de séparer les deux diocèses et d'en interdire la réunion ; et ceux qui en ont fixé les limites se sont tellement conformés à la situation naturelle des lieux, qu'ils ont regardé les bornes de chaque diocèse comme posées par la Providence elle-même* »[3].

Bien qu'en 1776 le diocèse paraisse recouvrir une réalité géographique intangible (Fig. 1), celle-ci est beaucoup moins perceptible au cours de la période médiévale et, *a fortiori*, du haut Moyen Âge. L'histoire du siège épiscopal

Fig. 1 - *Les diocèses médiévaux de PACA ; en rouge, les limites du diocèse de Senez (© SDA 04).*

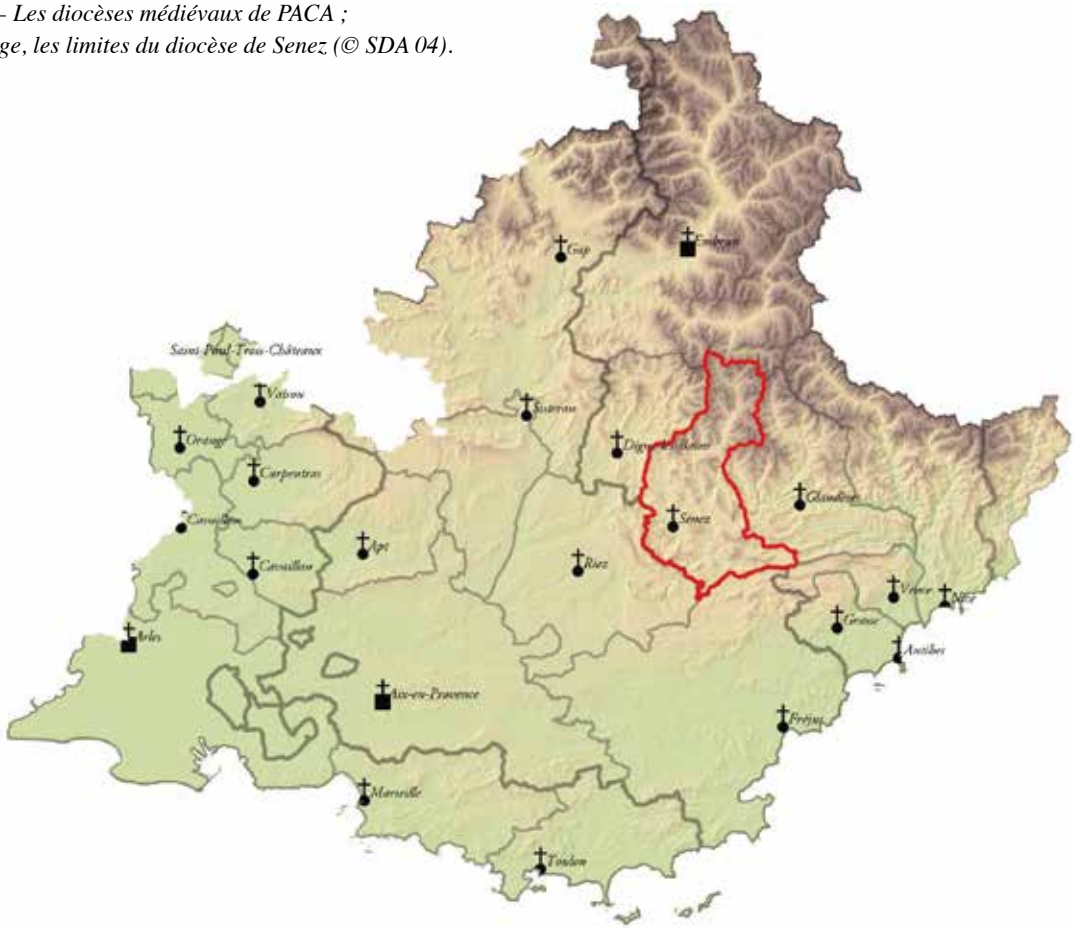

[1] Conservateur du patrimoine (INP), membre du LA3M - UMR 7298 (Aix-en-Provence).

[2] Chef du service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence, membre associé au Ciham – UMR 5648.

[3] Ventre 1930.

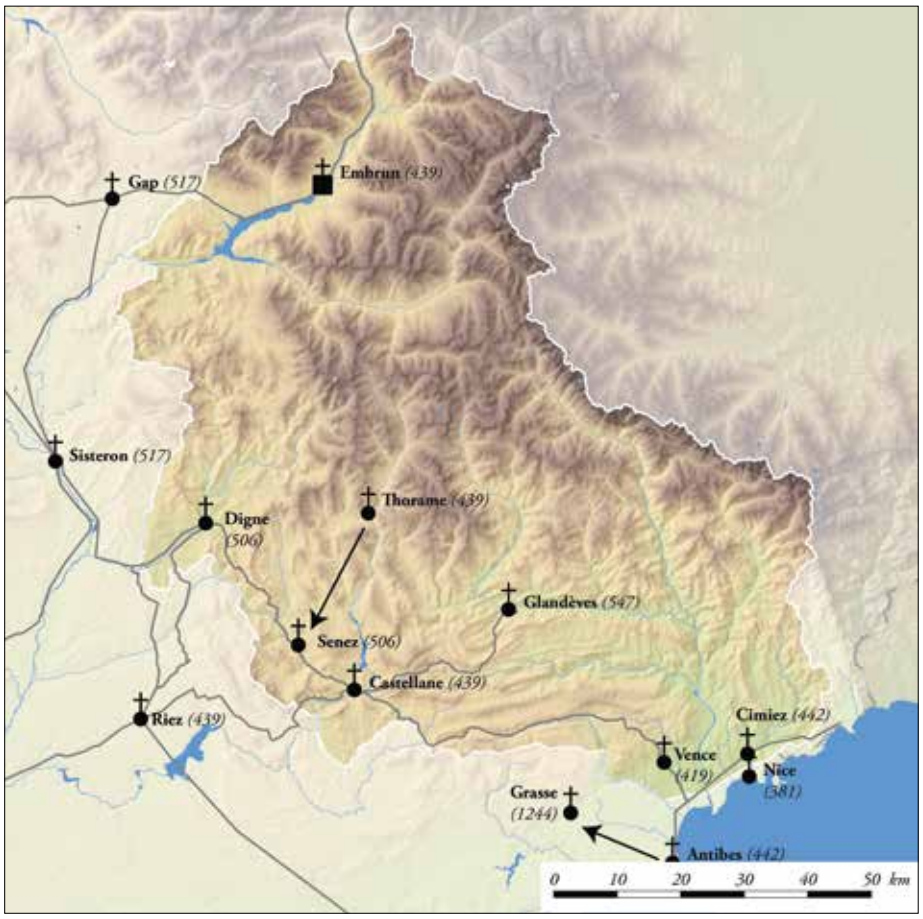

Fig. 2 - *Les diocèses des* Alpes Maritimae *dans l'Antiquité tardive (© SDA 04).*

de Senez remonte pourtant à l'Antiquité tardive et s'analyse au regard de l'évolution territoriale de la préfecture puis de la province romaine des *Alpes Maritimae*, dont la *Notice des Gaules* nous apprend, à la fin du IVe siècle, qu'elle est divisée en huit capitales de cités parmi lesquelles figurent Senez/*Sanitium* et Castellane/*Salinae*[4]. L'apparition du siège épiscopal de Senez, mentionné à partir de 506, semble alors avoir entraîné la disparition des évêchés éphémères de Castellane et de Thorame, évoqués dans les actes des conciles de Riez et de Vaison au milieu du Ve siècle (Fig. 2). La vacuité des sources textuelles connues, jusqu'aux environs de l'an mille, ainsi que la rareté des données archéologiques disponibles n'apportent que peu d'éléments sur l'évolution de ce territoire de moyenne montagne, situé à la croisée de plusieurs voies de communication permettant de relier la Provence orientale aux vallées des Alpes.

Le périmètre du diocèse peut être restitué à partir de la fin du Moyen Âge (Fig. 3), lorsque les comptes de décimes dénombrent les églises qui lui sont rattachées[5]. Le territoire ainsi délimité couvre une superficie de 1 257 km² et englobe une soixantaine de paroisses et de succursales. Au regard des autres évêchés des Alpes méridionales, c'est une circonscription de taille moyenne, qui ne dénote pas non plus par rapport aux diocèses de dimensions réduites que l'on rencontre sur le littoral méditerranéen ou dans la vallée du Rhône.

Malgré une place de premier plan dans l'histoire économique et politique régionale au moins depuis l'Antiquité, le territoire du diocèse de Senez n'avait fait l'objet que de rares études jusqu'à une date récente. Afin d'appréhender son occupation sur le temps long, le Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence pilote, depuis 2015, un projet collectif de recherche qui vise notamment à retracer les dynamiques de peuplement des deux agglomérations principales du diocèse : Castellane d'une part et Senez d'autre part. Des investigations supplémentaires sont conduites sur le site de Thorame par une équipe partenaire[6]. Les recherches archéologiques conduites à Senez et à Castellane sont inscrites dans le cadre d'un projet transfrontalier franco-italien[7].

[4] Mommsen 1892.

[5] Clouzot 1923.

[6] Les prospections et les fouilles à Thorame-Haute et Thorame-Basse sont réalisées sous la direction de Florence Mocci et d'Alexia Lattard (CCJ – UMR 7299, Aix-en-Provence).

[7] Projet Alcotra TRA[ce]S, Transmettre la recherche archéologique dans les Alpes du Sud.

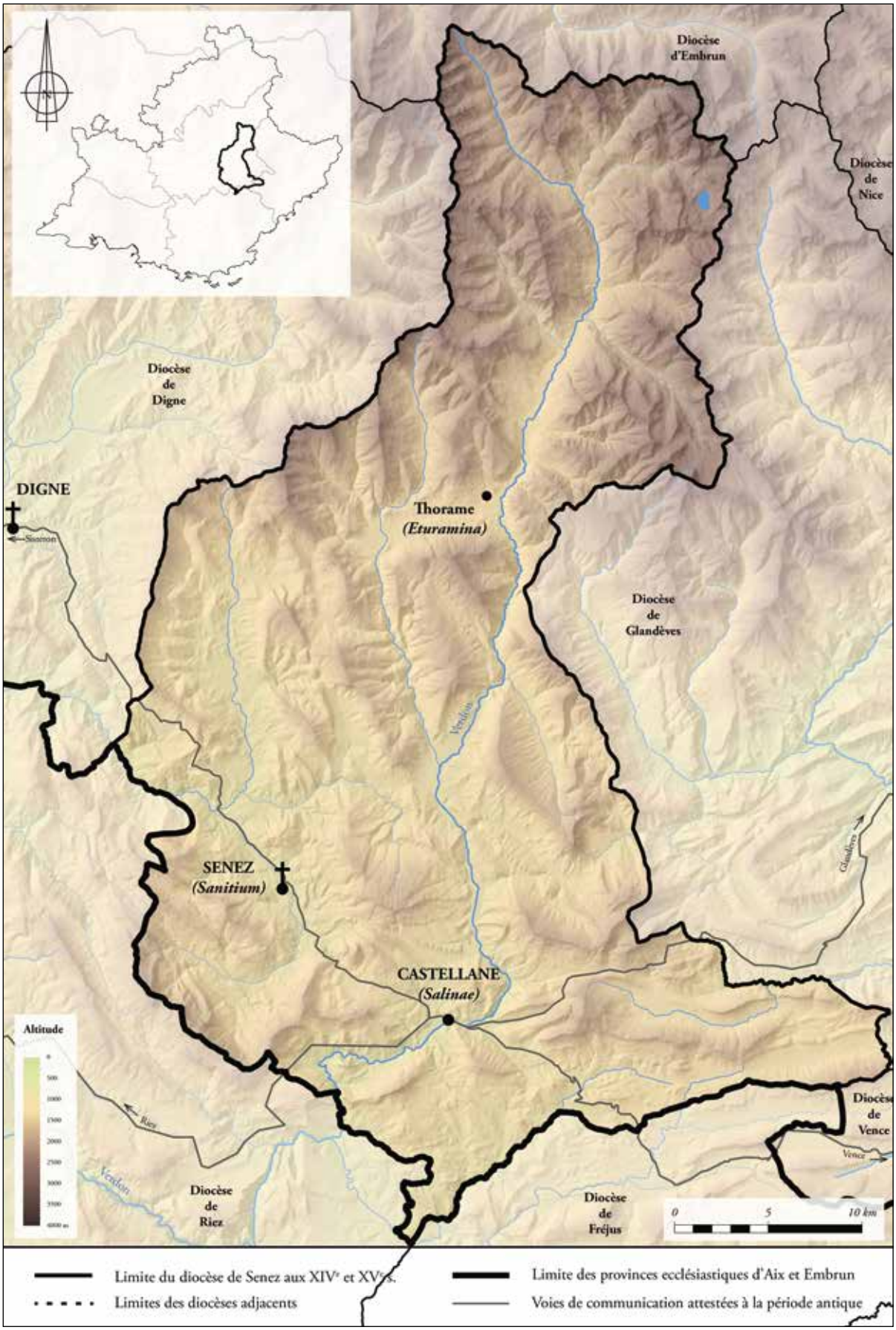

Fig. 3 - *Les limites du diocèse de Senez à la fin du Moyen Âge (© SDA 04)*.

CASTELLANE

La ville de Castellane est identifiée au chef-lieu de cité antique de *Salinae* (Fig. 4). À deux reprises au Ve siècle, un évêque de *Salinae* est mentionné, mais l'agglomération disparaît ensuite des sources et de la documentation archéologique pendant plusieurs siècles. Elle réapparaît dans la documentation médiévale à travers la reconstitution du temporel de Saint-Victor de Marseille à la fin du Xe siècle, attestée notamment par la donation effectuée en 977 par l'évêque de Marseille Honorius à Saint-Victor, à travers laquelle il cède notamment des biens localisés à Castellane (*in comitatu Senscience, in terminio de castro Petra Castellana*)[8]. L'agglomération est un moteur économique influent à l'échelle régionale, sous l'autorité des sires de Castellane, l'une des plus puissantes familles de Provence. Quatre pôles principaux semblent structurer le territoire aux périodes anciennes : le Roc qui domine le terroir de Castellane, l'église Notre-Dame du Plan mentionnée comme prieuré et, par extension, l'agglomération antique, le Bourg actuel et l'agglomération de hauteur de *Petra Castellana* (Fig. 5).

Paul-Albert Février écrivait à propos de Castellane que « Nulle part ailleurs on ne possède un site de plaine antique, un site perché du Haut Moyen Âge rapidement abandonné et un nouveau site de plaine pour la ville du XIIIe siècle »[9]. Cette image, qui s'inscrit pleinement dans l'historiographie des XIXe-XXe siècles, est fortement nuancée par une relecture des sources, croisée avec les nouvelles données de l'archéologie : le site antique est en réalité mal localisé, le site de hauteur ne date pas du haut Moyen Âge et le déperchement, s'il a lieu, est précoce. La situation du Bourg, qui bénéficie d'une position stratégique majeure (une clue qui protège l'un des rares franchissements du Verdon, des sources salées utilisées pour l'alimentation des troupeaux et un terroir ouvert), paraît pertinente également pour les occupations antérieures au Moyen Âge.

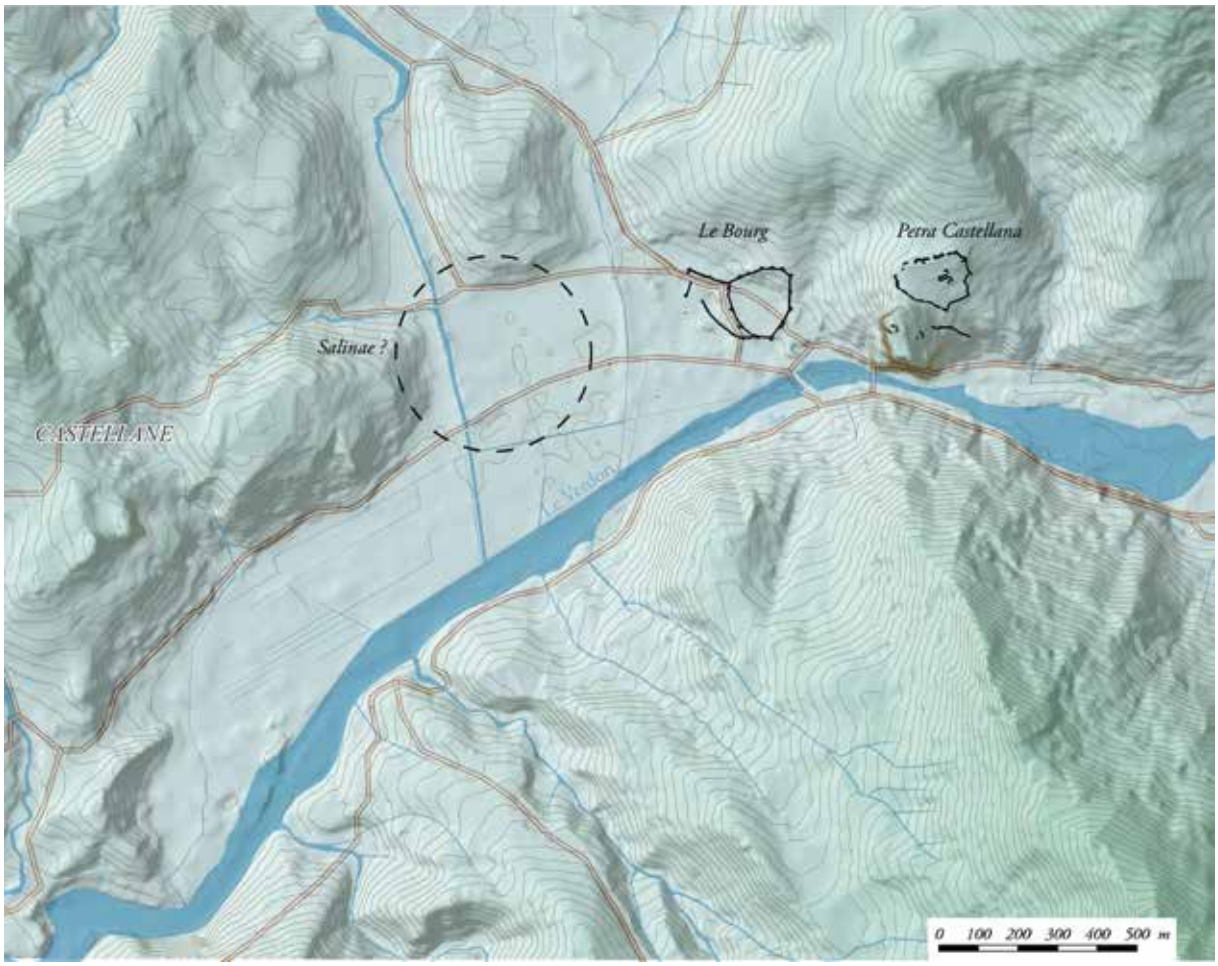

Fig. 4 - *Topographie de Castellane (© SDA 04).*

[8] Guérard 1857, t. I, charte 23.
[9] Février 1964.

Fig. 5 - *Vue aérienne de Castellane :* Petra Castellana *est au premier plan, le Roc à gauche du cliché, le bourg actuel à l'arrière plan (© Drone Metrix).*

Le Roc, couronné par un pôle castral dont la valeur est tant défensive que symbolique, est un autre élément fort du territoire. Sa morphologie est très mal connue du fait d'une destruction du château ordonnée à la fin du XVe siècle. Quelques sondages archéologiques ponctuels ont cependant prouvé que des éléments anciens, permettant de comprendre son organisation, subsistent.

La fouille de *Petra Castellana* a été initiée à l'été 2016 (Fig. 6). Les premiers objectifs de l'opération étaient de proposer une datation de cette agglomération fortifiée et d'en comprendre l'organisation interne. L'agglomération est protégée par une enceinte partiellement conservée, renforcée par des tours semi-circulaires pleines projetées ; l'église Saint-André est encore en élévation en son centre, et les traces de bâtiments aménagés dans la pente par terrassement du rocher sont visibles. Le site a fait l'objet d'une exploitation agricole depuis son abandon jusque dans les années 1950, qui a fortement dégradé les constructions anciennes.

La construction du rempart est très homogène et laisse supposer une unique phase de fortification. Plus généralement, les trois premières campagnes de fouille montrent que l'occupation de *Petra Castellana* semble limitée à la période des XIe-XIVe siècles, voire pour l'essentiel aux XIIe-XIIIe siècles. Dans la mesure où le Bourg est mentionné à la fin du XIIe siècle (mais vraisemblablement préexistant) et fortifié au XIVe siècle, la proximité chronologique dans le développement des deux agglomérations est frappante.

L'histoire de Castellane et l'organisation de son peuplement marquent un tournant au milieu du XIIIe siècle. En 1260, la fonction paroissiale est en effet transférée de Saint-André de *Petra Castellana* à Saint-Victor au Bourg, signe probable que la population a commencé à déserter la *castrum* pour le bourg. En 1262, le comte de Provence prend *Petra Castellana* et le Roc et soumet l'une des plus puissantes familles de Provence. Cet épisode se traduit par différents indices du siège visibles à la fouille, essentiellement des boulets de pierre dont plusieurs sont encastrés dans les niveaux d'effondrement de toitures. L'abandon définitif de l'habitat à *Petra Castellana* semble faire suite à cet épisode. La ville basse se voit fortifiée pour la première fois au milieu du XIVe siècle.

Castellane est régulièrement citée en exemple comme un modèle de perchement et de déperchement de l'habitat en Provence. Ce modèle est cependant mis à mal par la fouille, par la chronologie relative des deux agglomérations et par la reprise critique des sources. Le schéma qui apparaît aujourd'hui est plutôt celui d'un habitat multipolaire, au moins aux XIIe et XIIIe siècles : un habitat fortifié (*Petra Castellana*), éventuellement concurrent avec un autre plus centré sur l'activité économique (le Bourg). Rien n'indique que la fondation du

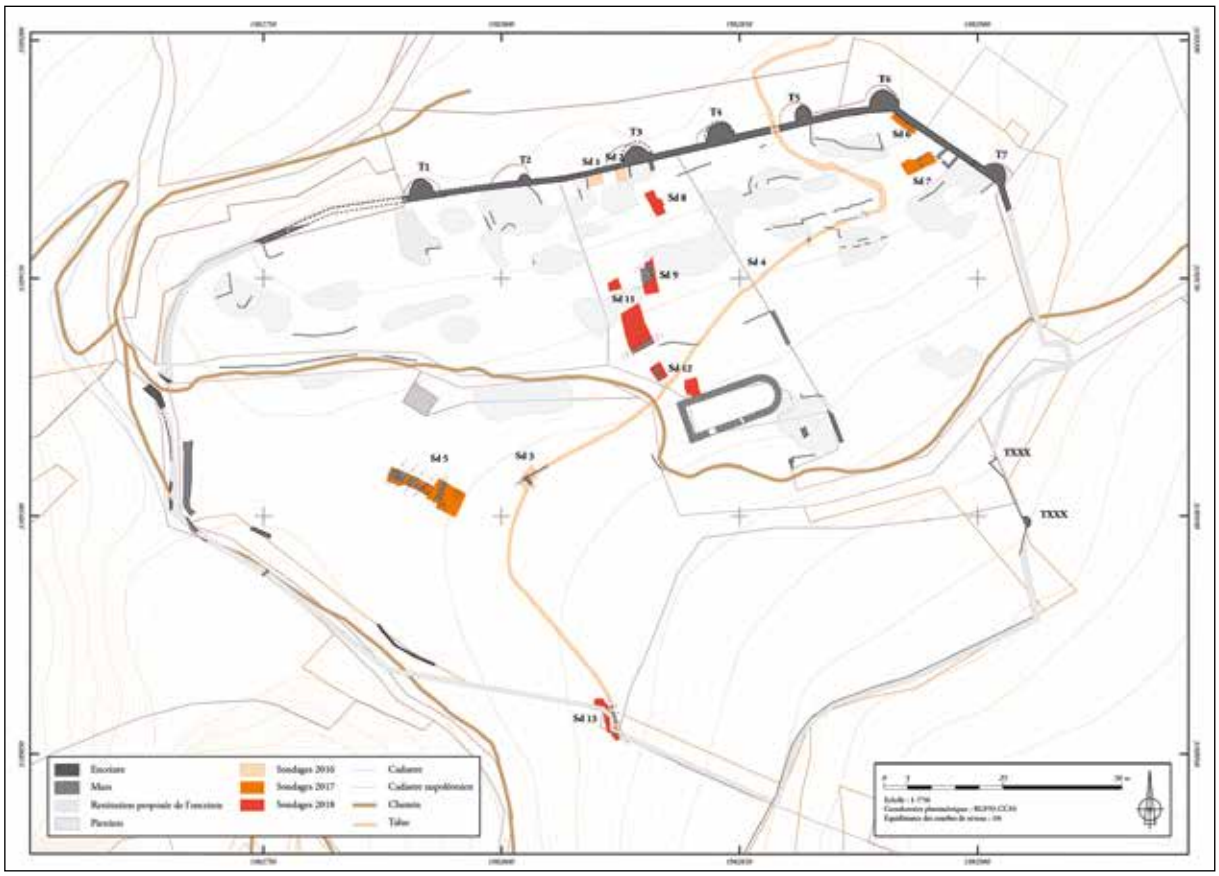

Fig. 6 - *Topographie de* Petra Castellana *(© SDA 04)*.

premier est antérieure à celle du second. *Petra Castellana* décline à partir du XIIIe siècle et le Bourg concentre finalement, avec sa fortification au milieu du XIVe siècle, l'ensemble des fonctions qui pouvaient être dévolues aux deux agglomérations.

SENEZ

L'agglomération de Senez (Fig. 7), connue sous le nom de *Sanitium* dans les sources antiques, occupe une place géographique secondaire et un rôle économique marginal par rapport à Castellane. Les recherches archéologiques conduites dans le village depuis 2012 ont toutefois permis de démontrer la continuité d'occupation du site depuis l'Antiquité, manifestée par les phases de construction et de reconstruction de la cathédrale, qui précèdent la reconstruction complète de l'édifice entre le XIIe et le XIIIe siècle (Fig. 8).

Dès le courant du Ve siècle, un vaste espace funéraire (Fig. 9) se développe aux abords de la cathédrale actuelle, dans le triangle formé par les rivières de l'Asse et de la Bonde, sur des niveaux d'abandon qui scellent des vestiges pouvant correspondre à ceux de l'agglomération antique. Cette occupation funéraire se poursuit tout au long du haut Moyen Âge, comme le montrent les datations radiocarbone effectuées sur les sépultures découvertes au cours des différentes opérations. Elle s'articule sans doute avec la construction d'un premier lieu de culte, auquel pourraient correspondre les vestiges découverts en 2018 sous la nef de la cathédrale. Le sondage effectué à cet emplacement a en effet permis de dégager le chœur d'un édifice primitif, dans lequel plusieurs aménagements liturgiques présentent un excellent état de conservation et conservent les traces de réaménagements successifs. Le dispositif, formé par un banc presbytéral en hémicycle au centre duquel un massif de maçonnerie paraît correspondre à l'emplacement du trône épiscopal, laisse présumer qu'il s'agit des vestiges de la première cathédrale. À cet édifice – dont l'emprise exacte demeure inconnue – succède une seconde église dont la construction paraît remonter aux environs des Xe-XIe siècles. L'abside de ce deuxième édifice s'implante sur les vestiges du chœur de la cathédrale primitive, dont l'emplacement de l'autel est parfaitement respecté. La nef, un vaste rectangle d'environ 20 m par 10, connaît plusieurs transformations architecturales et notamment l'adjonction d'un clocher-tour entre la fin du XIe et le début du XIIe siècle.

Fig. 7 - *Vue générale du village depuis le nord (© SDA 04).*

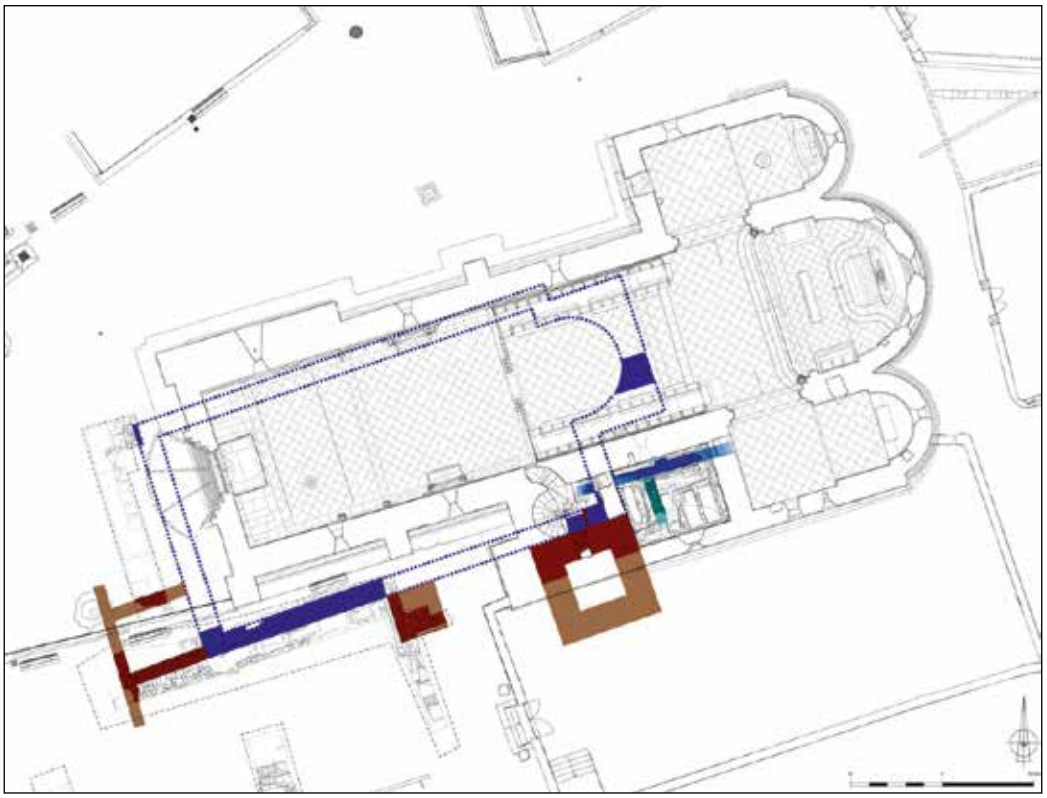

Fig. 8 - *Senez, état des connaissances archéologiques sur les phases d'occupation antérieures à la cathédrale des XIIe-XIIIe siècles (© SDA 04 / Archigem - Egon SAS).*

Fig. 9 - *Sépulture sous bâtière de* tegulae *aux abords de la cathédrale (© SDA 04).*

La permanence de l'occupation funéraire et religieuse depuis l'Antiquité tardive semble ainsi démontrer l'ancrage ancien du siège de Senez, qui tire sans doute également sa légitimité de la tradition qui se rattache au lieu. On retiendra également que le vide documentaire du haut Moyen Âge ne se traduit aucunement par la disparition des traces d'occupation reconnues aux abords de l'église qui précède la cathédrale actuelle

La reconstruction complète de la cathédrale est engagée à partir de la fin du XIIe siècle, en 1176 précisément, si l'on en croit les sources rapportées par les auteurs modernes. Ce chantier paraît succéder à des phases d'abandon et de restauration successives, dont témoigne la chronologie complexe identifiée au niveau du chœur de l'édifice primitif fouillé en 2018 et 2019. La nouvelle église est construite en deux temps : le chantier débute par l'édification du chevet, qui vient vraisemblablement se greffer sur l'extrémité orientale de l'église antérieure puis se poursuit en direction de l'ouest, pour s'achever probablement dans la seconde moitié du XIIIe siècle. L'édifice primitif n'est pas entièrement détruit, puisque son clocher est conservé et intégré à la nouvelle cathédrale, dans laquelle est aménagé un escalier en vis permettant d'en desservir les différents niveaux. La partie sud-est de la nouvelle cathédrale, qui intègre des éléments architecturaux de l'édifice antérieur, dessert sans doute également les bâtiments des chanoines qui se développaient à l'emplacement du cimetière actuel.

Ce chantier de construction marque donc le passage d'un édifice composite, encore largement structuré autour du noyau architectural formé par les constructions de l'Antiquité tardive, à un monument neuf, adapté aux formes de vie canoniale régulières, mais dont l'emplacement topographique et le mode de construction prolongent les édifices précédents. Son architecture s'inscrit parfaitement, d'un point de vue technique et formel, dans les évolutions tardives de l'art roman du sud des Alpes, dont les manifestations caractérisent l'espace du diocèse de Senez. Il n'est pas anodin de remarquer qu'au cours de la même période sont entièrement reconstruites de nombreuses églises du diocèse, selon des canons architecturaux semblables, parmi lesquelles les différents édifices religieux de Castellane.

L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

L'homogénéité morphologique du territoire, structuré autour de deux vallées, n'entraîne pas moins une multipolarité de l'habitat, de trois diocèses tardo-antiques à un ensemble bicéphale. Les deux agglomérations de Senez et Castellane sont en effet en concurrence au Moyen Âge : à la première revient le contrôle spirituel du territoire, quand la seconde, placée sur un carrefour routier important à l'échelle locale, conserve la primauté économique et militaire. Au cours du Moyen Âge central, le diocèse semble être l'élément structurant du territoire, dans lequel vient s'insérer le pouvoir temporel. Pour autant, l'Église n'en a pas la maîtrise politique. Sur ce plan, l'influence des sires de Castellane est forte sur le territoire, mais n'est pas contrainte au cadre territorial du diocèse. La disparition de ce lignage au XIIIe siècle donne une plus grande place à l'évêque et aux chanoines, mais Castellane demeure le centre économique du diocèse. Le territoire qui se dessine est double : celui, continu, du diocèse, dont les limites sont les plus immédiates mais qui se manifeste surtout à travers l'autorité spirituelle, et celui plus mouvant de la seigneurie, dont le palimpseste échappe en partie à l'historien et à l'archéologue mais dans lequel s'exprime le contrôle politique.

Au cours de l'époque moderne, des tractations auront lieu pour transférer le siège épiscopal de Senez à Castellane, mais elles n'aboutissent pas avant la suppression définitive du diocèse à la Révolution.

Il faut s'interroger sur la nature et sur les formes de l'occupation au cours du haut Moyen Âge : sa teneur nous échappe malgré la multiplication des études historiques et archéologiques. À Castellane, elle n'apparaît que par la négative, à travers l'absence de traces de cette période à *Petra Castellana*. Seul le site religieux épiscopal de Senez est aujourd'hui bien connu grâce à la multiplication des fouilles dans et autour de l'édifice. Le reste du territoire du diocèse n'est éclairé par aucune source historique ou archéologique pour le haut

Moyen Âge, ou alors de manière très marginale. L'occupation antique est plus aisée à cartographier, du fait de découvertes isolées de mobilier de cette période dans le territoire. Pour autant, les principales agglomérations restent à étudier voire à localiser finement.

À l'issue de deux années d'exercice du PCR portant sur le territoire de l'ancien diocèse de Senez, on mesure que celui-ci constitue un cadre pertinent pour mener une enquête spécifique, d'autant plus qu'il recouvre ici la cohérence géographique de deux hautes vallées. Il est cependant indispensable de ne pas cantonner la recherche à cette entité territoriale qui n'a pas réellement de traduction archéologique, et moins encore pour les périodes antérieures au Moyen Âge. Les problématiques et les questionnements soulevés par l'étude des sites de Senez et de *Petra Castellana* invitent à inscrire ces travaux dans un cadre élargi à l'ensemble des Alpes méridionales, autour de thématiques de recherche transversales : la question bien connue, mais peu étudiée sur le plan matériel, des sièges épiscopaux éphémères , le déplacement de l'habitat et les sites de hauteur, en amenant, par l'archéologie, de nouveaux arguments pour valider ou critiquer les modèles historiographiques préétablis à partir de sources écrites trop pauvres.

BIBLIOGRAPHIE

ARBAUD 1905 : ARBAUD (D.), Les possessions de l'abbaye Saint-Victor de Marseille dans les Basses-Alpes avant le XIIe siècle, avec des recherches sur l'origine de quelques familles de Provence : Diocèse de Senez (suite), *Annales des Basses-Alpes (Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes)*, XII, 1905, p. 96-110.

BARRUOL 1969 : BARRUOL (G.), *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule : étude de géographie historique*, Paris, Editions E. de Boccard, 1969.

BARRUOL 1977 : BARRUOL (G.), *Provence romane*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1977.

BARRUOL 1998 : BARRUOL (G.), Les agglomérations gallo-romaines des Alpes du Sud, *in* : GROS (P.) dir., *Villes et campagnes en Gaule romaine*, Paris, France, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1998, p. 27-44.

BÉRARD 1997 : BÉRARD (G.), *Les Alpes-de-Haute-Provence*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1997.

BUCCIO *et al*. 2018 : BUCCIO (V.), DEDONDER (Y.), DUPUIS (M.) *et al*., Castellane. Premiers éléments de réflexion sur l'évolution et la transformation des enceintes urbaines médiévales, *in* : *Enceintes urbaines méd*iévales et modernes en Provence *(actes du XIe colloque historique de Fréjus, 23, 24 septembre 2016)*.

CRU 2001 : CRU (J.), *Histoire des gorges du Verdon : du Moyen Age à la Révolution*, Aix-en-Provence, Edisud, 2001.

Dupuis *et al*. 2017 : DUPUIS (M.), HENRION (É.), DEDONDER (Y.), Senez (Alpes-de-Haute-Provence). Étude archéologique de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption : bilan des diagnostics et de la première campagne de fouille programmée, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre, BUCEMA*, 21.1 (en ligne), https://cem.revues.org/14668, DOI : 10.4000/cem.14668, consulté le 2017-11-30 22:32:39.

FÉVRIER 1964 : FÉVRIER (P.-A.), *Le développement urbain en Provence: de l'époque romaine à la fin du XIVe siècle*, Paris, E. de Boccard, 1964.

FÉVRIER *et al*. 1989 : Février P.-A. *et al*., éd., *La Provence des origines à l'an mil : histoire et archéologie*, Rennes, Ouest-France, 1989.

GUÉRARD 1857 : GUÉRARD (B.), éd., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Paris, Typogr. de Ch. Lahure, 1857.

GUYON 2006 : GUYON (J.), Émergence et affirmation d'une topographie chrétienne dans les villes de la Gaule méridionale, *Gallia*, 63, 2006, p. 85-110.

GUYON *et al*. 2001 : GUYON (J.), HEIJMANS (M.), éd., *D'un monde à l'autre : naissance d'une chrétienté en Provence, IVe-VIe siècle*, Arles, Musée de l'Arles antique, 2001.

GUYON *et al*. 2013 : GUYON (J.), HEIJMANS (M.), *L'Antiquité tardive en Provence, IVe-VIe siècle : naissance d'une chrétienté*, Arles, Actes Sud, 2013.

JOURDAIN-ANNEQUIN *et al*. 2004 : JOURDAIN-ANNEQUIN (C.), LE BERRE (M.), éd., *Atlas culturel des Alpes occidentales*, Paris, Picard, 2004.

LEVEAU *et al*. 2008 : LEVEAU (P.), RÉMY (B.), *La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine (actes du colloque international « La ville des Alpes occidentales à l'époque romaine », 6, 7 et 8 octobre 2006, Grenoble, Université Pierre Mendès France, UFR Sciences Humaines)*, Grenoble, CRHIPA, 2008.

MOMMSEN 1892 : MOMMSEN (T.), *Scriptores, Auctores antiquissimi, IX : Chronica minora saec. IV, V, VI, VII, MGH,* Berlin, Weidmann, 1892, p. 552-612.

MORABITO 2007 : MORABITO (S.), *La province romaine des Alpes Maritimes, des origines à la fin de l'Antiquité*, Thèse de doctorat, sous la direction de Michel Gayraud, Université Paul Valéry, Montpellier, 2007.

PALANQUE 1951 : PALANQUE (J.-R.), Les évêchés provençaux à l'époque romaine, *Provence historique*, 1, 3, 1951, p. 105-143.

PÉCOUT *et al*. 2011 : PÉCOUT (T.) *et al*., *L'enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence centrale (novembre-décembre 1332 et juin-août 1333)*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011.

SCHNEIDER 2008 : SCHNEIDER (L.), Aux marges méditerranéennes de la Gaule mérovingienne : Les cadres politiques et ecclésiastiques de l'ancienne Narbonnaise Iere entre Antiquité et Moyen Age (V^e^-IXe siècles), *in* : MAZEL (F.), éd., *L'espace du diocèse : genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval, Ve-XIIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 69-95.

VAIZEY 2002 : VAIZEY (N.), L'évêché de Senez (Alpes-de-Haute-Provence) et la famille des Castellane, *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var*, 42, 2002, p. 23-45.

VIRÉ 1992 : VIRÉ (M.-M.), éd., *Les cathédrales (Tome 1) : Glandèves, Entrevaux, Senez, Riez*, Digne-les-Bains, *Annales de Haute-Provence*, n° 315, 1992, 284 p.

LA GESTIONE DEL TERRITORIO DI VILLENEUVE NEL MEDIOEVO TRA VIE DI TERRA E VIE D'ACQUA: IL CASO DEL *RASTELLUM AQUE*

GABRIELE SARTORIO E ANTONIO SERGI[1]

PREMESSA: DEFINIZIONE DEL TERRITORIO OGGETTO DELLA RICERCA

L'ambito territoriale facente perno attorno al borgo di Villeneuve costituisce uno dei poli di maggiore interesse a livello storico e archeologico dell'intera Valle d'Aosta. La peculiare morfologia del sito si deve da un lato alla presenza della Dora Baltea, che in questo punto riceve le acque degli affluenti Savara e Dora di Rhêmes, dall'altro all'ingombro del promontorio roccioso di origine glaciale su cui si elevano i resti del castello di Châtel-Argent (Fig. 1). Il risultato della copresenza di queste forti barriere naturali determina un restringimento dello spazio vallivo e forma un passaggio obbligato proprio all'altezza del borgo, che risulta così recinto a valle dall'impetuosità delle acque e protetto a monte dalla rocca a strapiombo. La posizione di assoluto valore strategico, seconda in Valle d'Aosta solo a Bard e, in parte, a Montjovet, giustifica l'attenzione rivolta al controllo della chiusa e del percorso viario da essa condizionato che si registra, in pratica, a partire dall'epoca presitorica e fino alla Seconda Guerra Mondiale, a sottolineare la funzione di baluardo e di centro di controllo economico-territoriale ricoperta da Villeneuve nel corso dei secoli.

Non è un caso, dunque, che a Champagne, poco più di un chilometro a monte del borgo in direzione della Valdigne e allo sbocco della viabilità diretta in Valsavarenche e Val di Rhêmes, sia stata rinvenuta una delle più importanti necropoli eneolitiche finora scoperte in ambito regionale[2], ritrovamento che deve essere messo in correlazione con la notizia, purtroppo poco contestualizzata, di un'accetta levigata e di ceramica di orizzonte preistorico dall'altura oggi occupata dal castello[3]. Se tracce di uno stabile punto di controllo e di stanziamento, a cavallo tra il Bronzo medio e la prima età del Ferro, sono testimoniate presso il castello di Châtel-Argent[4], l'importanza del sito in epoca romana è ricavabile, oltre che dal rinvenimento di iscrizioni lapidee variamente disperse e reimpiegate tra gli edifici del borgo e del maniero soprastante[5], anche dal cippo miliario che costituisce una delle due colonne della cripta della chiesa di Santa Maria[6]; ed è proprio la presenza di quest'ultima, unitamente ai resti della fortezza medievale, a fornire i dati di maggiore interesse ad avvallo del valore strategico, economico e organizzativo rivestito da questa porzione di territorio nel corso della sua lunga storia.

L'esistenza di un complesso religioso battesimale di epoca paleocristiana formato da chiesa, aula e battistero[7], collegato ad un abitato stanziale plurifase e con verosimile presenza di popolazioni alloctone[8], costituisce infatti la prova del ruolo di primo piano del sito di Villeneuve-Santa Maria nella gestione plebana, politica e militare del territorio, mediante un controllo diretto delle vie in entrata e in uscita dalla piana di Aosta, fattore che si accorda alla precoce nascita di un sito incastellato laddove oggi si ergono i resti del maniero di Châtel-Argent: un ricetto castrale che, come del resto rilevato in studi recenti, presenta caratteristiche prossime ai siti incastellati tardoantichi e altomedievali ben documentati soprattutto nell'area lombardo-veneta[9].

Quello che si vuole far rilevare è dunque come l'ambito territoriale oggetto del presente contributo non possa definirsi unicamente attraverso la lettura del contesto naturale, che pure ne segna i limiti morfologici e ne costi-

---

[1] Istruttori tecnici – Struttura Patrimonio Archeologico - Soprintendenza per i Beni e le Attività culturali Assessorato Istruzione e Cultura - Regione autonoma Valle d'Aosta.

[2] GERBORE, SIMON 1992.

[3] ZANOTTO 1986, p. 420.

[4] MOLLO MEZZENA 1997, p. 162 e 168; ARMIROTTI 2003, p. 99-100; BERTOCCO 2017, p. 85-87.

[5] MOLLO MEZZENA 1981, p. 126; ZANOTTO 1986, p. 423-424; CAVALLARO, WALSER 1988, p. 128-135 e 168-169.

[6] RONC, BORNAZ, DAL TIO 2013, p. 111.

[7] PERINETTI 1985.

[8] DE GATTIS, CORTELAZZO 2008; CORTELAZZO 2017, p. 189-190.

[9] Tra gli altri vedi BROGIOLO, GELICHI 1996; BROGIOLO 2002. Di particolare interesse anche il recente (2018) convegno svoltosi a Monaco di Baviera, presso l'Accademia delle Belle Arti, dal titolo "*Organisation und Leben in Alpinen Festungen 400–1000: Chronologie, Räume und Funktionen, Netzwerke, Interpretationen - Organizzazione e vita nelle fortezze alpine (400-1000): cronologia, spazi, funzioni, reti, interpretazioni*" i cui atti sono in corso di stampa.

Fig. 1 - *La chiusa di Châtel-Argent vista dal castello di Saint-Pierre (G. Sartorio).*

tuisce la primaria ragion d'essere, ma sia al contempo causa ed effetto del ruolo strategico rivestito dal sito nella gestione diretta del controllo sui passaggi di uomini e merci.

I LIMITI TERRITORIALI DELLE *FRANCHISES* DEL 1273

Se i confini naturali che definiscono la chiusa di Villeneuve sono dunque i riferimenti più ovvi per la perimetrazione dell'area di studio, è la loro coincidenza con i limiti amministrativi della *villa nova castri argentei* contenuti nella *Charte des Franchises* del 1273 a certificarne in qualche misura la valenza ufficiale. Le franchigie, concesse dal Conte Filippo di Savoia al borgo che oggi chiamiamo Villeneuve, sono state in passato trascritte e commentate da Damien Daudry[10], e costituiscono un'incredibile fonte di informazioni, oltre che di natura giuridica, anche sul contesto economico e sociale, dipingendo un quadro a tratti piuttosto particolareggiato della comunità e delle sue risorse nella seconda metà del Duecento.

Quella del 1273 non va comunque intesa come una fondazione *tout court* del borgo di Villeneuve: i confini elencati infatti, come lo stesso documento specifica, valgono a definire l'area di applicazione delle franchigie per la "*villa facta, constructa et construenda*", ossia per un centro abitato già esistente, ma destinato a ricevere uno *status* normativo privilegiato in grado di segnarne una sorta di rinascita giuridica.

Tralasciando il nucleo vero e proprio del documento, si vuole in questa sede riprenderne le righe iniziali, concernenti i confini del territorio affrancato[11]:

[10] DAUDRY 1967.

[11] Daudry trascrisse una copia autentica delle franchigie contenuta in un volume di consegnamenti appartenuto al sig. Adolfo Gerbore, di Saint-Nicolas. Nel passo descrivente i confini il copista del XVII secolo deve però aver saltato una riga, rendendo il testo di fatto incomprensibile. Si è preferita in questa sede la rilettura effettuata sulla base del testo integro contenuto nel Codice 59 della Biblioteca del Seminario Maggiore di Aosta ("Manoscritto d'Avise"), data da Roberto Bertolin (Archives Historiques Régionales) - che si coglie l'occasione per ringraziare per l'aiuto offerto e per i proficui scambi - che offre spunti per considerazioni più approfondite sul tema oggetto del presente articolo, a partire dalla lettura di *Flons* al posto di quella proposta da Daudry, *Floris*.

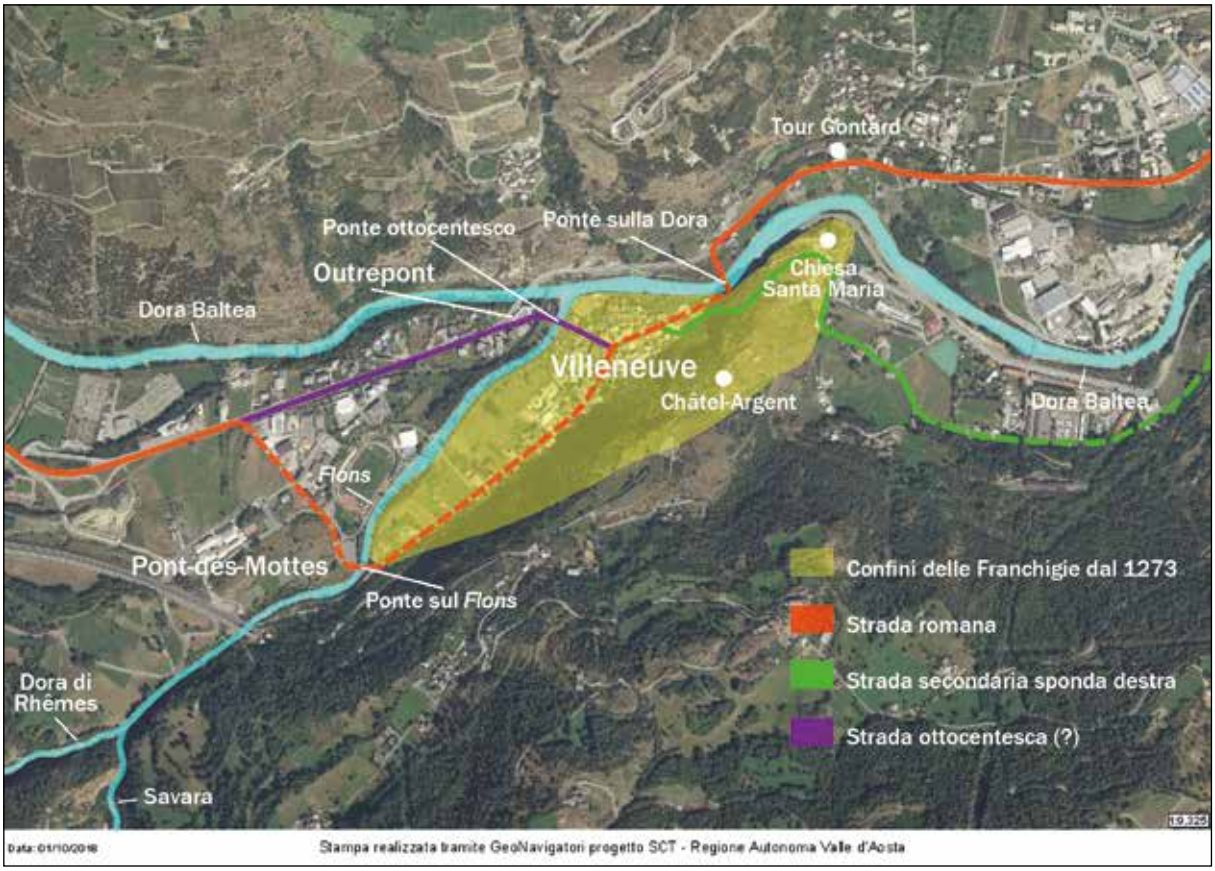

Fig. 2 - *Carta territoriale della* Villanova Castri Argentei *con proposta ricostruttiva dei confini amministrativi, dei percorsi stradali, dei ponti e dei siti di interesse (G. Sartorio, S. Pinacoli).*

« *…Videlicet ab aqua que vulgariter dicitur Doyri usque ad Castrum Argenteum, prout important clausure veteres dicti castri, et ab aqua que vocatur Flons usque ad rupem Castri Argentei…* ».

Gli elementi del paesaggio ritenuti essenziali dal compilatore per la definizione dei confini dell'area protetta dalle franchigie (Fig. 2) sono dunque essenzialmente di natura morfologica e orografica, mentre in un solo caso (lato Nord-Est) viene scelto un elemento antropico, ossia il castello con quelle *clausurae veteres* che già nella definizione indicano un'antichità di fatto del complesso fortificato installato sul promontorio e che di lì a poco (conto della castellania del 1274/75) sarà oggetto di un imponente restauro con la costruzione, tra le altre cose, della torre cilindrica[12]. Nei tre casi rimanenti si tratta di fattori naturali adatti, per la loro invalicabilità, a costituire dei limiti simbolici oltre che fisici: la rupe del castello (a Sud-Est), la Dora (a Nord) e il *Flons* (a Ovest), nome che viene dato al tratto di asta fluviale esito della confluenza della Dora di Rhêmes e del Savara in un unico torrente proprio all'altezza della piana di Villeneuve, poco prima dell'immissione nella Dora Baltea.

L'IMPORTANZA DEL RETICOLO STRADALE E DI QUELLO FLUVIALE

Nella misura in cui i limiti della circoscrizione amministrativa, come la chiameremmo oggi, sono tali per via della loro presenza ostativa, il controllo del loro valico è la chiave per comprendere la fortuna goduta dall'insediamento per tutta la sua lunga continuità d'occupazione. È insomma necessario valutare in che modo i passaggi obbligati, il percorso delle strade, le fortificazioni e l'invalicabilità dei fiumi abbiano condizionato la gestione del territorio della *villa nova* in termini di riscossione dei pedaggi e sfruttamento delle risorse (Fig. 2).

Mollo Mezzena nei suoi numerosi scritti inerenti il tracciato e le tecniche costruttive della via romana colloca a Villeneuve l'attraversamento fluviale, senza tuttavia specificare esattamente dove questo avvenisse[13]. Il recente rinve-

[12] CORTELAZZO, SARTORIO, SERGI 2010; SARTORIO 2010.
[13] MOLLO MEZZENA 1992, p.58.

Fig. 3 - *Vista aerea del ponte attuale sulla Dora presso la chiesa di Santa Maria, all'ingresso del borgo di Villeneuve (da GeoNavigatori progetto SCT – Regione Autonoma Valle d'Aosta).*

nimento di una parte di pila in muratura presso la località di Trépont, o Outrepont, ha portato a identificare la stessa come la traccia di un ponte antico in questa località, da cui l'ipotesi che la strada romana rimanesse in riva sinistra fino a quest'altezza, per attraversare la Dora quindi ben oltre l'abitato di Villeneuve. Questa soluzione, a mio avviso, non tiene conto della difficoltà realizzativa del percorso stradale in questo settore, caratterizzato da un terreno scosceso e franoso, solitamente evitato dai genieri impegnati nel tracciamento del percorso in presenza di valide alternative. Secondo una ricostruzione differente il ponte qui esistente, di cui la pila sopravvissuta è testimone, potrebbe riferirsi ad un attraversamento di viabilità minore, diretta verso Saint-Nicolas e Les Crêtes, se non persino essere associato ad un periodo successivo quello romano: in questo caso la via principale avrebbe potuto attraversare la Dora presso la chiesa di Santa Maria. Anche se questa ipotesi costringerebbe alla realizzazione di due ponti, uno sulla Dora e uno sul *Flons*/Savara, anziché uno solo, appare sostenuta dalla morfologia e dalla tipologia dei terreni, nonché dalla posizione dell'abitato di Villeneuve, che denota una conformazione urbanistica nastriforme, da borgo di strada, sul modello di altri quali Leverogne, Bard o Donnas di evidente e dichiarata ascendenza romana.

Sebbene sia possibile dunque avanzare proposte differenti sul percorso tenuto dalla strada romana all'altezza di Villeneuve, si ritiene di poter proporre in questa sede che il tracciato principale proveniente da Aosta in riva orografica sinistra oltrepassasse la Dora più o meno in corrispondenza del ponte attuale della statale, alle pendici della rupe del castello e poco oltre lo sperone a picco sul fiume, dove sorge la chiesa di Santa Maria (Fig. 3). Di certo questo doveva essere l'assetto medievale ereditato nel 1779, anno cui risale un disegno a penna che raffigura la situazione successiva a un'alluvione responsabile della distruzione di alcuni vigneti posti proprio in corrispondenza dell'area in oggetto[14]. Nel documento sono schematizzati i collegamenti stradali facenti perno sul ponte all'entrata del borgo di Villeneuve, e dall'analisi di questi ultimi, fortemente condizionati dalla morfologia e dall'orografia del contesto, si può dedurre come la situazione della fine del XVIII secolo ereditasse, di fatto, un sistema di attraversamenti precedente. Se quello raffigurato nel 1779, e poi ripreso tra gli altri da Turner nel 1815 in alcune vedute di gusto romantico di questa gola naturale[15], risale verosimilmente ad una data almeno posteriore alla fine

[14] AHR, Fonds Ville, RDA, cart. 5/2. Disegno a penna a firma di Jean-Jacques Charles, 1779 (da PEYROT 1972, n. 69 p. 82).
[15] PEYROT 1972, n. 125 e 126 p. 151.

Fig. 4 - *Il borgo di Villeneuve visto dal castello di Châtel-Argent: sullo sfondo i ponti di Outrepont sul* Flons/*Savara e sulla Dora (G. Sartorio).*

del XVI secolo[16], la realizzazione di una pila in pietra per un ponte da farsi sopra la Dora è già citata tra le opere del grande rinnovamento del complesso castellano e del borgo avvenuto tra il 1274 e il 1275, così come un ponte *Sanctae Mariae de Duria* compare già nelle *Franchises* dell'anno precedente[17]. In ultimo, va considerato come la posizione della duecentesca torre Gontard, posta in riva sinistra della Dora nei pressi dell'imbocco del ponte in oggetto, sia anch'essa evidentemente in relazione con la presenza dell'attraversamento fluviale, con funzione di controllo militare[18]. Si può, dunque, in sintesi, sostenere la tesi secondo cui la posizione occupata dal ponte attuale sulla Dora sia la più congeniale, e forse la sola, tra le soluzioni ipotizzabili.

Pur ribadendo l'importanza del percorso ora analizzato, si vuole in questa sede rimarcare come in riva orografica destra fosse presente un secondo itinerario (Fig. 2), certamente minoritario e più disagevole, che tuttavia non può essere trascurato alla luce della presenza di segmenti della cinta muraria castellana che, in discesa dalla rocca sommitale, arrivano a lambire il corso della Dora e il complesso liturgico di Santa Maria[19]. La necessità di uno sbarramento implica la volontà di controllo su un sistema stradale che poteva prevedere anche un percorso alternativo in questo settore, forse legato all'esistenza di un altro ponte più a valle, in corrispondenza delle rovine del Pont Langueo tra Aymavilles e Saint-Pierre, nei pressi del castello di Sarriod-de-La-Tour. In ogni caso tale percorso, almeno fino alla realizzazione del sentiero in roccia ricavato quasi alla base dello sperone, avvenuta nella seconda metà del XVIII secolo, doveva attraversare direttamente la rupe di Châtel-Argent, mediante un sistema di strettoie e passerelle sospese che lo rendevano disagevole e pericoloso, giustificando di fatto il transito delle merci unicamente lungo la via bassa precedentemente descritta.

La viabilità maestra dell'insediamento, che dunque potrebbe ricalcare la strada romana, collegava le due porte del borgo per poi proseguire in direzione della Valdigne e dell'*Alpis Graia*, sebbene manchino al momento sicuri indizi per ricostruirne il tracciato all'uscita dal borgo. Il successivo elemento di raccordo di sicura localizzazione

[16] Due piene devastanti, provocate dallo straripamento del lago del Rutor, distrussero il ponte, forse già realizzato interamente in pietra, nel 1596 e nel 1680 (PEYROT 1983, p.231).

[17] SARTORIO 2010, p. 18-19; DAUDRY 1967, p. 16.

[18] La torre in questione già compare nella *redditio castrorum* del 1287 (BERTOLIN 2017, p. 312).

[19] Si tratta delle già citate *clausure veteres* della Carta delle Franchigie del 1273.

si trova infatti a Champrotard, al termine della piana che si estende a ovest del capoluogo oltre il torrente *Flons*/Savara. Indizi differenti permettono del resto congetture opposte.

Da un lato, il percorso carrozzabile attuale giunto al termine del borgo, all'altezza della nuova chiesa parrocchiale edificata nel 1792 dove sorgeva un ospedale per pellegrini e viandanti, oltrepassa in località Outrepont il *Flons*/Savara su un ponte la cui costruzione, tuttavia, non dovrebbe essere antecedente la metà del secolo successivo (Fig. 4). Mappati sul catasto d'Impianto della fine del XIX secolo come "*route napoléonienne*", il ponte in questione così come la stessa strada non compaiono, tuttavia, nella *Carta Topografica degli Stati di Terraferma*, realizzata tra il 1852 e 1867, e si può dunque ipotizzarne la realizzazione in concomitanza con le modifiche urbanistiche della seconda metà dell'Ottocento, volte al tracciamento di un percorso più diretto e funzionale verso i valichi francesi.

Un'alternativa cronologicamente antecedente al tracciato ora descritto è invece rappresentata dalla strada che prosegue in riva destra del *Flons*/Savara, correndo alla base dell'altura del castello, fino all'altezza della località chiamata, non a caso, Pont-des-Mottes. È insomma verosimile, anche solo da una sommaria lettura morfologica e toponomastica del territorio, che il tracciato di periodo pre-moderno, forse erede della viabilità romana, attraversasse il *Flons*/Savara solo all'altezza di Pont-des-Mottes, costeggiando di fatto la piana alluvionale soggetta a piene distruttive[20]. Questa soluzione, inoltre, consentirebbe di disegnare un territorio amministrativo facente perno sulla *Villa Nova* e attraversato, per la sua intera lunghezza, da un nastro stradale a sua volta compreso tra due attraversamenti fluviali facilmente controllabili: una potenzialità strategica che costituisce, come più volte accennato, la ragion d'essere del centro amministrativo qui esistente.

ALLE ORIGINI DELLA RICCHEZZA DEL TERRITORIO

La comprensione dell'intima connessione tra vie d'acqua e vie di terra costituisce un'ulteriore chiave di lettura del "sistema Villeneuve" quale nodo di grande rilevanza economica, capace di attirare almeno a partire dal XII-XIII secolo l'attenzione dello stesso conte sabaudo, impegnato in un'operazione di *marketing* e propaganda in un territorio frazionato in una costellazione di *élites* locali[21]. Se l'interesse della casa regnante è quello di affermare la propria presenza sul territorio controllandone, anzitutto, i gangli nodali, secondo una strategia per così dire modernamente coloniale, è ovvio come il sito di Villeneuve/Châtel-Argent sia apparso da subito di assoluta importanza, proprio in virtù delle possibili entrate connesse alla gestione dei pedaggi del sistema viario e fluviale.

L'analisi del contesto economico gravitante intorno alla *Villanova* non può in ogni caso limitarsi alla sola disamina dei passaggi di merci e persone. Il sistema ruotante attorno a Châtel-Argent, quale sede del castellano sabaudo incaricato formalmente dell'amministrazione della Valdigne, e sotto la cui diretta supervisione ricadevano, tra le altre, anche le valli di Rhêmes e del torrente Savara, comprendeva ovviamente la gestione di tutte le risorse territoriali disponibili, dalle acque di irrigazione alle cave di pietra da costruzione, senza dimenticare le foreste e i boschi, fonti di una ricchezza spesso trascurata negli studi. Il legname, al contrario, costituisce in epoca antica e specie medievale un materiale di utilizzo estremamente variegato ed esteso: nella costruzione degli edifici, nel miglioramento e ingrandimento delle fortificazioni, come combustibile per il riscaldamento e per la cottura nei forni, per citare unicamente gli usi più comuni.

Controllare giuridicamente i boschi non è tuttavia sufficiente: la gestione della risorsa necessita infatti di una verifica costante delle quantità e dei sistemi di taglio, secondo una filiera produttiva che comincia con uno sfruttamento mirato e giunge alla vendita del legname per i suoi usi. In mezzo, tra l'esbosco e la commercializzazione, si colloca un aspetto di fondamentale importanza, spesso poco considerato: il trasporto a valle del legname.

IL *RASTELLUM AQUE* DI VILLENEUVE

La pratica della fluitazione ha rappresentato, a partire dal tardo medioevo e fino all'inizio del XX secolo, una modalità piuttosto diffusa per risolvere il problema. I sistemi impiegati, dal Veneto al Piemonte alle Marche, sono piuttosto similari, sebbene siano adeguatamente documentati dalle fonti bibliografiche e fotografiche solo

[20] Del resto nel documento del 1274/75, più volte citato per via delle opportunità di lettura territoriale che permette la sua esegesi critica (SARTORIO 2010, p. 18-19), viene nominato un unico ponte oltre quello sulla Dora, genericamente indicato come *super flumen*. Il testo delle Franchigie del 1273, inoltre, enumera anch'esso due soli ponti, quello di Santa Maria e quello *de Flons*, da identificarsi con l'attuale località di Pont-des-Mottes (DAUDRY 1967, p. 16).

[21] RIVOLIN 2008.

per i periodi post-medievali. La ricostruzione, anche sommaria, della filiera, è un'operazione fondamentale per comprendere l'operatività del cantiere nella sua totalità. Il taglio del legname, da cui si ricavavano quelli che nei conti medievali sono definiti *billones* (o nella Val d'Ossola *bore*), veniva effettuato nei mesi autunnali e invernali. I tronchi, sramati e depezzati in dimensioni standard, venivano accumulati presso dei bacini di raccolta e fermati da dighe provvisorie (*stue* in veneto), che venivano svuotate in occasione delle *menate*, ossia le discese del materiale verso valle. A seguito di queste piene artificiali i tronchi, che lungo il proprio percorso creavano un'onda d'urto considerevole, capace di rovinare le sponde e trascinare pietre e altri alberi con sé, venivano fermati (la *parata*) in corrispondenza di sbarramenti appositamente predisposti, che dovevano dunque essere strutture capaci di sostenere forti urti senza spaccarsi.

A Villeneuve, come ha dimostrato recentemente Beatrice Del Bo[22], esiste, tra XIII e XIV secolo, un vero e proprio sistema di controllo sul taglio e trasporto del legname, che ruota intorno a un modello di tassazione mirato ad assicurare al fisco comitale rilevanti entrate economiche. I conti della castellania esaminati dalla studiosa contengono infatti ripetuti riferimenti alla presenza di un artificio, chiamato "*rastellum aque*", funzionale al blocco dei tronchi tagliati in altura e discendenti dalle aste fluviali. La finalità di una tale struttura è essenzialmente legata alla necessità, da parte del conte, ma anche degli stessi imprenditori impegnati nella gestione della risorsa, di assicurare un veloce trasporto del legname dalle vallate e al contempo di renderne più facile il recupero, limitando sia le perdite di materiale sia quelle dei proventi determinati dalla riscossione delle gabelle.

Come ricostruisce Del Bo, le imposte legate direttamente alla gestione della fluitazione del legname derivano dal controllo fiscale che il conte esercita per consuetudine sulle acque[23]: il monopolio sull'uso o sulla concessione all'utilizzo della risorsa, intesa dunque sia come bene in sé, sia come mezzo di trasporto, sono alla base di un complesso modello di tassazione che vede nel rastello un fulcro nodale. Al conte sono infatti dovute l'*undecima*, ossia il prelievo diretto di un tronco ogni dieci di quelli fermati dal rastello, il *ripagio*, ossia la tassa legata all'uso delle sponde e in base alla quale va consegnata al signore la metà del legname sfuggito all'artificio e raccolto all'interno dei limiti amministrativi della *Villanova*, e la *ligna non signata*, ossia una sorta di imposta derivante dalla vendita all'asta del legname giunto al rastello ma privo di segnatura di appartenenza. Si tratta, insomma, di un vero e proprio ingegno fiscale, di buona resa per il conte che lo gestisce per il tramite dei propri funzionari, che giustifica le ingenti spese legate alla sua manutenzione, costante fino agli anni Venti del Trecento e quindi più saltuaria, in risposta a nuove logiche di mercato, fino agli anni Ottanta dello stesso secolo[24].

Sebbene la fluitazione possa apparire come il mezzo di trasporto più naturale per i tronchi tagliati in altura, va ricordato come per tutto il periodo medievale in ambito valdostano quella del *rastellum* di Châtel-Argent costituisca la sola attestazione finora conosciuta circa l'esistenza di un simile artificio, la cui presenza è tuttavia imprescindibile qualora si voglia utilizzare un asta fluviale quale mezzo di tramite. Del resto nel *Coutumier*, alla fine Cinquecento, non si fa menzione di questa modalità di trasporto per i tronchi[25], mentre sono presenti articoli che disciplinano i diritti nel caso in cui per l'impetuosità delle acque il legname venga trasportato a valle: un'eventualità fortuita, quindi, e non deliberata. Si può in sintesi affermare che per il medioevo valdostano il caso di Villeneuve abbia costituito una sorta di *unicum*, quasi un tentativo poi abortito, e se questo è vero occorrerà domandarsene il motivo[26].

Se, come accennato, recenti contributi hanno approfondito la ricostruzione storica di analoghi sistemi di trasporto per i periodi successivi il XVIII secolo, l'ambito territoriale di queste ricerche si è concentrato perlopiù nell'Italia nordorientale[27], nelle valli che, sotto la dominazione della Repubblica di Venezia, approvvigionarono la città lagunare di una materia prima di fondamentale importanza per la propria stessa esistenza e per il mantenimento dell'egemonia navale. In altri contesti, quali quello delle valli del Cusio e dell'Ossola in Piemonte, il riferimento all'utilizzo della fluitazione è presente, ma unicamente per i corsi d'acqua di maggior portata[28]. La tecnica del

[22] DEL BO 2016, p. 95-107.

[23] Nello specifico del caso valdostano, che le acque fossero pubbliche e quindi appartenessero al sovrano o al signore di banno al quale erano state infeudate lo si apprende genericamente dalle investiture e, incidentalmente, dall'articolo del *Coutumier de la Vallée d'Aoste* (1588) che disciplina l'istituzione di nuovi *ru*, specificando che questi non si potevano derivare da un corso d'acqua senza il consenso del duca o del signore del luogo (Livre III, Titre XII, Art. XXIII). A tal proposito si veda anche DEL BO 2016, p. 96-99.

[24] DEL BO 2016, p. 104-107.

[25] Circa i modi di trasferimento dei tronchi a valle il *Coutumier* prevede in effetti soltanto l'utilizzo degli "*chables*", ovvero "*chabloz*" in patois, corrispondenti a "scivolo" in italiano e "*dévaloir pour le bois*" nel francese moderno. Via terra, quindi, non mediante un torrente o fiume (Livre III, Tiltre XV, Artt. XI, e XII).

[26] Del Bo nella sua analisi riconduce la scomparsa del *rastellum* al suo costo esagerato, in termini di manutenzioni e ricostruzioni, in rapporto alla quantità di legname prelevato, nonché alle mutate condizioni di domanda e offerta della materia prima (DEL BO 2016, p. 105; vedi anche COMBA 1988 p. 12-14). Un altro aspetto non marginale è rappresentato, nella seconda metà del Trecento, dalle epidemie che fecero diminuire drasticamente la forza lavoro disponibile, ingenerando una crisi dell'attività edilizia e dunque dei settori ad essa connessi.

[27] CANIATO (a cura di) 1993; ASCHE, BETTEGA, PISTOI 2010; PERCO (a cura di) 1988.

[28] CARNESECCHI, PIZZIGONI 2011.

flottement, benché poco utilizzata, non è in realtà del tutto sconosciuta neppure all'interno del Ducato di Aosta per l'epoca di prima industrializzazione: a Issogne, infatti, nella seconda metà del Settecento vengono registrate delle lamentele da parte del Consiglio comunale in merito ai danni provocati dall'uso di tale pratica, legata all'approvvigionamento di legna da trasformare in carbone, che prevedeva, come nei casi del nordest alpino, la raccolta del materiale in bacini artificiali in altura, la menata dello stesso lungo l'asta fluviale e la raccolta, a mezzo di sbarramenti o *rateaux* infissi nell'alveo, in un punto a valle prefissato[29].

Anche se i casi extraregionali e quello di Issogne non possono costituire, vuoi per cronologia, vuoi per questioni legate alla gestione amministrativa, confronti diretti e immediati per la ricostruzione del modello di sfruttamento legato al *rastellum aque* esistente a Villeneuve tra XIII e XIV secolo, bisogna segnalare come le fonti disponibili siano estremamente scarne, ed occorra dunque muoversi, pur con attenzione, nel campo etnografico oltre che in quello storico o archeologico.

LA RICERCA STORICO-ARCHEOLOGICA: DAL SITO DI LOCALIZZAZIONE ALLA RICOSTRUZIONE VIRTUALE DEL RASTELLO

Una volta assodato come il rastello delle fonti costituisca un elemento di indubbio valore storico, etnografico e tecnico, occorre domandarsi dove si trovasse esattamente questo artificio e quali corsi d'acqua riguardasse. A questo proposito, considerando come lo stesso fosse verosimilmente posto all'interno o nei pressi dei confini giuridici della *Villanova*, le possibilità sono unicamente due: lungo il corso della Dora, a nord dell'abitato e nei pressi del ponte in pietra, o lungo quello del *Flons*/Savara, in un'area compresa tra la confluenza della Dora di Rhêmes con il Savara e quella dell'asta riunita con la Dora Baltea[30].

La fonte storica sembra piuttosto esplicita a tale proposito. Nel conto della castellania del 1300/01 tra le multe, una riguarda *illis de Rayma*, responsabili di aver detto il falso giurando di non aver tagliato legna nell'anno in corso. Nel conto del 1320/21 si trova esplicito riferimento al rastello *quod retinet billonos* (tronchi) *descendentes del valle Savarenchia et de valle Rayme*[31], mentre nel 1345/46 si parla di *billones descendentes per aquam inferius in Valle Savaranchie et de Valle Raymie*[32]. Ancora, nel conto del 1328/30, a proposito delle spese necessarie alla ricostruzione dell'artificio, distrutto da una piena, si afferma che lo stesso si trova nelle *aque de Flons*[33]. Il rastello, dunque, non era collocato in Dora, ma nel suo affluente: è possibile che la spiegazione, come vedremo, sia da ricercarsi nella difficoltà di sistemazione di un apparato assai complesso dal punto vista ingegneristico in un tratto di fiume largo e poco adatto alla pratica della fluitazione, ma non vanno trascurati i diritti delle comunità confinanti, con cui un ipotetico rastello in Dora avrebbe dovuto confrontarsi.

La seconda questione riguarda la forma e il funzionamento del rastello. Il punto di partenza è ancora una volte la fonte scritta, e nello specifico il conto della castellania del 1345/46. Tra le righe è contenuto un vero e proprio capitolato, funzionale alla ricostruzione dell'artificio distrutto poco prima da una piena, che specifica con dovizia di particolari le essenze lignee da impiegarsi, la lunghezza delle travi, le opere accessorie da predisporre.

Inter cetera quadraginta grepos et quaterviginti teysias trabium ulmi vel sirisserii et sexcies viginti teysias fileriarum similis generis fuste et quatercentum ferros cum alio ferro rastelli veteris et alia continencia in instrumento tachie et facere ibidem necessariam ad idem congregationem lapidum ad modum muri elevata[34].

Colpisce immediatamente la lunghezza complessiva delle travi impiegate, per una misura totale vicina ai 360 metri lineari, nonché il riferimento ad essenze che, probabilmente, non ci saremmo aspettati: ciliegio e olmo montano anziché i più classici larici o pini. La scelta, dovuta probabilmente alla volontà di ottenere una struttura capace di sostenere gli urti, ma flessibile e soprattutto più resistente all'acqua, si completa con la richiesta di una notevole quantità di ferri e grappe, sia nuovi che di recupero dalla struttura dismessa, tutti elementi che conferiscono all'opera una solidità e una dimensione fuori dal comune. In ultimo, viene citata la necessità di costruire una sorta di muro, di cui non si esplicita la funzione, connesso al funzionamento ma non forzatamente parte integrante dell'ingegno.

---

[29] AHR, Fondo Challant, 237/32, *Esposto del consigliere Michel Duguet al giudice Denabian*, 11 giugno 1772; 237/39, *Memoria sui danni causati dal flottement del legname*, s.d. Si veda a proposito NICCO 1989, p. 14-15.

[30] Lo studio di Del Bo non sembra, in merito, proporre un'unica soluzione: tuttavia, considerate le caratteristiche tecniche della macchina e soprattutto i dati desumibili dalle fonti scritte, non sussistono dubbi sulla sua posizione.

[31] ASTo, SR, Camerale Savoia, inv. 68, f. 2, m. 2, 1320-1321.

[32] ASTo, SR, Camerale Savoia, inv. 68, f. 2, m. 7, 1345-1346.

[33] ASTo, SR, Camerale Savoia, inv. 68, f. 2, m. 4, 1328-1330.

[34] ASTo, SR, Camerale Savoia, inv. 68, f. 2, m. 7, 1345-1346.

Un altro aspetto da considerare riguarda la spesa necessaria alla sua costruzione, che va confrontata e sommata alle uscite per la sua costante manutenzione, segno peraltro di una "debolezza" intrinseca dell'opera a fronte delle piene devastanti che a più riprese ne pregiudicano la sopravvivenza. A questo proposito può essere utile confrontare la spesa di 64 lire e 7 soldi registrata nel conto 1320-1321 per la costruzione, a Morgex, di un'aula coperta destinata a mercato, con quella annotata nel successivo conto 1321-1322 volta al recupero e messa in funzione del rastello di Villeneuve, ammontante a 60 lire[35]; si tratta di una discrepanza decisamente inferiore rispetto a quanto ci saremmo aspettati, che rende più esplicito di qualunque spiegazione quanto fosse dispendiosa, e dunque anche redditizia in termini assoluti e in termini di indotto collegato, la gestione del rastello.

Le dimensioni delle travi necessarie alla costruzione del marchingegno, unitamente alla presenza di ingenti quantità di ferro per la connessione dei singoli pezzi, pur essendo evocative della monumentalità dell'opera in termini assoluti, non sono tuttavia sufficienti a chiarirne la morfologia.

Ritornando ai casi della Carnia veneta, dell'Ossola piemontese e del Piceno marchigiano[36], i meglio noti dalle fonti disponibili, si evince che le *menate* delle taglie di primo esbosco venissero operate solitamente su aste fluviali e torrentizie secondarie, caratterizzate da un alveo stretto, o comunque non su fiumi di grande portata e placido scorrimento, più adatti ad un tipo di fluitazione lenta e costante. L'esempio del Piave[37], così come quello del fiume Vienne a Limoges[38], per uscire dai confronti nostrani, sono in questo senso dei termini di paragone che non collimano perfettamente con il caso del rastello di Villeneuve. I sistemi di trasporto usati in queste località prevedevano talvolta l'assemblaggio del legname in vere e proprie zattere, guidate da personale specializzato; anche qualora si fosse preferito il sistema a tronchi liberi, comunque attestato, la parata del materiale presso i centri di destinazione avveniva mediante la realizzazione di sbarramenti artificiali con cavalletti di legno legati con catene ferree, in parte annegati nell'alveo e posizionati presso aree prive di forti correnti, spesso in presenza di greti, o *gabbi*, funzionali al recupero dei fusti. Questa tecnica, testimoniata oltre che in Carnia e a Limoges anche in Val d'Ossola, è la medesima utilizzata a inizio XX secolo nel Piceno, ad Ascoli, in presenza di un fiume, il Tronto, con caratteristiche forse più simili a quelle della Dora Baltea aostana: si tratta di un sistema, in ogni caso, sicuramente più adatto ai fiumi di una certa portata e ampiezza, ma utilizzato anche in contesti dove non fosse possibile organizzare la parata diversamente, ossia in assenza di sponde verticali di ancoraggio.

Un paragone sicuramente più calzante è, al contrario, quello dei *cìdoli*, nome dato in Cadore agli artifici utilizzati per fermare il legname proveniente dall'esbosco operato in altura e condotto a valle in fluitazione libera. La letteratura consultata sull'argomento descrive il cìdolo come un vero e proprio serraglio, posizionato in corrispondenza dei punti più stretti dell'asta fluviale usata per il trasporto dei fusti e risultato dell'incasso in roccia, o in strutture murarie appositamente costruite, di una travatura orizzontale formata da fasci di travi legati da catene in ferro. A questa intelaiatura primaria se ne collega una secondaria, formata da travi verticali perpendicolari alle prime, più snelle e più lunghe, legate tra loro a formare un cancello, o un rastrello, alzabile o abbassabile a piacimento nel greto del torrente, ostruendo quindi a seconda della necessità il deflusso del legname di passaggio. Presso la località di Perarolo del Cadore sono testimoniati, ancora esistenti nella prima metà del XX secolo[39], due di questi cìdoli, uno localizzato sul torrente Boite, prima della confluenza nel Piave, il secondo nel Piave medesimo (Fig. 5). Quest'ultimo, operoso dalla metà del XVII secolo e rimasto in uso fino alla metà del Novecento, era incardinato da un lato direttamente nella sponda del bacino fluviale, mentre sfruttava sul lato opposto una pila in muratura espressamente costruita allo scopo; inoltre la struttura, coperta da una tettoia lignea, era percorribile al livello superiore da una strada, fungendo in questo modo da ponte di attraversamento. Il secondo cìdolo, posizionato più a monte e operativo tra XIX e inizi del XX secolo, era una struttura più semplice, ma con le stesse caratteristiche: fasci di travi orizzontali rinforzati da legature ferree e incastonati nelle sponde rocciose del torrente, come telaio primario, e un rastrello fatto da travi o tronchi verticali calabile nel greto del torrente alla bisogna[40].

Dal punto di vista morfologico, l'alveo del *Flons*/Savara presso Villeneuve è caratterizzato inizialmente da

[35] ASTo, SR, Camerale Savoia, inv. 68, f. 2, m. 2, 1320-1321 e 1321-1322.

[36] Per la zona di Ascoli Piceno si è consultato il materiale disponibile, per lo più unicamente in internet, relativo alla mostra tenutasi nel 2015 dal titolo "Il fiume di legna – La fluitazione del legname lungo il Castellano" (https://www.cronachepicene.it/2018/03/21/un-fiume-di-legna-la-fluitazione-sul-castellano).

[37] CANIATO (a cura di) 1993; ASCHE, BETTEGA, PISTOI 2010; PERCO (a cura di) 1988.

[38] A Limoges il nome dato all'artificio era quello di "ramier". La struttura venne usata tra XVIII e XIX secolo, fino alla sua demolizione avvenuta nel 1881 (https://espritporcelaine.fr/histoire-fabrication-de-porcelaine-de-limoges).

[39] ZANGRANDO 1993.

[40] Un terzo cìdolo è testimoniato sempre in Cadore a Domegge, sul Piave: esistente fin dal XIII secolo, non ha lasciato tracce e non se ne conosce l'esatta morfologia (ZANGRANDO 1993, p. 165).

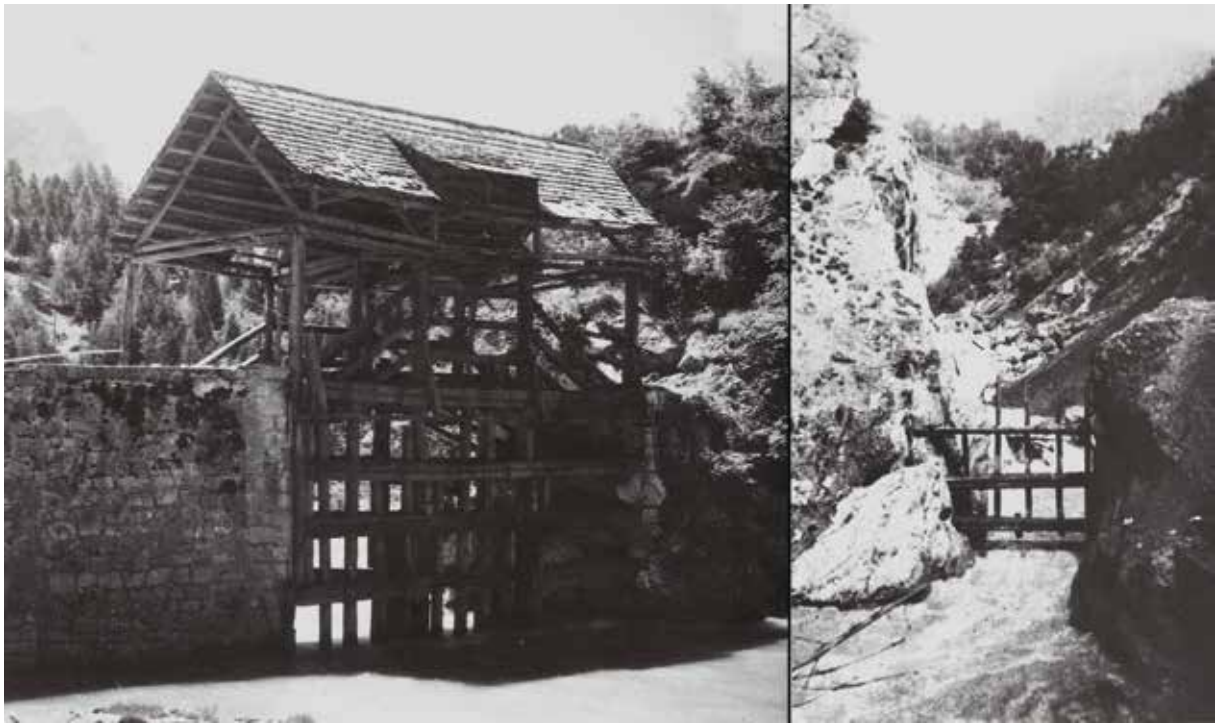

Fig. 5 - *A sinistra il cìdolo di Perarolo di Cadore in una veduta di inizio XX secolo; a destra quello sul torrente Boite, ormai in disuso, in una veduta di fine XIX secolo (da ZANGRANDO 1993, p. 166 fig. 116 e p. 169 fig. 119).*

Fig. 6 - *La gola naturale del* Flons, *poco oltre la confluenza delle aste torrentizie della Dora di Rhêmes e del Savara (G. Sartorio).*

Fig. 7 - *Il masso A, o macigno principale, con i suoi incassi (G. Sartorio).*

ripide pareti verticali, scavate in secoli di veloce e impetuoso scorrimento del torrente (fig. 6), e appare dunque assai più facilmente assimilabile a questa seconda tipologia di asta fluviale: ne consegue che è verosimile immaginare che il *rastellum* delle fonti fosse più simile agli artifici di Perarolo di Cadore che non a quelli di Limoges o di Ascoli. La conferma, seppure implicita, ci è fornita dalla descrizione che viene fatta del cìdolo sul Piave in un documento veneto del 1790[41]: "*Rassegno a lume di vostre eccellenze che questo sidolo è un grande e fortissimo rastello costruito con ordini di grossi scaloni di rovere impironati robustamente di ferro, il quale interseca la Piave e ferma […] tutti i legnami e pubblici e privati che si gettano in essa*".

UN CASO FORTUNATO: UN'IPOTESI DI LOCALIZZAZIONE DEL *RASTELLUM* SUL SAVARA

In tempi, per così dire, non sospetti, una segnalazione fatta dal signor Piero Brunier di Introd[42] aveva catturato la mia attenzione. Si trattava di un grosso masso caratterizzato da importanti scassi di forma quadrangolare, posto ai margini del torrente Savara presso la località di Pont-des-Mottes in comune di Villeneuve (fig. 7). Il signor Brunier, sulla scorta di riflessioni personali, oltre che di una vasta cultura storica e di capacità deduttiva, proponeva di leggervi un elemento di quel *rastellum aque* di Villeneuve di cui abbiamo finora disquisito e di cui aveva da poco scritto Beatrice Del Bo, collegando altresì il grande macigno con l'evidenza di una pila in muratura posta sulla riva opposta del torrente, inizialmente interpretata come parte di un ponte di attraversamento fluviale (fig. 8). Sebbene le idee emerse a seguito del primo sopralluogo non avessero ancora chiarito la morfologia dell'artificio e non fossero certamente esaustive, è stata quella segnalazione a fornire la base per la successiva ricerca, che porta ora ad affermare con una certa sicurezza che, in effetti, i resti facciano parte di un sistema complesso connesso alla parata dei fusti in discesa dalle valli laterali di Villeneuve. Ma andiamo con ordine.

[41] ASV, Fisco, processi, b. 126, fasc. 466. *Exemplum*. Si tratta di una scrittura privata inviata ai Patroni e provveditori all'Arsenale veneziano da Angelo di Gasparo Bognolo, soprintendente al taglio nella pubblica vizza di Auronzo (in CANIATO 1993, pag. 171).

[42] Si vuole in questa sede cogliere l'occasione per ringraziare il signor Brunier, senza il quale non sarebbe stato possibile neppure immaginare l'avvio della presente ricerca.

Fig. 8 - *Il masso B e la pila in muratura in sponda orografica destra del torrente (G. Sartorio).*

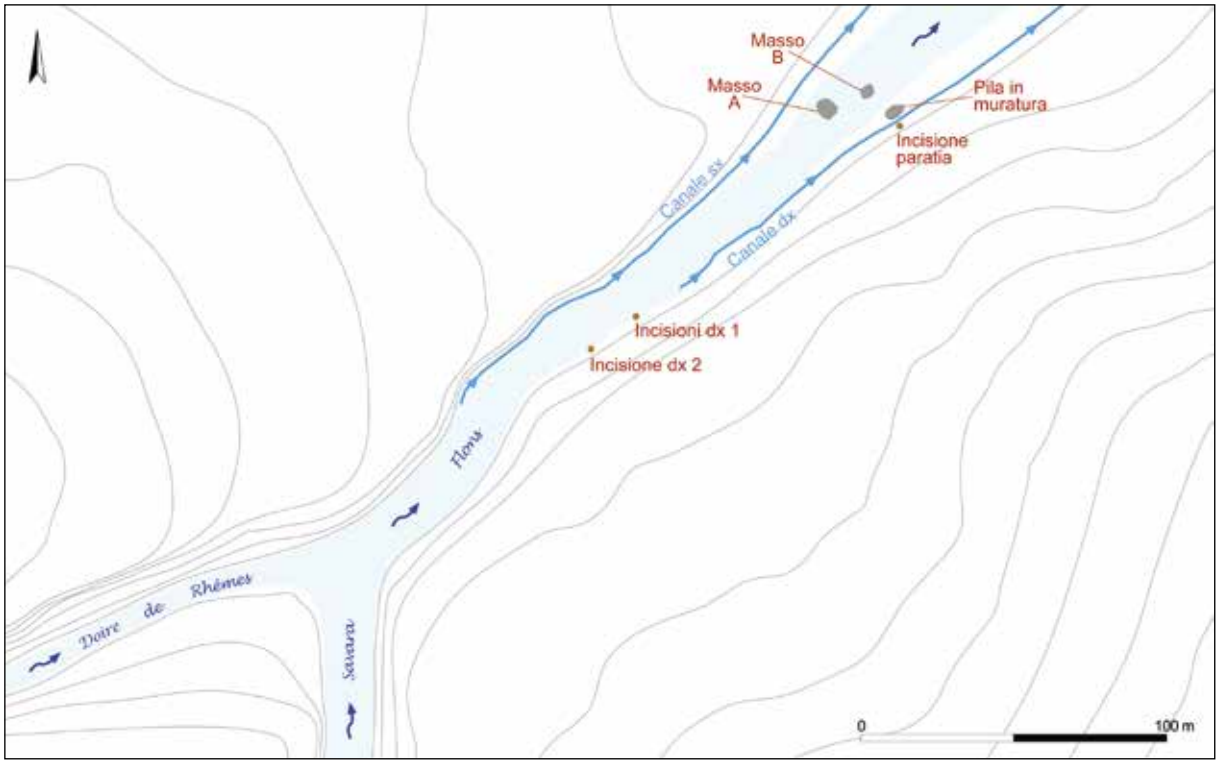

Fig. 9 - *Pianta generale delle evidenze archeologiche rilevate nei pressi della confluenza delle aste torrentizie (L. Caserta, D. Marquet).*

Il sistema oggetto di segnalazione (fig. 9), perché non si tratta di un singolo reliquato, ma di un vero e proprio insieme di elementi, è localizzato poche centinaia di metri oltre la confluenza della Dora di Rhêmes con il Savara, in un settore dove l'asta torrentizia riunita, larga in media 13 m, attraversa una forra caratterizzata da alte pareti verticali di roccia. Il masso con gli scassi (masso A) è senza dubbio l'elemento di maggiore interesse su cui si appoggia l'interpretazione (fig. 10). Si tratta di un trovante di circa 6,5 x 4,5 m, dotato di un'altezza massima di circa 2,5 m dal pelo dell'acqua, posto al margine del torrente sul versante orografico sinistro e profondamente inserito nel greto fluviale. Sulla facciavista meridionale, rivolta verso il torrente, sono stati realizzati degli scassi regolari di forma quadrangolare (28 x 28 cm), con base piana e sezione a cuneo, profondi tra i 15 e i 20 cm alla base. Partendo dal basso, i primi tre incassi sono stati eseguiti l'uno al di sopra dell'altro, con precisione, arretrando l'incisione verso Nord a seguire la conformazione naturale della roccia. Superiormente a questi tre elementi singoli, gli scassi sono organizzati su due file da tre incisioni ciascuna, con quello mediano allineato ai sottostanti e quelli ai suoi lati sul medesimo asse orizzontale. Sebbene altri segni permettano di ipotizzare la presenza di ulteriori elementi a rinforzo di questa struttura primaria, non ultimi alcuni perni in metallo annegati nella roccia, si può ricostruire un fascio di almeno nove travi fortemente incassate nel trovante, la cui resistenza e stabilità deve essere stata assicurata da adeguate legature in ferro (fig. 11).

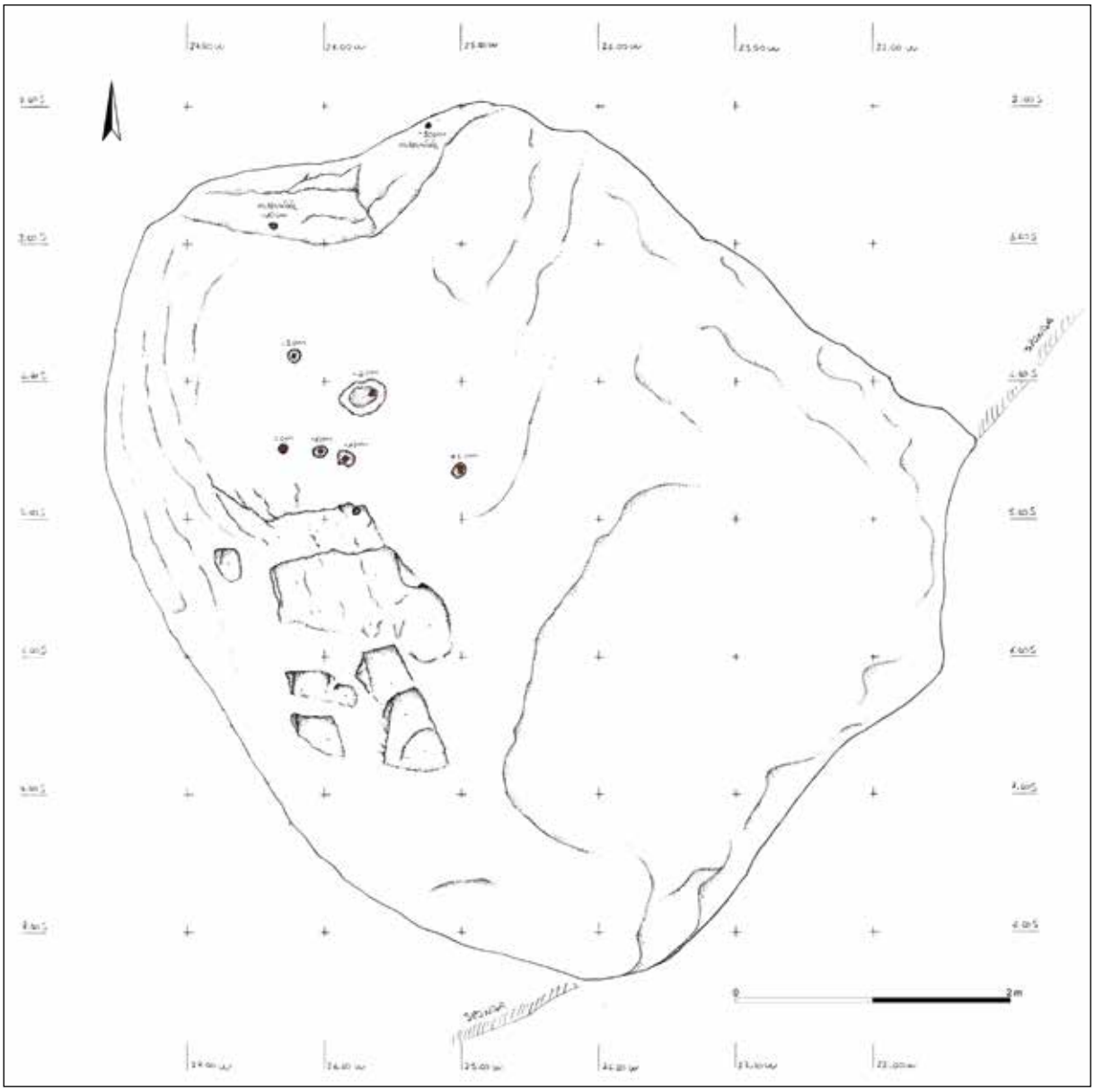

Fig. 10 - *Rilievo planimetrico del masso A (L. Caserta, D. Marquet).*

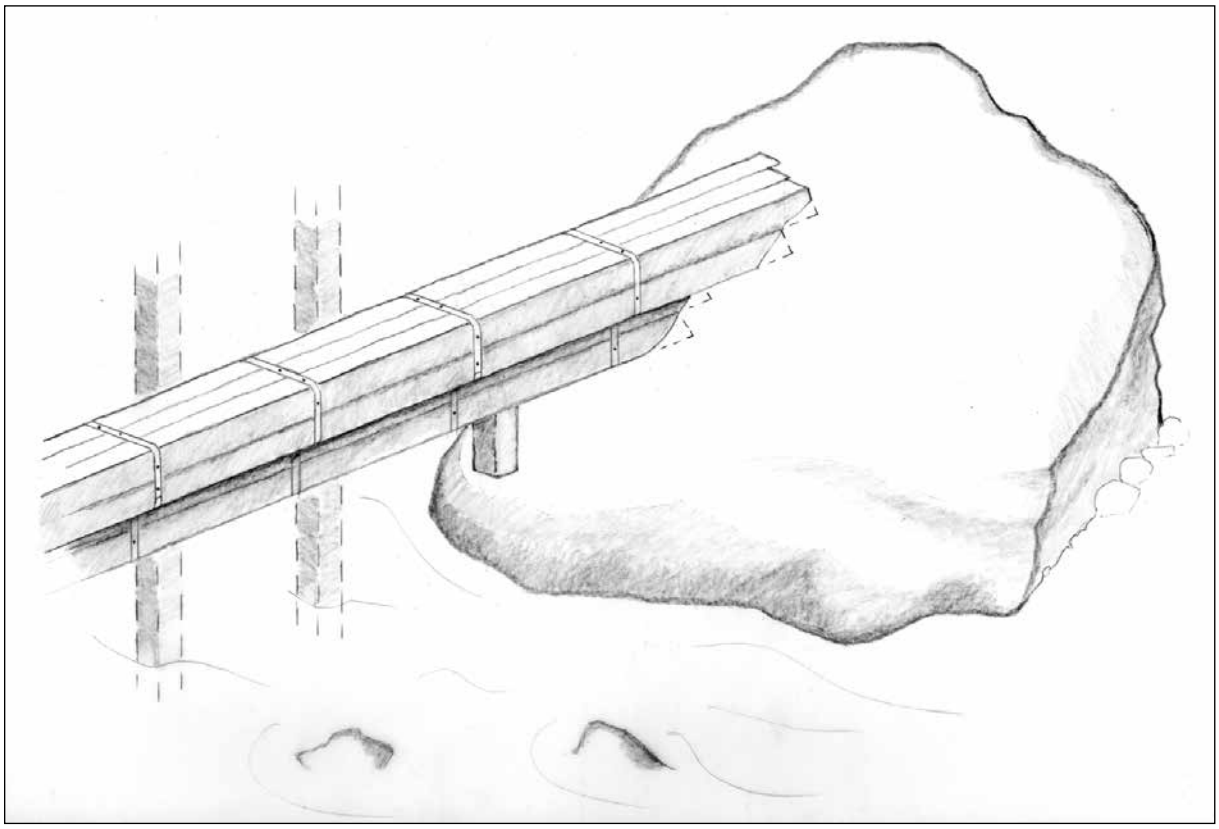

Fig. 11 - *Proposta di ricostruzione del* rastellum aque*, elaborata sulla base delle evidenze rilevate (D. Marquet).*

Solo ipoteticamente legato al medesimo sistema è un secondo trovante, di dimensioni decisamente ridotte rispetto al precedente (masso B, circa 3,5 x 5 m), annegato e parzialmente sommerso nel greto centrale del torrente, a una dozzina di metri verso Est. Sebbene privo di incassi, il masso presenta una serie di perni e staffe in ferro, di incerta funzione, che potrebbero assomigliare, in taluni casi, a quelli già evidenziati sulla superficie del trovante maggiore.

Il terzo elemento, che di primo acchito si sarebbe tentati di raggruppare per funzione con quelli ora descritti, è una pila in muratura, realizzata sulla sponda opposta del torrente, in asse con il trovante più piccolo (fig. 8). Poggiante anch'essa su un elemento roccioso e realizzata in blocchi lapidei squadrati di dimensioni considerevoli, presenta la facciavista occidentale, posta controcorrente, di forma tondeggiante, mentre quella orientale appare rastremata a cuspide, sul modello delle pile di sostegno dei ponti. Benché la fondazione sia in parte scalzata e presenti delle probabili riprese costruttive, sono ancora riconoscibili sul lato rivolto verso il torrente incassi per l'alloggiamento di elementi lignei, in unione a grappe e perni in ferro annegati nella malta di allettamento dei conci. La pila si trova inoltre a circa 150 cm di distanza dalla parete verticale in roccia della gola, dove è realizzato, mediante scasso, un invito per l'alloggiamento di un montante ligneo, facente parte di una probabile paratia a definire un'opera di presa per un canale.

In ultimo vanno citate altre evidenze (denominate "incisioni sx" e "incisioni dx"), tutte debitamente rilevate in occasione del presente lavoro, che si collocano a monte di quelle descritte, sempre all'interno dell'alveo fluviale: si tratta di scassi di forma rettangolare molto simili a quelli rinvenuti sul macigno principale, talvolta riuniti a gruppi, in altri casi isolati, e di incisioni in roccia per l'alloggiamento di paratie, funzionali in alcuni casi a canalizzazioni e opere di presa più arretrate rispetto a quella descritta in precedenza, sia sul lato sinistro che su quello destro del torrente. Almeno una di queste ("incisioni dx 1"), posta a circa 90 m dal masso principale, ma in destra orografica, consistente in un'incisione larga circa 30 cm e alta 100 cm eseguita direttamente nella parete in roccia della gola, con ai lati due altri scassi di forma quadrata di 28 cm di lato (fig. 12), sembra assai prossima, per caratteristiche esecutive, alle tracce descritte in precedenza.

Si configura, dunque, un complesso sistema di sbarramenti e prese d'acqua (fig. 13), di cui il macigno principale costituisce unicamente un singolo elemento. Come si vedrà oltre, la connessione in un unico impianto di tutte le tracce rilevate è tutt'altro che scontata, e vanno prese in considerazione tutte le ipotesi disponibili: tuttavia è innegabile come la copresenza di tanti segni porti a identificare quello in esame come un settore nevralgico per la gestione della risorsa idrica necessaria alle attività del borgo di Villeneuve, di cui il *rastellum* costituisce un elemento cardine.

Fig. 12 - *Il gruppo "incisioni dx 1" (G. Sartorio).*

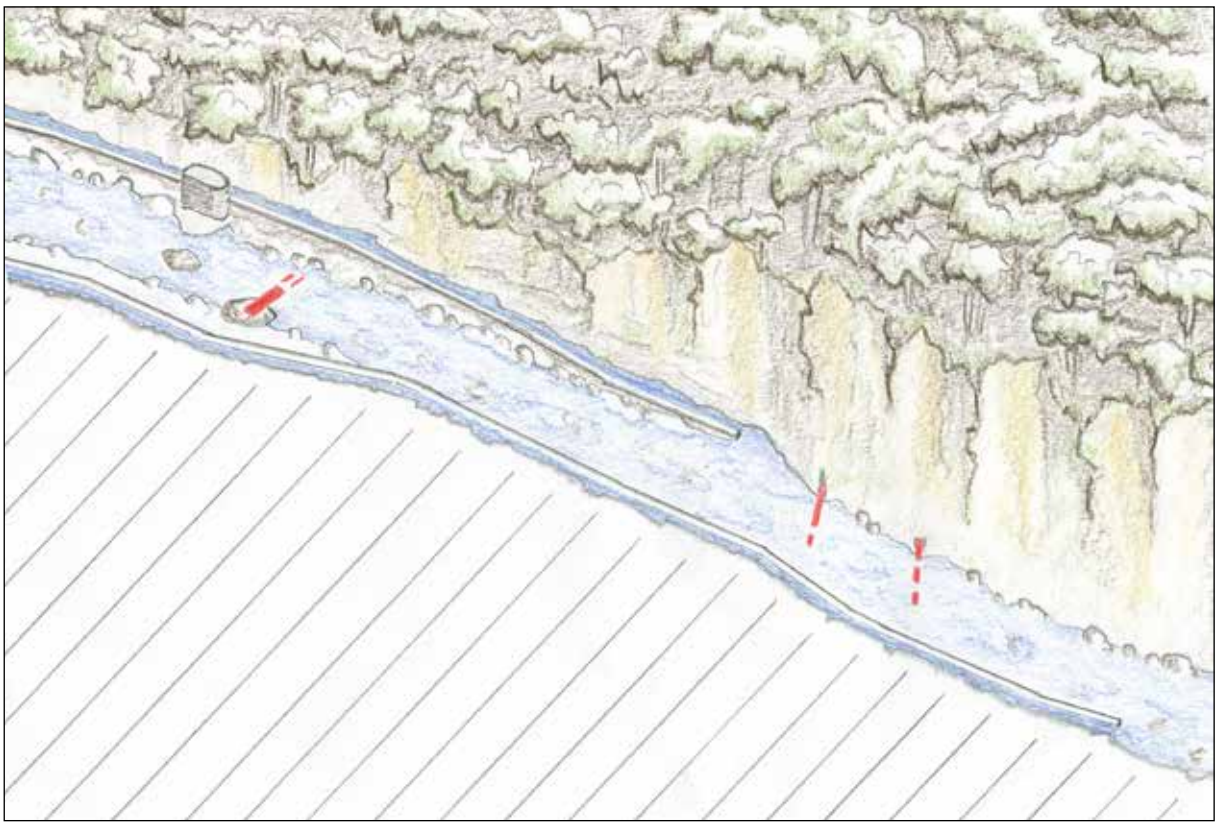

Fig. 13 - *Assonometria della gola del* Flons *con posizionamento delle principali evidenze archeologiche e del sistema di canalizzazioni (D. Marquet).*

DALL'ANALISI ALL'IPOTESI: LE POSSIBILI INTERPRETAZIONI

La profondità degli scassi realizzati sul trovante maggiore, la morfologia degli stessi nonché la posizione poco oltre la confluenza delle due aste torrentizie potrebbero indirizzare l'interpretazione verso un'identificazione acritica di quanto rinvenuto con il *rastellum aque* delle fonti. I confronti con i due cìdoli di Perarolo di Cadore, anch'essi come visto definiti *rastelli* nei primi scritti volti a darne una rappresentazione e interpretazione funzionale, portano tuttavia a evidenziarne sia le analogie che le differenze sostanziali.

Le strutture venete presentano dei fasci di travi orizzontali molto simili a quello ricostruibile per Villeneuve: tuttavia in questo caso non viene utilizzata la parete della forra per agganciare la struttura, ma un masso annegato nel greto del torrente, fatto che limita fortemente lo sviluppo della maglia in altezza. La presenza di ulteriori fasci di travi orizzontali, almeno uno ma più verosimilmente anche due o tre, è del resto ipotizzabile sulla scorta della necessità di dare ai montanti verticali, quelli che sostituivano il vero e proprio serraglio abbassabile, un appiglio stabile, tale da non creare un effetto di sbandieramento della struttura, inficiandone la tenuta statica. Questo significa che, qualora si volesse identificare la struttura rinvenuta con il *rastellum* delle fonti, bisognerebbe ipotizzare la presenza di una pila in muratura retrostante il trovante, alta alcuni metri, o in alternativa immaginare che le travi dei fasci superiori proseguissero oltre il masso, fino alla parete di roccia della forra, che tuttavia è piuttosto arretrata e non sembra presentare elementi interpretabili in questo senso.

L'anomalia si rafforza se si osserva il versante opposto del torrente, alla ricerca dell'appoggio degli elementi lignei nella parete meridionale della gola: l'assenza di tracce, oltre che all'attività secolare del fiume, è in questo caso verosimilmente da imputarsi all'azione antropica, che ha risagomato la sponda (e per la verità la medesima cosa è accaduta anche sulla riva settentrionale) per creare un camminamento e una canalizzazione moderni, operando uno sbancamento artificiale della parete in roccia.

Ancora, se la posizione ipotizzata per il rastello, anche sulla base delle evidenti analogie con quelli testimoniati dalle fonti etnografiche, appare convincente, quello che lascia perplessi è l'assenza di perpendicolarità tra il fascio di travi ricostruibile e l'attuale corso del torrente. L'anomalia può forse essere spiegata ipotizzando una modifica moderna al percorso dell'alveo, oppure potrebbe trattarsi di una scelta legata all'utilizzo di un trovante, e non di una sponda della gola, per l'aggancio della struttura: in questo caso l'inclinazione del fascio di travi sarebbe connessa a riflessioni sulla stabilità del sistema in caso di piene e urti.

Esiste tuttavia anche un'ulteriore suggestiva possibilità, che legherebbe l'inclinazione della struttura al sistema di recupero del legname fluitato. Il documento veneto del 1790[43], già citato in precedenza, riporta un passo che potrebbe aiutare nell'interpretazione di quanto affermato: "*Aperto con stabilite cautele e diligenze il medesimo [cidolo], sboccano a poco a poco tutti i legnami che a migliaia e migliaia raccolti si trovano, i quali scorrendo a seconda dell'acqua all'ingiù vengono fermati in ciascuna sega privata che incontrano per mezzo di apposite rogie, le quali sono una linea di scaloni fortemente legati insieme e collocati obliquamente sulle acque. Questa linea forma un obice al corso dei legni, per cui deviando dal retto loro camino si dirigono all'edificio dove da persone a ciò destinate col mezzo di anghieri si rivoltano e fanno passare i marcati in tal modo nel proprio e fanno uscire gli altri per l'apposito contiguo canale*".

Un altro documento, contenente una descrizione dei cìdoli di Perarolo di Cadore nel 1886, aggiunge un particolare interessante: "*I cidoli si aprono due volte all'anno, levando coll'argano i bordonali; e col mezzo delle roste i singoli legni, riconosciuti dal segno e dalla tappa, si raccolgono dai rispettivi proprietari alla bocca di roggia delle segherie; e con tale operazione termina la menada*".[44]

Sono testimoniati dunque dei sistemi complessi, seppur moderni, per il recupero dei legni fluitati, che prevedono delle opere accessorie, oblique al corso del fiume, volte a favorire il recupero delle taglie, nonché connesse ad una rete di canali funzionale allo smistamento del materiale presso le industrie destinatarie collocate più a valle.

Tornando a Villeneuve, il catasto d'impianto di fine XIX secolo registra la presenza di ben due canalizzazioni con presa proprio in questo settore, collocate l'una in riva destra e l'altra in riva sinistra del torrente. Entrambe ancora oggi ben evidenti sul terreno e oggetto di ammodernamenti che hanno portato alle modifiche delle sponde fluviali sopra menzionate, quella in riva sinistra era a fine Ottocento funzionale all'irrigazione dei campi posti a Nord del *Flons*/Savara, mentre quella in riva destra era parte del sistema di adduzione necessario al funzionamento della ferriera Gervasone, la fabbrica per la fusione dei minerali di ferro provenienti da Cogne installatasi nel XIX secolo alle porte del borgo e oggi ridotta a rudere. Pur sottolineando come si tratti di semplici congetture, la presenza delle due canalizzazioni moderne potrebbe riprendere la conformazione data al settore in occasione della costruzione del rastello duecentesco. L'ipotesi si basa sul fatto che il legname accumulato dallo sbarramento, che

[43] ASV, Fisco, processi, b. 126, fasc. 466. *Exemplum*.
[44] ZANGRANDO 1993, p. 165.

seguendo questa interpretazione sarebbe posto ancora più a monte, avrebbe potuto essere fermato da opere simili a quelle descritte nel documento di fine Settecento, definite *rogie*, e quindi incanalato a valle, in direzione del borgo, mediante canali, che è verosimile fossero utilizzati, oltre che per eventuale irrigazione, anche per alimentare i forni, il battitoio e i mulini che sono testimoniati fin dal XIII secolo nel territorio della *Villanova*[45]. Del resto non è possibile che i fusti venissero estratti dall'alveo e accumulati, in attesa di destinazione, nei pressi del rastello, dove non è disponibile un'area sufficientemente ampia[46]: è più congeniale immaginare che gli stessi, via acqua o meno, venissero portati più a valle, almeno presso il ponte esistente a Pont-des-Mottes, dove si apre la conoide del *Flons*/Savara, se non persino più a Nord, alle porte del borgo. Anche qualora non fossero funzionali, insomma, al trasporto dei fusti presso i centri di lavorazione, la presenza dei canali e delle opere di presa proprio in questo settore, pur modificati nei secoli a seconda dei nuovi utilizzi e delle variazioni di quota del fiume, costituisce senza dubbio parte integrante del sistema legato alla gestione del *rastellum*.

La pila in muratura posta in riva orografica destra, sebbene inizialmente immaginata come strutturalmente connessa al sistema del rastello, al termine dell'analisi effettuata appare piuttosto da ricollegarsi alla citata canalizzazione ottocentesca delle ferriere Gervasone. Si tratta con ogni evidenza della pila divisoria da cui si generava il canale, che scorreva verso sud parallelo al torrente. L'analisi e il rilievo particolareggiato della struttura hanno permesso di riconoscere la presenza di incassi per la paratia di chiusura del canale, così come di altri inviti e grappe ferree di difficile interpretazione. È insomma verosimile che il sistema messo in luce presso Pont-des-Mottes sia scomponibile in singoli elementi di diversa cronologia e differente funzione, la cui ricostruzione è almeno in parte inficiata dalle numerose sovrapposizioni e dalle modifiche, naturali e antropiche, subite dalle sponde nel corso dei secoli.

In conclusione, differentemente da quanto inizialmente immaginato, la proposta più verosimile di interpretazione di quanto rinvenuto a Villeneuve non porta in via univoca e assoluta a riconoscervi i resti della struttura principale dello sbarramento definito *rastellum* dalle fonti d'archivio, quanto forse un elemento secondario del sistema di parata e successiva divisione dei legni recuperati. Sebbene ciò possa apparire come un parziale insuccesso, a fronte delle aspettative iniziali, quello che resta è comunque l'identificazione di un sito di eccezionale interesse, vero e proprio nodo per la gestione della risorsa idrica e forestale della *Villanova* medievale.

ABBREVIAZIONI

AA: Archivum Augustanum
ASV: Archivio di Stato di Venezia
AHR: Archives Historiques Régionales (Aoste)
BAA : Bibliothèque de l'Archivum Augustanum
BASA : Bulletin de l'Académie Saint-Anselme
BEPA: Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines
BSBAC: Bollettino della Soprintendenza per i Beni e le Attività Culturali

BIBLIOGRAFIA

Coutumier de la Vallée d'Aoste

ARMIROTTI A. 2003, *Rete viaria e insediamenti minori nel territorio valdostano in epoca romana e tardoantica*, in BEPA XIV (2003), pp. 9-203

ASCHE R., BETTEGA G., PISTOI U. 2010**,** *Un fiume di legno: fluitazione del legname dal Trentino a Venezia*, Quaderni di cultura alpina 94, Scarmagno

BERTOCCO G. 2017, *Recenti scoperte protostoriche in Valle d'Aosta*, in BEPA XXVIII (2017), pp. 83-102

BERTOLIN R. 2017, *Le Udienze Generali dei conti e duchi di Savoia in Valle d'Aosta: per uno studio delle redditiones castrorum*, in AA, XII, Aosta

[45] Potrebbe essere interpretata nello stesso modo anche l'incisione segnalata in sponda destra, che presenta anch'essa un'inclinazione similare a quella degli scassi rinvenuti sul masso principale: così facendo avremmo un sistema di raccolta del legname similare su entrambe le rive del torrente.

[46] La proposta di interpretazione qui avanzata permetterebbe, inoltre, di risolvere le incongruenze e le anomalie prima segnalate, dalla scelta di un macigno anziché delle pareti della gola, all'assenza di assialità della struttura con il torrente. In ultimo, va ricordato come il rastello, per funzionare correttamente, abbia bisogno di un'area di accumulo dei legni fluitati a monte della struttura, dove stazionano precedentemente il loro recupero: area che presuppone un bacino verosimilmente più profondo di quello oggi esistente nei pressi del masso A.

BROGIOLO G.P. 2002, *Fortilizi altomedioevali fra Lario e Verbano*, in "Atti del Convegno "Giornata di studio Castel Seprio e Vico Seprio – Aggiornamenti " - 22 Settembre 2001", Castelseprio

BROGIOLO G.P., GELICHI S. 1996, *Nuove ricerche sui castelli altomedievali in Italia settentrionale*, "Quaderni del Dipartimento di Archeologia e Storia delle Arti. Sezione Archeologica", Firenze

CANIATO G. (a cura di) 1993, *La via del fiume dalle dolomiti a Venezia*, Verona

CANIATO G. 1993, *Descrizioni d'epoca del cìdolo di Perarolo*, in G. CANIATO (a cura di), *La via del fiume dalle dolomiti a Venezia*, Verona, pp. 171-172

CARNESECCHI S., PIZZIGONI G. 2011, *Il tempo della buzza. Taglio e flottazione del legname in Val Grande nei secoli XVI-XIX*, Documenta I, Ente Parco Nazionale Val Grande, Vogogna

CAVALLARO A.M., WALSER G. 1988, *Iscrizioni di Augusta Praetoria*, Quart (Aosta)

COMBA R. 1988, *Contadini, signori e mercanti nel Piemonte medievale*, Roma

CORTELAZZO M., SARTORIO G., SERGI A. 2010, *Il cantiere duecentesco di Châtel-Argent a Villeneuve: una fornace per un castello,* in BSBAC, 6/2009, pp. 92-107

CORTELAZZO M. 2017, *La metamorfosi di un paesaggio alpino: l'incastellamento valdostano tra X e XIII secolo*, in BEPA XXVIII (2017), pp. 187-226

Coustumes du duché d'Aouste, avec les us et stils du Pais, Chambéry, 1588, (*Coutumier*), edizione anastatica a cura di A. Letey, Aosta, 1987

DAUDRY D. 1967, *Le bourg de Villeneuve et ses franchises*, Aoste

DE GATTIS G., CORTELAZZO M. 2008, *Indagini archeologiche al sito fortificato di Châtel-Argent (Villeneuve) tra tarda antichità e medioevo*, in BSBAC 4/2007, pp. 203-211

DEL BO B. 2016, *Il valore di un castello: il controllo del territorio in Valle d'Aosta fra XIII e XV secolo*, Milano

GERBORE R., SIMON C. 1993, *Gli eneolitici di Villeneuve. Analisi demografica e paleoantropologica*, BEPA III-IV (1992-1993), pp. 117-140

MOLLO MEZZENA R. 1981, *Augusta Praetoria e il suo territorio*, in *Archeologia in Valle d'Aosta*, Aosta

MOLLO MEZZENA R. 1992, *La strada romana in Valle d'Aosta: procedimenti tecnici e costruttivi*, in *Tecnica stradale romana*, Roma

MOLLO MEZZENA R. 1997, *L'età del Bronzo e del Ferro in Valle d'Aosta*, in *La Valle d'Aosta nel quadro della preistoria e protostoria dell'arco alpino occidentale*, Atti della XXXI riunione scientifica IIPP, Courmayeur, 2-5 giugno 1994, Firenze, pp. 139-233

NICCO R. 1989, *L'industrializzazione in Valle d'Aosta. Studi e documenti*, Quaderni dell'Istituto Storico della Resistenza in Valle d'Aosta, III, Quart (AO)

PERCO D. (a cura di) 1988, *Zattere, zattieri e menadàs: la fluitazione del legname lungo il Piave*, Feltre

PERINETTI R. 1985, *Chiesa di Santa Maria di Villeneuve. Risultati delle prime campagne di scavo*, in "BASA", I (Nuova Serie), Aosta, pp. 160-198

PEYROT A. 1972, *La Vallée d'Aoste au fil des siècles*, Torino

PEYROT A. 1983, *Immagini della Valle d'Aosta nei secoli*, Torino

RIVOLIN J.G. 2008, *Mille anni di storia valdostana*, in F. Corni (a cura di), *Segni di pietra: torri, castelli, manieri e residenze della Valle d'Aosta. Disegni e osservazioni di Francesco Corni*, Bard, pp. 7-10

RONC M.C., BORNAZ L., DAL TIO R. 2013, *Regio XI Transpadana. Aggiornamenti epigrafici e i vantaggi dell'uso del laser-scanner*, BSBAC 9/2012, pp. 108-115

SARTORIO G. 2010, *Tra archeologia e paleografia: la costruzione del castello di Châtel-Argent in un documento del 1274-1275*, in B. ORLANDONI (a cura di), *Costruttori di Castelli. Cantieri tardomedievali in Valle d'Aosta*, volume III, BAA, XXXV (2010), pp. 7-25

ZANGRANDO F. 1993, *I cìdoli di Perarolo di Cadore, argani eccellenti e semplici ma giovevoli edifici*, in G. CANIATO (a cura di), *La via del fiume dalle dolomiti a Venezia*, Verona, pp. 165-170

ZANOTTO A. 1986, Valle d'Aosta antica e archeologica, Aosta

CASTELLI E TERRITORIO: MUTAMENTO E FORMAZIONE DEL PAESAGGIO MEDIEVALE VALDOSTANO NELL'XI SECOLO. UNA PRIMA RIFLESSIONE

Mauro Cortelazzo

Il punto di partenza da assumere quale presupposto per un'analisi in tema di territorio del Medioevo valdostano è determinato dalla consapevolezza che le regole che lo caratterizzarono dovevano essere molto differenti da quelle odierne. Una bassa densità insediativa e una costante alternanza di aree agricole e zone incolte costituirono il tessuto connettivo di quel paesaggio. Spazi coltivati riconquistati faticosamente in tutte quelle porzioni di territorio che garantivano migliore esposizione e conseguentemente maggiori rendite, dovevano irregolarmente distribuirsi sulle sponde orografiche del solco vallivo centrale e nelle valli afferenti. In tale configurazione geografica i marcati profili alpini che circoscrivono il territorio valdostano non rappresentarono fino a tempi relativamente recenti una reale frontiera naturale e l'omogeneità etno-linguistica e culturale, oggi ancora molto vivida, ne costituisce una riprova. I percorsi viari che attraversavano la regione e conducevano ai passi alpini del Grande e del Piccolo San Bernardo, rappresentarono altresì una forte attrattiva poiché grazie ai loro traffici commerciali costituivano pur sempre una fonte di reddito. Attraverso queste due direttrici, che hanno caratterizzato per millenni il territorio, transitarono le principali correnti politiche e culturali europee, oltre a eminenti personaggi che ne determinarono scelte ed esiti. Proprio per questi aspetti l'enclave che oggi è riconosciuta come Valle d'Aosta, ha costituito nel tempo, pur caratterizzandosi come area periferica rispetto a molte situazioni geopolitiche, elemento di cerniera tra differenti sfere sociali ed eterogenei ambiti socio-culturali.

IL QUADRO POLITICO INTORNO AL MILLE

L'influenza culturale franco-burgunda prima e l'inclusione nella provincia ecclesiastica della Tarentaise al tempo di Carlo Magno cui seguì l'assegnazione, durante il declino della dinastia carolingia, prima a Lotario e poi a Carlo III il Grosso, determinarono per la Valle un periodo di relativa tranquillità e probabilmente di moderata ripresa economica e sociale.[1] La disgregazione dell'impero franco avviò quel processo di formazione del regno di Borgogna, con la presa di potere del conte Rodolfo I (889), "qui s'est faite par étapes et sans véritable intégration de ses différents accroissements".[2] La composizione del regno vedrà la sua compiuta realizzazione, con l'unione della Transjurane e della Provenza, sotto il regno di Rodolfo III nel 993. In questo incremento territoriale i Rodolfingi, tramite alleanze, avvedute tutele familiari e misurati interventi dell'impero ottoniano, arrivarono a comprendere nel corso del X secolo anche la Valle d'Aosta. Il mosaico politico entro il quale venne a trovarsi la Valle nei secoli a cavallo del Mille e la complessa configurazione geografica ed economica dei suoi transiti, la portò a confermarsi quale crocevia nevralgico intessuto da accorti legami diplomatici e intrecci parentali. Potere politico e religioso esercitarono la loro influenza sulla volontà di affermazione delle nuove dinastie locali nei confronti del potere regio. Investiture e incarichi ufficiali tracciarono attente ramificazioni famigliari, in un quadro congiunturale in cui il Regno di Borgogna vide la dinastia dei Rodolfingi cedere il passo, con la morte di Rodolfo III (1032) all'influenza germanica degli imperatori Ottoniani.[3] La situazione aostana rientrava all'interno di un'area giurisdizionalmente eterogenea controllata dal conte Umberto - sulla base di alcune citazioni documentarie[4]- che non sembrava possedere quei caratteri politico amministrativi finalizzati a costruire spazi compatti o politicamente

[1] Cfr. J. RIVOLIN, *Appunti di storia della Valle d'Aosta. I - Antichità e Medio Evo*, Aosta 1999.

[2] Cfr R. LOCATELLI, *Au cœur de l'arc alpin: le royaume de Bourgogne vers l'an Mil*, in «*Le «premier art roman» cent ans après». La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives*, sous la direction d'É. VERGNOLLE et S. BULLY, Acte du colloque International de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009, Besançon 2012, pp. 65-87, in part. p. 70.

[3] Cfr. G. TABACCO, *Profilo di storia del medioevo latino-germanico*, Duepunti (3). Scriptorium, Torino 1996, cap. VI, pp. 75-103.

[4] Cfr. J. RIVOLIN, *Appunti di storia della Valle d'Aosta. I - Antichità e Medio Evo*, Aosta 1999 e G. SERGI, *Potere e territorio lungo la strada di Francia*, Napoli 1981.

uniformi.[5] I territori umbertini rientravano quindi in un quadro di semplice espansione territoriale più che di un vero e proprio assestamento di un nuovo comitato. Nell'evolversi di questa situazione e in particolare nel periodo di trapasso dal regno all'impero si venne a collocare anche il controllo esercitato dalla famiglia sull'episcopato locale[6] e la costruzione, con il suo pieno sviluppo architettonico, della Cattedrale aostana.[7] Artefice del progetto che portò all'avvio della costruzione del grande monumento cittadino fu il vescovo Anselmo (994-1025), fratellastro di Burcardo II a sua volta fratellastro del re Rodolfo III.[8] In questo periodo il ruolo e la gestione dei beni patrimoniali vescovili s'intrecciarono con l'intromissione e la sovrapposizione dei poteri comitali che condussero verso "una gestione indivisa".[9] La piccola nobiltà locale, considerato lo scarso interesse da parte degli Umbertini per un governo territoriale, come testimonia, di fatto, l'eterogeneità del loro potere e dei loro possedimenti, trovò in questa congiuntura alcuni spazi di manovra. Le maggiori famiglie aostane riuscirono a stringere forti vincoli vassallatici ricavandosi un rapporto di fidelizzazione indispensabile allo stesso comitato. La seconda metà del secolo XI con i figli di Umberto, Pietro e Amedeo, ma soprattutto con il nipote Umberto II, vide il consolidarsi e il riconoscimento formale del potere del *comitatus*. Lo spazio economico e politico dell'aristocrazia valdostana crebbe anche in ragione di una sempre maggiore presenza nelle funzioni amministrative pur se nell'ambito di un'aperta concorrenza tra potere vescovile e potere comitale.

LA TRASFORMAZIONE DEL TERRITORIO

All'interno di questo dualismo egemonico emergono i primi segnali dell'intraprendenza delle più importanti famiglie che compaiono negli atti pubblici più antichi. Pur in assenza di espliciti riferimenti documentari in relazione alla costruzione di strutture fortificate, è possibile identificare un primo nuovo sviluppo di attività insediative su alture in Valle d'Aosta, sulla base di riscontri archeologici e datazioni assolute, a partire dal X secolo (Fig. 1 e 2).[10] Il quadro che emerge da questa fase di primo incastellamento in Valle d'Aosta, nonostante l'entità ancora contenuta delle indagini realizzate, sembrerebbe mostrare l'insediarsi quasi simultaneo di fortificazioni (?) arroccate su rilievi rocciosi, per le quali permane ancora problematico attribuire e connotare i reali gestori al di là della semplice proprietà attribuibile al potere regio o vescovile. Quello che tale situazione tende ad evidenziare è il concretizzarsi di un processo di metamorfosi territoriale dove la presenza di queste nuove costruzioni si lega a fenomeni di espansione di territori sottoposti a colture. Non siamo ancora in grado di stabilire se tali edificazioni rispondano o meno a una precisa logica di pianificazione territoriale ma è indubbio che diedero vita a una frattura con il preesistente assetto del sistema organizzativo dell'habitat e costituirono l'anticipazione dello sviluppo dei secoli seguenti. Esse rappresentano l'esile segnale, su cui riflettere, di una nuova razionalizzazione e riorganizzazione del sistema economico-insediativo nel quale sembrerebbe attuarsi una prima attrazione di manodopera legata all'ambito rurale, in luoghi direttamente controllati dal "*dominus*", ma non necessariamente a diretto contatto con la fortificazione. In questo primario processo edilizio può forse leggersi l'instaurarsi di un innovativo rapporto nello sviluppo delle strutture sociali tra classe dominante e ceti subalterni in cui si è tentati di leggere un nuovo equilibrio e una diversa organizzazione del popolamento rurale. La geografia del popolamento e lo studio dell'incremento demografico per il territorio valdostano nei primi secoli del Medioevo rimangono aspetti d'incerta definizione, ma è pur vero che gli esiti delle ultime ricerche sembrerebbero prefiggere interessanti dinamiche e richiedere ulteriori approfondi-

5 Cfr. G. TABACCO, *Forme medievali di dominazione nelle Alpi occidentali*, in Bollettino storico-bibliografico subalpino, LX, 1962, pp. 327-354.

6 Cfr. A. BARBERO, *Valle d'Aosta medievale*, Napoli 2000.

7 Cfr. M. CORTELAZZO - R. PERINETTI 2018, *Une église et deux espaces liturgiques. Le double chevet de la cathédrale d'Aoste entre le Royaume de Bourgogne et la famille aristocratique des Anselmides*, in « *Le transept et ses espaces élevés dans l'église du Moyen Age (XIe-XVIe siècles). Pour une nouvelle approche fonctionnelle (architecture, décor, liturgie et son)***,** dirigé par B. FRANZÉ - N. LE LUEL, Acte du colloque de Lausanne (20-21 avril 2015), Zagreb - Motovun, pp. 217-230 e M. CORTELAZZO - R. PERINETTI 2016, *Aosta Cathedral (Italy): from the Anselm's project to the Romanesque church, 998 – 1200*, *Romanesque Cathedrals* in «*Mediterranean Europe Architecture, Ritual and Urban Context*», G. BOTO-VARELA - J. E. A. KROESEN (EDS.), Brepols, pp. 71-83.

8 Cfr. A. ZANOTTO, *Storia della Valle d'Aosta*, Aosta 1979; F. DEMOTZ, *La Transjurane de l'an Mil: la transition post-carolingienne*, ed. by C. GUILLERÉ, J.-M. POISSON, L. RIPART, C. DUCOURTHIAL, Le royaume de Bourgogne autour del l'an Mil, Chambéry 2008, pp. 27-59; R. LOCATELLI, *Au cœur de l'arc alpin: le royaume de Bourgogne vers l'an Mil*, in «*Le «premier art roman» cent ans après». La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives*, sous la direction d'É. VERGNOLLE et S. BULLY, Acte du colloque International de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009, Besançon 2012, pp. 65-87; G. SERGI, *L'unione delle tre corone teutonica, italica e borgognona e gli effetti sulla Valle d'Aosta*, in Bollettino Storico-Bibliografico Sulbalpino, CIII (2005), Torino 2005, pp. 4-37.

9 Cfr. A. BARBERO, *Valle d'Aosta medievale*, Napoli 2000.

10 Cfr. M. CORTELAZZO, *Prime forme d'incastellamento tra X e XIII secolo*, in G. SARTORIO - M. CORTELAZZO, *Dai fasti alle demolizioni: una rilettura archeologica del castello di Saint-Pierre*, in Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta, 11/2014, Aosta 2015, pp. 70-79.

Fig. 1 - *Castello di Saint-Pierre. Focolare (US 1353) interno alla capanna, datazione ^{14}C 800-990.*

Fig. 2 - *Castello di Saint-Pierre. Focolare (US 1373) anch'esso interno alla capanna e sottostante al focolare US 1353.*

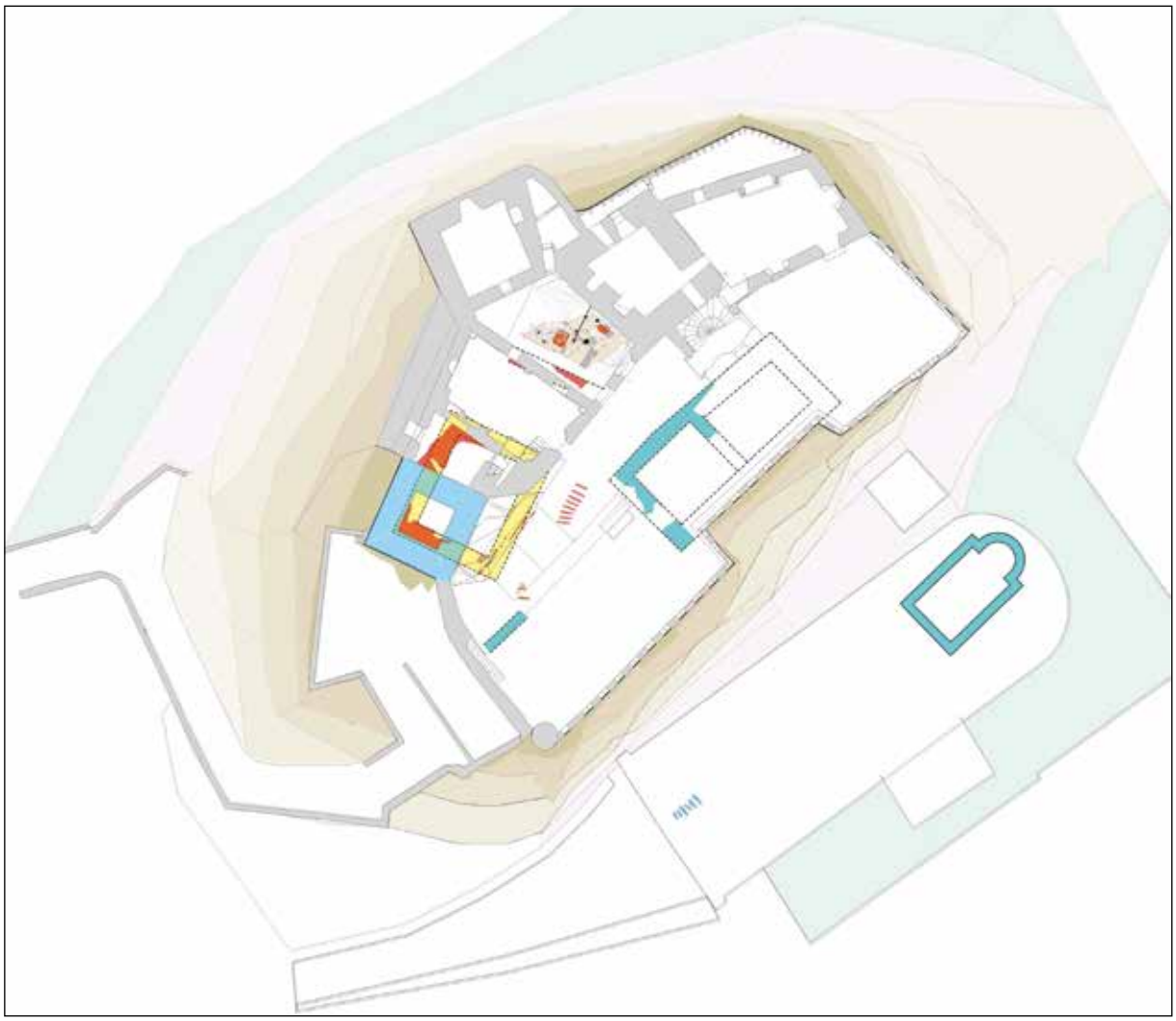

Fig. 3 - *Castello di Saint-Pierre. Pianta. In grigio le strutture del castello attuale. In rosso gli elementi riferibili alla fase di X-XI secolo, in giallo la ricostruzione planimetrica dell'aula. In azzurro le parti del castello di XII-XIII secolo con la torre quadrangolare che si sovrappone all'aula.*

menti. Questi edifici non sembrano costituire l'avvio a un vero e proprio stanziamento di villaggio o ad un insieme di abitazioni, ma unicamente edifici in muratura su rilevati rocciosi, con qualche annesso in materiale deperibile. La loro posizione topografica, all'interno di un territorio oggi molto modificato, era determinata dall'esistenza di estesi patrimoni fondiari dei quali dovevano costituire il cardine amministrativo. Si trattava di costruzioni a vocazione individuale, proporzionalmente contenute poiché non si sviluppavano in altezza, che si riconoscevano come strumenti giuridici più che macchine belliche. Nei siti dove tale situazione pare delinearsi, Cly[11], Saint-Pierre (Fig. 3 e 4)[12], Graines[13] e Quart[14], l'assenza di strutture abitative sembra accentuare il loro isolamento. Le indagini hanno anche dimostrato, pur se il dato rimane per ora limitato a queste sole attestazioni - le uniche però fino ad ora indagate -, l'assenza di preesistenze. Solo il sito di Quart ha restituito le tracce strutturali di una capanna preceden-

11 G. SARTORIO - M. CORTELAZZO, *Stratigrafia dei depositi e primo studio dei materiali dalle indagini archeologiche al castello di Cly a Saint-Denis (AO)*, in Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta, 10/2013, pp. 69-81.

12 Cfr. M. CORTELAZZO, *Prime forme d'incastellamento tra X e XIII secolo*, in G. SARTORIO - M. CORTELAZZO, *Dai fasti alle demolizioni: una rilettura archeologica del castello di Saint-Pierre*, in Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta, 11/2014, Aosta 2015, pp. 70-79.

13 Cfr. G. SARTORIO - D. SEPIO, *Lo scavo della torre del castello di Graines a Brusson*, in Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta, 14/2017, Aosta 2018, pp. 67-73.

14 Cfr. M. CORTELAZZO, *Aula, sala domini o donjon? Peculiarità e incognite del primo incastellamento a Quart*, in "Il castello di Quart", in corso di stampa.

Fig. 4 - *Castello di Saint-Pierre. Traccia dei gradini tagliati in roccia della scala che conduceva alla sommità dov'erano l'aula e la capanna. Si veda Fig. 3.*

te l'edificio in muratura del 1084. In base ai dati emersi, non sembra si possa parlare di operazioni finalizzate ad attrarre la collettività poiché in nessuno di questi siti sembra essersi sviluppato un villaggio all'interno o intorno alla stessa fortificazione. Anche se gli studi sull'incastellamento tendono ad identificare la costruzione di un castello quale strumento per attrarre le comunità in un determinato luogo, nei casi valdostani tale dinamica, in questa prima fase, fatica a trovare riscontro. La dispersione dell'insediamento ancora oggi osservabile nella trapuntata distribuzione di piccoli nuclei e frazioni su entrambi i versanti vallivi, può forse considerarsi il retaggio di un sistema insediativo legato fondamentalmente allo stretto radicamento della popolazione ai terreni sottoposti a coltura. La stagionale risalita verso i pascoli inoltre prevedeva l'esistenza di altre costruzioni a quote più elevate in una mobilità insediativa che per questi secoli attende di essere approfondita e studiata. Inoltre, la ridotta dimensione del nucleo familiare, diversamente da quanto comunemente si crede, non era composta di un nucleo d'individui allargato e comprendente numerose generazioni, tipico delle famiglie patriarcali dell'Ottocento, ma definita dal semplice legame parentale costituito dai membri dell'unità familiare: genitori e figli.[15] La difficile lettura di questo fenomeno si lega alla debole consistenza di questi villaggi, o piccoli nuclei abitativi, caratterizzati per lo più da strutture in materiale deperibile. In tal senso diviene complesso anche stabilire se l'edificazione di una struttura fortificata trovò sede in un contesto abitativo già consolidato o se viceversa ne diventò l'elemento principale per ridisegnare il paesaggio insediativo.

UN PROBLEMA D'IDENTIFICAZIONE

Le analogie che accumunano questi edifici, oltre alla condivisione cronologica all'XI secolo, stabiliscono un paradigma strutturale del tutto inconsueto per il momento nella regione. Si tratta di strutture in pietrame, caratterizzate da un ottimo legante, che mostrano piante rettangolari con superfici interne comprese tra i 42 e i 48 mq di Cly e Saint-Pierre, e gli 80 mq di Quart. Questi edifici definibili aule o sale domini non mostrano quei tipici caratteri dei

15 D. HERLIHY, *La famiglia nel medioevo*, Roma - Bari 1984.

torrioni, elevati e poderosi, posti ad accentuare i requisiti difensivi di un sito, ma rivelano una spiccata abitabilità con finestre e porte d'ingresso al piano terreno, destinati a svolgere funzioni specificatamente di rappresentanza e di accoglienza (Fig. 5, 6, 7, 8). Aspetti architettonici, d'impianto e di scelte edilizie, inducono ad associare questo tipo di strutture a modelli più rigorosamente residenziali. Le funzioni che probabilmente vi erano istruite sembrerebbero connotarli come di luoghi dove il "domino" esercitava il suo potere. Aule o sale che si richiamano, pur con i dovuti distinguo e le necessarie cautele, ad antiche tradizioni di tipo carolingio per le quali la grande sala o l'aula palaziale era il luogo dedito, per il sovrano o il principe comitale, alla rappresentazione pubblica e al ricevimento.[16] La genesi e la diffusione di questo modello architettonico per l'appunto di ascendenza carolingia, poi recepito e protrattosi anche in epoca ottoniana, sono state oggetto di studi e approfondimenti sia per gli aspetti più strettamente legati ai caratteri imperiali della sua funzione, evoluzione e localizzazione, sia per il modello di riferimento che ne derivò nei secoli seguenti.[17] Se è indubbio che l'accostamento a questi tipi edilizi costituisce, per gli esempi valdostani, un confronto tipologico che associa fattori appartenenti a scale di valori molto diverse, rimane il fatto che tali riferimenti sono per il momento gli unici possibili. Dalle aule palaziali carolingie vengono fatte derivare le prime residenze aristocratiche, anche in ambito rurale, con diretto riferimento ad analogie funzionali ma anche ideologiche che costituiscono "le prélude à ce que sera l'esprit de le révolution castrale".[18] L'aula di Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), indagata da Michel de Boűard all'inizio degli anni Settanta del secolo scorso[19], ha rappresentato una delle prime testimonianze di questa evoluzione e un modello comparativo per gli studi a seguire.[20] Recentemente un lavoro d'indagine sulle "motte"[21] castrali in Provenza ha evidenziato l'esistenza, come nel caso di Niozelles, di grandi edifici rettangolari poco sviluppati in altezza che precedettero la trasformazione del sito in veri e propri castelli.[22] Queste ricerche oltre a porre il problema dell'identificazione della prima generazione di "motte", hanno evidenziato

16 Si veda in merito T. ZOTZ, *Palatium et curtis. Aspects de la terminologie palatiale au Moyen Âge*, in Palais royal et princiers au Moyen Âge, (Acte du colloque international tenu au Mans les 6,7 et 8 octobre 1994), A. RENOUX (dir.), Le Mans, Publications de l'Université du Maine, 1996, pp. 7-15; E. VOLTMER, *«Palatia» imperiali e mobilità della corte (secoli IX - XIII)*, in Arti e storia nel Medioevo, a cura di E. CASTELNUOVO e G. SERGI, I, Tempi, Spazi, Istituzioni, Torino 2002, pp. 557-630. Una recente indagine ha affrontato il tema della genesi e successiva evoluzione e trasformazione dei palazzi carolingi in Aquitania, L. BOURGEOIS - J. F. BOYER, *Les palais carolingiens d'Aquitaine: genèse, implantation et destin*, in «*Demeurer, défendre et paraître: orientation récente de l'archéologie des fortifications et de résidence aristocratique médiévale entre Loire et Pyrénées*», Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012, Association des publication Chauvinoises, Mem. XLVII, Chauvigny 2014, pp. 67-118; Si veda anche C. L. SALCH, *Le château symbolique au XIIe siècle. 2. Les modèles en France*, in "Châteaux-Forts d'Europe", n. 28 - 2003, Strasbourg 2004, in particolare il paragrafo *2.Modèles anciens, aula et donjon*, pp. 14-19; per l'Italia centro settentrionale si veda A. SETTIA, *Strutture materiali e affermazione politica nel Regno Italico: i castelli marchionali e comitali dei secoli X-XI,* in "Archeologia Medievale", XXX, Firenze 2003, pp. 11-18.

17 La vasta bibliografia che tratta questo tema è stata recentemente sintetizzata in L. BOURGEOIS, dir. *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil. Le* castrum *d'Andone (Villejoubert, Charente)*, CRAHM, Caen 2009, in particolare alle pp. 450-456. Per riscontri riguardanti questa problematica nell'Italia nord occidentale si vedano A. SETTIA, *Nelle foreste del Re: le corti "*Auriola*", "*Gardina*" e "*Sulcia*" dal IX al XII secolo*, in "*Vercelli nel XII secolo*", Atti del IV Congresso storico vercellese, Vercelli 18-20 ottobre 2002, Società Storica Vercellese, Fondazione Cassa di Risparmio di Vercelli 2005, (Biblioteca della Società Storica Vercellese), pp. 353-409 e F. BOUGARD, *Les palais royaux et impériaux de l'Italie carolingienne et ottonienne*, in Palais royal et princiers au Moyen Âge, (Acte du colloque international tenu au Mans les 6,7 et 8 octobre 1994), A. RENOUX (dir.), Le Mans, Publications de l'Université du Maine, 1996, pp. 181-196. Per il Piemonte poche sono le indagini archeologiche relative a siti per i quali è possibile sostenere l'esistenza di edifici riconducibili a questo modello architettonico si veda per Orba E. BONASERA - F. BOUGARD - M. CORTELAZZO, *La Torre (Frugarolo, prov. di Alessandria). Campagne 1991-1992*,in Archeologia Medievale, XX, 1993, pp. 337-359, o Trino Vercellese M. M. NEGRO PONZI, (a cura di) *San Michele di Trino (VC). Dal villaggio romano al castello medievale*, Ricerche di archeologia altomedievale e medievale, 25-26, Firenze 1999, infine per una rassegna archeologica dell'intera regione si veda E. MICHELETTO, *L'insediamento rurale in Piemonte fra X e XIII secolo: i contesti archeologici*, in Archeologia Medievale, XXXVII, 2010, pp. 15-28. Spunti sugli esiti di questo tipo edilizio in Italia centrale, anche se identificato come donjon, sono in M. NUCCIOTTI, *Paesaggi dell'impero nella Toscana del X secolo. Il* Palatium *di Arcidosso: senso storico di un tipo edilizio europeo*, in Archeologia Medievale, XXXVII, 2010, pp. 513-527.

18 Si veda A. DEBORD, *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris 2000, per la citazione p. 31.

19 Cfr. M. DE BOÜARD, *De l'*aula *au donjon. Les fouilles de la Motte de la chapelle à Doué-la-Fontaine (X^e - XIe siècles)*, in Archéologie médiévale, VI, 1973-1974, pp. 5-110.

20 Alcune nuove interpretazioni della sequenza cronologica del sito e dei postulati storici sull'attribuzione dei costruttori sono attualmente in corso e proposte in forma preliminare in L. BOURGEOIS - J. F. BOYER, *Les palais carolingiens d'Aquitaine: genèse, implantation et destin*, in «*Demeurer, défendre et paraître: orientation récente de l'archéologie des fortifications et de résidence aristocratique médiévale entre Loire et Pyrénées*», Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012, Association des publication Chauvinoises, Mem. XLVII, Chauvigny 2014, pp. 67-118, in particolare pp. 74-79.

21 Sulle problematiche inerenti la diffusione delle "motte" esiste una sterminata bibliografia in particolare per la Francia e per l'Inghilterra; per l'Italia un recente convegno ha avviato una prima riflessione su questo tipo di fortificazione, si veda "*Fortificazioni di terra in Italia. Motte, tumuli, tumbe, recinti*", Scarlino 14-16 aprile 2011, in Archeologia Medievale, XL, 2013, pp. 8-187.

22 D. MOUTON, *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, dAf 102, Paris 2008. Interessanti ricerche condotte nei territori alpini negli anni '80 non sembrano aver trovato concreto sviluppo nei decenni successivi, cfr. M. COLARDELLE - C. MAZARD, *Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du Nord : Aux origines de la seigneurie*, Château-Gaillard, XI, Actes du colloque international tenu à Karrebaeksminde, 30 août - 4 septembre 1982, 1983, p. 69-90.

Fig. 5 - *Castello di Saint-Pierre. Ipotesi ricostruttiva con vista zenitale della fase d'incastellamento dell'XI secolo con l'aula e l'edificio in materiale deperibile. (elab. Nadia Raveraz - Mauro Cortelazzo).*

Fig. 6 - *Castello di Saint-Pierre. Ipotesi ricostruttiva con vista da sud della fase d'incastellamento dell'XI secolo con l'aula, la scala in roccia e l'edificio in materiale deperibile. (elab. Nadia Raveraz - Mauro Cortelazzo).*

Fig. 7 - *Castello di Saint-Pierre. Ipotesi ricostruttiva con vista da sud-ovest della fase d'incastellamento dell'XI secolo con l'aula, la scala in roccia e l'edificio in materiale deperibile. (elab. Nadia Raveraz - Mauro Cortelazzo).*

Fig. 8 - *Castello di Saint-Pierre. Ipotesi ricostruttiva con vista zenitale della fase d'incastellamento dell'XI secolo sfumata in grigio e la sovrapposizione della successiva torre quadrangolare del XII-XIII secolo. (elab. Nadia Raveraz - Mauro Cortelazzo).*

Fig. 9 - *Castello di Cly, Saint-Denis. Facciata meridionale della parte inferiore del torrione con la porzione di muratura relativa all'aula nella quale si riconosce la traccia della bifora originale. La porta d'ingresso con la rampa scalare è frutto di un inserimento posteriore (XIII secolo?).*

l'esistenza di casi difesi naturalmente e non solamente su terrapieni artificiali.[23] Nel caso di Niozelles il primo edificio costruito negli ultimi decenni del X secolo è identificato come *sala* e attribuito allo sviluppo che verrebbero ad avere in questo periodo i piccoli castelli privati, mostrando la progressiva strutturazione e militarizzazione del territorio.[24] In ogni caso i caratteri tipologici delle fortificazioni nei due secoli a cavallo del Mille rivelano, se si confrontano le diverse realtà europee, un'evidente polisemia di significati e di strutturazione planimetrica.[25] La loro morfologia, l'organizzazione degli spazi interni, le volumetrie dei corpi di fabbrica e, forse non meno di altre, le loro funzioni rivelano combinazioni che i semplici criteri descrittivi non sembrano essere sufficienti a definirne, almeno per ora, una prefissata tipologia.[26] Allo stesso modo potrebbe non essere così scontato cogliere in queste costruzioni i lasciti e le reminescenze di antiche tradizioni costruttive carolingie poiché le elaborazioni che ne sono derivate hanno prodotto accentuate metamorfosi. Certo è che questi luoghi sembrerebbero rappresentare l'ossatura fiscale dei possedimenti, siano essi pubblici o privati, marcando il paesaggio quasi in una logica di autorappresentazione. In molti casi questi edifici, pur interpretati come torri, possiedono murature di spessore contenuto (70/80 cm, in qualche caso si arriva al metro) che non presuppongono un considerevole sviluppo in altezza e spesso con ingressi al piano terra e la presenza di finestre - come nel caso di Cly (Fig. 9).[27] Il termine aula, o quello di sala, applicato a questi edifici, manifesta il legame a una pluralità di funzioni che fatica a essere semplicemente accomunato sotto la definizione di torre. L'edificio di Quart palesa questa difficoltà nell'essere associato a un modello, vuoi per una non facile identificazione archeologica, vuoi per una specificità architettonica poco marcata. La logica che determinò la localizzazione di questa struttura se da un lato risponde alle prerogative di predominio e visibilità territoriale, dall'altro sembrerebbe celare una mansione amministrativa e giuridica. Questa struttura, così come in altri casi, doveva certamente rispondere a degli imperativi di prestigio politico ma principalmente a pressanti opportunità

23 Si veda in particolare la recente disamina in G. NOYÉ, *Per la storia della ricerca archeologica recente sulle fortificazioni in terra in Francia e in Italia. Stato delle conoscenze e dei problemi*, in "*Fortificazioni di terra in Italia. Motte, tumuli, tumbe, recinti*", Scarlino 14-16 aprile 2011, in Archeologia Medievale, XL, 2013, pp. 15-35 e le considerazioni in F. REDI - F. FORGIONE, *Due "motte" normanne in territorio aquilano: i castelli di Ocre e di Cesura. Motte di terra, motte di roccia*, in Archeologia Medievale, XLII, Firenze 2005, pp. 182-197.

24 D. MOUTON, *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, dAf 102, Paris 2008, p. 117. All'interno del volume l'autore porta a confronto altri casi analoghi sottolineando la difficoltà nel definire la loro funzione, se esclusivamente militare o residenziale, ritenendo infine che nella realtà potrebbe trattarsi "plus simplement de marquer une propriété sur un terroir".

25 Si vedano le grandi torri pubbliche, dalle molteplici funzioni, del tratto padovano e veneziano del sistema fluviale dell'Adige, che evidenziano un modello architettonico pressoché invariato tra il VI e il IX secolo, G. P. BROGIOLO, *Le "*torri*" altomedievali lungo l'Adige*, in "*Suadente nummo vetere*", studi in onore di Giovanni Gorini, a cura di M. ASOLATI - B. CALLEGHER - A. SACCOCCI con la collaborazione di C. CRISAFULLI, Padova 2016, pp. 459-474.

26 F. REDI - F. FORGIONE, *Due "motte" normanne in territorio aquilano: i castelli di Ocre e di Cesura. Motte di terra, motte di roccia*, in Archeologia Medievale, XLII, Firenze 2005, pp. 182-197.

27 Un caso simile è stato indagato a Essertines (Loire) dove un edificio, definito torre (non datato ma probabilmente anteriore al XII secolo), è costituito da un ambiente di forma rettangolare avente murature di spessore inferiore al metro e un'apertura al piano terra, F. PIPONNIER (Dir.), *Le Château d'Essertines (Loire)*, DARA, 8, Lyon 1993.

di natura economica. Probabilmente per interpretare correttamente queste scelte costruttive non ci si deve riferire unicamente all'idea di un dominio signorile sul territorio ma alla necessità di operare un controllo più capillare su beni già posseduti. Il caso di Quart insieme a quelli di Saint-Pierre e Cly, invitano a leggere il fenomeno del primo incastellamento in Valle d'Aosta attraverso una chiave più istituzionale dove si coniugano volontà comitali o vescovili le quali esercitano dei diritti per consolidare possedimenti territoriali attraverso funzionari vassallatici. La stessa clientela vassallatica, leggasi per lo specifico caso di Quart i *de Porta Sancti Ursi*, avvalendosi di tali incarichi consolida col tempo quell'autorità ereditaria che si trasformerà in "*dominatus loci*"[28] e che la porterà a spostare la sua residenza, anche se all'inizio del XIII secolo, dalla torre cittadina al castello isolato più prossimo alle grandi estensioni dei patrimoni fondiari.

UNA DINAMICA COMPLESSA

La costruzione di questi edifici sembrerebbe rappresentare un modo differente di vivere lo spazio, di rapportarsi con il territorio attuando una nuova geografia insediativa, una netta frattura rispetto ai secoli precedenti quando i punti di riferimento erano costituiti quasi esclusivamente da strutture fortificate in stretta relazione con particolari situazioni morfologiche come nel caso di Bard, Montjovet o Châtel Argent. Il paesaggio territoriale valdostano che si viene a generare nei decenni dopo il Mille ancora sfugge ad una generica tracciabilità poiché le sue aritmie nello sfruttamento dei terreni, l'estensione degli spazi coltivati, la precarietà dei piccoli villaggi in materiale deperibile ne determinano un'impronta impalpabile. Il rapporto estensivo difficile da stimare tra aree boschive, anch'esse sfruttate e di fondamentale importanza, gli appezzamenti agricoli e il ruolo dell'incolto dimostrano quanto i paesaggi medievali siano "fluidi nei processi di formazione".[29] In un territorio che certamente doveva mostrare una densità abitativa puntiforme e rarefatta, il sorgere di queste strutture in muratura, in base alle prime indagini, non costituisce quel volano insediativo volto a polarizzare e attrarre la popolazione. Se indubbiamente il manufatto sorto *ex novo* era avvertito come novità nel profilo dello spazio visivo, non per questo esso riuscì a conseguire quell'efficace richiamo per gli abitanti del luogo. Probabilmente in questa mancata polarizzazione ha una sua rilevante importanza il carattere alpino del territorio dove questi edifici mostrano maggiore difficoltà ad accentrare l'insediamento poiché "le specificità orografiche fanno sì che le fortificazioni sorgano sulle alture più propizie e meglio difendibili che non necessariamente coincidono con le aree di sviluppo del popolamento".[30] È il venir meno di questa convergenza che occorrerà indagare per comprendere la trasformazione complessiva dell'habitat avendo ben chiara quella che sembrerebbe essere la dimensione locale del fenomeno. Un mutamento che si caratterizza per essere dinamico e complesso per il concorso di molteplici fattori di matrice economica e sociale ma anche di diritti pubblici su patrimoni fondiari e dinamicità imprenditoriale di inedite aristocrazie.

Pur essendo delineato nella sua trama principale e quale *trend* evolutivo, il tema dell'incastellamento pare esprimersi in un molteplicità polifonica alla quale sembrano afferirvi peculiari rielaborazioni e caratteristiche culturali locali, determinando un'interpretazione soggettiva a un orientamento comune. In tal senso la recente pubblicazione sul tema dell'incastellamento a 40 anni dall'uscita del volume di Pierre Toubert[31], ne costituisce a nostro avviso una riprova e i "tanti incastellamenti" che ne emergono danno rilievo proprio al generarsi di un linguaggio a più voci. L'incastellamento in Valle d'Aosta fu un fatto del tutto nuovo e originale, così come in altre regioni d'Italia, oltre che un momento di grande sviluppo, congiuntamente alla condizione di vivacità economica e demografica. L'incidenza delle sue dinamiche legate alla variabilità locale, alla morfologia del territorio e le diverse e mutevoli strutturazioni dei confini politici hanno condizionato scelte progettuali e adattamenti planimetrici accanto all'impiego di nuovi bagagli tecnici e influenze culturali che determinarono propensioni e peculiarità edificatorie.

28 Si vedano a tal proposito le considerazioni espresse da Tabacco in merito alla dissoluzione dell'ordinamento pubblico in epoca postcarolingia, cfr. G. TABACCO, *Profilo di storia del medioevo latino-germanico*, Duepunti (3). Scriptorium, Torino 1996, cap. VI, pp. 75-103.

29 Cfr. R. RAO, *I paesaggi dell'Italia medievale*, Roma 2016, in part. p. 17.

30 Cfr. R. RAO, *I paesaggi dell'Italia medievale*, Roma 2016, in part. p. 136.

31 *L'incastellamento: storia e archeologia. A 40 anni da* Les structures *di Pierre Toubert*, a cura di A. AUGENTI - P. GALETTI, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, Spoleto 2018; all'interno del volume compare una sezione dedicata alla Valle d'Aosta in M. CORTELAZZO, *Forme d'incastellamento in Valle d'Aosta*, pp. 291-300.

BIBLIOGRAFIA

A. BARBERO, *Valle d'Aosta medievale*, Napoli 2000.

E. BONASERA - F. BOUGARD - M. CORTELAZZO, *La Torre (Frugarolo, prov. di Alessandria). Campagne 1991-1992*,in Archeologia Medievale, XX, 1993, pp. 337-359.

F. BOUGARD, *Les palais royaux et impériaux de l'Italie carolingienne et ottonienne*, in Palais royal et princiers au Moyen Âge, (Acte du colloque international tenu au Mans les 6,7 et 8 octobre 1994), A. RENOUX (dir.), Le Mans, Publications de l'Université du Maine, 1996, pp. 181-196.

, L. BOURGEOIS - J. F. BOYER, *Les palais carolingiens d'Aquitaine: genèse, implantation et destin*, in «*Demeurer, défendre et paraître: orientation récente de l'archéologie des fortifications et de résidence aristocratique médiévale entre Loire et Pyrénées*», Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012, Association des publication Chauvinoises, Mem. XLVII, Chauvigny 2014, pp. 67-118.

G. P. BROGIOLO, *Le "*torri*" altomedievali lungo l'Adige*, in "*Suadente nummo vetere*", studi in onore di Giovanni Gorini, a cura di M. ASOLATI - B. CALLEGHER - A. SACCOCCI con la collaborazione di C. CRISAFULLI, Padova 2016, pp. 459-474.

M. COLARDELLE - C. MAZARD, *Les mottes castrales et l'évolution des pouvoirs dans les Alpes du Nord : Aux origines de la seigneurie*, Château-Gaillard, XI, Actes du colloque international tenu à Karrebaeksminde, 30 août - 4 septembre 1982, 1983, p. 69-90.

M. CORTELAZZO, *Forme d'incastellamento in Valle d'Aosta*,in *L'incastellamento: storia e archeologia. A 40 anni da* Les structures *di Pierre Toubert*, a cura di A. AUGENTI - P. GALETTI, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, Spoleto 2018, pp. 291-300.

M. CORTELAZZO, *Prime forme d'incastellamento tra X e XIII secolo*, in G. SARTORIO - M. CORTELAZZO, *Dai fasti alle demolizioni: una rilettura archeologica del castello di Saint-Pierre*, in Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta, 11/2014, Aosta 2015, pp. 70-79.

M. CORTELAZZO, *Aula, sala domini o donjon? Peculiarità e incognite del primo incastellamento a Quart*, in "Il castello di Quart", in corso di stampa.

M. CORTELAZZO - R. PERINETTI, *Une église et deux espaces liturgiques. Le double chevet de la cathédrale d'Aoste entre le Royaume de Bourgogne et la famille aristocratique des Anselmides*, in « *Le transept et ses espaces élevés dans l'église du Moyen Age (XIe-XVIe siècles). Pour une nouvelle approche fonctionnelle (architecture, décor, liturgie et son)***,** dirigé par B. FRANZÉ - N. LE LUEL, Acte du colloque de Lausanne (20-21 avril 2015), Zagreb - Motovun 2018, pp. 217-230.

M. CORTELAZZO - R. PERINETTI, *Aosta Cathedral (Italy): from the Anselm's project to the Romanesque church, 998 – 1200*, Romanesque Cathedrals in Mediterranean Europe Architecture, Ritual and Urban Context, G. BOTO-VARELA - J. E. A. KROESEN (EDS.), Brepols 2016, pp. 71-83.

F. DEMOTZ, *La Transjurane de l'an Mil: la transition post-carolingienne*, ed. by C. GUILLERÉ, J.-M. POISSON, L. RIPART, C. DUCOURTHIAL, Le royaume de Bourgogne autour del l'an Mil, Chambéry 2008, pp. 27-59.

M. DE BOÜARD, *De l'*aula *au donjon. Les fouilles de la Motte de la chapelle à Doué-la-Fontaine (X^e^ - XIe siècles*), in Archéologie médiévale, VI, 1973-1974, pp. 5-110.

A. DEBORD, *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris 2000.

Fortificazioni di terra in Italia. Motte, tumuli, tumbe, recinti", Scarlino 14-16 aprile 2011, in Archeologia Medievale, XL, 2013, pp. 8-187.

R. LOCATELLI, *Au cœur de l'arc alpin: le royaume de Bourgogne vers l'an Mil*, in «*Le «premier art roman» cent ans après». La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil. Études comparatives*, sous la direction d'É. VERGNOLLE et S. BULLY, Acte du colloque International de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude, 17-21 juin 2009, Besançon 2012, pp. 65-87.

D. HERLIHY, *La famiglia nel medioevo*, Roma - Bari 1984.

L'incastellamento: storia e archeologia. A 40 anni da Les structures *di Pierre Toubert*, a cura di A. AUGENTI - P. GALETTI, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, Spoleto 2018.

E. MICHELETTO, *L'insediamento rurale in Piemonte fra X e XIII secolo: i contesti archeologici*, in Archeologia Medievale, XXXVII, 2010, pp. 15-28.

D. MOUTON, *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, dAf 102, Paris 2008

M. M. NEGRO PONZI, (a cura di) *San Michele di Trino (VC). Dal villaggio romano al castello medievale*, Ricerche di archeologia altomedievale e medievale, 25-26, Firenze 1999.

G. NOYÉ, *Per la storia della ricerca archeologica recente sulle fortificazioni in terra in Francia e in Italia. Stato delle conoscenze e dei problemi*, in "*Fortificazioni di terra in Italia. Motte, tumuli, tumbe, recinti*", Scarlino 14-16 aprile 2011, in Archeologia Medievale, XL, 2013, pp. 15-35.

M. NUCCIOTTI, *Paesaggi dell'impero nella Toscana del X secolo. Il* Palatium *di Arcidosso: senso storico di un tipo edilizio europeo*, in Archeologia Medievale, XXXVII, 2010, pp. 513-527.

F. PIPONNIER (Dir.), *Le Château d'Essertines (Loire)*, DARA, 8, Lyon 1993.

R. RAO, *I paesaggi dell'Italia medievale*, Roma 2016.

F. REDI - F. FORGIONE, *Due "motte" normanne in territorio aquilano: i castelli di Ocre e di Cesura. Motte di terra, motte di roccia*, in Archeologia Medievale, XLII, Firenze 2005, pp. 182-197.

J. RIVOLIN, *Appunti di storia della Valle d'Aosta. I - Antichità e Medio Evo*, Aosta 1999.

C. L. SALCH, *Le château symbolique au XIIe siècle. 2. Les modèles en France*, in «Châteaux-Forts d'Europe», n. 28 - 2003, Strasbourg 2004.

G. SARTORIO - D. SEPIO, *Lo scavo della torre del castello di Graines a Brusson*, in Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta, 14/2017, Aosta 2018, pp. 67-73.

G. SARTORIO - M. CORTELAZZO, *Stratigrafia dei depositi e primo studio dei materiali dalle indagini archeologiche al castello di Cly a Saint-Denis (AO)*, in Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali della Valle d'Aosta, 10/2013, pp. 69-81.

G. SERGI, *L'unione delle tre corone teutonica, italica e borgognona e gli effetti sulla Valle d'Aosta*, in Bollettino Storico-Bibliografico Sulbalpino, CIII (2005), Torino 2005, pp. 4-37.

G. SERGI, *Potere e territorio lungo la strada di Francia*, Napoli 1981.

A. SETTIA, *Strutture materiali e affermazione politica nel Regno Italico: i castelli marchionali e comitali dei secoli X-XI,* in "Archeologia Medievale", XXX, Firenze 2003, pp. 11-18.

A. SETTIA, *Nelle foreste del Re: le corti "*Auriola*", "*Gardina*" e "*Sulcia*" dal IX al XII secolo*, in "*Vercelli nel XII secolo*", Atti del IV Congresso storico vercellese, Vercelli 18-20 ottobre 2002, Società Storica Vercellese, Fondazione Cassa di Risparmio di Vercelli 2005, (Biblioteca della Società Storica Vercellese), pp. 353-409.

G. TABACCO, *Profilo di storia del medioevo latino-germanico*, Duepunti (3). Scriptorium, Torino 1996.

G. TABACCO, *Forme medievali di dominazione nelle Alpi occidentali*, in Bollettino storico-bibliografico subalpino, LX 1962, pp. 328-354.

E. VOLTMER, *«Palatia» imperiali e mobilità della corte (secoli IX - XIII)*, in Arti e storia nel Medioevo,a cura di E. CASTELNUOVO e G. SERGI, I, Tempi, Spazi, Istituzioni, Torino 2002, pp. 557-630.

A. ZANOTTO, *Storia della Valle d'Aosta*, Aosta 1979.

T. ZOTZ, *Palatium et curtis. Aspects de la terminologie palatiale au Moyen Âge*, in Palais royal et princiers au Moyen Âge, (Acte du colloque international tenu au Mans les 6,7 et 8 octobre 1994), A. RENOUX (dir.), Le Mans, Publications de l'Université du Maine, 1996, pp. 7-15.

LA CONSTRUCTION ET L'ÉVOLUTION D'UN TERRITOIRE MONTAGNARD : L'ALPAGE DE SALES À SIXT-FER-À-CHEVAL (HAUTE-SAVOIE) - XIIE-XXIE SIÈCLES

CHRISTOPHE GUFFOND[1] ET ALAIN MELO[2]

Fernand Braudel donne la définition suivante du village : « Il est une cellule biologique qui permet la *colonisation* [au sens premier du terme] du facteur de production sol. » Cette définition relativement large peut s'appliquer à toute occupation humaine d'un espace donné, d'un territoire. Le même auteur étoffe sa définition en inscrivant l'approche de géographie humaine pure dans une perspective temporelle : « Ce sol, ce « terroir », ce « finage », sont plus importants que le groupement même des maisons. Que celles-ci tombent en ruines ou disparaissent [...] le terroir n'en survit pas moins…[3] ».

Le terroir est la matière première de la production agricole. Or, « l'agriculture est l'ensemble des travaux qui modifient le milieu naturel pour produire les végétaux et les animaux utiles à l'homme. Elle est donc à la fois une *transformation* et une *adaptation* à certaines de ses potentialités[4] ». La mise en culture d'un sol, implique la dialectique entre la disponibilité de ressources, ou la capacité productive d'un sol, et des pratiques, des cultures, des besoins… Dans certains espaces, comme les montagnes, il convient de rajouter le facteur climatique dont on sait par ailleurs qu'il évolue avec le temps, pour mieux appréhender la compréhension d'un terroir, de son exploitation et de sa mise en territoire sur un temps long.

Et les espaces qui nous intéressent, tout montagnards et réputés difficiles d'accès qu'ils sont, restent en relation avec les espaces qui les environnent, qui les confinent. Dès lors, par des points plus ou moins réduits, ils sont en connexion et autorisent des circulations qui montrent qu'il n'y a guère – voire pas – de montagne inaccessible. Les ressources offertes par ces espaces montagnards, à plus forte raison lorsqu'ils se trouvent à des altitudes élevées, restent assez limitées. En effet à défaut de gisement minier, comme cela peut être le cas dans le secteur montagneux sizeret de la Vogeallaz et du Boret[5], les espaces d'altitude n'autorisent que la mise en alpage, voire la fauche, dans les zones enherbées qu'il faut aussi parfois atteindre en franchissant des secteurs rocheux plus ou moins abrupts. L'espace montagnard qui nous intéresse est donc en altitude et compte pour une bonne part de sa surface des étendues en herbe plus ou moins vastes. La forêt, en ce début du XXIe siècle, en est absente. Au cœur de cet alpage, s'est développée depuis un temps au moins séculaire une activité saisonnière pastorale, avec un village, sa chapelle et une exploitation d'un terroir qui a perduré jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, après avoir commencé à muter dès la Première Guerre mondiale. Une mémoire locale est encore fortement attachée à cet alpage de Sales, permettant de l'appréhender dans ses mutations du XXe siècle.

De fait, la mise en valeur de l'alpage s'inscrit dans une logique d'exploitation pastorale plus large, qui implique une circulation saisonnière de groupes humains se formant autour d'un étage pastoral, au gré de la disponibilité de l'herbe et selon les droits qu'ils détiennent sur les différents alpages. La morphologie de l'espace sizeret offre en effet de rares niveaux de fond de vallée (de 730 à 1 000 m), essentiellement réservés à l'habitat permanent, quelques espaces intermédiaires (jusqu'à 1 200 m) qui peuvent encore être cultivés ponctuellement aux belles saisons, des « basses montagnes » (aux environs de 1 500 m : les alpages des Fonts, du Déchargeux, de la Joncière, du Seyron, des Praz, du Miche et du Boret) et les « hautes montagnes » (au-dessus de 1 800 m : les alpages de Sales (Fig. 1), de Commune, de Salvadon, de la Vogeallaz et du Tenneverges[6]). A tous ces étages, les

---

[1] Responsable de l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti du Département de la Haute-Savoie.

[2] Historien et archéologue indépendant - AXALP.

[3] FERNAND BRAUDEL, *L'identité de la France – Espace et Histoire*, Flammarion, 1990, p. 135.

[4] GEORGES BERTRAND, « Pour une histoire écologique de la France Rurale » in GEORGES DUBY et ARMAND WALLON (dir.), *Histoire de la France rurale, des origines à 1340*, Le Seuil, Tours, 1982, p. 55.

[5] ALAIN MELO, « Domestiquer un bout du monde… La vallée de Sixt du XIIe au XVIIIe siècle », in CHRISTOPHE GUFFOND et alii, *Domestiquer un bout du monde… Vivre dans les montagnes de Sixt XIIe-XXIe siècle*, Culture 74, n° 22, Annecy, 2017, p. 18.

[6] Le cas particulier du Tenneverges est à développer brièvement : en raison de la configuration du terrain, cet alpage n'est accessible aux bêtes que depuis la commune valaisane (Suisse) de Finhaut. Il leur est albergé par l'abbaye en 1364. Archives Communales de Salvan CII/1. effectuée par Françoise Vannotti – Information Raymond Lonfat.

Fig. 1 - *Le vallon de Sales vu depuis le secteur du Dérochoir. Cliché L. Ceci – CD 74.*

Fig. 2 - *Vue des chalets de Sales dans un cadre plus large, intégrant le secteur de la Croix de Sales à l'arrière plan (on devine les traces laissées par l'avalanche de la fin de l'hiver 2017-2018), le secteur du* Ké-é *abordé en 2018 (face au refuge) et le replat avec les vestiges découverts derrière le refuge. Cliché O. Veissière – Patrimoine Numérique.*

exploitants possèdent des habitations plus ou moins temporaires qui tendent à devenir frustres avec l'altitude, les durées d'occupation étant moindres dans les niveaux supérieurs.

Cette « organisation agro-pastorale savoyarde », comme le dit Henri Raulin, met l'alpage de Sales en relation avec les espaces inférieurs[7]. Cet auteur aborde d'ailleurs la même problématique que celle de cet article mais par l'angle opposé : à savoir les droits des habitants du hameau du Mont sur l'alpage de Sales. Il biaise quelque peu l'approche historique car il présente le droit de pâturer sur Sales comme acquis à l'intégralité des gens du Mont dès 1418[8], ce qui n'est pas totalement vrai puisque les droits sont concédés, en vertu de l'acte d'albergement précité et sur lequel nous reviendrons plus loin, à 35 individus issus de différents villages (Englenaz, Salvagny, le Borget et le Mont), l'acte[9] ne spécifiant aucunement qu'il est accordé à l'intégralité des gens du Mont. Néanmoins cette approche ethnogéographique portée par Raulin a le mérite de montrer la projection d'un groupe humain relevant d'un village permanent de Sixt au sein d'un village d'alpage (Fig. 2), dont il constitue plus particulièrement un quartier propre ! Par ailleurs il convient de noter une probable évolution de l'implantation des gens du Mont au village de Sales puisqu'un quartier dédié leur est dévolu entre l'établissement de la mappe sarde et le XIXe siècle : il est désigné comme *La Sha du Mont*[10] ! Possédaient-ils déjà un quartier propre avant ou quel est l'événement qui a amené à la constitution de ce regroupement ? Nous ne pouvons le préciser mais cela illustre bien les dynamiques sociales qui sous-tendent les pôles de peuplement quelle que soit leur situation. Toujours est-il que les habitants du Mont sont les premiers à déserter Sales, en 1924[11].

L'exemple du Mont, et sa présentation – biaisée – par Raulin, sert bien l'interprétation de la mise en territoire de Sales : des individus (ou plutôt des familles représentées par des chefs de familles titulaires des droits) forment des communautés d'ayant-droit sur cette montagne de Sales et constituent matériellement, sur une période rigoureusement encadrée et consignée par des règlements à partir du XVIIIe siècle, le corps social des villageois de Sales. Il apparaît subdivisé en sous-groupes, dont certains forment des quartiers du village, selon l'origine géographique de ses occupants saisonniers. Cette logique de corps social constitué autour des droits dont dispose ses membres sur l'alpage de Sales prévaut officiellement dès le début du XVe siècle, alors officialisée par l'acte de 1418 – mais lui est probablement antérieur – et jusqu'au XIXe siècle, au cours duquel une multitude de mutations juridiques associées à l'évolution de la pression humaine à Sixt amènent à une évolution de la valorisation pastorale de Sales définitivement achevée avec les deux guerres mondiales.

Sur un plan social la mutation est longue : le rôle des « femmes montagnardes » présentes tout au long de l'estive à Sales pour garder les vaches familiales, assistées de jeunes bergers, décline progressivement, laissant place à des bergers professionnels. Les règlements pastoraux successifs de Sixt attestent de modifications en marche dès le XVIIIe siècle qu'ils tentent d'accompagner ou de corriger. L'hémorragie démographique de la Première Guerre Mondiale s'ajoutant à une émigration massive dans la seconde moitié du XIXe siècle, ne permet plus de maintenir l'équilibre de l'exploitation pastorale traditionnelle. Les cellules familiales, saignées alors qu'elles sont les moteurs de cette exploitation séculaire, ne peuvent plus assurer simultanément une présence aux différents étages à la belle saison. Après un recours à des bergers pour suppléer les carences démographiques, les exploitants de Sales s'organisent en coopérative fruitière. Dernier avatar de la partition sociale au cœur du village saisonnier, deux sociétés fruitières sont créées, preuve aussi que l'entente sociale a partout ses limites.

Sur un plan économique, la géographie de Sales aura eu raison de son rôle dans le circuit pastoral saisonnier. Dès 1970, les pâturages de Sales ne sont plus exploités pour la production laitière. Après quelques années au cours desquels l'alpage est complètement délaissé, les bêtes montées sont essentiellement des génisses, puis des moutons et des chèvres. Dans les années 1970 les chalets sont à l'état d'abandon, quelques-uns sont acquis par des amoureux de la montagne, étrangers à la commune. Puis, alors même qu'est créé par Roland Mogenier le refuge de Sales en 1981 (le seul refuge privé de Sixt-Fer-à-Cheval), à la faveur du développement de la randonnée pédestre, les chalets reçoivent des aménagements de confort (poêles à bois, fenêtres, isolation relative…) leur donnant des attributs bien éloignés de leur architecture première. Les chalets de Sales perdent leur rôle de résidence pastorale d'été et deviennent des résidences secondaires d'agrément.

En parallèle, en réaction à la déprise rurale et pour assurer la conservation d'un milieu naturel remarquable

---

[7] HENRI RAULIN, « Organisation agro-pastorale d'un hameau savoyard », dans *Langues et techniques. Nature et société. T. II. Approche ethnologique et naturaliste*, Paris, Klincksieck, 1972, p. 87-94.

[8] HENRI RAULIN, *op. cit.,* p. 87.

[9] Transcription intégrale de SYLVAIN MACHERAT, dans CHRISTOPHE GUFFOND et alii, *Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de Sixt : l'alpage de Sales* – Rapport de prospection thématique avec sondages, dactyl., Annecy, décembre 2016, 269-276.

[10] Voir notamment HUBERT BESSAT, CLAUDETTE GERMI, *Lieux en mémoire de l'alpe, toponymie des alpages en Savoie et Vallée d'Aoste,* Grenoble, ELLUG, 1993, pl. 2 n. p. [après la p. 96] et p. 61 qui disent que *Sha* signifie alpage. Nous émettons cependant un doute car le toponyme publié par les auteurs précités renvoie à l'emplacement du quartier du Mont. Erreur étymologique ou erreur de localisation du lieudit ?

[11] HENRI RAULIN 1972, *op. cit.*, p. 111.

et le préserver d'un développement touristique destructeur (la proche station de Flaine est inaugurée en 1968), la création de la réserve naturelle de Sixt-Passy en 1977 pour une superficie de 9 200 ha apporte un nouvel encadrement juridique à cet alpage qu'elle intègre dans sa totalité, dépassant même les limites de la commune de Sixt.

L'ESPACE MONTAGNARD DE SALES

La commune de Sixt a conservé les limites de la paroisse, elle-même héritée de la seigneurie ecclésiastique de l'abbaye de Sixt, telle qu'elle a été constituée suite à la dernière dotation de l'alpage de Sales vers 1200 (Fig. 3). Sixt offre donc un remarquable exemple de stabilité territoriale. Cette commune étendue (11 907 ha) correspond physiquement à la haute vallée du Giffre. Le torrent prend sa source sur les pentes du Mont Buet (3 099 m) dans un massif calcaire qui contraste avec les roches cristallines du proche Mont-Blanc. Ce cul de sac est exposé à de fortes précipitations qui érodent les montagnes calcaire offrant au paysage sizeret des innombrables falaises et cascades.

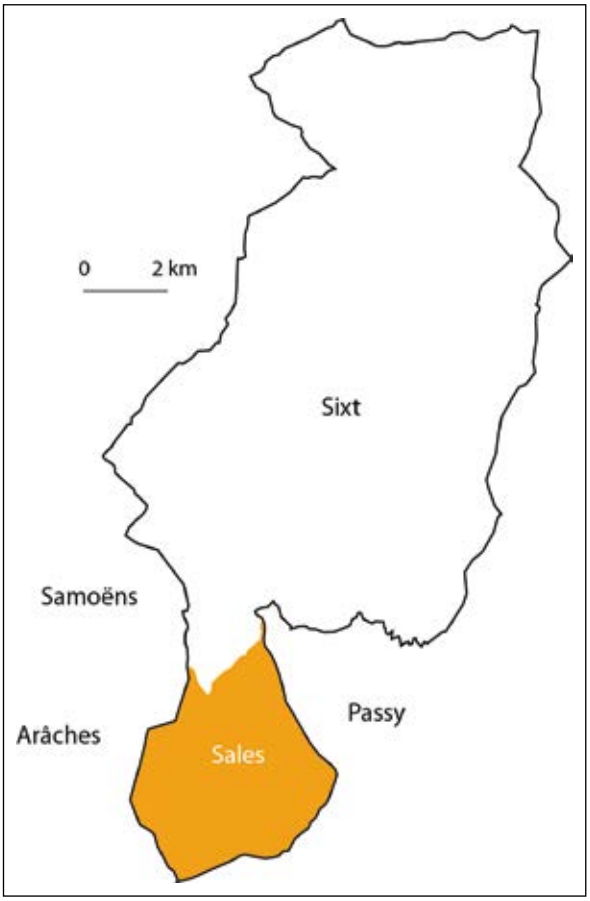

Fig. 3 - *L'alpage de Sales, une extension au sud du territoire de Sixt.*

L'espace montagnard de Sales est au premier chef une entité physique. Le géographe Robert Perret décrit Sales comme une vallée, étant elle-même « l'unification de trois tronçons bien distincts »[12], physiquement entourée de reliefs marqués, notamment à l'est et au sud avec la chaîne des Fiz. Ce dernier ensemble montagneux offre des confins naturels, contraignants en termes de franchissement sur près des deux tiers de son périmètre. La vallée de Sales s'ouvre au nord à partir de 1 900 m pour les points les plus bas et jusqu'aux 2 733 m de la Pointe d'Anterne.

Cet espace est par nature confiné, dans le sens où il est contraint (Fig. 4), mais également où il partage ses limites physiques avec les autres espaces montagneux environnants. Comme l'approche historique le développera plus loin, ce caractère de confinement est plutôt complexe. Car au moins cinq passages plus ou moins façonnés par l'homme le desservent : le Pas de Sales[13] (entre 1 580 et 1590 m), celui qui emprunte la Combe des Foges (vers 2 120 m), le Passage du Dérochoir[14] (2 220 m), le col de la Portette (2 534 m), le col de Platé[15] (2 536 m). Le confinement est surtout juridique, formalisé en 1418.

L'espace montagnard de Sales est découpé par des barres rocheuses entrelardées de « vires » ; au bas les chalets et les *Shés*, *grand Pré*, aux niveaux intermédiaires des vires que l'on fauche et surtout que l'on franchit pour accéder aux alpages étendus des *Salamanes* ou des *Laouchets*.

Cet espace d'altitude est exposé à des risques de différentes natures. Ne serait-ce qu'y accéder peut déjà être périlleux. Les itinéraires qui y mènent ont été les théâtres de plusieurs tragédies consignées dans les registres de décès et autres chroniques : le Pas de Sales ou le passage du Dérochoir sont les passages les plus exposés[16]. Les accidents sont dus à la pente mais aussi aux éboulements et autres glissements de terrain dont les plus spectacu-

[12] ROBERT PERRET, *Notice sur la carte au 20 000e de la vallée de Sales et du cirque des Fonts (Alpes calcaires du Faucigny)*, Paris, Henry Barrère éditeur, 1922, p. V et 2.

[13] Le terme de *Pas* renvoie à un aménagement humain. Sa première mention connue remonte à 1398 – cité dans ADHS, 15 L 193/44, 1er mars 1810.

[14] Ce passage est relativement récent, s'étant mis en place suite à l'effondrement du Dérochoir en 1751.

[15] Plus qu'un col, il s'agit d'un secteur un peu plus propice à la circulation au milieu du vaste désert de Platé.

[16] CHRISTOPHE GUFFOND et alii, *Abbaye, communautés et circulation sur le territoire de Sixt*, Rapport de prospection archéologique, dactyl., Annecy, 2014, p. 78.

Fig. 4 - *La chaîne des Fiz qui délimite physiquement l'alpage sur près des deux tiers de son périmètre et qui n'est franchissable qu'en un point : le passage du Dérochoir. Cliché C. Guffond – CD 74.*

laires ont marqué les chroniques : Pointe de Sales en 1600, Chaîne des Fiz côté Passy en 1471, 1751 et 1970. Ces éboulements n'affectent l'alpage qu'en érodant ses marges, en revanche ils sont beaucoup plus impactant pour les secteurs environnants : Lignon, Chedde, Ayères, Plaine-Joux.

L'espace de Sales, et notamment les secteurs successifs des chalets, sont en revanche exposés aux avalanches. L'architecture des chalets de la Croix de Sales (XIIe-XIVe siècles - Fig. 5) reflète déjà cette préoccupation de l'adaptation à un milieu exposé au risque avalancheux. Le cas de la chapelle de Sales à lui seul permet d'illustrer le fait avalancheux : existant au moins dès 1617, elle n'apparaît pas sur la mappe sarde, ce qui peut être vu comme un indice de destruction[17]. On la sait par ailleurs emportée par une avalanche en 1848[18] et elle n'a échappé que de peu à celle qui est survenue au début du printemps 2018. Le village de Sales est aussi exposé à des crues exceptionnelles, en cas de fortes précipitations qui saturent les réseaux souterrains. Le dernier exemple est la destruction du refuge de Sales en 1992[19], ce qui permet de mieux comprendre pourquoi les implantations de chalets privilégient les affleurements de lapiaz. Enfin, le risque majeur pour ces chalets est l'incendie. L'architecture essentiellement de bois (superstructure, bardages et couvertures), l'aspect rudimentaire des foyers et la juxtaposition des chalets les rendent particulièrement vulnérables au feu. Des incendies majeurs affectant des ensembles de chalets sont connus au village de Sales en 1906[20] ou en 1939[21]. L'archéologie montre que le Bâtiment IX du Secteur 5 a lui aussi été victime des flammes durant les XVe-XVIe siècles.

[17] Le retable semble être conçu pour être le seul élément pérenne de cette chapelle. Sculpté dans le rocher, décoré, il survit aux différents aléas qui peuvent affecter le bâti, lequel est reconstruit régulièrement. La fondation de la chapelle actuelle de Sales est contemporaine de celle du Fay. Les ornements étaient apportés depuis Salvagny pour les offices dans la seconde moitié du XIXe siècle. Voir JEAN-FRANÇOIS ROGET, *Registre de paroisse, commencé en 1864, sous Rd Roget, curé de Sixt, 17 novembre 1864 – 22 mai 1895,* manuscrit conservé aux archives paroissiales de Sixt, Première partie, p. 45.

[18] JEAN-FRANÇOIS ROGET 1864-1895, *op. cit.*, Première partie p. 12.

[19] Le refuge est inondé en 1992, puis, déplacé, il est emporté en 1999 par une avalanche avant d'être construit sur un troisième emplacement au bord d'une barre rocheuse où il est situé en 2019.

[20] MARIE RANNAUD, *Histoire de Sixt – abbaye – paroisse – commune*, Annecy, 1916, p. 539.

[21] Informations ROLAND MOGENIER et MARC DEFFAYET.

Fig. 5 - *Le Bâtiment II dans son contexte. Vu depuis l'amont, ce soubassement de chalet daté des XIIIe-XIVe siècle, emploie des gros modules plus particulièrement pour son mur amont, alors que le bâtiment lui même vient se protéger contre une barre rocheuse. La préoccupation d'assurer la protection du bâtiment contre les glissements neigeux est manifeste. Cliché C. Guffond - CD 74.*

LES SOURCES ARCHÉOLOGIQUES DE L'HISTOIRE DE L'ALPAGE DE SALES

Les données archéologiques enregistrées de 2015 à 2018 documentent donc massivement le rapport de l'homme à l'espace montagnard de Sales. Les seules observations en surface montrent d'emblée des vestiges de présence humaine à tous les niveaux altitudinaux. La répartition typologique des structures archéologiques, selon les différents étages de l'alpage, illustre incontestablement les logiques d'exploitation. Trois catégories principales de structures archéologiques relevant de la problématique de recherche (occupation de la montagne du Moyen Âge à nos jours) peuvent être proposées.

Au premier chef se trouve le village saisonnier. Ce pôle d'occupation est implanté sur les entrées septentrionales de l'alpage, à sa partie la plus basse en altitude et côté Sixt. Le village a tous les attributs d'un village permanent : un édifice de culte (la chapelle), des quartiers, une trame urbaine, une logique d'installation et de construction qui relève d'une prise en compte des différents risques, des aménagements hydrauliques destinés à compenser l'aridité de surface due au substrat karstique, une mémoire soigneusement entretenue des quartiers disparus…

Les ruines de chalets ainsi que les chalets encore en élévation sont répartis en cinq secteurs cohérents géomorphologiquement. Le Secteur 1 dit « de la Croix de Sales » concentre les plus anciens bâtiments reconnus (XIIe-XIVe siècles), il n'est plus occupé que par la chapelle de Sales, dont le retable sculpté dans le rocher est daté de 1617 mais ce millésime ne contredit pas l'antériorité probable d'une construction cultuelle, d'autant plus que différents aménagements manifestement religieux sont présents dans les abords immédiats. Le Secteur 2 dit du *Ké-è* (qui renvoit au *Ké*, l'oseille sauvage) jouxte le précédent au sud et se développe sur un replat intermédiaire. Ce secteur accueille aujourd'hui le refuge qui fait face à des chalets déjà présents sur le cadastre de 1922. Les recherches archéologiques menées sur ce secteur ont montré un fort développement du bâti, sous forme de barres de quatre chalets mitoyens minimum dans le courant des XVIIIe et XIXe siècles pour être abandonnées au début du XXe siècle. Le Secteur 3 est celui des chalets actuels de Sales et dit des *Crots*[22] (25 chalets encore en élévation en

[22] Information ROLAND MOGENIER.

Fig. 6 - *Pelle prélevée dans la cellule 3 de l'Ensemble de bâtiments VIII. Réparée, usée, elle témoigne de la préoccupation d'utiliser les outils jusqu'au bout. XIXe siècle. Cliché T. Levret - CD 74.*

2019). Le Secteur 4 correspond à l'emplacement des chalets du Mont, implantés sur un replat dominant le Secteur 3 sur sa frange orientale. Inoccupé en 1730, comptant 9 chalets en 1922, il est désormais vide, seule une croix matérialisant encore une occupation humaine pérenne[23]. Enfin le Secteur 5 est un espace intermédiaire dans lequel a été repéré des structures datées des XVe-XVIe siècles.

L'archéologie a mis en évidence une typologie de chalets, qui semblent évoluer dans le temps. Néanmoins, en dépit du caractère frustre des constructions, tout atteste d'un souci de fonctionnalité, de la volonté de satisfaire les usages sans s'encombrer du superflu. Le mobilier archéologique mis au jour dans le secteur du village saisonnier, couvrant, tous secteurs confondus, une période allant du XIIe au début du XXe siècle renseigne exclusivement les seuls usages pastoraux. Même l'activité cynégétique n'apparaît qu'en bruit de fond. Les objets retrouvés évoquent avec force le prix de l'effort pour amener et faire durer les objets qui finissent souvent leur vie en montagne (Fig. 6).

But, mais aussi étape dans le parcours de la montagne, le village de Sales est au cœur d'un réseau viaire radioconcentrique. C'est la deuxième catégorie de vestiges archéologiques illustrant la gestion de ce territoire. Ce réseau viaire irrigue l'espace et n'existe qu'au prix d'aménagements parfois conséquents, rendus nécessaires pour assurer une exploitation optimale de la ressource en herbe. Il emprunte les passages obligés ou contraints de cet espace montagnard. Ce réseau rattache également Sales à l'extérieur. Les cols de Platé et de la Portette font de Sales un secteur de passage, l'ouvrant sur la vallée de l'Arve.

Enfin, la troisième catégorie est constituée des vestiges présents sur les autres niveaux de l'alpage (90 % de sa superficie) directement liés à son exploitation. Les structures de surfaces présentes tant aux abords immédiats des chalets que dans les niveaux supérieurs sont presque exclusivement en lien avec le pastoralisme : abris de bergers destinés à l'usage en journée, par mauvais temps (*kramos*)[24], rares abris naturels aménagés, enclos... Témoignages des longues périodes d'inactivité passées à surveiller les bêtes dans les secteurs périlleux (souvent en bordure de barres rocheuses ou de lapiaz), des centaines de graffitis renseignent directement les secteurs de garde des bergers.

SALES, UN HAMEAU SAISONNIER ET SON FINAGE

Le texte de la « reconnaissance »[25] de 1499 répétait et confirmait ce qu'avait concédé, validé, autorisé l'emphytéose de 1418[26] (Fig. 7), l'existence d'un village et de son finage : des emplacements de maisons (des *casalis* ; patois *sojhâ*)[27] ; des prés ou prairies de fauche (*pratis)* ; des pâturages, herbages à consommer sur pied

[23] Ou jouant un rôle de protection, puisqu'elle est également sur une frange du village, face aux Salamanes d'où partent les avalanches ravageuses.

[24] Neuf *kramos* ont été reconnus sur l'alpage de Sales, dont sept sur le plateau des Salamanes. Ils sont tous implantés sur des ruptures de pente, dans des failles. Attestant de leur localisation au cœur de secteur de surveillance, leur sont souvent associés des graffitis gravés dans les affleurements rocheux.

[25] ADHS, 4 H 228, Extrait copie du XVIIIe siècle du livre terrier dressé par le notaire Dalphin en 1499. La « reconnaissance » désignait un acte par lequel le débiteur *reconnaissait* une « obligation » à verser un du, ici le montant des taxes à régler aux chanoines par les usagers (les « reconnaissants ») des montagnes de l'abbaye, dont Sales. Cf. DU CANGE, s.v. *recognitio*, sens premier.

[26] ADHS, 4 H 225, abergement de la montagne de Sales, 1418.

[27] AIMÉ CONSTANTIN et JOSEPH DÉSORMEAUX, *Dictionnaire savoyard*, Paris/Annecy, libr. Bouillon/libr. Abry, 1902, s.v. *sojhâ*, « emplacement de maison », terme relevé à la fin du XIXe siècle dans le canton de Samoëns. DU CANGE, s.v. *casalis*, maison, famille, lignage ; *casale*, maison avec une certaine portion de terre (équivalent de *mansus*, manse) ; *chazale*, maison rustique.

Fig. 7 - *Acte d'albergement de la montagne de Sales de 1418 (ADHS, 4 H 225). Cliché C. Guffond – CD 74.*

(*pascuis)* ; les « droits de parcours », droit de pâturer, de laisser le troupeau aller dans l'étendue d'un espace donné, ici celui de l'alpage tel que défini dans le même document (*usus percursibus*)[28] ; les « forêts noires » (*joriis* ; patois « joux » ou « jeurs »), forêts de sapins pour la construction ; et les bois pour le chauffage, aires boisées qui pouvaient aussi être pâturées (*nemora)*[29].

Ceci désigne clairement un village (un ensemble de constructions) et son terroir découpé en quartiers (pâturages, prés de fauche, prés-bois, taillis, futaies). Les « descriptions » juridiques du XVe siècle ne mentionnent pas de champs, de cultures, confirmant la dédicace principale de cet espace à l'élevage[30].

Le premier plan parcellaire d'ensemble de la paroisse de Sixt révèle la morphologie du village d'alpage de Sales vers 1730[31] : des « quartiers » (*Les Crots*, le *Ké-é*), groupements de constructions appelées *chavannes*, « cabanes », « granges » ou « chalets »[32]. Le plan cadastral de 1922 et les Etats de Sections[33] ainsi que les observations des années 2010 (chalets rénovés et chalets en ruines)[34] confirment ce type d'organisation. Des « quartiers » reliés par des rues esquissent un « urbanisme » (chalets indépendants accolés en lignes). L'accès collectif à l'eau est matérialisé par des captages et des bassins (dont le grand bassin de 1869). Une croix et une chapelle (une niche et un bas-relief taillés dans le rocher daté de 1617, abrités par une petite construction, complétés par d'autres amé-

[28] Pour DU CANGE, s.v. *percursus* : à la notion de *pascuis* (pâturage) contenue dans le mot, s'ajoute celle de *districtus*, *territorium* (espace délimité).

[29] Dans la définition même du terme dès le Ier siècle avant J.-C. (GAFFIOT). Et comme dans l'Italie du haut Moyen Âge : MAURO AGNOLETTI, *Storia del bosco. Il paesaggio forestale italiano*, Bari, Editori Laterza, 2018, p. 44 et suiv. (« Boschi da pascolo et pascoli arborati »). Et dans de nombreuses régions d'Europe.

[30] Dans le Val d'Anniviers (Valais, Suisse), les champs de seigle montaient jusque vers 1 870 m d'altitude sur les versants exposés au sud encore dans les années 1930 (cf. photographie aérienne n°19350280020532, prise le 26 juin 1935 - Office Fédéral de Topographie).

[31] ADHS, I Cd 205.

[32] Au XIVe siècle, les documents écrivent *chavanis* (ADHS, 4 H 371, *vidimus* de 1424 d'un acte de 1319), *cabanas* (ADHS, SA 17379, comptes du châtelain de Charousse, 1375-1376, art. *banna*) ou *cabania* (ADHS, 4 H 225, acte d'abergement de la montagne de Sales). Au XVIIIe siècle, les livres cadastraux disent « granges » (ADHS, I Cd 782, registre dit « des numéros suivis ») et les textes notariés « chalets » (ADHS, 2 E 11486, not. F.-J. Rannaud, f° 26 et suivants, 7 février 1761). Le terme *chavanne*, du latin *capanna*, désigne aussi les constructions d'alpage en Valais et dans les Alpes vaudoises, et dans ce lieu déjà en 1402 (*Französisches Etymologisches Wörterbuch* - désormais *FEW* -, vol. 2, p. 245).

[33] ADHS, 3P3 8412, section E, feuille 9, 15 juin 1922.

[34] ALAIN MÉLO, « Approche historique des chalets de Sales », dans CHRISTOPHE GUFFOND, *Circulations et occupations de la montagne sur le territoire de la commune de Sixt-Fer-à-Cheval : l'Alpage de Sales. Rapport d'opération archéologique*, vol. 1, 2017, p. 133 et suiv. ; SAMIR MAHFOUDI, « Diagnostic patrimonial des chalets de Sales », dans CHRISTOPHE GUFFOND, *Circulations op. cit.*, p. 167 et suivantes.

Fig. 8 - *Un chalet de Sales en octobre 2018. Cliché C. Guffond - CD 74.*

nagements cultuels extérieurs) marquent l'entrée du village au nord et une croix rappelle, selon la tradition orale, l'emplacement d'un quartier détruit (« chalets du Mont »), mais celle-ci existait[35] déjà alors que les chalets « du Mont » étaient encore cadastrés.

Le type de répartition des chalets, connu depuis au moins le début du XVIIIe siècle (accolés en files plus ou moins longues), résolvait un certain nombre de questions[36]. Le choix de l'implantation sur des affleurements rocheux et karstiques, disposés régulièrement dans le fond du vallon, permettait l'évacuation des eaux pluviales, des eaux usées et des purins, isolait les constructions des débordements en cas de crues des circulations souterraines[37] et facilitait l'entretien de leurs abords immédiats[38].

Les fouilles archéologiques (secteur 5, par exemple) et les plans conservés de 1730 à aujourd'hui montrent une réelle mobilité du village. Incendies (1906, 1939 par exemple)[39], avalanches (1876, par exemple)[40], démontage et remontage des chalets[41] - longtemps pensés comme mobilier - ont contribué à cette reconfiguration permanente du village.

La maison, de forme rectangulaire, en charpente à colonnes aux parois de bardage disjoint, recouverte de bardeaux (*ancelles*) retenus par des perches et des cailloux, repose sur un muret de pierres sèches qui égalise le sol (Fig. 8).

---

[35] Voir le cadastre de 1922.

[36] JEAN ROBERT a tenté d'expliquer rationnellement ce type d'implantation, notamment à partir de l'étude de l'alpage de Commune à Sixt : « L'habitat temporaire dans les montagnes pastorales des Alpes françaises du Nord. Etude de géographie humaine », dans *Revue de géographie alpine*, année 1939, vol. 27/3, p. 483-589. Certes ce mode d'établissement présente, à Sales, des solutions tangibles à des problématiques réelles, mais le regroupement des usagers par famille est avant-tout, à notre avis, un fait culturel. Voir à ce sujet l'analyse de NICOLAS CARRIER, *La vie montagnarde en Faucigny à la fin du Moyen Âge - Economie et société - fin XIIIe-début XVIe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 244 et suivantes.

[37] SAMIR MAHFOUDI, « Diagnostic patrimonial… », art. cit., p. 170.

[38] Constat fréquent des observateurs dès le début du XIXe siècle : E. QUETIN, *Manuel du voyageur en Suisse et dans les Alpes de la Savoie et du Piémont, traduit du Hand Book de Murray*, Paris, L. Maison, éditeur des guides Richard, 1844, p. LXII-LXIII : « Le terrain qui entoure la cabane est défoncé par les pieds du bétail, et des tas de boue et de fumier en rendent l'accès assez difficile. »

[39] Informations orales.

[40] JEAN-FRANÇOIS ROGET 1864-1895, *op. cit.*, Seconde partie, p. 27 : 16 chalets rasés par une avalanche tombée au printemps 1876.

[41] Archives privée, « Sales - chalet le Noze », manuscrit rédigé par Anna Mogenier, s.d. [apr. 1981], raconte l'acquisition puis le démontage et le remontage sur un autre *sojhâ* d'un des chalets du quartier du Ké-é, avant 1922, sans doute. A noter que ce phénomène de la maison conçue comme un bien mobilier - l'emplacement, le « sol » des cadastres français, le *sojhâ* du Faucigny, restant le point fixe - est partagée avec d'autres contrées, et fut peut-être un cas plus général qu'on ne le pense. Pour la Bresse, voir PAUL CATTIN, « Les déplacements de maisons en Bresse aux XVIIe et XVIIIe s. », dans *Nouvelles Annales de l'Ain*, 1987, p. 21-32. Pour la Picardie, voir FRANÇOIS CALAME, « Peau de bois, peau de pierre. Permanence et fragilité de l'habitat », dans *Terrain. Habiter la maison*, 9/1987, p. 82-91.

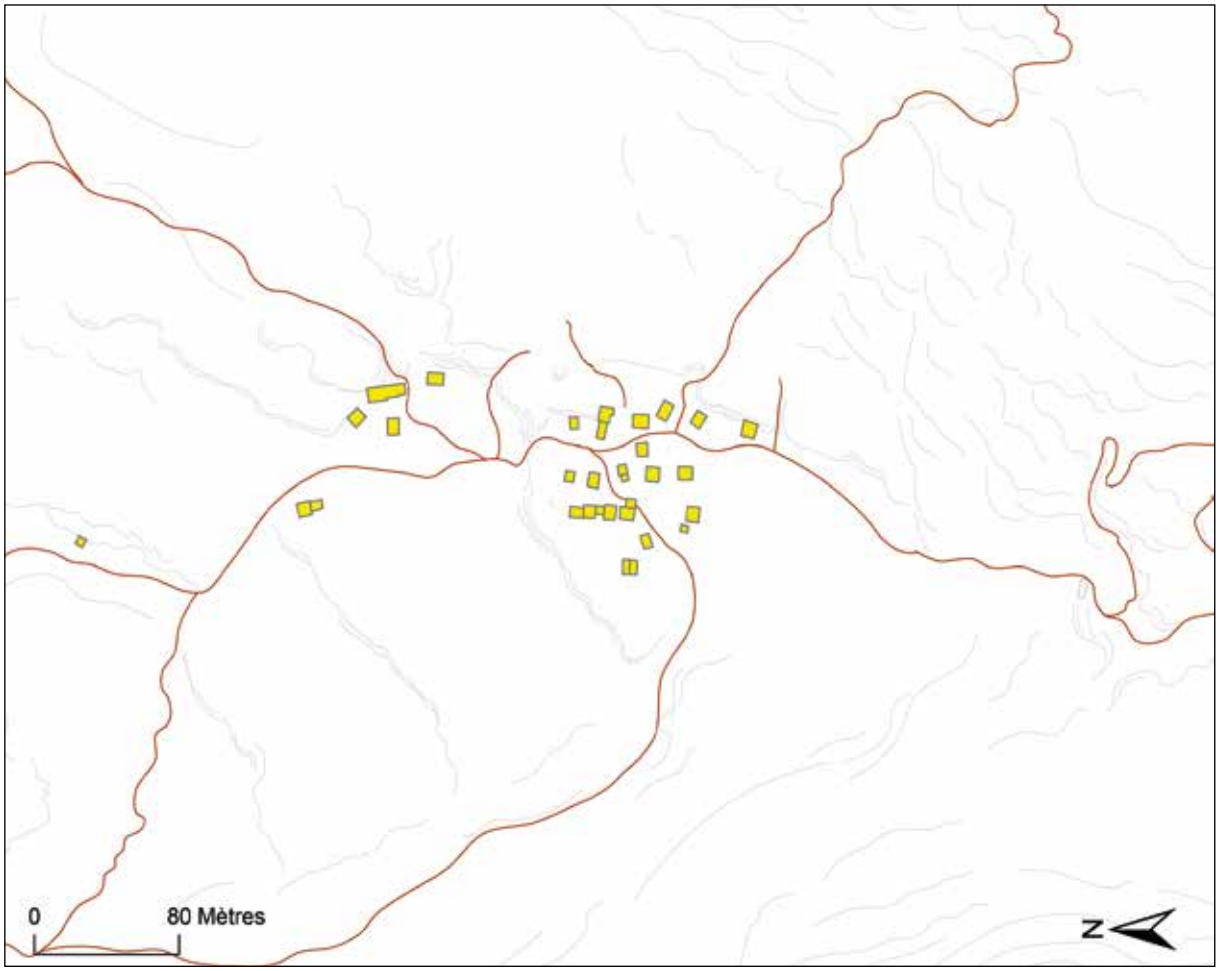

Fig. 9 - *Plan des cheminements convergeant au hameau de Sales. Données Cadastre – DAO S. Mahfoudi – CD 74*

La construction, pièce sur pièce, a peut-être prévalu dans les temps anciens comme le montre certaine photographie des années 1870 ou l'architecture de certains greniers du hameau de Passy (Sixt) détruits dans les années 1990. L'organisation de l'espace domestique est apparentée à celui de toutes les résidences familiales de Sixt[42], maison de vallée (hiver), maison d'été (*fori* ou *pelly*), *montagnette*, mais simplifiée et en réduction, destinée à un usage déterminé (élevage et traitement des laitages) et saisonnier (été) : une cuisine, une chambre à lait, une soue confinée (*bwatõ)* pour le cochon, une étable pour la traite, un fenil et un dortoir au-dessus de l'étable.

Le village était au centre d'un finage organisé.

Comme nous l'avons vu plus haut, un réseau viaire (Fig. 9) rayonnait depuis les quartiers d'habitations vers les différentes aires du vallon. Réseau composé d'abord des chemins d'accès : depuis Sixt (par le Pas de Sales) ; depuis Morillon ou Samoëns ou Sixt (par les Foges) ; depuis Passy (par la Portette). Le village était-il pour autant un lieu de transit ? Il le fut, mais longtemps essentiellement pour les usagers locaux. Au XIXe siècle, on conduisait les chevaux à la foire de Megève par le col de la Portette et Passy[43]. On franchissait à pied le difficile col du Dérochoir, seulement après l'effondrement de 1751. Dès les années 1840, cependant, certains « manuels » de voyage proposaient de relier Servoz à Sixt par ce col délicat et le vallon de Sales pour

[42] Constaté par PHILIPPE ARBOS, *La vie pastorale dans les Alpes françaises. Etude de géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 1923, p. 626-627 : le chalet d'alpage, « une maison simplifiée et à échelle réduite. »

[43] Information orale.

profiter de la « vue magnifique » depuis le Dérochoir[44], dévoyant du chemin plus commode et devenu classique par le col d'Anterne[45]. A noter que la *Carte Exchaquet* publiée par Berthout Van Berchem[46] en 1790 met en évidence l'accès à Sales par le Pas ou par Gers et la possibilité de rallier les Chalets de Platé par le col de la Portette.

Le réseau de chemins comprenait aussi les accès aux diverses aires de pâturage (Laouchet, Salamanes) : aménagement de rampes, d'emmarchements. Des sentiers à usage très localisés pour la fauche des vires herbeuses, pour raccourcir tel ou tel cheminement (sentier de Champ Fleury ou Passage Mogenier, vers les Salamanes, par ex.) densifiaient encore ce système de voies (Fig. 10).

L'espace de l'alpage était engendré géométriquement par les pratiques circulatoires du bétail et des bergers, et ponctué par les stations inévitables (reposoirs, abris ou *kramos*,[47] enclos, postes de surveillance). Dans l'idéal pastoral[48], tous les recoins comestibles devaient avoir été parcourus, engendrant un espace totalement contrôlé[49]. D'autres aménagements de pierres sèches ont pu également être utiles aux chasseurs, dont la pratique est avérée à Sales à la fin du XIIIe siècle par les restes osseux trouvés en fouille, et au XIVe siècle par certains textes[50]. Du reste, techniques de parcours et techniques de chasse ont de nombreux points communs

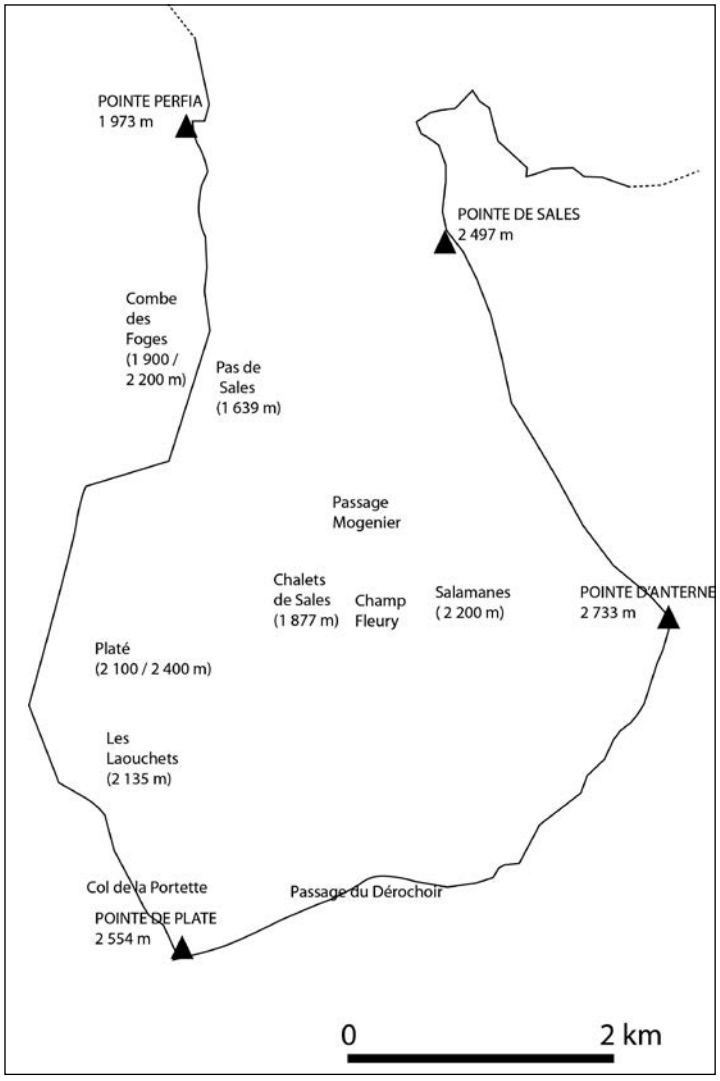

Fig. 10 - *Toponymie synthétique de l'alpage. DAO C. Guffond - CD 74.*

[44] E. QUETIN 1844, *op. cit.*, p. 451-452 : « […] vous dirigez votre course au milieu des débris de l'éboulement de la montagne des Fiz. Le sentier est raboteux et pénible. Mais arrivé au sommet de la montagne, le voyageur jouit de la vue magnifique du Mont-Blanc et de mille autres objets admirables. »

[45] *A Handbook for Travellers in Switzerland and the Alps of Savoy and Piemont*, Londres, John Murray, 1867 (12e édition), p. 414 : « *The path of Sixt skirts the E[ast] marging of the small Lac d'Anterne. The descent on the N[orth] side is gradual, and you arrive in about an hour at the Châlets d'Anterne - a cluster of filthy huts*. [Etc.] » La traduction de QUETIN (1844) place ici les chalets de Sales, car il a fait faire l'ascension à son lecteur par le col du Dérochoir ; il ajoute un commentaire dépréciatif sur les habitantes du village - qui n'est pas dans l'édition originale anglaise.

[46] JACOB-PIERRE BERTHOUT VAN BERCHEM, *Itinéraire de la Vallée de Chamonix, d'une partie du Bas-Vallais et des montagnes avoisinantes*, Lausanne, 1790, p. 7-237.

[47] Le terme *kramo*, connu dans le Chablais et le Valais, renvoie à une installation fruste, souvent en rapport avec le bétail (enclos ; cabane à porcs ; etc.). Voir *FEW*, vol. 22/2, Unbekannten Elementen, p. 4, s.v. « toit à porcs ». *Kramot* : « toit à porcs » en Montana et Lens (VS ; rive droite du Rhône) ; *kramot* : « enclos » (de manière générale) ou *kramwo* : « parc à moutons » dans le val d'Hérens (VS ; rive gauche du Rhône) ; *kramo* : « partie de l'étable où sont parqués les chèvres et les moutons » à Abondance (Haute-Savoie). Mention excentrique : *kramo di katsõ*, « lit et litière pour les porcs » à Lavaux (VD ?).

[48] D'après de nombreux entretiens en divers lieux alpestres et jurassiens.

[49] Jusque au plus haut des vires herbeuses : on raconte, à Sales, l'histoire de la bergère qui tomba de la pointe de Sales en voulant retenir sa vache. Voir à ce sujet l'enregistrement d'un décès en 1867 dû à la même cause dans le registre de la paroisse : « Hélène Richard de Passy, âgée de 54 ans, conduisait une vache au bord d'un précipice au-dessus des Vagnys. En voulant retenir la vache, elle a été entraînée dans le précipice et recueillie dans un état lamentable. Elle est décédée le jour suivant. » MARIE RANNAUD 1916, *op. cit.*, p. 605.

[50] En 1319, les hommes de Passy venaient chasser dans les montagnes de Sixt, dont Sales (ADHS, 4 H 371, 1424, vidimus d'un acte de 1319). La capture des faucons de chasse a été pratiquée à Sales et dans les rochers des Fiz au moins en 1347 et 1350 : NICOLAS CARRIER 2001, *op. cit.*, p. 290-291.

dans leur rapport à l'espace : mobilité des agents, attention visuelle, attention auditive, jeux de voix, usage de chiens dressés, etc.[51]

Les règlements d'exploitation des montagnes de Sixt des XVIIIe et XIXe siècles[52], ainsi que l'enquête ethnologique menée auprès d'une bergère de la montagne de Sales à la charnière des XIXe et XXe siècles montre que l'alpage était tenu par les femmes, les hommes ne venant qu'en appui momentané à la garde du troupeau collectif, pour les « corvées » d'entretien des infrastructures (voirie, chalets, adduction d'eau), pour l'approvisionnement régulier des bergères (nourriture, bois de chauffage) ou le déplacement périodique des laitages produits en montagne vers la maison d'hiver (fromages, beurre)[53]. C'était toujours le cas dans les années 1920[54]. Cette responsabilité féminine apparaît d'une part comme une extension spatiale de la classique attribution aux femmes de la gestion de la sphère domestique, à laquelle était intégrée la gestion du lait et donc du bétail producteur de lait[55]. D'autre part, l'immigration masculine de travail (charpente, maçonnerie)[56] étant aussi la règle dans les familles sizères, les femmes se retrouvaient porter, à certaines saisons, l'entière responsabilité de l'exploitation agricole. Cette responsabilité *genrée* de l'exploitation des montagnes de Sixt est affirmée dès le début du XIXe siècle[57], perceptible au XVIIe siècle[58] sans qu'on puisse, dans l'état de nos connaissances, la faire remonter en-deçà avec certitude. Toutefois, les femmes n'avaient *que* la responsabilité de gestion. Les détenteurs des droits de bénéficier des herbages d'altitude n'étaient, *de jure*, que des hommes. En 1418, les *comparsoniers* pouvant profiter officiellement des ressources de la montagne de Sales étaient des chefs de familles masculins, associés ou non à des parents proches (frères, cousins germains) ; rares étaient les femmes désignées comme chefs de feu (3 sur 41), et toujours à cause d'un veuvage, en partage avec un beau-père, ou une fratrie plus large[59].

La désignation, en 1418, d'un groupe clos de familles bénéficiaires de la ressource à travers le contrat emphytéotique conduisit à la fondation d'une entité sociale spécifique, qui plus est formée de familles provenant de divers hameaux de la vallée, tant du quartier de Salvagny (Salvagny, Le Fay, Englène) que du quartier dit « du Dehors » (Le Mont, Le Raffourd). Ces topo-lignages[60] associés furent désormais chargés de la gestion de la montagne de Sales, à l'exclusion de tous autres[61]. Fondant une communauté de voisins pour

---

[51] ODILE VINCENT, « A distance. Mobilités cynégétiques. », dans NOËL BARBE et EMMANUELLE JALLON (dir.), *Migrations, itinérances, mobilités. Journées d'études 8, 9 et 10 mars 2006, Hôtel du Département, Vesoul*, Vesoul, Musées départementaux Albert et Félicie Demard, 2008, p. 179-192.

[52] *Règlement pour la jouissance des pâturages communaux de la commune de Sixt* – 1847, art. 20 : « L'on continuera d'observer l'usage constamment pratiqué dans chaque montagne sur l'âge et le nombre des bergers et des femmes montagnardes, qui doivent accompagner les premiers dans les localités difficiles et périlleuses… ».

[53] HENRI RAULIN 1972, *op. cit.*, p. 87-94.

[54] Archives privées, « Sales - chalet le Noze », doc. cit.

[55] Au XVIIe siècle, à Sixt, chaque nouvelle épousée recevait en dot de son père une génisse, une chèvre et une brebis. Nombreuses mentions dans les contrats dotaux, par exemple : ADHS, 2 E 17833, not. Noël Joënnoz, contrats de mariage des 28 mars, 10 avril, 1er mai, 1699, etc. Et Idem, acte de cession des biens de Claude Joseph Richardet, 2 mai 1698. Etc. Les femmes avaient également la charge et la responsabilité de la gestion du bétail et du lait (traite, stockage, entretien des outils et récipients, livraison) dans la Franche-Comté des fruitières au moins dès le XVIIe siècle, bien que le fromager fût, dès cette époque-là, un homme : ALAIN MÉLO, *Fruitières comtoises. De l'association villageoise au système productif localisé*, Morre/Poligny, FDCLs, 2012. A Villar-d'Arène, au pied de la Meije (Hautes-Alpes), c'est bien à une *montagnère* que les fées apprirent le travail du lait : ALICE JOISTEN, et CHRISTIAN ABRY, *Êtres fantastiques dans les Alpes. Extraits de la collecte de Charles Joisten (1936-1981)*, Paris, Editions Entente, 1995, p. 46.

[56] Sujet peu connu, sinon par des articles épars et quelques tentatives modestes de synthèse : MICKAËL MEYNET, *Les Frahans, maçons de Samoëns et de la haute vallée du Giffre*, Samoëns, éditions de La Tour, 2009. Notons que le maçon-entrepreneur Charles Barbier, natif de Sixt et constructeur du pont de Cluses en 1673-1675 (aujourd'hui le Vieux Pont), pouvait affirmer devant l'autorité savoyarde qu'il avait construit des ponts « tant en France qu'en Espagne » (ADS, SA 5916, *Pont de Cluses, Procès-verbal de réception des travaux*, 18 mai 1675).

[57] Par exemple ADHS, E dépôt 273/4 D 3, *Requête des habitants de Salvagny (hameau de Sixt) contre quelques familles du hameau du Mont (autre hameau dépendant de la commune de Sixt) au tribunal de la province de Faucigny*, 1841-1842, parce que les vaches *sous la responsabilité des bergères* avaient été vues broutant un pâturage réservé.

[58] Par exemple ADHS, 4 H 391, Requête contre Jacques Denambride, 25 juin 1664, à cause de la divagation de son troupeau *conduit par son épouse* sur la *montagnette* des Fonts avant la date prévue.

[59] ADHS, 4 H 225, abergement de la montagne de Sales, 1418.

[60] Lignages familiaux dont la référence anthroponymique est un toponyme. Le concept de topo-lignage est proposée par ANITA GUERREAU-JALABERT, « Prohibitions canoniques et stratégies matrimoniales dans l'aristocratie médiévale de la France du Nord », dans PIERRE BONTE (dir.), *Epouser au plus proche. Incestes, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, EHESS, 1994, p. 314.

[61] Notamment de ceux de la châtellenie de Charousse (Passy) comme le précise l'acte d'abergement de 1418 de la montagne de Sales (ADHS, 4 H 225) : « […] *consideratis etiam quod de et super predicto <litigia, iurgia, meletonie> et questiones multe, multa exorta sunt et fuerunt exhaustis temporibus inter dictos religiosos <et homines de Siz> ex una parte et homines mandamenti Charrosses ex alia* […] *sicut convenit predictos eorum homines superius nominatos aliis extraneis esse <preferendos*. » Exclusion revendiquée comme apaisement des inévitables conflits causés par les chevauchement d'usages, dommageables aux usagers comme aux seigneurs. Et que les chanoines et l'abbé garantissent cette exclusivité. Transcription de SYLVAIN MACHERAT, que nous remercions ici.

cet usage saisonnier et localisé, ils développèrent des pratiques qui les conduisirent à exploiter *collectivement* l'herbe, la ressource principale - on confie à une équipe de bergers et de bergères le soin du troupeau pendant la journée - et la maintenance générale du site - par le système des corvées d'entretien, de transport, etc. Mais la traite et la transformation du lait, y compris l'élevage du cochon au petit lait, revenait à chacune des familles associées, *singularisant* la phase finale de la chaîne opératoire, et donc le bâtiment nécessaire à la mise en œuvre de cette production. La date de 1418 confirmerait ainsi l'existence d'un *village*[62] comme forme d'appropriation de l'espace, voire officialiserait sa fondation, tant sociale (un groupe de familles) que matérielle (un groupe de maisons)[63]. Et il est possible que ce type d'appropriation ait induit, déjà en ce début du XVe siècle, la gestion de l'alpage par les femmes, et par conséquent les variations saisonnières de la morphologie sociale des populations sizères ; d'autant que l'émigration masculine de travail fut active avec certitude dès la fin du XVe siècle[64].

ÉVOLUTION SUR LE LONG TERME DES FORMES D'APPROPRIATION DES ESPACES D'ALTITUDE

Entre le Xe et le XIIe siècle s'est opérée une métamorphose décisive du « rapport spatial au social ». A cette époque, l'espace devient le « *référent essentiel* pour l'organisation sociale »[65] d'où l'apparition de *topolignée*[66], d'un *inecclesiamento*[67] plutôt qu'un *encellulement*[68], et de communautés d' « installés »[69].

Après une errance initiale dans les vallées de Sixt, rappelée par la légende de la fondation[70], le groupe fondateur - abbé, chanoines, convers et converses - se fixait à proximité d'une fontaine et localisait définitivement l'espace ecclésial et le cimetière. La création de la paroisse de Sixt vers 1167, en démembrement de celle de Samoëns, concluait ce processus, marquant en cela la fondation d'une communauté totalement *territorialisée*, centrée sur un *lieu* religieux[71].

Cette fixation par le lien paroissial entraîna une transformation à long terme de l'espace habité, transformation matérialisée par une pétrification, une immobilisation et une polarisation de l'habitat, regroupé en hameaux qui, une fois fixés comme lieux de résidence permanente, dans le courant du XIIIe siècle, allait influer directement sur la nouvelle forme anthroponymique[72] : Denambride, Ducrot, Deffayet, Duraffour, De Servagnier, Depassier, etc. sont des noms de familles inspirés du lieu de leur habitat, la toponymie primant sur l'anthroponymie. On remarquera le rôle essentiel du *hameau* pour signifier l'ancrage des noms de lignages.

Cette polarisation du lieu d'habitat influa sur la morphologie des terroirs, le village devenant un centre spatial organisant la répartition des sols, des prairies, des pâtures, des bois, et le tracé des voies de communication. A Sixt particulièrement, chaque *hameau* - ici on dit : *village* - devint effectivement le centre d'un finage singulier, d'une autre importance, pour les habitants, que le centre paroissial. Mais cette centralité même fut éclatée à son tour en plusieurs pôles saisonniers à cause de la topographie, du degré de pente et du gradient altitudinal spécifique de ce terroir paroissial : village d'hiver, village d'été (*fori*, *pelly*), *montagnette* et *montagne*. La création du hameau d'alpage de la *montagne* de Sales, groupement de bâtiments reproduisant la maison d'hiver simplifiée, au centre d'un finage d'herbages, s'inscrit dans ce processus.

L'espace était désormais à la fois une *donnée du droit* - pour l'identification des personnes, pour la gestion

---

[62] Selon FRANÇOISE PLET, « Village », dans JACQUES LÉVY et MICHEL LUSSAULT (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2013, p. 1077 : « Agglomération rurale permanente ayant une vie spécifique. »

[63] ADHS, 4 H 225 : Le texte de l'abergement de 1418 explique que la taxe annuelle sur la production (« l'auciège », *anchegium* dans ce texte) sera perçue « *in qualibet cabania dicti montis de Sales tam constructa quam construenda similiter* », précisant que des cabanes existaient déjà.

[64] JEAN-PIERRE BASTIAN, « La colonisation des Monts de Lavaux et du Jorat par les paysans du haut Giffre au tournant du XVe siècle », dans *Revue Historique Vaudoise*, 117/2009, p. 189-216, a recensé 24 ressortissants de Sixt installés sur des terres nouvelles dans le Jorat et le Lavaux (VD) entre 1492 et 1575, tout en gardant un contact étroit avec leur paroisse d'origine, voire le hameau de leur naissance.

[65] JOSEPH MORSEL, « Communautés d'installés », dans espacestemps.net, mis en ligne le 11 nov. 2014, souligné dans le texte.

[66] ANITA GUERREAU-JALABERT 1994, *art. cit.*

[67] MICHEL LAUWERS, *La naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 2005.

[68] ROBERT FOSSIER, *La Terre des hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 2 vol., Paris/Louvain, Nauwelaerts (coll. « Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris-Sorbonne / Recherches » n° 48-49), 1968.

[69] JOSEPH MORSEL 2014, *art. cit.*

[70] MARIE RANNAUD, *Le bienheureux Ponce de Faucigny, fondateur de l'abbaye de Sixt*, Bar-le-Duc, Comité paroissial, 1905 [réed. 1996].

[71] FABRICE MOUTHON, « Circonscriptions religieuses, territoires et communautés dans les Alpes médiévales (XIIe-XVe siècles) : une spécificité montagnarde ? », extrait de *Reti Medievali Rivista*, VII, 2006/2 (juillet-décembre), Florence, University Press, p. 6.

[72] Cf. Listes de noms dans ADRIEN GAVARD, *L'obituaire de l'abbaye de Sixt*, Annecy, Académie Salésienne (Mémoires et Documents publiés par l'Académie Salésienne, t. 36), 1913 ; et dans de nombreux et divers documents d'archives. Pour des généralités sur cette évolution voir : MONIQUE BOURIN *et al.*, *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, 6 tomes, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 1990-2008.

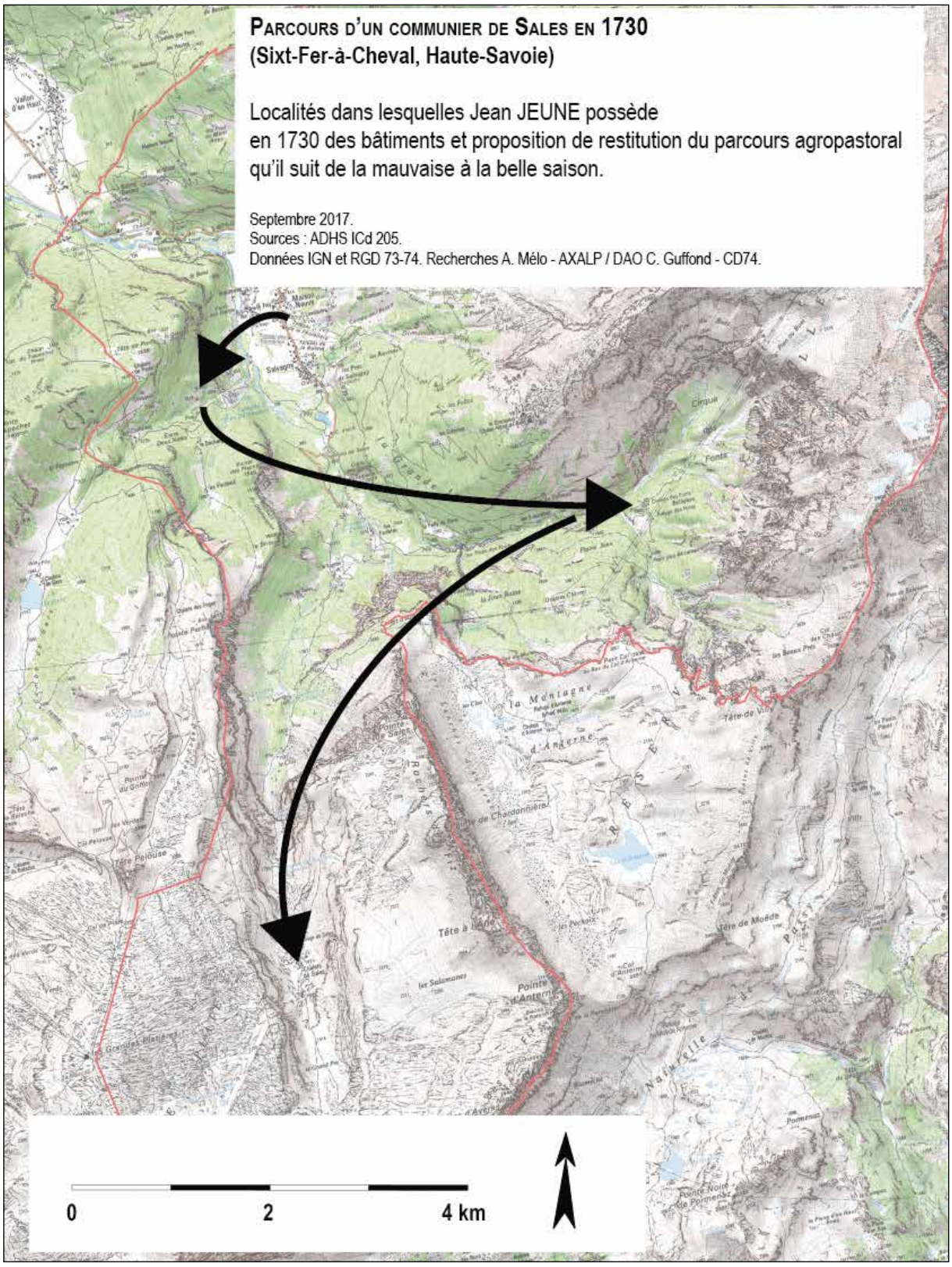

Fig. 11 - *Les propriétés de Jean Jeune en 1730 et proposition de restitution de son parcours pastoral selon les saisons.*

des choses que les personnes s'étaient appropriées ou qu'elles géraient, etc. - et un *produit du droit*. Dans le cas de la montagne de Sales, ce « produit juridique » était un espace « naturel » à partir duquel se déployait un rapport juridique renforcé par une « fiction spatiale » qui confortait l'exercice de ce droit[73] : pour les usagers de la montagne de Sales (Fig. 11), cette « fiction » était le *lieu* référent, celui de l'habitation principale, le village d'hiver (Salvagny, Le Mont, etc.).

A la suite de l'incendie d'une partie au moins du village de Salvagny, survenu dans l'hiver 1397-1398 ou au printemps 1398, l'abbé Pierre confirmait et ratifiait aux victimes, en juin 1398, les anciens abergements dont ils bénéficiaient, les assurant ainsi de la pérennité de leur existence dans ce hameau[74]. La plupart des abergements confirmés en 1398 remontaient à cent ans, alors que celui de Jean Richard et de ses « associés » (*et eius socii*) avait été accordé seulement trente-quatre ans auparavant par le même abbé Pierre. Les Richard seraient donc arrivés vers 1364 et auraient été placés, « installés », par l'abbé au début de son abbatiat sur des parcelles probablement en déshérence du finage du hameau de Salvagny. En 1398, le seigneur confirmait leur installation à Salvagny et leurs droits associés à cette demeure, notamment l'accès aux usages dans les *montagnettes* et les *montagnes*. Il s'appuyait sur le fait que « pendant l'espace de trente ans », ils avaient « possédé pacifiquement, tranquillement et de bonne foi, au su, vu et voulu desdits religieux et leurs successeurs sans contestation. » Cet acte montre à l'évidence que l'abbé et les chanoines, à l'instar de tous les seigneurs, *installaient*[75] des hommes sur les terres dont ils détenaient le *dominium*, ici, le hameau de Salvagny : un premier groupe de familles vers la fin du XIIIe siècle, un second groupe - des frères ou des cousins associés[76] - autour de 1364, peut-être à la suite d'une dépopulation du hameau causée par les pestes meurtrières, récurrentes depuis 1348 (notamment la récurrence de 1360). Le processus dut être le même au moment de l'installation de la communauté canoniale conduite par Ponce de Faucigny au milieu du XIIe siècle. De fait, en 1200, Guillaume, seigneur de Faucigny, « [donnait] les hommes habitants riere la jurisdiction de Siz pour augmenter les revenus de l'abbaye par le défrichement »[77]. La légende que l'on raconte sur l'origine de l'installation de la famille Mogenier à Salvagny illustre le même processus social.

Ce phénomène convertissait, pour reprendre les mots de Joseph Morsel[78], les dépendants (du seigneur) en « installés » et aboutissait à la formation des hameaux par la création de « communautés d'installés. » La façon nouvelle de concevoir les rapports sociaux par l'intermédiaire d'une référence à l'espace (l'appartenance à un hameau) et la configuration des rapports de domination en référence à un lieu (ici le siège de l'abbaye, aussi centre de la paroisse) imposait de développer les relations de voisinage au sein même du hameau. C'est dans cette proximité spatiale que se tissaient désormais, prioritairement, les liens entre lignées jusqu'à constituer une communauté d'installés et de voisins.

Restait toutefois que chaque communauté du hameau partageait avec les autres le rapport au religieux qui, lui, devenait strictement interpersonnel (curé/paroissien) dans le courant du XIIIe siècle, avec l'instauration de la confession[79], et esquissait un espace social dissocié du territoire : « Ce qui définit une paroisse, ce ne sont donc pas ses limites, mais la focalisation des fidèles sur un même curé et son église »[80].

Les pratiques agraires occupaient une place plus centrale que la paroisse dans la construction des communautés de voisins[81]. Leur mise en œuvre par les paysans associés de fait fabriqua l'espace rural défini comme un système biophysique (ou écosystème) transformé « pour la production agricole au sens large, animale ou végétale, par des groupes humains qui fondent sur lui la totalité, ou une partie, de leur vie économique et sociale »[82]. Il n'y

---

[73] FLORENCE BELLIVIER, « Droit (géographie et) », dans JACQUES LÉVY et MICHEL LUSSAULT (dir.) 2003, *op. cit.*, p. 301-302.

[74] Cette affaire est relatée dans l'acte d'abergement de 1420, ADHS, 4 H 226 : « *et dicentibus quod ipso quandam rattificationem generalem obvinerunt a reverendo pater in Christo domino Petro tunc abbate de Six in incendie de Servagnier* […] » Transcription de SYLVAIN MACHERAT. Résumé dans MARIE RANNAUD 1916, *op. cit.*, p. 69.

[75] JOSEPH MORSEL 2014, art. cit.

[76] A propos de ce type de famille en haut Faucigny au Moyen Âge : NICOLAS CARRIER 2001, *op. cit.*, p. 214 et suiv.

[77] ADHS, 4 H 4, *Inventaire…*, n. p., titre 1.

[78] JOSEPH MORSEL, « Communautés d'installés… », art. cit. : « La notion d'"installation" présente en effet comme avantages de n'être pas d'utilisation courante, d'exprimer un rapport spatial dynamique (*grosso modo* : venir habiter, passer d'un auparavant ailleurs à un désormais ici) et d'évoquer un champ lexical médiéval à la fois très riche et mal étudié : *sedes* et ses (faux) dérivés *possidere*, *possessio*, ainsi que leurs équivalents vernaculaires. »

[79] Concile de Latran IV, canon 21 *Omnis utriusque sexus*, 1215.

[80] JOSEPH MORSEL 2014, *art. cit.*

[81] MATHIEU ARNOUX, *Le temps des laboureurs. Travail, ordre social et croissance en Europe (XIe-XIVe siècle)*, Paris, Albin Michel (coll. « L'évolution de l'humanité »), 2012, p. 218.

[82] GEORGES BERTRAND, « Pour une histoire écologique de la France rurale », dans GEORGES DUBY (dir.), *Histoire de la France rurale, t. 1. La formation des campagnes françaises des origines au XVe siècle*, Paris, Seuil, 1975, p. 43.

Fig. 12 - *Les chalets d'Ecuelle, Ecuelle nord (Passy). Cliché J. Laidebeur – CD 74.*

a pas adaptation[83] mais une co-production d'un nouveau système, que le géographe Georges Bertrand qualifia justement d'agrosystème[84] :

L'espace rural n'existe pas en dehors des conditions écologiques. Il est une réalité écologique. [Mais relief, climat, sols, eaux, végétaux et animaux - et j'ajoute : espace] ne doivent pas être imposés comme une donnée *préalable*, mais comme une *réalité vécue*, à la fois dominante et dominée, combattue et utilisée à l'intérieur d'une organisation sociale et économique. [L'agrosystème] est un "ensemble" dans lequel les éléments [biophysiques] se combinent *dialectiquement* avec les éléments humains. D'une part il forme une "structure" dont la partie apparente est le "paysage rural" au sens banal du terme […] ; d'autre part il constitue un "système" qui évolue sous l'action combinée des agents humains et [biophysiques] ».

L'agrosystème sizeret, dans toutes ses composantes, paysagères et sociales, est le fruit d'une coproduction entre les écosystèmes locaux d'une part, et le groupe des paysans « installés », acteurs et techniciens, autorisés par leur seigneur, d'autre part.

Il est désormais possible de déceler un premier changement dans la période documentée, entre le XIIe siècle et le XIVe siècle. Les alpages sizerets entrèrent, avec l'arrivée des nouveaux seigneurs du lieu au milieu du XIIe siècle, dans un mode d'exploitation domanial classique : ils furent, comme toutes les terres dépendantes de l'abbaye, exploités par les convers et les converses au service direct des chanoines. Puis, la contestation autour du mode de gestion de la montagne des Fonts de 1303 et le « premier » abergement de la même

[83] EMMANUELE COCCIA, *La vie des plantes. Une métaphysique du mélange*, Paris, Payot & Rivages, 2017 : « […] la relation complexe entre vie et monde est beaucoup plus complexe que celle que nous imaginons à travers le concept d'adaptation » ; citant James Lovelock (d'après un article de 1989) : « L'adaptation est une notion douteuse, car l'environnement auquel les organismes s'adaptent est déterminé par les activités de leurs voisins […] L'air que nous respirons, les océans et les roches sont les produits directs d'organismes vivants ou ont été massivement modifiés par leur présence. » L'espace habité est une co-production entre tous les éléments de la sphère biophysique, vivants (dont les hommes) ou inertes (si tant est que cette dernière notion existât).

[84] Ibidem. Souligné par nous.

montagne en 1313 semblent montrer que les nouveaux « installés », des familles de voisins enracinées dans, et identifiées à des hameaux, demandèrent d'avoir plus de responsabilités sur la mise en valeur des *montagnes*, comme ils en avaient désormais sur les terres des fonds de vallées. Enfin, la négociation généralisée des droits sur les montagnes à partir de l'abbatiat de Pierre II, dans la seconde moitié du XIVe siècle, et jusque dans les années 20 du XVe siècle, installait pour longtemps les usagers dans un système de quasi propriété, l'emphytéose. Le resserrement de la communauté des usagers à l'exclusion de tous autres, tant du point de vue de la convention avec le souverain que du contrat entre usagers mêmes, renforçait le pouvoir des paysans albergataires et leur permettait de développer au mieux leur économie alpestre, dans sa relation intime avec leur économie générale - agriculture, immigration de métier, et de fonder durablement des *villages* dans leurs *montagnes* (Sales, Commune) ou leurs *montagnettes* (Les Fonts).

Désormais, tous les espaces étaient attribués à des groupes humains, dont la constitution et l'évolution étaient réglementées et parfaitement délimitées.

C'est à la même époque que se serait imposée la notion de *communs*[85] et que se serait précisée la spécialisation en bovins au détriment des ovins, de manière générale[86] ; spécialisation attestée au même moment autour du lac d'Anterne[87]. Des études similaires[88], en cours à l'heure de la rédaction de ces lignes, sont menées sur le secteur des *Laouchets* et devraient permettre de documenter la constitution des troupeaux au long du Moyen Âge et de la période moderne sur l'alpage de Sales.

Cela signifie que dans les périodes antérieures au XIIe siècle ou jusqu'à ce siècle, voire encore au début du XIIIe siècle, la perception de l'espace - et donc la société - étant différente, les montagnes, pourtant toujours parcourues par du bétail et des bergers - comme le montrent les traces anciennes de troupeaux d'espèces variées dans les sédiments lacustres à Anterne[89] - eurent un statut social différent, et donc furent sujettes à d'autres pratiques socio-techniques. Changement que nous pouvons imaginer comme un passage d'une forme d'exploitation extensive à une forme intensive. Ce que pourraient démontrer les fouilles des constructions de la Croix de Sales et les résultats des recherches sur les montagnes voisines d'Anterne, de Moëde, d'Ecuelle (Fig. 12) et de Pormenaz (commune de Passy), où, pour les périodes antérieures à la fin du XIIIe-début du XIVe siècle, l'archéologie livre des vestiges de haltes ou de cabanes « collectives », et non de villages[90].

[85] FABRICE MOUTHON, *Le sourire de Prométhée. L'homme et la nature au Moyen Âge*, Paris, La Découverte, 2017, p. 174 et suiv.

[86] NICOLAS CARRIER et FABRICE MOUTHON, *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 285 et suivantes.

[87] CHARLINE GIGUET-COVEX, JOHAN PANSU, FABIEN ARNAUD, PIERRE-JÉRÔME REY et al., « Long Livestock Farming History and Human Landscape Shaping revealed by Lake Sediment », dans *Nature communications*, 5, article n° 3211, Mc Millan Publishers, 2014.

[88] Dirigées par Charline Gigue-Covex.

[89] CHARLINE GIGUET-COVEX, JOHAN PANSU, et alii 2014, *op. cit.*

[90] CHARLINE GIGUET-COVEX et PIERRE-JÉRÔME REY, « Evolution du paysage, du climat et des pratiques pastorales autour de la montagne d'Anterne depuis 10 000 ans », dans *Nature et Patrimoine en pays de Savoie*, n° 41, novembre 2013.

L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE D'UNE COMMUNAUTÉ BAS-ALPINE À LA FIN DU MOYEN ÂGE : L'EXEMPLE DES ACTIVITÉS PASTORALES À TENDE AU XVE SIÈCLE

ROXANNE CESARINI[1]

NOTE INDICATIVE

Toutes les cartes ont été produites avec QGIS (version 3.4.4-Madeira).

INTRODUCTION

Cette étude est issue d'une recherche portant sur l'économie pastorale de Tende (vallée de la Roya, Alpes-Maritimes) à la fin du Moyen Âge[2]. Le sujet du territoire sera ainsi abordé d'un point de vue économique[3].

Dès le XIXe siècle, de nombreuses recherches ont été menées sur l'histoire médiévale du Piémont, de la Ligurie et de la Provence permettant ainsi de contextualiser cette étude sur l'élevage médiéval (GIOFFREDO, 1839 ; CAÏS DE PIERLAS, 1884 ; HILDESHEIMER, 1948 ; SANSOT, 1951 ; SCLAFERT, 1959 ; LEYNAUD, GEORGES, 1965 ; COSTE, 1972 ; COULET, 1978 ; BELTRUTTI, 1987 ; BOYER, 1990 ; COMBA, 1996 ; RIPART, 1999 ; AURELL ET AL.,2005 ; BLANC, 2008 ; BURRI, 2012...). Pour ce qui concerne la Haute-Roya, la production écrite portant sur le Moyen Âge et l'époque moderne constitue une base solide pour étudier l'histoire économique et politique du lieu (STRUYF, 1975 ; PALMERO, 2005 ; LASSALLE, 2008).

La vallée de la Roya est un espace transfrontalier et une voie commerciale reliant la Ligurie, le Piémont et la Provence au Moyen Âge. D'abord prise en tenaille entre le comté de Provence et la République de Gênes, la vallée a été partagée entre le comté de Provence et la Maison de Savoie. Tende est reconnue comme seigneurie par le sénéchal de Provence en 1285 (STRUYF 1975, 26). En 1388, lors de la dédition de Nice à la Maison de Savoie, les seigneurs Lascaris de Tende conservent le plein exercice des droits régaliens à condition de prêter hommage aux comtes de Provence (STRUYF, 1977, 27 ; HILDESHEIMER 1988, 92). C'est en partie cet hommage qui garantit l'indépendance de la seigneurie de Tende puisque la suzeraineté des comtes de Provence empêche l'absorption de la seigneurie par la Savoie. Étant en possession du col de Tende, lieu stratégique privilégié situé sur la route du sel, la seigneurie a pu s'imposer dans les négociations avec les puissances qui l'environnaient (LASSALLE, 2008, 371). À la fin du XVe siècle, la politique expansionniste du seigneur Honoré Lascaris fait que son territoire est reconnu par le sénéchal de Provence comme un comté, où l'on bat d'ailleurs sa propre monnaie (STRUYF, 1975, 27). À cette époque, Tende est une ville moyenne peuplée d'environ 2000 habitants, soumise à l'autorité du comte et gérée par une *communitas* (STRUYF, 1975, 5). C'est cette *communitas*, ou *universitas*, terme qui désigne d'après Monique Bourrin, une « institutio[n] d'encadrement local des populations rurales » qui a la charge des activités économiques qui nous intéressent (BOURIN 2002).

L'étude de l'économie pastorale de Tende a conduit indirectement à percevoir le territoire soumis à la juridiction de la *communitas*. Cela est dû au fait que le contrôle et la surveillance du territoire sont à la main des communautés locales dans la Haute-Roya dès le milieu du XIIe siècle (LASSALLE, 2006, 393). Des sentences arbitrales, des notices de plaid et de compromis laissent entrevoir la formation d'une administration locale jusqu'au XVe siècle, plus riche en archives. À partir de cette période, il est possible d'étudier plus en détails l'administration du territoire pour comprendre comment elle est organisée par cette structure sociale rurale.

---

[1] Doctorante contractuelle, Aix Marseille Univ, CNRS, LA3M, Aix-en-Provence, France.

[2] Master 2 en archéologie médiévale à l'Université d'Aix-Marseille, sous la direction de Nolwenn Lécuyer (MCF-AMU) et de Sylvain Burri (CR-CNRS-LA3M).

[3] Le terme territoire est ainsi entendu au sens [d'une] « étendue de terre, [d'un] *espace où sont circonscrits une activité, un phénomène*. » (TLFI, [en ligne], URL :http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3576325785;], lien valide au 27/02/2019).

LES SOURCES ÉCRITES

Les principales sources utilisées dans ce travail sont archivistiques. Deux registres de comptabilités et de délibérations, conservés dans les archives municipales de Tende, ont été exploités. Ils couvrent une période allant de 1413 à 1472, avec un *hiatus* entre 1429 et 1431[4]. Ces registres sont en partie le fruit des réunions de la *communitas* et des enregistrements du notaire concernant les adjudications des terres et le paiement de la gabelle. Pour le premier registre, seule la signature du notaire Antoine Planea a été retrouvée. Concernant le deuxième registre, trois notaires signent des actes, il s'agit d'Antoine Planea, d'Antoine Arnus et de Dominique Guidus (CESARINI, 2016, 26-27). Les documents sont rédigés dans un latin vernaculaire, c'est pourquoi certaines expressions paraîtront maladroites au lecteur.

Le conseil communal est présidé par deux syndics qui sont élus pour un an à Tende, comme il est d'usage dans les communautés voisines (BOYER, 1990, 274). Ce conseil se réunit plusieurs fois par an pour décider de tout ce qui concerne la vie quotidienne des habitants du lieu. Les éléments qui renseignent le territoire sont contenus dans les procès- verbaux qui font état des décisions prises par le conseil pour gérer les activités économiques. À cette occasion, les espaces exploités sont délimités. Dans les registres étudiés, il n'est pas fait état de toute la procédure délibérative, différant ainsi du modèle italien originel (COULET, 2004, 228). Seules la *congregatio*, où les personnes présentes sont nommées et la *reformatio*, la décision faite à l'issue du vote, sont rédigées. Les registres de délibérations communales de Tende sont ainsi plutôt comparables aux registres contemporains (FARGEIX, 2005, 601 ; MARET 2018). La particularité actuelle des registres tendasques est que les comptes et les adjudications ont été intégrés aux délibérations. De ce fait, ces registres apportent des informations sur la *communitas* de Tende, sur son emprise sur le territoire ainsi que sur les activités dont elle a la charge. Les délibérations sur l'élevage sont prédominantes, auxquelles s'ajoutent les locations des pâturages et le montant des gabelles qui varie en fonction de l'espèce et de l'origine des troupeaux (CESARINI, 2016, 33).

Les informations délivrées par les registres de délibérations du XVe siècle ont été confrontées avec les statuts qui nous sont parvenus. L'objectif est de préciser quelques points majeurs de l'organisation communale et d'affiner la localisation de certains espaces. Les statuts sont des textes de réglementation communale qui apparaissent en Italie au XIIIe siècle. Girolamo Rossi signale l'existence de tels statuts pour Tende et la commune limitrophe de Limone mais ces exemplaires ont aujourd'hui disparu (ROSSI, 1878, 179). Les statuts de Tende qui ont été consultés sont donc ceux qui ont été rédigés en 1621[5]. Leur étude permet de retracer les règles qui régissent la vie des hommes dans un territoire donné.

LA *COMMUNITAS* DE TENDE

À Tende, une *communitas* est attestée dès le XIIIe siècle. En effet, en 1270, douze campiers sont élus pour assurer la défense des forêts à Tende et à La Brigue (ORTOLANI, 1994, 43). Au XVe siècle, la *communitas* est composée d'une trentaine de membres, tous des hommes d'âge mûr, dont les fonctions trahissent l'emprise de la communauté sur son territoire.

Deux syndics sont élus pour présider le conseil communal, comme c'est fréquent en Provence (ARNAUD, 1875, 270). Ils sont garants du bon fonctionnement des institutions et réunissent le conseil lorsqu'ils le souhaitent pour aborder des questions importantes (BOYER, 1990, 278-280). Parmi les hommes de la *communitas* figurent des personnes qui ont une fonction bien particulière et qui sont désignées comme des officiers. En cette fin du Moyen Âge, le nombre d'officiers est multiplié, comme le constate Jean-Paul Boyer pour la vallée de la Vésubie (Alpes-Maritimes). Leurs rôles ne sont ainsi pas toujours faciles à déterminer (BOYER, 1990, 275). Parmi les officiers récurrents dont la fonction a pu être identifiée se trouvent les estimateurs, dits *atratatores*, qui sont élus pour vérifier la modification des bans et pour discuter du montant des différentes gabelles. À Tende, ils sont au moins 6 chaque année pour s'occuper des gabelles et 4 pour les bancs de vente du pain, du vin et de la viande. Plusieurs officiers sont destinés à la surveillances des terres. Les caminiers, par exemple, sont affectés à la voirie communale, ils sont 3 par année. Les campiers doivent surveiller et protéger les campagnes et les forêts. Leurs compétences pourraient être étendues, comme à l'époque moderne, à l'inspection des propriétés, des troupeaux, à l'estimation des dégâts, à la recherche et à la poursuite des contrevenants (ORTOLANI, 1994, 46). Six campiers sont affectés

[4] Archives municipales de Tende, Catégorie 6 : « Comptabilité communale » (1400-1500), carton 1 et Catégorie 5 : « Adjudications », carton 1 (1431-1472).

[5] *Statuti municipali della magnifica communità di Tenda*. Turin, 1621, 104 p, [en ligne], URL :http://www.tende1947.com/statuto 1621, lien valide au 25/05/2015.

à la ville, 4 aux alentours. Leur rôle semble être le même qu'à Roquebillière mais leur nombre est plus important (BOYER, 1990, 275). Enfin, les regardateurs, *regardatores*, ou stanciers, *estimatores*, ont la charge de la « police économique » (ORTOLANI, 1994, 39). Ils sont au minimum 2 par année à la fin du Moyen Âge alors qu'ils sont 3 à Lantosque (BOYER, 1990, 275). Des conseillers sont aussi élus pour participer aux réunions, apporter leur avis, délibérer et voter les décisions. Ils sont au nombre de 20 en moyenne chaque année.

La communauté prend ainsi en charge la surveillance et la protection des espaces cultivés, des forêts, des vignes, des pâturages et des chemins. Elle décide enfin du montant des gabelles et des amendes, que certains officiers ont le droitd'appliquer.

DÉCOUVRIR UN TERRITOIRE À TRAVERS SON EXPLOITATION

Ces informations délivrées indirectement par l'administration communale renseignent sur le paysage médiéval et l'exploitation des ressources. Les espaces mentionnés dans la documentation écrite font référence à des toponymes qui se trouvent encore sur le cadastre ancien et sur les cartes fournies par l'IGN[67]. C'est ainsi qu'ils ont pu être cartographiés, avec une précision somme toute relative aux descriptions fournies.

Dans les procès-verbaux de la fin du Moyen Âge, il est dit que la *communitas* propose chaque année au plus offrant les encans de la pêche, au filet ou à la nasse, et de chasse à la « perdrix », terme employé pour désigner les oiseaux (STRUYF, 1977, 44). Si les lieux de chasse ne sont pas détaillés, les lieux de pêche le sont. Il s'agit des eaux de la rivière « Beonia » située à l'ouest et du fleuve « Roya » qui traverse le territoire du nord au sud (Fig. 1).

Les terres communales sont divisées en bandites et en *morghe* (STRUYF, 1977, 31). Cette distinction entre les terres subsiste encore dans les mémoires, le droit de bandite ayant été abrogé en 1963 (PERNEY, 1978, 13). Les *morghe* sont des terres mises en culture, réservées aux habitants de Tende, tandis que les bandites, parfois segmentées en quartiers, sont des terres allouées chaque année au plus offrant pour l'usage des pâturages. Ce droit de bandite peut ensuite être mis à l'encan par l'allocataire de la bandite ; ce procédé nous échappe puisque les registres notariés de la Haute-Roya ont disparu dans un incendie (CABAGNO, 1968, 8). Les bandites sont aussi

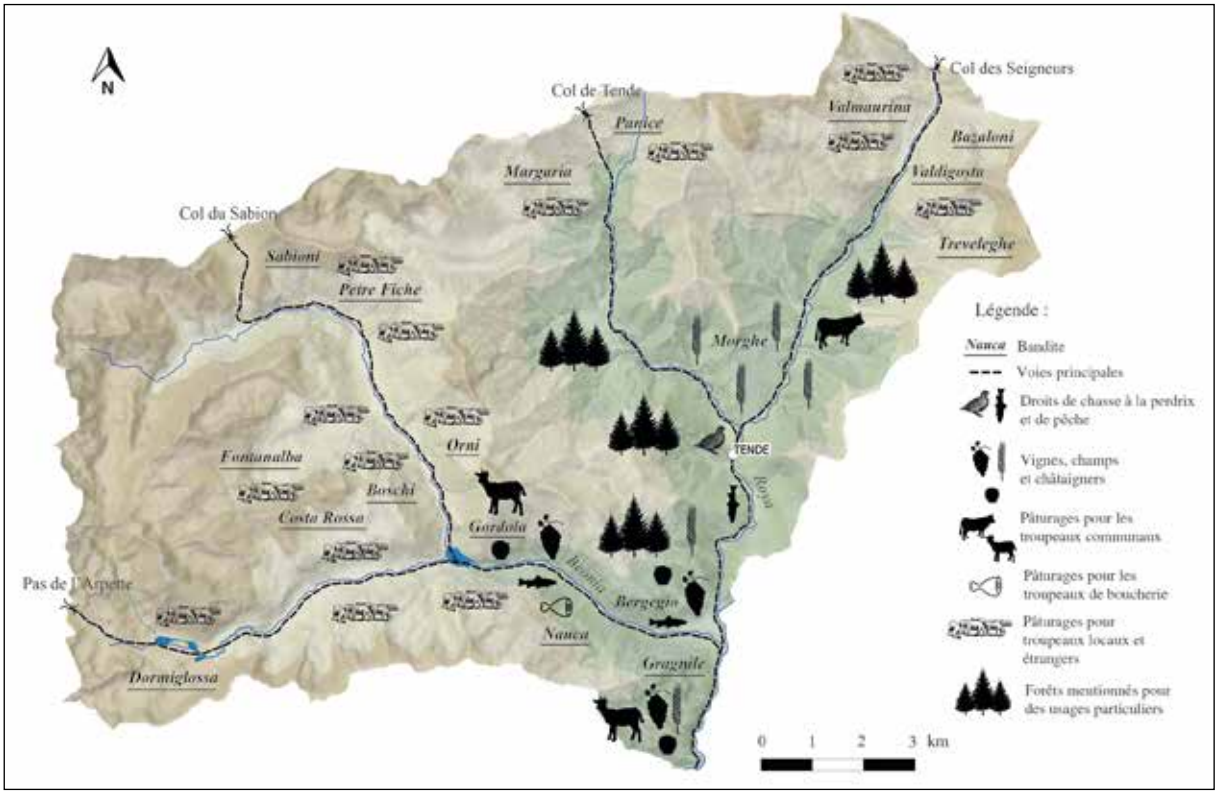

Fig. 1 - *Zones d'exploitation gérées par la* communitas *de Tende*.

[6] Archives Municipales de Tende, Catégorie 5, Carton 10, « *Patrimonio comunale* », de 1927 à 1932.
[7] Institut national de l'information géographique et forestière.

exploitées pour le reste de leurs ressources par les hommes de la communauté. Le système de bandite, originaire de l'Italie, semble être mis en place dès le XIIIe siècle à Tende et s'étendre à la Provence orientale le siècle suivant, allant de pair avec le développement de l'élevage (BOYER, 1984, 191 ; MALAUSSENA, 1998, 143). Six *morghe* sur la dizaine énumérée et 16 bandites sur les 19 identifiées ont pu être cartographiées (Fig. 1). D'après les informations recueillies, les *morghe* se trouvent plutôt au nord du village de Tende, tandis que les bandites sont réparties sur l'ensemble du territoire. Les espaces non renseignés par la documentation sont probablement des terres privées dont l'existence nous est inconnue en l'absence de documents notariés.

Les forêts, pourtant à la charge des campiers, ne sont pas mentionnées pour leur exploitation dans les délibérations étudiées. Des mesures sont prises pour défendre la coupe des arbres seulement à la fin du XVe siècle et à la demande du comte (STRUYF, 1977, 37). Les forêts sont ici connues parce qu'elles sont mentionnées pour délimiter des espaces. C'est le cas en 1413, lorsqu'il est proposé aux propriétaires d'ovins étrangers désirant se rendre à la foire de La Brigue de laisser stabuler leurs troupeaux sur le plateau Saint Michel[8]. L'espace est décrit comme suit : « […] *oves straneas que* […] *vellent venire ad autonandum vel ad tondendum super teratorium Tende* […] *posseant venire ad tondendum ad planum Sancti Michaelis incipiendo ad Gardiollam et Peratam Pray et Chastrum Pray et Coletam de Boy Rossii et Collem Medianam et ad Collem* [Mayme] ». Il manque ainsi très certainement des forêts sur la carte présentée (Fig.1).

La culture des arbres fruitiers est en revanche documentée car certaines espèces sont protégées. En 1479 par exemple, les bandites de Gordola, Beonia et Granile sont fermées aux troupeaux jusqu'à la Toussaint pour la récolte des châtaignes (STRUYF, 1977, 32 ; CESARINI, 2016, 62). De même, les vignes de Bergegio, le village actuel de Saint-Dalmas-de-Tende, de Ferale, de Granile, de Gordola et de Beonia sont interdites d'accès jusqu'aux vendanges[9]. Les vignes et les châtaigneraies gérées par la *communitas* semblent plutôt se trouver au sud du territoire, aux alentours de 1000 mètres d'altitude (Fig. 1).

Des gardes de bêtes collectives sont aussi organisées par la *communitas*. Dès 1433, les délibérations nous apprennent que le troupeau de chèvres dit « *caprillus* » doit être confié à la seule responsabilité d'un gardien choisi par l'organisation communale. Une terre, sur la bandite de la Gordola, lui est tout d'abord réservée, elle se trouve sur la Morga à partir des années 1450[10]. Au fil du temps les mesures se précisent. Chaque homme de Tende peut confier des chèvres au gardien qui est autorisé à les traire et à vendre leur lait (CESARINI, 2016, 68). Au XVIIe siècle, cette organisation est toujours en place. Les hommes de Tende peuvent confier jusqu'à 4 chèvres au gardien qui les mène paître à la Morga à la belle saison et à Granile l'hiver. Des terres au sein de ces bandites sont donc réservées au troupeau communal. De même, la *communitas* fournit des pâturages aux animaux de labour. Dans les années 1400, ces animaux sont conduits à la Morga. En 1462, il est fait mention d'un troupeau communal de vaches, la « *vachaira* » (CESARINI, 2016, 69). Par analogie avec Roquebillière où le même vocabulaire est utilisé, il est possible de supposer que cette « *vachaira* » est composé de vaches laitières (ROYER, 1966, 176). Ce troupeau doit être conduit au lieu-dit « l'Armacreuse » jusqu'aux bois situés à proximité des bandites, seulement à la belle saison. L'absence de mesures prises pour la mauvaise saison peut renvoyer à une gestion différente des pâturages. Les troupeaux des bouchers sont aussi contraints de paître dans des espaces précis. Des quartiers de bandite leurs sont réservés, comme « Zazare » ou « Morzele » (CESARINI, 2016, 62). À la fin du XVe siècle, la bandite de Nauca est quelques fois attribuée aux bouchers (STRUYF, 1977, 36). Ains, les espaces dédiés aux troupeaux communaux sont plutôt situés près du village de Tende (Fig. 1). Il est intéressant de constater que l'organisation communale prend en charge une partie des animaux domestiques et de boucherie. Pour comparaison, à Saint-Martin-de-Vésubie, quatre types d'animaux sont favorisés : de boucherie et de somme, les chèvres domestiques et les bœufs de labour (BOYER, 1984, 193). À Tende, les grands absents de la documentation sont les porcs, pourtant consommés et les équidés (mules, mulets, chevaux), pourtant mentionnés pour le péage de Tende (STRUYF, 1977, 39).

La *communitas* semble ainsi contrôler les ressources naturelles en dédiant des espaces à certaines activités. Si un flou subsiste sur les espaces de chasse et les forêts, les lieux de pêche pour les hommes de Tende sont précisés ainsi que les terres, *morghe*, qui peuvent être cultivées. Il est possible de reconnaître l'ampleur des activités pastorales par le nombre de mesures qui concernent les troupeaux locaux, domestiques, de boucherie ou étrangers. La dépaissance comme les mouvements font l'objet de délibérations tout au long du XVe siècle. Le système de la bandite, au-delà de son aspect économique, reflète cette préoccupation de l'organisation communale. Il convient désormais de savoir comment ces espaces sont délimités.

[8] Archives Municipales de Tende, Catégorie 6 : « Comptabilités communales », carton 1, fol. 90v.

[9] Le lieu-dit « Ferale » n'a pas été cartographié.

[10] Il existe une confusion entre les « morghe » et la bandite de la Morga c'est pourquoi elle n'a pas été représentée.

SE REPRÉSENTER LE TERRITOIRE À TRAVERS LA PLUME DU NOTAIRE

Pour la Haute-Roya, il est possible de cartographier des espaces décrits dès le XIIe siècle dans des actes de donation ou de sentences arbitrales. Juliette Lassalle a pu délimiter des terres à partir d'outils de la représentation territoriale utilisés par le notaire, qu'elle définit comme étant des « points remarquables, naturels, identifiés et nommés du fait de leur proximité avec les territoires exploités ou parce qu'ils sont utilisés comme support de délimitation » (LASSALLE, 2006, 394). Le réseau viaire est aussi un moyen de se repérer dans l'espace, il est renseigné dès la fin du XIe siècle (LASSALLE, 2006,395).

Ces outils se retrouvent dans la documentation de la fin du Moyen Âge. Le notaire prend bien soin de noter les limites des terres dont la *communitas* est en charge pour se prémunir d'éventuels conflits. Par exemple, pour décrire la bandite Nauca en 1459, située aux confins du territoire communal, le notaire écrit que ses limites se trouvent : « […] *supra sequendo rupes per boscum Nauchi usqua ad podium Nauchoni et sequendo dictum podium supra aqua* […]. »[11]. À partir d'exemples comme celui-ci, il est possible de remarquer que les hommes se repèrent à partir de micro-toponymes, comme les cours d'eau ou les champs, à partir de points remarquables, comme les cols et à partir d'aménagements anthropiques comme des croix (Fig. 2). Les croix, gravées sur des pierres ou de grands arbres, représentent un moyen assez courant de délimiter des terres (STRUYF, 1975, 74). Les chemins et les drailles sont aussi mentionnés, ce qui atteste l'existence d'un réseau viaire assez intangible pour être considéré comme un point de repère[12]. Ce réseau pourrait former l'ossature du territoire, comme c'est le cas dans la vallée voisine de la Vésubie (BOYER, 1990, 169).

Micro-toponymes	
Toponyme latin	**Définition**
Abrigus	Adret
Aqua	Eau, source
Bechi	Petites bandes de terrain à terrasse
Boscus	Bois
Campus	Champ
Cuneus	Territoire de forme triangulaire, formé par la confluence de 2 cours d'eau
Fontana	Fontaine
Gasta	Terre gaste
Morghe	Terre cultivée
Plagia	Plage
Pratis	Prés
Ubago	Ubac
Valeta	Petite vallée
Points remarquables	
Toponyme latin	**Définition**
Colla	Col
Jagia / Zaza / zazeta[1]	Lieu en hauteur, ouvert, exposé aux orages
Podium	Plate-forme
Ripa	Talus ou terrasse
Roca	Roche, rocher, bloc
Rupes	Roche ou motte
Aménagements anthropiques	
Toponyme latin	**Définition**
Cruces	Croix (gravée dans ce cas dans un rocher)
Drayra	Draille (sentier pour les troupeaux)
Via	Chemin

Fig. 2 - *Toponymes utilisés dans les textes*.

[11] Archives municipales de Tende, Catégorie 5 : « Adjudications », carton 1 (1431-1472), fol.302v.

[12] Une draille est un « chemin emprunté par le bétail » (TLFI, [en ligne], URL :http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=2907887400;r=1;nat=;sol=1;], lien valide au 08/03/2019).

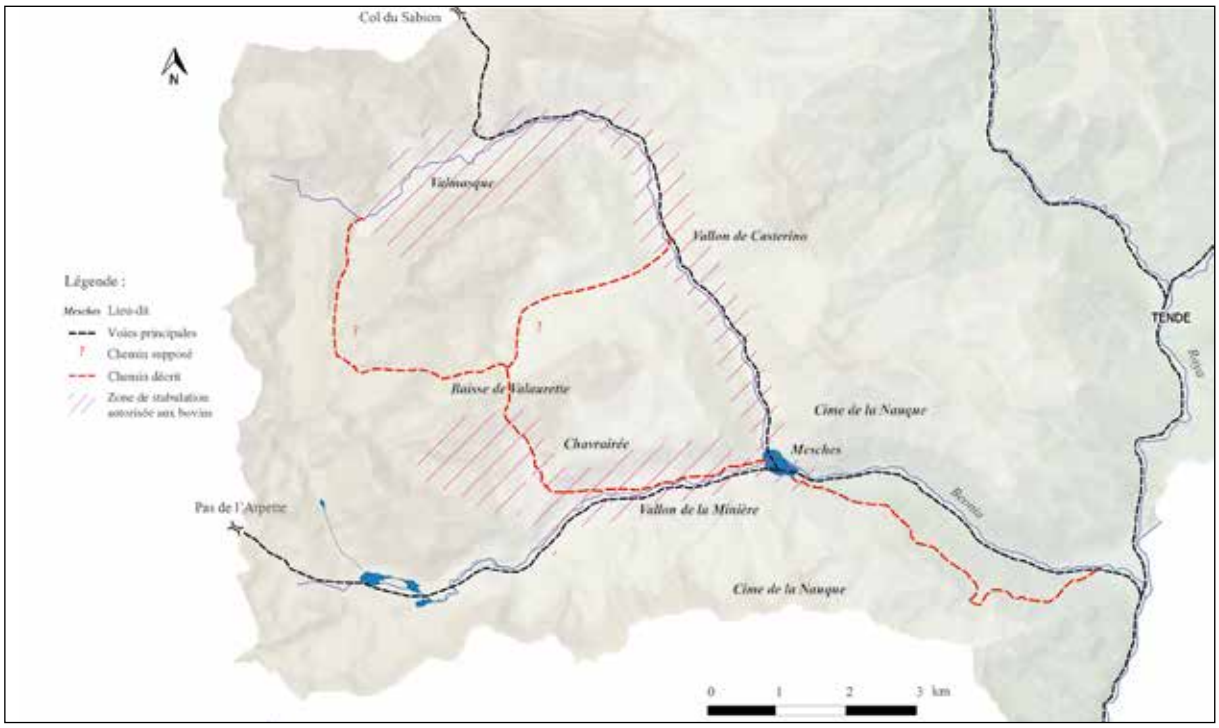

Fig. 3 - *Exemple de lieux de stabulation et de chemins pour les troupeaux bovins*.

Les chemins peuvent aussi être considérés comme un instrument de contrôle pour protéger les terres du passage des troupeaux. À Tende, des mesures sont prises pour contraindre les mouvements des animaux (CESARINI, 2016, 69). En 1433, il est décidé que les vaches locales qui sont conduites sur les alpages doivent transiter par les montagnes de la Nauque (CESARINI, 2016, 115). Cette ordonnance apparaît régulièrement jusqu'en 1463. La présence de vignes et de châtaigneraies sur le versant d'en face expliquerait cette mesure défensive (Fig. 1). En 1458, il est dit que les vaches qui paissent sur les terres communales de la Valmasque ont obligation de s'y rendre au mois d'août en franchissant la baisse de Valaurette depuis le vallon de la Minière, sous peine de 20 sous d'amende. En 1453, il est précisé que les troupeaux bovins locaux comme étrangers qui se rendent au vallon de la Minière et à la Valmasque doivent passer par les Mesches, où ils peuvent séjourner trois nuits. Un chemin se dessine ainsi depuis le bas de la vallée de la Beonia jusqu'aux hauteurs de la Baisse de Valaurette (Fig. 3). Il semble important pour la *communitas* d'assurer le cheminement des bovins jusqu'aux bandites ou sur les terres qui leurs sont autorisées dans le vallon de la Minière jusqu'à la Valmasque. Par ailleurs, il est ordonné dès le premiers quart du XVe siècle que les bovins locaux peuvent être conduits en contrebas de leur bandite dans le vallon de Casterino durant 9 jours. Les bandites situées à proximité de ce vallon, à savoir, Costa Rossa et Boschi, seraient ainsi plutôt occupées par des bovins. L'ensemble des espaces réservées aux bovins locaux comme étrangers, situé au sud-ouest du territoire communal, représente approximativement 600 hectares de pâturages (Fig. 3). Ce fait questionne l'importance et la constance de l'afflux de bovins sur le territoire de Tende au XVe siècle.

PAR-DELÀ LES LIMITES TERRITORIALES : L'EXEMPLE DE LA TRANSHUMANCE

Les troupeaux consignés dans la documentation écrite sont ceux qui sont soumis à une gabelle. Ces troupeaux sont l'ensemble des troupeaux de Tende qui ne pâture pas sur une bandite et les troupeaux étrangers. Les troupeaux locaux menés sur les bandites échappent ainsi à la documentation.

La documentation écrite n'est pas continue de 1413 à 1472. Les années 1414, 1416, 1418, 1419, 1420, 1435, 1438, 1444, 1446, 1451, 1456 sont mal, voire non renseignées. L'étude du nombre de bovins, vaches et veaux confondus, et de leur provenance est néanmoins possible. Les bovins représentent 1% de la moyenne du cheptel local et 15% de la moyenne du cheptel étranger à Tende. Ils sont conduits sur les pâturages toute l'année, les comptabilités étant moins nombreuses à la mauvaise saison (d'octobre à avril) qu'à la belle saison (de mai à septembre).

L'estivage des bovins n'est pas beaucoup renseigné au début du XVe siècle (Fig. 4). Le nombre de bêtes est globalement constant jusqu'en 1458, les bovins étrangers étant majoritairement plus nombreux que les bovins locaux. À la fin du XVe siècle, le nombre de bovins augmente considérablement. Par exemple, les bovins étrangers dépassent les 3300 têtes en 1461 (Fig.4).

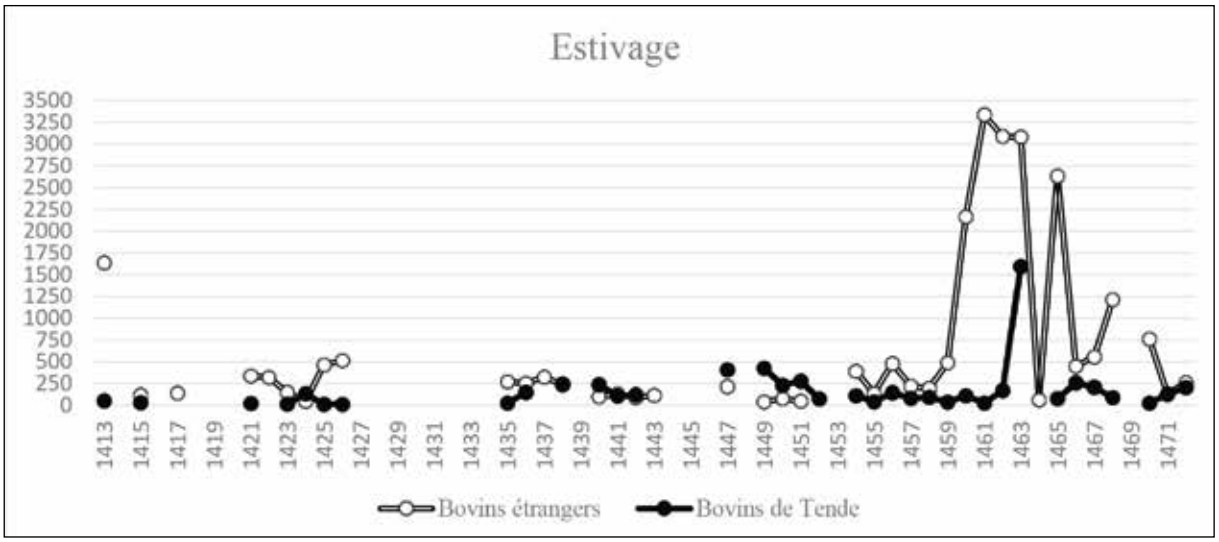

Fig. 4 - *Nombre de bovins par année à la belle saison à Tende*.

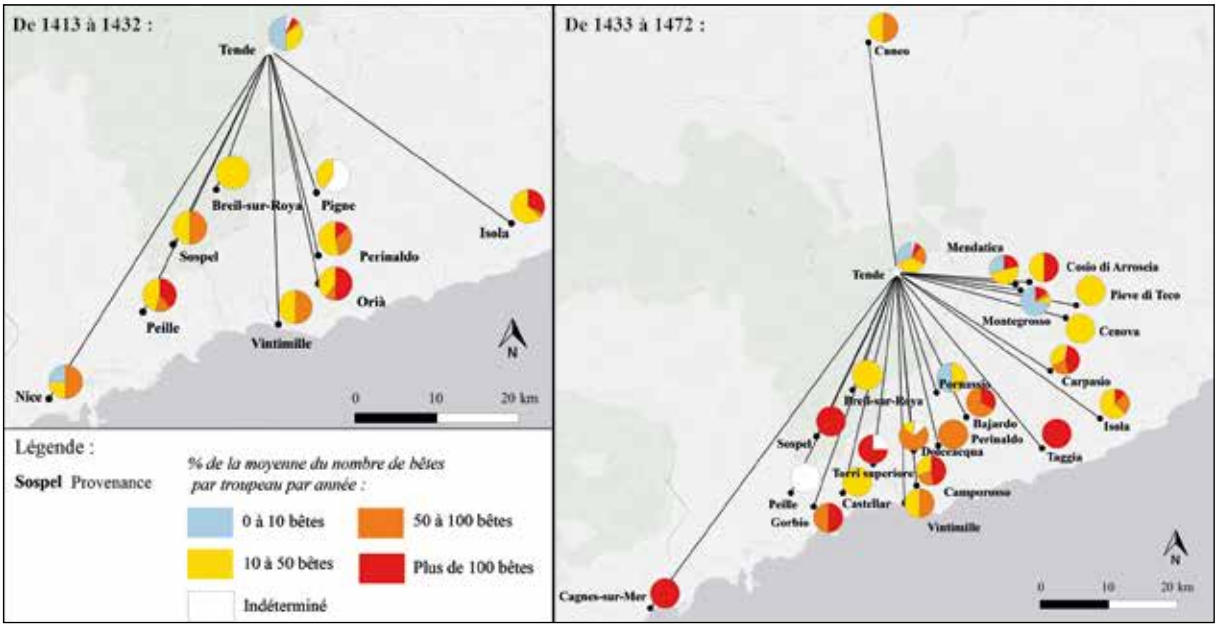

Fig. 5 - *Estivage des bovins à Tende*[13].

Les bovins étrangers sont dans un premier temps originaires de Ligurie et de Provence, les troupeaux piémontais étant renseignés dans la deuxième moitié du XVe siècle (Fig. 5). Entre 1413 et 1432, les troupeaux de Perinaldo et d'Orià, en Ligurie, et de Peille, en Provence, sont les plus importants. De manière générale, les troupeaux sont assez hétérogènes. Le nombre de bêtes par troupeau est variable, allant de 10 à 100 pour Vintimille par exemple. Dès 1433, le nombre de bovins et de provenances augmente fortement. Plus de 10 communautés ligures font estiver plus de 100 bovins à Tende, contre 3 communautés pour la Provence. De même, les flux sont très divers, une même communauté, comme Mendatica, pouvant envoyer moins de 10 bêtes ou plus de 100 selon les années. La tendance qui se dégage de cette étude est que les troupeaux qui rassemblent le plus grand nombre de bêtes sont ceux qui proviennent de plus loin ; ce fait peut s'expliquer par la nécessité des éleveurs de se rassembler pour assurer le prix de telstrajets.

La documentation communale est moins dense pour l'hivernage que pour l'estivage. Il est néanmoins possible de fournir une estimation du nombre de têtes et de la distance parcourue pour se rendre sur les pâturages d'hiver de Tende.

[13] Fonds de carte : ©ESRI.

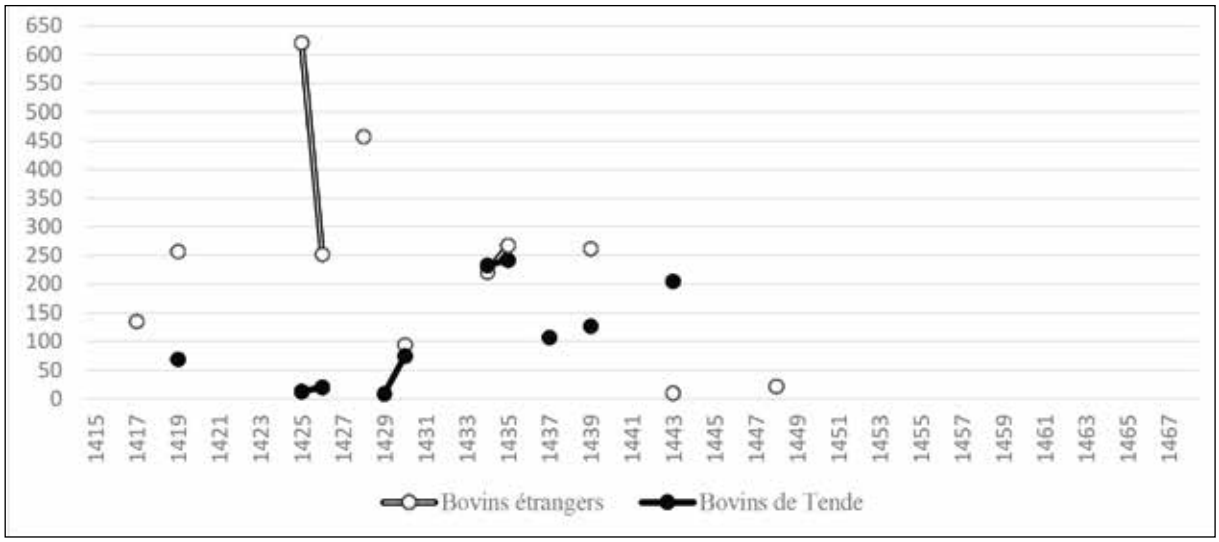

Fig. 6 - *Nombre de bovins par année à la mauvaise saison à Tende.*

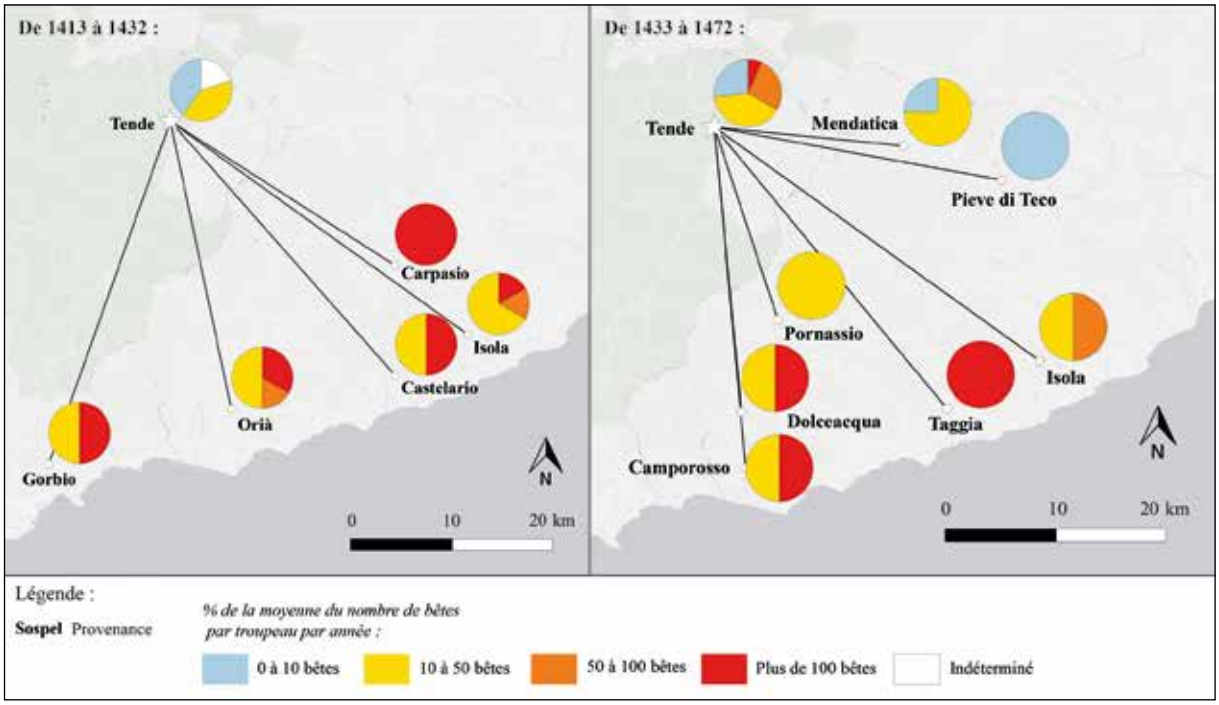

Fig. 7 : Hivernage des bovins à Tende[14]

De 1413 à 1472, quelques bovins étrangers sont conduits à Tende l'hiver. Les afflux ne sont pas réguliers, dès 1438 leur nombre baisse fortement (Fig. 6). Pourtant, alors qu'aucun bovin n'est mentionné dans les comptabilités, des mesures sont prises en 1453 pour assurer leur cheminement. Cette absence de données, constatée aussi pour l'estivage la même année, questionne la conservation de la documentation et les limites d'une étude archivistique.

Les bovins étrangers proviennent en majorité de la Ligurie, où les troupeaux dépassent la centaine de têtes. Dans la première moitié du XVe siècle, il est fait mention de troupeaux provençaux, originaires de Gorbio. Les troupeaux bovins étrangers sont ensuite uniquement ligures et proviennent de localités assez proches, n'excédant pas les 40 kilomètres de distance à vol d'oiseau. Ces troupeaux sont plutôt importants car ils dépassent très souvent la centaine de têtes (Fig. 7).

[13] Fonds de carte : ©ESRI.

Il est pour l'instant impossible de rapprocher ces mouvements d'éventuels accords économiques. Il est en revanche certain qu'ils sont liés au contexte politique puisque certaines localités citées sont des coseigneuries de Tende (STRUYF, 1977, 39). L'importance du nombre de bovins étrangers se rendant sur les pâturages tendasques été comme hiver questionne la capacité d'accueil des terres. Où se rendent les troupeaux de Tende ? Il est difficile de répondre à cette question pour l'ensemble des bêtes. Si les remues des ovins-caprins sont bien documentées, ce n'est pas le cas pour les bovins. De ce fait, l'estivage et l'hivernage des troupeaux tendasques hors des bandites n'est pas connu. Cela ne veut pas dire qu'il n'est pas pratiqué, d'autant que les lieux d'hivernage à proximité, à savoir, ceux du Piémont et de la Ligurie, ne sont pas renseignés par les sources qui ont été étudiées (CESARINI, 2016, 100).

CONCLUSION

L'étude du système administratif de la *communitas* a été menée indirectement à partir des sources municipales du XVe siècle. La notion de territoire a été abordée d'un point de vue économique car la première question posée à ces sources concernait l'économie pastorale dont la *communitas* est en charge.

Les officiers de cette organisation administrent et protègent les ressources naturelles et les activités économiques. Le territoire se dessine ainsi à travers les écrits du notaire qui retranscrit annuellement les délibérations et consigne les adjudications et les troupeaux. Le pastoralisme apparaît ainsi comme une activité économique centrale. Cette importance se traduit aussi bien par son omniprésence dans les textes que par son emprise territoriale. Les troupeaux locaux comme étrangers sont nombreux et leurs mouvements, associés à leur dépaissance, sur des terres exploitées pour d'autres ressources que l'herbe, suppose l'organisation de cette économie et une gestion raisonnée des ressources.

Des mesures sont prises pour gérer l'élevage domestique et commercial. Comme le remarque Jean-Paul Boyer pour la vallée de la Vésubie, la *communitas* distingue ces deux types d'élevage, le domestique étant celui pour lequel elle demande le moins de compensation et réserve les meilleurs terres (BOYER, 1984, 195). Il ajoute à cela que les troupeaux domestiques assure l'approvisionnement des habitants, ce qui n'est pas toujours le cas à Tende (STRUYF, 1977, 68). Il se pourrait que ce soit une des raisons de l'estivage ou de l'hivernage de troupeaux étrangers, au-delà des accords politiques avec les co-seigneuries. Les remues estivales et hivernales ne sont pas régulières mais laissent entendre l'organisation de réseaux entre éleveurs et adjudicataires de bandites. Au vu de ces informations, il semblerait que la *communitas* ait un pouvoir fort qui dépasse les limites territoriales puisqu'elle gère la vie quotidienne des habitants de Tende, comme le font les *universitates* provençales, mais aussi les remues des troupeaux pour lesquelles elle tire un grand profit, ce qui constitue une singularité dans le paysage alpin (CARRIER, MOUTHON, 2010, 271).

BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD 1875 ARNAUD C., *Histoire de la viguerie de Forcalquier*, Marseille : Camoin.

AURELL et al. 2005 AURELL M., BOYER J.-P., COULET N., *La Provence au Moyen Âge* [en ligne], Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, coll. « Le temps de l'histoire », URL : https://books.openedition.org/pup/6295?lang=fr [lien valide au 27 février2019].

BELTRUTTI 1987 BELTRUTTI G., *Tende et La Brigue*, Breil-sur-Roya : Editions duCabri.

BLANC 2008 BLANC F. (éd.), *Sainte-Agnès et l'ancien comté de Vintimille du Moyen Âge à l'Epoque Moderne*, Actes du colloque de Menton, 17 novembre 2006, Mougins : Société d'art et d'Histoire du Mentonnais.

BOURIN 2002 BOURIN M., « Communauté villageoise », in GAUVARD C., LIBERA, DE A., ZINK M. (éd.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris : PUF, coll. « Quadrige », s.p.

BOYER 1984 BOYER J.-P., «Communautés et élevage dans le montagne niçoise:la Haute Vésubie à la fin du Moyen Âge », in *108e congrès national des sociétés savantes : section d'histoire médiévale et philologie*, Economies et sociétés dans le Dauphiné médiéval, Paris : C.T.H.S., pp.183-195.

BOYER 1990 BOYER J.-P., *Hommes et communautés du haut pays niçois médiéval : la Vésubie aux XIIIe-XVe siècles*, Nice : Centre d'études médiévales.

BURRI 2012 BURRI S., *Vivre de l'inculte, vivre dans l'inculte en Basse Provence centrale à la fin du Moyen Âge : Histoire, Archéologie et Ethnoarchéologie d'un mode de vie itinérant*, Thèse de doctorat (Aix-en-Provence, Aix-MarseilleUniversité).

CABAGNO 1968 CABAGNO J., « Analyse et études statistiques du livre des morts de la paroisse de SAORGE : entre 1668 et 1832», *Recherches régionales* [en ligne], 4, pp. 8-30, URL: https://www.departement06.fr/documents/Import/decouvrir-les-am/recherchesregionales-28-02.pdf [lien valide au 5 mars 2019].

CAÏS DE PIERLAS 1884 CAÏS DE PIERLAS E., *I Conti di Ventimiglia, il priorato di S. Michele e il principato di Seborga*, Turin : Paravia.

CARRIER, MOUTHON 2010 CARRIER N., MOUTHON F., *Paysans des Alpes : les communautés montagnardes au Moyen Âge*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire ».

CESARINI 2016 CESARINI R., *L'étude de l'économie pastorale d'une communauté des Alpes du Sud (Tende) à la fin du Moyen Âge, au regard des sources archéologiques et historiques*, Mémoire de master 2, Aix-en-Provence : Aix Marseille Université.

COMBA 1996 COMBA R. (éd.), *Greggi, mandrie e pastori nelle Alpi occidentali : secoli XII - XX*, Cuneo : Rocca de Baldi, coll. « Da Cuneo all'Europa », 6.

COSTE 1972 COSTE P., « La vie pastorale en Provence au milieu du XIVe siècle », *Etudes rurales*, 46, pp. 61-75.

COULET 1978 COULET N., « Sources et aspects de l'histoire de la transhumance des ovins en Provence au bas Moyen Âge », *Le Monde alpin et rhodanien* [en ligne], 6, 3, pp. 213-247, URL : https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1978_num_6_3_1066 [lien valide au 28 février 2019].

COULET 2004 COULET N., « Les délibérations communales en Provence au Moyen Âge », in CAROZZI C., TAVIANI-CAROZZI H. (éd.), *Le médiéviste devant ses sources : Questions et méthodes* [en ligne], Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, pp.227-247,URL:https://books.openedition.org/pup/6543 [lien valide au 27 février 2019].

FARGEIX 2005 FARGEIX C., *Les élites lyonnaises au miroir de leur langage* [en ligne], Thèse de doctorat (Lyon 2, Université Lumière), URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2005/fargeix_c/download [lien valide au 26 février 2019].

GIOFFREDO 1839 GIOFFREDO P., *Storia delle Alpi marittime*, Turin : Stamperia reale.

HILDESHEIMER 1948 HILDESHEIMER E., « Tende et La Brigue sous les seigneurs de la Maison de Vintimille », *Nice Historique* [en ligne], 139, pp. 11-19, URL : http://www.nicehistorique.org/vwr/?nav=Index&document=1953&num=&annee=1948 [lien valide au 27 février 2019].

HILDESHEIMER 1988 HILDESHEIMER E., « La "dédition" de Nice à la Maison de Savoie », *Nice Historique* [enligne], 135, pp.87-93, URL : http://www.nicehistorique.org/vwr/?nav=Index&document=2032&num=-&annee=1988&fbclid=IwAR1dmHrG84z4k0TOaEkHh-5HgKg74XBGBnmo-hu4nQVsKAHM_CBy6M-KSXjI [lien valide au 1 mars 2019].

LASSALLE 2006 LASSALLE J., « Territoires de confins et délimitations territoriales : Les litiges fonciers entre communautés d'habitants de la haute vallée de la Roya (XIVe-XVe siècle) », *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* [en ligne], 37, 1, pp. 391-403, URL : https://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_2007_act_37_1_1934 [lien valide au 28 février 2019].

LASSALLE 2008 LASSALLE J., *Entre Provence, Ligurie et Piémont : litiges territoriaux et conflits d'alpages de la haute vallée de la Roya (XII-XVe siècles)*, Thèse de doctorat (Paris, UniversitéPanthéon-Sorbonne).

LEYNAUD, GEORGES 1965 LEYNAUD E., GEORGES M., « Aspects géographiques de l'élevage dans la zone de montagne du département des Hautes-Alpes », *Études rurales* [en ligne], 18, 1, pp. 5-36, URL : https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1965_num_18_1_1214 [lien valide au 28 février 2019].

MALAUSSENA 1998 MALAUSSENA P.-L., « Pratiques agro-pastorales : les droits de bandite dans l'ancien comté de Nice », *Bibliothèque de l'École des chartes* [enligne], 156, 1, pp. 143-153, URL : https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1998_num_156_1_450916 [lien valide au 5 mars 2019].

MARET 2018 MARET A., « Les délibérations municipales de Marseille des années 1470 : mise en scène d'un pouvoir municipal à l'épreuve », *Registres de délibérations urbains au Moyen Âge* [en ligne], URL : https://regidel.hypotheses.org/394 [lien valide au 26 février 2019].

ORTOLANI 1994 ORTOLANI M., *Tende 1699-1729 : Destin d'une autonomie communale : Aspects juridiques de la vie communautaire dans le Comté de Nice au XVIIIème siècle*, Breil- sur-Roya : Editions du Cabri.

PALMERO 2005 PALMERO B., *Communautés, enjeux de pouvoir et maîtrise de l'espace pastoral aux confins du comté de Nice (Tende, La Brigue et Triora) à l'époque moderne. Une approche micro-historique : les Alpes de proximité*, (Aix-en-Provence, Université Aix- Marseille I).

PERNEY 1978 PERNEY D., *Une institution originale : les droits de bandite*, Nice : Faculté de droit et des sciences économiques, coll. « Travaux et recherches de la faculté de droit et des sciences économiques », IV.

RIPART 1999 RIPART L., *Les fondements idéologiques du pouvoir des premiers comtes de Savoie (de la fin du Xe au début du XIIIe siècle)*, Thèse de doctorat (Nice, Sophia Antipolis).

ROSSI 1878 ROSSI G., « Gli statuti della Liguria », *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, XIV, p.338.

ROYER 1966 ROYERA., « Un village de l'arrière-pays niçois : Roquebillière à la fin du Moyen Âge », *Bulletin philologique et historique jusqu'à 1610 du Comité des travaux historiques et scientifiques* [enligne], pp.151-182, URL : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62439514/f213.image.r=Roquebilli%C3%A8re [lien valide au 7 mars 2019].

SANSOT 1951 SANSOT J., *La vie à Tende à la fin du Moyen Âge d'après les archives de la région*, Thèse de doctorat (Aix-en-Provence, Université de Provence).

SCLAFERT 1959 SCLAFERT T., *Cultures en Haute-Provence : déboisements et pâturages au Moyen Âge*, Paris : SEVPEN, coll. « Les Hommes et la terre », 4.

STRUYF 1975 STRUYF P., *Tende du XIIe au XVe siècle : relations de la communauté avec le seigneur et les communautés voisines*, Mémoire de DEA (Nice, Université de Nice).

STRUYF 1977 STRUYF P., « La vie économique à Tende au XVe siècle », *Recherches régionales* [en ligne], 62, pp. 27-49, URL : https://www.cg06.fr/annees-1970/recherches-regionales-1977-2918.html [lien valide au 20 juillet 2014].

DEFINIRE UNO SPAZIO PER 1200 ANNI: LE MURA ROMANE DI COMO

Fulvia Butti

Per definire, delimitare, separare, difendere un luogo l'uomo ha sempre eretto muri. Di vari materiali e tecniche, più o meno resistenti, imponenti, permeabili e ornati hanno accompagnato in tutte le latitudini gli uomini, i loro spazi e le loro necessità. Ma la situazione più frequente e più pressante è stato circoscrivere un insediamento[1].

Riferendoci all'età romana, argomento di questo contributo, il limite murario per eccellenza è quello urbano, che si carica di valenze trascendenti la mera funzionalità: «solo lo spazio circoscritto, proprio perché spazio "della" comunità, è spazio "ordinato", sottoposto alla disciplina della razionalità comune, sociale (sacra). Ciò che sta "oltre" questo limite, appartiene al caos, all'informe e alle forze della ferinità»[2]; tutto ciò si concretizza perfettamente nel modello abitativo della città, ritenuta segno di civiltà, in contrapposizione alle lande desolate, ai luoghi impervi, ai villaggi ed a tutti gli altri modelli insediativi minori. Essi non solo erano "inferiori" per numero di abitanti, ma soprattutto erano privi di tutte le funzioni (amministrative, giudiziarie, difensive, economiche, religiose, ecc.) che appunto definiamo "urbane", e naturalmente delle strutture ad esse connesse (e di altre ancora, come le ricreative).

Intrinseche perciò alle *urbes* sono le mura di cinta in quanto definiscono giuridicamente lo spazio e lo difendono, ed esse sono così imprescindibili al concetto di città da diventarne il simbolo, e l'estrema sintesi, tanto che le rappresentazioni artistiche antiche adottano come antropomorfizzazione urbane delle figure femminili cinte da corone a forma di cortina muraria (valga per tutte la Tuche di Antiochia). I Romani elaborarono per la fondazione delle loro colonie dei modelli di base che potessero adattarsi alle varie contingenze geografiche, dotati di tutte le infrastrutture indispensabili in una città, che doveva essere *effigies parva simulacrumque* di Roma, perciò di templi, foro, ecc., e naturalmente delle mura[3].

Anche il *municipium* di *Novum Comum* venne dotato di mura, datate in età cesariana anche sulla scorta del passo di Catullo (35, 3-4; 59-56 a.C.) che le cita esplicitamente: "*Novi relinquens/ Comi moenia Lariumque litus*"; e per analogia con le mura di Milano. Opere così monumentali richiesero comunque vari anni come appurato a Torino, dove tra il 15 e il 30/40 d.C. fu eretto il lato nord e tra il 50 e il 75 il lato orientale, e la cortina fu ultimata alla fine del I secolo d.C.

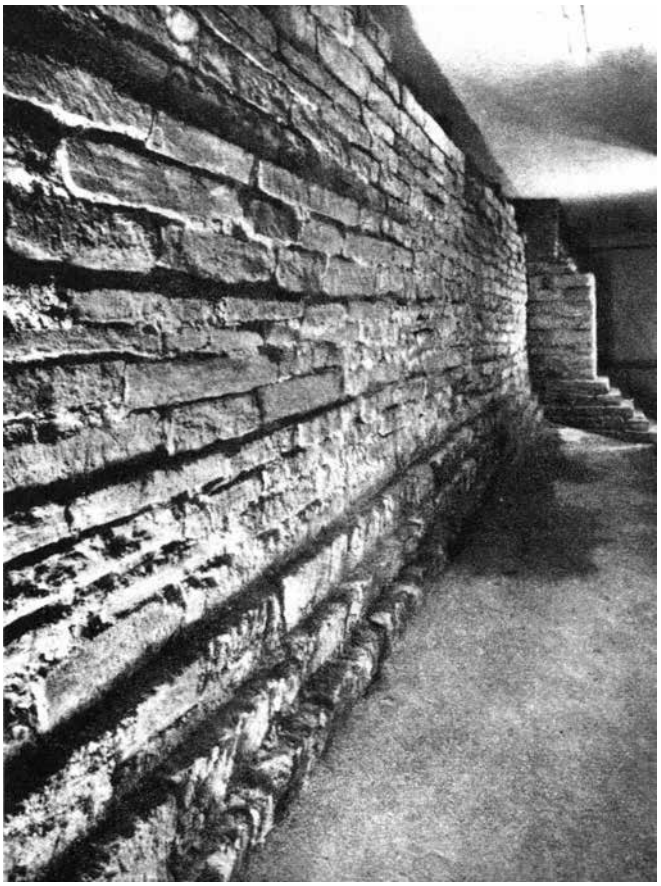

Fig. 1 - *La torre tardorepubblicana (corrisponde alla F della fig. 2; da MIRABELLA ROBERTI 1974).*

[1] Sul problema BARTOLONI, MICHETTI 2013.

[2] ZACCARIA RUGGIU 1995, p. 11. Anche i manoscritti miniati medievali, che riprendono con ogni probabilità *formae* romane, simboleggiano le città tramite la loro cortina muraria (FILIPPI 1983, figg. 123-124).

[3] ZANKER 2012; ZACCARIA RUGGIU 1995, p. 18; la citazione è adattata da AULO GELLIO, *Noct. Att.*, XVI, 13, 8.

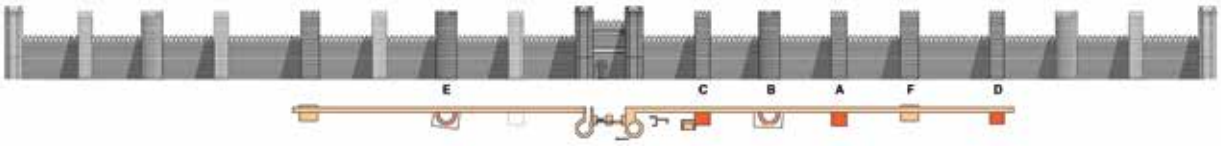

Fig. 2 - *Ipotesi di ricostruzione del fronte sud della cortina muraria di Como nel VI sec. d.C., e pianta dei rinvenimenti effettuati.*

Le mura di Como erano a sacco con paramenti in conci di pietra locale (il "Moltrasio"), a spacco di cava, disposti regolarmente; esse si rastremavano verso l'alto per alleggerire il peso della struttura, infatti la base è costituita da tre gradoni alti da 17 a 20 cm e sporgenti da 8 a 12, mentre il paramento rientra di 2-3 cm ogni 40-45 cm fino allo spessore di m 1,90 (6 piedi e mezzo ca) rilevato all'altezza di 2,80 m[4] (fig. 1). La porta d'ingresso, munita di due torri ottogonali e di due fornici d'ingresso (fig. 2), è conforme ai modelli diffusi in età tardorepubblicana, quando il potere centrale dirige il processo di monumentalizzazione degli insediamenti che nel 49 a.C. erano diventati *municipa* romani. Si ipotizza la presenza di architetti "itineranti" che, operanti in Transpadana nella seconda metà del I sec. a.C., applicano alle contingenze locali modelli funzionali, che sono appunto ripetuti con varianti[5].

Probabilmente sul lato meridionale della cortina dovevano esserci solo una torre sul lato est ed una sul lato ovest, non perfettamente al centro, ma spostate verso la porta d'ingresso: ce n'è pervenuta soltanto una, "a cavaliere" delle mura, dotata di un basamento di cinque gradini (figg. 1 e 2F).

La porta d'ingresso, come prima epifania urbana e come "accoglienza" di chi entrava, è il luogo privilegiato per la celebrazione del potere, per l'"espressione di sé" della città e della comunità, e naturalmente dei maggiorenti locali che ne ricevono lustro di riflesso. Ed ecco per celebrare il potere centrale una base in marmo con una dedica all'imperatore Tiberio (14 d.C.), reperita nel 1914 proprio davanti al pilone centrale; per celebrare sé stesso Calpurnio Fabato, prosuocero di Plinio (*Ep*., 5, 11), si curò dell'abbellimento (*cognovi… te… in portarum ornatum pecuniam promisisse*). Non è dato sapere in cosa consistesse quest'ultima evergesìa della fine del I sec. d.C., ma ipoteticamente si può pensare al rivestimento in marmo, facendo riferimento ad analoghi fenomeni dell'Italia settentrionale (ad es. Verona e Concordia Sagittaria)[6]. L'aspetto di Como per chi giungeva da sud doveva essere gradevolmente giocato nel contrasto tra il grigio delle severe mura ed il bianco della Porta.

Un intervento di ristrutturazione risale ad età antonina o piuttosto severiana, di cui abbiamo memoria grazie ad alcuni grossi blocchi di cornici decorati reimpiegati nella struttura stessa; nel caso della seconda datazione potremmo ipotizzare un'impresa celebrativa di un certo impegno comprendente anche una statua di Settimio Severo, supponendo di collegarvi dei resti rinvenuti presso la Porta[7].

UNA STORIA TORMENTATA

Occorre fare un breve inciso. Siccome la Como attuale coincide con la città romana, quest'ultima è stata obliterata dal sovrapporsi della stratificazione urbana, perciò la cortina muraria è stata individuata in occasione di interventi edilizi solo in alcuni punti, che hanno comunque consentito di delinearne la larghezza (m 445 ca; fig. 3); non ne è accertata la lunghezza in quanto il lato settentrionale non è mai stato intercettato, e secondo alcuni non era stato eretto, come avviene in altri insediamenti, ad esempio Verona e Mantova avevano solo due lati fortificati, essendo naturalmente protette dai fiumi. La recente ricostruzione della costa lacustre a Como documenta una linea piuttosto ondulata e con la pronunciata prominenza della "penisola" su cui sorgeva l'edificio per spettacoli, un andamento perciò non favorevole certamente all'erezione di una cortina muraria. La protezione doveva essere anche garantita da zone paludose, di cui abbiamo traccia nella toponomastica nella zona occidentale, e comunque la linea di costa doveva essersi spostata all'esterno nel corso degli anni, a causa dei riporti del Cosia.

[4] MIRABELLA ROBERTI 1974, pp. 26-27.

[5] BONETTO 1998, p. 94.

[6] SACCHI 2013, p. 155; in effetti le indagini hanno rilevato una fase di abbellimento e lo zoccolo delle torri, in marmo di Musso, lascia una scanalatura di 8 cm per l'inserimento di rivestimento; a questo potrebbe appartenere una lastra marmorea decorata rinvenuta nelle vicinanza (SACCHI 2013, nota 48).

[7] SACCHI 2013, p. 164. Forse di un altro momento celebrativo abbiamo traccia dai resti di una probabile statua bronzea, reperiti presso la Porta.

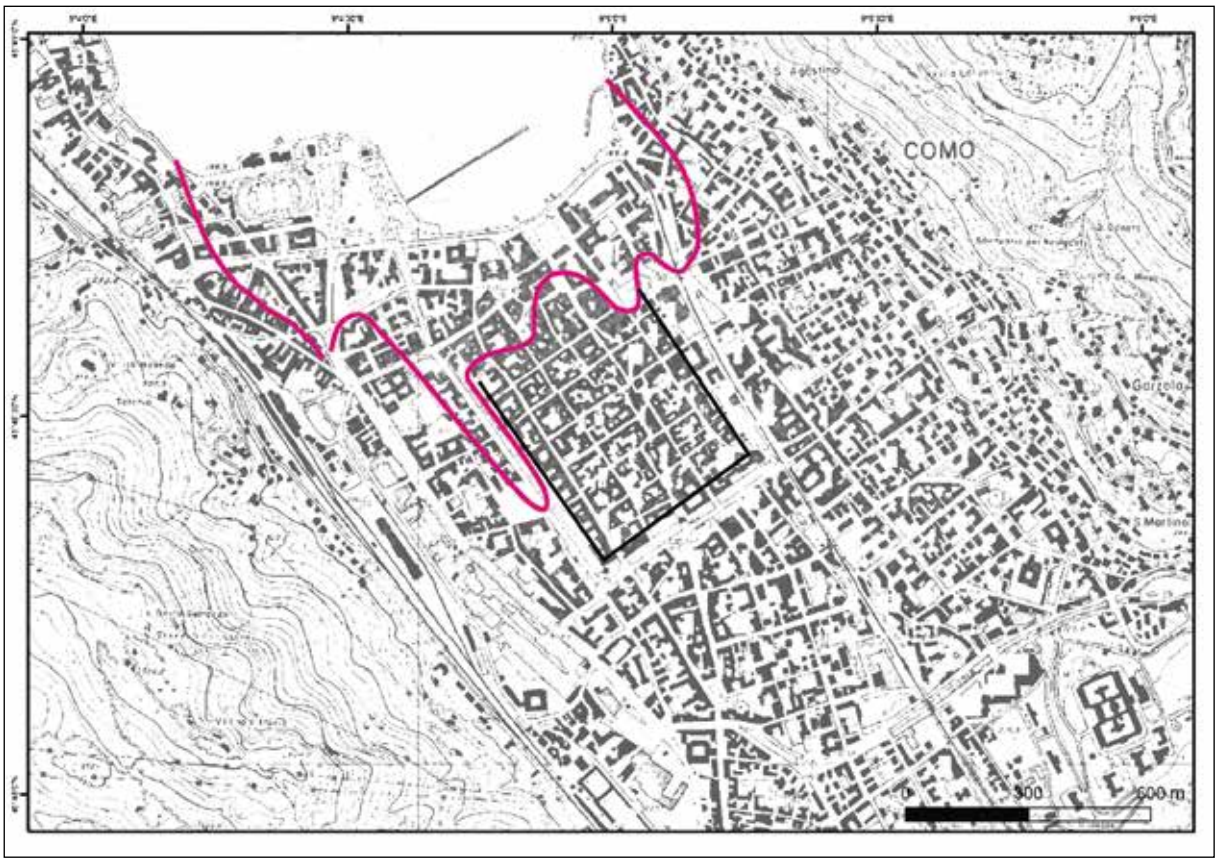

Fig. 3 - *Pianta di Como con ipotesi ricostruttiva della linea di costa e perimetro delle mura (da MARTINELLI* et alii *2018).*

Gli studi sono stati molto compromessi poichè buona parte dei rinvenimenti avvenne negli ultimi decenni dell''Ottocento, in particolare dei torrioni, che -cosa incredibile ai nostri giorni- vennero abbattuti completamente (figg. 2 ABCD, 4). La sensibilità ottocentesca nei confronti dei beni antichi era molto diversa dall'attuale e l'archeologia si stava costruendo come scienza, ma la decisione così radicale fu motivata dal desiderio di recuperare i materiali lapidei di spolio reimpiegati nei torrioni. Furono in primo luogo le tombe ad essere sfruttate come materiale da costruzione, infatti gli ossuari lapidei romani ben si prestano per la loro robustezza e la forma squadrata ad essere impiegati nell'edilizia, e da una torre del lato orientale furono estratte un centinaio di urnette in pietra.

Il fatto che tutte le torri rinvenute nell''800 e nella prima metà del '900 siano state abbattute, naturalmente ci ha privati dei dati relativi, costringendoci ad accontentarci di brevi resoconti e dei semplici elenchi dei pezzi antichi rinvenuti, e consentendoci solo di ricostruirne la posizione. Le torri rimasteci e visibili sono quella "a cavaliere" (figg. 1, 2F), a cui abbiamo già fatto cenno, e l'ultima acquisizione, cioè una torre semicircolare rinvenuta in Via Parini nel 1995 (figg. 2E, 5), però non scavata all'interno per problemi statici. Sembrava ovvio considerarla "gemella" di un'altra torre semicircolare, a cui era simmetrica, abbattuta nell''800 (fig. 2B), se questa seconda non fosse stata considerata medievale a causa di alcuni capitelli e basi di colonna in serizzo di VIII-IX sec. ed oltre, reimpiegati nelle sue mura. Questo fatto aveva messo in impasse lo studio cronologico delle mura comasche. Ma i due più recenti scavi archeologici effettuati, cioè in Via Parini[8] e presso la ex-Scuola Parini[9], pur con tutte le loro difficoltà su cui non mi soffermerò, hanno fornito alcuni dati-chiave: la torre semicircolare (figg. 2E, 5) appariva chiaramente essere stata oggetto di due interventi edificatori, mentre l'altra indagine archeologica ha suggerito il momento di costruzione di una torre quadrata (figg. 2C, 4).

[8] BUTTI 2016, e nostra fig. 2E.
[9] NOBILE DE AGOSTINI 2005; la zona è quella ad ovest di C nella nostra fig. 2.

Fig. 4 - *Torre quadrata abbattuta nell''800 (corrispondente alla C della fig. 2, da NOBILE DE AGOSTINI 2005, fig. 3).*

IL RINFORZO TARDOROMANO

Nel IV sec. d.C. vengono costruite delle torri semicircolari; la datazione non è assoluta, ma plausibile per una serie di motivi. Innanzitutto di ordine tipologico, in quanto questa forma riprende diffusione in età tetrarchica, quando cortine murarie con torri circolari/semicircolari sono frequenti in varie parti dell'Impero[10], sia in città (come Treviri, Susa, Aquileia), sia in fortificazioni, con particolare frequenza nelle province europee. Possiamo a titolo esemplificativo citare Nantes, Le Mans, Rennes, Angers, Tours[11], Orléans e il *castellum* di Larçay[12], Châlon-sur-Saône e Mâcon[13], Jülich, Jünkerath, Maastricht[14], Yverdon-les-Bains[15], Tabernis[16], Framars[17].

Inoltre nella cortina muraria di Como si posizionano in modo da dividere a metà l'interturrio delle torri di I sec. a.C.[18] (fig. 2). In epoca tardoromana sono innumerevoli gli interventi di rinforzo delle cinte urbane per resistere alle invasioni, ma specificatamente il IV è il secolo in cui Milano assurge a ruolo di capitale dell'Impero, perciò Como con altre città la deve proteggere, costituendo quasi un *limes* arretrato. La *Notitia Dignitatum* cita la presenza di un *praefectus classis cum curis civitatis*, documentandoci l'esistenza di una flotta militare sul Lario, stanziata in Italia in solo altre tre sedi: Aquileia, Ravenna e Miseno. Munire la città lariana significava anche controllare l'accesso, lacuale e terrestre, ai passi alpini ed all'Europa centrale, ed infatti il generale Stilicone nel 402 sfrutterà questo percorso e la flotta militare per raggiungere la Rezia, partendo da Milano.

La città in epoca tardoantica muta profondamente e l'aspetto poliorcetico è pesantemente incisivo[19]; la cortina continua a definire sia materialmente che spazialmente lo *status* urbano, ma si diluisce la netta frattura topografica caratteristica della romanità, infatti le sepolture entrano nel perimetro cittadino annullando la separazione tra necropoli e città dei vivi, e la cristianizzazione moltiplica i centri religiosi *intra* ed *extramoenia*[20].

L'ACME E LA DECADENZA

Un altro intervento di rafforzamento delle mura di Como è da ascrivere ai primi decenni del VI secolo, in occasione della guerra greco-gotica[21]. È il momento in cui la città antica raggiunge il massimo livello delle sue strutture

[10] BUTTI 2016, pp. 50-51.

[11] MONTEIL 2017, pp. 19, 22: non sono databili con certezza, ma verosimilmente si collocano tra l'ultimo quarto del III secolo e la metà del IV.

[12] CRIBELLIER 2017, p. 45, seconda metà del IV sec., e p. 53, III sec.

[13] KASPRZYK 2017, p. 95, ambedue tra III e fine del V.

[14] BRULET 2017, fig. 8.

[15] HERVÉ 2017, pp. 195-208, IV sec.

[16] MEYER 2017, pp. 212-214, ultimo terzo III-inizi IV sec.

[17] CLOTUCHE, FORT, DONNADIEU, TISSERAND, THUET 2017, p. 230.

[18] BUTTI 2016, pp. 50-51.

[19] Ampia trattazione del problema in AUGENTI 2006, in particolare sono più pertinenti a questo argomento i contributi di E. Micheletto e A. Staffa; BROGIOLO 2006.

[20] LA ROCCA 2006, pp. 57-58.

[21] NOBILE 2005, pp. 38-39; la datazione non è assoluta, ma l'abbattimento di edifici per la costruzione della torre (nostra fig. 2C) non è antecedente agli inizi del VI sec.

difensive, infatti viene chiuso il fornice orientale della porta di ingresso, mentre dell'occidentale è ridotta l'apertura con una soglia più alta di 1 m, e la Porta viene rinforzata anche con materiale decorativo proveniente dalla porta stessa, ma soprattutto vengono erette delle torri a base quadrata negli interturri (fig. 2ACD), intervento che riduce la distanza tra i torrioni costruiti nelle varie epoche al "minimo storico".

In quel momento la base delle mura era coperta da uno strato di 3,5 metri circa (dal piano di calpestio della torre semicircolare) composto di macerie e limo, in parte da ascrivere all'opera umana, ma anche alla disastrosa attività del fiume Cosia, che spesso ignorò il nuovo corso in cui era stato imprigionato dai Romani al momento della fondazione della città, funestando Como con la sue inondazioni soprattutto nel momento del peggioramento climatico. Il livello di terra alla base delle mura costituiva una sorta di terrapieno che impediva l'avvicinamento delle torri ossidionali[22], come i fossati che si succedettero a tempi ravvicinati: prima ne fu scavato uno e, quando questo si interrò, fu riscavato e se ne aggiunse un altro più arretrato; non è da escludere che vi potesse essere convogliata l'acqua in caso di assedio, magari captata tramite un canale dal Cosia.

La successione pressante dei fossati ed i numerosi interventi effettuati sulle mura e sulla Porta ci danno la misura della drammaticità della contingenza vissuta da Como, che si trasforma di fatto in una città-fortezza, come ci ricordano le fonti[23].

Successivamente, raggiunta l'acme dello sforzo poliorcetico, le mura devono essere progressivamente decadute se nel X secolo brani di esse vengono vendute a privati cittadini dagli imperatori Lotario ed Ottone II[24].

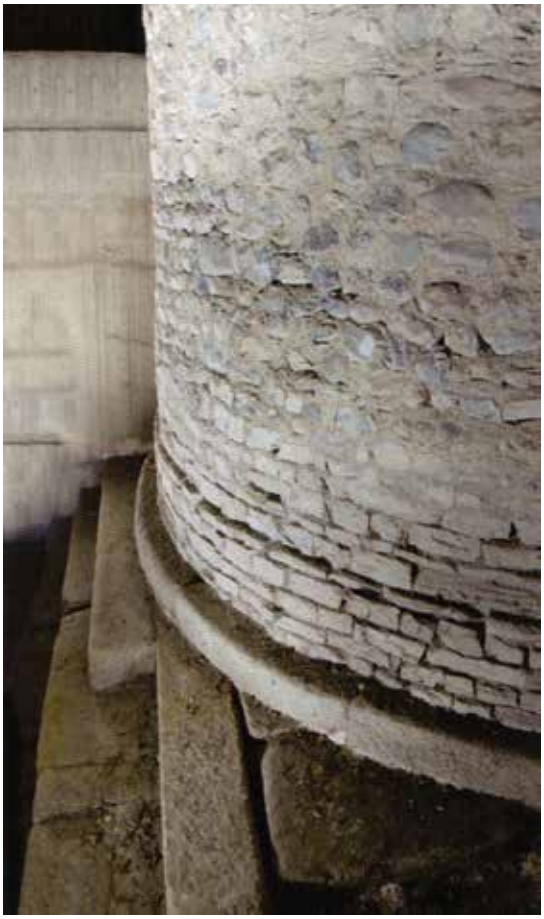

Fig. 5 - *Torre semicircolare di Via Parini (corrispondente alla E della fig. 2).*

L'ULTIMO ATTO: RINASCITA E MORTE

Nel XII secolo i contrasti tra Milano e Como sfociano nella guerra decennale che vede la seconda soccombere. In quei travagliati anni la città ritorna a concentrarsi sulla propria difesa e perciò sulle sue mura, ed ecco che ancora si rivolge all'antica cortina, sebbene fatiscente. L'architettura romana, essendo solitamente eccellente, è duratura e siamo abituati a vedere rovine antiche ancora erette, così affascinanti e ricche di significati metaforici da dare sostanza alla corrente del Rovinismo. È meno frequente che i monumenti siano ancora fruibili, ma teatri ed anfiteatri romani (e non solo) ancora utilizzati non sono per niente rari, e tratti di mura sono ancora visibili in alzato in varie città.

Per quanto riguarda Como non conosciamo in quale stato si trovasse la cortina, ma non doveva evidentemente essere così compromessa da sconsigliarne il ripristino. La stratigrafia dello scavo della torre di via Parini ha chiaramente evidenziato lo scasso effettuato per l'intervento (fig. 6) e possiamo dire che essa era ridotta ad un'altezza attorno ai 2 m dal piano di calpestìo, mentre la torre tardorepubblicana e il tratto di mura adiacente (fig. 1) si sono conservati per quasi 3 m di altezza.

In epoca medievale, per ripristinare le torri vengono ancora usati materiali di recupero: sono visibili nel Museo cittadino una serie di capitelli, basi e colonne in rozzo serizzo che, datati dall'VIII-IX sec. ed oltre, furono impiegate nelle torri abbattute negli ultimi decenni dell''800. La torre semicircolare di Via Parini mostra con chiarezza il mutamento della tecnica costruttiva, ben inferiore al paramento in calcare di Moltrasio, ed inoltre caratterizzata da stilature. Como sembra in questo momento tornata ai terribili momenti della guerra

[22] Così avevano fatto a Rimini, estraendo il terreno dal fossato, nel 538 (RAVEGNANI 1983, p. 44).
[23] CASSIODORO, *Variae*, 11, 14; PROCOPIO, *De bello Gothico*, II, 12.
[24] BUTTI 2016, p. 51; per altri esempi LA ROCCA 2006, pp. 62-63.

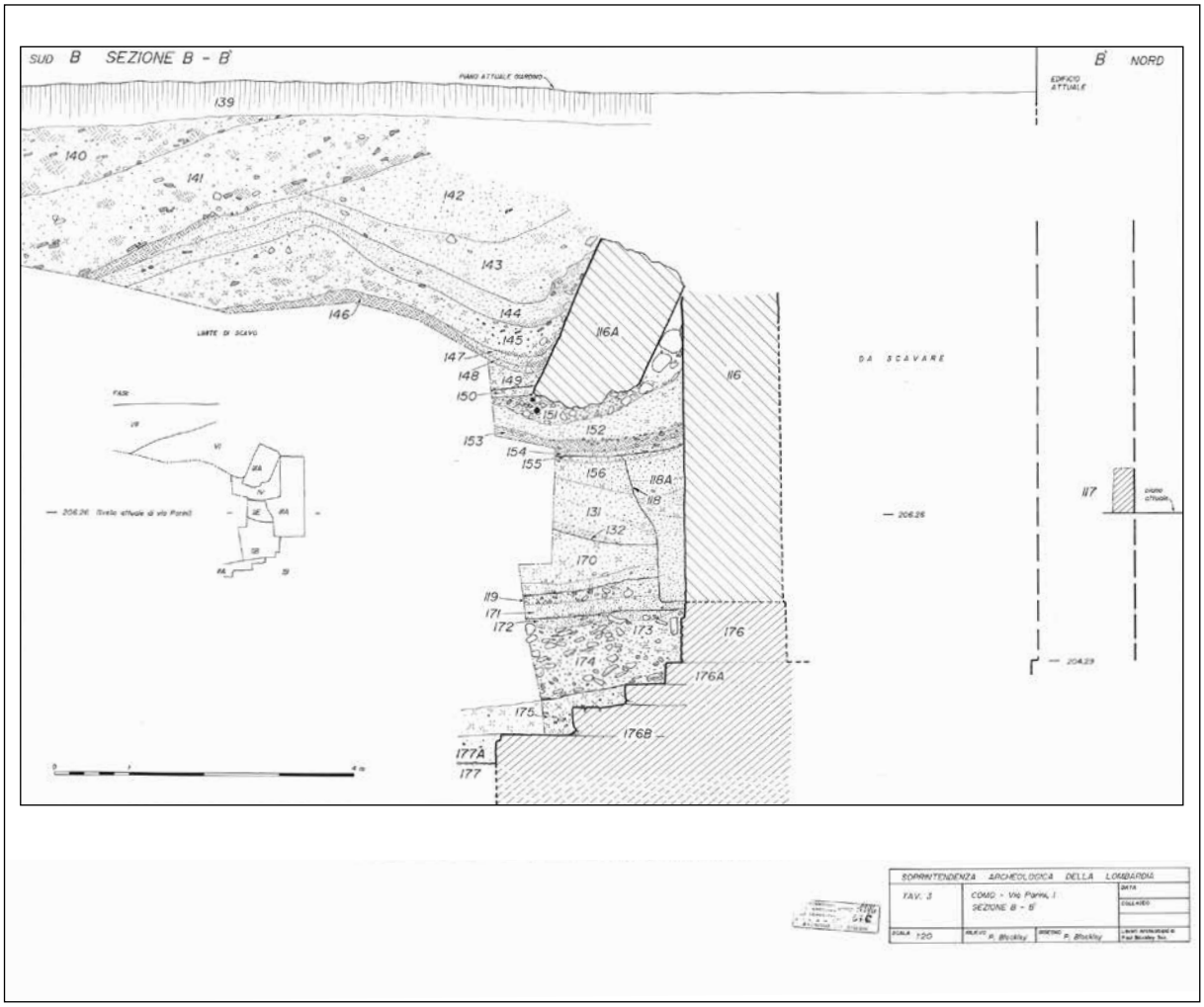

Fig. 6 - *Sezione dello scavo della Torre di Via Parini (Soprintendenza Archeologica della Lombardia; dott.ssa D. Caporusso, P. Blockley).*

greco-gotica, nel senso che rimette in atto le strategie collaudate secoli prima e, oltre alle mura, allestisce un fossato, più ampio di quelli antichi, di cui è stato individuato il muro di controscarpa, inserito proprio nel fossato più esterno altomedievale; anch'esso presenta delle stilature, tipiche del XII secolo, che confermano perciò la datazione del ripristino della torre[25].

Lo scavo di Via Parini ci ha restituito per la prima volta i drammatici segni della disfatta comense e della vendetta milanese, la quale costringe ad abbattere le mura e ad annullare le opere difensive messe in atto, infatti lacerti della torre furono rinvenuti lasciati ancora *in situ* per riempire il fossato (fig. 6). Se cioè i Comaschi avevano eretto barriere e scavato solchi, i Milanesi abbatterono le prime e colmarono i secondi anche con una serie di riporti di terreno. È probabile che l'altezza attuale della torre corrisponda a quanto rimasto dopo l'azione distruttiva, essa comunque doveva elevarsi per almeno circa 1 metro dal riporto, ormai completamente inoffensiva. Queste rovine murarie vennero lasciate ed erano ancora visibili nel XVI secolo (ce ne dà notizia Benedetto Giovio, *Historia Patria*, II, 3), dietro alla nuova cinta che Federico Barbarossa aveva fatto erigere a difesa della fida città, nemica di Milano.

[25] Oltre a BUTTI 2016, p. 52, M. ROSSI, A. GATTIGLIA, *Archeologia medievale nel castello sulla Rocca di Breno (Valcamonica, BS)*, in *Archeologia medievale* 39, 2012 pp. 125-148; G. ARDIZIO, E. DESTEFANIS (con la collaborazione di F. BARDOTTI), *I cantieri del Monastero in età medievale: tecniche costruttive e organizzazione del lavoro*, in DESTEFANIS 2015, pp. 417-418.

ALCUNE RIFLESSIONI CONCLUSIVE

La cinta romana "abbraccia" Como e la accompagna per quasi 12 secoli: un "rivestimento urbano" termometro della situazione, che viene ornato, restaurato, rafforzato o abbandonato a seconda della contingenza storica.

La lunga vita delle mura romane non è un fatto raro, ed è tangibile prova dell'eccellente abilità costruttiva dei Romani che ha reso possibile la loro permanenza ed il loro mantenimento, ed il ripristino anche dopo lunghissimi lassi di tempo, ed è quasi obbligo ricordare a questo proposito le Mura Aureliane di Roma che Alessandro III fece restaurare nel XII secolo[26] . Sebbene ogni città abbia una sua storia, è un fatto comune il far ricorso nei momenti di difficoltà ai baluardi antichi; per questo motivo cercheremo, in conclusione, di citare qualche caso affine a Como.

Ad esempio anche le mura di Torino hanno una lunga vita: edificate nel I sec. d.C. vengono restaurate e potenziate, ma rimangono pressoché immutate fino al XVI sec.[27].

Notevole è la continuità della cortina di Aosta: molto brevemente ricordiamo che la Torre detta "del Lebbroso" fu restaurata nel Bassomedioevo; le torri medievali "du Baillage" e "Neuve" si elevano su torri romane; i fornici minori della porta Decumana furono tamponati in epoca tardoantica, ma essa risulta utilizzata ancora nel Medioevo, e fu in parte abbattuta nell''800[28].

Siccome le urgenze storiche furono per alcuni aspetti parallele, registriamo anche altrove una scansione diacronica degli interventi sulle mura, analoga a quella comense. A Verona l'impianto urbano è realizzato *ex novo* intorno alla metà del I sec. a.C.; viene realizzato da Gallieno un primo rinforzo con torri quadrangolari addossate, che successivamente sono modificate con l'aggiunta di uno sperone triangolare; vengono edificati altri torrioni pentagonali, non anteriormente al V secolo[29]. Una scansione cronologica analoga a Zadar: munita di mura nel primo Principato (porta con torre ottogonale come Como), vengono eretti un *propugnaculum* nel IV secolo, una cinta di VI secolo ed una medievale della fine dell'XI-inizi XII[30].

Infine a Milano, due torri tardo imperiali, non delle mura ma del Circo, sono ancora oggi erette e funzionali: la torre quadrata dei *carceres* resta praticamente inalterata fino all'VIII-IX sec. quando viene utilizzata come campanile del Monastero Maggiore, ed è oggetto di importanti lavori probabilmente nel XII sec.; la cosiddetta "torre di Ansperto" (forse di un avamposto fortificato) divenne un Oratorio, e fu ornata da affreschi alla fine del XIII-inizi del XIV sec.[31].

Immagini su concessione del Ministero per i Beni e le attività culturali; SABAP per le province di Como, Lecco, Monza-Brianza, Pavia, Sondrio e Varese.

BIBLIOGRAFIA

AUGENTI A. (a cura di) 2006, *Le città italiane tra la tarda Antichità e l'alto Medioevo*, Atti del convegno (Ravenna, 26-28 febbraio 2004), Firenze

BARTOLONI G., MICHETTI L.M. (a cura di) 2013, *Mura di legno, mura di terra, mura di pietra: fortificazioni nel Mediterraneo antico*, Atti del Convegno Internazionale (Sapienza Università di Roma, 7-9 maggio 2012), in *Scienze dell'Antichità*, 19, 2-3

BONETTO J. 1998, *Mura e città nella Transpadana romana*, *L'album*, 5, Portogruaro

BROGIOLO G.P. 2006, *La città altomedievale italiana alla luce del Convegno di Ravenna*, in AUGENTI 2006, pp. 615-622

BRULET R. 2017, *Les agglomérations de Germanie Seconde aux IVe et Ve s. apr. J.-C.*, in KASPRZYK, MONTEIL 2017, pp. 119-146

BUTTI F. 2016, *La torre di Via Parini e le mura di Como*, in RAC 198, pp. 47-120

CASTAGNOLI F. 1963, *Mura e fortificazione*, in *Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale*, V, Roma, pp. 254-264

[26] MANCINI 2002.
[27] ZANFORLINI 2005, pp. 30-41.
[28] ZANFORLINI 2005, pp. 12-18.
[29] CAVALIERI MANASSE, HUDSON 1999, p. 71.
[30] FADIĆ, ŠTEFANAC 2011, p. 54.
[31] Ad esse è dedicato CAPORUSSO 2004.

CAPORUSSO D. (a cura di) 2004, *Le torri romane del Monastero Maggiore. Restauri, indagini e lettura storica, Quaderni del Civico Museo Archeologico e del Civico Gabinetto Numismatico di Milano*

CAVALIERI MANASSE G., HUDSON P.J. 1999, *Nuovi dati sulle fortificazioni dei Verona (III-XI secolo)*, in G.P. BROGIOLO (a cura di), *Le fortificazioni del Garda e i sistemi di difesa dell'Italia settentrionale tra tardo antico e alto Medioevo*, II Convegno archeologico del Garda (Gardone Riviera, 7-9 ottobre 1998), Mantova, pp. 71-87

CLOTUCHE R., FORT B., DONNADIEU J., TISSERAND N., THUET A. 2017, *L'agglomération secondaire de Famars*/Fanum Martis *(Nord) durant l'Antiquité tardive*, in KASPRZYK, MONTEIL 2017, pp. 223-234

CRIBELLIER Ch. 2017, *Les agglomérations du Centre de la Gaule*, in KASPRZYK, MONTEIL 2017, pp. 39-60

DE STEFANIS E. (a cura di) 2015, *Il priorato cluniacense dei Santi Pietro e Paolo a Castelletto Cervo, Scavi e ricerche 2006-2014*, Castelletto Cervo

FADIĆ I., ŠTEFANAC B. 2011, *Geneza grada na Trgu Petra Zoranića u Zadru*, in *Histria Ant*., 20, pp. 325-332

FILIPPI M.R. 1983, *Le procedure: dal sorteggio dei lotti alla registrazione*, in *Misurare la terra: centuriazione e coloni nel mondo romano*, Modena, pp. 143-146

HERVÉ C. 2017, *Les agglomérations de Nyon, Lausanne et Yverdon*, in KASPRZYK, MONTEIL 2017, pp. 195-208

KASPRZYK M. 2017, *Les agglomération*/vici/castra *du Centre-Est de la Gaule*, in KASPRZYK, MONTEIL 2017, pp. 91-117

KASPRZYK M., MONTEIL M. (a cura di) 2017, *Agglomérations,* vici *et* castra *du nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du Haut Moyen Âge*, in *Gallia* 74, 1

LA ROCCA C. 2006, *Residenze urbane ed élites urbane tra VIII e X secolo in Italia settentrionale*, in AUGENTI 2006, pp. 55-65

MANCINI R. 2002, *Le mura aureliane di Roma, Atlante di un palinsesto murario*, Roma

MARTINELLI *et alii* 2018 = E. MARTINELLI, L. CASTELLETTI, M.F. FERRARIO, F. LIVIO, A.M. MICHETTI, *Archeologia e indagini stratigrafiche per la ricostruzione della linea di costa e delle aree portuali della Como romana*, in RAC 200, in corso stampa

MEYER N. 2017, *Les agglomérations de Sarrebourg*/Pons Saravi *(Moselle) et Saverne*/Tabernis-Tres Tabernae *(Bas-Rhin)*, in KASPRZYK, MONTEIL 2017, pp. 209-221

MIRABELLA ROBERTI M. 1974, *L'urbanistica romana di Como e alcune recenti scoperte*, in *Atti del Convegno celebrativo del Centenario della Rivista Archeologica Comense*, Como, pp. 17-38

MONTEIL M. 2017, *Les agglomérations de la province de Lyonnaise Troisième (Bretagne et Pays de La Loire)*, in KASPRZYK, MONTEIL 2017, pp. 15-37

NOBILE DE AGOSTINI I. (a cura di) 2005, *Indagini archeologiche a Como. Lo scavo nei pressi della Porta Pretoria*, Como

RAC = *Rivista archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*

RAVEGNANI G. 1983, *Castelli e città fortificate nel VI secolo*, Ravenna

SACCHI F. 2013, *Como romana. Gli aspetti monumentali della città e del suburbio*, in *Storia di Como: dalla romanizzazione alla caduta dell'impero (196 a.C.– 476 d.C.)*, Como, pp. 149-82

ZACCARIA RUGGIU A. 1995, *Spazio privato e spazio pubblico nella città romana, Collection de l'*École *française de Rome* 210

ZANFORLINI C. 2008, *Mura e porte delle città romane in Piemonte*, nel sito *academia.edu*

ZANKER P. 2012, *La struttura delle città romane e i loro edifici pubblici in Italia*, in H. von HESBERG, P. ZANKER (a cura di), *Storia dell'architettura italiana. Architettura romana. Le città in Italia*, Milano, pp. 18-39

CONCLUSIONS
« LA NOTION DE TERRITOIRE DANS LES ALPES DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE »

ALESSANDRA ARMIROTTI
Présidente du Colloque

En me confiant la présidence du Colloque, le Comité scientifique m'assignait aussi la responsabilité très délicate de dresser un bilan de l'apport des 29 communications et 11 posters, qui ont été présentés pendant ces trois jours vraiment intenses.

Lors de ma petite allocution initiale, j'avais en tête une quantité de questions sur la définition de « territoire », mais maintenant, trois jours plus tard, j'en ai encore plus ! Mais je pense que c'est une bonne chose, car cela signifie que le Colloque a été fructueux et riche d'éléments importants.

C'est vrai que le thème du Colloque était vraiment complexe et difficile à aborder sans tomber dans des généralités. Pour ma part, j'en retiendrai quelques notions, quelques suggestions personnelles, les plus intéressantes à mon avis.

Avant tout, je crois que nous avons tous compris que pour chaque période, il existe différentes sources et méthodes pour définir un territoire. Jamais comme lors de ce Colloque, la stricte division entre les différentes époques nous aura permis, d'une part, de nous concentrer sur les thèmes propres à la Préhistoire, à la Protohistoire, à l'Antiquité et au Moyen Âge, ainsi que de souligner les difficultés et les caractéristiques propres à chaque période. Mais, d'autre part et à mon avis, cette « division » a peut-être empêché que les thématiques communes et diachroniques soient abordées et, surtout, comparées (ou, au contraire, distinguées) par les spécialistes d'une époque ou de l'autre.

Le deuxième point concerne les sources et les données archéologiques : elles sont souvent réduites, voire inexistantes, vieilles ou encore disparues, surtout pour les périodes les plus anciennes, comme nous l'avons vu dans certains cas pour chaque époque, ce qui contribue à rendre encore plus difficile un tâche déjà complexe. Mais ça, malheureusement, et nous le savons bien, cela fait partie de notre travail quotidien.

Autre question importante, selon moi, est celle des différentes utilisations des données archéologiques et les diverses méthodes pour les « faire parler » au sujet du territoire. Nous avons vu que les reconstitutions paléoécologiques et celles du paléoenvironnement surtout, permettent de définir le territoire dans le passé : l'étude de ce que Roberta Pini a appelé les « archives naturelles du paysage et du climat», ou celle des ressources végétales, dont nous a parlé Lucie Martin, ou encore le thème, apparemment bizarre, de la date de naissance des agneaux, que nous a bien expliqué Patricia Chiquet, peuvent définir un territoire, parce qu'ils permettent de comprendre la manière dont l'homme a été conditionné par le territoire dans ses stratégies de vie et de survie, pour ce qui est de l'élevage, par exemple, et de l'approvisionnement en ressources végétales et, par conséquent, dans ses déplacements ou ses implantations.

Mais je crois que le point le plus évident qui ressort de ce Colloque c'est qu'un territoire se définit surtout en fonction de sa culture matérielle comme nous l'a bien expliqué Philippe Curdy lors de l'ouverture du Colloque, et ce, surtout pour ce qui est de la Préhistoire.

Quel que soit le type de production humaine, c'est sa diffusion sur un territoire qui le définit comme un espace fermé par rapport à un autre espace - comme l'a dit Mireille David-Elbiali -, un territoire qui se définit par rapport à un autre territoire, comme plusieurs collègues l'ont souligné.

De ce point de vue, c'est surtout le mobilier céramique qui définit le territoire où on le trouve, par rapport à un autre territoire où on ne le trouve pas : un fait qui a été mis en évidence par presque tous les spécialistes des diverses époques, y compris dans leurs posters.

Toutes les autres « catégories » de culture matérielle et leur circulation dans un espace précis définissent aussi un territoire : c'est le cas pour l'industrie lithique préhistorique (nous avons vu celle des sociétés tardiglaciaires du Jura et des Alpes ou celle en silex blond bédoulien), mais aussi pour les métaux, les armes, les monnaies (comme nous l'a dit Giorgio Fea). C'est aussi vrai pour les différents types d'habitats et d'établissements, comme nous l'ont expliqué Pierre- Jérôme Rey pour le Néolithique et Mauro Cortelazzo pour les tours et les châteaux du Moyen Âge en Vallée d'Aoste, et encore pour tout ce que recouvre le terme de « mobilier funéraire » dont nous ont parlé, par exemple, Gwenael Bertocco pour l'âge du Fer et Egle Micheletto pour les sépultures gothes et lombardes du Piémont.

Nous avons également vu que, pour définir les limites d'un territoire, la langue et l'onomastique sont aussi

importantes que la culture matérielle, comme nous l'ont bien expliqué Filippo Maria Gambari et Marica Venturino pour le Piémont entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Et ces deux éléments peuvent parfois même coexister, comme l'ont bien mis en évidence Stefania Casini et Angelo Fossati pour le territoire des *Euganei*.

Nous avons également établi que ce sont les ressources naturelles pour lesquelles l'homme a toujours exploité le territoire qui définissent ce dernier, comme l'ont clairement démontré, par exemple, les communications relatives à la Vallée d'Aoste - à propos de Messigné, du site de l'hôpital d'Aoste ou de Villeneuve pendant le Moyen Âge -, ou encore du territoire de Tende au quinzième siècle ou de l'alpage de Sales en Haute-Savoie.

Voilà peut-être la seule réponse que j'aie reçue à l'une des questions que j'avais posées au commencement de ce Colloque : je crois qu'on peut sans doute dire que ce sont les hommes et leurs biens matériels circulant sur un territoire qui définissent ce dernier.

Et ce fait ouvre la porte à ma considération finale, une notion très importante : la caractéristique absolument transfrontalière des territoires alpins.

Même s'il ne faut jamais généraliser, ni adopter des paradigmes fixes dans le temps et dans l'espace, nous pouvons sûrement dire que les différentes notions de « territoire » vont bien au-delà des montagnes et des crêtes : l'on trouve en effet les mêmes cultures matérielles de part et d'autre des Alpes et de part et d'autre des cols, ce qui prouve que les limites ne sont pas physiques mais bien culturelles.

C'est ce qui ressort clairement, par exemple, des stèles de Saint-Martin de Corléans et de Sion, des gravures rupestres de la haute vallée de la Roya, du mobilier funéraire de la zone de frontière entre l'Italie et la France à l'âge du Fer, de la céramique du Haut-Valais, ainsi que de celle du Piémont et de la Vallée d'Aoste. Tous ces éléments sont autant de preuves, au fil du temps, du franchissement continuel des cols alpins qui ne divisent jamais mais qui, bien au contraire, unissent les peuples et les territoires.

Voilà, à mon avis, les points les plus importants qui ressortent de ce Colloque. Je crois que nous avons jeté des bases solides et valables pour explorer encore ces thèmes et ces éléments de réflexion, même si, selon moi, les thèmes proposés auraient pu susciter davantage de débats et d'échanges pluridisciplinaires.

Je crois que ces réflexions et toutes les autres, que vous tirerez des différentes interventions, doivent maintenant nous accompagner dans toutes nos activités de recherches quotidiennes.

Avant de conclure, je tiens simplement à dire un très grand merci à monsieur Joël Serralongue et à toute son équipe pour la parfaite organisation du Colloque, ainsi que de nos séjours à Saint-Gervais.

Mais surtout, j'adresse un remerciement tout particulier à la Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie, que dirigeait hier encore Damien Daudry et qui est maintenant présidée par Cinzia Joris, car la Société participe toujours activement à ces Colloques, quand elle n'en est pas la première promotrice et c'est elle qui, comme toujours, prendra en charge la publication des Actes de ce Colloque. Un très grand merci à elle, donc, encore une fois.

Je vais maintenant vous quitter en vous présentant le thème du prochain Colloque, qui se tiendra en Vallée d'Aoste en 2021 : « L'animal et l'homme dans les Alpes. Écologie, économie et idéologie de la Préhistoire au Moyen Âge ».

Alors, maintenant, au travail !

REMERCIEMENTS

Joël Serralongue
Président d'ESPAHS

L'association Etude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique de la Haute-Savoie, organisatrice du colloque remercie :

le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
le Département de la Haute-Savoie
le Conseil Savoie Mont Blanc
l'Espace Mont Blanc
la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
la commune de Saint-Gervais
le service Patrimoine de Saint-Gervais
l'Office du tourisme de Saint-Gervais

le *Comité Scientifique*
Michel Aberson, Erich Avondet, Françoise Ballet, Marie Besse, Caroline Brunetti, Philippe Curdy, Guido Curtaz, Damien Daudry, Gaetano De Gattis, Angelo E. Fossati, Filippo Maria Gambari, Silvia Giorcelli, Cinzia Joris, Jean-Pascal Jospin, Pierre-Yves Nicod, Renato Perinetti, Luca Raiteri, Bernard Rémy, Pierre-Jérôme Rey, Joël Serralongue, Solange Soudaz, Marica Venturino, François Wiblé

la Présidence du Colloque
Alessandra Armirotti

les artistes
Nicole Ducloz et Hélène Wolff

et le *graphiste*, Jocelyn Laidebeur.

CONTACTS DES AUTEURS
ET DES MEMBRES DU COMITE SCIENTIFIQUE DE LA SVaPA

ABERSON Michel (Suisse)* : michel.aberson@unil.ch
AGASSIS Doriane (France) : doriane.agassis@cepam.cnrs.fr
ALLEMANI Paola (Italie) : p.allemani@yahoo.it
AMABILI Giordana (Italie) : giordana.amabili80@libero.it
ANDENMATTEN Romain (Suisse) : romain.andenmatten@admin.vs.ch
ARMIROTTI Alessandra (Italie) : a.armirotti@regione.vda.it
BALBO Mattia (Italie) : balbomattia@gmail.com
BALLET Françoise (France)* : francoise.ballet@sfr.fr
BERTOCCO Gwenaël (Italie) : gwenael.bertocco@unil.ch
BESSE Marie (Suisse)* : Marie.Besse@unige.ch
BONFAND Yann (France) : yann.bonfand@laposte.net
BUCCIO Vincent (France) : vbuccio@le04.fr
BUTTI Fulvia (Italie) : fulviabutti@virgilio.it
CESARINI Roxanne (France) : cesarini.roxanne@gmail.com
CICOLANI Veronica (Italie) : veronica.cicolani@gmail.com
CORTELAZZO Mauro (Italie) : mcortelz@libero.it
CURDY Philippe (Suisse)* : ph.curdy53@gmail.com
CURTAZ Guido (Italie)* : currev@alice.it
DAUDRY Damien (France)* : d.daudry@libero.it
DAVID-ELBIALI Mireille (Suisse) : mireille.david-elbiali@unige.ch
DE GATTIS Gaetano (Italie)* : g.degattis@regione.vda.it
DELL'ERA Romeo (Suisse) : romeo.dellera@unil.ch
DEPARNAY Xavier (France) : xavier.deparnay@hotmail.com
DUPUIS Mathias (France) : mathias.dupuis@inp.fr
FERRERO Luisa (Italie) : luisa.ferrero@beniculturali.it
FOSSATI Angelo E. (Italie)* : angelo.fossati@unicatt.it
GALIN Wilfrid (France) : galinwilfrid@gmail.com
GAMBARI Filippo Maria (Italie* : filippom.gambari@gmail.com
GIARETTI Marina (Italie) : bici.service@tiscali.it
GIORCELLI Silvia (Italie)* : silvia.giorcelli@unito.it
GUFFOND Christophe (France) : christophe.guffond@hautesavoie.fr
ISOARDI Delphine (France) : isoardi@mmsh.univ-aix.fr
JORIS Cinzia (Italie)* : cinziajoris@tiscali.it
JOSPIN Jean-Pascal (France)* : jean-pascal.jospin@isere.fr
LANDRY Christophe (France) : christophe.landry@inrap.fr
LEVEAU Philippe (France) : leveau.phil@wanadoo.fr
MALGARINI Romain (France) : romain.malgarini@gmail.com
MARCHIARO Stefano (Italie) : stefanomarchiaro@gmail.com
MARGUET André (France) : marguet.andre@wanadoo.fr
MELO Alain (France) : melo.alain@wanadoo.fr
NICOD Pierre-Yves (Suisse)* : pierre-yves.nicod@admin.vs.ch
PERINETTI Renato (Italie)* : r.perinetti@libero.it
RAITERI Luca (Italie)* : l.raiteri@regione.vda.it
REMICOURT Maxime (France) : m.remicourt@laposte.net
REMY Bernard (France)* : bernard.remy07@orange.fr
REY Pierre-Jérôme (France)* : pierjrey@free.fr
RIPART Laurent (France) : laurent.ripart@univ-smb.fr

SANDRONE Silvia (France) : ssandrone@departement06.fr
SARTORIO Gabriele (Italie) : g.sartorio@regione.vda.it
SERRALONGUE Joël (France)* : j.serralongue@laposte.net
SOUDAZ Solange (Italie)* : s.soudaz@libero.it
STRANGI Jean-Marie (France) :jmstrangi@departement06.fr
TILLIER Christel (Italie) : christel.tillier@virgilio.it
TREMBLAY CORMIER Laurie (France) : laurie.tremblaycormier@annecy.fr
VENTURINO Marica (Italie)* : marica.venturino@gmail.com
WIBLE François (Suisse)* : francois@wible.ch
WICKS David (Italie) : claudiadedavide@akhet.it
ZIDDA Gianfranco (Italie) : g.zidda@regione.vda.it

La S. Va. P. A., Société culturelle valdôtaine
n'a ni buts commerciaux ni buts lucratifs.
Ce bulletin n'est pas mis en vente par la Société.
Il est distribué gratuitement aux Membres de la Société même;
cent exemplaires sont mis à la disposition
du Département de l'Education et de la Culture
de la Région autonome de la Vallée d'Aoste.

Achevé d'imprimer
au mois de décembre 2019
sur les presses de
Musumeci S.p.A.
QUART (Vallée d'Aoste)